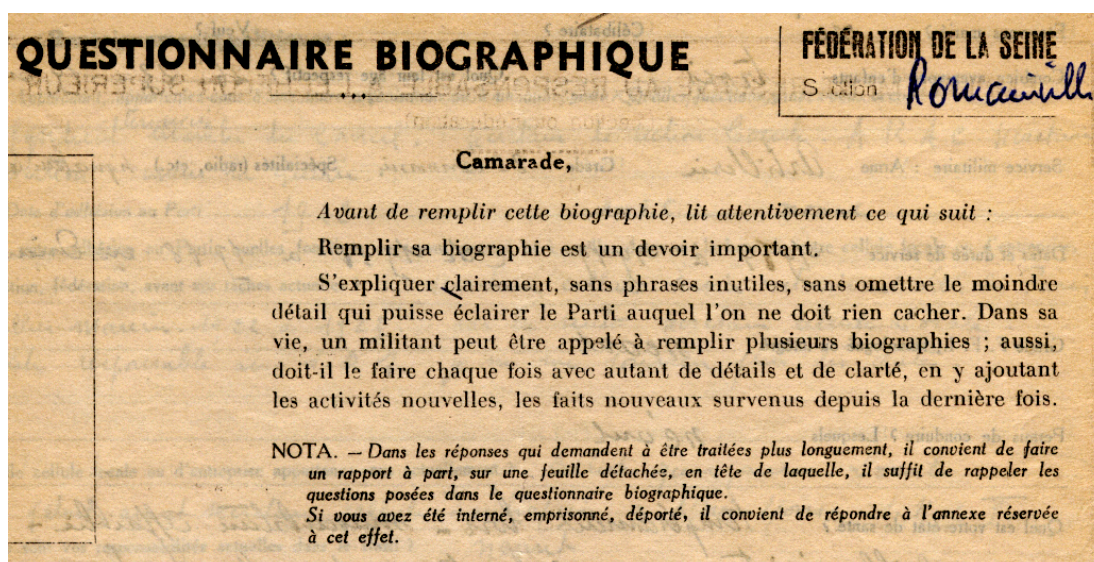


Thèse de doctorat d'Histoire  
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

# Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)

Tome I

Paul Boulland



En-tête du questionnaire biographique de la Fédération PCF de la Seine (1946)

Soutenance le 31 mars 2011, devant un jury composé de :

Mme **Claire ANDRIEU**, professeure d'Histoire contemporaine (IEP de Paris), rapporteur

M. **Claude PENNETIER**, chargé de recherche en Histoire contemporaine (CNRS)

M. **Michel PIGENET**, professeur d'Histoire contemporaine (Paris 1)

M. **Bernard PUDAL**, professeur de Sciences politiques (Paris X), rapporteur

M. **Jean-Louis ROBERT**, professeur d'Histoire contemporaine (Paris 1), directeur de thèse



## Introduction générale

*« Laisse-moi t'expliquer quelque chose que tu n'as pas l'air de comprendre. Pourquoi est-ce que tu es devenu communiste, au départ ? Ça ne t'a jamais effleuré ? Ma voie vers la civilisation ça a été les livres, la fac, mon métier d'enseignant, la tienne ça a été O'Day et le Parti. C'est une voie qui ne m'a jamais convaincue. Je m'y suis même opposé. Mais les deux voies étaient légitimes, et les deux ont marché. »*

ROTH P., *J'ai épousé un communiste* (1998), Paris, Gallimard, coll. Folio, 2001, p. 403.

« Parler de mon père c'est parler du Parti. L'inverse n'est pas vrai.<sup>1</sup> » Depuis les premiers travaux que nous avons entrepris sur l'histoire du Parti communiste français, cette citation extraite du témoignage autobiographique de Bernard Ruhaud, ancien militant communiste de Nanterre, a pour ainsi dire habité et scandé la progression de nos recherches puisqu'elle figurait en épigraphe de notre mémoire de maîtrise, en introduction de notre DEA et qu'elle trouve à nouveau sa place en ouverture de la présente thèse. L'histoire, qui reste à écrire, des positions et prises de position structurant le champ des recherches sur le PCF, de ses logiques – académiques, sociales ou politiques, collectives ou individuelles – ne manquerait pas d'interroger la relation biographique unissant les chercheurs à leur objet. La fréquentation des travaux sur le sujet suffit à constater combien nombre d'auteurs signifient eux-mêmes cette relation, plus ou moins explicitement, au travers du discours paratextuel (préfaces, introductions, dédicaces, épigraphes, quatrièmes de couverture, biographies d'auteur, etc.). De fait, la raison du retour insistant de cette formule introductive réside bien dans la manière dont elle retraduit les interrogations personnelles à l'origine de notre intérêt pour l'histoire du communisme autant que la démarche que nous avons souhaité lui appliquer. Au contraire de l'auteur, la figure

---

<sup>1</sup> RUHAUD B., *La première vie*, Paris, 1999, Stock, p. 70

fusionnelle (« Mon père – le Parti<sup>2</sup> ») au principe de notre propre relation biographique à l'objet est celle, plus éloignée, d'un grand-père maternel dont l'absence toutefois ne nous était pas anodine. Ainsi nous sommes nous efforcé, en quelque sorte, de contredire ou de renverser l'affirmation de Bernard Ruhaud, en tentant de parler du parti pour revenir vers (l'un de) ses membres<sup>3</sup>. Nous n'exposerons pas plus avant toute l'étendue socio-analytique de ces considérations biographiques. On comprendra toutefois dans les pages suivantes qu'elles sont, au moins pour une part, au principe d'une certaine approche épistémologique.

Les sciences sociales proposent de multiples approches du politique qui pour la plupart se sont appliquées au Parti communiste, en raison de son rôle majeur dans la vie politique et sociale du XXe siècle. Parmi ces approches, l'objectif de renouer avec les acteurs nous tient à l'écart d'une histoire politique ramenée à celle de la compétition électorale et interpartisane ou des évolutions du programme. S'il ne peut être question de négliger ces différents enjeux de l'histoire du PCF, ce type de récit, mettant en scène des organisations politiques anthropomorphisées ou des entités uniformes<sup>4</sup>, tend à rester en surplomb des acteurs ou se limite à ses principaux dirigeants et à ses figures les plus éminentes, comme le déplore implicitement la formule de Bernard Ruhaud. Sans pouvoir totalement échapper à ces facilités d'énonciation, notre recherche aborde le communisme par l'entrée collective de ses militants, ce qui détermine une approche spécifique. Comme l'écrivait Jean Maitron, « militantisme est synonyme de continuité<sup>5</sup> », ici celle de l'appartenance et de l'activité au sein de l'organisation communiste. Cette définition tient donc à l'écart les électeurs, les sympathisants ou les adhérents pour se concentrer sur les acteurs qui non seulement prenaient durablement part aux activités du parti mais surtout qui, ce faisant, entraient dans la compétition pour les postes au sein de l'organisation.

En dépit de ses spécificités et de ses propres prétentions, le Parti communiste n'échappait pas à cette compétition. Comme dans toute organisation politique, son histoire – et l'histoire de ses membres – est celle des relations sociales tissées dans l'activité commune, celle de la hiérarchisation des rôles et de la stratification des dirigeants. Cette

---

<sup>2</sup> Dans l'économie de l'ouvrage de Bernard Ruhaud, le chapitre consacré à la figure paternel et intitulé « Mon père – Le Parti » s'insère entre des chapitres qui singularisent au contraire les autres membres de la famille (« Moi » et « Ma mère »).

<sup>3</sup> Afin de lever toute ambiguïté, il convient sans doute de préciser que celui-ci échappe au cadre de la présente thèse.

<sup>4</sup> OFFERLE M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. Que Sais-Je ?, septième édition, 2010, p. 7-8.

<sup>5</sup> MAITRON J., « Avant propos de la première partie » in *DBMOMF*, vol. 1, Paris, Editions ouvrières, 1964, p. 23.



problématique, que l'on peut définir comme celle de la production et de la reproduction des élites militantes communistes, sera l'objet central de notre étude.

### **Retour sur l'histoire des élites militantes communistes**

En préambule à son analyse du « peuple communiste », Annie Kriegel proposait sa lecture de la structuration partisane :

« Un parti communiste, c'est l'enfer de Dante : une série de cercles concentriques. Car l'image de la pyramide dont le sommet pointe orgueilleusement vers le ciel est trop formelle pour rendre compte de la structure qui enserme les adhérents, cadres et dirigeants. La vérité profonde, c'est qu'au sein du peuple multiple des laïcs – des militants, selon la lettre du Parti – se dissimule le noyau dur et homogène des clercs qu'on désigne ici d'un qualificatif modeste : les permanents.<sup>6</sup> »

Cet extrait, qui ne saurait résumer à lui seul les travaux de l'auteure, offre toutefois un point de départ qui identifie plusieurs axes problématiques – à tous les sens du terme – de l'étude des militants communistes et plus spécifiquement des « cadres ». À l'image de ce qu'affirment ces quelques lignes, une grande part de la littérature historique, journalistique ou politique consacrée au Parti communiste français aborde la question de son personnel politique comme une réalité plus ou moins « dissimulée », tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Dans cette perspective, l'interrogation légitime sur les acteurs et les effets de connaissance qui en découlent se redoublent d'une approche qui met en scène la rupture du « secret de Parti ». Sous le poids de logiques éditoriales ou politiques diverses et plus ou moins prégnantes, biographies individuelles et portraits collectifs ont ainsi fréquemment affiché l'ambition de dévoiler « la vérité profonde » sur les dirigeants communistes<sup>7</sup> ou de pénétrer « l'intérieur<sup>8</sup> » de l'organisation. Cette thématique du secret convoque, plus ou moins implicitement, un paradigme de la société secrète.

---

<sup>6</sup> KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985, p. 49.

<sup>7</sup> Pour ne citer que les exemples concernant les principaux dirigeants du PCF, c'est le cas de ROBRIEUX P., *Maurice Thorez. Vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975, de COURTOIS S. et KRIEDEL A., *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Paris, Seuil, 1997, ou encore de HOFNUNG T., *Georges Marchais. L'inconnu du PCF*, Paris, Archipel, 2001.

<sup>8</sup> La liste des publications politiques, journalistiques ou à vocation historique adoptant ce point de vue depuis les origines du parti serait ici très longue. Nous nous contenterons de citer ici quelques exemples qui touchent directement à notre période d'étude et se caractérisent plus particulièrement par leur volonté d'établir une connaissance sur les cadres et les dirigeants. Dans le domaine le plus scientifique, c'est bien entendu le cas de ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du PCF*, (T 1-4), Paris, Fayard, 1980-1984 et *La Secte*, Paris, Fayard, 1985. Selon des démarches journalistiques variables, on peut citer les cas de BUFFIN D. et GERBAUD D., *Les communistes. Les secrets, les rites, les mécanismes et les 120 dirigeants du plus puissant parti de France*, Paris, Albin Michel, 1981 ; HARRIS A. et SEDOUY (de) A., *Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, Paris, Seuil, 1974 ; BOUCAULT M. et GAUDU A., *Mémoires d'Ex*, Paris, Ramsay, 1991. A la frontière entre essai politique et esquisse de réflexion sociologique sur le parti, on peut également citer, pour l'après-guerre, ROSSI A. (TASCA A.), *Physiologie du Parti communiste français*, Paris, Editions Self, 1948.

La notion de « secret de Parti » telle que l’a forgée et mobilisée Annie Kriegel s’attache d’abord à la « performance<sup>9</sup> » du secret, ce que Georg Simmel avait déjà défini comme une « technique sociologique » de différenciation et de cohésion interne<sup>10</sup>. Mais, au-delà, l’historienne pose elle-même le secret comme un motif nodal de son interprétation, en tant que « partie intégrante du phénomène global qu’est le bolchévisme » ou « vertu cardinale du léninisme » et, à ce titre, comme l’un des principaux points de rupture avec la social-démocratie<sup>11</sup>. L’historiographie kriegelienne se nourrissait sans doute plus spécifiquement de l’usage de la notion de « société secrète » par Alexandre Koyré<sup>12</sup> puis Hannah Arendt<sup>13</sup>, mais elle retrouve nombre des caractéristiques idéales typiques définies par Simmel : fermeture sur l’entre-soi, centralisation, discipline, et surtout, parmi les paradigmes plus directement propres à Annie Kriegel, la notion de cercles concentriques de « l’initiation », celle de la société structurée au sein et contre la société globale ou encore le motif du « chef inconnu ». Certaines comparaisons religieuses, récurrentes chez Annie Kriegel participent également de ce modèle, bien plus encore chez les auteurs usant de la notion de « secte<sup>14</sup> ». En référence, explicite cette fois, à Alexandre Koyré et Hannah Arendt, la définition du PCF comme « société secrète établie au grand jour » est également au principe de l’identification d’un « syndrome » et d’un « parti totalitaire » pour Marc Lazar<sup>15</sup>. La clé de ce paradigme réside sans doute dans la conclusion de Georg Simmel qui invite en quelque sorte à questionner l’usage de la catégorie du secret, lorsqu’il évoque « le danger dont le grand groupe qui l’entoure se croit menacé par la société secrète » :

« Il est rare que l’homme ait une attitude tranquille et rationnelle à l’égard de ce qu’il connaît peu ou mal. Son comportement est partagé entre la légèreté – traiter l’inconnu comme s’il n’existait pas – et l’angoisse délirante – le gonfler pour en faire une masse énorme de dangers effroyables. C’est ainsi que la société secrète semble dangereuse, simplement parce qu’elle est secrète. (...) La société secrète est tellement considérée comme une ennemie du pouvoir central, qu’à l’inverse, on donne ce nom à tous les groupes politiques que l’on abomine.<sup>16</sup> »

---

<sup>9</sup> KAISER W., « Pratiques du secret », *Rives méditerranéennes*, n°17, Aix-en-Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l’homme, 2004, p. 2.

<sup>10</sup> SIMMEL G., *Secret et sociétés secrètes* (1908), Paris, Circée, 2006.

<sup>11</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, *op. cit.*, p. 312.

<sup>12</sup> KOYRE A., *Réflexions sur le mensonge* (1943), Paris, Allia, 1998.

<sup>13</sup> ARENDT H., *Le système totalitaire* (1951), Paris, Seuil, 2005.

<sup>14</sup> Ainsi pour ROBRIEUX P., *La Secte*, Paris, Fayard, 1985 ou encore COURTOIS S. et LAZAR M., *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, chapitre III, « De la secte stalinienne au parti ouvrier de masse », p. 117-167.

<sup>15</sup> LAZAR M., *Le communisme : une passion française*, Paris, Perrin (Tempus, 2<sup>e</sup> édition), 2005, p. 115-128.

<sup>16</sup> SIMMEL G., *Secret et sociétés secrètes*, *op. cit.*, p. 107-108.

L'historiographie du personnel politique communiste ne se réduit nullement à cette opération revendiquée de dévoilement. Elle englobe une multitude de travaux qui ont contribué à décrire le corps militant à partir du souci de restituer sa composition et la trajectoire de ses membres. C'est le cas des recherches biographiques menées autour du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*<sup>17</sup> comme des travaux de nombreux historiens, sociologues ou politistes<sup>18</sup>, dont ceux d'Annie Kriegel elle-même<sup>19</sup>. Toutefois, durant une longue séquence historiographique, le paradigme du « secret de Parti » ou implicitement de la société secrète a été entretenu par le Parti communiste lui-même, par l'absence ou les limites des archives, et sans doute par le contraste entre ce silence et la « volonté d'emprise<sup>20</sup> » et donc de connaissance que manifestait l'organisation en direction de ses propres membres. Le mouvement d'ouverture des archives du communisme, en Russie à partir du début des années 1990, puis en France à partir de la fin de la décennie, n'a pas suffi au dépassement de cette perspective. Au contraire, le paradigme du secret justifie en retour une historiographie de la « révélation<sup>21</sup> » que Stéphane Courtois a systématisée dans son article consacré à la « révolution documentaire<sup>22</sup> » ouverte, selon lui, par l'accès aux sources soviétiques. Dans le cas

---

<sup>17</sup> MAITRON J. et PENNETIER C. (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF)* (4<sup>ème</sup> période, 1914-1939), Paris, Editions ouvrières/Editions de l'Atelier, 1981-1993 et PENNETIER C. (dir.), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social 1940-1968 (DBMOMS), tomes 1 à 6*, Paris, Editions de l'Atelier, 2006-2010.

<sup>18</sup> Parmi les études se consacrant plus particulièrement aux cadres ou aux groupes dirigeants, on pourra notamment citer TARTAKOWSKY D., *Les premiers communistes français : formation des cadres et bolchévisation*, Paris, Presses de la FNSP, 1980 ; PUDAL B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989 ; BUTON P., « L'appareil de la guerre froide. Les secrétariats fédéraux du PCF au début des années 1950. » et HINCKER F., « Le groupe dirigeant du PCF dans les années 1970 » in *Communisme*, n°10, Paris, L'Age d'Homme, 1986 ; BUTON P., « Une génération évincée ? La recomposition des directions du Parti communiste français à la Libération », *Communisme*, n° 29-31, Paris, L'Age d'Homme, 1992.

<sup>19</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985.

<sup>20</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « La volonté d'emprise. Le référentiel biographique stalinien et ses usages dans l'univers stalinien (éléments problématiques). » in PENNETIER C. et PUDAL B., *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002, p. 15-39.

<sup>21</sup> Sur un mode relativement mesuré et distant l'égard de la « petite histoire », Annie Kriegel écrivait ainsi : « Cependant, l'historien, quelque persuadé qu'il soit de la richesse informative de l'imprimé, quelque conscient qu'il soit de l'impossibilité de percer tous les « secrets de parti », ne saurait pour sa part, jamais renoncer à découvrir de l'inédit, ne serait-ce que pour procéder à la plus délicate des vérifications : celle des proportions à assigner aux différents éléments d'une politique dont l'exposé public s'enjolive souvent de fausses fenêtres et de pétitions de principe. Mais aussi – pourquoi pas ? – pour y trouver des *révélation*s : non au sens scandaleux qu'on donne à ce terme dans la presse à sensation ou chez les spécialistes de la « petite histoire » mais au sens exact où telle donnée de fait, définitivement établie, permet à son tour de trancher définitivement entre les différentes hypothèses que l'événement pouvait avoir suggéré. » (KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985, p. 372)

<sup>22</sup> COURTOIS S., « Archives du communisme : mort d'une mémoire, naissance d'une histoire », *Le Débat*, n°77, novembre-décembre 1993, Paris, Gallimard, p. 145-158.

français, le redoublement de l'intérêt porté aux affaires et à une certaine légende noire du communisme<sup>23</sup> vient confirmer cette « sanctification des faits et des archives<sup>24</sup> ».

Très tôt, cet enjeu s'est tout particulièrement présenté à nous et à un travail qui se penche pour une large part sur la matière même des « secrets de parti » (les mécanismes de sélection, les affaires, etc.) et sur les sources qui en relèvent, notamment les dossiers biographiques (les « bios ») dont l'accès aux chercheurs reste, encore aujourd'hui, relativement limité. De fait, nous nous distinguons d'emblée de ce paradigme rémanant. La performance du dévoilement conduit avant tout à perpétuer la valeur cardinale et singulière attribuée au secret ou les présupposés qui en découlent. Au contraire, il s'agit ici d'interroger le fonctionnement du PCF et la constitution de ses élites militantes à partir du matériau ainsi réuni, en considérant que les mécanismes de désignation propres au communisme ne sont qu'une forme spécifique de la compétition interne aux partis, dissimulée sous diverses procédures dans d'autres organisations politiques<sup>25</sup>. Pour ce faire, notre approche historiographique et méthodologique se place sur le terrain d'une histoire sociale du politique et du dialogue entre les disciplines et les objets de recherche. Dans la continuité des propositions générales du *Siècle des communismes*<sup>26</sup> elle envisage en particulier, derrière le communisme et dans les manières de l'appréhender, la question centrale de la politisation des classes populaires<sup>27</sup>.

Deux caractéristiques centrales peuvent définir la constitution des élites militantes communistes. La première tient aux acteurs concernés, majoritairement issus des classes populaires, et plus particulièrement ouvrières dans l'espace et la période que nous étudierons, valorisés en tant que tels dans le Parti communiste et contournant, par leur accès au champ politique, l'illégitimité traditionnellement associée à leur appartenance aux secteurs dominés de la société<sup>28</sup>. La seconde caractéristique réside dans l'existence de

---

<sup>23</sup> Les plus récents exemples se concentrent notamment sur la période de la Seconde guerre mondiale : BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *Liquidier les traîtres. La face cachée du PCF (1941-1943)*, Paris, Robert Laffont, 2007 ; BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *L'affaire Guy Môquet. Enquête sur une mystification*, Paris, Larousse, 2009 ; BOULOUQUE S. et LIAIGRE F., *Les listes noires du PCF*, Paris, Calmann-Lévy, 2008 ; BOULOUQUE S., *L'affaire de l'Humanité*, Paris, Larousse, 2010.

<sup>24</sup> PUDAL B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Paris, Editions du croquant, 2009, p. 13.

<sup>25</sup> OFFERLE M., *Les partis politiques*, *op.cit.*, p. 48-62.

<sup>26</sup> DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B., WOLIKOW S. (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2000.

<sup>27</sup> *Ibid.*, « Introduction », p. 14.

<sup>28</sup> GAXIE D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1993. Sur le cas du communisme, voir PUDAL B. *Prendre parti*, *op. cit.*, et, dans une perspective de plus longue durée, revenant sur la période antérieure, voir OFFERLE M., « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, n°4, 1984, p. 681-716.

mécanismes centralisés de sélection de ces élites militantes et plus généralement d'un dispositif institutionnel de contrôle sur les postes et les rôles, de gestion des manières d'être et des habitus militants. Ces deux caractéristiques, intrinsèquement associées par la matrice stalinienne<sup>29</sup>, déterminent très directement les interprétations du phénomène. Dans l'extrait cité précédemment, l'affirmation d'Annie Kriegel selon laquelle les élites militantes constituent un « noyau dur et homogène » est symptomatique d'une manière d'accréditer la capacité de l'institution communiste à exercer un contrôle étroit sur son personnel politique et donc à produire effectivement les élites militantes qu'elle prétendait produire, sur le plan des caractéristiques sociales mais aussi politiques ou militantes (fidélité politique, discipline, conformité biographique, etc.). Longtemps, les limites imposées par les sources publiques et par des sources internes parcellaires interdirent sans doute de pénétrer sous cette surface. L'étude du personnel politique était de fait confinée dans l'analyse statistique des propriétés sociales et militantes fournies par cette seule documentation. Ainsi, les travaux d'Annie Kriegel<sup>30</sup> ou de Philippe Buton<sup>31</sup> apparaissent à la fois fondateurs, en termes de questionnement et de méthode, et contraints par des sources qui réduisent leur profondeur de champ. Faute d'avoir pu constituer des séries longues ou faute d'avoir pu accéder à la complexité des trajectoires sociales que restituent les études prosopographiques sous les effets d'affichage, cette approche, plus descriptive qu'analytique, n'était pas en mesure d'interpréter les logiques de constitution et de renouvellement du personnel politique, au-delà des proclamations de l'institution elle-même. Cependant, le dépassement d'une interprétation postulant par défaut les succès de l'entreprise communiste n'apparaît pas seulement comme un enjeu d'archives ou d'accumulation des connaissances, mais bien comme un enjeu de cadre d'analyse. On peut tracer ici un parallèle avec la question des effectifs du PCF, dont l'évaluation a mobilisé les chercheurs sur un mode similaire, entre volonté de percer les chiffres officiels et limites des sources. Comme l'a récemment montré Roger Martelli, en dépit de la découverte de sources internes nouvelles, l'évaluation et l'interprétation des effectifs restent avant tout

---

<sup>29</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « La volonté d'emprise. Le référentiel biographique stalinien et ses usages dans l'univers stalinien (éléments problématiques). », *art. cit.*, p. 17-24.

<sup>30</sup> KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, *op. cit.*

<sup>31</sup> BUTON P., « L'appareil de la guerre froide. Les secrétariats fédéraux du PCF au début des années 1950. », *art. cit.* et « Une génération évincée ? La recomposition des directions du Parti communiste français à la Libération », *art. cit.*

déterminées par les hypothèses et les méthodes de l'historien tandis que « le vrai chiffre n'existe pas<sup>32</sup>. »

La propension à accorder foi à l'institution dans sa capacité à contrôler les militants et leur trajectoire découle sans doute également du regard porté sur les acteurs eux-mêmes. Elle relève de ce que Julian Mischi, à la suite de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron<sup>33</sup>, décrit comme une « vision potentiellement misérabiliste selon laquelle la politisation ouvrière, « stalinienne » pour faire simple, ne serait que « délégation » et « remise de soi au parti. »<sup>34</sup> ». La formule d'Annie Kriegel qui désigne les dirigeants communistes comme des « hommes quelconques » prend ici tout son sens. Plus généralement, l'affirmation *a priori* de l'efficacité de l'encadrement et de la sélection des cadres peut se nourrir d'un certain d'ethnocentrisme de classe ou contribuer, consciemment ou non, à une entreprise de délégitimation des élites militantes populaires<sup>35</sup>. Au plus près du terrain, de la base, ce type de lecture est largement contredit par les travaux qui, sur des modes divers, décrivent et analysent les usages sociaux et les appropriations du parti, en dépit ou à côté des logiques d'encadrement et d'homogénéisation<sup>36</sup>. Il nous apparaît nécessaire de questionner dans la même perspective la position et la trajectoire des cadres, sans postuler une soumission à la contrainte ou à la domination du parti mais en envisageant, ainsi qu'y invitait Michel Offerlé<sup>37</sup>, la relation d'échange qui les lie à l'organisation ou à ses dirigeants.

---

<sup>32</sup> MARTELLI R., *Prendre sa carte 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Fondation Gabriel Péri/Conseil général de Seine-Saint-Denis, Saint-Denis, 2010, p. 11.

<sup>33</sup> GRIGNON C. et PASSERON J.-Cl., *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.

<sup>34</sup> MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 15-18.

<sup>35</sup> PUDAL B., « La beauté de la mort communiste », *Revue française de sciences politiques*, n°5-6, octobre 2002, Paris, Presses de Sciences-Po, p. 556.

<sup>36</sup> MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, *op. cit.* ; HASTINGS M., *Halluin la rouge 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991 ; RETIERE J.-N., *Identités ouvrières. Histoires sociales d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1950*, Paris, L'Harmattan, 1994 et « La sociabilité communautaire, sanctuaire de l'identité communiste à Lanester », *Politix*, n°13, Paris, L'Harmattan, 1991.

<sup>37</sup> « Cette relation unanimiste voire fusionnelle et totale, qu'on peut retrouver dans nombre d'interactions quotidiennes dans le passé des partis socialistes puis des partis communistes ne doit pas être analysée sur le mode de l'oppression et de la contrainte. Comme la relation clientéliste, ce type de relation fondé sur un échange (pour un observateur extérieur) inégal n'est pas vécue comme tel tant que l'échange est maintenu. » (OFFERLE M., *Les partis politiques*, *op.cit.*, p. 58).

« La division du travail politique dans les organisations partisans, vue de l'extérieur, ressemble à une domination sans partage des dirigeants sur les dirigés. Elle n'est possible que parce que les dominés se satisfont des profits qu'ils tirent de la relation. » (*Ibid.*, p. 74).

## « Cadres » et « politique des cadres » : enjeux de définition

L'ambition de notre étude est donc de tenir à distance les présupposés ou les impensés qui affectent l'histoire de « l'appareil », de les confronter à des sources nouvelles et aux questions que ces dernières permettent de soulever. Pour y parvenir, il convient d'interroger à la fois le dispositif institutionnel et les trajectoires individuelles, conçues comme trajectoires militantes mais aussi sociales et culturelles. Cette perspective de recherche structure ici la réflexion méthodologique, la construction de l'objet d'étude ainsi que l'approche problématique et interprétative. L'explicitation de cette démarche suppose en premier lieu un effort de définition des deux axes auxquels elle s'attache, celui des « cadres » et de la « politique des cadres », selon les termes de la langue communiste. Tous deux sont englobés dans la polysémie du mot « encadrement » qui désigne à la fois la procédure consistant à désigner des responsables ou des dirigeants, le groupe ainsi constitué et enfin son activité auprès des encadrés.

La notion de « cadre », héritée d'un usage militaire puis professionnel, renvoie à l'exercice d'un rôle de direction et donc à l'existence d'une hiérarchie. Elle distingue le militant du simple membre ou de l'adhérent du rang. Dans son acception la plus large, le terme pouvait désigner tous les militants investis de responsabilités dans le Parti communiste, du secrétaire de cellule au secrétaire général, ainsi que, par extension, les communistes occupant des postes dans d'autres organisations ou secteurs d'activité (syndicats, organisations de masse, élus, etc.)<sup>38</sup>. On concevra aisément que cet usage extensif recouvre un très large « continuum de positions militantes<sup>39</sup> » et donc des réalités très variables à l'échelle individuelle ou biographique, tant par le type et le niveau de responsabilités que par la durée, la stabilité, l'intensité et les formes de l'activité militante. Il convient donc d'opérer des distinctions plus fines. Dans le contexte communiste, le terme renvoie traditionnellement aux conceptions léninistes du « parti de cadres », c'est-à-dire d'une « organisation de révolutionnaires professionnels dirigée par des chefs politiques véritables<sup>40</sup> » héritées de *Que faire ?*. Il s'articule plus encore à l'édification de l'État et de l'économie soviétiques qui accorda une importance centrale à l'émergence des

---

<sup>38</sup> Cette définition extensive apparaît par exemple dans le rapport de Marcel Servin au XI<sup>e</sup> congrès du PCF (SERVIN M., « La promotion des cadres » in « Rapports du Comité central pour le XI<sup>e</sup> Congrès national du Parti communiste français », brochure (sd, juin 1947). Voir *infra*, p. 52 et suivantes.

<sup>39</sup> MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, op. cit., p. 21.

<sup>40</sup> LENINE V. I., *Que faire ?* (1902), Paris, Seuil, 1996.

cadres, dans un sens à la fois technique, économique et politique. Cette seconde étape fournit d'ailleurs très directement le socle théorique mobilisé dans la réflexion sur les cadres après 1944, en particulier à travers les textes de Staline réunis dans la brochure *L'homme, le capital le plus précieux*<sup>41</sup>. On doit toutefois envisager le phénomène au-delà de la seule matrice soviétique et dans le temps long du développement d'organisations ouvrières de masse et d'un personnel politique propre, formé de dirigeants permanents, de « propagandistes<sup>42</sup> », de journalistes, etc. Cette ouverture permet en particulier de repérer l'une des problématiques essentielles que nous souhaitons étudier, celle de la professionnalisation, c'est-à-dire de l'autonomisation du métier de la politique<sup>43</sup>. Il ne s'agit pas seulement d'aborder à travers ce terme le « lent ou brusque détachement de la première activité professionnelle<sup>44</sup> ». Le déplacement vers la profession politique repose également sur l'acquisition de compétences, de savoirs et de savoir-faire propres à l'activité politique, et en conséquence, s'accompagne du « développement de pratiques, de croyances, de références et d'intérêts propres à cet entre-soi<sup>45</sup> » des professionnels. La notion de professionnalisation renvoie donc aux mécanismes d'émergence et de constitution des dirigeants du mouvement ouvrier, déjà présents dans des formes d'organisation antérieures, notamment à travers la formation<sup>46</sup> et dans le rapport aux intellectuels ou aux acteurs traditionnels du champ politique<sup>47</sup>.

La notion de « permanent » qui rejoint explicitement la question de la professionnalisation propose une distinction opératoire que nous serons amené à examiner mais elle apparaît ici trop restrictive dans la mesure où elle ne retient que les militants ayant accompli ce processus jusqu'à son terme. À l'inverse, tous les militants appointés par le parti n'étaient pas des cadres politiques. En adoptant un critère fondé sur les

---

<sup>41</sup> STALINE J., *L'homme, le capital le plus précieux*, suivi de *Pour une formation bolchévik*, Paris, Editions sociales (collection « Les éléments du communisme »), 1945. Cette brochure regroupe dans sa première partie les extraits de deux discours de Staline : « Discours prononcé au palais du Kremlin à l'occasion de la promotion des élèves de l'académie de l'armée rouge » (4 mai 1935), « Les métallurgistes chez Staline » (26 décembre 1934). La seconde partie (« Pour une formation bolchévik ») propose de longs extraits du rapport de Staline lors du Comité central du PCUS le 3 mars 1937.

<sup>42</sup> CARREZ M. et BOUCHET T. (dir.), *Le verbe et l'exemple. Colporteurs et propagandistes en Europe, de la Révolution à nos jours*, Cahiers de l'Institut d'Histoire contemporaine, n°5, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2000.

<sup>43</sup> WEBER M., *Le savant et le politique* (1917-1919), Paris, La Découverte, 2003 (traduction et éditions établie par COLLIOT-THELENE C.).

<sup>44</sup> OFFERLE M. « Professions et profession politique », OFFERLE M. (dir.), *La profession politique XIXe-XXe*, Paris, Belin, 1999, p. 15.

<sup>45</sup> *Ibid*, p. 15.

<sup>46</sup> Voir par exemple PASTEUR P., « Vers l'homme nouveau ? Pratiques politiques et culturelles de la social-démocratie autrichienne 1889-1934 », thèse d'histoire contemporaine sous la direction de N. PIETRI, Université de Poitiers, 1994.

<sup>47</sup> OFFERLE M., « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *art. cit.*



responsabilités attribuées dans le parti, nous nous efforcerons justement d'observer les facteurs discriminants à l'œuvre dans cette métamorphose, en incluant les acteurs qui ne l'opèrent que partiellement. Le terme de « cadre » s'attachera ici plus particulièrement aux acteurs qui entrèrent dans ce processus de déplacement vers la profession politique, en l'occurrence les responsables locaux et intermédiaires appartenant aux organismes fédéraux ou départementaux du parti et les élites militantes insérées dans sa direction centrale.

Comme nous l'indiquions plus haut, le Parti communiste se distingue par l'existence d'un dispositif institutionnel de gestion du personnel politique, explicité à travers la notion de « politique des cadres ». L'invention de la politique d'encadrement dans le mouvement communiste d'entre-deux-guerres a été analysée, en particulier dans le cas français, par Claude Pennetier et Bernard Pudal<sup>48</sup>. Elle sera définie ici comme l'ensemble des stratégies et des mécanismes mis en œuvre pour réguler la constitution du personnel politique communiste, en fonction de critères sociaux, politiques mais aussi biographiques et militants soumis à diverses évolutions. Cette définition ne se limite pas au discours partisan fixant les lignes directrices du choix des cadres à l'échelle de l'ensemble du parti. Elle envisage également le dispositif organisationnel et réglementaire ainsi que la pratique gestionnaire mettant en œuvre la sélection. La politique des cadres s'inscrit plus largement dans ce que nous pourrions appeler une « théorie du parti » qui cherche à mettre en cohérence l'être collectif, ses membres et son agencement avec l'ensemble du corpus doctrinal. Cette théorie s'élabore et s'exprime dans tous les textes qui interrogent ou définissent la signification et la nature du regroupement partisan : écrits des dirigeants français ou de dirigeants soviétiques repris en France, articles ou discours sur le parti, son recrutement et son fonctionnement, statuts du PCF, cours de formation militante, etc. Cet ensemble idéologique s'efforce de tisser un réseau de sens qui légitime la structuration et le fonctionnement du parti, et donc l'existence et le contenu des mécanismes de sélection eux-mêmes. À l'intérieur de ce corpus, le discours sur les cadres correspond plus spécifiquement aux textes qui définissaient les caractéristiques des « bons militants » appelés à remplir des fonctions dans l'appareil ou qui décrivaient le rôle des responsables aux cadres. Ce discours transmettait les orientations organisationnelles à un public

---

<sup>48</sup> Voir PENNETIER C. et PUDAL B., « La politique d'encadrement : l'exemple français » in DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B., WOLIKOW S. (dir.), *Le siècle des communismes, op. cit.*, p. 359-368 et PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », PENNETIER C. et PUDAL B., *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste, op. cit.*, p. 119-156.

relativement large, étendu à l'ensemble des cadres et des militants voire aux simples adhérents ou sympathisants. À partir de cette base théorique et politique, la politique des cadres est mise en oeuvre et en pratique à travers un dispositif de gestion qui peut être analysé du point de vue de son fonctionnement (ses outils, ses acteurs et ses responsables, ses relations avec l'ensemble du parti, etc.) mais aussi de ses résultats effectifs.

En distinguant ces diverses dimensions, notre objectif est en quelque sorte de déconstruire une lecture exclusivement intentionnaliste de la politique des cadres qui, comme nous l'évoquions plus haut, conclurait sans doute trop mécaniquement à son efficacité. Il nous apparaît tout d'abord que les discours et les principes affichés doivent être confrontés à une analyse des pratiques, des résultats effectifs, des conséquences ou des effets de la sélection, de ses contraintes et de ses limites, non seulement dans le fonctionnement concret du dispositif mais aussi du point de vue de la trajectoire ou de la perception des cadres. Dans la même perspective, il nous semble nécessaire d'aborder les aspects théoriques ou politiques non comme de purs produits idéologiques mais en nous interrogeant sur les préoccupations et le contexte auxquels ils répondaient dans l'esprit de leurs producteurs au moment de leur élaboration : situation et ligne du parti, renouvellement de son public électoral ou militant, évolutions du personnel dirigeant, concurrences et rapports de forces internes. Ainsi, notre objectif est aussi de lire entre les lignes des déclarations de la direction et d'explicitier les problématiques que tentait de résoudre la gestion des cadres. Ces enjeux sont également susceptibles d'apparaître dans l'agencement et la hiérarchie des services associés à la gestion des cadres, dans le choix de leurs responsables et de leurs membres, dans leur fonctionnement et leurs méthodes de travail.

Dans l'étude de l'ensemble de ce dispositif et de ses logiques, nous accordons une place centrale aux militants eux-mêmes, à la fois en tant qu'acteurs et sujets de l'encadrement. À travers eux, notre objectif est d'explicitier les mécanismes de sélection, d'observer ses effets en termes de carrières mais aussi de relever ses facteurs discriminants, au-delà des critères explicites de promotion et à l'échelle des trajectoires sociales dans leur ensemble. De plus, à travers l'attention portée aux pratiques, cette interrogation veut également envisager la traduction subjective de l'accès aux responsabilités dans le Parti communiste. Comme nous l'indiquions précédemment, la problématique de l'accès au champ politique légitime et à la profession politique d'élites militantes majoritairement issues des classes populaires est ici centrale. Enfin, en retour, l'intérêt porté aux acteurs individuels et collectifs, à leur insertion dans ces processus de légitimation propres au

communisme français nourrit très directement l'interprétation du dispositif lui-même et de ses évolutions.

### **Sources et méthodes d'un retour aux acteurs**

L'opportunité d'étudier l'ensemble de ces aspects a été très largement déterminée par la documentation à notre disposition<sup>49</sup>. Les aspects théoriques et les orientations générales de la politique des cadres étaient déjà accessibles de longue date, grâce aux sources imprimées : articles sur les questions d'organisation et de cadres dans les colonnes de la presse communiste, notamment dans *l'Humanité* ou les *Cahiers du communisme*, rapports sur ces mêmes thèmes lors des congrès ou des Comités centraux, parfois édités en brochures, etc. Ces documents publics comprennent également quelques éléments descriptifs sur la composition du personnel communiste, déjà mis à profit par les études antérieures<sup>50</sup>. Les documents conservés dans les archives russes ne constituent qu'un enjeu mineur de notre étude. Les dossiers de la commission extérieure du PCUS, qui regroupent les archives postérieures à 1945, sont conservés au RGANI où ils restent inaccessibles. Les fonds consultables au RGASPI se concentrent pour l'essentiel sur la période de l'entre-deux-guerres. Outre les dossiers biographiques des militants de cette période et du cas particulier des dossiers constitués en 1950<sup>51</sup>, nous n'avons pu y retrouver que quelques documents portant sur la période 1944-1950<sup>52</sup>. En France, au contraire, l'ouverture des archives du Comité national du PCF à partir de 1993, conclue par leur dépôt aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, a considérablement étendu la documentation disponible sur l'après-guerre. Elle a donné accès à un vaste ensemble d'archives de direction issues de l'activité des congrès, des organismes dirigeants (Comité central, Bureau politique, Secrétariat du PCF) ou des sections du Comité central. Parmi ces dernières, les archives de la « Section de montée des cadres » constituent l'une des bases essentielles de notre recherche dans la mesure où elles comportent une documentation directement issue des mécanismes de production et de régulation du corps militant. Les

---

<sup>49</sup> Nous ne détaillerons pas ici l'intégralité des sources exploitées dans le cadre de nos recherches. Celles-ci sont présentées de manière exhaustive, ainsi que les conditions dans lesquelles nous avons pu y accéder, en annexe du présent volume. Voir volume d'annexe, « Annexes méthodologiques ».

<sup>50</sup> En particulier KRIEGER A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, *op. cit.*

<sup>51</sup> En dehors de quelques autobiographies consultées à Moscou dans le cadre d'une mission de recherche, notre enquête a surtout pu s'appuyer sur les reproductions conservées dans les dossiers de travail du Maitron.

<sup>52</sup> Ces documents portent sur la mise en place du système des écoles centrales du PCF à la Libération et sur diverses questions politiques et organisationnelles dans la période 1947-1950. Voir la liste des sources en annexe.

listes nominatives des organismes fédéraux élargissent la connaissance du personnel politique intermédiaire lui-même, loin des possibilités offertes jusqu'ici par les sources imprimées ou par une documentation parcellaire comme celle issue des archives d'Auguste Lecoœur<sup>53</sup>. Elles étendent cette connaissance dans le temps, grâce à des séries longues, et bien au-delà des principaux dirigeants départementaux (secrétariats et bureaux fédéraux). De plus, elles contiennent de nombreuses informations sur les militants (date de naissance, profession, date d'adhésion, responsabilités, participation aux écoles du parti, statut de permanent) et offrent donc la possibilité de traitements statistiques multiples sur la composition du personnel dirigeant et son évolution. S'ajoutent des sources directement issues du travail d'observation et de sélection des militants qui permettent d'examiner ses outils et ses méthodes : appréciations individuelles motivant les promotions ou les retraits, études statistiques, rapports internes, etc. On peut également inclure ici d'autres fonds touchant à la gestion du corps militant, comme ceux issus de la section d'éducation ou les dossiers de la Commission centrale de contrôle politique portant sur des affaires de portée nationale.

Notre enquête bénéficie également d'une autre source interne directement liée au travail d'encadrement à travers les questionnaires autobiographiques. Les « bios » sont encore aujourd'hui conservées par le PCF qui les range dans la catégorie des documents comportant des informations à caractères personnel ou privé, selon les critères prévus par la loi sur les archives de 1979. Ces documents ne sont donc accessibles que sur dérogation, ce dont nous avons bénéficié dans le cadre des enquêtes du *Maitron*. Celles-ci s'étendent au-delà de l'objet étudié ici, à l'échelle nationale, mais se concentrent essentiellement sur les membres du Comité central, les membres des secrétariats fédéraux et les élus. Ce chantier parallèle mais très largement complémentaire nous a permis de consulter un grand nombre de dossiers dessinant un très vaste panorama du personnel communiste, à partir duquel nous avons pu généraliser notre analyse des mécanismes de production du personnel politique communiste.

Dans le contexte créé par l'ouverture des archives centrales du PCF, l'enquête spécifique sur les fédérations de banlieue a rencontré un accueil favorable au niveau local,

---

<sup>53</sup> Cette documentation, remise à Philippe Robrieux par Auguste Lecoœur est décrite dans ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome IV, *op. cit.*, p. 918. Philippe Buton, dans son étude des secrétariats fédéraux des années 1950 s'appuyait sur un document désigné comme le « relevé du personnel militant de l'ensemble des fédérations » pour l'année 1953. Une copie de ces listes figure dans les dossiers de travail du *Maitron* où nous avons pu le consulter, contrairement aux autres documents décrits par Philippe Robrieux.

auprès des fédérations communistes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne<sup>54</sup>. Malgré une certaine hétérogénéité liée à des politiques de conservations variables, ces fonds inédits se sont révélés d'une grande richesse. Outre les archives de direction de la fédération du Val-de-Marne, désormais versées aux archives départementales, nous avons pu consulter, dans les deux départements, les dossiers biographiques qui, comme au niveau central, sont conservées par les fédérations. En Seine-Saint-Denis comme dans le Val-de-Marne, aucun critère n'est venu limiter la consultation, ce qui a permis d'explorer de larges pans du peuple militant local ainsi que de nombreux dossiers d'affaires ou de conflits qui, par leur nombre ou leur type, vont bien au-delà du matériau disponible sur ces questions au niveau central<sup>55</sup>.

Qu'il s'agisse des questionnaires et des dossiers personnels, des listes nominatives, des divers commentaires individuels sur les militants, des enquêtes ou des dossiers d'affaires, le cœur de la documentation exploitée constitue un matériau double, à la fois biographique et institutionnelle. À ce titre, il offre l'opportunité d'analyser à la fois les trajectoires individuelles et les logiques partidaires, leurs articulations et leurs interactions. Pour cette raison, mais aussi du fait de leur ampleur, nous avons choisi de privilégier ces sources internes. Toutefois, parce que l'information biographique y est prise dans les logiques et les catégories de l'institution et inversement parce que ces logiques se manifestent au travers de cas individuels, il était nécessaire d'aborder ces documents en maintenant un regard critique conscient de cette double détermination.

Afin de contourner cette contrainte et d'en tirer en quelque sorte le meilleur profit, l'exploitation de ces archives a consisté en un effort de systématisation, dans tous les sens du terme. Tout d'abord nous nous sommes efforcé d'accumuler une connaissance systématique, ou la plus systématique possible, sur les acteurs autant que sur les pratiques. Au plan biographique, l'enquête s'est élargie à d'autres sources d'information et a pu bénéficier d'autres recherches et travaux sur les militants communistes, et en premier lieu des enquêtes du *Maitron*. Un tel effort était également nécessaire pour saisir le fonctionnement du service central des cadres qui n'est nullement décrit par les sources imprimées et n'est pas directement explicité par des documents internes. En collectant et confrontant systématiquement les indices concrets contenus dans les sources, nous avons

---

<sup>54</sup> L'accueil fut tout aussi favorable dans la fédération des Hauts-de-Seine, mais celle-ci ne disposait plus d'aucune archive concernant notre période d'étude lorsque nous avons entamé nos recherches.

<sup>55</sup> Les dossiers de la Commission centrale de contrôle politique (CCCP) déposés aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis ne portent que sur des « affaires de portée nationale » (Marty, Tillon, Fiszbin, etc.).

cherché à reconstituer ce fonctionnement, ses domaines d'application, ses outils, ses acteurs politiques ou techniques, son articulation avec les autres services de l'administration du PCF. Cet effort de systématisation envisage également les trajectoires, les pratiques et les cas individuels en tant qu'ils s'insèrent dans des ensembles plus vastes, dans un système de relations au « Parti » en tant qu'institution, au(x) groupe(s) d'appartenance et d'origine, au(x) champ(s) d'investissement militant, etc.

Dans cette logique de systématisation, notre étude s'appuie sur la méthode prosopographique pour caractériser le personnel politique communiste, sa composition et ses évolutions, mais surtout pour confronter et analyser les parcours individuels, en dégager les étapes et les facteurs discriminants. Ce travail repose en premier lieu sur l'exploitation d'une base de données prosopographique portant sur les 659 membres des comités fédéraux de banlieue parisienne, entre 1953 et 1974. L'étude de cette population de cadres applique une coupe longitudinale<sup>56</sup> qui reconstitue intégralement les principales caractéristiques démographiques, sociales et politiques des militants au cours de leur carrière fédérale, y compris à travers les évaluations et appréciations individuelles qui jalonnent leur parcours. En fonction des informations disponibles, un échantillon de 197 militants est également analysé plus spécifiquement du point de vue des origines familiales, de la scolarité, de la vie professionnelle et de l'ensemble du parcours militant depuis l'adhésion. Cette coupe longitudinale est également une coupe transversale<sup>57</sup>, dans la mesure où elle englobe une certaine variété de responsables, notamment des élus (maires, parlementaires, conseillers généraux) ou des dirigeants nationaux. Cependant, du fait d'un critère centré sur les responsabilités dans le parti, l'essentiel de l'étude portera sur les cadres de l'appareil. Au-delà de cette seule population fédérale, l'analyse prosopographique s'appuie également sur la reconstitution de la composition et des caractéristiques d'autres secteurs du parti, au niveau central et local.

Ce traitement prosopographique n'est pas exclusif d'une démarche plus qualitative, socio-biographique qui s'autorise certains jeux d'échelle, par l'étude de groupes plus réduits, de catégories spécifiques ou de cas individuels, en se concentrant toujours sur l'insertion dans les logiques collectives et qui surtout s'efforce d'être au plus près des pratiques et de leur construction sociale. Il s'agit en particulier de mettre à profit les résultats de l'étude prosopographique pour observer, à l'échelle individuelle, l'acquisition et l'exercice du statut de cadre telle qu'elle se manifeste dans les documents produits par

---

<sup>56</sup> CHARLE C., *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987.

<sup>57</sup> *Ibid.*

les militants eux-mêmes au gré de leur activité (courriers, rapports, etc.). Même sans bénéficier de sources intimes ou véritablement personnelles, l'objectif est ici de « comprendre la manière dont les individus « lisent » leur monde » en fonction de la « photographie précise des composantes de leur vie.<sup>58</sup> »

### ***Espace et temps d'une gestion « ordinaire » du parti***

Les comités fédéraux offrent un objet propice à une étude de l'articulation entre militants et institution. Situés à l'échelon intermédiaire de l'appareil, entre la base locale (cellules et sections) et la direction centrale, ils constituaient l'un des espaces privilégiés du basculement vers la profession de cadre, à travers le niveau de responsabilités, l'ampleur de l'activité et des tâches militantes, l'accès à la formation et au statut de permanent. Au sein de ces espaces, et parmi la population relativement importante et diverse qu'ils regroupaient, s'opéraient divers processus de différenciation, non seulement du statut de militant vers celui de cadre, mais aussi entre des types de rôles ou de carrières (dirigeants nationaux, syndicalistes, élus, etc.). De plus, la gestion de ces organismes, l'analyse de leur composition, l'examen de leurs membres, figuraient parmi les principales tâches du service central des cadres du PCF.

Notre objet d'étude s'attache donc moins à un territoire qu'à un espace institutionnel et à sa population militante. En d'autres termes, à la différence d'autres travaux se fixant un cadre territorial à travers l'analyse des fédérations ou l'exploitation de leurs archives<sup>59</sup>, nous ne nous inscrivons pas directement dans la continuité des études monographiques ou localisées du communisme français<sup>60</sup>. Ainsi, nous ne prétendons pas apporter des éléments nouveaux ou décisifs sur les thèmes traditionnellement abordés par de telles études comme l'histoire et la géographie des effectifs ou de l'emprise électorale,

---

<sup>58</sup> TACKETT T., *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires.*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 21.

<sup>59</sup> CHAFFEL A., *Les communistes de la Drôme de la Libération au printemps 1981. De l'euphorie à la désillusion.*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; LAHAXE J.-C., *Les communistes à Marseille à l'apogée de la guerre froide (1949-1954)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006 ; MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF, op. cit.* Cette dernière étude comporte toutefois certaines originalités, par la confrontation de plusieurs territoires et par leur délimitation à travers la notion de « bassin d'emploi » qui valorise la réalité sociale plutôt que les frontières administratives ou partisans.

<sup>60</sup> Outre les exemples indiqués dans la note précédente, on peut citer de nombreuses études s'inscrivant dans un cadre local. Parmi les plus marquantes ou les plus récentes, nous nous contenterons de relever : FOURCAUT A., *Bobigny banlieue rouge*, Paris, Presses de la FNSP, 1986 ; HASTINGS M., *Halluin la rouge 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire, op. cit.* ; STEINER J.-M., « Le Parti communiste français dans la vie stéphanoise sous la IV<sup>e</sup> République (1944-1958) », thèse de doctorat d'histoire, Université de Saint-Etienne, 2005 ; DHAILLE-HERVIEU M.-P., *Communistes au Havre : histoire sociale, culturelle et politique (1930-1983)*, Rouen, Presses Universitaires Rouen-Le Havre, 2010.

la politique municipale, le rôle des communistes dans les événements locaux, la résonance locale d'événements nationaux, etc. Il ne s'agit en aucune façon pour nous de rejeter l'apport fondamental de ce type d'études ou des recherches menées autour de l'implantation du communisme<sup>61</sup>. Nous nous situerons dans une certaine mesure en surplomb de la base et dans une perspective interne, à côté des problématiques de la structuration locale<sup>62</sup> et de l'intervention politique externe (élections, mobilisations, etc.). Sans négliger l'apport d'une étude analyse locale des partis politiques<sup>63</sup>, et en particulier de la ressource des réseaux<sup>64</sup>, il s'agira avant tout d'analyser le rapport au centre et à l'institution.

Il convient cependant d'identifier quelques unes des données essentielles du contexte de la banlieue, dans la mesure où elles participaient de la spécificité des fédérations communistes et déterminèrent leur recrutement et les enjeux de leur activité. Ainsi que l'écrit Jacques Girault « l'essor de la banlieue parisienne résulte de l'industrialisation. Le développement de la banlieue résulte de l'équilibre entre terrains industriels et zones de résidence.<sup>65</sup> » Dans la période qui nous occupe, ces deux axes de développement de la périphérie de la capitale avaient déjà atteint une grande ampleur et connurent même un nouveau dynamisme, dans le contexte de l'effort de reconstruction puis de l'essor économique des années 1950-1960. L'accumulation de différentes phases d'industrialisation depuis le début du siècle et surtout depuis la Première Guerre mondiale, contribuait à la diversité des formes et des secteurs industriels en banlieue. La métallurgie y était toutefois le secteur dominant, à travers de nombreuses grandes entreprises, notamment dans l'automobile ou l'aviation (Renault, Citroën, Chausson, SNECMA, Hispano-Suiza, etc.) mais aussi au travers des usines qui avaient un grand poids à l'échelle locale, dans la vie sociale et économique des communes (la SKF à Ivry, Babcock à La Courneuve, les Compteurs de Montrouge, etc.) et enfin à travers un tissu de petites unités

---

<sup>61</sup> GIRAULT J. (dir.), *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux guerres*, Paris, Editions sociales, 1977.

<sup>62</sup> Nous suivons ici Julian Mischi lorsqu'il distingue la « stratégie d'implantation » des dirigeants et la « structuration locale » de l'organisation, pour contourner la vision exclusivement « descendante » de la notion d'implantation. MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, op. cit., p. 23.

<sup>63</sup> SAWICKI F., « Question de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, n°2, Paris, Armand Colin, 1998, p. 13-28. Pour une application au PCF voir MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, op. cit..

<sup>64</sup> SAWICKI F., *Les réseaux du parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997 ; KERNALLEGENN T., PRIGENT F., RICHARD G., SAINCLIVIER J. (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>65</sup> GIRAULT J., « Industrialisation et ouvriérisation de la banlieue parisienne » in GIRAULT J. (dir.), *Ouvriers en banlieue XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup>*, Paris, Editions de l'Atelier, 1998, p. 95.



ou d'ateliers métallurgiques. Enfin, le poids des « métallo » dans la population ouvrière était d'autant plus marqué que ceux-ci étaient également présents dans d'autres secteurs, comme par exemple dans les ateliers et les dépôts SNCF ou RATP qui essaimaient dans la banlieue. Toutefois, la place écrasante de la métallurgie et des ouvriers métallurgistes ne doit pas faire oublier l'existence de nombreux autres secteurs (industrie mécanique, électroménager, bâtiment, textile, chimie, industrie alimentaire, etc.) et surtout la diversité des catégories ouvrières, voire des catégories de salariés. À cette époque, les différents secteurs d'activité économique, et l'industrie elle-même, se partageaient aussi entre secteur privé et entreprises nationalisées (Renault, SNECMA) ou services publics (SNCF, RATP, EDF), ce qui, du point de vue des salariés, introduisait un large éventail de statuts et de conditions de travail et par conséquent de conditions de l'activité militante. Enfin, la banlieue parisienne, avec son importante concentration d'entreprises, fut particulièrement concernée par les mutations qui affectèrent l'industrie et le monde du travail dans les années 1960 et 1970<sup>66</sup>. Le rôle croissant des ouvriers spécialisés dans des secteurs comme l'automobile, constitue une évolution marquante qui n'était pas sans enjeux du point de vue du recrutement militant. D'un autre côté, l'essor de l'automatisation ou le développement de nouveaux secteurs d'activité, électronique et informatique par exemple, confèrent une importance croissante aux techniciens voire aux cadres et aux ingénieurs. Enfin, à partir de la seconde moitié des années 1960, le tissu industriel de la banlieue fut touché par les premiers effets du déplacement ou de la disparition de certaines activités industrielles.

L'émergence des militants, leur place dans le groupe des cadres communistes et les conditions de leur pratique militante étaient largement tributaires de ce contexte socio-économique. Ceci est déjà vrai pour le groupe central des ouvriers qualifiés. Si l'on compare la situation d'un ajusteur chez Renault à celle d'un second employé chez Citroën, où la répression patronale était particulièrement intense, on voit qu'il existait des disparités importantes dans les possibilités d'intervention militante sur le lieu de travail. Entre un militant de l'une de ces grandes entreprises et un autre, employé dans une petite usine sous-traitante de quelques salariés, il y avait aussi de grandes différences dans les modalités de la « sortie du rang » vers le statut de cadre politique ou syndical. Autour du groupe des ouvriers qualifiés, globalement dominant dans le PCF, se pose également la

---

<sup>66</sup> NOIRIEL G., *Les ouvriers dans la société française XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 210-228.

question de l'intégration des autres salariés de l'industrie, notamment les OS et les techniciens.

La « banlieue rouge » doit beaucoup à la concentration de ces populations ouvrières dans les communes limitrophes de Paris (Ivry, Saint-Denis, etc.) qui accueillirent les premières formes d'habitat collectif, comme les HBM de l'entre-deux-guerres, mais aussi dans des zones d'habitat individuel<sup>67</sup>. Toutefois, l'inscription du communisme français dans l'espace de la banlieue, notamment autour de la gestion des municipalités, reposait plus généralement sur l'investissement de multiples secteurs de la vie locale<sup>68</sup>. De plus, au-delà des seuls « bastions », les fédérations rayonnaient sur des territoires vastes et hétérogènes, tant par les formes d'urbanisation que par la sociologie des populations, plus encore après la création des départements de banlieue parisienne qui étendit leurs frontières vers les couronnes extérieures de l'agglomération parisienne<sup>69</sup>. L'enjeu de l'intervention politique du PCF mais aussi de son recrutement et de la constitution de son personnel militant englobait donc de multiples catégories sociales et professionnelles extérieures au seul monde ouvrier, en fonction de leur importance ou de leur place croissante dans certains quartiers ou dans certaines villes. Se pose donc également la question de leur intégration dans le corps militant et de leur place dans l'appareil, aux côtés du groupe ouvrier dominant.

Au gré de la diversité industrielle, sociale et urbaine de l'espace de la banlieue parisienne, se structuraient différents types de configurations partisans locales. Aux côtés d'un communisme d'usine, dont Renault-Billancourt fournit en quelque sorte l'archétype, on retrouve des configurations reposant sur une structuration à la fois industrielle et résidentielle du parti, comme à Ivry ou Saint-Denis, mais aussi des formes de communisme municipal recentrées sur la concentration résidentielle des classes populaires, comme à Stains, ou encore des situations de communisme minoritaire, tant du point de vue de la population que de la vie politique locale. Nous n'étudierons pas directement le fonctionnement et la structuration de ces diverses configurations, mais nous verrons qu'elles avaient certaines conséquences sur l'insertion des cadres dans le tissu militant et sur leur émergence vers les responsabilités politiques.

---

<sup>67</sup> FOURCAUT A., *Bobigny banlieue rouge*, op. cit.

<sup>68</sup> *Ibid.* Voir également, FOURCAUT A. (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Paris, Autrement, 1992.

<sup>69</sup> Pour le cas de la création de la Seine-Saint-Denis, voir par exemple GIRAULT J., « De la banlieue nord-est à la Seine-Saint-Denis », *art. cit.*, p.14.

Le nombre des municipalités communistes et plus généralement l'important contingent d'élus (députés, sénateurs, conseillers généraux) concrétisaient la forte densité électorale et militante du PCF en banlieue parisienne. Comme nous l'avons indiqué, notre objectif n'est pas d'étudier directement le rapport du parti à cette base adhérente ou électorale, ni la gestion municipale des villes communistes. Cependant, du point de vue organisationnel, cette situation spécifique de la banlieue rouge conférait à la gestion du parti une importance politique et symbolique fondamentale. La préservation de cet acquis, en termes de positions institutionnelles (municipalités, sièges parlementaires, plus tard conseils généraux de banlieue), et donc d'enjeux électoraux et d'organisation (effectifs, implantation, capacité d'intervention), était une préoccupation constante qui justifiait également la conquête de multiples couches de la population locale. L'importance symbolique de la banlieue, redoublée par la proximité avec Paris plaçait logiquement les trois fédérations et leurs membres dans une grande proximité avec la direction centrale. Un simple survol de la composition de ces organismes le confirme en relevant la présence de nombreux dirigeants nationaux de premier plan. Ceci nous conduit à envisager les organismes de banlieue comme vivier privilégié de recrutement des cadres nationaux, ou, à l'inverse, une concentration des ressources militantes dans ces fédérations de banlieue.

Le choix des fédérations de banlieue parisienne est donc celui d'un espace proche du centre, dans lequel les logiques de constitution du personnel politique pouvaient jouer et jouaient pleinement, du fait de l'ampleur du vivier militant, et en particulier de sa composante ouvrière, du fait des multiples positions conquises par le Parti communiste et enfin par l'importance symbolique de ce territoire. Il n'est nullement question d'omettre l'histoire locale, le poids de ses spécificités ou plus généralement des caractéristiques qui singularisent la banlieue parisienne dans l'histoire et l'espace français. Cependant, nous pensons qu'à travers ces caractéristiques et du fait de leur centralité dans les représentations du communisme français et de ses dirigeants, les fédérations de banlieue constituent un point d'appui essentiel pour une analyse tournée vers les mécanismes généraux de l'encadrement.

L'ensemble de notre étude se fixe pour cadre chronologique la période 1944-1974. Comme nous l'avons déjà indiqué, les problématiques de l'encadrement ont déjà été largement explorées pour l'entre-deux-guerres, notamment par les recherches menées par Claude Pénnetier et Bernard Pudal. Eux-mêmes n'ont que brièvement abordé les

évolutions et les développements du système dans les périodes ultérieures<sup>70</sup>. Ces questions sont également examinées dans les travaux de Julian Mischi, sous l'angle de l'interaction entre logiques d'homogénéisation et sociabilités militantes dans des territoires divers<sup>71</sup>. L'histoire générale de la politique des cadres, des évolutions et des développements de son dispositif, de son articulation aux enjeux de l'évolution du Parti communiste français et du groupe dirigeant conserve cependant des angles morts, notamment en ce qui concerne le fonctionnement central du service des cadres. De plus, pour l'après-guerre, ces différents travaux étudient le dispositif d'encadrement mais sans procéder à l'analyse systématique de ses effets sur les trajectoires ou sur l'ensemble d'une population militante.

Le retour du PCF à la légalité, à partir de l'été 1944, constitue un point de basculement évident qui touche directement à la gestion du corps militant, du fait de l'afflux d'effectifs nouveaux ainsi que de la nécessité de reconvertir les pratiques militantes clandestines pour investir les nouvelles positions acquises par le parti. C'est dans ce contexte et à partir de l'héritage des périodes antérieures et de la guerre que se constitua la matrice de la politique d'encadrement pour les décennies suivantes. Notre étude s'achève avec le XXI<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste, tenu à Vitry-sur-Seine en décembre 1974, qui correspond à l'établissement du dernier modèle de questionnaire biographique employé par le Parti communiste français, le « Résumé d'activité militante ». Nous privilégions ici l'histoire organisationnelle, à côté d'une chronologie politique traditionnelle s'attachant plus volontiers à la signature du Programme commun, en 1972, ou à sa rupture, en 1977. Entre 1944 et 1974, la politique d'encadrement connut de multiples évolutions ou aménagements, y compris en réponse à des situations de crise. Cependant, dans cette période, les efforts pour l'actualiser restèrent pris dans les apparences du consensus. Au contraire, la rupture de 1977 et plus encore la « crise matricielle<sup>72</sup> » de la fédération de Paris<sup>73</sup>, en 1979, transformèrent en conflits ouverts des tensions se cristallisant tout particulièrement autour de la configuration partisane. Cette

---

<sup>70</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*

<sup>71</sup> MISCHI J., « Le contrôle biographique à l'échelon fédéral. Le Bourbonnais (1944-1962) », PENNETIER C. et PUDAL B. (dir.), *Autobiographies, autocritiques et aveux dans le monde communiste*, *op. cit.*, p. 157-188. Cette analyse est reprise et développée dans MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, *op. cit.*, chapitre 5, « Sélection et promotion des cadres locaux », p. 185-215.

<sup>72</sup> LECLERCQ C., « Histoire d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du PCF », Thèse de Science politique, IEP de Paris, 2008, p. 195.

<sup>73</sup> Sur la crise de la fédération de Paris, on pourra se reporter à BRUN A., *Rupture et reconversion des dirigeants de la fédération de Paris du PCF des années 1970-1980*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1999 et PUDAL B., *Prendre Parti*, *op. cit.*, p. 301-309. Voir également les notices biographiques que nous avons consacrées à Henri Fiszbin et Jean Gajer dans le *DBMOMS (t.5)*.

« crise<sup>74</sup> » trouve ses origines dans la période que nous étudierons mais nous avons choisi de rester en amont de son éclatement au grand jour qui ouvre sur une période plus vaste, jusqu'aux années 1990 voire au-delà.

Cette chronologie nous encourageait déjà à tenir à l'écart de notre étude la fédération de Paris, marquée par des événements spécifiques (première élection du maire de Paris en 1975, crise de 1979 et son développement jusqu'en 1981). Plus généralement, la fédération de Paris pouvait opposer un miroir déformant aux processus observés en banlieue, notamment à travers la place des intellectuels dont l'insertion et la gestion dans le parti avaient leurs modalités propres ou parallèles, notamment par l'intermédiaire d'une section spécifique. De ce point de vue, nous avons préféré nous intéresser à la gestion « ordinaire » des cadres dans un contexte dominé par la centralité des catégories urbaines mais surtout populaires et ouvrières<sup>75</sup>. De plus, nous souhaitons éviter le risque d'enfermer notre étude dans une comparaison et, très vraisemblablement, dans une dichotomie systématiques entre Paris et banlieue.

Un dernier enjeu, à la fois chronologique et spatial, est lié à l'histoire de l'organisation communiste en région parisienne. De la Libération à 1947, celle-ci était structurée en quatre fédérations partageant alors le département de la Seine : Paris Ville, Seine-Nord, Seine-Sud, Seine-Ouest. Cette répartition reprenait des découpages déjà en vigueur avant-guerre. De 1947 à 1953, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons<sup>76</sup>, l'ensemble fut regroupé en une fédération unique de la Seine, à nouveau décentralisée à la fin de l'année 1953. Nous avons espéré que les archives de la fédération de Paris pourraient nous fournir les fonds de la fédération de la Seine, notamment pour la séquence 1946-1953. L'impossibilité d'accéder à ces archives a définitivement entériné l'exclusion de Paris en dehors de notre étude. Elle s'ajoute à certaines lacunes des documents d'organisation pour la période 1944 et 1953, sous l'effet combiné de la saisie de nombreuses archives, en 1952, lors des perquisitions menées au moment du « complot des pigeons », et de l'exclusion, en 1954, du secrétaire à l'organisation, Auguste Lecoer, qui

---

<sup>74</sup> La notion même de crise mérite d'être mise en question, comme le soulignent à divers titres Julian Mischi (voir MISCHI J., « Faire la socio-histoire d'une institution « en crise ». Enjeux et techniques d'une socio-génèse du déclin du PCF », BUTON F. et MARIOT N. (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, 2009.) ou Bernard Pudal (PUDAL B., « La beauté de la mort communiste », *art. cit.*).

<sup>75</sup> Ce point nous distingue en particulier des travaux de Julian Mischi qui embrassent une plus grande variété de contextes, y compris de contextes ruraux, afin justement de décentrer le regard des logiques « nationales » ou centrales. Les deux approches nous apparaissent complémentaires et il n'est pas question de surestimer ici la valeur exemplaire de la région parisienne.

<sup>76</sup> Voir *infra*, chapitre 1, p. 65.

conserva divers documents<sup>77</sup>. Ces lacunes ne grèvent pas l'étude du fonctionnement de la politique des cadres entre 1944 et 1953, documenté par d'autres sources en provenance des archives centrales et fédérales, notamment les dossiers biographiques, ou par les fonds des dirigeants. Cependant, seules les sources imprimées permettent de reconstituer la composition des organismes fédéraux dans cette même période, avec une qualité d'information limitée. Notre analyse des organismes fédéraux de banlieue parisienne débute donc avec leur reconstitution, en décembre 1953. Jusqu'en 1966, les trois fédérations de Seine-banlieue (Seine-Nord-Est, Seine-Ouest, Seine-Sud) suivaient le découpage des circonscriptions électorales mais leur territoire ne correspondait à aucune entité administrative. La loi créant les départements de banlieue, votée en 1965, imposa une redéfinition et une extension des frontières fédérales. Cette évolution, avec les transferts de militants mais aussi d'archives qui en découlèrent, nous imposait d'envisager l'ensemble des trois fédérations de banlieue, en dépit des disparités documentaires, et en particulier malgré l'absence d'archives de la fédération des Hauts-de-Seine.

La période ainsi définie à partir de notre objet renvoie de fait au contexte historique des « Trentes glorieuses », depuis la reconstruction de la France jusqu'aux premiers effets de la crise économique et sociale du milieu des années 1970. Ainsi, l'un des enjeux de l'étude du communisme dans cette séquence chronologique est aussi d'envisager comment ce contexte de transformations de la société française a pu influencer sur l'histoire et l'évolution du Parti communiste français. Outre les évolutions du contexte politique de cette période (guerres coloniales, gaullisme, reconfigurations de la gauche), on peut entrevoir d'emblée un certain nombre d'enjeux directement liés aux problématiques de l'entreprise politique communiste en banlieue parisienne : évolution des groupes professionnels et des configurations industrielles qui font notamment entrevoir l'émergence d'une « nouvelle classe ouvrière », essor du système scolaire et universitaire, transformations urbaines, etc. Notre travail, centré sur l'appareil et son fonctionnement interne, ne peut envisager que la manière dont ces mutations se réfractèrent plus ou moins directement dans le Parti communiste. Toutefois, il s'efforcera de les prendre en compte pour apprécier des évolutions du corps partisan et de sa gestion.

Au sein d'une étude d'ensemble portant sur l'encadrement communiste dans la période 1944-1974, nous proposerons donc l'analyse prosopographique et socio-biographique spécifique d'une population militante définie par son appartenance aux

---

<sup>77</sup> Voir *supra*, p. 14.

organismes fédéraux de banlieue, entre décembre 1953 et la fin de l'année 1974. Dans les faits, ces deux échelles chronologiques se recouvrent très largement puisque la génération venue au PCF entre la Libération et le début des années 1950 constituera le cœur du corpus. La période 1944-1974 permet en quelque sorte d'étudier les parcours de cette génération, depuis l'adhésion jusqu'aux sommets de l'appareil. Ce phénomène s'incarne dans le cas de Georges Marchais dont il sera longuement question dans les pages suivantes : jeune ouvrier métallurgiste entré au PCF sans expérience résistante à la fin des années 1940, en provenance de la CGT, il fut promu dans l'appareil syndical puis dans le parti jusqu'au secrétariat général, formellement comme adjoint en 1970 et officiellement en 1972. Toutefois, loin d'être un destin singulier, cette trajectoire est justement prise dans les logiques de l'histoire des élites militantes communistes et doit être comprise comme telle. La description et l'analyse des parcours individuels nous conduiront plus largement à envisager les parcours en amont de la séquence étudiée, depuis les années 1920-1930, et en aval, parfois jusqu'à nos jours. Cette périodisation étendue inclut tout particulièrement la Seconde Guerre mondiale et l'enjeu de la Résistance qui seront largement évoqués pour leur impact sur les trajectoires individuelles et leurs multiples échos ultérieurs.

### ***Outils pour une histoire sociale des élites militantes communistes***

Comme nous l'indiquions précédemment, notre travail s'appuie sur l'historiographie du communisme mais aussi, dans une logique interdisciplinaire, sur l'apport de l'ensemble des sciences sociales. Notre cadre interprétatif recourt ainsi à divers concepts ou modèles théoriques empruntés à la sociologie, à la science politique voire à la philosophie, mais selon un usage historien, guidé par l'objectif de mettre en cohérence ou en perspective les constats empiriques.

La première référence sur laquelle nous nous appuyons est celle des travaux de Michel Foucault sur le pouvoir, ses formes et ses techniques. Les concepts et les modèles foucauldien ont été particulièrement mobilisés pour analyser la société et le pouvoir en URSS et dans les milieux kominterniens<sup>78</sup> ou dans les démocraties populaires<sup>79</sup>. Par leurs formes et leur extension à des champs de plus en plus vastes de la vie sociale ou de

---

<sup>78</sup> STUDER B. et UNFRIED B. (dir.), *Parler de soi sous Staline. La constitution identitaire dans le communisme des années trente*, Editions de la MSH, Paris, 2002, voir notamment l'introduction de Brigitte Studer et les articles de Urs Marti et Berthold Unfried ; STUDER B., HAUMANN H. (dir.), *Sujets staliniens. L'individu et le système en Union Soviétique et dans le Comintern, 1929-1953*, Zurich, Chronos, 2006.

<sup>79</sup> KOTT S., *Le communisme au quotidien. Les entreprises d'Etat dans la société est-allemande*, Paris, Belin, 2001.

l'identité des individus, les techniques élaborées par le pouvoir stalinien constituent une « économie de la discipline<sup>80</sup> » caractéristique d'un pouvoir pastoral<sup>81</sup>. À travers cette notion, il est question d'envisager « une forme de pouvoir qui ne se soucie pas seulement de l'ensemble de la communauté mais de chaque individu particulier, pendant toute sa vie » et « implique une connaissance de la conscience et une aptitude à la diriger<sup>82</sup> ». Michel Foucault lui-même considérait la société soviétique bien pauvre en innovations dans ce domaine, indiquant que l'URSS n'avait fait qu'importer « des techniques de gestion et de pouvoir mises au point dans l'Europe capitaliste du XIXe siècle<sup>83</sup>. » Comme le signale cette remarque, le concept de pouvoir pastoral permet de restituer le phénomène communiste dans une réflexion globale sur les formes du pouvoir social et politique qui ne se réduit pas à une lecture téléologique qui voit en lui l'expression et l'effet direct du projet politique communiste. Ainsi, l'exportation de la politique d'encadrement, de l'URSS vers les partis communistes, n'apparaît pas comme la simple greffe d'un projet idéologique mais comme un transfert de technologies sociales et politiques. Le cheminement du terme de « cadre » illustre d'ailleurs ce transfert en provenance d'autres univers producteurs de hiérarchies et de technologie de pouvoir (l'armée, l'entreprise) en même temps qu'une vocation technico-scientifique, à travers l'usage soviétique qui renvoie lui-même à la définition du marxisme comme science.

Défini comme une relation et non comme une propriété, le pouvoir ne s'impose pas simplement aux sujets. Au contraire, « il prend appui sur eux, tout comme eux-mêmes, dans leur lutte contre lui, prennent appui à leur tour sur les prises qu'il exerce sur eux.<sup>84</sup> » Le fonctionnement « idéal » des dispositifs de pouvoir doit donc être confronté à leur mise en œuvre concrète, en face d'acteurs non dépourvus de ressources ou d'espaces d'autonomie. Dans cette optique, l'idée d'un transfert des technologies de pouvoir ne postule pas leur reproduction pure et simple mais envisage au contraire des usages variables et évolutifs, en fonction des contextes historiques et sociaux.

Sans qu'il n'existe de dialogue entre l'œuvre de Foucault et les travaux d'Erving Goffman, ces derniers offrent de notre point de vue l'exemple d'une étude empirique des systèmes disciplinaires permettant d'embrasser les deux pôles de la relation de pouvoir.

---

<sup>80</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p.254

<sup>81</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Les mauvais sujets du stalinisme » in STUDER B. et UNFRIED B., op. cit.

<sup>82</sup> FOUCAULT M. « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits (tome III)*, Paris, Gallimard, 1994, p. 229.

<sup>83</sup> FOUCAULT M., « Crimes et châtements en URSS et ailleurs... », *Dits et écrits, (tome III)*, op. cit., p. 65.

<sup>84</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, op. cit., p. 75.



Dans son ouvrage *Asiles*<sup>85</sup>, le sociologue développe, à partir du cas des institutions psychiatriques, le modèle des « institutions totales » (*total institution*<sup>86</sup>) et des outils conceptuels qui s'attachent à leur fonctionnement intime, aux aménagements du pouvoir disciplinaire et au développement concret des rapports individuels et institutionnels. La notion d'institution totale caractérise « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées<sup>87</sup>. »

Erving Goffman lui-même proposait d'étendre cette définition et ses analyses à diverses structures sociales. Sur les conseils de Pierre Bourdieu, Jeanine Verdès-Leroux fut la première à appliquer et à adapter ce modèle au PCF, dans son étude des intellectuels communistes<sup>88</sup>. La première caractéristique des institutions totales est celle de la réclusion, de la coupure avec le monde. Les militants communistes n'étaient pas enfermés derrière des murs et continuaient au contraire de mener une vie insérée dans la société qui les entourait. Il serait même contradictoire qu'une organisation qui fixe à tous ses membres l'objectif de propager des idées politiques établisse matériellement une telle réclusion. Pour autant, on peut considérer que les partis communistes encouragent une rupture symbolique entre le « nous » partisan et le « eux » de la société bourgeoise, par l'adoption des modes de vie ou de pensée des « vrais communistes » et par le repli dans l'entre-soi communiste<sup>89</sup>. Cette rupture est matérialisée par de nombreuses injonctions ou pratiques<sup>90</sup> comme la remise de la carte du parti qui remplissait la fonction des « cérémonies d'admission » décrites par Goffman<sup>91</sup>. Le caractère symbolique de cette claustration et le consentement de ses membres, par opposition aux méthodes coercitives de la plupart des établissements évoqués dans l'ouvrage *Asiles*, expliquent le recours à l'expression

---

<sup>85</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, Paris, Editions de Minuit, 1968.

<sup>86</sup> L'édition française d'*Asiles* établie par Liliane Lainé propose de traduire l'expression américaine par « institution totalitaire », en se référant au sens premier du terme totalitaire (« qui englobe ou prétend englober la totalité des éléments d'un ensemble donné »). La traductrice distingue clairement cet usage originel de son application moderne dans l'analyse historique et politique. (GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 41, NDT). Pour éviter cette confusion, nous reprendrons pour notre part les usages ultérieurs qui retiennent la formule d'institution totale.

<sup>87</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>88</sup> VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Editions de Minuit/Fayard., 1983, p. 109-156.

<sup>89</sup> Voir *infra*, chapitre 4, « Nos relations proviennent de notre vie dans le Parti... », p. 188-191.

<sup>90</sup> VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, *op. cit.*, p.114-116.

<sup>91</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 59-64.

« d'institution totale ouverte » pour caractériser les partis communistes<sup>92</sup>. Nous nous inscrivons dans la logique de ce raisonnement et adopterons la même terminologie. Le caractère ouvert de l'institution impose d'envisager l'insertion de celle-ci, et de ses membres, dans la société globale. De plus, à travers cette caractéristique, on doit aussi observer que le parti était perpétuellement menacé de se vider de ses membres et donc de disparaître. La gestion du corps militant, le fonctionnement du parti et, par certains aspects, sa ligne politique, étaient donc aussi déterminés par des stratégies visant à garantir la pérennité du parti et de son insertion dans la société.

La seconde caractéristique fondamentale des institutions totales réside dans le règlement qu'elles imposent à la vie de leurs membres. On comprendra aisément que cet objectif est réalisé par la discipline du parti. À travers cette forme de règlement, le parti établit la discipline comme technologie permettant d'accéder au statut de « vrai communiste », de même que le règlement d'une institution hospitalière entend contribuer à la guérison des patients. Selon Foucault, le propre des systèmes de pouvoir disciplinaire est de mettre les acteurs en situation d'évaluation<sup>93</sup>. Les institutions totales appliquent ce principe de l'examen en plaçant sous le microscope l'ensemble des comportements des acteurs. Dans les institutions psychiatriques décrites par Goffman, un acte ne reste jamais anodin, il est toujours envisagé et recensé par les encadrants comme un symptôme des pathologies du patient. Ce phénomène peut caractériser la manière dont le comportement et la vie des militants communistes étaient mis sous le regard institutionnel par le dispositif de la biographie<sup>94</sup> ou de l'autocritique<sup>95</sup>, par les mécanismes d'évaluation et de sélection, et sous le regard collectif des dirigeants ou des camarades<sup>96</sup>. Comme nous aurons l'occasion de le voir, tous les comportements, jusqu'aux plus intimes, étaient susceptibles d'être passés au crible de « l'attitude d'un vrai communiste » et interprétés comme déviants au regard de la norme institutionnelle<sup>97</sup>.

Dans les institutions totales, le règlement strict et précis de la vie des individus trouve sa légitimité dans un certain nombre de principes qui varient selon le rôle attribué à l'établissement. Pour le cas du Parti communiste, ce principe est celui de la conduite d'une

---

<sup>92</sup> Voir VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti*, op. cit., p. 109-156 et Voir C. PENNETIER et PUDAL B., « Du parti bolchevik au parti stalinien », art. cit. p. 338.

<sup>93</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, op. cit., p. 217-225.

<sup>94</sup> Voir *infra*, notamment chapitre 1, « La biographie, instrument renouvelé du contrôle », p.-63.

<sup>95</sup> Goffman lui-même voyait d'ailleurs dans l'autocritique pratiquée dans le monde communiste une des formes les plus extrêmes de « violation du moi intime », au cours de laquelle l'individu devait révéler à un public inconnu des faits et des sentiments personnels. GOFFMAN E., *Asiles*, op. cit., p. 67.

<sup>96</sup> Voir *infra*, notamment chapitre 4, 178-250

<sup>97</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, op. cit., p. 87.

action collective efficace et organisée. Selon la classification de Goffman, le PCF s'apparente donc à la famille des « institutions qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée<sup>98</sup> ». La discipline du parti était ainsi présentée comme la réponse nécessaire à l'accomplissement des tâches politiques de l'organisation. La justification théorique du lien entre objectifs politiques et formes d'organisation débouchait dans les statuts du Parti communiste, sur la notion de « discipline librement consentie ». À travers elle s'opérait une forme de « rationalisation de la servitude<sup>99</sup> » ou plus exactement de l'autorité, qui en réduisait le « coût politique<sup>100</sup> » et lui conférait sa légitimité.

Si sur les points évoqués ci-dessus, notre usage de la notion d'institution totale recoupe largement celui que proposait Jeannine Verdès-Leroux il s'en éloigne sur plusieurs questions importantes. En premier lieu, les objets analysés par Erving Goffman s'organisent selon une frontière clairement tracée et imperméable entre personnel encadrant et sujets encadrés<sup>101</sup>. Jeannine Verdès-Leroux caractérisa de la même manière les rapports hiérarchiques dans le Parti communiste. Selon nous, cette transposition néglige en pratique la structuration du corps militant et la dynamique des parcours individuels. Du fait de l'imbrication des organismes dirigeants et des responsabilités, les cadres intermédiaires occupaient à la fois des positions d'encadrants et d'encadrés<sup>102</sup> et, au fil de leur cursus, ils étaient amenés à franchir les différents niveaux hiérarchiques de l'institution.

Un autre écueil apparaît dans la manière dont Jeannine Verdès-Leroux applique au cas particulier des intellectuels communistes les outils que propose Erving Goffman pour décrire le point de vue des acteurs et leur rapport à l'institution. Dans *Asiles*, le sociologue envisage des stratégies et des attitudes qui ne se limitent pas à la métamorphose en « membre 'normal', 'programmé' ou incorporé<sup>103</sup> » (« l'adaptation primaire ») mais qui incluent également des formes de mise à distance ou de détournement des prescriptions institutionnelles, des manières « d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relative à

---

<sup>98</sup> *Ibid*, p. 46-47. Dans la typologie établie par Goffman, cette famille d'institutions contraste avec les autres catégories, toutes centrées sur la prise en charge de la réclusion ou du retrait hors du monde en fonction de motifs ou de préoccupations variées.

<sup>99</sup> *Ibid*, p. 89.

<sup>100</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir, op. cit.*, p.254.

<sup>101</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.*, p. 49.

<sup>102</sup> Ainsi, un secrétaire de section se trouvait en position dirigeante auprès des autres militants locaux, mais restait sous l'autorité hiérarchique des responsables fédéraux.

<sup>103</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.*, p. 245.

ce qu'il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être.<sup>104</sup> » (« les adaptations secondaires »). Les notions d'adaptations primaire et secondaire permettent d'appréhender la façon dont les acteurs sont traversés par la discipline en même temps qu'ils prennent appui sur elle. Toutefois, Jeanine Verdès-Leroux envisage avant tout les adaptations secondaires à travers la « déviance autorisée<sup>105</sup> » ou la « contrebande », sur le mode de la distance idéologique ou politique. L'objet étudié et la distinction qu'elle opère entre « intellectuels autonomes » et « intellectuels-de-parti<sup>106</sup> » n'y sont sans doute pas étrangers. Comme le signale Frédérique Matonti, on retrouve ici l'effet d'une manière de traiter les intellectuels communistes sur le mode de l'indignation morale face à « l'aveuglement » d'une catégorie d'acteurs que les représentations traditionnelles valorisent au contraire par leur indépendance<sup>107</sup>. Il nous paraît plus conforme aux propositions de Goffman d'observer, à travers l'adaptation, le rapport du militant au « rôle et au personnage que l'institution lui attribue tout naturellement<sup>108</sup> ». Dans la perspective d'une étude des modalités et des effets du déplacement vers la profession de cadre communiste, ce « rôle » met en jeu bien plus que l'idéologie ou la ligne. Il touche à l'identité sociale (rapport au travail et au métier, aux groupes d'origines, etc.), au rapport à la formation et à la culture (rapport à l'écriture, à la lecture, à un certain type de travail intellectuel, etc.) mais aussi à l'organisation concrète du quotidien (situation familiale, disponibilité matérielle et temporelle, etc.). Il s'agira donc pour nous d'interroger les réussites, les échecs ou les refus d'acquiescer ce statut, les diverses manières de l'endosser, de s'y maintenir ou de s'en écarter, en fonction des origines socio-culturelles, des positions occupées et des expériences accumulées dans et hors de l'institution.

Contre une hypothèse uniquement centrée sur la capacité d'homogénéisation de l'institution, nous voulons donc envisager les effets de la diversité du corps militant non seulement du point de vue social (origines familiales, origines socio-professionnelles, générations, genre, etc.) mais aussi à l'intérieur de l'espace communiste lui-même. Les militants se répartissaient en effet en de multiples secteurs ou formes d'activités, au contact d'espaces sociaux et politiques variables. Ce phénomène apparaît tout particulièrement dans le cas des comités fédéraux qui regroupaient des militants occupant diverses

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 245.

<sup>105</sup> VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti*, *op. cit.*, p. 145-146.

<sup>106</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>107</sup> MATONTI F., *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance en politique. La Nouvelle Critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>108</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 245.

fonctions, dans l'appareil lui-même (dirigeants locaux, fédéraux ou nationaux) mais aussi dans d'autres secteurs (syndicalisme, organisations de masse, municipalités et plus généralement fonctions électives, presse, etc.). Pour saisir la diversité des rôles et des pratiques, des trajectoires et des profils militants, il nous apparaît nécessaire d'envisager l'espace du communisme français en tant que « champ » au sens de la sociologie de Pierre Bourdieu<sup>109</sup>. Dans cette perspective, le « champ communiste » réunit autour d'une même activité – l'action et le militantisme politiques – des acteurs et des groupes qui se répartissent selon des positions et une hiérarchie de positions qui mettent en jeu leur capital social, culturel, politique et militant<sup>110</sup> comme autant de ressources constitutives d'un « capital spécifique<sup>111</sup> » dont la distribution correspond à un mode de fonctionnement propre au PCF. L'intérêt de cette définition est de rompre avec la tentation de réifier ou d'essentialiser l'institution à travers ses hiérarchies formelles, ses règles, ses procédures disciplinaires ou ses mécanismes de sélection. Au contraire, elle permet d'envisager comment ces différents éléments naissent dans le champ lui-même. Pour le sociologue « la structure du champ est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte ou, si l'on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures<sup>112</sup>. » Dans cet horizon d'analyse, la politique d'encadrement, voire plus généralement le fonctionnement du parti, apparaissent comme les instruments qui garantissent et mettent en œuvre – qui instituent – un monopole sur la distribution des positions et du capital spécifique<sup>113</sup>. Le contenu et l'usage de ces outils – de ces « technologies de pouvoir » dans un vocabulaire foucauldien – et avec eux l'exercice de ce monopole font cependant l'objet de concurrences et de luttes symboliques, au sein des cercles dirigeants et plus généralement de l'ensemble du champ et du corps partisan, et reflètent l'équilibre de ces luttes.

L'ensemble de l'appareil théorique et interprétatif que nous mobilisons nous démarque nettement de certains paradigmes, tels que la notion de « contre-société » développée par Annie Kriegel ou le concept de « parti totalitaire » proposé dans son

---

<sup>109</sup> Nous nous appuyons plus particulièrement ici sur BOURDIEU P., *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action.*, Paris, Seuil, 1994, et sur BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1989.

<sup>110</sup> Nous reprenons ici la distinction entre capital politique et capital militant proposée par Frédérique Matonti et Franck Poupeau pour renvoyer à travers le second, « aux apprentissages conférés par le militantisme, aux compétences importées de l'extérieur, ainsi qu'à celles qui sont 'appries sur le tas' ». Voir MATONTI F. et POUPEAU F., « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, décembre 2004, Paris, Seuil. On pourra plus généralement se reporter à l'ensemble de ce numéro ainsi qu'au n° 158 (juin 2005) également consacré à cette question.

<sup>111</sup> BOURDIEU P., *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 14.

<sup>112</sup> *Ibid*, p. 14.

<sup>113</sup> BOURDIEU P., *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action.*, p. 107.

prolongement par Marc Lazar. Ces derniers s'appuient pour une part sur l'idée d'une réorganisation des rapports sociaux propre aux partis communistes. Ainsi, Annie Kriegel écrivait :

« [Le parti] est en somme à lui seul, un parti-société, c'est-à-dire un parti porteur d'un modèle social. Ce modèle, pour le rendre convaincant et opératoire, il ne le décrit pas seulement au fil de ses discours et de ses promesses, il en est lui-même une première esquisse : il est, par son dispositif interne, par ses mécanismes et ses procédures, la version initiale. Ainsi peut s'expliquer que tant de traits propres à la société soviétique se retrouvent dans le parti français.<sup>114</sup> »

Dans le contexte du communisme, il est certain que les positions et leur capital associé s'organisaient selon un critérium censé subvertir les valeurs bourgeoises, et notamment éradiquer le capital économique, au profit de la biographie sociale et politique<sup>115</sup>. Toutefois, les limites de la définition d'Annie Kriegel ou plus généralement des paradigmes totalitaires résident selon nous dans la réunion du PCF et de l'URSS dans un même modèle de machines à imposer une idéologie. De ce fait, la démarche ethnographique ou sociologique et l'attention méthodologique aux aspects socio-culturels se trouvent d'emblée soumises au primat du téléologique. Or, tout en prétendant les dénoncer ou les critiquer, une telle vision tend à prendre au pied de la lettre les proclamations du projet communiste. À travers les références théoriques et les approches que nous tentons de faire converger, notre objectif est au contraire de ne pas céder à l'évidence apparente voire quasi « naturelle » de la « dominante politique<sup>116</sup> » et du téléologique, de la « discipline quasiment militaire, [du] contrôle absolu, [de la] soumission complète<sup>117</sup> », afin de restituer la complexité de la construction et des usages sociaux du parti ou du militantisme communistes.

La présentation des résultats de ce programme de recherche s'organise en deux parties examinant successivement l'histoire de la politique des cadres et celle des cadres fédéraux de banlieue parisienne. La distinction de ces deux volets répond avant tout à des nécessités d'exposition. Il nous paraissait en effet indispensable d'établir en premier lieu le contexte dans lequel se déployèrent les carrières militantes avant d'aborder ces dernières. Toutefois, dans les faits, chacune des deux parties de notre thèse s'interrogera sur

---

<sup>114</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, op. cit., p. 143.

<sup>115</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « La volonté d'emprise. Le référentiel biographique stalinien et ses usages dans l'univers stalinien (éléments problématiques). » in PENNETIER C. et PUDAL B., *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002, p. 17. Voir également, FITZPATRICK S., *Everyday stalinism.*, Oxford University Press, Oxford, 2000, p. 11-14.

<sup>116</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, op. cit., p. 143. Voir citation précédente.

<sup>117</sup> LAZAR M., *Le communisme : une passion française*, op. cit., p. 115

l'articulation entre fonctionnement du parti, pratiques politiques ou militantes, et trajectoires individuelles ou collectives. Ainsi, dans la première partie, le fonctionnement de la politique d'encadrement, ses logiques ou ses préoccupations sont analysés en regard de la biographie collective des groupes dirigeants ou explicités par des parcours individuels et des études de cas. À l'inverse, la seconde partie interroge le groupe des cadres fédéraux, sa composition et ses évolutions afin d'examiner le fonctionnement du parti « à hauteur d'homme », à travers ses effets sur les trajectoires ou sa mise en œuvre dans les pratiques individuelles.

Le tout premier temps de l'étude dresse un panorama général de l'histoire de la politique d'encadrement, notamment à travers les trois premiers chapitres, qui suivent la chronologie de l'histoire du Parti communiste français de la Libération à 1974 pour analyser l'évolution de la gestion du personnel politique, notamment au regard des évolutions du groupe dirigeant. Cette reconstitution se prolonge, dans le chapitre 4, par une analyse spécifique de la vigilance, qui couvre l'ensemble de la période mais déplace le regard vers des formes spécifiques de régulation interne, fondées sur ce que nous avons appelé la « pédagogie du soupçon », et vers un contrôle directement centré sur les individus, leur parcours et leurs comportements personnels. Les quatre chapitres composant le second volet de cette étude s'intéressent aux cadres fédéraux de banlieue parisienne et présentent les résultats de l'étude prosopographique et socio-biographique de cette population. La présentation générale des caractéristiques de ce groupe militant et de ses évolutions restitue dans le même temps le dispositif de l'encadrement fédéral (chapitre 5). Dans les deux chapitres suivants, l'analyse se déplace vers la comparaison des carrières militantes et des trajectoires sociales, à l'échelle de l'ensemble du corpus puis plus spécifiquement pour certains groupes ou sous groupes (secrétaires fédéraux, « ingénieurs, techniciens et cadres », femmes, élus et responsables syndicaux). Enfin, par une nouvelle réduction de la focale, le dernier temps de l'étude se concentrera sur les pratiques militantes et au quotidien de l'encadrement, jusque dans ses aspects les plus concrets (chapitre 8).

Dans la volonté de faire place aux acteurs, nous avons souhaité restituer dans le détail les parcours individuels d'une importante série de militants, et prioritairement des moins connus du lecteur. Par souci de lisibilité, ces notices biographiques ont été placées dans un dictionnaire portant sur près de 200 militants et figurant dans le volume d'annexe. Dans le texte, les militants concernés sont signalés par un astérisque (\*).





**Première partie :**  
**La politique des cadres.**  
**Histoire d'une entreprise de gestion socio-politique**  
**(1944-1974)**



## Introduction de la première partie

Cette première partie de notre étude ambitionne de revenir sur trois décennies d'histoire du PCF en se focalisant sur l'évolution de la gestion du personnel politique communiste. Les critères, les méthodes et les objectifs du contrôle des cadres connaissent diverses évolutions entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1970. Il convient d'en rendre compte mais aussi de tenter d'expliquer ces évolutions elles-mêmes. À trop considérer le Parti communiste français comme un ensemble homogène, on est amené à soumettre l'ensemble de son histoire à celle de la ligne et des débats idéologiques ou des décrets de ses dirigeants. Les évolutions du fonctionnement du parti ou du recrutement de ses cadres ne nous apparaissent pas réductibles à ces seuls facteurs. Elles doivent aussi être comprises comme une adaptation aux conditions de la vie sociale et politique française ainsi qu'aux enjeux qui traversent l'ensemble du corps militant et des cercles dirigeants. L'histoire que nous nous proposons d'écrire ne peut cependant faire l'économie d'un recours à l'histoire politique. Plus généralement, elle cherche, dans le dialogue avec l'historiographie existante, à mettre en valeur les liens entre histoire politique et histoire du fonctionnement interne du PCF.

L'entre-deux guerre fournit plusieurs exemples de l'imbrication entre encadrement et ligne politique. Ainsi la période « classe contre classe » ou l'affaire Barbé-Célor s'expliquent aussi par la volonté de contribuer à forger un certain type de militants staliniens, fidèles et disciplinés<sup>118</sup>. Pour la période qui nous concerne, nous verrons par exemple que les affaires Marty-Tillon et Lecoeur<sup>119</sup> ou Casanova-Servin<sup>120</sup> remplissaient des objectifs plus complexes et plus larges que la simple élimination de dirigeants indésirables. De manière générale, il apparaît profitable de cerner les parallèles, les décalages ou les décrochages entre l'évolution politique du parti, les mutations de son appareil et le renouvellement de son public ou de ses membres. Pour y parvenir, nous mobilisons divers outils et confronterons plusieurs plans d'analyse : étude des textes et des discours, reconstitution des pratiques et des dispositifs de gestion, biographie collective des cercles dirigeants, études de cas et d'exemples individuels.

---

<sup>118</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.* p. 145-165.

<sup>119</sup> Voir chapitre 2, « Affaires et régulation du groupe », p. 105

<sup>120</sup> Voir chapitre 3, « L'affaire Casanova-Servin ou la sclérose révélée », p. 125.

Les trois premiers chapitres appliquent ces multiples questionnements en distinguant trois grandes phases de l'histoire du parti et de sa gestion. La période 1944-1947, condense une multitude d'enjeux qui déterminèrent durablement le fonctionnement interne de l'appareil, ce qui nécessitait de lui consacrer un chapitre entier. En un court laps de temps se télescopèrent en effet les héritages contrastés de l'entre-deux guerre et de la guerre mais aussi les bouleversements introduits par la Libération et la nouvelle position du Parti communiste dans la société française. Les deux chapitres suivants reviennent sur des périodes au cours desquelles les évolutions internes s'étalèrent dans un temps plus long. La période 1948-1961 s'articule elle-même en deux étapes, autour de l'affirmation d'un modèle politique et militant fondé sur l'actualisation des traditions thoréziennes dans le contexte de Guerre froide, puis de sa remise en cause progressive. La séquence 1962-1974 est pour sa part marquée par la volonté affirmée d'un changement du parti, de sa politique tout d'abord, essentiellement autour de la perspective de l'Union de la Gauche, mais aussi de son fonctionnement interne. En découle une série d'ajustements et d'adaptations complexes voire contradictoires de l'institution et de ses membres, pris entre la nécessité d'opérer les changements mais aussi parfois de s'y adapter voire de s'y opposer.

Le dernier chapitre de cette première partie revient de manière transversale sur la question de la vigilance qui joue un rôle majeur dans la gestion des cadres et dans la théorie du parti. Présente, tout au long de la période sous des formes variées et variables, cette thématique vient illustrer les permanences et les réactivations d'un ensemble de pratiques et de mécanismes de gestion du corps militant. Comme dans les autres chapitres, nous nous efforcerons de sortir d'une lecture exclusivement politique et idéologique pour aborder la pratique et les usages de la vigilance comme l'une des formes de la gestion du parti.

Ce premier volet de notre étude s'attache donc, à travers le phénomène central de la politique des cadres, à analyser le Parti communiste comme « entreprise de gestion socio-politique ». Par le terme « d'entreprise », nous voulons envisager l'intention du contrôle mais en laissant ouvertes la question de la réalisation de ses objectifs et celle des conditions de production et d'évolution du dispositif organisationnel et de ses mécanismes. Ainsi, en évoquant une « gestion socio-politique » nous désignons à la fois le type de critères qu'elle mobilise et les facteurs qui la déterminent.

## **Chapitre 1 - Rassembler, reconstruire, gouverner (1944-1947)**

À la Libération, le Parti communiste français fut confronté à un violent « choc thermique », passant de la lutte armée et clandestine menée par une organisation resserrée et illégale à la participation au gouvernement d'un parti devenu le premier de France, en suffrages et en effectifs. Chacune de ces deux phases politiques était totalement nouvelle et déstabilisante, et le rapide basculement de l'une vers l'autre pouvait l'être encore plus. À la fois pris dans les enjeux d'un passé récent et tenu par de nouveaux engagements, le PCF dut se livrer à un important effort de redéfinition. Comme nous allons le voir, ce travail sur soi de l'institution touche aux fondements de l'identité socio-politique du parti et de son fonctionnement et il met en jeu des équilibres subtils entre ses membres. En ce sens, l'enjeu de la période 1944-1947 dépasse largement la ligne politique et pose les bases de l'histoire du parti dans la seconde moitié du siècle.

### ***Le PCF à la Libération : nouveaux enjeux***

Nous ne reviendrons pas ici sur le détail des enjeux propres à la phase de libération du territoire français ni sur les ambiguïtés qu'elle généra. Nos propres recherches n'ont pas porté sur cet aspect et nous ne saurions donc apporter des éléments nouveaux sur les ambitions communistes ou sur l'existence d'une logique de « double pouvoir » entre l'été et la fin de l'année 1944<sup>121</sup>. Notre analyse envisage avant tout le PCF en aval de cette phase, à partir du ralliement officiel du parti à la légalité républicaine. L'ampleur de ce revirement peut varier selon l'interprétation que l'on fait de l'attitude communiste dans les mois précédents, mais il est indéniable qu'un important changement de ton s'opéra alors. Cette évolution fut en grande partie la conséquence de l'entretien Thorez-Staline du 19 novembre<sup>122</sup> qui préparait le retour en France du secrétaire général du PCF, réfugié en URSS depuis 1939. Le virage fut définitivement amorcé après son arrivée à Paris le 27

---

<sup>121</sup> Les débats historiographiques sur la stratégie communiste avant novembre 1944 sont résumés dans BUTON P. « Méthodologie et historiographie de la stratégie communiste à la Libération » in *Communismes*, n°45-46, Paris, l'Age d'Homme, 1996.

<sup>122</sup> « Notes de l'entretien du Cam. IV Staline avec le secrétaire général du CC du Parti communiste français le camarade Thorez », archives présidentielles de la Fédération de Russie, F 45/0/1/D/390/ff. 85-93, publié dans *Communismes*, n°45-46, *op. cit.*, p. 22-29.

novembre 1944, lors de la réunion du Bureau politique et de sa première apparition publique au Vel'd'Hiv', le 30 novembre. Dans son discours, Maurice Thorez fixait les objectifs des communistes français : « Faire la guerre. Créer une puissante armée française. Reconstruire rapidement notre industrie, avant tout notre industrie de guerre (...). Préparer et créer dans l'union des cœurs et des cerveaux la renaissance de notre patrie, pour faire une France libre, forte et heureuse<sup>123</sup>. »

### *Une identité remodelée*

#### Affirmer la continuité de l'engagement communiste

En août 1939, à l'annonce de la signature du Pacte germano-soviétique les communistes français s'étaient efforcés de démontrer la cohérence entre cette alliance et la lutte anti-fasciste menée depuis 1934-1935 autour de la tactique de Front populaire<sup>124</sup>. Dans les premiers jours, la défense du Pacte sembla pouvoir s'agréger au discours patriotique et anti-hitlérien qui avait cours depuis 1936, sans toutefois que cet argumentaire n'empêche la désorientation de nombreux militants<sup>125</sup>. La demi-mesure disparut rapidement, au profit de la dénonciation imposée par l'Internationale et les Soviétiques du caractère impérialiste de la guerre. De fait, l'alliance germano-soviétique mit officiellement la ligne anti-fasciste entre parenthèses jusqu'au déclenchement de l'offensive hitlérienne contre l'URSS, au cours de l'été 1941. L'orientation mise en place en septembre 1939, évoluait vers une tonalité de plus en plus pacifiste, dans les premiers mois de l'occupation allemande, avec la tentative de réputation légale de *l'Humanité*, épisode complexe et encore débattu<sup>126</sup>. À partir de septembre 1940, les positions communistes s'infléchirent à mesure de l'exacerbation des tensions entre l'URSS et l'Allemagne et de la réorganisation du PCF, jusqu'à regagner une logique nationale et anti-collaborationniste<sup>127</sup>.

---

<sup>123</sup> Discours de Maurice Thorez au Vélodrome d'Hiver, 30 novembre 1944, publié dans les *Cahiers du communisme*, n°2 (nouvelle série), décembre 1944, p. 15.

<sup>124</sup> Sur l'anti-fascisme communiste, voir la synthèse de GROppo B. « Fascismes, antifascismes et communismes » in DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B., WOLIKOW S. (dir.), *Le siècle des communismes*, op. cit., p.499-511.

<sup>125</sup> Voir MAITRON J., « Les déchirements des militants » et PENNETIER C. et PECHANSKI D., « Partir, se taire, rester : le choix des élus de la Seine » in AZEMA J.-P., PROST A., RIOUX J.-P., *Le Parti communiste français des années sombres (1938-1941)*, Paris, Seuil, 1986, p. 205-225.

<sup>126</sup> Voir BOURDERON R., *La négociation. Été 1940 : crise au PCF*, Paris, Syllepse, 2001 et BESSE J.-P. et PENNETIER C., *Juin 40, la négociation secrète*, Editions de l'Atelier, Paris, 2006, p. 23-27.

<sup>127</sup> COURTOIS S. et LAZAR M., *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 177-178.

À la Libération, le parti plaçait pourtant l'ensemble de la période sous le signe de la lutte anti-fasciste et patriotique et insistait uniquement sur son engagement pour la libération nationale. Ce schéma interprétatif de la continuité se mit en place dès la clandestinité<sup>128</sup> et en décembre 1944, il était au cœur du cours de l'école élémentaire consacré au parti<sup>129</sup>. La brochure était avant tout un argumentaire théorique sur la nature, le fonctionnement et les objectifs de l'organisation, mais le passé récent y était rappelé de façon détaillée. Une page entière était consacrée au Front populaire et trois<sup>130</sup> des seize pages proposaient un récit de la période 1934-1944 autour du thème du « Parti de la vigilance française ». Elles se concentraient sur l'action anti-fasciste du parti, à partir de la contre-manifestation du 6 février 1934, et sur la dimension patriotique de sa politique intérieure et extérieure dans le cadre du Front populaire puis de l'opposition à Munich. Le Pacte germano-soviétique était totalement édulcoré du récit de la période 1939-1940 au profit de la dénonciation de la trahison de la « drôle de guerre ».

Quelques mois plus tard, entre mars et mai 1945, les *Cahiers du communisme* proposèrent les « Pages d'Histoire<sup>131</sup> » de Maurice Thorez. Ce texte daté d'avril 1944 reprenait le même argumentaire de façon plus détaillée. Sans évoquer une seule fois le Pacte germano-soviétique, il interprétait l'interdiction du PCF en août 1939 comme la conséquence de « sa fidélité à la politique d'amitié franco-soviétique, dont le peuple entier mesure aujourd'hui toute la valeur<sup>132</sup>. » Déjà largement analysée dans un article spécifique au mois de novembre 1944<sup>133</sup>, la « trahison de Munich » devenait l'événement majeur de l'avant-guerre sur lequel les communistes appuyèrent la défense de leur politique et de celle de l'URSS. En juin 1945, le X<sup>ème</sup> Congrès du parti à Paris, résumait les sept années écoulées depuis le précédent congrès d'Arles, en décembre 1937, par la formule : « Sept ans de luttes ardentes au service du peuple contre l'hitlérisme et le fascisme, pour une France libre, démocratique et indépendante<sup>134</sup> ».

L'image d'un parti continuellement ancré dans le camp antifasciste, national et résistant répondait à une double contrainte externe et interne. À l'extérieur du parti, cette

---

<sup>128</sup> Voir la brochure « Comment se défendre », signée de « La commission centrale des cadres du Parti communiste français », édition d'avril 1944, Imprimerie du PCF, p.5.

<sup>129</sup> « Le Parti » 8<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, brochure, éditée par la section centrale de l'éducation du PCF, décembre 1944.

<sup>130</sup> *Ibid*, p.7-10.

<sup>131</sup> THOREZ M., « Pages d'Histoire », *Cahiers du communisme*, n°5-7 (nouvelle série), mars-mai 1945.

<sup>132</sup> THOREZ M., « Pages d'Histoire », *Cahiers du communisme*, n°5 (nouvelle série), mars 1945, p. 15.

<sup>133</sup> THOREZ M., « Il y a six ans : Munich », *Cahiers du communisme*, n°1 (nouvelle série), mars 1945, p. 11-14.

<sup>134</sup> « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple », brochure (sd), Editions du PCF.

lecture s'imposait dans un discours qui combinait valorisation de l'URSS, unité nationale et lutte contre le nazisme et dans un climat politique qui plaçait la Résistance en tête des critères de légitimité politique, face aux gaullistes et aux socialistes. À l'intérieur de l'appareil, elle correspondait à la nécessité d'unifier les expériences résistantes tout en maintenant la légitimité de la direction d'avant-guerre, et au premier chef de Maurice Thorez, dont la désertion et l'exil en URSS trouvaient une justification dans l'attitude défaitiste et anti-soviétique des démocraties<sup>135</sup>. Ainsi, la valorisation de « l'Appel du 10 juillet 1940 », insistait sur la signature commune de Thorez et Duclos et accentuait la tonalité patriotique voire antifasciste du texte en minimisant les dénonciations de la guerre impérialiste<sup>136</sup>. Cette relecture du passé permettait aussi d'étouffer les voix de dirigeants comme Tillon, Frachon ou Guingouin qui s'étaient élevés contre la politique conduite par Duclos au cours de l'été 1940, sans oblitérer l'immense prestige acquis par chacun d'eux dans la lutte clandestine. Le schéma proposé alors par le parti fut durablement défendu par ses dirigeants, bien au-delà de l'immédiat après-guerre<sup>137</sup> et resta la source de violentes crispations face aux attaques des adversaires politiques<sup>138</sup>. Toutefois, le récit partisan qui s'élabora à cette époque exerçait une contrainte forte sur certaines expériences et mémoires résistantes, engendrant des contradictions qui éclatèrent dans les périodes suivantes<sup>139</sup>.

### L'image d'un PCF victime et vainqueur de la guerre

Le Parti communiste mettait également en avant les sacrifices consentis par ses militants pour construire l'image d'un parti victime de la guerre et de l'Occupation. Ce travail de légitimation par le sang versé avait déjà largement débuté dans les colonnes de la presse clandestine, par exemple autour de la figure des fusillés. En novembre 1944, Jacques Duclos rappelait que le PCF « avait l'honneur d'être considéré par les Boches comme l'ennemi n°1<sup>140</sup> ». Le parti s'efforçait d'apparaître comme la première victime de l'Occupation au sens à la fois chronologique, qualitatif et quantitatif. Au sens

---

<sup>135</sup> COURTOIS S., « Lutttes politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la seconde guerre mondiale », *Communisme*, n°4, Paris, L'Age d'Homme, 1983, p. 5-26.

<sup>136</sup> RACINE N. « 18 juin 1940 ou 10 juillet 1940, batailles de la mémoire » in COURTOIS S. et LAZAR M. (dir.), *50 ans d'une passion française. De Gaulle et les communistes*, Paris, Balland, 1991, p. 197-215.

<sup>137</sup> LAVABRE M.-C., *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994, p. 206-219.

<sup>138</sup> Sur le difficile travail de réévaluation de la période 1939-1941, voir la présentation de Jean-Pierre Azema dans AZEMA J.-P., PROST A., RIOUX J.-P., *Le Parti communiste français des années sombres (1938-1941)*, op. cit., p. 7-13.

<sup>139</sup> Voir *infra*, Chapitre 2, p. 106 et suivantes.

<sup>140</sup> DUCLOS J., « Notre politique », *Cahiers du communisme*, n°1 (nouvelle série), novembre 1944, p. 5.



chronologique, parce qu'il fut rejeté dans la clandestinité dès août 1939, parce que ses élus furent arrêtés et jugés au cours du printemps 1940 et parce que de nombreux communistes figuraient parmi les otages fusillés en octobre 1941. Cette précocité de la répression devenait en creux le signe de la précocité de l'engagement résistant et de la continuité anti-fasciste de la politique communiste. Première victime au sens qualitatif et quantitatif également, comme l'affirmait entre autres la formule du « parti des 75 000 fusillés ».

L'argument de la répression entendait en particulier contredire la légitimité résistante gaulliste, en opposant résistance intérieure et résistance extérieure. Dans son article déjà cité, Jacques Duclos écrivait en effet :

« C'est le Parti communiste qui, dès le premier jour de l'occupation, tandis que le général de Gaulle appelait à la Résistance depuis le micro de Londres, engagea le combat contre l'occupant (...).<sup>141</sup> »

L'appel de de Gaulle, lancé depuis Londres, s'opposait ainsi implicitement à l'appel de Duclos et Thorez, rédigé depuis le territoire français. Derrière cette querelle encore étouffée, s'affrontaient surtout deux conceptions de l'action résistante et deux modalités de légitimation par la Résistance. D'un côté une forme de résistance ouvrière et populaire, que les communistes présentaient comme à la fois spontanée et menée par eux, de l'autre la « conception erronée et dangereuse d'une prétendue armée secrète qui n'interviendrait qu'au jour J et qui devrait jusqu'à ce moment-là se garder de toute action, sous prétexte de ne pas se découvrir prématurément et d'éviter la répression<sup>142</sup>. » Si les communistes avaient subi une répression si brutale, c'était parce qu'ils avaient appelé à la résistance sur le territoire national et qu'ils s'y étaient lancés aux côtés du peuple dans les actions de sabotage et de lutte armée sans attendre le soutien allié ou extérieur.

La victimisation allait de pair avec les processus d'héroïsation d'un certain nombre de figures communistes et plus globalement avec la promotion de l'image d'une classe ouvrière unanimement anti-fasciste et résistante, derrière le Parti communiste. Comme le signale Marie-Claude Lavabre, la mémoire communiste tisse un réseau de sens qui met en cohérence « la classe ouvrière, son parti et la patrie du socialisme unis contre un ennemi absolu<sup>143</sup> ». Cette « matrice d'évocation » s'est constituée dès la Libération, comme le confirment également les mémoires de Gérard Belloin, qui évoque l'impact de cette thématique au moment de son adhésion, en 1944 :

« J'étais admis parmi des hommes et des femmes qui avaient, à mes yeux, la caractéristique d'avoir payé le plus lourd tribut au combat patriotique. Derrière eux se profilait la multitude de leurs

---

<sup>141</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>142</sup> THOREZ M., « Pages d'Histoire », *Cahiers du communisme*, n°7 (nouvelle série), mai 1945, p. 11.

<sup>143</sup> LAVABRE M.-C., *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, op. cit., p. 212.

camarades morts, dont le sacrifice constituait la référence lorsqu'ils parlaient de leur « qualité de communiste » ou de « l'honneur d'appartenir au Parti. » Le caractère bouleversant du moment de l'adhésion découlait du sentiment d'entrer dans une communauté dont les meilleurs avaient sacrifié leur vie pour les buts qu'ils poursuivaient. C'était à eux désormais que, dans le secret de ma conscience, j'aurais à rendre compte de mes actes.<sup>144</sup>

En valorisant son rôle dans la Résistance, le Parti communiste s'efforçait donc de conquérir une place prépondérante dans un champ politique structuré par les critères de la légitimité combattante et patriotique et, en retour, il contribuait lui-même à promouvoir ce mode de légitimation.

### Nation et classe ouvrière

Le Front populaire avait marqué une première inflexion du PCF en faveur de la Nation. À cette époque, le patriotisme communiste empruntait beaucoup à la tradition de la Révolution française ou au socialisme jaurésien et s'appropriait une tonalité républicaine et populaire autour de symboles comme la Marseillaise et le drapeau tricolore. À la Libération, l'exaltation patriotique était poussée plus avant par l'engagement du parti dans la Résistance et dans la guerre contre l'Allemagne. De plus, le cadre unitaire du Front populaire s'élargissait à un horizon d'Union nationale, malgré les concurrences à l'intérieur du camp résistant.

Le Parti communiste s'efforçait donc à cette époque de réactiver et de structurer l'image de « champion de l'indépendance nationale » proposée par Thorez en 1935. Le nœud de cette définition résidait dans l'articulation théorique Nation/Classe ouvrière/Parti. Là encore, les cours de l'école élémentaire du PCF offrent une expression synthétique qui illustre parfaitement cet argumentaire. Dans un premier temps, la brochure démontrait le rôle de la classe ouvrière dans la perspective nationale :

« En se libérant des trusts qui l'exploitent, la classe ouvrière libère la Nation tout entière des trusts qui la pillent, l'affaiblissent, la trahissent. La classe ouvrière est ainsi devenue la force nationale décisive (...). La lutte menée par le prolétariat contre la classe décadente n'est plus une lutte sociale ; elle est essentiellement nationale<sup>145</sup>. »

Cette première assertion redoublait l'opposition classe ouvrière/bourgeoisie d'une opposition national/cosmopolite. Dans cette logique, la soumission des capitalistes à leurs intérêts de classe établissait entre eux une solidarité internationale qui contredisait l'intérêt national. En tant qu'adversaire de la bourgeoisie, la classe ouvrière se trouvait donc mécaniquement placée dans le camp de la lutte nationale. Ce raisonnement était largement

---

<sup>144</sup> BELLOIN G., *Mémoires d'un fils de paysans tourangeaux entré en communisme*, Paris, Editions de l'Atelier, 2000, p. 85.

<sup>145</sup> « Le Parti » 8<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, *op. cit.*, p. 7.

mobilisé dans l'analyse de la période 1938-1940, Munich ou la défaite de 1940 démontrant la « trahison des trusts » contre le peuple et la Nation.

L'usage de cet argumentaire fut particulièrement décisif dans la période 1944-1947, dans la mesure où il permettait d'assimiler lutte nationale et lutte de classes, en opposant la « bataille de la production » au « sabotage des trusts », dans l'espoir de rallier les ouvriers à l'effort de reconstruction. L'exemple de cette opposition nous est donné par la brochure préparant la 2<sup>ème</sup> conférence fédérale de Seine-Sud en mars 1946 :

« Le courage de la classe ouvrière, le sabotage des trusts, le fait que ceux qui poussent à l'insouciance et à la paresse sont les mêmes que ceux qui ont prêché l'attentisme pendant la guerre, révèlent le sens profond de cette bataille pour la Renaissance française et du mot d'ordre « produire » lancé par notre Parti. En même temps qu'une bataille nationale pour le relèvement de notre pays, il s'agit d'une bataille de classe, d'une bataille où les trusts qui n'ont rien de français, qui ont livré l'économie et les travailleurs français à Hitler, trahissent une fois de plus en sabotant la reprise économique, dans l'espoir que, du chaos, renaîtra le fascisme, et où la classe ouvrière et son Parti communiste entraînent la Nation vers de nouveaux destins.<sup>146</sup> »

Le deuxième temps de l'articulation Nation-Classe ouvrière-Parti résidait dans le lien entre les deux derniers termes. La définition du PCF comme « parti de la classe ouvrière » n'était bien sûr pas nouvelle. Elle était déjà dans une large mesure aux fondements de la démarche léniniste<sup>147</sup>, et l'assimilation entre Parti et Classe ouvrière avait été systématisée en URSS<sup>148</sup> comme dans les partis occidentaux. La situation du parti à la Libération introduisait toutefois quelques nuances importantes. On réaffirmait bien sûr le rôle du Parti communiste comme « état-major de la classe ouvrière [qui] achève l'organisation du prolétariat<sup>149</sup> », mais le parti cherchait également à valoriser son rôle auprès d'autres couches sociales, et là encore les thématiques nationales étaient importantes :

« Ce n'est nullement par l'effet d'une tactique occasionnelle ou d'un calcul quelconque que le Parti communiste, avant-garde de la classe ouvrière, est devenu le Parti de la Nation contre les trusts qui la pillent et la trahissent. En devenant le grand parti national de la France, le Parti communiste franchit une étape nouvelle de sa mission historique.<sup>150</sup> »

La valorisation du rôle national de la classe ouvrière permettait ici de maintenir, sur un plan théorique, sa centralité dans la politique du parti tout en légitimant, sur la base du combat patriotique, l'accueil massif de nouvelles franges de la société.

---

<sup>146</sup> «Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », brochure (sd), p. 9.

<sup>147</sup> Voir INGERFLOM C., « Le Parti » et SIGELBAUM L., « Les ouvriers et les communistes en 1917-1939 », DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B., WOLIKOW S. (dir.), *Le siècle des communismes*, op. cit., p. 144-145 et p. 173-176.

<sup>148</sup> FITZPATRICK S., op. cit., p. 11.

<sup>149</sup> « Le Parti » 8<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, op. cit., p. 5.

<sup>150</sup> *Ibid*, p. 6.

L'ensemble du raisonnement proposé à l'époque par le Parti communiste peut apparaître à juste titre comme une accumulation de syllogismes et d'effets rhétoriques. Mais cet effort de définition et de légitimation traduisait en réalité la complexité des enjeux d'identité auxquels était confronté le Parti communiste à la Libération. En conformité avec les orientations internationales de Staline, la reconstruction de la France occupait une place essentielle dans sa politique et son action. Pour répondre à cet objectif tout en maintenant son assise organisationnelle et sa légitimité, le PCF devait trouver une cohérence à des logiques parfois contradictoires : solidarité pro-soviétique, logique patriotique, logique de classe et logique partisane. Mais au-delà des faiblesses internes du raisonnement, l'architecture idéologique fut surtout fragilisée par l'épreuve des faits : exacerbation des tensions internationales, tensions sociales nées de l'effort demandé à la classe ouvrière, concurrences politiques sur la légitimité résistante. Et en ce sens, la participation au gouvernement cristallisa ou accéléra un certain nombre de ces contradictions.

### « *Le Parti de la Renaissance française* »

La participation des communistes au gouvernement représentait pour le parti un enjeu à la fois nouveau et immense. Elle impliquait elle aussi un certain travail de redéfinition, ou pour le moins d'ajustement identitaire qui prolongeait celui que nous évoquions précédemment. Le thème de la « Renaissance française » permit d'inscrire l'action gouvernementale dans la continuité de l'engagement patriotique et résistant. Ce nouveau statut de « parti de gouvernement » avait également d'importantes conséquences du point de vue organisationnel car il nécessitait d'intégrer un type de cadres spécifique et maintenait la mobilisation des militants aux divers échelons de l'appareil. L'équilibre fut rompu par la montée des revendications ouvrières qui firent éclater la cohérence entre « parti de gouvernement » et « parti de la classe ouvrière ».

#### La participation au gouvernement

À la Libération, le Parti communiste voulut jouer le rôle de « parti des bâtisseurs<sup>151</sup> » et la participation au gouvernement continuait, aux sommets de l'État, cette dynamique de redressement de la France. Le discours communiste insistait sur la contribution de ses dirigeants à la reconstruction du pays et à l'amélioration du sort de la population, tout en démontrant leur esprit de responsabilité dans la gestion des affaires

---

<sup>151</sup> « Le Parti » 8<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, *op. cit.*, p. 10.

publiques. Les communistes firent par exemple preuve d'une relative modération autour du thème des nationalisations, indiquant qu'elles « ne sont nullement des réalisations de caractère socialiste et encore moins communiste, mais qu'elles constituent purement et simplement une revendication de caractère démocratique<sup>152</sup>. »

Les représentations du PCF comme parti de gouvernement et de ses dirigeants comme des hommes d'État s'imposèrent. En mars 1946, la couverture d'une brochure de la fédération Seine-Sud en propose même une mise en image particulièrement signifiante<sup>153</sup>. Au centre du photomontage, sous les portraits en vignette des ministres communistes<sup>154</sup>, Maurice Thorez en pied, avec chapeau et pardessus, marche cartable en main. Il renvoie l'image d'un vice-président du conseil studieux et dynamique entraînant derrière lui l'effort de reconstruction, illustré à l'arrière-plan par une mosaïque de photographies d'ouvriers au travail, penchés sur leurs machines ou affairés sur des chantiers.

Les ministres communistes étaient particulièrement valorisés par la propagande du parti. À l'annonce de la composition du gouvernement Ramadier, en janvier 1947, *l'Humanité* proposait un bref portrait des cinq ministres, insistant sur leurs précédentes réalisations<sup>155</sup>. Maurice Thorez bénéficiait logiquement des plus grands éloges, et le culte du secrétaire général lui accordait de nouveaux attributs, mêlant désormais qualités populaires et stature de « grand homme d'État » :

« Fils du peuple dont il incarne les qualités de force calme et courageuse, d'intelligence robuste, de dévouement et d'ardeur à la tâche. Grand homme politique pénétré des glorieuses traditions progressives du peuple français et des nécessités du relèvement du pays, du renouvellement de la démocratie et de la restauration de la grandeur nationale<sup>156</sup>. »

Le tableau est bien sûr partisan, mais Stéphane Sirot rappelle que l'historiographie a unanimement retenu de Thorez l'image d'un ministre compétent<sup>157</sup>. Philippe Robrieux souligne avec une ironie incisive les paradoxes d'une situation qui voyait le secrétaire général du PCF s'installer avec quelques autres dirigeants communistes dans le faste et les ors de la République alors que la majorité des Français vivaient une époque de privations<sup>158</sup>. Certes, les aspects matériels du « style *nouvelle classe* » dont parle l'historien ne s'affichaient pas dans les colonnes de *l'Humanité*. Toutefois, cette dernière pouvait parfois insister sur certaines formes de prestige associées aux fonctions

---

<sup>152</sup> Brochure « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple », *op. cit.*, p. 51.

<sup>153</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*

<sup>154</sup> De gauche à droite : Ambroise Croizat, Georges Marrane, François Billoux et Charles Tillon.

<sup>155</sup> « Nos Ministres », *l'Humanité*, 23 janvier 1947, p. 2.

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> SIROT S., *Maurice Thorez*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 223.

<sup>158</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 154-157.

ministérielles, prouvant par là même la stature de « parti de gouvernement » du PCF. Ainsi, lisait-on en 1947, à propos d'une réception tenue à l'issue de la traditionnelle manifestation du 1<sup>er</sup> mai :

« Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français, vice-président du conseil, offrait à 20h30 une chaleureuse réception dans les salons de l'Hôtel Talleyrand.

On notait la présence autour du secrétaire général du Parti communiste français, de Jacques Duclos André Marty, Léon Mauvais, secrétaires du Parti ; de Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT ; de Marcel Cachin, directeur de l'Humanité ; du général Petit, directeur du cabinet militaire de François Billoux, ministre de la Défense nationale, ainsi que de très nombreuses personnalités du monde des lettres, des arts et de la science.<sup>159</sup> »

Les comptes rendus de l'action des communistes au gouvernement s'efforçaient dans le même temps de démontrer les efforts consentis par les ministres ou les difficultés auxquelles ils se heurtaient.

« Ce sont toutes ces tâches ardues, difficiles, que dans des conditions pénibles, les Ministres communistes s'efforcent de réaliser : relever la France de ses ruines, remettre en route notre industrie, en finir avec le fonctionnarisme et la bureaucratie vichyssoise, améliorer le ravitaillement, donner à la France une armée populaire et démocratique bien armée, assurer l'indépendance du pays, sa renaissance au rang de puissance dans le monde.<sup>160</sup> »

L'unité et la continuité du combat communiste semblaient ainsi démontrées par l'intensité et l'âpreté qui le caractérisait jusqu'aux sommets de l'État. L'autre enjeu des bilans de l'action communiste était de montrer l'implication du parti dans la recherche de réponses concrètes et pragmatiques aux différentes questions économiques ou sociales. En juin 1945, le X<sup>ème</sup> congrès revenait ainsi sur la contribution des élus communistes :

« Les élus du Parti ont proposé des solutions constructives concernant les problèmes du ravitaillement, de la santé publique, les questions paysannes, ainsi que les problèmes économiques et les questions financières à propos desquelles Jacques Duclos prononça un important discours lors de la discussion sur la loi de finances<sup>161</sup>. »

Au fil des mois, alors que la situation de la population restait extrêmement pénible, il devint même de plus en plus nécessaire d'insister sur les réalisations et les progrès arrachés par le PCF dans les ministères ou dans les différentes institutions. En juin 1947, quelques jours après le départ des ministres communistes, les textes soumis aux militants dans le cadre de la préparation de la conférence de la fédération de la Seine accordaient encore une très large place au rappel des mesures en faveur du pouvoir d'achat des travailleurs ou aux réalisations améliorant les conditions de vie des différentes catégories de population en région parisienne<sup>162</sup>. Si l'éloge des sacrifices et l'exhortation à l'effort s'effaçaient progressivement, la propagande communiste continuait d'affirmer le caractère de « parti de

---

<sup>159</sup> « Une fraternelle réception chez Maurice Thorez », *l'Humanité*, 2 mai 1947, p.1.

<sup>160</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*

<sup>161</sup> Brochure « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple », *op. cit.*, p. 52.

<sup>162</sup> « Fédération de la Seine, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 6, 7, 8 juin 1947 », brochure (sd).

gouvernement » du PCF, lors du Congrès de Strasbourg à la fin du mois de juin. Dans son éditorial du 25 juin, Georges Cogniot rappelait que le PCF « est le parti des réalisateurs, des bâtisseurs, illustré par son action dans les ministères, au Parlement et aussi dans l'administration municipale<sup>163</sup> »

#### De nouveaux secteurs d'investissement militant

Dans l'étude qu'il a consacrée aux ministères et secrétariats d'État confiés aux communistes dans la période 1944-1947<sup>164</sup>, Yves Roucaute a démontré que la composition des équipes ministérielles accordait très majoritairement le primat aux compétences intellectuelles et technico-administratives. Selon cette analyse, le rôle dévolu aux hauts fonctionnaires aurait même été nettement renforcé au fil de la période 1946-1947 et l'auteur y voit le signe du ferme attachement du PCF à la participation gouvernementale. Le primat accordé aux compétences se traduisait également dans le recrutement des militants communistes appelés à jouer un rôle dans les ministères. Le cas des titulaires des maroquins était bien sûr particulier, du fait qu'ils étaient pour la plupart des dirigeants ou des cadres supérieurs de l'appareil communiste. Ceux d'entre eux qui étaient issus de milieux ouvriers ou populaires avaient acquis au fil de leur carrière politique et militante un capital culturel qui les rangeait dans la catégorie des intellectuels de parti<sup>165</sup>. Il est plus significatif que cette promotion des compétences ait abouti à l'intégration de militants communistes dont le profil social échappait au modèle du cadre thorézien d'avant-guerre<sup>166</sup>. En d'autres termes, lorsque les ministres s'entouraient de militants, ils ont su privilégier des communistes dont la formation ou le métier étaient directement adaptés aux postes attribués.

Les biographies du *Maitron*<sup>167</sup> confirment cette tendance parmi les principaux responsables des cabinets communistes. Parmi les neuf directeurs, directeurs adjoints, chefs ou chefs adjoints de cabinets recensés, on trouve un médecin, deux avocats, deux instituteurs et un employé de banque. L'appartenance au monde ouvrier des trois derniers doit de plus être relativisée, du fait de leur capital scolaire, ce qui restait toutefois conforme au profil socio-culturel thorézien<sup>168</sup> : Jean Chaintron était titulaire du Certificat d'études pratiques industrielles et exerça la profession de dessinateur industriel ; Maurice Lampe,

---

<sup>163</sup> Editorial de Georges Cogniot, *l'Humanité*, 25 juin 1947, p. 1.

<sup>164</sup> ROUCAUTE Y., *Le PCF et les sommets de l'Etat de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1981, p. 131-156.

<sup>165</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.*

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> *DBMOMF*, Edition CD Rom et *DBMOMS*, tomes 1 à 6.

<sup>168</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.*

ajusteur-mécanicien avait suivi des cours du soir ; Marcel Servin, bien que cheminot, avait poursuivi sa scolarité jusqu'au lycée. Si l'on étend l'observation à d'autres membres des cabinets ministériels, comme Auguste Dumeix, collaborateur de Maurice Thorez pour l'élaboration du Statut général de la Fonction publique, ou Henri Fradin, membre influent du cabinet Croizat, la tendance apparaît confirmée. Le premier, ancien élève de l'École normale supérieure de l'enseignement technique, était professeur de Lettres-Histoire et Géographie, et le second conseiller juridique. Ségolène Malleret-Joinville, dont Yves Roucaute considère pourtant qu'elle devait surtout à son époux sa place de chef du secrétariat particulier de Maurice Thorez<sup>169</sup>, était licenciée en droit et en philosophie.

Dans la notice biographique qu'il a consacrée à Charles Tillon<sup>170</sup>, Denis Pechanski insiste sur la volonté de celui-ci de s'entourer d'anciens FTP<sup>171</sup>. Il sous-entend également, à propos du recrutement de Pierre Daix comme secrétaire du ministre, l'existence d'une solidarité politique souterraine favorisant les militants qui, comme lui, s'étaient élevés contre la ligne du parti en 1940. Notre propre enquête biographique a dégagé un certain nombre d'exemples qui permettent de préciser les logiques du recrutement, y compris dans les postes subalternes. Ces cas permettent une analyse plus générale de la conjonction entre une logique fondée sur la légitimité résistante et les liens tissés dans la clandestinité, et une logique fonctionnaliste basée sur les compétences.

Une des meilleures illustrations de ce phénomène nous est fournie par le cas de Louis Deroche. Ingénieur des Travaux publics à Alger depuis 1939, il avait fourni à la Résistance des renseignements sur l'activité militaire allemande et avait contribué à la libération de la ville. Resté dans une « semi-clandestinité de circonstance<sup>172</sup> » jusqu'en mai 1943, il participa ensuite aux travaux de la délégation communiste. En mai 1944, il devint chef adjoint du cabinet de François Billoux à Alger et suivit ce dernier dans son retour à Paris en septembre 1944. Il passa ensuite au cabinet de Charles Tillon jusqu'à son départ pour le Maroc en mai 1945.

Le cas de Jean-Gilbert Hugonnot<sup>173</sup>, professeur d'Histoire-Géographie, montre le rôle des continuités fondées sur l'expérience militaire et résistante dans les processus de

---

<sup>169</sup> ROUCAUTE Y., *Le PCF et les sommets de l'Etat de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 143.

<sup>170</sup> *DBMOF*.

<sup>171</sup> A ce titre, on peut citer l'exemple de Pierre Le Queinec\*, militant de Saint-Brieuc, qui fut son adjoint dans les FTP puis l'accompagna dans ses responsabilités ministérielles et à la mairie d'Aubervilliers, avant de l'accompagner dans la disgrâce. Voir sa biographie en annexe.

<sup>172</sup> Selon ses propres termes, dans un questionnaire biographique de mars 1951. Dossiers biographiques de la section Saint-Maur, Archives de la Fédération communiste du Val-de-Marne.

<sup>173</sup> Il se confond avec Jean Hugonnot dont une courte biographie figurait dans le *DBMOMF*.



légitimation. Chef de bataillon pendant les guerres 14-18 et 1939-1940 puis dans les FFI, il participa à la libération de Vesoul et de la Haute-Saône avant d'être appelé en novembre 1944 à la direction nationale des FFI, sous la responsabilité d'Alfred Malleret-Joinville et de Georges Beaufiles. Il fut démobilisé en janvier 1946 pour intégrer le Ministère des Anciens Combattants de Laurent Casanova, comme attaché de presse. Roger Ezano fut lui aussi pris dans cette modalité de recrutement, cette fois pour des postes administratifs subalternes. Cet ouvrier boulanger titulaire du brevet élémentaire avait pris part à l'activité de renseignement et à l'organisation des FFI dans le Morbihan. Sa participation aux combats dans le département lui valut le grade de lieutenant. Au cours de l'été 1944, il travailla à l'état-major FFI de Vannes et donna son adhésion au Parti communiste. Il entra au cabinet de Charles Tillon le 15 octobre 1944 et travailla dans les différents ministères de ce dernier jusqu'en 1947, comme secrétaire d'administration contractuel, successivement affecté au service des ordres de mission et transport, au service intérieur et au service du courrier général. L'expérience résistante, peut-être renforcée par une forme de solidarité ou de proximité régionale avec le ministre, contribua vraisemblablement à son recrutement. Son parcours constituait pour lui une forme de reclassement professionnel qui dans le même temps permettait au parti d'assurer la conformité politique d'une partie du personnel des ministères.

L'implication du service des cadres du PCF dans la gestion du personnel des ministères est révélée par une note d'André Marty conservée dans les archives Thorez<sup>174</sup>. La volonté de maintenir un personnel acquis au PCF et politiquement fiable y apparaît clairement. Toutefois, on constate également que les deux logiques de compétence et de légitimité politique pouvaient entrer en contradiction. Plusieurs ingénieurs communistes utilisés à des fonctions techniques du Ministère Tillon furent ainsi sur la sellette à cause des conditions de leur libération pendant la guerre. André Marty écrivait cependant à leur propos :

« Cliques, ingénieur de l'École Polytechnique : (...) Il s'agit d'un ingénieur dont le travail est technique et qui, du point de vue politique, est sous le contrôle de Le Queinec et Gautrand.

(...)

Nesk, également ingénieur : Travaille uniquement dans un bureau technique à faire des plans d'aviation. Bon technicien.

Étant donné qu'il accomplit un travail de technicien je ne crois pas que l'argument soit suffisant pour le relever après plus d'un an d'utilisation dans ce service. Il ne pourrait d'ailleurs être remplacé que par des ingénieurs beaucoup plus loin de nous.<sup>175</sup> »

---

<sup>174</sup> Note dactylographiée datée du 12 juillet 1946 et signée André Marty, dossier « André », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>175</sup> *Ibid.*

Les critères de compétence et d'affiliation communiste prirent ici le pas sur une stricte application du principe de vigilance, avec l'appui de Marty et sans doute de Tillon.

Il est surtout important de noter ici que la participation au gouvernement favorisa nettement l'émergence d'un personnel politique nouveau, adapté aux besoins de la gestion des affaires publiques et ancré dans la dynamique résistante. Il s'agit là d'une illustration extrême de la « concurrence culturelle<sup>176</sup> » introduite dans le corps militant par la Résistance et la ligne de Renaissance française. L'élargissement des champs sociaux du recrutement et l'investissement de nouveaux terrains politiques tendaient alors à relativiser les positions des militants ouvriers dans ce domaine spécifique. On pourrait également illustrer ce phénomène par l'ambition du PCF de donner à la Renaissance française une dimension intellectuelle et culturelle, ou par l'utilisation des intellectuels et des artistes dans la bataille de la production<sup>177</sup>. Ces concurrences émergeaient avant tout dans les sommets de l'appareil et de l'État ou dans des secteurs périphériques de l'activité communiste. Elles participaient cependant des contradictions qui travaillaient alors le corps militant et le parti du fait de ses nouvelles positions.

#### Le parti dans la bataille de la production

Les dirigeants du parti rappelaient volontiers que les objectifs communistes « se présentent non pas seulement devant les ministres seuls, mais devant tout le Parti. Chaque communiste, quel que soit son poste, quel que soit son travail, les cellules, les sections, les vendeurs de journaux, les distributeurs de tracts, les colleurs d'affiches, etc... sont responsables de leur réalisation ou de leur échec.<sup>178</sup> » De fait, cette bataille mit en branle l'ensemble des forces militantes de l'organisation communiste et des organisations de masse, tout particulièrement à la CGT. L'intense activité politique et syndicale déployée en direction des mineurs du Nord de la France symbolisait cet effort en faveur de la production qui touchait par ailleurs de nombreuses régions et secteurs industriels. Au début de l'année 1945, Lucien Lanternier, futur secrétaire fédéral de Seine-Ouest, était ouvrier dans une papeterie d'Annecy où il était délégué au comité d'entreprise. Selon un responsable fédéral, son activité en faveur de la relance de la production obligea la direction à acheter la paille nécessaire à la confection de pâte à papier<sup>179</sup>. Cette pression

---

<sup>176</sup> BUTON P., *Des lendemains qui déchantent, le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la FNSP, 1993.

<sup>177</sup> COURTOIS S. et LAZAR M., *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 217.

<sup>178</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », op. cit., p. 24.

<sup>179</sup> Dossier biographique, Archives du Comité national du PCF.

syndicale fut d'autant plus remarquée que la pénurie de papier était au cœur de la propagande communiste, qui dénonçait « les manœuvres du trust du papier privant les journaux de la Résistance de moyens d'expression normaux.<sup>180</sup> »

Dans la région parisienne, l'application des mots d'ordre du parti n'allait pas sans difficultés, comme le souligne Jean-Paul Scot dans son étude des comptes rendus des Comités centraux<sup>181</sup>. Dans les rapports des dirigeants fédéraux, la pénurie persistante, qui touchait autant le ravitaillement que les matières premières, le chômage encore massif ou le mauvais fonctionnement des comités mixtes de production apparaissaient comme autant de freins à la relance de la production et de sources de mécontentement chez les ouvriers. Au début de l'année 1945, Louis Auroux\*, fraîchement promu responsable aux cadres de la section Fontenay-sous-Bois, se fit longuement l'écho des préoccupations ouvrières locales par le biais de son questionnaire biographique :

« Ce que je craindrai (sic) ce serait que malgré nos mots d'ordre d'unité et union nationale, les travailleurs se lassent de la situation qui leur ai faite (sic) et ne répondent plus à notre appel. L'on sent déjà dans nos cellules un mécontentement très grand se manifester, nos camarades indiquent qu'on leur demande de faire des efforts toujours plus grands pour produire davantage mais qu'en comparaison l'on ne leur donne rien pour fournir ces efforts. Nos camarades jeunes eux aussi sont mécontents, il y en a qui se sont engagés et qui depuis des mois sont là à végéter et nombreux sont ceux qui désertent ne voulant plus obéir. Cette situation est voulue de la bourgeoisie (sic) mais nous devons lutter contre cette situation et prendre des mesures en conséquence.

Les camarades de la cellule me demandent l'organisation de coopératives et de cantines pour les petites entreprises dont les travailleurs ne profitent pas des mêmes avantages que dans les grosses usines. En un mot nous devons nous attacher à satisfaire les réclamations de la classe ouvrière dans la mesure du possible.<sup>182</sup> »

En banlieue sud, on citait toutefois en exemple de nombreuses entreprises ayant retrouvé voire dépassé leurs niveaux de production d'avant-guerre et on célébrait les sacrifices favorables à la production, comme à Ivry et Vitry où les meilleurs « combattants du travail » reçurent l'hommage des municipalités communistes<sup>183</sup>. En janvier 1945, Paul Esnault, secrétaire de la fédération Seine-Sud, exposait devant le Comité central la façon dont les ouvriers de chez Caudron avaient pallié les déficiences du comité mixte en trouvant eux-mêmes le charbon, l'essence et l'huile nécessaires à la production<sup>184</sup>. Un an plus tard, pour répondre cette fois aux restrictions d'électricité décidées par Marcel Paul,

---

<sup>180</sup> Brochure « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple », *op. cit.* p. 49.

<sup>181</sup> SCOT J.-P., « La région parisienne dans les débats de la direction du Parti communiste français de 1944 à 1947 », GIRAULT J. (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 102-103.

<sup>182</sup> Dossiers biographiques de la section Fontenay-sous-Bois, Arch. FD PCF 94.

<sup>183</sup> *Ibid*, p. 10.

<sup>184</sup> Comité central du 21-23 janvier 1945, intervention n°4, AD 93-261 J 2.

les salariés de l'usine, devenue entre-temps la SNCAN, décidèrent « de travailler les jeudis et vendredi à des travaux ne demandant pas d'électricité.<sup>185</sup> »

La victoire contre l'Allemagne libéra la volonté des travailleurs d'obtenir la satisfaction de leurs revendications en matière de niveau de vie et il devint nécessaire pour les communistes et la CGT d'y accorder plus de place, comme le proposa Raymond Bossus lors du Comité central du 18 mai 1945<sup>186</sup>. Avant 1947, le parti et la CGT s'efforcèrent toutefois de contenir et de canaliser les aspirations ouvrières. Dans la métallurgie, l'augmentation des salaires était par exemple circonscrite à la prime de rendement, ce qui maintenait les salariés dans une logique d'intensification du travail et confortait la culture des objectifs de production. De plus, le syndicat fustigeait les arrêts de travail ou les grèves, dans lesquels les dirigeants communistes voulurent très tôt voir la marque des « hitléro-trotskistes<sup>187</sup> ». On préférait insister sur « une action syndicale suivie » permettant d'aboutir par la négociation comme à l'usine Gevelot d'Issy-les-Moulineaux :

« Là des revendications mal étudiées furent appuyées par une grève d'un jour et demi qui fut un échec complet. Après intervention de nos camarades du centre syndical, les revendications, mieux posées, aboutirent partiellement, sans recours à la grève.<sup>188</sup> »

La dénonciation du sabotage des trusts restait bien souvent abstraite, malgré des accusations ponctuelles contre certains patrons, comme l'administrateur des compteurs de Montrouge, soupçonné « d'actes de trahison pendant la drôle de guerre et l'occupation.<sup>189</sup> » À l'inverse on rendait hommage aux « patrons patriotes » qui contribuaient à améliorer le rendement<sup>190</sup>. Les catégories issues de l'occupation pesaient lourdement dans les esprits, et elles furent souvent mises à profit pour apaiser les tensions sociales. Dans les derniers mois de l'année 1945, Lucien Belloni\* réintégra la petite entreprise de métallurgie du XX<sup>ème</sup> arrondissement où il avait été ouvrier tourneur jusqu'à son entrée dans la clandestinité en 1943. Interrogé suite à l'arrestation du jeune Belloni, le patron avait caché à la police son départ de l'entreprise et lui avait ainsi permis d'échapper à la répression. Bien que toujours conscient de l'antagonisme social qui l'opposait au patron, Lucien Belloni fut sincèrement marqué par ce mensonge salvateur. Lorsque les

---

<sup>185</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 9.

<sup>186</sup> Comité central du 18 mai 1945, intervention n°2, Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>187</sup> SCOT J.-P., « La région parisienne dans les débats de la direction du Parti communiste français de 1944 à 1947 », *art. cit.*, p. 103.

<sup>188</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 18.

<sup>189</sup> *Ibid*, p. 7.

<sup>190</sup> *Ibid*, p. 10.

travailleurs entrèrent en conflit avec la direction, peu après son retour, il rappela cet épisode pour contenir les attaques de ses camarades et canaliser les tensions<sup>191</sup>.

L'équilibre entre satisfaction des revendications et engagement dans l'effort de production était toutefois difficile à trouver. Dans les rangs du parti, certains éléments restaient hésitants. En mars 1946, *La vie du Parti* s'en prenait aux « militants qui comprennent moins bien » et « parlent volontiers de « mécontentement » des masses<sup>192</sup> ». Le bulletin intérieur du PCF objectait que « dans leur immense masse, les Français et les Françaises veulent que notre pays se reconstruise, ils comprennent la nécessité de l'effort, ils veulent empêcher l'inflation qui les ruinerait et ils admettent les sacrifices qui leur sont demandés, considérant que cela est indispensable pour ne pas tout perdre.<sup>193</sup> » Malgré ces affirmations, l'évolution sociale et politique, au début de l'année 1947, donna raison aux militants qui soulignaient l'exaspération populaire.

### Une rupture progressive

Comme l'a montré Robert Mencherini, le « mécontentement contenu depuis fin 1946 » commença à éclater à partir de janvier-février 1947 dans les entreprises et les tensions s'accumulèrent au sein de la CGT<sup>194</sup>. En mai, la grève des ouvriers de Renault sonna le retour des luttes sociales, contribuant largement au départ des ministres communistes. La rupture de la solidarité gouvernementale répondait directement à la nécessité pour le PCF et la CGT d'éviter le décrochage avec la classe ouvrière. En passant dans l'opposition, le parti pouvait reprendre une attitude offensive sur la question des prix et du niveau de vie et revenir à la tête de mouvements sociaux qu'il n'avait pas initiés.

L'exacerbation des tensions internationales était déjà soulignée par Jacques Duclos en mars-avril 1947, après l'échec de la conférence de Moscou et le discours de Truman sur le *containment*<sup>195</sup>. Elle fut invoquée dès mai pour expliquer l'éviction des ministres communistes<sup>196</sup>. Toutefois, dans le même éditorial de mai 1947, Jacques Duclos précisait :

« (...) tandis que dans les milieux de la réaction française et internationale, on ne néglige rien pour essayer de faire glisser la politique française sans cesse plus à droite, notre devoir de Français et de Républicains est de tout mettre en œuvre en vue de ramener à gauche la politique de la France, ce qui suppose évidemment le retour des communistes au gouvernement.<sup>197</sup> »

---

<sup>191</sup> Entretien avec Lucien Belloni, 9 décembre 1999.

<sup>192</sup> *La Vie du Parti*, 1<sup>er</sup> mars 1946 (n°2), p. 1.

<sup>193</sup> *Ibid*

<sup>194</sup> MENCHERINI R., *Guerre froide, grèves rouges. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France : les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Paris, Syllepse, 1998, p. 109-119.

<sup>195</sup> DUCLOS J., « Notre politique » (Editorial), *Cahiers du communisme*, n° 3-4, mars-avril 1947, p. 177-196.

<sup>196</sup> DUCLOS J., « Notre politique » (Editorial), *Cahiers du communisme*, n° 5, mai 1947, p. 353-363.

<sup>197</sup> *Ibid*, p. 361.

La sortie du gouvernement apparaît donc avant tout comme un repli stratégique provisoire. Une partie de ses dirigeants, et Maurice Thorez le premier, voulaient encore croire qu'un retour aux affaires était possible. Le secrétaire général rejeta « l'opposition systématique<sup>198</sup> » et condamna les attitudes sectaires ou gauchistes qui laisseraient penser que les communistes étaient « redevenus des hommes dressés contre tous, à tort et à travers<sup>199</sup>. »

L'analyse des dirigeants communistes restait fidèle aux thématiques et aux objectifs mis en avant par le parti depuis la fin 1944 et Maurice Thorez réaffirma la continuité de l'engagement patriotique<sup>200</sup>. En contenant la généralisation des mouvements sociaux et en s'efforçant de limiter les revendications au cadre des primes de rendement, le parti maintenait son engagement en faveur de la production. Il fut même décidé de mettre en avant la conjonction entre satisfaction des revendications ouvrières et augmentation de la production ou de la productivité<sup>201</sup>. À la tribune du XI<sup>ème</sup> Congrès, on accorda une place d'honneur à « Jean Villie, mineur à l'abattage à Billy-Montigny qui, appliquant les mots d'ordre de Maurice Thorez sur le rendement et le salaire individuel, est arrivé en tête de tous ses compagnons.<sup>202</sup> »

Jusqu'à la création du Kominform, le Parti communiste voulut maintenir le positionnement qui l'avait caractérisé depuis novembre 1944 : être le parti de la Renaissance française en restant l'avant-garde de la classe ouvrière<sup>203</sup>. La fragilité de cet édifice résidait dans les tensions qui affectaient le corps militant notamment du point de vue du public ouvrier. Malgré les tentatives communistes de présenter le sacrifice productiviste comme la plus haute forme de lutte de classe, les masses ouvrières et populaires, écrasées par la bataille de la production, menaçaient de se détacher du parti. La réconciliation entre Nation et classe ouvrière se fissurait. La sortie du gouvernement apportait une réponse mesurée à cette contradiction grandissante et seule la participation massive des militants communistes et cégétistes aux grèves de l'automne 1947 permit de rétablir la situation.

Le deuxième temps du virage intervint avec la naissance du Kominform et de la politique de Guerre froide à la fin du mois de septembre 1947, même si on n'assista pas à

---

<sup>198</sup> Décisions du Secrétariat du CC, 5 mai 1947, AD 93-2 NUM 4.

<sup>199</sup> Comité central du 3 mai 1947, AD 93-2 NUM 4.

<sup>200</sup> Comité central du 3 mai 1947, AD 93-261 J 2.

<sup>201</sup> Décisions du Bureau politique, 27 mai 1947, AD 93-264 J 4.

<sup>202</sup> « La discussion sur le rapport de Maurice Thorez », *l'Humanité*, 15 juin 1947.

<sup>203</sup> COURTOIS S. et LAZAR M., *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 253.

un retournement complet des thématiques proposées jusqu'alors. Les thèmes patriotiques restèrent prégnants et le parti ne procéda à aucune réévaluation de la période 1939-1944. Par contre, la mise en place de la perspective des Blocs réactivait le primat de l'antagonisme social et politique, favorisant ainsi une reprise en main ouvriériste du parti.

### ***La reconstruction d'un parti de masse***

Dans la période 1944-1947, l'enjeu organisationnel était essentiel car il cristallisait les différents enjeux politiques présentés jusqu'ici. Il s'agissait de garantir au parti une assise large qui réponde à la politique d'union des forces patriotiques et démocratiques. Dans le même temps, il était nécessaire d'élaborer un dispositif qui puisse encadrer et mobiliser des forces militantes en grande partie nouvelles. Enfin, il fallait aussi trouver une place pour l'héritage militant, et notamment pour les militants issus de l'entre-deux guerre ou de la clandestinité, en fonction de la diversité des parcours, des expériences et des positionnements dans la période 1939-1944.

« *Pour un Parti communiste français toujours plus grand*<sup>204</sup> »

#### L'enjeu des effectifs en région parisienne

Les effectifs étaient, avec les suffrages électoraux et la diffusion de la presse communiste, un indicateur fondamental de l'influence communiste. À la Libération, ils revêtaient donc une importance primordiale. Comme cela a été montré par différentes études, l'essor des effectifs communistes était patent à l'échelle nationale, même s'il s'accompagnait d'importantes modifications de la géographie et de la sociologie du parti<sup>205</sup>. L'ancrage rural du communisme avait par exemple été particulièrement renforcé par la Résistance<sup>206</sup>. Dans ce contexte dynamique, la situation de la région parisienne apparaissait pour le moins en retrait. Les dirigeants communistes considéraient ce décalage comme d'autant plus problématique, voire paradoxal, qu'ils avaient espéré connaître le même afflux d'adhérents qu'à l'occasion du Front Populaire. Lors du X<sup>ème</sup> Congrès, l'évolution des effectifs fut évaluée à l'aune de ceux de l'année 1937, qui correspondaient

---

<sup>204</sup> MAUVAIS L., « En avant pour un Parti communiste français toujours plus grand », *Cahiers du communisme*, n°3-4, mars-avril 1947, p. 197.

<sup>205</sup> Voir BUTON P., « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n°7, Paris, l'Age d'Homme, 1985.

<sup>206</sup> BUTON P., *Des lendemains qui déchantent, le Parti communiste français à la Libération*, op. cit.

à l'apogée des années de Front populaire<sup>207</sup>. Pour les fédérations de la région parisienne, cette comparaison était très défavorable, puisqu'en décembre 1945, les chiffres présentés devant le Congrès faisaient apparaître pour l'ensemble du département de la Seine un déficit d'adhérents de 27,5%<sup>208</sup>. Et d'après les éléments fournis lors de la conférence fédérale de juin 1947, les effectifs de 1937 n'auraient été dépassés qu'à partir d'avril 1946<sup>209</sup>. Au printemps 1946, lors de la conférence fédérale de Seine-Sud, on avait d'ailleurs préféré prendre pour base les chiffres d'août 1939, qui étaient sans doute plus pertinents et qui permettaient surtout de montrer un retour aux effectifs d'avant-guerre dès la fin 1944<sup>210</sup>.

Les lacunes du recrutement en région parisienne, qui tenaient avant tout aux difficultés rencontrées parmi les ouvriers, furent signalées très tôt par les dirigeants communistes nationaux et fédéraux<sup>211</sup>. Toutefois, la direction du parti n'avait pas pris toute la mesure de la situation et peinait à analyser les raisons de ce retard. En dehors de la guerre elle-même, un certain nombre d'éléments objectifs expliquent le manque de dispositions militantes de la classe ouvrière. La récession qui durait depuis 1938 avait entraîné une baisse des effectifs industriels en région parisienne et le chômage resta massif jusqu'à l'été 1945, tandis que les problèmes de ravitaillement, notamment en charbon, pesaient lourdement sur la vie des foyers populaires. De plus, la Résistance et l'insurrection nationale s'étaient avant tout organisées et déroulées sur des bases locales, ce qui expliquait le retard dans la constitution de cellules d'entreprise. Les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière ne furent prises en compte par le Comité central qu'une fois qu'elles se traduisirent en revendications face à la bataille de la production, ce qui encouragea communistes et syndicalistes CGT à infléchir leurs positions au cours de l'année 1946.

En mars 1946, la fédération Seine-Sud dressait le bilan de ses effectifs. Malgré une forte progression par rapport à 1939 (12169 adhérents en 1939 contre 22106 en décembre 1945, soit 81,65% d'augmentation), on déplorait en banlieue sud une densité communiste inférieure à la moyenne nationale (2,37% de communistes dans la population de banlieue sud contre 2,64% au niveau national) et surtout un faible taux d'organisation des électeurs

---

<sup>207</sup> BUTON P., « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *art. cit.*

<sup>208</sup> D'après les chiffres cités par la brochure « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple », *op. cit.*

<sup>209</sup> « Fédération de la Seine, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 6, 7, 8 juin 1947 », *op. cit.*, p. 22.

<sup>210</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 27.

<sup>211</sup> SCOT J.-P., « La région parisienne dans les débats de la direction du Parti communiste français de 1944 à 1947 », *art. cit.*, p. 98-100.



communistes (1 communiste pour 8 électeurs contre 1 pour 5 à l'échelle nationale)<sup>212</sup>. Cette situation était jugée d'autant plus anormale que la fédération semblait offrir un terrain favorable au parti du fait de sa « grosse majorité prolétarienne<sup>213</sup> ». Dans cette fédération, on incitait les militants à mettre la CGT et les organisations de masse comme l'UFF ou l'UJRF au service du recrutement dans les entreprises<sup>214</sup> autour du mot d'ordre « Pas une entreprise sans sa cellule<sup>215</sup> ». Mais plus généralement, toutes les occasions devaient permettre d'aller à la rencontre des sympathisants, en organisant des réunions publiques ciblées sur les différentes catégories sociales ou centrées sur les événements politiques.

### La ligne patriotique, fondement d'un recrutement élargi

Les perspectives du recrutement communiste étaient modifiées par l'engagement du parti sur une ligne d'union nationale. Tout en maintenant son ambition d'être à la tête de la classe ouvrière, le PCF avait en effet défini une conception élargie de l'appartenance communiste, fondée sur l'engagement patriotique et non plus seulement sur des bases de classe ou de lutte de classe. Entre 1944 et 1947, l'appel dit de « Promotion pour la Libération de la France », lancé en 1943, servait toujours de base pour définir les contours du parti. Cet appel conviait « tous les Français qui veulent se battre maintenant pour libérer la Patrie » à rejoindre le Parti communiste. Le public potentiel du PCF se trouvait donc en premier lieu défini par le positionnement dans la lutte nationale. En décembre 1944, un cours de l'école élémentaire précisait que « cette formule très large ouvre les portes du Parti à tous les travailleurs honnêtes, hommes et femmes, manuels et intellectuels<sup>216</sup> ». Une décision symbolise cette orientation. Lorsque des membres du Front National entraient au PCF, leur adhésion au parti était rétroactivement datée de leur entrée dans l'organisation résistante. Cette mesure était sans aucun doute légitime aux yeux de nombre de militants résistants ayant suivi ce cursus. Au-delà de leur cas particulier, elle traduisait aussi la volonté de donner à l'appartenance communiste une connotation patriotique très marquée.

L'essor des organisations de masse liées au Parti communiste participait plus ou moins directement de cette stratégie. À travers les militants communistes impliqués dans la direction et l'animation de ces organisations, le parti investissait divers secteurs

---

<sup>212</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 24.

<sup>213</sup> *Ibid*

<sup>214</sup> *Ibid*, p. 27

<sup>215</sup> *Ibid*.

<sup>216</sup> « Les problèmes d'organisation du Parti » 10<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, brochure éditée par la section centrale de l'éducation du PCF, décembre 1944.

professionnels ou sociaux et s'appropriait certaines questions politiques ou culturelles. L'influence et la capacité de mobilisation des communistes en sortaient grandies, et ces mouvements pouvaient contribuer à l'union autour du programme patriotique. Mais les communistes ne se contentaient pas d'instrumentaliser ces organisations dans une logique de mobilisation de l'opinion. Dans les directives centrales on encourageait également les organismes et les militants locaux à transformer ce vaste réseau en canaux privilégiés de recrutement pour le parti. Dès juillet 1944, une directive du secrétariat du CC à Alger encourageait la fédération corse à travailler dans ce sens et pointait les possibilités existantes :

« Intensification du travail de recrutement parmi les militants capables des organisations de masse, par exemple : Comités populaires de Femmes 8000 adhérents, 40 communistes seulement ; Syndicats de Corté, 500 adhérents, 4 communistes seulement.<sup>217</sup> »

En mobilisant des réseaux qui pénétraient de nouvelles couches sociales et en s'adressant à la population française sans distinction de classe, le parti posait son engagement sur le terrain patriotique et s'efforçait d'entraîner de larges pans de la société derrière ses conceptions de l'effort de reconstruction du pays. Ainsi, la continuation de la logique d'union nationale et le report des thématiques patriotiques dans la politique de « Renaissance française » jouèrent un rôle fondamental dans l'élargissement de l'assise sociale du PCF. L'essor du communisme dans les milieux intellectuels et culturels est sans doute le meilleur exemple de cette dynamique<sup>218</sup>.

Tout comme la ligne politique, les perspectives de recrutement exprimaient la volonté du PCF d'incarner non plus seulement la classe ouvrière mais la Nation. Certes, cette représentation nationale s'efforçait de préserver la centralité de la classe ouvrière, fortement réaffirmée dans *La vie du Parti* de mars 1946<sup>219</sup>. Toutefois, aux yeux de sympathisants et de militants ouvriers déjà désorientés par les positions communistes dans la bataille de la production, le parti relativisait son identité de classe au profit de l'identité patriotique.

Au cours de l'année 1947, la perspective de l'élargissement des rangs du parti connut un nouveau dynamisme conquérant derrière la ligne du « parti de gouvernement ». En mars 1947, dans un article des *Cahiers du communisme*, Léon Mauvais donnait une

---

<sup>217</sup> Note dactylographiée d'André Marty et Etienne Fajon pour le secrétariat du CC à Alger, datée du 04/07/1944 et adressé à Bartolini, au bureau de la Région Corse, Fonds André Marty du Musée de la Résistance Nationale de Champigny, M/10/D.

<sup>218</sup> Voir par exemple VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti*, op. cit., notamment p. 65-91 ou SIRINELLI J.-F., « Les normaliens de la Rue d'Ulm après 1945 : une génération communiste ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°33, 1986, p. 569-588.

<sup>219</sup> *La Vie du Parti*, n°2, mars 1946, p. 4.

nouvelle lecture de l'appel de 1943, appelant désormais « tous ceux et toutes celles qui veulent agir et lutter pour la renaissance et l'indépendance de la France<sup>220</sup> ». Le parti revendiquait alors plus d'un million d'adhérents et voulait s'étendre encore.

« NOUS DEVONS COMPTER PAR MILLIONS pour guider, stimuler les Françaises et Français dans le voie de l'effort créateur, de la renaissance du pays, de la démocratie nouvelle.

NOUS DEVONS COMPTER PAR MILLIONS pour aider les ouvriers, les paysans, les intellectuels, tous ceux qui, par leurs bras ou leurs cerveaux, contribuent à rénover la France, à s'organiser, à renforcer leurs associations, mouvements et organisations diverses, mais aussi *pour les appeler à rejoindre les rangs du Parti communiste français*, vers qui s'affirme toujours plus leur confiance.<sup>221</sup> »

La constitution d'un « grand parti populaire » entrainait alors en résonance avec les objectifs fixés à l'action communiste : « renforcement de la démocratie » et de l'union pour soutenir l'action gouvernementale ; défense des acquis sociaux de la Libération ; lutte contre les trusts, la réaction, et l'impérialisme américain. L'auteur intégrait même implicitement cette conception du parti à un processus semblable à celui que connaissaient alors les futures Démocraties populaires. Il citait en exemple les partis d'Europe de l'Est et les commentaires de *The Economist* qui voyait en France l'avènement d'une « nouvelle forme de structures sociales » ; il rappelait les propos de Maurice Thorez sur la voie française au socialisme dans son interview au *Times*.

Cet article nous ramène à la question de la stratégie communiste. Le PCF appliquait-il une « stratégie frontiste classique de conquête du pouvoir par l'intérieur<sup>222</sup> » et envisageait-il réellement l'établissement d'une démocratie populaire<sup>223</sup> ? Les ambitions affichées par Mauvais ne suffisaient pas pour trancher ce débat historiographique complexe. Les difficultés dans la classe ouvrière montrent d'ailleurs que la puissance communiste restait fragile et ne permettait pas toutes les audaces dans la conquête du pouvoir. Si le discours et la ligne hésitaient parfois entre patriotisme et ouvriérisme, c'est que les événements nationaux et internationaux obligeaient le parti à une remise en cause interne de ses fondements en tant qu'institution. Le premier dilemme était d'ordre identitaire et avait ses répercussions sur le public et les membres du parti : comment rester le « parti de la classe ouvrière » et dans le même temps « ouvrir largement les portes du parti » en se concentrant sur l'engagement patriotique ? C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'effet déstabilisant qu'exerçaient les difficultés rencontrées parmi les ouvriers sur certains cadres

---

<sup>220</sup> MAUVAIS L., « En avant pour un Parti communiste français toujours plus grand », *art. cit.*, p. 206. Les caractères en capitales sont soulignés dans le texte.

<sup>221</sup> *Ibid*, les caractères en capitales et en italique sont soulignés dans le texte.

<sup>222</sup> KRIEGEL A., « Le Parti communiste français, la Résistance, la Libération et l'établissement de la IV<sup>ème</sup> République (1944-1947) », *art. cit.*, p. 175.

<sup>223</sup> COURTOIS S. et LAZAR M., *Histoire du Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 230-238.

et sur des dirigeants de premier plan. L'exemple d'André Marty largement mis en avant par Philippe Buton<sup>224</sup> n'était pas isolé et au contraire la situation en banlieue était perçue avec malaise comme une anomalie à corriger. De plus, si l'essor du parti était un acquis incontestable pour les dirigeants communistes, il générait un second dilemme : comment acculturer cet afflux de nouveaux adhérents à la discipline institutionnelle ? L'enjeu tenait cette fois à la nature de l'institution, à l'encadrement et aux formes d'autorité dans le parti

### *La réorganisation des structures partisans*

#### Éloge de la « capacité d'organisation »

Dans le contexte de l'après-guerre, le PCF ne célébrait pas seulement la justesse de son analyse politique. La victoire du « parti de la libération française » se voulait aussi une victoire du « Parti » comme forme d'organisation. Ses principes de fonctionnement étaient en effet présentés comme les meilleures garanties d'efficacité et de sécurité dans les conditions de la clandestinité. La discipline était la première vertu renforcée par l'expérience de la guerre. Dans le contexte d'une action armée illégale, le parallèle avec la discipline militaire, légitimé par des références au *Que faire ?* de Lénine<sup>225</sup>, était particulièrement accentué. L'autre principe qui sortait valorisé des événements de la période 1939-1944 était celui du contrôle des cadres. Il s'appuyait dans un premier temps sur la vigilance nécessaire face aux menaces de répression, mais rejoignait aussi la discipline, dans une logique d'efficacité de l'action. On retrouve cet argument dans une note de février 1945 présentant les directives en matière d'organisation et de cadres, conservée dans les archives d'André Marty :

« L'organisation illégale du Parti transposait sur le papier les mots d'ordre du Comité central en les adaptant à chaque situation particulière, et les premiers éléments FTP ont concrétisé en actes militaires, c'est-à-dire dans la vie, les directives ainsi tracées.

Il est clair que nous avons réussi parce que les hommes et les femmes chargés de fixer la ligne politique du Parti, de traduire cette ligne politique en directives précises et d'exécuter ces directives étaient soigneusement choisis.

Cet exemple montre que tout le travail du Parti dépend du choix des militants.<sup>226</sup> »

Le passé clandestin permettait ainsi de légitimer et donc de maintenir des règles de fonctionnement qui tendaient vers l'homogénéisation organique et politique du parti : discipline, centralisme démocratique, vigilance et contrôle des cadres.

---

<sup>224</sup> BUTON P., *Des lendemains qui déchantent, le Parti communiste français à la Libération*, op. cit.

<sup>225</sup> « Formation des cadres », « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple », brochure (sd), Editions du PCF, p.162-163.

<sup>226</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17.

Au sortir de la clandestinité, la préservation de ces principes passait toutefois par l'établissement d'une nouvelle légalité du parti qui aménage une voie médiane face à des publics très différents : les militants d'avant-guerre, les militants résistants ou entrés en communisme dans le contexte de la Résistance, et les nouveaux adhérents de la Libération. Les Résistants étaient accoutumés aux formes de discipline les plus exigeantes mais dans un parti clandestin cloisonné, ils avaient aussi appris à fonctionner en petits groupes voire seuls. Du fait de cette expérience, leur vision de l'appartenance au parti valorisait à la fois une grande intensité de l'engagement et certaines formes d'indépendance. Pour les nouveaux venus, l'acculturation aux exigences partisans était au contraire inexistante et elle ne pouvait se faire brutalement pour une organisation qui souhaitait garantir la progression de ses effectifs et de son influence. La reconstruction du parti ne fut donc pas un processus uniforme. Selon les secteurs de l'appareil et selon les périodes, elle suivit des orientations différentes, afin de trouver un équilibre entre reprise en main et ouverture du parti.

#### Les règles d'appartenance en débat

La réorganisation du parti en direction des nouveaux adhérents prit la forme d'une réflexion voire d'un débat sur les règles d'appartenance à l'organisation communiste. D'après les statuts du PCF, chaque adhérent était tenu par un certain nombre de droits et de devoirs. Sur le papier, ces exigences ont peu varié jusqu'aux années 1970, mais leur interprétation pouvait être modulée. Le débat portait donc sur la fréquence et l'intensité de participation exigible des adhérents et sur le déploiement des pratiques d'inclusion, c'est-à-dire sur l'effort que les responsables locaux devaient fournir pour intégrer les nouveaux venus aux activités du parti. Cette réflexion diffuse dans la période été 1944-automne 1947, ressurgira d'ailleurs en 1954, autour de l'élimination de Lecoeur<sup>227</sup>, puis au début des années 1960<sup>228</sup>.

Dans les statuts élaborés en 1945, l'adhésion au PCF était fixée par une formule simple :

« Peut être membre du Parti communiste français quiconque accepte son programme et ses statuts, adhère à l'une de ses organisations de base où il s'engage à militer activement, acquitte régulièrement ses cotisations.<sup>229</sup> »

---

<sup>227</sup> Voir *infra*, chapitre 2, « L'élimination de Lecoeur », p.95 et suivantes.

<sup>228</sup> Voir *infra*, chapitre 3, « Le XVII<sup>e</sup> Congrès » p. 121 et suivantes.

<sup>229</sup> Statuts du Parti communiste français, brochure, s.d.

Toutefois cette définition était augmentée par la liste des devoirs du militant communiste : participation à la vie de l'organisation et aux actions menées à son initiative, adhésion à une organisation de masse, effort permanent de formation, respect « des règles de la démocratie, de la discipline et de la morale du Parti ». En théorie, l'adhésion n'était donc pas seulement la reconnaissance formelle d'un projet politique mais sa mise en acte. L'école élémentaire de décembre 1944, qui s'adressait à des militants en phase d'intégration, proposait une lecture de ces conditions très littérale et encore marquée par la clandestinité<sup>230</sup>. Elle insistait sur l'exigence d'une participation active et rejetait l'existence de « membres d'honneur » ou de « membres cotisants ». Rapidement l'organisation dut toutefois choisir entre deux options divergentes : admettre et épouser les comportements sociaux des acteurs, y compris un certain dilettantisme, afin de ne pas contrarier l'essor des effectifs et de l'influence communiste, ou au contraire déployer un maximum d'efforts pour imposer le modèle organisationnel et militant au risque de voir certains fuir devant les exigences. Dans le contexte d'un afflux massif de militants dont l'adhésion procédait avant tout d'une reconnaissance du rôle du PCF dans la Résistance, le parti pencha vers une application pragmatique qui admettait des formes de participation moins assidues.

Ce pragmatisme découle de l'essor de l'immédiat après-guerre mais aussi de ses modalités. Comme le remarque Jean-Paul Scot, « après la Libération, l'activité du Parti a pris surtout la forme de meetings, de réunions publiques, de manifestations, de ventes de masse de *l'Humanité*, alors que les cellules ont du mal à s'organiser<sup>231</sup> ». En 1946, même si elle rappelait l'importance des cellules d'entreprise et du recrutement ouvrier, la direction fédérale de Seine-Sud évoquait avant tout des initiatives locales, appuyées sur la transformation des réunions de cellules en réunions publiques ou en réunions élargies aux sympathisants, et sur les interventions des élus municipaux<sup>232</sup>. Les adhésions recueillies au cours de ces actions ponctuelles étaient avant tout perçues comme le moyen de formaliser les sympathies à l'égard du parti et à moyen terme, l'intégration des nouveaux venus restait donc tributaire de leurs propres dispositions militantes ou du volontarisme des responsables locaux.

L'objectif du « grand parti populaire » qui s'affirma en 1947 renforçait cette logique d'ouverture et favorisait une vision « libérale » de l'appartenance au parti. Dans la

---

<sup>230</sup> « Le Parti » 8<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, brochure éditée par la section centrale de l'éducation du PCF, décembre 1944. Les caractères en gras sont soulignés dans le texte.

<sup>231</sup> SCOT J.-P., « La région parisienne dans les débats de la direction du Parti communiste français de 1944 à 1947 », *art. cit.*, p. 105.

<sup>232</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*

brochure préparant les débats de la conférence fédérale de la Seine, en juin 1947, on lit ainsi à propos du recrutement et de l'activité des nouveaux adhérents :

« Et puis faut-il vraiment exiger qu'un nouvel adhérent à notre Parti se voie obligé de modifier ses habitudes familiales, ses habitudes culturelles et ses distractions ?

Nous pensons que non. Aller au cinéma avec sa famille, faire de temps à autre une partie de belotte avec ses amis, une partie de pêche, souhaiter passer quelques soirées par semaine en famille, est-ce là des défauts que ne peuvent avoir les communistes ?

Mais bien sûr que non, et l'expérience prouve que l'homme et la femme du Parti, sachant vivre la vie normale d'un parisien, peuvent en même temps être un bon membre du Parti, en liaison avec les masses, connaissant leurs revendications, sachant les exprimer et expliquer les réalisations du Parti à leur égard.<sup>233</sup> »

Même s'ils apparaissaient comme des résistances à l'entrée dans la sphère des militants actifs, les « défauts » des adhérents restaient tolérables, dans l'attente que les nouveaux venus aient trouvé leur place dans l'organisation au terme d'un cheminement naturel. Cette interprétation libérale fut défendue ardemment avant, pendant et après le congrès de Strasbourg. En mars 1947, un tiers de l'article de Léon Mauvais dans les *Cahiers du communisme* était consacré à la dénonciation de toutes les formes de sectarisme. L'auteur s'en prenait aux cellules refusant de délivrer des cartes aux adhérents jugés peu actifs, à l'exigence de certains dirigeants qui n'acceptaient dans le parti que des « marxistes » ou qui imposaient aux adhérents de vendre au moins trois exemplaires de *l'Humanité Dimanche* pour mériter leur carte. Sa conclusion encourageait au contraire à une attitude tolérante et compréhensive :

« En effet, trop souvent des sympathisants ne connaissent l'activité et le fonctionnement du Parti que d'après l'activité de quelques hommes et femmes du Parti dont le dévouement est débordant et – cela se conçoit – ils en sont un peu effrayés.

Or, celle ou celui qui donne son adhésion au Parti a la volonté de faire quelque chose. La qualité du dirigeant est de trouver ce « quelque chose », si minime que ce soit, que le nouvel adhérent peut et consent à faire, et fera avec joie, étant bien dirigé.<sup>234</sup> »

En août, après le congrès, Marius Patinaud reprit ces arguments dans un nouvel article qui dénonçait la « conception étroite du Parti » et l'isolement auquel conduisait le niveau d'exigence de certains dirigeants<sup>235</sup>.

Cette ouverture ne signifiait pas l'abandon pur et simple du modèle organisationnel et militant. Lors de la conférence fédérale de la Seine, Maurice Thorez avait d'ailleurs pris soin de montrer l'articulation de cette souplesse avec les principes contenus dans les

---

<sup>233</sup> Brochure de la 2<sup>ème</sup> conférence fédérale de la Seine les 6, 7 et 8 juin 1947, p 22.

<sup>234</sup> MAUVAIS L., « En avant pour un Parti communiste français toujours plus grand », *Cahiers du communisme*, n°3-4, mars-avril 1947, p. 197.

<sup>235</sup> PATINAUD M., « Un Parti qui doit compter par millions », *Cahiers du communisme*, n°8, août 1947, p. 727-739.

statuts<sup>236</sup>. L'horizon restait de conquérir l'implication des adhérents, d'obtenir d'eux l'engagement et les qualités militantes portées par le parti ; toutefois l'objectif intermédiaire des adhésions était de concrétiser l'influence du parti sur ses couronnes extérieures. Ainsi, même si le secrétaire général s'en défendait, ce pragmatisme circonstanciel reconnaissait dans la pratique l'existence de deux catégories de communistes : les adhérents et les militants.

### Héritage clandestin et résistance à la réorganisation

Le principal frein à cette politique d'ouverture, et la principale cible des critiques de la direction, étaient la persistance dans le parti de pratiques héritées de la clandestinité. Ceci valait en matière d'orientation du recrutement mais aussi plus généralement dans le fonctionnement des organismes dirigeants et dans les méthodes de direction. Il convenait en effet de rétablir la répartition des tâches et la hiérarchie des responsabilités, de limiter l'autonomie que conférait le cloisonnement des directions clandestines et de redonner à la vigilance et au contrôle des militants une place adaptée à l'activité légale.

Dès la fin 1944, les instructions centrales insistèrent sur la nécessité « d'adapter l'organisation et [les] méthodes à la nouvelle situation<sup>237</sup> ». Au début de l'année 1945, l'un des objectifs majeurs du Congrès de juin était d'opérer cette « réorganisation démocratique ». En février-mars 1945, la *Vie du Parti*, consacrait ses colonnes à cette question, selon les lignes directrices contenues dans une note conservée par André Marty :

« Certes, le Parti peut compter sur ces magnifiques lutteurs qui se sont formés, durant les années de clandestinité, dans l'action contre les hitlériens et leurs soutiens vichyssois. Mais il est indéniable que les conditions de la lutte clandestine n'ont pas permis aux anciens militants du Parti et à la masse des nouveaux adhérents d'acquérir ou de perfectionner cette solide éducation politique qui est indispensable à des dirigeants communistes. (...)

Cinq années d'illégalité ont laissé à beaucoup de camarades l'habitude d'un travail resserré et limité à un petit nombre de camarades par souci de sécurité. Les méthodes employées durant cette période doivent être éliminées, puisque nous sommes aujourd'hui un grand Parti légal, et que deux de nos membres participent au gouvernement.<sup>238</sup> »

Un an plus tard, toujours dans la *Vie du Parti*, le constat était renouvelé et stigmatisait plus directement encore les militants issus de la clandestinité :

« Malheureusement, les habitudes de l'illégalité, alors justes, sont encore trop souvent conservées.

---

<sup>236</sup> Cité par SERVIN M. « Rapport sur les questions d'organisation », *Cahiers du communisme* n°6-7, juin-juillet 1954, sur les Travaux du XIII<sup>ème</sup> Congrès du PCF.

<sup>237</sup> « Les problèmes d'organisation du Parti » 10<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, brochure éditée par la section centrale de l'éducation du PCF, décembre 1944.

<sup>238</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17.



En effet des directions de section et même de fédérations, parfois, sont dirigées en fait par un petit groupe, comme elles l'étaient dans l'illégalité, groupe formé par exemple par le secrétaire responsable, son ancien adjoint de la clandestinité, sa femme, la dactylo et l'agent de liaison d'alors. Or, il est clair que les nécessités de l'heure n'ont rien à voir avec celles de l'illégalité. Tel adjoint de la clandestinité peut comprendre à l'envers les directives du CC par exemple, en méprisant les règles élémentaires de la démocratie à savoir : libre discussion dans les organismes de base, élection régulière de tous les organismes dirigeants de bas en haut.<sup>239</sup> »

À ce moment, les critiques s'en prenaient aux méthodes d'organisation mais aussi aux voix discordantes qui évoquaient le « mécontentement des masses ». En 1947, les deux articles de Léon Mauvais et Marius Patinaud s'attaquaient aux pratiques sectaires ou au soulagement de certains après la sortie du gouvernement et ils stigmatisaient « certains vieux militants et des jeunes vivant sous leur influence ou dans le souvenir des méthodes de la clandestinité<sup>240</sup> ».

Les sources nous offrent peu d'exemples précis et directs de ces méthodes et de leurs effets sur la vie quotidienne des organismes locaux ou fédéraux. On en trouve surtout l'écho indirect dans les analyses centrales, promptes à chercher des responsabilités du côté des hommes et de l'organisation, pour mieux défendre le contenu des orientations politiques. Toutefois certaines décisions comme celle de la centralisation des fédérations de la Seine tendent à prouver la volonté de reprise en main de l'appareil. De plus, la réaffirmation constante du « contrôle de l'application des tâches », montre la volonté de rétablir la « chaîne de commandement » partisane. Ce travail de vérification permettait de s'assurer de la diffusion et de l'application des mots d'ordre, mais il permettait surtout d'en finir avec l'opacité et le cloisonnement pour restaurer les relations hiérarchiques régulières au sein de l'appareil. Les visites fréquentes des secrétaires de section dans les cellules ou des secrétaires fédéraux dans les sections devaient asseoir leur autorité et favoriser la « connaissance des hommes », anciens et nouveaux. Ainsi, chaque militant pourrait être placé dans le poste correspondant à ses qualités et à ses dispositions, ce qui était aussi indirectement un moyen d'écartier des aptitudes disqualifiées par le retour à une vie légale.

On le voit, cette réorganisation ne remettait pas en cause les fondements disciplinaires de l'institution communiste. D'une certaine façon, le retour à la vie légale permettait même de systématiser la surveillance sur les militants et les organismes intermédiaires. L'évolution du contexte politique avait réduit l'enjeu de la préservation de l'organisation et de la sécurité physique des militants, mais elle n'avait pas fait disparaître la nécessité de maîtriser le corps militant et son activité. La métamorphose soudaine du

---

<sup>239</sup> *La Vie du Parti*, n°2, mars 1946, p. 3.

<sup>240</sup> PATINAUD M., « Un Parti qui doit compter par millions », *art. cit.*, p. 728.

PCF en « parti de masse » le plaçait donc devant une situation complexe voire ambiguë qui s'imprima durablement dans son fonctionnement. Tandis que l'extension de l'influence du parti et la pénétration de ses mots d'ordre dans la société française passaient par une plus grande ouverture et une relative souplesse en direction de ses couronnes extérieures, cet effort de mobilisation nécessitait une réaffirmation des principes disciplinaires dans ses cercles intérieurs.

### *Une politique des cadres orientée vers le retour à la légalité*

Dans l'immédiat après-guerre plus qu'en toute autre période de son histoire, la population communiste apparaît clivée autour d'expériences divergentes de la guerre. À la ligne patriotique qui valorisait les héros de la Résistance et encourageait à la sévérité contre la passivité ou les mauvais choix politiques, répondait une volonté de réorganisation qui aplanissait les expériences pour les évaluer uniquement à l'aune de la nouvelle situation politique. La politique des cadres devait donc gérer l'héritage militant des années noires, y compris ses versants les plus douloureux ou conflictuels, et dans le même temps fournir au parti le personnel le mieux adapté à ses nouvelles ambitions. La pratique pencha nettement en faveur de la seconde contrainte, générant ainsi des tensions sans cesse réactivées jusqu'aux années 1970.

#### « Comment trouver des responsables pour tous les postes ? »

Entre 1944 et 1947, le premier constat du PCF en matière de cadres tenait au grand nombre de militants appelés à des postes de responsabilité dans le « premier parti de France ». L'essor numérique des effectifs et donc des organismes dirigeants, l'importance grandissante des organisations de masse, l'augmentation du nombre d'élus, la création des comités d'entreprise ou le développement de la presse communiste décuplaient les besoins en cadres. Selon le Congrès de juin 1947, les comités fédéraux regroupaient plus de 2500 militants, 5000 propositions avaient été examinées pour les élections législatives et 75000 grands électeurs avaient été désignés pour les élections au Conseil de la République<sup>241</sup>. Encourageant encore l'effort de détection de futurs responsables, Marcel Servin réaffirmait alors la nécessité de « découvrir et former des milliers et des milliers de cadres<sup>242</sup> ». Pour trouver des hommes à même de remplir toutes ces tâches, il convenait de combler le vide

---

<sup>241</sup> SERVIN M, « La promotion des cadres » in « Rapports du Comité central pour le XIe Congrès national du Parti communiste français », brochure (sd, juin 1947).

<sup>242</sup> *Ibid.*

créé par la mort de nombreux cadres pendant la guerre, vide auquel s'ajoutèrent jusqu'à l'automne 1945 les absences des prisonniers et des déportés, des militants engagés dans l'armée ou encore les militants que la guerre avait éloignés de leur région d'origine.

Prenant la mesure de ces contraintes, le secteur des cadres et de l'organisation insistèrent d'emblée sur la nécessité de faire monter des militants engagés dans l'action légale. Dès juillet 1944, les instructions de la délégation algéroise du CC demandaient à la direction fédérale corse de s'appuyer sur des militants qui « par leur travail pratique au cours des 3 derniers mois, ont obtenu des résultats effectifs dans leur domaine d'activité.<sup>243</sup> » En février 1945, le critère de l'action résistante était même relégué en deuxième position, derrière le cas des « camarades ayant réalisé le meilleur travail depuis le retour à la légalité.<sup>244</sup> »

Pour répondre à l'immense appel d'air créé par l'essor du parti, la direction encourageait les responsables aux cadres à mener une politique de promotion « hardie ». L'expression s'installa dans la rhétorique de la politique des cadres comme un encouragement permanent au renouvellement volontariste du personnel militant, tout particulièrement autour de deux catégories : les jeunes et les femmes. Dans le contexte de l'après-guerre, il s'agissait de pousser en avant des militants venus au parti dans les derniers temps de la clandestinité ou après la Libération. En 1947, Marcel Servin signalait à propos de ces jeunes cadres : « ils sont le nombre, ils possèdent le sens aigu du nouveau et acquièrent l'expérience dans la lutte de chaque jour<sup>245</sup> ». On ne peut s'empêcher de voir dans cette description un portrait en négatif de certains militants formés dans la Résistance et désormais en décalage avec les enjeux politiques ou la ligne du parti. Le cas des cadres féminins n'est sans doute pas uniquement lié à la volonté de renouveler le personnel politique. Le parti avait déjà manifesté avant-guerre sa volonté d'intégrer les femmes à la vie politique et militante, et cet intérêt était conforté par leur récente insertion dans le corps électoral.

Bien entendu, l'objectif n'était pas le renouvellement total du personnel politique. Nombre de résistants conservèrent une place importante voire éminente, soit parce que leur prestige militaire mué en aura électoral ou symbolique les avait rendus indispensables,

---

<sup>243</sup> Note dactylographiée d'André Marty et Etienne Fajon pour le secrétariat du CC à Alger, datée du 04/07/1944 et adressé à Bartolini, au bureau de la Région Corse, Fonds André Marty du Musée de la Résistance Nationale de Champigny, M/10/D.

<sup>244</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17, voir l'extrait ci-dessus, p. 49.

<sup>245</sup> SERVIN M, « La promotion des cadres » in « Rapports du Comité central pour le XIe Congrès national du Parti communiste français », brochure (sd, juin 1947), p. 343.

soit parce qu'ils avaient su se conformer à l'orientation légaliste du parti et à un fonctionnement institutionnel traditionnel. Toutefois, en plaidant pour une adaptation des cadres, la direction réaffirmait l'autorité du centre dans la distribution des postes et du prestige associé. Comme l'ont indiqué Claude Pennetier et Bernard Pudal, cette réaffirmation se déployait au détriment des Résistants dont on craignait l'autonomie acquise dans l'action clandestine et à la faveur d'une logique d'héroïsation par essence individualisante<sup>246</sup>. Toujours selon les deux historiens, cette méfiance explique la vigilance extrême envers les résistants dont on traquait les moindres manquements aux règles de la clandestinité. À l'inverse, les directives en matière de cadres faisaient preuve de tolérance à l'égard des militants formés aux pratiques de masse dans les années 1930 mais qui n'avaient pas participé à l'action clandestine. L'autre question délicate était celle des nouveaux adhérents ayant travaillé en Allemagne. Dans ce domaine, les directives de la fédération Seine-Sud affichaient une certaine sévérité tout en distinguant un grand nombre de circonstances atténuantes et de degrés d'appréciations qui permettaient une tolérance au cas par cas, y compris pour des volontaires. Toutefois, pour des raisons de génération, cette question concernait surtout de jeunes militants et elle intervint donc plutôt entre la fin des années 1940 et le milieu des années 1950<sup>247</sup>.

### Les qualités du bon cadre

Les instructions centrales proposaient une grille d'évaluation des futurs cadres centrée sur trois critères fondamentaux. Le premier était celui de « l'esprit de Parti », c'est-à-dire « le dévouement et la fidélité au Parti ». Cette notion s'appliquait au présent, puisqu'il s'agissait de s'assurer au quotidien du respect de la discipline ou de la confiance dans la ligne et dans la direction, mais elle s'appliquait aussi au passé, pour lequel il fallait tout particulièrement examiner l'attitude des militants entre août 1939 et la Libération (Ont-ils approuvé le pacte germano-soviétique ? Sont-ils restés en lien avec le parti ?). Le second critère était celui de « la liaison avec les masses ». Il exprimait la volonté de restaurer la capacité d'intervention du parti en valorisant les compétences « d'hommes de masse » liés à leur milieu local ou professionnel et capables de les mobiliser. Dans les instructions de 1945, ces qualités étaient directement opposées aux pratiques de l'action

---

<sup>246</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*, p. 146-148.

<sup>247</sup> Sur la vigilance appliquée aux parcours dans la guerre, voir *infra*, chapitre 4, « Guerre, Occupation, Résistance : un passé sous surveillance », p. 198 et suivantes.

clandestine<sup>248</sup>. Toutefois la capacité de certains dirigeants à s'attirer l'oreille et la sympathie des communautés locales reposait aussi parfois sur la reconversion du prestige acquis dans la Résistance. Dernière compétence fondamentale, le « talent de réalisateur » ou « capacité de réalisation pratique », s'attachait à l'efficacité des militants dans les tâches qui leur étaient confiées mais aussi à leur capacité à initier des actions militantes répondant avec succès aux objectifs politiques. Dans un contexte qui mettait en avant le travail accompli depuis le retour à la légalité, ce critère évaluait la contribution des militants aux actions de masse en faveur de la production, de l'essor des effectifs ou de la réorganisation du parti.

Dans une chronologie plus fine, on voit apparaître des variations de formulation qui introduisaient quelques aménagements de cette grille d'évaluation. Fait significatif, en décembre 1944, le « courage » manifesté dans la clandestinité figurait au premier rang des critères de sélection<sup>249</sup>. Trois mois plus tard, il avait totalement disparu<sup>250</sup>. Toujours en 1944, la « capacité à s'orienter tout seul dans les situations difficiles » apparaissait comme une qualité à part entière. En 1945-1946, on parlait simplement de cet esprit d'initiative dans le domaine pratique, avant de réintroduire en 1947 la nécessité de « ne pas attendre les directives, de ne pas avoir peur des responsabilités<sup>251</sup> ». Lors du XI<sup>ème</sup> Congrès, on insista également sur la « fermeté politique », qui prolongeait les notions de fidélité ou de discipline, par un « esprit d'intransigeance à l'égard de toutes les déviations opportunistes ou gauchistes.<sup>252</sup> » Peut-être faut-il voir là l'effet des difficultés que connaissait le parti dans la classe ouvrière et la volonté de favoriser des cadres qui avaient su gérer le mécontentement de la base ou les contestations du parti sur sa gauche.

Ce barème des qualités militantes était assorti de trois catégories négatives directement extraites des oeuvres de Staline, en particulier de son rapport au XVII<sup>ème</sup> Congrès du PCUS en 1934 et de la série de textes de 1937 réunis en brochure sous le titre « Pour une formation bolchévique » : « les bavards », « les grands seigneurs » et « l'esprit de famille ». La mise à l'écart des « bavards » participait de la valorisation des qualités pratiques et de la recherche de militants efficaces mais aussi, en creux, d'une

---

<sup>248</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17, voir l'extrait ci-dessus, p. 49.

<sup>249</sup> « Le Parti » 8<sup>ème</sup> leçon de l'école élémentaire du PCF, brochure éditée par la section centrale de l'éducation du PCF, décembre 1944, p 13.

<sup>250</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17.

<sup>251</sup> « La promotion des cadres » in « Juin 1945-Juin 1947, deux années d'activité pour la renaissance économique et politique de la République française. Rapports du CC au XI<sup>ème</sup> Congrès du PCF », brochure, 1947, p. 342.

<sup>252</sup> *Ibid.*

disqualification des intellectuels. Pour opérer cette sélection, le choix des cadres devait donc appliquer la règle suivante : « Le Parti a surtout besoin de réalisateurs. Chaque camarade doit donc être apprécié non sur ses discours et ses promesses mais sur ses actes.<sup>253</sup> » Dans les écrits de Staline, les « grands seigneurs » étaient les militants qui se soustrayaient aux règles du parti au titre de leur passé prestigieux et des services rendus. Cette défiance était nettement dirigée contre l'autonomie des « héros », « vieux bolchéviques » dans l'URSS des années 1930 et Résistants dans la France libérée. Enfin, « l'esprit de famille » caractérisait quant à lui les liens de fidélité personnelle et la constitution de clans, qui parasitaient les hiérarchies et le fonctionnement institutionnel. On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec les critiques de la *Vie du Parti* contre le maintien de directions soudées par les liens tissés dans la clandestinité voire par des relations familiales au sens propre<sup>254</sup>.

#### La gestion des cadres à l'échelle locale

Malgré l'absence de listes des directions de section pour la période 1944-1947, il est possible d'étudier l'application locale de la politique des cadres à partir des dossiers biographiques conservés dans les archives fédérales. Les archives de la fédération du Val-de-Marne enrichies de quelques notices du *Maitron*, permettent d'étudier le parcours de 27 membres des secrétariats de section de la banlieue sud et sud-est entre 1944 et 1947. Il ne s'agit que d'une partie des responsables de l'époque, mais cet échantillon garde sa valeur représentative lorsqu'on le confronte aux cadres fédéraux ou centraux en poste à cette époque.

Le recrutement des dirigeants de section s'appuyait avant tout sur un vivier de cadres issus de l'avant-guerre. L'écrasante majorité de ces militants était en effet entrée en communisme avant 1939 : 19 avaient adhéré au PC avant 1939 (dont 9 après un passage par la JC), et on peut leur ajouter 3 militants qui étaient membres de la JC avant 1939. À l'opposé, on distingue 3 adhérents de 1944 et un seul militant qui adhéra dans la clandestinité sans avoir été en contact avec les organisations communistes avant 1939. À une exception près, les 22 militants de l'avant-guerre avaient tous exercé des responsabilités avant l'interdiction du parti. Pour certains il s'agissait de responsabilités modestes (secrétaire de cellule, secrétaire de cercle, délégué syndical) mais 14 avaient accédé au moins à des tâches locales, dans le parti (comité, bureau et secrétariat de section

---

<sup>253</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17.

<sup>254</sup> *La Vie du Parti*, n°2, mars 1946, p. 3, voir citation ci-dessus, p. 49.

ou de rayon) ou dans l'organisation de jeunesse (secrétaire locaux, responsables d'arrondissement), et même à des tâches régionales pour 4 d'entre eux.

Malgré cette insertion dans le parti avant-guerre, leur expérience de la clandestinité était limitée. En tout, une dizaine de ces 27 militants n'eut aucune activité avant les combats de l'été 1944. Quelques uns furent totalement coupés par leur captivité : trois furent prisonniers de guerre jusqu'en 1945 ; André Bolze\* et Auguste Pioline, internés en octobre 1940 puis déportés ne revinrent en région parisienne qu'au cours de l'année 1945. D'autres, militants d'avant-guerre réfugiés en province ou isolés, durent attendre le déclenchement de l'insurrection pour renouer avec le parti. Parmi les militants résistants, presque tous furent cantonnés dans des activités à la base, dans le parti ou des groupes FTP (tirages et distributions de tracts, collectes et organisation de la solidarité, aides aux réfractaires, etc.). On distingue toutefois trois anciens responsables de triangles, dont les fonctions furent directement transposées dans le parti légal. Pour d'autres enfin, l'entrée en communisme se confond avec la Libération. Ainsi, Bernard Blandin\*, cheminot à la gare de Vitry, n'eut aucun contact avec le PCF avant 1944. Lors de la Libération, il prit part à la grève des cheminots et aux combats à Vitry et adhéra au parti dans les jours suivants. Il se fit surtout remarquer par un « coup d'éclat<sup>255</sup> » héroïque, en novembre 1944, en empêchant l'explosion d'un train de munitions en gare de Vitry. Fort de cette renommée locale, il fut élu premier maire adjoint en avril 1945 et nommé secrétaire de la section Vitry.

Il ne faut pas pour autant en conclure que les cadres de la Résistance étaient écartés des logiques de promotion. Au contraire ceux-ci étaient appelés à des responsabilités supérieures, au niveau régional et central, en tant qu'élus ou encore dans les ministères, comme nous l'avons évoqué plus tôt<sup>256</sup>. Citons simplement l'exemple de Guy Pierronnet, simple adhérent CGT avant la guerre, devenu responsable régional de la JC clandestine et qui en 1946 devint membre du secrétariat fédéral de la JC puis de l'UJRF de Seine-Sud. En région parisienne, la réintégration locale de militants accoutumés aux pratiques de masse par leur participation au Front populaire, était nécessaire face à cet appel d'air et à une pénurie de cadres, imputable à la répression.

Malgré une implantation forte et ancienne, la pénurie de cadres locaux obligea à amender les critères politiques et influa sur les formes de la réorganisation. À l'Haÿ-les-Roses par exemple, tous les survivants du conseil municipal d'avant-guerre, à une exception près, avaient été internés en 1940 puis relâchés contre la signature d'un

---

<sup>255</sup> D'après les termes du responsable aux cadres en 1946. Voir sa biographie en annexe.

<sup>256</sup> Voir *supra*, p. 32 et suivantes.

engagement en faveur du maréchal Pétain. Restés isolés jusqu'en août 1944, ils jouèrent tout de même un rôle majeur dans la reconstitution de la section et de la municipalité, et malgré une suspension de quelques mois fin 1944, ils restèrent tous conseillers municipaux. La sévérité des directives centrales contre les « signataires » intervenait après que ces militants se soient rendus indispensables par leurs compétences dans le travail de masse ou par leur disponibilité pour les tâches locales.

En 1946-1947, à l'Hay-les-Roses mais aussi à Orly ou Gentilly les « signataires » furent progressivement retirés des secrétariats, mais il s'agissait avant tout d'écartier des militants âgés et jugés faibles politiquement au profit de jeunes cadres formés dans la Bataille de la production. Un cas prouve d'ailleurs qu'une certaine tolérance était encore de mise. Elu conseiller municipal d'Orly en 1935, Alexandre Thiant\* avait été déchu de son mandat en février 1940, malgré une lettre du 7 février dans laquelle il déclarait avoir cessé toute activité politique. À nouveau en contact avec le parti à partir du printemps 1941, il fut arrêté en septembre 1942 et interné à Pithiviers d'où il sortit rapidement après avoir signé l'engagement en faveur de Pétain. À la Libération, il tut son attitude en 1940, mais sa signature de 1942 lui valut une suspension de six mois en décembre 1944. Sans doute racheté aux yeux des responsables aux cadres par sa participation à l'action des FTP, il devint secrétaire local du Secours populaire et de la FNDIRP en 1945-1946, puis secrétaire de la section à partir de décembre 1946. Dans notre échantillon, Alexandre Thiant\* constitue par ailleurs la seule exception connue au critère de fidélité au parti en 1939-1940. Aucun des militants étudiés ne laissa transparaître la moindre défaillance sur cette question, et l'on peut penser que ce critère jouait en faveur des signataires, qui avaient justement été internés pour ne pas avoir renié publiquement le parti. La signature dans les camps pouvait s'expliquer par une méconnaissance des consignes et les difficultés de l'activité clandestine justifiaient les coupures, mais la sélection ne tolérait aucune défaillance face au pacte germano-soviétique.

Comme le montrent certains des exemples évoqués jusqu'ici, ces militants ne furent pas seulement investis dans les organismes partisans, mais aussi dans les municipalités. Quinze d'entre eux furent appelés dans les délégations municipales ou élus dans les conseils municipaux en 1945, dont huit à des postes de maires adjoints ou de maires. Ce cumul des responsabilités était à nouveau la conséquence d'une certaine pénurie de cadres compétents, mais il était aussi le résultat du rôle central des municipalités à la Libération. À l'échelle locale, l'effort de réorganisation visait avant tout à restaurer l'implantation du parti. Le critère de « la liaison avec les masses » était donc au premier plan des



mécanismes de production du personnel politique, favorisant des attributs immédiatement accessibles à la population et donc des hommes bien insérés dans le parti avant-guerre, connus pour leurs responsabilités passées ou pour leur participation aux aspects les plus visibles de la lutte contre l'occupant, comme lors des combats de la Libération. L'utilisation des dirigeants clandestins était elle aussi fonction de la nature et de la visibilité de leur prestige résistant : aux héros notoires les postes électifs, aux cadres dévoués et compétents dans le domaine de l'organisation les postes de direction centraux et régionaux.

### ***L'héritage des années 30 et de la clandestinité dans l'appareil des cadres***

Entre 1944 et 1947, la production du personnel politique s'orientait résolument vers le retour à la légalité, suivant en cela l'effort de réorganisation d'un parti de masse. Pour autant, cette production restait encadrée par le dispositif de contrôle des militants et de distribution des postes. À cette époque, l'appareil des cadres était donc dans une situation transitoire. Il reposait encore largement sur des principes (vigilance, analyse biographique, conformation à un modèle militant, etc.) et des outils (la « bio ») élaborés dans les années 1930, tandis que la clandestinité avait fait évoluer les pratiques et les hommes chargés de ce travail. À nouveau, l'organisation communiste devait donc gérer cet héritage en évoluant vers un modèle de gestion collective adaptée à l'essor du parti.

#### *La biographie, instrument renouvelé du contrôle*

Nous ne reviendrons pas ici sur la genèse et les mécanismes des autobiographies communistes d'institution dans les années 1930. Pour le cas de la France, le phénomène a déjà été étudié par Claude Pennetier et Bernard Pudal<sup>257</sup>. On pourra également se reporter à leurs travaux pour retrouver le détail des évolutions formelles du questionnement biographique dans la période 1944-1947<sup>258</sup>. Il nous paraît cependant nécessaire d'apporter quelques précisions sur les conséquences de l'introduction des formulaires biographiques et sur la systématisation de leur utilisation.

---

<sup>257</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 142-149.

## Le formulaire biographique

De nouveaux schémas de biographie furent utilisés dès la fin de l'année 1944, peu après la réunion des responsables aux cadres animée par Jean Chaumeil\* le 7 octobre 1944 à Paris. Ils furent diffusés assez rapidement puisque nous avons pu retrouver une série de biographies remplies entre le 18 et le 23 novembre 1944 par des militants pressentis pour intégrer des secrétariats fédéraux de province<sup>259</sup>, tandis qu'en banlieue ils furent utilisés dès novembre-décembre au niveau des sections<sup>260</sup>. À cette époque, les modalités du questionnement se situaient encore dans la continuité des années 1930<sup>261</sup> et de la clandestinité<sup>262</sup>, puisque les militants étaient invités à répondre aux questions sur papier libre. À partir de l'année 1945 les « schémas de biographie » devinrent « questionnaires biographiques ». Ces derniers abordaient les mêmes aspects que les précédentes autobiographies (origines sociales, formation scolaire et professionnelle, environnement familial, parcours dans le parti et les organisations de masse, etc.), mais ils s'efforçaient de rationaliser l'enquête en déclinant les questions et les zones de réponses selon le principe du formulaire. Au fil des versions, cette déclinaison alla crescendo, jusqu'à s'étaler sur huit pages dans l'imprimé utilisé en 1947 dans la fédération de la Seine. Le cadre des réponses était particulièrement structuré, avec des lignes vierges et des tableaux récapitulant les informations sur les membres de la famille ou les responsabilités clandestines. Comme le signalent Claude Pennetier et Bernard Pudal, l'évolution était importante car elle limitait « les possibilités du discours de soi et sur soi » aux rapports spéciaux (les « additifs ») portant sur le parcours pendant la guerre et à quelques questions politiques ouvertes<sup>263</sup>. Mais cette nouvelle méthode d'enquête avait le mérite de préciser le questionnement et les réponses et donc de les rendre directement disponibles à l'analyse des évaluateurs. Les outils d'investigation s'adaptaient ainsi à deux publics. Dans le cas des nouveaux adhérents ou des militants revenant dans le parti, les formulaires normalisés permettaient d'accumuler ou de reconstituer un matériau biographique systématique et précis. Pour les

---

<sup>259</sup> Les cas recensés concernent les fédérations des Bouches du Rhône, de la Creuse, de l'Hérault et du Rhône.

<sup>260</sup> Dans les archives de la Fédération communiste du Val-de-Marne (dossiers biographiques), on retrouve en particulier des questionnaires de cette époque pour les sections Arcueil, Boulogne, Bonneuil, Bicêtre, Créteil, Issy-les-Moulineaux, Vitry.

<sup>261</sup> Voir les schémas de biographie de 1931 et 1937 en annexe de PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », art. cit. p. 154-156.

<sup>262</sup> Voir ROSSI A. (TASCA A.), *Physiologie du Parti communiste français*, Editions Self, Paris, 1948, p. 246-248.

<sup>263</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », art. cit. p. 140 et 144-146.

militants résistants, la mise en récit détaillée dans les rapports annexes ajoutait la possibilité d'analyses qualitatives semblables à celles des années 1930.

### La dimension pédagogique du questionnement biographique

Le degré de précision des questions sur la période 1939-1944 démontre la grande attention portée aux parcours dans la guerre, mais surtout la vigilance exercée sur les conditions d'arrestations, le comportement face à la police ou dans les camps, etc. Au-delà de l'effort de vérification voire d'épuration, cette vigilance avait également une vocation pédagogique. La mise en récit de tous ces détails obligeait le questionné à réévaluer son parcours et son attitude en intégrant l'analyse promue par le parti à la Libération. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces processus car ils perdurèrent voire se renforcèrent jusqu'au milieu des années 1950<sup>264</sup>.

De manière générale, les questions ouvertes appelant la rédaction de réponses argumentées procédaient toutes d'une dimension pédagogique. Le phénomène est particulièrement prégnant autour du pacte germano-soviétique. Le questionnement n'entendait pas seulement vérifier l'attitude effective des militants et s'assurer de leur fidélité dans la période 1939-1941– objectif d'ailleurs illusoire, comme le prouve le cas d'Alexandre Thiant\* cité plus tôt<sup>265</sup>. Il contribuait surtout à ancrer l'analyse de la direction et à vérifier son assimilation. Oubliée dans les premiers schémas de biographie fin 1944, la question fut ajoutée au tampon sur la dernière page des formulaires en 1945. À partir de 1946, le questionnement se déclina en trois interrogations, comme pour mieux suggérer l'argumentaire canonique :

« Quelle a été votre position au moment de Munich ?  
Quelle a été votre position au moment du traité germano-soviétique ?  
Quels sont les arguments que vous développez en face d'adversaires sur ces deux questions ?<sup>266</sup> »

La dernière question se situait dans le présent, preuve que l'enjeu majeur était la capacité des militants à justifier de la continuité de la ligne communiste. C'est aussi pour cela qu'elle sollicitait aussi les militants qui n'appartenaient pas au parti en 1938-1939. De plus, si le malaise généré par le pacte transparaît parfois dans certaines réponses à la deuxième interrogation, l'argumentation développée par les questionnés était elle toujours conforme aux schémas du parti. L'enchaînement des questions suggérait très clairement la réponse attendue et comme l'indiquent Claude Pannetier et Bernard Pudal, l'introduction de

---

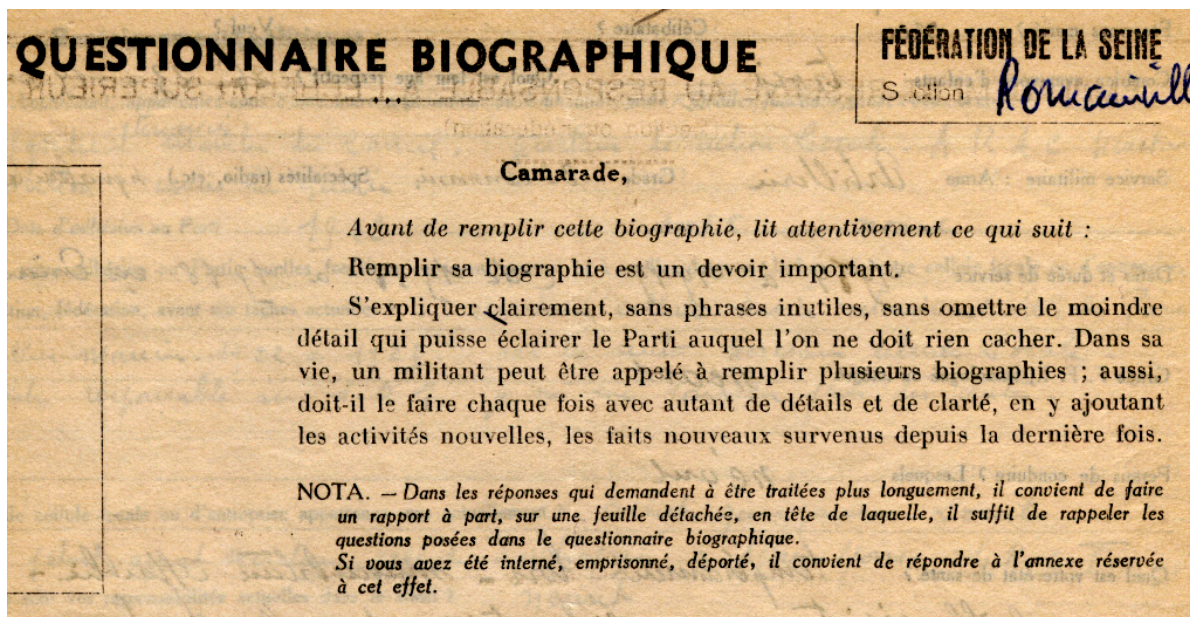
<sup>264</sup> Sur la dimension pédagogique de la vigilance, voir *infra*, chapitre 4, p.178-250.

<sup>265</sup> Voir *supra* p. 56.

<sup>266</sup> Questionnaire biographique de la Fédération de la Seine, 1946.

Munich permettait de restituer le Pacte germano-soviétique dans le contexte de l'attitude des démocraties et renvoyait à une position valorisante du PCF qui dénonçait alors le recul devant Hitler<sup>267</sup>.

Le formulaire avait également une vocation pédagogique en ceci qu'il donnait à voir et à ressentir certains aspects de la discipline partisane. L'en-tête du questionnaire plaçait l'exercice autobiographique dans un rapport de soi au « Parti ».



**Figure 1 - En-tête du questionnaire biographique de la Fédération de la Seine (1946)**

Exemplaire rempli en décembre 1946, dossiers biographiques de la section Romainville, Arch. FD PCF 93.

Cet avertissement rappelait le devoir permanent de transparence de l'individu à l'égard de l'institution, matérialisant une visibilité du sujet constitutive du pouvoir disciplinaire. La bio n'était pas le seul moment de cette surveillance, qui traversait l'ensemble des mécanismes de direction, mais elle jouait un rôle essentiel en tant qu'examen. Selon Michel Foucault, cet examen « est la technique par laquelle le pouvoir, au lieu d'émettre les signes de sa puissance, au lieu d'imposer sa marque à ses sujets, capte ceux-ci dans un mécanisme d'objectivation<sup>268</sup> ». La remise de soi restait un ressort majeur de l'exercice autobiographique, mais dans le même temps, le formulaire contribuait à l'invisibilité du pouvoir et relativisait le caractère « invasif » de la surveillance. Il atomisait la vie sociale et militante en de multiples rubriques formatées, comme si les évaluateurs délaissaient l'unité intime du sujet au profit de la vérification objective d'événements ou de critères

<sup>267</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », art. cit. p. 145.

<sup>268</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, op. cit., p.220

indépendants. Plus encore que les autobiographies d'avant-guerre, le questionnaire biographique apparaît donc comme une « cérémonie d'objectivation<sup>269</sup> » par lequel le sujet s'offre comme « objet descriptible, analysable<sup>270</sup> » et qui permet la « constitution d'un système comparatif global<sup>271</sup> ».

À partir de 1945, la dernière page des imprimés comportait un espace réservé à l'évaluation du « responsable aux cadres » et du « responsable de l'échelon supérieur », puis de ce dernier uniquement. Cet encadré matérialisait concrètement la surveillance hiérarchique à laquelle étaient soumis le comportement et le parcours du militant en tant que sujet disciplinaire. Mais dans le même temps, le fait que les évaluateurs aient eux-mêmes à consigner leurs commentaires par écrit signifiait que le document avait vocation à quitter la sphère quotidienne des camarades, qu'il devait circuler vers d'autres responsables et pénétrer « le Parti » comme entité collective et abstraite. Là encore, le contrôle se paraît d'objectivité puisqu'il semblait échapper à l'arbitraire des relations interpersonnelles. De plus, les questionnaires donnaient à voir la continuité verticale du parti, ils la réaffirmaient même, dans un contexte de restauration de la centralisation qui succédait au cloisonnement clandestin.

### Vers un usage intensif de la biographie

La vérification biographique avait été maintenue dans l'illégalité, mais quand celle-ci ne se limitait pas à une simple rencontre avec le responsable aux cadres, les documents écrits ont pour l'essentiel été détruits ou dispersés<sup>272</sup>. Seules quelques biographies rédigées dans la clandestinité sont parvenues jusque dans les archives des fédérations communistes ainsi que dans les archives de la répression<sup>273</sup>. À la Libération, l'intensification des enquêtes biographiques répondait à la nécessité de restaurer et de centraliser la connaissance et donc la maîtrise du corps militant. Dans les premiers mois, on reproduisit le processus des enquêtes des années 1930 qui procédaient par campagnes de prospection et de vérification des cadres. Toutefois, le fonctionnement du parti illégal introduisit également une évolution importante qui tranchait avec les pratiques de l'entre-deux guerre

---

<sup>269</sup> *Ibid*, p. 220.

<sup>270</sup> *Ibid*, p. 223.

<sup>271</sup> *Ibid*, p. 223.

<sup>272</sup> Les documents concernant ces enquêtes, longtemps conservés au secret et aujourd'hui détruits ont pu être consultés par Jean-Pierre Ravery. On pourra se référer à la notice de Mathilde Dardant dans le *DBMOMS* tome 4 pour une évocation de cette documentation et de cette commission d'enquête. Voir également BERLIÈRE J.-M. et LIAIGRE F., *Liquider les traîtres, La face cachée du PCF 1941-1943*, *op. cit.*, notamment p. 405-406.

<sup>273</sup> Archives des tribunaux spéciaux (dossiers de scellés), Archives de Paris, 1 466 W 1-12.

et s'installa durablement dans les mécanismes de la promotion des cadres. Sous l'Occupation, la répression avait exacerbé l'enjeu de la vigilance et en réponse la bio intervenait lors de chaque promotion, de chaque mutation géographique et de toute reprise de contact. De même, à partir de 1944, le recours aux biographies s'articula systématiquement autour d'événements de la carrière militante (promotions, écoles, élections).

L'exemple d'André Viard\* illustre parfaitement cette évolution. Dans son questionnaire de 1946<sup>274</sup>, il indiquait avoir déjà fourni cinq « bios ». Adhérent en 1936, il remplit la première en 1937, alors qu'il était membre du comité de section de Paris 18<sup>ème</sup> et secrétaire de cellule aux ateliers Championnet de la TCRP. À l'époque, ce militant ouvrier parisien, responsable local et ancien élève d'une école régionale, se trouvait au cœur du peuple militant prospecté par la récolte des bios. Devenu dès septembre 1939 responsable du parti clandestin pour le 18<sup>ème</sup>, il remplit une nouvelle bio en mars 1940. On notera que la récolte des biographies continua à cette époque, malgré la clandestinité et la désorganisation de l'appareil central des cadres<sup>275</sup>. André Viard\* déclarait en 1946 ne pas avoir été ébranlé par le pacte germano-soviétique, ce que semblent confirmer ses responsabilités dès la mise hors la loi du parti. Arrêté en mai 1940, il fut interné au camp de Baillet puis dans ceux de l'Ile-d'Yeu, de Riom-ès-Montagne et enfin de Saint-Paul-d'Eyjeaux. Libéré en février 1941, il rédigea une troisième biographie le mois suivant, se pliant ainsi à la volonté du parti de contrôler les militants au moment de leur reprise de contact. Sorti du camp sans condition il put retrouver immédiatement sa place dans l'appareil clandestin. En novembre 1943, il fournit une nouvelle biographie, lorsqu'il devint permanent dans l'appareil technique de l'Union des syndicats de la région parisienne, tâche qu'il occupa jusqu'à la Libération. Enfin, il rédigea une cinquième biographie, en octobre 1944, lorsque le retour à une activité légale nécessita de nouvelles campagnes de vérification systématique, et il remplit le formulaire cité alors qu'il était vraisemblablement envisagé comme membre du comité de la section Maisons-Alfort voire du comité fédéral.

---

<sup>274</sup> Questionnaire biographique d'André Viard, daté du 18/06/1946, dossier biographique de la section Maisons-Alfort, Arch. FD PCF 94.

<sup>275</sup> BOURDERON R., *La négociation. Été 1940 : crise au PCF*, Paris, Editions Syllepse, 2001.

## *Un appareil marqué par la clandestinité*

Depuis leur mise en place, le contrôle biographique et la gestion du personnel militant étaient des tâches dévolues à des militants spécialisés. À la libération, la direction du parti s'efforça de mieux définir le rôle des responsables aux cadres et son inscription dans les méthodes de direction, mais leur recrutement, leurs méthodes de travail et leurs pratiques restaient influencés par l'expérience de la clandestinité. Entre 1944 et 1947, l'appareil des cadres traversait donc lui aussi dans une phase transitoire. Tandis que la structuration développée dans la clandestinité était institutionnalisée, la persistance de certains acteurs et de leurs pratiques entraînait en contradiction avec la restauration de l'autorité du centre.

### Un réseau étendu par la clandestinité

Dans la clandestinité, l'intensification du contrôle biographique fut rendue possible par la reconstitution d'un vaste réseau de responsables aux cadres. En février 1941, Arthur Dallidet rapportait auprès de l'IC qu'il avait pu rétablir un appareil des cadres composé d'une dizaine de responsables régionaux qui avaient déjà vérifié plus de 800 biographies écrites et orales<sup>276</sup>. Il laissait donc entendre dans ce rapport, dont les enjeux sont toutefois complexes<sup>277</sup>, que s'était reconstitué sous son autorité un réseau qui quadrillait tout le pays. À partir de l'été 1942, la surface et la précision du maillage progressèrent avec la réorganisation du parti, et la responsabilité des cadres s'imposa comme l'une des tâches essentielles dans l'organisation du parti, aux côtés des fonctions fondamentales des « groupes de trois ». L'appareil des cadres se restructura également selon des niveaux hiérarchiques centralisés (national, régional et local) et s'étendit à l'ensemble des branches de la Résistance communiste. Ainsi, il fut non seulement capable de vérifier les militants mais aussi de gérer efficacement leur répartition dans les organisations clandestines, en palliant aux arrestations ou en mutant des militants menacés. En même temps que la biographie devenait l'outil systématique des promotions, les dépositaires de cet outil prirent une importance grandissante.

À la Libération, cette capacité à gérer le collectif fut réactivée par la nécessité de vérifier un vivier militant renouvelé et de pourvoir des postes nombreux et divers.

---

<sup>276</sup> Rapport d'Arthur Dallidet, daté du 26/02/1941, retranscrit en intégralité in BOURDERON R., *La négociation. Été 1940 : crise au PCF*, op. cit., p. 212-239.

<sup>277</sup> Voir BOURDERON R., *La négociation. Été 1940 : crise au PCF*, op. cit.

Légitimée par l'expérience clandestine, l'institutionnalisation de la fonction de responsables aux cadres se prolongea donc au-delà de 1944. Toutefois, si l'existence d'un vaste réseau de responsables aux cadres permettait au parti d'opérer une réorganisation appuyée sur le principe de la maîtrise du corps partisan, la composition de ce réseau apparut à la direction comme un obstacle potentiel<sup>278</sup>. Le risque était en effet que le renforcement de la fonction ne conforte les hommes dans leurs habitudes d'autonomie, alors que la gestion du personnel politique trouvait sa raison d'être dans la centralisation et dans la circulation verticale de l'information et de l'autorité.

### Continuité et ruptures dans les membres de l'appareil des cadres

Aux sommets du parti, l'appareil des cadres n'avait pas été épargné par la répression et la guerre. En 1937-1938, le service central des cadres comportait 8 membres auxquels s'ajoutaient Eugen Fried et Maurice Thorez<sup>279</sup>. En 1944, trois d'entre eux étaient morts ; Eugen Fried et Arthur Dallidet victimes de la répression et André Heussler éliminé pour trahison en août 1942. Maurice Tréand et Edmond Foeglin avaient été écartés dans la clandestinité, le premier pour son rôle dans la demande de publication légale de *L'Humanité*, le second pour sa responsabilité dans l'arrestation de Gabriel Péri. Robert Dubois\* et Jean Brossard\*, dirigeants successifs du secteur des cadres clandestin avaient également disparu. Toutefois, le trio de direction mis en place en 1943 et composé de Jean Chaumeil\*, Venise Gosnat et Henri Gourdeaux fut préservé jusqu'à 1944.

Malgré ces pertes, la recomposition du secteur des cadres resta en continuité avec l'entre-deux-guerres et la période clandestine. Le nouveau service fut confié à Jean Chaumeil\*, membre de l'ancien trio clandestin. En tant que responsable des cadres, celui-ci participa à la Commission centrale de contrôle politique élue lors du congrès de 1945 qui regroupait également trois des survivants du service des cadres de 1937-1938 (Mounette Dutilleul, Henri Gourdeaux et Henri Janin) et deux dirigeants historiques (Daniel Renoult et Lucien Midol). Dans l'atmosphère de suspicion qui entourait le passé résistant, le choix des membres de la CCCP se portait vers des militants à la fidélité éprouvée, accoutumés à la minutie et à la discrétion du travail d'enquête, et informés des enjeux souterrains des « affaires » et des conflits de la période 1939-1944.

---

<sup>278</sup> Comité central du 6 décembre 1944, AD 93-261 J 2.

<sup>279</sup> Voir la liste du service des cadres in PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*, p. 135.



D'autres exemples confirment cette tendance. René Roussel, formé au travail clandestin avant-guerre par l'aide aux dirigeants exilés du PCI puis par ses responsabilités au Comité international d'aide à l'Espagne, avait été un responsable aux cadres de premier plan dans l'illégalité, chargé d'enquêter sur l'arrestation de Jean Moulin et sur les chutes du comité militaire FTP de zone sud. À l'automne 1944, il se vit confier un travail d'enquête systématique sur les arrestations et présenta un rapport sur la question lors de la réunion du 7 octobre 1944 à la Mutualité. Cas plus complexe et plus difficile à démêler, celui de Georges Beyer\*, qui selon certains témoignages<sup>280</sup>, fut à la Libération responsable d'un secteur chargé de maintenir les liaisons de l'ancien service B. De manière générale, malgré le retour à la légalité, les compétences recherchées aux sommets de l'appareil ressortaient avant tout de l'habitus clandestin (discrétion, dévouement) et de l'initiation aux « secrets de parti » (sur la période 1939-1941, sur les arrestations et les éliminations).

Au niveau des sections, on rencontre certains exemples de remobilisation de l'expérience de la clandestinité. C'est le cas pour Ernest Clément\*, militant cheminot du Perreux. Ayant repris contact avec le parti fin 1940, il contribua jusqu'en 1943 au travail de propagande illégale à la base. Au cours de l'année 1943, il devint responsable aux cadres pour la section de Nogent-Le Perreux, chargé en particulier des biographies FTP et début août 1944, il fut appelé au poste de cadre régional. Il resta responsable aux cadres de la section du Perreux de la Libération jusqu'en 1947. Le cas de Roger Pinçon\*, métallurgiste de Nogent-sur-Marne confirme l'importance d'un savoir-faire clandestin qui dépasse le cadre de la guerre. Volontaire en Espagne républicaine, il travailla pendant un an au service d'investigation militaire (SIM) et devint responsable technique FTP sous l'Occupation, avant d'être arrêté fin 1942 puis déporté. Ayant connaissance de son expérience au SIM, la direction clandestine du camp d'Allach le chargea d'organiser les enquêtes et l'épuration. Revenu dans sa commune, il fut responsable aux cadres de sa section jusqu'en 1947. Les autres responsables aux cadres identifiés par notre enquête ne possédaient pas d'expérience particulière dans cette tâche, mais, à une exception près, tous occupèrent des responsabilités dans les organisations clandestines entre 1939 et 1944. Cette tendance semble plaider pour une spécificité des responsables aux cadres par rapport aux secrétaires de section étudiés plus haut. Toutefois, la dizaine de cas recensés ne nous permet pas de tirer des conclusions définitives.

---

<sup>280</sup> Témoignage de Charles Sicquoir\*, transmis par Claude Pannetier, dossiers documentaires du *Maitron*. Voir la biographie de ce militant en annexe.

## La persistance de pratiques parasites

Le choix de militants coutumiers des pratiques clandestines correspondait au portrait dressé par Jean Chaumeil\* lors de la réunion du 7 octobre 1944. Le responsable aux cadres y était décrit comme un militant solide, dévoué et discipliné, « ayant toutes ses facultés de compréhension politique » et « un certain bagage politique communiste » ; « ayant à connaître beaucoup de choses secrètes, il doit être muet comme une carpe » et accepter de rester « un militant obscur<sup>281</sup> ». Les directives centrales du début de l'année 1945 définissent les responsables aux cadres comme des adjoints des secrétariats, placés sous l'autorité directe des secrétaires politiques<sup>282</sup>. La direction du parti s'efforçait ainsi d'encadrer cette activité et de limiter l'autonomie que pouvait offrir le secret qui l'entourait. La réorganisation du parti et les besoins en cadres imposaient également de dépasser le rôle d'enquêteur. « La tâche des Cadres est la mise en valeur rationnelle du capital du Parti », qui doit permettre de faire « monter les camarades » et de « les placer là où il doivent être, là où ils peuvent rendre le plus de services au Parti.<sup>283</sup> »

Malgré des instructions fermes et réitérées, en mars 1946, le travail des responsables aux cadres était encore dénoncé pour sa lenteur et ses insuffisances, voire son inexistence<sup>284</sup>. Il est difficile de prendre la mesure de ces critiques qui visaient aussi à remobiliser les directions par une rhétorique de culpabilisation. Toutefois, on peut constater dans la pratique une certaine persistance de méthodes qui parasitaient la restauration d'un système centralisé. Nous avons déjà évoqué, à propos du recrutement du personnel des ministères, l'existence de solidarités nées dans la Résistance. Par essence, celles-ci contredisaient la visibilité du sujet et contestaient le monopole du centre sur les mécanismes de promotion. De même, fort de son implantation à Joinville et de son rôle à la tête de la région Paris Est pendant la guerre, Robert Deloche put favoriser, par ses recommandations, l'embauche d'anciens camarades de réseaux, comme son « meilleur tireur de la clandestinité (ronéo) » ou l'épouse d'un ancien FTP fusillé en 1943<sup>285</sup> ; il était de plus un garant fréquemment cité par ses anciens adjoints et appuya avec insistance leur promotion<sup>286</sup>. De fait, la vérification des cadres sollicitait souvent les appréciations d'anciens responsables clandestins dont le prestige servait de caution. Le problème ne

---

<sup>281</sup> CHAUMEIL J., *Le problème des cadres*, rapport présenté lors de l'assemblée des responsables aux cadres de la Mutualité, 7 octobre 1944, brochure (sd), p. 5.

<sup>282</sup> « Les cadres décident de tout ! », note dactylographiée datée du 20 février 1945, CHS AM 17.

<sup>283</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 39.

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> Dossiers biographiques des section Alfortville et Joinville-le-Pont, Arch. FD PCF 94,

<sup>286</sup> Dossiers biographiques de la section Maisons-Alfort, Arch. FD PCF 94.

résidait pas dans la légitimité de ces recommandations, mais dans le fait qu'elles conféraient un rôle central aux anciens chefs résistants et que ces témoignages, souvent recueillis oralement, échappaient aux canaux de circulation verticale de l'information biographique. C'est peut-être aussi en ce sens qu'il faut comprendre la remarque de la conférence fédérale de Seine-Sud qui rappelait que « le jugement du responsable aux cadres repose sur la matérialité de faits<sup>287</sup> ». Les éléments recueillis devaient se transformer en matière biographique, s'ajouter aux dossiers individuels et ainsi entrer dans la logique disciplinaire de l'accumulation de la connaissance.

Jean-Paul Scot rappelle qu'aux sommets du parti, André Marty était coutumier du court-circuitage des hiérarchies de l'appareil des cadres, par sa tutelle « autoritaire » et ses « coups de téléphone intempestifs<sup>288</sup> ». Toutefois la légende noire du mutin ne doit pas masquer la réalité de l'enjeu. Si le titulaire de la commission des cadres était Jean Chaumeil\*, André Marty eut dès la Libération la responsabilité politique des cadres au sein du secrétariat du parti<sup>289</sup> et la conserva jusqu'à la nomination de Marcel Servin à la tête de la section des cadres, à la fin de l'année 1947. L'intervention de Marty dans certains dossiers liés à la Résistance ou dans la gestion du personnel des ministères restait logique, car elle tranchait les situations sur un mode politique. En revanche une intervention systématique dans le travail quotidien des cadres pouvait parasiter son bon déroulement et outrepassait les attributions du secrétaire du parti. Pour limiter son ingérence, de nombreuses questions de cadres furent directement envoyées devant le secrétaire administratif du parti, Auguste Havez. Fidèle à sa réputation, Marty s'opposa violemment à une répartition des tâches instaurée par la pratique, sans discussion ni décision<sup>290</sup>. Au-delà des conflits personnels, le mécanisme tendait aussi à restaurer la hiérarchie de l'autorité au profit du secrétaire général, par l'intermédiaire d'un responsable exécutif directement dépendant du secrétariat et véritable « chancelier de la direction<sup>291</sup> » selon les mots de Pierre Daix. D'une certaine façon, ce réajustement ne faisait qu'appliquer au sommet la soumission des cadres au secrétaire politique.

---

<sup>287</sup> « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 39.

<sup>288</sup> SCOT J.-P., « La région parisienne dans les débats de la direction du Parti communiste français de 1944 à 1947 », *art. cit.*, p. 104.

<sup>289</sup> Voir la note d'André Marty datée du 07/01/1947 et adressée au secrétariat du Parti, dossier « André », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>290</sup> Lettre d'André Marty adressée à Maurice Thorez et Jacques Duclos et datée du 30/07/1947, dossier « André », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>291</sup> DAIX P., *J'ai cru au matin*, Paris, Opera mundi, 1976.

### ***Conclusion intermédiaire***

Entre 1944 et 1947, le Parti communiste français fut confronté à deux expériences totalement nouvelles et opposées. À la Libération, il était encore à maints égards le produit des années de guerre au cours desquelles il fut éprouvé par la clandestinité et la nécessité d'endosser un rôle nouveau, dans la Résistance et la lutte armée. Cet épisode à peine clos et encore mal assimilé, le PCF étendit son influence à de larges couches de la société et s'engagea dans la reconstruction du pays, découvrant la participation au gouvernement. Le passé récent était au cœur des critères de légitimité qui émergeaient de la guerre mais, dans le PCF, il était fait d'expériences contradictoires et chargé de conflits sourds qui imposaient la restauration de l'autorité de l'institution ; pour autant le rassemblement et la mobilisation des énergies interdisaient tout repli sectaire ou toute crispation organisationnelle. Unifiés par l'engagement patriotique mais marqués par le contraste des situations politiques et sociales, ces deux moments de l'histoire communiste imposaient de renégocier l'identité et le fonctionnement du parti. Dans une certaine mesure, le déclenchement de la Guerre froide contribua à résoudre certaines contradictions ou ambiguïtés de la période en imposant au parti de retrouver une dynamique sociale, politique et organisationnelle conforme à son public et à ses traditions.

## **Chapitre 2 - Essor et sclérose du néo-thorézisme (1948-1955-1961)**

### ***L'ajustement institutionnel (1948-1954)***

#### *Le tournant de la Guerre froide (1948-1950)*

Malgré la sortie du gouvernement et l'évolution rapide de la situation internationale, le Parti communiste français n'était pas préparé au tournant initié par la création du Kominform en septembre 1947. La logique d'affrontement des blocs et le raidissement des positions soviétiques, incarnés par la doctrine Jdanov, s'imposèrent d'autant plus brutalement au parti français qu'ils s'accompagnèrent des critiques du PCUS et de plusieurs partis frères. La politique de Guerre froide eut dans le domaine idéologique ses effets les plus spectaculaires (lyssenkisme, bataille du livre, etc.). Ils permettent trop souvent de réduire ce tournant au renforcement de la tutelle moscovite sur un PCF crispé dans une logique de radicalisation. Sans nier le poids de cette contrainte externe, il convient de prendre la mesure de sa résonance avec les enjeux internes à l'appareil. Alors qu'entre 1944 et 1947, la pratique organisationnelle et la gestion du personnel s'étaient attachées avant tout au renforcement ou au rétablissement de logiques disciplinaires centralisées, entre 1948 et 1953, la problématique se déplaça vers le contenu de ces logiques, c'est-à-dire les formes de capital politique validées et promues par l'institution. Le contexte permit ainsi au leadership et au modèle militant thoréziens de sortir vainqueurs des clivages introduits dans le personnel dirigeant par la guerre et la Résistance.

#### Des critiques menaçantes

Lors de la conférence de Slarska-Poreba, les représentants des partis communistes yougoslaves, hongrois, roumains et soviétiques dénoncèrent la dérive parlementariste et opportuniste d'un PCF qui avait reculé devant la prise du pouvoir<sup>292</sup> et s'en prirent au

---

<sup>292</sup> Voir la transcription des interventions in Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, Russian Centre of Conservation and Study of Records for Modern History, *The Cominform. Minutes of the Three Conferences 1947/1948/1949*, Milan, Feltrinelli, 1994.

libéralisme de conceptions d'organisation qui s'attachaient uniquement à l'essor des effectifs et toléraient « n'importe qui » dans le parti<sup>293</sup>. Cette mise en accusation quasi systématique des orientations françaises entre 1944 et 1947 avait été largement mise en scène par les dirigeants soviétiques, qui s'efforçaient ainsi de dramatiser l'entrée dans une nouvelle période. Elle heurtait des dirigeants français qui n'avaient pas pris toute la mesure du changement avant leur arrivée en Pologne et qui avaient suivi scrupuleusement les recommandations staliniennes à la Libération<sup>294</sup>. Contraint à une pénible autocritique, Jacques Duclos admit les erreurs et promit leur correction. Élément scénographique important, la conférence se déroula en l'absence de toutes les figures centrales des partis communistes (Staline, Dimitrov, Gottwald, Tito, Togliatti et Thorez). Ainsi, la rencontre confronta les partis en préservant les hommes qui les incarnaient, preuve que l'objectif soviétique était avant tout d'accélérer la réorientation de la ligne et non de renverser les dirigeants.

Le premier défi pour le parti français était bien celui de la ligne. La direction était coutumière des renversements de ce type depuis les années 1930, mais au déploiement pédagogique d'une « bataille de la ligne » mal anticipée s'ajoutait cette fois la contrainte d'une autocritique collective forcée, situation favorable à l'expression de voix discordantes ou contestataires. Or depuis la guerre, ces voix discordantes existaient jusque dans le sein du secrétariat du parti et la remise en cause du travail accompli depuis la Libération menaçait d'exacerber les concurrences qui travaillaient les cercles dirigeants voire l'ensemble de l'appareil. Ainsi, la mise en accusation du PCF s'appuyait sur certaines réserves émises par André Marty dans sa lettre à Ivan Pétrovitch Stepanov du 7 octobre 1946. Le document fut directement utilisé par Jdanov qui en reprit plusieurs arguments dans la préparation du réquisitoire contre Duclos<sup>295</sup>.

De plus, à travers les Yougoslaves, les Soviétiques avaient choisi comme fer de lance de la critique des dirigeants qui incarnaient alors la Résistance et l'éthos héroïque des Partisans. Vu de France, le choix tactique et ponctuel de Jdanov masquait les divergences existant déjà entre Soviétiques et Yougoslaves<sup>296</sup> et pouvait donner des arguments voire des espoirs à ceux qui incarnaient ce modèle héroïque ou souhaitaient le promouvoir. Le

---

<sup>293</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 233.

<sup>294</sup> Voir chapitre précédent, p. 37.

<sup>295</sup> PENNETIER C., « André Marty à l'épreuve des archives » in BOULLAND P., PENNETIER C., VACCARO R. (dir), *André Marty, l'homme, l'affaire, l'archive. Approches historiques et guide des archives d'André Marty en France*, Paris, CODHOS Editions, 2005, p. 22.

<sup>296</sup> MENCHERINI R., *Guerre froide, grèves rouges.*, *op. cit.*, p. 249-252.

travail de vigilance et de contrôle des cadres signalait d'ailleurs à la direction la séduction tenace de l'idéal FTP. Au printemps 1947, à Ivry, un militant avait réuni autour de lui un petit groupe d'anciens Résistants à qui il affirmait être chargé de la constitution de groupes FTP clandestins sous l'autorité directe de Marty, selon un ordre venu de Moscou et ignoré de Thorez. Dénoncée par la fédération de la Seine comme une provocation policière, à juste titre semble-t-il, l'affaire se traduisit par quatre exclusions et deux blâmes sévères<sup>297</sup>. Comme l'indique Robert Mencherini, la fin de l'année 1947 créa une situation de flottement dans l'appréciation de la nouvelle ligne, imparfaitement explicitée par les Soviétiques et exacerbée par les critiques yougoslaves qui insistaient sur la prise du pouvoir<sup>298</sup>. « L'interprétation radicale du tournant polonais par une partie des militants et de l'encadrement communiste<sup>299</sup> » libéra lors des grèves de l'automne certaines aspirations révolutionnaires frustrées à la Libération.

La réaction thorézienne intervint en deux temps. Lors du BP du 10 octobre puis au CC du 29 octobre, Thorez reprit à son compte la nouvelle orientation jdanovienne et critiqua le défaut d'analyse de l'ensemble du Comité central pour mieux éluder toute responsabilité personnelle dans les errements dénoncés en Pologne. Le 18 novembre, la position de Thorez fut renforcée par sa rencontre avec Staline<sup>300</sup>. Ce dernier lui confirma la stratégie soviétique de 1944 concernant la France et en critiquant la gestion des grèves il traça plus explicitement les limites de la nouvelle ligne. Le bilan du mouvement, lors du CC des 22 et 23 décembre acheva la reprise en main<sup>301</sup>. En insistant sur les limites de la mobilisation et sur les erreurs dans la direction des grèves, Thorez s'efforçait d'éliminer toutes les tentations radicales qui avaient émergé de l'action. En mettant en avant la lutte contre le Plan Marshall et pour l'Indépendance nationale, y compris dans une logique d'union avec les « patrons patriotes », il désignait les éléments de la ligne jdanovienne qui devaient concentrer l'action des communistes français.

### Aménagements de la politique des cadres

Le mouvement social de l'automne fut immédiatement envisagé comme un révélateur, disqualifiant les militants « hésitants ou en retrait de la combativité des

---

<sup>297</sup> Dossiers de Georges Combe et Robert Pontais. dossiers biographiques de la section Ivry, Arch. FD PCF 94.

<sup>298</sup> MENCHERINI R., *Guerre froide, grèves rouges*, *op. cit.*, p. 223.

<sup>299</sup> *Ibid*, p. 223.

<sup>300</sup> « Compte rendu de la rencontre entre le Cam. IV Staline et le secrétaire général du CC du Parti communiste français, Thorez », archives présidentielles de la Fédération de Russie, 45/1/392/83-106, publié dans *Communismes*, n°45-46, *op. cit.*, p. 35-54.

<sup>301</sup> Comité central des 22-23 décembre 1947, AD 93-261 J 2.

masses » et faisant émerger de jeunes « dirigeants capables et combattifs<sup>302</sup> ». En décembre, la *Vie du Parti* mettait directement en lien « la lutte et le problème des cadres<sup>303</sup> », affirmant que les grèves devaient permettre de « réviser l'appréciation portée sur certains camarades<sup>304</sup> », et François Billoux indiquait dans son analyse des événements de Marseille, que les jeunes cadres révélés dans l'action seraient appelés « à des postes de direction à tous les échelons, de la cellule à la fédération, puisqu'ils ont su appliquer la directive du Comité central<sup>305</sup> ». De plus, le constat déborda le cadre du parti puisqu'il fut repris par les dirigeants de la CGT<sup>306</sup> et par Benoît Frachon dans un article de janvier 1948<sup>307</sup>.

Cette analyse soutint la nouvelle impulsion donnée au secteur des cadres. Le 4 novembre, le secrétariat du parti en confia la responsabilité à Marcel Servin<sup>308</sup> et, signe de la nouvelle perspective dans laquelle devait s'inscrire la gestion du personnel communiste, la « section des cadres » devint « section de montée des cadres<sup>309</sup> ». Quelques mois plus tard, le nouveau responsable exposa les grandes lignes de « la conception léniniste de la montée des cadres » dans un article des *Cahiers du communisme*<sup>310</sup>. Comme nombre de textes précédents, l'article dénonçait le sectarisme ou l'anachronisme des pratiques clandestines. De plus, il respectait les normes du discours sur les cadres en s'appuyant sur les critères et les méthodes stalinienne. Toutefois, Servin dépassait la rhétorique convenue et les critiques ponctuelles pour transformer son propos en théorie de la gestion du personnel militant. D'un côté, le contexte politique influence la manière dont les adhérents rejoignent le parti, s'y forment et se développent. De l'autre, « la montée des cadres et leur utilisation est fonction des tâches politiques du moment, de la ligne politique du Parti et doit répondre aux nécessités de cette ligne politique<sup>311</sup> ». L'adéquation entre ces deux logiques constitue le défi de la promotion des cadres :

« Tel camarade pouvait avoir toutes les qualités requises pour être un dirigeant dans le passé. Mais s'il n'a pas marché avec la vie, ces mêmes qualités peuvent s'avérer insuffisantes, quand encore elles ne se transforment pas en défauts gênant la mise en œuvre de la politique du Parti dans la période

---

<sup>302</sup> Bureau politique du 14 novembre 1947, AD 93-264 J 4.

<sup>303</sup> « La lutte et le problème des cadres » in *La Vie du Parti*, décembre 1947, n°2, p. 14-15.

<sup>304</sup> *Ibid.*

<sup>305</sup> BILLOUX F., « Les leçons de Marseille », *Cahiers du communisme*, n°12, décembre 1947, p. 1244.

<sup>306</sup> MENCHERINI R., *op. cit.*, p. 257-258.

<sup>307</sup> FRACHON B., « Une étape de la lutte de classe en France : les grandes grèves de novembre-décembre 1947 », *Cahiers du communisme*, n°1, janvier 1948, p. 5-33.

<sup>308</sup> Procès verbal du secrétariat du PCF du 4 novembre 1947, AD 93-2 NUM 4.

<sup>309</sup> L'expression apparaît dans les procès verbaux du secrétariat à partir de janvier 1948.

<sup>310</sup> SERVIN M. « La conception léniniste de la montée des cadres et l'expérience du Parti », *Cahiers du communisme*, n°4, avril 1948, p. 407-423.

<sup>311</sup> SERVIN M. « La conception léniniste de la montée des cadres et l'expérience du Parti », *art. cit.*, p. 410.



présente. Il faut alors faire monter d'autres militants et opérer les mutations nécessaires à une bonne application de la politique du Parti.<sup>312</sup> »

L'affirmation de cette conception, qui imprègne profondément le texte, traduisait la volonté de donner une nouvelle impulsion au travail des cadres.

La politique des cadres continuait de promouvoir, autour de « l'esprit de parti », les critères staliniens de la conformation disciplinaire (fidélité, dévouement, fermeté et intransigeance politique) qui garantissaient la cohésion du groupe militant dans l'institution. En parallèle, l'assignation ouvrière de cette matrice fut nettement renforcée. L'intervention de Marcel Servin lors de la conférence nationale des 9 et 10 avril 1949 appelait ainsi à « faire monter davantage de militants ouvriers » à tous les niveaux de l'appareil et citait l'exemple de plusieurs directions fédérales ou des directions de section de la Seine, dont la composition avait été remodelée pour faire place aux éléments prolétariens<sup>313</sup>. Dans un contexte d'ouvrierisation du discours communiste, cette orientation affirmait que la classe ouvrière contenait par essence les qualités politiques et militantes qui forgeaient les meilleurs cadres et les plus adaptés aux nécessités de l'heure<sup>314</sup>.

### Renouvellement des cercles dirigeants

Les effets de cet aménagement du modèle militant ne furent pas immédiats à tous les échelons du parti car il fallait encore que de nouveaux cadres s'élèvent depuis la base. Le tournant de 1947-1948 libéra l'espace nécessaire à l'émergence d'une nouvelle génération, jusqu'au milieu des années 1950. En 1954, Marcel Servin, agacé par des reproches formels de Thorez sur le travail des cadres, défendait son action à la tête de la SMC dans une note au secrétaire général.

« Mais néanmoins autre chose fut fait que « de prendre les mêmes et de recommencer », que de tourner en rond, que « d'éplucher les biographies en pensant plus à empêcher de monter qu'à faire monter ». Pour s'en convaincre, il n'est que de comparer les changements, que je considère pour l'essentiel comme heureux, intervenus entre 1948 et 1954 dans les directions fédérales du Parti, dans les directions des fédérations d'industrie, dans les directions des organisations de masse.

Il n'est pas négligeable non plus qu'en ce qui concerne la composition sociale des directions fédérales et de nos écoles centrales, un changement fondamental soit intervenu en faveur des cadres prolétariens.

Tous ces nouveaux cadres ont, dans leur quasi-totalité, bien tenu le coup, tant pendant les années difficiles des complots et de la répression que pendant la bataille politique de ces derniers mois.<sup>315</sup> »

---

<sup>312</sup> *Ibid.*

<sup>313</sup> SERVIN M. « Choisir, former, promouvoir hardiment les cadres », intervention à la conférence nationale du PCF (Montreuil, 9-10 avril 1949), *Cahiers du communisme*, n°5, mai 1949, p. 572-573.

<sup>314</sup> Voir par exemple SERVIN M. « Choisir, former, promouvoir hardiment les cadres », *art. cit.*, p. 573.

<sup>315</sup> Courrier manuscrit de Marcel Servin à Maurice Thorez, daté du 21 octobre 1954, dossier « Servin », Arch. Nat. 626 AP/284.

La « reprotétarisation » est confirmée par l'étude de Philippe Buton sur la composition sociale des directions fédérales pour l'année 1952<sup>316</sup> et par la composition du comité fédéral de la Seine avant 1953. La seconde partie de notre étude permettra d'illustrer concrètement la mise en œuvre et la traduction de ces processus en termes de trajectoires et de profils militants.

Les conséquences furent plus directes dans les cercles dirigeants centraux. Dès la fin 1947, l'arrivée de Marcel Servin aux cadres et d'Auguste Lecoœur à la section d'organisation plaçait aux postes clefs deux militants très proches du secrétaire général. La promotion de Servin achevait d'affaiblir André Marty, l'ancien mutin étant de plus vivement rappelé à l'ordre en octobre 1947 pour son analyse de la situation politique nationale et internationale<sup>317</sup>.

En 1950, le Comité central fut profondément remanié lors du XII<sup>ème</sup> Congrès. Si ce renouvellement a toujours été souligné par les historiens, il est le plus souvent perçu à travers le prisme d'une interprétation cryptique ou policière qui insiste sur l'interventionnisme soviétique et sur un arbitraire commandé par l'esprit de revanche et de clan de Thorez et Lecoœur<sup>318</sup>. Sans que l'on puisse juger de l'intervention soviétique dans les retraits et les promotions, la présence dans les archives du RGASPI de synthèses biographiques rédigées fin 1949 par la SMC prouve que la procédure fut suivie par Moscou<sup>319</sup>. Toutefois le processus et la signification des changements apportés appellent une analyse différenciée.

Au fondement de ce remodelage, il y a moins la volonté d'éliminer que celle d'inscrire dans le corps militant la rupture de la fin 1947. Comme l'indique Roger Pannequin<sup>320</sup>, l'effacement de Léon Mauvais sanctionnait l'abandon de la ligne du « parti de masse » qu'il avait incarnée et soutenue dans la préparation du précédent congrès<sup>321</sup>. Dans un second temps, cette volonté d'adapter le personnel politique se traduit par une série de choix négatifs (retraits) et positifs (promotion, maintiens) qui doivent être saisis

---

<sup>316</sup> BUTON P., « L'appareil de la guerre froide. Les secrétariats fédéraux du PCF du début des années cinquante » in *Communismes*, n°10, Paris, l'Age d'homme, 1986.

<sup>317</sup> Voir BOULLAND P., PENNETIER C., VACCARO R. (dir), *André Marty, l'homme, l'affaire, l'archive*, op. cit., et notamment à l'article de Claude Pennetier « André Marty à l'épreuve des archives », p. 15-34 ainsi que la dernière version mise à jour de la notice biographique d'André Marty pour le Maitron, p. 157-189.

<sup>318</sup> Voir par exemple ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, op. cit., p. 274-288.

<sup>319</sup> Un sondage partiel a fait apparaître neuf cas de ce type parmi les dossiers biographiques du RGASPI. Il s'agit de notes de synthèse de la SMC, dont le double figure parfois dans les dossiers biographiques de la place du colonel Fabien, et dans certains cas de formulaires biographiques sur lesquels on a reporté les informations essentielles.

<sup>320</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 124.

<sup>321</sup> Voir *supra*, Chapitre 1, p. « Pour un Parti communiste toujours plus grand », p. 40 et suivantes.

conjointement pour qu'apparaisse la cohérence des objectifs d'organisation et des modes de légitimation.

Les historiens ont sans doute trop hâtivement caractérisé les retraits de 1950 comme l'élimination des Résistants et des combattants de l'Espagne républicaine. En réalité, l'enjeu des mises à l'écart se situait moins dans le passé résistant lui-même que dans sa valorisation entre 1944 et 1947. De fait, le remaniement toucha massivement des militants promus au CC en 1945 et 1947, alors qu'en proportion, ceux qui y appartenaient déjà avant-guerre furent préservés<sup>322</sup>.

	Membres du CC avant-guerre	Promus en 1945	Promus en 1947
XI <sup>ème</sup> Congrès (Strasbourg, 25-28 juin 1947)	35	31	37
XII <sup>ème</sup> Congrès (Gennevilliers, 2-6 avril 1950)	28	20	20

**Figure 2 - Renouvellement du Comité central (1945-1950)**

Sur la période 1945-1974, la moyenne des nouveaux membres du CC reconduits lors du congrès suivant s'élève à 84,2%, et à 74,6% à deux congrès de distance. Les promus de 1945 avaient été largement préservés en 1947, 81,6% d'entre eux étant reconduits. En 1950, ils furent décimés et seuls 54% d'entre eux siégeaient encore. De même, seuls 54,1% des promus de 1947, furent maintenus en 1950.

L'objectif était d'éliminer des militants dont le prestige résistant constituait un capital politique qui n'était pas entièrement soumis à la sphère partisane et à la validation du centre. C'était le cas pour les élus, et notamment les élus nationaux : valorisés voire héroïsés par des campagnes électorales axées sur la Résistance ; validés dans les urnes par un public qui dépassait les frontières du parti ; et enfin coutumiers d'une pratique, sinon autonome, du moins décalée par rapport aux mécanismes partisans. Neuf députés, deux conseillers de la République et un conseiller de l'Union française firent les frais de cette logique. De même, on écarta des militants portés par des processus d'implantation et « d'aura » locales, comme Robert Marchadier à Clermont-Ferrand. Les promotions de 1950 ne négligeaient pas les Résistants, même si Alfred Malleret-Joinville était l'une des rares figures de premier plan. À la différence des sortants, entre 1944 et 1950, les résistants promus avaient été employés à des tâches d'appareil, dans les sections centrales (Roger

<sup>322</sup> Les chiffres que nous proposons ici s'appuient sur notre propre analyse de la composition du Comité central. Ils divergent quelque peu des analyses proposées par Annie Kriegel et Guillaume Bourgeois qui n'intègrent pas la commission centrale de contrôle financier. Voir KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, op. cit., p. 240-241.

Pannequin, Gaston Plissonnier, Théo Vial<sup>323</sup>) ou à la tête de fédérations (Louis Lambin, Joseph Siegler, Michel Vandel).

Certains retraits sanctionnaient une prise de distance avec la ligne du parti (Marcel Prenant à propos du lyssenkisme, Jean Chaintron et Mounette Dutilleul à propos de la condamnation de Tito), mais le principal danger pour la direction était qu'une forme d'autonomie favorise l'émergence et l'expression de ces réserves. Le capital politique des héros résistants restait d'ailleurs valable dans la sphère électorale et continua d'être exploité par le parti (Marc Dupuy, Maria Rabaté, Alain Signor). Par ailleurs, parmi les Résistants écartés, il convient de distinguer le cas particulier des militants du secteur des cadres (Georges Beyer, Jean Chaumeil\*, Mounette Dutilleul, Venise Gosnat, Auguste Havez). Leur retrait accompagnait l'évolution de la gestion du corps partisan et leur dévouement ou leur culture du secret favorisèrent des replis dociles et silencieux, dont témoigne Roger Pannequin à propos de Jean Chaumeil\*<sup>324</sup>. On peut même penser que la direction anticipa le faible coût politique de ces mises à l'écart et accéléra ainsi l'arrivée de nouveaux entrants.

Le renouvellement du CC en 1950 appliquait presque à la lettre les analyses de la direction après décembre 1947. La volonté de rajeunissement et d'ouvriérisation apparaît dans la promotion de jeunes dirigeants issus du syndicalisme, du parti ou de l'UJRF (Guy Ducoloné, Roland Leroy). De plus, le retrait des Résistants ne doit pas masquer celui des syndicalistes, d'importants responsables nationaux (Edouard Aubert, Alfred Costes) et régionaux (Albert Solie, André Denis, Maurice Lampe) étant écartés au profit de militants plus jeunes (Marcel Dufriche\*, Georges Frischmann, Roger Linet\*). Là encore, il ne s'agissait pas de disgrâces définitives et beaucoup furent maintenus dans leurs fonctions syndicales. Conformément aux indications de la direction, l'attitude lors des grèves de 1947-1948 joua un rôle discriminant, favorisant des dirigeants syndicaux comme Jean Cagne, qui avait su restreindre les dérives avant-gardistes, ou de jeunes militants comme Raymond Agasse, adhérent depuis 1944 et révélé par les grèves des chantiers navals de La Rochelle. L'objectif était ici de renforcer les liens entre le PCF et la CGT qui avaient été mis à mal par les grèves de 1947.

---

<sup>323</sup> Les exemples cités entre parenthèses ne sont pas exhaustifs. De plus, certaines des logiques signalées dans les pages suivantes sont susceptibles de se concentrer à l'échelle d'un individu.

<sup>324</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 153-157.

## « Renforcer le Parti de Maurice Thorez<sup>325</sup> » (1950-1954)

Proposée par Auguste Lecoœur peu après le Congrès de Gennevilliers, la formule « renforcer le Parti de Maurice Thorez » rompait avec les mots d'ordre du précédent secrétaire à l'organisation et contenait en creux l'évolution de la structuration du Parti communiste français. La figure centrale du secrétaire général cristallisait les attributs d'un modèle militant ouvrier tandis que le « renforcement » de la cohésion organique et idéologique du parti accompagnait la réorientation de l'intervention communiste dans le contexte de Guerre froide.

### Le champ communiste de Guerre froide

Les concurrences personnelles et les logiques de réseau qui selon certains historiens ou témoins déterminaient le renouvellement des cercles dirigeants étaient en réalité l'expression de problématiques collectives à l'intérieur du champ partisan et des contraintes qu'exerçait le contexte socio-politique national et international. Pour nombre de militants, la dynamique patriotique née de la Résistance ne pouvait s'accomplir que dans la prise du pouvoir, perspective définitivement écartée par les orientations stalinienne à la fin de l'année 1947. Face à l'insatisfaction latente et à l'autonomie relative de ceux qui avaient défendu ou incarné cet espoir, l'ancrage de la ligne jdanovienne imposait la réduction voire l'éradication du capital spécifique associé à l'expérience résistante. La revalorisation du militantisme ouvrier n'était pas qu'une réponse purement mécanique à cette problématique ; en elle-même elle répondait au contexte social et politique. Tout en réintégrant une conflictualité sociale qui avait menacé un temps de le déborder, le PCF s'efforçait de la canaliser dans l'affrontement de Guerre froide. Ainsi, en même temps qu'elle redoublait l'effort d'organisation des communistes à l'entreprise<sup>326</sup>, la direction rééditait l'article du secrétaire général sur « la grève politique de masses<sup>327</sup> ». La conception thorezienne de la grève s'efforçait à la fois de limiter le conflit aux

---

<sup>325</sup> LECOEUR A., « Renforcer le Parti de Maurice Thorez », extrait du discours prononcé le 7 novembre 1950 au Vel' d'Hiv' pour le 33<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution russe, *Cahiers du communisme*, n°12, décembre 1950, p. 61-65.

<sup>326</sup> Voir par exemple la brochure « Conseils pour l'organisation et l'activité du Parti dans les Entreprises », Imprimerie centrale commerciale, Paris, 1948.

<sup>327</sup> THOREZ M., « La grève politique de masses » in *Cahiers du bolchévisme*, n°1, janvier 1930, réédité in *Cahiers du communisme*, n°1, janvier 1949 et en annexe de la brochure « Rapport en vue de la conférence nationale d'organisation du Parti communiste français. Montreuil 5 et 6 mars 1949 », *La vie du Parti*, n°15 (nouvelle série), février 1949.

revendications immédiates et de l'insérer dans les thèmes politiques de la stratégie communiste. Ainsi, les conflits qui touchèrent le secteur de l'automobile entre 1947 et 1953 s'efforçaient « de solder l'après-guerre et la Reconstruction<sup>328</sup> » et relayaient l'hostilité des ouvriers à l'égard de nouvelles méthodes de production qui bouleversaient le monde de l'usine et augmentaient les cadences. Les communistes s'efforcèrent à l'époque de capter ces revendications au profit de la lutte contre le plan Marshall en les orientant contre « la productivité américaine » et la concurrence internationale<sup>329</sup>. La dualité de cette intervention permettait au parti et à ses militants d'intervenir en tant que dirigeants et organisateurs du conflit, et indirectement de la classe ouvrière, tout en maintenant des objectifs conformes aux orientations communistes nationales et internationales.

Le tournant politique de 1948-1950 créa ainsi les conditions d'une victoire des thoréziens sur les « prétendants » résistants. Dans la pratique, avec le renouvellement du CC, et dans le discours, avec l'évolution des critères de promotion des cadres, la gestion du personnel politique imposa des mécanismes de distribution du capital qui rétablissaient la prédominance du modèle thorézien d'élaboration et de légitimation du militantisme ouvrier. Avec ce modèle militant, l'institution communiste « engendrait des attributs d'identification<sup>330</sup> » et contraignait les militants à « accepter d'être un type particulier d'individus dans un univers particulier<sup>331</sup> ». Plus que le phénomène quasi monarchique, décrit par Annie Kriegel<sup>332</sup>, le culte de la personnalité était l'une des formes de l'institutionnalisation de cette « conception des individus<sup>333</sup> » portée par le groupe dominant. La figure de Thorez remplissait des fonctions sociales de structuration du parti et du personnel militant, ce que Bernard Pudal a décrit comme le « culte de la personnalité ouvrière militante<sup>334</sup> ». Dans cette perspective, le culte vaut moins par « l'incorporation d'attributs charismatiques<sup>335</sup> » que comme offre de mécanismes biographiques d'acquisition d'une posture socio-politique. Ainsi, la réédition de l'autobiographie de

---

<sup>328</sup> HATZFELD N., *Les gens d'usine. 50 d'histoire à Peugeot Sochaux.*, Paris, Editions de l'Atelier, 2002, p. 214.

<sup>329</sup> Voir BOULLAND P., « Le PCF et la lutte pour l'Indépendance nationale : usages et pérennisation d'une thématique nationale, de la Libération à la Guerre froide (1944-1952) », à paraître.

<sup>330</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 242.

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> KRIEDEL A., « Bureaucratie, culte de la personnalité et charisma : le cas français, Maurice Thorez » in *Communismes au miroir français*, *op. cit.*, p. 129-160.

<sup>333</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 241.

<sup>334</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.*, p. 193-235.

<sup>335</sup> KRIEDEL A., « Bureaucratie, culte de la personnalité et charisma : le cas français, Maurice Thorez », *art. cit.*, p. 152-154.

Maurice Thorez, en 1949, réactivait le « mythe biographique<sup>336</sup> » fondateur et avec lui le modèle de légitimation des cadres ouvriers communistes<sup>337</sup>.

### Les attributs thoréziens

La gestion du personnel communiste mit notamment l'accent sur deux aspects majeurs du modèle socio-biographique thorézien : le rapport au savoir et l'autorité. À la fois instrument et signe de la métamorphose, le savoir permettait aux « fils du peuple » de surmonter l'indignité culturelle des dominés<sup>338</sup>. Resté au cœur des préoccupations organisationnelles depuis 1944, l'effort de formation des cadres fut exacerbé avec l'intégration de jeunes militants d'origine ouvrière et justifié par la bataille idéologique de la Guerre froide. Dans son intervention à la conférence des secrétaires fédéraux de janvier 1948, opportunément reproduite dans les *Cahiers du communisme* en avril 1949, Maurice Thorez déclarait :

« Le secrétaire fédéral doit guider sa fédération, l'orienter. Il y a malheureusement des secrétaires fédéraux qui lisent à peine leur Huma, n'est-ce pas que c'est vrai camarades ? Et les Cahiers ? On les ouvre quand ils arrivent. On réussit à lire la moitié de l'éditorial, puis on le pose sur un coin du bureau ou sur la table de nuit. (...)

Le secrétaire fédéral doit se réserver du temps pour lire. Je m'excuse de rappeler que j'ai été secrétaire fédéral autrefois. Il m'arrive en relisant tel ou tel livre, de retrouver les notes que j'avais prises alors. Quand j'étais secrétaire fédéral, je lisais dans le train, comme l'ont fait beaucoup de camarades ; on peut lire pendant le temps du voyage. Ayez toujours un livre avec vous. Étudiez, cela formera votre esprit. Cela vous permettra de voir plus loin.<sup>339</sup> »

Le secrétaire général se posait comme l'exemple de l'autodidacte capable de dépasser les obstacles qui le séparaient de l'accès à la culture ou à la théorie. Lire, relire, prendre des notes et développer ses capacités intellectuelles constituait une discipline personnelle à la portée de tous et était aux fondements de la compétence et de l'autorité du dirigeant. En 1950, la réintroduction, dans les questionnaires biographiques, d'une question sur les lectures des militants traduit l'importance de cet enjeu. Détachée par une question spécifique, la lecture des œuvres de Thorez, et au premier chef de *Fils du Peuple* occupait d'ailleurs une place centrale, confirmée par un sondage rapide des réponses<sup>340</sup>. Attribut

---

<sup>336</sup> PENEFF J., « Le mythe dans l'histoire de vie » in *Sociétés*, n°18, mai 1988, p. 8, cité par PENNETIER C. et PUDAL B., « Les autobiographies des « fils du peuple ». De l'autobiographie édifiante à l'autobiographie auto-analytique », PENNETIER C. et PUDAL B. (dir), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste, op. cit.*, p. 218.

<sup>337</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*

<sup>338</sup> *Ibid.*

<sup>339</sup> THOREZ M., « Le rôle du secrétaire fédéral », intervention de clôture d'une réunion des secrétaires fédéraux, janvier 1948, *Cahiers du communisme*, N°4, avril 1949.

<sup>340</sup> Un sondage opéré parmi 200 questionnaires biographiques de Seine-Sud entre 1950 et 1959 place Maurice Thorez en première position parmi les auteurs cités avec 45% des questionnés indiquant la lecture de *Fils du peuple* ou des *Œuvres* du secrétaire général (57,7% pour les militants citant au moins une référence).

légitimant à l'échelle du parti comme de la société globale, la formation intellectuelle et culturelle permettait de justifier l'accès de militants issus des classes populaires à un statut et à une posture dirigeante dans le champ politique. Enfin, la valorisation de l'étude et de la formation traduisait peut-être également l'inscription dans une temporalité nouvelle, la volonté de se projeter dans la longue durée pour mieux rompre avec l'intense bouillonnement des périodes précédentes.

Assise sur le savoir mais également sur des dispositions et des compétences plus larges, l'autorité était elle aussi au cœur du modèle du cadre thorézien. Lors de la préparation du congrès de Gennevilliers, les synthèses biographiques de la SMC attachaient une importance toute particulière aux qualités de direction et à l'autorité des futurs promus. De Marius Colombini, ancien docker, secrétaire à l'organisation de la fédération des Bouches-du-Rhône, on constatait qu'il « a pris une grosse autorité sur le port<sup>341</sup> » de Marseille ; à propos de Michel Vandel, secrétaire fédéral de Seine-et-Oise, on indiquait : « dirige le mouvement syndical avec beaucoup d'autorité et de sens politique. (...) À bien pris en main son département. Autorité certaine.<sup>342</sup> » ; enfin Roger Pannequin, conformément à ses souvenirs<sup>343</sup>, signalait à propos de Roland Leroy qu'il « dirige bien la discussion de son bureau fédéral<sup>344</sup> ». Ces qualités répondaient au redoublement, dans le contexte de Guerre froide, de l'exigence institutionnelle de se doter d'agents capables de répercuter efficacement le message politique central. Toutefois l'autorité n'était pas l'autoritarisme, et les comportements cassants ou hautains étaient disqualifiés. Le critère de la « liaison avec les masses » fut quelque peu amendé pour devenir une « capacité à convaincre, à organiser et à diriger les masses<sup>345</sup> » qui s'appuyait sur la légitimité sociale et le crédit auprès des dirigés. Dans sa version thorézienne, l'autorité reposait sur la mise en place d'une « distance pédagogique maîtrisée » par laquelle le cadre communiste continuait de représenter la classe ouvrière dont il concentrait les attributs sociaux et biographiques, même s'il s'en extrayait par son statut de dirigeant politique<sup>346</sup>.

---

<sup>341</sup> Note de synthèse biographique SMC (sd), RGASPI 495/270.

<sup>342</sup> Note de synthèse biographique SMC du 27/01/1950, dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>343</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977.

<sup>344</sup> Extrait d'un rapport de R. Pannequin sur le CF de Seine-Inférieure (sd), cité par une note de synthèse biographique SMC du 27/01/1950, dossier biographique, Archives du Comité national du PCF.

<sup>345</sup> SERVIN M. « La conception léniniste de la montée des cadres et l'expérience du Parti », art. cit., p. 413.

<sup>346</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 167-171.



## Le rôle d'Auguste Lecoer

Pour faire face à l'exacerbation de la lutte politique et au redéploiement du modèle militant, la direction chargea Auguste Lecoer du renforcement structurel de l'appareil du parti. Les injonctions de ce dernier encourageaient l'instauration, à tous les échelons du parti, d'une « surveillance hiérarchique<sup>347</sup> » permanente. En décembre 1950, il indiquait ainsi que « le membre du CC doit être en permanence sur le dos des dirigeants fédéraux pour pousser à l'application des décisions, exiger des discussions et des explications collectives<sup>348</sup> ». De même, en 1952, il encourageait les cadres à « descendre » dans les cellules pour y transmettre les directives centrales et contribuer à leur application concrète et adaptée<sup>349</sup>. Ce contrôle descendant pouvait de plus s'appuyer sur les méthodes de travail préconisées par Lecoer, qui, en organisateur acharné, insistait sans cesse sur la planification du travail militant. Encadrée par des « plans de travail<sup>350</sup> » minutieux et tendue vers la réalisation d'objectifs précis, la pratique militante quotidienne s'objectivait en résultats concrets (adhésions, diffusion de la presse, journaux de cellule, réunions organisées, etc.) et soumis à la vérification hiérarchique.

La disciplinarisation accrue du fonctionnement interne du parti se heurtait toutefois à la question délicate des effectifs, affectés par une baisse constante entre 1947 et 1952<sup>351</sup>. En 1949, le rapport du Comité central admettait ouvertement une perte importante<sup>352</sup>, même s'il l'expliquait avant tout par une mauvaise application des principes d'organisation. Malgré la saignée, le texte plaidait en faveur d'une amélioration « qualitative » du recrutement qui tranchait avec la dynamique d'extension du « parti de masse ».

« Ce qu'il faut, c'est, sans sous-estimer la quantité, **renforcer la qualité du travail de nos adhérents, renforcer la qualité du recrutement, nous orienter plus résolument vers les entreprises**, gagner à notre Parti et faire monter aux postes responsables plus d'éléments prolétariens combattifs, dévoués, susceptibles d'avoir un grand esprit de Parti, prêts à tous les sacrifices.<sup>353</sup> »

---

<sup>347</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 201-208.

<sup>348</sup> LECOEUR A., « Foi, enthousiasme, esprit de Parti : facteurs décisifs dans la bataille pour le pain, la paix et la liberté » in *Cahiers du communisme*, n°12, p. 54.

<sup>349</sup> Voir notamment la brochure. « Améliorer de façon décisive notre travail d'organisation », intervention d'Auguste Lecoer au CC de Gennevilliers les 5,6 et 7 décembre 1952

<sup>350</sup> Par exemple LECOEUR A., « Foi, enthousiasme, esprit de Parti : facteurs décisifs dans la bataille pour le pain, la paix et la liberté », *art. cit.*, p. 53-54.

<sup>351</sup> Voir BUTON P., « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) » in *Communisme*, n°7, 1985 et R. MARTELLI, *Prendre sa carte 1920-2009*, *op. cit.*

<sup>352</sup> « Rapport en vue de la Conférence Nationale d'organisation du PCF, Montreuil 5 et 6 mars 1949 », *La Vie du Parti*, n°15 (nouvelle série), février 1949, p. 70.

<sup>353</sup> Les caractères en gras sont soulignés dans le texte original.

Tout en traduisant une certaine perte d'influence, la contraction des effectifs ne retenait au parti que les militants les plus mobilisés et les mieux accoutumés à la ligne et au fonctionnement du parti. Le « renforcement » de l'appareil s'appliquait donc à un corps militant plus étroit mais surtout plus cohérent, politiquement et socialement. À l'image des périodes les plus sectaires de l'entre-deux guerres, ce repli sur la discipline et sur les militants les plus fidèles densifiait le pouvoir institutionnel, son emprise et son efficacité.

Constatant que la baisse des effectifs entamée en 1947 commençait à être contenue, Lecoœur instaura en janvier 1952 le système des « instructeurs politiques de cellule », inspiré d'une initiative du parti tchécoslovaque. Dans sa « lettre aux secrétaires et trésoriers de cellules<sup>354</sup> », il proposait de désigner des militants chargés de maintenir le lien avec les adhérents qui ne participaient pas aux réunions ou aux activités de leur cellule et qui se trouvaient souvent en retard dans leurs cotisations.

« Par exemple, supposons une cellule de vingt-cinq membres dont dix seulement assistent régulièrement aux réunions, il convient de donner la responsabilité D'INSTRUCTEURS POLITIQUES DE CELLULE à quelques-uns des membres les plus conscients et à qui il faut confier la tâche de parrainer ceux qui assistent irrégulièrement ou pas du tout aux réunions de cellule.

Ces instructeurs politiques auront comme tâche de mettre ces adhérents à jour à domicile, de discuter avec eux, de les convaincre de venir aux réunions, le faire sans rudesse, avec patience, en utilisant des arguments humains et politiques.<sup>355</sup> »

Cette mesure prolongeait assez logiquement la dynamique d'optimisation organisationnelle conduite par Lecoœur. La spécialisation de certaines tâches permettait au groupe des militants actifs de se concentrer sur l'action militante quotidienne. Dans le même temps, ce système faisait l'économie du sectarisme en proposant le moyen de stabiliser l'influence et les effectifs du parti par un travail d'inclusion personnalisé.

La dénonciation du caractère opportuniste de ce modèle figura en bonne place dans l'argumentaire politique qui accompagna l'éviction de Lecoœur. Alors que débutait la chute du secrétaire à l'organisation, un article de Gaston Plissonnier\*, paru en décembre 1953 dans les *Cahiers du communisme*, dénonçait vivement l'instauration des « instructeurs politiques de cellule » et argumentait sur leur abandon décidé par le Comité central<sup>356</sup>. À l'inverse de ses objectifs, la mise en place des instructeurs n'aurait fait que contribuer à la démobilisation des adhérents, les confortant dans leur inactivité. Si l'enjeu de l'élimination du « dauphin de Maurice Thorez » était sans aucun doute ailleurs, « l'officialisation de

---

<sup>354</sup> « Une lettre de Auguste Lecoœur, secrétaire du Parti, aux secrétaires et trésoriers de cellule », *Cahiers du Communisme*, n°2, février 1952.

<sup>355</sup> *Ibid.*

<sup>356</sup> PLISSONNIER G., « Renforcer les effectifs du Parti en qualité et en quantité », *Cahiers du Communisme*, n°11-12, décembre 1953.

deux sortes d'adhérents dans le Parti, ceux qui militent et ceux qui regardent les autres militer, » posait effectivement problème. Elle menaçait de figer adhérents et militants de part et d'autre d'une barrière institutionnalisée, alors que l'éthique thorzienne s'efforçait de réduire toute distance entre le cadre et la masse et insistait sur le caractère réformable de l'individu, sur sa capacité à franchir, avec l'aide du parti, les étapes vers le statut de dirigeant politique<sup>357</sup>. À l'occasion du XIII<sup>ème</sup> Congrès, le rapport de Marcel Servin, nouveau secrétaire à l'organisation, reprit justement l'approche proposée en 1947 par Maurice Thorez. D'un côté, maintenir les exigences à l'égard des adhérents, toujours chercher à les impliquer dans la vie et l'action du parti. De l'autre côté, éviter tout sectarisme, faire preuve de patience et de persévérance dans le travail d'implication.

### ***Le dispositif des cadres à son apogée***

Les différentes logiques à l'œuvre dans le tournant de la Guerre froide convergeaient pour donner à la gestion du corps militant une place centrale dans la vie du PCF. Le changement de ligne et la radicalisation des luttes politiques imposaient de recourir à des militants en accord avec les nouvelles orientations et prêts à accepter la densification de l'emprise disciplinaire. De plus, l'évolution des rapports de force dans le champ partisan s'appuyait sur la promotion d'un personnel politique conforme au modèle de légitimité thorzien. La production et la régulation du groupe militant gagnant en importance, le dispositif des cadres atteignit son apogée dans les années 1950. À travers la SMC, la gestion régulière du personnel militant se dota d'une véritable administration. Mais le travail des cadres conservait une dimension informelle voire occulte à travers les mécanismes des « affaires » qui tout en affectant des individus par des mesures d'exception, participaient de la maîtrise du collectif.

### *La Section de montée des cadres, une administration biosociologique du parti*

#### Un appareil de gestion centralisée du personnel militant

En décembre 1953, une note de Marcel Servin rappelait les attributions de la section de montée des cadres :

---

<sup>357</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 167-171.

- « 1) La promotion des cadres dans les organismes de direction des fédérations : comités, bureaux et secrétariats fédéraux (...)
  - 2) La formation des cadres et spécialement le recrutement des élèves pour les écoles centrales (...)
  - 3) La promotion de cadres capables dans les organisations de masses (...)
  - 4) La mise en place des cadres indispensables pour le fonctionnement des divers organismes ou services dépendants du CC (presse quotidienne de Paris et de province, hebdomadaires nationaux, imprimeries, offices de publicité, « Voix de la Paix » (Paris et étranger), Conseil mondial, etc.). En outre, la section s'occupe de procurer à l'appareil du Comité central et aux organismes dépendants du Comité central le personnel technique nécessaire (dactylos, chauffeurs, gardes, etc.). Elle vérifie aussi les communistes des multiples délégations se rendant à l'étranger.
- Enfin, comme travail bien séparé, mais indispensable, un camarade s'occupe des affaires multiples qui, d'une façon ou d'une autre, risquent de nuire au Parti<sup>358</sup>. »

À cette liste s'ajoutait également la vérification des candidatures électorales. Le service gérait donc une importante masse de cadres, qu'ils soient responsables politiques ou salariés dans des postes techniques. Chaque promotion et chaque embauche étaient soumises à ce service qui contrôlait la conformité du candidat avec les critères sociaux et politiques énoncés par la direction et vérifiait ses compétences tant militantes que professionnelles. La SMC se trouvait ainsi à la croisée de toutes les procédures de désignation au sein du parti et plus largement de la nébuleuse communiste. Elle régula la circulation des acteurs, y compris au sens propre puisqu'à travers elle, les voyages des cadres à l'étranger étaient soumis à l'autorisation du parti, comme on en trouve également la trace dans les décisions du secrétariat du CC<sup>359</sup>.

La section de montée des cadres n'était cependant pas un service totalement autonome et omnipotent ; elle fonctionnait en collaboration avec les différents organes et services de la direction centrale. En premier lieu, la SMC avait toujours à se prononcer sur des propositions émanant des organismes d'accueil (fédérations, organisations de masse, journaux, etc.) ou sur des suggestions de la direction au sens large (secrétariat et BP). Son initiative se limitait à gérer le jeu des mutations et plus rarement à proposer elle-même des candidats pour un poste défini. Autre limite à l'autonomie de la SMC, toutes les responsabilités ayant un caractère politique étaient soumises au visa du secrétariat du CC. La mise en place du personnel technique (chauffeur, dactylo, etc.) était gérée en concertation avec le secrétariat administratif et l'administrateur du parti, sans l'avis du secrétariat.

Le règlement des « affaires multiples » et des « difficultés qui surgissent (...) du fait de tel ou tel militant » était directement confié au responsable de la SMC, qui selon la gravité des faits agissait seul ou en concertation avec le secrétariat à l'organisation voire le

---

<sup>358</sup> Note dactylographiée signée Marcel Servin, datée du 10/12/1953, Fonds Plissonnier, AD 93-264 J 130.

<sup>359</sup> Procès-verbaux du secrétariat du CC, AD 93-2 NUM 4.

secrétariat du CC. La définition des « affaires » restait vague, et ce travail pouvait *a priori* concurrencer celui de la Commission centrale de contrôle politique (CCCCP). Toutefois, comme le souligne Roger Pannequin, le pouvoir et la capacité d'intervention des sections centrales étaient dans les faits bien supérieurs à ceux des commissions émanant du Comité central<sup>360</sup>. Comme le montre une note de Léon Feix en décembre 1953, la CCCC ne disposait alors pas de personnel permanent, elle fonctionnait avec difficulté car ses membres étaient accaparés par d'autres tâches et elle accusait un important retard (107 affaires restaient alors en suspens, dont certaines depuis 1950)<sup>361</sup>. Dans la pratique, le responsable de la SMC était donc, avec les secrétaires du parti, le principal intervenant dans la gestion des conflits et des affaires.

### Un fonctionnement administratif

Dans sa note de 1953, Marcel Servin rappelait :

« La section de montée des cadres n'est pas formée d'un collectif de militants responsables discutant et élaborant les travaux nécessaires à la direction du Parti. Les diverses tâches ci-dessus mentionnées sont strictement réparties entre quatre camarades. Leurs études, propositions, travaux, sont tous soumis au responsable de la section.<sup>362</sup> »

Ainsi, dans ses principes comme dans son fonctionnement quotidien, la SMC concentrait les caractéristiques d'une administration : elle constituait un service, avec ses locaux, son personnel dédié, ses procédures normalisées et sa littérature grise. Le secteur des cadres partageait avec la section d'organisation les combles du siège du parti, au 4<sup>ème</sup> étage du 44 rue Le Pelletier<sup>363</sup>. Son activité reposait sur un petit groupe de permanents, pour la plupart des militants obscurs. Le recoupement de diverses sources permet d'identifier quelques-uns d'entre eux : Marcel Barbe, affecté à la SMC en avril 1949<sup>364</sup> ; Roger Morel<sup>365</sup>, employé de janvier 1948<sup>366</sup> à mai 1951<sup>367</sup> et qui fut avec Jean Dobrenine\*<sup>368</sup> l'adjoint de Marcel Servin ; Serge Saudmont<sup>369</sup> muté en provenance du secrétariat administratif de la

---

<sup>360</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 124.

<sup>361</sup> Note dactylographiée signée Léon Feix, datée du 10/12/1953, Fonds Plissonnier, AD 93-264 J 130.

<sup>362</sup> Note dactylographiée signée Marcel Servin, datée du 10/12/1953, Fonds Plissonnier, AD 93-264 J 130.

<sup>363</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 118-121.

<sup>364</sup> Procès verbal du secrétariat du CC du 11 avril 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>365</sup> Cité par PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 121. Il se confond peut-être avec le nommé Morel qui fut secrétaire administratif de la fédération de la Seine en 1947.

<sup>366</sup> Procès verbal du secrétariat du CC du 6 janvier 1948, AD 93-2 NUM 4.

<sup>367</sup> Procès verbal du secrétariat du CC du 15 mai 1951, AD 93-2 NUM 4.

<sup>368</sup> Cité par PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 121. Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 3.

<sup>369</sup> Procès verbal du secrétariat du CC du 19 avril 1949, AD 93-2 NUM 4.

CCCP en avril 1949 ; René Maire<sup>370</sup> et Jean Brard<sup>371</sup> recrutés respectivement en février et mai 1951 ; mieux connus, Georges Briclot\* et Raymond Barbet\* jouèrent également un rôle essentiel dans le travail en direction des fédérations, le premier n'abandonnant cette tâche qu'en 1961, au moment de l'éviction de Servin. En lui-même, le manque d'éléments biographiques sur les employés de la SMC traduit leur spécialisation et leur discrétion. Le cas de René Maire\*, ancien des BI, chauffeur d'Eugen Fried et garde du corps de Maurice Thorez<sup>372</sup> indique même une certaine prédilection pour des militants accoutumés aux tâches délicates et confidentielles.

Le travail de vérification des employés de la SMC s'appuyait sur la récolte, la concentration et le traitement des informations biographiques. Les questionnaires biographiques constituaient la base de cette connaissance, mais la section procédait aussi à une mise à jour constante en récoltant des informations complémentaires sur les militants. Selon Servin, l'actualisation de la connaissance du personnel militant était « une des conditions d'un bon travail de la SMC, (...) pour que la section puisse porter sur les principaux militants des fédérations une appréciation politique exacte<sup>373</sup> ». Elle était tout particulièrement nécessaire pour les cadres du parti soumis à un renouvellement régulier (dirigeants fédéraux, membres du CC). Le principe d'une « connaissance vivante » des cadres était déjà employé depuis longtemps pour définir les méthodes de direction et de contrôle, mais jusque-là, il reposait avant tout sur l'activité des responsables aux cadres et des dirigeants, sur leur connaissance des militants et sur les liens qu'ils tissaient avec eux. L'évolution administrative de la SMC transformait la connaissance individuelle en un savoir d'institution, accumulé sous des formes et selon des canaux normalisés, conservé, archivé et donc libéré des fluctuations du personnel politique ou permanent.

La Section de montée des cadres réalisait également des études sur le personnel militant, et tout particulièrement sur les directions fédérales et les écoles centrales. Ces analyses s'intéressaient à l'application des consignes de la politique des cadres en matière de composition des organismes fédéraux<sup>374</sup> ou des promotions d'élèves. L'objectif était d'atteindre un équilibre sociologique conforme aux recommandations centrales et notamment au primat des militants ouvriers. Dans le cas des comités fédéraux, cet équilibre était parfois plus complexe, car il s'agissait d'intégrer les principales

---

<sup>370</sup> Procès verbal du secrétariat du CC du 19 février 1951, AD 93-2 NUM 4.

<sup>371</sup> Procès verbal du secrétariat du CC du 15 mai 1951, AD 93-2 NUM 4.

<sup>372</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMF*.

<sup>373</sup> Note dactylographiée signée Marcel Servin, datée du 10/12/1953, Fonds Plissonnier, AD 93-264 J 130.

<sup>374</sup> Voir les dossiers « composition sociale des CF » classés par fédération et par année, AD 93-261 J 21/1-99.

composantes sociales ou professionnelles du département. L'étude de la ventilation par âge et par genre répondait, elle aussi, aux critères de la politique des cadres qui accordait toujours une place spécifique à la promotion des jeunes et des femmes. Lors des congrès, ces études étaient synthétisées par le rapport sur la promotion des cadres et fournissaient les bons et mauvais exemples du travail réalisé dans ce domaine par les fédérations.

### L'exemple de la gestion des directions fédérales

La gestion des directions fédérales fournit sans doute la meilleure illustration du fonctionnement de la Section de montée des cadres et des procédures administratives à l'œuvre dans la désignation des militants et elle est directement liée au reste de notre étude. La première étape de cette gestion était la collecte des informations biographiques. De manière générale, le militant était soumis pour la première fois à l'exercice du questionnaire biographique au moment de sa proposition pour un comité de section. À cette étape, le questionnaire était encore conservé au niveau fédéral. Lorsque le militant était proposé pour siéger dans les organismes fédéraux, pour suivre une école centrale ou pour figurer sur une liste électorale, la fédération faisait « monter sa bio » à la SMC. Parvenu dans le service central, le dossier biographique s'enrichissait de notes synthétiques scandant chaque étape de la carrière du cadre. Ces notes permettaient de signaler les changements de responsabilités mais aussi les commentaires portés sur le militant. Ainsi, à l'issue de son passage par une école centrale, l'appréciation des professeurs était ajoutée dans une note dactylographiée. La SMC fonctionnait de plus en étroite collaboration avec la section d'organisation, qui recueillait quotidiennement les rapports des délégués du Comité central chargés du suivi des fédérations<sup>375</sup>. Lorsque les délégués mentionnaient l'activité ou le comportement d'un militant en particulier, un extrait du rapport était consigné dans son dossier personnel<sup>376</sup>.

Dans le cadre de la préparation des conférences fédérales, le secrétariat de la fédération transmettait à la SMC une liste des propositions pour le futur Comité fédéral, accompagnée des dossiers biographiques des nouveaux candidats et de ses commentaires sur l'ensemble des promotions, des changements de responsabilités et des retraits. Cette information alimentait les dossiers personnels et était traitée par le service des cadres qui dressait le bilan du nouveau Comité fédéral. La Section de montée des cadres élaborait à

---

<sup>375</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977, p. 119.

<sup>376</sup> Dossiers biographiques, Arch. CN PCF.

cet effet quatre notes de synthèse dactylographiées<sup>377</sup>. Les trois premières étaient des listes nominatives des « nouvelles propositions au CF », des « membres du CF repropasés » et des « non repropasés ». Ces listes reprenaient les informations descriptives sur le militant (nom, prénom, âge, année d'adhésion, profession, responsabilités), le commentaire des dirigeants fédéraux et éventuellement les observations de la SMC sur certains aspects de la biographie qui méritaient une attention particulière (parcours dans la clandestinité, situation familiale, relation avec des « ennemis »).

La quatrième note, intitulée « Remarques de la SMC » revenait sur chaque composante du futur organisme (comité, bureau, secrétariat) et commentait sa composition et son évolution en fonction des critères de promotion élaborés par la direction. Les synthèses débouchaient sur une série de propositions collectives et individuelles qui préconisaient d'alléger un bureau fédéral, d'écarter un militant, de réorganiser un secrétariat fédéral, etc. L'ensemble du dossier constitué par la SMC était ensuite soumis au visa du secrétariat du parti, qui ajoutait parfois quelques remarques. Validées par le secrétariat du parti, ces propositions étaient ensuite confiées au délégué du Comité central chargé de suivre la conférence fédérale qui les faisait appliquer lors de la commission politique de la conférence. Parfois, certaines promotions ou certaines réorganisations étaient laissées à l'appréciation du délégué qui devait trancher sur place.

---

<sup>377</sup> Voir les dossiers « composition sociale des CF » AD 93-261 J 21.



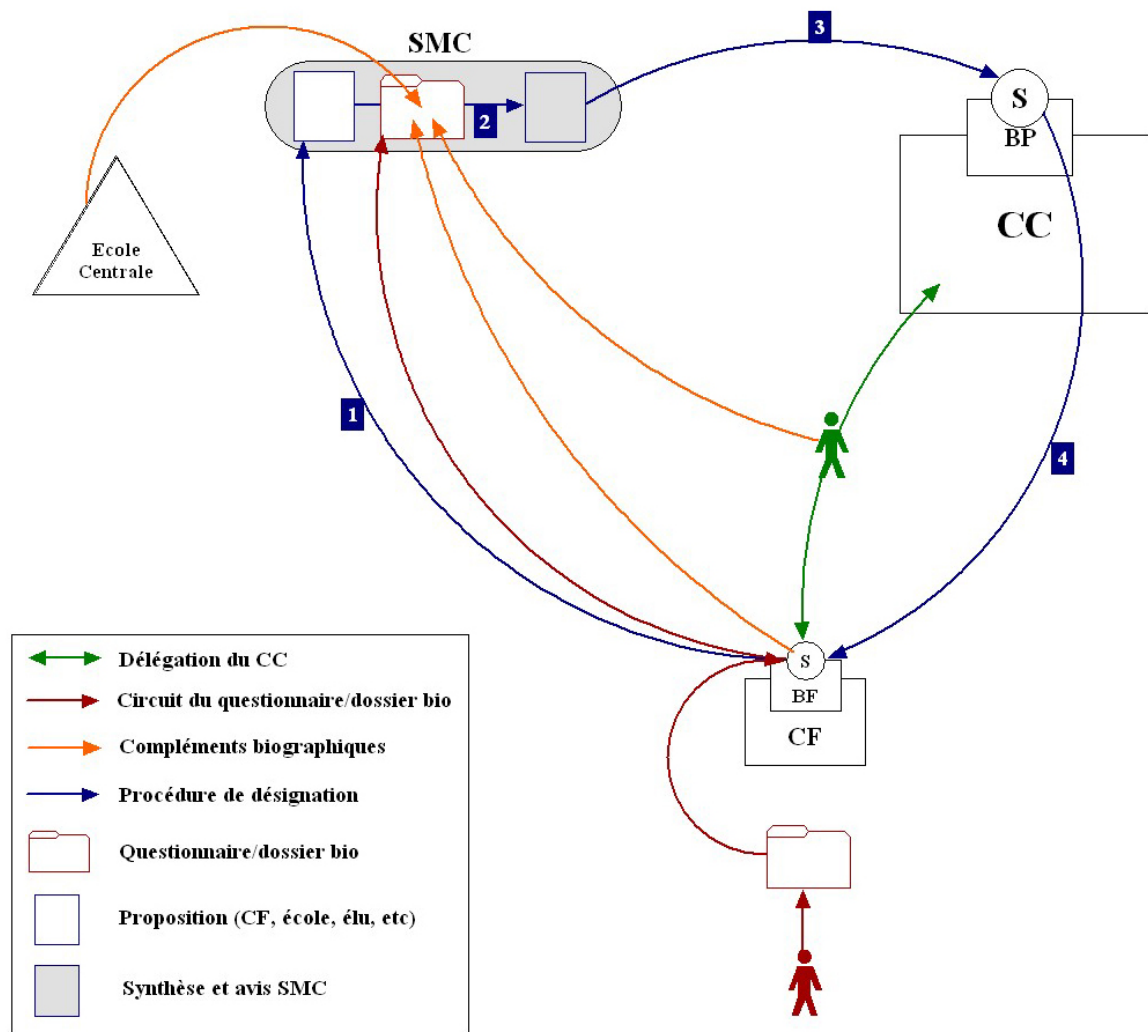


Figure 3 - Schéma du fonctionnement de la SMC

La rationalisation administrative du travail des cadres au sein de la SMC constituait une nouvelle étape de l'optimisation de l'emprise du centre sur le corps militant. Optimisation pratique tout d'abord, car ce système permettait de gérer efficacement une grande masse d'informations et de militants ; de plus, il améliorait la connaissance biographique qui non seulement convergeait des différents points de l'institution vers le service des cadres, mais était également actualisée en permanence ; enfin, la normalisation de cette connaissance sous forme de fiches et de dossiers permettait de faciliter les circuits de décision. Optimisation politique également, car ce fonctionnement administratif délimitait étroitement le travail des cadres par des procédures et des critères qui garantissaient à la direction le respect d'un équilibre socio-politique favorable à sa vision du parti.

## *Affaires et régulation du groupe (1951-1954)*

Les grandes affaires qui émaillent l'histoire du PCF sont souvent ramenées à leur versant inique ou aux inimitiés voire aux délires paranoïaques des dirigeants staliniens, français ou soviétiques. Or les cas les plus retentissants, marqués par les accusations fallacieuses et les méthodes inquisitoriales masquent les problématiques collectives et institutionnelles qui les sous-tendent. Pour en prendre la mesure, il convient tout d'abord d'envisager non seulement ces « grandes affaires » mais l'ensemble des procédures qui constituent cette « justice partisane ». Elles constituaient un mode de régulation du corps militant qui prolongeait le travail de gestion quotidienne du service des cadres. Qu'il relève du droit commun ou de la divergence politique, qu'il soit explicite ou implicite, l'enjeu de chaque affaire était toujours d'écarter du corps militant des éléments qui nuisaient ou étaient susceptibles de nuire à sa cohésion idéologique, sociale ou militante. La problématique sous-jacente était toujours la préservation de l'unité organique du parti et en creux l'efficacité de son modèle d'organisation.

### Sur la notion d'affaire

L'historiographie emploie la notion « d'affaire » pour caractériser un certain nombre de mises à l'écart au sein du Parti communiste français (Marty, Tillon, Lecoer, Guingouin, etc.). Or cet usage peut s'avérer problématique tant cette notion est surchargée de références historiques – l'Affaire Dreyfus par exemple – et de jugements implicites. Comme l'indique Luc Boltanski, « pour faire d'un événement une affaire, il faut, en effet, disposer d'un malheureux dont la défense constitue la cause pour laquelle des personnes s'engagent<sup>378</sup> ». C'est dans cette perspective que les exclus<sup>379</sup>, les adversaires politiques du parti ou les observateurs extérieurs ont pu user de cette notion. Mais c'est aussi de ce fait que nombre d'analyses historiques des « affaires » se sont concentrées sur la réfutation des calomnies et l'analyse des procédés iniques à l'œuvre dans ces éliminations, posant ainsi les militants exclus en victimes du système ou de ses zéloteurs, sans toujours parvenir à expliquer les raisons profondes de ces évictions.

---

<sup>378</sup> BOLTANSKI L., *La souffrance à distance*, Paris, Métailié, 1993, p. 98.

<sup>379</sup> Par exemple MARTY A., *L'Affaire Marty*, Paris, Edition des Deux Rives, 1953.

Contrairement à ce qu'indiquent Claude Pennetier et Bernard Pudal<sup>380</sup>, le terme « affaire » n'était pas totalement absent du vocabulaire communiste, même s'il n'apparaissait pas dans le discours public et s'il prenait une signification plus générique. Dans l'appréciation d'un militant de La Courneuve à l'issue de son passage par l'école centrale de la jeunesse à l'automne 1952, on trouve ainsi la mention : « a manifesté beaucoup d'hésitations sur l'Affaire Marty ». Sans doute y a-t-il là un effet de contamination de la langue communiste par la polémique qui se développe hors du parti. Mais surtout, on employait le terme d'affaire hors de tout contexte polémique pour évoquer « les multiples difficultés qui surgissent soit dans des fédérations, soit dans les organisations de masse, du fait de tel ou tel militant<sup>381</sup> » pour reprendre la formule de Marcel Servin, déjà citée<sup>382</sup>. Dans le vocabulaire du service des cadres, « l'affaire » était synonyme de « dossier » ou de « cas » ; elle regroupait les procédures mises en œuvre face à ces « difficultés », procédures qui s'apparentaient aux étapes du fonctionnement de la justice<sup>383</sup> : enquête, jugement et éventuellement sanction. La guerre et la clandestinité n'étaient peut-être pas sans lien avec cet usage sémantique. En effet, à la Libération, la dixième et dernière question de l'annexe au questionnaire biographique consacrée aux arrestations portait sur « le nom de l'affaire » dans laquelle les militants avaient été interpellés et/ou jugés<sup>384</sup>.

Quelle que soit leur connotation, les usages du terme « affaire » renvoient tous à l'existence d'un « petit mécanisme pénal<sup>385</sup> » chargé de sanctionner les comportements ou les discours qui rompaient la discipline et l'unité du parti. De ce fait, l'expression « procès d'épuration interne<sup>386</sup> » employée par Claude Pennetier et Bernard Pudal paraît adéquate, car elle permet d'englober toutes les procédures de sanctions ou d'exclusions mises en œuvre aux différents niveaux de l'appareil. De plus, le terme d'épuration ramène ce

---

<sup>380</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épurations internes » in GOTOVITCH J. et MORELLI A. (coord.) *Militants et militantismes*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 116.

<sup>381</sup> Note dactylographiée signée Marcel Servin, datée du 10/12/1953, Fonds Plissonnier, AD 93-264 J 130.

<sup>382</sup> Voir *supra* p. 83.

<sup>383</sup> Ainsi, dans les archives de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis, tous les cas de conflits ou d'enquête sont regroupés sous l'intitulé « Affaires ». Cependant ce classement date sans doute des années 1960.

<sup>384</sup> Questionnaires biographiques de la Fédération de la Seine (1946-1947), « Annexe au questionnaire biographique correspondant à la question b du chapitre 4 ». Question 10° « Comment s'appelle votre affaire ? ».

<sup>385</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 209.

<sup>386</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épurations internes », *art. cit.*, p. 115.

mécanisme à sa vocation première et à son enjeu réel : la gestion de l'homogénéité et de l'efficacité du groupe militant, la préservation de sa « pureté ».

« L'infra-pénalité<sup>387</sup> » communiste ne se limitait pas au domaine politique ou idéologique. Dans certains cas, les affaires relevaient du droit commun. Début 1948, une procédure disciplinaire fut ainsi engagée contre un militant de Choisy, garde du corps au domicile de Maurice Thorez, qui avait été arrêté pour voie de fait après avoir menacé sa compagne avec une arme<sup>388</sup>. De même, la disparition de fonds du parti amenait enquête et sanctions. En octobre 1951, un militant de Saint-Maur accusé d'avoir détourné 1700 francs destinés à la section locale de la FNDIRP fut ainsi exclu<sup>389</sup>. Souvent, la procédure d'enquête suffisait à caractériser une « affaire », lorsqu'elle nécessitait par exemple de statuer sur des demandes de réadhesion ou sur certains aspects de la biographie d'un militant (parcours pendant la guerre, relations familiales, séjours à l'étranger, problèmes avec la justice dans le passé, etc.).

Les archives de la CCCP étant encore inaccessibles à ce jour, à l'exception des dossiers « de portée nationale<sup>390</sup> », il est difficile de dresser un tableau exhaustif de l'activité de la justice partisane, et il est en particulier impossible de quantifier la part des divergences politiques dans l'ensemble du travail d'enquête et de sanction. De même, il reste difficile d'envisager précisément l'éventail des mesures disciplinaires et de leurs conditions d'application. Les exemples évoqués ci-dessus apparaissent dans les archives fédérales<sup>391</sup> et ils permettent seulement d'illustrer la variété des situations<sup>392</sup>. À travers eux, on trouve en tout cas confirmation de la fonction essentielle de ces procédures : la régulation du groupe. Le mécanisme de l'épuration s'appliquait lorsque l'emprise de la discipline régulière ne suffisait plus, lorsqu'une situation appelait un examen politique, lorsqu'une attitude nécessitait plus qu'une réprimande hiérarchique, lorsque la faute était jugée trop grave ou lorsque la divergence était jugée incompressible. Ainsi, l'affaire avait une vocation normalisatrice. Dans les cas les moins graves, elle rappelait les militants concernés à leurs devoirs et ajustait leur position hiérarchique en fonction de leur « faute » ou de leur distance par rapport au canon militant. La spécificité du Parti communiste tient

---

<sup>387</sup> FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, op. cit., p. 209.

<sup>388</sup> Dossiers biographiques de la section Choisy-le-Roi, Arch. FD PCF 94

<sup>389</sup> Dossiers biographiques de la section Saint-Maur, Arch. FD PCF 94.

<sup>390</sup> Voir la brochure des Archives départementales de Seine-Saint-Denis lors du dépôt des Archives du Parti communiste français (juin 2005), p. 24.

<sup>391</sup> Dans les questionnaires biographiques ou dans les dossiers « Affaires » de la fédération de Seine-Saint-Denis, Arch. FD PCF 93.

<sup>392</sup> Sur ces questions, voir *infra*, chapitre 4, « Gestion partisane et pédagogie du soupçon ».

au fait que cette norme était non seulement comportementale ou morale mais aussi politique, sociale et biographique.

L'objet des affaires était donc le collectif dans son ensemble. En premier lieu, et très concrètement, par la mise à l'écart, provisoire ou définitive, d'éléments qui perturbaient ou pouvaient perturber le fonctionnement régulier du parti par l'expression d'opinions dissidentes ou par des manières d'être contraires aux règles d'organisation. L'affaire procédait également par l'exemple, car la sanction rappelait à chacun les comportements proscrits. Un responsable fédéral de Seine-et-Oise écrivait ainsi, à propos d'une militante accusée de détournement de fonds, que son exclusion « serait un avertissement pour d'autres camarades qui n'observent pas toujours les règles élémentaires d'honnêteté à l'égard des finances du Parti et aussi du matériel communal.<sup>393</sup> » L'exclusion et la dénonciation publiques, sanctions les plus élevées, remplissaient ces deux objectifs.

#### L'Affaire Marty-Tillon et les éliminations de figures résistantes

L'enjeu de l'éviction d'un certain nombre de grandes figures du communisme français, au début des années 1950, remplissait les mêmes objectifs de régulation et d'homogénéisation du groupe militant. Ce qui distingue les affaires Marty-Tillon ou Guingouin, ce n'est pas leur caractère plus idéologique ni la personnalité des accusés ; ce qui les singularise avant tout, c'est leur transformation en « disputes publiques » au cours desquelles différents acteurs se prononcèrent sur le cas des accusés. Et avant d'être des polémiques hors du PCF, ces affaires furent surtout des débats posés devant l'ensemble du parti, contrôlés et instrumentalisés par l'institution pour accompagner ou parachever son évolution. À la suite des travaux de Claude Pennetier et Bernard Pudal, on peut donc considérer les affaires comme « une façon, propre aux partis « stalinisés », de résoudre les contradictions nées des évolutions contrastées du corps militant et de l'organisation partidulaire » dans une institution « sans espace de concurrences explicites<sup>394</sup>. »

Les procès politiques s'inscrivaient pleinement dans la restructuration du champ communiste engagée avec l'entrée en Guerre froide. Ils prolongeaient l'effort d'ajustement des modes de légitimation politique de la direction thorézienne autour de l'enjeu de la Résistance et de la clandestinité. En ce sens, l'Affaire Marty-Tillon est au centre d'une

---

<sup>393</sup> Note signée Pierre Quillier pour la direction fédérale de Seine-et-Oise datée du 18 juin 1956, dossiers « Affaires » de la section Montfermeil, Arch. FD PCF 93.

<sup>394</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « La politique d'encadrement : l'exemple français » in DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B., WOLIKOW S. (dir.), *Le siècle des communismes*, op. cit., p. 366.

nébuleuse d'éliminations plus ou moins retentissantes, comme celles de Georges Guingouin, Martha Desrumeaux, Robert Deloche, René Arthaud ou Robert Marchadier<sup>395</sup>. Dans un chapitre suivant, l'étude détaillée d'une affaire ayant secoué la section de Saint-Ouen, en offrira une illustration à l'échelle locale<sup>396</sup>.

Avec le remaniement du CC en 1950 puis la série d'affaires déclenchées par la direction, le parti s'orienta vers des mises à l'écart préventives, afin de faire l'économie de tels conflits. Comme l'écrivit plus tard Jean Chaintron, tout se passait comme si la direction du parti avait compris avant lui qu'il deviendrait un dissident<sup>397</sup>. Dans un certain nombre de cas, le procès politique était le seul moyen d'écarter un militant, lorsque son prestige, sa position ou son autonomie imposaient de justifier son élimination sans pour autant ouvrir un espace de contestation ni permettre la convergence des oppositions internes. Les accusations outrancières (« l'activité fractionnelle de Marty et Tillon ») ou calomnieuses (« les liaisons policières de Marty ») étaient l'instrument obligé d'une disqualification radicale et irrémédiable. Dans d'autres cas, comme celui de Robert Deloche, « accusé sans vraisemblance de mauvaise gestion financière<sup>398</sup>, » les allégations de droit commun permettaient de masquer entièrement l'enjeu politique et organisationnel.

L'Affaire Marty-Tillon constitue à maints égards la forme la plus accomplie de cette logique. À travers elle, il s'agissait d'éliminer deux dirigeants qui concentraient les attributs de prestige et d'autonomie du héros communiste et qui étaient porteurs dans les sphères centrales de son potentiel de dissidence politique<sup>399</sup>. Mais l'enjeu de l'affaire ne se réduisait pas à l'élimination en elle-même, il résidait également dans l'instrumentalisation de la discussion qui l'accompagna dans le parti. On peut en prendre la mesure à travers le rapport de Léon Mauvais au Comité central des 5, 6 et 7 décembre à Gennevilliers, publié en brochure et largement diffusé auprès des militants. La dénonciation de Marty et Tillon y apparaît comme une entreprise de disqualification systématique de toutes les opinions divergentes accumulées depuis 1940 (pacte germano-soviétique, insurrection, dissolution des milices patriotiques, participation au gouvernement, doctrine Jdanov). L'invention de

---

<sup>395</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épurations internes », *art. cit.*, p. 129-130.

<sup>396</sup> Voir *infra*, chapitre 4, « Etude de cas : Vigilance et conséquences (Saint-Ouen, 1949-1950) », p. 239 et suivantes.

<sup>397</sup> CHAINTRON J., *Le vent soufflait devant ma porte*, Paris, Le Seuil.

<sup>398</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épurations internes », *art. cit.*, p. 130.

<sup>399</sup> Sur cette question et sur le détail du déroulement du procès, on pourra se reporter à BOULLAND P., PENNETIER C., VACCARO R. (dir), *André Marty, l'homme, l'affaire, l'archive*, *op. cit.*, et notamment à l'article de Claude Pennetier « André Marty à l'épreuve des archives », p. 15-34 ainsi qu'à la dernière version mise à jour de la notice biographique d'André Marty pour le *Maitron*, p157-189.

certaines griefs prend d'ailleurs sens dans cette perspective. Ainsi, la dénonciation du fait qu'André Marty « ne s'était pas battu pour imposer le retour de notre secrétaire général comme condition de notre entrée au gouvernement<sup>400</sup> », accusation erronée d'après Claude Pennetier<sup>401</sup>, permettait de dénoncer toute remise en cause du rôle de Thorez pendant la guerre.

Le procès de Marty et Tillon démontrait que tous les colporteurs de ces « dissidences » nourries par les expériences contrastées de la guerre seraient rejetés hors du corps militant. De plus, les conclusions de la commission d'enquête reprochaient aux anciens mutins leur opposition à la politique des cadres thorezienne. « La discrimination calomnieuse entre les responsables du Parti suivant les postes de combat qui leur avaient été assignés pendant la guerre<sup>402</sup> », s'obstinait à valoriser le capital héroïque résistant, tandis « qu'une politique de cadres basée sur l'esprit de clan, de groupe<sup>403</sup> » contredisait le renouvellement du personnel politique selon des modalités et des critères contrôlés par le centre. On peut ajouter que la mise en cause de deux dirigeants de premier plan appuyait les appels à la vigilance ou au renforcement de l'unité et de la discipline du parti en suggérant que « l'ennemi » pouvait se glisser jusqu'aux sommets de l'appareil. Ainsi, les affaires confortaient le travail de densification disciplinaire menée autour du thème de la vigilance et de l'unité du parti.

#### L'élimination de Lecoeur

Au début de l'année 1954, la direction du parti fut à nouveau remodelée par l'éviction d'Auguste Lecoeur. La proximité chronologique avec les affaires précédentes et le passé résistant de l'accusé, rattachent en partie sa disgrâce aux enjeux issus de la Résistance et de l'immédiat après-guerre. Les mises à l'écart qui entourent celle de Lecoeur<sup>404</sup>, dramatisées par la mort de René Camphin, ont contribué à cette interprétation, très largement articulée à une explication par la concurrence avec Thorez. De plus, cette lecture par la Résistance doit beaucoup à la manière dont Auguste Lecoeur l'a lui-même investi *a posteriori*, en particulier dans ses ouvrages<sup>405</sup> et ses témoignages<sup>406</sup>. Si l'on ne

---

<sup>400</sup> MAUVAIS L. « Les désaccords politiques et l'activité fractionnelle d'André Marty. L'unité du Parti, principale condition de sa force et de son efficacité », brochure (sd), p. 26.

<sup>401</sup> PENNETIER C. « André Marty à l'épreuve des archives », *art. cit.*, p. 33.

<sup>402</sup> MAUVAIS L. « Les désaccords politiques et l'activité fractionnelle d'André Marty. L'unité du Parti, principale condition de sa force et de son efficacité », brochure (sd), p. 46.

<sup>403</sup> *Ibid*, p. 54.

<sup>404</sup> Roger Pannequin, René Camphin.

<sup>405</sup> A partir des années 1960 et de son ouvrage autobiographique *Le partisan (Le partisan*, Paris, Flammarion, 1962).

peut négliger ces éléments, en les abordant toutefois sous l'angle du capital politique accumulé individuellement par Auguste Lecoœur, on gagne toutefois à restituer cette affaire dans les problématiques qui caractérisent son contexte immédiat.

À partir d'octobre 1950, l'absence de Thorez, malade puis convalescent, avait créé une situation délicate au sein de la direction centrale. Depuis l'URSS, le secrétaire général s'efforçait de maintenir son autorité par l'intermédiaire de ses proches, parasitant ainsi le fonctionnement régulier de la direction. Là encore, le mécanisme de l'affaire Marty-Tillon est évocateur. Alors que Marcel Servin avait été chargé par Thorez de constituer une commission d'enquête sur Marty dès juillet 1951, Auguste Lecoœur, pourtant secrétaire à l'organisation, n'en fut informé qu'en mai 1952<sup>407</sup>. Les voyages successifs des dirigeants au chevet du « fils du peuple » instauraient de fait des canaux de circulation de l'information et de l'autorité qui reposaient sur la fidélité personnelle au secrétaire général et entretenaient une certaine confusion sur la hiérarchie des postes et le rôle de chacun, voire sur la ligne politique. Paradoxalement, l'absence du secrétaire général avait exacerbé la dépendance des membres du secrétariat et du BP à l'égard de ses directives. Le secrétaire à l'organisation eut alors le sentiment que « le parti pratiqua un politique d'immobilisme » et que « personne n'osait prendre d'initiatives<sup>408</sup> ». Lors d'une rencontre avec Thorez au cours de l'été 1952, il lui signala « le malaise créé par cette manière de diriger par personne interposée.<sup>409</sup> »

Dans le même temps, le PCF dans son ensemble traversait une période difficile, marquée par la baisse des effectifs, l'intensification de la répression, qui culmina après la manifestation contre le général Ridgway le 28 mai 1952, et l'échec des grèves politiques de février et juin 1952 dans certains secteurs comme la SNCF et la RATP ou encore chez Renault<sup>410</sup>. Le second retour d'exil de Maurice Thorez, en avril 1953, reproduisait en partie le schéma du précédent, en novembre 1944, en ceci qu'il plaçait le secrétaire général en position de restaurer son autorité par la critique contre les récentes erreurs et par l'initiative d'un aménagement de la ligne politique. Mais cette fois, il manquait à Thorez un argument de légitimation décisif : l'appui de Staline, mort quelques semaines plus tôt. Au contraire,

---

<sup>406</sup> On pense tout particulièrement ici au documentaire de Mosco Boucault, *Mémoire d'Ex*. (1991), dont le second volet, « Suicide au Comité central », est pour l'essentiel consacré à l'affaire.

<sup>407</sup> Voir la biographie d'André Marty dans le Maitron, dernière version mise à jour in à BOULLAND P., PENNETIER C., VACCARO R. (dir), *André Marty, l'homme, l'affaire, l'archive, op. cit.*, p. 179.

<sup>408</sup> LECOEUR A., *Le partisan*, Paris, Flammarion, 1962, p. 256.

<sup>409</sup> *Ibid*, p. 272.

<sup>410</sup> LINET R., *Renault 1947-1958. Les années chaudes de la Guerre froide*, Paris, VO Editions/Le Temps des cerises, 1997, p. 185-272.



même, après l'élimination de Béria, la nouvelle direction soviétique énonça une première série de critiques contre Staline, et notamment contre l'absence de « direction collective ».

En lui-même, le principe de la « direction collective » n'était pas nouveau. Il figurait dans les règles de fonctionnement du PCF depuis longtemps et il avait déjà été utilisé pour corriger les méthodes de direction issues de la clandestinité<sup>411</sup>. Toutefois, la réactivation de cette directive côté soviétique donnait un poids supplémentaire aux critiques de Lecoœur sur les méthodes de direction pendant l'absence de Thorez. Le secrétaire général était confronté à une double problématique : imprimer certaines corrections de la ligne politique pour sortir le parti de ses difficultés et rompre son isolement en mettant l'accent sur le front unique avec les travailleurs socialistes, et dans le même temps, éviter que son « dauphin » n'accroisse encore sa légitimité en exploitant les nouvelles directives soviétiques pour imposer un bilan critique remettant en cause le rôle et l'autorité du secrétaire général.

Lors du Comité central des 16 et 17 juin 1953, le rapport de Jacques Duclos rendit un hommage appuyé à Thorez et à son rôle dans le redressement « des tendances opportunistes qui s'étaient manifestées dans l'application de la juste politique du Parti<sup>412</sup> ». En application des principes politiques staliniens, la responsabilité des erreurs et des difficultés du parti fut donc rejetée sur le travail d'organisation et sur son responsable. En octobre 1953, une nouvelle réunion du Comité central approfondit cette analyse, condamnant la dérive opportuniste du système des instructeurs de cellule<sup>413</sup>. En janvier 1954, Auguste Lecoœur livra aux *Cahiers du communisme* un article qui, sans être une autocritique en règle, l'amenait de fait à prendre sur lui la responsabilité de toutes les erreurs dénoncées par la direction<sup>414</sup>. Outre le caractère opportuniste du système des instructeurs de cellule, il dénonçait les pratiques de la section d'organisation, et donc les siennes, qui « ont eu tendance à empiéter sur la direction politique<sup>415</sup> », et attaquait « l'absence de direction collective, le culte de la personnalité et les méthodes de commandement pratiquées<sup>416</sup> » dans sa Fédération du Nord.

---

<sup>411</sup> Voir chapitre 1, p.64 et suivantes.

<sup>412</sup> DUCLOS J., « Pour changer de politique : unité d'action de la classe ouvrière base de rassemblement des forces populaires », troisième et quatrième parties du rapport de Jacques Duclos au CC des 16 et 17 juin 1953, à Issy-les-Moulineaux, *Cahiers du communisme*, n°6-7, juin-juillet 1953, p. 691.

<sup>413</sup> « Résolution du Comité central du PCF » à l'issue du Comité central de Drancy, le 23 octobre 1953, reproduite dans les *Cahiers du communisme*, n°11-12, décembre 1953, p. 1114-1115.

<sup>414</sup> LECOEUR A., « La lutte pour les principes léninistes d'organisation dans le Parti communiste français », *Cahiers du communisme*, n°1, janvier 1954, p. 50-54.

<sup>415</sup> *Ibid*, p. 54.

<sup>416</sup> *Ibid*, p. 52.

On ne peut juger de l'état d'esprit d'Auguste Lecoœur au cours de l'affaire qu'à travers ses écrits ultérieurs, et il est dès lors malaisé d'évaluer la part de son ambition personnelle ou de sa volonté « déstalinisatrice » dans son opposition à Thorez et Duclos. Ses récits<sup>417</sup> opposent systématiquement son respect scrupuleux des principes du parti aux pratiques personnelles et claniques de Maurice Thorez. Au-delà de la part de justification *a posteriori*, on peut avancer l'hypothèse que le secrétaire à l'organisation fut effectivement victime de son obstination légitimiste, de son « adaptation primaire<sup>418</sup> » à l'institution communiste. En effet, Lecoœur exprimait un point de vue totalement déterminé par la culture institutionnelle. Dans et hors du parti, il opposa toujours aux pratiques thoreziennes les règles de fonctionnement et les statuts du parti<sup>419</sup>. Lorsqu'il exprima ses premières réserves, sa pensée était structurée par les notions « d'unité du parti », de cohésion et d'efficacité de l'institution. Il s'efforça de démontrer qu'il avait réalisé « l'activité demandée dans les conditions requises<sup>420</sup> », que ce soit en 1947, en rompant avec le mot d'ordre de Mauvais, ou en 1952, avec les instructeurs politiques de cellule. La perspective de Thorez était radicalement différente car elle était centrée sur la nécessité de restaurer son autorité et s'appuyait sur le virage politique et l'élimination pour y parvenir.

Cette différence d'appréciation et de point de vue fut au centre de la dernière entrevue entre les deux hommes. Alors que Lecoœur espérait encore pouvoir poser les problèmes politiques et organisationnels et avait mis sa démission dans la balance, jouant ainsi une dernière fois la carte de la règle institutionnelle, le secrétaire général éludait la discussion pour préserver le mécanisme de l'affaire déjà à l'œuvre. L'élimination d'Auguste Lecoœur offrait en effet à Thorez l'opportunité de mener une opération d'ajustement interne dont les différents objectifs confortaient sa position : écarter un dauphin devenu gênant, trouver un responsable aux difficultés récentes, imprimer les corrections politiques nécessaires pour sortir de la ligne sectaire des premières années de Guerre froide. Peu avant, face aux difficultés du PCF et de la CGT à Renault Billancourt, ce mécanisme du bouc émissaire s'était d'ailleurs déjà appliqué à Maurice Armanet\*, renvoyé à la production, et à Roger Linet\*<sup>421</sup>, contraint à une série d'autocritiques sévères.

---

<sup>417</sup> LECOEUR A., *L'autocritique attendue*, Paris, Editions Girault, 1955 et *Le partisan*, *op. cit.*

<sup>418</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 245 et suivantes.

<sup>419</sup> Notamment dans sa correspondance avec la direction du parti, reprise dans LECOEUR A. *L'Autocritique attendue*, *op. cit.*

<sup>420</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>421</sup> LINET R., *Renault 1947-1958. Les années chaudes de la Guerre froide*, Paris, Le temps des cerises-VO Editions, 1997, p. 246-272.

Les répercussions de l’Affaire Lecoœur peuvent paraître plus limitées que l’Affaire Marty-Tillon qui nécessita le déploiement d’efforts pédagogiques persistants pour convaincre des militants incrédules. À l’inverse, l’inflexion contenue dans la dénonciation du secrétaire à l’organisation et de ses supposées méthodes sembla soulager nombre de militants de base. Le rapport de Jacques Duclos au XIII<sup>ème</sup> Congrès signale que « des camarades disent, et non sans raison, que la réaction du Bureau politique et du Comité central aurait pu et dû être plus rapide », réaction effectivement exprimée au sein du comité de section de Clamart<sup>422</sup>. Le « cas Lecoœur » cristallisa le débat sur « la direction collective » et devint même le point d’appui d’un travail d’ajustement des méthodes de direction et des manières d’être des cadres. En janvier 1954, alors que s’amplifiait la campagne interne en faveur d’une « véritable direction collective », le secrétaire fédéral de la Manche, critiqué par ses camarades pour ses méthodes autoritaires, confiait à la direction du parti :

« Je me suis moins corrigé en ce qui concerne « savoir écouter ». Souvent quand un camarade dit une chose inexacte, se trompe (selon moi), j’interviens aussitôt après lui pour « rectifier ». J’ai du mal à admettre la critique sans chercher des « justifications ». C’est vrai. Et cela prouve que l’esprit de suffisance est encore là, bien accroché. (...)

Je pense avoir fait quelques efforts pour que l’esprit de Parti prime sur les défauts. J’ai aussi fait un effort pour amener mes camarades de lutte à participer davantage en dirigeants à l’appareil de direction fédéral. Je me suis gardé de prendre des décisions seul. J’ai essayé de former un collectif, de ne pas seulement « répartir » les tâches politiques. Je crois m’être accroché à cela avec opiniâtreté, sans ménager ma peine.

J’ai essayé, c’est vrai, mais je n’arrive pas à de bons résultats. Ce sont sans doute mes méthodes qui en sont la cause. La persistance de mes défauts, et je n’ai sans doute pas su employer les moyens convenables. Je dois apparaître trop dur, « empoisonnant ».<sup>423</sup> »

Cet effort de correction fut au cœur de la mise en place des cadres de la fédération Seine-Sud à l’occasion de la conférence de mai 1954. En plus du retrait du CF de deux militants, motivé par leur « suffisance<sup>424</sup> », l’attitude et la manière d’être des dirigeants furent un critère important de la réorganisation de la direction et furent le sujet principal de discussion de la commission politique<sup>425</sup>. L’exemple de Lecoœur fut ainsi convoqué pour critiquer Gérard Lapaix\*, membre du secrétariat fédéral ramené au BF pour son « esprit de suffisance », son refus de la critique ou le fait qu’il « ne s’entoure pas ». Et Jeannette

---

<sup>422</sup> Dans ses notes sur le comité de section du 16 mars 1954, André Moat-Kuffer, secrétaire à la propagande, signale l’intervention d’un des membres du comité (Decombaz) : « on regrette que les erreurs de Lecoœur n’aient pas été dénoncées plus tôt ». Fonds Andrée Moat-Kuffer, CHS XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>423</sup> Extrait du « Rapport sur l’activité de la direction fédérale de la Manche en 1953 » (14 janvier 1954), dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>424</sup> Note dactylographiée de la SMC, datée du 10 mai 1954, AD 93-261 J 21/98

<sup>425</sup> Le contenu de cette discussion nous est connu grâce aux notes d’André Moat-Kuffer, déléguée à la conférence fédérale et membre de la commission politique. Toutes les citations suivantes sont extraites de ces notes. Notes manuscrites sur la conférence fédérale de Seine-Sud les 15 et 16 mai 1954, Fonds Andrée Moat-Kuffer, CHS XX<sup>ème</sup> siècle.

Vermeersch de rappeler à l'occasion que « quand on adhère au parti, on n'a pas le droit de rester comme on était, » que l'on doit « mener une bataille de chaque instant » pour adopter une attitude véritablement communiste. À propos de Serge Povinha\*, membre du BF ramené au CF, Léon Mauvais indique qu'il « manque de modestie », qu'il se considère comme « l'homme du Parti à Vitry », tandis que Louis Dolly\* lui reprochait son « manque de fraternité avec les camarades » et sa tendance à « se mettre au-dessus des autres ». Enfin, Maxime Thébaud, membre du BF et collaborateur de la section d'organisation, fut contraint à une autocritique sévère pour avoir « bloqué la discussion en parlant trop brusquement » lors d'une conférence de section et pour son « attitude brutale ». Visiblement « très ému », il reconnut avoir « subi les mauvaises méthodes de la commission d'organisation ».

La critique s'efforçait de lutter contre toutes les manières d'être qui établissaient une distance entre le cadre et la masse des militants de base, des adhérents, des travailleurs non communistes ou de la population en général. Les attitudes « suffisantes », l'autoritarisme ou le sectarisme, les raisonnements « organisatoires » et la conception des « minorités agissantes » furent bannis. Tout comme l'abandon de la tactique « classe contre classe » en 1934, l'évolution unitaire du PCF en 1953-1954 leva le verrou politique qui s'opposait au déploiement total de la posture thorézienne. Dans cette perspective, l'affaire Lecoœur fut aussi l'instrument d'un affermissement du « style thorézien ».

### ***La déstalinisation manquée ? (1955-1961)***

Le Parti communiste lui-même et une partie de l'historiographie ont insisté sur le « retard du PCF » dans le processus de déstalinisation ouvert en 1956 par le XX<sup>ème</sup> Congrès du PCUS et le rapport Khrouchtchev. Cette analyse comporte de nombreux biais, tant dans son déroulement que dans ses conclusions. En tant que réflexion du parti sur sa propre histoire, elle est avant tout un instrument politique qui réinterprète les « erreurs » et justifie les évolutions doctrinales ou organisationnelles<sup>426</sup>. Dans le parti comme à l'extérieur, la théorie du « retard » projette une conception, explicite ou implicite, de ce qui aurait dû advenir dans le PCF après 1956, raisonnement *a posteriori* ou hypothétique qui ne peut être l'outil unique de l'analyse historique. De plus, l'interprétation de la déstalinisation dépend logiquement de la définition que l'on donne du stalinisme lui-même, et il convient de dépasser une lecture trop étroitement idéologique du phénomène. Tout

---

<sup>426</sup> Analyse synthétisée dans SIROT S., *Maurice Thorez*, Presses de Sciences Po, Paris, 2000, p. 152-161.

comme nous l'avons fait dans les pages précédentes à propos des tournants ou des affaires, nous voulons montrer ici que les processus à l'œuvre dans la période 1955-1962 dépassent une explication par la personnalité du secrétaire général, souvent jugé comme le principal responsable de l'immobilisme du parti français. Autour de l'enjeu de la déstalinisation se nouent une fois de plus les problématiques de la hiérarchie, du pouvoir et de la légitimité à l'intérieur du champ communiste, et c'est à travers ce prisme que l'on peut saisir les avancées, l'immobilisme ou les contradictions du PCF dans cette période.

### *Concurrences, contradictions et impasses*

#### Les limites des schémas thoréziens

L'abandon de la politique et des pratiques de Guerre froide n'attendit pas le XX<sup>ème</sup> Congrès du PCUS. Comme nous l'avons indiqué plus haut, à la mort de Staline, la direction du PCF entreprit un premier effort de décrispation des pratiques militantes, effort accéléré lors de l'élimination d'Auguste Lecoœur. Cette première « déstalinisation » permit avant tout de sortir le parti et ses militants d'un sectarisme dont le coût politique devenait trop lourd, en termes d'effectifs et d'isolement. Débarrassé de ses concurrents et libéré de la contrainte d'un radicalisme intransigeant, le secrétaire général du parti crut possible d'affermir son autorité et de renforcer l'assise du parti en réactivant des schémas politiques hérités du Front populaire, période d'essor du communisme français qui, à la différence de la Libération, permettait l'accomplissement de l'éthique ouvrière militante thorézienne. Afin de réhabiliter ce modèle politique et stratégique, l'effort d'élaboration doctrinale se porta dans deux directions : le retour à une démarche unitaire et la réaffirmation de la logique sociale et revendicative.

À partir de la fin de l'année 1953, le PCF afficha ses velléités unitaires. Pour l'essentiel, la démarche restait centrée sur l'unité à la base, autour du thème du « front unique avec les travailleurs socialistes » et accessoirement avec les travailleurs catholiques. Dans ce cadre, la question de l'union avec le Parti socialiste resurgit toutefois en diverses occasions : soutien de la candidature à la présidence de la République de Naegelen en décembre 1953, investiture de Mendès-France en juin 1954, investiture de Guy Mollet puis vote des « pouvoirs spéciaux » en mars 1956. En Seine-Sud, les débats des conférences fédérales et de section en 1955 et 1956 montrent l'ampleur de la mobilisation des militants sur la problématique unitaire. Les délégués vinrent exposer les démarches entreprises dans

de nombreux domaines : conseils municipaux, notamment dans les villes dirigées par des socialistes, comme à Saint-Maur<sup>427</sup> ; caisses des écoles et actions en faveur de la laïcité<sup>428</sup> ; actions contre la CED<sup>429</sup> ; comités d'initiative pour la paix en Algérie<sup>430</sup> ; etc. Lors de la conférence fédérale de 1955, la perspective de ces rapprochements fut tracée de façon particulièrement explicite. François Billoux indiquait ainsi :

« Ne pouvons nous pas dire aux travailleurs socialistes de proclamer avec nous qu'il n'est pas de politique populaire, pas de politique de progrès et de paix sans toute la classe ouvrière unie, sans le rassemblement de toutes les forces démocratiques et nationales. Ne pouvons nous pas dire aux travailleurs socialistes que nous gardons des opinions différentes sur certaines questions, mais que ce qui compte à l'heure où nous sommes, ce sont moins les divergences que les raisons de nous unir et que les premiers accords réalisés.<sup>431</sup> »

Et Maurice Thorez d'ajouter :

« Mais beaucoup de gens, maintenant, commencent à comprendre que ça va mal pour la raison qu'on a mis les communistes à l'écart. Beaucoup de gens commencent à comprendre que ça irait mieux si, par exemple, on n'avait pas écarté les ministres communistes. Ils comprennent qu'on les a écartés à cause de la politique atlantique, à cause de la politique américaine. C'est une idée générale ça. La réaction a triomphé à cause de la division de la classe ouvrière, que voilà une idée simple ! Mais c'est une idée qui fait son chemin. Plus concrètement encore, quel succès pour le Parti, quelle victoire à mon avis.<sup>432</sup> »

Toutefois, une partie de la base s'éleva contre les initiatives de la direction, et tout particulièrement contre le vote des pouvoirs spéciaux le 12 mars 1956. Le rapport de Madeleine Vincent, secrétaire de la fédération Seine-Sud, devant la conférence d'avril 1956 signalait par un euphémisme que ce vote avait déclenché de nombreuses discussions dans le parti. Au niveau fédéral, nous manquons de sources pour évaluer en détail ces débats<sup>433</sup>. On peut cependant relever l'opposition de certaines cellules comme celle des Cités nouvelles du Plessis-Robinson, dont la majorité désapprouva le soutien à Guy Mollet<sup>434</sup>. En avril 1957, alors que l'aggravation de la répression en Algérie démontrait les conséquences du vote des « pouvoirs spéciaux », l'opposition de la base se fit virulente. Sur les 21 rapports de conférences de section conservés dans les archives, 12 signalent les

---

<sup>427</sup> Transcription de l'intervention de Rodolphe Dubout (section Saint-Maur) à la conférence de la fédération Seine-Sud, les 12 et 13 novembre 1955, dossier « conférence fédérale, 1955 », AD 94-130 J.

<sup>428</sup> Transcription de l'intervention de Henriette Fougeron (section Montrouge) à la conférence de la fédération Seine-Sud, les 12 et 13 novembre 1955, dossier « conférence fédérale, 1955 », AD 94-130 J.

<sup>429</sup> Transcription de l'intervention de Hebrard (section Villejuif) à la conférence de la fédération Seine-Sud, les 12 et 13 novembre 1955, dossier « conférence fédérale, 1955 », AD 94-130 J.

<sup>430</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de section du Plessis-Robinson, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1956, dossier « conférence fédérale, 1956 », AD 94-130 J.

<sup>431</sup> Transcription du discours de François Billoux à la conférence de la fédération Seine-Sud, les 12 et 13 novembre 1955, dossier « conférence fédérale, 1955 », AD 94-130 J.

<sup>432</sup> Transcription du discours de Maurice Thorez à la conférence de la fédération Seine-Sud, les 12 et 13 novembre 1955, dossier « discours Maurice Thorez », AD 94-130 J.

<sup>433</sup> Nous ne disposons malheureusement que de cinq rapports sur les conférences de section de juin 1956.

<sup>434</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de section du Plessis-Robinson, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1956, dossier « conférence fédérale, 1956 », AD 94-130 J.

doutes voire l'opposition d'un ou plusieurs délégués, opposition parfois virulente, comme à Maisons-Alfort :

« Ce vote était une erreur. Il n'a pas permis de renforcer le Front Unique et a aidé la politique réactionnaire du gouvernement, que le Comité Central devait prévoir. Ce vote a jeté une grande confusion dans les masses et a empêché la lutte de masse contre la guerre d'Algérie.<sup>435</sup> »

Le vote des pouvoirs spéciaux cristallisait une « incompréhension<sup>436</sup> » croissante des militants face à la stratégie d'union dans son ensemble. Si l'on ajoute les réserves ou les inquiétudes d'ordre général, 17 des 21 rapports des conférences de section signalent des hésitations sur la politique unitaire. À cause de ses conséquences sur la question algérienne mais aussi du fait de la persistance chez certains communistes d'un sentiment anti-socialiste et sectaire, la perspective unitaire peinait à convaincre et, en tout cas, elle peinait à entraîner le parti dans une dynamique positive.

Parallèlement à cette stratégie unitaire, au début de l'année 1955, le secrétaire général proposa son analyse de la situation sociale à travers la théorie de la « paupérisation relative et absolue du prolétariat. » Cette initiative idéologique constituait un aménagement du cadre théorique jdanovien des premières années de Guerre froide qui intégrait systématiquement les questions de salaires ou de conditions de travail à la lutte contre le Plan Marshall et la politique atlantiste<sup>437</sup>. Ainsi, le secrétaire général espérait sans doute relancer une dynamique d'adhésion et de mobilisation fondée sur la représentation et la défense des intérêts ouvriers et populaires, modèle en partie brouillé par l'hypertrophie des enjeux internationaux. De plus, cet espoir fut encouragé par les mouvements sociaux, comme la grève d'août 1953 et celles du printemps et de l'été 1955, notamment dans l'Ouest de la France, même si à Saint-Nazaire, elles touchèrent des secteurs où l'implantation communiste restait limitée<sup>438</sup> et où le rôle des militants trotskystes du PCI conduisit les communistes à certaines réserves politiques. Les débats de la conférence fédérale de Seine-Sud apportent à nouveau un éclairage utile. Dans leurs interventions, plusieurs délégués s'efforcèrent de montrer l'acuité de la théorie de la paupérisation par le constat d'une aggravation des conditions de travail et le récit des luttes locales. Le meilleur exemple de cette rhétorique est celui de Marcelle Gunard, jeune ouvrière bobineuse à la SEV d'Issy-les-Moulineaux, qui revint sur les actions menées dans son entreprise, actions

---

<sup>435</sup> Rapport de Roger Vinet sur la conférence de section de Maisons-Alfort les 5, 6 et 7 avril 1957, dossier « conférence fédérale, 1957 », AD 94-130 J.

<sup>436</sup> Voir *infra*, Chapitre 8, « Un paradigme scolaire du politique » p. 524 et suivantes.

<sup>437</sup> Voir *supra*, p. 87.

<sup>438</sup> Voir MISCHI J., *Traditions politiques locales et communismes ouvriers. L'implantation du Parti communiste français dans la région de Saint-Nazaire*, AREMORS, Saint-Nazaire, 1997.

combinant l'établissement d'un cahier revendicatif contre la pénibilité du travail et plusieurs grèves pour les salaires, dont une, en septembre, encouragée par l'exemple de la grève des chantiers navals de Saint-Nazaire<sup>439</sup>. Quelle qu'ait été la foi des acteurs, voire de Thorez lui-même, dans ces prophéties pessimistes, cette orientation définissait un cadre d'action, des objectifs de mobilisation et des revendications plus nettement situés sur le terrain économique et social. Et à ce titre, elle pouvait recevoir l'assentiment des militants, adhérents ou sympathisants.

L'échec majeur de la tentative thorézienne de ces années 1955-1956 réside dans l'absence de convergence profonde entre la démarche unitaire et la perspective revendicative. L'espoir de la direction du PCF était de tirer parti d'un rapprochement avec les socialistes structuré autour des questions sociales, mais les événements en décidèrent autrement en plaçant la question algérienne au centre des débats. Pour nombre de communistes, la lutte contre la guerre d'Algérie s'imposa progressivement comme l'objectif majeur vers lequel devait tendre toute dynamique unitaire à la base, alors même qu'elle opposait un obstacle à toute perspective d'union au sommet. Les mots d'ordre antifascistes, remobilisés à partir de 1956 et surtout dans la lutte contre le retour de de Gaulle en mai 1958, constituèrent la dernière tentative de réactiver les motifs du Front populaire. Les revers électoraux de l'année 1958 imposèrent des mots d'ordre plus mesurés jusqu'au retour de ce thème au début des années 1960, face à l'émergence de l'OAS.

### Un équilibre interne menacé

L'année 1956 fait figure de tournant dans l'histoire du communisme international à travers l'impact politique et psychologique du rapport Khrouchtchev et des événements de Hongrie ou de Pologne. Dans le contexte français, s'ajoutèrent, de la base aux sommets du parti, les interrogations autour de la question de l'Algérie, après le soutien communiste à Guy Mollet et l'intensification de la violence. La combinaison de ces différents événements ouvrit un espace de concurrence au sein des cercles dirigeants. La disgrâce simultanée de Laurent Casanova et Marcel Servin a cristallisé *a posteriori* autour d'eux l'aspiration réformatrice et « la tension à l'intérieur du BP<sup>440</sup> ». Une fois de plus, il convient de ne pas limiter l'analyse à des enjeux personnels et de saisir la signification de cette tension en termes de structuration du champ communiste. Dans la période 1956-1961,

---

<sup>439</sup> Transcription de l'intervention de Marcelle Gunard (section Issy-les-Moulineaux) à la conférence de la fédération Seine-Sud, les 12 et 13 novembre 1955, dossier « conférence fédérale, 1955 », AD 94-130 J.

<sup>440</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 510.



la surface politique d'un affrontement entre « conservateurs staliniens » et « réformateurs khrouchtchéviens » ne doit pas masquer l'enjeu des équilibres au sein des cercles dirigeants et des ressorts socio-identitaires du mode de légitimation des dirigeants communistes.

Les deux figures symboles de l'opposition se distinguaient aussi par leur profil socio-politique. Laurent Casanova, docteur en droit, permanent politique depuis 1933, proche collaborateur de Maurice Thorez à partir de 1936, était un militant intellectuel dont l'expertise avait été entérinée dans le parti par son rôle dans la lutte idéologique de la guerre froide, et notamment par ses textes sur les intellectuels communistes et sur la défense du lyssenkisme. Marcel Servin, bien que présenté comme cheminot, bénéficiait d'un capital scolaire important, puisqu'il avait poursuivi ses études jusqu'au niveau du baccalauréat, et surtout ses fonctions de secrétaire puis de chef de cabinet de Maurice Thorez l'avaient frotté à un travail intellectuel de haut niveau. Leur faible identification au modèle militant ouvrier et l'autonomie relative de leur capital intellectuel et culturel explique sans doute l'attitude de ces militants, notamment en regard de celle de Waldeck Rochet et Benoît Frachon<sup>441</sup>, tous deux sensibles aux critiques khrouchtchéviennes en 1956, mais représentants d'un modèle de formation intellectuelle et politique largement redevable à l'institution communiste.

Au-delà des seuls cas de Laurent Casanova et Marcel Servin, la fronde au sein des cercles dirigeants fut celle d'une génération de militants intellectuels issus de la Résistance (Jean Pronteau, Maurice Kriegel-Valrimont, Jean-Pierre Vigier). En ce sens, la période 1956-1961 constitue la première phase de la « promotion symbolique et organisationnelle des intellectuels<sup>442</sup> » dans le PCF., mais la tentative des intellectuels ne répondait pas à l'appel de la direction et prenait au contraire la forme d'une lutte entre prétendants et parvenus, dont l'enjeu dépassait les questions idéologiques pour toucher aux fondements du stalinisme comme mode de légitimation d'une élite militante ouvrière. En ce sens, Philippe Robrieux a raison lorsqu'il déclare que Waldeck Rochet put incarner « le changement dans la continuité sans le risque<sup>443</sup> » car, tout en soutenant certaines évolutions politiques, il ne rompait pas avec ce modèle.

Il est également important de noter que cet affrontement se déroula sous d'autres formes hors des cercles dirigeants. Les rapports des conférences de section de la Fédération

---

<sup>441</sup> *Ibid*, p. 444.

<sup>442</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.*, p. 284.

<sup>443</sup> *Ibid*

Seine-Sud font en effet apparaître l'attitude critique des militants enseignants et leur aspiration à influencer l'élaboration politique et théorique. Ainsi, en 1959, à l'issue de la conférence de la section Saint-Maur, Marcel Zaidner\* rapporta ses discussions âpres avec les professeurs du lycée Berthelot et concluait :

« Pendant la conférence et avant dans la cellule Politzer, les professeurs ont discuté des thèses à longueur de journée mais les révisionnistes n'ont pas pu adopter une attitude offensive pour défendre leurs thèses et ont reculé devant le combat politique qu'ils sentent venir au cas où ils tenteraient de faire dévier la conférence. Il est cependant nécessaire de poursuivre la bataille politique pour les faire reculer et assainir l'atmosphère politique de cette cellule.<sup>444</sup> »

Aux différents niveaux de l'institution, les prétendants bénéficiaient de l'évolution de la situation politique nationale et internationale qui appuyait leurs aspirations en valorisant la recherche de nouvelles perspectives politiques : les initiatives khrouchtchéviennes, même limitées, légitimaient une certaine libéralisation de la doctrine et des pratiques politiques ; la lutte contre la guerre d'Algérie, puis contre le pouvoir gaulliste, donnait au renouvellement doctrinal un support essentiel en posant la question de nouvelles stratégies d'alliances et de nouveaux thèmes ou formes de luttes ; enfin, les revers électoraux du parti prouvaient la nécessité d'une nouvelle orientation.

La crispation du secrétaire général, et dans une toute autre mesure des cadres fédéraux, ne s'opposait pas à ces stratégies d'ouverture en elles-mêmes mais bien à la perspective de voir s'imposer un nouveau personnel politique légitimé par ses compétences et son profil intellectuel. Ainsi, l'attitude de Maurice Thorez ne relevait pas exclusivement d'un refus de la réforme ou d'une fidélité posthume à Staline. Le secrétaire général ne défendait pas le stalinisme en tant que doctrine politique mais bien comme une forme de pouvoir et un mode de légitimation des dirigeants communistes qui l'avaient porté aux plus hautes fonctions et qu'il incarnait. Dès 1955, l'opposition de certains membres de la revue *Économie et politique* à sa théorie de la paupérisation avait pu lui faire sentir la menace que l'expertise intellectuelle traditionnelle faisait peser sur son autorité. Face aux initiatives d'intellectuels de formation il lui fallait préserver le monopole de l'élaboration doctrinale et de la direction politique, de crainte de voir le capital scolaire et culturel s'imposer trop ouvertement comme critère de hiérarchisation dans le parti, au détriment des critères sociaux et politiques.

---

<sup>444</sup> Rapport de Marcel Zaidner sur la conférence de section de Saint-Maur, mai 1959, dossier « conférence fédérale, 1959 », AD 94-130 J.

## *La politique des cadres, instrument du statu quo*

Le passage de Marcel Servin de la tête de la SMC au secrétariat à l'organisation, en 1954, modifia la composition du service des cadres mais ne bouleversa pas ses attributions et son fonctionnement. Au contraire, au plan formel, le discours sur les cadres fut marqué par une profonde permanence rhétorique et théorique qui maintenait des critères et un modèle militants ancrés dans les conceptions thoréziennes.

### Un réseau de fidèles

Après sa promotion au secrétariat à l'organisation, Marcel Servin fut remplacé par Roger Roucaute, lui-même remplacé au poste de secrétaire administratif du parti<sup>445</sup> par Gaston Plissonnier\*. Un courrier de Marcel Servin à Maurice Thorez au moment de son changement de responsabilité<sup>446</sup> laisse entendre que Roger Roucaute avait déjà collaboré directement au travail de la SMC avant 1954, ce qui est confirmé par l'existence, dans les dossiers biographiques, de notes rédigées de sa main dès septembre 1953. Toutefois, il est difficile de déterminer avec précision à quel titre et à quel niveau il intervint alors dans le travail des cadres qui pouvait recouper son travail de secrétaire administratif. À partir de la fin de l'année 1955, la SMC compta parmi ses collaborateurs Guy Ducoloné\*, qui avait quitté ses responsabilités à la tête de l'UJRF et était alors instructeur d'organisation dans le Finistère. Ce dernier remplaça Roger Roucaute, réélu député de l'Ardèche en janvier 1956, et resta associé au travail des cadres jusqu'en 1965. Toutefois, à partir de la fin 1959, Léon Feix fut le dirigeant du service. Roger Roucaute et Léon Feix\* incarnaient une certaine continuité dans le type de militants chargés des cadres. Roger Roucaute avait l'expérience de la dimension administrative du travail de la SMC tandis que Léon Feix\* avait été frotté au travail délicat des cadres en tant que membre et responsable de la CCCP. Philippe Robrieux dresse d'eux un portrait outrancier qui insiste en tout cas sur leur adaptation au rôle de responsable aux cadres :

« Ce sont l'un et l'autre des hommes de confiance, solides, durs, sérieux, prêts à tout « pour le Parti », aussi aptes, donc, à la cuisine souvent peu ragoûtante des cadres, qu'incapables de trahir un secret, fut-il le plus lourd. Ils sont donc prêts à se salir les mains « pour la cause », non dépourvus d'une certaine forme de courage, mais manquant totalement de personnalité ou de talent politique, en même temps que d'un dévouement total à la personne même du secrétaire général qu'ils identifient au Parti,

---

<sup>445</sup> Il avait remplacé Jean Nennig en décembre 1952. Procès verbal du secrétariat du CC du 15 décembre 1952, AD 93-2 NUM 4.

<sup>446</sup> Courrier manuscrit de Marcel Servin à Maurice Thorez daté du 21 octobre 1954, dossier « Servin », Arch. Nat. 626 AP/284.

tous deux représentent, le second [Feix] mieux encore que le premier [Roucaute], le type d'hommes qui peut fidèlement seconder le numéro un à la tête de la section des cadres.<sup>447</sup> »

Le cas de Guy Ducloné\* est particulier car il fut, entre 1956 et 1959, membre du secrétariat du parti, ce qui instaurait de fait une imbrication étroite entre la direction et le service des cadres et réduisait son autonomie. Ce jeune militant, né en 1920, était toutefois déjà très expérimenté, ayant été à la tête de l'UJRF jusqu'en 1955 ; il était surtout attaché au fief thorézien de Seine-Sud et il pouvait apparaître à ce titre comme l'homme du secrétaire général dans le secteur des cadres.

### Des lignes directrices préservées

Jusqu'au début des années 1960, la politique des cadres fut marquée par une parfaite stabilité du discours, du cadre théorique et des orientations de recrutement dont la matrice était fournie par l'article de Marcel Servin en avril 1948, aménagée par la réflexion sur les exigences militantes de la première moitié des années 1950. L'article de Guy Ducloné dans les *Cahiers du communisme* d'octobre 1959<sup>448</sup>, en offre la meilleure illustration. Sa structure reprend les canons du genre et l'article s'ouvrait notamment sur la même proclamation en forme de constat : « les cadres existent. » Cette rhétorique affirmait l'existence d'un élan vers le parti et sa politique, manière détournée de signifier que le problème des cadres ne pouvait être posé comme un problème de désaccord avec la ligne. Le seul facteur de l'émergence de nouveaux militants et du développement numérique des cadres apparaissait donc dans la capacité à révéler le potentiel militant de chaque adhérent. On insistait donc sur la pédagogie et le volontarisme intégrateur :

« Cet homme ou cette femme a reconnu dans le Parti celui qui concrétise ses propres aspirations. Il a rejoint ses rangs pour participer à sa lutte. Et si trop souvent il n'a pas l'activité suffisante, la responsabilité ne lui en incombe pas. Il faut chercher en nous si le nécessaire a toujours été fait pour l'entraîner au travail, pour lui apprendre ce qu'il faut faire et comment le faire ; pour lui confier la responsabilité qui correspond à ses capacités.<sup>449</sup> »

Dans un deuxième temps, l'analyse du personnel politique se structurait toujours autour des trois mêmes catégories : les ouvriers, les jeunes et les femmes. Le lien organique du PCF avec la classe ouvrière, et donc la primauté du recrutement ouvrier étaient ainsi réaffirmés avec force. La question des jeunes légitimait le renouvellement du personnel dirigeant affirmant la nécessité de faire place aux nouvelles générations militantes. Mais, en tant que catégories perçues à travers le prisme des archétypes

---

<sup>447</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 398.

<sup>448</sup> DUCOLONE G., « Les cadres du Parti » in *Cahiers du Communisme*, n°10, octobre 1959, p. 961-970.

<sup>449</sup> *Ibid.*, p. 962.

traditionnels, les « jeunes » et les « femmes » concrétisaient également la dimension pédagogique et volontariste de l'intégration des militants. Aux attributs « naturels » de la jeunesse (inexpérimentée, ardente, impatiente et donc prompte au découragement) répondaient la transmission bienveillante et une attention quotidienne. De même, la compréhension et la souplesse devaient permettre de répondre aux « situations particulières où se trouvent les femmes (le foyer, les enfants) », de leur aménager une place conforme à leurs disponibilités et à leurs préoccupations.

Enfin, dernier aspect de la politique des cadres, la grille stalinienne d'évaluation des militants restait encore en place en 1959. Les critères jugés indispensables et inséparables étaient réaffirmés : fidélité et dévouement au Parti ; discipline et fermeté politique ; liaison avec les masses ; esprit d'initiative et capacité d'orientation. Seule évolution majeure, la référence à la critique et à l'autocritique, tombée en désuétude après 1956, avait désormais disparu. Pour autant, le militant était encore avant tout envisagé comme un sujet réformable, capable d'évoluer, de s'intégrer au parti, d'acquérir la manière d'être et les raisonnements du cadre. Seuls les outils et éventuellement l'intensité de l'emprise sur les sujets s'en trouvaient modifiés.

Entre 1956 et 1961, ces orientations générales furent mises en pratique par la Section de montée des cadres. En 1957, la SMC jugeait le comité fédéral de Seine-Sud très satisfaisant en termes de composition sociale et de représentation des femmes. Toutefois, craignant le vieillissement du personnel, elle encouragea la fédération à « un effort plus important pour la formation et la promotion de jeunes cadres ouvriers.<sup>450</sup> » Au même moment, le service des cadres se félicitait de la composition du nouveau comité fédéral de Seine-Nord-Est :

« Les propositions de la fédération apparaissent comme ayant été élaborées sur la base des réalisations. Il y a notamment un effort pour promouvoir des dirigeants ouvriers travaillant dans de grandes entreprises. La participation des ouvriers atteint 66% du Comité fédéral.<sup>451</sup> »

En 1959, c'est en Seine-Ouest que la SMC remarquait « un renforcement de nouveaux jeunes cadres ouvriers.<sup>452</sup> » Le détail des propositions transmises par les fédérations est également intéressant. Sur les 17 propositions transmises en 1959 par la fédération Seine-Ouest, 7 concernaient de jeunes militants ouvriers « mis en avant pour leur rôle dans leur

---

<sup>450</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 24/04/1957, dossier « comité fédéral Seine-Sud 1957 », AD 93-261 J 21/98.

<sup>451</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/06/1957, dossier « comité fédéral Seine-Nord-Est 1957 », AD 93-261 J 21/97.

<sup>452</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 16/06/1959, dossier « comité fédéral Seine-Ouest 1959 », AD 93-261 J 21/96.

entreprise » et appréciés pour leur rôle dirigeant, leurs liens avec les travailleurs, la confiance et l'autorité qu'ils avaient acquises auprès d'eux. À la même époque, en Seine-Nord-Est, on peut faire un constat identique pour 7 propositions sur 18. Le modèle thorézien d'un militant fortement inséré dans la société ouvrière, capable de la représenter mais également d'impulser et d'organiser le travail du parti restait donc le moteur du renouvellement du personnel politique. Toutefois, les documents de la SMC ne font pas apparaître de logique de disqualification des militants non-ouvriers et particulièrement des militants intellectuels. À l'époque, la persistance du modèle ouvrieriste avait sans doute contenu nombre de ceux-ci, et en tout cas les plus contestataires, à la base, tandis que l'affrontement se nouait dans les cercles dirigeants du parti.

### *L'affaire Casanova-Servin ou la sclérose révélée*

Dans sa forme autant que par ses enjeux politiques et militants, l'éviction de Laurent Casanova et Marcel Servin constitua le dernier sursaut du thorézisme. Sursaut, car le secrétaire général et ses proches tentèrent de mobiliser les mécanismes traditionnels de l'affaire pour défendre un équilibre socio-politique hérité des années 1950 ; dernier car la logique de l'affaire stalinienne ne put se développer jusqu'aux termes ou aux extrémités qu'elle avait atteints quelques années plus tôt et car elle traduisait l'érosion du modèle incarné par le secrétaire général.

#### Prémices

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la période 1955-1961 fut marquée par l'accumulation de tensions au sein des cercles dirigeants autour de questions devenues centrales dans la politique française et donc dans les problématiques du PCF : la lutte contre la Guerre d'Algérie et contre le gaullisme, l'union avec les socialistes ou les différentes composantes de la gauche non communiste. Les archives personnelles de Maurice Thorez contiennent des éléments essentiels pour saisir l'émergence de ces divergences d'analyse et pour illustrer l'accumulation des tensions au sein de la direction du parti. Comme le signalait Philippe Robrieux<sup>453</sup>, les premières dissensions s'exprimèrent après le rapport de Marcel Servin lors des « Journées nationales de Montreuil » des 2 et 3 février 1957, sur le thème « Le Parti communiste et la lutte des femmes pour la paix,

---

<sup>453</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 505-506.

l'Indépendance nationale et le progrès social<sup>454</sup> » et se prolongèrent dans les mois suivants dans une discussion sur les termes et les modalités de l'action communiste dans les organisations de masse. Au lendemain du Comité central du 16 mai 1957, consacré à ces questions, la rupture semblait proche. Marcel Servin, qui considérait que son rapport au CC avait été contesté par les conclusions de Maurice Thorez, annonçait au secrétaire général son refus de participer à la conférence fédérale du Nord et au comité fédéral de Paris et posait la question de sa démission du secrétariat<sup>455</sup>. Le même jour, la compagne de Laurent Casanova, Claudine Chomat, dirigeante de l'UFF qui s'était violemment accrochée avec Jeannette Vermeersch à l'occasion des journées de Montreuil, annonçait à Maurice Thorez sa démission de la direction de l'organisation des femmes<sup>456</sup>. Quelques jours plus tard, elle avouait son désarroi : « je ne comprends plus des données qui semblent simples : qu'est-ce que le Parti. Quel est le rôle d'une cellule. Comment établir la liaison avec les masses<sup>457</sup>. » Le 20 mai 1957, après semble-t-il un entretien Servin-Thorez la veille, les divergences furent amenées devant le BP. Tandis que Laurent Casanova exprimait à plusieurs reprises son accord avec les positions de Servin, les autres membres du BP éludaient le problème. Frachon, Rochet, Feix\*, Garaudy, Guyot et Duclos affirmaient ne voir que de simples « nuances » sans conséquences entre les analyses de Servin et de Thorez mais réprovaient la réaction « excessive » de Servin<sup>458</sup>. Le 22 mai, Marcel Servin reconnaissait l'absence de contradiction et regrettait son emportement<sup>459</sup>.

La direction continua pourtant de se fissurer dans les mois suivants et la crise fut aggravée par les revers électoraux de l'automne 1958. Fin décembre 1958, Marcel Servin adressa à Maurice Thorez deux cahiers d'écolier dans lesquels il revenait en détail sur les tensions et les divergences récentes<sup>460</sup>. Dans ces carnets, Servin rappelait qu'au moment des élections législatives, Maurice Thorez avait confié en privé à plusieurs dirigeants, dont

---

<sup>454</sup> Rapport publié sous forme de brochure dans les semaines suivantes. SERVIN M., « Le Parti Communiste et la lutte des femmes de France pour la paix, l'indépendance nationale et le progrès social », brochure, sd.

<sup>455</sup> Courrier manuscrit de Marcel Servin à Maurice Thorez daté du 17 mai 1957, dossier « Servin », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>456</sup> Courrier manuscrit de Claudine Chomat à Maurice Thorez daté du 17 mai 1957, dossier « Camarades en désaccord », sous-dossier « Claudine », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>457</sup> Courrier manuscrit de Claudine Chomat à Maurice Thorez daté du 17 mai 1957, dossier « Camarades en désaccord », sous-dossier « Claudine », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>458</sup> Notes manuscrites de Maurice Thorez sur le BP du 20 mai 1957, dossier « Servin », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>459</sup> Courrier manuscrit de Marcel Servin à Maurice Thorez daté du 22 mai 1957, dossier « Servin », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>460</sup> Cahiers manuscrits rédigés par Marcel Servin et datés de 28, 29 et 30 décembre 1958, annotés par Maurice Thorez et visés par l'ensemble des membres du BP, dossier « Servin », Arch. Nat. 626 AP/284.

Jacques Duclos, Raymond Guyot et lui-même, son souhait de quitter ses responsabilités<sup>461</sup>. Le secrétaire général arguait de son état de santé et semblait également gagné par le pessimisme, lorsqu'il proposait par exemple le retour de *l'Humanité* à un format quatre pages. Mais surtout, « c'est « l'absence d'unité » que tu discernes dans le BP qui est à la base de tes décisions », lui écrivait Marcel Servin<sup>462</sup>. Ces carnets furent transmis par Thorez à tous les membres du Bureau politique, comme l'attestent leurs signatures sous la mention « émargement » de la main du secrétaire général. Or Servin y contestait la décision de Thorez et plaidait pour une restauration de l'autorité du secrétariat. Nous ne pouvons nous prononcer sur la réalité des intentions de Thorez à l'automne 1958, mais il reste qu'en communiquant ces documents à l'ensemble du BP, le secrétaire général avait en partie retourné la situation à son avantage. Dans un premier temps, il admettait et faisait admettre à Servin l'existence de divergences qui pouvaient dès lors servir d'arguments pour une éventuelle élimination. Servin en était d'ailleurs conscient et niait d'emblée l'existence de deux lignes opposées. Dans un second temps, Thorez profitait également d'un réflexe de fidélité de l'ensemble des membres du BP, y compris Servin et Casanova, qui paralysait toute initiative trop ouverte à son encontre.

### Objets et enjeux du conflit

Comme nous l'avons indiqué, les divergences se concentrèrent essentiellement sur les problématiques de l'union et de l'action de masse, dans la perspective de la lutte contre la Guerre d'Algérie et contre le retour de de Gaulle. L'enjeu du débat était la place de ces questions dans les objectifs politiques du parti et les interventions des communistes. Les initiatives de Marcel Servin et Laurent Casanova plaçaient les mots d'ordre de « Paix en Algérie » et de « lutte pour la démocratie » au centre d'une démarche politique appuyée sur des structures nouvelles, de type comités, plus larges que le parti ou ses organisations satellites. Ce fut l'un des reproches majeurs faits à Laurent Casanova, accusé d'avoir bloqué les prises de position du Mouvement de la Paix au profit de son projet de comités unitaires pour la Paix en Algérie, où le parti aurait joué un rôle moins central. Dans ses carnets de décembre 1958, Marcel Servin évoquait lui aussi la nécessité d'explorer les possibilités d'union nées de l'opposition au projet de Constitution exprimée par des

---

<sup>461</sup> Les remarques de Maurice Thorez en marge du texte de Servin confirment le contenu de ces entretiens, *ibid.*

<sup>462</sup> En marge, Maurice Thorez acquiesçait en écrivant : « C'est cela l'essentiel pour le bon fonctionnement de la direction. », *Ibid.*



organisations comme la Ligue des Droits de l'Homme, Force Ouvrière, la CFTC, le Parti Socialiste Autonome et certains secteurs de la SFIO. Et d'ajouter :

« Il faut à mon avis donner une base, élaborée et sensible pour le peuple, à notre politique de rénovation démocratique et nationale, et faire agir le Parti et les masses sur cette ligne et pour atteindre tel ou tel de ses objectifs.<sup>463</sup> »

En 1960, Casanova et Servin avaient ensemble défendu l'idée d'une intensification de la campagne de lutte contre la Guerre d'Algérie afin que le mouvement de masse puisse contester au gaullisme la paternité d'une paix qu'ils jugeaient imminente. Ils défendirent ainsi un soutien à toutes les initiatives en faveur de la paix, y compris à la gauche du parti. Le rapport accusateur de Waldeck Rochet publié en février 1961, put dès lors dénoncer leur politique « d'union sans principes » en direction du PSU, de l'UNEF, de la FEN et de la SFIO.

En s'opposant à l'analyse de Casanova et Servin puis en la dénonçant, le groupe thorézien souhaitait maintenir la centralité du parti et avec elle la centralité de la dimension socio-identitaire du PCF ; il refusait d'abandonner un discours et des pratiques articulés autour de la notion de « parti de la classe ouvrière ». En ce sens, l'enjeu de l'affrontement était aussi le principe de définition du parti et avec lui les critères de légitimation et de hiérarchisation du personnel dirigeant. D'un côté, une logique socio-identitaire qui affirmait la fusion parti-classe ouvrière et valorisait les cadres ouvriers comme « semblables » ayant surmonté voire sublimé leurs stigmates ; de l'autre, une logique politique plus traditionnelle, fondée sur la compétence des intellectuels comme « experts ». Or dans cette période, le groupe thorézien, et Thorez au premier chef, s'efforça justement de maintenir son monopole sur l'élaboration doctrinale, et donc sa position. Ainsi, face aux experts, communistes et non communistes, qui contestaient la théorie de la paupérisation absolue, le groupe dirigeant faisait donner la charge des cadres et des militants qui dans leurs interventions pouvaient défendre la justesse de l'analyse thorézienne en l'articulant avec leur propre expérience de la condition ouvrière. Dans un autre domaine, l'analyse du gaullisme comme politique indépendante de la bourgeoisie française, proposée par Casanova et soutenue par Servin, fut combattue car elle constituait une initiative théorique qui remettait en cause l'idée d'un PCF « champion de l'Indépendance nationale », notion ancrée dans le parti depuis la Libération et portée par le secrétaire général.

---

<sup>463</sup> *Ibid.*

Philippe Robrieux, livre une description du Comité central des 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1960<sup>464</sup>, qui, derrière le lyrisme et la dramatisation, exprime le contenu social de la position des prétendants réformateurs dont il fit partie en tant que dirigeant des étudiants communistes et proche de Laurent Casanova. Les analyses et la figure de Casanova, y sont avant tout valorisées en tant que démarche et posture intellectuelles. Robrieux insiste ainsi sur la « qualité oratoire et littéraire saisissante », « le brio étourdissant », « les termes subtils et lyriques », « l'inspiration et la spéculation intellectuelle intense », « la richesse d'idée, la sève théorique », « l'éclat oratoire » du discours et fait le portrait d'un « Casa », « rêveur », « visionnaire », « grand artiste de la politique », « théoricien plein de sève ». Et ces attributs proprement intellectuels d'emporter l'adhésion du « marais » des « braves gens dévoués » qui composent le Comité central.

### Une affaire contenue

Il est difficile de dater le basculement vers une logique d'élimination sur le mode de l'affaire. On peut toutefois constater, à partir de 1960, un effort de marginalisation de Marcel Servin au sein du secrétariat selon une méthode qui rappelle celle employée en 1947 pour restreindre les responsabilités d'André Marty. Dans un courrier daté du 27 septembre 1960<sup>465</sup> Marcel Servin dénonçait le fonctionnement de la direction et « l'ostracisme » dont il était victime. En février 1960, sur proposition de Maurice Thorez et sans avoir été consulté, il s'était vu retirer la responsabilité des organisations de masse, confiée à Gaston Plissonnier. En septembre, cette responsabilité repassait à Roland Leroy, appelé au secrétariat sans consultation du BP. Dans le même temps, Waldeck Rochet jouait un rôle de plus en plus important dans l'animation du secrétariat, et Servin jugeait être mis à l'écart de nombre des décisions<sup>466</sup>, des manifestations publiques et des contributions théoriques dans la presse<sup>467</sup>. La disgrâce était en marche.

Comme l'indique Gérard Streif<sup>468</sup>, trois éléments peuvent expliquer le déclenchement de l'affaire début 1961 : l'adoubement de Casanova par les Soviétiques, à

---

<sup>464</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 541-546.

<sup>465</sup> Courrier manuscrit de Marcel Servin à Maurice Thorez daté du 29 septembre 1960, Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>466</sup> « J'ai nombre d'exemples qui montrent que des questions qui sont du ressort du secrétariat sont discutées et pour ainsi dire réglées dans des conversations à deux ou 3 entre Plissonnier, Waldeck et Jacques s'il est là. », *Ibid.*

<sup>467</sup> « Depuis des mois, on ne m'a demandé aucun article ni pour *l'Humanité*, ni pour *France nouvelle*, ni pour rien. », *Ibid.*

<sup>468</sup> STREIF G., *Jean Kanapa (1921-1978). Une histoire singulière du PCF*, Paris, l'Harmattan, 2001, tome I, p. 325.

travers l'attribution du prix Lénine de la Paix en décembre 1960 ; la question du référendum sur l'autodétermination de l'Algérie, pour lequel Casanova appuyait le refus du Mouvement de la Paix à appeler à voter « non » ; enfin l'imminence d'un congrès programmé pour la mi-mai. Au Comité central des 13, 14 et 15 janvier, la mise en accusation devint publique et Laurent Casanova et Marcel Servin furent écartés des réunions du Bureau politique. Waldeck Rochet fut chargé de présenter le rapport sur leurs divergences. Ce choix relevait d'une méthode typiquement stalinienne qui consistait à choisir un accusateur sensible aux analyses des accusés, pour mieux corriger les positions du premier et renforcer la faute des seconds. L'autre aspect typiquement stalinien de l'affaire résidait dans la dénonciation d'une « fraction » qui dépassait Servin et Casanova. Ainsi furent également mis en accusation d'autres intellectuels communistes comme Maurice Kriegel-Valrimont, Jean-Pierre Vigier et Jean Pronteau. Une note datée du 3 mai 1961<sup>469</sup> illustre la volonté de rassembler dans un « groupe » des militants qui en réalité étaient « sur des positions parallèles qui convergeaient, aussi bizarre que cela puisse paraître en géométrie<sup>470</sup> ». Ce rapport, résultat d'un travail d'enquête dans tout le parti, recensait des entrevues et des liens, réels ou hypothétiques, il rappelait certaines prises de position privées et dressait le tableau, très impressionniste, d'une connivence souterraine voire d'une atmosphère de complot. Le parallèle avec la construction de l'affaire Marty-Tillon autour de leur entrevue chez Beyer et de leurs critiques envers la direction dans le privé est particulièrement flagrant. Mais à travers ce rapport, on perçoit surtout que l'enquête procédait d'une suspicion focalisée sur les intellectuels qui toucha également Jean Kanapa, François Hincker, Jean Nicolon ou la direction de l'UECF.

Lors du XVI<sup>ème</sup> Congrès du PCF, les principaux retraits du CC concernèrent les militants mis en cause par l'affaire<sup>471</sup>. Toutefois, l'élimination de Casanova et Servin n'alla pas jusqu'aux extrémités atteintes par le passé. L'accusation de constitution d'un groupe ne fut pas menée à son terme et les deux principaux accusés ne furent pas exclus du parti mais seulement ramenés à la base. Marcel Servin, qui avait manifesté la plus grande contrition, rejoignit la fédération de Meurthe-et-Moselle où il put progressivement reprendre des

---

<sup>469</sup> Note dactylographiée datée du 03/05/1961, Archives Thorez, Archives nationales, sous-dossier « camarades en discussion », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>470</sup> Transcription de l'intervention de Marcel Servin à la conférence fédérale de Paris (mars 1961), sous-dossier « camarades en discussion », Arch. Nat. 626 AP/284.

<sup>471</sup> C'est le cas pour Laurent Casanova, Claudine Chomat, Maurice Kriegel-Valrimont, Jean Pronteau, Marcel Servin, Jean-Pierre Vigier. Alfred Malleret-Joinville, Gabriel Roucaute et Gaston Monmousseau étaient décédés en 1960. Henri Martel et Florimond Bonte, touchés par l'âge et pour le premier par la maladie, quittaient progressivement leurs responsabilités.

responsabilités. Laurent Casanova, qui avait refusé plus fermement les critiques, se mura dans un silence résigné mais maintint sa fidélité au parti, ce qui lui valut d'ailleurs l'hommage officiel du PCF à sa mort, en 1972.

On peut avancer plusieurs explications à cette relative clémence. De manière générale, il eût sans doute été ardu de faire accepter une élimination brutale et définitive sur le mode de « l'ennemi intérieur ». Le manichéisme idéologique et la crispation organisationnelle qui avaient permis de légitimer et d'accompagner les affaires des débuts de la Guerre froide entraient désormais en contradiction avec les évolutions, même limitées, affichées par le mouvement communiste international et le PCF. L'affaire Casanova-Servin fut également plus mesurée, contenue, du fait même de la nature de ses enjeux. L'affaire se situe tout d'abord à une autre échelle que le cas de Marty et Tillon. L'autonomisation des intellectuels touchait les cercles dirigeants supérieurs – la direction centrale et ses organes satellites – mais la masse du corps militant restait globalement soumise à la norme thorézienne, par l'intermédiaire du secteur des cadres. L'affaire s'efforçait donc de gérer les évolutions contrastées d'un cercle restreint et non de l'ensemble du parti.

L'attitude des thoréziens et le choix de l'élimination furent moins déterminés par le contenu politique de l'opposition que par le profil social et militant des contradicteurs. Donner raison à ces derniers revenait à leur donner une position centrale et donc à renier le primat des dirigeants ouvriers, fondement de la légitimité thorézienne, et le monopole de ces derniers sur la direction et la ligne du parti. Toutefois, dans le positionnement des « parvenus », la préservation de l'institution elle-même, c'est-à-dire la préservation de son implantation ou de son recrutement, restait une préoccupation fondamentale et intimement liée à la préservation de leur pouvoir et de leur position dominante. Les thoréziens pouvaient donc parfaitement reconnaître la nécessité, pour le maintien ou le développement du parti, de certaines évolutions politiques, stratégiques ou tactiques, mais ils ne pouvaient les accepter que dans la mesure où ils en gardaient la maîtrise et maintenaient les autres catégories militantes en position de soumission. Le conflit avait révélé la sclérose et donc la nécessité d'une évolution ; l'affaire permettait désormais d'en contrôler la mise en œuvre.

## **Chapitre 3 - Stratégies du changement (1962-1968-1974)**

Les efforts de réactivation et de consolidation d'équilibres politiques et institutionnels ancrés dans la tradition thorezienne avaient atteint, au début des années 1960, des limites que l'affaire Casanova-Servin acheva de révéler. Soucieuse de rompre son isolement, de freiner l'érosion de ses effectifs et donc de préserver l'institution, la direction, bientôt privée de la figure pivot de Maurice Thorez, consentit à renouveler le fonctionnement et la politique du parti. Toutefois, il serait réducteur de ne parler que « d'ouverture » ou de « démocratisation » pour caractériser ces années. Il est certain que l'*aggiornamento* – pour reprendre le terme le plus souvent utilisé pour caractériser l'ère Waldeck Rochet – fut une stratégie d'instauration ou de proclamation du changement, impulsée par le centre et visant à redéfinir l'offre politique communiste. Mais en tant qu'effort d'adaptation, il fut dans le même temps une stratégie de l'institution **face** aux changements perçus dans la société française. Enfin, ce renouvellement à la fois doctrinal et organisationnel fit bouger les lignes de concurrence internes et diverses catégories d'acteurs s'efforcèrent d'aménager leur position et donc de développer leur propre stratégie face au changement dans le parti. Complémentaires ou contradictoires, ces stratégies du changement se traduisirent dans la structuration et la gestion du corps partisan et se prolongèrent de manière décisive, au-delà de 1968. En effet, dans cette dernière période, les bénéfices politiques ou électoraux validaient l'évolution du parti, cependant que la gestion du corps partisan s'efforçait d'en contrôler les conséquences jugées néfastes.

### ***L'impératif démocratique (1962-1968)***

Dans les années 1960, la notion de démocratie ou de démocratisation s'imposa comme un motif central dans le PCF. En tant que thématique majeure du discours externe, la lutte pour la démocratie et contre le « pouvoir personnel » gaulliste constituait un objectif spécifique et offrait une base d'unité avec d'autres composantes politiques. Comme mot d'ordre de rénovation interne, la démocratisation du parti permettait d'offrir un visage neuf mais supposait aussi de redéfinir le modèle partisan pour intégrer de nouvelles catégories d'acteurs et surtout de nouveaux espaces de débat et donc de

concurrence. La démocratie s'imposait comme le motif obligé du changement tout en imposant au parti et à ses membres de redéfinir leurs positions.

### *La transition post-thorézienne*

#### Prudence et opportunités

Dès les dernières années thoréziennes, la direction entama un premier ajustement de la ligne du parti. Le XVI<sup>e</sup> Congrès, en mai 1961, paracheva l'élimination de Casanova, Servin et des « dissidents » et les mois suivants offrirent différentes opportunités d'aménagements progressifs. Tout d'abord, le PCF se réaligna sur la ligne khrouchtchéviennne, notamment à l'occasion du XXII<sup>e</sup> Congrès du PCUS en octobre 1961. Dans son adresse au congrès, Maurice Thorez affirmait son ralliement à la « critique courageuse du culte de la personnalité » qui permettait « l'épanouissement de la démocratie socialiste » et rendait un hommage appuyé à l'essor soviétique annoncé par Khrouchtchev. Toutefois, il semblait aussi justifier les récentes éliminations dans le PCF en se référant à l'exemple du PCUS qui, en 1957, avait su mettre un terme « à l'activité fractionnelle du groupe antiparti qui freinait l'application de la ligne fixée par le XX<sup>e</sup> Congrès et qui voulait ramener en arrière le Parti et le peuple soviétiques » et en évoquant la « double lutte contre l'opportunisme et le sectarisme » menée dans les Partis communistes. Dans les propos rapportés par Giulio Ceretti<sup>472</sup>, la dureté de Thorez, notamment à l'égard de Casanova, semble avant tout dirigée contre l'émergence d'un pôle concurrent qui eût été renforcé par l'adhésion aux thèses khrouchtchéviennes. Une fois cette concurrence écartée, le ralliement était possible voire nécessaire. Pour assurer la pérennité de son audience et peut-être également pour apaiser certaines tensions internes, le PCF ne pouvait apparaître en retrait face à un discours soviétique conquérant.

Quelques mois plus tard, l'évolution de la situation française permit également un nouvel ajustement de la stratégie communiste. Après le cessez-le-feu en Algérie et le succès du référendum d'avril, la direction affirma la nécessité de poursuivre la lutte contre le régime gaulliste. Cette volonté apparaît tout particulièrement lors du Comité central de Bezons, à la fin mai 1962. Dans son intervention, Maurice Thorez affirmait que le danger fasciste ne se limitait pas à l'OAS et posait la lutte pour la démocratie comme le nouvel objectif minimum de la politique communiste et le point d'appui de l'union. La formule de

---

<sup>472</sup> CERETTI G., *A l'ombre des deux T. Quarante ans avec Palmiro Togliatti et Maurice Thorez*, Paris, Julliard, 1973.

« restauration et rénovation » de la démocratie devait ainsi être remplacée par « d'autres expressions comme "la nécessité d'établir une démocratie véritable, réelle" ». Dans les semaines suivantes, cette stratégie s'affirma lors des conférences fédérales. Lucien Lanternier, secrétaire fédéral de Seine-Ouest, l'exprima clairement dans un article des *Cahiers du communisme* :

« Ce large débat qui se déroule contribue à approfondir l'idée selon laquelle : s'il est vrai que l'action des masses a fait et doit faire encore reculer le pouvoir des monopoles sur telle ou telle revendication économique ou démocratique, il reste que, tant que subsistera ce régime, les réformes que nous imposerons auront forcément un caractère limité. Par conséquent, pour obtenir dans l'intérêt de la classe ouvrière et de la France, un changement complet d'orientation politique, il faut en finir avec ce pouvoir et instaurer un régime démocratique authentique. D'où la nécessité de faire connaître, discuter et défendre par les masses notre projet de programme, d'où la nécessité de réaliser l'unité de la classe ouvrière et l'union des forces démocratiques.<sup>473</sup> »

L'un des objectifs était en particulier de pérenniser la dynamique des comités antifascistes et des comités de Paix. En septembre, dans un article bilan des conférences fédérales tenues avant l'été, Waldeck Rochet le rappelait en critiquant les départements qui avaient montré certaines insuffisances dans ce domaine. Sous le titre « la lutte pour l'unité sur la base d'un programme commun » il écrivait :

« Ce ralentissement de l'activité des comités antifascistes – en liaison avec les changements survenus dans la situation politique – souligne la justesse de l'appréciation du Comité central selon laquelle il est nécessaire de rattacher davantage la lutte contre le fascisme à la lutte contre le pouvoir personnel et pour l'établissement d'une démocratie nouvelle. Ce qui exige des comités antifascistes qu'ils envisagent eux-mêmes de modifier leur activité en vue de la lutte pour la démocratie.<sup>474</sup> »

On ne peut que noter le parallèle entre cette stratégie et les propositions de Laurent Casanova visant à ne pas abandonner au gaullisme la paternité de la paix en Algérie.

À cette époque, les mésaventures de la direction fédérale de Seine-Sud dans la préparation de leur conférence illustrent à la fois ces changements d'orientation et le maintien de certaines pratiques de direction. Le document préparatoire à la conférence avait été établi peu après la victoire du référendum d'avril sur les accords d'Evian et Marcel Zaidner\*, soutenu par plusieurs autres dirigeants comme Guy Poussy\*, y insistait sur la position énoncée alors par la direction du parti et selon laquelle le scrutin démontrait que « de Gaulle n'est plus majoritaire dans le pays ». Or cette analyse avait été écartée peu après par le Comité central de Bezons, rendant caduque la préparation de la conférence. Ce qui n'était qu'un décalage chronologique malheureux fut dénoncé comme le résultat de

---

<sup>473</sup> LANTERNIER L., « La préparation de notre conférence fédérale (Seine-Ouest) », *Cahiers du communisme*, n°6, juin 1962, p. 169-170.

<sup>474</sup> ROCHET W., « Les conférences du parti et leurs enseignements », *Cahiers du communisme*, n°9, septembre 1962, p. 11.

l'activité d'un « groupe », notamment par Jeannette Vermeersch<sup>475</sup>. Selon Marcel Zaidner\* cette attaque avait un caractère codé, elle était tournée contre Georges Marchais\*, ancien secrétaire fédéral de Seine-Sud et nouveau secrétaire à l'organisation, mais elle avait sans doute également pour but d'affirmer avec force la stratégie de la direction.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, Maurice Thorez ne fut pas présent lors de la conférence de « sa » fédération et Marcel Zaidner\* s'entendit dire que c'était la conséquence des erreurs commises qui avaient « fâché Maurice ». Georges Marchais\* dut critiquer ses anciens camarades, avec mesure et « loyauté » selon Marcel Zaidner\*<sup>476</sup>. Raymond Guyot, délégué du CC, prononça pour sa part un discours extrêmement sévère. Il dénonça « l'esprit de quiétude » et de « suffisance » de la direction, « l'affaiblissement de l'esprit de Parti », « le relâchement dans le fonctionnement régulier du Parti » et conclut : « Et ainsi pouvait naître une sorte d'esprit de groupe. Et ici, une bande dangereuse pouvait se créer. » Marcel Zaidner\* fut contraint à l'autocritique lors de la conférence. Mais s'il reconnut ses erreurs dans l'analyse politique, il refusa fermement l'accusation de « formation d'un groupe ». À l'issue de la conférence, Maurice Thorez vint se joindre au dîner réunissant les membres du comité fédéral. Après s'être félicité du déroulement de la conférence, il se tourna vers Marcel Zaidner\* pour citer un vers de Pouchkine cher à Staline : « les coups de marteau brisent le verre, ils forgent l'acier ». Plus tard dans la soirée, Léon Mauvais fit de même, lui déclarant que « les coups tannent le cuir ».

L'affaire resta sans conséquence pour les dirigeants de Seine-Sud, Marcel Zaidner\* accédant au Comité central deux ans plus tard. Thorez lui-même ne crut sans doute jamais à l'existence d'un « groupe » au sein de la fédération Seine-Sud. Il laissa toutefois se développer la critique virulente de Jeannette Vermeersch et Raymond Guyot. Jeannette Vermeersch imprima d'ailleurs la même tonalité critique lors de la conférence de la fédération Seine-Ouest, dont elle rendait ainsi compte :

« La conférence s'est déroulée dans de bonnes conditions. Bien meilleures que celles auxquelles j'aurais pu croire dans la préparation.

En effet, j'avais constaté une activité désordonnée et, surtout, une direction se ramenant au tandem Lanternier-Alvarez, les autres camarades du Bureau fédéral n'étant pas dans des conditions favorables à une direction collective. (...)

Le rapport du Comité fédéral fut bon. Il fut aussi autocritique. Ce qui devait, par la suite, provoquer des réflexions pas très bonnes de la part de certains délégués (hors séances !) : « qu'est-ce qu'il a dû se faire mettre Lanternier pour faire son autocritique ! »

---

<sup>475</sup> Entretien avec Marcel Zaidner, le 24 juin 2004.

<sup>476</sup> Nous ne pouvons nous appuyer que sur le témoignage de Marcel Zaidner, le texte de l'intervention de Georges Marchais ne nous étant pas parvenu.



D'autres réflexions du même genre furent faites à propos de la critique des camarades de chez Renault : « Qu'est-ce qu'ils ont pris ! »

Ceci semble une opinion assez courante. Quand on critique ou pratique l'auto-critique c'est qu'il y a eu ou aura des coups de bâtons ou des limogeages.

Le fait est dû je crois, à l'absence d'esprit critique et d'autocritique en général ; et la pratique fut trop courante d'aborder la critique seulement quand on veut changer la direction. Cette conception erronée finit par empêcher toute critique. Mais cette conception était largement pratiquée dans la fédération.<sup>477</sup> »

Lors de ces conférences, les rappels à l'ordre réaffirmaient l'unicité de la ligne, l'autorité de la direction sur sa définition ou les impératifs disciplinaires. De plus, cette atmosphère de crise ou de critique accélérât l'adoption de la ligne, tout comme ce fut par exemple le cas lors de l'affaire Lecoeur. Nous voyons ainsi que les objectifs démocratiques affichés s'appuyaient encore dans la pratique sur des méthodes de direction fondées sur la fidélité à la direction ou au secrétaire général et sur la conformité politique avec le centre.

### Le XVII<sup>e</sup> congrès

Dans les mois suivants, le PCF bénéficia d'une dynamique nouvelle, notamment lors des élections législatives de novembre 1962. Ses suffrages progressèrent et surtout il retrouva un groupe parlementaire plus fourni, passant de 10 à 41 députés grâce au soutien de la SFIO lors du second tour. Ce premier succès encouragea la direction qui put envisager de nouveaux changements sur le terrain du fonctionnement et de l'organisation, notamment à l'occasion du XVII<sup>e</sup> congrès de mai 1964 qui examina les statuts du parti. La réflexion sur les questions d'organisation avait commencé en février 1963, lors de la conférence nationale de Gennevilliers<sup>478</sup>. La résolution adoptée à l'issue de la conférence insistait sur la nécessité d'adapter l'organisation à la nouvelle perspective politique :

« Pour aller de l'avant, il est nécessaire que le travail d'organisation du Parti corresponde entièrement à notre politique d'union, il faut combattre toutes les manifestations d'étroitesse afin que l'activité de toutes les organisations du Parti, particulièrement de ses cellules, soit plus résolument tournée vers l'ensemble des travailleurs et des démocrates, que se développe amplement l'initiative des fédérations, sections, cellules, ainsi que de tous les adhérents du Parti. Pour cela, il faut veiller à la vie démocratique des organisations du Parti.<sup>479</sup> »

De manière classique, le rapport liminaire de Georges Marchais avait appelé à une activité redoublée des militants. Toutefois, dans ces encouragements, la thématique de « l'activité de masse » était prépondérante. Dans un long développement sur la vie des cellules, il

---

<sup>477</sup> Rapport de Jeannette Vermeersch daté du 07/07/1962 sur la conférence fédérale de Seine-Ouest les 15,16 et 17 juin 1962 sur la conférence fédérale de Seine-Ouest, dossier « comité fédéral Seine-Ouest 1962 », AD 93-261 J 21/96.

<sup>478</sup> « Donner au peuple de France un Parti communiste encore plus grand et plus fort », brochure (supplément aux *Cahiers du communisme* n°1-2, janvier-février 1963.

<sup>479</sup> *Ibid*, « Résolution adoptée par la conférence nationale d'organisation de Gennevilliers, 2-3 février 1963 », p. 105.

encourageait ainsi les militants à engager une propagande systématique en direction de la population locale et à associer le plus souvent possible les militants socialistes aux actions mises en œuvre. L'activité de la cellule Douillot de Bondy, citée dans le rapport comme un exemple à suivre, montre la *priorité* accordée à des thématiques unitaires (paix, démocratie et anti-gaullisme, laïcité) et à des actions liées à la vie quotidienne et locale (amicales de locataires, associations de parents d'élèves). L'objectif était de construire la mobilisation en faveur du parti et du projet unitaire sur la base d'une opposition réformiste et modérée, avant tout dirigée contre le gouvernement et le régime.

On retrouve cette préoccupation dans les discussions qui préparaient le XVII<sup>e</sup> Congrès. Ainsi, dans la tribune ouverte dans le *Travailleur d'Ivry* en prévision de la conférence fédérale de Seine-Sud, Marcel Zaidner écrivait :

« C'est pour accomplir ce travail de masse que les statuts veulent s'améliorer, rendre plus démocratique la vie intérieure du Parti, développer la libre discussion de tous les problèmes. Sur cette base, l'initiative de chaque organisation, de chaque adhérent se développera impétueusement. L'examen de la vie des cellules atteste bien que l'étroitesse est le défaut qui nous atteint ou qui nous guette en permanence : hésitation à élargir le cercle des responsabilités, à confier une tâche à chacun, même si elle paraît minime.

Cette conception amène des cellules à se replier sur l'accomplissement des tâches pratiques, à hésiter devant le travail à accomplir avec les masses, devant l'indispensable dialogue à engager avec les républicains.

Cette conception conduit à écarter du Parti les camarades que nous n'avons pas su ou pas pu gagner à l'activité, elle conduit à hésiter à organiser le large recrutement des forces neuves dont le Parti a besoin.<sup>480</sup> »

Cet article évoque en filigrane deux modifications des statuts qui méritent une attention particulière. La première porte sur les conditions de l'adhésion et la seconde sur les modalités du vote au sein du parti. Sur le papier, les statuts de 1964 semblaient renforcer l'exigence à l'égard des adhérents qui devaient désormais militer activement, et non plus seulement « s'engager » à le faire comme le proposait le texte de 1945. Toutefois, il ne faut pas voir dans ce changement un réel durcissement des principes d'appartenance. Tout au long de l'histoire du parti, ce critère se heurta à l'inertie du corps des adhérents ou à ses fluctuations et dans la pratique, l'exigence était toute relative. Dans les années 1950, le maintien dans le parti d'adhérents ne fréquentant pas leur cellule était parfaitement toléré et au contraire les dirigeants s'élevaient fréquemment contre les « tendances sectaires » ou « bureaucratiques » qui consistaient à leur refuser leur carte. En 1963, le rapport de Georges Marchais reprenait d'ailleurs une lecture mesurée de cette exigence :

« Dès le début de ce rapport nous avons réaffirmé notre attachement à l'article 2 des statuts du Parti, y compris à la nécessité pour ses adhérents d'y militer activement.

---

<sup>480</sup> Zaidner M., « Tribune de discussion », *Le Travailleur d'Ivry*, 17 avril 1964.

Mais nous savons bien qu'il ne suffit pas de mettre cela dans les statuts pour que cela devienne réalité !

C'est la tâche de la cellule que de gagner chaque adhérent à l'activité, à faire quelque chose, et cela demande beaucoup d'efforts, des efforts patients et persévérants. Encore convient-il d'abord de se mettre d'accord sur ce qu'il est possible de demander à chaque adhérent. Non ! Nous n'obtiendrons pas d'emblée que tous dans une cellule participent de la même façon au travail. Il faut tenir compte des possibilités, des aptitudes de chacun, et les utiliser judicieusement. Certains font plus et c'est bien. D'autres font moins au début, il faut l'admettre, non pour s'en satisfaire, mais avec la volonté de les gagner petit à petit à la meilleure activité possible.<sup>481</sup> »

On retrouve ici la conception fondée sur l'effort d'inclusion qui avait cours depuis la Libération. La modification des statuts visait avant tout à affirmer la pérennité des principes face à la progression des adhésions obtenues sur les bases de la nouvelle ligne<sup>482</sup>, et face aux socialistes dont le PCF voulait continuer à se distinguer malgré le rapprochement politique.

Seconde modification des statuts, l'introduction du vote à bulletin secret symbolisait l'effort de démocratisation affiché par le parti. Toutefois, ce mode de scrutin ne s'appliquait qu'à l'élection des organismes dirigeants et non aux votes sur les rapports ou les résolutions politiques. Surtout, les délégués continuaient de se prononcer sur une liste préalablement établie par la commission politique, tout comme précédemment. Le nouveau mode de scrutin était donc sans conséquence sur les résultats du vote mais il modifiait la perception du militant. Dans son rapport au Congrès, Georges Marchais\* justifiait cette nouveauté par un argument révélateur :

« Mais cela dit, la méthode que nous préconisons aujourd'hui pour l'élection des organismes de direction présente des avantages sur le vote à main levée. Il faut en effet admettre que ce n'est pas toujours facile pour certains camarades, sans parler de jeunes militants, de s'exprimer publiquement à la tribune pour discuter telle ou telle candidature. Il faut en tenir compte et donner la possibilité à tous de s'exprimer en toute liberté et indépendance, et nous devons le faire avec confiance, convaincus qu'ils utiliseront le vote secret guidés par l'esprit de Parti.<sup>483</sup> »

Il est significatif que les arguments de Georges Marchais soient tournés particulièrement vers les « jeunes militants » : la démocratisation s'adressait en effet aux nouveaux arrivants ou à de nouvelles catégories d'acteurs qu'il était nécessaire d'attirer et d'intégrer. Le vote à bulletin secret permettait au délégué d'exprimer son opinion en toute sécurité, sans avoir à se justifier ou à craindre de réprimandes. Il ouvrait un espace de contestation qui préservait en réalité l'institution car il était confiné à une échelle individuelle. Contestation

---

<sup>481</sup> MARCHAIS G., rapport devant la conférence nationale d'organisation du PCF, « Donner au peuple de France un Parti communiste encore plus grand et plus fort », *op. cit.*, p. 73.

<sup>482</sup> D'après les chiffres des effectifs établis par Philippe Buton, le PCF passait de 300 000 adhérents en avril 1960 et 1961 à 340 000 en avril 1964. Voir BUTON P., « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n°7, Paris, l'Age d'Homme, 1985.

<sup>483</sup> MARCHAIS G., rapport devant la conférence nationale d'organisation du PCF, « Donner au peuple de France un Parti communiste encore plus grand et plus fort », *op. cit.*, p.39

individuelle par sa forme (la liberté d'exprimer un avis autonome, à titre individuel et pour soi-même, sur son bulletin de vote) et par son objet (la possibilité de réprover un individu en particulier, rayé du bulletin de vote).

Le rapport de Georges Marchais plaidait plus généralement en faveur d'un débat interne plus large ou plus libre et il définissait assez ouvertement la démocratisation du parti comme une rupture avec la période précédente, qui avait mis l'accent sur le centralisme.

« Mais, aujourd'hui, en fonction même de la force du Parti, de la riche expérience qui est la sienne, de sa maturité croissante, et surtout des tâches nouvelles qui lui incombent, nous estimons nécessaire de mettre davantage l'accent sur la démocratie dans la vie intérieure du Parti. D'autant d'ailleurs, que nous ne prétendons pas être exempts de défauts et insuffisances. Nous savons bien – nous l'avons dit à la Conférence nationale – que parfois dans certaines organisations on craint encore le large débat, la confrontation d'idées et d'opinions indispensables pour élaborer, approfondir la politique du Parti avant de prendre les décisions d'actions qui s'imposent, que la critique et l'autocritique ne s'exercent pas toujours comme il conviendrait, que l'on n'est pas toujours suffisamment attentif aux règles de la direction collective. Nous savons, nous l'avons d'ailleurs dit lors des dernières élections cantonales, que les organismes inférieurs ne sont pas toujours invités à donner leur avis comme il faudrait et comme ils sont en droit de l'exiger.<sup>484</sup> »

Là encore, la contribution réelle de la base dans la définition de la ligne restait dans les faits limitée. Cependant, en reconnaissant la nécessité d'un débat interne plus ouvert, l'institution élargissait le panel des attitudes licites. Sans tolérer l'opposition frontale – la dissidence ou la divergence – elle déplaçait le seuil de tolérance à l'égard des opinions dissonantes ou simplement personnelles.

La démocratisation était un effort de changement à vocation à la fois externe et interne. Vers l'extérieur, elle voulait offrir une image positive et conforme aux objectifs politiques affichés. À l'intérieur, pour les nouveaux adhérents et pour ceux que le PCF souhaitait séduire, elle créait l'opportunité d'une nouvelle manière d'être au parti, plus distanciée à l'égard de l'institution et qui n'exigeait plus une « conversion de l'être » totale, inconditionnelle et permanente. Sur un temps plus long, le XVII<sup>e</sup> congrès inaugura, autour de ce motif de la démocratisation, une nouvelle ère de régulation de l'entreprise partisane. Jusque-là, et notamment dans les années de Guerre froide, les ajustements institutionnels s'appuyaient sur les virages politiques brutaux ou sur les « affaires ». Désormais, ils passaient par la mobilisation du parti en faveur de la stratégie politique et l'adaptation des structures aux objectifs politiques, selon un modèle que nous retrouvons en partie dans les années 1970<sup>485</sup>.

---

<sup>484</sup> *Ibid.*, p.16-17.

<sup>485</sup> Voir infra, « L'adaptation des structures du parti », p. 177 et suivantes.

### Les évolutions de la direction (1961-1964)

En dehors des évolutions organisationnelles, le Congrès de 1964 apporta une importante modification dans la composition de la direction communiste, Waldeck Rochet devenant le nouveau secrétaire général tandis que Maurice Thorez accédait au poste de président du PCF, créé à cette occasion. En théorie, ce dernier conservait la position la plus éminente dans le parti, mais son décès trois mois plus tard laissa rapidement Waldeck Rochet seul à la tête du parti. Les remaniements de la direction, entre 1961 et 1964, laissaient toutefois apparaître la stabilité du modèle militant et une intervention de Thorez toujours décisive.

Le renouvellement du Comité central au congrès de 1961 était resté limité. Il correspondait au remplacement de militants décédés ou diminués par la maladie et des dirigeants emportés par l'affaire Casanova-Servin. En revanche, le congrès de 1964 fut marqué par des mouvements plus nombreux avec 31 retraits (représentant 29,2% du CC élu en 1961) et 24 arrivées (représentant 24,2% du nouveau CC). Entre 1961 et 1964, le Comité central accueillit en tout 40 nouveaux membres. À ce niveau de responsabilité, on retrouvait essentiellement des cadres ayant suivi un parcours ascendant depuis la fin des années 1940 et surtout au cours des années 1950 et correspondant donc aux critères du modèle néo-thorézien. Le groupe des promus était ainsi dominé par des adhérents de la période 1944-1947, et il était majoritairement composé de cadres d'origine ouvrière (24 ouvriers dont 18 ouvriers qualifiés) et âgés en moyenne de 38,3 ans lors de leur entrée au CC (avec toutefois un écart-type important de 5,4 ans).

1920-1933	1
1934-1938	3
1939-1943	6
1944-1947	20
1948-1950	7
1951-1955	3
1956-1959	1

**Figure 4 - Période d'adhésion des promus au CC en 1961 et 1964**

25-29 ans	2
30-34 ans	7
35-39 ans	19
40-44 ans	9
45-49 ans	0
55-59 ans	1
60-64 ans	0
65-69 ans	0
Moyenne d'âge	38,32
Écart type	5,41

**Figure 5 - Structure par âge à l'entrée au CC des promus en 1961 et 1964**

La part des adhérents de la période 1944-1947 avait connu une progression constante, notamment depuis 1954, mais les nouveaux apports de 1961 et 1964 leur accordaient désormais une place centrale. En 1961, la génération d'après-guerre rejoignait la génération historique (1920-1933), toutes deux représentant respectivement 28 et 27% des effectifs du Comité central. Et la première dépassait la génération du Front populaire. Massivement représentée parmi les nouveaux arrivants de 1964, tandis que la génération historique s'effaçait rapidement et que la génération du Front populaire s'érodait également, elle devint la génération dominante dans la direction, représentant un tiers des effectifs du Comité central jusqu'en 1974.

Les secrétariats fédéraux constituaient un vivier privilégié pour le recrutement de ces nouveaux arrivants (21 sur 40). Une partie des promus avait ainsi connu une ascension rapide dans le parti, entre 1949 et 1953, et avait accumulé depuis lors une importante expérience du travail fédéral d'encadrement et de direction politique<sup>486</sup>. D'autres, issus de la même génération politique, n'étaient entrés dans les secrétariats fédéraux du parti que plus tardivement mais avaient acquis auparavant une expérience équivalente dans les organisations de jeunesse<sup>487</sup> ou plus rarement dans le syndicalisme<sup>488</sup>. Les seuls véritables cas de promotions « accélérés » étaient celles de René Piquet, alors membre du secrétariat fédéral du Loir-et-Cher, et de Serge Gaillard, secrétaire à l'organisation de la Loire, qui accédèrent au Comité central à 29 ans, respectivement en 1961 et 1964.

La domination du modèle militant néo-thorézien était également renforcée par la promotion de militants proches de Thorez ou issus des fédérations qu'il suivait de près. Ceci s'applique peut-être à la promotion de Léon Lesschaeve, secrétaire de l'UD CGT du Nord, mais apparaît surtout avec le fief thorézien de Seine-Sud. La fédération figurait en bonne place dans la promotion de 1961, avec l'arrivée au secrétariat à l'organisation de Georges Marchais\*, mais aussi avec l'entrée au CC de Jacques Denis\*, ancien secrétaire de Thorez, de Denise Millerioux\*, et indirectement de Marcel Rigoult<sup>489</sup> et Marcel Rosette\*<sup>490</sup>. En 1964,

---

<sup>486</sup> C'est le cas pour Paul Chastellain, Louis Dupont, André Faivre, Robert Lakota, Paul Le Gall, Jean Lespiau, Serge Paganelli, Yves Péron, Pierre Pranchère, Marcel Rigoult et Jacques Rimbault.

<sup>487</sup> C'est le cas par exemple pour Gabriel Duc ou de Marcel Zaidner\*.

<sup>488</sup> Pour la CGT, c'est le cas d'Armand Guillemot, qui fut secrétaire de l'UL de Lorient et de l'UD du Morbihan, pour le syndicalisme paysan, on pourra citer l'exemple de Roger Leclerc, qui fut entre autres secrétaire du groupement de défense des exploitations agricoles de la Beauce entre 1957 et 1961 avant d'accéder au secrétariat fédéral du Loir-et-Cher.

<sup>489</sup> Marcel Rigoult avait effectué un bref passage par le comité fédéral de Seine-Sud en 1954-1955 avant d'être muté en Haute-Vienne où il fut secrétaire fédéral à partir de 1956.

<sup>490</sup> Marcel Rosette\* était directeur de l'école centrale de quatre mois depuis 1955 et avait déjà été membre du CC entre 1956 et 1959. Originaire de l'Ain où il fut secrétaire fédéral (1950-1955), il intégra le comité fédéral de

vinrent s'ajouter Marcel Zaidner\*, secrétaire fédéral de Seine-Sud, et Pierre Juquin<sup>491</sup>. Cette forme de « solidarité régionale » liée à la connaissance des hommes et du terrain semble pouvoir s'appliquer également aux autres secrétaires du parti : Robert Lakota, secrétaire fédéral de Seine-inférieure, département de Roland Leroy, élu en 1961 ; René Piquet<sup>492</sup>, élu en 1961 et Roger Leclerc, élu en 1964, issus du Loir-et-Cher, l'ancienne fédération de Gaston Plissonnier\* ; André Faivre, proche collaborateur de Waldeck Rochet et secrétaire fédéral de sa Saône-et-Loire natale. La marque de Waldeck Rochet apparaît peut-être également dans la promotion de plusieurs cadres paysans (Jean Lespiau en 1961, Pierre Pranchère en 1964). En 1961, cette influence des secrétaires du parti était d'autant plus perceptible que le renouvellement fut limité. En 1964, elle apparaît plus diffuse car la promotion brassait un plus grand nombre de cadres.

À l'opposé des promotions, les retraits traduisaient la volonté d'ouvrir un espace pour cette nouvelle génération. Pour une grande part, le congrès de 1964 écarta des dirigeants membres du CC depuis l'avant-guerre (Georges Cogniot, Eugène Hénaff\*, Victor Michaut) et atteints par la limite d'âge (Virgil Barel, Raoul Calas, René Cance, Georges Marrane, etc.). D'autres, comme Juliette Dubois\*, furent toutefois invités à quitter le CC « pour faire de la place à d'autres camarades<sup>493</sup> ». Dans un témoignage recueilli par Dominique Labbé<sup>494</sup>, Marcel Dufriche estime que derrière ces motifs, également invoqués dans son cas, son retrait était avant tout la conséquence de ses mauvais rapports avec Georges Marchais\*. Il est certain que plusieurs militants furent écartés pour des motifs politiques : Georges Brichot\* paya sans doute à quelques années de distance sa longue collaboration avec Marcel Servin au secteur organisation et le désir d'ouverture exprimé discrètement par Fernand Dupuy\* tranchait sans doute trop avec son passé de secrétaire particulier de Thorez. Toutefois, si l'objectif était de solder les comptes, c'était surtout pour créer les conditions d'une nouvelle dynamique de direction. Le cas de Louis Baillot est de ce point de vue significatif. Comme le souligne

---

Seine-Sud lors de son retour au CC en 1961 et y joua un rôle important en 1962-1964, comme responsable du travail parmi les intellectuels, avant de devenir maire de Vitry.

<sup>491</sup> Pierre Juquin, d'abord organisé à Paris et membre du CF de Paris en 1959, était passé à la fédération Seine-Sud lorsqu'il avait été recruté comme collaborateur du CC (section de politique extérieure) et de la *Nouvelle critique*. Il avait intégré le CF de Seine-Sud en 1961.

<sup>492</sup> René Piquet témoigne que sa candidature au CC bénéficia du soutien de plusieurs dirigeants, dont Plissonnier. Son dossier biographique indique que ce dernier avait déjà porté sa candidature au Comité national de la JC, en 1956.

<sup>493</sup> Le cas de Juliette Dubois est évoqué par Gérard Belloin dans son autobiographie. BELLOIN G., *Mémoire d'un fils de paysans tourangeaux entrée en communisme*, op. cit., p. 269.

<sup>494</sup> LABBE D. « Entretien avec Marcel Dufriche », *Communismes*, n°45-46, Paris, l'Age d'Homme, 1996, p. 76.

Gérard Belloin, son retrait du CC accompagnait celui de Léo Figuères et ne découlait d'aucune divergence ni d'aucun conflit<sup>495</sup>.

Le Bureau politique apparaît pour sa part affecté de mouvements plus limités. Entre 1959 et 1967, l'effectif du BP oscilla entre 18 et 20 membres, recrutés parmi seulement 25 militants, dont un noyau de 14 membres, présents sans interruption, auxquels on peut ajouter Maurice Thorez pour la période 1959-1964. En 1961, les seuls retraits furent ceux de Laurent Casanova et Marcel Servin, compensés par l'arrivée de Paul Laurent et la modification du secrétariat, étendu avec les entrées de Georges Marchais\* et de Roland Leroy, déjà effectives depuis l'affaire Casanova-Servin. Toutefois, si en 1964, le renouvellement resta limité en nombre (3 retraits, 2 entrants), les changements apportés à plusieurs postes clés parachevèrent la domination de la génération néo-thorézienne. Avec le retrait de Jacques Duclos, ramené au BP, et celui de Léo Figuères qui quittait à la fois le secrétariat, le BP et la tête de la section des intellectuels, la « génération historique » devenait minoritaire dans le secrétariat. Après la mort de Thorez, elle ne fut plus représentée que par le seul Waldeck Rochet. Léon Mauvais, autre dirigeant historique, quittait également le BP, tout comme Léon Feix\* qui restait tout de même à la tête de la SMC.

Les évolutions de la direction étaient, dans cette période, marquées par la volonté de maintenir la domination du groupe ouvrier sur le parti par le biais d'une nouvelle génération, forgée dans les luttes et sur le modèle des années 1950. L'arrivée à la tête de la section des intellectuels d'Henri Krasucki, militant ouvrier et syndicaliste de la métallurgie parisienne, en est le meilleur symbole. Dans le même temps, parce qu'elle était nouvelle et plus jeune, cette direction remodelée offrait un terreau favorable aux évolutions politiques. On peut être tenté d'attribuer *a posteriori* à Waldeck Rochet cette volonté de changement. Toutefois, Maurice Thorez n'était pas étranger à cette dynamique, comme en témoigne René Piquet<sup>496</sup>. Il indique ainsi que sa promotion au Bureau politique fut voulue par le secrétaire général, soucieux de promouvoir un cadre « jeune et original ». L'essentiel pour Thorez était qu'il fût aussi mécanicien, comme il se plut à le rappeler à Léon Mauvais.

### *Aggiornamento*

L'évolution esquissée à partir de 1961-1962 s'affirma de manière beaucoup plus visible après la disparition de Maurice Thorez, au point d'être attachée à la personnalité du

---

<sup>495</sup> BELLOIN G., *Mémoire d'un fils de paysans tourangeaux entre en communisme*, op. cit., p. 268-269.

<sup>496</sup> Entretien avec René Piquet, le 4 février 2004.



nouveau secrétaire général et aux premières années de son mandat. Au-delà d'une lecture intentionnaliste, centrée sur la figure d'un Waldeck Rochet réformateur, il convient toutefois d'envisager le parti et ses composantes, qui purent contribuer au renouvellement ou au contraire le limiter. Comme le suggère Bernard Pudal, on assista dans cette période à « un immense travail politique de renouvellement de l'institution qui avait pour fonction d'enregistrer, de retraduire, d'homogénéiser, de gérer les tensions, de penser les « filiations », en un mot d'organiser le passage d'un état à un autre<sup>497</sup> ». *L'aggiornamento* était donc un mouvement de redéfinition doctrinale et d'actualisation des pratiques mais aussi, en conséquence, un mouvement de réévaluation des positions de chacun ou des différents groupes.

### Un champ orphelin

La mort de Maurice Thorez, le 12 juillet 1964, plaçait Waldeck Rochet dans une situation paradoxale. Le nouveau secrétaire général, qui aurait déclaré en 1961 que « pour changer quelque chose dans l'Église, il faut attendre la mort du pape<sup>498</sup> » se trouvait en réalité confronté au poids persistant de la figure de Thorez. Pendant plusieurs décennies, ce dernier avait été le modèle du dirigeant ouvrier et donc son incarnation la plus aboutie. Dans le Bureau politique sorti du Congrès de 1964, aucun dirigeant ne cumulait tous les attributs thoréziens que, par définition, Thorez lui-même était le seul à totaliser. À l'inverse, tous étaient parvenus aux sommets du parti grâce à leur proximité avec ce modèle militant, proximité toujours imparfaite ou incomplète. L'autorité du secrétaire général était fondée sur cette figure totalisante, vers laquelle convergeaient fidélités personnelles et logiques d'identification biographiques, sociales, générationnelles, militantes voire régionales. Cette figure de Thorez, et l'autorité qui y était associée, n'existaient plus désormais que sous forme de reflets partiels et dispersés.

Cependant, le capital politique associé au modèle thorézien conservait provisoirement sa valeur d'usage. Waldeck Rochet lui-même, dans sa démarche réformatrice, resta profondément habité par la crainte « d'affaiblir le parti et donc l'héritage de Maurice<sup>499</sup> ». Toutefois, la gestion de cet héritage ne pouvait manquer de devenir l'objet de concurrences au sein du groupe dirigeant. Philippe Robrieux évoque à ce propos une période de relative

---

<sup>497</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, op. cit., p. 281.

<sup>498</sup> Selon le témoignage de Jean-Pierre Vigier cité par Philippe Robrieux (ROBRIEUX P., *Maurice Thorez, vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975, p. 577).

<sup>499</sup> Selon le témoignage de Charles Fiterman, cité par Jean Vigreux in VIGREUX J., *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000, p. 246.

confusion et de retour transitoire à la direction collective, débouchant finalement sur la division du BP entre « vieille garde thorézienne » et « forces du mouvement ». Derrière ces catégories, il convient de distinguer des rapports différenciés au disparu et au modèle militant. Les plus fervents « thoréziens<sup>500</sup> » étaient en effet ceux dont la position devait sans doute le plus à leur relation personnelle avec l'ancien secrétaire général, disposition qui constituait une légitimité aisément contestable et qui renforçait donc leur attachement au canon militant et politique. Les hommes « du mouvement » étaient, pour leur part, intéressés aux bénéfices potentiels du changement pour l'institution car ils étaient issus de générations politiques parvenues très récemment aux sommets de l'appareil (Leroy, Laurent, Piquet, Marchais\*, etc.), ou parce qu'ils étaient porteurs de préoccupations spécifiques, émergeant notamment du monde syndical (Frachon, Frischmann, Séguy).

La disparition de Maurice Thorez élargissait la possibilité du changement mais exerçait dans le même temps une contrainte sur son déploiement. C'est par et dans cette tension entre l'ancien et le nouveau, entre la « fidélité à l'être passé » et la redéfinition des règles du jeu, que s'élabora l'évolution du parti, de son corpus doctrinal ou de son modèle militant. Le changement était donc sans cesse négocié, il s'élaborait par compromis successifs et progressifs. Toutefois cette tension dépassait largement le premier cercle dirigeant et habitait le parti dans son entier. De plus, l'attitude de la masse des adhérents déterminait le succès ou l'échec de cette nouvelle synthèse ce qui expliquait la volonté de Waldeck Rochet de « ne pas brusquer », selon l'expression de Jean Vigreux<sup>501</sup>.

### Les fronts du changement

À partir de 1964, conformément à la volonté de « démocratisation » proclamée par le parti, les évolutions doctrinales ne s'imposèrent pas au gré de virages brutaux et soudains comme dans les années de Guerre froide. Elles avancèrent à pas mesurés, cherchèrent à convaincre et dégagèrent donc quelques espaces de discussion. Ainsi, l'apparente ouverture du débat et les nouvelles règles de fonctionnement permettaient aux acteurs ou aux catégories d'acteurs de disposer d'un panel de positionnements plus large et plus souple, de trouver de nouvelles manières d'être au parti et d'y jouer un rôle. Les évolutions théoriques mobilisèrent plus spécifiquement les catégories intellectuelles et les dirigeants, mais certaines évolutions

---

<sup>500</sup> Philippe Robrieux range dans cette catégorie Jacques Duclos, Etienne Fajon, Gustave Ansart et Jeannette Vermeersch. Nous y ajoutons pour notre part Raymond Guyot. La position de Georges Marchais était quant à elle plus complexe que ne le laisse entendre Philippe Robrieux.

<sup>501</sup> VIGREUX J., *Waldeck Rochet, une biographie politique*, op. cit., chapitre 7, p. 211-232.

stratégiques et politiques, comme le renforcement de la dynamique unitaire, concernaient l'ensemble du corps militant et notamment les pratiques des militants de base.

L'abandon de la thèse de la paupérisation absolue, lors du Congrès de 1964, ne généra pas de débats intenses dans le parti car l'analyse thorézienne n'était déjà plus au centre de la rhétorique communiste et était largement contredite par l'évolution socio-économique récente. Toutefois, cette évolution doctrinale avait une valeur symbolique puisqu'elle marquait l'abandon d'une ligne qui s'efforçait de maintenir le primat ouvrier et la domination politique du secrétaire général. En effet, avec l'aggiornamento les intellectuels furent à nouveau appelés à jouer un rôle dans l'élaboration de l'analyse communiste. Depuis l'année 1956 et sa série de ruptures plus ou moins retentissantes, les rapports entre la direction du parti et les intellectuels communistes étaient restés conflictuels, comme l'attestaient encore en 1965 les prises de position face au règlement de la crise de l'UEC<sup>502</sup>. Dans ce contexte, la direction du parti voulut traduire en direction de cette catégorie la dynamique d'ouverture professée sur le plan politique ou syndical, ce qu'elle fit entre autres à l'occasion du Comité central d'Argenteuil, en mars 1966. Comme l'ont montré Philippe Olivera et Bernard Pudal, sous le langage euphémisé de la philosophie, la discussion répondait aux attentes des intellectuels en matière de critique du stalinisme et permit de redéfinir leur rôle et leur intervention<sup>503</sup>. La résolution finale donnait des gages d'ouverture et de démocratisation en reconnaissant la liberté de création et surtout elle réhabilitait la contribution des intellectuels, et particulièrement des sciences humaines « dorénavant [chargées] de produire les considérants théoriques des inflexions stratégiques, à condition néanmoins que leurs avancées théoriques soient compatibles avec la gestion par la direction du PCF du « patrimoine » théorique du parti.<sup>504</sup> »

Les conférences de section de la banlieue sud, en 1965<sup>505</sup>, offrent un observatoire privilégié de l'évolution « démocratique » du parti. Les nouvelles règles de fonctionnement y étaient appliquées pour la première fois, tandis que les débats portaient sur un thème majeur de « l'ouverture » politique et stratégique, celui du rapprochement et de l'unité avec les socialistes. Les conférences eurent lieu entre le 20 mai et le 13 juin 1965. La candidature de Gaston Deferre à l'élection présidentielle vivait alors ses derniers jours avant l'échec du projet

---

<sup>502</sup> Appel signé par une centaine d'intellectuels communistes publié dans *l'Humanité* du 17 février 1965.

<sup>503</sup> OLIVERA P. et PUDAL B., « Les enjeux d'Argenteuil (11-13 mars 1966) au miroir d'Aragon » in *Aragon et le Comité central d'Argenteuil*, Annales de la société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet, n°2, Paris, 2000, p.257-272.

<sup>504</sup> *Ibid*, p. 264.

<sup>505</sup> Rapports des délégués fédéraux sur les conférences de section (26 documents), dossier « conférence fédérale, 1965 », AD 94-130 J

de Fédération démocrate et socialiste, entériné le 18 juin, tandis que Waldeck Rochet continuait les initiatives discrètes déjà entamées avant la mort de Thorez<sup>506</sup>. L'indécision de la situation politique favorisa l'expression d'un large panel d'attitudes ou d'attentes : déclarations anti-socialistes et sectaires ou appels en faveur d'une unité large avec le PSU ; défenseurs d'une candidature communiste indépendante ou partisans d'une candidature républicaine et unitaire ; militants attachés au choix d'un homme nouveau, venus par exemple du syndicalisme, ou privilégiant la question du programme communiste pour y rallier les électeurs socialistes. La vitalité des discussions fut largement saluée par les délégués fédéraux, à l'exemple de Marie-Claude Vaillant-Couturier à propos de la section Arcueil qui aux nouveautés organisationnelles avait ajouté quelques innovations techniques en faveur de la discussion : « Le fait d'avoir un micro portatif a rendu la discussion beaucoup plus vivante, les camarades pouvant intervenir de leur place, sans gêne, cela a permis un échange d'arguments sur ce problème [de l'unité]<sup>507</sup> ».

La diversité d'opinions restait toutefois étroitement circonscrite à la question de l'unité, sur laquelle la direction voulait entraîner l'ensemble du corps militant, et les cadres fédéraux conservaient leur rôle normalisateur. Ils s'opposèrent ainsi fermement aux positions sectaires, attribuées le plus souvent à de « vieux militants » et surtout, ils s'efforcèrent de maintenir l'autorité hiérarchique des directions locales et de la ligne centrale. Les nouvelles règles de vote devenaient dans la pratique des outils de mesure de l'unité du parti et de la légitimité des dirigeants, comme lors de la conférence d'Ivry-Port, à l'issue de laquelle Jacques Denis\* écrivait :

« L'unité politique a été vérifiée par le vote à bulletins secrets absolument unanime. Cela doit réjouir étant donné qu'il y avait eu une discussion vive et franche sur les diverses questions et que cela me paraît montrer la volonté de tous les camarades d'affirmer leur accord fondamental.<sup>508</sup> »

Lorsque l'argument démocratique fut repris par des militants critiques, comme à Arcueil, où un petit groupe attaquait durement le secrétariat de section et exigeait « que le Comité de section fasse un procès verbal de ses discussions en indiquant la position de chacun sur chaque problème<sup>509</sup> », ces positions furent combattues.

L'ouverture interne et externe permettait à la direction d'installer le parti dans une dynamique nouvelle et positive ; au niveau du corps militant elle désamorçait nombre de

---

<sup>506</sup> Sur cette question, voir VIGREUX J., *Waldeck Rochet, une biographie politique*, op. cit., p. 235-236.

<sup>507</sup> Rapport de Marie-Claude Vaillant-Couturier sur la conférence de la section Arcueil les 28 et 29 mai 1965, dossier « conférence fédérale, 1965 », AD 94-130 J.

<sup>508</sup> Rapport de Jacques Denis sur la conférence de la section Ivry Port les 28 et 29 mai 1965, dossier « Conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>509</sup> Rapport de Marie-Claude Vaillant-Couturier sur la conférence de la section Arcueil les 28 et 29 mai 1965, dossier « conférence fédérale, 1965 », AD 94-130 J.

tensions accumulées dans le parti depuis les années de Guerre froide autour de la crispation idéologique, de l'intransigeance et de la fermeture organisationnelles. Difficilement contestable sur le terrain de la démocratisation, couronné de succès sur la question de l'union, l'*aggiornamento* fut toutefois perçu par certaines franges du parti comme l'abandon d'une part de l'identité communiste. Dès 1965, et plus encore dans les années suivantes, cette opposition se développa à la marge, autour des questions internationales. La rupture sino-soviétique et la question de la coexistence pacifique, cristallisées autour de la guerre du Vietnam, constituèrent ainsi une matrice de dissidence « identitaire » dans laquelle les positions « pro-chinoises », ou qualifiées comme telles, incarnaient alors une forme de radicalité abandonnée par *l'aggiornamento*<sup>510</sup>.

### Les hommes du changement

L'arrivée du nouveau secrétaire général s'accompagnait d'un renouvellement des organes de direction (CC, BP et secrétariat), mais aussi dans les sections du Comité central et au sein du « cabinet » de Waldeck Rochet. Ce dernier fit appel à un personnel varié, mêlant intellectuels de profession et cadres d'origine ouvrière, membres des organes dirigeants (récents promus ou membres du CC trouvant une nouvelle utilisation) et militants appelés directement à son service, comme ses secrétaires politiques. Dans cette période, une série d'intellectuels communistes s'affirma au Comité central et dans l'entourage de Waldeck Rochet : Pierre Juquin, Jean Kanapa, Lucien Sève, Michel Simon, Jean Suret-Canale, Michel Verret. Certains d'entre eux étaient porteurs d'une réflexion politique pouvant nourrir la démarche réformatrice du secrétaire général et développer un nouvel appareillage doctrinal en rupture avec le corpus en vigueur jusque là. À travers les intellectuels communistes, dont l'investissement professionnel, et notamment universitaire, était désormais valorisé, le parti réhabilitait une contribution intellectuelle qui ne soit pas uniquement issue de la sphère partisane et déterminée par elle. L'illustration la plus significative de ce mécanisme est sans doute le cas de l'élaboration de la thèse du capitalisme monopoliste d'État, prise dans une double logique scientifique et universitaire, à travers les recherches de Paul Boccara, et politique et partisane dans son utilisation par le parti<sup>511</sup>.

Parallèlement, les sections du Comité central vouées aux questions théoriques restaient placées sous l'autorité de cadres d'origine ouvrière : la section des intellectuels avec Henri

---

<sup>510</sup> Voir *infra*, Chapitre 4, « Des pro-chinois aux gauchistes : le sursaut de la vigilance (1964-1968) », p. 226 et suivantes.

<sup>511</sup> Sur le cas de Paul Boccara, voir PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 290 et sa biographie par Frédéric Lebaron dans le *DBMOMS (t.2)*.

Krasucki et la section économique avec Henri Jourdain, deux militants marqués par leur parcours syndical dans la métallurgie parisienne. De même, Waldeck Rochet choisit pour secrétaires politiques des militants venus du monde ouvrier : Henri Malberg jusqu'en 1965, puis Charles Fiterman. Ce faisant, le secrétaire général maintenait un primat ouvrier ou pour le moins tentait de trouver un équilibre entre tradition ouvrière et renouvellement théorique, il tentait de concilier « fidélité à l'être passé<sup>512</sup> » et ouverture au présent. Ainsi, dans sa réflexion sur les questions théoriques et notamment dans le débat entre Althusser et Garaudy, le secrétaire général s'appuyait à la fois sur des intellectuels de profession (Jean Kanapa, Michel Simon, Lucien Sève, Guy Besse, Michel Verret) et sur des cadres d'origine ouvrière formés dans le parti (Henri Krasucki et Jean Burles)<sup>513</sup>.

Au-delà de leur contribution personnelle au renouvellement théorique ou de leur volonté individuelle de procéder à des changements politiques, les hommes sur lesquels s'appuyait Waldeck Rochet, promus récents ou cadres expérimentés appelés à de nouvelles responsabilités, trouvaient une nouvelle place dans l'appareil. Remplaçant les anciennes élites marquées par les choix politiques passés, ils étaient explicitement appelés aux responsabilités pour y accompagner la démarche réformatrice du nouveau secrétaire général, pour procéder aux changements ou les gérer. Ainsi, tous se trouvaient directement dépendants de la nouvelle stratégie et intéressés à sa réussite, synonyme de leur propre accomplissement. Comme nous l'indiquons ci-dessus, il en allait de même pour la génération de dirigeants qui accéda à la direction dans cette période. Le renouvellement des équipes dirigeantes contribuait donc doublement à la stratégie du changement : il ouvrait la réflexion théorique et politique à de nouveaux points de vue et il s'assurait le concours d'un personnel neuf, soucieux du succès des orientations réformatrices.

### ***L'adaptation de la politique des cadres***

Le changement qui s'imposait progressivement dans le parti, autour notamment du motif de la démocratie ou de la démocratisation, ne pouvait rester sans effet sur la gestion du corps militant. Pour autant, tout comme les modifications du mode de scrutin interne préservaient le centralisme démocratique, les fondements de la politique des cadres furent préservés : existence d'un corps de cadres intermédiaires garantissant la cohésion du parti et l'homogénéité de son « message » politique ; constitution et gestion de ce personnel politique

---

<sup>512</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 282.

<sup>513</sup> VIGREUX J., *Waldeck Rochet, une biographie politique, op. cit.*, p. 217.

sous l'autorité de la direction centrale. Cependant, le travail des cadres connut une évolution significative dans ses objectifs autant que dans sa pratique, pensée en partie comme une rupture avec la période précédente mais aussi dans le cadre d'une réévaluation de l'ensemble du contenu socio-politique du parti.

### *Logiques du discours*

#### « Préparer les directions futures »

À partir de la seconde moitié de l'année 1961, mais surtout de 1962, les rapports, discours ou articles traçant les grandes lignes de la politique des cadres proposèrent une inflexion dans le travail de gestion du corps partisan, en s'efforçant toutefois de concilier rupture et continuité. Selon un mécanisme classique, la mise à l'écart de Casanova et surtout de Servin, permettait d'identifier un moment critique et d'affirmer la nécessité d'un changement, d'une rupture dans le corps des cadres. Le 28 juin 1961, le rapport au Comité central de Léon Feix\* sur la politique des cadres<sup>514</sup> proposait avant tout le bilan satisfait de l'élection des directions fédérales et centrale dans le cadre du Congrès de mai. Ses critiques sur le travail de l'ancien secrétaire à l'organisation reprenaient simplement l'argumentaire politique déployé au cours de l'affaire, évoquant par exemple le « défaut découlant de la conception qu'avait Servin des rôles respectifs du Parti et des organisations de masse. » Dans un cadre théorique et rhétorique inchangé, la seule inflexion notoire était l'appel à « doubler ou tripler le nombre de cadres actuel<sup>515</sup> » qui tranchait quelque peu avec les formules traditionnelles (« les cadres existent »). Ces besoins étaient justifiés par la décentralisation des organismes locaux (sections et cellules) et l'essor des organisations de masse comme « moyens de liaison essentiels entre le Parti et les masses populaires. » La rupture s'affirma beaucoup plus clairement en janvier 1962, dans un article livré aux *Cahiers du communisme* par le même Léon Feix\*<sup>516</sup>. Le cœur du texte s'articulait en quatre paragraphes aux titres significatifs<sup>517</sup> : « Quelques hésitations », « Une floraison de nouvelles forces », « Faire le point des cadres » et « Préparer les directions futures ». La logique mise en œuvre était

---

<sup>514</sup> FEIX L., « Une politique de cadres hardie et vivante », rapport au Comité central d'Ivry, 28 juin 1961, brochure.

<sup>515</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>516</sup> FEIX L., « Former et promouvoir de nouveaux cadres » in *Cahiers du communisme*, n°1, janvier 1962, p. 31-43.

<sup>517</sup> *Ibid.*, p. 34-39.

identique à celle que proposait Marcel Servin dans son article de 1948<sup>518</sup>. Reprenant le principe d'une nécessaire adéquation entre situation politique et choix des cadres, Feix constatait en premier lieu l'inadaptation d'une partie des militants mis en place justement depuis 1948 :

« Depuis quatorze ans, la lutte pour l'indépendance nationale, pour la paix, pour les revendications ouvrières est extrêmement dure. Les militants communistes rencontrent toutes sortes de difficultés. Ils ont à faire face en permanence aux mesures anti-communistes du pouvoir, aux pressions idéologiques de l'ennemi de classe, à toute la propagande de la bourgeoisie. Ces difficultés finissent par avoir une certaine prise sur de bons camarades qui se sont laissés entraînés (sic) dans un praticisme étroit ou qui, responsables d'organisations de masse, ont laissé distendre leurs rapports avec les organisations du Parti ; sur de bons camarades qui ne font pas un effort permanent sur eux-mêmes pour suivre au jour le jour une situation complexe et mouvante, pour enrichir leurs connaissances politiques et idéologiques.<sup>519</sup> »

Non seulement dépassés par les « lourdes exigences de la situation<sup>520</sup> » mais également usés par des années de combat politique, ces cadres étaient donc « sceptiques, fatigués<sup>521</sup> », hésitants ; ils « [manquaient] de la foi, de l'enthousiasme qui permettent de balayer les obstacles<sup>522</sup> » au point de devenir « un manque à gagner, un frein pour le Parti<sup>523</sup>. » À l'opposé, l'avenir s'incarnait dans une « floraison de nouvelles forces », dans « l'éclosion d'une véritable promotion de nouveaux cadres » :

« Jeunes pour la plupart, ces militants, hommes et femmes, parmi lesquels se trouvent de nombreux ouvriers, sont partout à la pointe des luttes. Ils portent en eux ces qualités irremplaçables que sont l'allant révolutionnaire, l'enthousiasme, la confiance absolue dans le Parti et dans l'avenir. Suivant l'expression courante, ils « foncent ». Le Parti a besoin de tels militants.<sup>524</sup> »

Cette dichotomie très appuyée entre l'ancien et le nouveau, définis tous deux par une accumulation de motifs traditionnels, définissait une situation critique, un décalage à résorber et donc la nécessité d'infléchir le travail des cadres. Ce faisant, la rupture annoncée se contentait toutefois de remobiliser des mécanismes rhétoriques et politiques maintes fois employés depuis 1944 : même légitimation théorique du changement (adapter le personnel politique aux conditions de l'activité du parti), même opposition des générations si ce n'est biologiques en tout cas militantes, même instrumentalisation de la crise interne ou de l'affaire comme révélateur et accélérateur d'un changement d'orientation. Toutefois, signe de la prudence manifestée alors par la direction<sup>525</sup>, l'évolution du corps des cadres restait à l'état de perspective (« faire le point des cadres », « préparer les directions futures ») et son contenu

---

<sup>518</sup> SERVIN M. « La conception léniniste de la montée des cadres et l'expérience du Parti », *art. cit.*, voir *supra*, Chapitre 2, p. 72.

<sup>519</sup> FEIX L., « Former et promouvoir de nouveaux cadres », *art. cit.*, p. 35.

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>521</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>522</sup> *Ibid.*

<sup>523</sup> *Ibid.*

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>525</sup> Voir *supra* « Prudence et opportunités » p. 133 et suivantes.



était encore indéfini. De manière symptomatique, l'article ne dressait aucun portrait du cadre idéal, il ne recensait pas les critères de promotion. Il ne s'agissait encore que de placer le parti, et singulièrement les dirigeants chargés de la question des cadres, en état d'alerte, de disponibilité pour le renouvellement du personnel politique et pour une évolution du modèle militant.

### Préserver les filiations

Après 1964, l'évolution du parti s'accélérait mais imposait des précautions nouvelles. Il fallait changer sans « brusquer », innover sans abandonner son identité. Le discours sur les questions de cadres fut lui aussi traversé par cette tension, comme l'illustre parfaitement l'article de Guy Ducoloné dans les *Cahiers du communisme* de juin 1965<sup>526</sup>. Le texte multipliait en effet les arguments de légitimation puisés dans l'histoire du parti, ses règles de fonctionnement et les œuvres de Maurice Thorez. L'ancien secrétaire général y faisait office de figure tutélaire. Par exemple :

« Le souci des hommes, la sollicitude de Maurice Thorez à leur égard, ont marqué le Parti ; et ses leçons guident celui-ci dans son activité en vue d'obtenir la plus large promotion de jeunes hommes et de jeunes femmes dans l'ensemble de nos directions.<sup>527</sup> »

Ou encore :

« Maurice Thorez n'a jamais manqué d'insister, dans ses écrits et discours, comme dans sa pratique quotidienne, sur cette règle léniniste [de la direction collective].<sup>528</sup> »

L'auteur convoquait surtout quelques épisodes précis à la charge symbolique forte : « la campagne contre le groupe Barbé-Célor, contre la bureaucratie et l'esprit de secte avec les célèbres articles "*Les bouches s'ouvrent*" (sic) et "*Pas de mannequins dans le Parti*"<sup>529</sup> », le rapport de Maurice Thorez au Congrès de Villeurbanne en 1936<sup>530</sup>, son article sur « le rôle du secrétaire fédéral<sup>531</sup> » en 1949. Au-delà, il inscrivait son propos dans le temps long de l'histoire du parti (« depuis la naissance du Parti<sup>532</sup> », « dès le début de l'existence du Parti<sup>533</sup> », « Ce qui a été possible voici 20 ou 30 ans doit donc être possible aujourd'hui<sup>534</sup> ») autant que dans le passé proche d'une période ouverte par le Comité central de juin 1961<sup>535</sup> et

---

<sup>526</sup> DUCOLONE G., « Former et promouvoir des militants responsables », *Cahiers du communisme*, n°6, juin 1965, p. 86-98.

<sup>527</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>529</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>532</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>533</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>534</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>535</sup> *Ibid.*, p. 87-88.

confirmée par Waldeck Rochet « devant le Comité central de novembre 1964<sup>536</sup> ». Là encore les intertitres résumaient significativement la démarche, « A l'école de Maurice Thorez » étant immédiatement suivi par « Le comité central de juin 1961 ». Le dernier argument de légitimation était celui de la légalité partisane définie par les statuts du parti examinés quelques mois plus tôt, lorsque Ducloné s'appuyait sur leur préambule<sup>537</sup> ou sur l'article 17 définissant le rôle de la cellule<sup>538</sup>.

On observe ici un travail politique dense visant à donner à voir la permanence du parti, la continuité de son être malgré les changements d'orientation. Ainsi, s'il faisait mention de l'article de Thorez sur le rôle du secrétaire fédéral, Ducloné ne le citait pas mais en proposait une relecture totalement conditionnée par les problématiques présentes. Là où Thorez centrait son portrait du secrétaire fédéral sur ses capacités d'organisateur comme fondement de son autorité hiérarchique, Ducloné plaçait au premier plan « l'aptitude au travail de masse » et le fait de « mieux connaître les hommes et aussi de pouvoir mieux les écouter et les comprendre, d'apprendre auprès d'eux ». À l'inverse, il reléguait « l'application et le contrôle de l'application des décisions » en avant-dernière position dans la liste des critères. Plus qu'il ne reprenait l'article de Thorez, Ducloné semblait proposer une version épurée et euphémisée de la grille stalinienne traditionnelle. L'objectif était de se mettre en conformité avec la démocratisation professée dans et hors du parti, comme lorsque l'auteur interrogeait : « A quoi en effet servirait un organisme collectif si l'opinion d'un seul ou de quelques camarades prédominait sans que les autres ne s'expriment librement ? ». Relecture et non abandon pur et simple car l'existence et l'autorité des cadres intermédiaires et supérieurs devaient être préservées. Le seul point commun entre les propositions de Thorez et de Ducloné résidait dans l'importance accordée à la formation. Toutefois, malgré leur euphémisation ou leur occultation de circonstance, les critères traditionnels d'identification du « bon militant » ne disparurent pas totalement. Ils n'étaient plus mobilisés par les pratiques d'évaluation individuelle, mais restaient disponibles dans la culture de la politique des cadres, notamment pour légitimer le statut et l'autorité des cadres comme le résultat de leurs qualités militantes<sup>539</sup>.

Dans ces premiers moments de l'*aggiornamento*, le discours sur les cadres était pris dans les contraintes de l'état transitoire du parti, il reflétait les proclamations contradictoires

---

<sup>536</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>538</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>539</sup> Voir infra, « Inquiétudes et ambiguïtés », p. 186 et suivantes.

du changement et de la permanence, de la rupture et de la continuité. De ce fait et peut-être plus encore que dans les périodes précédentes, le discours fait écran à l'interprétation du travail des cadres. Cette interprétation impose donc de se situer sur le terrain de la mise en œuvre concrète de la gestion du personnel politique où se joue d'ailleurs l'essentiel de l'évolution, par aménagements successifs des pratiques.

### *Aménagements des pratiques*

#### Une gestion biographique en recul

Les années 1964-1966 amenèrent une rupture significative au niveau des pratiques de gestion des directions. Dans la préparation du XVII<sup>e</sup> Congrès, en mai 1964, la Section de montée des cadres établissait toujours des synthèses sur l'évolution des directions fédérales, y mentionnant les appréciations individuelles des militants entrant et sortant des comités fédéraux ou affectés à de nouvelles responsabilités, selon les méthodes employées depuis le début des années 1950. Un an plus tard, alors que de nouvelles conférences fédérales étaient convoquées et que donc de nouvelles directions furent mises en place, on ne trouve aucune trace de telles synthèses, disparition confirmée pour les années suivantes. L'évolution de la gestion au niveau fédéral, à travers le cas de la fédération Seine-Nord-Est, permet d'écarter l'hypothèse d'un éventuel effet de sources lié par exemple à un relâchement des pratiques d'archivage. Jusqu'en 1964, on retrouve dans les archives de la fédération de Seine-Nord-Est une série très partielle<sup>540</sup> de notes de synthèse sur la mise en place des directions de section. Tous comme les notes de la SMC, ces documents présentent les caractéristiques des militants (nom, prénom, âge, profession, responsabilités), des remarques tirées de leur(s) biographie(s) ou des appréciations politiques, et les classent en trois catégories (maintenus, nouvelles propositions et retraits). Rolande Brault\*, élue responsable aux cadres lors de la conférence fédérale de 1964, appliqua de nouvelles méthodes de gestion des directions de section, qu'il est possible d'étudier grâce à des sources nombreuses et conservées plus systématiquement. Aux rapports consignant un examen systématique des individus se substituèrent des études synthétiques des comités de section, à travers la grille simplifiée d'un formulaire (nombre de maintenus, de retraits et de promus, pour lesquels étaient spécifiés chaque fois le nombre d'hommes, de femmes et d'ouvriers). Seuls les motifs des retraits étaient indiqués de manière nominative, souvent partiellement et selon une nomenclature simplifiée (« muté »,

---

<sup>540</sup> Arch. FD PCF 93, dossiers par commune. Ces notes de synthèse n'ont pas fait l'objet d'un archivage systématique ou on été extraites des archives. On n'en retrouve ainsi que quelques exemplaires pour la période 1959-1964, répartis dans les dossiers des sections.

« malade », « absences », « insuffisances », « autres responsabilités importantes »). Cette évaluation « statistique » et normalisée s'accompagnait toutefois d'une courte note manuscrite de la responsable aux cadres qui apportait quelques appréciations individuelles plus détaillées<sup>541</sup>. Or ces appréciations exprimaient sa propre connaissance du terrain ou ses échanges avec les cadres locaux. Les mécanismes de l'interconnaissance, de la renommée locale, de la circulation orale ou informelle de l'information, qui contribuaient à faire émerger un militant comme cadre potentiel échappaient désormais en partie à la logique administrative car ils n'étaient plus convertis en un savoir biographique institutionnalisé, normalisé, intégralement transmissible. Toutefois la gestion des cadres conservait une dimension administrative, par l'étude systématique des comités de section, voire même renforcée par la mise en place de procédures normalisées à travers les formulaires.

Le 22 mars 1966, une décision du secrétariat du Parti marque le recul relatif de l'intérêt porté à la conservation du savoir biographique.

« Compte tenu de l'accumulation des biographies au Comité central, détruire certaines d'entre elles et en remettre d'autres aux directions fédérales intéressées<sup>542</sup>. »

Il ne nous est pas possible d'évaluer précisément dans quelle mesure cette décision fut suivie d'effets, dans quelle ampleur ou selon quels critères. Il est en tout cas certain qu'une partie des biographies envoyées au centre est aujourd'hui absente des archives du PCF<sup>543</sup>. Au-delà des contraintes matérielles suggérées par le secrétariat, le savoir biographique accumulé depuis 1944 paraissait sans doute partiellement périmé, notamment du fait de l'effacement des enjeux internes liés à la période clandestine.

Pour autant, le principe du questionnement biographique ne fut nullement abandonné, malgré des modifications significatives. Le cadre destiné à recueillir les appréciations politiques sur le biographié disparut totalement des formulaires dans la seconde moitié des années 1960. Cette disparition sanctionnait en réalité une évolution déjà effective dans les pratiques à la base puisque, dès la fin des années 1950, on observe un relâchement très marqué dans l'utilisation de cette rubrique par les responsables de section. Un espace censé recueillir les « affectations successives » du militant le remplaça en dernière page du formulaire biographique. Dans la pratique ce suivi de carrière fut très rarement effectué au

---

<sup>541</sup> Pour une analyse détaillée du travail de Rolande Brault\*, on se reportera au chapitre 8, p. 532 et suivantes.

<sup>542</sup> Procès-verbal des décisions du secrétariat du PCF du 22 mars 1966, AD 93-2 NUM 4.

<sup>543</sup> L'enquête menée dans le cadre du Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier-mouvement social (1940-1968) portant sur les 907 membres des secrétariats fédéraux entre 1953 et 1968 n'a ainsi pu faire apparaître que 677 biographies. Ce résultat ne peut s'expliquer uniquement par cette décision. Il découle également des multiples aléas de l'archivage, y compris d'une réorganisation des fonds toujours en cours à l'heure actuelle. Ainsi, de nouvelles demandes effectuées depuis 2008 ont fait apparaître des dossiers supplémentaires mais les lacunes restent de l'ordre de 25%.

niveau fédéral. Au niveau central, le travail fut plus systématique puisque les dossiers biographiques portent des indications allant jusqu'aux années 1990, mais il se limitait à une simple mention des responsabilités fédérales (« Réélu SF le », « Non réélu BF, élu CF le », etc.).

### Le rôle central de la formation

Le seul secteur où les appréciations individuelles se maintenaient durablement, et pour lequel la mise à jour des dossiers biographiques restait minutieuse, était celui des écoles centrales du parti. La formation acquérait ainsi une dimension décisive dans la connaissance et l'évaluation des qualités militantes, ramenées de fait à des qualités intellectuelles et scolaires. On doit également rapprocher ce constat de l'envoi croissant de militants dans les écoles centrales du parti, essentiellement à l'école centrale d'un mois. Sur ce terrain, il existait d'importantes inégalités entre les fédérations et les rapports sur les questions de cadres ou d'éducation soulignaient toujours les cas de fédérations n'envoyant pas, ou trop peu, d'élèves dans les écoles centrales. Il reste que ces remarques signalaient indirectement l'attention constante portée à l'enjeu de la formation. Nous nous appuyerons ici sur les données disponibles pour les fédérations de banlieue parisienne, tout en gardant à l'esprit que la confrontation de ces résultats avec ceux des fédérations de province amènerait sans doute à relativiser l'essor de la formation à l'échelle du parti.

Pour la fédération de Seine-Nord-Est puis Seine-Saint-Denis, il est possible de reconstituer les données sur la période 1952-1967 à partir d'un carnet recensant l'ensemble des élèves issus de la fédération<sup>544</sup>. L'évolution annuelle des envois fait apparaître une augmentation très rapide à partir des années 1962-1963 et quasiment constante jusqu'en 1965. Entre 1961 et 1965, le nombre total d'élèves envoyés par la fédération au cours d'une année fut presque multiplié par quatre, passant de 18 à 68.

---

<sup>544</sup> Cahier « Ecole » (cahier d'écolier), Arch. FD PCF 93.

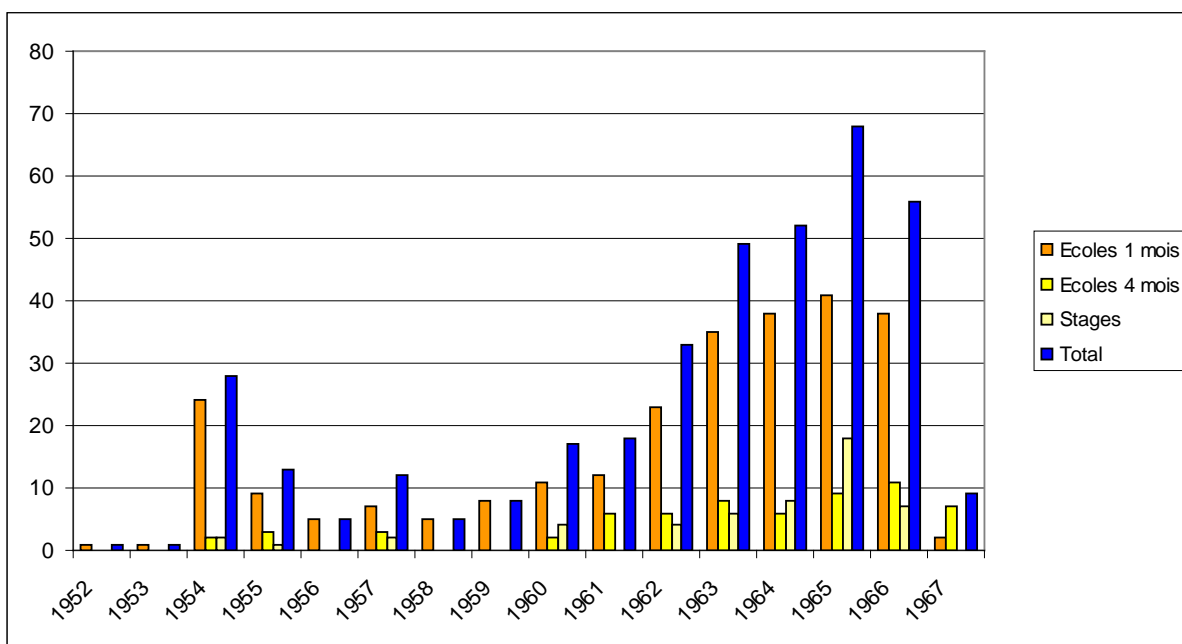


Figure 6 - Envois d'élèves pour les écoles centrales du PCF par la fédération de Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis (1952-1967) (Graphique)

Année	Nombre d'élèves des écoles centrales d'un mois	Nombre d'élèves des écoles centrales de quatre mois	Nombre d'élèves des stages	Total
1952	1	0	0	1
1953	1	0	0	1
1954	24	2	2	28
1955	9	3	1	13
1956	5	0	0	5
1957	7	3	2	12
1958	5	0	0	5
1959	8	0	0	8
1960	11	2	4	17
1961	12	6	0	18
1962	23	6	4	33
1963	35	8	6	49
1964	38	6	8	52
1965	41	9	18	68
1966	38	11	7	56
1967 <sup>545</sup>	2	7	0	9

Figure 7 - Envois d'élèves pour les écoles centrales du PCF par la fédération de Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis (1952-1967) (Tableau des données)

En Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis il en découla une véritable massification de la formation qui gagna durablement le Comité fédéral : entre 1957 et 1961, 50% des membres

<sup>545</sup> En 1967-1968, l'utilisation de ce carnet fut abandonnée au profit de dossiers annuels, classés dans des chemises (Dossiers « Ecoles centrales », classés par année et par type d'école, Arch. FD PCF 93). En conséquence, les données pour l'année 1967 sont partielles et ne reflètent pas l'ensemble des envois d'élèves.

avaient suivi une école centrale, contre 80% en 1962 et entre 84 et 87% entre 1965 et 1972. Les autres fédérations de banlieue parisienne connurent une évolution similaire. Seine-Sud et Seine-Ouest, mieux placées en 1961 avec toutes deux 66% d'anciens élèves dans les Comités fédéraux, connurent une progression moins rapide mais se stabilisèrent au-dessus de 80% dès 1964, jusqu'à atteindre 89% en 1966 et 1968 pour la fédération des Hauts-de-Seine. En banlieue nord, les données plus précises permettent également de constater que la formation se diffusa très largement au niveau des sections, parmi les cadres et dirigeants locaux. Dans des organismes qui brassaient un grand nombre de militants et furent souvent soumis à des décentralisations au cours des années 1960, le taux d'anciens élèves des écoles centrales était tout de même particulièrement élevé, y compris dans des sections petites ou moyennes. Les données ci-dessous l'illustrent nettement :

	Saint-Denis <sup>546</sup>			La Courneuve <sup>547</sup>			Bondy		
	Total CS	Élèves EC	%	Total CS	Élèves EC	%	Total CS	Élèves EC	%
1964	118	35	29,7	50	nd	--	23	nd	--
1965	120	34	28,3	69	26	37,7	25	8	32,0
1966	117	42	35,9	73	32	43,8	22	10	45,5
1968	124	54	43,5	73	32	43,8	22	8	36,4
1970	151	49	32,5	81	37	45,7	23	5	21,7
1971	158	47	29,7	101	39	38,6	23	5	21,7
1972	161	46	28,6	102	39	38,2	29	9	31,0

**Figure 8 - Part des anciens élèves des écoles centrales dans les comités de section des communes de Saint-Denis, La Courneuve et Bondy (1964-1972)**

(Total CS : nombre total de membres des comités de section ; Élèves EC : nombre d'anciens élèves des écoles centrales ; % : pourcentage d'anciens élèves parmi les membres des CS ; nd : données non disponibles)

Un dernier point atteste la centralité renforcée de la formation dans les processus de gestion des cadres. Le 25 avril 1962, le secrétariat du parti accédait à une demande soviétique en décidant de rechercher huit militants susceptibles de participer à « l'école supérieure de sciences sociales » du PCUS. Sept élèves furent finalement désignés en juillet et partirent pour des séjours de six mois à un an en URSS. Cette décision s'expliquait en partie par des considérations diplomatiques. Elle permettait de traduire en actes le rapprochement avec Moscou opéré par la direction du PCF. Toutefois, jusqu'en 1968, la direction du parti puisa les candidats pour ce cursus dans un vivier composé de membres des secrétariats fédéraux, de dirigeants départementaux de la JC, voire de quelques membres du Comité central (René Piquet, Serge Paganelli, Gérard Bordu), majoritairement ouvriers, âgés de 30-35 ans et adhérents de la période 1950-1956, enfin issus de la région parisienne (à l'exception notable

<sup>546</sup> En 1970, le nombre de sections passa de cinq à six.

<sup>547</sup> En 1971, le nombre de section passa de trois à quatre.

de Paris) et des grandes fédérations industrielles de province (Nord, Pas-de-Calais, Loire, Lorraine, Bouches-du-Rhône). Le passage par l'école de Moscou apparaissait donc alors comme le moyen d'affermir ou de révéler une nouvelle génération de cadres susceptibles de prendre place à la tête des fédérations et au sein de la direction centrale<sup>548</sup>.

Au niveau du discours, la question de l'éducation des militants avait toujours été mise en avant dans la promotion des cadres. La formation intellectuelle devenait toutefois essentielle pour un parti qui s'efforçait de revisiter ses dogmes et réhabilitait désormais une certaine spéculation théorique. Dans ce contexte, l'école de Moscou exerçait une attraction toute particulière car elle fonctionnait selon un modèle universitaire et non selon le modèle de la scolarité primaire ou secondaire des écoles centrales françaises. La formation dispensée était essentiellement consacrée à des enseignements théoriques dans diverses disciplines des sciences sociales, notamment l'histoire et l'économie politique, ainsi que des cours de philosophie marxiste<sup>549</sup>. Il n'était pas fortuit que cette attraction s'exerçât sur fond de développement de l'enseignement supérieur en France et de réhabilitation de l'université et des universitaires dans le PCF, mais aussi sous l'égide d'un secrétaire général passionné de philosophie.

L'argumentaire démocratique conduisait à disqualifier les pratiques ou les prescriptions le plus directement associées au stalinisme. Ainsi les formes de contrôle qui s'efforçaient de pénétrer le for intérieur du militant, de déceler les signes de sa conversion ou de sa conformation furent abandonnées (évaluation politique individuelle, critique et autocritique, accumulation du savoir biographique). À l'inverse, l'accent mis sur la formation correspondait aux objectifs de redéfinition du corpus doctrinal mis en avant par l'*aggiornamento*. Pour autant, la nécessité de constituer un corps homogène de dirigeants politiques était maintenue. L'essor de la formation approfondissait d'ailleurs une logique de professionnalisation déjà ancienne : quantitativement par sa généralisation parmi les cadres fédéraux voire locaux dans les zones de forte implantation communiste ; qualitativement en accentuant l'effet distinctif des connaissances théoriques et des compétences intellectuelles dans la différenciation militants/cadres. La biographie restait en usage mais avant tout comme un outil d'identification à distance, au travers d'informations minimales. Ainsi, dans la fédération de Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis, elle était utile à la responsable aux cadres

---

<sup>548</sup> Sur l'école de Moscou, voir BOULLAND P., « Les élèves français à l'école de Moscou dans les années 1960 et 1970 », communication lors de la journée d'étude « Ecoles, formation et itinéraires militants dans le monde communiste » (mai 2007).

<sup>549</sup> Le contenu de la formation nous est connu par les cahiers de Guy Poussy\* dont une copie a été confiée à l'équipe du Maitron et versée au Centre d'histoire sociale du XXe siècle.



pour cerner de nouveaux militants récemment entrés dans le parti ou mutés. Effet de l'interconnaissance et d'une gestion proche du terrain, les appréciations individuelles intervenaient toujours dans cette gestion locale, mais de manière informelle et à propos de cas particuliers. Au niveau central, c'était désormais chose impossible.

### *Apprivoiser l'outil sociologique*

Devant le risque de perdre toute visibilité et toute maîtrise sur le collectif, l'institution devait se doter d'instruments pratiques et théoriques permettant d'appréhender et de réguler le corps des cadres. Elle se tourna alors vers des outils disponibles car déjà inscrits dans les pratiques de gestion : ceux des chiffres, de la statistique et de la sociologie partisane.

#### Chiffres et statistiques : une légitimité reconduite

Chiffres et statistiques n'étaient pas d'un usage nouveau dans le parti. Depuis sa naissance, le nombre d'adhérents, d'adhésions ou de suffrages, les résultats de la diffusion de la presse, constituaient pour lui les indicateurs de son implantation et de son influence. Pour la période qui nous concerne, un des meilleurs exemples en la matière est sans doute la brochure publiée à l'issue du X<sup>e</sup> Congrès du PCF<sup>550</sup>. Outre de nombreux tableaux statistiques, elle proposait pour chaque fédération un bilan du nombre d'adhérents, de sections, de cellules d'entreprises et de cellules locales, résultats également symbolisés par des pictogrammes et illustrés de représentations allégoriques de chaque fédération<sup>551</sup>. Chiffres et statistiques pouvaient également être des armes du débat politique autour des questions économiques et sociales. Enfin, l'outil statistique était d'un usage ancien dans le travail de gestion des cadres. Comme nous l'avons déjà évoqué, la Section de montée des cadres analysait la composition des comités fédéraux<sup>552</sup>, mais aussi des congrès ou des écoles centrales en dégagant la structure sociale, la répartition par genre, par tranche d'âge et par année d'adhésion, voire même par type de responsabilité. Lors des conférences fédérales, les commissions politiques procédaient à des études du même type pour les délégués des sections, comme l'illustre le cas des conférences de la banlieue sud<sup>553</sup>. Les procédés statistiques garantissaient la conformité du collectif, tandis que les procédures biographiques garantissaient la conformité des individus.

---

<sup>550</sup> Brochure « 1937-1945 Sept ans de luttes ardentes au service du peuple » (sd), Editions du PCF, Archives du Comité national du PCF.

<sup>551</sup> *Ibid.*, p. 66 et suivantes.

<sup>552</sup> Voir *supra*, Chapitre 2, « L'exemple de la gestion des directions fédérales », p. 87 et suivantes.

<sup>553</sup> Dossiers « conférences fédérales », AD 94-130 J.

Outils disponibles car leur usage était déjà ancré dans le parti, les enquêtes statistiques virent s'accroître leur légitimité comme instrument de gestion du personnel politique. Contrairement aux méthodes d'évaluation individuelle, disqualifiées par le discours démocratique, les procédures d'enquête collective conservaient leur raison d'être : garantir la prédominance des dirigeants ouvriers dans un parti regroupant plus largement la population française dans sa diversité. Ainsi, dans son article de 1965, Guy Ducoloné\* rappelait sous le titre « De bonnes directions » :

« Pour parvenir à cette méthode communiste de direction, une attention particulière doit être portée à la composition des directions. Celle-ci est déterminée par le caractère même du Parti.

Parti de la classe ouvrière, il est normal, comme c'est le cas, que les ouvriers les plus conscients soient en majorité dans ses directions. Mais avec les ouvriers, le Parti rassemble dans ses rangs les paysans, les techniciens, les employés, tous ceux qui veulent agir pour la démocratie et le socialisme.<sup>554</sup> »

Placée au premier plan par le recul des pratiques d'enquête individuelle, la gestion statistique et sociologique du parti pouvait même apparaître comme leur négatif. Elle ne s'intéressait plus à l'individu intime mais à l'individu en tant que membre d'un groupe (catégorie sociale, classe d'âge, génération militante), donc au travers de caractères externes recueillis par des méthodes « non invasives ». Elle appréhendait l'individu selon des critères socialement admis et apparemment objectifs qui s'opposaient à la grille des critères biographiques, politiques ou moraux désormais perçus comme arbitraires. Ce faisant elle répondait également au souci communiste de scientificité.

Cette légitimité des statistiques comme outil de connaissance et de gestion politique s'explique enfin par un contexte politique plus général, qui englobe le Parti communiste français et le dépasse. Comme l'a montré Loïc Blondiaux<sup>555</sup>, le sondage d'opinion s'imposa en France à la faveur de la nouvelle configuration politique née avec la V<sup>e</sup> République. En prétendant établir un rapport direct entre l'opinion et le Président, sans l'intermédiaire du Parlement, le gaullisme contribua à légitimer la croyance en une opinion publique uniquement connaissable par le sondage. Dans son travail de retour sur lui-même, le Parti communiste céda à cette croyance et puisa dans les techniques qui s'imposaient alors, en commanditant la « recherche en psychologie politique » menée par Monique et Raymond Fichelet, Guy Michelat et Michel Simon à partir de l'été 1966. Comme le soulignent Claude Penetier et Bernard Pudal, cette « conversion précoce » du PCF était liée à sa « tradition d'enquête sociologique interne » et si « sa direction peut s'imaginer dans ces années 60 que les sciences

---

<sup>554</sup> DUCOLONE G., « Former et promouvoir des militants responsables », *art. cit.*, p. 95.

<sup>555</sup> BLONDIAUX L., *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998.

sociales seront à même de l'aider à comprendre son propre corps partisan<sup>556</sup> » c'est aussi car elle avait le sentiment d'avoir perdu de vue le parti. Il n'est pas fortuit que la même année, la direction lançât parallèlement un recensement social du Parti qui fut à la base de la réflexion sur les cadres dans les années suivantes. De manière plus générale encore, ce travail s'inscrivait dans une démarche tournée vers les sciences sociales comme outil théorique permettant de refonder un projet communiste en butte à une forme de « crise intellectuelle<sup>557</sup> ».

### Fluctuations de l'instrument

La mise en œuvre des outils d'analyse statistique et « sociologiques » fut affectée entre 1961 et 1968 d'hésitations ou d'adaptations méthodologiques qui traduisaient l'essor de ce trouble et la recherche d'un outil adapté à la connaissance et à la gestion du parti. Deux types de sources permettent d'en prendre la mesure. Au niveau central, nous disposons d'une série d'études globales de la composition des comités fédéraux<sup>558</sup> qui venaient parachever les études par fédération jusqu'en 1964 puis s'y substituèrent. Cette série de documents<sup>559</sup> fait apparaître les évolutions de la grille d'analyse et certaines des préoccupations de la direction. On peut confronter ces sources aux études des délégués des conférences fédérales de la banlieue Sud, présentées par les rapports de la commission des mandats conservés intégralement pour la période<sup>560</sup>.

Depuis les années 1950, la SMC associait à chaque liste de comité fédéral un bilan de sa composition qui appliquait une grille d'analyse systématique. Outre la part des femmes, la moyenne et les tranches d'âge, les périodes d'adhésion et le type de responsabilités, elle distinguait les catégories sociales suivantes : ouvriers ; travailleurs d'État (SNCF, PTT, Arsenaux, EDF, RATP, services publics) ; paysans ; ménagères ; employés, cadres, techniciens ; fonctionnaires ; artisans, commerçants ; divers. La synthèse conservée pour l'année 1954 montre que cette grille pouvait être mobilisée pour un bilan global. Elle était également appliquée au niveau fédéral par les commissions des mandats, avec parfois

---

<sup>556</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*, p. 150

<sup>557</sup> PUDAL B., *Un monde défait.*, *op. cit.*, p. 21-51.

<sup>558</sup> « Etudes générales sur les comités fédéraux », AD 93 261 J 21/100-101. Ces études se composaient de cahiers regroupant les données par fédération et de notes manuscrites ou dactylographiés présentant et analysant les résultats généraux.

<sup>559</sup> Les cahiers statistiques couvrent les années 1953 et 1955 puis 1957 à 1974. Les notes de synthèse portent sur les années 1954, 1960, 1963, 1964, 1966, 1968, 1970, 1972 et 1974, mais sont d'une richesse inégale, notamment selon qu'il s'agit de notes manuscrites ou de rapports dactylographiés.

<sup>560</sup> Rapports des commissions des mandats, dossiers « Conférence fédérale » par années, AD 94-130 J.

quelques distinctions supplémentaires (retraités, étudiants, enseignants, professions libérales) ou marginales (journalistes). Toutefois, de 1955 à 1961, les cahiers d'étude statistique de la SMC appliquèrent une grille simplifiée, distinguant dans l'ordre : femmes, ouvriers, paysans, moyenne et catégories d'âge, nombre d'adhérents depuis 1953 et types de responsabilités. L'accent était donc mis sur les catégories clés de la gestion des cadres : les jeunes, saisis par le biais des classes d'âges et d'adhésion, et les femmes, deux catégories pour lesquels on cherchait à maintenir une présence stable et qui étaient toujours mises en avant comme facteurs du renouvellement ; les paysans et surtout les ouvriers dont la prédominance était fondamentale. Les années suivantes apportèrent par touches successives une série d'innovations significatives.

En 1962, les cahiers statistiques abandonnèrent l'étude des périodes d'adhésion mais surtout ils introduisirent une évaluation chiffrée du taux de renouvellement de chaque organisme fédéral, exprimée en pourcentage et basée sur le nombre de cadres « non repropasés », les « nouvelles propositions » et l'évolution du total de membres. La mise en place de cette nouvelle donnée statistique faisait directement écho aux prescriptions de Léon Feix\* en janvier de la même année. Elle traduisait la volonté de faire évoluer le personnel politique et permettait d'en évaluer l'application. De fait, en août 1963, l'analyse des résultats pointait le cas des « 7 fédérations qui ont peu renouvelé ». Cette donnée fut par la suite étudiée systématiquement par le service des cadres.

En 1964, l'attention traditionnellement accordée à la catégorie des femmes et des jeunes confirmait l'effort de renouvellement des cadres. La note de synthèse se félicitait en effet de la progression de la part des militants de moins de 30 ans (21,2% contre 15,4 précédemment) et du fait que 51% d'entre eux soient des nouveaux promus. L'ouverture aux « nouvelles forces » semblait ainsi effective. Pour les femmes, l'objectif était de s'assurer que les nouvelles directions leur conservaient une bonne représentation. Mais désormais, elles n'étaient plus uniquement appréhendées sous l'angle du genre. Pour la première fois, les cahiers statistiques croisèrent le critère du genre avec les critères socio-professionnels, faisant apparaître séparément ouvriers et ouvrières ou paysans et paysannes. Le même souci d'affiner la connaissance des militantes se manifesta d'ailleurs cette année-là dans le rapport de la commission des mandats de la fédération Seine-Sud, qui proposa une étude socio-professionnelle spécifique pour les participantes à la conférence.

Les résultats obtenus pour l'année 1964 conduisaient enfin la SMC à un constat inquiet sur la baisse de la part des ouvriers dans les comités fédéraux (43,6% contre 45,6% précédemment avec une perte en valeur absolue de 245 ouvriers). L'exploitation des chiffres

bruts contenus dans les cahiers statistiques accentue d'ailleurs ce constat, avec une perte en valeur absolue de 298 ouvriers et un pourcentage passant de 47,2 à 43,6%. Les sources ne nous permettent pas de juger si cette différence est due à une erreur de calcul, à des corrections apportées aux résultats bruts ou à la volonté de minimiser la baisse. Ce constat introduisit en tout cas une rupture dans la perception du corps partisan et les outils de connaissance mobilisés. En réaction, dès 1964, on procéda pour le rapport de synthèse au recensement des autres catégories sociales, qui n'était pas prévu par le cahier statistique. En 1966, on introduisit directement dans les cahiers une catégorie « intellectuels » elle-même divisée entre « enseignants et étudiants » et « ingénieurs, techniciens, cadres ».

Cette rupture traduisait la confrontation du secteur des cadres à une logique contradictoire. Depuis le début des années 1960, le parti s'efforçait de s'ouvrir politiquement à de nouvelles catégories sociales et notamment aux ingénieurs, cadres et techniciens. Celles-ci avaient fait l'objet d'une propagande spécifique, par exemple à travers la brochure « Aux ingénieurs et cadres techniques » éditée pour la première fois en 1961 et rééditée en 1962. Dans la même perspective, en 1962, les fédérations de Seine-Nord-Est et de Seine-Ouest désignèrent au sein de leur bureau fédéral un « responsable ingénieurs », tout comme la Fédération Seine-Sud en 1964-1965. Les résultats constatés en 1964 traduisaient le succès de cet effort mais aussi ses conséquences déstabilisantes : l'intégration des ingénieurs, cadres et techniciens semblait réussie, mais elle se faisait au détriment de la représentation ouvrière. La réalisation de l'ouverture constituait donc une menace pour le caractère fondamental du « parti de la classe ouvrière ». En 1966, les conclusions de la SMC étaient particulièrement symptomatiques :

« La diminution des ouvriers constatée dans les deux dernières années continue puisqu'ils représentent 41,94% des CF au lieu de 42,47%.

Le même phénomène concerne les paysans : 7,58% au lieu de 8,04%.

46 fédérations sur 94 ont une majorité d'ouvriers et de paysans dans leur CF.

À souligner une progression de la participation d'autres catégories sociales : 750 soit 20,85.

(...)

Cette étude d'ensemble souligne ce qui a été dit à propos des efforts que nous devons entreprendre en direction :

des femmes (des ouvrières et des paysannes)

de la classe ouvrière

des paysans

Ce qui ne doit pas s'effectuer au détriment d'autres catégories ; il convient d'avoir la juste mesure. Pour cela, une étude par fédération est nécessaire pour aider chacune avec le membre du CC.<sup>561</sup> »

La prescription finale avait tout du syllogisme, car d'un point de vue strictement comptable, augmenter la part des ouvriers ne pouvait que réduire celle des « autres catégories ». Mais elle

---

<sup>561</sup> Note manuscrite (s.d., 1966), dossier « Etudes générales sur les CF », AD 93 261 J 21/100.

traduisait parfaitement la contradiction dans laquelle était enferré le service des cadres. Le constat semblait encore plus préoccupant pour la catégorie des enseignants et étudiants. Ainsi, en 1968, l'analyse de la catégorie « intellectuels » faisait apparaître « une progression plus importante encore pour les enseignants que pour les techniciens. » La crainte d'une surreprésentation enseignante qui commençait alors à se développer occupa une place décisive dans les années suivantes.

De manière générale, les aménagements de l'outil statistique employé par le service des cadres au cours de ces années dénotent avant tout le recul de sa capacité d'intervention. Par définition, il s'agissait d'un outil descriptif, dressant *a posteriori* le tableau du personnel politique. Avant 1964, il venait confirmer l'application des consignes centrales, notamment en matière d'équilibres sociaux. De plus, l'analyse des propositions par la SMC en amont des conférences fédérales permettait d'opérer des corrections lors de l'élection des directions. Devenu, après 1964, le seul outil explicite de la gestion centralisée, les statistiques ne permettaient pas pour autant de corriger aussi efficacement les évolutions constatées dans le corps des cadres. Ainsi, les rapports ne pouvaient que déplorer les cas de renouvellement insuffisant ou au contraire trop important des directions et les problèmes de composition sociale. Ainsi, les prescriptions qui n'intervenaient qu'après la mise en place des organismes fédéraux et ne pouvaient s'appliquer que lors des conférences suivantes, à plusieurs mois voire années de distance, s'avéraient insuffisantes pour corriger les équilibres sociaux. La seule intervention possible était donc d'affiner l'outil, de jouer sur les catégories, de modifier les procédures de calcul, pour obtenir des résultats appréhendables par le parti. Ainsi apprend-on incidemment, dans un rapport de 1970, qu'en 1968, le nombre des ouvriers bénéficiait du reclassement de militants jusque là considérés comme employés (« cheminots, employés de lignes PTT »)<sup>562</sup>. À travers l'outil statistique, c'était désormais le travail de connaissance du parti et de mise en cohérence de son identité, notamment de son identité sociale, qui accaparait le travail de gestion.

### À la recherche du parti

Un usage global des outils statistiques et sociologiques, qu'ils émanent du parti lui-même ou d'autres producteurs, se développa dans cette période. Le recours à des professionnels des sciences sociales, évoqué plus haut, en est sans doute la forme la plus symptomatique. L'objectif était de percevoir et d'assimiler les changements qui se dessinaient

---

<sup>562</sup> Note dactylographiée à l'intention des membres du BP, datée du 10/07/1970, dossier « Etudes générales sur les CF », AD 93 261 J 21/100.

dans le parti et dans la société française, comme l'exprimait Michel Simon dans sa présentation des articles des *Cahiers du communisme* :

« Cette recherche est pour nous d'une portée fondamentale. Il s'agit de serrer d'aussi près que possible l'évolution idéologique des masses (explicite et implicite) dans un moment où le rapport des forces dans le monde comme la structure socio-économique de notre pays connaissent des mutations profondes. Et indissolublement, cette préoccupation s'insère dans l'effort général du Parti pour déceler avec sensibilité et réalisme les préoccupations et l'état d'esprit des couches fondamentales de la nation, afin de toujours mieux ajuster *pratiquement*, sa politique et ses explications.<sup>563</sup> »

Au cours des années 1960, le PCF s'efforçait d'accorder son propre changement avec ceux qui affectaient la société globale. Au niveau central, le recours à l'IFOP et à une équipe de chercheurs, le recensement social du parti, les ajustements de l'outil statistique du secteur des cadres traduisaient cette démarche. Mais on peut également observer ce travail au niveau fédéral, toujours à travers le cas de la fédération Seine-Sud, et ainsi mieux en saisir les enjeux ou les conséquences dans le travail de définition du parti.

Une première forme de ce travail se manifeste autour de la question des intellectuels et du contenu de cette catégorie. Au début des années 1960, la fédération Seine-Sud s'appuyait sur une conception traditionnelle, notamment autour de la figure de l'enseignant. En 1961, les commentaires accompagnant la promotion de Pierre Juquin et Jean Ellenstein\* l'exprimaient clairement. L'appréciation fédérale de Pierre Juquin signalait : « comme pour Ellenstein, sa promotion au CF doit aider à l'amélioration de notre travail en direction de couches sociales où nous étions assez faibles jusqu'à présent.<sup>564</sup> » Et dans un commentaire sur la composition du CF, on ajoutait : « la présence de 2 professeurs de lycée doit nous aider en direction des intellectuels.<sup>565</sup> » Dans les années suivantes, la catégorie des intellectuels fut élargie aux ingénieurs, cadres et techniciens. Dès 1964, le rapport de la commission des mandats présentait ingénieurs, cadres, techniciens, enseignants et étudiants sous le même intitulé générique « d'intellectuels ». Or, à l'échelon fédéral comme quelques années plus tard au niveau central, ce regroupement s'avérait problématique. Il fut définitivement abandonné dès 1965 en banlieue sud et au niveau central, malgré leur regroupement dans les cahiers statistiques, la distinction entre « ITC » et « enseignants/étudiants » fut maintenue dans l'analyse puis systématisée après 1968. Dans la perception du parti, il convenait de marquer la spécificité des ingénieurs, techniciens et cadres car le caractère intellectuel de leur travail ne reposait pas sur un rapport à la culture ou à la théorie mais sur un rapport à la technique.

---

<sup>563</sup> FICHELET M., FICHELET R., MICHELAT G. et SIMON M., « Premiers résultats d'un programme de recherche en psychologie politique », tiré à part des *Cahiers du communisme*, n°12, décembre 1967 et n°1, janvier 1968, brochure (sd), p.4.

<sup>564</sup> Note dactylographiée de la SMC, datée du 03/05/1961, AD 93-261 J 21/99.

<sup>565</sup> *Ibid.*

Ingénieurs, cadres et techniciens apparaissaient en quelque sorte comme des intellectuels dans la production, appartenant à un univers industriel commun aux catégories ouvrières même sans leur être assimilables. De ce fait, leur intégration au « parti de la classe ouvrière » apparaissait comme légitime et nécessaire, ce qui n'était pas aussi aisément admis pour les catégories intellectuelles traditionnelles. Les ITC étaient des intellectuels assimilables par le parti, au contraire notamment des enseignants. Dans une certaine mesure, le parti transférait à ces catégories la logique qui, dans les décennies précédentes, avait privilégié les ouvriers qualifiés, par l'assimilation entre appartenance à une élite professionnelle et disposition à l'autorité politique.

L'intégration de nouvelles catégories sociales répondait à la volonté de développer le parti et de le mettre en accord avec les évolutions de la société. Mais nous voyons aussi ici que cette ouverture sur la société imposait un travail politique non seulement pour appréhender les changements sociaux mais surtout pour les intégrer à la définition du parti et préserver ses caractères fondamentaux. Dans les années 1966-1968, les fédérations de banlieue redéfinirent leurs frontières pour les adapter aux départements nouvellement créés. Bien qu'il soit déterminé par ces circonstances particulières, le travail effectué alors pour appréhender ce nouvel espace social et refonder l'identité communiste locale est significatif de ces nouvelles problématiques. Lors de la décentralisation, Marcel Zaidner\*, secrétaire de la fédération Seine-Sud devenue Val-de-Marne, entama ce travail dans une note au secrétariat du parti :

« Avec la décentralisation un certain nombre de modifications interviennent dans la fédération, modifications dont il faudra tenir compte du point de vue de la composition sociale du futur département, de la répartition des forces du Parti, des cadres, du travail des élus et des organisations de masse.  
(...) Du point de vue de la population y habitant, le recensement de 1962 donne sur une population active de 457420 personnes, 319620 ouvriers, employés et personnel de service, mais une partie importante travaille à l'extérieur du département. On compte en 1962 194252 salariés.<sup>566</sup> »

Quelques mois plus tard, à l'occasion d'une séance du comité fédéral, Michel Germa\*, responsable aux cadres, abondait dans le même sens :

« Nous avons à apprendre et à connaître le Val de Marne, composé de 3 parties des anciennes fédérations. À créer les conditions de l'amalgame harmonieux de notre fédération, de ses nouvelles structures, de la démographie, de la composition sociale, de sa situation géographique. Les conférences de section, la conférence fédérale sont des éléments importants de cette connaissance.<sup>567</sup> »

Il est en particulier intéressant de noter le recours de Marcel Zaidner\* au recensement de 1962, comme outil de connaissance de la société locale. Cette utilisation se confirma en 1968,

---

<sup>566</sup> Note dactylographiée de Marcel Zaidner, datée du 2 mars 1966, adressée au secrétariat du CC, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>567</sup> Rapport de Michel Germa\* au Comité fédéral du Val-de-Marne du 14 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.



lors de la conférence fédérale. Un document ronéoté, diffusé dans le cadre de la préparation de la conférence dressait ainsi le tableau du département, sur le plan politique avec le bilan des municipalités et des députés, mais aussi sur le plan social et économique à partir des données du même recensement de 1962<sup>568</sup>. Des additifs déclinaient ces analyses pour les différentes sections. Dans le quatre pages de la conférence de section de Champigny on lisait ainsi :

« Pour conduire notre action, une connaissance approfondie de la composition sociale de notre ville, quartier par quartier, est nécessaire ainsi qu'une exacte connaissance des forces politiques en présence.

Composition sociale :

À part l'Air Liquide, notre ville ne compte plus de grandes concentrations ouvrières.

Les chiffres suivants rappellent dans ses grandes lignes la composition sociale de Champigny (Étude de l'INSEE en 1962) :

ouvrier : 44,80%

employés : 20,20%

cadres moyens, techniciens : 16,70%

artisans (petit commerce) : 8,20%

professions libérales (cadres supérieurs) : 4,40%

instituteurs : 1,90%

Dans la lutte pour une démocratie véritable, le rôle de la classe ouvrière est décisif. Elle subit en premier lieu les méfaits de la politique économique et sociale du pouvoir.

La population de notre ville est marquée par la présence de nombreuses couches moyennes.<sup>569</sup> »

Lors de la conférence, le rapport de la commission des mandats exprimait très nettement un mode de raisonnement centré sur la volonté de refléter la société et plus particulièrement la structure sociale du département :

« Notons aussi que les employés sont au nombre de 68 ce qui représente 16% des délégués.

Que les techniciens, ingénieurs et cadres sont 56 soit 13% contre 37 à la précédente conférence.

Nous devons donc constater un progrès très sensible, et nous pensons que la conférence s'en félicitera, toutefois, nous voulons préciser à la conférence : 1) qu'au dernier recensement social du Parti, les cadres, ingénieurs et techniciens représentent 3,10% de nos effectifs. On doit donc constater sur ce plan que des efforts plus grands ont été faits pour leur permettre d'accéder en plus grand nombre à des responsabilités dans le Parti. 2) Ce qui nous semble justifier ces efforts qui ont été entrepris, c'est que selon un document élaboré par notre fédération, à la fin de l'an dernier nous constatons que les cadres moyens habitants le département sont plus de 57000, soit 12,5% de la population, si l'on y ajoute les professions libérales et les cadres supérieures, qui sont 278820 soit 6,1%, on arrive à un total de 18,6% de la population.

Certes il est certain que ceux qui exercent leur profession dans le département est très inférieur (sic), mais nous devons tenir compte de leur présence pour notre travail, car ce qui est précisément à l'ordre du jour de notre conférence, c'est d'accentuer notre influence dans ces couches de plus en plus nombreuses, sans pour autant d'ailleurs relâcher nos progrès nécessaires dans la classe ouvrière.

Par conséquent leur présence nombreuse à cette conférence est de bon augure pour l'amélioration de notre travail dans cette direction.<sup>570</sup> »

---

<sup>568</sup> « Connaissez-vous le Val-de-Marne ? », document ronéoté (sd, 16p.) de la direction fédérale du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>569</sup> « Conférence de section de Champigny. Additif au document fédéral ayant pour unique objet de préciser quelques données locales », document imprimé (sd., 4 p.) de la section PCF de Champigny, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>570</sup> Rapport de la commission des mandats lors de la 2<sup>ème</sup> conférence fédérale du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

Le « recensement social du Parti » et les résultats du recensement de 1962 pour la population du Val-de-Marne étaient ici croisés pour dégager les perspectives politiques de la propagande mais aussi du recrutement et de l'équilibre sociologique du parti et des directions. Ce mode de raisonnement pénétrait d'ailleurs l'ensemble des cadres fédéraux, en particulier lorsqu'ils intervenaient dans des communes de banlieue sud dont le paysage social était contrasté, avec une présence ouvrière faible ou en baisse. On le constate dans les rapports des délégués fédéraux sur les conférences de section, encore à la marge en 1965, puis de manière plus diffuse en 1966 et 1968. Ainsi, dans le rapport de Roland Foucard\* sur la conférence de la section L'Hay-les-Roses en 1968 :

« Un débat intéressant s'est dégagé sur notre activité en direction des classes moyennes ; problème important en raison de la composition sociale de l'Hay, débat précisant non seulement la nécessité de répondre à leurs préoccupations particulières mais surtout en abordant en leur direction le fond de la politique et du programme du Parti.<sup>571</sup> »

La même année, Guy Perlican signalait à propos de la section Charenton :

« La discussion a souligné que la propagande du Parti, son travail en général devait tenir compte des modifications dans la composition sociale de Charenton, découlant à la fois de la fermeture de nombreuses entreprises et du développement de l'habitat à loyers chers.

La conférence a donc convenu que le Parti devait dénoncer avec plus de rigueur la politique gaulliste et ses graves conséquences pour Charenton, en particulier pour les travailleurs, montrer d'une façon active et vivante que notre programme correspond en tous points aux intérêts profonds de l'ensemble de la population ce qui veut dire aussi que notre propagande doit tenir compte des couches nouvelles qui s'installent en grand nombre dans la localité.<sup>572</sup> »

Pour autant, tout en appliquant ce raisonnement, certains cadres continuaient d'insister sur le nécessaire primat ouvrier, comme lorsque Jacques Denis\* rapportait sur la section de Villeneuve-le-Roi :

« Composition sociale : 17 ouvriers, 23 employés, 8 enseignants, 3 ingénieurs, 3 étudiants, 7 ménagères, 1 retraité.

Cette composition reflète bien la composition actuelle de la section où prédomine l'élément petit-bourgeois et le fait qu'il y ait une seule cellule d'usine (Facom) les autres cellules d'entreprise étant : les communales et le lycée. (...)

L'accord est général pour estimer que les difficultés sont liées à la composition actuelle du Parti dans cette section, donc à la question du contenu prolétarien du Parti, d'où la nécessité prioritaire d'un travail soutenu dans la zone industrielle. Des mesures concrètes ont été prises sur le plan des cadres, de la propagande, de l'effort des cellules voisines, sous la responsabilité du camarade Renault.<sup>573</sup> »

Toute la tension dans laquelle était pris le parti apparaît ici dans la confrontation de ces différentes appréciations. Au travail nécessaire pour attirer et intégrer largement certaines

---

<sup>571</sup> Rapport dactylographié (sd) de Roland Foucard sur la conférence de la section l'Hay-les-Roses, les 26 et 27 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>572</sup> Rapport dactylographié (sd) de Guy Perlican sur la conférence de la section Charenton, les 19 et 20 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>573</sup> Rapport dactylographié (sd) de Jacques Denis sur la conférence de la section Villeneuve-le-Roi, les 9 et 11 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

catégories sociales s'opposait la volonté de préserver le caractère ouvrier du parti et la prédominance des cadres d'origine ouvrière.

Au cours des années 1960, la politique des cadres fut doublement soumise aux changements qui affectaient le parti. Le recul relatif de l'encadrement biographique était commandé par la dynamique de « démocratisation » interne. Parallèlement, l'effort d'ouverture débouchait sur une identité sociale remaniée ou sur un nouveau rapport à la société que la réflexion sociologique, désormais outil de connaissance central, devait à la fois assimiler et valider. Au cours de ces années, l'outil statistique et sociologique dut donc procéder par tâtonnements et aménagements successifs avant d'atteindre une forme satisfaisante, conservée et développée dans la première moitié des années 1970. L'ensemble contribuait à établir en creux une nouvelle perception du cadre communiste. N'étant plus l'objet d'une investigation intime systématique, il n'était plus appréhendé qu'en tant que cadre suivant une carrière jalonnée « d'affectations successives » et de moments de formation, donc une carrière de plus en plus directement assimilable à une carrière professionnelle. D'un objectif de conformité des individus, la politique des cadres était de fait passée à un objectif de conformité du parti dans lequel l'individu apparaissait comme élément d'une catégorie statistique. Mais comme nous l'avons suggéré, le parti restait habité de tensions autour de son identité et la nouvelle donne organisationnelle ne faisait pas disparaître les logiques concurrentielles ou les rapports de forces dans l'institution. Au contraire même, l'institution semblait s'être privée d'une partie des moyens qui permettaient de les réguler.

### ***Le temps des ambiguïtés (1969-1974)***

Malgré les difficultés de l'année 1968, l'intense travail politique des années 1960 sembla porter ses fruits avec les succès militants et électoraux de l'union au début des années 1970. Les structures du parti et la gestion des cadres s'efforcèrent d'accompagner et de soutenir ces succès, notamment en adaptant le parti à une bataille politique nouvelle. Or le secteur des cadres, qui développait toujours ses instruments de mesure, ne cessa pas de mettre au jour les effets secondaires de cette dynamique au niveau de la composition du corps partisan. Tentant de résoudre provisoirement les contradictions entre un changement légitimé par ses succès et le délitement de la structuration traditionnelle du champ communiste, le secteur des cadres élaborait une nouvelle forme de régulation du personnel politique,

aboutissant, selon l'un de ses principaux maîtres d'œuvre, à un système de « gestion des ressources humaines<sup>574</sup> ».

### *Le nouveau secrétaire général*

L'année 1968 fut à bien des égards une année difficile pour le Parti communiste. Tout d'abord par la confrontation avec une jeunesse étudiante et ouvrière dont il maîtrisait mal la mobilisation ou qui parfois lui était même directement hostile. Ensuite, par la délicate gestion de l'épisode tchécoslovaque, qui le vit passer de l'inquiétude critique à l'alignement contraint face à la « normalisation » soviétique. Pour autant, ce trouble fut de courte durée et compensé rapidement par des succès militants et électoraux. En 1969, le nombre d'adhérents augmenta de près de 30 000<sup>575</sup> et la candidature de Jacques Duclos à l'élection présidentielle fut un succès avec 21,5% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour. Restait la difficulté créée par la maladie de Waldeck Rochet, et son retrait de la vie politique.

### Le choix de l'équilibre

L'arrivée de Georges Marchais\* à la tête du Parti communiste français a donné lieu à des interprétations cryptiques<sup>576</sup>, décelant dans le choix de l'ancien métallo la marque de l'influence souterraine de Gaston Plissonnier\* et, par son intermédiaire, des Soviétiques<sup>577</sup>. Cette lecture fut également encouragée par les polémiques sur son itinéraire au cours de la Seconde Guerre mondiale, prenant une forme définitivement policière dans la fiction de Thierry Jonquet<sup>578</sup>. Or qu'il s'agisse de l'appui soviétique, qui reste hypothétique, ou du rôle personnel et quant à lui indéniable, du secrétaire administratif, il convient de ne pas confondre les causes du choix avec les moyens et les arguments de sa mise en oeuvre<sup>579</sup> et de le replacer dans son contexte institutionnel et politique. En premier lieu, Marchais\*, en tant que secrétaire à l'organisation, était le numéro 2 du PCF, et de ce fait le successeur naturel du secrétaire général, au moins pour une période d'intérim au sein du secrétariat. Dans la mesure

---

<sup>574</sup> Entretien avec Marcel Zaidner, le 24 juin 2004.

<sup>575</sup> BUTON P., « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n°7, Paris, l'Age d'Homme, 1985.

<sup>576</sup> Voir par exemple ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, *op. cit.*, p. 647 et suivantes.

<sup>577</sup> Thomas Hofnung propose une lecture plus mesurée – et plus vraisemblable – en s'appuyant notamment sur les témoignages de Roland Leroy, René Piquet et Vadim Zagladine. Voir HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, Paris, l'Archipel, 2001, p. 178-179.

<sup>578</sup> JONQUET T. (sous le pseudonyme de Ramon Mercader), *Du passé faisons table rase*, Paris, Albin Michel, 1982.

<sup>579</sup> C'est en partie ce que suggère Roger Martelli dans les propos recueillis par Thomas Hoffnung. Voir HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 179.

où Waldeck Rochet était dans l'incapacité de transférer publiquement son autorité comme l'avait fait Thorez en 1964, la succession jouait donc le jeu de la hiérarchie.

Surtout, en l'absence d'injonction officielle ou explicite, les critères d'équilibre du champ communiste et de continuité politique prévalaient. Or le parcours de Georges Marchais\* offrait la meilleure synthèse de l'histoire récente du communisme français et la meilleure garantie d'une continuité politique. Les premières années de sa vie militante en faisaient l'incarnation du modèle néo-thorézien des années 1950 : ouvrier de la métallurgie parisienne, d'abord repéré sur le plan syndical par ses capacités de dirigeant au sein de l'USTM, puis par ses résultats à l'école centrale, mais reconverti assez rapidement – dès 1956 – dans une carrière de cadre du parti, avec ses différentes étapes. Parvenu au secrétariat du CC dès 1961, dans la période suivante, il s'associa à l'évolution du parti, par exemple comme rapporteur sur les nouveaux statuts au Congrès de 1964, et comme adjoint de Waldeck Rochet. Par conviction ou par fidélité, Georges Marchais n'avait pas exprimé de distance à l'égard de la stratégie d'*aggiornamento*.

Le choix s'effectuait de plus dans un panel réduit. Parmi les secrétaires du parti, André Vieuguet et Gaston Plissonnier\* étaient avant tout des hommes d'appareil, bien insérés au niveau central depuis le début des années 1950, mais, respectivement instituteur et paysan, ils étaient disqualifiés par leurs origines sociales. Restaient deux autres candidats ouvriers. Roland Leroy bénéficiait d'un parcours similaire à celui de Marchais, auquel s'ajoutait un passé de jeune résistant. Toutefois, son origine était gommée par l'histoire récente avec son arrivée à la tête de la section des intellectuels tandis que son hostilité ouverte à l'union de la gauche aurait introduit une rupture avec les processus engagés par Waldeck Rochet et qui avaient porté leurs fruits au cours de l'année 1969. Rétrospectivement, il affirma avoir lui-même déclaré à Waldeck Rochet qu'il n'était pas candidat<sup>580</sup>. René Piquet, mécanicien, et dont la promotion avait coïncidé avec les premières velléités de changement, sous l'égide de Maurice Thorez, pâtissait quant à lui de son jeune âge.

À l'échelle de la direction, et notamment du Bureau politique, le choix de Georges Marchais maintenait l'équilibre – précaire – entre « vieille garde thorézienne » et « réformateurs », entre ceux qui souhaitaient annuler les changements et ceux qui voulaient les accélérer. À l'échelle de l'institution, l'équilibre entre identité ouvrière et ouverture politique et sociale était également maintenu. Point d'équilibre, la figure de Marchais était toutefois ambivalente et il n'est pas toujours aisé de démêler *a posteriori* les sentiments des

---

<sup>580</sup> Témoignage recueilli par Thomas Hofnung. Voir HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, op. cit., p. 175.

dirigeants et des militants à son égard. Aux yeux d'un certain nombre de cadres, d'intellectuels ou de simples militants, le personnage reflétait les qualités jugées propres à séduire les catégories populaires. La « gouaille » et la « pugnacité », le « style direct » et simple, y compris la « présence physique » étaient autant de caractéristiques portées au crédit du secrétaire général, de sa capacité à refléter ou à incarner les catégories populaires ou les représentations de celles-ci. Mais les critiques ou les retournements d'attitude à l'égard de Marchais furent eux aussi déterminés par cette même perception. Citons un exemple significatif :

« (...) il sera le premier des secrétaires généraux du PCF à ne pas être capable d'acquérir le bagage qui fait d'un militant d'origine populaire un intellectuel d'un type nouveau : au lieu de consacrer comme ses prédécesseurs tout son temps libre à la culture et à la réflexion, il utilisera ses loisirs à dévorer les romans policiers. Il n'a donc acquis ni sens de l'Histoire ni intuition ou imagination stratégique et la force de persuasion lui fait le plus souvent défaut hors du cercle enchanté des militants et des croyants. On ne pourra en effet « entendre sans un certaine gêne mêlée d'irritation et parfois d'une irrésistible envie de rire, ces phrases sèches, gauches, pas toujours correctement bâties et tout à coup ornées de fleurs en papier » de la rhétorique du camelot.<sup>581</sup> »

Georges Marchais\* avait fait profession de ce « personnage » d'homme du peuple, réel ou savamment cultivé, là où ses prédécesseurs faisaient profession de leurs stigmates d'intellectuels autodidactes. Pour ses détracteurs, cette illégitimité culturelle faisait resurgir ses « tares » populaires.

#### « L'affaire Marchais »

La biographie du nouveau secrétaire général, qui se confondait en quelque sorte avec l'histoire du parti depuis 1947, l'avait porté aux sommets de la direction. En retour, par une sorte « d'illusion biographique<sup>582</sup> » institutionnelle, la permanence de l'individu Marchais dans l'histoire du parti signifiait la permanence du parti par delà ses évolutions. C'est aussi en ce sens que l'on peut comprendre « l'affaire Marchais », en tout cas dans ses premiers moments de l'été 1970. À travers les acteurs qu'elle mobilisait et à travers les arguments présentés par le parti, l'affaire dépassait l'attaque ad hominem et faisait rejouer les tensions sur la place du passé résistant dans l'identité communiste depuis 1947. Charles Tillon et les autres signataires de l'appel « Il n'est plus possible de se taire !<sup>583</sup> » (Roger Garaudy, Maurice Kriegel-Valrimont et Jean Pronteau) dénonçaient le séjour en Allemagne de Georges Marchais\*, et donc son absence de passé résistant. Ils ciblaient ainsi le moment où sa biographie n'avait pas encore rejoint l'histoire du parti et condamnaient dans son élection la

---

<sup>581</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste, tome II, op. cit.*, p. 653-654.

<sup>582</sup> BOURDIEU P., « L'illusion biographique », P. BOURDIEU, *Raisons pratiques, op. cit.*

<sup>583</sup> *Le Monde*, 5 juin 1970.

négalion d'une part de l'identité communiste dont ils étaient eux-mêmes porteurs. L'affront était sans doute encore plus grand aux yeux de l'ancien chef des FTP : la logique qui l'avait disqualifié dix-huit ans plus tôt trouvait son aboutissement et son incarnation la plus parfaite dans l'accession de Georges Marchais\* au poste suprême. Après la diffusion, le 17 juillet, de l'émission « Panorama » au cours de laquelle Charles Tillon, désormais exclu, avait réitéré ses attaques<sup>584</sup>, le Bureau politique prépara son argumentaire. Lors de la réunion du 20 juillet, Henri Krasucki suggéra de rappeler les divergences prêtées à Tillon sur la politique des cadres<sup>585</sup>, sur lesquelles Gaston Plissonnier\* revint à la réunion suivante, le 30 juillet<sup>586</sup>. Dès sa déclaration du 21 juillet, le BP reprenait les critiques énoncées en 1952 sur une conception de la politique des cadres uniquement déterminée par le prisme résistant ou FTP. Dans le même numéro de *l'Humanité*, André Vieuguet faisait une mise au point sur l'itinéraire de Georges Marchais\* :

« Georges Marchais n'était pas communiste quand, en décembre 1942, jeune métallo, il fut victime de la déportation du travail avec plusieurs dizaines d'ouvriers de son usine, comme des centaines de milliers de travailleurs français le furent sous l'occupation hitlérienne. Après une première tentative d'évasion qui échoue en février 1943, il réussit à regagner la France en mai de la même année. Il trouvera plus tard le chemin du Parti communiste français. Il adhère dans l'entreprise où il travaille au cours de l'année difficile de 1947, où les ministres communistes furent exclus du gouvernement, où la classe ouvrière fut à nouveau divisée par les efforts conjugués de la bourgeoisie française et des milieux impérialistes des États-Unis.

Très vite, en raison de sa combativité, il se vit confier par les syndiqués de la métallurgie des responsabilités croissantes. Lorsqu'il fut élu aux directions fédérales de la Seine, de Seine-Sud du Parti communiste français puis ensuite à des responsabilités nationales, les militants qui lui accordèrent leur confiance le firent sur la base de son activité militante et en toute connaissance de son passé.

Depuis l'élection de Georges Marchais comme secrétaire général adjoint du Parti par le comité central élu au XIX<sup>e</sup> Congrès, les calomnies anticommunistes le visent en particulier comme elles ont visé avant lui bien d'autres dirigeants.<sup>587</sup> »

Ce texte insistait sur la conformité du parcours de Marchais avec le modèle militant des années 1950, détaché du critère de la Résistance mais ancré dans la Guerre froide et centré sur l'insertion dans le monde ouvrier. Plus encore, il insistait sur la conformation d'un cadre promu « sur la base de son activité militante ». À l'opposé, Jacques Duclos dénonçait un Tillon qui « se considère au-dessus de tout le monde et considère que c'est lui qui aurait dû être le dirigeant essentiel, le dieu du Parti communiste français<sup>588</sup> ». En somme ce que le langage stalinien disqualifiait autrefois comme l'attitude des « grands seigneurs ».

---

<sup>584</sup> « Charles Tillon exclu du PCF », interview pour l'émission « Panorama » du 17/07/1970. Disponible sur le site de l'INA. [http://www.ina.fr/archivespour tous/index.php?vue=notice&id\\_notice=CAF86015707](http://www.ina.fr/archivespour tous/index.php?vue=notice&id_notice=CAF86015707)

<sup>585</sup> D'après les notes de Claude Poperen. Notes manuscrites sur la réunion du BP du 20/07/1970, Fonds Poperen, POP.BP.1.B.

<sup>586</sup> D'après les notes de Claude Poperen. Notes manuscrites sur la réunion du BP du 30/07/1970, Fonds Poperen, POP.BP.1.B.

<sup>587</sup> *l'Humanité*, 21 juillet 1970.

<sup>588</sup> Interview de Jacques Duclos, *Le Monde*, 23 juillet 1970.

Dans la polémique à distance entre Charles Tillon et Jacques Duclos, l'enjeu de la conformité de la biographie de Georges Marchais\* était aussi celui de la « bio » dont le mécanisme faisait son apparition dans le débat public. Nous reviendrons sur le fond de l'affaire de la bio dans le chapitre suivant, car il convient de le replacer dans le contexte des pratiques d'enquête et de vigilance au début des années 1950. On peut toutefois noter ici que, contraint d'aborder cet aspect de son fonctionnement par les déclarations de Tillon, le parti, par la voix de Jacques Duclos, sembla le faire de manière relativement ouverte et sereine :

« Lorsqu'on entre au Parti communiste, on ne remplit pas de biographie. On ne remplit de biographie que lorsqu'on accède à un poste de responsabilité. Et lorsque Georges Marchais a été nommé à un poste de responsabilité – par exemple à l'échelon fédéral – il a fait sa biographie comme tout le monde et sa biographie est parfaitement correcte.<sup>589</sup> »

Le questionnement biographique était abordé ici par un de ses aspects les plus aisément justifiables, y compris aux yeux de non communistes, celui de l'attitude pendant la guerre. Sur ce point, le contrôle des militants apparaissait plus comme une garantie de leur probité que comme une mesure coercitive ou intrusive et il s'agissait là d'un argument de poids, à la fois en faveur de l'accusé Marchais et du parti. Mais au détour de l'affaire, le questionnement biographique restait une méthode revendiquée et légitimée, malgré son recul relatif dans les pratiques. Manière là encore d'affirmer une certaine fidélité à l'être passé.

Ces premiers développements de « l'affaire » ont sans doute contribué à figer Georges Marchais\* sous les traits d'un « homme de la vieille garde » car ils avaient révélé sa conformation au modèle militant thorézien, déchaîné contre lui ses anciennes victimes, comme Tillon et Lecœur, et appelé à ses côtés les fidèles de toujours comme Jacques Duclos. Pour autant, c'était là un portrait tronqué. Au-delà de l'homme de Thorez ou du thorézisme, Marchais était un homme du parti, qui avait été capable de se conformer aux évolutions récentes. Cela était d'autant plus vrai après son accession au poste de secrétaire général qui associait étroitement son destin personnel à celui de l'institution et l'amenait logiquement à reprendre à son compte la dynamique politique du parti.

### *Le Programme commun en trompe l'oeil*

Malgré sa réputation de fidèle thorézien, Georges Marchais\* endossa sans difficulté le costume du continuateur de Waldeck Rochet sur le terrain de la stratégie politique, tout particulièrement en accomplissant des pas décisifs dans la réalisation de l'union avec les socialistes, appelée par les vœux communistes depuis de nombreuses années. Dans cette

---

<sup>589</sup> *Ibid.*



période, l'ensemble du parti semblait tourné vers la signature puis la réalisation du Programme commun. Sur le terrain de l'organisation, cela se traduisit par une retouche des structures partisans, afin de les soumettre aux impératifs d'une conquête du pouvoir par les urnes. L'élan généré par cette stratégie et ses premiers succès, en dépit d'une méfiance anti-socialiste tenace, permettaient d'établir derrière le secrétaire général un consensus provisoire.

### Une stratégie confortée par l'évolution des cercles dirigeants

La concrétisation de l'union de la gauche s'inscrit dans un contexte de grande stabilité des cercles dirigeants après le XVII<sup>e</sup> Congrès de 1964. De manière classique, le renouvellement du Bureau politique fut très limité et opéra par petites touches : 1 nouveau membre élu en 1967 (Guy Besse), 2 en 1970 (Claude Poperen, Madeleine Vincent\*), 3 en 1972 (Mireille Bertrand, Jean Colpin, Guy Hermier). En dehors des cas de Roger Garaudy et Jeannette Vermeersch, liés à leurs désaccords politiques, les retraits touchaient des représentants des plus anciennes générations (François Billoux et Raymond Guyot en 1972) entrés dans une phase de retrait de la vie politique. De même, le secrétariat fut extrêmement stable autour du quatuor Marchais, Leroy, Piquet, Plissonnier, auxquels s'ajoutèrent André Vieuguet en 1967 et Étienne Fajon en 1970. Mais c'est surtout la stabilité du Comité central qu'il convient de remarquer. Après le XVII<sup>e</sup> Congrès, qui marquait une phase de renouvellement important, les retraits connurent leurs plus faibles niveaux depuis 1956 et, situation inédite, restèrent très faibles entre 1967 et 1972.

		XVII <sup>e</sup> Congrès (1964)	XVIII <sup>e</sup> Congrès (1967)	XIX <sup>e</sup> Congrès (1970)	XX <sup>e</sup> Congrès (1972)
<b>Effectif total du CC</b>		99	101	112	123
<b>Membres du CC précédent non renouvelés</b>	<b>Effectif</b>	31	10	11	10
	<b>%</b>	29,25	10,10	10,89	8,93
<b>Nouveaux membres du CC</b>	<b>Effectif</b>	24	12	22	21
	<b>%</b>	24,24	11,88	19,64	17,07

**Figure 9 - Évolution du renouvellement du Comité central (1964-1972)**

Si l'apport de nouveaux membres restait significatif en 1970 et 1972, il se traduisit par un essor des effectifs du Comité central et non par des remplacements massifs. Surtout, ces apports successifs étaient eux-mêmes durables. La totalité des promus de 1967 furent maintenus lors des deux congrès suivants, de même que les promus de 1970, tous reconduits en 1972. Conjuguée à l'évolution démographique des cercles dirigeants, cette stabilité assura,

à partir de 1964, une domination sans cesse accrue des cadres entrés au PCF dans la période 1945-1950, renforcée par la participation croissante de militants adhérents des périodes ultérieures.

Période d'adhésion	XV <sup>e</sup> Congrès (1959)	XVI <sup>e</sup> Congrès (1961)	XVII <sup>e</sup> Congrès (1964)	XVIII <sup>e</sup> Congrès (1967)	XX <sup>e</sup> Congrès (1970)	XX <sup>e</sup> Congrès (1972)
Inconnue	1	0	0	0	0	3
1920-1933	36	30	19	16	13	12
1934-1938	27	25	19	15	13	10
1939-1943	13	16	16	17	17	15
1944-1947	22	31	33	36	43	43
1948-1955	1	4	11	15	22	30
dont :						
1948-1950	1	3	8	9	9	11
1951-1955	0	1	3	6	13	19
1956 et après	0	0	1	2	4	10
<b>Total</b>	101	110	110	116	134	153

Figure 10 - Répartition par générations militantes des membres du Comité central (1959-1974)

Dans cette période, le parti était donc de plus en plus exclusivement aux mains des « héritiers<sup>590</sup> », c'est-à-dire de cadres promus pour leur « adaptation primaire » sans cesse renouvelée. Pour cette génération, à laquelle on peut adjoindre les adhérents des périodes suivantes et une partie des adhérents de la période de guerre dont l'identité résistante s'était fondue dans le modèle thorézien<sup>591</sup>, les dispositions originelles, tout particulièrement pour les cadres ouvriers, s'étaient largement reconverties, à la faveur des évolutions politiques du parti et notamment de la politique d'union. En tant que cadres intermédiaires, leur carrière s'était déroulée sur fond d'effacement progressif de l'éthique stalinienne du dirigeant ouvrier, tandis qu'ils avaient à conduire l'ouverture politique puis sociale du parti. Depuis le milieu des années 1950, et plus encore depuis 1958, la concrétisation d'un accord avec les socialistes s'était imposée comme un objectif majeur de la politique du PCF, comme une condition nécessaire de son développement électoral et militant ou de la réalisation de son programme

Au terme de cette expérience, dans leur perception autant que dans la structuration du champ communiste, leur position de dirigeants devenait donc de plus en plus étroitement associée à la réussite de l'institution sur le terrain de l'alliance politique et des élections. Ainsi, ils pouvaient adhérer à la politique d'union puis de Programme commun dans la mesure où, comme stratégie de conquête électorale, elle était aussi un effort de développement du parti, de ses effectifs et de ses positions dans le paysage politique. L'analyse de la signature du Programme commun proposée par Georges Marchais lors du

<sup>590</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 312-313.

<sup>591</sup> Voir supra, Chapitre 2, « Renouveau des cercles dirigeants », p. 73 et suivantes.

Comité central des 29 et 30 juin l'exprimait ouvertement. L'objectif était de capter la dynamique unitaire au profit du parti, d'en faire le moyen et le support de son essor. Toutefois, dans cette perspective, cette stratégie contenait déjà ses propres limites. Elle ne pouvait exister que dans la mesure où l'institution la jugeait bénéfique. Mais surtout, la légitimité des dirigeants se trouvait de plus en plus indexée sur les succès de cette stratégie, aux dépens des modalités traditionnelles. Ainsi, le Parti communiste put à la fois faire preuve de volontarisme pour adapter ses structures à la bataille du Programme commun, et manifester une inquiétude croissante dans la gestion du corps militant, face à un parti transformé.

### L'adaptation des structures du parti

Dès 1968, et tout particulièrement à l'occasion du XIX<sup>e</sup> Congrès, le Parti communiste opéra à un ajustement de ses structures visant à légitimer son évolution récente et à répondre aux exigences de la bataille du Programme commun. En 1972 comme en 1964, cet ajustement passa par l'examen des statuts et par un effort de mobilisation des forces militantes en faveur des nouvelles perspectives politiques. L'article 17 des nouveaux statuts étendait les attributions des cellules en incluant l'organisation de réunions publiques, pratique déjà encouragée en 1970, lors du congrès précédent, et désormais jugée nécessaire pour populariser le programme commun de gouvernement<sup>592</sup>. L'ajout, dans l'article 15, des établissements scolaires et des « bureaux » parmi les types de cellules d'entreprises entérinait des pratiques déjà existantes de longue date, mais permettait ici d'accompagner et de légitimer la place grandissante des enseignants ou des employés dans le parti. De même, les cellules d'usine étaient désormais encouragées à mener une politique allant « de l'OS à l'ingénieur ».

De manière générale, ces modifications répondaient à la façon d'envisager l'activité du parti dans le cadre de la politique de Programme commun. Nous en trouvons l'illustration, en 1974, dans le rapport de Marcel Zaidner\* sur la question des cadres, qui rappelait les objectifs de l'activité du parti :

« La formule de l'activité responsable orientée « tous azimuts » utilisée après les élections législatives doit trouver son application dans la manière d'aborder les problèmes politiques et sociaux, mais elle doit aussi s'étendre à tout le terrain géographique, à tous les départements, à toutes les entreprises, toutes les localités, toutes les universités.

Cela pour trois raisons essentielles : pour réaliser le rassemblement majoritaire il faut encore gagner là où nous avons déjà une grande influence, mais on ne peut se contenter de cela. C'est partout qu'il faut progresser, c'est partout qu'il faut nous comporter en parti de masse, en parti de gouvernement.<sup>593</sup> »

---

<sup>592</sup> VIEUGUET A., « Rapport sur la modification de certains articles des statuts du Parti », XX<sup>ème</sup> Congrès, 13-17 décembre 1972, Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>593</sup> ZAIDNER M., « La formation et la promotion des cadres communistes », rapport au Comité central du 20 mars 1974, document dactylographié (21 pages), Fonds Popereen, POP.CC.5.

Diverses mesures espéraient ainsi contribuer à ce développement de l'activité du parti et dans le même temps à étendre ou à renforcer son influence. Ainsi la création de sections ou de comités de partis regroupant des cellules « de grands ensembles » ambitionnait d'établir un maillage serré des territoires du parti. Le même souci de resserrer les liens du parti apparaissait dans l'article 18, qui indiquait que les bureaux de cellules devaient se consacrer à la « stimulation de l'activité individuelle ». Dans son commentaire des nouveaux statuts, André Vieuguet réactivait à ce propos une question ancienne, celle de l'inclusion des adhérents :

« Il faut rejeter l'idée, encore exprimée ici ou là, que l'on perd son temps à aller s'entretenir avec les adhérents qui ne viennent pas régulièrement pour des raisons diverses aux réunions de cellules.<sup>594</sup> »

Dans la perspective d'une intense activité de propagande mais aussi d'une union conçue comme un combat, il était à la fois nécessaire de ne pas laisser les adhérents prendre leurs distances à l'égard du parti et d'être en mesure de les mobiliser pour les batailles électorales à venir. Le cas des cellules rurales était évoqué dans le même sens, avec le risque de voir certains adhérents rester coupés de la vie régulière du parti.

De manière plus diffuse, dès la fin des années 1960, la démocratisation affichée à partir des réformes de 1964 fut compensée par une stratégie d'adaptation de l'organisation du parti afin de préserver, dans la pratique, le centralisme et l'homogénéité politique. Cette tendance apparaît dans quelques propositions des nouveaux statuts de 1972. La période entre deux congrès était par exemple étendue de deux à trois ans, sauf en cas de convocation d'un congrès extraordinaire. Le mandat de la direction nationale était ainsi renforcé par son extension dans le temps. Le principe de conférences nationales convoquées par la direction était également étendu et leur pouvoir de décision accru, devenant quasiment équivalent à celui des congrès. Dès la fin des années 1960, la structuration et la composition des directions fédérales s'efforçaient déjà de contourner la démocratisation par un renforcement du centralisme et de l'autorité hiérarchique. Nous en trouvons l'illustration dès 1966 dans le rapport de Michel Germa\*, responsable fédéral aux cadres, sur la composition et l'activité du comité fédéral du Val-de-Marne.

« Nous avons dans quelques directions de section, 3, 4 ou 5 membres du Comité fédéral et le plus souvent le secrétaire n'en est pas. S'il est positif qu'une section puisse fournir un nombre important de cadres pour la direction fédérale, et ce n'est pas un défaut, cela peut engendrer toutefois quelques difficultés auxquelles nous devons veiller.

L'une de ces difficultés consiste, quand 4 ou 5 membres du Comité fédéral sont dans une direction de section à affaiblir les responsabilités personnelles de chacun et surtout à affaiblir la responsabilité et par

---

<sup>594</sup> VIEUGUET A., « Rapport sur la modification de certains articles des statuts du Parti », XX<sup>ème</sup> Congrès, 13-17 décembre 1972, AD 93-261 J 21/100.

delà l'autorité du secrétaire de la section, non membre du Comité fédéral. Les uns et les autres ne se sentant pas entièrement responsables de leurs tâches, cela peut aussi freiner l'esprit d'initiative du 1<sup>er</sup> secrétaire.

Or, celui qui est responsable et chargé (sic) de la politique du Parti sur le territoire de la section c'est le secrétaire. C'est lui qui doit s'orienter et impulser la vie du Parti dans sa localité. C'est généralement à lui que l'on s'adresse pour toutes les questions que pose l'organisation de notre bataille.

Nous avons donc le plus grand intérêt de les soutenir, de les aider et de leur donner toutes les possibilités politiques et idéologiques pour que dans leur section ils soient réellement les militants, non seulement responsables de l'application mais des dirigeants politiques responsables de l'orientation, afin de leur donner toute l'autorité nécessaire que requière la tâche qui leur a été confiée.

Comme il n'est pas question que le Comité fédéral soit la représentation systématique des secrétaires de section, il nous appartient d'avoir avec eux davantage de discussion avant la tenue régulière du secrétariat, bureau et comité.

Mais d'autre part, l'appartenance au Comité fédéral d'un secrétaire de section qui répond aux qualités et aux critères politiques indispensables, lui donne une plus grande conscience de sa responsabilité et lui permet d'acquiescer l'autorité auprès de sa section et des membres du Parti qu'il doit diriger.<sup>595</sup> »

Ces recommandations cherchaient à préserver le principe de l'encadrement hiérarchique dans le contexte de la « démocratisation ». L'auteur se défendait de vouloir établir une « représentation systématique des secrétaires de section », essentiellement pour préserver une représentation des organisations de masse, des syndicats ou des grandes entreprises. Mais dans les faits, un effort fut entrepris pour rationaliser la composition du comité fédéral afin d'assurer un maillage strict de la fédération par l'intermédiaire des secrétaires des principales sections. Surtout, l'objectif était explicitement d'asseoir voire de renforcer l'autorité des secrétaires de section comme uniques porteurs du message politique et des directives fédérales et ainsi leur capacité à les faire appliquer à la base.

En mars 1974, une logique similaire apparaissait dans le rapport de Marcel Zaidner\* sur les questions de cadres, lorsqu'il analysait quelques récents aménagements dans l'organisation du suivi des fédérations par les membres du Comité central.

« Certaines mesures prises sur proposition du Bureau politique après les élections législatives se sont révélées positives :

- 19 membres du CC appartenant à des cellules de la région parisienne sont maintenant membres du Parti dans des fédérations de province ou de la grande périphérie parisienne.
- Des dispositions sont étudiées actuellement en ce sens avec des collaborateurs du CC.
- La mise en place de comités de ville pour les plus grandes agglomérations est presque achevée, dans les plus grandes villes du pays et dans 9 d'entre elles avec l'aide du CC.
- Il y a maintenant des permanents ou instructeurs non seulement chez Renault-Billancourt, mais chez Citroën Paris, Peugeot Sochaux et Simca Poissy. Plusieurs fédérations ont des secrétaires ou des instructeurs permanents pour de grandes concentrations industrielles.<sup>596</sup> »

Ces mesures redéployaient des forces militantes concentrées à Paris ou en proche banlieue. Ainsi, le suivi des fédérations n'était plus effectué par des dirigeants envoyés en délégation, mais par des dirigeants intervenant comme membres effectifs des directions fédérales et donc

---

<sup>595</sup> Rapport de Michel Germa\* au Comité fédéral du Val-de-Marne du 14 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>596</sup> ZAIDNER M., « La formation et la promotion des cadres communistes », rapport au Comité central du 20 mars 1974, document dactylographié (21 pages), Fonds Poperen, POP.CC.5.

présents de manière plus régulière. Il est aussi à noter que cette méthode n'employait pas uniquement des membres du Comité Central, donc des responsables élus dans les instances du parti, mais aussi des collaborateurs du CC et diverses catégories de permanents. Plus loin, Marcel Zaidner\* ajoutait :

« La solution de ces questions [de cadres] nécessite de la part du CC une aide encore plus grande sur place, un caractère plus combatif, plus exigeant de nos rapports avec les premiers secrétaires, une aide soutenue des sections de travail du CC aux différents responsables.  
Peut-être aussi plus de mobilité pour nos cadres, plus de stages, d'échanges d'expériences et d'émulation, un effort accru de formation théorique et de mise à jour des camarades les plus responsables.<sup>597</sup> »

Ces différentes mesures et recommandations traduisaient une évolution des méthodes de gestion politique. En effet, la démocratisation affichée visait selon la direction à « à accroître la participation des adhérents, des cellules et des organismes élus à l'élaboration de la politique du Parti et à sa mise en œuvre.<sup>598</sup> » Dans ces conditions, le respect de la discipline du parti devenait un argument insuffisant voire disqualifié auprès des nouvelles générations militantes, gagnées au parti à partir des années 1960. En s'appuyant sur un noyau de dirigeants étroitement liés au centre, le parti s'assurait de la conformité de leur activité politique. Surtout, l'autorité de ces cadres, c'est-à-dire leur capacité à imposer et à faire appliquer la ligne, s'appuyait sur l'accès privilégié aux sphères de définition de la politique du parti conféré par leur position centrale et sur la une dimension pédagogique, nourrie par leur formation théorique, évoquée dans le deuxième extrait.

Face à ces nouvelles pratiques de gestion politique, le corps des cadres subissait une évolution qualitative qui achevait en quelque sorte sa dynamique de professionnalisation : étroitement associés au centre et d'autant plus dépendants de celui-ci qu'ils n'étaient pas élus des organismes réguliers du parti, encouragés à la « mobilité », de plus en plus définis par leur accès à la doctrine, encouragés à constituer un savoir professionnel commun par « l'échange d'expériences » et « l'émulation ».

### *Préserver la maîtrise du corps des cadres*

Dans la période 1969-1974, le travail du secteur des cadres continua de puiser dans sa propre culture, par exemple à travers les procédures théoriques et rhétoriques permettant d'identifier et d'impulser un renouvellement du corps partisan ou encore à travers un questionnaire biographique actualisé et adapté dans les années 1970. Dans le même temps, il poursuivait ses expérimentations des années 1960 en matière d'outils et de techniques de

---

<sup>597</sup> *Ibid.*

<sup>598</sup> *Ibid.*

connaissance statistique. Enfin et surtout, il s'efforçait de contribuer aux évolutions de la stratégie politique du parti et à la réalisation de ses objectifs. Ce mélange d'héritages réactivés et d'innovations était le résultat de la situation complexe voire contradictoire de ce secteur de l'institution, chargé à la fois d'impulser le changement, de saisir et d'analyser ses conséquences mais aussi parfois de les prévenir ou de les contrecarrer.

### L'intégration volontariste d'une nouvelle génération

Sur l'ensemble de la période 1969-1974, la direction du parti afficha continuellement son souhait de voir s'opérer un profond renouvellement du corps des cadres. En s'appuyant notamment sur la rupture introduite par le mouvement de mai-juin 1968 et sur les succès du recrutement dans les années suivantes, la politique des cadres affirmait la nécessité d'une intégration rapide et massive de nouvelles générations militantes. Devant les secrétaires fédéraux à l'organisation réunis pour la préparation des conférences fédérales et du XIX<sup>e</sup> Congrès, Léon Feix\* exposait :

« Les jeunes sont formés très tôt pour la vie. Les événements de mai-juin 1968 les ont mûris ; ils les ont amenés à prendre conscience de leurs responsabilités et de leurs possibilités. C'est vrai pour tous les jeunes, notamment des centaines de milliers de moins de 20 ans.

Autre fait : durant des années, la guerre d'Algérie a profondément marqué notre jeunesse. La plupart des jeunes faisaient jusqu'à 26 mois de service, dont un nombre important de mois de guerre – et quelle guerre !

Un an avant de partir, le jeune était préoccupé, angoissé. Il était souvent traumatisé une année ou deux après son retour par ce qu'il avait été amené à voir... ou à faire. Cela faisait 4 ou 5 années de perdues, en tant que travail militant, pour beaucoup de jeunes. La situation s'est, de ce point de vue, profondément modifiée.<sup>599</sup> »

Une maturation politique accélérée, une expérience accumulée rapidement et la levée des contraintes existant par le passé légitimaient l'intégration des jeunes dans les responsabilités militantes. Comme nous l'avons déjà montré, la catégorie des jeunes était régulièrement mise en avant comme signe et moyen du renouvellement. Mais, ici, le renouvellement était avant tout pensé en termes de générations politiques. Le développement de Léon Feix\* sur la notion « d'amalgame » l'illustre directement :

« La présence, dans une direction, l'amalgame de cadres expérimentés et de jeunes cadres permet de réaliser les conditions que je viens d'évoquer.

Sans doute est-il cependant nécessaire de réfléchir sur notre conception de ce que nous appelons l'amalgame.

Jusqu'ici nous entendons par « amalgame » la présence dans une direction de camarades jeunes et de camarades expérimentés. C'est naturellement toujours juste. Mais il semble que ce ne soit pas suffisant et que nous devions être attentifs à l'incorporation dans nos directions d'un nombre plus grand de camarades jeunes et moins jeunes venus au Parti dans la récente période.

Voici ce que l'examen des directions des 25 plus grandes fédérations permet de constater (avec certaines inégalités, comme il est normal, mais la constatation vaut pour la plupart des fédérations) :

---

<sup>599</sup> « Intervention de Léon Feix à la réunion des secrétariats fédéraux à l'organisation (Arcueil 6 et 7 décembre 1969) », note dactylographiée aux membres du CC, datée du 11/12/1969, Fonds Poperen, POP.CC.5.

Moins de 35% des membres de ces comités fédéraux ont adhéré depuis 1958, date de la venue de De Gaulle au pouvoir. 4% seulement ont adhéré au cours de ces 5 dernières années. Dans les Bureaux fédéraux, les pourcentages respectifs sont de 18% depuis 1958 et 0% ! Pas un seul membre des 25 bureaux fédéraux n'est en effet venu au Parti depuis 1964. Quant aux 25 secrétariats fédéraux, 31% des camarades sont adhérents depuis 1950 et 8% seulement depuis 1958. J'indique que, parmi les 96 secrétaires fédéraux, c'est-à-dire l'ensemble des 1ers secrétaires fédéraux, 77 ont adhéré avant 1947, 14 de 1948 à 1958, 5 depuis 1958.<sup>600</sup> »

Par ce renouvellement générationnel, la politique des cadres poursuivait un double objectif : obtenir dans les comités fédéraux une représentation majoritaire des adhérents de l'après 1958 et valoriser rapidement les récents apports d'adhérents, dans la continuité des mobilisations des années 68.

Le premier objectif était justifié par la nécessité de mettre en conformité la composition des directions fédérales avec celle du parti. Léon Feix\* rappelait ainsi « que le recensement opéré en 1966 a révélé que 42% des membres du Parti avaient adhéré depuis 1959 ; cette proportion avoisine peut-être aujourd'hui 60%.<sup>601</sup> » L'année suivante, Gaston Plissonnier\* renouvelait cette recommandation dans une note sur la préparation des conférences fédérales, indiquant que « ce qui pose problème, c'est la place faite aux camarades venus, par exemple, après 1958 et l'avènement du pouvoir renforcé des monopoles.<sup>602</sup> » La délimitation des générations politiques était ici significative. Le parti souhaitait s'appuyer sur l'expérience et la culture politiques de militants formés après 1958, donc dans la période au cours de laquelle les schémas politiques à l'origine du Programme commun – union de la gauche, démocratie, etc. – avaient acquis une place centrale. Le cas particulier des secrétaires fédéraux était abordé par Marcel Zaidner\* dans son rapport de mars 1974 :

« 18 premiers secrétaires [sur 97] sont à ce poste depuis 20 ou 25 ans ; 7 depuis plus de 15 ans. Le fait même que ces camarades aient mené à bien leur tâche sur une telle période, qui a connu de grandes luttes, témoigne de leur contribution au développement de l'influence du Parti, de leur dévouement. Dans le renouvellement nécessaire, il ne peut y avoir rien de mécanique. Des camarades dirigent bien leur fédération et veillent à la montée des cadres, mais la tâche de premier secrétaire est lourde.<sup>603</sup> »

Par leur fidélité et leur conformation politique, un certain nombre de secrétaires fédéraux avaient su s'adapter aux tournants politiques. Également aidés par les contraintes et les logiques locales, ils avaient traversé les différentes phases de renouvellement depuis le début des années 1950. Au-delà de l'âge désormais atteint par ces militants, le problème posé par cette longévité tenait également à un risque de décalage politique et générationnel. Décalage

---

<sup>600</sup> *Ibid.*

<sup>601</sup> *Ibid.*

<sup>602</sup> Note dactylographiée de Gaston Plissonnier datée du 31/07/1971, AD 93-261 J 21/100.

<sup>603</sup> ZAIDNER M., « La formation et la promotion des cadres communistes », rapport au Comité central du 20 mars 1974, document dactylographié (21 pages), Fonds Popperen, POP.CC.5.



par rapport à la ligne du Programme commun, qui comme nous l'avons vu, nécessitait une activité intense et homogène, décalage par rapport à une base rajeunie par les apports récents, et peut-être enfin décalage par rapport à certains cadres chargés du suivi des fédérations, plus jeunes et ne bénéficiant pas du capital de prestige accumulé par la participation aux combats historiques. La théorie de l'amalgame développée par Léon Feix\* traduisait d'ailleurs cette préoccupation :

« Il ne faut pas oublier qu'un camarade aujourd'hui âgé de 25 ans et né par conséquent en 1944, n'a connu directement aucun de ces grands faits historiques, chargés d'expérience politique, que sont le Front populaire, la Résistance, la période d'après la Libération, la guerre faite au Viet Nam de 1946 à 1954 par les colonialistes français, la première partie de la guerre d'Algérie, etc...<sup>604</sup> »

L'auteur démontrait ici en quelque sorte la dépréciation du capital accumulé au gré de la participation à ces différentes batailles du PCF, dépréciation qui pouvait générer un déficit d'autorité sur la base ou créer des rapports conflictuels avec des cadres qui n'en bénéficiaient pas. À distance, la politique des cadres tirait en quelque sorte les leçons des crises nées autrefois de l'évolution contrastée du corps partisan.

L'intégration des adhérents des années 1968 répondait au même souci de conformité avec la composition du parti, auquel s'ajoutait la volonté de capitaliser l'afflux des nouveaux adhérents en les insérant rapidement dans les organismes dirigeants. Toutefois, les responsables aux cadres firent preuve d'un volontarisme qui dépassait largement l'usage rhétorique de la catégorie des jeunes. Ils appelaient à une intégration immédiate de ces nouvelles générations politiques dans les organismes dirigeants. L'intervention de Léon Feix\* au Congrès de Nanterre l'affirmait très nettement :

« Il est normal et juste que les membres du Parti soient accueillis plus jeunes que jusqu'ici dans nos propres directions. Pas seulement, comme nous l'avons vu, dans les directions de cellules et de sections, mais aussi à l'échelon fédéral.  
J'ajoute que les adhérents récents – jeunes et moins jeunes – devraient être promus plus rapidement encore que jusqu'ici, notamment à l'échelon fédéral.<sup>605</sup> »

Et en 1971, Gaston Plissonnier\* précisait ces recommandations :

« Faire participer directement au Comité fédéral, bureau fédéral, secrétariat fédéral, de même dans les sections, un plus grand nombre de jeunes qui auront ainsi l'occasion de faire concrètement l'apprentissage de la direction d'une organisation du Parti et y apporteront leur allant et leur liaison avec la jeunesse. (...) 377 camarades avaient moins de 25 ans en 1970 au moment de leur élection dans les comités fédéraux, soit 9,78%. C'est déjà une bonne proportion mais qui devrait tendre à s'élever. Par contre, dans les bureaux fédéraux, on ne compte que 44 camarades de moins de 25 ans et 204 de moins de 30 ans. C'est à notre avis insuffisant et cela ne peut manquer de marquer dans certaines fédérations un manque de préoccupation suivie à la fois vers la jeunesse et pour le renouvellement de la direction fédérale.<sup>606</sup> »

---

<sup>604</sup> « Intervention de Léon Feix à la réunion des secrétariats fédéraux à l'organisation (Arcueil 6 et 7 décembre 1969) », note dactylographiée aux membres du CC, datée du 11/12/1969, Fonds Popere, POP.CC.5.

<sup>605</sup> FEIX L., « Les cadres communistes », *Cahiers du communisme*, n°2-3, février-mars 1970.

<sup>606</sup> Note dactylographiée de Gaston Plissonnier datée du 31/07/1971, adressées aux directions fédérales et aux membres du CC, AD 93-261 J 21/100.

Cette promotion volontariste de jeunes militants et d'adhérents récents ne s'efforçait pas seulement de faire nombre ou de refléter les préoccupations de la jeunesse. Elle proposait une véritable accélération des carrières militantes, propulsant cette nouvelle génération jusque dans d'importantes responsabilités fédérales. En 1970, Léon Feix\* allait jusqu'à indiquer que l'article 33 des statuts, qui précisait que l'élection au poste de secrétaire fédéral nécessitait au moins trois ans d'appartenance au parti, pouvait admettre des exceptions, avec l'accord du Comité central.

### Les difficultés du contrôle par l'outil statistique

L'outil statistique mis en place à la fin des années 1960 et resté en vigueur au début des années 1970 répondait directement au souci du renouvellement. Plus encore, de nouvelles améliorations de l'outil permirent de l'apprécier avec plus de précision. Ainsi, en 1970, l'étude de la composition des directions fédérales analysait le renouvellement en fonction du genre, des catégories sociales et des générations :

« La proportion des camarades non réélus a été pour l'ensemble des Comités fédéraux de 18,96%.

Il est significatif de noter de grands écarts entre les différentes catégories examinées.

23,58% pour les femmes

20,40% pour les ITC

19,44% pour les paysans

18,37% pour les ouvriers

16,13% pour les enseignants

25,64% pour les moins de 25 ans

22,76% pour les 25 à 30 ans

24,51% pour les adhérents de 1959 à 1968

Ce qui laisse apparaître un renouvellement plus important chez les femmes, les paysans, les jeunes et les adhérents depuis 1959.

On peut penser que le renouvellement s'est effectué plus à partir du retrait de ces catégories que l'on avait « mises à l'essai » qu'à partir d'un rajeunissement réel. Ce qui explique également le gonflement de certains comités fédéraux.<sup>607</sup> »

Cette étude déclinée par catégories permettait de vérifier plus finement la mise en oeuvre des consignes énoncées quelques mois plus tôt. Or les résultats débouchaient sur le constat d'un échec relatif pour des groupes censés, selon les logiques du discours sur les cadres, contribuer au renouvellement. La plus grande instabilité des jeunes et des femmes traduisait une application encore trop formelle, procédant par des « mises à l'essai » pour satisfaire les injonctions du centre, mais sans obtenir une intégration durable aux directions. À partir de ce constat, les propositions du secteur des cadres durent se faire plus pressantes et plus précises, comme l'illustre la note de Gaston Plissonnier\*, citée plus haut, qui insistait sur la promotion

---

<sup>607</sup> « Quelques éléments sur l'étude des directions fédérales élues à la veille du 19<sup>ème</sup> Congrès », note dactylographiée datée 10/07/1970 adressée aux membres du BP, AD 93-261 J 21/100.

de jeunes militants à tous les échelons du parti et des directions fédérales. Avec cette fois plus de résultats selon les analyses de Marcel Zaidner\* dans une note au secrétariat du parti, en septembre 1972 :

« Les principes de l'amalgame avec les cadres plus expérimentés et la promotion de jeunes militants s'appliquent de façon intéressante. C'est ainsi qu'il y a un plus grand nombre de moins de 25 ans et de moins de 30 ans dans les CF. Les militants de moins de 30 ans sont plus de 26% dans les CF et 613 adhérents depuis 1968 y ont été élus.<sup>608</sup> »

L'exemple de l'étude du renouvellement illustre assez bien l'évolution du travail du secteur des cadres, et ses difficultés, dans le prolongement de l'évolution constatée pour la période 1964-1968. Victimes de la perte de maîtrise et de visibilité introduites par la « démocratisation » du parti, les responsables aux cadres s'efforçaient de la compenser par le raffinement des outils disponibles. Par l'amélioration de leurs techniques de connaissance ils cherchaient le moyen de mieux distinguer les évolutions du corps militant, de vérifier l'application de leurs consignes et donc à terme de rétablir leur capacité d'intervention. L'activité de Marcel Zaidner\* à la tête du secteur y contribua tout particulièrement.

Proche de Georges Marchais\* qu'il avait remplacé à la tête de la fédération Seine-Sud, Marcel Zaidner\* succéda à Léon Feix\* à la tête du secteur des cadres en mars 1970, à l'issue du XIX<sup>e</sup> Congrès. La transition avait toutefois été préparée en amont, au cours de l'année 1969. Selon son propre témoignage, Marcel Zaidner\* s'était vu proposer par Georges Marchais\* de choisir entre la responsabilité des éditions du parti et celle du secteur des cadres. Craignant de disposer d'une « formation idéologique insuffisante<sup>609</sup> » et intéressé par la « promotion des hommes » il choisit la seconde. Il fut alors reçu par Waldeck Rochet qui lui exposa le souhait de Léon Feix\* et de Guy Ducloné\* de quitter leurs responsabilités. Marcel Zaidner\* voit aujourd'hui dans son arrivée à la tête du secteur, une « dédramatisation » ou une « banalisation des cadres », liée à son absence d'expérience clandestine. À travers cette perception *a posteriori* il exprime surtout l'effacement des méthodes d'enquête et de contrôle biographiques au profit d'autres modes de gestion. De fait, le nouveau responsable aux cadres manifesta un vif intérêt pour le travail d'analyses statistiques et sociologiques et il s'efforça de contribuer à son amélioration.

Sous son mandat, outre les évolutions évoquées ci-dessus, furent introduites plusieurs améliorations de l'analyse sociologique du parti, comme la suppression définitive de la

---

<sup>608</sup> « Quelques remarques et propositions après l'étude de la composition sociale des directions fédérales élues en 1971. », note dactylographiée de Marcel Zaidner, datée du 22/09/1972 et adressée aux membres du secrétariat du CC, AD 93-261 J 21/100.

<sup>609</sup> Entretien avec Marcel Zaidner, le 24 juin 2004. Les citations suivantes sont également extraites de cet entretien.

catégorie des intellectuels au profit d'une différenciation socio-professionnelle plus précise ou encore une meilleure distinction entre employés et ouvriers. Par le biais de son rapport de septembre 1972, il proposa deux innovations qui répondaient au souci d'enrichir encore la connaissance du corps partisan. Il initia ainsi l'utilisation de l'informatique pour traiter statistiquement les mandats des délégués du Congrès, non seulement pour gagner du temps, mais aussi pour « ultérieurement en tirer plus d'éléments d'appréciation ». Il proposa également la normalisation des résultats des commissions des mandats des conférences fédérales, par le biais de formulaires. Il indiquait : « le rassemblement de ces documents donnera des indications précieuses sur environ 20000 militants, complétant ce que nous pouvons tirer de l'étude des comités fédéraux.<sup>610</sup> »

Le développement des moyens de connaissances n'offrait toutefois que des solutions illusoires. Le cas de l'intégration des jeunes militants montre que les corrections ne pouvaient s'opérer qu'avec retard. De plus, sur ce point, l'efficacité des injonctions répétées du centre doit être relativisée dans la mesure où le rajeunissement des organismes fédéraux découlait aussi d'un mouvement démographique normal. De fait, le secteur des cadres disposait désormais de peu de moyens pour agir efficacement sur la composition des organismes fédéraux, en dehors d'un discours qui s'efforçait d'étayer les consignes par des analyses précises et pertinentes. Or, si les outils développés permettaient de déceler des évolutions indésirables du corps partisan, le discours ne pouvait à lui seul les contrecarrer.

### Inquiétudes et contradictions

Les enquêtes sociologiques et statistiques des années 1968-1974 contenaient des résultats inquiétants pour le secteur des cadres, en matière de composition sociale du parti et des organismes fédéraux. Les données confirmaient en effet la tendance constatée depuis le milieu des années 1960 : baisse de la participation des ouvriers et contribution croissante des enseignants. D'ailleurs, avec la disparition de la catégorie générique des « intellectuels », les enseignants étaient nettement distingués des ingénieurs, cadres et techniciens dont la participation restait jugée favorable. En 1971, Gaston Plissonnier\* précisait ainsi :

« Il nous semble même que les ingénieurs, cadres et techniciens, devraient être plus nombreux dans les comités fédéraux et les comités de sections car ils sont liés à des catégories dont le nombre et la place grandissent dans les entreprises. Par contre, il y a une tendance à charger de trop nombreux enseignants de responsabilités dans les directions de cellules, de sections et du comité fédéral.<sup>611</sup> »

---

<sup>610</sup> Note dactylographiée de Marcel Zaidner au secrétariat du CC, datée du 22/09/1972, AD 93-261 J 21/100.

<sup>611</sup> Note dactylographiée de Gaston Plissonnier datée du 31/07/1971, adressées aux directions fédérales et aux membres du CC, AD 93-261 J 21/100.

L'étude du renouvellement par catégorie, en 1970, contenait même un résultat qui, bien qu'il ne fut pas commenté dans le rapport de synthèse, ne pouvait manquer d'aggraver le constat aux yeux des responsables aux cadres. Non seulement les enseignants pesaient de plus en plus sur la composition sociale du parti, mais ils étaient également les moins touchés par le renouvellement des directions fédérales, avec seulement 16,13% de non réélus<sup>612</sup>. Leur insertion dans le parti n'en apparaissait donc que plus profonde et durable.

Le secteur des cadres s'efforça de contrer cette mutation sociologique du parti par divers moyens et arguments. Le premier argument était bien sûr celui de l'identité du « parti de la classe ouvrière » qu'il convenait de préserver et d'entretenir, y compris par respect des statuts. Dans l'esprit des responsables aux cadres, baisse de la représentation ouvrière et hausse de la présence enseignante étaient intimement liées. Les conditions de l'activité militante des enseignants, notamment leur plus grande disponibilité, favorisaient leur promotion afin de répondre à des contraintes pratiques ou localisées. Dans ce cas « leur apport est indispensable à l'activité du Parti dans de nombreuses régions où de jeunes enseignants suppléent à l'absence d'efforts pour former des militants ouvriers ou à des difficultés réelles<sup>613</sup> ». Mais surtout les caractéristiques associées aux enseignants et aux formes de leur engagement semblaient leur permettre de s'imposer aux postes de direction, au détriment des militants ouvriers. En 1972, Marcel Zaidner proposait une interprétation particulièrement signifiante :

« On peut tenter une explication et rapprocher ce mouvement à l'élévation du niveau idéologique et politique des tâches incombant aux sections et aux fédérations – organisation de débats publics, discussions plus spontanées dans les conférences de sections et les conférences fédérales, études plus poussées des problèmes locaux, exigeant une formation générale plus élevée - ; ce sont des problèmes réels, mais ne sont-ils pas abordés en adoptant la solution de facilité ?

Il est nécessaire de rappeler qu'il faut élire aux postes de direction les militants qui jouent le plus grand rôle dans le combat de classe et sont aux endroits décisifs et en même temps il faut les aider à acquérir les qualités et les connaissances effectives, indispensables aux dirigeants communistes d'aujourd'hui.<sup>614</sup> »

Les enseignants bénéficiaient selon lui d'un contexte qui favorisait leurs dispositions au travail intellectuel et pédagogique, réinvesties efficacement dans l'activité militante. Or l'enjeu était fondamental car il touchait aux modes de légitimation des dirigeants communistes et à la place que devait y occuper le capital scolaire et culturel. Le rappel de la nécessité « d'aider à acquérir les qualités et les connaissances effectives, indispensables aux

---

<sup>612</sup> « Quelques éléments sur l'étude des directions fédérales élues à la veille du 19<sup>ème</sup> Congrès », note dactylographiée datée 10/07/1970 adressée aux membres du BP, AD 93-261 J 21/100.

<sup>613</sup> Note dactylographiée de Gaston Plissonnier datée du 31/07/1971, adressées aux directions fédérales et aux membres du CC, AD 93-261 J 21/100.

<sup>614</sup> « Quelques remarques et propositions après l'étude de la composition sociale des directions fédérales élues en 1971. », note dactylographiée de Marcel Zaidner, datée du 22/09/1972 et adressée aux membres du secrétariat du CC, AD 93-261 J 21/100.

dirigeants communistes d'aujourd'hui » le confirmait. En 1974, le constat s'étendait également aux étudiants :

« En même temps, il faut éviter de céder à la facilité qui conduit à confier des responsabilités de permanents à des étudiants qui ne peuvent plus poursuivre leurs études ou qui décident de les arrêter. Il nous faut au contraire chercher à les aider à mener à bien leur formation d'intellectuels communistes. Le Parti et la classe ouvrière en ont besoin. Si cela n'est pas possible, il faut leur conseiller d'apprendre un métier. L'expérience sociale personnelle est indispensable aux militants permanents.<sup>615</sup> »

La montée en puissance des enseignants, et accessoirement des étudiants, était perçue comme une véritable concurrence pour les cadres ouvriers, et potentiellement comme une remise en cause de leur légitimité de dirigeants dans le champ communiste. Elle devait être combattue ou contenue en tant que risque de voir la légitimité du « savoir » se substituer radicalement à la légitimité de « l'expérience sociale », de l'origine ouvrière et de l'éthique du dirigeant ouvrier.

En 1971, Gaston Plissonnier\* livrait donc une analyse critique du militantisme enseignant et indiquait la nécessité de le réorienter :

« Comme chaque militant, l'enseignant communiste a le droit à tous les postes de responsabilité, mais il est en même temps nécessaire de mieux équilibrer le travail de ces militants communistes. Trop souvent, la direction d'une cellule ou d'une section est assurée par un enseignant au détriment du travail politique en direction de ses collègues ou par l'absence du travail syndical. Il est des fédérations où de nombreux enseignants sont membres du Comité fédéral alors que travail spécifique sur les questions de l'école et de l'enseignement est négligé, alors que les communistes ne prennent pas suffisamment part au travail syndical.<sup>616</sup> »

Cette recommandation cherchait à confiner le militantisme enseignant au champ professionnel, plus restreint et moins central dans l'activité du parti. L'année suivante, Marcel Zaidner\* reprenait l'argumentaire, et rappelait que « des milliers d'enseignants communistes, des militants responsables, sont détournés de la lutte pour organiser les enseignants, et de l'effort idéologique contre le fond réformiste de ces milieux.<sup>617</sup> » Et ce faisant, il ramenait implicitement le soupçon sur des militants issus d'un milieu « réformiste », au contraire de la classe ouvrière évoquée quelques lignes plus haut comme « le mouvement révolutionnaire porteur de l'avenir ».

Bien que le constat fût déjà ancien, l'évolution sociologique du parti et de ses directions intermédiaires n'était pas enrayée, ce qui contribuait à un sentiment de perte de contrôle de la part des responsables aux cadres et de la direction. Déjà dommageable dans d'autres domaines comme le renouvellement générationnel, cette absence de maîtrise devenait

---

<sup>615</sup> ZAIDNER M., « La formation et la promotion des cadres communistes », rapport au Comité central du 20 mars 1974, document dactylographié (21 pages), Fonds Poperen, POP.CC.5.

<sup>616</sup> Note dactylographiée de Gaston Plissonnier datée du 31/07/1971, adressées aux directions fédérales et aux membres du CC, AD 93-261 J 21/100.

<sup>617</sup> ZAIDNER M., « La formation et la promotion des cadres communistes », rapport au Comité central du 20 mars 1974, document dactylographié (21 pages), Fonds Poperen, POP.CC.5.

un problème fondamental lorsqu'elle touchait aux rapports de forces sociaux au sein des organismes partisans. Cette inquiétude se traduisit dans l'évolution de la section des cadres à la fin de notre période, et notamment, en 1974, autour du XXI<sup>e</sup> Congrès. Le secteur fut alors réorganisé, passant sous l'autorité de Gaston Plissonnier\*, avec Marcel Zaidner\* comme adjoint. Même si dans la pratique, Marcel Zaidner\* conserva un rôle majeur, toutes les décisions concernant les cadres, les mutations, les affectations des permanents, le recrutement des journalistes, etc. furent désormais soumises à la validation de Gaston Plissonnier\*. Le travail des cadres passait donc à nouveau sous la tutelle d'un dirigeant issu d'une génération plus ancienne, frotté aux méthodes clandestines, bénéficiant d'une grande connaissance personnelle des militants accumulée au fil de sa longue expérience de la gestion du parti depuis les années 1950, comme secrétaire administratif et responsable des élections. À cette époque, Marcel Zaidner\* contribua également à l'établissement du dernier modèle de formulaire biographique. Celui-ci était presque totalement dépouillé de toute incursion dans l'intimité du questionné et se concentrait essentiellement sur le parcours militant, comme l'indiquait d'ailleurs son nouvel intitulé de « Résumé d'activité militante ». Toutefois, on reconduisait ici, voire on réactivait, cet outil traditionnel de l'identification à distance et de la gestion centralisée du corps des cadres. Enfin, dans son rapport de mars 1974, Marcel Zaidner\* puisait dans la culture traditionnelle de la politique des cadres pour établir les conditions d'une bonne direction politique :

« Il est des questions pour le travail de direction sur lesquelles il faut certainement attirer l'attention. Par exemple, sur la nécessité de ne pas prendre de retard dans l'analyse politique à la fois des documents du BP, du CC, de l'Humanité et de la réalité départementale et locale.

- sur la capacité à engager sans attendre les initiatives qui en découlent
- sur l'information de tout le Parti à propos de tous les problèmes soulevés et sur la circulation des idées
- sur l'organisation du travail collectif qui entraîne tous les membres d'une direction à l'élaboration des décisions, à leur mise en œuvre et crée les conditions de la plus large initiative.
- Sur la capacité à donner une dimension publique à l'activité des fédérations. Si les progrès ont été faits, ils ont besoin d'être étendus et généralisés. Nous avons besoin partout de beaucoup de dirigeants communistes, d'orateurs et de propagandistes, de porte-parole publics de nos prises de positions et décisions.<sup>618</sup> »

Ces critères s'inspiraient en partie du modèle de l'ancienne grille stalinienne des qualités du bon cadre, mais en leur appliquant un langage nouveau et en s'adaptant aux conditions et aux objectifs de l'activité politique. Ainsi, l'assimilation de la ligne, l'esprit d'initiative ou « l'organisation du travail collectif » étaient directement inspirés de cet ancien schéma. Apparemment plus novatrices, la « capacité à donner une dimension publique à l'activité des fédérations » ou la recherche « d'orateurs » et de « porte-parole publics » adaptaient en partie

---

<sup>618</sup> ZAIDNER M., « La formation et la promotion des cadres communistes », rapport au Comité central du 20 mars 1974, document dactylographié (21 pages), Fonds Popereen, POP.CC.5.

la notion de « liaison avec les masses » comprise comme « capacité à convaincre, à organiser et à diriger les masses<sup>619</sup> ». L'abandon des critères de conformation les plus stricts (« esprit de parti », dévouement, fidélité, etc.), déjà entamé depuis les années 1960<sup>620</sup>, était bien sûr fondamental. Mais, dans son principe, l'existence de tels critères préservait l'autorité des cadres comme incarnation des qualités militantes et maintenait la possibilité d'ajustements fondés sur l'écart par rapport à cette norme.

En effet, si, comme l'indique Marcel Zaidner\*, la nouvelle « section d'aide à la promotion des militants » présentait effectivement à certains égards un visage plus « banal », « dédramatisé », elle n'en continuait pas moins d'être un outil administratif de gestion fondé sur le contrôle du centre. L'expression de « gestion des ressources humaines », fréquemment employée par Marcel Zaidner\* pour définir son travail d'alors résume finalement assez bien la nouvelle situation. L'encadrement politique du parti – le travail d'homogénéisation politique – incombait de plus en plus à un corps de professionnels, explicitement définis comme tels, moins nombreux et étroitement associés au centre. La gestion des cadres ne nécessitait donc plus des pratiques d'enquête extensive auprès de tous les militants investis de responsabilités dans le parti, pratiques par ailleurs disqualifiées par l'évolution « démocratique ». La gestion pouvait se concentrer sur le groupe des professionnels au sens strict, dirigeants du parti mais aussi permanents divers, instructeurs, journalistes, etc. De plus, leur conformité était désormais fondée sur les caractéristiques découlant de leur statut de professionnels (appointment par le centre, mais aussi formation, accès aux sphères de définition de la ligne, mobilité) et validée par la connaissance personnelle des responsables centraux. Sur ce point, l'expérience de Gaston Plissonnier\* fut complétée par une tournée des fédérations entreprise par Marcel Zaidner\*.

### **Conclusion intermédiaire**

Alors qu'elle était en théorie disqualifiée par la « démocratisation » affichée, la régulation centralisée du corps des cadres avait survécu à une décennie de changement revendiqué et pour une part effectif. Elle constituait en effet aux yeux du groupe dirigeant un instrument majeur au service de sa légitimation. D'abord par sa contribution à l'efficacité et à l'homogénéité politique de l'institution, mais aussi comme tentative de régulation des hiérarchies et des équilibres sociaux. En 1974, le groupe dirigeant ne pouvait se résoudre à abandonner les principes fondamentaux de l'entreprise sociale et politique qui l'avait

---

<sup>619</sup> SERVIN M. « La conception léniniste de la montée des cadres et l'expérience du Parti », *art. cit.*, p. 413. Voir *supra*, Chapitre 2, « Renforcer le Parti de Maurice Thorez », p. 95 et suivantes.

<sup>620</sup> Voir *supra*, « Préserver les filiations », p. 151 et suivantes.



consacré. Tant que la dynamique d'union restait dans sa phase ascendante, les menaces que la stratégie du changement faisait peser sur l'hégémonie des dirigeants ouvriers et sur leurs modes de légitimation avaient pu être refoulées au profit d'une fragile légitimité du succès. Lorsque l'accord avec le Parti socialiste apparut de plus en plus défavorable notamment après les élections cantonales de 1973 et les présidentielles de 1974, les dirigeants se sentirent menacés d'être privés de cette légitimité du succès face à un parti socialement transformé. Au cours de l'été 1974, la préparation du XXI<sup>e</sup> congrès fut progressivement infléchi vers un durcissement des positions communistes. Au cœur de ce contexte, à la fin du mois de juin, Marcel Zaidner\* fut longuement interviewé dans *France nouvelle* publicisant à la fois les évolutions de l'encadrement et la permanence de ses fondements. Il insistait longuement sur l'évolution démocratique du fonctionnement partisan et annonçait notamment les nécessaires modifications du système des « bios » :

« Elles ont déjà été modifiées plusieurs fois. Par exemple j'ai dû, personnellement, répondre à la question : quel a été votre comportement au moment de Munich ? Comme j'avais 9 ans à l'époque, mon comportement ne présentait pas un grand intérêt. C'est en tout cas une question qui a disparu. Même le terme « biographie » ne nous convient plus tellement. D'ailleurs les militants indiquent ce qui leur paraît essentiel. Ce qui signifie qu'il ne faut pas accorder, que nous n'accordons pas, à ces biographies plus d'importance qu'elles n'en ont. Nous ne sommes pas des technocrates. Nous n'établissons pas de fichiers. Nous ne passons personne à la machine électronique. Un secrétaire de cellule n'a aucun questionnaire à remplir. Ce n'est qu'ensuite quand le militant est appelé à des responsabilités plus importantes, plus larges, qu'il donne sur lui les éléments qui permettent de mieux le connaître : les études qu'il a faites, les responsabilités qu'il a exercées.<sup>621</sup> »

On retrouve en particulier dans l'entretien les thèmes et les termes d'une gestion des cadres conçue comme une gestion des carrières, y compris avec une réflexion sur le « reclassement » des militants et sur la professionnalisation du travail politique. Cependant, comme le montre également la citation ci-dessus, ces inflexions maintenaient aussi la nécessité d'un contrôle central et d'outils de contrôle. Surtout, il affirmait la nécessité de maintenir l'orientation du recrutement ouvrier face à « la pente vers quoi pousse la société » :

« Dans une fédération par exemple, on choisit les meilleurs et cela n'écarte personne. Il y a des instituteurs et des techniciens communistes qui dirigent des fédérations s'ils sont les meilleurs. C'est normal. Mais à partir de là, il faut se livrer à une réflexion supplémentaire. Si nous laissons suivre la pente vers quoi nous pousse la société actuelle et la manière dont elle prépare les hommes, les ouvriers sont, au départ, les moins bien lotis. Ils sont privés de toute préparation à l'exercice des responsabilités dans la société. Cela commence à la maternelle pour aboutir à l'usine. Si nous n'avions pas une conception politique pour prendre en compte cette réalité, plus exactement pour la combattre, la présence des ouvriers dans les directions se réduirait sans cesse. Ce n'est pas une question de bonne morale ou de pureté révolutionnaire. Au Parti communiste tous les adhérents, d'où qu'ils viennent, ont les mêmes droits et les mêmes devoirs et nul n'est frappé d'interdit. Mais c'est la classe ouvrière qui joue, au plan historique, le rôle essentiel, le rôle moteur. Si le Parti communiste ne veillait pas à traduire cette donnée, il ne pourrait assumer le rôle qui est le sien.<sup>622</sup> »

---

<sup>621</sup> QUILLES Y., « Cadres communistes. Une nouvelle vague. Yvonne Quilès s'entretient avec Marcel Zaidner », *France nouvelle*, 25 juin 1974, p. 9.

<sup>622</sup> *Ibid*, p. 8.

À partir de cette période, la direction du PCF multiplia les attitudes ambivalentes, jusqu'à la rupture de 1977, s'efforçant de « retrouver l'originalité du parti » selon les termes de Georges Marchais, c'est-à-dire de préserver les fondements de sa légitimité et de son autorité<sup>623</sup>. Le virage politique redevint alors un mode d'ajustement des évolutions contrastées du corps partisan, d'autant plus que les moyens d'intervention du secteur des cadres avaient été considérablement réduits dans la décennie précédente. Mais là encore, la solution n'était qu'illusoire ou provisoire. En effet, sous sa forme ultime, resserrée sur un corps de professionnels étroitement associés au centre, la gestion des cadres contribua sans doute à la crise ultérieure du PCF, notamment aux multiples conflits entre le centre et les fédérations<sup>624</sup>.

---

<sup>623</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 309-319.

<sup>624</sup> Voir MISCHI J., « Structuration et désagrégation du communisme français (1920-2002). Usages sociaux du parti et travail partisan en milieu populaire », thèse pour le doctorat d'études politiques de l'EHESS, sous la direction de M. LAZAR, Paris, 2002, notamment le chapitre 9, « La rupture du lien partisan », p. 711 et suivantes.

## **Chapitre 4 - Gestion partisane et pédagogie du soupçon :**

### **les logiques de la vigilance**

#### **(1944-1970)**

Dans le cadre du Parti communiste français, la notion de vigilance recouvre diverses formes de surveillance dont les objets et l'intensité ont varié au cours de la période de notre étude mais dont certains mécanismes ont pu perdurer en dépit des évolutions politiques ou du contexte historique. En application du principe de « l'unité du parti », la vigilance luttait contre tout ce qui pouvait nuire à l'existence, à la cohésion, à l'homogénéité ou encore à l'image du parti. La vigilance désignait ce qui était considéré comme radicalement extérieur, intolérable ou inassimilable, ce qui devait rester hors du parti ou en être écarté. Elle participait ainsi, par la négative, à la définition des frontières de l'institution. L'application de ces frontières relevait d'une vigilance « primaire » qui consistait à maintenir à l'écart ou à extraire du corps partisan les éléments qui pouvaient lui nuire, consciemment ou non et pour de multiples motifs. Cependant ce mécanisme n'était pas purement répressif, mais aussi disciplinaire ou pédagogique. Il contribuait à imposer à l'ensemble du corps partisan une norme d'où étaient exclues certaines opinions, attitudes ou manière d'être. Par cette double composante – « primaire » et pédagogique – la vigilance était donc directement associée à la gestion de l'entreprise partisane et au travail des cadres.

La vigilance s'appliquait par ailleurs à des niveaux ou sur des plans différents. Sur le plan organisationnel, elle englobait la protection du parti et de ses dirigeants, notamment face à la répression. Cette préoccupation pouvait viser des cibles diverses : policiers « infiltrés », ennemis politiques exogènes (anciens collaborateurs, traîtres, trotskystes, titistes, etc.) et endogènes (groupes, dissidents, etc.) qui pouvaient nuire au travail d'homogénéisation politique, de diffusion et d'application de la ligne. On peut également parler d'une vigilance morale, soucieuse de la probité des militants et de proscrire certains comportements.

En règle générale, l'historiographie du communisme n'envisage la vigilance qu'au travers d'un paradigme cryptique ou policier qui insiste sur une dimension conspirative et secrète de la vigilance et valorise les héritages kominterniens ou clandestins. La vigilance s'assimile dès lors à des phénomènes hors normes ou jugés anormaux. Pour notre part, nous voulons ici réinsérer la vigilance dans son contexte historique et institutionnel, pour distinguer avant tout sa permanence ou sa réactualisation comme pratique de gestion. Nous verrons par

exemple que, tant par ses discours et ses prescriptions que par sa mise en œuvre, la vigilance pouvait contribuer directement à façonner les identités militantes. Par ailleurs, le paradigme cryptique se concentre avant tout sur la répression, dans une logique victimaire. Notre compréhension de la vigilance comme processus global ne néglige nullement les « exclus » cependant elle cherche à les réintroduire dans la compréhension de l'entreprise socio-politique. Partir de ces « mauvais sujets<sup>625</sup> » c'est pour nous « partir du sable dans l'engrenage » pour éclairer l'ensemble de la mécanique de l'institution<sup>626</sup>.

Ce chapitre présentera les différentes catégories de la vigilance, ses formes et ses usages, mais nous nous arrêterons plus en détail sur certains thèmes ou certaines questions ponctuelles pour examiner dans le détail les mécanismes du fonctionnement ou du surgissement de la thématique de la vigilance. Nous concluons ce chapitre par une étude de cas portant sur une affaire survenue dans la section de Saint-Ouen en 1949, affaire qui mobilisa différentes formes de vigilance.

### ***Vigilance et protection du parti***

Dans un premier temps, la forme la plus primaire et la plus concrète de vigilance résidait dans la protection physique du parti, c'est-à-dire de ses membres, de ses locaux et de ses activités. Cette protection passait par un ensemble de mesures assurant au quotidien la sécurité des dirigeants communistes, la défense des locaux du parti ou le service d'ordre lors des rassemblements, meetings ou manifestations. Par manque de sources disponibles, il ne nous est pas possible de reconstituer intégralement ce dispositif ou ses variations. Toutefois, des informations parcellaires, recueillies au gré de témoignages, dans les décisions du secrétariat du parti ou dans les dossiers biographiques font apparaître son articulation avec les menaces perçues. De plus, elles permettent de dresser le portrait des acteurs du dispositif de sécurité.

#### Perception des menaces, vigilance et sécurité du parti

Après la Libération, l'enjeu de la protection du parti se posa plus particulièrement entre 1947 et 1962, au gré de séquences d'intensifications de la violence politique, sous forme d'affrontements avec l'État et la police ou avec les adversaires politiques. La période est ainsi

---

<sup>625</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Les mauvais sujets du stalinisme » in B. STUDER, B. UNFRIED, I. HERRMANN (dir.), *Parler de soi sous Staline. La construction identitaire dans le communisme des années trente*, Paris, Editions de la MSH, 2000, p. 65-93.

<sup>626</sup> GINZBURG C., *Un seul témoin*, Paris, Bayard, collection Vacarme, 2007, p. 78-79.

scandée par une série d'épisodes paroxystiques, d'abord dans le cadre de la Guerre froide (« Plan bleu », grèves insurrectionnelles et déraillement du Paris-Tourcoing en 1947, interventions violentes contre les « titistes » en 1950, manifestation Ridgway en 1952, attentats contre des locaux du PCF en 1954, attaque des locaux de *l'Humanité* en 1956) puis de la guerre d'Algérie (répression des manifestations culminant dans le massacre de Charonne, attentats de l'OAS).

Les décisions du secrétariat du parti permettent d'apprécier en partie l'attention portée aux questions de sécurité et son articulation au contexte. En dehors des décisions de nomination des responsables du secteur qui jalonnent la période, on distingue plusieurs phases au cours desquels le problème fut examiné avec une plus grande attention.

C'est en 1949 et 1950 que la question revint le plus fréquemment dans les discussions du secrétariat du parti, à l'apogée de la campagne anti-titiste et sur fond de lutte pour la paix. Dans ce contexte, la vigilance politique instrumentalisée suggère toutefois des craintes véritables dans les cercles dirigeants. Ces craintes se manifestaient par le renforcement des dispositifs de protection, décision à vocation interne qui échappait *a priori* à une exploitation politique dans le parti et sa propagande. En juin 1949, la direction jugeait nécessaire de « rendre plus efficace la sécurité des dirigeants du Parti » et d'accroître la confidentialité des décisions du secrétariat « afin d'éviter que se renouvellent certaines indiscretions<sup>627</sup> ». Le 12 juillet 1949, André Marty avait saisi le secrétariat sur les insuffisances du service d'ordre deux jours plus tôt, lors du meeting organisé à l'occasion des obsèques de George Dimitrov<sup>628</sup>. Depuis 1947, l'ancien mutin était coutumier de ces protestations virulentes en matière d'organisation et de protection, par obsession pour sa propre sécurité<sup>629</sup> mais aussi selon une stratégie individuelle de défense de sa position dans la direction. Un an plus tard, Auguste Lecoœur fut chargé d'examiner à nouveau le fonctionnement du service central d'ordre et de sécurité<sup>630</sup>. La réorganisation aboutit en septembre au remplacement d'Auguste Gillot\* par Alfred Malleret-Joinville\*<sup>631</sup> et à de nouvelles mesures de sécurité en octobre<sup>632</sup>. Ce renforcement de la protection faisait suite à l'assassinat de Julien Lahaut, président du Parti communiste belge, le 18 août 1950. Sur le plan politique, le secrétariat appelait à une

---

<sup>627</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 7 juin 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>628</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 12 juillet 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>629</sup> Ses archives montrent qu'entre 1947 et 1952, il adressa au moins sept notes ou rapports dénonçant une protection insuffisante ou déficiente. Voir le dossier « Organisation de la sécurité dans le parti et notamment sur la sécurité d'André Marty », Fonds André Marty, CHS AM 17.

<sup>630</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 5 juin 1950, AD 93-2 NUM 4

<sup>631</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 4 septembre 1950, AD 93-2 NUM 4

<sup>632</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF des 16 et 23 octobre 1950, AD 93-2 NUM 4

campagne de masse qui exploitait l'événement sur le mode du complot « des néo-fascistes à la solde des impérialistes américains fauteurs de guerre<sup>633</sup> ». Mais, dans le même temps, il exigeait des mesures internes pour une application stricte des principes de sécurité des dirigeants<sup>634</sup>. Les inquiétudes portaient également sur les locaux du parti : le siège central en septembre 1950<sup>635</sup> ou le siège de la fédération des Côtes-du-Nord le mois suivant<sup>636</sup>. De plus, dans cette période, l'intensification de la lutte contre la guerre d'Indochine<sup>637</sup> et l'évolution des modes d'action confrontaient le parti à de plus grandes menaces de répression. Les manifestations violentes comme celles des dockers<sup>638</sup> ou la réactivation de méthodes de travail clandestin en direction de l'armée provoquèrent un certain nombre d'arrestations de militants<sup>639</sup>. Ce climat de guerre froide se prolonge dans la période de la manifestation Ridgway<sup>640</sup> et du « complot des pigeons ».

Entre janvier et mars 1954, la question revint également à quatre reprises. Pour l'essentiel, cela correspondait à la réorganisation du service central d'ordre et de sécurité avec la nomination d'un nouveau responsable, peu avant l'éviction de Lecœur. Toutefois, la mise en place de nouvelles mesures pour la protection de François Billoux et Étienne Fajon répondait peut-être également à des attaques récentes, comme l'attentat contre les locaux de la section de Neuilly-sur-Seine dans la nuit du 12 au 13 février 1954. De manière attendue, on distingue également la période 1961-1962 au cours de laquelle un effort fut entrepris pour renforcer la protection des locaux et des dirigeants face aux menaces directes contre le parti et ses militants<sup>641</sup>.

Sur l'ensemble de la période, y compris en 1949-1950, la distinction entre les craintes légitimes et la paranoïa peut toutefois s'avérer malaisée et elle relèverait d'une histoire de l'anti-communisme ou de la surveillance et de la répression étatiques qui n'entre pas ici dans notre propos. De plus, il serait sans doute hâtif de conclure qu'en 1949-1950 la direction fut simplement contaminée par la paranoïa qu'elle avait contribué à déclencher car il n'est pas

---

<sup>633</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 21 août 1950, AD 93-2 NUM 4

<sup>634</sup> *Ibid.*

<sup>635</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 25 septembre 1950, AD 93-2 NUM 4

<sup>636</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 30 octobre 1950, AD 93-2 NUM 4

<sup>637</sup> RUSCIO A., *Les communistes français et la guerre d'Indochine, 1944-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985.

<sup>638</sup> LAHAXE J.-C., *Les communistes à Marseille à l'apogée de la Guerre froide, 1949-1954, op. cit.*, p. 111-122.

<sup>639</sup> Outre les cas d'Henri Martin\* et Raymonde Dien\*, on peut citer celui d'un certain nombre de dirigeants parisiens de l'UJRF comme Henri Fiszbin, Jean Gajer, Jean Ellenstein\*. Voir les biographies d'Henri Fiszbin et Jean Gajer dans le *DBMOMS*. Alfred Gerson, militant de l'UJRF, fut à cette époque chargé d'un travail clandestin en direction de l'armée et le continua en Algérie (voir sa biographie dans le *DBMOMS*).

<sup>640</sup> PIGENET M., *Au cœur de l'activisme communiste des années de Guerre froide. La manifestation Ridgway*, Paris, L'Harmattan, 1992.

<sup>641</sup> DEWERPE A., *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Folio, 2006, p. 56.

toujours possible de dissocier clairement l'enjeu sécuritaire de l'instrumentalisation ou de la stratégie politique. La prétendue attaque contre l'avion de Thorez lors de son départ vers l'URSS, le 10 novembre 1950, venait par exemple démontrer dans et hors du PCF que le dirigeant français était tout aussi menacé par les complots que ses homologues Togliatti et Lahaut. Les mesures prises en octobre 1950 pour protéger « le 44 » instauraient un « contrôle intérieur sérieux » et un système de permanences qui mobilisaient tous les membres du CC et renforçaient donc auprès d'eux le climat de vigilance. Le cas d'André Marty offre enfin l'exemple d'une instrumentalisation individuelle, dans le cercle étroit des sommets de l'appareil.

La protection du parti s'insère par ailleurs dans les problématiques, plus larges, du rapport à la légalité, des méthodes clandestines et du secret de parti, du rapport à la violence politique voire à la lutte armée. De ce point de vue, elle ne peut manquer de renvoyer aux pratiques de périodes antérieures : Résistance, mais aussi Guerre d'Espagne ou tradition kominternienne. La protection du parti s'appuyait ainsi sur une certaine pratique du secret, afin de préserver la confidentialité des discussions de la direction et donc de garantir une parole publique unique et unie. La protection des archives et des documents internes participait également de cet objectif, mais aussi de la lutte contre la surveillance et la répression policières. La vague de perquisitions des locaux communistes qui suivit l'arrestation de Jacques Duclos en 1952 suggère à la fois l'intérêt des services de police pour ces documents et les mesures de protection les entourant. Les listes nominatives des directions fédérales furent saisies au siège, tandis que les biographies, conservées dans des lieux tenus secrets, purent parvenir jusqu'à nous dans les archives du PCF. Bien plus tard, en juin 1964, la voiture du secrétaire à l'organisation de La Courneuve fut volée avec à son bord une serviette contenant les états d'effectifs et les adresses des militants de la section. Le véhicule, ses deux jeunes voleurs et la serviette furent retrouvés par la police, mais non les documents. La direction fédérale se mit aussitôt en alerte. Elle avertit le secrétariat du CC et conseilla aux militants dont l'adresse figurait sur les documents d'être sur leurs gardes, en particulier un groupe de militants d'origine espagnole. Elle tañça également la victime du vol pour son manque de vigilance<sup>642</sup>.

Les méthodes de protection des militants élaborées dans la Résistance pouvaient être ponctuellement remobilisées. On peut à nouveau se rapporter à la répression qui suivit la manifestation Ridgway en mai 1952 et qui fit entrer une partie des cadres dans une situation

---

<sup>642</sup> Dossiers « Affaires » de la section La Courneuve, Arch. FD PCF 93.

de quasi-clandestinité ou de pré-clandestinité. Dans son récit des semaines qui suivirent l'arrestation d'André Stil et de Jacques Duclos, Roger Linet\* insiste nettement sur la réactivation d'attitudes et de réflexes de vigilance individuelle, garanties de sécurité dans la clandestinité :

« Dans la nuit du 2 au 3 juin, la police perquisitionne au domicile de plusieurs centaines de militants syndicaux (on a parlé de mille). Plusieurs dizaines sont arrêtées... par mesure préventive... (...) D'autres, plus prudents, ont évité l'arrestation. Ils ne rentrent plus dormir chez eux. Ils ont trouvé une planque. C'est mon cas. J'ai repéré que j'étais pris en filature par une voiture « civile », qui a même tenté de me doubler en descendant de Clamart, un matin de très bonne heure. Je décide alors de ne plus utiliser ma voiture personnelle, bien connue de la police, ni pour circuler autour de l'usine, ni pour sortir le soir. Et malgré la protection légale de l'immunité parlementaire, je décide de ne plus retourner chez moi pendant quelque temps. Je trouve une « planque » chez un gardien de cimetière à Malakoff, où je me rends le soir, en prenant les précautions nécessaires pour ne pas être filé par la police. Dans la journée, au Syndicat ou au CE, où il y a constamment « du monde », je me sens en sécurité.<sup>643</sup> »

En abandonnant son domicile pour échapper à la surveillance, le militant rompait nettement avec son existence « normale » et avec la visibilité de la routine. L'importance de cette précaution et de cette rupture à l'époque de la clandestinité était d'ailleurs soulignée indirectement par les formulaires biographiques qui associaient la question du départ du domicile d'avant-guerre à celle du statut légal ou illégal des militants. Guy Poussy\* et Marcel Zaidner\* témoignent que les cadres communistes furent à nouveau invités à quitter leur domicile en 1961-1962, cette fois pour échapper aux attentats de l'OAS<sup>644</sup>. Toutefois, comme le souligne Alain Dewerpe, dans cette période, le Parti communiste s'inscrivait dans un cadre résolument légaliste, cherchant à éviter tout risque d'interdiction, et donc d'entrée dans la clandestinité, et rejetant toute tentation de lutte armée ou d'auto-défense<sup>645</sup>.

De manière générale, pendant toute la guerre d'Algérie, le PCF maintint une attitude prudente, par méfiance politique à l'égard du FLN et par crainte de la répression. L'action collective pouvait se heurter aux limites de la légalité (manifestations interdites, actions contre le départ des appelés comme le blocage des trains, propagande en direction des soldats, articles ou tracts censurés) mais le parti se tenait à l'écart des réseaux clandestins et la protection ou l'assistance de militants algériens étaient abandonnées à des initiatives individuelles<sup>646</sup>, aux marges de l'organisation. De même, les jeunes communistes réfractaires, comme Jean Clavel\*, qui voulurent s'inspirer du précédent d'Henri Martin\*, ne bénéficièrent

---

<sup>643</sup> LINET R., *Renault 1947-1958. Les années chaudes de la guerre froide*, op. cit., p. 233.

<sup>644</sup> Entretien avec Marcel Zaidner, le 24 juin 2004 et avec Guy Poussy, le 31 mai 2007. Serge Huber\*, responsable du PCF aux usines Renault fut lui-même victime d'un plasticage, au moyen d'une bombe placée dans la loge de la concierge de son immeuble d'Asnières, tenue par sa belle-mère. Voir sa biographie en annexe.

<sup>645</sup> DEWERPE A., *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, op. cit., p. 55-59

<sup>646</sup> Parmi les témoignages de telles initiatives, nous pouvons citer le cas de Lucien Belloni qui accueillit les enfants d'un militant algérien (Entretien avec Lucien Belloni, le 9 décembre 1999) ou celui de Bernard Ruhaud dont la famille cacha un militant FLN (RUHAUD B., *La première vie*, Paris, Stock, 1999)



que de timides encouragements et d'un soutien limité<sup>647</sup>. De fait, à partir de la seconde moitié des années 1950 et définitivement après 1962, au gré de l'évolution politique et militante, la perspective de la clandestinité ou de l'action illégale sortit du répertoire d'action communiste. En 1968, l'attitude de la direction l'illustre par la négative, le secrétariat et le BP étant pour l'essentiel préoccupés de la participation à un gouvernement provisoire avec les socialistes<sup>648</sup>. De même, les pratiques de protection abandonnèrent les références à la lutte armée et se resserrèrent sur des formes banalisées ne générant au pire qu'une violence contenue et codifiée, essentiellement défensive : service d'ordre lors des rassemblements, gardiennage, protection des dirigeants.

### Les acteurs de la sécurité du parti

Le dispositif de sécurité géré par le service d'ordre du Comité central, s'appuyait sur un personnel dédié, composé de gardes du corps et de gardiens pour les locaux du parti mais aussi pour le domicile de certains dirigeants. À titre d'exemple, fin 1948, la garde de nuit au domicile du secrétaire général à Choisy-le-Roi mobilisait trois militants, un à l'extérieur et deux à l'intérieur, ces derniers étant armés<sup>649</sup>. À la même époque, la maison de Jacques Duclos était également gardée. En 1954, une décision du secrétariat maintenait la garde de jour au domicile d'Étienne Fajon et accordait à François Billoux un garde du corps et un garde de nuit pour son domicile. Une note d'André Marty indique en 1952 que les secrétaires du PCF étaient protégés jusque dans les locaux du 44 rue Le Peletier où « le garde du corps se tient dans le couloir, suivant les directives fixées par Maurice Thorez en 1947 et renouvelées à plusieurs reprises depuis.<sup>650</sup> »

Responsables de la sécurité, gardes du corps ou gardiens étaient l'objet d'une sélection minutieuse, en fonction des qualités et dispositions nécessaires à ce travail ; ils étaient ainsi à la fois objets et acteurs de la vigilance. Au cours de notre enquête biographique dans les archives des fédérations communistes de banlieue parisienne nous avons pu recenser différents acteurs de la sécurité du parti et de ses dirigeants, essentiellement pour la fin des années 1940 et le début des années 1950. Les fédérations de banlieue parisienne constituaient une filière privilégiée pour le recrutement de ce type de personnel, pour des raisons évidentes

---

<sup>647</sup> Entretien avec Jean Clavel, le 29 mars 2000.

<sup>648</sup> PENNETIER C., « La direction du PCF en mai 1968 » in ARTIERES P. et ZANCARINI-FOURNEL M., 68 : *une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008.

<sup>649</sup> Courrier manuscrit daté du 13 février 1948 (signature illisible), adressé à Marcel Servin et note manuscrite datée du 14 février 1948, signée Berthelot et Gerbet. Dossier biographique de Maurice Lhoste, section Choisy-le-Roi, Arch. FD PCF 94.

<sup>650</sup> Note dactylographiée datée du 27 mai 1952, signée André Marty, dossier « Organisation de la sécurité dans le parti et notamment sur la sécurité d'André Marty », Fonds André Marty, CHS AM 17.

de proximité géographique et organisationnelle. Ainsi, nombre des militants chargés de la sécurité de Maurice Thorez provenaient de Seine-Sud, « sa fédération ». Comme pour la plupart des emplois techniques dans le parti, ses organisations annexes ou la presse communiste, le recrutement fonctionnait en partie par effet d'opportunité ou procédait de la volonté d'assister des militants touchés par le chômage ou par des difficultés personnelles. Toutefois, certaines qualités spécifiques s'avéraient indispensables et en premier lieu le courage physique, l'expérience de la violence et du maniement des armes. Dans l'immédiat après-guerre et jusque dans les années 1950, les anciens des Brigades internationales et les résistants étaient logiquement privilégiés. Le cas de Juan Vincent\* illustre tout particulièrement ce phénomène : ancien combattant de 14-18, volontaire en Espagne en 1937, il fut mobilisé à nouveau en 1940 ; prisonnier jusqu'en juin 1941, il participa aux activités de base du parti clandestin à Ivry. À la libération, il fut membre du service d'ordre central et désigné comme garde au domicile de Maurice Thorez à plusieurs reprises, notamment en juin 1948. À la même époque, Maurice Vermeersch\*, frère de Jeannette, était proposé comme garde du domicile de Jacques Duclos. Volontaire pour l'Espagne d'octobre 1936 à novembre 1938, mobilisé en 1940, il avait pris part à l'appareil technique du PC clandestin et à la libération du Pas-de-Calais ; il était également professeur de boxe à l'étoile sportive d'Ivry.

Les appréciations des militants recrutés font également apparaître d'autres qualités nécessaires à l'accomplissement de ces tâches : stabilité, sérieux et sens professionnel, dévouement et fidélité au parti, sobriété. À l'opposé, l'absence de compétences politiques n'était pas un obstacle. De Juan Vincent\*, on précisait ainsi qu'il était « un camarade d'un tempérament sobre, bon ouvrier, discret ; son instruction ne lui permet pas d'avoir des responsabilités élevées mais il est très attaché au parti ». De même, pour un militant de Choisy-le-Roi recruté comme garde chez Thorez, le secrétaire de section décrivait « un bon camarade très dévoué au Parti, ne posséd[ant] pas d'instruction, rendant de bons services au CDH » ; et la SMC indiquait : « paraît sain, peut-être pas très ouvert, fait l'effet d'être un bon prolo ». À l'inverse, on peut citer le contre-exemple de Guy Pierronnet, capitaine FTP et dirigeant des organisations de jeunesse dans la clandestinité puis à la Libération. Son passage comme garde auprès de Charles Tillon fut très bref, car ses qualités en faisaient un militant « à suivre », rapidement promu permanent dans les organisations de masse et dans la presse communiste.

La recherche de militants de confiance, à la fidélité éprouvée, conduisait également à privilégier les liens personnels et l'interconnaissance, comme garantie supplémentaire. Le cas de Maurice Vermeersch, beau-frère de Maurice Thorez, est sans doute un cas extrême. On

peut toutefois citer également le cas de Roger Pierronnet, frère de Guy Pierronnet évoqué ci-dessus. Lui aussi jeune réfractaire, il fut secrétaire de la JC clandestine pour la section Ivry-Vitry et membre de l'appareil technique, arrêté en décembre 1943 et déporté aux camps du Natzweiler et d'Allach. Employé comme chauffeur auprès du CC entre 1945 et 1950, il fut dans la pratique garde du corps de Maurice Thorez pendant plusieurs années, de janvier 1946 à fin 1947 au moins.

La responsabilité du service d'ordre, au niveau local, fédéral ou central, nécessitait des compétences politiques plus grandes, mais mobilisait les mêmes qualités et des profils similaires, marqués par l'expérience du combat en Espagne ou dans la Résistance. Ainsi Louis Devoisin transféra directement ses responsabilités de sergent FFI et commandant des Milices patriotiques de L'Haÿ-les-Roses en devenant à la Libération responsable du service d'ordre local au sein du secrétariat de section. Ce type de logique pouvait d'ailleurs aboutir à une spécialisation durable, comme pour Joseph Prime, ancien chef de groupe FTP et membre des réseaux FTP de renseignement qui déclarait en 1950 : « je me suis consacré au service d'ordre puisque le SO a été la première tâche que l'on m'a confiée dans le Parti<sup>651</sup> ». Il fut ainsi membre du service d'ordre de 1945 à 1947, responsable du service d'ordre pour la section Ivry de 1947 à 1950 puis membre de la commission de service d'ordre de la fédération de la Seine de 1950 à 1953 aux côtés de Gaston Garnier<sup>652</sup>.

Au niveau central, la responsabilité de la sécurité et du service d'ordre incombait à des militants présentant des profils similaires. En novembre 1944, Lucien Bourdeau<sup>653</sup>, déjà responsable du service d'ordre avant 1939, reprit ses fonctions. Il fut remplacé en février 1946 par René Maire<sup>654</sup>, ancien d'Espagne, chauffeur d'Eugen Fried avant 1939 et garde du corps de Maurice Thorez après la Libération. À la fin des années 1940, la responsabilité du secteur incombait à Auguste Gillot\*<sup>655</sup>, ancien membre du triangle de direction national aux côtés d'Auguste Lecoeur et Jean Chaumeil\*, en 1943. Remplacé par Alfred Malleret-Joinville\* en 1950<sup>656</sup>, il restait toutefois impliqué dans les questions de sécurité en 1952<sup>657</sup>. Un responsable nommé Fievet<sup>658</sup> apparaît dans de nombreuses sources à partir de mars 1946. Il ne semble pas

---

<sup>651</sup> Questionnaire biographique daté du 23 octobre 1950, dossiers biographiques de la section Ivry, Arch. FD PCF 94.

<sup>652</sup> Voir la biographie de Gaston Garnier dans le *DBMOF*.

<sup>653</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS* (t.2, CD Rom).

<sup>654</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 4 février 1946, AD 93-2 NUM 4

<sup>655</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 27 septembre 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>656</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 4 septembre 1950, AD 93-2 NUM 4.

<sup>657</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 27 octobre 1952, AD 93-2 NUM 4.

<sup>658</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 4 mars 1946 AD 93-2 NUM 4.

se confondre avec Henri Fievez<sup>659</sup>, organisateur et meneur de la grève des mineurs de mai 1941, malgré les confusions dans l'orthographe de leurs noms.

Jusqu'au début des années 1960, on continua de faire appel à des militants passés par la clandestinité. Toutefois, le mouvement des générations amenait désormais des cadres qui avaient traversé les années sombres comme simples militants de base, et à terme de militants qui n'avaient pas participé aux combats de l'époque. René Kerzreho, nommé responsable de la sécurité auprès du CC en 1954<sup>660</sup>, avait été simple militant de base de la JC à Boulogne jusqu'en août 1942 puis dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris en 1944. Surtout, coupé de ses responsables fin 1942, il fut réquisitionné pour travailler en l'Allemagne de la fin janvier 1943 à janvier 1944, ce qui lui fut reproché à la Libération lorsqu'il prit des responsabilités dans les organisations de jeunesse. Jean Coant\*, qui lui succéda vers 1957 et jusqu'en 1960<sup>661</sup>, était membre du PCF depuis 1936 et fut responsable de la JC après l'interdiction du parti, mais son activité clandestine fut de fait limité par ses séjours en captivité : arrêté en décembre 1939 et emprisonné jusqu'en mai 1941, il fut arrêté de nouveau en Bretagne, au cours de l'été 1941, et interné jusqu'en décembre 1944. En 1961, Henri Peressini, ancien secrétaire de section à Stains et membre du bureau fédéral de Seine-Nord-Est, était responsable de la sécurité du CC ; il avait adhéré au PCF en 1947.

### ***Vigilance et application des normes militantes***

Au-delà de la protection physique, la préservation de l'institution s'appuyait sur le principe de l'homogénéisation du corps militant, et donc sur la mise à l'écart de tous les individus susceptibles de perturber le fonctionnement et l'activité du parti ou de porter préjudice à son image. La vigilance était le moyen de repérer ces éléments perturbateurs, ou potentiellement perturbateurs, de les contraindre à rejoindre la norme et à défaut de les maintenir à la marge ou hors du parti. Les sources disponibles interdisent une histoire systématique des déviances et de leur traitement aussi clairement périodisée que celle de la politique des cadres. Ces déviances et leurs traitements se révèlent sous la forme d'une myriade de « cas » individuels ou ponctuels qui ont néanmoins un point commun. Ils se

---

<sup>659</sup> Le dossier biographique d'Henri Fievez ne comporte aucune mention d'une telle responsabilité, sans doute peu compatible avec son rôle d'élu local et de parlementaire. Voir sa biographie dans le *DBMOMS*.

<sup>660</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 15 janvier 1950, AD 93-2 NUM 4.

<sup>661</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 26 janvier 1960, AD 93-2 NUM 4.

définissaient par l'écart, plus ou moins grand, qui les séparait du portrait ou de la biographie du « bon cadre » ou du « bon communiste ». Ils constituaient donc des mauvais sujets du corps militant, se distinguant comme le versant négatif de la norme institutionnelle.

Les travaux de Claude Pennetier et Bernard Pudal ont déjà tracé les grandes lignes de l'articulation entre vigilance et disqualification pour l'entre-deux-guerres<sup>662</sup>. La période suivante fut marquée par une baisse de l'intensité du questionnement, avec le passage de l'autobiographie au formulaire, et par une baisse du seuil d'exigence qui réduisait le nombre de militants écartés d'emblée. Pour autant, nous retrouvons dans l'examen biographique et dans la gestion du corps militant les principales thématiques de cette vigilance : conformité du réseau social, du comportement individuel et du passé politique. Sur ce dernier point, nous nous pencherons plus longuement sur la question fondamentale, jusqu'à la fin des années 1950, des trajectoires dans la guerre.

#### « Nos relations proviennent de notre vie dans le Parti »

La proscription des relations personnelles avec des ennemis caractérisés (policiers, membres d'autres organisations politiques ou exclus) étendait à l'ensemble du corps militant la question de l'étanchéité et de la protection du parti. Dans les questionnaires biographiques en vigueur jusqu'au milieu des années 1960, cette vigilance passait par les rubriques sur les opinions de la famille proche (parents, fratrie, éventuellement enfants, conjoint et famille du conjoint) et par une question ouverte portant sur l'ensemble des relations du militant (« Avez-vous dans votre parenté ou dans vos relations des policiers ou des adversaires du Parti et quelles sont vos relations ? »). Une grande part des questionnés décrivait un environnement familial proche du parti, fait d'adhérents et de sympathisants, ou inoffensif car indifférent à la politique ou inorganisé. Les notions de sympathisant ou d'électeur communistes, plus vagues et fluctuantes, permettaient sans doute quelques aménagements de la réalité, enjolivant la conformité ou l'homogénéité de l'environnement familial. Certaines réponses à la deuxième question indiquent d'ailleurs que les militants percevaient là une vérification indirecte de leur imperméabilité aux influences néfastes et de leur immersion dans un univers communiste homogène, comme le montre les exemples ci-dessous, pris dans les questionnaires de la fédération Seine-Sud :

- « pas d'adversaires dans la famille, relations amicales à peu près toutes au Parti ou sympathisantes »
- « Aucun ennemi du parti dans les deux familles. Nos relations proviennent de notre vie dans le Parti, uniquement »
- « Pas de policiers dans parenté ou relations, mes relations partagent mes opinions. »

---

<sup>662</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Les mauvais sujets du stalinisme », *art. cit.*

Certains militants soucieux de « ne rien cacher au parti », selon les instructions du questionnaire, mentionnaient dans la deuxième rubrique un parent éloigné (oncle, cousin, membre de la famille du conjoint), voire même un voisin ou une vague connaissance, pour mieux insister sur leur absence de relation avec lui et donc donner à voir leur conformation. Les attitudes étaient plus variées et complexes lorsque le problème se posait au niveau du premier cercle familial, allant jusqu'à la rupture totale avec le milieu d'origine ou passant par le maintien de relations familiales minimales. L'essentiel était que le questionné manifeste sa conscience de la nécessité de tenir à distance ces « ennemis ».

Il reste bien sûr que certains militants furent l'objet d'injonctions directes et explicites les invitant à s'expliquer sur leurs relations avec un parent ou un proche considéré comme un adversaire, et éventuellement à rompre avec lui. En règle générale, de telles demandes survenaient lorsqu'un militant faisait l'objet d'une vérification plus minutieuse, au moment de sa promotion dans de nouvelles responsabilités. Il s'agissait alors de s'assurer de son insertion dans le parti, de sa fidélité et de son dévouement. En d'autres termes, il s'agissait d'évaluer sa « remise de soi au parti » par le biais de la vigilance. En 1951, un militant de Charenton, tourneur sur optique et membre du parti depuis 1947, signalait dans son questionnaire deux voisins de palier policiers avec lesquels lui et sa femme, également militante, n'avaient aucune relation. Cependant sa belle-mère, sans profession et décrite comme une « bonne sympathisante », faisait occasionnellement le ménage chez eux. Le couple dut s'engager à obtenir qu'elle cesse ce travail mais aussi à adhérer à la CGT et à militer dans le mouvement syndical. L'enjeu de la vigilance apparaît ici comme un prétexte permettant de soulever ce second problème ou d'accélérer sa correction<sup>663</sup>.

Un cas particulier permet d'illustrer le travail institutionnel de vérification et les processus d'intériorisation des normes et de remise de soi qui en découlaient chez le sujet. Henri Cathalifaud, militant d'Aubervilliers et employé comme menuisier aux ateliers municipaux avait adhéré à l'UJRF en 1945 et au parti en 1950. Sa mère, née Camaillat, était la sœur de Germaine et Marie-Louise Camaillat, épouses respectives de Georges Beyer et Charles Tillon. Dans une première biographie remplie en mars 1950, alors qu'il était proposé pour une école de l'UJRF, Henri Cathalifaud n'indiquait pas ce lien de parenté avec deux militants éminents<sup>664</sup>. Envisagé pour le comité de section d'Aubervilliers en novembre 1952

---

<sup>663</sup> Dossiers biographiques de la section Charenton, Arch. FD PCF 94.

<sup>664</sup> Dossier « Henri Cathalifaud », questionnaire biographique daté du 11 mars 1950, dossiers « affaires » de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

et à nouveau « biographié », il omit encore cette information. L'affaire contre l'ancien ministre de l'Air étant alors déclenchée, le secrétaire de section l'ajouta dans la rubrique consacrée à la belle famille (« Le camarade est le neveu de Charles Tillon ») et indiqua dans son appréciation : « Le camarade Cathalifaud Henri est neveu de Charles Tillon. Il a pris position pour la ligne du parti, pour le Comité central. <sup>665</sup> » Néanmoins, dès le mois suivant, Cathalifaud dut remplir une nouvelle biographie où il précisait désormais de lui-même, dans la rubrique consacrée aux adversaires : « je suis le neveu de Charles Tillon (je désapprouve son activité) <sup>666</sup> ». Surtout, dans ce questionnaire, il s'efforçait de développer au maximum ses réponses afin d'accumuler les signes ou les formules démontrant son dévouement au parti. À la question de ses « responsabilités actuelles », il répondait ainsi :

« Aucune dans le Parti proprement dit. Mais je pense qu'un jeune communiste doit militer dans une organisation correspondant à son utilité, en l'occurrence l'UJRF et je pense que ma responsabilité de jeune communiste est d'être le meilleur au sein de la jeunesse. <sup>667</sup> »

Et en complément de la liste des « militants qui le connaissent », il ajoutait un post-scriptum :

« J'ai cité ces trois camarades car étant les principaux dirigeants de notre Parti à Aubervilliers, et me connaissant bien, ils sont les mieux qualifiés pour donner leurs appréciations sur mes capacités politiques et les erreurs que j'ai commis (sic) à ce jour. <sup>668</sup> »

Manière ici de démontrer non seulement sa soumission à la discipline du parti mais aussi que sa situation professionnelle et partisane ne devait rien au népotisme. De fait, il ne fut pas inquiété. Il intégra le comité de section et acquit dans les années suivantes de nouvelles responsabilités à l'UJRF<sup>669</sup>. Toutefois, cette expérience eut sur lui un impact durable. Fin 1958, il établit en effet un rapport transmis au secrétariat fédéral et au secrétariat du CC sur son autre oncle, Georges Beyer, afin « de rapporter des propos tenus en ma présence au cours d'un repas de famille <sup>670</sup> », propos qui se limitaient en réalité à quelques critiques après l'échec du référendum sur la nouvelle constitution.

En tant que vérification individuelle, la surveillance de la sociabilité des militants pouvait relever d'une vigilance primaire associée à la protection du parti contre la « fuite » d'informations internes ou contre les provocations policières et ennemies. Mais elle participait surtout d'une pédagogie collective qui faisait la promotion de la mise à distance du monde

---

<sup>665</sup> Dossier « Henri Cathalifaud », questionnaire biographique daté du 6 novembre 1952, dossiers « affaires » de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

<sup>666</sup> Dossier « Henri Cathalifaud », questionnaire biographique daté du 14 décembre 1952, dossiers « affaires » de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

<sup>667</sup> *Ibid.*

<sup>668</sup> *Ibid.*

<sup>669</sup> Il fut ensuite membre du secrétariat de la section Aubervilliers puis de l'UL-CGT au début des années 1960, membre du secrétariat de l'UD-CGT dans les années 1970.

<sup>670</sup> Dossier « Henri Cathalifaud », courrier manuscrit de Henri Cathalifaud, daté du 18 décembre 1959, dossiers « affaires » de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

extérieur et de la réclusion dans l'entre-soi communiste ou communisant. Ainsi, l'argument de la protection du parti participait de la clôture de l'institution et de la conversion des militants à une certaine manière d'être. À partir de la fin des années 1950, ce mécanisme tendit toutefois à s'éroder sous l'effet de l'évolution politique et organisationnelle du parti, qui relativisait sa volonté d'emprise, cependant que les militants eux-mêmes manifestaient une plus grande mise à distance et délaissaient les rubriques concernant les opinions de leur famille et de leur entourage. Au point que ces questions prirent une place marginale dans les questionnaires des années 1970.

#### « Un comportement indigne d'un communiste »

L'institution vivait également dans la crainte du scandale et de ses conséquences sur l'image et l'autorité du parti ou de ses cadres. La vigilance était donc attentive au respect des règles et des valeurs d'une « morale communiste », dans la vie privée autant que militante. On peut dégager quelques grandes catégories de comportements condamnés mais il serait sans doute illusoire de tenter d'évaluer leur fréquence ou leur importance, en tout cas en l'état actuel des sources. Pour le cas d'une commune importante comme Aubervilliers, nous trouvons dans les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis 46 dossiers d'affaires couvrant une période qui s'étend des années 1950, et essentiellement de la seconde moitié de la décennie, jusqu'au début des années 1980. Sept cas échappent à notre période et se situent à la fin des années 1970 ou au début des années 1980. Cinq ne peuvent être catégorisés car les dossiers comportent simplement des questionnaires biographiques sans indication de la raison de leur classement dans la catégorie des « affaires ». Pour le reste nous retrouvons neuf dossiers classés « 1939-1945 »<sup>671</sup>, cinq examens de demande de réadmission, onze affaires financières, trois affaires de mœurs et seulement quatre affaires d'ordre politique<sup>672</sup>.

Certains exemples spectaculaires signalent l'immixtion du parti dans la vie privée de ses membres, comme dans le cas de Raymonde Marty quittant son mari à la demande du parti, au moment de son exclusion. En dehors de telles circonstances exceptionnelles, les cas de liaisons extraconjugales pouvaient être posés devant le parti. En 1956, un militant d'Aubervilliers, membre du comité fédéral de Seine-Nord-Est, avait confié à la direction fédérale sa liaison avec une jeune militante de l'UJFF et son souhait de divorcer. La direction

---

<sup>671</sup> Ce classement n'est pas systématiquement pertinent, puisque le cas d'une militante, ancienne agent de liaison, est inclus dans ce classement, alors que son « affaire » porte sur des critiques à l'égard de la municipalité dans les années 1960.

<sup>672</sup> Les cas de Pierre Le Queinec\* et Henri Cathalifaud se situent dans le contexte de l'élimination de Charles Tillon. Un cas concerne une ancienne militante ayant rejoint le courant maoïste. Le dossier de Jérôme Orlando porte sur la correction d'un discours hétérodoxe concernant l'URSS (voir *infra*, p. 217).



fédérale le mit en garde contre « les répercussions que ne manquerait pas d'avoir sa décision quant à l'opinion des camarades et de son entourage, de même que les décisions de J. P. dans l'organisation qu'elle dirige auprès des mamans de jeunes filles.<sup>673</sup> ». Cette situation n'appelait toutefois pas de sanction, dans la mesure où les deux militants avaient agi en « communistes responsables » jouant la transparence à l'égard de leur direction. L'adultère était traité avec beaucoup plus de sévérité dès lors qu'il était répété ou durable, car le refus de « mettre en conformité » sa vie privée avec les règles de la morale communiste était également, voire surtout, une façon de rompre avec la discipline du parti. Ainsi, dans un questionnaire de 1962, un ancien membre du secrétariat fédéral de la Gironde (1950-1953) venu en région parisienne en 1956 pour travailler dans l'agence de publicité du parti (IPP), évoquait la perte de ses responsabilités dans le cadre d'une affaire de ce type :

« Décembre 1953, relevé responsabilités secrétariat fédéral. Réélu CF conférence suivante. Motif : n'avais pas accepté de renoncer à réorganiser ma vie privée avec la femme que j'aimais et que j'ai épousée le 8 janvier 1955 après avoir divorcé<sup>674</sup> ».

Il convient cependant de nuancer l'impression première d'une morale rigide et coercitive. En effet, les cas qu'il nous est possible d'étudier sont ceux qui ont laissé les traces documentaires propres aux « affaires » (enquête, décision, éventuellement sanction). Le manquement à la morale, et surtout sa révélation, étaient perçus comme le symptôme de dysfonctionnements réels, supposés ou potentiels dans l'organisme partisan. Ainsi lorsque des conjoints trompés ou des familles mécontentes en appelaient à l'instance morale du parti et à son autorité pour régler des questions privées ou menaçaient de déclencher un scandale public. Dans d'autres cas, les reproches contre un cadre émanaient de militants de base ou d'autres responsables, motivés par une indignation sincère ou par des conflits interpersonnels. Dans ces mécanismes, la vigilance morale exercée par les délateurs permettait surtout de diagnostiquer la cohésion menacée d'une cellule ou d'une section, l'autorité affaiblie d'un cadre ou d'une direction. En retour, ces affaires sont aussi pour nous des observatoires privilégiés des rapports hiérarchiques et des tensions associées à l'encadrement<sup>675</sup>.

Une autre forme récurrente de « comportement indigne », d'un tout autre ordre, concernait les cas de vols, de détournements ou d'utilisations à des fins personnelles de fonds du parti. De par leurs responsabilités, nombre de militants étaient en effet exposés à la tentation que constituaient les sommes, parfois importantes, provenant de la vente de la presse

---

<sup>673</sup> Note manuscrite de Fernande Valignat au Secrétariat fédéral, datée du 12/04/1956, dossier « Affaires » de la section d'Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

<sup>674</sup> Questionnaire biographique daté du 16 février 1962, dossiers biographiques de la section Vitry, Arch. FD PCF 94.

<sup>675</sup> Voir *infra*, Chapitre 8, « Encadrants et encadrés », p. 538 et suivantes.

communiste, des cotisations, de collectes, de souscriptions, etc. Face à ce problème, la vigilance primaire consistait très concrètement à préserver les fonds du parti ou des organisations de masse. Lorsque des infractions étaient avérées, la sévérité des sanctions variait en fonction du montant détourné, du caractère ponctuel ou au contraire répété des détournements, de l'attitude repentante de l'accusé, mais aussi de certaines circonstances atténuantes comme les difficultés personnelles ou familiales qui l'avaient poussé à agir. Ainsi, à propos d'une militante retirée du CF de Seine-Ouest après seulement un an de présence, la fédération indiquait :

« La conférence de section de Colombes n'a pas retenu sa candidature ni au Comité de section, ni pour le CF pour la raison que les camarades de son entreprise lui reprochent son insuffisance d'esprit de Parti. (Elle a, dans des conditions familiales difficiles, utilisé des fonds du syndicat, cependant ils ne mettent pas son honnêteté en cause).<sup>676</sup> »

Tout comme pour les affaires de mœurs, ces infractions remettaient en cause la probité et la discipline des militants, sapant les bases de leur autorité et de leur légitimité aux yeux de la base comme de leurs supérieurs.

La liste des comportements moralement proscrits ou corrigés pourrait s'allonger d'autres cas plus marginaux mais survenant logiquement dans une population relativement nombreuse : alcoolisme, violence<sup>677</sup>, etc. Marcel Chupeau signalait ainsi à l'issue de la conférence de la section Clamart, en 1957 :

« Egalement de sévères critiques ont été faites au camarade Raymond C. (secrétaire sortant à l'organisation).

Ce camarade a peur de la critique, c'est la raison pour laquelle il n'est pas apparu à la conférence, il ne doit son élection au comité de section qu'à une très faible majorité de camarades. La conférence a reconnu qu'il avait pourtant de grandes possibilités et qu'il faisait un excellent travail au sein des élus.

Se laissant aller à la boisson, il n'a pas l'attitude que doit avoir un communiste, surtout lorsqu'il discute avec des adversaires du Parti.

Même son attitude par rapport aux membres du Parti laisse à désirer et au lieu qu'il guide les camarades comme doit le faire un dirigeant, ce sont au contraire les camarades qui sont obligés de le pousser. Il aime bien se faire prier.

Son attitude met en cause son appartenance au secrétariat de section.<sup>678</sup> »

Ici encore, le penchant pour la boisson n'était qu'une circonstance aggravante de l'échec dans les prérogatives hiérarchiques et politiques et des risques qu'il faisait courir à la section<sup>679</sup>. De

---

<sup>676</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 11 mai 1954, AD 93-261 J 21/96.

<sup>677</sup> En 1968, un membre du secrétariat de la section La Courneuve Centre, également militant local à Aulnay-sous-Bois, reçut un « blâme sévère » pour avoir frappé une militante d'Aulnay avec qui il était en conflit (dossiers « affaires » de la section Aulnay-sous-Bois, Arch. FD PCF 93). En 1965, le secrétaire de la section Saint-Denis Nord, inspecteur des ventes à *l'Humanité*, fut licencié pour avoir usé de la force afin d'obtenir le règlement des dettes d'un militant de Montreuil. (Dossiers biographiques de la section Saint-Denis, Arch. FD PCF 93).

<sup>678</sup> Rapport de Marcel Chupeau sur la conférence de section de Clamart les 3, 4 et 5 mai 1957, Archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossiers « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

<sup>679</sup> Des reproches similaires furent énoncés en 1962 contre un cadre de Vitry, maire-adjoint et membre du bureau fédéral de Seine-Sud, retiré en 1962 : « Nous proposons son retrait du CF et du BF. Malgré tous nos efforts pour

même, l'historicité de la morale communiste sur certaines questions, comme dans la dénonciation de l'homosexualité ou du recours à l'avortement, était surdéterminée par la volonté de refléter la morale dominante pour mieux préserver l'autorité du parti et de ses cadres. Certains cadres furent ainsi écartés en application de ces normes morales. Liliane Rousseau, sténo-dactylo, militante de Pantin et membre du CF de Seine-Nord-Est en 1953 fut retirée en 1954 car sa belle-mère était poursuivie pour avoir pratiqué des avortements clandestins<sup>680</sup>. L'année suivante, en Seine-Sud, une ouvrière de la SEV, en concurrence avec une autre militante de l'entreprise pour la promotion au CF, fut écartée car elle avait « eu jusqu'à son adhésion au parti une vie privée assez désordonnée<sup>681</sup>. » Cette dénonciation de comportements jugés déviants se retrouve dans diverses affaires évoquant de manière plus ou moins centrale les mœurs ou le comportement sexuel de militants et d'adhérents<sup>682</sup>.

À l'inverse, il convient de noter que les reproches d'ordre moral étaient souvent instrumentalisés, voire créés de toutes pièces, dans les processus d'élimination politique. Dans le cas de Robert Deloche, l'accusation d'un « train de vie au-dessus de ses moyens » et d'une mauvaise gestion municipale permettait d'éluder le fond politique de l'élimination et le reproche « de suffisance fractionnelle » qui désignait en réalité les conflits de légitimité nés de l'héroïsation des résistants. Fin 1952, l'élimination de Pierre Le Queinec, adjoint de Charles Tillon dans la clandestinité et resté l'un de ses plus proches collaborateurs au Ministère de l'Air puis à la mairie d'Aubervilliers, procéda de même. Au reproche d'avoir participé à l'activité fractionnelle de Tillon s'ajoutait l'accusation de détournement des fonds du parti ou de la municipalité<sup>683</sup>.

---

le corriger de ses défauts, P. persiste à avoir une vie privée incompatible avec ses responsabilités dans le Parti (fréquentation des cafés, travail irrégulier, etc...) Il garde pour se raccrocher au Parti son travail de conseiller général et nous envisageons d'essayer de le maintenir au Comité de section de Vitry. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 03/05/1961, AD 93-261 J 21/99).

<sup>680</sup> La fédération indiquait : « elle a mal réagi devant l'aide que la direction fédérale voulait lui apporter dans sa vie privée. En effet, Liliane Rousseau était fiancée au camarade Sabot, dont la mère, de Drancy, a été poursuivie, condamnée et emprisonnée pour une affaire d'avortement. Elle est encore en prison. La mère de Sabot est sage-femme. Or dans cette affaire, l'attitude de Sabot n'était pas très claire. Nous avons informé avec toutes les formes possibles, la camarade Liliane Rousseau. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 13/05/1954, AD 93-261 J 21/99).

<sup>681</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, AD 93-261 J 21/99.

<sup>682</sup> Dans le cadre de l'affaire « Coste-Eck-Bauer » à Saint-Ouen (voir *infra*, p. 254 et suivantes), un témoin dénonça « les mœurs spéciales » d'une militante qui n'était pas concernée par le conflit, vraisemblablement en référence à son homosexualité (dossier « Coste-Heck », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93). A Aubervilliers, trois des cas d'affaires « de mœurs » illustrent ce type d'application de normes morales. En 1955, un courrier anonyme, signé par « un groupe de travailleurs d'Aubervilliers » dénonçait la polygamie du secrétaire permanent du centre inter-syndical local. En janvier 1967, la cellule Fanny Dewerpe procéda à l'exclusion « pour moralité incompatible avec l'appartenance au Parti communiste français » d'un couple d'adhérents accusés de vivre une relation polyamoureuse (Dossiers Affaires de la section d'Aubervilliers, Arch. FD PCF 93).

<sup>683</sup> Dossiers « affaires » de la section Aubervilliers, dossier « Pierre Le Queinec », Arch. FD PCF 93.

« En raison de son passé... »

Les enquêtes biographiques mettaient en place un dispositif d'examen du passé des militants structuré autour de différents thèmes ou objets de vigilance visibles dans les formulaires. Ces thèmes apparaissent également dans l'exercice de cette vigilance sur la gestion du corps des cadres qui fait ressortir les écarts proscrits. Dans la période de notre étude, les parcours pendant la guerre, dans ou hors du parti, constituaient un enjeu majeur, disséqué dans les questionnaires par de nombreuses rubriques précises. Nous nous y intéresserons donc en détail. Parmi les passés problématiques, se posait également la question de l'appartenance à d'autres courants ou organisations politiques, en amont de l'adhésion au PCF. De tels cas appelaient une vérification minutieuse et déterminaient parfois un accès restreint aux responsabilités. Ainsi, Madeleine Rebérioux, membre du CF du Haut-Rhin entre 1948 et 1950, avant son arrivée au lycée Marcellin Berthelot de Saint-Maur, avait fait l'objet en avril 1950, d'une décision de la CCCP et du secrétariat du parti demandant à « veiller à ce qu'elle n'ait pas de responsabilités<sup>684</sup> ». Étudiante au début des années 1940, elle avait en effet fréquenté les membres du journal *L'Œuvre* replié à Clermont-Ferrand, comme le royaliste Pierre Boutang et la « pacifiste intégrale » Germaine Decaris<sup>685</sup>. De même, en 1959, un vendeur, adhérent depuis 1956 et trésorier de sa cellule locale, était proposé au comité de section de l'Hay-les-Roses. Issu d'une famille juive émigrée en Turquie dans les années 1930 puis réfugiée en Palestine en 1943, il avait combattu les Britanniques dans la Haganah entre 1945 et 1947 puis participé à la guerre de 1948 dans l'armée israélienne avant de rentrer en France en 1949. « Compte tenu de son passé » le secrétariat de la fédération Seine-Sud jugea cette candidature « trop hardie » et la repoussa<sup>686</sup>. Un cas similaire se présenta en 1955, à Bagnolet, où la direction hésita à accepter l'adhésion d'Henri Boumandil, jeune sympathisant, ancien « membre d'organisations sionistes et de l'armée israélienne ». Ce dernier en appela à Maurice Thorez qui jugea trop rigoureuse la position de la section et permit son acceptation dans les rangs du parti<sup>687</sup>. Il fut peu après recruté comme inspecteur des ventes du journal *Vaillant* « mais sans autres responsabilités<sup>688</sup> ». Dans ces différents cas, la vigilance pointait des individus que leur passé politique pouvait prédisposer à la dissidence ou à une application hétérodoxe de la ligne.

---

<sup>684</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF du 15 janvier 1950, AD 93-2 NUM 4.

<sup>685</sup> Dossiers biographiques de la section Saint-Maur, Arch. FD PCF 94.

<sup>686</sup> Dossiers biographiques de la section L'Hay-les-Roses, Arch. FD PCF 94.

<sup>687</sup> Courrier dactylographié de la fédération Seine-Nord-Est, signé René Benhamou et daté du 23/04/1956, dossier « Henri Boumandil », Arch. FD PCF 94.

<sup>688</sup> Note dactylographiée de la SMC, signée Gaston Plissonnier et datée du 24/02/1956, dossier « Henri Boumandil », Arch. FD PCF 94.

L'appartenance au mouvement communiste elle-même pouvait susciter des doutes sur un militant et l'enjeu était aussi celui de la discipline et de la conformation au modèle militant. Les formulaires biographiques permettaient ainsi de repérer des sanctions subies par le passé ou des interruptions dans l'appartenance au parti. En 1953, un militant de Châtenay-Malabry, imprimeur devenu journaliste radio à l'UNESCO, qui avait vécu et milité au Mexique jusqu'en 1946, s'était vu refuser l'accès à une école fédérale et au Comité de sa section par une décision de la SMC. Il avait été exclu du PC mexicain pour son opposition prématurée à la dissolution du PC américain<sup>689</sup>. Son exclusion du parti mexicain, qu'il percevait comme la conséquence malheureuse de sa clairvoyance politique, en faisait aussi un militant indépendant, capable de s'opposer à la ligne et donc de rompre la discipline du parti.

En aval, le suivi des militants, notamment par les avis de mutation ou les demandes de renseignement aux fédérations, permettait de surveiller à distance l'activité et l'attitude de militants retirés de leurs fonctions. On le constate à travers l'exemple d'André Ducourt<sup>690</sup>, secrétaire général de l'UD-CGT et membre du BF des Deux-Sèvres. Après l'abandon de ses responsabilités en 1966, ses avis de mutation successifs scrutaient son attitude dans les Yvelines puis dans l'Hérault. Du fait de cette surveillance, les demandes de réadhésion nécessitaient une enquête et une vérification préalable. Maurice Armanet\*<sup>691</sup>, membre du CC et du secrétariat fédéral de la Seine jusqu'à son renvoi à la production fin 1953, avait quitté le parti et la région parisienne en 1954. Resté militant syndical aux usines SERS, sa demande de réadhésion, en 1963, occasionna un examen minutieux de son comportement par la fédération et le secrétariat du parti, par le biais de Gaston Plissonnier\*, avant de recevoir un avis favorable un an plus tard. De même, Gilbert Vergonzane\* qui avait quitté ses responsabilités syndicales et le parti au début des années 1960 fut l'objet d'une enquête lorsqu'il exprima le souhait d'adhérer de nouveau<sup>692</sup>. D'autres cas apparaissent dans les rapports sur les conférences de section, comme celle de Clamart en 1965 :

« Le cas du docteur Gabay (docteur oncologue). Ce camarade semble actif et il a fait de nombreuses interventions (justes dans l'ensemble). Il était proposé au Comité de section. Or sur sa bio, indiquait avoir été membre du Bureau de section du 14<sup>ème</sup> Montsouris, avoir été coupé du Parti de 1960 à 1962. Il a redemandé sa carte sans mutation à Clamart, je suppose vers 1963.

Cela fait peu de doute qu'il a dû avoir des désaccords avec le Parti pendant un temps. Lui donne à sa coupure des raisons moins sérieuses. Il semble que maintenant il ait une bonne activité à Clamart, et il se prévaut d'une activité à Aubervilliers.

---

<sup>689</sup> Dossiers biographiques de la section Châtenay-Malabry, Arch. FD PCF 94.

<sup>690</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS* (t.4).

<sup>691</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, (t.1).

<sup>692</sup> Voir sa biographie en annexe.

Les camarades n'ont pas retenu cette candidature, mais certains le regrettent. Il faut suivre maintenant. Si rien ne s'y oppose dans son activité, il pourra sans doute accéder à des responsabilités.<sup>693</sup> »

La Seconde Guerre mondiale obligeait à un examen plus minutieux et plus complexe car elle avait généré des expériences divergentes dans l'ensemble de la société française et donc parmi ceux qui étaient déjà entrés en communisme avant 1939-1940 comme parmi ceux qui y entrèrent pendant ou après le conflit.

### *Guerre, Occupation, Résistance : un passé sous surveillance (1944-1957)*

L'après-guerre mit en place une grille de lecture de ce passé, déjà esquissée dans la clandestinité, qui condamnait un certain nombre de positions politiques ou de comportements. Après 1944, la vigilance appliquait cette grille de lecture à l'examen du passé des militants. Dans un premier temps, on peut distinguer une forme de vigilance primaire qui appliquait une logique d'épuration, centrée sur le clivage Résistance/collaboration et sur le motif de la « trahison » du parti ou de la Nation. Mais l'examen du passé s'appliquait à une période chargée de nombreux enjeux internes qui entraient sans cesse en résonance avec le présent et généraient dans le corps militant des profils politiques antagonistes. L'expérience de la guerre saisie par la vigilance joua donc un rôle majeur dans les mécanismes de gestion des cadres comme objet, comme critère mais aussi parfois comme prétexte de la sélection. Enfin, au-delà du travail de sélection, le déploiement et la mise en œuvre de cet examen avaient une dimension pédagogique. Ils établissaient un contrôle du parti sur l'appropriation individuelle des catégories historiques et des identités ou sur leur contenu (« Résistants », « déportés », « prisonnier de guerre », « STO », « réfractaires », etc.).

#### Sortie de guerre et épuration (1944-1950)

Dans le contexte des premières années d'après-guerre, le thème de l'épuration, appliqué à l'échelle de la société française, joua un rôle important dans la concurrence entre communistes et gaullistes pour la légitimité résistante<sup>694</sup>. La dénonciation des vichystes et des collaborateurs, « traîtres à la Nation », constituait une forme de vigilance exploitée politiquement pour renforcer l'image du « parti de la Résistance », à la manière de la dénonciation des « agents des trusts » hostiles à la Renaissance française. En résonance avec

---

<sup>693</sup> Rapport de Madeleine Vincent sur la conférence de la section Clamart les 12 et 13 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », Arch. FD PCF 94.

<sup>694</sup> ROUSSO H., « L'épuration : une histoire inachevée », *Vingtième siècle*, n°33, Paris, 1992, p. 80.

le thème du « Parti de la vigilance française », le PCF appliquait également cette logique d'épuration à ses propres rangs en rejetant les individus dont les engagements étaient incompatibles avec l'appartenance au parti, afin de préserver la pureté résistante affichée par l'organisation. Les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis conservent la trace, très partielle, d'un travail d'épuration à la base, parmi les adhérents de la Libération. Les inventaires des dossiers « affaires », réalisés dans les années 1970-1980, indiquent les cas d'individus exclus ou refusés dans le parti entre 1944 et 1946. Ces dossiers ayant disparu des archives, seules des descriptions sommaires les signalent comme membres d'organisation collaborationnistes, notamment doriotistes à Saint-Denis. On peut supposer que ces individus avaient tenté de rallier le parti pour masquer un passé qui toutefois était connu dans le milieu militant local.

A partir de mai 1945, la publication d'une nouvelle série de « listes noires<sup>695</sup> », selon la pratique établie depuis les années 30 et poursuivie durant la guerre<sup>696</sup>, participait au travail de légitimation par le caractère public des dénonciations ; elle donnait à voir l'application du PCF à épurer ses propres rangs. Plus encore, elle permettait, d'un point de vue interne, de réaffirmer les disqualifications nées de la période 1939-1944, érigées en « trahisons » incompatibles avec l'appartenance au parti. La première brochure se concentrait sur des figures communistes connues, en particulier sur les anciens élus (Beaugrand, Capron, Clamamus, Rigaud, etc.). Les accusations insistaient sur la dénonciation de positionnements collaborationnistes, essentiellement par la participation au POPF, tandis que la trahison originelle, autour du pacte germano-soviétique et des débuts de l'occupation, restait implicite. Le cas de Louis Aurin<sup>697</sup>, l'illustre parfaitement. Ebranlé par la signature du pacte, il s'était progressivement détaché du parti dans les prisons et camps où il séjourna jusqu'en 1943. Cependant, la brochure l'accusait à tort d'avoir soutenu la « relève » et la « croisade anti-bolchévique », devenant ainsi « traître au Peuple français ». La troisième brochure de juillet 1945, marque une évolution dans le type de dénonciation. Les individus signalés étaient moins nombreux et pour la plupart inconnus. Henri Toutain était explicitement condamné pour sa « position contre le traité de Commerce et de bon voisinage germano-soviétique » mais pour l'essentiel, la liste se consacrait à des volontaires dans les organisations collaborationnistes ou pour le travail en Allemagne et à des militants ayant trahi les

---

<sup>695</sup> « Espions, traîtres, renégats et agents de la Gestapo dénoncés par le Parti communiste français », brochures, n°1-3, mai-juin-juillet 1945, Fonds André Marty, CHS AM 16.

<sup>696</sup> Sur cette question, voir S. BOULOUQUE et F. LIAIGRE, *Les listes noires du PCF*, Paris, Calman-Lévy, 2008.

<sup>697</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOF*.

organisations clandestines. Ces cas de figure étaient mis en exergue en introduction de la brochure par deux exemples plus détaillés. Désiré Betton, dit André, présentait la figure archétypale de l'ancien collaborateur (« volontaire en Allemagne, membre de l'organisation Todt, milicien du SS Darnand ») ayant cherché à se protéger en adhérant au PCF et profitant du manque de vigilance des responsables locaux. André Maître, dit « Marc », décrit quant à lui comme un « militant clandestin actif » présentait le profil du militant corruptible (« il n'a pas su maîtriser un penchant à bien vivre ») que sa participation au marché noir avait jeté dans les bras de l'ennemi (« pris dans l'engrenage, il s'est complètement dévoyé, est tombé au service de l'ennemi, a fait preuve d'immoralité publique »). La véracité de ces deux cas resterait à démontrer<sup>698</sup>, mais seuls comptaient ici les récits édifiants, indiquant les points noirs à rechercher dans le passé des nouveaux adhérents.

Le PCF prolongeait avec ses propres logiques une vigilance épuratoire appliquée à l'échelle de la société. Ainsi, les prisonniers, travailleurs ou déportés de retour d'Allemagne étaient l'objet, au cours de leur rapatriement, de vérifications et d'appels à la vigilance destinés à prévenir l'infiltration de leurs rangs par des soldats allemands, des collaborateurs ou des volontaires français<sup>699</sup>. De son côté, le secrétariat du parti adressa à l'ensemble des secrétaires régionaux des « instructions relatives aux déportés politiques, prisonniers de guerre et déportés civils »<sup>700</sup> qui indiquaient les procédures de contrôle biographique et d'évaluation politique les concernant. Selon ces instructions, tous les rapatriés membres du parti avant 1939 ou sollicitant leur adhésion devaient remplir une biographie augmentée d'un « mémoire » sur leurs conditions d'arrestation et de détention, leurs rapports avec les organisations clandestines en captivité, l'activité des « ennemis » et les conditions de leur sortie. Par ailleurs, une entrevue avec les responsables de section ou régionaux devait permettre leur évaluation politique. Ces procédures prolongeaient la vigilance appliquée dans la clandestinité sur les conditions d'arrestation ou de libération et, avec le retour à la légalité, elles permettaient de redonner une plus grande visibilité au corps militant, de faire circuler et de centraliser une connaissance biographique jusque là cryptée, fractionnée et cloisonnée par mesure de sécurité. Enfin, cette vérification permettait d'appliquer les instructions de la

---

<sup>698</sup> Nous n'avons trouvé aucune trace de ces individus dans les archives consultées ou dans le *Maitron*.

<sup>699</sup> ARMAND P., *Les travailleurs civils français en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale (1940-1945). Travail, vie quotidienne, résistance, répression*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Jean-Louis Robert, septembre 2006, p. 1695 et suivantes.

<sup>700</sup> Note dactylographiée (3 p.) datée du 15/03/1945, signée du secrétariat du CC et adressée aux secrétaires régionaux, Fonds André Marty, CHS AM 16.



politique des cadres, qui plaçait l'activité depuis la Libération en tête des critères de promotion<sup>701</sup>.

La récolte de ces informations biographiques et de ces évaluations mettait en œuvre une épuration interne centrée sur les enjeux politiques propres à la période et à ses échos durables dans l'après-guerre. Elle se concentrait sur les moments critiques de l'histoire du parti (pacte germano-soviétique, été 1940, débuts de la lutte armée, etc.) ou des trajectoires individuelles (arrestation, libération, STO, évasion, etc.) afin d'écarter les militants qui avaient « trahi » ou failli, de dégager des responsabilités dans les chutes ou les erreurs politiques. Le service des cadres et la CCCP restèrent ainsi durablement persuadés que les chutes étaient avant tout le fait de trahisons ou d'aveux avant d'être le résultat de l'efficacité des services de police. Les questionnaires et les « additifs » examinaient donc minutieusement les conditions d'arrestation, les perquisitions et les interrogatoires subis. Les réponses soulignées au crayon bleu indiquaient des points positifs, des comportements adéquats, tandis que le soulignement rouge relevait les fautes commises, les incohérences ou les points à examiner en détail et à confronter avec d'autres témoignages. Le recoupement des bios et la récolte des témoignages d'autres militants permettaient de faire la lumière sur ces différents points.

Le dossier de Marguerite Le Maut\*, née Coent et veuve Lamy, permet une analyse minutieuse de ce travail de vérification, dès 1944 puis surtout après la Libération et jusque dans les années 1950<sup>702</sup>. Militante communiste à Aubervilliers depuis 1935, elle fut secrétaire de cellule et membre du comité de section d'Aubervilliers, militante syndicale à l'usine Thibaud-Gibbs puis employée à la fédération CGT des Produits chimiques, membre du comité régional Paris-Nord à partir de 1937 et élève de la première école centrale des femmes en février 1938. Dès octobre 1939, elle travailla à la réorganisation des Jeunes filles de France et aux liaisons avec la province pour Arthur Dallidet, en compagnie de Claudine Chomat. À partir de l'été 1940, elle fut secrétaire et agent de liaison auprès de Jean Jérôme et d'Arthur Dallidet, avec qui elle fut arrêtée le 28 février 1942, au métro Reuilly-Diderot. On trouva sur elle sa carte d'identité, qui permit à la brigade spéciale d'arrêter son mari Gaëtan Lamy à leur domicile légal, et une enveloppe destinée à Jean Jérôme, contenant 1000 dollars et l'adresse de Jean-Louis Corringer censé servir de boîte à lettres pour l'argent. Gaëtan Lamy et Jean-

---

<sup>701</sup> Voir *supra*, Chapitre 1, « Une politique des cadres orientée vers le retour à la légalité », p. 51 et suivantes. Les instructions sur les rapatriés indiquaient ainsi : « il ne peut être question de replacer mécaniquement un camarade au poste qu'il occupait avant 1939. Il appartiendra à chaque organisation de lui confier, démocratiquement, une tâche correspondant à ses aptitudes et ses possibilités actuelles. », *ibid*, p. 3.

<sup>702</sup> Dossiers « Affaires » de la section Aubervilliers, dossier « Le Maut-Lamy Marguerite », Arch. FD PCF 93.

Louis Corringer furent exécutés comme otages en septembre 1942<sup>703</sup>. Marguerite Lamy parvint à détruire ou à transmettre les autres documents en sa possession, évitant ainsi d'autres chutes. Bien que la BS ne dispose que de peu de preuves matérielles et que Dallidet l'ait dédouanée dans ses dépositions, elle séjourna à la Santé, en compagnie de Danielle Casanova, Claudine Chomat, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Maï Politzer. Enceinte de six semaines en février 1942, elle fut relâchée en mai 1942 avec obligation de se constituer prisonnière après son accouchement. Dans les jours suivants, elle fournit un rapport à Jean Jérôme avant de se réfugier en Bretagne. De retour à Paris fin septembre, elle fut à nouveau arrêtée le 24 et relâchée le 28, toujours en raison de sa grossesse. Elle fut alors mise au vert par Jean Jérôme et donna naissance à sa fille, le 5 novembre 1942. Coupée du parti par de nouvelles arrestations entre avril et août 1943, elle retrouva la liaison en Bretagne, où elle avait constitué des petits groupes FTP. Elle fut rappelée à Paris en janvier 1944 pour assurer à nouveau des liaisons entre Jean Jérôme et Waldeck l'Huillier (« Rollin ») pour les questions de trésorerie. En avril 1944, elle fut chargée d'enterrer dans le jardin de son domicile illégal une importante somme d'argent. La disparition d'une partie des fonds, vraisemblablement volés dans leur cachette, amena en juin 1944 une enquête puis sa mise au vert jusqu'à la Libération où elle revint à Aubervilliers et participa à la réorganisation du parti.

Plusieurs éléments de ce parcours invitaient les responsables aux cadres à la vigilance et à une vérification minutieuse. Une note contenue dans le dossier biographique<sup>704</sup> témoigne du contenu de cette suspicion : l'arrestation de militants en contact avec elle dont le responsable national aux cadres, ses deux arrestations et surtout ses deux libérations, la disparition des sommes qui lui avaient été confiées (« l'affaire Suzanne » en référence à son pseudonyme de 1944). L'enquête sur Marguerite Lamy s'appuyait sur les archives de la BS 1 récupérée par le PCF à la Libération<sup>705</sup>, comme le prouve une autre note manuscrite faisant directement référence au contenu du rapport d'interrogatoire de Marguerite Lamy et au rapport sur l'arrestation d'Arthur Dallidet. Dans le même temps, ces documents témoignent d'un certain emballement du soupçon et d'erreurs de jugement ou d'interprétation des documents. Ainsi, les notes sur les rapports de police donnaient pour l'arrestation de Dallidet

---

<sup>703</sup> La biographie du *Maitron* indique la date du 11 septembre 1942 pour Corringer, mais dans l'additif à son questionnaire biographique du 12 mars 1947, Marguerite Le Maut-Lamy indique que tous deux furent exécutés le 21 septembre en représailles à l'attentat du Rex le 17.

<sup>704</sup> Note manuscrite de quatre pages, non datée, non signée, retranscrivant les interrogations du responsable chargé d'examiner sont parcourus. Cette note pourrait être antérieure aux questionnaires biographiques qui répondent en grande partie aux questions soulevées (Dossiers « Affaires » de la section Aubervilliers, dossier « Le Maut-Lamy Marguerite », Arch. FD PCF 93).

<sup>705</sup> Sur cette question, voir BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *Liquider les traîtres. op.cit.*, p. 405-406.

une date erronée (le 2 mars au lieu du 28 février). S'appuyant sur celle-ci, l'enquêteur crut déceler une incohérence suspecte dans le témoignage de Marguerite Lamy et peut-être la preuve qu'elle avait été utilisée pour piéger Dallidet<sup>706</sup>. De même, il se montra incrédule sur les conditions de sa libération en mai 1942, avant de se raviser<sup>707</sup>. Pour répondre à cette suspicion, entre 1944 et 1955, Marguerite Le Maut-Lamy fournit une importante documentation sur son parcours : une « biographie de résistante » dactylographiée (datant vraisemblablement de 1945 ou 1946), 3 questionnaires biographiques (1947, 1948, 1955) augmentés de rapports sur ses activités illégales et ses arrestations, un rapport isolé sur sa deuxième arrestation (non daté), un rapport sur le vol des paquets d'argent daté de juin 1944. Grâce à ces différents éclairages, et peut-être également au soutien de Jean Jérôme qui lui avait maintenu sa confiance dans la clandestinité, Marguerite Le Maut-Lamy resta une militante importante sur le plan local : membre du comité régional Paris-Nord en 1944-1945, membre du bureau de section, responsable locale de l'UFF, adjointe au maire d'Aubervilliers dès la Libération, elle assura également les fonctions d'administrateur du bureau de bienfaisance municipal en 1947-1948. Pourtant, en novembre 1952, lors de l'examen du conseil municipal par la SMC, on indiquait encore, après le rappel de ses deux arrestations et de la perte des fonds en 1944 : « Nous proposons de laisser les choses comme elles sont, mais de poursuivre les recherches sur ces problèmes<sup>708</sup> ».

À la fin des années 1940, cette logique d'épuration interne fut largement déterminée par le souci de contenir le prestige des héros résistants et de réduire le rôle de la lutte clandestine dans les processus de légitimation des cadres, y compris dans les sommets de l'appareil. En 1948-1949, Maurice Thorez confia à Marcel Servin la tâche de constituer une « commission spéciale chargée de tirer au clair la vie du Parti dans la clandestinité<sup>709</sup>. » Cet examen aboutit aux enquêtes sur la chute du groupe Valmy et sur les affaires Georges Désiré

---

<sup>706</sup> « Elle déclare avoir été arrêtée la première fois le 28 février 1942 à 19h30. D'avoir été perquisitionnée le 28 février. Or dans le rapport de police il est mentionné que Dallidet a été arrêté le 2 mars 1942 à l'angle de la rue de Reuilly et du Bvd Diderot en compagnie de Margueritte (sic) Lamy avec qui il venait de prendre contact dans un café. » (Dossiers « Affaires » de la section Aubervilliers, dossier « Le Maut-Lamy Marguerite », Arch. FD PCF 93.)

<sup>707</sup> « Si l'on se reporte aux dates elle a été libérée parce que enceinte d'un de 3 mois. Or ~~il est difficile pour une femme de savoir qu'elle est enceinte d'un mois et même que si (sic) cela était possible je~~ Je ne crois pas que la Gestapo aurait remise (sic) en Liberté Margueritte (sic) parce qu'enceinte d'un de 3 mois. Il y avait certainement autre chose. » Les caractères barrés correspondent aux biffures dans le document manuscrit original.

<sup>708</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05 novembre 1952, adressée au secrétariat de la fédération de la Seine, « Proposition pour les permanents au bureau municipal d'Aubervilliers », dossiers « Affaires » de la section Aubervilliers, dossier « Le Maut-Lamy Marguerite », Arch. FD PCF 93.

<sup>709</sup> Notice biographique de Mathilde Dardant par Jean-Pierre Ravery dans le *DBMOMS* (t.4).

ou Mathilde Dardant<sup>710</sup>, ainsi qu'à l'enquête sur la réputation légale de *l'Humanité* et la situation de la direction à l'été 1940, dont le rapport final a été retrouvé dans les archives de Maurice Thorez<sup>711</sup>. Ce travail correspondait à un contexte de tension, au sein de la direction avec les critiques et la marginalisation progressive d'André Marty, mais aussi sur le plan international, avec la pression soviétique accrue par le virage de Slarska-Poreba et la crise yougoslave. Jacques Duclos était en particulier mis en cause par Marcel Servin dans la plupart de ces dossiers<sup>712</sup>. Toutefois, ces quelques affaires ne furent jamais exploitées publiquement et au contraire, à partir de 1950, la mise à l'écart des dirigeants résistants convoqua d'autres mobiles, toujours afin de minorer l'enjeu de l'époque clandestine<sup>713</sup>.

### La vigilance comme instrument de sélection (1944-1957)

Au-delà de la seule logique d'épuration qui éliminait des éléments indésirables, des « traîtres », la vigilance sur les parcours pendant la guerre fournissait à la gestion des cadres des critères de sélection ou de disqualification. Toutefois, la grille d'analyse du passé et des comportements attendus ou « dignes d'un communiste » pouvait être appliquée avec intransigeance ou tolérance en fonction des nécessités présentes de la promotion des cadres, des besoins ou des situations locales. Le cas des militants internés en 1940 et libérés après la signature de leur engagement en faveur de Pétain illustre bien cette hésitation. Lorsqu'à la Libération, ils étaient les seuls cadres disponibles dans certaines localités de banlieue, on sut les utiliser malgré quelques sanctions formelles. Vers 1946-1947, lorsqu'il parut nécessaire de faire advenir des hommes nouveaux, cette disqualification fit retour pour justifier leur élimination<sup>714</sup>. Ce même aspect pouvait également permettre d'examiner des dispositions militantes plus générales comme dans le cas de Théodule Odie, ouvrier RATP et secrétaire de la section syndicale au dépôt d'Ivry, entré au Comité fédéral de Seine-Sud en 1956. La SMC indiquait alors :

« Ce camarade était initialement proposé pour le Bureau fédéral, mais comme sa biographie était très incomplète, des précisions lui furent demandées. Il indiqua avoir été interné à Pithiviers pendant 8 mois,

---

<sup>710</sup> Les documents concernant ces enquêtes, longtemps conservés au secret et aujourd'hui détruits ont pu être consultés par Jean-Pierre Ravery. On pourra se référer à la notice de Mathilde Dardant dans le *DBMOMS* (t.4) pour une évocation de cette documentation et de cette commission d'enquête. Voir également BERLIÈRE J.-M. et LIAIGRE F., *Liquider les traîtres*, *op. cit.*

<sup>711</sup> Rapport manuscrit daté du 11 mai 1949 portant la signature d'Henri Gourdeaux, Auguste Lecoœur, André Marty, Marcel Servin et une autre signature non identifiée, « Conclusion sur les événements de 1940 », dossier « André », Arch. Nat. 626 AP/284. On retrouvera la transcription de ce document, réalisée par nos soins, dans BESSE J.-P. et PENNETIER C., *Juin 40, la négociation secrète*, *op. cit.*, p. 23-27.

<sup>712</sup> BESSE J.-P. et PENNETIER C., *Juin 40, la négociation secrète*, *op. cit.*, p. 28-29.

<sup>713</sup> Voir *supra*, chapitre 2, « Affaires et régulation du groupe », p. 90 et suivantes, et *supra*, « Un comportement indigne d'un communiste » pour l'exemple de Robert Deloche, p. 191.

<sup>714</sup> Voir *supra*, chapitre 1, « La gestion des cadres à l'échelle locale », p. 54 et suivantes.

de septembre 1942 à mai 1943. Il attribue sa libération à une demande faite par sa sœur mais il affirme n'avoir jamais connu les raisons de sa libération et n'avoir jamais rien signé. A repris contact à partir de juin 1943 et militant dans l'organisation syndicale jusqu'à la Libération.

Il nous est proposé au Comité fédéral, le secrétariat fédéral croyant en sa sincérité. Toutefois, il n'est pas proposé au Bureau fédéral compte tenu de l'intervention de sa sœur sur laquelle nous ne possédons pas de renseignements.<sup>715</sup> »

Ici on limita sa promotion sans doute moins pour les doutes sur sa libération que pour son manque de précision, et donc de remise de soi, dans ses réponses au questionnaire biographique.

En 1950, un cas similaire démontre une relative intransigeance non seulement à l'égard de l'intéressé mais aussi de son épouse. Thomas Nunez, membre des JC depuis 1936 participait aux activités clandestines à la base (distributions de tracts, collectes). Il fut arrêté le 25 avril 1942, lors de la chute de tout son groupe sur dénonciation. Il bénéficia alors, par l'intermédiaire de son père, de l'intervention de diverses personnalités en lien avec le club de football du Perreux où il était entraîneur. Ce soutien de « collaborateurs notoires » permit sa libération, contre la signature d'un engagement de fidélité au maréchal Pétain. Il fut par la suite actif dans le Front National et secrétaire de sa cellule à la Libération. Fin mars 1950, devant la commission politique de la conférence fédérale de la Seine, il reconnut avoir tu les conditions de sa libération dans sa première biographie en 1945 et fournit les jours suivants une autocritique détaillée. À cette même époque, son épouse Liliane Nunez, active dans la clandestinité par l'intermédiaire de ses parents<sup>716</sup>, et importante militante locale (responsable de l'UFF, conseillère municipale et secrétaire de la section communiste) intégrait le comité fédéral de la Seine. Après sa promotion et l'examen de l'autocritique de son mari, en septembre 1950, Raymond Guyot adressa une note au secrétariat du CC :

« D'autre part et selon les déclarations de Nunez qui prétend avoir tenu sa femme dans l'ignorance de ces faits, nous pensons qu'il n'y a pas lieu, dans la situation actuelle, de faire intervenir cette question dans le maintien des responsabilités actuelles de Liliane Nunez. Toutefois, un certain nombre de faits non vérifiables peuvent laisser subsister un doute quant à l'affirmation de la camarade Liliane Nunez prétendant avoir ignoré la situation de celui qui devint son conjoint en 1943. Nous proposons qu'aucune responsabilité d'un caractère plus important ne soit confiée à cette camarade.<sup>717</sup> »

Liliane Nunez fut cependant reconduite au comité fédéral de la Seine puis de Seine-Nord-Est jusqu'en 1962 et fut une dirigeante départementale puis nationale de l'UFF. Toutefois, en 1951 et 1952, le passé de son mari fit barrage à sa candidature à l'école centrale de quatre mois, malgré ses responsabilités et les appréciations favorables de ses supérieurs. Elle ne

---

<sup>715</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 28/06/1956, dossier « comité fédéral Seine-Sud 1956 », AD 93-261 J 21/98.

<sup>716</sup> Son père, François Poletti, immigré italien, fut membre du PC en Italie dès 1920 puis du PCF. Voir sa biographie dans le *DBMOF*.

<sup>717</sup> Note dactylographiée de Raymond Guyot datée de septembre 1950, adressée au secrétariat du CC, dossiers biographiques de la section Pré-Saint-Gervais, Arch. FD PCF 93.

suivit finalement les cours d'une école de deux mois qu'en 1956. À travers ce cas, on voit que l'examen vigilant du passé des militants fournissait des motifs de reproche dont l'utilisation dépendait de l'opportunité ou de la nécessité d'une disqualification et déterminait ainsi intransigeance ou compréhension.

En 1946, dans un contexte où l'enjeu de la légitimité résistante restait encore très prégnant, le comportement dans la clandestinité fut convoqué pour sanctionner Paul Esnault\*, alors secrétaire de la fédération Seine-Sud. Lors de la conférence fédérale de mars, il fut pris à partie par André Marty qui l'accusa d'être responsable de la mort de militants censés s'évader avec lui du convoi vers la déportation en mai 1944. Pourtant, l'enjeu était ailleurs. La direction du parti s'efforçait alors de pallier les difficultés dans la région parisienne par la création d'une fédération unique de la Seine. Les secrétaires fédéraux furent ainsi sanctionnés pour ces difficultés, notamment sous l'influence d'André Marty, alors responsable aux cadres dans le secrétariat du parti. Ce dernier considérait que la fédération Paris-Ville, sous son égide, réussissait mieux que les fédérations Seine-Nord et Seine-Sud, sous la responsabilité respective de Duclos et Thorez. Son acharnement contre Esnault\* traduisait la volonté de mettre en accusation Thorez par l'intermédiaire des erreurs commises dans son fief. Cette accusation publique restait comme une tâche dans le passé d'Esnault\*, notamment lorsqu'il fut à nouveau proposé au comité fédéral de Seine-Sud en 1957, alors qu'il était dirigeant de l'ARAC. Malgré le rappel des reproches, la direction fédérale s'efforça de justifier en détail cette proposition dans ses appréciations, tout en concluant : « la direction du Parti appréciera si certaines critiques qui lui avaient été adressées peuvent encore faire obstacle à son accession au CF. » De fait, la note de synthèse de la SMC manifestait une certaine réticence : « Parmi les nouveaux proposés, revoir l'intérêt de la candidature de Paul Esnault, dirigeant départemental de l'ARAC, et si son apport est de nature à justifier son élection au CF. » Toutefois, cette méfiance s'attachait moins aux reproches passés qu'à leurs conséquences sur l'état d'esprit du militant, qui pouvait avoir retiré de ces sanctions une certaine distance à l'égard du parti et de sa discipline. Il fut finalement élu au CF en 1957 et réélu jusqu'en 1962.

Parmi les circonstances problématiques générant des attitudes variables ou évolutives, se posait la question du travail en Allemagne. Ceci nous amène à évoquer à nouveau le cas de Georges Marchais\*, que nous étudierons ici en perspective avec celui d'autres militants partis travailler en Allemagne. Dans « l'affaire Marchais », le problème soulevé en 1970 fut notamment celui de la « bio » et des réponses fournies dans celle-ci. Les éléments aujourd'hui à notre disposition permettent quelques éclairages. Le plus ancien questionnaire biographique à notre disposition, conservé dans les archives du Comité national du PCF, fut rempli par

Georges Marchais\* le 5 octobre 1952, suite à sa proposition pour l'école centrale syndicale d'un mois<sup>718</sup>. Comme le souligne Philippe Robrieux, Georges Marchais\* aurait dû en toute logique remplir une première biographie lors de son entrée au Comité de section d'Issy-les-Moulineaux, en 1950, année également de son élection à la tête de la section syndicale de l'usine Voisin<sup>719</sup>. Cette première biographie a certes pu être expurgée pour appuyer la défense du secrétaire général, mais d'autres hypothèses plus simples sont à retenir. Il est en effet peu probable que cette biographie soit alors parvenue jusqu'au niveau central. Seules les responsabilités syndicales de Georges Marchais\*, devenu permanent en 1951, auraient pu éventuellement le justifier, mais les mécanismes de contrôle biographique des militants syndicaux sont trop mal connus pour que nous puissions l'affirmer. Conservée au niveau fédéral, cette biographie aurait connu plusieurs « déménagements » vers la fédération Seine-Sud en 1953, puis, en 1966, vers la fédération des Hauts-de-Seine où elle aurait été détruite avec l'ensemble des archives. Le seul élément antérieur à 1952 dont nous disposons au niveau du secteur des cadres est une note du 9 février 1951 portant appréciation de Marchais\* mais ne mentionnant aucunement son passé.

Dans un style télégraphique imposé par le peu d'espace destiné à la réponse, il indiquait en 1952 son départ pour l'Allemagne le 17 décembre 1942, précisant « par contrainte<sup>720</sup> ». Il ajoutait être rentré en France le 16 mai 1943 « avec faux papiers » puis être « parti en Normandie travailler campagne<sup>721</sup> ». La date de son retour est cohérente avec ses explications ultérieures, en particulier la mort de sa nièce le 6 mai 1943 qui lui aurait permis d'obtenir une permission en faisant croire au décès de sa fille<sup>722</sup>. On peut douter que Georges Marchais\* ait échafaudé dès 1952 une version mensongère restée si cohérente vingt ans plus tard. Reste que le document ne permet pas de trancher la question d'un éventuel second départ vers l'Allemagne qu'il aurait pu préférer taire dès 1952. Signalons par ailleurs que le

---

<sup>718</sup> Cette proposition fut ratifiée par le secrétariat du 10 novembre 1952. (cf Procès-verbal des décisions du secrétariat du PCF du 10 novembre 1952, AD 93-2 NUM 4). Toutefois, Marchais ne se rendit pas à cette école. Une lettre de Jean Chaumeil, datée du 15 novembre, indiquait en effet que « son départ aurait les plus graves conséquences pour son travail syndical. » (Lettre de Jean Chaumeil datée du 15 novembre 1952, dossiers biographiques, Arch. CN PCF).

<sup>719</sup> Dans son entretien avec André Harris et Alain de Sédouy, repris par Philippe Robrieux et Thomas Hoffnung, Georges Marchais date de 1949 son élection au Comité fédéral de la Seine (voir HARRIS A. et SEDOUY (de) A., *Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, Paris, Seuil, 1974, p. 427). Il n'apparaît pourtant dans aucune liste du comité fédéral avant mars 1953 (voir brochures des conférences fédérales de la Seine, Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>720</sup> Georges Marchais\*, comme il le rappellera plus tard, n'entrait pas dans la catégorie des STO, celui-ci étant institué par la loi du 16 février 1943. Son départ correspondait à l'application de la loi du 4 septembre 1942.

<sup>721</sup> Aucun élément du document original ne laisse supposer une interpolation ou une falsification. L'hypothèse d'un faux intégral paraît trop romanesque pour être retenue.

<sup>722</sup> Pour une synthèse des témoignages de Georges Marchais, voir HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, op. cit., p. 48-62.

formulaire ne comporte aucun commentaire ou signe, tel que le traditionnel soulignement en rouge, et l'on peut donc exclure la confrontation de récits contradictoires pris dans d'éventuelles biographies antérieures. On le voit, Georges Marchais\* n'a jamais tu son départ pour l'Allemagne.

Plus généralement, le cas de Marchais doit être saisi dans le contexte général de la place faite aux requis et aux STO dans la promotion des cadres. On peut notamment comparer son parcours avec celui de dix autres membres des comités fédéraux de banlieue parisienne dans le même cas<sup>723</sup>. Du point de vue des conditions de départ, à une exception près, tous étaient dans le même cas de figure que Marchais et furent requis fin 1942 ou début 1943, au titre de la loi du 4 septembre 1942, avant l'établissement du service du travail obligatoire en février 1943. Ceci s'explique par le fait qu'ils appartenaient aux secteurs professionnels et géographiques ciblés par les premières réquisitions : si l'on inclut Marchais, 9 sur 11 étaient des ouvriers qualifiés de la métallurgie<sup>724</sup> et 10 résidaient alors en région parisienne. *A posteriori*, ils étaient tout de même rangés dans la catégorie des STO, soit par les notes de la SMC, soit par eux-mêmes dans leurs propres réponses aux questionnaires biographiques. On peut résumer leurs parcours respectifs dans le tableau ci-dessous :

Nom	Prénom	Année de naissance	Profession	Départ	Retour	Parcours jusqu'à la Libération	Adhésion
Chevallier	Marcel	1921	Ajusteur-outilleur	Janvier 1943	Mai 1945		1945
Chirio	Georges	1923	Tourneur	Janvier 1943	Mai 1945	Emprisonné puis déporté après une tentative d'évasion en juillet 1944	1945
Durand	Paul	1923	Chaudronnier	Date inconnue	Date inconnue (permission)	Contacts avec la résistance non-communiste locale (province)	1953
Kaas	Charles	1921	Métallurgiste	Novembre 1942	Mai 1945		1946
Kerzreho	René	1922	Ajusteur	Janvier 1943	Janvier 1944 (« fausse permission »)	Activités de base à la JC	1940 (JC) 1945
Manesse	Marcel	1921	Métallurgiste	Janvier 1943	Décembre 1943	Réfugié dans l'Oise, aucune activité clandestine	1945
Marchais	Georges	1920	Tourneur	Décembre 1942	Mai 1943 ?	?	1947

<sup>723</sup> Ce chiffre ne correspond pas nécessairement à l'intégralité des anciens requis et STO parmi les membres des CF, chiffre que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer avec certitude.

<sup>724</sup> Un autre était typographe, requis avec un groupe d'ouvriers de son entreprise. Le dernier, comptable, avait été arrêté en compagnie de son père, militant clandestin du PC. En l'absence de preuves contre lui, il fut tout de même envoyé en Allemagne par répression.



Massulteau	Guy	1922	Mécanicien	Décembre 1942	Juillet 1943 (permission)	À Paris, aucune activité clandestine	1949
Sciardet	Jacques	1920	Ajusteur	Novembre 1942	Mai 1945	Emprisonné puis déporté après une tentative d'évasion en septembre/octobre 1944	1936 (JC) 1945
Valbon	Georges	1924	Typographe	Janvier 1943	Février 1944	FUJP et FTP à Montreuil puis Bagnolet ; engagé volontaire	1945
Vinet	Roger	1921	Comptable	Novembre 1942	Février 1943	Réfugié en Bretagne puis de retour à Paris (janvier 1944) ; bureau de renseignement FTP en 1944	1937 (JC) 1943

**Figure 11 - Comparaison des anciens requis ou STO présents dans les comités fédéraux**

En dehors des deux militants déportés en répression de leurs tentatives d'évasion (Chirio\* et Sciardet), deux autres restèrent travailler en Allemagne jusqu'à la fin du conflit (Chevallier\* et Kaas\*). Six autres parvinrent à regagner la France plus tôt, notamment grâce aux permissions, et purent être assimilés à la catégorie des réfractaires après guerre, qu'ils soient restés sans lien avec la Résistance (Manesse et Massulteau) ou qu'ils y aient pris une part active à différents niveaux après leur retour (Durand, Kerzreho, Valbon\*, Vinet). Parmi ces onze individus, trois avaient été en contact avec le parti avant leur départ au STO, notamment par l'intermédiaire de la JC, ce qui influença la suite de leur parcours : René Kerzreho fut militant de la JC clandestine jusqu'en 1942 puis en 1944 après son retour ; Roger Vinet participa aux activités clandestines aux côtés de son père avec qui il fut arrêté et il fut envoyé en Allemagne en répression malgré l'absence de charges contre lui ; l'appartenance de Jacques Sciardet à la JC depuis 1936 joua sans doute un rôle dans sa tentative d'évasion en 1944<sup>725</sup>. La variété des parcours se retrouve également dans l'entrée au PCF. Les militants en contact avec la Résistance communiste et les déportés adhérèrent dès la fin du conflit, voire avant dans le cas de Roger Vinet, par une forme de continuité de l'engagement. Les situations de passivité débouchèrent sur des attitudes plus contrastées avec des adhésions dès 1945 (Chevallier\*, Manesse) mais aussi des adhésions « décalées » (Kaas\*, Massulteau\*, Marchais\*).

<sup>725</sup> Nous n'avons pas d'éléments sur son éventuelle activité avant novembre 1942.

Dans ce panel de situations, comment s'exerçait le travail de vigilance et de sélection des cadres et quels sont les cas qui firent problème ? Au sortir de la guerre, la politique des cadres fixait ainsi l'attitude à l'égard des travailleurs en Allemagne :

« Un volontaire en Allemagne nazie n'a plus sa place au Parti. Si, reconnaissant sa faute, étant revenu en France, il a repris la lutte dans l'action clandestine, on peut étudier son cas pour juger s'il y a lieu de le réadmettre et sous quelles conditions.

Un requis pour l'Allemagne nazie, venu en permission une fois, deux fois, trois fois, comme cela s'est produit, ne saurait revenir au Parti sans que son cas soit minutieusement étudié. Ceux-ci se classent d'ailleurs en deux catégories : 1) ceux qui ont obéi à l'ordre de réquisition ; 2) ceux qui, sans avis préalable, ont été embrigadés de force.

On a vu trop de responsables de section retenir seulement le travail présent accompli, considérant qu'il effaçait les fautes commises.<sup>726</sup> »

Cette ligne contenait une série de critères d'évaluation. Le premier était celui des circonstances du départ. Les travailleurs volontaires étaient globalement rejetés hors du parti, tandis que STO et requis devaient démontrer la contrainte exercée sur leur départ. Le second critère résidait dans les tentatives pour se soustraire à la réquisition, notamment lors des permissions. Implicitement, se posait enfin la question des liens avec les organisations clandestines et de la participation à la Résistance, avant le départ et après le retour en France.

Les circonstances du départ, son caractère volontaire ou contraint, étaient dans la pratique très difficiles à évaluer, en particulier pour des militants qui, comme Marchais\*, étaient inconnus du parti avant la Libération. De plus, la contrainte affirmée dans les réponses des militants correspondait à la réalité perçue par des jeunes gens peu ou pas politisés, sans contacts avec les organisations clandestines, sans ressources, au sens propre comme figuré. Le cas se présente même pour des militants déjà entrés en communisme. Jean Antoine, ouvrier métallurgiste adhérent à la CGT en 1936 et au PCF en 1937 était resté en contact avec l'organisation clandestine entre octobre 1940 et août 1942, distribuant des tracts et collectant des fonds à Paris et à Vitry. Isolé après l'été 1942, il fut requis en janvier 1943. Il écrivait en 1947 :

« Je partis le 7 janvier 1943 en Allemagne par les Ateliers Sebia 7 bvd Bessières, Paris 17<sup>ème</sup>.

Par contrainte n'ayant aucune subsiste (sic) ayant mes deux enfants à charge, ma femme sans emploi, étant rejeter (sic) des entreprises je fut (sic) manœuvre à la Cuivrierie d'Ivry où je ne travailler (sic) que 30 heures par semaine à 8,60 de l'heure je n'ais (sic) pus (sic) avoir un peu d'argent pour me soustraire à ce départ qui pour moi fut assez dur.<sup>727</sup> »

Rentré en permission au bout de cinq mois après le décès de son frère, il partit se cacher dans l'Yonne et entra dans un maquis FTP en 1944. De retour à Vitry, il fut élu conseiller municipal. Parmi les futurs membres des comités fédéraux, seul René Kerzreho fut sanctionné

---

<sup>726</sup> « La promotion des cadres, tâche politique de premier plan », « Fédération Seine-Sud, 2<sup>ème</sup> conférence fédérale, 1, 2 et 3 mars 1946 », *op. cit.*, p. 40.

<sup>727</sup> Additif au questionnaire biographique du 16 septembre 1947, dossier Jean Antoine, dossiers biographiques de la section Vitry, Arch. FD PCF 94.

pour son départ en Allemagne. Dans un rapport manuscrit du 15 février 1945, alors qu'il était proposé pour une école centrale de la JC, il écrivait :

« Je milite jusqu'en août 1942, date à laquelle Pouliguen, responsable de Boulogne, est arrêté. Par manque de liaison je cesse mon activité en 1943. Fin janvier, je suis requis et part en Allemagne. De retour en janvier 1944. J'habite dans le 18<sup>ème</sup> et distribue la presse du parti avec un camarade chez qui j'habite.<sup>728</sup> »

Sa candidature pour l'école fut écartée, et le refus assorti du commentaire suivant :

« Refusé pour la 1ère école centrale JC. Vu son attitude peu courageuse face à la déportation. A manqué de courage. N'a pas sa place au BR de Paris Ouest. Un dirigeant doit être sans tâche.<sup>729</sup> »

René Kerzreho était ici victime d'une application intransigeante des instructions de la politique des cadres justifiée par sa participation à la lutte clandestine jusqu'en août 1942 et par le niveau de responsabilité auquel il était proposé. Il suivit pourtant les cours d'une école centrale d'un mois en juin 1945 et fut ensuite promu au Bureau de la fédération JC de Seine-Nord puis de la fédération UJRF de la Seine. Fin 1947, la commission des cadres considérait encore que cette « faute » en faisait un « élément à contrôler plus à fond et sans doute à relever dès que possible<sup>730</sup> ». Pourtant, dès février 1948, il devint secrétaire de la section Suresnes et entra en 1950 au comité fédéral de la Seine, comme responsable du travail parmi les travailleurs algériens. En juin 1949, la fiche de synthèse de la SMC n'émettait plus aucun commentaire négatif sur cet épisode.

Dans la pratique, les responsables aux cadres et les évaluateurs appliquaient avant tout une réprobation et des sanctions de principe qui pesaient peu face aux nécessités de la promotion des cadres. C'est ce qui explique l'absence de réserves à l'égard des militants « inactifs » dans la période clandestine ou restés en Allemagne jusqu'à la fin du conflit. Du fait de leur parcours, et pour certains de leur adhésion « décalée », le passé de ces militants ne fut véritablement soumis à examen qu'à partir de 1949-1950, alors que l'attention portée aux parcours dans la guerre était minimisée par l'affirmation du modèle néo-thorézien. Or tous se révélèrent dans leur activité militante à l'entreprise et dans le travail syndical à partir de 1947 : Marcel Chevallier\* comme responsable syndical et secrétaire du comité de parti chez Hispano-Suiza ; Georges Marchais\* comme délégué du personnel puis secrétaire du syndicat chez Voisin ; Marcel Manesse comme secrétaire de section syndicale et secrétaire de cellule à la SNECMA Billancourt ; Guy Massulteau\* comme secrétaire adjoint du syndicat Air France à Orly.

---

<sup>728</sup> Additif au questionnaire biographique du 15 février 1945, dossier biographique de René Kerzreho, Arch. CN PCF. (texte souligné en rouge dans l'original / texte souligné en bleu dans l'original).

<sup>729</sup> *Ibid.*

<sup>730</sup> Note dactylographiée de la SMC (s.d., 1948), dossier biographique de René Kerzreho, Arch. CN PCF.

De manière plus marginale, la vigilance sur la question du STO put faire office de critère secondaire pour trancher des choix dans la composition d'une direction. Ce fut le cas en 1953 pour la composition du secrétariat de la fédération de Seine-Nord-Est. La SMC faisait face à sept propositions pour seulement quatre postes disponibles. Elle privilégia les militants les plus expérimentés et écarta Georges Valbon\* et Georges Chirio\*, tous deux anciens requis, invoquant directement pour le second « les rapports très confus sur son activité 1943-1945<sup>731</sup> ». Leur promotion n'était toutefois que retardée par la situation locale qui, au contraire, les imposa dans les années suivantes.

Pour conclure sur le cas de Georges Marchais\*, on peut affirmer que son départ pour l'Allemagne ne fut à aucun moment un problème pour sa carrière militante. En premier lieu le secteur des cadres n'était pas en mesure de relever des contradictions ou d'émettre des doutes sur son témoignage, comme ceux qui surgirent à partir des années 1970 lorsque la question se déplaça vers le terrain médiatique. Mais surtout, la promotion de Marchais et d'autres militants dans le même cas de figure correspondait justement à l'abandon de modes de légitimation centrés sur la Résistance, ce qui réduisait logiquement l'exercice de la vigilance sur ces questions.

Quel que soit l'objet de l'examen (sortie des camps et libération, STO, évasions, arrestations), la vigilance connut une baisse d'intensité par paliers. Entre 1944 et 1947, le résistancialisme des modes de légitimation politique lui conférait une place prédominante, même si la pratique obligeait à des aménagements ou à une tolérance de fait. Après 1947 et jusqu'aux grandes affaires (Marty-Tillon, Lecoœur), elle fut minorée par l'imposition du modèle néo-thorézien dans le recrutement des cadres moyens, mais restait un outil de disqualification efficace et un enjeu dans les conflits au sein des cercles dirigeants. À partir du milieu des années 1950, cette forme de vigilance disparut presque totalement. Les enjeux liés à l'évolution contrastée du corps militant avaient été largement réglés par les affaires et par le travail de promotion des cadres, et mécaniquement minorés par l'évolution démographique du parti. En région parisienne, on relève quelques dernières manifestations de suspicion en 1957, comme pour le cas de Paul Durand, pour lequel la SMC demanda de plus amples détails sur son passage par l'Allemagne. À cette époque, dans la fédération Seine-Sud, la direction fédérale s'agaga de voir ces questions surgir encore dans le choix des comités de section. Dans son rapport sur la conférence de la section Châtillon, Roland Foucard\* indiquait :

---

<sup>731</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 25/11/1953, AD 93-261 J 21/97. Le problème des récits de Georges Chirio est examiné dans le paragraphe suivant.

« Un problème s'est posé à la conférence concernant les camarades Perret, Léger et Duval, au sujet de leur signature pour sortir du camp du Fort Barault. Je crois que de telles choses ne devraient pas revenir à chaque conférence, en ce qui concerne en particulier le camarade Perret, qui a eu une excellente attitude après son contact avec le Parti 6 mois après sa sortie et ceci pendant toute l'occupation. Une note particulière sur chaque cas devrait être adjointe dans les bios.<sup>732</sup> »

Un cas similaire se présenta au même moment lors de la conférence de la section Champigny face à la candidature de Madeleine Roubenne, adhérente depuis 1951, ancienne déportée à Ravensbrück et membre d'un réseau OCM durant la guerre. Le délégué fédéral s'était opposé à son élection au comité de section et indiquait dans son rapport :

« Il faudra pousser l'enquête sur la camarade Roubenne et donner les explications à sa cellule pour que la discussion ne revienne pas chaque fois sur ce sujet (vigilance nécessaire à l'encontre des organismes policiers de l'État bourgeois - BCRA - sans qu'il y ait suspicion pour cela vis-à-vis des camarades intéressés.)<sup>733</sup> »

Ces cas montrent que malgré la dissipation des enjeux, certains militants de base mais aussi des cadres, continuaient d'appliquer avec intransigeance cette forme de vigilance. En réponse, Georges Marchais\* soumit au secrétariat fédéral une décision indiquant « que toute promotion à un poste élu dans le Parti devra s'appuyer sur des bases d'activités politiques concrètes.<sup>734</sup> » De fait, il affirmait ainsi le caractère désormais caduc de l'examen du passé des militants pour la période 1939-1945.

### Vigilance et construction des identités partisans

Face au travail de gestion des expériences contrastées de la guerre, les militants devaient s'efforcer d'intégrer l'une des catégories définies et admises par l'institution. Ils devaient fondre leur expérience individuelle dans les normes de comportement ou les récits idéaux typiques fournis par le parti et la plier aux exigences de la régulation du capital politique. Ainsi, le témoignage individuel, forme privilégiée de l'écriture de l'histoire de la Résistance, fut durablement réprimé par l'institution qui limitait ainsi le développement d'un capital héroïque autonome<sup>735</sup>. À l'échelle de l'ensemble du corps militant, l'encadrement biographique et la vigilance contribuèrent directement, par leur existence et leur processus, à l'incorporation des catégories historiques et des identités associées à la période 1939-1945 dans le cadre du Parti communiste.

---

<sup>732</sup> Rapport de Roland Foucard sur la conférence de la section Chatillon les 12, 13 et 14 avril 1957, Archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J

<sup>733</sup> Extrait du rapport sur la conférence de la section Champigny les 26 et 27 avril 1957 (auteur non identifié), reproduit dans le dossier biographique de Madeleine Roubenne, dossiers biographiques de la section Champigny, Arch. FD PCF 94.

<sup>734</sup> Décision du secrétariat fédéral de Seine-Sud, reproduite dans le dossier biographique de Madeleine Roubenne, dossiers biographiques de la section Champigny, Arch. FD PCF 94

<sup>735</sup> DOUZOU L., *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Points Seuil, Paris, 2005, p. 109-115.

De manière générale, parce qu'il était commandé par un principe d'efficacité et par l'objectif de la vigilance, le questionnement biographique privilégiait les éléments de vérifications (dates, lieux, noms des responsables, etc.) et se concentrait sur les éventuelles fautes (arrestations, signature à la sortie des camps, coupures, aveux, etc.). Les rubriques du formulaire et les questions du schéma de rapport annexe n'interrogeaient pas les militants sur leurs faits d'armes. Le grade FFI était la seule forme de reconnaissance du comportement résistant n'émanant pas de la sphère communiste qui soit demandée aux biographiés. L'évocation des combats, des blessures, des actes de courage ou d'héroïsme n'était pas sollicitée. Elle ne pouvait intervenir, comme en contrebande, que lorsque les militants adoptaient la forme du récit autobiographique pour leurs rapports additifs. Ainsi, le questionnement biographique limitait les formes de valorisation individuelle au profit de la remise de soi au parti.

Par leurs réponses aux questionnaires et par leurs récits des rapports additifs, les militants biographiés s'efforçaient dès lors de démontrer leur conformation. Ainsi, l'utilisation du sigle STO par les travailleurs requis avant février 1943 s'expliquait sans doute par la volonté de signifier immédiatement la contrainte exercée sur leur départ en s'associant à cette catégorie. La structure du questionnement guidait en partie le travail de conformation, comme pour la rubrique sur le pacte germano-soviétique, qui suggérait la nécessité d'une continuité de l'engagement pour ceux qui étaient déjà militants avant 1939. L'enjeu de la continuité se manifestait également pour les militants mis en situation de passivité par leur captivité ou leur coupure avec le parti. Les prisonniers de guerre devaient démontrer le maintien de leur engagement en évoquant la participation à la propagande anti-vichyste ou à des groupes clandestins, leurs tentatives d'évasion, l'organisation de la solidarité entre prisonniers, etc. Peu après son retour d'Allemagne où il était resté prisonnier jusqu'en avril 1945, Jules Decaux\* fournit un rapport sur sa captivité insistant sur son travail de « discussions individuelles » contre la propagande pétainiste ou la transformation des prisonniers malgré l'absence de militants communistes autour de lui. Toutefois, la démonstration n'était pas convaincante pour la commission des cadres qui releva une série d'insuffisances :

« Pas grand-chose de positif dans le rapport de Decaux  
N'a pas organisé le parti et rassemblé les éléments membres et sympathisants dans une vaste organisation clandestine.  
Cache son attentisme et ses faiblesses en disant qu'il expliqua beaucoup la politique du parti. (...)  
5. Aucune tentative d'évasion.<sup>736</sup> »

---

<sup>736</sup> Note dactylographiée de la SMC, non datée, non signée, dossier biographique, Arch. CN PCF.

Ces reproches exprimés au nom de la vigilance ne barrèrent pas la trajectoire de Decaux, responsables aux cadres puis de la CCCP mais ils lui apposaient une identité culpabilisée. Georges Chirio\*, que nous évoquions déjà plus haut parmi les requis, fut amené à s'expliquer sur son séjour en Allemagne. Lorsqu'il fut proposé au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est, la SMC s'interrogea sur son double statut de requis et de déporté, mal élucidé par ses premières biographies. Il y évoquait son appartenance à une « organisation de résistance en Allemagne<sup>737</sup> » pour désigner sa participation à la propagande anti-vichyste et anti-allemande d'un groupe culturel de requis et de prisonniers transformés. Après enquête, le service des cadres rendit un avis favorable indiquant :

« Chirio explique les contradictions de forme de ses diverses explications par le fait qu'au moment où il les a données étant tout jeune adhérent du Parti il n'avait pas une juste connaissance de la valeur exacte des termes employés. Par exemple il dit "j'ai parlé de "résistance" et d'illégalité alors qu'en réalité il s'agissait surtout d'une opposition instinctive.<sup>738</sup> »

L'enjeu des mots révèle ici son importance. Le militant devait adopter la taxinomie historico-politique de l'institution qui lui refusait la valorisation de soi ou de son action associée aux termes de « résistance » ou de « clandestinité ».

Ces premiers exemples portent avant tout sur des trajectoires au prestige limité voire inexistant, mais le mécanisme s'appliquait également aux militants clandestins de premier plan. Début 1949, Fernand Dupuy\* dut s'expliquer, à la demande de Léon Mauvais et d'Auguste Lecoœur, sur les conditions de sa libération du camp de Nexon, en mars 1941, grâce à l'intervention de sa femme auprès du sous-préfet de Rochechouart. Les cadres avaient connaissance des faits et avaient porté un jugement favorable à plusieurs reprises, dans la clandestinité puis à la Libération. Ce nouvel examen, sans doute consécutif à sa récente nomination au secrétariat de Maurice Thorez en novembre 1948<sup>739</sup>, l'obligea à une autocritique, dans un courrier adressé au secrétaire général :

« Je voudrais me permettre, en conclusion, de te dire très franchement que si j'ai longtemps jugé ces faits comme sans importance, il n'en est plus de même aujourd'hui où j'ai pu auprès de toi, apprendre quelles garanties on doit exiger des militants responsables.

Or:

1/ J'ai été arrêté et libéré par Vichy

2/ J'avais la possibilité de ne pas me laisser arrêter, de filer.

3/ J'avais la possibilité de m'évader

4/ Ma femme est intervenue auprès d'un fonctionnaire de Vichy et il serait malhonnête de ma part de ne pas dire que je n'ai rien fait pour l'en empêcher.<sup>740</sup> »

---

<sup>737</sup> Questionnaire biographique daté du 28/02/1947, dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>738</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 20/02/1954, non signée, dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>739</sup> Procès-verbal du secrétariat du PCF du 9 novembre 1948, AD 93-2 NUM 4.

<sup>740</sup> Lettre manuscrite de Fernand Dupuy à Maurice Thorez, datée du 1<sup>er</sup> avril 1949, dossier biographique, Arch. CN PCF.

Dupuy avait démontré son dévouement depuis 1945, notamment en Haute-Vienne, face à un résistant beaucoup plus réticent à se fondre dans le moule partisan, Georges Guingouin<sup>741</sup>. Pourtant, arrivé dans l'entourage de Thorez, il se voyait contraint de reconnaître des erreurs ou des insuffisances qui posaient dès lors les limites de son prestige de résistant.

L'examen des trajectoires dans la guerre fut, au moins jusqu'au milieu des années 1950, un motif majeur de la vigilance. Cette persistance dépassait très largement les seuls enjeux de l'épuration, dans la pratique assez limitée, et était davantage liée à la gestion des rapports de force au sein du champ communiste et aux nécessités de la production du personnel politique. La vigilance travaillait directement la matière du passé et de son appropriation par les militants qui étaient au cœur de ces enjeux. De plus, sur ces thèmes, la logique de la vérification et du soupçon continua de jouer un rôle prégnant car elles offraient une très forte légitimité à l'intervention du secteur des cadres qui paraissait dès lors œuvrer pour la préservation du parti, de sa pureté et de celle des responsables. Ce constat nous permet plus généralement d'expliquer l'emballement de la vigilance à la charnière entre les années 1940 et 1950. Dans cette période, la volonté de faire évoluer le corps militant s'appuyait sur la vigilance pour soutenir son travail de reprise en main, pour multiplier les interventions du centre, pour légitimer les disqualifications en recourant à des motifs et des objets divers (sécurité, « anti-titisme », « examen de la vie du parti dans la clandestinité », etc.). Ainsi, la vigilance ne fut pas la manifestation d'une culture politique paranoïaque ou arbitraire, mais bien plus un travail politique et institutionnel usant de la paranoïa et de l'arbitraire.

### ***Vigilance et unité politique***

Les principes d'unité politique et de centralisme démocratique imposaient un discours homogène à tous les niveaux du parti. La vigilance était l'instrument de cette homogénéité par le repérage des discours décalés – les « incompréhensions » ou les « mauvaises appréciations » – et des hétérodoxies persistantes, conscientes, revendiquées voire prosélytes. Dans la majorité des cas, la vigilance était attentive à l'émergence ou à la diffusion dans le parti d'une forme d'hétérogénéité politique relativement spontanée et endogène. À l'inverse, les campagnes contre diverses figures de l'anti-parti (« hitléro-trotskyistes », titistes, « pro-chinois », gauchistes, etc.) étaient commandées par le centre. La vigilance définissait alors

---

<sup>741</sup> En juin 1947, la SMC indiquait « A su prendre en main G. Guingouin à qui il impose la volonté du Parti ». Note dactylographiée de la SMC datée du 18/02/1947, dossier biographique, Arch. CN PCF.



une altérité radicale, une figure négative, dont le rejet appuyait l'adoption d'une ligne politique ou d'un modèle militant.

#### Face à l'hétérodoxie : corriger, isoler, exclure

Le repérage des discours déviants pouvait s'opérer par la circulation informelle des discussions entre militants, par les propos rapportés et les on-dit. Ainsi, en 1961, le secrétaire à la propagande de la section Montreuil Nord attira l'attention de la direction fédérale de Seine-Nord-Est sur un ouvrier marbrier d'Aubervilliers, adhérent depuis 1948 et responsable CDH de la cellule Robespierre. Ce dernier avait séjourné à Moscou durant quatre mois, afin de réaliser des travaux dans l'ambassade de France, pour le compte de son employeur. Au retour, certaines de ses déclarations étaient parvenues aux oreilles de quelques dirigeants et avaient attiré leur attention car elles s'éloignaient des éloges convenus. Convoqué par la direction fédérale, il fut entendu par un membre du secrétariat et un membre du bureau<sup>742</sup>. Bien que défenseur sincère de l'URSS, affirmant « qu'il y a beaucoup plus de bonnes choses que de mauvaises », il restait troublé par certains constats : « l'outillage des maçons est très insuffisant. Je ne voudrais pas travailler avec des outils pareils » ; « pas de bistrots, les magasins sont rares » ; « ils sont très lents au travail. Ils s'asseyaient très souvent », etc. Ce cas ne nécessitait toutefois qu'un simple recadrage afin d'éviter la diffusion d'une image négative du socialisme réel. Ceci fait, le militant put devenir secrétaire de sa cellule dans les mois suivants.

Les discours hétérodoxes étaient plus généralement repérés dans les espaces de discussions institutionnels (réunions des organismes dirigeants, conférences, etc.). Dans leurs rapports sur les conférences de section, les cadres fédéraux donnaient ainsi leurs appréciations sur les militants à surveiller, ils signalaient les cas de dissidence sourde ou ouverte et décrivaient leur manière de les circonscrire. Ainsi, en 1957, Roland Foucard\* indiquait après la conférence de la section Châtillon :

« A signaler le camarade Marquis ne fut pas réélu au Comité de section en fonction de ses désaccords politiques avec le Parti. Il faut suivre l'attitude de ce camarade de très près.<sup>743</sup> »

Les réactions face à l'hétérodoxie oscillaient entre corriger, isoler, et sanctionner selon différents critères : l'ampleur et le contenu des désaccords bien sûr, mais aussi leur

---

<sup>742</sup> Le contenu de l'entretien est connu par les notes manuscrites de ces deux militants ainsi que par une note de synthèse dactylographiée, adressée au secrétariat fédéral et datée du 15 décembre 1961. Les citations suivantes sont extraites de ces documents. Dossier Orlando Jérôme, dossiers « Affaires » (section Aubervilliers), Arch. FD PCF 93.

<sup>743</sup> Rapport dactylographié de Roland Foucard sur la conférence de la section Chatillon les 12, 13 et 14 avril 1957, Archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

persistance et leurs effets sur le collectif. En tant que meneurs des débats, les cadres s'efforçaient de convaincre les militants en désaccord. Lorsqu'ils n'y parvenaient pas, ils devaient faire appel à l'accord et à l'esprit de parti des autres membres pour placer en minorité les éventuels dissidents. Toujours dans son rapport de 1957, Roland Foucard\* rapportait ainsi sa réaction face à une déléguée de la cellule Timbaud qui revenait sur différents problèmes de l'histoire récente (affaire Tillon, Pologne, rapport Khrouchtchev) :

« Je suis intervenu avec force devant toutes les insanités de cette intervention, qui fut d'ailleurs condamnée par la conférence.

Je dois dire aussi que la camarade avait présenté son intervention comme une demande d'éclaircissement sur les différentes questions. Les délégués, à la quasi-unanimité, ne s'y sont pas laissé prendre. »

Parmi les sanctions disponibles, le retrait des responsabilités, notamment du comité de section contribuait à isoler les dissidents et donc à renforcer la cohésion politique. Ainsi pour le cas de la section Clamart, toujours en 1957 :

« Par l'élection du camarade Victor Michaut au Comité de section et l'élimination des camarades ayant des désaccords politiques avec le Parti (Pierre et Suzanne M.), le Comité de section se renforce donc politiquement.<sup>744</sup> »

Lorsque les désaccords devenaient plus profonds et que s'engageait un conflit avec la direction locale ou fédérale, le processus d'isolement s'achevait par l'exclusion du parti, même si la frontière avec le désengagement ou l'exit n'est pas toujours facile à tracer. La décision d'exclusion avait surtout une vocation interne. Elle mettait un terme au conflit ou à l'affaire en proclamant devant le collectif le rejet d'un de ses membres. Dans la pratique, elle s'appliquait à des militants qui se considéraient déjà hors du parti, volontairement ou non.

Parmi les très nombreux cas recueillis dans les archives de la fédération Seine-Sud, un exemple permet d'observer plus finement l'évolution de l'appréciation des cadres en fonction de l'attitude des « dissidents ». En juin 1965 et décembre 1966, Hélène Édeline\*, militante d'expérience, maire de Gentilly depuis 1962 et membre du comité fédéral depuis 1953, fut chargée de suivre les conférences de la section du Perreux. En juin 1965, elle notait les désaccords d'un professeur de lycée sur les questions alors centrales de la coexistence pacifique, des rapports entre Chine et URSS et du Viet Nam :

« Dans l'ensemble les camarades comprennent la situation, de même ils ont, au cours de la discussion, approfondi ce qui a eu lieu sur la conception de la coexistence pacifique, ils sont mieux armés pour aborder la discussion avec le camarade Mahaut qui d'ailleurs semble avoir un peu évolué dans un sens favorable. Il faudrait tout de même suivre car il doit exister au Perreux quelques gars agissants « d'Unir » qui l'influencent.

En ce qui le concerne personnellement, je le crois très récupérable et pas un ennemi, ou alors il cacherait bien son jeu.<sup>745</sup> »

---

<sup>744</sup> Rapport de Marcel Chupeau sur la conférence de section de Clamart les 3, 4 et 5 mai 1957 dossiers « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

Dans la mesure où Mahaut avait accepté les arguments de la déléguée fédérale, et par là même son autorité et celle de la ligne du parti, il paraissait encore « très récupérable ». De plus, il restait isolé et ne semblait pas à même d'exercer une influence néfaste sur la section. Cette appréciation s'avéra toutefois trop optimiste. Persistant dans ses divergences et se rapprochant des Amitiés franco-chinoises, Mahaut fut exclu comme « pro-chinois » à la fin de l'année 1966<sup>746</sup>. Lors de la conférence de décembre, Hélène Édeline\* fut donc particulièrement attentive aux effets de cette dissidence et de l'exclusion.

« La discussion démarra très vite. En premier lieu sur le Vietnam, mais surtout sur la position du Parti communiste chinois. Cette question préoccupant les camarades surtout après l'exclusion de Mahaut. (...) La discussion a permis de préciser le rôle néfaste de Mahaut, la nécessité d'être vigilant et de ne pas permettre la diffusion d'un matériel pro-chinois au Perreux. (...)

À signaler que samedi soir (la séance était déjà commencée) se sont pointés les camarades Quillout (de la cellule Malleret-Joinville, celle à laquelle appartenait l'exclu Mahaut). (...)

À la fin de la séance, les deux Quillout sont venus trouver le bureau de la conférence pour remettre en cause l'exclusion de Mahaut, disant qu'elle n'était pas légale puisque Mahaut n'est pas venu s'expliquer à la cellule. Ils ajoutaient que le père de Mahaut, membre de la SFIO, ne manquerait pas de nous attaquer sur cette question.

En fait, les camarades Quillout sont influencés par Mahaut qui les a rattachés après la première réunion de cellule où ils étaient d'accord pour l'exclure.

De plus, Mahaut a été régulièrement convoqué à la cellule et la 2<sup>ème</sup> fois par une lettre personnelle l'informant que son exclusion serait discutée. Il ne s'est pas présenté, sinon à la sortie de la réunion pour rattaché les camarades et dire « Pas la peine de m'exclure, je voulais, pour la fin de l'année, donner ma démission. »

Les camarades ont remis les choses au point. Ils demandent d'ailleurs que l'exclusion soit rendue publique, d'autant plus que Mahaut est président d'une association de Parents d'Élèves où il tente de se faire passer pour « le meilleur communiste qui soit ». <sup>747</sup> »

L'incompréhension isolée se transformait ici, aux yeux de la déléguée fédérale, en dissidence contagieuse.

La crainte de la contagion était récurrente dans la perception des cadres et leur pratique de la vigilance. Dans le cas étudié ici, le motif apparaît à la fois pour analyser les premiers désaccords de Mahaut (« il doit exister au Perreux quelques gars agissants « d'Unir » qui l'influencent ») puis sa propre influence locale (« le rôle néfaste de Mahaut », « les camarades Quillout sont influencés par Mahaut »). De fait on assistait fréquemment à des mécanismes de cristallisation des désaccords autour d'un cas individuel ou ponctuel. L'opposition ouverte d'un ou plusieurs militants créait un espace de débat habituellement

---

<sup>745</sup> Rapport de Hélène Edeline sur la conférence de la section du Perreux les 11 et 12 juin 1965, Archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>746</sup> Une note dactylographiée de la Fédération Seine-Sud datée du 14/11/1966 et adressée au secrétariat du parti indiquait : « l'exclusion de Mahaut, professeur au lycée Turgot de Paris est en cours. Il a souvent été en désaccord avec notre politique. Il revient lui aussi de Chine, d'un voyage organisé par « Amitiés Franco-chinoises » ». Archives du Comité national du PCF, carton « Suivi des activités gauchistes dans les départements (1965-1968) ».

<sup>747</sup> Rapport non signé (Hélène Edeline) sur la conférence de la section du Perreux les 9, 10 et 11 décembre 1966, Archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

inexistant et dans lequel d'autres pouvaient s'engouffrer pour faire valoir des désaccords ou un mécontentement restés contenus, mais qui n'étaient pas nécessairement liés sur le fond<sup>748</sup>. Le motif de la contagion, du « rôle néfaste » ou de la mauvaise influence correspondait chez les cadres à une forme de rationalisation de leur position hiérarchique dans laquelle la base apparaissait comme influençable et nécessitait donc leur suivi attentif. Dans ce rapport dissymétrique, accepter un recadrage c'était reconnaître l'autorité de la ligne et de ceux qui la portaient, tandis que « persister dans l'erreur » c'était rompre la discipline du parti et devenir un sujet inassimilable, un mauvais sujet, traité comme tel. De là découlait également l'impossibilité de poser les problèmes sur le fond théorique ou politique et leur inévitable déplacement sur le terrain de la discipline. Même si les sources nous manquent pour préciser la nature et l'ampleur des désaccords des époux Quillout, on constate ainsi qu'ils se placèrent sur un plan organisationnel, quasi juridique, en questionnant la « légalité » de l'exclusion de Mahaut sans aborder son contenu politique.

#### La pédagogie du négatif : hitléro-trotskyistes, titistes et autres figures de l'anti-parti

« Hitléro-trotskyistes », « titistes », et dans une moindre mesure « pro-chinois » et « gauchistes », constituent une exception notable à la dispersion des mauvais sujets car ils furent désignés comme tels par le centre et érigés en figures négatives par les campagnes systématiques dont ils furent l'objet. Ces dernières se concentrent aux deux extrémités de notre période d'étude. La lutte contre le trotskysme fut plus marquée dans la période 1945-1947, avant de s'intégrer à la lutte anti-titiste qui culmina en 1949-1950. Au milieu des années 1960, la dissidence « pro-chinoise » devint une préoccupation majeure de la vigilance interne puis s'étendit rapidement, du fait de la concurrence avec les groupes « gauchistes » déjà notable en certains endroits en 1966-1967 et renforcée par les événements de 1968. Cet aspect, moins bien connu et plus hétérogène, sera l'objet d'une étude spécifique à la fin de ce chapitre.

Dès les premières semaines de la Libération, la direction du PCF avait appelé à la vigilance contre les trotskystes, notamment par la voix de Jacques Duclos<sup>749</sup>. Ces derniers étaient rendus responsables des difficultés dans la classe ouvrière auprès de qui ils exploitaient les aspirations déçues. En juin 1945, le document préparatoire de la conférence

---

<sup>748</sup> Voir ci-dessous l'exemple de l'affaire de Saint-Ouen en 1949, *infra* p. 253 et suivantes.

<sup>749</sup> SCOT J.-P., « La région parisienne dans les débats de la direction du Parti communiste français de 1944 à 1947 », *art. cit.*, p. 103.

régionale de Paris-Ville appelait à une vigilance accrue contre l'intervention de militants trotskystes, notamment dans les usines :

« les ennemis du pays, les hitléro-trotskyistes, les hommes d'exécution de la politique anti-nationale et fasciste des trusts s'efforcent, avec une malfaisante persévérance, de détourner les masses ouvrières de la juste politique du Parti. Les torchons infâmes, directement inspirés par les boches hitlériens et rédigés par leurs complices en France, circulent dans les grosses usines et, très souvent, les membres du Parti, n'attachant pas toute l'importance nécessaire à de telles manifestations, ne prennent pas les mesures pour les annihiler et mettre leurs auteurs dans l'impossibilité de nuire.<sup>750</sup> »

En 1946, le PCF et la CGT peinaient de plus en plus à contenir les revendications ouvrières<sup>751</sup> tandis que des militants trotskystes jouaient un rôle actif dans plusieurs mouvements grévistes (grève des rotativistes de janvier, grève des PTT en août) et parvenaient à participer aux élections législatives<sup>752</sup>. Le 7 janvier 1946, le secrétariat du parti désigna un nommé Bernard, membre de la commission des cadres, et Lucien Loche, adjoint de la section d'organisation, pour suivre les activités trotskystes<sup>753</sup> ; en février, Georges Beyer fut chargé de présenter au secrétariat un rapport sur ces questions<sup>754</sup>. Au printemps, la campagne politique fut alimentée par un article d'Étienne Fajon dans les *Cahiers du communisme*<sup>755</sup>. Néanmoins, le rôle décisif des militants de l'Union communiste dans la grève de Renault en avril-mai 1947 vint confirmer la capacité d'intervention des militants trotskystes. En mai, Alfred Costes évoquait au Comité central les réserves des militants communistes à intervenir contre eux<sup>756</sup>.

Malgré cette concurrence, la vigilance anti-trotskyiste fut moins intensive à l'échelle individuelle, surtout en comparaison de l'entre-deux-guerres. L'objectif était à cette époque de couper les derniers liens entre les cadres communistes et des militants oppositionnels sortis pour partie des rangs du PCF, comme en témoignent les autobiographies d'alors<sup>757</sup>. Après guerre, les militants trotskystes étaient peu nombreux et tenus à l'écart du PCF depuis plus d'une décennie, y compris par les éliminations physiques dans la clandestinité et la violence après la Libération<sup>758</sup>. La grande majorité des militants communistes d'après-guerre ne les connaissait qu'à travers les représentations de la propagande. Comme dans les années 30<sup>759</sup>,

---

<sup>750</sup> « Région Paris Ville, IX<sup>e</sup> Conférence régionale, 23 et 24 juin », brochure (sd), p.11.

<sup>751</sup> Voir *supra*, Chapitre 1, p. 42 et suivantes.

<sup>752</sup> MARIE J.-J., *Le trotskysme et les trotskystes*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 101-102.

<sup>753</sup> Procès-verbal du secrétariat du PCF du 6 janvier 1946, AD 93-2 NUM 4. Nous ne sommes pas en mesure d'apporter plus de précisions sur ces deux militants.

<sup>754</sup> Procès-verbal du secrétariat du PCF du 11 février 1946, Archives du Comité national du PCF.

<sup>755</sup> FAJON E., « Un instrument du fascisme et de la réaction : le trotskysme », *Cahiers du communisme*, n°5-6, mai-juin 1946, p. 453-456.

<sup>756</sup> MENCHERINI R., *Guerre froide, grèves rouges.*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>757</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « La peur de l'autre : vigilance anti-trotskyiste et travail sur soi » in STUDER B., HAUMANN H. (dir.), *Sujets staliniens. L'individu et le système en Union Soviétique et dans le Comintern, 1929-1953*, *op. cit.*

<sup>758</sup> Sur ces questions, voir les exemples de Pierre Bois et Mathieu Bucholz dans le *DBMOMS*, (t.2).

<sup>759</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*

les formulaires biographiques contenaient une question évaluant l'assimilation de la ligne et des enjeux de vigilance, mais celle-ci n'accordait pas une place centrale au trotskysme :

« Expliquez votre pensée sur les agissements provocateurs des agents des trusts ? Selon vous, quelles sont leurs différentes formes d'activité ? Sous quels aspects peuvent-ils se camoufler ? Quelles sont leurs organisations principales connues ?<sup>760</sup> »

La catégorie fourre-tout « d'agent des trusts » était différemment investie par les militants dont les réponses dressaient le long inventaire des forces politiques hostiles à la Renaissance française que le PCF était au contraire seul à incarner et à soutenir. Au milieu de cette liste, le trotskysme était cité très fréquemment, parfois associé à l'anarchisme. Les militants manifestaient alors, à travers la figure repoussoir de « l'hitléro-trotskyte » leur condamnation des mouvements revendicatifs contraires à la bataille de la production. On voit ici, comme l'indique Robert Mencherini, que « la dénonciation anti-trotskyte a aussi pour le PCF une vocation interne qui est de jeter l'anathème sur toutes les critiques par rapport à la ligne d'union nationale ». Cette dénonciation occupait une place plus centrale dans les réponses de militants exposés à la propagande stalinienne des années 30, comme Maurice Armanet\*, déjà très virulent dans son autobiographie avant-guerre<sup>761</sup>, et qui indiquait dans son questionnaire du 14 novembre 1946 :

« Surtout après la victoire du PC le 10 novembre, les agents des trusts vont redoubler d'activité : tentatives de faire monter le coût de la vie pour provoquer le mécontentement, sabotage, attentats, démagogie poussant à la grève, rôle joué surtout par les hitlériens trotskystes (sic). Pour mieux tromper les masses, les trusts font camoufler leurs agents en travailleurs ou les recrute (sic) parmi les aventuriers de la LVF, etc. pour leur faire jouer leur rôle de provocateur et de saboteurs.<sup>762</sup> »

L'argumentaire adaptait ici la figure honnie aux enjeux politiques de l'heure.

La question du trotskysme montre une relative disjonction entre vigilance primaire et vigilance pédagogique. Les appels à la vigilance apparurent précocement pour désigner des boucs émissaires et mobiliser le corps militant en faveur de la ligne. Pour autant, la vigilance primaire, à travers le travail de surveillance spécifique, n'intervint qu'au début 1946 et resta sans effet au niveau de la sélection des cadres. De plus, la propagande se contentait d'un discours général ; elle ignorait sciemment de signaler le rôle effectif des trotskystes et, au contraire, recourait abusivement à cette disqualification pour condamner fortement les actions contraires à la ligne. Ainsi, dans les 16 articles consacrés par *l'Humanité* à la grève Renault et à ses suites, entre le 29 avril et le 24 septembre 1947, la référence au trotskysme n'apparaît

---

<sup>760</sup> Dernière question des formulaires biographiques diffusés à partir de la fin de l'année 1945.

<sup>761</sup> RGASPI, Moscou, 495/270/47. Voir sa biographie dans le *DBMOMS (t. I)*.

<sup>762</sup> Questionnaire biographique du 14 novembre 1946, Arch. CN PCF.

que dans l'édition du 7 mai pour signaler « les diviseurs qui ont reçu un don de 30000 francs de la part des hitléro-trotskyistes<sup>763</sup> ».

La rupture entre l'URSS et la Yougoslavie à l'été 1948, déclencha une nouvelle campagne de vigilance, tournée cette fois contre « les assassins et les espions de la clique Tito ». La direction du PCF reprenait à son compte l'assimilation trotskysme/titisme développée par le Kominform<sup>764</sup>, qui remobilisait contre les seconds les qualificatifs forgés contre les premiers (espions, saboteurs, fascistes, etc.). Elle était de plus confortée par les positions pro-yougoslaves du secrétariat de la IV<sup>e</sup> Internationale. Dans le contexte de crispation idéologique et organisationnelle des débuts de la Guerre froide, cette campagne gagna en virulence, à partir de l'été 1949, après le procès Rajk. C'est à cette époque que fut mis en place un dispositif de vigilance primaire, commandé par Jules Decaux\*, ancien responsable de la commission des cadres, détaché alors à la commission d'organisation<sup>765</sup>. L'objectif fixé était de « mener sans faiblesse dans le parti la lutte contre tous les éléments à tendance Titiste » et de « les sanctionner sévèrement pour activité désorganisatrice<sup>766</sup> ». En octobre-novembre, la fédération de la Seine chargea Maurice Armanet\* de suivre l'activité titiste comme « membre spécial du Bureau fédéral<sup>767</sup> ». Dans les semaines suivantes, le secrétariat rappela à l'ordre les fédérations de la Nièvre, du Rhône et de la Marne<sup>768</sup>, également cibles des principales critiques de Georges Cogniot dans son intervention au CC du 9 décembre<sup>769</sup>. Ce dernier stigmatisait des éléments « étrangers au parti », mais suggérait une altérité qui n'était pas seulement politique ou militante, mais aussi sociale et nationale. Il mentionnait ainsi « le public en majorité petit-bourgeois visé par la campagne de l'ennemi », caractère petit-bourgeois attesté par les exemples proposés : ceux d'étudiants isérois, parisiens ou lillois sensibles à la propagande titiste ou celui d'un « ingénieur yougoslave » dénoncé pour avoir recruté pour les voyages en Yougoslavie. Par ailleurs, Cogniot critiquait « la

---

<sup>763</sup> « Application de la prime sur la base du coefficient de production de février ! », *L'Humanité*, 7 mai 1947.

<sup>764</sup> Le secrétariat du 6 septembre 1949 indiquait ainsi : « Désigner le titisme comme la relève du trotskysme, comme l'avant garde des provocateurs de guerre. » et celui du 4 octobre : « renforcer politiquement notre campagne. Argumenter avec le contenu des lettres de Staline à Trotsky ». Procès verbaux des décisions du secrétariat du PCF, AD 93-2 NUM 4.

<sup>765</sup> Procès-verbal du secrétariat du PCF du 13 septembre 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>766</sup> Procès-verbal du secrétariat du PCF du 6 septembre 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>767</sup> COGNIOT G., « La lutte contre les assassins et les espions de la clique Tito. Discours prononcé à la session du Comité central de Saint-Denis, le 9 décembre 1949 », brochure (sd), p. 11.

<sup>768</sup> Procès-verbal du secrétariat du PCF du 25 octobre 1949, AD 93-2 NUM 4.

<sup>769</sup> COGNIOT G., « La lutte contre les assassins et les espions de la clique Tito. Discours prononcé à la session du Comité central de Saint-Denis, le 9 décembre 1949 », *op. cit.* Outre la Marne, la Nièvre et le Rhône, Cogniot mentionne des activités titistes dans la Seine, la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône, les Alpes maritimes, le Nord, le Pas-de-Calais, l'Isère, la Haute Garonne, le Lot-et-Garonne, les Hautes Pyrénées, Le Tarn-et-Garonne, la Loire inférieure, et la Dordogne.

tendance à considérer que des Yougoslaves résidant en France depuis de nombreuses années sont entièrement assimilés à la population française ». Dès août, le secrétariat avait appelé également à renforcer « le travail de la section MOI pour éviter que jouent les influences idéologiques et matérielles sur certains éléments de l'immigration yougoslave en France. » Dans la fédération de la Seine, plusieurs travailleurs yougoslaves se virent refuser leur carte du parti au seul prétexte de leur nationalité<sup>770</sup>.

La mise en place d'un suivi spécifique au niveau de la commission d'organisation traitant à part les sympathisants titistes explique peut-être que peu de cas individuels apparaissent dans la documentation à notre disposition. Les tentatives des dirigeants yougoslaves pour entrer en contact avec d'anciens résistants à l'occasion du match de football France-Yougoslavie d'octobre 1949 sont signalées dans le témoignage de Roger Pannequin<sup>771</sup> et confirmées par une note dans le dossier biographique de Pierre Villon. Dans un rapport fourni à Jules Decaux le 2 novembre 1949, ce dernier rendit compte de la visite à son domicile du général Ljubomir Ilic, venu lui demander son aide pour entrer en contact avec certains dirigeants (Marty, Duclos, Casanova, Tillon) et dénoncer les procès politiques dont étaient victimes les yougoslaves et les anciens brigadistes<sup>772</sup>.

Malgré ces cas avérés qui concernent des militants proches des cercles centraux, on doit également constater que le principal cas mis en avant par la fédération de la Seine, celui de l'affaire de Saint-Ouen en 1949<sup>773</sup>, était en réalité rattaché artificiellement à la lutte anti-titiste. Des études locales comme celle de Jean-Claude Lahaxe sur Marseille<sup>774</sup> et d'Alain Chaffel sur la Drôme<sup>775</sup> suggèrent également que les quelques cas valorisés dans ces fédérations permettaient avant tout de donner des gages de vigilance au centre, mais restaient globalement sans objet. Dans certains secteurs des couronnes extérieures du parti, le titisme pouvait cependant constituer un phénomène concurrentiel inquiétant. L'intervention des militants trotskystes, notamment dans l'organisation de « brigades du travail », pouvait remporter quelques succès, y compris auprès de jeunes ouvriers proches du parti ou de la CGT. Ce fut le cas chez Chausson qui fournit une délégation d'une quinzaine de jeunes en

---

<sup>770</sup> Dossier « Seine », Archives Thorez, Archives nationales, Arch. Nat. 626 AP /42.

<sup>771</sup> PANNEQUIN R., *Adieu camarades*, op. cit.

<sup>772</sup> Rapport manuscrit de Pierre Villon adressé à Jules Decaux le 02/11/1949. Dossier biographique, Arch. CN PCF. Le rapport fut visé par Maurice Thorez, André Marty et Jacques Duclos.

<sup>773</sup> Voir *infra*, « Etude de cas : vigilance et conséquences (Saint-Ouen, 1949-1950 », p. 239 et suivantes.

<sup>774</sup> LAHAXE J.-C., *Les communistes à Marseille à l'apogée de la Guerre froide, 1949-1954*, op. cit., p. 36-38.

<sup>775</sup> CHAFFEL A., *Les communistes de la Drôme de la Libération au printemps 1981. De l'euphorie à la désillusion*, op. cit., p. 105-107.



1950<sup>776</sup>. La campagne anti-titiste permit d'isoler les militants du PCI et de les exclure de la CGT, mais elle conduisit également à l'exclusion d'un jeune militant communiste tenté par le voyage en Yougoslavie. Il fut réadmis au parti en 1956 après une enquête de la CCCP qui révèle à nouveau le primat de la discipline et de la remise de soi sur le contenu politique des dissidences :

« J'ai été convoqué à la commission de contrôle politique au comité central, par un nommé « Jeanjean<sup>777</sup> ».

J'étais quand même intimidé : militant de base, tu arrives, on te fait monter dans les étages, on vient te chercher, on t'amène dans un bureau, tu vois le cinéma. On me fait pas asseoir. Je suis resté debout. J'ai essayé un peu de me justifier, lui me dit : « Il ne s'agit pas de savoir si on a raison ou pas, ce que tu dois reconnaître, c'est que tu as eu un comportement indiscipliné par rapport aux orientations du Parti. Le problème est de savoir si tu fais confiance et si tu obéis au Parti. » C'est à peu près les termes exacts.<sup>778</sup> »

Moins ouvertement, la campagne anti-titiste contribuait également au travail d'ajustement du capital politique, et en particulier à l'éradication du capital héroïque et aux modes de légitimation associés à la Résistance. Tito et le communisme yougoslave incarnaient ce modèle héroïque, condamné par le Kominform sous l'accusation de nationalisme et de rupture de la solidarité du camp socialiste. Le cas d'Henri Colie<sup>779</sup> démontre le caractère polymorphe de cette vigilance. Militant né en Bosnie, ancien volontaire dans les Brigades internationales et proche de l'appareil des cadres dans la clandestinité, il travailla auprès de l'ambassade yougoslave jusqu'en 1948, à la demande du PCF. Bien que critique à l'égard de Tito, il fut exclu par la section du XIX<sup>e</sup> arrondissement pour titisme en 1950. Dans un premier temps, cette exclusion pouvait relever de la vigilance primaire en écartant un militant lié au communisme yougoslave et donc soumis à son influence. De plus, ses origines le plaçaient parmi les catégories soumises à surveillance. Mais le parcours de ce militant qui cumulait les expériences militantes « héroïques » constituait sans aucun doute une circonstance aggravante. Dans cette optique, une remarque du rapport de Georges Cogniot trouve un éclairage particulier :

« Il appartient au Comité central, c'est-à-dire à chacun de ses membres, de se demander s'il a toujours été vraiment persuadé **dans son for intérieur** que le problème de la clique Tito, loin d'être une simple affaire yougoslave, ou loin d'intéresser uniquement les Partis communistes et ouvriers des pays de démocratie populaire, avait un rapport étroit et essentiel avec la vie de notre propre parti, c'est-à-dire avec l'activité quotidienne de chacun de nous.<sup>780</sup> »

---

<sup>776</sup> MASSERA B. et GRASON D., *Chausson, une dignité ouvrière*, Paris, Syllepses, 2004, p. 171-176.

<sup>777</sup> Raoul Jeanjean\*, ancien secrétaire de Maurice Thorez, responsable aux cadres dans la clandestinité, secrétaire de la commission de contrôle politique de 1949 à son décès en 1962.

<sup>778</sup> MASSERA B. et GRASON D., *Chausson, une dignité ouvrière, op.cit.*, p. 176.

<sup>779</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOF*, révisée pour le *DBMOMS*, tome 3 (CD-Rom).

<sup>780</sup> COGNIOT G., « La lutte contre les assassins et les espions de la clique Tito. », *op. cit.*, p. 10. (Le texte en gras est souligné par nous).

À travers l'exemple d'indépendance manifesté par la Yougoslavie et ses dirigeants, Cogniot invitait chacun des membres du CC à une introspection sur sa propre indépendance à l'égard de l'institution et de sa discipline, critère fondamental dans la gestion du corps militant. Cette remarque prend tout son sens dans le contexte de la préparation du XII<sup>e</sup> Congrès et des importants remaniements du Comité central qui en découlèrent<sup>781</sup>. On retrouve ici le thème « de l'autre en soi » évoqué par Claude Pannetier et Bernard Pudal à propos de l'anti-trotskyisme des années 20 et 30<sup>782</sup>.

### *Des pro-chinois aux gauchistes : le sursaut de la vigilance (1964-1968)*

Entre la seconde moitié des années 1950 et le milieu des années 1960, on ne rencontre pas de grandes campagnes de vigilance comparables à celles de la période précédente. Globalement minorées par l'apaisement de certaines tensions internes et par l'impératif démocratique qui s'imposa après 1956 et surtout à partir des années 1960, les pratiques de vigilance furent toutefois partiellement réactivées dans la deuxième moitié des années 1960, autour de la lutte contre les « pro-chinois » et dans la « surveillance des activités gauchistes ». Les cadres puisaient encore dans la vigilance des méthodes de surveillance et de gestion politique ou organisationnelle, mais dans les limites de l'évolution interne et doctrinale du parti. Ainsi, ce cas permet d'examiner le travail politique d'apposition des disqualifications dans la lutte contre des dissidences internes ou des organisations concurrentes, mais aussi le travail d'actualisation ou d'élaboration de disqualifications intégrables au corpus doctrinal.

### La crainte d'une dissidence chinoise (1964-1966)

Le PCF était partie prenante dans les débats qui animaient le Mouvement communiste international et il était particulièrement engagé dans la polémique avec les partis italiens et surtout chinois après 1963. La direction était donc attentive à la pénétration de ces différents courants doctrinaux dans ses propres rangs. La crise de l'UEC, le développement de la critique althussérienne et l'activité des cercles de la rue d'Ulm manifestaient l'écho et l'usage interne des divergences internationales dans certains secteurs, essentiellement dans la jeunesse et parmi les intellectuels. Rapidement, la ligne chinoise apparut comme le principal danger interne, crainte nourrie par l'exemple du Parti communiste belge. Dans ce dernier, la scission pro-chinoise menée par Jacques Grippa à partir de fin 1962 dépassait le schéma de la

---

<sup>781</sup> Voir supra, chapitre 2, p. 89 et suivantes.

<sup>782</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « La peur de l'autre : vigilance anti-trotskiste et travail sur soi », *art. cit.*

« maladie infantile » en entraînant des militants expérimentés contestant le « révisionisme » de la déstalinisation mais aussi des cadres ouvriers<sup>783</sup>. Pôle pro-chinois en Europe, le PCB grippiste était alors en relation directe avec les premiers groupes « marxistes-léninistes » (Amitiés franco-chinoises, CFML, FCML). La menace se matérialisa aux yeux du PCF à la fin de l'année 1964, notamment à travers « la tentative effectuée pour la constitution d'un « cercle marxiste-léniniste » dans la localité » signalée par la section d'Alfortville<sup>784</sup>. Jacques Grippa faisait partie des participants, ainsi que deux militants de Clichy exclus à cette époque pour leurs liens avec le dissident belge<sup>785</sup>. Informé par le secrétariat fédéral, Guy Ducoloné\* en rendit compte au secrétariat du CC qui décida aussitôt de « voir avec les autres fédérations pour surveiller ce type de tentatives<sup>786</sup> » et posa ainsi les prémices d'une nouvelle campagne de vigilance.

Dans la fédération Seine-Sud puis du Val-de-Marne, les thèses chinoises et les problèmes théoriques furent véritablement abordés à partir de 1965, notamment dans le cadre des conférences de section de mai-juin. Jusque là, les tendances pro-chinoises étaient apparues comme des groupes polémiquant ouvertement avec le PCF mais depuis l'extérieur du parti et avec de très faibles moyens militants. L'essor de l'intervention américaine au Viet Nam confrontait la base à une illustration concrète du débat sur la coexistence pacifique et des tensions entre Chine et URSS. Les « incompréhensions » ou « désaccords » sur le sujet, bien que très divers et contradictoires, alimentèrent alors la crainte d'une agrégation des dissidences ou d'un noyautage de l'organisation, tandis que hors du parti les mouvements maoïstes se développaient. Sur les 25 conférences de section dont nous possédons le récit par les délégués fédéraux, une dizaine connut ce type de discussion. À Châtenay-Malabry et à Orly-ville, les délégués manifestaient plutôt leur désintérêt pour un conflit lointain et étranger à la classe ouvrière française, en contradiction avec les premières mobilisations pacifistes du

---

<sup>783</sup> NAIF N., *L'Eurocommunisme en Belgique. Crises et débats autour d'une voie belge au socialisme (1954-1984)*, CArCoB/Centre d'Histoire et de sociologie des gauches, Bruxelles, 2004, p. 54-60.

<sup>784</sup> Courrier dactylographié de G. Poussy au secrétariat du CC daté du 13/11/1964, carton « Suivi des activités gauchistes dans les départements 1965-1968 », dossier « Val-de-Marne », Arch. CN PCF.

<sup>785</sup> La note de Guy Poussy évoque « deux ex-membres du Parti de Clichy-sous-Bois (ils auraient été exclus du Parti lors de la dernière conférence de section) » également signalés par une note ultérieure du secrétaire administratif de la fédération des Hauts-de-Seine. Courrier dactylographié daté du 14 novembre 1966, signé JP Ginter et adressé à G. Marchais, carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Hauts-de-Seine », Arch. CN PCF :

« D'une façon générale nous avons à combattre dès le début et à exclure, 2 élément à Clichy, dont un, Beaulieu, était membre du CS. Ces individus étaient en contact direct avec Grippa de Bruxelles, et ils sont allés tous les deux en Chine et en Albanie. Beaulieu avait été arrêté à Berne avec des dollars, il était rédacteur en chef du bulletin du CMLF. »

<sup>786</sup> Note manuscrite de Guy Ducoloné, non datée (novembre 1964), carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Val-de-Marne », Arch. CN PCF.

PCF. À Fresnes, Bonneuil ou Vitry-centre, il fut au contraire nécessaire de justifier une attitude soviétique jugée passive et de revenir sur les critiques anti-chinoises. Toutefois, les recommandations de vigilance n'apparurent que dans deux cas : au Perreux, face aux positions de Mahaut, présentées dans les pages précédentes, et à Ivry-Sud, où « quelques discussions nécessit[aient] une vigilance politique » car elles étaient animées par un militant ayant travaillé en Chine et ayant « une attitude équivoque au sujet du Vietnam. »

En décembre 1966, les débats furent nettement plus tendus car, outre les développements de la situation internationale, le projet de thèses pour le XVIII<sup>e</sup> Congrès condamnait violemment le PCC. Dans plus de la moitié des conférences de section (17 rapports sur 31), les délégués fédéraux durent combattre réticences ou désaccords face à cette condamnation. Dans la majorité des cas, les militants qui exprimaient des doutes ou une certaine incrédulité étaient avant tout inquiets de voir le camp socialiste se diviser ; ils souhaitaient que la réprobation reste mesurée et préserve les voies de la réconciliation. Les réticences apparaissaient plus profondes et plus problématiques lorsqu'elles venaient remettre en cause l'infailibilité des jugements du PCUS ou du PCF. À Saint-Maur, ce fut le cas d'Alba Durand\*, membre du Bureau fédéral de 1953 à 1959 puis du Comité fédéral jusqu'en 1961, dirigeante départementale et nationale de l'UFF jusqu'en 1957. Suivant depuis 1959 une trajectoire de repli, elle avait déjà exprimé une certaine désillusion lors de la conférence précédente et avait hésité longuement avant d'être renouvelée au comité de section. En 1966, le délégué fédéral rapportait ses propos sur le problème chinois :

« Il ne faut pas être absolu ni dans un sens ni dans l'autre. Avant de venir à la conférence, j'ai relu, dit-elle, la brochure publiée sur Tito. Attention de ne pas être si tranchant. Répondre aux questions posées et nous n'avons pas d'éléments. À ce sujet, elle rappelle le pacte germano-soviétique. Le Parti nous a caché certaines choses (Staline). On veut connaître les documents, les affirmations ne sont pas suffisantes.<sup>787</sup> »

Alba Durand ne fut pas la seule à évoquer le précédent yougoslave, repris lors de plusieurs conférences de section. Pour ces militants, le procès en hérésie contre les dirigeants chinois apparaissait comme une façon d'imposer à tous les analyses du centre, méthode d'encadrement politique dont le parti affichait pourtant l'abandon au nom de la démocratisation ou de la déstalinisation. Toutefois seuls six rapports mentionnent des désaccords importants et durables sur le fond, assimilables à des dissidences. Toutes ces oppositions émanaient d'individus isolés ou tout au plus de quelques membres d'une même cellule, mais elles ne se revendiquaient jamais des thèses du PCC.

---

<sup>787</sup> Rapport de Jean-Paul Kayser sur la conférence de la section Saint-Maur les 9, 10 et 11 décembre 1966, archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

La teneur et le ton des rapports font apparaître que les délégués fédéraux s'étaient préparés à des discussions difficiles et surtout à exercer leur vigilance pour identifier d'éventuels dissidents pro-chinois. À tel point que même le rejet unanime des positions chinoises ne suffisait pas à apaiser la suspicion des délégués fédéraux. À Gentilly, Liliane Garcia\* indiquait :

« Toutefois une question me préoccupe : pas de problème sur les Chinois mais le fait que personne ne soit intervenu pour dénoncer l'action scissionniste des groupes pro-chinois mérite que nous y soyons attentifs<sup>788</sup> »

De même, pour Nogent-sur-Marne, Guy Chaffaud notait :

« Sur les thèses et actes des dirigeants chinois : L'ensemble des camarades condamne mais il faut être vigilants avec la composition sociale de Nogent et le gauchisme traditionnel de certains camarades.<sup>789</sup> »

Les différents degrés ou les différentes formes de désaccords furent donc envisagés à travers le prisme de la vigilance. Vigilance primaire, tout d'abord, comme lorsque Jean-Paul Kayser signalait certains individus ou secteurs à surveiller attentivement à Saint-Maur :

« J'ai appris en dehors de la conférence qu'un membre de la cellule Politzer, Chambouxen se défendant d'être pro-chinois justifiait leurs positions et combattait grossièrement les autres camarades de sa cellule qui, bien que chancelante, s'oppose à ces thèses. (Affaire à suivre de très près) D'autre part, la cellule du lycée voudrait organiser une conférence sur la Chine, conférence faite par un pro-chinois.<sup>790</sup> »

Toutefois, comme nous l'avons indiqué, et comme le montre à nouveau l'exemple ci-dessus, les militants en désaccord n'affirmaient jamais leur filiation avec les thèses ou les militants pro-chinois. La vigilance primaire s'avérait donc assez limitée dans les faits. Mais dans des discussions théoriques parfois abstraites, la dissymétrie de l'accès et du rapport à la doctrine renforçait le sentiment des cadres d'être face à une base vulnérable aux influences externes et donc leur conviction de la nécessité de la vigilance. Après la conférence de Saint-Maurice, le délégué fédéral indiquait par exemple :

« Je crois qu'en fait la faiblesse politique et idéologique des camarades les rendent perméables à la pénétration des théories chinoises et risqueraient si nous n'y prenons garde de constituer un danger sérieux.<sup>791</sup> »

Malgré les difficiles débats de la section Saint-Mandé, Jean Hartmann\* proposait une analyse identique :

---

<sup>788</sup> Rapport de Liliane Garcia sur la conférence de la section Gentilly les 3 et 4 décembre 1966, archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>789</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de la section Nogent-sur-Marne les 10 et 11 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>790</sup> Rapport de Jean-Paul Kayser sur la conférence de la section Saint-Maur les 9, 10 et 11 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>791</sup> Rapport non signé sur la conférence de la section Saint-Maurice le 3 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », Archives départementales du Val-de-Marne AD 94-130 J.

« Je crois que la nature des désaccords de certains camarades procède plus de leur sensibilité à la perméabilité de la pression politique et idéologique extérieure au Parti plutôt qu'à des liens organiques qui pourraient exister et que je n'ai pas détectés. » et plus loin « la perméabilité s'explique surtout par le fait que la plupart lisent la presse et la documentation qu'ils situent à gauche (Monde, Nouvel Observateur, l'Express) dans un esprit qu'ils disent « d'objectivité » tout compte fait petit-bourgeois. Sans doute quelques-uns reçoivent même les opuscules trotskistes et pro-chinois.<sup>792</sup> »

La mise en état de vigilance des cadres fédéraux n'était pas propre au Val-de-Marne et avait été largement encouragée par la direction, qui, au début du mois de novembre 1966, avait demandé à toutes les fédérations de transmettre un recensement des activités pro-chinoises dans leur département<sup>793</sup>. Pour la banlieue parisienne, les signalements étaient plus nombreux en Seine-Saint-Denis où 16 membres du parti, répartis dans 8 sections, étaient ouvertement entrés en dissidence sur la ligne chinoise<sup>794</sup>. Dans les Hauts-de-Seine, outre le cas des deux militants de Clichy-sous-Bois, seuls quelques militants de l'ENS de Saint-Cloud étaient signalés<sup>795</sup>. Enfin, avant les conférences de section, le Val-de-Marne ne signalait que 7 cas, dont 3 à la section Antony, passée au département des Hauts-de-Seine<sup>796</sup>.

L'activité des organisations maoïstes n'était quasiment pas évoquée dans ces rapports car le problème chinois était avant tout surveillé en tant que dissidence, c'est-à-dire comme phénomène endogène. La vigilance s'exerçait sur les cas de contestation interne de la ligne et de rupture avec le parti, dans la crainte qu'elles n'entraînent avec eux une fraction des communistes locaux. Mais, s'emparant de l'injonction du centre, les directions fédérales de banlieue élargirent leur recensement pour y faire figurer des groupes dont l'activité externe constituait une concurrence beaucoup plus problématique. Cette première campagne systématique révéla ainsi rapidement le problème de la concurrence plus large des groupes gauchistes, obligeant à une extension du travail de surveillance et à un retour sur la définition et la qualification des adversaires politiques soumis à cette vigilance.

---

<sup>792</sup> Rapport de Jean Hartmann sur la conférence de la section Saint-Mandé le 10 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>793</sup> Carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », Arch. CN PCF.

<sup>794</sup> Note manuscrite (signature illisible), datée du 16 novembre 1966, carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Seine-Saint-Denis », Arch. CN PCF.

<sup>795</sup> Courrier dactylographié daté du 14 novembre 1966, signé Jean-Pierre Ginter, carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Hauts-de-Seine », Arch. CN PCF.

<sup>796</sup> Courrier dactylographié datée du 14 novembre 1966 (non signée), carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Val-de-Marne », Arch. CN PCF.

Le PCF face à la « mouvance révolutionnaire » : confrontations et concurrences : (1965-1968)

L'enquête commanditée en novembre 1966 fut suivie l'année suivante par une seconde, lancée par un courrier du secrétariat du CC en date du 28 octobre 1967<sup>797</sup>. Cette enquête n'était plus exclusivement consacrée aux pro-chinois mais élargie à l'ensemble des « activités gauchistes ». La hiérarchie des menaces perçues par les directions fédérales de banlieue était liée aux formes et aux secteurs d'investissement militants des différents groupes d'extrême-gauche. En 1967, les trois directions fédérales considéraient que l'activité des groupes maoïstes était « très limitée » ou « en régression » malgré quelques cas individuels et des actions sporadiques (collages d'affiches, ventes de journaux). L'activité de l'OCI était signalée en 1967 en Seine-Saint-Denis<sup>798</sup>, essentiellement dans quelques lycées à travers les groupes « Révolte », et celle de la JCR dès 1966 dans les Hauts-de-Seine<sup>799</sup>, à Nanterre. Même si elle induisait parfois quelques difficultés dans la JC, la *priorité* accordée par ces organisations à la jeunesse scolarisée, soulignée dans tous les rapports, les rendait peu menaçantes aux yeux des dirigeants fédéraux. Habitées par les représentations traditionnelles d'une jeunesse inexpérimentée, excessivement enthousiaste et donc sensible aux déviations gauchistes, ils jugeaient cet investissement « compréhensible<sup>800</sup> » mais relativement inoffensif du point de vue du parti lui-même.

Dès 1966, la Voix ouvrière (VO) apparaissait aux directions fédérales comme la concurrence la plus structurée, la plus largement présente sur les terrains traditionnels du parti, et donc la plus directement confrontée aux militants communistes. En 1966-1967, le groupe trotskyste distribuait ses feuilles d'usines dans plus d'une vingtaine d'entreprises signalées par les directions fédérales<sup>801</sup> (5 dans le Val-de-Marne, 7 dans les Hauts-de-Seine, 10 en Seine-Saint-Denis ainsi que quelques distributions locales aux Lilas, à Aubervilliers ou à Montreuil). Ces diffusions avaient pris de l'ampleur au milieu des années 1960, au point que dès 1965, le secrétariat du CC avait demandé de suivre attentivement l'activité de ce groupe<sup>802</sup>. Elles intervenaient dans d'importants centres ouvriers où le PCF était relativement bien implanté (Renault Billancourt, SNECMA Gennevilliers, Babcock à La Courneuve,

---

<sup>797</sup> Carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », Arch. CN PCF.

<sup>798</sup> Courrier dactylographié daté du 15 novembre 1967 (non signé), carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Seine-Saint-Denis », Arch. CN PCF.

<sup>799</sup> Courrier dactylographié daté du 14 novembre 1966, signé Jean-Pierre Ginter, carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Hauts-de-Seine », Arch. CN PCF.

<sup>800</sup> *Ibid.*

<sup>801</sup> Données reconstituées à partir des rapports contenus dans le carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>802</sup> Procès verbal des décisions du secrétariat du PCF, AD 93-2 NUM 4.

dépôts SNCF de banlieue nord, aéroport d'Orly, etc.) et plus marginalement dans des entreprises où il peinait à exister (L'Oréal à Aulnay-sous-Bois). En banlieue sud, plusieurs situations locales furent longuement traitées par les conférences fédérales, dès 1965 (Rhône-Poulenc à Vitry) et surtout en 1966 (Kodak à Vincennes et aéroport d'Orly), montrant les problèmes générés par cette intervention et la réaction communiste.

L'activité de la Voix ouvrière confrontait les cadres communistes à la concurrence de la « mouvance révolutionnaire » et plus particulièrement à certaines de ses caractéristiques dégagées par Xavier Vigna<sup>803</sup> : « réhabilitation de la parole ouvrière », investissement syndical exploitant les failles du discours et du dispositif CGT, rôle de catalyseur dans l'émergence d'une « gauche ouvrière radicalisée ». Les « échos de boîtes » au verso des tracts de la Voix ouvrière « ancrèrent le propos politique général dans la réalité de l'usine » et présentaient « une parole de la base qui est répercuté sans circonlocution, et qui contraste avec la langue cégétiste. » Lors de la conférence fédérale du Val-de-Marne, en décembre 1966, Robert Taillade, secrétaire de la cellule de l'usine Kodak de Vincennes, vint présenter une intervention largement centrée sur la lutte contre la VO dans son entreprise. Il évoquait le contenu des tracts et leur impact sur une frange des salariés :

« Chaque fois ils glissent dans leur journal de petits faits d'ateliers sensibles aux ouvriers et par ce biais développent leur propagande contre notre Parti, contre l'URSS.

Le drame dans tout cela c'est que cela divise les ouvriers. Les plus révoltés veulent tout casser, mais la plus grande masse des autres qui veulent faire quelque chose mais pas n'importe quoi, voyant qu'on leur propose de telles actions ne font rien.<sup>804</sup> »

Les bulletins Voix ouvrière dénonçaient les conflits avec la hiérarchie ou recensaient des revendications locales, s'opposant très directement, sur la forme comme sur le fond, au « modérantisme<sup>805</sup> » de la CGT qui faisait de la conquête gouvernementale la condition de toute avancée sociale durable et encourageait l'union de toutes les catégories de salariés.

On en trouve un premier exemple à Orly, où militants communistes et direction CGT appliquaient la stratégie d'ouverture aux cadres et ingénieurs proposée par le parti. En 1965, la conférence de section insistait sur la nécessité de ne pas « fausser les rapports avec l'ensemble des cadres et ingénieurs » par la « dénonciation des actes répréhensibles de tel ou

---

<sup>803</sup> VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p.269-281.

<sup>804</sup> Transcription de l'intervention de Robert Taillade à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val-de-Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>805</sup> VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 1968.*, *op. cit.*, p. 243-249.



tel cadre<sup>806</sup> ». Au contraire, la propagande de la VO revenait régulièrement sur les conflits avec la maîtrise. Un exemple, en novembre 1966 :

« A la section DM.DX, l'atelier de mécanique générale se distingue particulièrement comme centre disciplinaire. Contremaîtres et chef d'atelier passent leur temps à assouvir leur hargne contre les travailleurs, en multipliant les brimades de toutes sortes et les réflexions désobligeantes, surtout à l'égard de ceux qui ont la malchance d'être malade, car, pour ces messieurs, un malade est toujours un « tire au flanc », même s'il a eu « l'audace » de s'offrir un séjour à l'hôpital, ou le « luxe » d'une opération. De telles méthodes, ajoutées au bruit, à l'énervement, peuvent pousser certains jusqu'à des tentatives de suicide.

Si Cayenne ou Biribi existaient encore, ces messieurs y auraient trouvé leur vocation. D'autant plus que le nouveau chef de section, un ancien d'Air Maroc, a gardé ses anciennes habitudes de commandement.

À quand la cravache ? Pour bientôt peut-être, si nous ne réagissons pas.<sup>807</sup> »

Deux militants trotskystes étaient présents sur la zone nord, où ils furent délégués du personnel CGT avant d'être dénoncés et exclus du syndicat en 1966. Lors des élections au conseil d'administration d'Air France, le secteur Orly-nord était le seul à connaître une baisse des suffrages de la CGT, attribuée à la propagande trotskyste :

« Récemment nous pouvions mesurer les dégâts de cette activité trotskyste lors d'une élection pour le conseil d'administration d'Air France où le candidat ouvrier de la CGT perdait 9% sur les élections précédentes (élection pour laquelle la Voix Ouvrière appelait à l'abstention).<sup>808</sup> »

Le scrutin fut surtout marqué par quelques manifestations de solidarité avec les militants de la VO qui semblaient indiquer une certaine implantation, même très minoritaire :

« Lors du dépouillement, il a été trouvé dans quelques enveloppes des morceaux de la Voix Ouvrière ainsi que des papiers portant l'inscription « Ternadet<sup>809</sup> au pouvoir » et la résolution condamnant un délégué CGT lié à la Voix Ouvrière (ce qui illustre une fois de plus le travail organisé dans le camp).<sup>810</sup> »

Chez Rhône-Poulenc, à Vitry, la confrontation s'était développée dès 1964-1965<sup>811</sup>. À cette époque, des militants trotskystes étaient parvenus à gagner une petite influence parmi les techniciens de l'atelier de contrôle analytique où la présence communiste était faible. Exclue de la CGT en octobre 1964, ils maintenaient toutefois leur activité et dans les semaines suivantes, ils furent à l'origine de plusieurs débrayages du service. Intervenant dans un climat interne tendu par de récentes annonces de la direction, ces arrêts de travail poussèrent au déclenchement d'un mouvement d'ensemble des techniciens, capté par la CGT et les autres

---

<sup>806</sup> Rapport de Yann Viens sur la conférence de la section Orly-Port les 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>807</sup> Tract « Voix Ouvrière – Air France Orly Nord n° 105 » daté du 14 novembre 1966, conservé dans les archives de la fédération PCF du Val-de-Marne, AD 94-130 J.

<sup>808</sup> Transcription de l'intervention de Gilles Beaubillard à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val-de-Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>809</sup> Il s'agit du militant de la Voix ouvrière exclu de la CGT peu avant.

<sup>810</sup> Rapport de Guy Poussy sur la conférence de la section Orly Port les 2 et 3 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J

<sup>811</sup> Sur cet épisode, on pourra également se reporter à la biographie de Daniel Bénard, militant de la Voix ouvrière travaillant alors chez Rhône-Poulenc, dans le *DBMOMS* (t.6, CD-Rom récapitulatif comprenant des biographies complémentaires).

syndicats qui imposèrent leur propre rythme au conflit. La direction cégétiste eut alors à combattre les mots d'ordre des militants VO qui défendaient une direction autonome de la grève et leurs positions hostiles aux ingénieurs que la CGT craignait de rebouter<sup>812</sup>.

En se positionnant sur le terrain exclusif de la lutte des classes, la Voix ouvrière obtenait l'oreille d'un public ouvrier déçu. Ce travail politique qui rencontrait déjà quelques succès limités et permit des embryons d'implantation contribua à l'activité des militants trotskystes dans les grèves de mai-juin 1968 et des années suivantes, comme à la Polymécanique de Pantin, chez Rhône-Poulenc à Vitry ou chez Roussel-UCLAF à Romainville où ils participèrent à la création de comités de grève<sup>813</sup>. Les directions fédérales signalaient également quelques cas de communistes ayant rejoint les rangs de la Voix ouvrières. Chez Alstom, à Saint-Ouen, un jeune ouvrier qui manifestait déjà des velléités de rupture, démissionna de la JC puis fut exclu du PCF lorsqu'il s'engagea aux côtés des militants VO de l'usine.

Les directions fédérales placèrent la lutte contre la Voix ouvrière sur le terrain de la vigilance à divers titres. D'un point de vue pratique, la vigilance s'imposait en premier lieu comme travail d'information sur l'organisation et ses militants. En novembre 1966, le rapport de la fédération des Hauts-de-Seine indiquait : « cette diffusion est faite par des groupes de 5 à 6 jeunes extérieurs à l'usine, mais porte des échos qui demandent la présence d'un ou plusieurs informateurs dans l'entreprise.<sup>814</sup> » Pour contourner ce dispositif de protection des militants d'usine, les fédérations mirent en place un travail de repérage et de surveillance, y compris par des filatures, afin de reconstituer les réseaux militants à partir des individus connus<sup>815</sup>. Les informations récoltées circulaient entre le centre et les fédérations ou entre fédérations afin d'annoncer par exemple l'arrivée d'un militant de la Voix ouvrière dans une usine. Aux interventions physiques contre les diffuseurs, s'ajoutaient la dénonciation des militants d'usine « grillés ». En 1966, Jean-Pierre Ginter écrivait : « À Sud-Aviation Courbevoie, 3 d'entre eux travaillant dans l'usine ont été dénoncés et condamnés par des travailleurs qui leur ont fait une conduite de Grenoble<sup>816</sup> ». En 1966, un militant repéré pour

---

<sup>812</sup> Transcription de l'intervention de M. Grenouilloux à la 10<sup>ème</sup> conférence fédérale de Seine-Sud les 2 et 3 mai 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>813</sup> VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 1968.*, *op. cit.*.

<sup>814</sup> Courrier dactylographié daté du 14 novembre 1966, signé Jean-Pierre Ginter, carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Hauts-de-Seine », Arch. CN PCF.

<sup>815</sup> Pratiques relevées dans les documents du dossier « activités gauchistes », Arch. FD PCF 93.

<sup>816</sup> Courrier dactylographié daté du 14 novembre 1966, signé Jean-Pierre Ginter, carton « Surveillance des activités gauchistes 1966-1970 », dossier « Hauts-de-Seine », Arch. CN PCF.

son activité chez Rhône-Poulenc à Vitry fut dénoncé par les communistes peu après son embauche à la SKF d'Ivry puis finalement licencié<sup>817</sup>.

Sur le plan politique, la concurrence du groupe trotskyste était également traitée comme en enjeu de vigilance par les conférences de section et fédérales qui multiplièrent les appels à l'intransigeance doctrinale et à une vigilance politique constante. Ceux-ci étaient destinés à mobiliser les cadres communistes mais aussi, voire surtout, les syndicats, intermédiaires obligés de la confrontation. À Orly, la réponse des dirigeants syndicaux avait été jugée trop lente et trop faible. Les critiques de la fédération se concentrèrent en particulier sur Claude Mesplède\*<sup>818</sup>, électricien en aéronautique chez Air France, secrétaire du syndicat CGT d'Orly et membre du Comité fédéral depuis 1965, tancé par Marcel Zaidner\* dans son rapport à la conférence fédérale avant d'être retiré du CF<sup>819</sup>. Lors de la conférence, le secrétaire de la section communiste d'Orly-Port appela à une lutte déterminée de la part du parti et de la CGT :

« A Orly, nous l'avons vu, des éléments trotskystes et pro-chinois se sont infiltrés dans le syndicat et mènent contre l'organisation syndicale en particulier (sic).

De sorte que si le Parti doit mener sa bataille politique, s'il doit jouer pleinement son rôle pour gagner les travailleurs à ce combat – et notre section s'est résolument engagée dans cette voie – il ne peut cependant pas tout régler lui-même.

Concrètement, c'est dans le syndicat que la bataille se mènera jusqu'au bout, jusqu'à l'exclusion de ces éléments en dehors du mouvement ouvrier.

Et nous pensons ici que nous n'avons pas de scrupules à avoir, que nous n'avons pas à redouter de mettre l'organisation syndicale en difficulté quand nous nous adressons hardiment aux travailleurs pour leur montrer le rôle et l'activité anti-ouvrière de ces éléments.

Cependant, on rencontre quelques hésitations dans ce domaine alors que les travailleurs nous comprennent bien si nous posons résolument et fermement les problèmes.<sup>820</sup> »

Outre les cas déjà cités de Rhône-Poulenc et d'Orly, en 1966-1967, d'autres militants VO furent exclus de la CGT chez Corblin à Aubervilliers, chez Babcock à La Courneuve ou chez Alsthom à Saint-Ouen<sup>821</sup>.

### L'évolution du cadre interprétatif

Au gré des enquêtes et du travail d'encadrement, la vigilance mise en œuvre par l'appareil communiste changea à la fois d'objet, d'objectif et d'argumentaire politique. Jusqu'en 1966, la direction était concentrée sur l'assimilation des aménagements doctrinaux

---

<sup>817</sup> Transcription du rapport de Marcel Zaidner à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val de Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>818</sup> Outre sa notice biographique en annexe, voir infra, chapitre 6, p. 376 et suivantes.

<sup>819</sup> Transcription du rapport de Marcel Zaidner à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val de Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Voir la biographie de ce militant, Daniel Bénard, dans le *DBMOMS* (t.6, CD-Rom récapitulatif comprenant des biographies complémentaires).

<sup>820</sup> Transcription de l'intervention de Gilles Beaubillard à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val-de-Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>821</sup> Dossier « activités gauchistes », Arch. FD PCF 93.

et stratégiques (démocratisation, ouverture sociale, politique d'union de la gauche). Dans les discussions internes, la question chinoise apparaît comme le point de cristallisation de désaccords politiques touchant à la ligne du PCF lui-même. Les notions théoriques mobilisées dans le débat (voies de passage au socialisme, coexistence pacifique, révisionnisme, réformisme, etc.) permettaient de réintroduire des désaccords sur la politique suivie par le parti français, en particulier sur la tactique d'union de la gauche. Ce détournement du débat apparaît très nettement dans le rapport sur la conférence de section de Saint-Mandé, où les discussions furent âpres et nombreuses. Jean Hartmann y détaillait les propositions d'amendements qui remettaient en cause les thèses de la direction :

« 2) La coexistence pacifique : thèse mise en cause de nos jours du fait que l'impérialisme américain deviendrait de plus en plus agressif et reprise de la discussion des thèses chinoises dans la mesure où fut évoqué « d'en finir avec lui [l'impérialisme américain] » par les mêmes moyens qu'il emploie.

3) La mise en cause des possibilités d'accéder au socialisme par la voie pacifique dans la forme la plus nette ou prétendant qu'il ne peut en être question et en tentant d'engager une bataille de citations de Lénine. Dans une forme plus hypocrite en proposant l'adjonction de formulations mettant en cause les possibilités de l'unité dans la lutte pour le socialisme.(...)

5) Le comportement de l'URSS à l'égard du Vietnam (...). Ajouter à propos de l'URSS la mise en garde d'un camarade demandant à veiller à ne pas pratiquer le culte à l'égard de l'URSS après l'avoir pratiqué à l'égard de Staline.

6) Mise en cause du caractère général de la politique du Parti qui comportait le risque, selon deux camarades de la cellule Politzer d'apparaître comme une politique réformiste aussi bien dans son comportement que dans le fait que la notion révolutionnaire n'apparaît pas dans le projet de résolution.<sup>822</sup> »

En l'absence d'espace de discussion ou d'élaboration collective de la ligne, la scission chinoise créa un terrain d'expression pour les interrogations ou les désaccords sur l'évolution du parti. Toutefois, ce terrain restait favorable à l'appareil qui disposait de l'argumentaire de la vigilance et de sa pédagogie manichéenne pour rejeter ou isoler les hétérodoxes d'un côté et emporter ou renforcer l'adhésion de la majorité de l'autre.

En 1966, comme nous l'avons vu, les rapports des directions fédérales élargirent spontanément l'objet de leurs investigations en s'intéressant à l'ensemble des courants gauchistes. Toutefois, l'analyse politique proposée restait conditionnée par la vigilance contre les pro-chinois. Dans le Val-de-Marne, rapports ou interventions définissaient explicitement le courant Voix ouvrière comme trotskyste. Pourtant, ils mêlaient les thèmes traditionnels de l'anti-trotskyisme aux termes politiques de la lutte contre les pro-chinois. Un extrait de l'intervention de Robert Taillade à la conférence fédérale de 1966 illustre parfaitement cet amalgame :

---

<sup>822</sup> Rapport de Jean Hartmann sur la conférence de la section Saint-Mandé le 10 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

« Ce qu'ils prêchent dans leur feuille, ces valets de l'impérialisme, ces flics au service du gouvernement, qui sont payés par lui, ce qu'ils veulent, ce qu'ils développent ce sont les théories des chinois : l'URSS doit faire la guerre aux USA, ils écrivent en plus « finissons-en avec l'impérialisme, le prolétariat mondial est assez fort. » Et d'ajouter « allons ouvriers de chez Kodak, ne vous laissez pas faire, sabotez la production. »

(...)

Le plus navrant c'est que certains nous confondent avec eux, dans leurs écrits ils citent toujours des phrases de Karl Marx.

Ils donnent l'impression qu'ils sont contre la direction, mais ils ont bien conscience de la servir. Leur ennemi principal c'est l'Union soviétique, c'est notre Parti, c'est les militants ouvriers de chez Kodak.

(...)

Mais cette feuille anti-ouvrière, ces gens n'auraient jamais pu voir le jour sans le concours des chinois, dont leur publication développe à longueur de colonne les idées et les théories, qui attaque sans cesse l'URSS et notre Parti.<sup>823</sup> »

Il en allait de même avec l'intervention de Gilles Beaubillard, secrétaire de la section d'Orly :

« Les dirigeants chinois s'efforcent de créer en France un parti qui leur soit dévoué aveuglément, toutefois les tentatives faites dans ce sens ne les empêchent pas de soutenir – avec la police de Frey – les groupuscules qui existent. Tel celui de la Voix Ouvrière qui se réclame du trotskyste (sic).

(...)

Cette publication, la Voix Ouvrière si elle est diffusée aux portes des entreprises et choisit le terrain des luttes économiques, pour faire la sale besogne de division et de calomnies contre les organisations ouvrières, développe en fait, soit au travers des bavardages révolutionnaires sur l'action revendicative, soit d'une façon très distincte à l'occasion d'événements politiques, les thèses et la politique des dirigeants chinois.

Il y a tout à fait similitude de ton et d'arguments entre les dirigeants chinois et une feuille comme la Voix Ouvrière.<sup>824</sup> »

On distingue ici les motifs du policier et de l'espion, du diviseur, de l'ennemi de la classe ouvrière voire du saboteur, convoqué par Taillade au moyen d'une fausse citation ou les thèmes de la duplicité et de l'intellectualisme (« ils citent toujours des phrases de Karl Marx », « bavardages révolutionnaires »). Mais dans le même temps, le trotskysme était défini comme un vecteur voire un fruit de la scission chinoise. Dans un premier temps, on peut penser que cet amalgame était convoqué pour cumuler ou décupler la répulsion inspirée par ces deux figures de l'anti-parti : les gauchistes apparaissaient comme les avatars d'une déviation déjà condamnée avec virulence tandis que la menace chinoise, et donc la nécessité de la vigilance, étaient renforcées par ses liens avec d'autres groupes ou par son caractère protéiforme. Dans une certaine mesure, ce sino-trotskysme imaginaire réactivait le schéma de l'agent de l'étranger contenu dans la notion d'hitléro-trotskysme puis dans l'assimilation trotskysme/titisme. Toutefois, cet amalgame apparaît également dans les documents internes (rapports, courriers), suggérant que les cadres eux-mêmes pouvaient croire à ce lien. Depuis 1947, la concurrence trotskyste avait toujours été relativement limitée ou fantasmée et il

---

<sup>823</sup> Transcription de l'intervention de Robert Taillade à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val-de-Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>824</sup> Transcription de l'intervention de Gilles Beaubillard à la 1<sup>ère</sup> conférence fédérale du Val-de-Marne les 17 et 18 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

manquait aux cadres les schémas doctrinaux pour réagir à une présence concrète et d'une importance nouvelle.

La question de la vigilance glissa ainsi d'une problématique essentiellement tournée vers la gestion pédagogique interne à celle de l'appréhension d'une concurrence externe, imposant à l'appareil communiste des formes de lutte politique différentes, et commandant à terme une évolution des modes de disqualification, ou pour le moins de leur contenu. C'est dans cette perspective que l'on peut appréhender le travail effectué à partir du mouvement de mai-juin 1968 pour redéfinir cette concurrence autour du thème du gauchisme, tout particulièrement dans l'article de Léo Figuères pour les *Cahiers du Communisme*, « le « gauchisme » hier et aujourd'hui<sup>825</sup> ». Si l'article évoquait toujours un parallèle entre le schisme chinois et les différentes tendances d'extrême-gauche, il cherchait avant tout à traiter le problème théorique du gauchisme en s'appuyant sur les œuvres de Marx et bien sûr de Lénine ou en recourant à des exemples historiques. Le recours à la théorie visait à fournir aux cadres un argumentaire efficace dans la confrontation externe et dans le traitement interne de cette concurrence. De plus, l'article écartait les disqualifications manichéennes sur le mode policier ou sur le thème du complot, au profit d'une lecture sociale :

« Nous risquerions en effet de nous égarer si nous pensions qu'à notre époque le « gauchisme » est produit artificiellement par la bourgeoisie et n'est purement et simplement qu'une de ses agences. Cette vue simpliste et fautive est à rejeter complètement. Une chose est que le « gauchisme » soit utilisé, manipulé, notamment pour tenter d'affaiblir le parti de la classe ouvrière. Autre chose sont les racines sociales du « gauchisme », les couches qui constituent son sol nourricier, les traditions historiques, la situation concrète qui lui permettent de survivre, voire même de jouer un rôle.<sup>826</sup> »

L'auteur cherchait à élaborer une disqualification politique qui convienne à la posture adoptée alors par le parti, mêlant ouverture à un public large et esprit de responsabilité. Ainsi, le gauchisme était défini comme l'expression d'une « tendance de la réalité » qui ne pouvait toutefois trouver d'autre débouché que l'intégration au parti de la classe ouvrière.

« C'est qu'en effet le « gauchisme », quand il s'assure dans une période donnée, en un milieu déterminé, quelque audience, reflète nécessairement un problème réel, une aspiration qui naît et se développe. La tâche du mouvement ouvrier révolutionnaire est de déceler ce problème, de donner les réponses qu'il exige, d'en tirer des conclusions pour la formulation des mots d'ordre, l'élaboration des méthodes d'action.<sup>827</sup> »

L'évolution politique du Parti communiste, sa déstalinisation affichée, entraînait en contradiction avec les disqualifications manichéennes des appels à la vigilance traditionnels et les problèmes soulevés par la mouvance gauchiste ne pouvaient être totalement niés. Bien que

---

<sup>825</sup> FIGUERES L., « Le « gauchisme » hier et aujourd'hui », *Cahiers du Communisme*, n°6, juin 1968, reproduit en brochure (sd).

<sup>826</sup> *Ibid.*

<sup>827</sup> *Ibid.*

jugée anti-communiste et anti-parti, cette concurrence était tout de même définie et admise comme telle. La vigilance pouvait se maintenir en pratique dans les procédures d'élimination de militants entrés en désaccord ou dans un travail de connaissance des autres organisations ou militants, mais elle n'entraînait plus dans les processus de mobilisation et de gestion politique interne.

### ***Étude de cas : vigilance et conséquences (Saint-Ouen, 1949-1950)***

L'affaire que nous présenterons dans les pages suivantes fut globalement circonscrite dans un cadre local, même si elle fut ponctuellement érigée en exemple par la direction du parti. Elle n'impliqua pour l'essentiel que des militants peu ou pas connus, et n'est pas surdéterminée par l'accumulation des controverses, au contraire d'éliminations plus spectaculaires (Deloche, Guingouin, Marty, Tillon, Lecoeur, etc.). Ce cas nous est apparu dans les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis, sous la forme d'un dossier principal puis de dossiers connexes, parmi les dossiers « Affaires » des archives de la fédération de Seine-Saint-Denis. Malgré certaines lacunes, cette documentation offre un premier panorama à partir duquel nous avons pu renouer divers fils de l'affaire ou de ses prolongements, jusqu'à embrasser de multiples formes, motifs et usages de la vigilance. L'émergence du conflit illustre parfaitement les tensions entre résistancialisme et ouvriérisme néo-thorézien dans le corps militant et le rôle de la vigilance dans leur règlement. Dans son déroulement et son extension, nous retrouverons un mécanisme de « contagion » qui permet d'aborder la place de la vigilance dans l'identification et la gestion des conflits internes, notamment dans les processus de disqualification politique. Enfin, érigée en exemple par la direction fédérale et centrale, l'affaire contribua à nourrir la vague de vigilance interne alors à son sommet.

#### L'émergence d'un conflit de légitimité

Au début de l'année 1949, trois militants, Marie-Jeanne Bauer, Suzanne Coste-Heck et Jean Coste exprimèrent une insatisfaction croissante sur le fonctionnement de la section et de la municipalité et sur la hiérarchie des responsabilités à Saint-Ouen. Tous trois étaient unis par un entrecroisement dense de liens personnels, familiaux et professionnels qu'il convient tout d'abord de présenter. En premier lieu, ces anciens militants clandestins se retrouvaient sous la figure tutélaire de la principale icône du martyrologe audonien, le Dr Jean-Claude Bauer<sup>828</sup>.

---

<sup>828</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS* (t.2).

Médecin pendant la guerre d'Espagne, membre de l'appareil technique central clandestin, il avait participé en 1941 à la création de la *Pensé libre* et du *Médecin français* et aux actions dans les milieux intellectuels avant de mettre sur pied l'appareil sanitaire des FTP. Arrêté le 2 mars 1942 par la BS, torturé, il fut fusillé au Mont-Valérien le 23 mai 1942, avec Georges Politzer, Georges Dudach et Jacques Solomon. Après la Libération, son nom fut donné à une rue de Saint-Ouen et l'organe communiste local lui rendait très régulièrement hommage. Sa veuve Marie-Jeanne Bauer, infirmière, résistante, avait été arrêtée peu après lui et déportée à Auschwitz. Durement atteinte par le typhus, elle fut également blessée par balle, après la libération du camp, par un soldat de l'armée soviétique ivre<sup>829</sup>. En 1965, Charlotte Delbo, à ses côtés à Auschwitz, écrivait à son propos :

« Elle a peiné à se réadapter. Il lui a fallu lutter contre le sentiment que tous ces sacrifices avaient été inutiles et, quand elle voit autour d'elle s'agiter arrivistes et combattants de la onzième heure, elle doit se cramponner pour ne pas désespérer. Pour oublier, elle fait de grands voyages.<sup>830</sup> »

Après la Libération, son statut de veuve de fusillé et de déportée la poussa au premier plan et elle fut élue sur la liste de Fernand Lefort aux élections municipales du 19 octobre 1947.

Après la première réunion de la municipalité, le *Réveil de Saint-Ouen* rapportait :

« Précisons que la majorité du Conseil et du public fit une longue ovation à Marie-Jeanne Bauer, proposée pour le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint et qui, dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche, a demandé de la confier à Geneviève Bousquié.<sup>831</sup> »

Elle exerça donc simplement la responsabilité de conseillère municipale.

Dans la clandestinité, Jean Coste, lui aussi médecin, avait succédé à Jean-Claude Bauer à la tête du travail parmi les médecins communistes. En 1949, André Voguet, l'un de ses anciens responsables dans la clandestinité écrivait :

« Comme il était très jeune et sans influence dans le monde médical, il a été un peu débordé quand le travail a pris de l'extension et que s'est créé le comité médical national avec des médecins importants non communistes.

Leibovici, Descomps, Dalvau à cette époque, en 1944, ont pris une plus grande importance que lui dans la direction du travail. Déjà Coste en avait eu à l'époque un peu d'ombrage.

Au lendemain de la Libération Coste était secrétaire du Front National des médecins qui s'était transformé en Union des Médecins français. Là encore il sacrifiait son activité professionnelle. Il n'a pas réussi à cette tâche. Formé pendant l'illégalité, sans expérience du travail de masse, ayant de la discipline du Parti une conception caporaliste, il s'est découragé et l'Union des Médecins Français s'est effondrée.<sup>832</sup> »

---

<sup>829</sup> L'épisode est rapporté par Charlotte Delbo. Voir la notice biographique de Marie-Jeanne Bauer in DELBO C., *Le convoi du 24 janvier*, Paris, Editions de Minuit, 1965, p. 31-34.

<sup>830</sup> *Ibid*, p. 34.

<sup>831</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°107 (nouvelle série), 1<sup>er</sup> novembre 1947 (Archives municipales de Saint-Ouen).

<sup>832</sup> Note dactylographiée d'André Voguet, non datée (mars-avril 1949), dossier « Jean Coste », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93. Les citations suivantes sont également tirées de ce document.



Tuberculeux, il interrompit ses activités et, toujours selon Voguet, « il avait de la rancœur à l'égard d'autres camarades du Parti dont il estimait qu'ils ne s'étaient pas conduit aussi bien que lui pendant la guerre et que le Parti faisait « monter » ». Voguet pensait toutefois « qu'en lui donnant un travail qui lui conviendrait il reprendrait confiance » et le recommanda à Marius Magnien pour le poste de secrétaire général de l'association France-Yougoslavie. Après la rupture avec Tito, Jean Coste fut directeur du dispensaire municipal de Saint-Ouen.

Suzanne Heck, épouse de Jean Coste, était militante communiste depuis les années 1930. Résistante, elle fut internée, notamment à Compiègne. Éluë conseillère municipale en octobre 1947, membre du comité de section, elle contribuait à la rubrique médicale du *Réveil de Saint-Ouen*. Après la libération, elle avait repris le cabinet audonien du Dr Bauer et était très proche de Marie-Jeanne Bauer chez qui elle logea lorsqu'elle quitta son mari.

Suzanne Heck fut à l'épicentre de l'affaire. Ses désaccords s'exprimaient de plus en plus régulièrement dans des conversations avec les militants, notamment lorsqu'elle les recevait en consultation. Fin 1948-début 1949, plusieurs membres de la section furent alertés des déclarations de Suzanne Heck et l'affaire éclata véritablement au cours de la conférence de section des 22 et 23 janvier 1949, notamment lors de la commission politique chargée d'examiner les candidatures pour la nouvelle direction. Georges Tillier, secrétaire de la section, rapportait :

« La dernière conférence de section, ayant lieu les 22 et 23 janvier derniers, a fait apparaître des signes évidents du travail de l'ennemi dans le Parti.

La doctoresse Suzanne Coste-Heck, membre du Comité de section sortant a été accusée à la commission politique de la conférence

1° de tenter de diviser le Parti en dressant les Résistants contre les non résistants

2° de tenter de discréditer les dirigeants du Parti : Jeannette Vermeersch, Jacques Duclos, Maurice Thorez, ainsi que des écrivains membres du Parti comme Aragon, en reprenant contre ces camarades les calomnies les plus éculées dont se servent nos ennemis.<sup>833</sup> »

Robert Deloche, délégué par la fédération pour suivre les travaux de la conférence, intervint avec fermeté et la résolution adoptée par la conférence indiquait :

« La conférence condamne les positions de certains membres du Parti, bavardant sur la grève générale et ne participant pas dans les faits, à l'organisation de la lutte revendicative.

Elle condamne également les tentatives consistant à désunir notre Parti, à porter la suspicion sur ses militants et sur ses dirigeants qui sont l'honneur de la classe ouvrière et du Peuple.<sup>834</sup> »

L'exclusion publique de Suzanne Heck fut immédiatement proposée par la direction de section et finalement ratifiée en mai 1949<sup>835</sup>.

---

<sup>833</sup> Note dactylographiée de Georges Tillier adressée à la direction fédérale de la Seine, datée du 31/01/1949, dossier « Albert et Marcelle Lévy », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>834</sup> « Résolution politique de la conférence de section du 23 janvier 1949 » in *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°172 (nouvelle série) 29 janvier 1949, p. 4.

Le détail des « calomnies » de Suzanne Heck apparaît dans les témoignages réunis ultérieurement dans le cadre de l'affaire, notamment dans celui d'Albert Lévy, rédacteur à *L'Humanité* et militant de Saint-Ouen qu'elle soigna au début de l'année 1949. Selon lui « diviser le parti en Résistants et non-Résistants, c'était l'un des thèmes favoris de S. Heck<sup>836</sup> » et elle critiquait notamment les responsabilités acquises « par favoritisme » ou par des militants n'ayant à ses yeux pas ou peu mérité dans la clandestinité. Ses critiques se plaçaient également sur un plan intellectuel et professionnel. Elle contestait la compétence et la légitimité des dirigeants qui s'exprimaient sur le lyssenkisme ou les questions médicales et s'irritait du culte du secrétaire général et de son épouse dans la presse ou les œuvres littéraires comme celles d'Aragon. Suzanne Heck exprimait globalement sa perception du décalage croissant entre les modes de légitimation partisans et sa propre expérience sociale et politique. Ce décalage était d'autant plus perçu et exprimé comme intolérable qu'il niait la valeur de capitaux reconnus par la société globale, y compris par les couronnes extérieures du parti : capital héroïque résistant, capital scolaire ou culturel, renforcé par sa profession de médecin.

La procédure d'exclusion engagée contre Suzanne Heck mobilisa rapidement ses proches, Jean Coste et Marie-Jeanne Bauer qui refusèrent de s'associer à sa condamnation et exprimèrent au contraire des sentiments similaires. Fin janvier 1949, dans un courrier au secrétariat de section, Jean Coste s'éleva contre certaines accusations portées contre sa femme. Sa défense insistait sur le passé résistant de Suzanne Heck (« j'ai moi-même été en mesure d'apprécier journallement son courage et son dévouement, qui ont fait, et font d'elle, un modèle de militante communiste<sup>837</sup> »), sur le sien (« responsable, de 1941 à la Libération, des Médecins communistes (poste où j'ai remplacé JC Bauer) ») et sur la confiance des dirigeants qui l'avait portée à ses diverses responsabilités (Villon, Maucherat, Magnien). La cellule de Jean Coste proposa son exclusion le 29 avril 1949, au motif que « sa présence dans les rangs du parti est incompatible avec la mesure d'exclusion contre sa femme (mesure en cours) Suzanne Coste-Heck, laquelle s'est livrée à des calomnies envers les dirigeants aimés de la classe ouvrière ». L'exclusion fut ratifiée par la section le 2 mai mais ne fut pas rendue publique.

---

<sup>835</sup> L'exclusion fut signalée par un entrefilet en une du *Réveil de Saint-Ouen*, n°188 (nouvelle série), 21 mai 1949.

<sup>836</sup> Courrier manuscrit d'Albert Lévy au secrétariat du CC, non daté, dossier « Albert et Fanny Lévy », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>837</sup> Courrier manuscrit signé Jean Coste, adressé à Georges Tillier et daté du 28/01/1949, dossier « Jean Coste », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93. Les citations suivantes sont également tirées de ce document.

Très tôt, peut-être même dès la conférence de section de janvier 1949, Marie-Jeanne Bauer exprima son accord avec les positions de Suzanne Heck sur la place des Résistants dans le parti. Selon les notes réunies dans le cadre de l'enquête « Marie-Jeanne Bauer défend Heck ex-Coste et tente de salir la Résistance, ainsi que les cadres du Parti en indiquant que « comme elle je pense que des cadres n'ont pas toujours été choisis avec bonheur »<sup>838</sup> ». Les propos reprochés à Marie-Jeanne Bauer se concentraient notamment sur son expérience de la déportation, aux côtés de diverses dirigeantes de premier plan. En février 1949, Rachel Lefort rapportait par exemple que « MJB a déclaré que Danielle Casanova s'était fait une piqûre alors qu'elle était en incubation, que Danielle a été soignée jusqu'au bout par un médecin allemand. » Ce récit concorde en tout point avec le témoignage ultérieur de Charlotte Delbo<sup>839</sup>, mais il ternissait la mémoire et le culte d'une militante érigée en héroïne nationale et assimilée à Jeanne d'Arc<sup>840</sup>. La distorsion entre les récits de parti et sa propre expérience semble avoir projeté Marie-Jeanne Bauer dans une position proche de celle du « témoin moral » défini par Jay Winter.

« Les « témoins moraux » sont les conteurs d'une histoire terrible qui définit leur existence » et leur témoignage « se construit et s'institue en opposition au discours dominant. La révolte dresse alors quelques survivants en témoins moraux soucieux d'expurger les mensonges et les distorsions du récit communément admis. Inlassablement, ils situent leur histoire dans un combat bien après que les armes et les tribunaux se soient tus.<sup>841</sup> »

La description de son état d'esprit par Charlotte Delbo confirme cette analyse. On peut également penser que son indignation fut renforcée par le culte rendu localement à son mari et renouvelé en février et mai 1949 dans le *Réveil de Saint-Ouen*<sup>842</sup>. Au long de l'année 1949, Marie-Jeanne Bauer et Suzanne Heck continuèrent d'affirmer leurs positions au gré de leurs rencontres avec des militants et sympathisants communistes. La première étant toujours membre du parti, un certain trouble s'empara de quelques militants de base, au point qu'en juin 1949, à l'occasion d'une session du Comité central, la cellule de l'entreprise Bliss vota une résolution indiquant que ses militants « saluent le Comité central mais tiendraient à ce que

---

<sup>838</sup> Notes manuscrites non signées, non datées (entre février et avril 1949), dossier « Coste-Heck », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>839</sup> DELBO C., *Le convoi du 24 janvier*, Paris, Editions de Minuit, 1965, p. 62.

<sup>840</sup> BERNARD J.-P. A., *Paris rouge 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Paris, Champ Vallon, 1991, p. 106-109.

<sup>841</sup> WINTER J., « Le témoin moral et les deux guerres mondiales », *Histoire et société, Revue européenne d'histoire sociale*, n°8, octobre 2003.

<sup>842</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°175 (nouvelle série), 19 février 1949, p.3 et n°189 (nouvelle série), 28 mai 1949 p.1.

des membres du CC descendent dans les entreprises pour expliquer la raison de certaines exclusions locales.<sup>843</sup> »

Il semble que la direction de section hésita avant de sanctionner la veuve de cette figure héroïque mais, à partir de l'été 1949, la persistance et l'effet de ses interventions apparurent trop préjudiciables. L'exclusion prit alors la forme d'une mise en accusation publique, lors d'une conférence de section exceptionnelle les 26 et 27 novembre 1949. À l'issue de celle-ci, le journal local titrait en une : « Entendant poursuivre la marche en avant du Parti, **la conférence de la section de Saint-Ouen**, dressée contre l'activité d'un groupe ennemi du Parti agissant à l'intérieur de la section, **exclut Marie Jeanne-Bauer**<sup>844</sup> ». L'article rapportait que « Marie-Jeanne Bauer a renouvelé après plusieurs invitations à parler, ses calomnies contre les dirigeants du Parti qui soulevèrent l'indignation de la conférence, dressée toute entière contre elle. » Quelques mois plus tard, le conflit se prolongeait autour de la mémoire du Dr Bauer dont le corps fut rapatrié dans le carré des fusillés du cimetière communal, le 9 janvier 1950. La municipalité et la section communistes participèrent à l'hommage mais la presse indiquait :

« Il faut préciser que, par la volonté de Mme Marie-Jeanne Bauer, exclue du Parti communiste pour travail anti-Parti, se montrant ainsi infidèle à l'idéal pour lequel le regretté Jean-Claude Bauer est tombé, aucun discours n'a été prononcé lors de l'inhumation.<sup>845</sup> »

Dans ce premier volet, l'affaire prend la forme d'un conflit de légitimité et de mémoire centré sur la Résistance. Celui-ci illustre parfaitement les conséquences des ajustements imposés au corps militant après 1947 et les tensions sourdes qui en résultaient. La vigilance avait permis de repérer les premiers signes de ces tensions puis de justifier leur règlement par l'exclusion des trois protagonistes. Cependant, la crise ouverte par ce conflit plaça sous le microscope de la vigilance des problèmes bien différents qui prolongèrent l'affaire et impliquèrent cette fois un grand nombre de militants et responsables locaux.

### La vigilance comme révélateur des dysfonctionnements

Après la conférence de section de janvier 1949, une commission d'enquête fut mise en place par la fédération de la Seine. L'objectif premier était de recueillir le témoignage des communistes audoniens, militants de base, responsables de la section et élus municipaux afin de mieux cerner le comportement et les déclarations des accusés. Mais, par définition, les

---

<sup>843</sup> Notes manuscrites non signées, non datées (entre février et avril 1949), dossier « Coste-Heck », dossiers « Affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>844</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°216 (nouvelle série), 3 décembre 1949, p.1. En gras les caractères de plus grande taille dans la mise en page originale.

<sup>845</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°122 (nouvelle série), 14 janvier 1950.

affaires étaient perçues comme des dysfonctionnements des organismes du parti et c'est donc l'ensemble de la vie locale qui fut examiné. Or au fil des récits il apparut que Suzanne Heck et Marie-Jeanne Bauer étayaient régulièrement leurs critiques par l'évocation des problèmes de la section ou de la municipalité. Devant la commission d'enquête, nombre de militants confièrent leurs inimitiés et lancèrent des accusations ou des attaques personnelles contre d'autres responsables, composant finalement le tableau d'une ambiance délétère au sein de la municipalité et de la section. Les critiques convergeaient pour dénoncer la gestion du premier adjoint René Antoine, la tutelle excessive de la municipalité sur la section et les interventions inopinées de l'épouse du maire.

Lucie Sauron, militante sur laquelle nous ne disposons malheureusement que de peu d'informations biographiques, fut la plus tenace dans la dénonciation de ces problèmes. En 1949, elle participait au comité de section et au travail sur le journal local. Dès décembre 1948, elle avait eu vent des propos de Suzanne Heck et s'en était inquiétée auprès de Lucien Gaillanne<sup>846</sup>, conseiller municipal. Devant la commission d'enquête, elle exprima son accord avec l'exclusion de Suzanne Heck, mais considérait que le principal problème résidait dans l'activité de René Antoine. Elle s'en était en particulier ouverte à Paul Barlier, membre du secrétariat de section, qui avait convenu avec elle de la nécessité de poser ces problèmes devant la conférence de section de janvier 1949. Pourtant, en juillet 1949, René Antoine figurait parmi les militants présentés dans une série de portraits en hommage aux militants audoniens et y apparaissait comme « un militant actif dont les qualités administratives ont été prouvées, connu et estimé de tous.<sup>847</sup> »

Lucie Sauron n'était nullement satisfaite des suites données à ses remarques et tout comme Marie-Jeanne Bauer et Suzanne Heck, elle continua d'exprimer ses critiques en dehors des organismes réguliers du parti. Mais le contexte ne se prêtait pas à une remise au pas de la municipalité de Saint-Ouen car au cours de cette même année 1949, le PCF s'efforçait de mobiliser la population contre la menace de révocation par le préfet du maire Fernand Lefort. À partir de septembre 1949, les problèmes furent à nouveau soulevés lorsque l'exclusion de Marie-Jeanne Bauer apparut inéluctable. Reçue le 7 septembre par un responsable fédéral, Suzanne Duchemin, employée de *L'Humanité*, membre du comité de section, déplorait le « travail de bouche à oreille de L. Sauron » mais ajoutait : « ce que dit

---

<sup>846</sup> La liste municipale de 1947 présente Lucien Gaillanne comme « ouvrier d'Etat, spécialiste, conseiller municipal, officier FTPF, médaille de la Résistance. » *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°103 (nouvelle série), 11 octobre 1947.

<sup>847</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°196 (nouvelle série), 16 juillet 1949, p. 4.

Sauron, elle le dit mal, mais c'est en partie juste. Il y a un problème de la section de Saint-Ouen. (...) Il n'y a pas de direction à la section de Saint-Ouen. Pas de critique ni d'auto-critique. » La direction de section condamnant malgré tout son attitude, Lucie Sauron choisit de quitter le Parti communiste. Toutefois il semble que la direction fédérale n'était pas restée totalement sourde à ces critiques puisque René Antoine fut sanctionné au cours de l'année 1950, et que la direction de section fut profondément remaniée lors de la conférence de section du 2 mars 1950. Dans cette affaire, la ténacité de Lucie Sauron s'était transformée en indiscipline, au point d'en faire un mauvais sujet.

Parmi les victimes collatérales de l'affaire, on peut également citer le cas d'Albert Lévy, déjà évoqué plus haut. Confronté aux déclarations de Suzanne Heck, il s'était efforcé de défendre le parti, sa ligne et ses dirigeants. Cependant, il s'était accordé avec elle pour critiquer certains poèmes d'Aragon, sur un plan purement esthétique selon lui, et lors de la conférence de janvier 1949, Suzanne Heck le cita, avec sa femme, parmi les militants qui partageaient ses griefs. Albert Lévy fut contraint à une longue autocritique dans laquelle il reconnut avoir « manqué de vigilance, d'esprit de Parti et de combattivité, avoir méconnu [ses] responsabilité de rédacteur à *L'Humanité* et agi avec légèreté ». Reçu par Marcel Servin, il se vit signifier son retrait du poste de rédacteur à *L'Humanité* « pour son attitude à l'égard d'Aragon ». Il semble toutefois qu'Albert Lévy ne fut pas durablement tenu à l'écart puisqu'en mars 1950, il apparaît à nouveau parmi les membres du comité de section, en tant que « journaliste<sup>848</sup> ».

Ce second volet de l'affaire fut induit par le premier et par le travail de vigilance qui, de proche en proche, reconstitua les tensions, les inimitiés et les rumeurs jusqu'à révéler, voire peut-être aggraver, les problèmes existant dans la section et la municipalité. Les notes de la commission d'enquête font assez nettement apparaître ce mécanisme : chaque interrogatoire charrie son lot « d'histoires », de on-dit et de paroles rapportées qui renvoyaient vers d'autres témoins potentiels, d'autres éléments à vérifier ou à confronter, parfois loin de Saint-Ouen. Ceci amène plusieurs remarques. En premier lieu, on constate ici certaines limites de la connaissance biographique d'institution, qui d'une part ne parvenait pas à couvrir toutes ces informations circulant de manière informelle ou interpersonnelle et qui d'autre part ne permettait pas toujours aux enquêteurs de se repérer dans un microcosme militant qu'ils connaissaient mal. Ainsi, les notes se couvraient d'interrogations à l'évocation de certains militants locaux et sont truffées d'erreurs dans l'orthographe des noms propres.

---

<sup>848</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°230 (nouvelle série), 11 mars 1950, p. 2.

Dans un second temps, ces auditions montrent que bon nombre des interrogés avaient eu l'occasion d'entendre les commentaires de Suzanne Heck ou avaient eux-mêmes leurs propres « histoires » à confier. Par une forme d'accoutumance, par résignation, peut-être par goût, ces récits officieux et ces confidences sur les points noirs des biographies, ne provoquaient pas nécessairement l'indignation. On peut tracer un parallèle avec les travaux de James C. Scott sur le « texte caché<sup>849</sup> » porté par les dominés. En tant que fraction marginalisée du corps militant, le groupe Coste-Eck-Bauer exprimait sa résistance à la hiérarchisation du parti en propageant des critiques et un discrédit qui dans un premier temps circulèrent de manière souterraine, hors des organismes réguliers du parti. Ce discours cherchait à s'appuyer sur les normes partagées<sup>850</sup> par d'autres militants de base et sur leur propre sentiment à l'égard des rapports de soumission hiérarchique dans le parti. Plus généralement, les multiples rumeurs et ragots rapportés par les témoins procédaient d'un phénomène diffus qui signale les limites de la foi des militants dans la vigilance, de leur confiance dans le système partisan et sa capacité à élever aux responsabilités des militants « sans tâche » et « les meilleurs des communistes », voire une certaine forme de résistance à la relation de pouvoir institutionnelle. La calomnie contre les dirigeants locaux, fédéraux ou nationaux était d'ailleurs une forme fréquente de surgissement du texte caché<sup>851</sup>, comme expression d'une opposition, parfois mal définie, à la ligne ou à la hiérarchie du parti<sup>852</sup>. On pourrait également rapprocher ce type de mise à distance des formes d'humour et d'autodérision relevés par divers acteurs du monde communiste<sup>853</sup>.

### Construction et instrumentalisation de la disqualification

Dans le cadre de l'enquête, la commission fédérale et certains protagonistes firent appel aux catégories traditionnelles de la vigilance. Ainsi, la suspicion se porta logiquement sur les parcours dans la guerre. Encouragée par les « révélations » successives des témoins, la commission d'enquête voulut vérifier les conditions de la chute de Marie-Jeanne Bauer (« Jeanne (sic) Bauer a dû être mêlée à une histoire d'arrestation, à vérifier ») et s'interrogea

---

<sup>849</sup> SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Editions Amsterdam, 2008.

<sup>850</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>851</sup> SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance, op. cit.*, p. 219-243.

<sup>852</sup> Par exemple lors de la conférence de la section en 1959, un militant, mis en cause dans des problèmes de fonctionnement des CDH avait « exprimé de son point de vue toute sa situation personnelle mettant en cause la direction fédérale et notamment les camarades Marchais et Hartmann. » Il fut sévèrement critiqué par le délégué fédéral Fernand Dupuy. Rapport dactylographié de Fernand Dupuy sur la conférence de la section Thiais les 30 et 31 mai 1959, dossier « conférence fédéral 1959 », AD 94-130 J).

<sup>853</sup> Voir par exemple RUSCIO A., *Nous et moi. Grandeurs et servitudes communistes*, Paris, Tirésias, 2003, p. 165-173 et BELLOIN G., *Mémoires d'un fils...*, *op. cit.*, p. 205.

sur Suzanne Heck (« origine autrichienne, hongroise ou allemande et juive. Comment a-t-elle passé la guerre ? ») ou sur des rumeurs d'exclusion dans la clandestinité. Mais elle ne trouva rien de ce côté. René Antoine était pour sa part accusé par certains militants d'avoir signé l'engagement en faveur de Pétain pour sortir des camps d'internement et d'être resté passif lors de l'insurrection d'août 1944. Les dirigeants tirèrent toutefois plus de profit du motif du groupe trotskyste et titiste. Plusieurs rumeurs, vraisemblablement infondées, reliaient certains protagonistes (Suzanne Heck, Geneviève Bousquié et son fils, René Antoine) au trotskysme qui devenait un ennemi crédible, conforté par l'activité de militants du PCI dans la localité. Fin janvier 1949, le secrétaire de section Georges Tillier suggérait une activité ennemie extérieure dans un courrier à la fédération (« Nous n'avons pas encore réussi à saisir les fils qui nous conduiront jusqu'à l'ennemi. ») mais lors de la conférence fédérale de début février, il se limitait à dénoncer l'activité isolée de Suzanne Heck, sans la nommer :

« À Saint-Ouen, l'ennemi était dans le Parti, et la Direction de section avec son secrétaire, par manque de vigilance et de fermeté, ont permis qu'il exerce ses ravages.

Les organisations de masses ne marchaient pas, et les discussions personnelles prenaient le pas sur les discussions politiques.

À la conférence de section seulement, on a découvert que ce malaise dans le Parti venait d'une camarade, membre du Comité de section, qui répandait des calomnies sur les dirigeants du Parti et réalisait un travail de sape pour isoler le secrétaire de la section.<sup>854</sup> »

De plus, l'ampleur de l'affaire se trouvait également limitée par la dimension autocritique de cette intervention qui rejetait en partie les difficultés sur son propre « manque de fermeté et de vigilance ». La dénonciation d'une activité anti-parti plus large et organisée ne s'imposa comme interprétation officielle que lors de la conférence de section de novembre 1949 :

« [En janvier] il existait un danger contre lequel la direction de section n'avait pas su réagir immédiatement et fermement. Ce danger avait été signalé lorsque la précédente conférence de section. Il s'agissait de l'existence à l'intérieur de la section, d'un groupe ennemi du Parti ayant les caractéristiques d'un groupe trotskyste.

(...)

Sur proposition de l'assemblée générale votée à l'unanimité, une décision d'exclusion publique fut prise à l'encontre de Suzanne Coste-Heck pour activité désorganisatrice.

Mais le groupe entier n'avait pas été démasqué jusqu'alors. Un nouveau coup vient de lui être porté à la suite de l'exclusion par la conférence de Marie-Jeanne Bauer.<sup>855</sup> »

En janvier 1950, cette analyse fut infléchie en direction du titisme, afin de préparer les changements prévus lors de la nouvelle conférence de section :

« La vigilance révolutionnaire contre les agents de Tito, les ennemis de la classe ouvrière, doit s'exprimer par l'intransigeance absolue sur les principes du Parti, par un contrôle rigoureux de l'application de la ligne politique du Parti, une fermeté inflexible quant aux déviations sectaires et opportunistes qui ne nous permettent pas d'avancer.

---

<sup>854</sup> Transcription de l'intervention de Georges Tillier à la conférence fédérale des 4, 5 et 6 février 1949, *Notre bulletin*, organe intérieur de la fédération de la Seine du PCF, numéro spécial, mars 1949, p. 13.

<sup>855</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°216 (nouvelle série), 3 décembre 1949, p. 1-4.



Ainsi, et seulement ainsi, nous éliminerons les autres ennemis du Parti qui demeurent encore et nous battons ceux qui agissent de l'extérieur.<sup>856</sup> »

C'est cette dernière lecture qui fut reprise dans les analyses proposées par la direction fédérale et centrale. Le document préparatoire de la conférence fédérale de la Seine, en mars 1950, signalait Saint-Ouen parmi les sections dans lesquelles la direction avait dû intervenir contre des agents titistes<sup>857</sup>. Lors de la conférence, le rapport introductif de Raymond Guyot cita d'autres sections « infiltrées », mais ne développa que le cas de Saint-Ouen et du « nid d'espions qui paralysait et désagrégeait la section<sup>858</sup> ». Auguste Eder, fraîchement élu à la tête de la section, soumit une intervention montrant « comment la découverte, la dénonciation publique et l'exclusion d'ennemis du Parti qui avaient pénétré dans le Parti et toutes les organisations de masse, et à la mairie, a permis le redressement de la section.<sup>859</sup> » Ces différentes interventions insistaient sur l'apport des jeunes militants et leur maturation dans la lutte contre le groupe, manière de justifier et de valoriser l'avènement de nouveaux cadres locaux. Enfin, lors du XII<sup>e</sup> congrès du parti, en avril, Maurice Armanet\*, chargé de la vigilance anti-titiste dans la fédération de la Seine, revint longuement sur l'affaire, en se concentrant sur le cas du couple Heck-Coste :

« Dans la fédération de la Seine, des efforts certains ont été faits pour lutter politiquement contre les agents de Tito à Paris.

Grâce à une campagne politique pour le respect des principes, plusieurs agents provocateurs ont été chassés de nos rangs et chaque fois, c'est le Parti qui s'est renforcé, c'est son activité qui est devenue meilleure comme à Saint-Ouen, où, grâce à l'intervention de Raymond Guyot, les ennemis ont été rejetés par le Parti.

Une dangereuse ennemie, qui masquait, derrière une grande activité, son travail sournois de sape a été démasqué.

Elle avait réussi, par ses attaques perfides contre nos dirigeants, contre l'URSS, en exposant continuellement les « cas de conscience » qui se posaient devant elle au sujet de Tito, de Rajk, de Illitch – ce général yougoslave marié avec une Américaine des services secrets américains – elle avait réussi à créer un malaise dans sa section.

Par son in conduite, avec la passivité bienveillante de son mari, qui, comme par hasard travaille dans une officine américaine, elle cherchait à dresser les uns contre les autres les militants de la section.<sup>860</sup> »

On ne peut exclure une position pro-titiste de Suzanne Heck et de son ancien mari, bien qu'aucun élément de la documentation disponible ne le signale. Mais en tout état de cause, le récit était outrancier voire fantaisiste, et venait avant tout alimenter le discours en faveur de la vigilance et démontrer son efficacité.

---

<sup>856</sup> *Le Réveil de Saint-Ouen*, n°227 (nouvelle série), 19 février 1950, p. 2.

<sup>857</sup> « Fédération de la Seine, 4<sup>ème</sup> conférence fédérale », brochure (s.d.), p. 24.

<sup>858</sup> « Compte rendu des travaux de la IV<sup>ème</sup> conférence fédérale de la Seine », brochure, avril 1950, p. 10.

<sup>859</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

<sup>860</sup> Transcription dactylographiée de l'intervention de Maurice Armanet au XII<sup>e</sup> Congrès du PCF, RGASPI, 575/1/168.

Dans son ensemble, le déroulement de l'affaire nous montre que le phénomène de la vigilance interne se nourrissait de la hiérarchisation du champ communiste. Comme nous avons déjà pu le constater, la vigilance, en tant que surveillance, se fixait comme objet d'identifier les insoumissions, ici celle du trio Bauer-Coste-Heck qui contestait les critères de la hiérarchie ou celle de Lucie Sauron qui maintint des critiques contre ses « supérieurs ». Le mécanisme actif de la vigilance, par l'enquête puis par la sanction, était par définition l'imposition d'une autorité hiérarchique, notamment dès lors que les organismes fédéraux ou centraux intervenaient dans un contexte local. Ici, cette autorité se manifeste dans l'intervention d'une commission d'enquête fédérale, dans les exclusions mais aussi dans les sanctions d'Albert Lévy ou de René Antoine. Enfin, au fil des relectures publiques, par couches successives, les organismes hiérarchiques s'approprièrent le conflit, transformèrent ses motifs, ses termes et sa signification pour l'assimiler à leur cadre politique, pour servir leurs arguments et finalement pour légitimer et asseoir leur autorité ou celle des dirigeants. Là encore, la vigilance apparaît comme un instrument de gestion collective et politique déterminé par la structuration et le fonctionnement de l'institution et mis à profit par ses dépositaires.

### ***Conclusion intermédiaire***

Au terme de ce chapitre, la vigilance nous apparaît comme une pratique de gestion régulièrement mobilisée au cours de la période étudiée, malgré des variations d'intensité, d'objets et de conditions politiques. Toutefois, de notre point de vue, cette permanence est avant tout celle d'un certain mode de régulation et de défense du parti. En la matière, les motifs ou les prétextes de la vigilance tendent souvent à recouvrir les problématiques auxquelles elle répondait. Sous l'arbitraire des accusations, sous les ingérences dans la vie privée, sous la logique du soupçon, apparaît en effet un travail effectivement lié à la régulation et à la préservation de l'institution. Ainsi l'enjeu de la vigilance était très concrètement de s'opposer à tout ce qui pouvait menacer le bon fonctionnement ou la position du parti, qu'il s'agisse de lutter contre diverses formes – internes et externes – d'oppositions politiques, contre des tensions désintégrant (conflits inter-personnels, conflits de légitimité, etc.) ou de faire appliquer certaines normes militantes ou comportementales. L'examen du passé des militants, de leurs engagements antérieurs, de leurs parcours dans la guerre, apparaît moins comme l'application mécanique de critères politiques ou idéologiques que comme le moyen de scruter les dispositions militantes, la remise de soi ou au contraire l'autonomie des

individus. De même, nous voyons tout l'usage politique et pédagogique de la vigilance ou des affaires, la manière dont elles permettaient de signifier des limites ou d'ajuster les comportements militants à l'échelle de l'ensemble du parti. A travers nombre de ses manifestations, la vigilance découlait donc d'un fonctionnement institutionnel refusant tout espace de concurrence interne et déployant au contraire un travail extensif d'homogénéisation. Or ce travail lui-même, dont la vigilance n'est qu'une des formes, avait également pour objectif de défendre l'entreprise communiste dans son ensemble, d'éviter sa disqualification ou celle de ses membres. Ainsi, l'ingérence du parti dans la vie intime de ses militants apparaît par exemple déterminée par l'application d'une norme morale mais aussi par la crainte du scandale, des tensions ou des dysfonctionnements.



## Conclusion de la première partie

De la Libération aux années 1970, la politique d'encadrement communiste héritée de l'entre-deux-guerres conserva pour horizon essentiel l'effort de promotion d'une élite militante d'origine ouvrière. Cette permanence tient en grande partie à un phénomène de reproduction du corps dirigeant, autour de la génération des cadres formés dans le contexte de la guerre froide et parvenus au sommet du parti à partir des années 1960. Toutefois cette entreprise socio-politique était soumise à un travail constant d'ajustement et d'actualisation qui renvoie à la fois aux contraintes de la vie interne au parti et à son insertion dans un contexte social et politique plus large. Le premier facteur de ces évolutions résidait dans les efforts pour réguler ou limiter les formes de légitimité qui échappaient à la seule sphère communiste. Au début de la période, cette problématique se cristallisa autour de la Résistance. Cette expérience était en effet au principe d'un habitus militant spécifique qui s'écartait des modalités traditionnelles du fonctionnement partisan et qui, de surcroît, était valorisé dans l'ensemble de la vie politique et de la société française. Si le PCF s'associa durablement à cette valorisation, la gestion des cadres s'efforça très tôt de lutter contre l'autonomisation de ce capital politique et de revenir à un fonctionnement régulier du parti. Après 1954 et surtout à partir de 1956, le modèle thorzien affronta d'autres formes de concurrences portées par la dévaluation du référentiel stalinien. Avec l'affaire Casanova-Servin et avec la tentation du repli qui clôt notre période et la prolonge, les dirigeants communistes qui incarnaient ce modèle de légitimation politique s'efforcèrent de préserver leur position dominante dans le parti.

Toutefois, comme on peut le constater pour l'ensemble de la période, les problématiques de la gestion du corps partisan ne se réduisaient pas à ces luttes internes. Elles incluaient également l'enjeu de l'essor ou de la préservation de l'institution elle-même et de ses positions. Ainsi, le Parti communiste chercha à assimiler les évolutions à l'œuvre dans la société française, dans son fonctionnement et dans sa stratégie, mais aussi par l'intégration de nouvelles générations, de nouvelles catégories socio-professionnelles et militantes, ou encore par une revalorisation de la théorie et de la formation qui faisait écho au déplacement des frontières scolaires. L'histoire de la politique des cadres apparaît donc comme celle de l'échange, de la tension, et, dans certaines périodes, de la contradiction, entre la défense des modes de légitimation du groupe dirigeant et l'adaptation pragmatique aux conditions d'existence du parti.

Diverses pratiques ont en commun de recouvrir ou de dissimuler une partie des problématiques qui déterminent la gestion des cadres dans un champ qui refuse tout espace explicite de concurrence interne et dénie même jusqu'à l'existence même de telles concurrences. Ainsi, la vigilance recouvre de divers motifs (politiques, biographiques, moraux) des usages pédagogiques et un mode individuel et collectif de régulation du corps militant. Au sein des cercles dirigeants, y compris à une échelle inter-personnelle, ces problématiques restaient en partie inexprimées. Dans le cadre des « affaires », on peut tracer divers parallèles entre l'isolement tacite d'André Marty et de Marcel Servin, ou dans le silence de Maurice Thorez face aux interrogations répétées d'Auguste Lecoœur et de Marcel Servin. Au-delà du refus de révéler la procédure en cours, on observe véritablement une impossibilité d'explicitier ce qui se joue « réellement ». On retrouve ce mécanisme au terme de notre période, dans les inflexions progressives de la politique du PCF, jusqu'à la rupture du Programme commun parallèlement à une réaffirmation de l'identité et de l'originalité du parti.

**Deuxième partie :**  
**Hommes et femmes du parti.**  
**Histoire sociale des cadres fédéraux de banlieue parisienne**  
**(1953-1974)**





## Introduction de la deuxième partie

La seconde partie de notre étude se concentre sur une population militante spécifique, définie par son appartenance aux comités fédéraux de banlieue parisienne, de leur reconstitution, lors de la décentralisation de la Fédération de la Seine en décembre 1953, jusqu'aux conférences départementales qui précédèrent le XXI<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste en décembre 1974. Elle souhaite donc déplacer le regard du dispositif général de la politique des cadres pour se tourner directement vers les militants pris dans ses logiques, afin d'examiner la constitution des élites militantes « à hauteur d'hommes ». Tant par les outils méthodologiques que dans notre démarche interprétative, nous souhaitons proposer ici une « histoire sociale des cadres fédéraux de banlieue ». À travers l'analyse prosopographique, notre objectif est de confronter et de comparer les profils et les trajectoires, d'interpréter les effets discriminants de l'insertion des individus dans des réalités sociales ou collectives. Ainsi, nous envisagerons des phénomènes de génération ou les enjeux relevant de la socialisation à travers l'univers social et politique d'origine, la scolarisation, le parcours professionnel, etc. À partir de ces données originelles de la biographie sociale, la carrière militante à proprement parler constituait elle-même une insertion dans la réalité collective du parti, dans un réseau de relations à ses autres membres et à l'institution. Comme nous l'indiquons dans l'introduction générale, notre approche se veut également socio-biographique, à travers un jeu d'échelles qui s'autorise de recourir à des études spécifiques ou à des cas individuels qui restent toutefois appréhendés à travers le système des relations au(x) groupe(s). Cette ambition se traduit également par l'intérêt particulier accordé aux pratiques, à la manière dont elles retraduisent et structurent le rapport subjectif à ces entités collectives.

Au fil des chapitres, nous nous rapprocherons des acteurs et du terrain par la réduction progressive de notre focale. Ainsi, dans un premier temps, nous resterons dans une certaine mesure au niveau du groupe tel qu'il est institué par les structures du parti en dressant le tableau général de la composition des organismes fédéraux de banlieue et de leurs évolutions sociales au cours de la période. Ce faisant, nous établirons dans le même temps un premier panorama de notre corpus, tout en interrogeant, à travers les étapes et les rythmes de son renouvellement, l'application effective de la politique des cadres. Dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons aux trajectoires des cadres fédéraux, non seulement en comparant les carrières, mais plus généralement en introduisant divers facteurs comme les origines géographiques et sociales, l'environnement familial, la scolarité et le parcours professionnel.

Il s'agira donc d'envisager l'effet de ces caractéristiques et de ces dispositions dans la production du personnel communiste, au-delà des critères affichés ou revendiqués par le discours sur les cadres. Dans ce sixième chapitre, nous inclurons l'étude des membres des secrétariats fédéraux qui, par leur niveau de responsabilité, peuvent apparaître comme le groupe le plus intégré aux logiques de production du personnel politique communiste. Dans le souci de ne pas limiter notre étude aux succès du modèle militant dominant ni à l'appareil interne, nous nous pencherons, dans le chapitre sept, sur les profils et les parcours d'autres catégories ou sous-groupes de cadres. Nous continuerons ainsi à interroger les mécanismes de promotion à travers des acteurs situés aux marges du groupe ouvrier et masculin central mais explicitement pris en compte voire valorisés par la politique des cadres : les « ingénieurs, techniciens et cadres (ITC) » et les femmes. Ensuite, nous envisagerons la diversité des rôles et des postes, à travers les militants investis dans des espaces militants et politiques qui débordent l'appareil lui-même : le syndicalisme et le champ politique, au sens traditionnel, à travers les élus. Nous pourrions ainsi observer les variations que ces positions spécifiques introduisent dans les mécanismes de sélection et dans les profils individuels. Enfin, le dernier chapitre de notre travail descendra sur le terrain des pratiques des cadres fédéraux communistes en se concentrant sur le travail militant directement lié à leur fonction d'encadrement. Ce faisant notre objectif n'est pas purement descriptif. Nous voulons également envisager la manière dont le statut de cadre était à la fois incorporé et mis en œuvre dans ces pratiques quotidiennes, et tout particulièrement dans les relations hiérarchiques avec la base et les dirigeants.

## **Chapitre 5 - Les directions fédérales de banlieue parisienne : portrait de groupe**

Le corpus des militants ayant siégé dans les organismes fédéraux de banlieue parisienne entre 1953 et 1974 regroupe 659 individus. La composition de ce groupe peut être analysée au niveau social, générationnel, et politique de manière synchronique et diachronique. Dans ce premier chapitre de l'étude des cadres fédéraux de banlieue parisienne, nous nous concentrerons sur la composition des comités fédéraux et sur leur évolution, sans toujours entrer dans le détail des parcours individuels. Ceci permettra de tracer le portrait général du personnel politique et d'identifier ses principales mutations. L'objectif de ce chapitre sera également d'observer, à partir de ces données, les échanges entre les fédérations et la section de montée des cadres autour du travail de production et de mise en place du personnel politique fédéral. Comme nous l'avons montré précédemment, les instances fédérales étaient l'objet de la gestion par le centre, en fonction de ses critères, de ses injonctions et de leur mise en œuvre. De ce fait, l'un des enjeux de ce portrait de groupe sera d'établir dans quelle mesure l'évolution des comités fédéraux de banlieue traduit les logiques de la politique des cadres.

### ***Fluctuations du collectif***

Pour replacer dans le temps l'évolution du corpus des élus fédéraux, il convient tout d'abord de préciser ses fluctuations. Fluctuations des effectifs des comités fédéraux en premier lieu, puisque ceux-ci n'accueillaient pas un nombre fixe de cadres. Mouvements internes du renouvellement surtout, qui permettent de distinguer les ruptures et les continuités dans la composition du groupe. Cet examen des mouvements de promotions et de retraits nous donnera de premières indications sur l'échange entre le service des cadres et les fédérations dans la constitution des comités fédéraux et sur le rôle du premier dans les fluctuations du collectif.

### **Évolution des effectifs**

Entre 1953 et 1974, la tendance générale pour les trois fédérations de banlieue parisienne fut à l'augmentation des effectifs fédéraux<sup>861</sup>. Regroupant entre 40 et 50 militants

---

<sup>861</sup> Sur cette question, voir Annexe statistique I, « Évolution des effectifs fédéraux (1953-1974) », volume d'annexes.

en 1953-1954, les comités fédéraux en regroupaient tous plus de 70 à la fin de la période. Dans le détail, on constate toutefois que cette tendance générale se développe de manière discontinue, par à-coups et avec des phases de réduction des effectifs. Le profil général des courbes d'effectifs permet de distinguer une phase d'augmentation à la fin des années 1950, une phase de stagnation voire de réduction des effectifs jusqu'au milieu des années 1960, puis une nouvelle phase d'essor important jusqu'au milieu des années 1970. En banlieue nord, la tendance générale à l'augmentation des effectifs est plus marquée. On ne distingue que deux moments de réduction limitée des effectifs, en 1959 et en 1962. En banlieue sud et ouest, la maîtrise des effectifs dans la première moitié des années 1960 apparaît nettement, mais l'augmentation n'en est que plus marquée dans la période suivante, à partir de 1965-1966.

Jusqu'à la fin des années 1950, les notes de synthèse de la Section de montée des cadres insistaient régulièrement sur la nécessité de maîtriser les effectifs des comités fédéraux<sup>862</sup> et, en 1963, les études générales classaient toujours les fédérations de région parisienne parmi les comités fédéraux trop nombreux<sup>863</sup>. Ces injonctions expliquent certaines réductions ponctuelles du nombre de membres, comme en 1955 en Seine-Sud ou en 1959 en Seine-Nord-Est mais elles n'étaient pas nécessairement suivies d'effets. Pour la commission des cadres, la maîtrise des effectifs ne relevait pas de l'application d'une simple norme numérique. Il s'agissait de mettre en œuvre une stricte sélection qualitative des cadres promus ou maintenus afin de garantir leur conformité aux critères politiques et militants. Ainsi, en 1954, on notait à propos des candidatures proposées par la fédération Seine-Ouest :

« Revoir sur place pour alléger un peu le CF proposé, afin de le ramener de 45 à 48 membres (sic). Pour aboutir à ce résultat, et faire quand même de la place à un certain nombre de nouveaux camarades, s'étant confirmés depuis 6 mois, pousser plus à fond l'examen critique de l'activité des sortants.<sup>864</sup> »

Au contraire, l'augmentation des effectifs était perçue comme le signe de « sérieuses hésitations de la direction fédérale pour obtenir le choix entre tous ceux qu'elle pense capables d'appartenir au comité fédéral<sup>865</sup>. » La logique du centre s'orientait à cette époque vers la constitution de directions resserrées sur des militants à la conformité et aux compétences relativement bien établies. À l'inverse, les propositions des directions fédérales s'appuyaient sur le vivier des cadres émergeant de l'activité locale et qui devaient parfois encore faire leurs preuves. Ainsi, comme on le verra plus en détail par la suite, les

---

<sup>862</sup> En 1954 et 1955 en Seine-Sud, en 1959 en Seine-Nord-Est et en 1954, 1955 et 1959 en Seine-Ouest.

<sup>863</sup> Note manuscrite, non signée, datée du 21/08/1963, AD 93-261 J 21/100.

<sup>864</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/05/1954, AD 93-261 J 21/96. On retrouve des formules similaires pour les autres demandes de réduction des effectifs signalées précédemment.

<sup>865</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 08/11/1955, dossier « comité fédéral Seine-Sud 1955 », AD 93-261 J 21/98.

augmentations d'effectifs permettaient de mettre à l'essai de nouveaux cadres tout en maintenant une base stable dans les organismes fédéraux.

Il est significatif que l'essor des effectifs s'accélère à partir de la seconde moitié des années 1960, soit après le relatif relâchement des pratiques de gestion centrale du personnel politique fédéral. Après 1964, la section de montée des cadres ne procédait plus à un examen individuel systématique et ne délivrait plus de recommandations nominatives explicites aux fédérations. Celles-ci disposaient d'une plus grande latitude dans l'élaboration des comités fédéraux et la logique d'intégration élargie de cadres émergents fut sans doute renforcée, provoquant une forte inflation des effectifs. Les études statistiques menées par la Section de montée des cadres démontrent le caractère général du phénomène à l'échelle nationale<sup>866</sup>. Relativement stable entre 1957 et 1962, le nombre de membres des comités fédéraux avait diminué en 1964, passant de 3924 à 3556 (soit - 9,4%) avant de connaître une hausse continue et accélérée après 1968, pour atteindre 4223 en 1974 (+ 18,75% par rapport à 1964). Dans le cas de la banlieue parisienne, l'essor répondait de plus à des nécessités pratiques. Dans la seconde moitié des années 1960, les fédérations, notamment celle de Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis procédèrent à une série décentralisations des sections qui augmentaient le travail d'encadrement. De plus, après 1966, la création des nouveaux départements de banlieue parisienne étendit le territoire des fédérations, augmentant donc le nombre de cadres nécessaires pour le couvrir efficacement.

Tout au long de la période, les fluctuations d'effectifs furent inégalement réparties selon les niveaux hiérarchiques. Ces variations affectèrent presque exclusivement les simples membres des comités fédéraux et non les secrétariats et les bureaux, ce qui confirme la logique d'intégration de cadres « mis à l'essai », donc dans le plus faible niveau de responsabilité. L'exécutif des fédérations restait globalement stable autour d'une moyenne de quatre à cinq secrétaires et d'une douzaine de membres supplémentaires du bureau. Là encore, la section de montée des cadres se montrait vigilante. En 1964, elle notait ainsi à propos de la fédération Seine-Sud : « un bureau fédéral de 20<sup>867</sup> membres semble vraiment « lourd ». Il conviendrait d'examiner s'il n'est pas possible de réduire à 16 membres.<sup>868</sup> » L'objectif de la SMC, largement repris par les directions fédérales et maintenu au-delà de 1964, était ici d'assurer l'autorité politique de l'exécutif en la concentrant entre les mains d'un groupe réduit et relativement homogène.

---

<sup>866</sup> Voir Annexe statistique I, figure 3 « Évolution des effectifs fédéraux à l'échelle nationale (1953-1974) ».

<sup>867</sup> Ce nombre inclut les membres du bureau et du secrétariat.

<sup>868</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 29/04/1964, AD 93-261 J 21/98.

## Stabilité et renouvellement

Le personnel des organismes fédéraux est marqué de manière générale par une relative instabilité. Les carrières fédérales de certains membres du corpus s'étendent jusqu'aux années 1990 voire au-delà mais notre connaissance n'est pas exhaustive pour la période postérieure à 1974 ou pour des carrières poursuivies dans d'autres fédérations. Nous ne pouvons donc pas proposer une analyse statistique globale du temps de présence individuel dans les responsabilités fédérales. Toutefois, nous pouvons donner une première indication approximative de l'instabilité des organismes fédéraux en nous concentrant sur les militants ayant effectué l'intégralité de leur carrière dans la période de notre étude<sup>869</sup>. Parmi les 418 militants entrant dans ce cas de figure, 100 n'effectuèrent qu'un mandat fédéral (23,92%) et 77 effectuèrent deux mandats (20,33%). Au total, près de 45% des militants ayant effectué l'intégralité de leur carrière fédérale entre 1953 et 1974 n'ont donc pas dépassé les deux mandats. Toutefois, dans le détail, la fréquence irrégulière des conférences fédérales détermine une certaine variété de cas en termes de temps de présence.

	Nombre de mois de présence au CF	Effectif
Un mandat	5 mois	23
	10 mois	4
	12 mois	11
	14 mois	4
	17 mois	14
	19 mois	13
	21 mois	11
	22 mois	8
	23 mois	2
	24 mois	10
Effectif total pour un mandat		100
Deux mandats	18 mois	2
	22 mois	6
	27 mois	1
	29 mois	1
	31 mois	6
	33 mois	5
	34 mois	18
	36 mois	15
	37 mois	8
	40 mois	8
41 mois	1	
47 mois	6	
Effectif total pour deux mandats		77

---

<sup>869</sup> Nous prenons donc en compte ici les militants élus pour la première fois à partir de 1953 et ayant quitté définitivement les comités fédéraux avant 1972. Ne sont pas pris en compte les militants ayant exercé des mandats fédéraux dans d'autres fédérations, y compris Paris.

**Figure 12 - Temps de présence au comité fédéral des élus ayant effectué un ou deux mandats (1953-1972)**

Malgré la difficulté créée par les trajectoires individuelles qui échappent à notre étude – chronologiquement ou géographiquement – on peut étudier le temps de présence des cadres en s’interrogeant sur les phénomènes de continuité dans la composition du personnel des fédérations de banlieue dans la période de notre étude. Une telle analyse montre une très forte polarisation du corpus entre un groupe restreint de militants assurant la continuité du personnel sur des séquences longues et une masse de cadres n’ayant fait qu’un passage bref par les comités fédéraux de banlieue.

<b>Temps de présence dans les CF de banlieue parisienne</b>	<b>Effectifs</b>
moins d'un an	28
1 à 2 ans (12 à 23 mois)	136
2 à 3 ans (24 à 36 mois)	105
3 à 4 ans (37 à 48 mois)	40
4 à 5 ans (49 à 60 mois)	79
5 à 6 ans (61 à 72 mois)	43
6 à 7 ans (73 à 84 mois)	14
7 à 8 ans (85 à 96 mois)	70
8 à 9 ans (97 à 108 mois)	19
9 à 10 ans (109 à 120 mois)	27
10 à 11 ans (121 à 132 mois)	15
11 à 12 ans (133 à 144 mois)	12
12 à 13 ans (145 à 156 mois)	16
13 à 14 ans (157 à 168 mois)	10
14 à 15 ans (169 à 180 mois)	8
15 à 16 ans (181 à 192 mois)	7
16 à 17 ans (193 à 204 mois)	10
17 à 18 ans (205 à 216 mois)	9
18 à 19 ans (217 à 228 mois)	4
19 à 20 ans (229 à 240 mois)	0
Plus de 20 ans (241 à 249 mois)	7
<b>Total</b>	<b>659</b>

**Figure 13 - Effectifs en fonction du temps de présence dans les CF de banlieue parisienne entre 1953 et 1974.**

La moyenne de la durée de présence dans les organismes de banlieue se situe à 5 ans et 7 mois (67,56 mois) mais avec de grandes disparités puisque l’écart-type se situe à 54 mois (4 ans et demi). Ainsi, la part des militants présents pendant trois ans ou moins s’élève à 41%. Au-delà, on peut distinguer un groupe de cadres assurant la continuité du corps militant sur des séquences plus importantes, de quatre à dix ans, groupe qui représente plus du tiers du corpus (252 militants, soit 38,2% du corpus). Les militants présents pendant plus de dix ans sont une minorité (98 soit 14,8% du corpus) mais ils assuraient une continuité sur la longue durée,

pendant plus de la moitié de la période. Sept militants furent présents pendant l'intégralité de la période et donc pendant plus de vingt ans.

Le renouvellement des organismes fédéraux s'opérait inégalement dans le temps. Il intervenait par phases ou étapes qu'il convient d'identifier pour pouvoir ensuite distinguer les évolutions ou les ruptures dans l'orientation du recrutement des cadres fédéraux d'un point de vue qualitatif (social, générationnel, politique, militant). On peut opérer cette distinction en combinant trois données : l'évolution du nombre de retraits, du nombre de promotions et du taux de turnover<sup>870</sup> affectant les comités successifs<sup>871</sup>. Il est relativement ardu de définir la norme du renouvellement des organismes fédéraux. Les notes de la SMC relevaient le nombre de retraits et de promotion mais sans afficher des quotas ou des seuils explicites. Au cours des années 1960, les études statistiques successives de la commission des cadres se satisfaisaient d'un pourcentage de 20 à 22% de nouveaux élus dans les comités fédéraux, et jugeaient insuffisants les pourcentages inférieurs à 15%. Sur la période 1953-1974, pour les fédérations de banlieue, les moyennes du pourcentage de promus, de retraits et du taux de turnover se situent également dans cet ordre de grandeur et, sur la base de cette estimation, on peut tenter d'identifier les grandes étapes de renouvellement du personnel des comités fédéraux. Les trois comités fédéraux pris ensemble font apparaître une alternance relativement régulière autour de cette moyenne de 20-21% mais, l'évolution du taux d'élimination<sup>872</sup> signale des moments de renouvellement plus importants : dans la phase de mise en place des fédérations, dès 1954 ; en 1959 de manière encore relativement mesurée ; en 1962-1964 avec des taux d'élimination et de turnover qui furent élevés lors de deux conférences successives ; en 1966 avec les taux les plus élevés de la période ; et enfin en 1971. À l'échelle des différentes fédérations, on peut distinguer certains décalages chronologiques qui suggèrent indirectement que le renouvellement ne découlait pas uniquement des consignes édictées par le centre. Mouvement démographique, critères imposés par la politique des cadres et nécessités locales du fonctionnement politique et pratique des organismes fédéraux coïncidaient dans l'échange entre centre et fédérations pour produire des évolutions variables, dans le temps ou selon les fédérations.

---

<sup>870</sup> Le taux de turnover est défini comme la demi-somme des départs et des entrées affectant un groupe à l'issue d'une période donnée, exprimé en pourcentage de l'effectif originel. Soit pour l'année M,  $TTo = (R_M + P_M) / 2 \times CF_{M-1} \times 100$ .

<sup>871</sup> Pour le détail de l'évolution de ces trois données, voir Annexe statistique II, « Évolution du renouvellement des organismes fédéraux de banlieue parisienne (1953-1972) ».

<sup>872</sup> Pourcentage des élus d'un comité fédéral éliminés à l'issue de la conférence suivante.



Le cas de la banlieue ouest articule assez nettement phases de renouvellement et phases de stabilisation. Dès mai 1954, soit cinq mois seulement après la création de la fédération, 30% des cadres furent retirés. Succéda ensuite une phase de stabilisation, signalée par la baisse progressive du taux de turnover et un nombre de retraits plus limités. En 1959, le turnover était surtout lié à l'apport de 20 promus, pour seulement 13 retraits. À l'occasion des conférences fédérales de 1962 et surtout de 1964, on distingue à nouveau d'importants mouvements de retraits (respectivement 25,75 et 29,7% de cadres retirés). Malgré les bouleversements introduits par la création des départements de banlieue en 1966, le turnover restait important en 1968, avec 20 promus et 16 retraits. Enfin, en 1971, on retrouve de nombreuses modifications, avec notamment 23 départs, soit 31% des élus de 1970.

En banlieue nord, le taux de turnover suivit une pente ascendante jusqu'en 1959. Avant cette date, il était surtout affecté par la hausse des effectifs et donc par des apports successifs de nouveaux militants tandis que le nombre de retraits restait contenu. L'année 1959 correspond à un important renouvellement du comité, avec notamment 18 cadres retirés, soit 30% des élus de 1957. En 1962, les retraits étaient à nouveau nombreux (18, soit 28,1% d'éliminés). Par la suite, en dehors de la création de la fédération de Seine-Saint-Denis en 1966, le renouvellement apparaît plus mesuré ou plus maîtrisé, même si l'année 1971 est là aussi marquée par des changements légèrement plus nombreux, avec notamment 18 cadres retirés.

En banlieue sud enfin, la gestion des effectifs apparaît nettement plus équilibrée. En 1955, un tiers des membres ne fut pas réélu et en 1956, les effectifs augmentèrent par l'apport de 19 promus. Toutefois, au-delà de cette phase qui correspond, comme en Seine-Ouest en 1954, à la mise en place de la fédération, le taux de turnover resta stable autour de 20%. Les années 1970-1971 reproduisent, dans une moindre ampleur, la phase d'adaptation de 1955-1956, avec respectivement 10 retraits pour 18 promotions et 18 retraits pour 12 promotions.

En 1966, la redéfinition territoriale des fédérations de banlieue imposa un important mouvement de mutations et d'échanges de cadres qui explique les taux de turnover respectifs des trois organismes. Toutefois, ce phénomène masque ou déforme un renouvellement important sans lien direct avec le changement des limites géographiques. Comme nous l'avons indiqué plus haut, si l'on prend ensemble le personnel des trois fédérations, en faisant donc abstraction des mutations, le taux d'élimination fut alors le plus élevé de toute la période à l'échelle globale, avec 49<sup>873</sup> cadres retirés, soit 27,2% des élus de 1965. Parmi ces derniers,

---

<sup>873</sup> 18 anciens de Seine-Ouest, 16 anciens de Seine-Nord-Est et 15 anciens de Seine-Sud.

moins de dix étaient censés changer de fédération ; à l'inverse, sur les 54 nouveaux entrants, seule une quinzaine provenait des anciennes fédérations de Seine-et-Oise Nord et Sud. La nécessité de faire place aux cadres des territoires « annexés » par les départements ne peut donc expliquer à elle seule l'important renouvellement d'alors. Par manque de sources, nous ne pouvons déterminer dans quelle mesure ce renouvellement fut un objectif clairement énoncé par les directions fédérales ou centrales. Toutefois, on peut poser l'hypothèse que ces circonstances exceptionnelles furent perçues comme l'opportunité ou la nécessité d'une nouvelle donne.

Nous pourrions observer dans la suite de notre étude, et notamment en analysant les autres caractéristiques de la composition des organismes fédéraux, dans quelles mesures ces phases ou moments de renouvellement constituent des ruptures dans le choix du personnel des cadres intermédiaires. Nous pouvons en tout cas dégager des premiers éléments qui apportent une confirmation des analyses d'Annie Kriegel<sup>874</sup> sur le Comité central ou de Marie-Claire Lavabre sur la fédération de Paris<sup>875</sup>, qui toutes deux évoquent des organismes « passoires » affectés par un turn-over important et incessant de militants tandis qu'un noyau dirigeant relativement étroit, composé de militants expérimentés, bien insérés dans le parti, atteignait les niveaux supérieurs de la hiérarchie institutionnelle et s'y maintenait. On peut également rapprocher ce constat des conclusions de Jean-Claude Lahaxe sur la fédération communiste des Bouches-du-Rhône<sup>876</sup>. Ces données confirment que les comités fédéraux peuvent être définis comme l'un des espaces privilégiés de la différenciation entre militants et cadres ou entre cadres intermédiaires et cadres supérieurs du parti.

Pour étudier le renouvellement du Comité central, Annie Kriegel utilise également la notion « d'élément de permanence<sup>877</sup> » qui définit les cadres présents pendant quatre mandats ou plus. Cette notion est pertinente pour l'analyse synchronique d'un corpus pour laquelle elle permet de distinguer un noyau d'individus qui contribuent à la stabilité et à la continuité du groupe, comme nous l'avons esquissé plus haut. Elle pose cependant quelques problèmes pour une étude diachronique car, partant d'une connaissance *a posteriori* des parcours, elle range les individus dans cette catégorie dès leur premier mandat, leur attribuant ainsi un destin qui n'était nullement acquis. Pour notre part, dans la composition des comités fédéraux

---

<sup>874</sup> KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français 1920-1970*, op. cit., p. 234-244.

<sup>875</sup> LAVABRE M.C., « Étude d'une population de cadres communistes : le Comité fédéral de Paris », *Communisme*, n°2, Paris, 1982, p. 25-48, analyse reprise dans LAVABRE M.C., *Le fil rouge de la mémoire. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la FNSP, Paris, 1994, p. 253-255.

<sup>876</sup> LAHAXE J.-C., *Les communistes à Marseille à l'apogée de la Guerre froide, 1949-1954*, op. cit., p. 52-56.

<sup>877</sup> KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français 1920-1970*, op. cit., p. 234-244

successifs, nous avons préféré évaluer la continuité du personnel fédéral en distinguant les individus en fonction de leur ancienneté dans les organismes fédéraux de banlieue.

Pour les premières années d'existence des fédérations de banlieue, on peut considérer que les anciens membres du comité fédéral de la Seine constituaient un groupe plus expérimenté qui assurait la continuité avec les anciennes structures, même si cette catégorie recouvrait des cas de figure variables. Dans les premières directions élues en décembre 1953, on compte 136 militants, dont 46 issus du CF de la Seine. Ce report bénéficie surtout à la fédération Seine-Ouest qui en compte 18, suivie par Seine-Sud avec 15 cadres, et Seine-Nord-Est avec 12 cadres. Jusqu'en 1961, les anciens membres du comité fédéral de la Seine furent l'une des composantes du noyau stable des fédérations. Ils restèrent majoritaires dans les secrétariats fédéraux qui accueillait logiquement des militants plus aguerris. Dans les bureaux fédéraux, ils furent rejoints dès 1954 par de nouveaux cadres, devenus largement majoritaires à partir de 1957.

		1953	1954	1956	1957	1959
Secrétariats fédéraux	Membres du CF de la Seine avant 1953	9	10	9	10	8
	Non membres du CF de la Seine avant 1953	3	2	6	3	5
Bureaux fédéraux	Membres du CF de la Seine avant 1953	19	16	14	12	10
	Non membres du CF de la Seine avant 1953	11	17	16	27	26

**Figure 14 - Anciens membres du CF de la Seine avant 1953 dans les SF et BF (1953-1961)**

À l'échelle des trois fédérations, 35 d'entre eux siégeaient encore dans les comités fédéraux élus en 1959, et 30 furent présents sans interruption entre 1953 et 1961. À partir de 1962, leur participation devint toutefois plus marginale. Elle se concentra sur les militants ayant occupé d'importantes responsabilités fédérales depuis 1953 mais qui avaient les avaient quittées : sur 21 anciens élus fédéraux de la Seine encore présents en 1962, 14 avaient atteint les secrétariats et 4 les bureaux fédéraux mais ils étaient redevenus pour la plupart simples membres des CF. Seul Roland Foucard\* siégeait encore au secrétariat fédéral de Seine-Sud et sept autres dans les bureaux fédéraux. Leur disparition s'accéléra en Seine-Ouest entre 1962 et 1965, tandis que l'érosion se prolongea jusqu'au début des années 1970 dans les autres fédérations.

La création des fédérations nécessitait une prospection élargie pour amener dans les organismes fédéraux des cadres locaux. C'est ce qui explique l'essor des effectifs au cours des

années 1950, lorsque des membres « supplémentaires » s'ajoutaient au simple remplacement des militants retirés. Le phénomène apparaît en 1954 en Seine-Sud et Seine-Nord-Est, en 1959 en Seine-Ouest et Seine-Sud, mais surtout en 1956 en Seine-Sud et en 1957 en Seine-Ouest et Seine-Nord-Est. Ces mises à l'essai contribuèrent au parcours éphémère de militants qui n'effectuèrent qu'un seul mandat fédéral.

À l'échelle de l'ensemble de la période, les comités fédéraux successifs regroupaient toujours une forte proportion de militants n'ayant pas ou peu d'expérience des tâches fédérales. En moyenne, dans les comités successifs, un peu plus de 40% des élus effectuaient leur premier ou leur deuxième mandat fédéral. La proportion de militants « inexpérimentés » était logiquement beaucoup plus forte dans les années 1950 et dans les phases de renouvellement important. Au fil de la période, ces données suggèrent également quelques indications sur les mécanismes de continuité du personnel politique. Ainsi, à la notion quelque peu figée « d'élément de permanence », nous substituerons plus volontiers la métaphore géologique d'une stratification du groupe qui retranscrit mieux la dynamique cumulative du processus. Les couches successives de militants promus étaient régulièrement érodées par les mouvements de renouvellement, mais une fraction de cadres parvenait à se maintenir. Ainsi, la part des militants expérimentés apparaît relativement plus forte dans la seconde moitié de notre période d'étude, à partir de 1962. Ce processus est tout particulièrement visible en banlieue nord dans la seconde moitié des années 1960 et, malgré le renouvellement de 1971, il reste à l'œuvre au début des années 1970. Ce constat suggère le caractère volontariste de certaines phases d'accélération ou de renforcement du renouvellement qui agissaient comme des mécanismes d'aplanissement de cette stratification. Un tel phénomène apparaît très nettement en 1962-1964 en Seine-Ouest, avec une forte augmentation de la part des militants peu expérimentés, au détriment des cadres les plus anciens, nettement majoritaires dans les retraits.

Pour ce qui concerne l'exécutif des fédérations, l'objectif de stabilité apparaît plus marqué et il était dans la pratique beaucoup plus facile à réaliser, étant donné l'expérience et l'insertion dans le parti des militants concernés. L'évolution des secrétariats<sup>878</sup> fait apparaître des modifications par petites touches successives d'où se distinguent quelques phases de ruptures plus marquées. Dans les premières années d'existence des fédérations, et surtout en Seine-Ouest et Seine-Sud, on constate d'importants ajustements dans la composition des secrétariats fédéraux, notamment en 1955 et 1956. Ils correspondent à un net changement

---

<sup>878</sup> Voir Annexe statistique III, « Tableaux synoptiques des secrétariats fédéraux de banlieue parisienne (1953-1974) ».

d'orientation de la direction dans le choix des principaux dirigeants. Lors de la création des fédérations, la commission des cadres voulut s'appuyer sur des « têtes politiques<sup>879</sup> », c'est-à-dire des militants dont l'expérience et l'autorité politique était assurée mais qui étaient aussi connus et reconnus localement et pouvaient donc incarner les nouvelles structures. Dans les trois fédérations, ce rôle fut notamment rempli par des élus, comme les maires des principales communes des fédérations (Louis Bordes, maire de Stains, en banlieue nord, Louis Dolly, maire de Villejuif, en Seine-Sud, Fernand Lefort, maire de Saint-Ouen, en Seine-Ouest) et par des membres de la direction nationale (Fernand Dupuy et Madeleine Vincent en Seine-Sud, Fernande Valignat en Seine-Nord-Est). Cette stratégie avait ses limites à cause du cumul de responsabilité qu'elle imposait, mais elle laissait le temps d'affermir une série de plus jeunes cadres ouvriers qui s'imposèrent dans les secrétariats fédéraux à partir de 1955. Des changements plus nombreux intervinrent à nouveau dans les secrétariats fédéraux au début des années 1960 (1961 et 1962 en Seine-Ouest et Seine-Sud, 1962 en Seine-Nord-Est) puis en 1970-1971. Le renouvellement des secrétariats semble s'opérer de manière presque simultanée dans les trois fédérations, ce qui signale un rôle décisif du centre. À l'échelle de chaque fédération, les changements dans le secrétariat suivent les grandes phases de renouvellement de l'ensemble du comité fédéral avec parfois un léger décalage, comme si l'évolution du secrétariat anticipait les changements plus vastes du personnel fédéral. Ainsi en Seine-Ouest le secrétariat est modifié en 1961-1962 tandis qu'intervient une phase globale de renouvellement en 1962-1964, tout comme en 1970-1971. Le constat serait identique pour les bureaux fédéraux qui connurent eux aussi des ajustements mesurés et limités, avec simplement quelques légers pics dans des phases de renouvellement important.

### Les mécanismes de sélection, entre centre et fédérations

L'hypothèse des « organismes passaires » élaborée par Annie Kriegel attribue un rôle central aux mécanismes de sélection et suggère que l'objectif d'une représentativité formelle primait sur la volonté de faire émerger un personnel politique durable. Les sources actuellement à notre disposition permettent une analyse plus fine des mécanismes de décision et des motifs à l'origine des mouvements de personnel qui permet de tester plus avant cette hypothèse. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, au-delà de 1964, il n'est pas possible de procéder à une étude précise des motivations des retraits et des promotions de militants dans les organismes fédéraux, dans la mesure où la section de montée des cadres ne

---

<sup>879</sup> L'expression apparaît dans une note de la SMC à propos de la désignation de Fernand Lefort à la tête de la fédération Seine-Ouest (Note dactylographiée de la SMC datée du 26/11/1953, AD 93-261 J 21/96.)

consignait plus d'appréciations émanant des fédérations et car ces dernières avaient acquis une plus grande autonomie de gestion du personnel. En outre, pour la période 1953-1964, on doit déplorer quelques lacunes ponctuelles et limitées dans la documentation (notes incomplètes ou manquantes) qui de plus ne couvrait pas l'ensemble des mouvements de personnel, comme nous allons le voir.

Au plan formel, la première étape du choix des cadres se situait au niveau local, lors des conférences de section qui désignaient les candidats proposés au comité fédéral. Dans les faits, les listes transmises par les fédérations opéraient déjà une sélection parmi ces candidatures mais, sauf exception, ce travail échappe à notre regard par manque de documentation. En 1953, lors de la création des fédérations, cette présélection fut effectuée directement par la SMC, avec la nécessité de brasser un vaste vivier de militants locaux pour former les nouvelles directions. Les sections transmirent 95 propositions en Seine-Sud, 75 en Seine-Nord-Est et 82 en Seine-Ouest. D'emblée, ce total fut respectivement ramené à 51, 47 et 52 par le secteur des cadres, avant un nouvel examen sur place. Comme nous l'avons déjà indiqué dans un chapitre précédent, les remarques de la commission des cadres pouvaient laisser une série de cas à l'appréciation de la direction fédérale et du délégué du Comité central chargé de suivre la conférence. La confrontation entre les documents de la SMC et les directions fédérales effectivement élues fait apparaître des décalages relativement importants entre les modifications entérinées par le centre et celles qui furent effectivement réalisées. Et dans la pratique, les aménagements pouvaient largement dépasser les marges de manœuvre explicitement délimitées par le centre.

		1954	1955	1956	1957	1959	1961	1962
Seine Sud	Retraits retenus par la SMC <sup>880</sup>	6	6	4	6	8	10	11
	Retraits effectués	8	15	6	6	8	11	12
		+2	+9	+2	0	0	+1	+1
	Promotions retenues par la SMC	14	14	10	7	9	12	11
	Promotions effectuées	13	14	15	6	13	14	13
		-1	0	+5	-1	+4	+2	+2
Seine Nord	Retraits retenus par la SMC	6		11	9	16		17
	Retraits effectués	6		11	6	18		18
		0		0	-3	2		+1
	Promotions retenues par la SMC	8		15	20	21		
	Promotions effectuées	10		13	17	15		
		2		-2	-3	-6		
Seine Ouest	Retraits retenus par la SMC	7	12	11	6	11		18
	Retraits effectués	15	11	11	5	13		19
		8	-1	0	-1	-2		+1
	Promotions retenues par la SMC	12	16	12	7	17		18
	Promotions effectuées	15	12	11	13	20		15
		3	-4	-1	6	3		-3

**Figure 15 - Comparaison entre les modifications des CF prévues par la SMC et les modifications effectuées (1954-1962)**

Le tableau ci-dessus montre, d'un point de vue strictement numérique, les décalages entre prévisions et réalité. Le détail individuel est plus complexe encore et renforce ce constat. À titre d'exemple, lors de la conférence fédérale de Seine-Nord-Est, en 1954, deux des six retraits prévus par la SMC<sup>881</sup> furent annulés et remplacés par deux autres, tandis que cinq des nouvelles candidatures retenues par la commission des cadres furent écartées et remplacées par trois autres qui n'avaient pas été examinées. Le détail de ces mécanismes d'ajustement est difficile à saisir, mais on peut les illustrer par quelques cas mieux documentés.

La conférence fédérale de Seine-Sud en 1954 est le seul cas pour lequel nous pouvons suivre avec précision l'intégralité des étapes de sélection, y compris lors de la conférence elle-même, puisque nous disposons des notes d'une participante à la commission politique chargée d'établir la liste définitive des membres. Les éléments transmis par la fédération sous la forme d'un rapport contenant le détail des propositions et des appréciations des candidats prévoient 16 promotions et 2 retraits, pour un total de 55 membres<sup>882</sup>. L'ensemble fut repris dans un document daté du 10 mai 1954 qui ajoutait simplement quelques « observations de la

<sup>880</sup> Les retraits et les promotions « prévus par la SMC » sont comptabilisés à partir des synthèses élaborées par le service des cadres après traitement des propositions fédérales. Les cas laissés à l'appréciation des délégués ne sont pas comptabilisés.

<sup>881</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/05/1954, AD 93-261 J 21/97.

<sup>882</sup> Note dactylographiée de la fédération Seine-Sud (s.d., avril-mai 1954), AD 93-261 J 21/98.

SMC » tirées de l'examen des biographies<sup>883</sup>. Deux jours plus tard, la Section de montée des cadres livrait son analyse dans une note de synthèse qui pointait la faiblesse du renouvellement (« seulement 2 retraits proposés<sup>884</sup> ») et l'inflation des effectifs :

« revoir sur place pour alléger le comité fédéral et ramener le nombre de 45 à 48 (sic). Ceci pourrait être obtenu par un examen critique plus poussé des membres du CF sortant et un choix plus sévère parmi les nouveaux proposés.<sup>885</sup> »

La SMC écartait d'emblée deux candidatures, celle de Jean Piacère, instituteur, et de Lucette Bernadet, une ouvrière n'ayant « qu'un an de parti », et elle émettait quelques réserves à l'élection de Jean Chaintron, sans toutefois la refuser catégoriquement. Suivait également une série de vérifications biographiques à opérer sur cinq candidats, trois sortants (Robert Laporte, Jean Martre et Jacques Pretat) et deux nouveaux proposés (Paulette Hamon et Denise Rovillot), propositions qui s'appuyaient sur les observations de la SMC dans le document du 10 mai. Il ne s'agissait pas ici d'écarter d'emblée tous ces militants mais de suggérer des cas auxquels pouvait s'appliquer une sélection plus rigoureuse pour réduire les effectifs. La biographie se manifestait ici comme outil concret d'application des normes définies par le centre en matière de passé, de relations familiales ou de vie privée, par opposition à des propositions fondées sur l'insertion dans la base locale. Sur la question des retraits, la SMC reprenait les deux propositions de la fédération. En marge de l'établissement de ses listes de candidat, la direction fédérale s'interrogeait sur une réduction du nombre de membres du Comité central dans les organismes fédéraux, hypothèse reprise par la SMC et qui permettait d'ajouter quatre retraits. Ainsi, les propositions du service des cadres aboutissaient à la prévision de six retraits et quatorze promotions<sup>886</sup>, mais en laissant une marge d'appréciation sur six individus (3 sortants, 3 nouvelles candidatures).

Comme dans la majorité des cas entre 1953 et 1964, les recommandations de la section de montée des cadres intervenaient très peu de temps avant la conférence fédérale, tenue les 15 et 16 mai 1954, ce qui interdisait tout nouvel échange entre centre et fédération sur l'examen des candidatures<sup>887</sup>. Les arbitrages étaient donc laissés à l'appréciation de la commission politique de la conférence, sous l'égide des délégués du CC. En 1954, elle se

---

<sup>883</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 10/05/1954, AD 93-261 J 21/98.

<sup>884</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/05/1954, AD 93-261 J 21/98.

<sup>885</sup> *Ibid*

<sup>886</sup> Chiffres qui correspondent à ceux que l'on retrouve dans le tableau ci-dessus (voir figure 15).

<sup>887</sup> Pour le cas de la fédération Seine-Sud, le délai entre l'établissement de la note de synthèse de la SMC et la tenue de la conférence fédérale n'excéda jamais une semaine, sauf pour le cas des conférences de 1957, où il fut d'environ un mois. La situation est identique pour les autres fédérations.



déroula sous l'autorité de Jeannette Vermeersch et de Léon Mauvais. Selon les notes<sup>888</sup> d'Andrée Moat\*, secrétaire à la propagande de la section Clamart et membre de la commission, 39 nouvelles candidatures au CF furent examinées. On peut supposer que cette liste étendue correspondait à l'ensemble des propositions émanant des sections, dans laquelle la direction fédérale avait opéré sa propre sélection en amont avant de la faire parvenir à la SMC. Toutefois, sur les seize propositions transmises au centre, quatre ne sont pas mentionnées dans les notes d'Andrée Moat, dont l'instituteur et l'ouvrière écartés par la SMC. Sur les douze candidatures restantes, sept furent écartées par la commission, qui s'appuya notamment sur les observations du service des cadres concernant Jean Chaintron, Paulette Hamon et Denise Revillot. À l'inverse, huit candidatures qui n'avaient pas été examinées par le centre furent retenues. Il s'agissait pour partie de militants déjà bien connus (Marcel Rigoult, secrétaire national de l'UJRF, Jean Hartmann, ancien secrétaire parlementaire de Maurice Thorez, Robert Boucher, membre du secrétariat fédéral en Seine-et-Oise) mais les autres devaient leur élection à leur activité locale. Enfin, deux retraits supplémentaires vinrent s'ajouter aux deux prévus par la fédération et à celui des quatre membres du CC avalisé par la SMC. Comme nous l'avons évoqué dans un précédent chapitre, le contexte de cette conférence était marqué par la « liquidation de la ligne Lecoœur » qui explique en partie la sévérité et les critiques déployées au cours de la commission politique<sup>889</sup>. Toutefois, nous trouvons ici un bon exemple de l'ampleur des ajustements et des compromis nés de la confrontation entre logique de promotion des cadres émergeant de la base locale, impératifs du fonctionnement des organismes fédéraux et application des critères centraux.

En 1962, lors de la conférence de Seine-Ouest, ces ajustements furent peu nombreux mais ils illustrent bien les circonstances qui pouvaient les imposer. La note de la SMC, rédigée une semaine avant le début de la conférence, enregistrait 18 retraits et autant de promotions et selon le rapport de Jeannette Vermeersch, déléguée du CC, « les organismes de direction élus sont ceux soumis à la commission des cadres et au secrétariat du Parti à quelques exceptions près.<sup>890</sup> » De fait, un retrait et trois promotions furent annulés, tandis que s'ajoutèrent deux retraits supplémentaires. Avant la conférence, la direction fédérale indiquait à la SMC qu'elle ne souhaitait pas maintenir Jean Castellou :

---

<sup>888</sup> Notes manuscrites sur la conférence fédérale de Seine-Sud les 15 et 16 mai 1954, Fonds Andrée Moat-Kuffer, Centre d'Histoire sociale du XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>889</sup> Voir supra, chapitre 2, « l'élimination de Lecoœur », p. 110..

<sup>890</sup> Rapport dactylographié de Jeannette Vermeersch daté du 07/07/1962 sur la conférence fédérale de Seine-Ouest les 15,16 et 17 juin 1962, AD 93-261 J 21/96.

« La question de son activité comme membre du CF sera posée à la conférence de section de Colombes ; déjà sa candidature avait été discutée longuement l'an dernier ; malgré l'aide de la fédération est beaucoup critiqué dans sa section.<sup>891</sup> »

Or, ce retrait fut l'objet d'un débat lors de la commission des candidatures de la conférence :

« Les arguments pour son retrait manquaient de consistance. « Insuffisance » et cependant on n'en trouvait pas de meilleur pour être secrétaire de section. Il fut donc maintenu au Comité fédéral.<sup>892</sup> »

Les circonstances imposaient dans ce cas un choix par défaut pour répondre aux nécessités de l'encadrement de la section en l'absence de remplaçants satisfaisants.

Les trois promotions annulées étaient en fait trois refus de siéger au comité fédéral. Le premier, Raymond Blanchard, avait déjà été membre du CF entre 1957 et 1961 avant d'être critiqué par la direction pour son travail chez Renault. Sans doute échaudé par cette expérience, il opposa un refus « obstiné<sup>893</sup> » à la commission politique et à la déléguée du CC (« il a même refusé de discuter personnellement avec moi<sup>894</sup> »). On retrouve ensuite deux militantes dont le cas illustre les difficultés récurrentes de l'activité et de la promotion des femmes, difficultés également à l'origine de bon nombre de carrières écourtées. La première, Évelyne Brichot, refusa son élection « pour des raisons personnelles admissibles : l'état de santé du camarade Brichot et aussi de son enfant.<sup>895</sup> » Notons toutefois que son mari, Georges Brichot\* fut pour sa part reconduit au CF. Pour la seconde, « jeune ouvrière chez Ericsson », Jeannette Vermeersch indiquait :

« D'une part, le mari est réticent ; d'autre part, le fait qu'elle va quitter l'usine, et peut-être le département. Cette jeune camarade a deux petits enfants. On a admis d'attendre.<sup>896</sup> »

Le poids des prérogatives familiales, qui pesait plus fortement sur les épaules féminines, était souvent invoqué par les militantes pour motiver leur retrait ou pour justifier leur refus de siéger au comité fédéral. Diverses mentions marginales dans les documents de la SMC ou fédéraux suggèrent qu'une partie des promotions avortées peut s'expliquer par de tels refus que la section de montée des cadres et la fédération espéraient jusqu'au dernier moment pouvoir effacer à force de conviction et d'insistance, lors de la conférence ou de la commission politique<sup>897</sup>.

De manière plus générale, les avis des directions fédérales permettent de mieux cerner les circonstances du retrait des militants et de dégager quelques grandes catégories

---

<sup>891</sup> *Ibid.*

<sup>892</sup> *Ibid.*

<sup>893</sup> *Ibid.*

<sup>894</sup> *Ibid.*

<sup>895</sup> *Ibid.*

<sup>896</sup> *Ibid.*

<sup>897</sup> C'est par exemple le cas pour un ouvrier métallurgiste de Bagnoux en 1955 selon un ajout manuscrit à la note de la SMC. Note dactylographiée de la SMC datée du 08/11/1955, AD 93-261 J 21/98.

génériques. Les appréciations des militants non reproposés à la conférence fédérale de Seine-Ouest en 1959 fournissent un parfait échantillon de tous ces cas de figure<sup>898</sup>. En premier lieu, il convient de signaler que les retraits liés à des désaccords politiques explicites étaient très marginaux. Parmi les rares cas que nous avons pu recenser, on peut citer celui d'une militante de Seine-Ouest en 1959<sup>899</sup> :

« Salomon Denise : Grosses insuffisances dans tâches confiées par le CF, ce qui lui a valu de fortes critiques de la part des instituteurs communistes de la fédération. Enfin, elle a fait part de certains désaccords (tel celui concernant le traître Imre Nagy). D'autres questions ne sont pas très claires pour elle. Il semble qu'elle subit l'influence du milieu dans lequel elle se trouve et qu'elle se laisse de temps à autre plus ou moins influencer par la campagne idéologique des adversaires. » ; Obs SMC : « A été retirée du comité de rédaction de l'École et la Nation pour les mêmes raisons. »

Cas très fréquent, le cumul ou le changement de responsabilités justifiaient l'abandon ou la réduction des tâches fédérales afin de permettre aux cadres de se consacrer à d'autres organisations (syndicats, organisation de masse), à des mandats électifs ou à d'autres responsabilités dans le parti (fonctions auprès de la direction nationale, dans la presse ou les entreprises du parti, etc.). Lors de la conférence de Seine-Ouest en 1959, deux exemples l'illustrent :

« Garcia Jean : Ne milite plus dans la fédération, a des tâches nationales à l'UJCF et travaille à la FMJD »

« Thomazzo André : Ce camarade a rendu de gros services au CF. A l'époque où il a été élu au CF, nous étions assez pauvres en militants de la jeunesse. Les choses se sont modifiées depuis. Or compte tenu des responsabilités que ce camarade a au secrétariat national de l'UJCF, il serait juste de le décharger de celles du CF. »

Les problèmes d'ordre privés (difficultés et contraintes familiales, maladie, difficultés matérielles) faisaient obstacle à l'activité militante et étaient un motif récurrent de réduction ou d'abandon des responsabilités. Trois cas l'illustrent en Seine-Ouest, en 1959<sup>900</sup> :

« C. Ginette : Cette camarade refuse de militer au-delà de la sphère de son quartier. Elle éprouve aussi de grandes difficultés en raison de la maladie de sa mère qui est à sa charge. De plus, elle a plusieurs enfants encore en bas âge, ce qui la gêne certainement. Malgré tout, d'autres camarades militant dans le mouvement de masse des femmes se sont révélées meilleurs qu'elle. »

« C. Jacques : Élément très instable, actif à certain moments, puis inopérant et invisible à d'autres moments. Il n'a, pour ainsi dire, pas accompli ses tâches fédérales. Toutefois, le BF veut tenir compte dans son appréciation des difficultés qu'a rencontrées ce camarade avec plusieurs malheurs arrivés dans sa famille (décès de sa fille, maladie de sa femme). »

« V. Paul : Bon camarade dévoué, mais a rempli difficilement les tâches confiées par le CF ; il a un très mauvais état de santé qui explique pour beaucoup cet état de faits, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Gennevilliers. »

---

<sup>898</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959, AD 93-261 J 21/96. Les citations des pages suivantes sont toutes extraites de ce document.

<sup>899</sup> Dissidence confirmée par son parcours ultérieur. Voir *infra*, p. 368.

<sup>900</sup> Nous avons fait le choix d'anonymiser les appréciations contenant des éléments et des jugements de valeur personnels ou ayant trait à la vie privée.

L'évaluation des compétences politiques ou militantes des cadres, de leur capacité à remplir les tâches confiées débouchait parfois sur le constat de certaines « insuffisances » terme générique aux contours relativement flous. De tels jugements conduisaient au remplacement de certains cadres, surtout dès lors que des candidats jugés meilleurs s'affirmaient localement. En restant dans le cadre de la conférence fédérale de Seine-Ouest de 1959, on peut citer le cas suivant :

« S. Jacques : Ancien permanent de la fédération ; travaille maintenant dans une toute petite entreprise. A peu d'activité sur la fédé depuis qu'il est retourné à la production. Sa non représentation au CF tient surtout à ses capacités assez limitées et au fait que les nouvelles propositions au CF semblent meilleures. »

De tels jugements se mêlaient parfois à la dénonciation d'une présence irrégulière ou d'un comportement absentéiste.

« M. Albert : Ce camarade qui avait une activité de masse débordante et qui avait beaucoup réalisé a stoppé pratiquement tout depuis le début de l'année 1957. Le secrétariat fédéral a discuté de nombreuses fois avec lui mais ses démarches sont demeurées infructueuses. M., qui a eu des difficultés d'ordre familial, a très mal réagi avec le Parti, utilisant jusqu'au mensonge pour se justifier. Enfin, ajoutons qu'aux moments difficiles que nous avons connues, M. n'a pas fait le moindre geste pour aider l'action du Parti. »

« S. Paul : Camarade possédant de grosses possibilités qu'il ne semble pas vouloir mettre à profit. Il aurait pu rendre de grands services au CF mais il a peu fait en raison de son manque de volonté. Étant donné l'intention du BF de faire monter des cadres ouvriers au CF et BF, le BF propose de ne pas le reconduire, tout en envisageant de l'utiliser pour accomplir certaines tâches fédérales. 7<sup>ème</sup> adjoint au maire (permanent municipal). »

En dehors des cas objectifs de changement ou de cumul de responsabilité qui ne s'accompagnaient pas de critiques et pouvaient pour une bonne part être considérées comme des promotions, il est difficile, à l'échelle individuelle, de donner une interprétation claire du retrait d'un militant à travers ces seules appréciations. Une attitude de repli pouvait être l'expression silencieuse d'un désaccord politique, un signe d'usure ou de découragement, le résultat de difficultés personnelles, voire de la combinaison de ces facteurs qui d'ailleurs n'étaient pas tous nécessairement connus des dirigeants. C'est pour cette raison que nous avons abandonné l'idée de proposer une analyse quantitative des motifs de retraits.

Quelle que soit la combinaison des motifs, tous les retraits apparaissent déterminés par la préoccupation générale du bon fonctionnement des organismes fédéraux et de l'encadrement qui reposait sur la participation régulière et effective des cadres, sur l'équilibre de leurs diverses responsabilités, leur disponibilité concrète, leur capacité à remplir les tâches confiées et leur accord politique. La conformité sociale ou générationnelle du groupe n'était que rarement invoquée pour justifier un retrait ou une promotion individuels, et seulement comme un motif supplémentaire, comme dans le cas de Paul S., cité plus haut. Elle apparaît

surtout dans l'argumentaire des militants qui souhaitaient quitter leurs responsabilités au terme d'une carrière déjà longue et invoquaient la nécessité d'aider au renouvellement des cadres ou à l'avènement de plus jeunes militants<sup>901</sup>. Mais là encore, il n'est pas toujours possible de trancher entre un discours convenu voire de commande et une instrumentalisation des arguments de la politique des cadres pour justifier un mouvement de repli.

Jusqu'au milieu des années 1960, la pratique en vigueur impliquait de justifier presque toutes les décisions individuelles au travers des appréciations. Or, le ton de celles-ci signale les fortes exigences des dirigeants, prompts à considérer le repli comme un « manque de volonté », une « tendance à se laisser aller », et donc un manque de remise de soi au parti et de dévouement aux tâches militantes. Les dispositions manifestées par les cadres étaient déterminantes comme on le mesure en comparant les appréciations portées à la même date sur Jacques C., déjà citée ci-dessus, et sur Henri P. :

P. Henri : « Ancien secrétaire de section de Colombes, a fait une dépression nerveuse mais les camarades de sa section lui reprochent de se laisser aller et de ne tenir aucun compte des conseils et de l'aide de la direction fédérale ainsi que celle de sa section. Ce camarade aurait pu surmonter ses difficultés s'il en avait manifesté la volonté ; il aurait pu également participer, dans une certaine mesure, à l'activité du Parti, mais son comportement l'a conduit au résultat contraire et cela depuis plus d'une année. »

Dans le premier cas, les circonstances atténuantes étaient accordées au militant (« le BF veut tenir compte dans son appréciation des difficultés qu'a rencontrées ce camarade avec plusieurs malheurs arrivés dans sa famille »), tandis que dans le second, malgré la mention de difficultés personnelles, on insistait sur son « laisser-aller ». Du fait de cette exigence, l'accès aux responsabilités fédérales constitue ce que nous appellerons un seuil d'engagement dont nous pourrions étudier les manifestations à l'échelle biographique et qui contribue au clivage entre carrières éphémères ou stagnantes et carrières longues et ascensionnelles et donc à l'instabilité des organismes fédéraux. Le recul des pratiques d'examen individuel dans l'élaboration des directions fédérales ramenait mécaniquement au centre des procédures la question de leur composition. Or comme nous allons le voir, le basculement des pratiques intervint aussi dans une phase d'importantes évolutions qualitatives des directions fédérales.

### ***Composition et évolution du personnel fédéral***

Trois caractéristiques attiraient plus particulièrement l'attention du service des cadres dans l'établissement du bilan statistique de la composition des comités fédéraux : les générations, à travers l'âge ou la période d'adhésion, les catégories socio-professionnelles, et

---

<sup>901</sup> C'est par exemple le cas pour Lucien Belloni\* qui demanda son retrait du bureau fédéral de Seine-Ouest en 1964 : « Multiplicité de ses tâches, adjoint au maire de Saint-Ouen, responsable sur le plan national pour questions sportives, a du mal à jouer son rôle de membre du BF, a posé lui-même la question de son retrait dans le sens du renouvellement du BF. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 04/05/1964, AD 93-261 J 21/96).

enfin le genre, à travers la participation des femmes. L'intérêt de ces critères est donc renforcé par leur importance dans les analyses de la SMC et dans le discours sur les cadres. Toutefois, nous ne pouvions reprendre tels quels les résultats dégagés par la commission des cadres qui s'appuient sur des catégories ou à des classifications propres aux PCF et ne permettent pas de rendre compte avec précision des dynamiques et des évolutions à l'échelle de l'ensemble de la période. Les résultats présentés ici sont donc le produit d'analyses statistiques effectuées à partir de notre base de données des comités fédéraux.

### Génération biologiques et politiques

Nous avons souligné à plusieurs reprises que le discours général sur la politique des cadres accordait une attention particulière à l'apport régulier de jeunes militants, et donc à l'âge des cadres, appelant parfois à de véritables changements générationnels. Dans les pages suivantes nous interrogerons le sens de ces injonctions – appellent-elles prioritairement à des rajeunissements ou à des changements de générations militantes valorisant des expériences ou des sensibilités politiques différentes ? – et leur effet – déclenchent-elles les renouvellements ou se contentent-elles d'accompagner un mouvement démographique « naturel » du personnel politique ?

La répartition par année de naissance des cadres fédéraux de la période 1953-1974 présente logiquement le profil d'une courbe en cloche où prédominent les militants nés après 1919 (550 sur 659, soit 83,4%), et essentiellement entre 1920 et 1939 (449 sur 659, soit 68,1%)<sup>902</sup>. À l'échelle de l'ensemble des comités fédéraux, on distingue des phénomènes de cycles biologiques qui se manifestent par l'ascension puis le déclin des générations successives, plus particulièrement visible pour les classes logiquement centrales dans la période d'étude (1920-1939). La première moitié des années 1960 apparaît comme une période de basculement générationnel avec le retrait rapide des militants nés dans les années 1920, au profit des cadres nés dans les années 1930. De même, au début des années 1970, on constate une rapide ascension de la génération des années 1940, et surtout des élus nés entre 1945 et 1949, dont la présence augmente fortement en 1971 et 1972. On retrouve logiquement ces données dans l'évolution de la structure par âge du personnel des comités fédéraux. Au fil de la période, la moyenne d'âge des membres des comités fédéraux oscilla entre 31 et 39 ans. Entre 1953 et 1957, on observe l'effet de l'essor des effectifs par l'apport de militants relativement jeunes. Le centre de gravité de l'ensemble des trois comités était constitué par les

---

<sup>902</sup> Voir Annexe statistique IV, « Génération biologiques et politiques », figure 1.

25-34 ans et la participation des 30-34 ans augmenta fortement, avec un véritable effet de concentration sur ces générations, par la diminution de la part des plus de 40 ans. À partir de 1959 et jusqu'en 1966, le centre de gravité se déplaça vers les 30-39 ans avec une structure relativement stable. À partir de 1968, on observe que la catégorie centrale des trentenaires se contracta, avec un phénomène de polarisation, essentiellement au profit des plus de 40 ans mais aussi des moins de 30 ans.

Le maintien d'une partie des cadres et l'effet de stratification du personnel fédéral générèrent une tendance naturelle au vieillissement qui n'était que partiellement compensée par l'apport de promus plus jeunes. On peut préciser ici le basculement du début des années 1960. Dans les premières années d'existence des fédérations, les comités fédéraux intégrèrent une part importante de jeunes et très jeunes cadres, y compris de moins de 25 ans. En Seine-Ouest et Seine-Nord-Est<sup>903</sup>, ces générations arrivaient à leur apogée au début des années 1960 et les 30-39 ans représentaient alors plus des deux tiers des effectifs. En Seine-Nord, le rajeunissement est patent en 1962 : le nombre des plus de 40 ans fut divisé par deux tandis que celui des moins de 30 ans fut doublé. En Seine-Ouest, le renouvellement fut beaucoup plus mesuré. Dans les deux fédérations, et tout particulièrement en Seine-Nord-Est, on constate par la suite une polarisation croissante aux extrémités de la pyramide des âges, liée au maintien de cadres qui dépassaient alors les 40 ans et à une contribution accrue des moins de trente ans. Si la rupture du début des années 1960 correspond bien à des phases de renouvellement du personnel fédéral, le lien entre importants mouvements de personnel et rajeunissement des comités fédéraux n'apparaît toutefois pas systématique. En Seine-Ouest, les moins de trente ans constituaient une part plus importante des promotions en 1959 et 1968, dans des phases d'essor des effectifs, tandis qu'en 1962-1964 et 1971, les plus de 30 ans restaient majoritaires parmi les promus. De même, en Seine-Nord-Est en 1959 ou en 1971, les nombreuses promotions restaient concentrées sur des militants de la tranche 30-39 ans. On retrouve ici un phénomène de mise à l'essai de jeunes cadres qui pouvaient contribuer au rajeunissement, mais dans des phases intermédiaires de stabilité du personnel ou comme membres « supplémentaires » dans des phases d'essor des effectifs.

En Seine-Sud<sup>904</sup>, l'évolution apparaît légèrement différente. La contribution des jeunes militants fut plus régulièrement assurée tout au long de la période et elle était très marquée aux origines de la fédération. Associée aux importants renouvellements de 1955-1956, cette caractéristique mit en valeur les cadres trentenaires plus tôt que dans les autres fédérations. La

---

<sup>903</sup> Voir Annexe statistique IV, figures 4 et 5.

<sup>904</sup> Voir Annexe statistique IV, figure 6.

part croissante des plus de 40 ans à la fin des années 1950 fut nettement réduite en 1962, selon un mécanisme de rajeunissement parallèle à celui opéré en Seine-Nord-Est. Par la suite, la structure du comité fédéral reconduisit des équilibres très stables, ce qui à nouveau semble suggérer une plus grande maîtrise des effectifs et du personnel militant dans cette fédération.

La problématique de l'âge des cadres fédéraux n'apparut que progressivement dans les commentaires de la Section de montée des cadres entre 1953 et 1964, selon une chronologie qui traduit à nouveau la rupture de génération du début des années 1960. En 1957, la SMC s'inquiéta du « vieillissement constaté de la direction fédérale<sup>905</sup> » de Seine-Sud, effectivement plus marqué que dans les autres fédérations de banlieue, et demanda « un effort plus important pour la formation et la promotion de jeunes cadres.<sup>906</sup> ». Notons toutefois que cette recommandation ne fut pas immédiatement suivie d'effet. En 1959, les rapports de la SMC soulignèrent la tendance au vieillissement des bureaux fédéraux de Seine-Ouest et Seine-Nord-Est. Surtout, en 1962 et 1964, les notes portèrent une plus grande attention à l'augmentation du nombre de jeunes cadres dans les trois comités fédéraux, à laquelle elles consacrèrent des analyses plus détaillées. Ces éléments renforcent l'idée d'une rupture générationnelle dans la première moitié des années 1960 et signalent la conscience qu'en avait la direction du parti. Si on rapproche ces éléments des inflexions apportées au discours sur la politique des cadres, et notamment aux appels à l'avènement de « forces nouvelles », on peut confirmer l'hypothèse d'un basculement générationnel appuyé et renforcé par les directives centrales<sup>907</sup>.

L'équilibre des générations politiques reflète partiellement la structure démographique des comités fédéraux, du fait de la similarité des mécanismes d'adhésion. En effet, près des trois quarts des élus fédéraux avaient adhéré au PCF dans leur jeunesse, entre 17 et 25 ans (488 sur 659, soit 74%) et 43,5% avant 21 ans, proportions légèrement renforcées pour les adhésions postérieures à 1944 (respectivement 387 et 229 individus sur 510, soit 75,9% entre 17 et 25 ans et 44,9% avant 21 ans). Nous reviendrons plus en détail, dans le chapitre suivant, sur la question des mécanismes biographiques de l'adhésion et sur leur impact sur les carrières. Du fait de ces similarités, la répartition par année d'adhésion fait apparaître à l'échelle de l'ensemble du corpus, la prédominance des adhésions postérieures à la guerre et elle réfracte en partie les différentes phases de l'histoire du parti et de son recrutement<sup>908</sup>.

---

<sup>905</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 23/04/1957, AD 93-261 J 21/98.

<sup>906</sup> *Ibid.*

<sup>907</sup> Voir supra, chapitre 3, « Préparer les directions futures », p. 135 et suivantes.

<sup>908</sup> Voir Annexe statistique IV, figure 7.



Nous appellerons ici « génération historique » les adhérents de la période 1920-1933. Sur cette période assez longue, la diversité des contextes d'adhésion est évidemment importante et ne peut être négligée, notamment à l'échelle biographique. Toutefois, saisis au prisme de leur position à partir de 1953, ces militants constituaient un groupe de cadres intégrés de longue date dans l'appareil partisan et jouant dans les comités fédéraux le rôle de représentants de l'histoire du parti. Le contexte de mobilisation sociale et politique, la plus grande attractivité du PCF contribuèrent à l'essor des effectifs au moment du Front populaire. Cet essor apparaît nettement dans la répartition des périodes d'adhésion, y compris à une échelle plus fine puisqu'on y distingue les phases de montée en puissance (1934-1936) puis de reflux (1937-1939). Définie dans une acception assez large (1934-1939), cette « génération du Front populaire » regroupe toutefois des cas de figure légèrement différents. Un certain nombre d'individus, notamment les plus jeunes adhérents de cette époque, ne purent véritablement déployer une activité militante importante et accéder à des responsabilités même minimales que pendant la guerre et surtout après la Libération.

Les représentants de la génération historique et les plus âgés de la génération du Front populaire constituaient un groupe réduit mais stable au moins jusqu'au début des années 1960. Outre quelques-uns des principaux dirigeants fédéraux, ce groupe correspondait à des cadres qui n'étaient pas titulaires des principaux postes dans les comités fédéraux mais dont la présence tenait à leurs positions centrales ou durables à l'échelle de l'ensemble du champ communiste. C'était évidemment le cas pour certains dirigeants nationaux par exemple Jacques Duclos, Waldeck Rochet, Eugène Hénaff\* et Daniel Renoult en Seine-Nord-Est, Léon Mauvais et Marie-Claude Vaillant-Couturier en Seine-Sud ou encore Étienne Fajon et André Lunet\* en Seine-Ouest. S'ajoutaient également les élus (maires, conseillers généraux ou parlementaires) qui, sans être acteurs du fonctionnement quotidien des fédérations, apportaient dans leur direction l'expérience, le capital politique et le prestige associés à leur passé et à leur position. Citons par exemple Louis Bordes\*, Charles Garcia\*, André Grégoire\*, Jean Lolive et Henri Quatremaire\* pour la Seine-Nord-Est, Louis Dolly\* en Seine-Sud, Louis Vautier\*, Raymond Barbet\*, Albert Béline\*, Waldeck L'Huillier\*, Roger Guérin\* et Rose Guérin\* pour Seine-Ouest, tous présents pendant la totalité de la période 1953-1961<sup>909</sup>. Dans certains cas les deux positions pouvaient d'ailleurs se combiner comme pour Georges Marrane, maire d'Ivry et membre du CC, ou Roger Linet\*, député et membre du CC.

---

<sup>909</sup> Avec toutefois de courtes interruptions d'un mandat pour Marie-Claude Vaillant-Couturier et Étienne Fajon.

La faiblesse relative des adhérents de la période de clandestinité reproduit un phénomène signalé à une échelle plus globale par Annie Kriegel<sup>910</sup>. Elle découle des limites imposées au recrutement dans les conditions de l'illégalité, de la répression dont fut victime cette génération « décimée » et enfin, comme nous l'avons montré précédemment, de la relative marginalisation, après 1947, des militants socialisés dans le parti sur la base de l'activité clandestine et de la guerre de partisans. Par manque de précision des sources, nous ne sommes pas toujours en mesure de déterminer pour toutes les adhésions de l'année 1944 si elles eurent lieu avant le débarquement allié ou avant la Libération. Une majorité des cas explicités se situe toutefois au-delà de ces événements et nous avons donc choisi d'exclure les adhérents de 1944 de cette « génération de la clandestinité » pour mieux en marquer la spécificité. À nouveau, l'âge à l'adhésion a son importance et nous pouvons reproduire ici le raisonnement que nous proposons à propos du renouvellement du comité central en 1950<sup>911</sup>. À partir de 1944, les jeunes adhérents de la période clandestine développèrent leur activité militante dans des responsabilités de base (cellule, section, syndicalisme à l'entreprise) qui relativisait le poids de l'expérience résistante dans leur profil politique et militant. En cela, ils rejoignent les jeunes adhérents du Front populaire. À l'inverse, dans les comités fédéraux, les cadres dont le passé résistant avait été fortement valorisé avant 1950 étaient peu nombreux. Ils se confondent avec les militants de la génération historique dont le capital politique ne se réduisait pas à leur rôle dans la Résistance ou qui étaient investis dans des secteurs spécifiques du champ communiste, et notamment dans les responsabilités électives.

La « génération de la Libération » (1944-1948) est la plus nombreuse parmi les cadres fédéraux. Plusieurs facteurs y contribuent. En premier lieu, l'énorme afflux de militants dans cette période, et surtout entre 1944 et 1947. Par son ampleur, cette génération constituait un vivier militant très vaste et varié en termes de générations biologiques qui alimenta durablement les comités fédéraux. À l'échelle des trois fédérations, sa présence se renforça rapidement jusqu'en 1956, tant en valeur absolue qu'en proportion, mais elle continua de progresser jusqu'au début des années 1960<sup>912</sup>. Les adhérents de l'après-guerre avaient commencé leur ascension avant 1953 et ils étaient déjà majoritaires parmi les cadres issus de l'ancien comité fédéral de la Seine (25 individus sur 48 anciens membres du CF de la Seine réélus dans les différentes fédérations de banlieue en 1953). À la fin des années 1950, les plus jeunes adhérents de cette période restaient dans les tranches d'âge privilégiées par la

---

<sup>910</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français 1920-1970, op. cit.*, p. 125-139.

<sup>911</sup> Voir *supra*, chapitre 2, « Renouvellement des cercles dirigeants », p. 89 et suivantes.

<sup>912</sup> Voir annexe IV, figure 9.

promotion des cadres et ils bénéficiaient de plus d'une expérience militante et politique solide de plus de dix ans. Outre son importance numérique, cette génération politique fut également prépondérante dans l'exécutif des fédérations jusqu'aux années 1960. En Seine-Nord-Est, les adhérents des années 1944-1948 occupèrent deux tiers des postes dans les bureaux fédéraux tout au long des années 1950. En Seine-Ouest, leur avènement fut plus lent, mais atteignit finalement les deux tiers en 1959. En Seine-Sud, ils étaient également majoritaires, sans toutefois dépasser la moitié des effectifs, essentiellement au profit des militants issus des années du Front populaire. Surtout, dans les trois fédérations, les militants issus de cette génération dominèrent largement les secrétariats fédéraux entre 1955 et 1965, et continuèrent de peser fortement dans ceux-ci jusqu'à la fin de la période, malgré l'avènement progressif des générations suivantes.

Parmi les cadres fédéraux, le recul des effectifs au plus fort des années de Guerre froide est surtout perceptible pour la période 1953-1955. Toutefois, il semble également que les adhérents de la période 1949-1954 furent barrés dans leur ascension par le poids persistant de la génération de la Libération d'un côté et de l'autre par le renouvellement du début des années 1960 qui puisa plus volontiers parmi des adhérents récents. Ainsi, jusqu'en 1959, le taux d'élimination des cadres issus de la génération 1949-1953 fut beaucoup plus important que pour les autres, par exemple en 1954 (37,5% de non réélus) et 1959 (36,6% de non réélus). À nouveau, nous avons ici l'effet de promotions censées garantir la présence de jeunes militants et les mettre à l'essai mais qui peinaient à stabiliser un personnel politique nouveau.

Dans les périodes suivantes, on voit ressortir certains pics d'adhésion que l'on peut articuler au contexte politique français. On peut distinguer deux générations de la guerre d'Algérie : la première (1954-1958), s'étend jusqu'au retour au pouvoir de de Gaulle en 1958, cette dernière année étant marquée par un pic d'adhésion assez net ; la seconde, incluse dans la classe 1959-1963 est surtout marquée par la phase finale de la guerre (1961-1962) au cours de laquelle s'ajoute la lutte contre l'OAS. Ces deux générations sont largement portées par le basculement générationnel du début des années 1960, qui pour des raisons chronologiques, profita toutefois surtout à la première, qui regroupait des militants suffisamment mûrs pour être appelés aux responsabilités. L'ensemble de ces deux générations prolongea son ascension jusqu'au début des années 1970, devenant la plus représentée dans les comités fédéraux en 1970-1971.

Pour les dernières années de la période, on distingue un nouveau pic d'adhérents correspondant aux mobilisations de mai-juin 1968. Du point de vue du mouvement des

générations politiques, un nouveau basculement s'amorce entre 1970 et 1972, avec la promotion rapide des adhérents de la seconde moitié des années 1960 (1963-1967) à partir de 1970-1971 et surtout le décollage accéléré des adhérents de 1968 et des années suivantes à partir de 1972. À nouveau, on peut rapprocher ce basculement des inflexions apportées alors à la politique des cadres, et notamment de l'intégration volontariste des militants des années 1968, nettement encouragée par les discours des dirigeants<sup>913</sup>.

Les mouvements démographiques du corps des dirigeants fédéraux apparaissent déterminés par une combinatoire relativement complexe qui ne peut se réduire à l'application de décrets de la politique des cadres. La recherche de militants offrant une expérience militante déjà solide, une relative stabilité dans la vie personnelle ou professionnelle et donc une certaine disponibilité pour l'activité politique favorisait les cadres trentenaires. Cette logique fondée dans la pratique sur les générations « biologiques » contribua largement à la démographie des comités fédéraux. Toutefois, les cycles du corps militants s'articulent nettement au contexte et aux conditions politiques. La disponibilité d'un vivier de jeunes cadres ou l'usure du personnel en place étaient perçues avec plus d'acuité dans les phases d'inflexion de la ligne politique et en retour, les directives du secteur des cadres appuyèrent l'avènement de nouvelles générations militantes comme support ou comme symboles de ces évolutions contribuant donc au basculement des générations. L'appel aux « nouvelles forces » au début des années 1960 et l'intégration de jeunes adhérents après 1968 trouvent ici des illustrations qui éclairent et renforcent notre analyse des inflexions de la politique des cadres. L'examen de la démographie des comités fédéraux montre également un effet de structure fondamental dans la période, celui de la prédominance des cadres issus de la Libération, d'abord par leur importance numérique jusque dans les années 1960, puis par le maintien d'une part importante de ses représentants ayant accédé au statut de cadres supérieurs du parti, jusque dans les années 1970. Cet effet de structure reproduit, à l'échelle des fédérations, la situation constatée au niveau des organes centraux<sup>914</sup>.

### Structure sociale des comités fédéraux

Il convient de préciser d'emblée que la mention des professions dans les listes des comités fédéraux introduit plusieurs biais ou limites dans l'analyse. En premier lieu se pose le problème des permanents, toujours définis par leur profession d'origine qu'ils pouvaient

---

<sup>913</sup> Voir *supra*, chapitre 3, « L'intégration volontariste d'une nouvelle génération », p. 167 et suivantes.

<sup>914</sup> Voir *supra* chapitre 3, « Les hommes du changement » p. 133 et suivantes, et « Une stratégie confortée par l'évolution des cercles dirigeants » p.161.

pourtant avoir quittée depuis longtemps. Nous étudierons cette question spécifique, mais avant 1961, la liste des permanents siégeant dans les comités fédéraux ne peut être établie avec une totale certitude, par manque de sources. On observe par ailleurs des cas « d'ouvriérisation » artificielle de l'intitulé des professions, qui conduisait par exemple à définir un receveur comme « ouvrier SNCF ». Nous nous sommes efforcé de réduire ces déformations par la confrontation des listes successives et des diverses sources disponibles, en particulier les questionnaires biographiques. Enfin la composition sociale des comités fédéraux présentée par la SMC comportait des biais liés à sa grille de catégorie. Nous ne pouvons la reprendre telle quelle et nous avons donc appliqué nos propres catégories constituées à partir des intitulés des professions et des informations sur les lieux de travail. De manière générale, on considèrera que les lignes suivantes proposent une analyse des **origines socio-professionnelles** des cadres fédéraux<sup>915</sup>.

L'ensemble du corpus, saisi par la catégorie socio-professionnelle de ses membres au moment de leur entrée dans les comités fédéraux, est marqué par une très grande prédominance des ouvriers, et plus particulièrement des ouvriers qualifiés. Les catégories ouvrières représentent 56,75% du total des élus fédéraux, avec une forte proportion d'ouvriers qualifiés qui représentent 39,7% des élus fédéraux contre 17% aux ouvriers spécialisés et manœuvres. Viennent ensuite les employés (18,66% du corpus), les techniciens (10,16%) et les enseignants (8%)<sup>916</sup>. Cette hiérarchie est commune aux trois fédérations, avec toutefois quelques variations. La fédération Seine-Ouest est la plus massivement ouvrière, essentiellement au détriment des employés et des techniciens. En Seine-Sud, la présence des employés est légèrement plus importante et on peut également noter une plus faible part d'ouvriers non qualifiés. En Seine-Nord-Est, on peut tout au plus signaler une présence enseignante légèrement supérieure mais sans être totalement significative.

L'évolution de la composition des comités fédéraux nous amène à nouveau à distinguer au milieu des années 1960, une rupture dans le recrutement des cadres<sup>917</sup>. Jusqu'en 1961, la proportion d'ouvriers dans l'ensemble des effectifs fédéraux fut stable à 66-67% et elle fut même renforcée en 1962, atteignant 71,2%. À l'issue des conférences fédérales de 1964, la part des ouvriers était ramenée à 65%, et amorçait une baisse quasi continue jusqu'à la fin de la période. Toutefois, en 1964, la baisse concernait avant tout le comité de Seine-Ouest, fédération qui comptait le plus de cadres d'origine ouvrière jusque là. À partir de 1964,

---

<sup>915</sup> Voir Annexe statistique V, « Évolution de la composition sociale des comités fédéraux (1953-1974) ».

<sup>916</sup> Voir Annexe statistique V, figure 1.

<sup>917</sup> Voir Annexe statistique V, figure 4.

la proportion des cadres d'origine ouvrière y redevint semblable à celles des deux autres comités fédéraux. Jusqu'en 1968, on note surtout une baisse de la proportion des ouvriers qualifiés, compensée, en partie, par une légère progression des OS et manœuvres. À partir de 1968, les catégories ouvrières virent sa part diminuer dans les trois fédérations. En 1972, les ouvriers ne représentaient plus que 51,14% des élus fédéraux de banlieue. On peut toutefois nuancer cette baisse qui était avant tout due à la stagnation des effectifs ouvriers dans un contexte d'essor du nombre d'élus fédéraux.

La réduction relative de la part des ouvriers bénéficia en premier lieu aux techniciens, dont la proportion augmenta assez fortement entre 1964 et 1966, puis à nouveau en 1971-1972. On peut rapprocher très directement ces évolutions des efforts entrepris par le Parti communiste pour amener vers lui des « couches sociales nouvelles » et en particulier les « ingénieurs, techniciens et cadres » (ITC), à partir du début des années 1960. Ainsi, sur un total de 67 membres définis comme techniciens à leur entrée dans les comités fédéraux, 50 furent promus après 1962, soit près des trois quarts. À l'inverse, seuls 37% des ouvriers qualifiés firent leur entrée dans les comités fédéraux après 1962. Dans un second temps, entre 1968 et 1972, les enseignants connurent eux aussi une certaine progression, beaucoup plus contenue. Le relatif relâchement des pratiques de sélection et de l'intervention du centre ne semble pas en cause dans ces évolutions sociales. Les limites auxquelles se heurtait encore la présence enseignante semblent le confirmer. Au contraire ces évolutions répondaient aux axes de la promotion des cadres qui se manifestaient dans les fédérations par le souci d'inclure de nouvelles catégories de salariés<sup>918</sup>. On voit bien ici le basculement d'un recrutement avant tout orienté vers la promotion de cadres ouvriers, et plus spécifiquement ouvriers qualifiés, vers des logiques de recrutement élargies ouvrant une place nouvelle aux professions techniques ou intellectuelles.

L'étude plus précise des professions ou des secteurs d'activités pâtit à nouveau des limites de notre connaissance et des sources. Toutefois, à partir des informations disponibles, on peut s'efforcer de préciser cette évolution ainsi que certaines des variations entre les comités fédéraux. La grande majorité des ouvriers était issue de la métallurgie. À l'échelle de l'ensemble du corpus, c'est le cas de 65% des ouvriers (214 sur 329), avant tout des ouvriers qualifiés (175 sur 262, soit 66,8%) et dans une moindre mesure pour les OS et manœuvres (39 sur 115, soit 33,9%). À l'échelle des fédérations, on observe quelques variations importantes :

Seine-Ouest/Hauts-	Seine-Nord-Est/Seine-	Seine-Sud/Val-de-
--------------------	-----------------------	-------------------

<sup>918</sup> Voir *supra*, chapitre 3, « Apprivoiser l'outil sociologique », p. 145 et suivantes.

	de-Seine	Saint-Denis	Marne
Total OS/Manceuvres	49	39	27
dont métallurgie	20	11	8
soit	41,6%	28,2%	29,6%
Total ouvriers qualifiés	92	79	91
dont métallurgie	77	46	52
soit	83,7%	58,2%	57,14%

Figure 16 - Part des métallurgistes dans le personnel des comités fédéraux (1953-1972)<sup>919</sup>

Le poids de la métallurgie et ses variations selon les fédérations reflètent pour une grande part à la géographie industrielle de la banlieue parisienne et aux caractéristiques propres à chacun des territoires. Le secteur était plus massivement représenté parmi les cadres de Seine-Ouest/Hauts de Seine, dans une fédération qui concentrait certains des plus grands centres industriels de région parisienne (Renault, Citroën, SNECMA, Chausson, Hispano-Suiza, etc.). Dans cette fédération, il pesait également plus parmi les OS, notamment à cause des ouvriers issus de l'industrie automobile (Renault, Citroën). En banlieue sud, l'industrie métallurgique prenait la forme d'un tissu plus diffus d'établissements d'importance moyenne, éventuellement concentrés dans des pôles locaux comme Issy-les-Moulineaux ou Ivry. Ce type d'établissement accueillait surtout des ouvriers qualifiés et peu d'OS, ce qui se reflète chez les cadres fédéraux. De plus, après la formation du Val-de-Marne, la fédération fut privée de certains de ces centres, comme Issy-les-Moulineaux, au profit des Hauts-de-Seine tandis qu'elle intégrait de nouvelles communes plus résidentielles. La banlieue nord comportait elle aussi des usines métallurgiques importantes (Rateau et Babcock à La Courneuve, Hotschkiss à Saint-Denis, etc.) mais la présence d'ateliers RATP ou SNCF contribuait pour partie à l'apport des métaux. Or ces mêmes entreprises, ainsi que les grands centres EDF de la fédération, fournissaient également un fort contingent de militants issus d'autres catégories d'ouvriers qualifiés (électriciens, monteurs, menuisiers, tractoristes) qui relativisaient le poids de l'industrie métallurgique privée dans cette fédération. La part des ouvriers issus d'autres secteurs était assez faible et il est donc assez délicat d'interpréter le détail de sa composition. En dehors de la métallurgie, le secteur du bâtiment est relativement bien représenté parmi les ouvriers non qualifiés (15 sur 115 OS/manceuvres mais 15 sur 76 hors métallurgie) et celui des ouvriers du livre est également en bonne place parmi les ouvriers qualifiés (13 sur 87 ouvriers qualifiés hors métallurgie), notamment en banlieue sud. L'industrie de montage paraît relativement faible, pour l'essentiel représentée par des

<sup>919</sup> Ces résultats se basent sur les premiers mandats fédéraux. Les militants ne sont donc comptabilisés qu'une fois, dans la fédération de leur premier mandat.

militantes issues d'usines à main-d'œuvre féminine (Jaeger à Levallois, Sonolor à La Courneuve, etc.).

La priorité accordée aux ouvriers qualifiés de la grande industrie ou des services publics est attestée par certaines recommandations ou remarques des synthèses de la SMC, notamment en 1956 en Seine-Sud et en Seine-Ouest ou en 1957 en Seine-Nord-Est. Dans ces différents cas, le service des cadres se félicitait des propositions « bien orientées vers les ouvriers et les travailleurs de l'État<sup>920</sup> » ou de « l'effort pour promouvoir des dirigeants ouvriers travaillant dans de grandes entreprises<sup>921</sup> ». À l'inverse, la fédération Seine-Sud avait été rappelée à l'ordre en 1954 pour la trop forte proportion d'employés parmi les élus fédéraux<sup>922</sup>.

Pour ce qui concerne justement la catégorie des employés, les listes des comités fédéraux utilisent fréquemment le terme de manière générique, sans préciser le secteur d'activité.

Employés sans distinction	41
Secrétaires, dactylos, sténodactylos	33
Employés services publics	21
Comptables, aides-comptables	12
Infirmières	4
Éducateurs, animateurs	3
Employés de banque	2
Correcteurs	2
Employés de commerce	2
Puéricultrice	1
Documentaliste	1
Représentant	1
Total	123

**Figure 17 - Détail de la profession ou du secteur professionnel des employés présents dans les comités fédéraux (1953-1972)**

On peut toutefois distinguer à partir des sources un sous-ensemble constitué des employés de divers services publics (EDF, PTT, sécurité sociale, services municipaux, etc.). Surtout, à travers la présence des secrétaires et sténodactylos, la catégorie des employés était en grande partie alimentée par les femmes (74 femmes sur 123 employés, soit 60,1%). De même, plus de la moitié des femmes élues dans les comités fédéraux dans la période étaient des

<sup>920</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 20/06/1956, AD 93-261 J 21/98. À la même époque, une note dactylographiée non datée notait pour la fédération Seine-Ouest : « Les propositions sont bien orientées en direction des ouvriers. » (AD 93-261 J 21/96).

<sup>921</sup> Note dactylographiée de la SMC du 12/06/1957, dossier « comité fédéral Seine-Nord-Est 1957 », AD 93-261 J 21/95.

<sup>922</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/05/1954, AD 93-261 J 21/98.



employées (74 employées pour 138 femmes, soit 53,6%). Du point de vue chronologique, on peut également signaler que certaines catégories firent leur entrée dans les comités fédéraux de manière tardive, uniquement partir de 1970 : les infirmières, les animateurs ou éducateurs.

La catégorie des techniciens se heurte aux mêmes limites des sources qui les définissent pour partie de manière générique (14 techniciens sans plus de précision). On peut tout de même souligner la part importante des dessinateurs (16 sur 67), issus de différents secteurs (bâtiment ou industrie, notamment automobile et aéronautique). En dehors de ce métier, les techniciens issus explicitement de la métallurgie étaient seulement au nombre de sept, autant que pour l'industrie chimique qui fournit six techniciens. L'accroissement de la part des techniciens à partir du milieu des années 1960 s'appuyait sur les grands centres industriels d'où émergeaient auparavant un certain nombre d'ouvriers qualifiés, notamment dans l'industrie aéronautique (Hispano-Suiza, Dassault en banlieue ouest, Air France en banlieue sud) ou sur des secteurs comme l'électronique. Il est également à noter que seuls deux élus fédéraux étaient clairement définis par des professions d'encadrement (un contremaître et un chef de fabrication, tous deux dans la métallurgie). Le recrutement des techniciens était dans la pratique largement centré sur le monde de l'usine ou sur des catégories qui pouvaient apparaître proches des élites ouvrières traditionnelles et susceptibles de s'y substituer du fait des évolutions techniques et professionnelles.

Le groupe des enseignants était en fait constitué pour la plus grande partie d'instituteurs (34 sur 53), auxquels se joignaient 15 professeurs du secondaire et deux enseignants du supérieur. L'entrée des enseignants du secondaire et du supérieur ne s'effectua véritablement qu'à partir de 1961 (16 sur 17). Il convient toutefois d'indiquer ici que trois militants vinrent renforcer ce groupe au cours de leur parcours fédéral, en accédant à des postes dans l'enseignement (un employé et un ouvrier qualifié devenus professeurs dans l'enseignement technique et un employé devenu instituteur).

Ces différents constats sur les équilibres sociaux au sein du corpus des cadres fédéraux et sur leur évolution ne peuvent facilement être confrontés aux données sociales disponibles sur le territoire des différentes fédérations. La comparaison avec les résultats des recensements de population souffre éventuellement des regroupements opérés par les catégories statistiques mais surtout d'un point de vue centré sur le lieu de résidence, tandis l'appartenance fédérale était définie, au moins pour une partie des militants, par le lieu de travail. De ce point de vue toutefois, nous avons vu que les différences entre les fédérations reflétaient quelques grands axes de la géographie de la banlieue. La difficulté provient essentiellement de l'absence de données sur la réalité intermédiaire de l'ensemble de la

population adhérente ou militante. Les archives de la fédération du Val-de-Marne fournissent des éléments qui, à défaut de permettre d'apprécier les effets de l'évolution de la société locale sur la composition du corps des cadres fédéraux, permettent au moins d'observer les effets déformants de la désignation de ces derniers et essentiellement la sur-représentation des ouvriers. Dans le cas de la banlieue sud, nous disposons en effet de données sur la répartition socio-professionnelle des délégués des conférences fédérales et surtout d'un bilan de la composition sociale de l'ensemble des adhérents de la fédération Seine-Sud, établi en 1959<sup>923</sup>. Même si ce bilan souffre de certaines imprécisions et si nous ignorons les conditions dans lesquelles il fut établi, il valide cette hypothèse d'effets déformants de la constitution des comités fédéraux.

Catégories socio-professionnelles INSEE	Effectif	%
<b>Agriculteurs</b>	2140	0,5
<b>Salariés agricoles</b>	2120	0,5
<b>Patrons de l'industrie et du commerce</b>	49280	10,6
<b>Professions libérales, cadres supérieurs, cadres moyens</b>	70340	15,1
<b>Employés</b>	95060	20,4
<b>Ouvriers</b>	204740	44,0
<b>Personnels de service</b>	27760	6,0
<b>Autres</b>	14220	3,1
<b>Total</b>	<b>465660</b>	<b>100</b>

**Figure 18 - Composition de la population active du territoire de Seine-Sud d'après le recensement de 1954**

Source : INSEE – *Recensement général de la population de mai 1954. Résultats du sondage au 1/20<sup>e</sup>. Population, ménages, logements. Région de Paris. (1955)*. Les résultats présentés ici résultent du regroupement des données pour l'ensemble des communes entrant alors dans le territoire de la fédération Seine-Sud.

Le document fédéral de 1959, qui propose une répartition « par profession », présente pour sa part les résultats ci-dessous qui ne reprennent pas les mêmes catégories et maintiennent certaines ambiguïtés. Le classement mis en œuvre dans le parti à cette époque, par exemple pour analyser la composition des comités fédéraux, avait en effet pour habitude de distinguer les « travailleurs de l'État » en regroupant sans distinction de métier l'ensemble des fonctionnaires et des salariés de secteurs nationalisés (SNCF ou EDF par exemple). Nous ne sommes pas en mesure de déterminer comment la catégorie des « fonctionnaires » fut appliquée dans le cas de cette enquête. S'ajoute le flou de la catégorie « divers » qu'il est impossible d'explicitier plus avant.

	Effectifs	%	% sans ménagères
<b>Ouvriers</b>	4200	37,4	43
<b>Employés</b>	1212	10,8	12,4

<sup>923</sup> « Étude sur la composition sociale du parti », dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-230 J.

<b>Fonctionnaires</b>	1972	17,6	20,2
<b>Instituteurs</b>	147	1,3	1,5
<b>Ménagères</b>	1455	13,0	-
<b>Commerçants/artisans</b>	440	3,9	4,5
<b>Divers</b>	1789	16,0	18,3
<b>Total</b>	11215	100	100

**Figure 19 - Composition sociale des adhérents de la fédération Seine-Sud en 1959**

Si nous nous efforçons de nous rapprocher des données de la population active en écartant les ménagères<sup>924</sup>, les résultats apparaissent très proches pour la catégorie des ouvriers. En fonction des contours de la catégorie des « fonctionnaires », le critère du métier serait susceptible d'augmenter quelque peu ces résultats, tout comme celui des employés. Au niveau des délégués aux conférences fédérales, en fonction de sources mettant en œuvre des catégories qui évoluèrent au cours de la période<sup>925</sup>, on observe un premier effet de sur-représentation des ouvriers, dans une ampleur encore limitée.

	mai-57	juin-59	mai-61	juil.-62	mai-65	déc.-66	mai-68	
Délégués	345	359	372	518	483	336	423	
Ouvriers	148	180	212	202	204	178	261	Moyenne
%	42,9	50,1	57,0	39,0	42,2	53,0	61,7	49,4
% au CF	60,3	61,3	60,7	69,7	62,3	63,6	59	60,1

**Figure 20 – Comparaison de la part des ouvriers parmi les délégués aux conférences fédérales et dans le comité fédéral de Seine-Sud (1957-1968)**

L'effet déformant apparaît beaucoup plus marqué parmi les membres des comités fédéraux, puisque la moyenne des militants d'origine ouvrière y était de 60,1% pour la période 1953-1974. Depuis une échelle d'observation située au niveau fédéral, les évolutions du monde du travail et du tissu industriel ou les effets des transformations urbaines paraissent largement absorbés ou recouverts par la constitution des équipes fédérales. Ainsi, il est difficile de voir dans la baisse de la part des ouvriers une conséquence directe des premières étapes de désindustrialisation de la banlieue. De tels effets se faisaient sentir à l'échelle locale, comme nous pouvons l'observer dans le cas de la section Aubervilliers-Montfort, dont la composition et la direction fut affectée par la fermeture de l'usine Malicet et Blin à la fin des années 1960<sup>926</sup>, mais les organismes fédéraux restaient encore en capacité de faire converger un nombre important de cadres d'origine ouvrière. Cependant, cette capacité à maintenir la participation ouvrière s'appuyait très largement sur des militants sortis de la production.

<sup>924</sup> Cette opération est sans doute insuffisante pour nous restreindre aux militants appartenant à la population active, puisque la catégorie « divers » comptait vraisemblablement des retraités ou des jeunes encore scolarisés.

<sup>925</sup> Voir *supra*, Chapitre 3, p. 163 et suivantes pour l'évolution des catégories employées notamment par les commissions des mandats en Seine-Sud. La catégorie des ouvriers apparaît plus nettement délimitée à partir de 1961, avec une distinction ouvriers du privé/ouvriers du public plus stricte et abandonnant la catégorie des « travailleurs de l'État ».

<sup>926</sup> Voir *infra*, Chapitre 8, p. 548.

Le dernier point important de la composition sociale des comités fédéraux est donc celui des permanents. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il n'est pas possible d'étudier précisément cette population avant 1961 voire 1962<sup>927</sup>. Dans les années 1960 et 1970, la proportion de permanents dans les comités fédéraux fut constamment élevée, la plupart du temps proche de 60% et atteignant jusqu'aux trois quarts des effectifs. Ses fluctuations découlaient des mouvements de renouvellement qui amenait des militants encore dans la production et plus jeunes. Sur les 513 militants qui siégèrent dans les comités fédéraux entre 1961 et 1972, 287 accédèrent au statut de permanent, soit 55,9%. On peut toutefois observer certaines inégalités de cet accès selon les catégories sociales.

<b>CSP</b>	<b>Total</b>	<b>Permanents</b>	<b>%</b>
Ouvriers qualifiés	200	133	66,5
Employés	92	58	63
OS/Manœuvres	91	46	49,4
Techniciens	60	30	50
Enseignants	41	13	31,7
Salariés supérieurs	15	2	18,75
Sans profession/ménagères	6	2	33,3
Étudiants	3		0
Artisans	3	3	100
Professions libérales	2		0
Ouvriers agricoles	1	1	100

**Figure 21 - Accès au statut de permanent en fonction des catégories socio-professionnelles (1961-1972)**

On constate que les ouvriers qualifiés, en tant que cible privilégiée de la promotion des cadres et groupe dominant déjà ancré dans les organismes fédéraux, étaient assez favorisés pour l'accès au statut de permanent. Toutefois, en proportion, l'accès des employés était du même ordre alors que les manœuvres et les techniciens apparaissent plus en retrait. Pour ces derniers les questions matérielles et financières rendaient sans doute plus difficile l'abandon de professions mieux rémunérées. Les ouvriers non qualifiés pâtissaient pour leur part de l'importance accordée à la qualification professionnelle comme élément du capital politique et militant.

### La participation des femmes

Nous aurons l'occasion d'examiner spécifiquement les parcours des militantes mais nous pouvons d'ores et déjà apporter quelques éléments sur leur place dans les comités fédéraux, d'autant que, comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises dans la partie précédente, leur participation était un enjeu important pour la Section de montée des cadres.

---

<sup>927</sup> Lors de sa première occurrence dans les listes de la Section de montée des cadres, en 1961, le signalement des permanents apparaît très lacunaire au regard des autres informations à notre disposition.

Sur les 659 membres des comités fédéraux, on compte 138 femmes, soit 20,94% du corpus. Dans le temps, la proportion de femmes dans l'ensemble des trois comités fédéraux oscilla entre un minimum de 15,3 et un maximum de 22,4%<sup>928</sup>. Si l'on se base sur les données récoltées par le service des cadres, ces résultats sont assez largement au-dessus de la proportion de femmes dans les comités fédéraux à l'échelle nationale, qui resta confinée aux environs de 15%. Toutefois, les courbes présentent des profils parallèles, en particulier dans la période 1957-1968<sup>929</sup>.

Les années 1950 apparaissent comme une période de difficulté pour le recrutement de cadres féminins dans les fédérations de banlieue parisienne. Relativement forte en Seine-Sud et Seine-Ouest lors de la décentralisation de 1953, la participation des femmes connut immédiatement une rapide baisse après seulement cinq mois de mandat. La baisse fut rapidement enrayée en Seine-Sud, fédération où la participation féminine fut la plus régulièrement assurée et presque systématiquement supérieure à 20%. En Seine-Ouest et Seine-Nord-Est, les difficultés perdurèrent, se manifestant notamment dans les années 1957-1961, au cours desquelles le nombre d'éluës ne put suivre l'augmentation des effectifs des CF. En Seine-Ouest, on peut même parler d'une véritable pénurie de militantes, soulignée à plusieurs reprises par les synthèses de la SMC<sup>930</sup> et visible dans les réticences de la direction fédérale face à la mutation de certaines responsables<sup>931</sup>. Les femmes eurent à pâtir, dans cette période, de l'accent mis sur le recrutement d'ouvriers d'industrie. De plus, les organisations de masse comme le Mouvement de la Paix mais surtout l'UFF et l'UJFF, principaux viviers de recrutement et de formation de cadres féminins, furent elles-mêmes touchées par une perte de militants. Les états d'effectifs de l'UFF dans la fédération Seine-Sud montrent ainsi une perte de près de 25% d'adhérentes entre 1953 et 1956<sup>932</sup>.

Les fluctuations de la part des femmes dans les comités fédéraux font apparaître la réalité d'une politique d'intégration volontariste des militantes, en même temps que ses limites voire son échec. Le maintien d'une proportion relativement stable de femmes dans le

---

<sup>928</sup> Voir Annexe statistique VI, « La part des femmes », figure 1.

<sup>929</sup> Voir annexe statistique VI, figures 2 et 3.

<sup>930</sup> Particulièrement en 1954 (« Recul important pour les femmes, 8 sont proposées contre 10 au CF sortant. La proportion des femmes tombe ainsi à 15%, ce qui est un peu faible pour cette fédération (...)Le nombre de femmes reste à 8 malgré les efforts. », note dactylographiée de la SMC datée du 12/05/1954, AD 93-261 J 21/96) et 1959 (il y a une insuffisance quant aux militantes femmes (...) Attirer l'attention sur la diminution de militantes du mouvement féminin », note dactylographiée de la SMC datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/96)

<sup>931</sup> On peut citer par exemple le cas d'Elise Fraysse\*, appelée à d'importantes responsabilités nationales et internationales dans les organisations féminines, au grand dam de la direction fédérale. Voir sa notice biographique.

<sup>932</sup> Bilan des effectifs de l'UFF, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J. Ces données permettent de comparer les effectifs annuels de l'UFF pour 27 communes de banlieue sud.

comité fédéral de Seine-Sud présente un cas de relatif succès de cette intégration. Autre signe de cette volonté, dans les premiers mois d'existence des fédérations puis dans l'importante phase de renouvellement des années 1962-1964, la participation des élues fédérales atteignit des pourcentages élevés dans les fédérations chroniquement déficitaires de Seine-Ouest et Seine-Nord-Est. Le recours à la catégorie des femmes comme élément ou argument du renouvellement, déjà évoqué dans les chapitres précédents, est ici patent. Dans le même temps, on constate que les progrès obtenus restaient limités et fragiles comme dans le cas de la fédération Seine-Nord-Est. À la forte progression de 1962-1964, succéda immédiatement une baisse de la participation féminine, en proportion mais aussi en valeur absolue.

Les sources internes désormais à notre disposition permettent de confirmer et de compléter les évaluations d'Annie Kriegel sur la place des femmes dans le Parti communiste français. Grâce à ces données, nous constatons en particulier que les meilleurs résultats des fédérations de banlieue parisienne purent être obtenus grâce à une plus forte proportion de femmes à la base, parmi les adhérents de ces fédérations.

	1946	1954	1959	1966
PCF	11,20%	20,20%	21,9%	25,5%
Seine-Ouest	-	-	24,2%	30,2%
Seine-Nord-Est	-	-	-	35,8%
Seine-Sud	-	-	34,1%	38,2%

**Figure 22 - Pourcentage de femmes dans les effectifs du PCF**

**(résultats nationaux et résultats partiels pour les fédérations de banlieue)<sup>933</sup>**

Toutefois, la disparition relative des femmes au fil de la progression dans la hiérarchie de l'appareil<sup>934</sup> était confirmée dans les fédérations de banlieue. Pour le cas de la fédération Seine-Sud, la représentation féminine restait bien assurée au niveau des délégués dans les conférences fédérales.

	nov.-55	mai-57	juin-59	mai-61	juil.-62	mai-64	mai-65	déc.-66	mai-68
Délégués	436	345	359	372	518	412	483	336	423
Femmes	122	104	97	89	169	118	145	86	132
% de femmes	28,0	30,1	27,0	23,9	32,6	28,6	30,0	25,6	31,2

**Figure 23 - Effectifs et pourcentage de femmes parmi les délégués des conférences fédérales de Seine-Sud/Val-de-Marne (1955-1968)<sup>935</sup>**

<sup>933</sup> Données citées par KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français, op. cit.*, pp. 76-77. Les chiffres nationaux de 1966 sont confirmés par les données du « recensement » du PCF consignées dans les études générales de la SMC (AD 93-261 J 21/100-101) et les résultats de 1959 pour Seine-Sud sont confirmés par les états d'organisation contenus dans les archives de la fédération (Dossier « Conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J). Le résultat de 1966 pour la Seine-Nord-Est est directement issu d'une étude de la part des femmes dans les effectifs de la fédération (Tableau des effectifs par section, dossier « conférence fédérale 1966 », Arch. FD PCF 93.)

<sup>934</sup> KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français, op. cit.*, pp. 79-81.

<sup>935</sup> Ces chiffres ont été réunis à partir des rapports des commissions des mandats disponibles dans les archives de la fédération. Dossiers « conférences fédérales », AD 94-130 J.

L'accès au comité fédéral constituait déjà un palier important au-delà duquel la part des femmes était sensiblement réduite. Alors que le pourcentage de femmes parmi les délégués se situait en moyenne à 28,6% entre 1955 et 1968, sur la même période, la moyenne était de 21,6% au comité fédéral. Au sein des organismes fédéraux eux-mêmes, la différence hiérarchique entre comités et bureaux fédéraux n'avait pas de conséquence sur la proportion de femmes. Parmi les 115 militants ayant atteint le niveau des bureaux fédéraux des trois fédérations banlieue dans la période, on compte ainsi 24 femmes, soit 20,8% du total, pourcentage identique à celui des femmes dans l'ensemble de notre corpus. Mais on ne comptait plus que 9 femmes parmi les 57 membres des secrétariats fédéraux de la période, soit seulement 15,8%. Ces résultats étaient toutefois assez largement supérieurs aux pourcentages nationaux. Les études statistiques de la commission des cadres montrent qu'à l'échelle nationale, entre 1953 et 1972, la part des femmes parmi les secrétariats fédéraux oscilla entre 3,3 et 7,1% et entre 9,8 et 12,6% dans les bureaux fédéraux<sup>936</sup>. L'exploitation de la base de données des membres des secrétariats fédéraux pour la période 1953-1968, établie dans le cadre des enquêtes prosopographiques du *Maitron*<sup>937</sup>, fait également apparaître des données concordantes avec 52 femmes dans un corpus de 733 individus, soit une proportion de 7,09%<sup>938</sup>.

Comme nous le signalions déjà précédemment à propos des motifs de retraits des militantes, la principale difficulté du militantisme féminin résidait dans le maintien des prérogatives domestiques traditionnelles et dans la *priorité* donnée à l'activité des hommes dans les couples militants. Annie Kriegel souligne un paradoxe de la situation des femmes dans le Parti communiste. Malgré l'importance, numérique et symbolique, des femmes au foyer à l'échelle de l'ensemble du corps partisan, la constitution du personnel politique intermédiaire ou supérieur mettait en avant les femmes travailleuses<sup>939</sup> mais selon des logiques spécifiques. L'examen détaillé des trajectoires des militantes permettra de développer ces divers problèmes, leur impact sur les carrières et sur les identités<sup>940</sup>.

---

<sup>936</sup> Voir Annexe statistique VI, figure 1.

<sup>937</sup> Cette base de données regroupe les informations des listes des comités fédéraux (1953-1968) pour l'ensemble des départements (hors région parisienne). Elle a été constituée par Claude Pennetier, Maud Soulier et nous-mêmes, avec l'assistance de Gilles Morin.

<sup>938</sup> Résultats pour l'ensemble des départements ou fédérations hors région parisienne (fédérations de la Seine et de Seine-et-Oise puis départements correspondants après 1966).

<sup>939</sup> KRIEDEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, op. cit., p. 79.

<sup>940</sup> Voir chapitre 7, « Le parti des militantes », p. 424 et suivantes.

### ***Idéaux-types et diversité du personnel fédéral***

A travers les éléments que nous venons d'exposer dans les pages précédentes, on pourrait construire un premier idéal-type sommaire du cadre fédéral de banlieue regroupant les caractères dominants du groupe. Il prendrait les traits d'un homme, ouvrier qualifié de la grande métallurgie de banlieue, intégrant le comité fédéral dans la trentaine et au terme d'une expérience militante d'une dizaine d'années, accumulée dans le parti après 1944. Ce modèle correspond très directement aux principales orientations théoriques de la politique des cadres au moins jusqu'aux années 1960, et il reproduit explicitement le portrait du cadre néo-thorézien tel que nous l'avons esquissé dans la partie précédente. L'existence de la politique des cadres, ses mécanismes et ses critères de sélection contribuèrent fortement à la réalité de ce modèle, notamment pour les plus importants responsables fédéraux, comme nous aurons l'occasion de l'illustrer dans la suite de cette partie<sup>941</sup>. Ligne directrice du recrutement dans la première partie de la période, ce modèle continua de plus d'avoir un effet structurel fondamental sur le long terme, par le maintien d'un certain nombre de cadres supérieurs jusqu'à la fin de notre période d'étude et au-delà. Bien que la combinaison de ces caractéristiques concerne plus d'un cadre sur cinq dans notre corpus<sup>942</sup> et qu'il soit, sur le plan symbolique, le modèle dominant du cadre communiste, ce type idéal ne rend compte que partiellement de la constitution du personnel politique intermédiaire dans le Parti communiste français.

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, les critères de la politique des cadres évoluèrent dans la seconde moitié de notre période d'étude, contribuant notamment à la diversité sociale ou socio-professionnelle du personnel politique. De plus, quelle que soit l'époque, la constitution des directions fédérales répondait aux multiples nécessités d'une gestion politique étendue à l'ensemble des activités du parti sur le territoire fédéral, ce qui impliquait le recours à des types militants plus diversifiés. Ainsi, le profil politique et militant des cadres fédéraux, à travers leurs responsabilités et les secteurs militants dans lesquels ils intervenaient (syndicat, organisation de masse, fonctions électives, etc.), est marqué par une diversité dont il convient de tenir compte. Dans les pages suivantes, notre objectif sera d'examiner l'articulation entre les divers types de tâches ou de fonctions militantes et les attributs sociaux (âge, sexe, origines sociales, etc.) afin de dégager des profils militants qui correspondent plus précisément aux membres des comités fédéraux de banlieue.

---

<sup>941</sup> Voir chapitre 6, « Les secrétaires fédéraux de banlieue parisienne », p. 395 et suivantes.

<sup>942</sup> Les hommes, ouvriers qualifiés de la métallurgie, adhérents après 1943, entrés dans les CF entre 30 et 39 ans et au terme d'une expérience de 7 à 12 ans de parti correspondent à 150 individus sur 659, soit 22,8% du corpus.



La gradation des niveaux de responsabilités dans le parti ne peut rendre compte, à elle seule, de la structuration et de la hiérarchisation des positions dans les organismes fédéraux. En premier lieu, ces derniers accueillait à la fois des responsables des échelons inférieurs (sections) et supérieurs (CC, BP, secrétariat du parti), fonctionnant comme une interface d'articulation entre les différents niveaux hiérarchiques du parti. De plus, ce principe d'interface s'appliquait également aux autres champs de l'activité communiste dans le territoire fédéral (syndicats, organisations de masse, fonctions électives), non pas seulement dans une logique de « représentation pour l'extérieur<sup>943</sup> », mais aussi dans une logique de gestion et de coordination de l'activité de l'ensemble des communistes. De plus, cette coordination était également assurée individuellement par des militants cumulant des responsabilités dans différents domaines et à différents échelons. La place des acteurs dans le champ communiste et plus spécifiquement dans le champ des organismes fédéraux résultait donc d'une combinatoire complexe entre les différentes responsabilités qu'ils occupaient dans et hors du parti. Ainsi, les responsables syndicaux étaient pris dans une relation hiérarchique multiple, avec les dirigeants fédéraux du parti mais aussi avec ceux de leur syndicat (fédéraux ou confédéraux), eux-mêmes liés au PCF selon des modalités variables. Le même raisonnement pourrait s'appliquer aux responsables d'organisation de masse. Enfin, dès lors que leur carrière militante s'étendait dans le temps, un certain nombre de cadres étaient amenés à occuper des responsabilités multiples et à circuler dans différents domaines de l'activité militante. Dès lors, les positions hiérarchiques dépendaient non seulement des fonctions occupées mais aussi du capital politique et militant accumulé au fil de leur parcours. Le cas des membres des instances nationales du parti (CC ou BP) est le plus évident : bien que simples membres des comités à l'échelon fédéral, leur poids et leur autorité politiques étaient bien entendu fondés sur leur rôle dans la direction du parti. Le cas des élus, notamment des maires, est également significatif. Ceux-ci disposaient d'une autorité politique fondée sur le prestige et l'ancienneté de leur expérience militante, sur leur insertion dans l'appareil, mais aussi sur un capital politique qui dépassait les limites du parti, par leur implantation électorale.

Pour tenter toutefois d'approcher la structuration politique et militante des organismes fédéraux, on peut caractériser les différents types de responsabilités occupées par leurs membres en fonction de deux critères : leur champ d'application (parti, syndicats, organisations de masse, fonctions électives) et leur sphère d'extension (locale, fédérale ou

---

<sup>943</sup> LAVABRE M.C., *Le fil rouge de la mémoire*, op. cit., p. 253-255.

départementale, nationale). Le tableau de la page suivante résume le croisement de ces deux critères. Les différentes catégories de responsabilités qu'il propose ne peuvent servir à classer les individus eux-mêmes, qui, comme nous venons de l'indiquer, peuvent assumer simultanément ou successivement des tâches multiples. Pour illustrer concrètement ces catégories, nous présenterons donc plutôt des séquences biographiques qui correspondent à ces étapes dans les trajectoires individuelles. Elles pourront aider à délimiter des types de position et à observer les profils sociaux et militants qui y furent associés. Dans l'examen détaillé de ces catégories, nous verrons enfin que leur place dans les organismes fédéraux pouvait également varier en fonction du caractère central ou périphérique de l'activité dans le parti et en fonction de la prédominance ou non des tâches fédérales dans l'ensemble de l'activité militante des acteurs.

	PCF	Syndicats	Organisations de masse	Fonctions électorales
Local	Secrétaires de section ; secrétaires de comité de ville	Secrétaires des syndicats des grandes entreprises ; responsables d'UL ; secrétaires locaux de branches (ex : responsables locaux des Métaux)	Responsables de comités locaux, de foyers ou de cercles	Conseillers municipaux ; maires adjoints
				Maires
Départemental ou fédéral	Membres du bureau fédéral ; cadres chargés de tâches techniques ou politiques au niveau fédéral	Responsables d'UD ; responsables départementaux de branche (ex : responsables USTM de la Seine)	Responsables fédéraux ou départementaux	Conseillers généraux
	Secrétaires fédéraux			
National	Collaborateurs du CC ; membres du Comité central, du Bureau politique, du secrétariat	Responsables de fédérations syndicales et responsables confédérés	Responsables nationaux	Parlementaires

**Figure 24 - Tableau des types de responsabilités militantes dans les organismes fédéraux.**

### Marges et positions d'attente

Une partie des militants siégeait dans les comités fédéraux alors que ceux-ci n'occupaient encore que des responsabilités limitées (secrétaires de cellule, membres des comités de section, délégués syndicaux). Le tableau ci-dessus les tient volontairement à l'écart du fait de leur position marginale dans les comités fédéraux. Leur promotion répondait à des nécessités diverses comme celle de contribuer à l'émergence de futurs cadres ou d'assurer la représentation et la liaison avec certaines catégories ou certains secteurs (sociaux, professionnels, géographiques). Dans le premier cas, ces militants illustrent les phénomènes de « mise à l'essai » que nous mentionnions plus haut. Signalés par leur activité locale, dans la direction d'une grève, dans le développement du parti dans une entreprise ou dans une localité, ils étaient promus au comité fédéral dans l'espoir qu'ils s'y révèlent des cadres dirigeants où qu'ils y renforcent leur expérience. Ainsi, cette position en marge pouvait, dans un certain nombre de cas, être simplement une position d'attente, en partie anticipée par la direction fédérale. Michel Richetta, tourneur chez Renault, fut promu au comité fédéral en 1954, alors qu'il était simplement délégué du personnel. Toutefois, il s'agissait d'un militant aguerri, adhérent aux JC depuis 1939, issu d'une famille de dirigeants communiste<sup>944</sup> et actif dans l'usine. Sa candidature avait déjà été examinée en 1953<sup>945</sup>, mais elle se concrétisa en 1954, dans un contexte de transition parmi les dirigeants de l'usine de Billancourt. Rapidement, il devint membre du secrétariat de la section Renault, responsable du syndicat CGT et suivit une école centrale d'un mois.

Le cas de Robert Taillade est également significatif de ces effets d'opportunité et de recrutement « test ». Ouvrier ajusteur, militant de la CGT depuis 1948 et du PCF depuis 1950, il avait déjà acquis diverses responsabilités locales (membre des bureaux de section de La Courneuve puis du 11<sup>ème</sup> arrondissement, conseiller municipal d'Aubervilliers à partir de 1959) et il avait suivi une école centrale d'un mois en 1960. Toutefois, sans doute desservi par une succession de mutations, il n'avait jamais dépassé ce palier de responsabilités. Secrétaire de cellule chez Kodak à Vincennes, il gagna en visibilité par son activité contre les militants trotskystes de la Voix ouvrière, activité dont il rendit compte à la conférence fédérale de Seine-Sud. Il fut alors élu au comité fédéral. La promotion, la même année, de Jean Hager,

---

<sup>944</sup> Son père, Alexandre Richetta, fut l'un des dirigeants du syndicat CGTU du Textile et maire-adjoint communiste de Villefranche-sur-Saône, et son oncle, Claudius Richetta, fut secrétaire de la Fédération CGTU du Textile et membre du Comité central du PCF. Voir leurs biographies respectives dans le *DBMOMF*.

<sup>945</sup> Note dactylographiée de la SMC (s.d., novembre 1953), AD 93-261 J 21/96.

chaudronnier et secrétaire de cellule chez Rhône-Poulenc à Vitry où se développait également la lutte contre la VO, répondait peut-être à la même logique.

L'émergence de militants rejoignait parfois la nécessité de développer l'implantation du parti dans certains secteurs. Marcelle Gunard\*, ouvrière bobineuse à la SEV et membre du comité de section d'Issy-les-Moulineaux fut promue au comité fédéral en 1954, sur la base de son rôle dans une récente grève de son usine, composé majoritairement d'ouvrières<sup>946</sup>. Ce cas se reproduit tout particulièrement pour les ouvrières spécialisées issues d'établissements à main-d'œuvre féminine, tout au long de la période. Marcelle Gunard\* était à la fois portée par son activité récente et son insertion dans un secteur où la fédération se considérait insuffisamment implantée. Elle siégea au comité fédéral jusqu'en 1959 mais resta dans une position mineure et ses responsabilités se limitèrent au comité de section d'Issy-les-Moulineaux et au secrétariat de sa cellule. Ayant cessé de travailler au cours de l'année 1957, son activité déclina et elle ne fut pas réélue en 1959. Ce processus d'intégration aux marges des organismes fédéraux luttait également contre la pénurie de cadres féminins. Certaines promotions accélérées mais en position périphérique permettaient de maintenir la participation des femmes dans les organismes fédéraux ou entretenaient l'espoir de faire émerger des cadres sur le long terme.

On observe un processus similaire pour l'ouverture des comités fédéraux aux catégories sociales supérieures des ingénieurs et des cadres. Contrairement aux techniciens, qui pour la plupart avaient déjà accédé à des positions dirigeantes sur le plan local, les ingénieurs et cadres intégraient les comités fédéraux sur la base de leur profession et pour représenter ces catégories. Ainsi, sur onze ingénieurs membres des comités fédéraux entre 1953 et 1974, quatre furent présents avant 1965 et sur la base de responsabilités déjà importantes : Waldeck l'Huillier\*, sénateur-maire de Gennevilliers, deux secrétaires de section (Robert Beaunier et André Jaeglé\*) et un responsable national du syndicat des cadres chez Renault (Georges Hufschmitt\*), le seul occupant des responsabilités déterminées par sa profession. Les sept autres firent leur entrée à partir de 1965, en étant au mieux membres de bureaux de section ou délégués du personnel. La marginalité de leur position doit toutefois être relativisée par le fait qu'ils étaient associés dès leur promotion aux commissions de travail en direction des « ITC », ce qui confirme leur rôle représentatif mais signale aussi une certaine intégration aux tâches politiques fédérales.

---

<sup>946</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 10/05/1954, AD 93-261 J 21/98.

### Les positions d'encadrement local et de gestion de l'implantation

En tant qu'interface entre les différents niveaux de l'appareil et les divers secteurs de l'activité politique des communistes, les comités fédéraux regroupaient majoritairement des militants dont les tâches étaient orientées vers les organismes de base. Ceux-ci avaient en particulier pour rôle d'assurer la transmission conforme des consignes et des contenus politiques, d'organiser les actions et les mobilisations, de contribuer au développement du parti et de ses effectifs. Nous pouvons regrouper et définir cet ensemble de missions dans la notion générique de positions d'encadrement local et de gestion de l'implantation. Ces positions correspondaient au rôle des membres des secrétariats de sections locales et d'entreprise, des dirigeants syndicaux (secrétaires de sections syndicales d'entreprise, responsables d'Unions locales, responsables locaux de branche) et aux responsables des organisations de masse. Le cœur de ce dispositif était constitué par les dirigeants de section. Dans les comités fédéraux successifs, en moyenne 30% des élus étaient membres d'un secrétariat de section et près de la moitié des militants de notre corpus siégèrent en étant simultanément membres d'un secrétariat de section (308 sur 659, soit 46,73%). Proportion importante si l'on tient compte du fait que dans notre période d'étude, un certain nombre de cadres étaient déjà trop élevés dans la hiérarchie pour occuper de telles fonctions<sup>947</sup>. Du fait de son importance dans l'effectif des cadres fédéraux et dans la mesure où elle correspondait à un personnel politique émergent, la catégorie des responsables de section concentrait l'essentiel du travail de promotion des cadres et appliquait le plus directement ses critères.

Pour la première moitié de la période, le primat accordé aux cadres ouvriers se manifestait clairement dans le profil des responsables de section auxquels s'adjoignaient les responsables syndicaux locaux. Lors de la création des fédérations, cette orientation incluant largement des militants syndicaux issus de la production apparaît clairement dans le recrutement de nouveaux élus puisque les militants ayant principalement des responsabilités syndicales y étaient plus nombreux que les dirigeants de sections (25 contre 20 parmi les 90 nouveaux promus en 1953). L'objectif de la promotion des cadres était alors de s'appuyer sur des militants bien insérés dans le monde ouvrier local et en position dirigeante par leurs responsabilités politiques et militantes, mais aussi par leur statut d'ouvriers qualifiés. Cette dynamique perdura tout au long des années 1950, comme l'illustrent les promotions de 1956-1957, dont la SMC notait la bonne orientation vers les ouvriers ce que confirment les appréciations individuelles sur les nouveaux élus. Parmi les plus significatifs, on peut citer les

---

<sup>947</sup> Cette remarque vaut également pour les autres types de responsabilités.

cas d'Edmond Amiable\*, cheminot à Montrouge<sup>948</sup>, de Michel Artige, plombier à Villejuif<sup>949</sup>, tous deux élus en Seine-Sud, ou encore le cas d'Alexis Porte, machiniste RATP à Saint-Ouen, promu au comité fédéral de Seine-Ouest en 1956 :

« Est le type du militant de masse. Non seulement est très lié avec les travailleurs de son dépôt, mais aussi avec la population de son quartier. Il y a un an et demi environ, des critiques lui avaient été faites, il a su en tenir compte et s'est beaucoup amélioré. D'autre part, ce camarade a été pour beaucoup dans le redressement d'activité de sa cellule, de même il dirige une section syndicale qui compte près de 80 adhérents en plus de l'année dernière. Il a, à mon avis, les qualités pour devenir un dirigeant fédéral.<sup>950</sup> »

À l'échelle biographique, la quasi-totalité des cadres ouvriers cumulèrent expérience syndicale et expérience dans le parti, mais, parvenus au niveau des responsabilités fédérales ils s'étaient déjà spécialisés de fait dans l'un ou l'autre domaine. On constate toutefois une fréquente circulation entre syndicalisme et parti, voire un cumul des deux types de responsabilités. Victor Fagard\* en offre un bon exemple. Cheminot au service de la voirie à Pantin, il y était secrétaire adjoint du syndicat CGT et secrétaire de la section communiste lors de son élection au comité fédéral, en 1954. Il cumula ces responsabilités jusqu'en 1957, date à laquelle il devint permanent, restant alors secrétaire de la section de Pantin jusqu'en 1962. Il fut ensuite secrétaire de la section Bondy, puis retourna vers le syndicalisme, devenant en 1964 secrétaire de l'Union locale de Drancy, fonction qu'il conserva après son retrait du comité fédéral en 1965, tout en siégeant au comité de section. L'entrée dans le comité fédéral correspondait également parfois à une inflexion vers les responsabilités politiques, comme l'illustre le cas de James Marson. Dessinateur chez Babcock à La Courneuve, secrétaire du syndicat CGT à partir de 1950, il intégra le comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1957, mais, selon la direction fédérale était « surtout un militant syndical<sup>951</sup> ». En 1959, il cumula la direction du syndicat avec celle de la section de La Courneuve à laquelle il se consacra de plus en plus exclusivement, en devenant notamment permanent, et à plus long terme devint maire adjoint puis maire de la ville.

Dans ce travail d'encadrement en direction des terrains locaux, certains pôles d'une grande importance symbolique et politique pouvaient nécessiter la présence dans les comités fédéraux de plusieurs responsables, syndicaux et politiques. Le cas extrême est sans doute celui de l'usine Renault Billancourt, représentée en Seine-Ouest par six militants en 1953 : deux responsables du syndicat (Jean Lacaze et Roger Linet\*), deux membres du secrétariat de

---

<sup>948</sup> « Secrétaire section de Montrouge. Militant actif dans son dépôt, dans sa section. (...) Très estimé par ses camarades d'atelier. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 28/06/1956, AD 93-261 J 21/98.)

<sup>949</sup> « Très actif. Accédera certainement à la responsabilité de premier secrétaire de la section de Villejuif dont il est le meilleur élément. Populaire dans son quartier. C'est un militant en plein développement » (*Ibid*).

<sup>950</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 15/06/1956, AD 93-261 J 21/96.

<sup>951</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/06/1957, AD 93-261 J 21/97.

la section (Guy Dallidet et Jacques Herdhuin), une déléguée représentant les femmes et les employées (Vivianne Feix), et Claude Poperen, alors membre du bureau de section et responsable des activités en direction des jeunes dans l'usine. On retrouve le même phénomène ailleurs, par exemple pour la section d'Orly-Port en Seine-Sud, systématiquement représentée par un ou plusieurs membres du secrétariat de section et par un dirigeant du syndicat.

Les positions d'encadrement local et d'implantation correspondaient également au travail des responsables locaux des organisations de masse. Celles-ci avaient un caractère catégoriel qui influait logiquement sur le profil des élus. L'UFF était bien évidemment représentée par des femmes avec également des conséquences en matière d'origines socio-professionnelles puisque la plupart d'entre elles étaient employées. On retrouve également parmi les responsables locales de l'UFF les quelques ménagères qui siégèrent dans les comités fédéraux. Les appréciations fédérales traduisent clairement la mission attribuée à ces militantes de contribuer à l'implantation et à l'activité du parti parmi les femmes et sur des bases locales, en complément de l'implantation des cadres ouvriers dans les entreprises. On l'observe par exemple pour Ginette Calvetti, sténo-dactylo, responsable du comité UFF de Saint-Ouen, élue au comité fédéral de Seine-Ouest en 1957 :

« Cette camarade est une femme de masse, dans son quartier, elle a beaucoup contribué au développement de l'activité du comité UFF. En outre, elle a maintenant la responsabilité du comité local UFF à Saint-Ouen. (...) Dès maintenant, elle peut aider le comité fédéral à profiter de son expérience du point de vue du travail de masse parmi les femmes.<sup>952</sup> »

De plus, il s'agissait, là encore, de contribuer, par le recours aux militants issus de cette organisation, à la présence des femmes dans les organismes fédéraux et éventuellement d'aider à leur accès au statut de cadres du parti. L'appréciation portée sur Geneviève Deligny, ménagère, militante d'Asnières, explicite cette logique :

« Cette camarade très liée avec les femmes de sa localité joue un grand rôle à l'UFF d'Asnières. Dans cette localité le comité UFF a une très grande activité et la camarade Deligny en est la responsable. Étant donné ses qualités politiques et son aptitude au travail de masse, nous pensons que Deligny peut faire plus. Il est d'ailleurs envisagé pour cette camarade de lui donner des responsabilités à l'UFF sur un plan plus large (responsable du secteur de notre fédération). Nous pensons qu'elle a donc sa place au Comité fédéral.<sup>953</sup> »

Plusieurs facteurs contribuaient toutefois à donner à ces positions un caractère plus périphérique dans les organismes fédéraux et dans le parti en général. Non pas en soi parce qu'elles étaient assumées par des femmes, mais avant tout parce qu'elles étaient assumées par des militantes non ouvrières (employées ou ménagères) et qu'elles portaient sur des secteurs

---

<sup>952</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96.

<sup>953</sup> *Ibid.*



locaux et catégoriels, par opposition avec l'enjeu majeur de l'implantation et de l'encadrement dans les entreprises. De ce point de vue, on peut esquisser une différence entre les femmes issues de l'UFF et les ouvrières issues de la production, distinction sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans un chapitre suivant<sup>954</sup>.

Les organisations de jeunesse étaient également, par définition, des organisations catégorielles, contribuant dans les comités fédéraux à la présence de jeunes voire de très jeunes militants. Ainsi, dans le cas de la fédération Seine-Sud, on constate que la présence de jeunes militants (moins de 30 ans) fut garantie par l'apport régulier des responsables de l'UJRF, puis de la JC, et de l'UJFF. Du fait de leur spécialisation, de leur âge et de leur expérience militante logiquement plus faible, les dirigeants locaux de la jeunesse restaient dans des positions plus périphériques que des cadres du parti ou du mouvement syndical. Toutefois, ils accumulaient dans ces tâches une expérience de la direction politique qui pouvait facilement être transférée vers le parti. Robert Laporte siégea au Comité fédéral de Seine-Sud entre 1953 et 1955, alors qu'il était secrétaire de l'UJRF de Vitry. Ayant abandonné cette responsabilité, il ne fut pas reconduit en 1955, mais restait considéré comme un cadre très actif dans la centrale EDF Arrighi où il venait d'entrer. Rapidement devenu le principal dirigeant du parti dans la centrale, il fut élu secrétaire de la section de Vitry et retrouva le comité fédéral en 1957. Des transferts de ce type étaient encore plus fréquents, et plus directs, pour des militants qui avaient acquis d'importantes responsabilités, fédérales ou nationales, dans les organisations de jeunesse. Ce fut le cas pour Marcel Zaidner\*, secrétaire fédéral de l'UJRF à son entrée au comité fédéral en 1955 et jusqu'à sa promotion au secrétariat fédéral de Seine-Sud en 1961.

Il convient de signaler ici que parmi les organisations de masse, le Mouvement de la Paix n'était pas marqué par une forte différenciation des profils sociaux. Si, à l'échelle nationale, ce mouvement mettait volontiers en avant des militants issus de catégories supérieures (médecins, avocats, intellectuels et artistes), nous n'en trouvons pas trace dans les fédérations de banlieue. Dans celles-ci, les responsables du Mouvement de la Paix correspondaient au profil général des cadres fédéraux et étaient donc avant tout issus du monde ouvrier et des classes populaires.

Dans ces positions d'encadrement local tournées vers la base, le cumul des responsabilités ou la circulation entre elles étaient déterminés par un jeu d'opportunités, de nécessité, de contraintes pratiques, comme la compatibilité des responsabilités, et par

---

<sup>954</sup> Voir *infra*, chapitre 7, « Effets du genre et profils militants » p. 441 et suivantes.

certaines formes de négociations entre directions du parti et des autres organisations. Parvenus à l'échelon fédéral, les militants étaient déjà en partie spécialisés dans l'un ou l'autre domaine, comme nous l'avons déjà indiqué à propos des responsables syndicaux. Ceci contribuait parfois à écarter ou interrompre leur passage dans les comités fédéraux, dès lors qu'ils étaient appelés à des responsabilités importantes dans les syndicats ou dans les organisations de masse, responsabilités devenues incompatibles avec leur activité fédérale ou locale dans le parti. Si l'on reprend les cas déjà cités de Victor Fagard\* ou de Michel Richetta, leurs sorties des comités fédéraux étaient motivées, selon leur fédération, par la nécessité qu'ils se consacrent à leurs tâches syndicales. Le même processus apparaît pour les responsables d'organisations de masse. Claude Poperen, fut ainsi retiré du comité fédéral de Seine-Ouest en 1954 pour pouvoir se consacrer à ses nouvelles tâches au bureau national de l'UJRF. Il le réintégra deux ans plus tard lorsqu'il devint secrétaire du syndicat Renault. Enfin, en perdant leurs responsabilités, les militants pouvaient également perdre leur rôle de relais vers les organisations de masse ou les syndicats, et étaient ainsi amenés à quitter les comités fédéraux. Le cas de Robert Laporte, cité plus haut en est l'illustration.

Lorsqu'elles n'étaient pas liées à une trajectoire ascensionnelle dans le parti, les carrières longues dans l'appareil fédéral pouvaient s'expliquer par la circulation dans divers domaines d'activité. Les militants qui démontraient une disposition au travail politique solidement établie et transférable à différents domaines constituaient en effet des points d'appui précieux pour le travail d'encadrement. Le parti s'efforçait d'ailleurs de capter vers lui les militants jugés les meilleurs, ce qui imposait parfois des négociations entre les directions fédérales ou centrales et les directions des syndicats ou des organisations de masse. Le parcours de Bernard Provignon, sellier maroquinier, militant des JC et de la CGT depuis 1944, est ici éclairant. Sa formation militante s'était avant tout effectuée dans le mouvement syndical. Devenu en 1950, secrétaire du syndicat parisien de la maroquinerie, il siégea brièvement au bureau de la Fédération CGT des Cuirs et Peaux en 1953-1954. En 1956, la direction fédérale de Seine-Nord-Est souhaita faire de lui le nouveau secrétaire de la section de Bondy et prit donc contact avec Eugène Hénaff\*, secrétaire général de l'UD-CGT de la Seine, pour obtenir qu'il soit déchargé de ses responsabilités syndicales. Malgré l'accord de ce dernier, il cumula pendant un temps les deux responsabilités, qui restaient sans doute relativement compatibles du fait de la taille modeste du syndicat (environ 300 adhérents en

1956 selon la SMC<sup>955</sup>) et de la section (moins de 300 adhérents selon les archives fédérales) qu'il dirigeait. Le passage par les écoles centrales jouait aussi un rôle important pour infléchir les trajectoires en direction du parti qui repérait à cette occasion les cadres les plus compétents.

Au fil de la période, les positions d'encadrement local se concentrèrent de plus en plus sur le parti lui-même. À partir de 1964, à l'échelle des trois fédérations, le nombre de membres des secrétariats de section, et plus spécifiquement de premiers secrétaires, augmenta de manière importante, alors que le nombre de responsables syndicaux et de représentants des organisations de masse déclinait, en proportion autant qu'en valeur absolue. Plusieurs facteurs y contribuèrent. En premier lieu, cette évolution semble découler d'une intention relativement claire des directions fédérales. Le rapport de Michel Germa au comité fédéral du Val-de-Marne en décembre 1966, déjà cité dans notre troisième chapitre<sup>956</sup>, signale ainsi la volonté de développer la présence des secrétaires de section afin de renforcer leur autorité et de resserrer les liens de l'encadrement hiérarchique dans le contexte de la « démocratisation » du fonctionnement du parti. Ce recentrage vers le parti doit également être rapproché du renforcement, dans la même période, de la place des élus dans les comités fédéraux sur laquelle nous reviendrons plus en détail à la fin de ce chapitre<sup>957</sup>. La convergence de ces deux évolutions contribuait en tout cas à concentrer les organismes fédéraux sur l'activité du parti en vue de la conquête électorale dans le cadre de l'Union de la gauche telle que nous l'avons décrite dans les pages précédentes<sup>958</sup>. D'autres facteurs, d'ordre plus fonctionnel, purent également participer de cette évolution. La période des années 1960 correspond en effet à une importante série de décentralisation des sections, notamment en banlieue nord et afin d'assurer leur suivi et la coordination de leur activité, il était nécessaire de faire appel à des effectifs plus nombreux et donc d'accroître la présence de ces nouveaux secrétaires de section dans les organismes fédéraux. Le relatif déclin des cadres syndicaux peut également s'expliquer par la tendance à une professionnalisation croissante et de plus en plus précoce des fonctions fédérales et des directions de section. Déjà entrés dans des postes de permanents, et donc sortis de la production, en amont de leur arrivée aux comités fédéraux,

---

<sup>955</sup> Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est signée René Benhamou et datée du 14/06/1956, AD 93-261 J 21/97

<sup>956</sup> Rapport de Michel Germa au Comité fédéral du Val-de-Marne du 14 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Voir l'extrait cité dans le Chapitre 3, « L'adaptation des structures du parti », p. 163.

<sup>957</sup> Voir *infra*, chapitre 7, « Elus et notables communistes », p. 469 et suivantes.

<sup>958</sup> Voir *supra*, chapitre 3, « L'adaptation des structures du parti », p. 163.

les cadres n'avaient pas suivi un parcours syndical suffisant pour occuper simultanément des responsabilités syndicales et politiques importantes.

Le dernier point majeur de l'évolution de ces positions d'encadrement local à partir des années 1960 réside dans l'inflexion de leur profil socio-professionnel. En tant qu'axe majeur du recrutement pour les organismes fédéraux, les secrétariats de section étaient très directement affectés par l'évolution des critères de la politique des cadres. De fait, tout au long des années 1960 et au début des années 1970, la place des techniciens, et dans une moindre mesure des employés, fut renforcée parmi les secrétaires de section siégeant dans les CF, au détriment des ouvriers qualifiés.

### Les positions de gestion fédérale ou départementale

Dans la hiérarchie des organismes fédéraux, on peut placer au-dessus des responsables de l'encadrement local les cadres dont l'activité rayonnait plus largement sur l'ensemble du territoire ou de l'activité de la fédération. Ce type de responsabilité se traduisait par des tâches quotidiennes moins tournées vers la base et faisant appel à des compétences militantes différentes, plus vastes. Pour les membres des bureaux fédéraux par exemple, les tâches plaçaient la réflexion politique et stratégique dans une perspective élargie. Ainsi, la rédaction de rapports présentés lors des réunions de bureau nécessitait à la fois un travail d'assimilation de la ligne (résolutions du BP ou du CC, articles de la presse communiste) et de synthèse de la situation locale et des rapports des sections, afin de proposer des analyses se plaçant à l'échelle de l'ensemble de la fédération. Pour d'autres cadres, affectés à des tâches plus techniques ou spécifiques, le travail quotidien avait directement pour objet le fonctionnement de la fédération elle-même. Outre les membres des bureaux fédéraux, les membres des secrétariats constituaient sans doute la quintessence de cette position, mais ils étaient en même temps un cas limite, dans la mesure où leur rôle était également d'assurer le relais avec le centre, pour la transmission et l'application des décisions de la direction du parti.

Les bureaux fédéraux reproduisaient en partie le principe d'interface vers les différents champs de l'action du PCF et on y retrouvait ainsi des militants ayant des responsabilités au niveau départemental ou fédéral dans les syndicats ou les organisations de masse. En banlieue parisienne comme dans la très grande majorité des fédérations à l'échelle nationale, les secrétaires d'UD-CGT siégeaient systématiquement dans les bureaux fédéraux. Ce fut le cas pour Edmond Amiable\*, Roland Foucard\*, Christian Foucher\*, Georges Gilbert, Eugène Hénaff\*, etc. Pour les fédérations de banlieue parisienne, on peut également ajouter les responsables syndicaux des principales branches industrielles, comme ceux de l'USTM de la

Seine. Gilbert Vergonzane, ouvrier métallurgiste, siégea au bureau fédéral de Seine-Sud entre 1953 et 1955. S'occupant plus particulièrement du secteur de l'automobile, il souhaita être muté en banlieue ouest et après l'arrivée de Georges Marchais, lui aussi secrétaire de l'USTM, sa présence fut jugée moins essentielle par la SMC<sup>959</sup>. Muté à Nanterre, il siégea à nouveau au bureau fédéral de Seine-Ouest, toujours comme secrétaire de l'USTM chargé de l'industrie automobile jusqu'en 1962. La compatibilité des tâches était encore plus problématique à ce niveau de responsabilités syndicales, d'où parfois des fonctions plus réduites dans le parti ou des départs. Pierre Delplanque\*, siégea au bureau fédéral de Seine-Nord-Est à partir de 1953, comme secrétaire permanent du syndicat du personnel des industries énergétiques de la région parisienne puis de l'intersyndicale CGT des syndicats de l'Énergie de la région parisienne après leur décentralisation. À partir de 1956, il fut l'un des secrétaires de la Fédération CGT de l'Éclairage et ses responsabilités devinrent rapidement incompatibles avec sa présence au bureau fédéral qu'il dut quitter en 1959.

On retrouve globalement les mêmes processus pour les organisations de masse et particulièrement pour les secrétaires fédéraux de l'UJRF, de l'UJFF ou de l'UFF qui opéraient le relais entre la réflexion et la mobilisation dans le parti et dans leur organisation, à l'échelle de la fédération. Comme nous l'avons indiqué, les organisations de masse constituaient une pépinière de responsables, notamment de jeunes cadres ou de cadres féminins susceptibles de jouer un rôle majeur dans le parti. On constate également des cas de spécialisation durable par les compétences acquises dans le domaine particulier des organisations de masse. Guy Chaffaud, ouvrier aux PTT, fut l'un des rares individus du corpus à siéger pendant l'intégralité de la période 1953-1974 et toujours comme membre du bureau fédéral de Seine-Sud puis du Val-de-Marne. Jusqu'en 1961, il était parallèlement secrétaire fédéral de l'UJRF puis de l'UJCF, également membre du comité national en 1959. Au début des années 1960, il fut secrétaire de la section de Gentilly, mais dès 1964, il était responsable fédéral des organisations de masse et secrétaire départemental du Mouvement de la Paix, fonction qu'il occupait toujours en 1972. À partir de 1970, il retrouva toutefois un ancrage local en étant également secrétaire de la section Bonneuil.

D'autres positions de gestion fédérale sont moins clairement liées aux positions dans la hiérarchie des comités fédéraux et des responsabilités militantes. Ce sont celles des cadres chargés de tâches techniques ou de mission politique précises à l'échelle de l'ensemble de la

---

<sup>959</sup> « Voir s'il est nécessaire d'avoir deux secrétaires permanents de l'USTM (Vergonzane, sortant, et Marchais, nouveau proposé), d'autant que Vergonzane demande s'il peut être muté à Boulogne Billancourt pour mieux s'occuper de Renault. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 08/11/1955, AD 93-261 J 21/98.)

Fédération. Les responsables aux cadres étaient dans ce cas de figure. Dans les débuts de la période, ce travail incombait à des militants d'expérience et de confiance, comme Fernand Béline\*, ancien d'Espagne et responsable du réseau clandestin d'édition et de diffusion de matériel au début de la guerre, qui se chargea des cadres à la création de la fédération de Seine-Ouest. Rolande Brault fut pour sa part responsable aux cadres de la fédération de Seine-Nord-Est puis de Seine-Saint-Denis entre 1964 et 1969, tout en siégeant au comité fédéral puis au bureau à partir de 1966. Le fait qu'elle soit la fille de Maurice Tréand devait peut-être surtout au hasard car la fonction était devenue moins sensible. Mais, peut-être plus encore que dans les années 1950, cette fonction constituait une tâche administrative à plein temps, comme le montre son travail quotidien, que nous étudierons dans un chapitre ultérieur<sup>960</sup>.

Dans ces tâches plus techniques, un certain nombre de cadres étaient amenés à réinvestir leurs compétences professionnelles. On le note par exemple pour certains responsables de la presse fédérale : Jean-Paul Kayser, ouvrier typographe et employé un temps comme rédacteur à *France Nouvelle* fut responsable des hebdomadaires de Seine-Sud entre 1962 et 1965 ; Jacky Laborie, ajusteur devenu maquettiste, occupa cette même responsabilité en 1971-1972. À l'inverse, ces responsabilités pouvaient constituer une forme de professionnalisation des compétences militantes, comme pour Roger Faivre\*. Disposant d'une formation scolaire solide (breveté des ENP), il avait commencé sa vie professionnelle comme métallurgiste mais était rapidement devenu dessinateur industriel. Il prit la direction d'un hebdomadaire communiste local en 1962, puis entra au comité fédéral en 1968 pour se charger de l'ensemble des hebdomadaires fédéraux. Plus tard, il devint journaliste à *l'Humanité*, accompagnateur de Georges Marchais, et fut diplômé de l'école de journalisme de la rue du Louvre. Le profil des secrétaires administratifs ou des trésoriers des fédérations signale également un certain recours aux compétences professionnelles. Jean-Pierre Ginter\*, agent douanier, fut secrétaire administratif de Seine-Ouest puis des Hauts-de-Seine entre 1964 et 1968. En banlieue sud, Marcel Chupeau, commis PTT, et Roger Vinet, comptable, suivirent des parcours parallèles. Entré au comité fédéral en 1955, comme secrétaire de la section Châtenay-Malabry, le premier fut secrétaire administratif entre 1959 et 1962. Appelé à des tâches auprès de la direction centrale, il quitta le comité fédéral pour y revenir en 1964, comme trésorier fédéral, fonction qu'il conserva jusqu'en 1971. Roger Vinet, le précéda au poste de secrétaire administratif entre 1957 et 1959, puis comme trésorier fédéral entre 1959 et 1962.

---

<sup>960</sup> Voir *infra*, chapitre 8, « Gestion des cadres et bricolage », p. 531 et suivantes.

Comme le suggèrent déjà ces exemples, on retrouve dans ces positions des militants qui, par leur expérience, leurs multiples compétences (politiques, intellectuelles, administratives, rédactionnelles, etc.) et leurs savoirs-faires techniques, accédaient au cercle des cadres de confiance. De ce fait, il existait pour ces militants de nombreuses passerelles entre les responsabilités fédérales et des postes techniques attachés à la direction nationale. Outre le cas de Marcel Chupeau, ce fut le cas, parmi les militants déjà cités, pour Rolande Brault\*, affectée à la SMC entre 1968 et 1971 ou Roger Faivre\*, membre de la commission centrale d'organisation. On retrouve le même mécanisme, en sens inverse, dans la trajectoire de René Finet\*, ouvrier bijoutier de formation. Secrétaire de la section Champigny et membre du comité fédéral de Seine-Sud à partir de 1959, il fut secrétaire de Marcel Servin, alors secrétaire à l'organisation, puis collaborateur d'Étienne Fajon, chargé de « suivre le contenu » de la presse communiste. De ce fait, il fut responsable des hebdomadaires de la fédération entre 1962 et 1965.

La formation et l'acquisition des compétences nécessaires à l'accomplissement de ces tâches militantes et politiques étaient ici fondamentales. Les écoles centrales du PCF jouaient donc un rôle décisif, pour l'acquisition ou le développement de connaissances théoriques, de qualités rédactionnelles, de méthodes de travail adaptées à l'encadrement communiste. Les écoles étaient également un lieu de repérage des « meilleurs militants ». De ce point de vue, le séjour à l'école centrale de quatre mois constituait un palier important et quasi systématique pour les secrétaires fédéraux. Toutefois, on doit également faire intervenir la question du capital scolaire initial. Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail, mais l'on peut d'ores et déjà utiliser cet élément pour distinguer rapidement les intellectuels de profession et les cadres d'origine ouvrières qui accédaient aux positions de gestion fédérale après avoir occupé des tâches d'encadrement et de gestion locale et dont la formation était largement redevable au parti. Jean Houdremont\*, secrétaire du syndicat des Métaux puis, à partir de 1953, de la section PCF de La Courneuve, suivit les cours de l'école centrale de quatre mois entre mars et juillet 1954. Il y bénéficia d'une appréciation particulièrement élogieuse :

« A travaillé très sérieusement, avec esprit de responsabilité. Très intelligent, esprit profond et clair, un des camarades qui ont le plus profité de l'école. Calme, posé, des interventions peu nombreuses dénotent une pensée mûrement réfléchie. Paraît avoir de nettes possibilités de développement.<sup>961</sup> »

Dès septembre, il fut proposé pour suivre un stage de directeur d'école centrale puis en janvier 1955, il fut nommé secrétaire de rédaction aux *Cahiers du communisme*, aux côtés de

---

<sup>961</sup> Note dactylographiée de la SMC datée de septembre 1954, dossier biographique de Jean Houdremont, Arch. CN PCF.

Roger Garaudy, poste qu'il occupa jusqu'en 1956. La réussite de Jean Houdremont à l'école centrale fut sans doute favorisée par sa formation initiale, puisqu'il était titulaire du brevet élémentaire, et selon son questionnaire biographique, dès 1949, il s'était déjà intéressé à plusieurs ouvrages théoriques<sup>962</sup>.

Pour les intellectuels de formation, les processus étaient quelque peu différents. Comme nous l'avons suggéré à propos des ingénieurs, les intellectuels étaient en partie confinés dans un rôle représentatif, centré sur leur profession. On le constate notamment pour les enseignants, dont la majorité était cantonnée à des responsabilités fédérales orientées vers leur milieu ou leurs préoccupations professionnelles comme les commissions de travail parmi les enseignants et parmi les intellectuels, ou sur la laïcité. On en trouve l'illustration dans les promotions de Pierre Juquin et Jean Ellenstein au comité fédéral de Seine-Sud, explicitement présentée par la direction fédérale de Seine-Sud comme le moyen de développer son activité parmi les intellectuels<sup>963</sup>. On note toutefois que les enseignants n'étaient jamais affectés à la responsabilité de l'éducation ou des écoles fédérales, tâche très importante qui restait dévolue à des cadres ouvriers. Le cas de Jean Houdremont\* illustre également le fait que les techniciens parvenaient à s'intégrer aux processus de promotion et de formation des cadres ouvriers, contrairement aux militants clairement définis comme intellectuels. Relativement limitée jusqu'au milieu des années 1960, l'intégration des techniciens et cadres dans les positions de gestion fédérale se renforça nettement au début des années 1970, dans des tâches qui ne faisaient pas références à leurs origines professionnelles (responsables aux cadres, adjoints d'organisation, trésoriers, etc.).

### Les positions de relais du centre

Les positions de relais avec la direction centrale étaient occupées par les militants qui, tout en siégeant dans les comités fédéraux dans des fonctions parfois périphériques, avaient l'essentiel de leur activité auprès des sommets de l'appareil, comme responsables en titres (membres du CC, du BP, secrétaires du parti) ou comme collaborateurs, mais aussi comme dirigeants de certains secteurs (organisation de masse, presse communiste). Comme nous l'avons évoqué, ils n'avaient pas pour rôle de diriger les fédérations au quotidien. Par leur présence, ils suivaient l'activité des fédérations ou y apportaient leur expérience et par leur

---

<sup>962</sup> Questionnaire biographique du 06/02/1950, Arch. CN PCF. Jean Houdremont y indiquait avoir déjà lu *Le manifeste du parti communiste, L'histoire du Parti communiste bolchévique, L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, et Que faire ?*.

<sup>963</sup> A propos de Pierre Juquin, la fédération notait : « comme pour Ellenstein, sa promotion au CF doit aider à l'amélioration de notre travail en direction de couches sociales où nous étions assez faibles jusqu'à présent. » (Note dactylographiée de la SMC, datée du 03/05/1961, AD 93-261 J 21/98.)



proximité avec les cercles d'élaboration de la ligne, ils contribuaient à la conformité politique des débats et des actions menées. C'est le cas pour un certain nombre de dirigeants éminents du parti, affectés dans les divers comités fédéraux : Jacques Duclos siégea en banlieue nord tout au long de la période, ainsi que Waldeck Rochet à partir de 1959 ; en banlieue ouest, la direction nationale fut notamment représentée par Étienne Fajon et par Gaston Plissonnier\* ; enfin la fédération Seine-Sud, outre la tutelle de Maurice Thorez, fut entre autres suivie par Léon Mauvais. Ce système de répartition des dirigeants du parti dans les fédérations de région parisienne existait déjà à la Libération jusqu'à la recentralisation de la fédération de la Seine en 1947. Jacques Duclos suivait déjà Paris Nord et Maurice Thorez la région Paris Sud, tandis qu'André Marty se chargeait de Paris Ville. Cette répartition s'effectuait selon les circonscriptions d'élections des dirigeants, pour la plupart députés (Duclos, Rochet, Thorez, Marty, Fajon). Interrogés sur la participation effective des militants aux réunions fédérales, les témoins nous ont tous confirmé une présence régulière des dirigeants nationaux. En Seine-Sud, un tableau de présence aux réunions du comité fédéral entre juillet 1964 et mai 1965 confirme ces témoignages<sup>964</sup>. On observe ainsi que Georges Marchais\*, alors secrétaire à l'organisation, fut présent à 10 réunions sur 13. De même, les autres membres du CC comme, Léon Mauvais (9 séances sur 13), secrétaire confédéral de la CGT, Jacques Denis\* (12 sur 13), responsable de la Porex, ou Madeleine Vincent\* (11 sur 13) apparaît très assidus.

Outre ce système de tutelle des dirigeants nationaux, plusieurs facteurs contribuaient à la présence, dans les comités fédéraux de banlieue, de cadres intégrés aux cercles de la direction centrale dans des proportions beaucoup plus grande que dans la plupart des fédérations de province, y compris les plus importantes (Bouches-du-Rhône, Rhône, Nord, etc.). Tout d'abord, par la centralité de la banlieue dans les préoccupations et l'implantation du PCF et par sa proximité géographique, ces fédérations constituaient des viviers privilégiés de recrutement pour la direction nationale. La meilleure illustration de ce phénomène réside dans la promotion systématique au Comité central des responsables de Renault-Billancourt (Roger Linet\*, Serge Huber\*, Claude Poperen). De ce point de vue, les fédérations de banlieue pouvaient constituer un sas privilégié vers les sommets de l'appareil. Ce phénomène était renforcé par le tropisme parisien qui découlait de la centralisation de l'appareil. Vers Paris et la région parisienne, siège des organismes centraux, convergeaient un nombre important de cadres de province appelés à des tâches centrales dans l'appareil ou à des responsabilités nationales dans le parti et les organisations de masse. Juliette Dubois\*, épouse

---

<sup>964</sup> Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

de Gaston Plissonnier\*, avait été comme lui une dirigeante en Côte d'Or, conseillère de la République et secrétaire fédérale au début des années 1950. En 1953, elle rejoignit la région parisienne pour accompagner son époux, nommé adjoint d'Auguste Lecoeur au secrétariat à l'organisation, puis secrétaire administratif du parti. Membre du comité central jusqu'en 1964 (suppléante en 1945, titulaire à partir de 1956), puis collaboratrice du CC, elle siégea au comité fédéral de Seine-Sud en 1953-1954, puis de Seine-Ouest entre 1961 et 1970. Charles Fiterman\*, dirigeant de la fédération de la Loire, avait pour sa part été appelé en région parisienne comme directeur adjoint de l'école centrale de quatre mois en 1962, puis comme secrétaire de Waldeck Rochet et de Georges Marchais. En 1971, il intégra le comité fédéral du Val-de-Marne où il siégea ensuite comme membre du CC, après son élection par le XXe Congrès du PCF.

Certains cadres issus de province et intégrés aux cercles dirigeants furent également affectés dans les fédérations de banlieue parisienne directement pour y occuper des postes dirigeants. Lucien Lanternier\* dirigea la fédération communiste de Haute-Savoie. Il intégra la direction nationale par son élection au comité central (suppléant) en juin 1954 et par diverses fonctions (directeur adjoint d'une école centrale de quatre mois en septembre 1954, membre du comité de rédaction des *Cahiers du communisme*). En juin 1955, il fut désigné premier secrétaire de Seine-Ouest par le secrétariat du parti, pour résoudre les problèmes de direction dans la fédération. Jean Garcia\*, secrétaire fédéral de l'UJRF des Bouches-du-Rhône dans les années 1950, puis responsable national et international des organisations de jeunesse, avait été affecté au service de la Poley à partir de 1957. En 1970, il intégra directement le secrétariat fédéral de Seine-Saint-Denis, en charge de l'organisation, fonction qu'il occupa jusqu'en 1979. Le cas de Lucien Mathey\* recouvre également ce schéma. Secrétaire fédéral de Saône-et-Loire après la Libération, il fut appelé à la section d'organisation en 1949, notamment comme secrétaire d'Auguste Lecoeur et comme instructeur d'organisation. Il travailla ensuite dans diverses sections du Comité central (commission centrale idéologique puis section de propagande) et fut élu au Comité central (suppléant) en 1959. En 1966, il fut directement désigné premier secrétaire de Seine-Nord-Est, fonction qu'il quitta en 1974.

Outre la direction du parti et ses services, les responsabilités dans les organisations de masse ou dans la presse communiste contribuaient à l'exode parisien de cadres provinciaux. Madeleine Bellet\* fut ainsi amenée à quitter la Creuse en raison de ses responsabilités à l'Union des Vaillants et Vaillantes et à la tête du journal et de la maison d'édition qui y étaient associés. Établie à Montreuil, elle y devint maire adjointe et siégea au comité fédéral de Seine-Nord-Est entre 1956 et 1962. André Laloué\*, secrétaire de la fédération communiste

du Cher entre 1946 et 1949 et rédacteur en chef du journal fédéral, avait été appelé en 1951 comme journaliste à *l'Humanité* et s'établit à Pierrefitte. En raison de ses responsabilités dans le journal, il fut élu au comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1956<sup>965</sup>, mais ses obligations et ses horaires professionnels n'étaient pas compatibles avec cette tâche et il ne fut pas réélu en 1957.

Les profils militants associés à ces positions de relais du centre, insérées dans les cercles dirigeants nationaux, furent affectés, au fil de la période par une évolution majeure, liée au glissement des générations politiques. Aux débuts des années 1950, ces positions étaient majoritairement occupées par des dirigeants issus des « générations historiques », remontant aux années 1920 (Etienne Fajon, Léon Mauvais, Waldeck Rochet) voire même à la naissance même du parti (Jacques Duclos, Daniel Renoult), ou aux années du Front populaire (Roger Linet\*, Maurice Armanet\*, Guy Ducoloné\* Jacques Denis\*, etc.). Progressivement, ces générations furent rejointes puis remplacées par des cadres ouvriers, issus des fédérations elles-mêmes et le plus souvent anciens secrétaires fédéraux, qui continuaient ainsi leur ascension dans la hiérarchie du parti, (Edmond Amiable\*, Roland Foucard\*, Georges Marchais, Guy Poussy\*, Claude Poperen, etc.). Un mouvement similaire affecta les élus comme nous le montrerons dans les chapitres suivants<sup>966</sup>.

## **Conclusion**

Au terme de ce premier examen du personnel politique des fédérations de banlieue parisienne, nous pouvons globalement conclure à sa conformité avec les grandes orientations de la politique des cadres, en matière de critères de sélection autant que du point de vue des rythmes de leur évolution. La spécificité des fédérations de banlieue doit toutefois beaucoup à cette adéquation, à la fois parce que celles-ci étaient l'objet d'une attention soutenue de la part du secteur des cadres et de la direction, et parce que leur vivier militant favorisait cette conformité. L'ampleur des effectifs, dans lesquels figuraient les catégories sociales au cœur des logiques de promotion (ouvriers, notamment qualifiés, puis techniciens) ou une part importante de femmes, garantissait la constitution de comités fédéraux correspondant globalement aux attentes de la SMC. Il conviendrait sans doute de comparer plus

---

<sup>965</sup> Selon l'appréciation de la fédération : « Rédacteur à *l'Humanité*. Membre du CS de Pierrefitte. Est proposé en raison de la tâche qu'il assume à la rédaction de la page fédérale quotidienne de *l'Humanité*. » (Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est signée René Benhamou et datée du 14/06/1956, AD 93-261 J 21/97.)

<sup>966</sup> Voir *infra*, chapitre 7, « Elus et notables communistes », p. 469 et suivantes.

systématiquement cette conformité avec la situation dans d'autres fédérations pour évaluer de manière satisfaisante l'efficacité de la politique des cadres à l'échelle de l'ensemble du parti.

En effet, le cas des fédérations de banlieue signale que la production du personnel politique intermédiaire du PCF dépendait également de logiques contingentes, d'une constante adaptation pratique aux nécessités du fonctionnement des organismes fédéraux et à l'état des forces disponibles. L'instabilité du personnel militant découlait largement de ces contraintes. De ce fait, si la volonté de maîtriser le personnel politique est patente, nous ne pouvons réduire sa production à la réalisation des intentions du service des cadres et de la direction. La conformité de l'ensemble avec les « critères conventionnels » (âge, génération politique, profession, sexe, etc.) ne doit pas masquer l'adaptation fonctionnelle.

Cette étude nous permet enfin de dégager un certain nombre d'éléments utiles à l'analyse et à la comparaison des trajectoires individuelles. Elle distingue un certain nombre de profils militants et de séquences biographiques dont l'articulation nous permettra d'analyser les carrières des cadres grâce à différents critères : expérience militante en amont des responsabilités fédérales, circulation dans les types de responsabilités, ascension ou stagnation dans la hiérarchie, retraits et disqualifications. Ensemble de critères dont nous avons déjà esquissé le lien avec les caractéristiques sociales. Nous devons également replacer ces carrières dans un contexte biographique plus large, remontant jusqu'aux origines (familiales, géographiques, sociales, etc.) des cadres. Cette étude prosopographique et socio-biographique sera l'objet de nos deux prochains chapitres.

## Chapitre 6 - Parcours de cadres et fabrique d'un éthos communiste

Notre analyse du parcours des cadres communistes envisage l'engagement et la carrière militante comme l'une des composantes de leur trajectoire sociale, dans et hors du parti. Nous nous intéresserons donc à un ensemble de caractéristiques qui définissent les individus en amont de leur entrée en communisme et permettent de reconstituer leur entrée dans la vie militante. Surtout, nous nous efforcerons d'analyser les carrières elles-mêmes, leurs étapes et leur déploiement, au miroir de l'ensemble des attributs individuels (origine géographique et sociale, capital scolaire, socialisation politique, trajectoire professionnelle, etc.). Dans ses travaux sur les institutions totales, Erving Goffman définit l'attitude des acteurs en termes de « carrière morale » c'est-à-dire le « cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité du fait [du parcours dans l'institution] et les modifications du système de représentation par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres<sup>967</sup>. » Dans cette perspective, l'acquisition et l'intériorisation du statut de cadre, la stabilisation de cette posture, peuvent être caractérisés comme un processus « d'adaptation primaire » des individus aux attentes et aux modèles de l'institution (militants, sociaux, politiques, comportementaux), sans toutefois négliger, ainsi que l'indique Goffman lui-même, que l'institution s'adapte aussi aux individus. Ce processus mobilise directement les dispositions et prédispositions acquises hors et dans l'institution, en fonction de multiples caractéristiques sociales, politiques, biographiques ou culturelles. Cette carrière morale inclut également des « adaptations secondaires », que nous évoquerons plus spécifiquement dans le troisième temps de ce chapitre. Cette notion renvoie aux diverses manières de tenir à distance le rôle imposé par l'institution, par le repli ou le départ mais aussi par l'acquisition de positions d'autonomie ou de rétribution symbolique. Pour conclure notre étude, nous analyserons l'accomplissement de ces processus parmi les principaux dirigeants des fédérations de banlieue parisienne, c'est-à-dire parmi les militants qui, au sein de notre corpus et de notre période d'étude, connurent la promotion la plus élevée et la plus durable dans l'appareil.

---

<sup>967</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 179.

## ***L'environnement des origines***

### Origine géographique et cheminements vers la banlieue

La question de l'origine géographique des cadres fédéraux revêt une certaine importance dans le contexte de la banlieue parisienne. Territoire à l'identité forte mais relativement récente, en partie façonné par la place qu'y occupe le Parti communiste, la banlieue parisienne était aussi un espace accueillant d'importants flux de populations. Il apparaît donc intéressant d'évaluer l'imprégnation des cadres par cette identité, à travers leur lien à ce territoire ou leur cheminement vers lui. L'analyse des origines géographiques des cadres peut s'appuyer sur un ensemble de militants dont nous connaissons mieux le parcours. Dans ce corpus, les natifs de banlieue parisienne étaient minoritaires (environ un quart des individus) et les natifs de la région parisienne dans son ensemble (Paris et banlieue) comptaient pour moitié. En croisant cette donnée avec les périodes de naissance, on distingue l'avènement progressif des enfants de la banlieue et le recul des provinciaux, à partir des générations des années 1930. Les éléments sur les militants nés après 1940, moins bien couverts par les sources et surtout par les questionnaires biographiques, semblent suggérer une confirmation de cette tendance mais sans que nous puissions l'affirmer, étant donné la faiblesse des effectifs.

Lieu de naissance	Avant 1920		1920-1929		1930-1939		1940 et après		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Paris	13	26	11	17	18	34	4	29	46	25
Banlieue	4	8	15	23	18	34	7	50	44	24
Province	33	66	37	58	16	30	2	14	88	49
Étranger			1	2	1	2	1	7	3	2
Total	50	100	64	100		100		100	181	100

**Figure 25 - Origine géographique des cadres d'après leur lieu de naissance**

Le lieu de naissance constitue de plus un indicateur très imparfait qui peut laisser dans l'ombre une part importante de la trajectoire géographique des individus. Toutefois, en nous penchant sur les parcours biographiques, nous retrouvons à l'échelle individuelle les formes caractéristiques des migrations vers la banlieue, par les militants eux-mêmes ou par leurs parents, et le rôle joué par deux facteurs essentiels : l'emploi et le logement.

Pour le cas des militants nés en province, on peut distinguer dans un premier temps le mouvement qui les conduisit de manière générale vers la région parisienne, en passant parfois d'abord par Paris. Les sources disponibles tendant à privilégier les militants ayant atteint les plus hauts niveaux de la hiérarchie du parti, les militants venus en région parisienne en raison de leurs responsabilités militantes sont sans doute quelque peu sur-représentés dans le groupe

des 86 militants nés en province avant 1940 (25 cas, dont 24 venus après 1944)<sup>968</sup>. De plus, dans une quinzaine de cas, les circonstances de l'arrivée en région parisienne ne peuvent être établies avec certitude. Pour les individus restants, la venue après l'entrée dans la vie professionnelle, à l'âge adulte ou éventuellement à l'adolescence, domine largement (32 cas) sur les cas d'arrivée dans l'enfance, accompagnant la venue des parents (8 cas). Pour leurs parents ou pour les militants eux-mêmes, la motivation de ce déplacement était principalement liée à la recherche d'un emploi.

Ces mouvements vers la capitale concernent toutes les générations, et notamment les plus anciennes. Alfred Costes, établi en région parisienne dès 1904, suivit l'exemple de la très grande mobilité professionnelle de son père qui avait occupé de multiples emplois dans le Tarn, dans la Loire, et à plusieurs reprises à Paris et en banlieue. Georges Marrane avait rejoint la Seine-et-Oise dès son premier emploi, vers 1900, et gagna rapidement Paris. À la même époque, la famille d'Eugène Hénaff\* quitta la Bretagne pour suivre le père venu chercher du travail à Paris, tout comme les parents de Léon Mauvais venus de la Meuse dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement puis à Vitry, ou de Raymond Barbet\* installés à Nanterre après le début de la Première guerre mondiale. Dans les années 1930, la crise économique motiva également l'arrivée à Paris (XIV<sup>e</sup>) des parents de Guy Ducoloné\*, originaires du Lot-et-Garonne.

L'attractivité de Paris et de la région parisienne reposait sur des motivations économiques auxquelles se mêlaient très certainement diverses considérations, notamment pour les militants venus dans leur jeunesse : l'attraction pour le monde ouvrier et le prestige associé à la classe ouvrière parisienne ou à certaines industries, une aspiration à la rupture avec le milieu d'origine, la volonté d'accéder à un environnement plus politisé, ou peut-être un certain esprit d'aventure. En 1935, Georges Marchais\*, alors âgé de 15 ans, gagna la capitale pour satisfaire son attirance par le monde ouvrier parisien incarné par son beau-frère<sup>969</sup>, de surcroît ouvrier dans l'aéronautique, secteur qui exerçait alors une fascination forte sur les jeunes gens des classes populaires<sup>970</sup>. L'usine de Renault-Billancourt attirait également les jeunes ouvriers. Après avoir travaillé en Isère, dans la région lyonnaise et en Afrique du Nord, Maurice Armanet\* s'installa en région parisienne en 1935, pour entrer chez Renault. Dès sa sortie de l'École nationale professionnelle de Nantes en 1949, Claude

---

<sup>968</sup> Parmi ces cadres supérieurs du parti, les secrétaires fédéraux seront l'objet d'une étude spécifique au terme de ce chapitre. Voir *infra*, p. 379 et suivantes.

<sup>969</sup> HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du PCF*, op. cit., p. 25.

<sup>970</sup> Georges Abbachi\*, témoigna d'une même fascination. Entretien avec Georges Abbachi, le 8 décembre 1999.

Poperen quitta sa région natale pour rejoindre Paris et s'embaucher à Billancourt, « la boîte nationalisée qui apparaissait en pointe » aux yeux du jeune militant de l'UJRF d'alors<sup>971</sup>. On peut également citer le cas de Dominique Frelaut\*, venu de Bretagne à Paris pour se faire embaucher chez Citroën où il espérait s'immerger dans le monde ouvrier<sup>972</sup>.

Pour des jeunes gens déjà militants ou tentés par le militantisme, l'attraction pour le monde ouvrier était redoublée et s'orientait vers son cœur parisien ou banlieusard, vers ses bastions et ses grands symboles. Le déplacement géographique contribuait également à la rupture avec le milieu d'origine. Parmi les exemples déjà cités, c'était le cas pour Claude Poperen, fils d'instituteur et frère d'un agrégé d'histoire, ou pour Dominique Frelaut\*, fils d'un artiste renommé, tous deux devenus ouvriers par choix et déjà habités par une démarche militante, quoiqu'encore extérieure au communisme dans le cas du second. C'est le cas également pour des militants venus du monde rural : Roger Faivre\*, issu d'une famille de Saône-et-Loire vint travailler à Courbevoie et suivait l'exemple de l'engagement communiste de son frère aîné André Faivre<sup>973</sup>. On peut également citer Marcelin Berthelot\* qui gagna Paris après avoir travaillé un temps comme ouvrier agricole, comme ses parents, ou Émile Clet\*, fils d'exploitants agricoles de Saône-et-Loire. Un mouvement similaire apparaît déjà pour les générations précédentes. En 1912, à 16 ans, Jacques Duclos était déterminé à « monter » à Paris où il put satisfaire ses aspirations autodidactes par la fréquentation de l'Université populaire et où il rencontra le mouvement socialiste.

De manière traditionnelle, ces migrations vers Paris et la région parisienne étaient soutenues par les liens familiaux et des réseaux d'entre-aide. Claude Poperen put être accueilli dans un immeuble où sa grand-mère était concierge et où son frère avait vécu avant lui pendant ses études<sup>974</sup>. Georges Marchais\* logea dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement chez sa sœur et son beau-frère et ce dernier l'aida à trouver une place d'apprenti<sup>975</sup>. Jean Martre\*, alors charpentier en bois et déjà militant de la CGTU et des JC, vint à Paris en 1927-1928 où ses liens militants lui permirent de trouver du travail.

Pour le cas particulier des intellectuels, la venue à Paris correspondait à la continuité du cursus universitaire ou professionnel. On le constate pour les professeurs du secondaire ou du supérieur, comme Jean-Marie Argelès\*, originaire de l'Isère, étudiant à Grenoble puis à

---

<sup>971</sup> MARECAILLE A., *De l'engagement au détachement : itinéraire d'un dirigeant communiste, Claude Poperen*, Mémoire de maîtrise, Paris 1, 2002, p. 19-20.

<sup>972</sup> Entretien avec Dominique Frelaut, avril 2003.

<sup>973</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 5.

<sup>974</sup> MARECAILLE A., *De l'engagement au détachement : itinéraire d'un dirigeant communiste, Claude Poperen*, Mémoire de maîtrise, Paris 1, 2002, p. 20-21.

<sup>975</sup> HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du PCF*, op. cit., p. 25.



Besançon, assistant de Français en Autriche et en Allemagne puis enseignant en banlieue Sud, à Créteil, et à l'INSEP à Vincennes. On peut rapprocher ce cas de celui des étudiants venus poursuivre leur cursus à Paris, comme Pierre Juquin, venu de Clermont-Ferrand pour suivre les cours du lycée Henri IV puis de l'École normale supérieure, ou Jack Ralite, originaire de Châlons-sur-Marne, venu à Paris pour étudier au lycée Chaptal.

Pour le cas des militants nés à Paris ou en banlieue parisienne, les informations nous manquent pour évaluer systématiquement l'ancienneté de l'implantation de la famille dans la région parisienne. Une partie de ces militants s'inscrivait dans la dynamique migratoire décrite jusqu'ici, puisqu'ils représentaient la première génération née en région parisienne, après la venue de leurs parents. Après la Première Guerre mondiale, le père de Pierre Delplanque\* quitta l'exploitation agricole familiale dans le Nord pour entrer aux Chemins de fer du Nord et s'installer en Seine-et-Oise. Le père de Roger Boisseau\* avait quitté la Bourgogne pour s'installer à Boulogne comme métallurgiste. Les parents de Jacques Brunhes\* émigrèrent du Cantal vers Paris, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. Là encore, le mouvement s'appliquait à toutes les générations. La famille d'Alfred Malleret\* était originaire de Montluçon et son père fut mineur dans le Maine-et-Loire avant de venir travailler à Paris et de s'établir à Vincennes dans les années 1900. À l'inverse, certaines familles étaient installées de plus longue date. Le père de Louis Bayeurte\*, était né à Paris et sa famille s'était établie au Perreux-sur-Marne où elle gérait un commerce. Lucien Gerber<sup>976</sup>, père de Robert Gerber\*, était né à Malakoff où il vécut toute sa vie et fut élu conseiller municipal avant-guerre. Bien que né à Paris, son fils fut lui aussi responsable politique dans cette ville, à l'UJRF, au PCF puis comme élu.

Une place doit ici être faite au cas des militants d'origine étrangère ou nés de parents immigrés. Parmi ceux que nous pouvons identifier, les militants nés à l'étranger sont peu nombreux : un est né en Espagne (François Asensi), un en Italie (André Savaris), un au Portugal (Serge Povinha\*) et un en Belgique (Marcel Trigon\*). Tous arrivèrent en France dans leur enfance. Les enfants d'immigrés étaient plus nombreux et l'on retrouve parmi les cadres fédéraux les principales composantes de l'immigration ayant rejoint la région parisienne en provenance d'Italie, d'Espagne ou du Portugal et d'Europe de l'Est. Les cadres issus de l'immigration italienne des années 1920-1930 apparaissent comme les plus nombreux et étaient surtout présents dans les fédérations de banlieue nord et ouest. Liliane Nunez,

---

<sup>976</sup> Voir sa notice biographique dans le *DBMOMF*.

membre du comité fédéral en banlieue nord (1953-1962) était la fille de François Poletti<sup>977</sup>, militant des JC en Italie qui avait fui le fascisme en 1921 pour s'établir en Meurthe-et-Moselle où naquit sa fille, avant de s'installer au Pré-Saint-Gervais en 1935. Naturalisé dans les années 1930, il fut déchu de la nationalité française après son arrestation pour faits de Résistance en 1943, mesure qui toucha également ses deux enfants jusqu'à la Libération. Les parents de Georges Valbon\*, secrétaire fédéral de Seine-Nord-Est (1956-1962), avaient quitté le Val d'Aoste après la victoire de Mussolini et séjournèrent dans le Cher, où il était né, avant de venir habiter Bagnolet. Toujours parmi les militants de banlieue nord, citons encore André Savaris, secrétaire fédéral (1966-1971), né en Italie, établi à Paris avec ses parents, naturalisés en 1939, ou Laurent Réa, membre du CF (1962-1964). En Seine-Ouest, Parfait Jans\*, était né à Levallois de parents également originaires du Val d'Aoste.

En Seine-Nord-Est, les militants d'origine espagnole étaient également nombreux. Félix Angel\*, né en 1924 dans l'Aisne, de parents espagnols, naturalisés en 1939, responsable d'un groupe de FTP espagnols au Blanc-Mesnil, fut membre du CF de la Seine et de banlieue nord jusqu'en 1954 puis permanent de l'UD-CGT de la Seine jusque dans les années 1960. Henri Marcos naquit à Saint-Denis en 1936 où ses parents demeuraient depuis les années 1920 et fut naturalisé en 1952 ; dirigeant de l'UJRF puis secrétaire de la section de Saint-Denis, il siégea au comité fédéral entre 1962 et 1968 et fut conseiller municipal de cette ville. En banlieue ouest, on peut également citer les exemples de Paul Sanchez, membre du CF entre 1956 et 1959 puis maire adjoint de Saint-Ouen ou de Joseph Mendez, né à Saint-Ouen, mineur dans l'Orne puis ouvrier à Asnières, membre du comité fédéral à partir de 1966.

Les questionnaires biographiques enregistraient certains signes des liens qui continuaient d'unir ces militants avec leurs origines. En premier lieu, la conservation de la langue de leurs parents : Liliane Nunez, Parfait Jans\* ou André Savaris indiquaient parler l'italien, de même qu'Henri Marcos ou Félix Angel\* pour l'espagnol. Par leurs questions sur les séjours à l'étranger, les formulaires signalaient également les voyages dans les pays d'origine, comme dans le cas d'André Savaris, de Parfait Jans\* ou d'Henri Marcos qui se rendirent auprès de leur famille.

Les comités fédéraux comportaient très peu de militants issus de l'immigration d'Afrique du Nord. Les ambiguïtés de la politique algérienne du PCF et l'existence de structures politiques propres, voire le maintien d'une certaine distance réciproque entre communistes et immigrés nord-africains y contribuèrent jusqu'au début des années 1960. On

---

<sup>977</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMF*.

peut l'illustrer par la négative à travers le cas d'Areski Ziani<sup>978</sup>, militant algérien du PPA et du MTLD jusqu'en 1949 puis du Parti communiste, OS chez Renault. Proposé au comité fédéral en 1954, il refusa d'être élu et rompit par la suite avec le PCF par opposition à sa politique algérienne. Plus tardivement, Alain Zoughebi, fils d'un OS Renault algérien et d'une mère bourguignonne, dirigeant fédéral et national des JC dans les années 1960, siégea au comité fédéral de Seine-Nord-Est à partir de 1965. Dans les années suivantes, seuls quelques autres militants de deuxième génération firent leur entrée en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine, mais cette présence restait très faible au milieu des années 1970.

Parmi les cadres de banlieue, on retrouve également des militants issus de l'immigration juive d'Europe de l'Est, nés en France de parents arrivés dans les années 1920. C'était par exemple le cas de Jacques Denis\*, Guy Schmaus\*, Maxime Kalinsky\* ou Marcel Zaidner\*. Le premier vécut en Moselle puis à Nice où il adhéra à la JC en 1937 et prit part à la Résistance au sein de la MOI bien qu'il ait été naturalisé avant-guerre, puis de la JC. Son arrivée en région parisienne était donc relativement tardive et liée à ses responsabilités militantes après-guerre. Guy Schmaus\* et Marcel Zaidner\* naquirent et vécurent à Paris jusqu'à l'âge adulte et leur parcours peut être rapproché de celui d'un certain nombre de dirigeants parisiens comme Henri Fiszbin, Jean Gajer, Alfred Gerson ou Henri Malberg<sup>979</sup>. Tous étaient issus des milieux immigrés juifs des quartiers populaires de Paris (XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> arrondissements), laïcs et plus ou moins proches du PCF. La divergence entre Parisiens et banlieusards se fit essentiellement par les trajectoires professionnelles et militantes : Marcel Zaidner\* vint travailler chez United à Ivry et Guy Schmaus\* devint ouvrier chez Citroën à Clichy, tandis que les précités restaient employés et militants à Paris.

Ces cas nous amènent à évoquer la mobilité plus spécifique vers la banlieue. La question du logement joua un rôle important dans l'établissement en banlieue des familles ouvrières, qu'elles viennent de Paris ou de province. Elle intervenait déjà dans la trajectoire des parents des militants qui trouvèrent en banlieue des conditions plus adaptées à leurs ressources ou plus favorables. Les parents de Jean Hartmann\*, d'abord installés au Kremlin-Bicêtre, vinrent habiter Ivry en 1931 dans un logement HBM destiné aux familles nombreuses<sup>980</sup>. Issus du monde rural, les parents de Madeleine Vincent\* s'étaient établis en banlieue parisienne où naquit leur fille mais celle-ci vécut chez ses grands-parents maternels

---

<sup>978</sup> PITTI L., *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de René Gallissot, Université Paris 8, décembre 2002.

<sup>979</sup> Voir les notices biographiques de Henri Fiszbin, Jean Gajer et Alfred Gerson dans le *DBMOMS* (t.5).

<sup>980</sup> Voir la biographique de son père Marcel Hartmann dans le *DBMOF*.

dans l'Aisne jusqu'à l'âge de dix ans, lorsque la famille put acquérir un petit pavillon à Boissy-Saint-Léger. Louis Bordes\* vint s'installer à Stains en 1928, pour construire un pavillon dans un lotissement de la ville. Les cadres venus de province en raison de leurs responsabilités militantes après 1944, s'installèrent également en banlieue car ils pouvaient bénéficier des facilités de logement offertes par le réseau des municipalités gérées par le PCF.

Pour les cadres ouvriers ou techniciens issus de l'industrie, le mouvement vers la banlieue, ou au sein de celle-ci, mêlait situation professionnelle, contraintes liées au logement mais aussi responsabilités militantes. Les grandes usines et les entreprises d'État (SNCF, EDF, RATP) offraient en général une plus grande stabilité professionnelle mais aussi un contexte plus favorable au développement des carrières militantes. C'est vers ces centres industriels et ouvriers qu'était prioritairement tourné le regard des directions syndicales ou partisans en quête de cadres. De plus, les qualités dirigeantes et politiques recherchées apparaissaient de manière plus éclatante lorsqu'elles s'exerçaient parmi un nombre important de salariés et dans des lieux potentiellement favorables au développement des structures de la CGT ou du PCF. De ce fait, les militants entraient dans un processus d'implantation dépendant d'abord de la localisation de leur entreprise, et plus précisément de l'entreprise où ils acquéraient leur premier rôle dirigeant, pour ensuite accéder à des responsabilités à l'échelle de la commune où ils travaillaient. Divers exemples permettent d'illustrer cette articulation entre mobilité professionnelle et sédentarisation militante.

Selon les cas, la mobilité professionnelle pouvait être forcée, pour des militants en butte à la répression patronale, ou choisie, notamment pour les plus jeunes ouvriers, comme Lucien Belloni\* qui, selon son témoignage, aspirait à un changement fréquent, relativement aisé à la fin des années 1940. Entre octobre 1944 et août 1946, il travailla dans quatre petites entreprises différentes, situées dans les XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements, avant d'entrer finalement à la Compagnie du métro parisien, au dépôt de Saint-Ouen. Désormais en mesure d'inscrire son activité militante dans la durée, il se distingua lors des grèves de la RATP en 1950 et acquit rapidement des responsabilités dans le syndicat. Il fut désigné peu après secrétaire de la section communiste. Au cours de ces années, il avait habité Paris puis le Prè-Saint-Gervais et déménagea à Saint-Ouen lorsqu'il devint secrétaire de section<sup>981</sup>. Comme nous l'avons déjà évoqué, Robert Taillade, changea plusieurs fois d'affectation, au gré de ses emplois, à La Courneuve dans les années 1950 puis à Paris (XI<sup>e</sup>) dans les années 1960 et finalement chez Kodak à Vincennes puis à Aubervilliers. Cette mobilité limita ses

---

<sup>981</sup> Entretien avec Lucien Belloni\*, le 9 décembre 1999.

responsabilités jusqu'à ce qu'il gagne une visibilité supplémentaire par son activité dans l'usine Kodak.

On peut également citer l'exemple de Roger Bruno, métallurgiste, membre de l'appareil technique clandestin de *la Terre* puis d'un groupe spécial des FTP parisiens durant l'Occupation. De la Libération jusqu'en 1946, il fut permanent du Comité central auprès d'Auguste Lecoœur puis de la fédération de Seine-et-Oise auprès de Robert Ballanger\*, son responsable dans la Résistance. Il fut ensuite représentant et retourna dans la métallurgie en septembre 1948, travaillant dans de petites entreprises à Paris (XVIII<sup>e</sup> puis XV<sup>e</sup>) et à Ivry, à chaque fois durant quelques mois seulement. Brièvement employé par les CDH en 1950, il retourna à nouveau à la production dans un atelier de Champigny puis finalement à Aubervilliers, chez Malicet et Blin. Dans cette usine de 500 ouvriers, il devint secrétaire du syndicat CGT et de la cellule communiste ce qui l'amena au secrétariat du syndicat des Métaux d'Aubervilliers puis au comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1954. Toutefois, à cette époque, il résidait encore au Perreux où il militait également à la section locale. Il vint donc s'établir à Aubervilliers et intégra le secrétariat de la section.

Les conditions de logement jouaient également dans ce mécanisme de sédentarisation, comme l'illustre le cas de Dominique Frelaut\*. Arrivé à Paris, installé dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, il fut embauché chez Citroën et travailla sur les sites de Levallois, Clichy puis Saint-Ouen jusqu'à son licenciement à l'issue des grèves de 1950. Ces mutations successives limitèrent partiellement ses responsabilités puisqu'il ne put rester que quelque mois secrétaire des Métaux de Levallois. Ne parvenant pas à se faire embaucher, il fut brièvement permanent syndical, avant d'entrer chez Chausson à Gennevilliers en 1951. Il s'y installa en 1952 afin de quitter le modeste appartement parisien qu'il occupait avec sa femme depuis son mariage en juin 1951. Ses responsabilités se concentrèrent ensuite sur Gennevilliers, comme secrétaire du syndicat des Métaux en 1954-1955, puis comme secrétaire de la section communiste à partir de 1956. Dominique Frelaut\* illustre également les phénomènes de mobilité liés aux responsabilités militantes puisqu'en 1965, il quitta Gennevilliers pour mener la campagne des municipales à Colombes où il siégea comme maire puis comme conseiller municipal durant plus de quarante ans. Jean Houdremont\*, connu lui aussi des mouvements de ce type, militant de La Courneuve où il travaillait, muté par le parti à Aubervilliers où il résidait, puis à nouveau affecté à La Courneuve dont il fut maire jusqu'à son décès.

## Origines sociales et socialisation

Les origines des militants peuvent également être précisées par l'examen du métier de leur père, qui donne une indication sur la trajectoire sociale et professionnelle sur deux générations. Nous pouvons pour cela nous appuyer sur un corpus de 156 individus pour lequel ces informations nous sont connues. Les résultats présentés ci-dessous indiquent une très forte domination du monde ouvrier.

<b>CSP du père</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
OS/Manœuvre	56	35,9
Ouvrier qualifié	37	23,7
Artisan	26	16,7
Employé	15	9,6
Exploitant et ouvrier agricole	9	5,8
Commerçant	6	3,8
Technicien	3	1,9
Profession libérale	3	1,9
Enseignant	1	0,6
<b>Total</b>	<b>156</b>	<b>100</b>

**Figure 26 - Origine sociale d'après la catégorie socio-professionnelle du père.**

Près de 60% des militants étaient nés d'un père ouvrier ou devenu ouvrier (93 enfants d'OS/manœuvres ou d'ouvriers qualifiés, soit 59,6%) auquel on pourrait adjoindre une partie des enfants d'artisans<sup>982</sup>. Leur socialisation s'inscrivait donc majoritairement dans le monde ouvrier, et de surcroît urbain pour les militants ayant grandi en région parisienne et pour une partie importante des militants originaires de province<sup>983</sup>. Ces données souffrent sans doute de quelques imprécisions dues par exemple au fait que nous ne pouvons pas toujours recenser avec certitude le premier métier ou les métiers successifs du père. Le cas se présente notamment pour les parents d'origine rurale qui purent dans un premier temps travailler comme salariés agricoles ou sur l'exploitation familiale avant de devenir ouvriers. Toutefois, à l'échelle de la biographie des militants eux-mêmes, l'enfance se déroula majoritairement dans un environnement ouvrier<sup>984</sup>.

La faiblesse numérique de notre échantillon ne permet pas une confrontation statistique très élaborée des catégories sociales sur deux générations, mais la mise en relation des données suggère toutefois une certaine prégnance des dynamiques de mobilité sociale ascendante.

---

<sup>982</sup> Par exemple René Benhamou\*, fils d'un bottier, Guy Schmaus\*, fils d'un artisan fourreur, Aimé Halbeher\*, fils d'un ébéniste, Georges Valbon\*, dont le père était décrit comme « artisan couvreur plombier », etc.

<sup>983</sup> Jean Garcia\* et Paulette Garcia\* à Marseille, Joë Metzger à Strasbourg, Bernard Provignon à Reims, etc.

<sup>984</sup> Le cas de Madeleine Vincent\* faisait très certainement exception mais justifie ces précautions. Ses parents travaillèrent vraisemblablement aux côtés de leurs familles respectives avant leur venue à Paris, et leur fille passa elle-même ses dix premières années auprès de ses grands-parents maternels.

CSP du militant \ CSP du père	Ménagère	OS/Manœuvre	Ouvrier agricole	Ouvrier qualifié	Artisan	Employé	Technicien	Enseignant	Salarié supérieur	Total
OS/Manœuvre		11		27	1	8	2	7		56
Exploitant ou ouvrier agricole	1	2		3		2		1		9
Ouvrier qualifié		5		18		4	7	3		37
Artisan		3		12	2	5	2	1	1	26
Commerçant			1	4				1		6
Employé				3		3	2	7		15
Technicien						2		1		3
Enseignant				1						1
Profession libérale				1		1			1	3
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>69</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>156</b>

Figure 27 - Comparaison des catégories socio-professionnelles (CPS du père/CSP du militant).

L'accès au statut d'ouvrier qualifié était une forme de mobilité ascendante pour les enfants de manœuvres, d'ouvriers agricoles ou pour certains artisans. Ce fut le cas pour Laurent Réa, Raymond Barbet\* ou Jean Garcia\*, fils de manœuvres en bâtiment, pour André Savaris, fils d'un manœuvre en blanchisserie, ou encore Maurice Michel, fils d'un manœuvre aux Halles, tous devenus ouvriers qualifiés de la métallurgie. C'était également le cas pour Marcelin Berthelot\*, fils d'un cultivateur devenu cantonnier, qui fut un temps manœuvre aux Halles avant d'entrer à EDF. Georges Valbon\*, fils d'un artisan plombier-couvreur, accéda pour sa part à un statut relativement prestigieux en devenant typographe. La reproduction sociale apparaît cependant forte parmi les ouvriers qualifiés mais nous pouvons faire intervenir d'autres facteurs comme le lieu de travail pour la préciser. L'encouragement à suivre l'exemple paternel était relativement fort pour les professions à statut ou dans le secteur des entreprises publiques qui offraient de meilleures garanties de stabilité ou de salaire. On le constate en particulier pour les cheminots : Edmond Amiable\*, Pierre Delplanque\*, André Aubry\*, étaient tous fils de cheminots. Après ses séjours dans plusieurs petites entreprises, Lucien Belloni\* suivit les recommandations familiales et rejoignit la compagnie du métro parisien, comme son père<sup>985</sup>.

« Ma mère se souvenait de 1929-1930, lorsque mon père, qui était déjà au métro, était à l'abri du chômage, tandis que mes oncles, ses frères, avaient été particulièrement victimes du chômage. Mon père, avec sa petite paye, les aidait à acheter un petit quelque chose pour leurs enfants, parce qu'ils avaient eux aussi de grandes familles. Ma mère, ça lui était resté et elle s'obstinait à me dire « Il faut que tu ailles travailler dans l'administration, ne fait pas comme tes oncles, etc... Regarde ton père. » Moi ça ne m'enchantait pas parce que je savais que si je me retrouvais dans l'administration, j'allais me retrouver avec une paye bien plus faible que celle que j'avais (...). J'ai finalement cédé aux insistances de ma mère.<sup>986</sup> »

<sup>985</sup> Entretien avec Lucien Belloni, le 9 décembre 1999.

<sup>986</sup> Entretien avec Lucien Belloni\*, le 9 décembre 1999.

On le constate aussi de manière indirecte dans le cas de Claude Rullier\*, mécanicien à la SNCF et fils d'un ouvrier de l'EDF. Dans d'autres cas, l'entrée dans les services publics mais aussi l'intégration d'une grande entreprise ou le départ vers la région parisienne pouvaient constituer une forme de promotion, pour le moins symbolique, malgré la continuité en termes de statuts professionnels.

Le tableau ci-dessus nous permet également de faire quelques remarques sur les origines sociales des militants issus des autres secteurs professionnels. Les techniciens étaient eux aussi assez nettement issus des catégories ouvrières même si, dans le détail, on peut noter une différence générationnelle. Les militants arrivés dans les CF avant 1962, qui étaient nés entre 1920 et 1929, ne comptaient qu'une seule fille d'ouvrier, les autres étant fils d'artisans ou d'employés. Avec l'essor de la présence des techniciens et l'évolution des professions elles-mêmes, s'affirmèrent des militants dont l'insertion dans la classe ouvrière de banlieue apparaît plus nette (trois fils d'OS/manœuvre et cinq fils d'ouvriers qualifiés pour un seul fils d'employé ; un seul venu de province à l'âge adulte) et qui opéraient eux-mêmes un mouvement de promotion sociale par leur accès au statut de technicien<sup>987</sup>. En proportion, les professions enseignantes et la catégorie des employés apparaissent légèrement moins ouvertes aux individus originaires d'un milieu ouvrier, mais les effectifs restent trop faibles pour que nous en tirions des conclusions définitives.

La question de la mobilité sociale nous amène à envisager un autre aspect fondamental de la socialisation, celui de la scolarité et du capital scolaire des cadres fédéraux de banlieue. À l'échelle de l'ensemble de notre corpus, nous avons pu regrouper des informations précises sur le niveau scolaire de 169 individus, présentées dans le tableau ci-dessous en fonction de la catégorie socio-professionnelle des militants.

	Primaire	CEP	Technique court	Technique long	Cours complémentaire /Brevet Élémentaire	Brevet supérieur	Baccalauréat	Études supérieures	Total
<b>Artisans</b>	2		1						<b>3</b>
<b>Employés</b>	2	5	2		11	3	3	1	<b>27</b>
<b>Enseignants</b>						10	5	6	<b>21</b>
<b>OS/Manœuvres</b>	6	10	3		3		2		<b>24</b>
<b>Ouvriers agricoles</b>		1							<b>1</b>
<b>Ouvriers qualifiés</b>	6	20	28	8	14		2		<b>78</b>
<b>Salariés</b>							1	1	<b>2</b>

<sup>987</sup> Voir *infra*, chapitre 7, « La mosaïque des ITC », p. 411 et suivantes.



<b>supérieurs</b>									
<b>Ménagères</b>		1							<b>1</b>
<b>Technicien</b>			1	5	2	1	3		<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>169</b>

Figure 28 - Niveau scolaire selon la catégorie socio-professionnelle.

Ce tableau distingue les élèves de l'enseignement primaire n'ayant obtenu aucun diplôme (colonne « Primaire ») des titulaires du seul certificat d'études primaires (colonne « CEP »). La catégorie de la scolarité « technique courte » renvoie aux militants titulaires d'un CAP ou de diplômes équivalents, tandis que la catégorie « technique longue » regroupe les titulaires du brevet industriel ou commercial et les anciens élèves d'écoles nationales professionnelles. Tous étaient titulaires du CEP. Nous avons par ailleurs regroupé les anciens élèves de l'enseignement primaire supérieur, qu'ils aient ou non achevé ce cursus et qu'ils aient ou non obtenu par la suite un diplôme technique.

Pour les militants issus de la génération historique, nous pouvons renvoyer aux travaux de Bernard Pudal qui traitent directement des militants appartenant à notre corpus (Alfred Costes, Jacques Duclos, Léon Mauvais, Waldeck Rochet, etc.)<sup>988</sup>. Les dirigeants de cette génération avaient été profondément marqués par leur « passage parfois enchanté au sein de l'école primaire élémentaire<sup>989</sup> » et pour partie par « l'ambiance indissociablement culturelle et militante de leur famille d'origine<sup>990</sup> », impulsions fondamentales au contenu et aux formes et de leur engagement.

« Détenteurs d'un capital scolaire plus élevé que le capital scolaire modal des individus de leur génération issus des mêmes couches sociales, et/ou autodidactes animés du refus d'être cantonnés à l'univers limité des pratiques culturelles et sociales de leur classe, les intellectuels organiques communistes ne sont pas représentatifs des ouvriers. Cependant, dans la mesure où leur représentativité n'est pas synonyme de conformité à ce qui est mais à ce qui doit advenir, ils n'en sont que plus aptes à les représenter.<sup>991</sup> »

Pour les générations suivantes, qui nous concernent plus directement par leur ampleur et leur centralité dans notre corpus, on peut faire un constat similaire, en termes de niveau scolaire, avec toutefois des nuances liées au contexte historique. À la différence du « groupe fondamental » étudié par Bernard Pudal, les générations nées après la Première Guerre mondiale bénéficièrent d'un contexte général d'allongement de la scolarité, ce qu'Antoine Prost désigne comme le « prélude à la démocratisation », renforcé en 1936 par la loi Jean Zay élevant à 14 ans l'âge de l'école obligatoire<sup>992</sup>. Toutefois, l'accès au secondaire restait globalement interdit à ces élèves issus des couches populaires qui bénéficièrent surtout du

<sup>988</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 115-133.

<sup>989</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>990</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>991</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>992</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement et de l'éducation (tome IV, depuis 1930)*, Paris, Éditions Perrin, 1981, p. 225-255.

développement de l'enseignement primaire supérieur<sup>993</sup>. Cette prolongation de la scolarité au-delà du certificat d'études avait commencé à s'ouvrir à toutes les catégories sociales, comme on peut déjà le percevoir dans le tableau d'ensemble présenté plus haut qui regroupe majoritairement des individus nés après 1918 (128 sur 169). Dans ce tableau, la poursuite des études au-delà du certificat d'études caractérise assez nettement la catégorie des employés, ce qui correspond globalement aux données générales de l'époque pour ces professions<sup>994</sup>. Cependant, dans notre corpus, l'accès à l'enseignement primaire supérieur était également très fréquent parmi les ouvriers, essentiellement les ouvriers qualifiés, ce qui cette fois distingue les cadres communistes issus de ces catégories.

Bien que nous nous appuyions sur des effectifs faibles, nous pouvons tenter une les rapprocher des statistiques nationales, en particulier pour le cas des ouvriers qualifiés.

	Primaire	CEP	Technique court	Technique long	Cours complémentaire/ Brevet Élémentaire	Baccalauréat	Études Supérieures	Total
Effectifs	2	17	24	7	14	2	-	66
Pourcentage	3,04	25,76	36,36	10,60	21,21	3,03	-	100%
					24,24%			
Pourcentages nationaux <sup>995</sup>	27,4	27,3	42,4	1	1,1			100%

**Figure 29 - Comparaison du niveau scolaire avec les résultats nationaux pour les ouvriers qualifiés nés après 1918.**

Les éléments à notre disposition ne sont pas directement comparables aux catégories que nous avons employées puisqu'ils recensent le plus haut diplôme obtenu. Dans ces statistiques, les élèves du cours complémentaire n'ayant pas achevé le cursus ou n'ayant pas obtenu leur diplôme sont comptabilisés parmi les titulaires du seul CEP ou parmi les élèves des filières techniques. Toutefois, dans notre corpus, dix des quatorze individus regroupés dans la rubrique « cours complémentaire/brevet élémentaire » avaient effectué l'ensemble du cursus, six en obtenant le brevet élémentaire. Malgré ses limites, la comparaison suggère globalement que les cadres ouvriers se situaient au-dessus du niveau scolaire moyen de leur catégorie socio-professionnelle. La différence se manifeste notamment dans la faiblesse des militants

<sup>993</sup> *Ibid.* Voir également BRIAND J.-P. et CHAPOULIE J.-M., « L'enseignement primaire supérieur des garçons en France, 1918-1942 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1, 1981, p. 87-111.

<sup>994</sup> SALAIS R., « Le niveau de diplôme dans chaque catégorie socio-professionnelle », *Économie et statistiques*, n°1, 1970, p. 49-57.

<sup>995</sup> Source : SALAIS R., *art. cit.*, p. 56.

n'ayant pas obtenu leur CEP, au profit des militants ayant suivi un cursus technique long ou ayant suivi un enseignement primaire supérieur. Le corpus comporte de plus les cas exceptionnels de deux ouvriers qualifiés et de deux OS ayant atteint le niveau du baccalauréat.

Ajoutons que certains militants furent de brillants élèves de l'école primaires (Jacques Denis\*, Charles Fiterman\*) et que d'autres poursuivirent leur formation après leur entrée dans la vie professionnelle : Robert Clément\*, entré dans une usine pharmaceutique de Montreuil à 15 ans, suivit les cours du soir de l'entreprise durant trois ans pour obtenir un brevet de technicien de fabrication ; Louis Bayeurte\*, ancien élève d'un collège d'enseignement commercial, suivit des cours du soir à l'école Estienne pour parfaire sa formation après son entrée dans une imprimerie, à 17 ans ; Lucien Belloni\* suivit des cours du soir en dessin industriel et en mécanique vers 15 ans. Robert Gerber\* avait repris ses études après la guerre et obtint le brevet élémentaire. Il s'initia au métier de calculateur auprès d'un ingénieur qui le promettait à un avenir professionnel de technicien, mais abandonna pour devenir chaudronnier-tôlier<sup>996</sup>. Nous pouvons également ajouter le cas de militants ayant suivi une formation professionnelle dans le cadre de leurs responsabilités militantes, comme Roger Faivre\*. Devenu journaliste à *l'Humanité* à 34 ans, déjà fort d'une formation solide (brevet des ENP) et d'une expérience journalistique acquise dans son travail militant, il suivit durant deux ans les cours du centre de formation des journalistes de la rue du Louvre et sortit premier de sa promotion.

Les travaux de Bernard Pudal sur les périodes antérieures offrent un point d'appui pour analyser les cadres ouvriers de notre corpus. Nous pouvons retrouver parmi eux les caractéristiques d'acteurs ayant, à travers l'école, fait « l'expérience des frontières des classes populaires<sup>997</sup> » ou entrevu la possibilité de s'en extraire, mais ayant finalement fait retour vers elles à travers leur trajectoire professionnelle et leur engagement militant. Ce mouvement s'orienta plus particulièrement vers le modèle dominant de cette « génération sociale singulière,<sup>998</sup> » celui de l'ouvrier qualifié de la grande industrie parisienne. Modèle suffisamment prestigieux pour constituer une forme d'ascension sociale ou pour que les fils d'ouvriers qualifiés puissent sans mal l'endosser à leur tour (Edmond Amiable\*, Lucien Belloni\*), modèle suffisamment attractif pour que l'adoptent des fils d'artisans (Marcel Zaidner\*, Guy Schmaus\*) ou de ruraux (Marcelin Berthelot\*, Émile Clet\*, Roger Faivre\*)

---

<sup>996</sup> QUASHIE-VAUCLIN G., *L'Union de la jeunesse républicaine de France (1945-1956)*, (vol. 2) Mémoire de master 2 (Paris 1), 2008.

<sup>997</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, op. cit., p. 132.

<sup>998</sup> NOIRIEL G., *Les ouvriers dans la société française XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Point Seuil, 1986, p. 195-210.

voire même pour que s'y orientent des militants destinés à d'autres métiers (Louis Bayeurte\*) ou positions sociales (Dominique Frelaut\* ou Maurice Manoel, qui avaient entamé un cursus les destinant à la prêtrise). On trouve un signe de la force de ce modèle dans les réponses aux questionnaires biographiques de certains militants qui minimisaient leur niveau scolaire. Nous avons pu relever ce phénomène pour la première fois en établissant la biographie d'Henri Fiszbin<sup>999</sup> pour le *Maitron* et nous l'avons repéré par la suite pour d'autres militants comme Guy Ducoloné\* ou Guy Poussy\*, qui oirent de signaler dans leurs « bios » leur passage par le cours complémentaire.

Cadres ouvriers et techniciens étaient majoritairement entrés dans la vie professionnelle proprement dite entre 15 et 18 ans, en ayant toutefois acquis au cours de leur formation une première expérience du travail en entreprise, notamment pendant leur apprentissage. Bien que leur expérience scolaire relativement longue les distingue des milieux les plus populaires de leur génération, elle contribua sans doute également à la dynamique de leur carrière de cadres communistes. En premier lieu, ce capital scolaire initial favorisa l'acquisition de la formation dispensée par le parti et la mise en œuvre des responsabilités militantes, travail essentiellement intellectuel et faisant appel à des compétences de rédaction, d'analyse ou de synthèse confortées par une scolarité plus poussée. Dans le même temps, comme l'expriment leurs témoignages dans les entretiens, les militants restaient dans un rapport dominé au savoir, et se considéraient redevables au « Parti » de l'accès à un horizon culturel élargi. Leur position décalée, par rapport à leur milieu d'origine ou par rapport à leur milieu professionnel, rencontrait aussi les critères de la production du personnel politique communiste qui cherchait à s'appuyer sur des militants disposés à endosser une posture dirigeante et pédagogique. Cette dynamique put également se nourrir d'un environnement familial militant qui contribua à la valorisation du savoir et à un investissement fort dans l'école mais aussi à l'ancrage d'un idéal social et politique conduisant très directement à l'engagement dans les rangs communistes. Cette question de l'imprégnation politique dans l'enfance et la jeunesse sera l'objet du paragraphe suivant.

### L'imprégnation politique dans l'enfance et la jeunesse

Les formulaires biographiques, avec leurs questions sur les membres de la famille et leurs options politiques, constituent une source utile pour évaluer l'insertion des militants

---

<sup>999</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*. Henri Fiszbin avait suivi les cours d'une école professionnelle le destinant au métier de technicien en TSF avant d'entrer en apprentissage au centre Bernard Jugault. Il ne dit rien de cette formation dans ses questionnaires biographiques de 1949 et 1954.

dans la communauté communiste, avec toutefois certaines limites. Lorsque leurs parents étaient morts, les militants ne remplissaient pas toujours les rubriques les concernant ou laissaient libre la case portant sur leurs opinions. Surtout, la fiabilité des réponses était toute relative, notamment autour de la notion de « sympathisant communiste ». Par définition, les formulaires biographiques recueillaient les réponses de militants déjà impliqués dans l'activité politique et nous ne pouvons donc évacuer l'hypothèse qu'ils aient eux-mêmes exercé une influence, ponctuelle ou durable, sur leurs parents<sup>1000</sup>. De plus, les militants pouvaient opérer certains aménagements de la réalité, afin de répondre aux attentes de l'institution en affirmant leur insertion dans un environnement proche du parti et homogène<sup>1001</sup>. Cette tendance se manifestait surtout dans l'usage parfois extensif de la notion de sympathisant pour décrire les parents, pratique que nous pouvons repérer par la confrontation des questionnaires. Les réponses de Claude Poperen sur son père, instituteur laïc adhérent à la tendance « École émancipée », pacifiste et antisoviétique, déjà relevées par Aude Marécaille<sup>1002</sup>, offrent un bon exemple de ces variations. En 1950, Maurice Poperen était décrit par son fils comme « adversaire<sup>1003</sup> » tandis que deux ans plus tard, il était mentionné comme « sympathisant<sup>1004</sup> ». Cette variation est difficile à interpréter avec certitude. On peut, comme le propose Aude Marécaille, envisager une évolution du regard porté par Claude Poperen sur son père, une meilleure « compréhension de ses idées<sup>1005</sup> », mais on doit plus sûrement envisager sa meilleure perception des attentes du parti et du risque que constituait le signalement d'un « adversaire » dans son entourage proche<sup>1006</sup>. Comme on le voit à travers cet exemple, la notion « d'adversaire » était à la fois subjective et influencée par les catégories du parti. Elle pouvait être employée à propos d'un père policier<sup>1007</sup>, mais aussi pour décrire

---

<sup>1000</sup> Nous avons pu relever au moins un cas pouvant illustrer cette hypothèse. Simone Colling, adhérente de l'UJRF en 1945 et du PCF en 1956, indiquait que ses parents étaient membres du PCF depuis janvier 1961. (Questionnaire biographique 03/03/1961, dossiers biographiques de la section Pantin, Arch. FD PCF 93).

<sup>1001</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, « Nos relations proviennent de notre vie dans le Parti », p. 204 et suivantes.

<sup>1002</sup> MARECAILLE A., *De l'engagement au détachement : itinéraire d'un dirigeant communiste, Claude Poperen*, *op. cit.*, p. 12-13.

<sup>1003</sup> Questionnaire biographique daté du 05/12/1950, Arch. CN PCF.

<sup>1004</sup> Questionnaire biographique daté du 02/05/1952, Arch. CN PCF.

<sup>1005</sup> MARECAILLE A., *De l'engagement au détachement : itinéraire d'un dirigeant communiste, Claude Poperen*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>1006</sup> Déjà, en 1950, Claude Poperen n'explicitait pas la notion « d'adversaire », ne donnant aucune information sur la nature ou le contenu des engagements de son père.

<sup>1007</sup> C'est le cas pour Michel Bordier qui décrivait son père, policier retraité, comme « adversaire non organisé ». Dans la rubrique consacrée aux éventuelles relations avec des policiers ou ennemis du parti, il ajoutait : « Mon père, ancien gardien de la Paix à Paris 12ème. Relations sur la base de la coexistence pacifique et de l'affection familiale. » Questionnaire biographique daté du 05/04/1964, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

des parents proches d'autres courants de la gauche et notamment du socialisme<sup>1008</sup>, ou pour caractériser des parents catholiques pratiquants<sup>1009</sup>. L'usage de ce terme marquait une rupture avec le milieu politique familial, ou pour le moins affichait une telle rupture, quand bien même l'environnement familial avait pu constituer un terreau de sensibilisation politique ou sociale. Dans notre évaluation des influences familiales, nous avons donc choisi de regrouper les parents proches d'autres courants de la gauche, qu'ils aient ou non été décrits comme « adversaires », afin de réserver cette catégorie aux parents identifiés à droite.

Pour les dirigeants de la génération historique, la question de l'influence familiale se posait en des termes différents, liés aux catégories politiques antérieures à la création du PCF et nous nous sommes donc concentrés, dans le tableau ci-dessous, sur les militants nés à partir de 1910, qui représentent un corpus de 166 individus.

Opinion de la mère \ Opinion du père	Inconnue	Membre du PCF	Sympathisant	Autre gauche	« Sans opinion »	« Adversaire » hors gauche	Total
Inconnue	37		6		3		<b>46</b>
Membre du PCF	7	22	16			1	<b>46</b>
Sympathisant PC	6	4	34		5		<b>49</b>
Autre gauche	4		1	3	1	1	<b>10</b>
« Sans opinion »			1		10		<b>11</b>
« Adversaire » hors gauche			1			3	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>26</b>	<b>59</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>166</b>

Figure 30 - Opinion des parents des cadres fédéraux nés à partir de 1910

Un peu moins d'un tiers des militants de ce corpus (50 sur 166, soit 30,1% du total) avait au moins un parent membre du Parti communiste ; si nous nous limitons aux cas pour lesquels l'opinion d'au moins un des parents est connue (soit 129 cas), cette proportion atteint 38,75%. L'appartenance au parti caractérisait prioritairement les pères (46 sur 50), les mères se répartissant ensuite entre sympathie et adhésion au parti. Nous retrouvons ici l'effet du primat accordé au militantisme masculin, auquel s'ajoutait la question de la situation professionnelle des femmes, moins enclines à adhérer lorsqu'elles ne travaillaient pas. Cependant, la proportion de mères adhérentes du PCF apparaît relativement élevée. De plus, sans être

<sup>1008</sup> Ainsi, Jacques Gonzalez décrivit successivement son père comme « social-démocrate » (questionnaire biographique daté du 20/10/1953), « socialisant » (questionnaire biographique daté du 22/10/1954) puis « adversaire (tendance socialiste) » (questionnaire biographique daté du 07/06/1956). Dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1009</sup> Ainsi Michel Bordier écrivait à propos de sa mère : « adversaire catholique » (Questionnaire biographique daté du 05/04/1964, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93).

adhérentes du PCF, certaines pouvaient être en position de sympathie active ou d'engagement dans des structures proches du PCF<sup>1010</sup>.

L'appartenance au parti d'un ou des parents recouvrait une relative diversité d'imprégnation politique. Notre corpus comporte un certain nombre d'enfants de cadres communistes importants ou issus de familles fortement intégrées au monde communiste. On compte ainsi parmi les cadres de banlieue nord Maurice Thorez, fils du secrétaire général du parti né de son premier mariage avec Aurore Memboeuf, qui vécut avec elle aux côtés d'Eugen Fried. Le père de Maurice Nilès, également prénommé Maurice, était militant communiste depuis la création du parti. Dirigeant de la CGTU, il fut une importante figure communiste de région parisienne et surtout dans sa ville d'Aulnay-sous-Bois, dont il fut maire en 1936 et brièvement à la Libération<sup>1011</sup>. Nous avons déjà cité le cas de Michel Richetta, fils et neveu d'importants dirigeants syndicaux et communistes de la région lyonnaise<sup>1012</sup>. Aux enfants des cadres de l'entre-deux-guerres, il convient d'ajouter à partir des années 1960, les enfants des cadres fédéraux de banlieue qui firent eux-mêmes leur entrée dans les CF : Jean-Jacques Karman, fils d'André Karman\*, entré au CF de Seine-Saint-Denis en 1971 comme secrétaire de la section Aubervilliers-Montfort ; Gérard Lanternier, fils de Lucien Lanternier, dirigeant fédéral et national de la JC, entré au CF de Seine-Ouest en 1964 ; Michèle Marchais, fille aînée de Georges Marchais\*, secrétaire fédérale de l'UJFF entrée au CF de Seine-Sud en 1961, etc.

D'autres militants étaient également héritiers d'une identité communiste forte liée aux épisodes héroïques de la guerre d'Espagne ou de la Seconde Guerre mondiale, à travers leurs parents ou leurs proches. Le père de Robert Taillade, volontaire dans les Brigades internationales, était mort en Espagne. Le frère de Jean Garcia\* avait pris part à la guerre civile dans l'armée espagnole et trois des oncles de Robert Gerber\* furent volontaires dans les BI. Les parents de ce dernier furent également tous deux militants communistes à Malakoff. Son père, conseiller municipal, fut interné en 1940 et mourut en déportation, tandis que sa mère participa à la Résistance. On peut également citer le cas de Jean Hartmann\*, fils de Marcel Hartman, conseiller municipal communiste d'Ivry, résistant, fusillé comme otage au Mont-Valérien en 1942 et figure majeure du culte des martyrs locaux après la guerre<sup>1013</sup>.

---

<sup>1010</sup> Le père de Lucien Belloni\* était militant communiste depuis 1924 et syndicaliste CGTU puis CGT, tandis que sa mère rejoignit dans les années 1930 le Comité des femmes contre la guerre et le fascisme, sans adhérer au PCF.

<sup>1011</sup> Voir la biographie de Maurice Nilès (père) dans le *DBMOF*.

<sup>1012</sup> Voir *supra*, chapitre 6, p. 284.

<sup>1013</sup> Voir la biographie de Marcel Hartmann dans le *DBMOF*.

Toutefois, il serait réducteur d'assimiler l'appartenance communiste des parents, telle qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessus, à une forme d'hérédité politique et militante. Selon son témoignage, l'engagement de Guy Schmaus\*, fut influencé par une culture politique familiale plus diffuse. Son père était arrivé de Pologne en 1923 et son enfance se déroula à Paris, dans les milieux populaires de l'immigration juive d'Europe de l'Est, dans une atmosphère « progressiste » et dépourvue de toute référence religieuse. Sa famille maternelle, établie de plus longue date, entretenait des liens anciens avec les milieux socialistes d'avant 1914 et sa grand-mère évoquait fréquemment sa rencontre avec Trotsky. Déjà adhérent du Secours rouge international pendant la Guerre d'Espagne, son père n'avait adhéré au PCF qu'à la Libération et Guy Schmaus\* rejoignit l'UJRF peu après, en 1946. Toutefois, en dépit de cette politisation familiale, sa carrière militante fut mal acceptée par ses parents<sup>1014</sup>.

L'analyse du corpus montre que la proportion de parents simplement décrits comme « sympathisants », avec toute l'imprécision de cette mention, était aussi importante que pour les cas de parents communistes. Les militants mentionnant au moins un parent sympathisant mais aucun membre du parti étaient en effet au nombre de 54 (soit 32,5% de l'ensemble du corpus, 41,8% des militants pour lesquels au moins un parent était identifié pour ses opinions). Ces militants étaient issus de familles se situant dans les « couronnes extérieures » du monde communiste, composées d'électeurs du PCF, de lecteurs de *l'Humanité* ou de syndiqués CGT<sup>1015</sup>, majoritairement ouvrières (30 fils d'ouvriers sur 54, auxquels on peut adjoindre une partie des fils d'artisans) et implantée en région parisienne (17 nés en banlieue, 11 à Paris et au moins 2 militants venus en région parisienne durant leur enfance).

Les militants en rupture avec les opinions de leurs parents apparaissent donc très peu nombreux. D'autres membres de la famille purent d'ailleurs exercer une influence sur leur engagement. Comme nous l'avons déjà signalé, Roger Faivre\* fut fortement inspiré par l'exemple de son frère aîné, « banni de la famille<sup>1016</sup> » par des parents issus d'un milieu rural et catholiques pratiquants qui exprimaient régulièrement leur hostilité au communisme. Il en allait de même pour Claude Poperen dont le frère aîné avait rejoint la résistance communiste puis milita au parti avant d'entrer en dissidence. Dominique Frelaut\*, élevé dans une famille catholique très pratiquante, indiquait dans son questionnaire : « parents contre la politique du Parti mais n'ont pas d'activité politique<sup>1017</sup> ». Même s'il s'en éloigna, ce milieu contribua

---

<sup>1014</sup> Entretien avec Guy Schmaus, le 2 mars 2000.

<sup>1015</sup> Pour ne citer que quelques exemples : Jacques Rignault, Fernand Lainat et André Foulon, membres du CF de Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis, signalaient tous trois un père « sympathisant, syndiqué CGT ».

<sup>1016</sup> Entretien avec Roger Faivre, mars 2000.

<sup>1017</sup> Questionnaire biographique daté du 21/05/1955, Arch. CN PCF.



toutefois à son premier engagement au sein d'une communauté de la Mission de France, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, sous l'influence de son frère.

Pour des individus dont aucun des parents ne manifesta d'activité ou d'opinion politique, la rencontre avec le communisme put être plus tardive, comme pour Georgette Potevin qui vint vers les organisations communistes par l'intermédiaire d'amis de jeunesse et surtout de son mari<sup>1018</sup>. Toutefois, on peut évoquer une forme d'imprégnation plus indirecte, par l'immersion dans la vie des banlieues ouvrières et notamment des municipalités communistes, par la fréquentation dans le cadre scolaire d'autres jeunes plus politisés ou par les activités mises en place en direction de l'enfance et de la jeunesse. Michel Germa\* passa toute son enfance à Vitry où il put bénéficier de la politique sociale de la municipalité communiste, surtout après la mort de son père alors qu'il était âgé de 10 ans. Les parents de Jacques Le Dauphin n'affichaient aucune appartenance politique, même si dans son enfance, il participa au mouvement scout. Il grandit dans un quartier populaire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement à forte densité communiste, fréquentant de nombreux camarades de classe politisés ou issus de familles communistes qui l'initièrent aux idées par la lecture d'ouvrages comme les *Principes élémentaires de philosophie politique* de Georges Politzer.

Les activités et les formes de sociabilité offertes par les organisations de jeunesse du parti furent selon les cas, des portes d'entrée dans le monde communiste ou de renforcement de l'ancrage dans celui-ci, de familiarisation avec les idées politiques et avec l'engagement militant. Marcelle Galli\*, élevée en banlieue par une sœur et un beau-frère membres du PCF, se dirigea vers la JC par l'intermédiaire de son frère, également militant, lorsqu'ayant regagné Nice à 17 ans, elle chercha un lieu pour rencontrer d'autres jeunes gens de son âge. Les organisations destinées à l'enfance (Pionniers puis Union des Vaillants et Vaillantes) eurent également ce rôle, notamment dans l'entre-deux guerre. Les campagnes de solidarités menées au moment de la Guerre d'Espagne sont un motif récurrent chez les témoins, enfants à cette époque<sup>1019</sup>. Elles constituèrent un premier contact avec les références politiques et une première expérience d'un travail militant, notamment autour des récoltes de lait pour les enfants espagnols.

---

<sup>1018</sup> Entretien avec Georgette Potevin, le 22 mars 2000.

<sup>1019</sup> Par exemple Georges Abbachi\*, Lucien Belloni\*, Guy Schmaus\*.

## ***De l'adhérent au cadre, une « conversion de l'être » ?***

### Figures de l'entrée en communisme

La formalisation de l'adhésion au Parti communiste français constituait l'aboutissement d'un cheminement individuel dans lequel peuvent intervenir de multiples facteurs explicatifs. Il y a sans doute une part « d'illusion biographique<sup>1020</sup> » à vouloir expliquer l'adhésion au PCF d'individus devenus cadres du parti, sans envisager ceux qui n'adhèrent pas ou qui n'occupèrent aucune responsabilité. Illusion partagée par les acteurs eux-mêmes, prompts à témoigner du caractère « naturel » de leur adhésion<sup>1021</sup> ou à en reconstituer les motivations à l'aune de leur parcours ultérieur. Il sera donc moins question pour nous de proposer des explications générales des processus de l'adhésion que de relever certains mécanismes communs, notamment lorsqu'ils purent déterminer la suite des carrières militantes. Dans cette perspective, plusieurs facteurs nous paraissent importants à analyser : l'âge à l'adhésion qui permet de relier celle-ci à divers éléments du contexte biographique comme l'hérédité militante ou l'insertion dans la vie professionnelle ; le passage par d'autres structures militantes proches du PCF, essentiellement les syndicats et les organisations de masse ; l'impact du contexte historique, qui renvoie aux phénomènes de générations politiques. Enfin, nous nous intéresserons au cas particulier des cadres passés par un engagement non communiste en amont de leur adhésion.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre précédent, à l'échelle de l'ensemble de notre corpus, l'âge à l'adhésion se concentre dans la tranche d'âge 17-25 ans (488 sur 659, soit 74%) et si nous nous limitons aux militants nés à partir de 1910, cette proportion est légèrement renforcée<sup>1022</sup> (477 sur 612, soit 77,9%). Au sein de cette tranche d'âge, les années du passage à l'âge adulte apparaissent plus propices puisque 40% des adhésions eurent lieu entre 17 et 20 ans. L'âge de l'adhésion signale l'influence parentale sur l'engagement au parti<sup>1023</sup>. Les enfants de parents communistes avaient adhéré plus massivement autour de 16-18 ans et rarement au-delà de 22 ans. Pour les enfants de sympathisants, on observe un léger décalage avec des adhésions plus nombreuses à partir de 18 ans et au-delà, et surtout un étalement plus important, jusque vers 25-27 ans.

L'âge de l'adhésion correspond également à des cheminements différents vers le parti. Les très jeunes adhérents furent pour la plupart membres des organisations de jeunesse

---

<sup>1020</sup> BOURDIEU P., « L'Illusion biographique », *Raisons pratiques, op. cit.*

<sup>1021</sup> L'utilisation de ce terme est récurrente dans les témoignages.

<sup>1022</sup> Voir Annexe statistique VII, « Age à l'adhésion des cadres fédéraux », figure 1.

<sup>1023</sup> Voir Annexe statistique VII, figures 2 et 3.

auxquelles le parti privilégiait la participation avant 18 ans. De fait, certains furent contraints de retarder leur entrée au parti, comme Madeleine Vincent\*, militante des JC puis de l'UJFF dès 15 ans, dont l'adhésion ne fut enregistrée qu'en 1938 lorsqu'elle atteignit 18 ans. Toutefois de multiples cas indiquent que cette limite d'âge fut appliquée avec souplesse, notamment après la Libération. Parmi les jeunes adhérents dont nous pouvons préciser le parcours<sup>1024</sup>, plus des deux tiers furent également membres des organisations de jeunesse (28 sur 40), la majorité (20 sur 28) dès l'adolescence, avant d'entrer au PCF quelques années plus tard. Dans ces cas, l'insertion dans le monde communiste fut donc particulièrement précoce, surtout lorsqu'elle se combinait avec le militantisme des parents. Josiane Akoun\*, dont les parents étaient tous deux communistes, participa dès 13 ans aux activités de l'UJFF dans le Cher, à partir de 1953, et adhéra au PCF à 16 ans. Daniel Matteredne, Guy Schmaus\* ou Marcel Trigon\* furent membres de l'UJRF dès 14 ans ; Liliane Garcia\*, Edmond Amiable\* ou Claude Poperen à 15 ans, tous sous l'influence de parents ou de proches membres du PCF. Lorsqu'ils venaient directement au parti, les très jeunes adhérents étaient encouragés à se consacrer aux organisations de jeunesse. Ainsi Raymond Jeanne\* adhéra presque simultanément à l'UJRF et au PCF en 1947, à l'âge de 15 ans, mais se consacra aux organisations de jeunesse jusqu'en 1965. Ce fut également le cas, à la même époque, pour Charles Fiterman\* ou, au début des années 1960, pour Daniel Grason. Jean Ellenstein\*, Roger Faivre\*, Guy Poussy\* ou Henri Marcos furent pour leur part réorientés vers l'UJRF ou la JC, après leur adhésion au parti qui, pour les trois derniers, correspondait à leur entrée dans la vie professionnelle.

À l'opposé, les adhésions plus tardives, à partir de 20 ans, font apparaître un autre schéma biographique passant dans un premier temps par l'engagement syndical qui peut lui-même s'éclairer par l'entrée dans la vie professionnelle, l'influence familiale ou le contexte social. L'adhésion à la CGT participait de l'insertion dans le monde professionnel et la communauté ouvrière, d'autant plus dans des contextes de mobilisation sociale. C'était le cas, à différentes époques, pour de jeunes ouvriers qui adhèrent à la CGT dès les premières années de leur vie professionnelle, entre 15 et 18 ans. Marcel Chevallier\* adhéra à la CGT en 1936, à 15 ans, comme Jean Babucci\*, l'année suivante, à 16 ans. Joseph Mendez adhéra à la CGT à 14 ans, lors des grèves de mineurs de 1947<sup>1025</sup>. L'entrée dans des corporations fortement syndiquées comme les cheminots ou l'EDF pouvait également y contribuer. Daniel

---

<sup>1024</sup> Cet échantillon correspond aux militants de l'échantillon présenté dans l'annexe statistique VII (figures 2 et 3), nés à partir de 1910 et ayant adhéré à 18 ans ou avant.

<sup>1025</sup> Réponse au questionnaire biographique, février 2003.

Moreau\*, issu d'une famille militante, adhéra à la CGT en septembre 1944, à 16 ans, alors qu'il n'avait pas encore achevé son apprentissage d'ajusteur. Le syndicalisme était aussi un facteur de réinsertion dans le monde ouvrier, pour des militants comme Roger Gaudon\* ou Fernand Lainat. Ouvriers métallurgistes, sans activité politique avant 1939, tous deux s'étaient réfugiés en province durant la guerre et s'engagèrent dans l'armée, le premier en septembre 1944 pour la durée de la guerre, le second en juillet 1945. Roger Gaudon\* revint en région parisienne en novembre 1945 et adhéra à la CGT à 21 ans, alors qu'il devenait tireur en pelleterie. Envoyé en Indochine en 1946, Fernand Lainat fut maintenu dans l'armée jusqu'en 1950, avant d'entrer à la RATP où il adhéra à la CGT, à 26 ans.

Le décalage chronologique entre l'adhésion à la CGT et l'adhésion au PCF était variable. Dans la majorité des cas, l'écart restait inférieur à deux ans et l'engagement syndical constituait une première étape, relativement courte et rapidement prolongée par l'engagement communiste. Jean Houdremont\*, dessinateur industriel chez Rateau à La Courneuve, adhéra à la CGT en 1947 et au PCF en octobre 1948, alors qu'il était membre de la commission exécutive du syndicat de l'usine. Michel Bordier, agent technique, adhéra à la CGT en octobre 1961, dès son entrée à l'usine Bull, à 20 ans, et fut collecteur pour la *Vie ouvrière* dans l'usine, avant d'entrer au PCF en août 1963. Guy Massulteau\*, mécanicien chez Air France à Orly, milita à la CGT à partir de janvier 1947 et fut délégué du personnel puis secrétaire adjoint du syndicat avant de rejoindre le parti en mai 1949. On peut rapprocher ce type de parcours de celui de jeunes adhérents du parti qui ne passèrent pas par les organisations de jeunesse mais acquirent rapidement des responsabilités syndicales. Charles Sebbah, ajusteur chez Renault depuis 1944, adhéra simultanément au PCF et à la CGT en 1947, à 17 ans, et fut délégué du personnel entre 1950 et 1956, avant son licenciement. Il en va de même pour André Aubry\*, également ouvrier chez Renault.

Dans un certain nombre de cas, l'adhésion au Parti communiste apparaît beaucoup plus tardive. Le service militaire put y contribuer. René Diot, fraiseur à Vitry, adhéra à la CGT à l'âge de 16 ans, en 1946, puis à l'UJRF en 1949. Appelé au service militaire en octobre 1950, il n'adhéra au PCF qu'à son retour, en 1952. Roger Schlick, adhérent de la CGT et de l'UJRF en 1947, à 17 ans, fut appelé sous les drapeaux en avril 1951 et entra au PCF à son retour, en 1953. La Seconde Guerre mondiale put également interrompre ou modifier la dynamique de l'engagement. Lucien Belloni\*, adhérent à la CGT en 1939, dès son entrée au travail à 15 ans, ne put adhérer formellement au PCF qu'en 1944. Toutefois, il était déjà intégré au monde militant par l'intermédiaire de ses parents et participa à la Résistance au sein des JC à partir de 1943. Gustave Allyn\*, militant syndical depuis 1935, était déjà

proche du parti par l'intermédiaire des mouvements antifascistes et il participa à la Résistance dans la CGT clandestine. Toutefois, il ne donna son adhésion qu'en janvier 1946. Pour d'autres cas, l'adhésion au PCF apparaît beaucoup plus tardive et suggère la persistance d'une certaine réticence à l'engagement politique. Sans doute peut-on en partie imputer les hésitations de Georges Marchais\* à son séjour en Allemagne durant la guerre<sup>1026</sup>. De même, Fernand Lainat, évoqué plus haut, rejoignit le PCF six ans après son entrée à la CGT, peut-être par crainte que son engagement dans l'armée et son séjour en Indochine soient mal perçus.

Ces cheminements variés posent la question de l'articulation entre identité politique ou militante et identité sociale, et plus spécifiquement identité ouvrière. Pour des militants entrés dès l'adolescence dans une logique d'engagement, par le biais des organisations de jeunesse ou directement au parti, l'engagement politique se traduit par un processus d'identification au modèle ouvriériste véhiculé par le monde communiste. Sous l'effet combiné de la valorisation du statut d'ouvrier, et plus particulièrement d'ouvrier qualifié dans la métallurgie, et des impératifs militants, ils furent « ouvriers par choix ». Marcel Zaidner\*, adhérent à l'UJRF en 1947 et au PCF l'année suivante, travailla dans un premier temps comme maroquinier aux côtés de son père, avant de devenir fraiseur grâce à une formation accélérée pour entrer chez United à Ivry. Adhérent à l'UJRF dès 14 ans, Guy Schmaus\*, fut d'abord ouvrier fourreur comme son père, avant d'acquérir une formation de fraiseur. Soutenu par ses camarades de parti qui l'aidèrent à exercer ses compétences professionnelles en vue de l'examen d'entrée chez Citroën, il s'y fit embaucher « dans une démarche militante<sup>1027</sup> ». L'importance spécifique de la qualification professionnelle pour les militants communistes apparaît de manière explicite dans le cas de Pierre Sotura\*. Adhérent des JC dès août 1944, à 16 ans, Pierre Sotura\* travailla comme ébéniste dans diverses petites entreprises. Membre du PCF à partir de janvier 1947, il milita principalement à l'UJRF. Ayant perdu son emploi d'ébéniste, il se fit embaucher comme OS chez Hispano et y resta à la demande du parti, bien qu'il ait retrouvé du travail dans sa profession. La direction fédérale indiquait en 1954 qu'il « devrait suivre des cours à l'école de [Formation professionnelle accélérée] pour devenir un ouvrier qualifié dans la métallurgie et obtenir, en particulier chez Hispano-Suiza, l'autorité professionnelle que donne la qualification.<sup>1028</sup> » Entré à la RATP comme manœuvre et ne

---

<sup>1026</sup> HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, op. cit., p. 77-83.

<sup>1027</sup> Entretien avec Guy Schmaus, le 2 mars 2000.

<sup>1028</sup> Courrier dactylographié de la fédération Seine-Ouest, signé Rose Guérin et daté du 07/09/1954, dossier biographique, Arch. CN PCF.

pouvant accéder à un poste de tourneur, Lucien Belloni\* fut également encouragé par ses camarades de la CGT à acquérir le statut d'ouvrier qualifié, comme ajusteur<sup>1029</sup>. L'identification militante au monde ouvrier caractérise également des individus venus du milieu des prêtres ouvriers comme Dominique Frelaut\* et Maurice Manoel, et de manière plus générale, on peut parler d'un mouvement vers la classe ouvrière couronné ou complété par l'adhésion au Parti communiste pour des militants originellement extérieurs à cet univers ou en mesure d'accéder à d'autres métiers (Louis Bayeurte\*, Marcelin Berthelot\*, Robert Gerber\*, etc.).

À l'inverse, pour des militants entrés plus tardivement au PCF et passés d'abord par le syndicalisme, on peut penser que le cheminement vers le parti se nourrissait de l'expérience ouvrière et des luttes sociales et politiques dans l'entreprise. Un certain nombre de militants eurent une activité syndicale relativement importante avant leur adhésion au PCF : Michel Bordier comme délégué du personnel et membre du bureau syndical, Guy Massulteau\* comme secrétaire adjoint du syndicat CGT d'Air France à Orly, Parfait Jans\* comme délégué dans diverses entreprises puis comme secrétaire des Métaux de Neuilly, etc. Dans ce cadre, ils étaient déjà amenés à prendre en considération les orientations défendues par le PCF et les syndicalistes qui faisaient preuve de qualités militantes intéressantes étaient l'objet des sollicitations et de l'attention des dirigeants du parti, comme l'illustrent les cas de Georges Marchais\*<sup>1030</sup> ou de Dominique Frelaut\*.

Lorsqu'elle s'insérait dans un processus où convergeaient liens familiaux, socialisation professionnelle ou imprégnation politique, l'adhésion se concrétisait au gré d'une rencontre ou d'un effet d'opportunité. Charles Fiterman\*, fréquentait les amicales laïques et les cercles ouvriers et était déjà lecteur de Marx lorsqu'il adhéra au PCF à l'occasion d'une réunion de cellule où l'avait entraîné un de ses plus proches amis. Daniel Grason, immergé depuis l'enfance dans la culture ouvrière et politique de la banlieue rouge, en particulier par l'intermédiaire de ses oncles maternels, militants communistes et cégétistes, accompagna ceux-ci à la fête de *l'Humanité* et y remplit un bulletin d'adhésion en 1961<sup>1031</sup>. Dans de tels cas, l'adhésion ne fait pas rupture dans un cheminement et une imprégnation politique plus diffuse, d'où le sentiment, chez les témoins, de son caractère « naturel ». Toutefois, l'effet du contexte historique reste patent. Comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre précédent, nous retrouvons parmi les cadres fédéraux un reflet des différentes phases d'afflux

---

<sup>1029</sup> Entretien avec Lucien Belloni, le 9 décembre 1999.

<sup>1030</sup> HOFNUNG T., *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, op. cit., p. 77-83.

<sup>1031</sup> Entretien avec Daniel Grason, 11 décembre 2008.

d'adhérents et les générations militantes ou historiques qui les caractérisent. Les adhésions massives de la Libération constituent le cas le plus marquant du fait de l'attractivité du communisme dans cette période, à l'échelle nationale et internationale. La conjonction entre contexte historique et biographique rencontrait parfois un élément catalyseur sous la forme d'événements plus précis qui précipitèrent l'adhésion ou un véritable investissement militant dépassant la sympathie ou l'accord politique. Les conflits sociaux nationaux, comme les grèves de 1947 ou le mouvement social de mai-juin 1968, mais aussi des grèves localisées dans l'entreprise ou le secteur où ils travaillaient purent jouer ce rôle. Marcel Dufriche\*, déjà militant de la CGT, adhéra au PCF au lendemain de la grève nationale du 12 février 1934. Edmond Amiable\*, apprenti à la SNCF et déjà adhérent de l'UJRF, prit part aux grèves de la fin de l'année 1947 et entra peu après à la CGT avant d'entrer au PCF en 1950. D'autres militants associent leur adhésion à des événements politiques. Jean-Pierre Ginter\*, dont la mère était militante communiste et ancienne résistante, fut membre de l'UJRF puis de la JC à partir de 1956. Selon son témoignage, il était resté volontairement en retrait, dans une position de simple adhérent, notamment car il avait certaines réserves sur différentes questions comme l'exclusion d'André Marty. Le retour au pouvoir de de Gaulle et les mots d'ordre antifascistes motivèrent son adhésion au PCF et furent à l'origine d'un engagement plus intense. Jean-Louis Cailloux, dont le père fut militant CGT et avait appartenu au PCF avant de s'en écarter, avait eu des premiers contacts avec des militants communistes et avec la CGT dans son entreprise en 1960-1961. Il adhéra à la CGT et au PCF au lendemain de la manifestation de Charonne.

Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, l'engagement fut également précipité par le surgissement, parfois dramatique, du contexte historique dans l'histoire personnelle. Le rôle des liens amicaux et familiaux, à la fois comme élément déclencheur et comme condition favorable à l'engagement apparaît déterminant dans ces circonstances. On peut le voir dans le cas de Jacqueline Chonavel\* dont l'engagement coïncida avec l'annonce de la mort de son beau-père, syndicaliste de l'éclairage déporté à Mathausen, et de son compagnon, militant communiste d'origine juive également arrêté. Les parents de Paulette Garcia\*, militants communistes à Marseille, participèrent à la Résistance et son frère aîné fut arrêté et fusillé, ce qui contribua directement à son entrée dans l'organisation clandestine en 1943. Amenés à côtoyer les organisations résistantes par l'intermédiaire de leurs parents et portés à s'engager eux-mêmes, les enfants de militants furent également plus facilement en contact avec les structures clandestines. Roger Vinet, fils d'un militant communiste de Maisons-Alfort, participa avec lui à des activités de base avant d'être arrêté en novembre

1942 et envoyé travailler en Allemagne, en répression de l'engagement de son père et alors qu'aucune charge n'avait pu être retenue contre lui. Revenu rapidement en France, il donna son adhésion au parti clandestin en 1943 et participa aux activités des FTP en Bretagne puis à Paris au sein du bureau de renseignement. Le parcours de Lucien Belloni\* est assez proche. Adolescent, il servit parfois de courrier à son père, militant communiste clandestin, et à l'approche de la réquisition pour le STO, celui-ci l'encouragea et l'aida à passer dans la clandestinité. De manière générale, la menace du départ en Allemagne est un bon exemple de la confrontation individuelle avec le contexte historique et de ses effets sur l'engagement politique. Pour les réfractaires, la Résistance constituait le prolongement politique du refus et offrait dans le même temps un cadre ou une structure d'accueil de la vie illégale à laquelle ils étaient contraints. Toute proportion gardée, on peut rapprocher ce cas du sentiment de jeunes gens qui craignaient d'être appelés ou rappelés lors de la guerre d'Algérie. Ce fut par exemple le cas pour Roger Faivre\*, qui formalisa son adhésion au parti et à la CGT à 18 ans, à l'issue d'une journée d'action contre la guerre, en 1957.

Un dernier point doit être consacré aux cas d'engagements politiques extérieurs à la sphère communiste et antérieurs à l'adhésion dans les rangs du parti. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre<sup>1032</sup>, le passé politique des cadres était l'objet d'une attention particulière. Les cas de figures présents dans notre corpus et identifiés par les sources n'épuisent pas tous les types de parcours politiques individuels mais correspondent à des formes d'engagement considérées comme acceptables pour des cadres fédéraux. Deux cas de figure se dégagent de notre corpus : celui de militants passés par les Jeunesses socialistes, dans les années 1930, et celui des militants venus des milieux chrétiens. Cinq militants entrent dans la première catégorie : Roland Bertin\* en Seine-Ouest, Michel Neveu en Seine-Nord-Est, Marcel Manesse, René Porthault et Maxime Thébaud en Seine-Sud. Tous furent membres des JS à l'époque du Front populaire, à partir de 1936 et jusqu'en 1937 ou 1938. Au moment de leur adhésion à l'organisation socialiste, tous avaient moins de 18 ans, voire étaient même très jeunes (14 ans pour René Porthault, 15 ans pour Michel Neveu). L'influence familiale joua un rôle important dans cet engagement, comme pour Michel Neveu dont le père était militant SFIO, et fut confortée par l'activisme des JS dans cette période, notamment dans la lutte contre le fascisme. Nous ne pouvons malheureusement pas déterminer avec certitude le

---

<sup>1032</sup> Voir supra, chapitre 4, « En raison de son passé... », p. 211 et suivantes.



lieu de cette activité<sup>1033</sup>, qui pourrait s'avérer important s'ils avaient milité dans la fédération de la Seine, marquée par le pivertisme et l'activité des militants d'extrême-gauche. Seul Marcel Manesse occupa des responsabilités dans l'organisation, comme secrétaire adjoint de section. Maxime Thébaud fut le seul à quitter les JS avant leur dissolution en 1938, pour rejoindre les Jeunesses communistes en 1937 où il milita ensuite dans la clandestinité jusqu'en 1941. Pour les autres, la guerre et la Libération furent décisives dans les cheminements vers le communisme. Roland Bertin\* entra en contact avec un groupe de FFI en février 1944 puis rejoignit la JC. Michel Neveu participa à un maquis dans le Morbihan puis à la Libération de Nantes, avant de s'engager pour la durée de la guerre. Dans son cas, l'adhésion au PCF n'intervint toutefois qu'en 1950, après une activité à la FEN-CGT à partir de 1945. Marcel Manesse et René Porthault adhèrent au PCF à la Libération. Le passage par les organisations socialistes ne constituait pas une « tache » dans la biographie de ces cadres, dans la mesure où il traduisait une évolution politique positive, perçue comme une prise de conscience. On le lit indirectement dans une remarque de Michel Neveu qui écrivait à propos de son père : « vieux militant socialiste, n'a pas évolué<sup>1034</sup> ». Toutefois, les notes de la SMC rappelaient toujours cet élément de leur parcours et l'on peut noter que Maxime Thébaud, seul militant à avoir explicitement rompu avec les JS pour rejoindre le communisme, connut l'ascension la plus précoce et la plus élevée, comme membre du bureau fédéral de Seine-Sud et comme collaborateur du Comité central. D'autres exemples, en province, viennent confirmer la valorisation de ce type de trajectoire<sup>1035</sup>.

L'engagement dans les mouvements chrétiens permet également de caractériser une série de militants. Les cas les plus marquants sont sans doute ceux de Dominique Frelaut\* et Maurice Manoel, déjà signalés à plusieurs reprises. Tous deux se destinèrent un temps à la prêtrise, en orientant leur vocation vers le monde ouvrier, et passèrent par les structures de la Mission de France. Dominique Frelaut\*, abandonna plus précocement cette voie. Élève d'un lycée préparant l'entrée au séminaire, il quitta la Bretagne pour devenir ouvrier chez Citroën avant d'avoir obtenu le baccalauréat. L'exemple de son frère, militant de la JOC et élève de l'école Estienne contribua à son orientation plus directe vers le monde ouvrier. À Paris, il

---

<sup>1033</sup> D'après les éléments à notre disposition, il est très probable que Michel Neveu fut militant des JS à Nantes, sa ville d'origine, où il participa par la suite aux combats de la Libération. Pour les autres, les sources sont trop imprécises pour le déterminer.

<sup>1034</sup> Questionnaire biographique daté du 11/11/1950, dossiers biographiques de la section Drancy, Arch. FD PCF 93.

<sup>1035</sup> C'était par exemple le cas de Louis Garnier, secrétaire fédéral du Doubs, militant des JS et de la SFIO jusqu'en 1938. Lors de ses séjours en camp d'internement durant la guerre, il préféra taire son passé socialiste par crainte d'une méfiance des cadres communistes, mais cette dissimulation ne lui fut pas reprochée et au contraire, il apparaissait comme un exemple d'évolution positive. Voir sa biographie dans le *DBMOMS* (t.5).

participa aux activités d'une communauté de la Mission de France et rejoignit la CGT chez Citroën en 1948, à l'instigation du responsable syndical de l'usine, puis le PCF en 1950. Maurice Manoel poursuivit son cursus au séminaire de la Mission de France, qui l'envoya à Limoges<sup>1036</sup> puis choisit le laïcat devant le « refus de l'Église de [l]'ordonner prêtre ouvrier<sup>1037</sup> » selon un questionnaire biographique de 1955. Membre de la CGT à partir de 1947, il participa, jusqu'en 1953, aux activités de « Jeunesse de l'Église » où il fut membre du bureau. Placé au cœur des questionnements de cette mouvance à l'égard du monde ouvrier et du PCF, il fit partie de la minorité qui rejoignit ce dernier<sup>1038</sup>. L'immersion dans le monde ouvrier, l'engagement syndical ainsi que l'implication dans la lutte pour la paix au début des années 1950 jouèrent un rôle important dans la rencontre avec le PCF puis dans l'évolution de ces deux militants. Plus encore que pour les cadres passés par le socialisme, leur engagement fut apprécié par le parti comme exemplaire. Dominique Frelaut\* témoigne ainsi que son ascension dans les responsabilités syndicales fut favorisée par son image de militant chrétien, valorisée comme l'illustration de la « politique de la main tendue » aux catholiques<sup>1039</sup>. Pour les générations antérieures, l'évolution vers le PCF résulta d'un autre contexte. Issu d'une famille catholique, Claude Baudry\* participa dans sa jeunesse aux Groupes d'Études de la Chronique sociale, entre 1926 et 1929, et à l'Association de la Jeunesse Catholique de France où il fut membre d'un comité fédéral. Dès les années 1930, il commença à se rapprocher du communisme par le biais de l'antifascisme, au sein du mouvement Amsterdam-Pleyel et du Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme. La guerre accéléra cette évolution par sa participation à la Résistance dans les FTP puis par son adhésion au PCF en août 1944. Ces différents cas font toutefois exception et l'engagement chrétien fut de manière générale moins intense. André François, militant de Seine-Ouest passé par les Scouts de France à l'adolescence, adhéra à la CFTC et aux Chrétiens progressistes lors de son entrée au travail comme OS chez Renault en 1947, avant d'adhérer au PCF et à la CGT dès l'année suivante. Pour Hélène Édeline\*, l'engagement chrétien, à la JEC puis à la JOC, fut également concentré dans les années de jeunesse (17-18 ans) et rapidement supplanté par l'imprégnation communiste à Gentilly où elle travaillait comme employée municipale. Dans tous les cas, l'engagement chrétien était directement lié aux origines familiales.

---

<sup>1036</sup> DUSSARTRE-CHARTREUX J., *Destins croisés : vivre et militer à Limoges*, Paris, Karthala, 2004, p. 124.

<sup>1037</sup> Questionnaire biographique daté du 20/10/1955, dossiers biographiques de la section Saint-Denis, Arch. FD PCF 93.

<sup>1038</sup> KECK T., *Jeunesse de l'Église, au cœur de la crise progressiste en France (1936-1955)*, Paris, Karthala, 2004.

<sup>1039</sup> Entretien avec Dominique Frelaut, avril 2003.

Si, comme nous l'avons indiqué, il est sans doute hasardeux de prétendre analyser les mécanismes de l'adhésion à travers l'étude des seuls cadres fédéraux, nous pouvons toutefois émettre une hypothèse concernant ceux-ci, en convoquant plus généralement les éléments de l'environnement originel présentés en début de chapitre. Par divers biais et au terme de cheminements variables, se jouait autour de l'engagement communiste une tentative pour constituer une identité cohérente : cohérence avec la politisation et l'histoire familiale pour les enfants de militants ; cohérence ou perpétuation du lien avec le monde ouvrier des origines, pour des militants ayant accédé à d'autres catégories sociales ; ou au contraire, identification avec la communauté ouvrière d'accueil dans l'élaboration d'une identité alternative pour des militants en rupture avec leur milieu d'origine. Cette cohérence (re)trouvée contribuait à la convergence des cheminements vers le PCF, à la reconstitution mémorielle de son évidence « naturelle » ou fondatrice, et sans doute à son intensité et à sa persistance au fil de la carrière militante.

### Les seuils de l'engagement

Comme l'écrivait Jean Maitron, « militantisme est synonyme de continuité<sup>1040</sup> » et l'on peut ainsi distinguer l'engagement militant de la sympathie ou de la seule adhésion par la participation régulière et durable aux activités de l'organisation, implication pouvant déboucher sur les premières prises de responsabilité. Les cadres fédéraux furent incontestablement des militants et dans leur très grande majorité, ils le furent dès leur entrée au parti, voire déjà, en amont, dans les organisations syndicales ou de masse. La continuité de leur activité militante et leur passage dans différents niveaux de responsabilité constituent un point important de notre étude car ils confrontèrent ces acteurs à la nécessité de modifier l'intensité ou les modalités de leur activité. Par définition, tous les militants de notre corpus accédèrent aux responsabilités fédérales, mais ils le firent au terme d'étapes différentes, tous ne réussirent pas à s'y maintenir tandis que certains continuèrent leur parcours voire leur ascension. L'objet de ce paragraphe sera d'analyser ces étapes et ces basculements, ces divers seuils de l'engagement qui sont au cœur de la formation et de l'acquisition d'un éthos des cadres communistes.

L'accès aux premiers niveaux de responsabilité (directions de cellule, comité de section) était principalement déterminé par l'intensité de l'engagement et de l'activité militante. Cette intensité était souvent grande dans les premières années d'appartenance au

---

<sup>1040</sup> MAITRON J., « Avant propos de la première partie » in *DBMOMF*, vol. 1, Paris, Éditions ouvrières, 1964, p. 23.

parti, parce qu'au moment de leur adhésion, les militants étaient le plus souvent des jeunes gens sans grandes contraintes familiales, parce que la dynamique de leur engagement s'était déjà nourrie de leur participation antérieure au mouvement syndical ou aux organisations de jeunesse, ou plus généralement parce qu'ils étaient portés par un enthousiasme militant qui prolongeait le mouvement d'adhésion. De ce fait, un grand nombre de cadres fédéraux étaient devenus très rapidement secrétaires de cellule, quelques mois après leur adhésion, et dans ces premières années de militantisme leur activité est relevée par les appréciations des responsables de section. Gil Beaubillard, agent technique au contrôle aérien à Orly, adhéra au PCF et à la CGT en septembre 1956 à son retour du service militaire. Dans les mois suivants, il devint délégué du personnel et membre du bureau de sa section, et « particip[a] activement à la vie de sa cellule (vente *Huma*, affichage, etc.) » au point d'apparaître dès 1958 comme un « espoir pour le prochain Comité de section.<sup>1041</sup> » Adhérent en janvier 1948, Roger Gaudon\* fut secrétaire de cellule dès l'année suivante et obtint d'excellents résultats, soulignés par le secrétaire de la section d'Ivry :

« Jeune camarade à la direction d'une cellule de quartier donne de bons résultats, fait fonctionner (sic) une cellule qui n'existait plus que de nom. A de bonnes initiatives : vente de l'*Huma* collective, affichage fait avec gant (sic) journaux cellules pour une entreprise de son quartier. Amène de bonnes discussions à sa cellule, concrétisé (sic) par l'application de la ligne politique sur la base du quartier.<sup>1042</sup> »

L'activité militante régulière de Robert Taillade lui permit d'accéder systématiquement à un premier niveau de responsabilité dans ses diverses affectations : comme secrétaire de cellule à la SATAM à La Courneuve (1957), comme membre du comité de section du XI<sup>ème</sup> arrondissement à Paris (1960), puis comme secrétaire de cellule chez Kodak et membre du comité de section à Vincennes (1966). Un critère d'âge intervenait toutefois puisque ces militants avaient déjà dépassé les 24-25 ans à leur entrée dans ces premières fonctions. Les plus jeunes avaient connu le même processus, mais dans les organisations de jeunesse, auxquelles ils consacraient l'essentiel de leurs premières années militantes. Dès 18-20 ans, ils avaient accédé à des directions locales, comme secrétaires de cercle, et pouvaient s'élever rapidement à des responsabilités fédérales. La précocité de l'engagement débouchait dès lors sur un exercice tout aussi précoce des responsabilités politiques, apprentissage décisif dans la poursuite des carrières militantes<sup>1043</sup>.

---

<sup>1041</sup> Appréciation du responsable de section sur un questionnaire biographique daté du 12/05/1958, Arch. FD PCF 94.

<sup>1042</sup> Appréciation de Raymond Laluque, secrétaire de la section d'Ivry, sur un questionnaire biographique daté du 20/02/1950, Arch. CN PCF.

<sup>1043</sup> C'est notamment le cas pour les secrétaires fédéraux. Voir *infra*, p. 395 et suivantes.

Les organisations de jeunesse constituaient une expérience militante particulière, teintée d'activisme et de formes d'engagement particulièrement intenses, notamment dans la lutte contre les guerres coloniales. Le répertoire d'action mobilisé contre la guerre d'Indochine, avec les manifestations contre les transports de troupes ou de matériel militaire, les actions en direction des casernes et des jeunes soldats amenèrent les militants de l'UJRF à franchir les limites de la légalité et à subir la répression policière ou étatique. Ce fut bien sûr le cas pour Henri Martin\* et Raymonde Dien\*, mais aussi pour les dirigeants parisiens de l'UJRF comme Jean Ellenstein\*<sup>1044</sup> ou encore pour Michel Rosenblatt\*, alors secrétaire du cercle UJRF de Montfermeil, emprisonné six semaines en 1950 à la suite d'une diffusion de tracts contre la guerre d'Indochine et les 18 mois. La guerre d'Algérie généra également ce type d'action. Roger Faivre\* introduisit clandestinement des tracts auprès des soldats de la caserne de Courbevoie. Jean Clavel\* refusa de servir en Algérie et fut emprisonné durant plus d'un an.

Les formes les plus intenses d'engagement correspondent sans doute à la participation à la Résistance du fait de la menace permanente de la répression et des risques physiques liés à certaines formes d'action (sabotages, attentats, lutte armée). Parmi les membres de notre corpus, cette expérience concerne d'abord des militants déjà entrés dans le parti avant-guerre et qui, outre leur dévouement et leur courage, avaient démontré fidélité et discipline dans les différentes phases de la clandestinité puis à la Libération (Georges Abbachi\*, Jacques Denis\*, Guy Ducoloné\*, Juliette Dubois\*, Fernand Dupuy\*, Hélène Édeline\*, Rose Guérin\*, Madeleine Vincent\*, etc.). Comme nous l'avons déjà montré, la spécificité de l'expérience résistante nécessita un travail de reconversion parfois difficile<sup>1045</sup>, peut-être plus encore lorsqu'il s'agissait de la première forme d'engagement militant. L'essentiel des cadres fédéraux avait opéré cette reconversion en amont de notre période d'étude des CF, en se réinsérant avec discipline dans les organismes partisans ou le mouvement syndical. Les militants entrés au parti dans la guerre y étaient d'autant mieux parvenus qu'il s'agissait encore de jeunes gens (Lucien Belloni\*, Gaston Viens\*, Marcel Rosette\*). Malgré tout, on peut identifier parmi les cadres fédéraux d'anciens résistants pour qui ce travail sur soi resta

---

<sup>1044</sup> On peut également évoquer les d'autres dirigeants parisiens de l'UJRF à l'époque comme Henri Fiszbin et Jean Gajer, arrêtés en 1949-1950 pour leur travail en direction des soldats, ou Alfred Gerson, responsable du travail clandestin en direction de l'armée en France puis en Algérie. Voir leurs biographies dans le *DBMOMS* (t.5).

<sup>1045</sup> Voir supra, chapitre 2 « Le tournant de la Guerre froide (1948-1950) », p. 85 et suivantes, et « Affaire et régulation du groupe », p. 105 et suivantes. Voir également chapitre 4 « Guerre, Occupation, Résistance : un passé sous surveillance (1944-1957) », p. 213 et suivantes et « L'émergence d'un conflit de légitimité », p. 254.

difficile sur le long terme, et participa sans doute d'une trajectoire de repli ou de mise à distance, comme pour Alba Durand\* ou Roger Bruno<sup>1046</sup>.

Dans les premières années d'activité, l'expérience militante était le plus souvent multiple, combinant travail dans le parti et engagement dans les organisations de jeunesse ou dans le mouvement syndical. Guy Massulteau\*, déjà évoqué ci-dessus, devint secrétaire adjoint du syndicat CGT d'Orly en 1950, un an après son adhésion, tout en siégeant au comité de section de Cachan. Muté à Orly, il fut secrétaire de la section communiste à partir de 1951, et continua d'assurer des mandats syndicaux, comme délégué du personnel et secrétaire du comité d'entreprise, avant d'entrer au comité fédéral de Seine-Sud en 1953. Marcel Manesse, ouvrier pâtissier devenu métallurgiste, avait adhéré au PCF dans l'Oise, en 1945, avant de venir travailler à la SNECMA à Boulogne-Billancourt. Secrétaire de cellule dans l'entreprise dès 1947, il fut membre du comité de la section Boulogne à partir de 1949 et du bureau à partir de 1952. Parallèlement, il fut secrétaire du syndicat CGT (1948-1951) puis secrétaire du syndicat des Métaux de Boulogne-Billancourt (1951-1956) et membre du bureau de l'USTM de la Seine (1952-1956) et entra au comité fédéral de Seine-Ouest en 1953. Gilbert Lebescond, ajusteur chez Hotchkiss à Saint-Denis, adhéra à la CGT en mai 1960, à 24 ans, devenant responsable de la diffusion de la *Vie ouvrière* et délégué syndical, puis entra au PCF un an plus tard, et fut aussitôt promu au bureau de sa cellule d'entreprise. En 1962, il devint secrétaire du syndicat CGT et membre du comité de la section Saint-Denis Pleyel, avant d'être élu au comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1964.

Ces quelques cas signalent que l'entrée dans les comités de section faisait déjà intervenir des critères plus complexes d'équilibre et de représentativité des secteurs militants à l'échelle locale, reproduisant la logique que nous avons analysée dans le chapitre précédent à propos de la composition des comités fédéraux. Ceci explique l'intégration de militants ayant principalement des fonctions syndicales ou dans les organisations de masse. Jusqu'à ce niveau de responsabilité, atteint en quelques années d'activité, les militants se situaient encore dans le prolongement de leur premier engagement et d'un militantisme inséré dans leur entreprise ou dans leur localité. Un premier seuil important intervenait au terme de cette étape, au niveau de l'accès aux positions d'encadrement local et de gestion de l'implantation ou par l'intégration aux marges des comités fédéraux. La responsabilité de secrétaire de section définissait les militants comme principaux dirigeants à l'échelle locale. Elle s'articulait très souvent avec l'accès au statut de permanent et les plaçait directement et

---

<sup>1046</sup> Voir infra, « Replis et départs », p. 383 et suivantes.

régulièrement au contact des instances fédérales. Les listes des dirigeants de section dont nous disposons montrent les liens étroits entre positions de direction locale et accès aux responsabilités fédérales. En 1955, la fédération Seine-Sud comptait 38 sections dont plus d'un tiers des secrétaires politiques (14 sur 38) siégèrent au comité fédéral au cours de leur carrière<sup>1047</sup>. Toutefois, en 1955, seuls neuf en étaient déjà membres. À l'inverse certaines sections de première importance (Montrouge, Ivry, Issy-les-Moulineaux), comptait plusieurs membres du secrétariat dans les instances fédérales. À leurs côtés, on retrouve des militants qui siégeaient simplement en comité ou en bureau de section mais étaient les dirigeants locaux des syndicats ou des organisations de masse. Nous disposons de listes équivalentes pour la fédération Seine-Nord-Est, notamment pour l'année 1962<sup>1048</sup>. Dans ce cas, les résultats sont encore plus élevés puisque 23 des 30 secrétaires politiques de section occupèrent un mandat fédéral au cours de leur parcours, 17 étant déjà membres du CF en 1962. Si l'on prend en compte l'ensemble des 96 membres des secrétariats de section, le total des militants ayant accédé à un mandat fédéral s'élève à 35, dont 23 déjà en poste en 1962.

En prenant en considération succès et échecs du passage par les comités fédéraux, arguments des promotions et motifs des retraits, pour les confronter aux parcours individuels des premières années militantes, nous pouvons tenter de reconstituer l'équilibre complexe des critères et des dispositions nécessaires pour franchir ce seuil d'engagement et accéder pleinement au statut de cadre fédéral. Comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre précédent<sup>1049</sup>, il était en premier lieu nécessaire d'intégrer les contraintes pratiques et matérielles inhérentes à la participation aux comités fédéraux. L'impératif d'assiduité obligeait les élus à ajouter des réunions supplémentaires à des emplois du temps déjà remplis par les réunions de cellule et de section, le travail dans les autres organisations, les tâches militantes régulières (diffusions de tracts, ventes de *l'Humanité*, etc.), sans compter la participation aux événements politiques et sociaux ponctuels (grèves, manifestations, etc.)<sup>1050</sup>. De plus, au sein des organismes fédéraux, les élus pouvaient être affectés à certaines tâches spécifiques (commissions thématiques, suivi d'une activité ou d'un secteur, etc.) ou ponctuelles (rédaction d'un rapport, suivi d'une conférence de section, etc.). Très concrètement, ce travail exigeait le maintien et plus sûrement le renforcement du temps et de

---

<sup>1047</sup> Liste dactylographiée des secrétaires politiques de section (1<sup>er</sup> secrétaire) élu en 1955, dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J.

<sup>1048</sup> Liste dactylographiée des membres des secrétariats de section de la fédération de Seine-Nord-Est, dossier « conférence fédérale 1962 », Arch. FD PCF 93.

<sup>1049</sup> Voir *supra*, chapitre 5 « Les mécanismes de sélection, entre centre et fédération », p. 280 et suivantes.

<sup>1050</sup> Voir *infra*, chapitre 8, « Un temps saturé », p. 576 et suivantes, et voir l'analyse de l'emploi du temps d'André Moat\* p. 587 et suivantes.

l'énergie consacrés à l'activité militante. En 1964 dans la fédération Seine-Sud, l'assiduité des élus fédéraux fut évaluée au moyen d'un tableau de présence, conservé dans les archives<sup>1051</sup>. L'absentéisme constaté à l'aide de ce document contribua directement au retrait de quatre élus lors de la conférence de 1965 (René Finet\*, Bernard Genty, Alain Vanneron, Albert Vermet). Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de déterminer si la tenue de tels tableaux était une pratique généralisée. Même s'ils savaient tenir compte des difficultés personnelles (matérielles, familiales, de santé), les dirigeants fédéraux restaient très exigeants sur la participation aux activités et sur la réalisation des tâches confiées, comme le font apparaître nombre de commentaires consignés par la SMC. Le jugement était d'autant plus sévère en l'absence apparente de toute contrainte objective, comme pour Jean Léandri, secrétaire de la section de Pavillons-sous-Bois, membre du comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1953 :

« Est employé à la Mairie de Drancy. Malgré des possibilités matérielles, physiques et intellectuelles, n'a réalisé aucun travail. La direction fédérale l'a chargée à plusieurs reprises de tâches précises qu'il n'a pas accomplies.<sup>1052</sup> »

Roger Schlick, ajusteur-monteur, avait donné satisfaction comme secrétaire de cercle au sein de l'UJRF à Fontenay-sous-Bois<sup>1053</sup> et fut promu au secrétariat de la section communiste en décembre 1951. Il occupa cette fonction durant deux ans puis à nouveau à partir de 1957 et fut alors élu au comité fédéral de Seine-Nord-Est. Toutefois, en 1959, il perdit la confiance de ses camarades de section et de la fédération :

« N'est pas reproposé par sa section. Fait trop souvent preuve de nonchalance, ce qui conduit ses camarades à l'entraîner au lieu que ce soit lui qui les guide.<sup>1054</sup> »

De multiples raisons échappant au regard des dirigeants fédéraux, et plus encore au nôtre, peuvent expliquer l'effondrement de l'activité ou les difficultés à jouer un rôle dirigeant actif : problèmes personnels ou familiaux, découragement, décrochage politique latent ou silencieux, conflits inter-personnels, etc.

L'ancienneté dans le parti au moment de l'accès aux organismes fédéraux ne constituait pas un critère discriminant dans les promotions. Si nous ne prenons en compte que les cadres ayant accédé pour la première fois à un comité fédéral en banlieue, entre 1953 et 1972, la moyenne de leur ancienneté dans le parti dépasse les 9 ans (9,66) mais avec un écart type important (6 ans)<sup>1055</sup>. Dans la pratique, l'importance d'autres caractéristiques explique la

---

<sup>1051</sup> Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>1052</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 13/05/1954, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1053</sup> Deux ans après son adhésion, le secrétaire de sa section notait : « Responsable chez les jeunes, a des capacités qu'il faut développer. A réalisé un bon travail politique et pratique. » (Questionnaire biographique daté du 29/01/1950, dossiers biographiques de la section Fontenay-sous-Bois, Arch. FD PCF 94).

<sup>1054</sup> Note dactylographiée de la SMC (s.d., 1959), AD 93-261 J 21/97.

<sup>1055</sup> Voir Annexe statistique VIII « Ancienneté dans le parti à l'entrée dans les comités fédéraux ».



variété des situations. Le recrutement des cadres fédéraux privilégiait la tranche d'âge 25-35 ans (cas de 64% des cadres qui accédèrent pour la première fois à un comité fédéral en banlieue parisienne entre 1953 et 1972) afin de s'orienter vers des militants bénéficiant d'une certaine maturité, caractérisée notamment par une stabilité familiale et professionnelle censée faciliter leur investissement dans les responsabilités fédérales. De plus, la promotion des cadres prenait en compte leurs autres investissements militants – dans les syndicats, les organisations de masse – ainsi que leur caractère représentatif ou leur insertion dans certains secteurs (militants, géographiques ou professionnels). Guy Massulteau devint secrétaire de la section d'Orly à 29 ans, en 1951, avec seulement deux ans d'expérience partisane et fit son entrée au comité fédéral deux ans plus tard. Outre les qualités dont il faisait preuve, il militait dans un secteur clé du développement de la fédération Seine-Sud, ce qui favorisa sa promotion malgré une adhésion récente. Les promotions des dirigeants de l'UJRF ou de la JC peuvent également apparaître relativement rapides mais elles s'expliquent par leur position de relais vers les organisations de jeunesse et leur expérience militante englobait l'activité au sein de celles-ci. Les mises à l'essai de militants émergeant des luttes sociales contribuaient également à accélérer l'entrée dans les comités fédéraux. À l'inverse, certaines promotions peuvent paraître retardées du fait de la précocité de l'adhésion ou d'un parcours centré sur d'autres secteurs militants. C'est notamment le cas pour les militants passés d'abord par des responsabilités syndicales importantes. Georges Abbachi\*, adhéra aux JC dès 1939 et milita dans la clandestinité jusqu'à son arrestation en juillet 1941 mais, après-guerre, il eut avant tout un parcours syndical, comme secrétaire permanent du syndicat des Métaux de Saint-Ouen (1950-1957) puis comme secrétaire de l'Union locale (1957-1964). Il fit son entrée au comité fédéral de Seine-Ouest en 1959, à 35 ans, lorsqu'il devint également membre du secrétariat de la section communiste de Saint-Ouen.

Si elle n'était pas en soi discriminante au niveau de la sélection, l'expérience militante pouvait toutefois s'avérer décisive dans l'incorporation du statut de cadre fédéral et les directions étaient parfois amenées à admettre dans leurs appréciations le caractère « prématuré » de certaines promotions. Des militants intégrés rapidement aux organismes fédéraux n'avaient pas eu l'opportunité d'assimiler progressivement les contraintes pratiques liées à l'exercice des responsabilités ou d'aménager leur activité et leur temps, personnels ou professionnels, en fonction des priorités militantes. La continuité d'engagement dont ils avaient pu faire preuve jusque là n'était pas encore fermement installée comme un choix de vie projeté dans la durée. L'évolution de leur disponibilité, les fluctuations de leur activité ou la perte de leur représentativité pouvaient dès lors provoquer tout aussi rapidement leur

disqualification. Nicole Gournay, dactylo à la CSF d'Issy-les-Moulineaux avait été promue au CF des Hauts-de-Seine en 1970, après trois ans d'adhésion et alors qu'elle était membre du bureau de sa section, vraisemblablement pour contribuer à la présence de femmes militant en entreprise. Dans les mois suivants, elle changea à la fois d'affectation géographique et de métier en devenant gardienne au Plessis-Robinson et son activité s'en ressentit<sup>1056</sup>. Elle ne fut pas réélue en 1971. Marcelle Gunard\*, déjà évoquée précédemment<sup>1057</sup>, cessa progressivement de militer lorsqu'elle ne travailla plus à la SEV et ne fut plus réélue au comité fédéral de Seine-Sud.

La progression dans l'appareil permettait une acculturation graduelle au travail dirigeant, apprentissage dont le déficit pouvait se faire sentir au niveau des responsabilités fédérales. En accélérant certaines promotions, les directions se privaient de cet observatoire des militants dans les responsabilités de base. Ceci vaut aussi bien pour des cadres promus précocement que pour des militants venus d'autres secteurs militants. Guy Letanter, employé, avait adhéré au PCF en 1947, à 17 ans, mais milita d'abord dans les organisations de jeunesse où il « avait réalisé de bonnes choses » et la direction fédérale considérait qu'il possédait « une bonne expérience de direction<sup>1058</sup> ». En 1954, à 24 ans, il entra à la fois au secrétariat de la section Saint-Denis et au comité fédéral de Seine-Nord-Est où il était chargé du suivi des organisations de jeunesse. Dès 1956, la direction fédérale révisait son jugement et évoquait un « camarade peu dynamique dont l'élection au CF fut aussi prématurée.<sup>1059</sup> » Michel Neveu, instituteur, adhérent depuis 1950, intégra lui aussi le comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1954, à l'âge de 34 ans. Militant de la FEN depuis 1945 puis du SNI et maire adjoint de Drancy, il fut chargé de l'activité en direction des enseignants. Cependant, il ne disposait que d'une faible expérience du travail de direction dans le parti lui-même, du fait de son adhésion relativement récente (1950) et des responsabilités qu'il y avait exercées jusque là (secrétaire de cellule)<sup>1060</sup>. Selon la direction, ses difficultés dans les tâches fédérales vinrent signaler une « élection prématurée<sup>1061</sup> », et en 1956, il ne fut pas reconduit au CF et cantonné à l'activité municipale. Un phénomène similaire pénalisa Richard Cozials<sup>1062</sup>, ouvrier à la RATP,

---

<sup>1056</sup> Copie d'un document de la direction fédérale des Hauts-de-Seine conservée par la SMC (sd, 1971), AD 93-261 J 21/92.

<sup>1057</sup> Voir *supra*, Chapitre 5, « Marges et positions d'attente », p. 311 et suivantes.

<sup>1058</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 13/05/1956, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1059</sup> Note dactylographiée de la Fédération de Seine-Nord-Est signée R. Benhamou et datée du 14/06/1956, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1060</sup> Dossier biographique, dossiers biographiques de la section Drancy, Arch. FD PCF 93.

<sup>1061</sup> Note dactylographiée de la Fédération de Seine-Nord-Est signée R. Benhamou et datée du 14/06/1956, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1062</sup> Dans certains documents, il apparaît sous le nom de Cosials.

adhérent au parti depuis 1952, à l'âge de 25 ans. Militant syndical, secrétaire du syndicat du dépôt de Malakoff, il avait été élu sur cette base au comité de la section communiste et promu directement au bureau fédéral de Seine-Sud en 1955. L'année suivante, la fédération notait :

« Ce camarade n'a pas joué son rôle de membre du Bureau fédéral auquel il a très peu participé. Sa montée à ce poste était prématurée et ce ne serait pas l'aider que de le maintenir, bien au contraire. Nous devons travailler à en faire un bon membre du Comité fédéral, il en a les qualités. Il faudra aussi corriger chez lui une certaine tendance à la suffisance. <sup>1063</sup> »

Il fut ramené au comité fédéral mais sa position restait fragile et, en 1957, il en fut finalement écarté :

« Travaille au dépôt RATP de Malakoff. L'année dernière, ce camarade a été ramené au Comité fédéral après avoir été élu au BF l'année précédente. Malgré nos efforts, il n'a pas participé au CF et a même connu une grosse baisse d'activité dans son entreprise. Incontestablement ce camarade a été étouffé par une montée prématurée. Nos efforts ont permis, dans la dernière période, de lui faire reprendre de l'activité dans son dépôt et de l'aider à mieux organiser son travail. Nous proposons de le laisser poursuivre dans cette voie en l'aidant. Nous sommes persuadés que Cosials parviendra à reprendre sa place au CF dans de meilleures conditions car il reprendra pleinement confiance en lui. Au contraire, son maintien au Comité fédéral dans l'état actuel des choses ne l'aiderait pas. <sup>1064</sup> »

Les dirigeants fédéraux affichaient ici leurs « efforts » pédagogiques pour aider ce militant à « reprendre confiance en lui » mais aussi pour analyser les causes de ses difficultés (« étouffé par une montée prématurée »). Au-delà de la dimension autocritique ou justificatrice de ces commentaires, transparait une conception de la gestion des hommes fondée sur la possibilité de les « corriger » et d'accompagner l'incorporation des dispositions, matérielles et pratiques autant que politiques et intellectuelles, associées au statut de cadre.

Le cas d'Alexis Porte, militant de Seine-Ouest, conforte cette analyse. Originaire de Corrèze, boucher de formation, il avait rejoint les FTP en 1942 et donné alors son adhésion au parti clandestin. Après avoir participé à la libération du département, il fut engagé volontaire et servit jusqu'en 1946. Il milita quelques mois en Corrèze puis vint à Paris où il fut organisé dans le 11<sup>ème</sup> puis dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Devenu ouvrier à la RATP, il fut finalement affecté au dépôt de Saint-Ouen. En 1955, Lucien Belloni\*, lui-même ancien ouvrier RATP et alors secrétaire de la section, consignait sur son questionnaire biographique une appréciation nuancée :

« Ce camarade est très lié aux travailleurs du dépôt autobus de l'avenue Michelet. Il est actif. Mais on doit souligner qu'il a des défauts : tendance à faire tout par lui même, a besoin d'élever son niveau politique et idéologique. (...) Peut-être pourrions-nous déterminer notre jugement à la commission politique en le réservant à la commission de contrôle financier, étant donné qu'il a dans ce domaine des aptitudes réelles. <sup>1065</sup> »

---

<sup>1063</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 25/06/1956, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1064</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 23/04/1957, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1065</sup> Questionnaire biographique daté du 18/02/1955 (l'appréciation de Lucien Belloni\* est datée du 22/02/1955), dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

Sa proposition à la commission fédérale de contrôle financier fut alors réservée mais il y fut élu l'année suivante, grâce notamment à l'évolution de son activité, signalée par le responsable fédéral aux cadres, Albert Béline\* :

« Est le type du militant de masse. Non seulement est très lié avec les travailleurs de son dépôt, mais aussi avec la population de son quartier. Il y a un an et demi environ, des critiques lui avaient été faites, il a su en tenir compte et s'est beaucoup amélioré. D'autre part, ce camarade a été pour beaucoup dans le redressement d'activité de sa cellule, de même il dirige une section syndicale qui compte près de 80 adhérents en plus de l'année dernière. Il a, à mon avis, les qualités pour devenir un dirigeant fédéral. Ce qu'il faudra, c'est le suivre et l'obliger à enrichir ses connaissances politiques et théoriques qui lui font encore défaut. Peut-être peut-on le prévoir pour une école centrale très prochainement.<sup>1066</sup> »

Cette appréciation est assez significative des qualités recherchées dans le travail de sélection des futurs cadres ouvriers (« liaison avec les masses », activité intensive et efficace, acceptation des critiques et effort pour s'améliorer en fonction de celles-ci, expérience politique et syndicale sur le lieu de travail) mais aussi de la « construction d'une nature » ou de la « théorie de la nature humaine » secrétée par cette activité institutionnelle<sup>1067</sup>. Le travail des cadres s'appuyait sur l'idée que l'acteur devait travailler sur lui-même et s'améliorer, avec l'aide du parti, par l'autocritique, par l'abandon des attributs hérités de la société bourgeoise ou, comme ici, par la formation, afin d'atteindre l'idéal militant du « bon cadre »<sup>1068</sup>.

La généalogie de ces conceptions s'articule de manière générale à l'idéologie stalinienne de « l'homme nouveau », mais, dans le contexte français, elle trouve sa filiation directe dans « l'invention du cadre thorzien<sup>1069</sup> » et dans l'élaboration d'une éthique militante et d'un mode de légitimation des dirigeants ouvriers fondés sur l'équilibre entre des dispositions et des comportements multiples, et parfois contradictoires : insertion dans la classe mais aussi disposition à s'élever dans une position dirigeante ; capacité de direction fondée à la fois sur les compétences pédagogiques et sur la fermeté politique et la discipline ; origines populaires alliées à des compétences militantes dérivées du capital scolaire et culturel. Le principal discriminant des carrières militantes, autour de l'étape des responsabilités fédérales ou des directions de section, résidait dans l'assimilation de cette posture dirigeante. En retour, ce seuil d'engagement contribua pour beaucoup au type d'individus promus par l'institution.

Comme nous l'avons souligné ci-dessus dans le cas d'Alexis Porte, la sélection des cadres était attentive à l'insertion des militants dans leur entreprise ou dans la population. Les

---

<sup>1066</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 15/06/1956, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1067</sup> Sur cette question, voir GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 135-138.

<sup>1068</sup> Sur cette question, voir chapitre 8, « Équilibre et ajustement des conduites individuelles », p. 544 et suivantes.

<sup>1069</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.*, chapitre 5, notamment p. 158-183.

appréciations fédérales décrivaient des militants « liés » aux travailleurs de leur usine<sup>1070</sup>, de leur ville ou à certaines catégories de population (femmes<sup>1071</sup>, jeunes<sup>1072</sup>), bénéficiant de leur « confiance<sup>1073</sup> » et de leur « estime<sup>1074</sup> », « populaires » et « appréciés<sup>1075</sup> » parmi elles. Cette « expérience des masses » était fondamentale dans l'assimilation de la pratique militante, au point d'être parfois jugée insuffisante et de justifier la disqualification de certains cadres. Bernard Provignon, ouvrier sellier, adhérent des JC et de la CGT en 1944 à 17 ans puis du PCF en 1945, fut secrétaire du syndicat parisien de la sellerie-marochinierie (1950-1955) et membre du bureau de la Fédération CGT des Cuirs et Peaux (1953-1954) tout en militant au parti à Suresnes puis à Bondy. Devenu secrétaire de la section de Bondy, il entra au CF de Seine-Nord-Est en 1956. Il fut réélu en 1957, mais quitta le secrétariat de section de Bondy en 1958, et, en 1959, il ne fut pas reproposé au CF. La direction indiquait :

« Candidature prématurée au Comité fédéral. Il faut permettre à ce camarade qui doit retourner à la production de prendre plus d'expérience en militant parmi ses camarades de travail.<sup>1076</sup> »

Cette recommandation peut surprendre au vu de l'expérience syndicale de ce militant et elle ne fut pas entièrement suivie d'effets puisqu'il devint employé de mairie, à Romainville puis à

---

<sup>1070</sup> Serge Huber\*, alors ouvrier à la SNECMA était décrit comme un « militant très lié aux travailleurs de l'usine et des autres usines » (Courrier dactylographié de Rose Guérin au secrétariat du Parti, daté du 23/03/1955, AD 93-261 J 21/96). À propos d'André François, ouvrier chez Renault, la fédération écrivait : « très lié aux travailleurs de l'usine et estimé. A acquis déjà une certaine expérience de travail dans cette usine et peut se développer encore beaucoup » (Note dactylographiée de la SMC datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/96).

<sup>1071</sup> Par exemple pour Geviève Deligny, ménagère, militante de l'UFF à Asnières et proposée au Comité fédéral de Seine-Ouest en 1957 : « Cette camarade très liée avec les femmes de sa localité joue un grand rôle à l'UFF d'Asnières. Dans cette localité le comité UFF a une très grande activité et la camarade Deligny en est la responsable. Étant donné ses qualités politiques et son aptitude au travail de masse, nous pensons que Deligny peut faire plus. Il est d'ailleurs envisagé pour cette camarade de lui donner des responsabilités à l'UFF sur un plan plus large (responsable du secteur de notre fédération). Nous pensons qu'elle a donc sa place au Comité fédéral. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96).

<sup>1072</sup> C'est le cas pour Élie Métivier, employé municipal et militant à Aubervilliers, dirigeant du club sportif, de la colonie scolaire et de l'amicale des moniteurs, « par conséquent expérimenté et extrêmement lié à une masse importante de la jeunesse. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/05/1954, dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1954 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>1073</sup> On peut citer le cas d'Émile Clet, serrurier à Levallois : « Travaille à la CSF, bien que très jeune, a su gagner la confiance de son usine et celle des militants de sa cellule et section. » ((Note dactylographiée de la SMC datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/97). De même pour Albert Vermet, ajusteur : « Travailleur aux compteurs de Montrouge. Dans cette entreprise particulièrement difficile, le camarade Vermet a su gagner la confiance des travailleurs et est devenu le dirigeant incontesté du syndicat des compteurs de Montrouge. » Note dactylographiée de la SMC datée du 23/04/1957, AD 93-261 J 21/98).

<sup>1074</sup> Ainsi pour René Rollau, ajusteur chez Thomson à Asnières : « Fait un excellent travail à l'usine, les travailleurs l'estiment beaucoup. Dans sa section malgré les difficultés, il parvient à gagner en autorité et a déjà obtenu de bons résultats pour redresser une situation assez difficile depuis plusieurs années. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/96) ou Jean Demaison, OS à Boulogne-Billancourt, « très populaire et estimé des camarades de chez Renault et des travailleurs » (Note dactylographiée datée du 06/05/1964, AD 93-261 J 21/96).

<sup>1075</sup> Monique Marchand, dirigeante fédérale de l'UJFF en banlieue ouest était ainsi décrite comme « très appréciée par les jeunes filles » (Note dactylographiée de la SMC datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/96).

<sup>1076</sup> Note dactylographiée de la SMC (s.d., 1959), dossier « comité fédéral Seine-Nord-Est 1959 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Bobigny. Il regagna toutefois des responsabilités au secrétariat de la section de Bondy, en 1963 puis à nouveau entre 1968 et 1972.

La capacité dirigeante forgée dans l'activité au sein de l'univers quotidien de l'usine ou du quartier et dans la liaison avec celui-ci était mise à l'épreuve par l'entrée dans une nouvelle sphère de responsabilités, dans les positions de gestion locale et dans les comités fédéraux. On en trouve la trace dans la disqualification de cadres ne parvenant pas à déplacer leur activité militante vers d'autres pratiques. Raymond Blanchard, adhérent au PCF depuis 1948, à l'âge de 18 ans, OS chez Renault, fut promu au CF de Seine-Ouest en 1957, comme membre du bureau de la section. En 1959, il entra au secrétariat de la section et fut réélu. Deux ans plus tard, la direction fédérale déplorait toutefois son refus de militer au-delà du cadre de l'usine, voire de l'atelier :

« Ce camarade membre du CF depuis 4 ans ne joue pas pleinement son rôle de membre du CF. Se limite à une activité dans son secteur chez Renault, ne s'est pas développé malgré toute l'aide de la direction fédérale.<sup>1077</sup> »

En 1962, sa candidature fut à nouveau soumise lors de la conférence fédérale, mais, sans doute échaudé par sa première expérience fédérale, il refusa la proposition, maintenant son souhait de se limiter à l'activité dans l'entreprise. Jeannette Vermeersch, déléguée du CC, rapportait :

« Dans les nouvelles propositions, Raymond Blanchard de chez Renault, s'est refusé obstinément (il a même refusé de discuter personnellement avec moi) à faire partie du CF. Il en fit partie autrefois, mais fut écarté sur des bases extrêmement mauvaises (...) J'ai fait la critique (approuvée par les camarades de Renault) de cette appréciation, mais cela ne l'a pas fait changer d'avis. Dommage. Il est jeune, actif, lié aux masses et ... obstiné !<sup>1078</sup> »

On peut constater d'autres disqualifications similaires, entre autres pour Philippe Esnault, dirigeant du syndicat et de la section PCF chez Chausson Gennevilliers, membre du CF de Seine-Ouest en 1955 puis du BF de 1959 à 1962<sup>1079</sup> ou pour Marceau Lecland, ouvrier à Pantin, membre de la commission de contrôle financier de Seine-Nord-Est en 1954, retiré en 1956<sup>1080</sup>. Ginette Calvetti, sténo-dactylo à Saint-Ouen et dirigeante locale de l'UFF, fut promue sur cette base au comité fédéral en 1957. Lors de la conférence suivante, la fédération

---

<sup>1077</sup> Appréciation fédérale datant de mai 1961, reprise dans une note dactylographiée de la SMC datée du 06/06/1962, AD 93-261 J 21/96).

<sup>1078</sup> Rapport dactylographié de Jeannette Vermeersch, daté du 07/07/1962, sur la conférence fédérale de Seine-Ouest les 15, 16 et 17 juin 1962, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1079</sup> « Le camarade Esnault est secrétaire de la section Chausson et travaille à la production, ceci sans doute lui rend plus difficile sa tâche de membre du BF. Cependant, nous n'avons pas réussi, malgré beaucoup d'efforts à lui faire diriger un secteur de travail même très limité. Lui-même pose la question de sa participation au CF. » (Note dactylographiée de la SMC (s.d., 1962), AD 93-261 J 21/96).

<sup>1080</sup> « N'a eu aucune activité à la commission de contrôle, ni sur le plan de sa section. Il s'est cantonné avec beaucoup de mal, d'ailleurs, à son entreprise. C'est un camarade d'un niveau très faible. » (Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est signée René Benhamou\* et datée du 14/06/1956, AD 93-261 J 21/96).

proposait son retrait du fait de son refus « de militer au-delà de la sphère de son quartier<sup>1081</sup> ». Certains militants « dépassés » par les responsabilités fédérales, peu actifs ou peu présents entraient également dans cette catégorie.

On le voit, la position de cadre intermédiaire, dans les secrétariats de section et les comités fédéraux, imposait aux militants un travail sur soi pour s'extraire de l'environnement militant de la base, pour adopter une position dirigeante plus globale, travail sur soi que certains cadres ne parvenaient pas toujours à accomplir. Jacques Potevin entra à la commission fédérale de contrôle financier de Seine-Ouest en 1957, comme secrétaire de la section Levallois. Ouvrier à la SECAN, il était avant tout un militant syndical selon son épouse<sup>1082</sup>. Lors de son élection, la direction fédérale notait :

« Nous pensons qu'il peut jouer un rôle effectif à la commission de contrôle, et cela peut l'aider à prendre plus d'assurance dans son travail à Levallois. Pour notre part, nous devons l'aider à combattre chez lui un défaut qui est celui de se sous-estimer.<sup>1083</sup> »

Cette « tendance à se sous-estimer » l'empêcha d'accéder pleinement à ses responsabilités à la section et à la fédération et il ne fut pas réélu en 1959.

« Bon camarade, très dévoué, mais il n'a jamais pu se libérer d'un certain sentiment d'infériorité et n'a pu prendre effectivement en main son rôle de dirigeant. Malgré notre aide, cette difficulté est demeurée et a, du même coup, limité dans ses possibilités ce camarade ; de toute manière, le BF pense que les propositions nouvelles semblent meilleures.<sup>1084</sup> »

Il continua à militer sur le plan syndical, dans les années 1960, comme permanent à la *Vie ouvrière* et à la confédération. René Hourdiaux\*, connu des difficultés semblables. Cheminot, dirigeant syndicaliste à Montrouge et secrétaire de la section communiste, il entra sur cette base au bureau fédéral de Seine-Sud en 1955, avant de connaître une brusque baisse d'activité :

« Ce camarade membre du Bureau a abandonné complètement toutes ses tâches il y a 3 mois et demi, alors que jusque là il avait eu une très bonne activité. Il ne fréquente plus du tout ni sa section, ni sa cellule. Nous ne sommes pas encore arrivés à nous expliquer pleinement ce qui s'est passé, malgré nos efforts auprès de Hourdiaux.

Quand nous lui posons la question il répond : « je ne suis pas capable d'être un dirigeant. » Or tant du point de vue de ses tâches fédérales de dans sa section, l'activité de Hourdiaux ne nous a pas amenés à lui adresser de critiques. Au contraire, nous avons apprécié son comportement dans sa section, à l'issue d'une bataille difficile qu'il a fallu mener. (...)

Notre opinion est :

Que le camarade Hourdiaux ne peut plus être membre du CF, compte-tenu qu'il a complètement abandonné ses tâches et que son attitude est vivement critiquée dans sa section.

Que nous devons poursuivre nos efforts pour obtenir qu'il participe à la vie de sa cellule d'entreprise et, petit à petit reprenne ses tâches.<sup>1085</sup> »

---

<sup>1081</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1082</sup> Entretien avec Georgette Potevin, le 22 mars 2000.

<sup>1083</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1084</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1085</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 25/06/1956, AD 93-261 J 21/98.

Dans les années suivantes, René Hourdiaux\* parvint toutefois à s'imposer comme un dirigeant sur le terrain syndical, comme secrétaire général du syndicat Paris-Ouest, et à ce titre, il réintégra le comité fédéral entre 1964 et 1966 avant que ses fonctions à la fédération CGT ne deviennent incompatibles avec les tâches fédérales. Dans de tels cas, on ne peut totalement écarter l'hypothèse que la difficulté à circuler vers les responsabilités partisans relevait d'une forme de préférence pour d'autres activités, notamment pour le syndicalisme<sup>1086</sup>, ou de repli sur d'autres secteurs militants<sup>1087</sup>. On retrouve également des jugements sur les difficultés à assumer la posture surplombante correspondant au travail de direction dans les évaluations lors du passage par les écoles centrales, reproduction d'une situation scolaire qui faisait intervenir d'autres facteurs comme le rapport au savoir et au travail intellectuel (Charles Houé<sup>1088</sup>, Georgette Kaas<sup>1089</sup>, René Porthault<sup>1090</sup>, etc.).

En devenant secrétaires de section ou cadres fédéraux, les militants devaient assumer de franchir une frontière qui les détachait du militantisme d'usine ou de quartier pour les déplacer vers un rôle d'intellectuels de parti. Ce seuil d'engagement interrogeait le rapport personnel à l'identité sociale, l'insertion dans le monde ouvrier et parmi les collègues ou les camarades. On peut l'illustrer indirectement par le cas de Robert Gerber\*. Pendant son séjour à l'école centrale du parti, une grande grève se déroula chez Air France. Seul dirigeant communiste de l'entreprise épargné par les licenciements, il appréhendait la confrontation avec ses collègues, ce qui accéléra sa décision d'accepter un poste de permanent. L'accès aux responsabilités et la professionnalisation du travail militant marquaient le basculement vers

---

<sup>1086</sup> Voir *infra*, chapitre 7, « Syndicalistes et communistes », p. 448 et suivantes.

<sup>1087</sup> Voir *infra*, « Replis et départs », p. 367 et suivantes.

<sup>1088</sup> Charles Houé, fraiseur à la SNECMA, suivit l'école centrale d'un mois en octobre 1955 : « Semble légèrement affecté d'une certaine sous-estimation de ses possibilités, caractéristique de la jeunesse. Intelligent, volontaire et persévérant. Doit s'améliorer en gagnant en maturité, en expérience. » (Appréciation reprise dans une note dactylographiée de la SMC datée du 15/06/1956, AD 93-261 J 21/96). Charles Houé fut élu au Comité fédéral de Seine-Ouest en juin 1956 et siégea jusqu'en 1964, notamment comme responsable du service d'ordre et de la sécurité au niveau fédéral et fut secrétaire de la section Boulogne au début des années 1960.

<sup>1089</sup> Georgette Kaas, résistante et veuve de fusillé, ménagère, siégeait au secrétariat de la section d'Alfortville lors de son entrée au CF de Seine-Sud en 1955 après avoir suivi une école centrale d'un mois à l'issue de laquelle les évaluateurs signalaient : « Elle a un bon sens politique et déjà une certaine expérience de direction. Tout au moins, à l'école, elle semble encore timide et manquant de confiance en soi. Présente de bonnes possibilités de développement. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1955 », AD 93-261 J 21/98). Elle s'affirma toutefois comme dirigeante de la section Alfortville et siégea au CF jusqu'en 1959.

<sup>1090</sup> René Porthault, ouvrier pâtissier, était l'un des dirigeants du Secours populaire en région parisienne et militant du parti à Châtenay-Malabry. Avant son entrée au CF de Seine-Sud en 1953, il avait suivi une école centrale d'un mois en juin 1953. Il y démontra ses « qualités d'homme de masse » (« près des choses de la vie », « dit ce qu'il pense », « très loquace, langage imagé, bon vivant, dynamique ») mais avait « abordé l'école avec un peu de sous-estimation de ses possibilités. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 11/02/1954, AD 93-261 J 21/98). Sa position de responsable du Secours populaire assura sa présence au CF jusqu'en 1961 mais il n'apparut jamais comme un cadre politique.



« un autre monde, un monde spécial » aux antipodes de la culture ouvrière ou populaire<sup>1091</sup>. De ce fait, ce processus de détachement tendait à favoriser des acteurs déjà en position décalée à l'égard de leur milieu et plus particulièrement du milieu ouvrier : ouvriers « par choix » issus d'autres catégories sociales ou d'autres univers populaires, individus dotés d'un capital scolaire plus élevé que la moyenne des classes populaires et ayant entrevu la possibilité d'autres destins professionnels, militants marqués par la précocité et le poids de leur vocation militante. Comme nous le verrons dans les pages suivantes, ces caractéristiques distinguent nettement les cadres supérieurs des fédérations, en particulier les membres des secrétariats fédéraux<sup>1092</sup>. À l'inverse, certains militants exprimaient leur réticence, consciente ou non, à franchir cette frontière symbolique en refusant de militer en dehors de leur atelier, de leur usine ou de leur quartier, ou encore en restant sur le terrain syndical.

Le phénomène était renforcé par le caractère discriminant de l'accomplissement des tâches intellectuelles (lire, assimiler, rédiger, synthétiser) qui favorisait les militants disposant d'un capital scolaire ou culturel supérieur. Les formules génériques sur « l'incapacité », la « faiblesse politique » ou les « compétences insuffisantes », bien qu'elles puissent embrasser un large spectre de difficultés, correspondaient le plus souvent à des jugements négatifs dans ce domaine. André Boudin, né en 1909, fut manœuvre (emballeur) puis ouvrier métallurgiste chez Lavalette à Saint-Ouen. Il ne possédait aucun diplôme et dans la rubrique « degré de scolarité » de son questionnaire biographique, il écrivait : « ses (sic) lire et écrire ». Il entra tardivement au comité fédéral de Seine-Nord-Est, en 1957, et la direction fédérale souhaita son retrait en 1961, en raison de son âge mais surtout parce qu'elle le jugeait « de niveau politique assez faible ». André Boudin disposait pourtant d'un capital militant important. Syndiqué à la CGT à partir de 1936, il fut en contact avec le parti clandestin dès 1940 et franchit tous les échelons de l'organisation jusqu'à devenir responsable de la région Paris-Ouest, de 1943 à la Libération. Après la guerre, il eut un rôle important sur le plan syndical, comme membre du secrétariat du syndicat des Métaux de la région parisienne (1944-1945), comme secrétaire permanent des Métaux de Saint-Denis (1946-1961) et comme président des comités ouvriers national et européen de lutte contre le réarmement allemand. En elle-même, cette expérience ne pouvait suffire à assurer son passage vers les tâches politiques et au contraire, il fut très tôt perçu comme un militant exclusivement syndical. Les appréciations successives indiquent que son déficit de formation scolaire, qui ne fut pas compensé par la

---

<sup>1091</sup> VERRET M., *La culture ouvrière, op. cit.*, p. 224.

<sup>1092</sup> Voir *infra*, « Les secrétaires fédéraux de banlieue parisienne », p. 379 et suivantes.

formation dispensée dans le parti, joua un rôle important dans cette perception, qui le cantonna toujours dans une position de relais vers le mouvement syndical.

La responsabilité des cadres consistait à transmettre de manière conforme les consignes et la ligne du parti mais au terme d'un travail patient qui devait emporter l'adhésion de leurs camarades sans sembler s'imposer à eux. De même, la coordination des tâches pratiques et des activités devait être efficace mais gérée avec bienveillance et souplesse. Pour répondre aux attentes de l'institution, les cadres devaient donc parvenir à un équilibre entre fermeté et pédagogie politiques et pouvaient être écartés lorsque leur attitude était déséquilibrée vers l'un ou l'autre de ces deux pôles. D'un côté, apparaissent ainsi des militants critiqués pour leur « esprit de conciliation », leur manque de combattivité, d'initiative ou de fermeté politique. Lucien Hamelin, chimiste, secrétaire de la section de Vanves, fut retiré du CF de Seine-Sud en 1959, à l'issue de son second mandat :

« Ce camarade n'a pas fait preuve de beaucoup de combattivité pour mener la lutte contre les éléments opportunistes de la cellule du lycée Michelet. Cède facilement devant les attaques et recherche surtout la conciliation.<sup>1093</sup> »

Dès lors qu'un cadre ne parvenait plus à remplir pleinement ses attributions, sa position était menacée. On le voit également dans le cas de Paul Guyard\*, adhérent à la Libération, ouvrier chez Renault, devenu jardinier municipal à Champigny. Son activité locale l'amena au secrétariat de la section puis au comité fédéral de Seine-Sud en 1955. Mais au terme de son deuxième mandat, ses responsabilités lui furent retirées :

« Ce camarade a de nombreuses qualités et surtout un esprit de Parti exemplaire. Mais il a connu des difficultés énormes pour diriger sa section et ses faiblesses en tant que dirigeant lui ont fait perdre toute autorité auprès de ses camarades de section. La conférence de section de Champigny ne le réélira pas comme premier secrétaire et dans ces conditions, nous ne pouvons le maintenir au Comité fédéral. Par contre, nous sommes persuadés qu'il apportera beaucoup dans la commission de l'Humanité, travail qui lui plaît particulièrement et où il réalise.<sup>1094</sup> »

La remise en cause de ce militant n'était pas absolue, dans la mesure où il manifestait une discipline et un dévouement intacts. La gestion institutionnelle pouvait donc l'accompagner et l'orienter vers un autre type de tâches, conformes à l'évaluation de ses « capacités » et à ses goûts. Mais dans le même temps, la rupture de la relation de confiance et d'autorité avec le corps militant local interdisait son maintien dans des responsabilités de direction politique, afin de restaurer le fonctionnement de la section.

À l'opposé, certains cadres furent écartés en raison de leurs méthodes « brutales », trop personnelles ou autoritaires qui amenaient elles aussi le rapport hiérarchique jusqu'à un

---

<sup>1093</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 09/06/1959, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1094</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 23/04/1957, AD 93-261 J 21/98.

point de rupture. En Seine-Ouest, on l'observe par exemple pour René Rollau, ouvrier ajusteur chez Thomson à Asnières et membre du secrétariat de la branche électrique de l'USTM de la Seine, « souvent critiqué dans son comité de section, sa cellule pour sa suffisance et sa brutalité vis-à-vis des camarades, et aussi à la branche électrique<sup>1095</sup> », retiré en 1962 ou pour Micheline Holtz, puéricultrice, dirigeante de l'UJFF dans la fédération, « critiquée plusieurs fois par rapport à son attitude brutale, liée d'ailleurs à un certain recul de découragement devant les difficultés<sup>1096</sup> » et retirée en 1957. Les critiques contre la suffisance constituaient un pendant à la sous-estimation de soi et de ses capacités mais renvoient plus généralement aux critiques de toutes les formes excessives de valorisation de soi<sup>1097</sup>.

Les critiques contre les excès d'autorité ou les méthodes personnelles soulignent également la nécessité de respecter, dans l'exercice de la direction politique, le cadre formel des organismes du parti. La légitimité et l'efficacité dans une position dirigeante reposaient sur la maîtrise de ces règles, incorporées dans les premières étapes de l'expérience militante. Nous en trouvons l'illustration dans le parcours d'Alexis Porte, déjà évoqué ci-dessus. L'appréciation originelle de Lucien Belloni\* (« tendance à faire tout par lui-même ») fut confirmée lors de son retrait du comité fédéral, en 1959 :

« Son comportement à Saint-Ouen n'a pas aidé à régler certains problèmes complexes. Le tort de ce camarade est, non pas de poser certaines questions qui, pour l'essentiel sont assez justes, mais de le faire presque toujours en dehors des organismes réguliers du Parti tout simplement parce qu'il manque de courage politique. Ces observations lui ont d'ailleurs été signifiées.<sup>1098</sup> »

À nouveau, il s'agissait ici d'écarter un comportement qui fragilisait la relation d'autorité et de légitimité hiérarchiques en prenant trop de distance avec les règles de fonctionnement.

Le système de la politique des cadres imposait aux militants, la conquête d'une légitimité multiple : par le haut, auprès des responsables hiérarchiques (dirigeants fédéraux et centraux, responsables aux cadres) et fondée sur la discipline, la conformité politique, la formation et les compétences intellectuelles ; vers le bas, auprès du corps militant, et reposant sur l'identité ou la proximité sociale, sur un exercice mesuré et juste de l'autorité, sur les compétences pédagogiques, voire sur les qualités humaines. La discrimination entre les cadres maintenus dans leurs responsabilités ou retirés des comités fédéraux intervenait autour de ces critères multiples. Au sein des organismes fédéraux, ce phénomène de seuil se reproduisait pour distinguer les cadres qui restèrent en fonction de manière durable ou qui connurent une promotion supérieure. Comme nous le verrons dans l'étude des secrétaires fédéraux et des

---

<sup>1095</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 06/06/1962, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1096</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1097</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, *op. cit.*, p. 167.

<sup>1098</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959, AD 93-261 J 21/96.

cadres supérieurs des fédérations, la distinction s'opérait également par la convergence des critères et des dispositions évoqués ici.

### Formation et professionnalisation

La métamorphose du militant en cadre telle que nous l'avons décrite jusqu'ici peut être caractérisée de manière plus générale comme un processus de professionnalisation politique qui « entraîne tout à la fois une séparation entre les professionnels et les profanes et le développement de pratiques, de croyances, de références et d'intérêts propres à cet entre-soi des hommes politiques<sup>1099</sup> ». Étant donné la nécessité de disposer des compétences et des connaissances nécessaires à l'accomplissement des tâches de direction et de se montrer disponible pour celle-ci, la formation dispensée par le parti et l'accès au statut de permanent contribuaient très directement et très concrètement à cette professionnalisation. De fait, le passage par les écoles du parti était pleinement intégré à la gestion du personnel militant : au niveau central, la sélection et la validation des candidats pour les écoles centrales étaient assurées par le service des cadres qui évaluait également la conformité sociologique des promotions et, comme nous l'avons déjà montré, l'évaluation des élèves contribuait à l'appréciation de leurs dispositions au travail de cadre. À l'échelle biographique, l'accès aux responsabilités, à la formation et au statut de permanent s'articulaient donc très directement.

La formation dispensée aux militants communistes se structurait selon trois niveaux qui correspondaient aux échelons de l'appareil, sans pour autant constituer un cursus obligatoire : écoles élémentaires organisées au niveau des sections, écoles fédérales et enfin écoles centrales, elles-mêmes réparties en deux grandes catégories, les écoles d'un ou quatre mois<sup>1100</sup>. Dans ce dispositif, les membres des comités fédéraux étaient pour l'essentiel orientés vers les écoles centrales. Comme nous l'avons déjà montré<sup>1101</sup>, dans le cas de la région parisienne, le passage par les écoles centrales se généralisa massivement, à partir des années 1960, parmi les membres des comités fédéraux et au-delà aux membres des directions

---

<sup>1099</sup> OFFERLE M. « Professions et profession politique », OFFERLE M. (dir.), *La profession politique XIXe-XXe*, *op. cit.*, p.14.

<sup>1100</sup> On distingue quelques cas d'écoles de durée intermédiaire, essentiellement dans l'immédiat après-guerre, mais ils ne correspondaient pas à des modèles stables. De la Libération au milieu des années 1950, les écoles d'un mois connurent de nombreuses variantes spécialisées (écoles de militants syndicaux, d'élus municipaux, de parlementaires, de militants de la jeunesse, de femmes, de dirigeants paysans, de politique extérieure, etc.) mais le modèle dominant qui s'affirma définitivement par la suite, était celui de « l'école centrale de perfectionnement des dirigeants fédéraux ». Seule l'école centrale de journalistes ou de rédacteurs fut préservée jusqu'aux années 1960. Les enseignants disposaient d'un dispositif spécifique, sous la forme de stages de deux semaines, afin de s'adapter aux contraintes professionnelles qui empêchaient les absences de plus de quinze jours en dehors de la période estivale. Des stages paysans de même durée furent également organisés, pour des raisons similaires.

<sup>1101</sup> Voir Chapitre 3, « Le rôle central de la formation », p. 156 et suivantes.

de section. L'école de quatre mois, sommet du cursus national, était plus spécifiquement destinée aux cadres supérieurs, et était un passage quasi obligé pour les secrétaires fédéraux.

À tous les échelons, la formation dispensée par le parti mettait avant tout l'accent sur l'acquisition de connaissances et de savoirs-faires directement utiles à l'exercice des responsabilités militantes. Dans les écoles, les militants étaient initiés, sous la forme de travaux pratiques, à la rédaction de tracts, d'articles ou de journaux de cellule, de textes de pétition ou de cahiers de revendications, à la préparation de rapports, etc. La pédagogie se concentrait sur l'assimilation et la restitution en articulant lectures ou conférences et débats ou travaux d'écritures. Ces exercices reproduisaient très directement des situations correspondant au travail politique des cadres (préparation de rapports ou de discussion dans les réunions politiques, animation des conférences de section ou fédérales, etc.) et validaient la capacité à transmettre avec justesse et fidélité le message politique. Cet aspect de la formation faisait appel à des compétences typiquement scolaires mais aisément transposables dans la pratique politique : qualités de l'expression écrite et orale, capacités d'assimilation des lectures et des cours.

Les écoles centrales, qui fonctionnaient sur le principe du pensionnat, à Viroflay puis à Choisy-le-Roi, permettaient également d'évaluer d'autres caractéristiques des militants : leur rapport au parti (fidélité et « esprit de parti », accord avec la ligne) mais aussi avec leurs camarades, leur capacité à se mouvoir dans le groupe, leur personnalité ou leurs qualités humaines. Le bilan synthétique du séjour des élèves, sous forme d'évaluations transmises aux fédérations et consignées dans leur dossier biographique, accordait une place importante à ces questions. Jacques Isabet\*, membre du bureau fédéral de Seine-Nord-Est et secrétaire de la section Pantin-Bas, suivit l'école centrale de quatre mois en 1965. Il excella sur le plan scolaire, mais les évaluateurs notaient :

« Son enthousiasme et son esprit de parti l'amène (sic) parfois à réagir un peu trop sèchement à la polémique constructive. Mérite de s'améliorer dans ce domaine, car il peut, selon à qui il s'adresse, ne pas toujours créer les meilleures conditions pour susciter le débat.<sup>1102</sup> »

Raymond Jeanne\*, élève l'année précédente, avait au contraire démontré une meilleure insertion dans le groupe, soulignée par les enseignants :

« Un des meilleurs élèves, il a joué un rôle important dans le bon déroulement de cette école et il s'est avéré un homme de masse par son comportement dans la vie collective.<sup>1103</sup> »

Nous retrouvons ici la question du juste équilibre entre d'un côté l'autorité et la discipline et de l'autre la patience et la pédagogie. L'attitude à l'égard des camarades était également

---

<sup>1102</sup> Dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1103</sup> Dossier biographique, Arch. CN PCF.

déterminée par le rapport individuel à la situation scolaire et au savoir. Nous avons déjà signalé plus haut les cas de cadres pénalisés par un excès de modestie ou la sous-estimation de leurs capacités. Mais à l'inverse, l'aisance scolaire des meilleurs élèves ne devait pas s'imposer aux autres et se transformer en « suffisance ». On peut ainsi opposer le cas de Lucette Mazalaigue (« Elle s'exprime bien et a su, bien qu'étant la meilleure de l'école, rester modeste<sup>1104</sup> ») à celui de Georges Chirio\* :

« Camarade qui a suivi l'école avec sérieux, possédant une expérience politique appréciable. Intelligence fine, vive. A suivi l'école avec une facilité relative. A de la personnalité. A semblé cependant animé d'un certain esprit de suffisance; critiqué par ses camarades a paru faire des efforts pour se corriger. Rédige avec une grande facilité et s'exprime de façon agréable, concise et claire.<sup>1105</sup> »

On retrouve ici la prévention déjà ancienne dans le PCF contre les « déviations intellectuelles » et les militants tentés « d'épater les camarades par les connaissances acquises, de se transformer en théoriciens bavards et pédants planant au-dessus des masses<sup>1106</sup> ». De ce point de vue, les écoles de formation proposaient une préparation directe à la pratique de l'encadrement, dans laquelle l'accès privilégié à la ligne politique ou la maîtrise des arguments théoriques n'autorisaient pas à négliger patience et pédagogie dans le travail de direction.

Les évaluateurs appliquaient des modèles militants et sociaux empiriques qui transparaissaient dans leurs appréciations et leur vocabulaire. Ainsi, les « hommes de masse » se manifestaient par des traits de caractère associés à un certain archétype du militant populaire – voire des classes populaires – relevés en particulier dans l'expression orale et dans les rapports avec les camarades. Parmi les cadres placés dans cette catégorie, on retrouve par exemple Roland Foucard\* (« camarade très sain, franc, caractère bon vivant, certainement homme de masse et homme d'action.<sup>1107</sup> »), René Porthault (« très loquace, langage imagé, bon vivant, dynamique. Paraît avoir des qualités d'homme de masse<sup>1108</sup> ») ou Gilbert Vergonzane\* (« semble posséder des qualités d'homme de masse (sans prétention dans ses relations avec les camarades)<sup>1109</sup> »). Ce profil était plus volontiers associé à des militants issus du syndicalisme ou des organisations de masse. Un même raisonnement archétypal se manifestait pour les militants des organisations de jeunesse. Guy Poussy paraissait apte à

---

<sup>1104</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 15/06/1956, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1105</sup> Appréciation de l'école centrale de quatre mois (octobre 1954-février 1955), dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1106</sup> FAJON E., « Pour un plan d'éducation dans chaque région », *Les Cahiers du bolchévisme*, n°9, 1<sup>er</sup> mai 1935, cité in PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 175.

<sup>1107</sup> Appréciation de l'école centrale de quatre mois (mars-juillet 1954), dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1108</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 11/02/1954, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1109</sup> *Ibid.*

« réussir parmi la jeunesse car il est gai et entraînant<sup>1110</sup> » tandis que Raymond Gosselet\* devait « gagner de l'enthousiasme pour être mieux lié aux jeunes<sup>1111</sup> ». L'aisance à l'écrit et à l'oral signalait particulièrement les « propagandistes », comme dans le cas de Rose Guérin\* (« Bonne propagandiste, elle rédige correctement.<sup>1112</sup> »).

Il n'est pas envisageable à l'heure actuelle, d'effectuer un traitement sériel des évaluations scolaires des cadres communistes. À l'échelle de la banlieue parisienne, l'échantillon disponible est trop étroit, tandis que les données réunies par l'enquête menée à l'échelle nationale dans le cadre du *Maitron* se limitent pour l'essentiel aux membres des secrétariats fédéraux et donc très majoritairement à de « bons élèves ». Malgré ces limites, nous voyons toutefois se dessiner une certaine variation de la grille d'évaluation en fonction de critères sociaux. Pour les militants d'origine ouvrière, les appréciations privilégiaient l'évaluation des aptitudes intellectuelles et les critères scolaires tandis que pour les employés et surtout pour les enseignants, elles se concentraient sur les critères partisans (fidélité et « esprit de Parti »). L'élaboration d'un corpus plus représentatif et plus large permettrait de vérifier cette hypothèse.

Pour une grande majorité d'élèves, l'école centrale était également le lieu de « première fois » culturelles particulièrement marquantes : découverte de l'opéra ou du théâtre, visites de musées avec des historiens ou des artistes, rencontres avec des communistes issus du monde scientifique ou artistique. On retrouve là les catégories du « bonheur communiste » étudié dans d'autres périodes par Bernard Pudal<sup>1113</sup>. Sur ce point, les écoles centrales peuvent apparaître pour certains comme la relance d'aspirations culturelles plus ou moins contrariées par leur trajectoire sociale. À ce titre, l'école du parti contribuait au basculement vers un statut intellectuel. Mais elle contribuait dans le même temps à l'intériorisation des limites fixées à ce statut : le militant restait redevable au parti de l'ouverture à de nouveaux horizons culturels et intellectuels.

Par le contenu de la formation et par l'exercice pratique des multiples compétences nécessaires à l'acquisition du statut de cadres, les écoles centrales jouaient donc un rôle pivot dans les carrières militantes. Elles n'en constituaient pas pour autant un examen et ne pouvaient à elles seules déterminer la carrière des militants. Dans des fédérations de province moins riches en cadres, on constate par exemple le maintien de dirigeants paysans aux

---

<sup>1110</sup> Appréciation de l'école centrale d'un mois (janvier-février 1957), dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1111</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1955, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1112</sup> Appréciation de l'école centrale de quatre mois (décembre 1947-avril 1947), dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1113</sup> PUDAL B., *Prendre parti*, op. cit., p. 177-180.

résultats jugés médiocres dans l'assimilation de la formation mais qui sur le terrain restaient des hommes essentiels par leur ancrage local. Ailleurs, les difficultés de l'implantation ouvrière obligeaient à maintenir des dirigeants mal notés dans les écoles centrales. La représentativité, l'insertion dans le tissu social et politique et l'accomplissement des responsabilités militantes restaient les principaux discriminants. Or, l'accès au statut de permanent était une condition favorable pour satisfaire à ce dernier critère, dans la mesure où il permettait de se consacrer exclusivement aux activités militantes.

L'accès au statut de permanent parachevait, sur un plan à la fois symbolique et très concret, le processus de professionnalisation des cadres par la rupture avec le métier originel, la mise à disponibilité totale pour l'activité militante et le statut de salarié du parti. Toutefois, la notion de permanent, au sens générique de militant appointé par l'appareil du parti ou ses organisations connexes (syndicats, organisations de masse, presse, entreprises du parti), recouvre dans la pratique des situations diverses. Pour partie, les permanents étaient plus exactement des employés, affectés à des tâches techniques ou de fonctionnement comme les secrétaires, dactylos, chauffeurs, etc. Leur recrutement passait par le service des cadres mais en suivant des cheminements plus informels, s'appuyant sur les réseaux d'interconnaissances ou de solidarité militante<sup>1114</sup>. Tous militants, à divers degrés, ces permanents n'étaient pas nécessairement des professionnels de la politique<sup>1115</sup>. En tant qu'employés affectés à des tâches administratives ou techniques ils purent jouer un rôle central dans le travail des organismes fédéraux, sans en être des membres élus. Mais ils y étaient amenés par le biais d'une activité d'abord définie comme professionnelle au sens traditionnel. À l'inverse, les cadres accédant au statut de permanent expérimentaient un « détachement de leur première activité professionnelle<sup>1116</sup> » pour se consacrer exclusivement au militantisme et à la gestion politique. Leurs rôles respectifs soulèvent toutefois des questions importantes sur le fonctionnement quotidien des fédérations que nous évoquerons plus en détail<sup>1117</sup>.

Dans tous les cas, les exigences à l'égard de l'investissement militant de ces employés du parti étaient tout de même grandes. On le constate par exemple dans le cas de Guy Andrien, mécanicien et « chef de garage » à *l'Humanité*, retiré du comité fédéral de Seine-Sud

---

<sup>1114</sup> Voir l'exemple de ces mécanismes pour le cas des salariés de *l'Humanité* in BOULLAND P., « Les militants et la presse communiste : fabriquer, diffuser, lire *l'Humanité* de la Libération aux années 1970 » in DELPORTE C., PENNETIER C., SIRINELLI J.-F. et WOLIKOW S., *L'Humanité de Jaurès à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2004, p. 353-356.

<sup>1115</sup> Sur cette notion, nous renvoyons à OFFERLE M. (dir.), *La profession politique XIXe-XXe*, Paris, Belin, 1999. En particulier les articles de Michel Offerlé et Dominique Damamme.

<sup>1116</sup> OFFERLE M. « Professions et profession politique », *art. cit.*, p.15.

<sup>1117</sup> Voir Chapitre 8, « Au cœur du fonctionnement quotidien : les permanents », p. 550 et suivantes.



pour son activité jugée insuffisante en 1955<sup>1118</sup>. Les attentes en termes de participation à la vie locale ou fédérales s'étaient selon une gradation parallèle au caractère politique attribué à ces emplois. Lorsque ceux-ci étaient assimilés à des responsabilités politiques, la situation était envisagée selon le principe de la compatibilité des tâches militantes. C'est ainsi que fut examinée la situation d'André Renard employé dans l'administration de *France nouvelle* au début des années 1960, ce qui interrompit temporairement ses activités fédérales<sup>1119</sup>. Les journalistes ou les rédacteurs des publications communistes se situaient également dans une position intermédiaire. Selon leurs domaines de spécialité, leur travail journalistique pouvait constituer à lui seul une tâche politique. Ce fut par exemple le cas pour Roger Faivre\*, qui fut accompagnateur de Georges Marchais\* et responsable du suivi de l'activité du parti pour *l'Humanité* dans les années 1970 et 1980. Dans de tels cas, l'exigence d'une participation active à la vie fédérale ou locale était tempérée par l'importance des tâches professionnelles. On le voit encore pour René Benhamou\*, dont la participation au bureau fédéral de Seine-Nord-Est fut rendue difficile par ses fonctions de rédacteur à *France Nouvelle*, ou pour André Laloué\*, rédacteur à *l'Humanité*<sup>1120</sup>. Le groupe des professionnels de la politique est véritablement constitué par les élus, locaux ou nationaux, et par les dirigeants permanents du parti ou des organisations connexes. Il convient toutefois d'opérer une distinction entre les élus et les « fonctionnaires du parti » dont l'activité était constituée par le travail interne de gestion et de direction des organismes partisans ou associés<sup>1121</sup>

---

<sup>1118</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 07/11/1955, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1119</sup> Membre du CF de Seine-Nord-Est depuis 1953 comme secrétaire de la section Drancy, André Renard entra dans l'administration de *France Nouvelle* en 1959. Déjà, la direction fédérale se montrait inquiète : « Nous avons hésité à représenter ce camarade. Doit quitter la fédération pour collaborer au travail administratif de France Nouvelle. Pourra-t-il de ce fait avoir l'activité souhaitée au Comité fédéral ? C'est seulement en jugeant ce que sera son travail que l'on peut apprécier. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d., 1959, AD 93-261 J 21/97) Il quitta le CF en 1962 : « Permanent à l'administration de France Nouvelle. Appelé fréquemment à se déplacer, et bien que faisant des efforts pour travailler sur sa localité dans les milieux laïcs, ne peut jouer un rôle effectif au CF. » (Note dactylographiée de la SMC, datée du 08/06/1962, AD 93-261 J 21/97) Devenu conseiller général, il réintégra le comité fédéral en 1964.

<sup>1120</sup> André Laloué\* fut membre du comité fédéral de Seine-Nord-Est entre 1956 et 1957, retiré en raison de ses responsabilités au journal. En 1959, les responsables de sa section (Pierrefitte) notaient : « Le camarade Laloué André étant rédacteur à *l'Humanité*, sa présence dans notre section est subordonnée au journal. Mais il assiste très souvent, dans la mesure qu'il peut –étant quelquefois de marbre) aux réunions des organismes réguliers du parti. » (Dossiers biographiques de la section Pierrefitte, Arch. FD PCF 93).

<sup>1121</sup> OFFERLE M. « Professions et profession politique », *art. cit.*, p.15. Si dans le cas du PCF, la distinction par les « sources légales de revenu », apparaît secondaire, elle revêt une certaine importance en termes d'investissement du champ politique et de positions dans celui-ci. Comme l'indique également Dominique Damamme, les permanents constituent une forme spécifique de professionnels de la politique relativement négligée par la recherche en regard des autres catégories (l'élu local, le « cumulard », le dirigeant de parti, le technocrate, l'entrepreneur local), DAMAMME D., « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », *Ibid.*, p. 65. Voir *infra*, Chapitre 7, « Élus et notables communistes », p. 485 et suivantes, et voir Chapitre 8, « **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** », p.565 et suivantes.

Le statut de permanent recouvre également des situations diverses au niveau administratif. Certains militants étaient directement salariés du parti ou des autres organisations au niveau fédéral ou national, tandis qu'une minorité était salariée par les municipalités communistes dans divers emplois (agents de bureau, gardiens, cantonniers, régisseurs, etc.) mais travaillait en réalité pour le parti. Ce fut par exemple le cas de Daniel Grason, salarié de la municipalité de Gennevilliers alors qu'il était responsable de l'un des journaux de la fédération des Hauts-de-Seine, *La Voix populaire*<sup>1122</sup>. Un document conservé dans les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis fournit la liste des permanents du comité fédéral et leur affectation en 1964. Sur 62 membres, le comité fédéral comportait alors 46 permanents : 25 étaient salariés par la fédération, tous à temps plein, à l'exception d'une militante salariée à mi-temps, dix étaient rattachés au Comité central, quatre aux organisations de masse (trois pour la jeunesse, un pour l'UD de la Seine), et six employés communaux considérés comme permanents<sup>1123</sup>.

Comme nous l'avons déjà signalé, le recul relatif du travail de vérification et de sélection par le service central des cadres renforça le poids des processus de professionnalisation<sup>1124</sup>. À la charnière entre les années 1960 et 1970, cette évolution, alliée à l'essor de l'accès aux études universitaires, contribua à certaines inflexions dans la constitution du personnel politique, relevées – et déplorées – par Marcel Zaidner :

« En même temps, il faut éviter de céder à la facilité qui conduit à confier des responsabilités de permanents à des étudiants qui ne peuvent plus poursuivre leurs études ou qui décident de les arrêter. Il nous faut au contraire chercher à les aider à mener à bien leur formation d'intellectuels communistes. Le Parti et la classe ouvrière en ont besoin. Si cela n'est pas possible, il faut leur conseiller d'apprendre un métier. L'expérience sociale personnelle est indispensable aux militants permanents. Une exception est toujours possible, mais il y a actuellement trop tendance à aller en ce sens.<sup>1125</sup> »

Cette citation signale clairement l'enjeu contenu dans l'émergence de ces nouveaux permanents, ni véritablement « intellectuels communistes », ni militants bénéficiant de leur insertion dans le monde du travail. Leur promotion accréditait dans le champ partisan la valeur du capital scolaire et tendait donc à relativiser les spécificités de la constitution du corps dirigeant dans le Parti communiste. Sur le long terme, hors de notre période d'étude, le poids de ce processus ne fut toutefois pas contredit, comme l'illustre dans une certaine mesure le parcours de Marie-Georges Buffet<sup>1126</sup>.

---

<sup>1122</sup> Entretien avec Daniel Grason, 11 décembre 2008.

<sup>1123</sup> Pour le cas du dernier permanent, la précision de son affectation n'a pu être déchiffrée.

<sup>1124</sup> Voir *supra*, Chapitre 3, « L'adaptation des structures du Parti », p. 178.

<sup>1125</sup> Rapport dactylographié de Marcel Zaidner au Comité central du 20/03/1974, POP.CC.5.

<sup>1126</sup> Titulaire d'une licence d'histoire-géographie, elle fut présidente de la Fédération des Résidences universitaires de France (1970-1972), puis secrétaire de la mairie communiste du Plessis-Robinson avant de devenir permanente en 1977.

La professionnalisation participait du processus de constitution d'un corps des cadres intermédiaires spécifique, stable et homogène. Le statut de cadre se caractérise par l'acquisition des connaissances et des compétences, par l'incorporation des manières d'être et des attitudes associées aux fonctions dirigeantes. Toutefois, nous voyons que le processus d'homogénéisation (politique et doctrinale, sociale, comportementale) ne se réduisait pas à un travail de sélection. Il s'appuyait aussi sur le travail sur soi des acteurs pour développer ou acquérir les attributs nécessaires à l'exercice de leur fonction, sur leur « conversion » vers le statut de cadre. Dans cette phase, on peut parler d'une « adaptation primaire » qui ne constituait toutefois pas un état définitif ou figé dans la carrière morale des cadres voire qui, dès cette étape, ne constituait qu'une des composantes du rapport du sujet à l'institution. Comme nous allons l'examiner dans les pages suivantes, l'évolution de l'engagement, sa continuité ou sa rupture, ses formes ou ses reconversions découlaient des positions occupées et de l'adaptation – primaire mais surtout secondaire – des cadres et de leurs manières de s'approprier leur parcours social et militant.

### ***Adaptations et mise à distance***

La carrière des cadres, leur maintien dans les responsabilités, leur investissement dans divers champs d'activité militante mais aussi leurs mouvements de replis ou de reconversion, évolue au gré de l'élaboration de leur rapport au parti et à leur propre trajectoire sociale. Les rétributions symboliques, la conquête de marges d'autonomie, la réalisation d'aspirations sociales, culturelles ou personnelles sont autant « d'adaptations secondaires » par lesquelles l'individu trouvait le « moyen de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement<sup>1127</sup> ». L'acteur entrait ainsi dans un processus de négociation de son identité et de sa position qui englobe histoire sociale individuelle, trajectoire militante et rapport au parti et qui, selon les cas, crée les conditions d'un engagement pérenne ou au contraire de replis ou de ruptures.

### **Replis et départs**

Notre corpus comporte un certain nombre de militants qui quittèrent le Parti communiste au-delà de notre période d'étude. Celle-ci s'achève en effet à l'orée de la « crise du PCF<sup>1128</sup> », ouverte par la rupture du Programme commun et dont le premier conflit

---

<sup>1127</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.*, p. 245.

<sup>1128</sup> Comme l'écrit Julian Mischi, l'expression est problématique dans la mesure où elle conduit à « réifier le passé, sous l'image d'une situation de fonctionnement « normal » et « stable » de l'institution ». MISCHI J.,

d'ampleur – « la crise matricielle » comme l'écrit Catherine Leclercq<sup>1129</sup> – fut la « dissidence » puis la reprise en main de la fédération de Paris<sup>1130</sup>. Cette crise trouve largement son origine dans la période que nous étudions mais elle se prolonge bien au-delà et constitue une histoire à part entière qui ne pourra être abordée ici<sup>1131</sup>. Les départs de cadres issus ou passés par les fédérations de banlieue et parvenus jusqu'aux premiers cercles dirigeants du parti (Charles Fiterman\*, Guy Poussy\*, Marcel Rosette\*, Gaston Viens\*, etc.) s'insèrent dans ce contexte. À partir de la fin des années 1970, l'institution communiste fut traversée par la tension entre la tentation de « ré-identification révolutionnaire » ou de repli sur l'entre-soi et la quête de stratégies de (ré)implantation dans la société et dans l'électorat perpétuant la configuration de l'*aggiornamento*<sup>1132</sup>. Au risque d'une simplification excessive, on peut rattacher la logique de ces départs à ces deux pôles. L'autonomie acquise au travers de la gestion municipale, dans une position « d'entrepreneur local », fut ainsi centrale dans la distanciation de Gaston Viens\*. À la même époque, Marcel Rosette\*, ancien président de l'ANECR et responsable de la politique municipale, recommandait le recours aux sciences sociales pour résorber le décalage entre le parti et la société. À l'inverse, le refus de la « mutation » des années 1990 fut à l'origine des départs de Guy Poussy\* ou de Guy Gibout\*. Bien qu'ils embrassent un spectre déjà large des processus, parfois longs, complexes et douloureux de la rupture ou de la « désadhérence<sup>1133</sup> » ces différents cas font toutefois exception dans le cadre de notre étude. Plus ou moins retentissants, ils touchent surtout la catégorie des cadres supérieurs du parti et se situent dans un contexte à la fois biographique et historique spécifique. Dans notre période d'étude, comme nous l'avons déjà indiqué, les désaccords politiques explicites apparaissent relativement rares au sein des comités fédéraux. Selon la direction fédérale, Alfred Pichon, syndicaliste RATP à Bagnolet, manifestait des

---

« Faire la socio-histoire d'une institution « en crise ». Enjeux et techniques d'une socio-génèse du déclin du PCF », *art. cit.* On pourra également se reporter à l'analyse du motif du « déclin » et de ses impensés proposée par Bernard Pudal. PUDAL B., « La beauté de la mort communiste », *art. cit.*

<sup>1129</sup> LECLERCQ C., « Histoire d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du PCF », *op. cit.*

<sup>1130</sup> Sur la crise de la fédération de Paris, voir BRUN A., *Rupture et reconversion des dirigeants de la fédération de Paris du PCF des années 1970-1980*, Mémoire de maîtrise (Paris 1), 1999 et PUDAL B., *Prendre Parti*, *op. cit.*, p. 301-309. Voir également les notices biographiques que nous avons consacrées à Henri Fiszbin et Jean Gajer dans le *DBMOMS*.

<sup>1131</sup> Voir, entre autres, PUDAL B., *Un monde défait*, *op. cit.* et MISCHI J., « Faire la socio-histoire d'une institution « en crise ». », *art. cit.*

<sup>1132</sup> Voir, entre autres, PUDAL B., *Un monde défait*, *op. cit.*, notamment p. 131-162.

<sup>1133</sup> Sur ces questions, voir LECLERCQ C., « Histoire d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du PCF », *op. cit.*

« désaccords profonds<sup>1134</sup> », notamment sur la conduite des mouvements sociaux dans son dépôt. De ce fait, il resta en retrait du comité fédéral et en fut finalement écarté. Denise Salomon, évoquée au chapitre précédent<sup>1135</sup>, fut la seule militante à entrer clairement en dissidence, position confirmée dans son parcours ultérieur. Institutrice et militante de Boulogne, membre du comité fédéral de Seine-Ouest, secrétaire du SNI de Boulogne et membre du comité de rédaction de *l'École et la Nation* en 1957, elle se vit retirer toute responsabilité pour l'expression récurrente de désaccords politiques, notamment sur la question de la Hongrie. Finalement exclue, elle milita au sein de *l'École émancipée* et des CEMEA où elle fit la connaissance de son compagnon Boris Fraenkel<sup>1136</sup> et rejoignit l'OCI.

Les ruptures politiques explicites, dans ou hors de notre période d'étude, constituent une forme radicale et définitive de mise à distance qui ne doit toutefois pas masquer toutes les formes d'aménagement de la vie militante. En premier lieu, il convient de s'intéresser à des formes de distanciation qui n'étaient pas synonymes de rupture ou de désengagement mais constituaient plutôt des formes de repli ou de maintien aux marges de l'encadrement partisan<sup>1137</sup>. Sans aborder le cas des dirigeants écartés au terme de conflits ouverts ou d'affaires, on peut penser aux exemples de cadres supérieurs déplacés vers des secteurs spécifiques ou à la périphérie du champ communiste : Paul Esnault\* à la tête de l'ARAC puis de France-Tchécoslovaquie, Lucien Molino dans le mouvement mutualiste<sup>1138</sup>, Marcel Paul à la FNDIRP à partir de 1963<sup>1139</sup>. Ces replis relativisaient le rapport au parti mais sans rompre l'appartenance. Pour le cas des cadres fédéraux, l'orientation de l'activité vers certains champs militants ou vers l'environnement local questionne d'abord le rapport au statut de cadre du parti, à la posture dirigeante, et la place attribuée au militantisme dans la vie personnelle. Nous avons déjà cité les cas de militants refusant de siéger dans les comités fédéraux ou se limitant à une activité locale, dans leur quartier ou leur usine. D'autres cas ne

---

<sup>1134</sup> « À une attitude anti-unitaire dans la conduite du mouvement ouvrier au dépôt RATP Floréal de Bagnolet. Les désaccords qu'il manifeste sur la politique du Parti sont profonds et malgré un début d'autocritique au Comité fédéral, persistent et s'aggravent. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/97.)

<sup>1135</sup> Voir *supra*, p. 272.

<sup>1136</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 5.

<sup>1137</sup> Sur ce thème, voire les actes de la journée d'études « Marges et replis, frontières, cas limites dans la gauche française et le mouvement ouvrier : l'apport des itinéraires militants » Centre d'Histoire sociale du XXe siècle, et notamment l'introduction de Claude Pennetier.

<sup>1138</sup> Voir TOUCAS P., « Le mutualisme, lieu de repli militant ? L'exemple de Lucien Molino (1907-2000) » in « Marges et replis, frontières, cas limites dans la gauche française et le mouvement ouvrier : l'apport des itinéraires militants », *op. cit.*, p. 29-35.

<sup>1139</sup> La position dominante de Marcel Paul sur le syndicalisme de l'énergie constituait déjà une forme d'isolat, critiquée en 1949-1950 pour les « tendances opportunistes » de sa gestion du Conseil central des œuvres sociales (CCOS). La remise en cause de cette position, jugée écrasante, le conduisit à se consacrer exclusivement à la FNDIRP à partir de 1963. Voir sa notice biographique par Michel Dreyfus dans le *DBMOF*.

mettent pas en cause l'intensité de l'engagement ou le niveau d'exercice des responsabilités mais plus directement le champ d'activité. Michel Berthelot, retoucheur en imprimerie et militant communiste de Levallois, était responsable de la fédération de la Seine de l'Union des Vaillants et Vaillantes. À ce titre, il fut élu au comité fédéral de Seine-Ouest en 1956. Très investi dans l'organisation de masse, il participa peu au comité fédéral et en fut retiré l'année suivante<sup>1140</sup>. Toutefois, il poursuivit son activité parmi les Vaillants, dont il resta un des dirigeants, au moins jusqu'à la fin des années 1960. René Porthault, secrétaire permanent du Secours populaire pour le département de la Seine, siégea au comité fédéral de Seine-Sud à partir de 1953. En 1959, il devint également secrétaire à l'organisation de la section de Châtenay-Malabry, mais la fédération jugea qu'il s'investissait peu dans l'activité du parti et il fut orienté exclusivement vers le Secours populaire. Il reste difficile d'évaluer le caractère volontaire et conscient ou au contraire contraint voire plus simplement fonctionnel de ces spécialisations. Celles-ci pouvaient d'ailleurs être influencées par la façon dont les militants étaient perçus et catégorisés par le service des cadres ou les dirigeants fédéraux. Dans le cas de René Porthault, on constate ainsi que son évaluation à l'issue de l'école centrale insistait sur son profil « d'homme de masse » et nuançait déjà ses dispositions pour le travail de direction politique :

« Camarade qui a beaucoup travaillé. A abordé l'école avec un peu de sous-estimation de ses possibilités. Possède beaucoup de bon sens. Près des choses de la vie. Dit ce qu'il pense. A du mal à condenser sa pensée. A une certaine expérience du travail de direction. On sent chez lui un certain sens politique nourri par un instinct de classe développé. Très loquace, langage imagé, bon vivant, dynamique. Paraît avoir des qualités d'homme de masse.<sup>1141</sup> »

L'appréciation mettait en valeur des qualités en quelque sorte « naturelles » (« bon sens », franchise, « instinct de classe »), qui soulignaient les réserves émises sur ses difficultés d'abstraction (« a du mal à condenser sa pensée ») et son excès de modestie, peu propices à la posture dirigeante. Le profil de Michel Berthelot était moins tranché à l'issue de son passage par l'école centrale<sup>1142</sup> et au contraire, lors de sa promotion, la direction fédérale le percevait plutôt comme un cadre ouvrier puisqu'il était alors délégué CGT dans son entreprise et membre du comité de section de Levallois. La pérennisation de son activité parmi les

---

<sup>1140</sup> « À une bonne activité à l'Union des Vaillants et Vaillantes mais son appartenance au comité fédéral n'est pas une nécessité. Malgré plusieurs discussions avec lui, nous ne sommes pas parvenus à lui faire prendre conscience de son rôle au Comité fédéral (apport limité dans la discussion, difficultés pour jouer un rôle actif) » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96.)

<sup>1141</sup> Appréciation de l'école centrale d'un mois (18 mai au 13 juin 1953), note dactylographiée de la SMC datée du 11/02/1954, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1142</sup> « Camarade intelligent, possédant déjà une certaine expérience du travail pratique. Dynamique, qualités d'entraîneur. Un des meilleurs élèves de l'école. » (Appréciation de l'école centrale d'un mois, septembre-octobre 1952), note dactylographiée de la SMC datée du 11/12/1954, AD 93-261 J 21/96.

Vaillants et sa position en retrait dans le comité fédéral suggèrent donc une forme de choix plus explicite.

La question de la spécialisation ou du repli sectoriel se pose de manière forte pour le cas des syndicalistes. À nouveau, il peut s'avérer ardu de faire la part entre les prédispositions militantes individuelles et les orientations fonctionnelles, liées par exemple à la difficulté du cumul des responsabilités, ou intentionnelles, émanant de l'acteur ou de l'institution. La longévité dans les comités fédéraux était toutefois liée à la capacité à s'insérer dans l'activité partisane<sup>1143</sup>.

Dans la dernière décennie de notre période d'étude, nous trouvons trace d'expressions plus explicites et assumées, mais aussi relativement tolérées, d'une forme de choix dans les engagements et les activités militantes. Bien qu'il ne concerne pas un élu fédéral, le cas de Gérard Belloin est particulièrement intéressant par l'analyse précise qu'il permet. En 1965, lors de la conférence de section d'Orly, Gérard Belloin, ancien directeur de l'école centrale d'un mois récemment devenu permanent à la section des intellectuels, exprima ses réticences à l'égard de l'activité militante locale, rapportées par André Aubry\*, délégué fédéral :

« J'attire l'attention du secrétariat sur ce que je considère comme une très mauvaise intervention du camarade Belloin à la commission des candidatures.

Les camarades lui ayant demandé d'apporter plus politiquement à la section, notamment lors des réunions du CS il a sur le fond dans sa réponse fait une certaine opposition entre le travail du parti et les tâches des communistes dans les organisations de masse.

D'autre part il a dit :

« j'ai horreur des discours pour des discours, c'est pourquoi, je ne juge pas toujours nécessaire d'intervenir dans les réunions du CS et je dois avouer que je n'ai plus le même élan qu'il y a dix ans, j'ai maintenant des préférences dans mon activité militante et de ce fait je fais un choix dans les tâches qui se présente et d'autre part, je ne peux pas être toujours sur la brèche, j'ai une vie de famille et je dois y consacrer quelques soirées par semaine. »

Inutile de dire que les camarades ont jugé cette intervention assez durement.<sup>1144</sup> »

Comme le montre Bernard Pudal à partir des récits autobiographiques et du témoignage de Gérard Belloin, celui-ci se trouvait alors dans une phase de reconfiguration de ses investissements militants, et plus généralement de son identité<sup>1145</sup>. Aspirant à une posture d'intellectuel et d'auteur, engagé dans une intense réflexion personnelle ne se limitant plus aux productions autorisées ou orthodoxes, il s'efforçait de tenir à distance les tâches qui le ramenaient à son rôle institutionnel, aux obligations attachées au statut de permanent du centre. Cette manière « de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout

---

<sup>1143</sup> Les responsables syndicaux font l'objet d'une étude spécifique dans le chapitre suivant. Voir *infra*, chapitre 7, « Syndicalistes et communistes », p. 464 et suivantes.

<sup>1144</sup> Rapport d'André Aubry sur la conférence de la section Orly-Ville les 11 et 12 juin 1965, dossiers « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>1145</sup> PUDAL B., *Un monde défait.*, op. cit., chapitre IV, et tout particulièrement p. 121-124.

naturellement<sup>1146</sup> » rencontrait logiquement la réprobation d'André Aubry\*, dont la trajectoire passa par diverses positions d'encadrement local. Pour autant, cette mise à distance ne remit pas immédiatement en cause les responsabilités de Gérard Belloin au niveau central.

Au début des années 1970, l'attitude de François Dollé apparaît similaire. Polytechnicien, celui-ci avait choisi de se faire embaucher chez Renault en 1950 comme OS, au département 18, après avoir travaillé un an dans la sidérurgie lorraine<sup>1147</sup>. Engagé presque aussitôt à la CGT, dont il devint l'un des responsables<sup>1148</sup>, il rejoignit le PCF en 1954. Ayant renoué avec sa formation initiale, il occupa un poste d'ingénieur, spécialisé dans la recherche sur les automatismes. Porté par l'ouverture du parti en direction des ingénieurs, techniciens et cadres, il entra au comité fédéral des Hauts-de-Seine en 1970. Toutefois, il participa peu (« il n'a été présent que 6 fois sur 19<sup>1149</sup> ») et ne souhaita pas être réélu en 1971 car il accordait la *priorité* à ses activités au sein de la revue *ITC Actualités* et auprès de la section économique du Comité central. Cette position d'expert permettait sans doute une plus grande cohérence entre statut professionnel et engagement militant<sup>1150</sup>.

Dans ces deux cas, la mise à distance des responsabilités dans l'encadrement partisan était autorisée par l'aménagement d'un espace d'activité plus autonome, plus valorisant et adapté aux aspirations personnelles. Le cas de Gérard Belloin s'oppose à celui des militants engagés dans d'autres organisations ou secteurs militants que nous avons évoqué plus haut, car on ne peut pas parler de réticence ou de difficulté à incorporer le statut de cadre. La distanciation apparaît comme une étape postérieure au rapport fusionnel avec le parti et justement comme la condition, dans son cas douloureuse et transitoire, d'une pérennisation de l'engagement. Cet exemple signale la question du dépassement de la posture de cadre intermédiaire que nous pouvons retrouver chez des militants ayant suivi un parcours intellectuel<sup>1151</sup>, dans ou hors du parti, ou accédant à des positions d'élus, notamment locaux<sup>1152</sup>.

---

<sup>1146</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, *op. cit.*, p. 245.

<sup>1147</sup> *L'Humanité*, 6 septembre 1994.

<sup>1148</sup> LINET R., *Renault 1947-1958*, *op. cit.*, p. 253.

<sup>1149</sup> Note dactylographiée de la fédération des Hauts-de-Seine, dossier « Comité Fédéral Hauts-de-Seine 1971 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Bobigny.

<sup>1150</sup> Outre ses collaborations aux revues du PCF (*ITC Actualité*, *Économie et politique*, *La Pensée*), sa réflexion à la fois professionnelle et militante sur les conditions de travail et l'organisation de la production l'amena par exemple à participer à l'ouvrage *L'homme producteur*, dirigé par Yves Schwartz et Bernard Faïta (FAÏTA B., SCHWARTZ Y. (dir.), *L'homme producteur : autour des mutations du travail et des savoirs*, Paris, Éditions sociales, 1985).

<sup>1151</sup> Voir *infra*, « L'accès au statut d'intellectuel, entre posture assumée et reconversion », p. 389.

<sup>1152</sup> Voir *infra*, « Élus et notables communistes », p. 485 et suivantes.



La notion de repli s'applique très directement aux militants qui abandonnèrent toute responsabilité militante pour se cantonner à une activité de base. Comme nous l'avons déjà indiqué, il est ardu de démêler la part des difficultés personnelles et du découragement ou de la désillusion dans ces mouvements de retraits. Raymonde Dien\* quitta ses responsabilités à l'UJFF en décembre 1958 et au comité fédéral de Seine-Nord-Est en juin 1959, après la naissance de son troisième enfant<sup>1153</sup>. On ne peut évacuer l'hypothèse d'un effet de contrecoup après une décennie marquée par une activité intense, au plan national et international, largement déterminée par son héroïsation. De ce point de vue, on peut également rapprocher ce cas de celui d'Alba Durand\*, déjà évoqué à plusieurs reprises, qui exprimait ouvertement ses déceptions et ses doutes au moment de l'abandon de ses responsabilités. Certains militants voulurent mettre une distance plus grande encore entre eux et la vie militante en quittant non seulement leurs responsabilités mais aussi leur travail et la région parisienne. On trouve ce type de départ chez des militants renvoyés à la base comme Maurice Armanet\* qui partit trouver du travail dans le Rhône, mais également dans des mouvements de retraits volontaires comme dans le cas de Paul Durand<sup>1154</sup>. De même, lorsqu'il abandonna ses responsabilités à la section et au secrétariat des Métaux d'Aubervilliers puis à la fédération Seine-Nord-Est Roger Bruno exprimait le désir de s'établir en province, en raison de sa santé, afin de devenir représentant. Il le devint au sein de l'entreprise communiste Inter Presse Publicité et resta finalement à Aubervilliers.

Ces formes de mise à distance du parti ou des impératifs de la vie de cadre montrent selon nous que le processus d'aménagement de l'identité individuelle à l'œuvre dans l'acquisition du statut de cadre continuait d'agir dans la pérennisation ou l'évolution de l'engagement. La « carrière morale », et donc la trajectoire des cadres communistes était déterminée par cette constante négociation qui confrontait l'engagement militant (ses objets, ses formes, ses contraintes) avec les multiples éléments, sociaux ou individuels, constitutifs du sujet. L'engagement et l'acquisition du statut de cadre offraient une cohérence mise à l'épreuve par la confrontation aux impératifs de la vie militante, par l'évolution du parti, par l'émergence d'autres aspirations alimentées par la trajectoire sociale ou militante. Le repli ou le désengagement apparaissent comme la résolution de tels décalages, réels ou perçus.

---

<sup>1153</sup> À l'occasion de son retrait, la fédération indiquait : « Sur sa demande, du fait de ses difficultés familiales (trois petits enfants). Elle désire militer à la base à l'UFF de Saint-Denis. Nous l'aiderons à reprendre peu à peu des responsabilités. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d. (1959), AD 93-261 J 21/97).

<sup>1154</sup> « Aucune activité depuis le 13 mai [1958]; prétexte sa santé. N'a pas assisté à la conférence, avec sa santé comme prétexte également. Son activité dans l'entreprise a été à peu près nulle depuis cette même époque. Cherche à quitter l'usine pour son état de santé. » (Note dactylographiée de la SMC, (s.d.,1959), AD 93-261 J 21/97.)

## L'accès au statut d'intellectuel, entre posture assumée et reconversion

Comme nous l'avons montré, les tâches militantes et l'importance de la formation permettent de définir les cadres intermédiaires communistes par leur accès à un statut d'intellectuels organiques, caractéristique qui favorisait tendanciellement des acteurs portés par un capital scolaire relativement élevé. Cette dynamique sociale et culturelle initiée ou relancée par la carrière militante se concrétisait de diverses manières dans les parcours individuels et pour une partie d'entre eux, elle se prolongea bien au-delà du seul travail de gestion de l'institution. L'accès aux positions de production théorique ou d'élaboration politique, à l'écriture et à l'édition en nom propre offrait des rétributions symboliques qui mettaient directement en jeu le rapport de soi à l'institution.

En premier lieu, les parcours intellectuels pouvaient se déployer au sein du parti lui-même, par l'accès à des responsabilités politiques au sein de l'appareil central et notamment des sections thématiques du Comité central : Jacques Denis\*, responsable de la section de politique extérieure, Roger Gaudon\*, responsable du travail sur la question des PME et des artisans, Madeleine Vincent\* et Yann Viens à la tête du secteur « Femmes », Joë Metzger, responsable du secteur « ITC », etc. Adoptant une démarche à la fois intellectuelle et politique, ces responsables accédaient en quelque sorte à un statut d'experts, chargés de fournir un travail de recherche et d'analyse théorique irriguant l'activité du PCF, contribuant à l'élaboration de ses positions ou à leur diffusion. Ce travail militant se traduisait de plus par l'accès au statut d'auteur en nom propre, non plus seulement sous la forme d'articles dans les journaux et revues communistes ou de rapports à vocation interne, mais aussi par la publication d'ouvrages. Ce fut le cas pour tous les responsables de section du CC cités plus haut<sup>1155</sup>. Cet investissement du champ intellectuel restait en grande partie circonscrit par une démarche politique et son étude précise nécessiterait d'envisager plus avant les conditions de production des ouvrages ainsi que les stratégies éditoriales, et de les réinsérer dans les logiques de concurrence avec les intellectuels de métier au sein de l'institution. Il reste qu'à l'échelle biographique, sur un plan subjectif et symbolique, ce travail consacrait le dépassement, grâce au parti, de l'horizon socio-culturel imposé à des acteurs issus des catégories populaires. Cette (re)valorisation de soi créait ainsi les conditions d'adaptations

---

<sup>1155</sup> Jacques Denis participa à deux ouvrages collectifs (*La marche de la France au socialisme*, 1966 ; *Pour ou contre l'Europe*, 1969) puis signa seul deux autres livres (*Présentation de l'Acte final d'Helsinki*, 1975 ; *Liberté d'opinion*, 1976). Roger Gaudon publia avec Jean Chatain, *Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix*, (1975). Madeleine Vincent rédigea l'ouvrage *Femmes, quelle libération ?* (1976). Yann Viens participa à l'ouvrage du CERM *Les femmes aujourd'hui* (1976) puis à l'ouvrage collectif *La condition féminine* (1978). Joë Metzger signa *Pour la science* (1974). Tous ces ouvrages furent publiés aux Éditions sociales.

secondaires intégrées autant que désintégrant. L'analyse de la trajectoire de Gerard Belloin déjà évoquée précédemment montre ainsi le rôle du travail intellectuel comme facteur de maintien de l'appartenance puis comme source de frustration et de distanciation croissante, jusqu'à l'exit<sup>1156</sup>.

Jacques Le Dauphin offre l'exemple d'un parcours intellectuel nourri par le passage dans ces différentes fonctions, dans les sections centrales et les organisations de masse. Au terme de sa carrière, il s'efforça de reconvertir son expérience et son expertise militantes, aux marges du parti, dans une démarche affichant des ambitions intellectuelles et universitaires. Titulaire d'un baccalauréat technique, Jacques Le Dauphin ne put poursuivre ses études et commença à travailler tout en suivant des cours au Conservatoire des Arts et Métiers, ce qui lui permit d'accéder ensuite au métier de technicien, spécialisé dans l'électronique. Bénéficiant d'un salaire élevé, il ne souhaita pas devenir permanent lorsqu'il fut secrétaire de section puis d'arrondissement à Paris (XIe). En 1960, il changea d'avis lorsqu'on lui proposa un poste à la section d'éducation ou à la fédération de Paris. Il opta pour la première et participa à la direction des écoles centrales d'un mois. À partir de 1965, il se consacra à l'activité municipale, comme premier adjoint de Châtillon où il résidait depuis 1960, et au Mouvement de la Paix, comme secrétaire départemental et membre du bureau national. C'est à ce titre qu'il intégra, en 1968, le bureau fédéral des Hauts-de-Seine où il se chargea également des questions de la paix. Entre 1974 et 1983, son activité fut essentiellement consacrée à ses mandats électifs (maire, conseiller général et régional, secrétaire de l'ANECR) mais après son échec aux municipales de 1983, il retourna vers le Mouvement de la Paix dont il fut secrétaire national jusqu'en 1994. À partir de cette spécialisation, il s'investit dans l'Institut de documentation et recherches sur la Paix (IDRP), organisme créé en 1997 dans le sillage du Mouvement de la Paix. Structure associative, l'IDRP s'inspire, comme son nom l'indique, d'un modèle universitaire. Elle regroupe des dirigeants politiques, mais également des intellectuels et des universitaires, au sein de son conseil scientifique. L'institut se fixe des missions de documentation et de recherche, organise rencontres et colloques et dispose de plusieurs publications. Jacques Le Dauphin y prit le titre de « directeur de recherche » avant d'en devenir le directeur. A travers ces fonctions, il fournit régulièrement des articles sur les questions internationales aux publications de l'IDRP et à diverses revues issues du monde communiste (*Regards, Recherches internationales, Fondations*) et codirigea

---

<sup>1156</sup> B. PUDAL, *Un monde défait*, chapitre IV, p. 107-130.

un ouvrage collectif<sup>1157</sup>. Il conservait dans le même temps des responsabilités dans le PCF comme collaborateur du secteur international du Comité national. Sans doute par l'effet de cet investissement, Jacques Le Dauphin place rétrospectivement son engagement communiste sur le terrain des « idées », évoquant l'influence de lectures philosophiques, et de la paix, rappelant l'engagement de ses parents en faveur de l'Appel de Stockholm<sup>1158</sup>.

Les parcours intellectuels des anciens cadres ne se limitent pas à des formes directement dérivées de l'activité politique et révèlent des démarches autodidactiques épousant des objets divers mais entretenant toujours un certain lien à l'engagement militant et en tout cas à la trajectoire personnelle. Claude Mesplède\* offre un exemple intéressant de l'échange entre engagement militant et parcours intellectuel. Il poursuivit sa scolarité jusqu'à la seconde, au Lycée Berthelot de Toulouse où son père était professeur de lettres mais abandonna ses études pour entrer à l'école professionnelle d'Air France, en région parisienne, et devint technicien à Orly en 1957, à l'âge de 18 ans. Adhérent du PCF et de la CGT en 1958, il commença véritablement à militer en 1961, au retour de son service militaire en Algérie. En 1963, il fut délégué au comité d'entreprise d'Air France et élu secrétaire du comité d'établissement d'Orly Nord, quittant les ateliers pour gérer le restaurant d'entreprise. En 1965, il devint secrétaire du syndicat CGT d'Orly. Faisant partie, selon Yann Viens\*, des « très bons camarades<sup>1159</sup> » qui s'affirmaient dans la section d'Orly, il fut élu au comité fédéral de Seine-Sud. Dans les mois suivants, il fut mis en difficulté par l'émergence de la Voie ouvrière à Orly<sup>1160</sup>. Durement critiqué par la direction fédérale pour avoir tardé à réagir contre les militants trotskistes, il ne souhaita pas être représenté au comité fédéral, évoquant notamment sa promotion « trop rapide<sup>1161</sup> ». Il poursuivit toutefois son activité syndicale, comme secrétaire du syndicat CGT d'Orly jusqu'en 1969, puis comme secrétaire général adjoint du syndicat national d'Air France jusqu'en 1975. Muté à Toulouse en 1978, il y fut à nouveau secrétaire du comité d'établissement.

Grâce à la bibliothèque de son père, Claude Mesplède\* nourrit dès l'enfance une passion pour la lecture continuellement entretenue. D'abord très éclectiques, ses choix s'orientèrent en particulier vers les littératures policières puis surtout vers le roman noir, dont la dimension sociale et politique entrainait en résonance avec ses engagements militants. À

---

<sup>1157</sup> GAUTIER E. et LE DAUPHIN J., *Quelle Europe pour quel monde ?*, Syllepses/Espace Marx, Paris, 2004.

<sup>1158</sup> Entretien avec Jacques Le Dauphin, 12 avril 2000.

<sup>1159</sup> Rapport de Yann Viens sur la conférence de la section Orly-Port les 11 et 12 juin 1965, dossier « Conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>1160</sup> Voir *supra*, chapitre 4, « Le PCF face à la « mouvance révolutionnaire » (1965-1968) », p. 246 et suivantes.

<sup>1161</sup> Rapport de Guy Poussy sur la conférence de la section Orly Port les 2 et 3 décembre 1966, dossier « Conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

partir de 1981, il entama une carrière parallèle de critique littéraire, sous la forme de contributions à de nombreuses publications, comme lecteur et directeur de collection mais aussi en établissant plusieurs anthologies du roman noir puis en dirigeant le *Dictionnaire des littératures policières*. Ce cheminement irrigua le versant culturel de son activité militante : à la tête du comité d'établissement d'Orly Nord il initia des rencontres entre salariés et auteurs ou artistes (comédiens, musiciens, chanteurs) ; comme responsable du comité d'établissement toulousain, il organisa dans l'entreprise un concert de l'orchestre du Capitole. À l'inverse, son expérience militante inspira directement l'une de ses rares fictions, située dans l'univers du syndicalisme toulousain<sup>1162</sup>, et son activité de promotion du roman noir, sous la forme de conférences et de formations, doit sans doute également beaucoup à son expérience et à son passé militants.

D'autres cadres entreprirent un travail d'écriture qui, sur des modes différents, marque un effort de réappropriation des parcours individuels, au temps de la retraite ou dans la rupture avec le parti. Parfait Jans\*, secrétaire fédéral et responsable aux cadres de Seine-Ouest en 1965 consacra sa retraite à la fiction régionale. Déjà auteur d'une pièce de théâtre en 1981, il reprit la plume à l'issue de sa carrière d'élu, comme maire de Levallois (1965-1983), conseiller général (1976-1982) et député (1967-1968 puis 1973-1986). Relativement confidentielle et publiée à compte d'auteur, son œuvre embrasse de nombreux genres (romans, théâtre, essai) mais au travers de son unité thématique et géographique – le Val d'Aoste – elle renoue avec ses origines familiales et la région où il passa une partie de son adolescence, durant la guerre. Daniel Grason, ancien secrétaire de la section de Gennevilliers, membre du comité fédéral des Hauts-de-Seine à partir de 1971 et rédacteur en chef de *La Voix populaire* durant quinze ans, se consacra quant à lui à l'histoire<sup>1163</sup>. S'il comporte lui aussi une dimension locale (la banlieue ouest et surtout Gennevilliers), ce travail historique permet surtout un retour vers la culture et le monde ouvrier de ses origines et un retour critique sur l'histoire du parti qu'il a quitté en 1991 au terme d'un processus de « désadhérence » émaillé de conflits. On peut également citer l'exemple de Clairette Hajdu<sup>1164</sup>, ancienne ouvrière de

---

<sup>1162</sup> MESPLEDE C., *Le cantique des cantines*, La Baleine (coll. Le Poulpe), Paris, 1996.

<sup>1163</sup> Daniel Grason a co-dirigé deux ouvrages d'histoire : GRASON D. et MASSERA B., *Chausson une dignité ouvrière*, Paris, Syllepses, 2004 et GRASON D. et MOURIAUX R., *Éclats du Front populaire*, Paris, Syllepses, 2006.

<sup>1164</sup> Née Têtu en 1927, Clairette Hajdu fut d'abord blanchisseuse. Adhérente du PCF en 1945, elle milita à Boulogne et intégra le comité fédéral de Seine-Ouest en 1953. Militante CGT, elle fut également membre du bureau du syndicat parisien de la blanchisserie. Devenue câbleuse à l'usine LMT de Boulogne, elle intégra le secrétariat de la section en 1965. Elle siégea au comité fédéral des Hauts-de-Seine jusqu'en 1971. À la fin des années 1960, elle était également responsable départementale d'une association de parents d'élèves.

l'usine LMT de Boulogne qui publia un livre consacré à l'histoire des ouvrières du téléphone<sup>1165</sup>.

La forme privilégiée et la plus directe du retour sur soi était cependant celle des autobiographies ou des mémoires<sup>1166</sup>. Nombre de dirigeants de premier plan passés ou issus des comités fédéraux de banlieue parisienne eurent recours à ce genre littéraire : Jacques Duclos, Étienne Fajon, Fernand Dupuy\*, Gaston Plissonnier\*, Roger Linet\*, Charles Fiterman\*, Claude Poperen, Jeannette Vermeersch, Auguste Gillot\*, Waldeck l'Huillier\*, etc<sup>1167</sup>. Les souvenirs de Raymond Treppo constituent une forme tardive d'exception en offrant les souvenirs d'un cadre intermédiaire<sup>1168</sup>. Mémoires et autobiographies constituent un espace individuel de retour sur soi et d'appropriation de la vie militante. Même lorsqu'elles ne constituent que des « variantes<sup>1169</sup> » du récit matriciel de *Fils du peuple*, leur écriture et leur publication constituent une forme de valorisation et de reconnaissance symbolique, dont témoigne la lutte concurrentielle pour la publication de tels ouvrages aux Éditions sociales dans les années 1960-1970<sup>1170</sup>. De plus, même lorsqu'ils peuvent apparaître comme des « plaidoyers pro domo<sup>1171</sup> » donnant à voir la continuité de la fidélité au parti, ces ouvrages offrent également des espaces de valorisation de soi jusque là inédits. Ainsi, la multiplication des récits autobiographiques à partir des années 1960-1970 accompagna la relativisation des enjeux liés à la Résistance et permit de témoigner d'une expérience personnelle jusque là contenue<sup>1172</sup>. C'est également le cas pour les élus qui trouvaient dans le récit autobiographique une forme supplémentaire de valorisation notabiliaire<sup>1173</sup>. Enfin pour les « ex » (Belloin, Fiterman\*, Poperen), le travail d'auto-analyse par l'écriture offre un moyen de légitimation du parcours politique, de revalorisation de soi, hors du rapport fusionnel au parti.

Dans leur parcours intellectuel ou d'intellectuels au sens traditionnel, les cadres communistes trouvèrent un espace d'appropriation ou de réappropriation de leur carrière militante, sur des modes variés et parfois antagonistes. Ainsi, la position d'expertise

---

<sup>1165</sup> HAJDU C., *Au cœur du téléphone : histoire des instal'*, Pantin, Le temps des cerises, 1995.

<sup>1166</sup> Sur ce sujet, voir PENNETIER C. et PUDAL B., « Les autobiographies des « fils du peuple ». De l'autobiographie édifiante à l'autobiographie auto-analytique », PENNETIER C. et PUDAL B., *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, op. cit., p. 217-246.

<sup>1167</sup> Une section de la bibliographie est consacrée à ces ouvrages autobiographiques.

<sup>1168</sup> TREPPO R., *La chance de ma vie*, Publibook, Paris, 2006.

<sup>1169</sup> PENNETIER C. et PUDAL B., « Les autobiographies des « fils du peuple ». De l'autobiographie édifiante à l'autobiographie auto-analytique », art. cit., p. 227-229.

<sup>1170</sup> *Ibid*, p. 228.

<sup>1171</sup> *Ibid*.

<sup>1172</sup> DOUZOU L., *La Résistance française : une histoire périlleuse*, op. cit., p. 109-115.

<sup>1173</sup> Voir *infra*, « Élus et notables communistes », p.485.

correspondait à la conquête d'un espace de compétence individuelle et éventuellement d'autonomie de réflexion dans le parti. À l'inverse, certains purent chercher à s'affirmer comme intellectuels **sans** le parti<sup>1174</sup>. Selon les configurations et les trajectoires, cette appropriation créait les conditions de pérennité de l'engagement, lorsque le parti offrait un espace d'accomplissement de ce processus, ou de sa mise à distance, lorsqu'elle entraînait en contradiction avec les contraintes de la vie militante.

### ***Les secrétaires fédéraux de banlieue parisienne***

Les secrétaires fédéraux<sup>1175</sup> se distinguent par leur accès aux plus hautes fonctions fédérales, et parfois au-delà, mais aussi par la qualité de l'information biographique disponible. Par cet effet de sources, mais aussi du fait des générations politiques auxquelles ils appartiennent, il nous est possible de suivre précisément et dans la durée les parcours de ces cadres, depuis leur adhésion jusqu'à leurs fonctions à la tête des fédérations de banlieue, et le plus souvent jusqu'au terme de leur carrière, parcours qui de surcroît s'effectuèrent majoritairement et précocement dans le cadre historique et géographique que nous nous sommes fixé. L'analyse de ce groupe permet d'évaluer la convergence des profils sociaux et politiques, d'interroger les effets d'homogénéisation résultant des critères et des mécanismes de sélection parmi les cadres supérieurs du parti. Elle permet également d'observer, en de multiples moments clés des carrières militantes, l'échange entre positions ou dispositions individuelles et logiques institutionnelles.

#### La concentration des attributs socio-politiques

Si l'on applique aux secrétaires fédéraux la grille descriptive des attributs socio-politiques que nous avons employée pour l'ensemble du corpus, on constate un renforcement de l'idéal-type de militants issus des classes populaires parisiennes ou banlieusardes,

---

<sup>1174</sup> Cette affirmation est particulièrement marquée parmi les dirigeants de la fédération de Paris comme Henri Fiszbín, Bernard Gibaud ou Jean Gajer. Au lendemain de son éviction de la direction fédérale de Paris, ce dernier entreprit des études universitaires. Dans son entretien avec Amélie Brun, il indiquait : « [Le parti] avait peut-être contribué à me faire, mais j'étais déterminé à ce qu'il ne me défasse pas. » (BRUN A., *Rupture et reconversion des dirigeants de la fédération de Paris du PCF des années 1970-1980*, op. cit.). Admis en DEA d'urbanisme sur un dossier de travaux constitué par les rapports et articles accumulés dans ses fonctions politiques (notamment comme conseiller de Paris), il soutint sa thèse en un an. Devenu urbaniste, il travailla dans divers cabinets ministériels socialistes. (voir la biographie que nous lui avons consacrée dans le *DBMOMS*)

<sup>1175</sup> La terminologie employée dans le Parti communiste français distingue en général le secrétaire fédéral et les membres du secrétariat ou des secrétaires définis par leur domaine de spécialité (« secrétaire à l'organisation », « secrétaire à la propagande »). Pour notre part, nous utiliserons le terme de secrétaire fédéral dans un sens générique désignant l'ensemble des membres du secrétariat, en distinguant éventuellement les « premiers secrétaires ».

précocement acculturés au communisme par l'intermédiaire de leurs parents, ayant bénéficié d'une scolarité prolongée notamment par l'enseignement primaire supérieur et/ou par une formation professionnelle poussée, et ayant rejoint le monde de l'industrie avec le statut d'ouvrier qualifié.

Près des trois quarts des secrétaires fédéraux étaient définis comme ouvriers (42 sur 57 soit 73,7% contre 56,75% de l'ensemble du corpus), un peu moins des deux tiers comme ouvriers qualifiés (36 soit 63,1% contre 39,7% de l'ensemble du corpus). La métallurgie était le secteur privilégié avec 26 militants, mais dans des proportions comparables à celles de l'ensemble des élus fédéraux d'origine ouvrière. Aux côtés des militants ouvriers, ou définis comme tels, la participation des autres catégories socioprofessionnelles apparaît dès lors très faible.

<b>CSP simplifiée</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Artisan	2	3,5
OS/Manoeuvre	6	10,5
Ouvrier qualifié	36	63,2
Employé	8	14,0
Technicien	1	1,8
Enseignant	3	5,3
Salarié supérieur	1	1,8
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>100</b>

**Figure 31 - Composition sociale du corpus des secrétaires fédéraux (1953-1974)**

La part des employés s'articule en grande partie avec la participation féminine : trois quarts des employés étaient des femmes (six sur huit) et deux tiers des femmes membres des secrétariats fédéraux étaient issues de cette catégorie (six sur neuf, aux côtés de deux OS et d'une enseignante). La participation des enseignants était très minoritaire, mais on doit tout de même noter la présence durable (douze ans, entre 1954 et 1966) d'une institutrice, Fernande Valignat\*, comme première secrétaire de la fédération Seine-Nord-Est. L'intégration des techniciens restait faible à ce niveau de responsabilité, y compris dans les années 1960-1970. Jack Ralite, siégea comme secrétaire fédéral à la propagande en Seine-Nord-Est en tant que journaliste de *l'Humanité*, après avoir été secrétaire du maire de Stains. Son statut de salarié supérieur correspondait donc avant tout à une intégration précoce dans l'appareil permanent en même temps qu'à son niveau scolaire élevé.

Les secrétaires fédéraux apparaissent également fortement insérés, par leur histoire personnelle et familiale, dans les catégories populaires, majoritairement parisiennes et banlieusardes. La part des militants nés en région parisienne<sup>1176</sup> est supérieure aux résultats

---

<sup>1176</sup> Nous avons pu identifier le lieu de naissance de 49 secrétaires fédéraux sur 57.



constatés pour l'ensemble du corpus (59,2% contre 49,7%), avec une prédominance accrue de la banlieue.

Lieu de naissance	Effectif	%
Paris	13	26,5
Banlieue	16	32,7
Province	19	38,8
Étranger	1	2
Total	49	100

Figure 32 - Lieu de naissance des secrétaires fédéraux (1953-1974)

Ces données se basent sur un effectif relativement faible qui limite la comparaison avec les résultats globaux. Toutefois, le croisement avec les périodes de naissance suggère une plus grande affirmation des natifs de région parisienne, et spécifiquement de banlieue, parmi les secrétaires fédéraux. Ainsi, nous ne distinguons qu'un seul militant né en province après 1929 et la région parisienne domine parmi les militants nés entre 1920 et 1929. De plus, les deux tiers des militants (33 sur 49) vécurent en région parisienne dès l'enfance<sup>1177</sup>, tandis que cinq militants gagnèrent la banlieue lors de leurs débuts dans la vie professionnelle, à l'âge adulte ou à l'adolescence, à l'image de Georges Marchais\* arrivé à Paris à 15 ans pour suivre un apprentissage professionnel. Les autres natifs de province étaient des cadres ayant eu une première carrière militante dans leur région d'origine et venus en région parisienne au titre de leurs responsabilités. Le groupe des secrétaires fédéraux était donc constitué d'un important noyau de militants ancrés dans le contexte parisien ou banlieusard.

De plus, parmi les provinciaux, les militants issus du monde rural étaient peu nombreux. On distingue quatre enfants d'ouvriers ou d'exploitants agricoles (Émile Clet\*, Lucien Mathey\*, Paul Courtieu\* et Marcelin Berthelot\* dont le père fut par la suite cantonnier mais qui fut lui-même ouvrier agricole à l'adolescence). On peut ajouter le cas de Georges Marchais\*, qui résida dans un village du bocage normand jusqu'à ses 15 ans et dont la mère eut quelques activités d'élevage. D'autres militants entretenirent des liens plus indirects mais relativement étroits avec le monde rural, par l'intermédiaire de leurs grands-parents (Fernand Dupuy\* et Madeleine Vincent\* qui vécut sa prime enfance chez ses grands-parents paysans). En majorité, les militants originaires de province étaient issus d'un univers urbain et ouvrier (Jean Garcia\* à Marseille, Lucien Lanternier\* à Annecy, Jean-Pierre Perillaud à Poitiers, etc.).

Pour les secrétaires fédéraux dont nous connaissons la profession du père, la part des enfants d'ouvriers est inférieure aux résultats de l'ensemble du corpus (48,8% contre 59,7%).

---

<sup>1177</sup> Sur les 19 militants nés en province, deux cas sont indécis quant aux conditions de leur arrivée en région parisienne.

CSP du père	Effectif	%
Ouvrier agricole	2	4,4
Exploitant agricole	2	4,4
Artisan	10	22
OS/Manœuvre	11	24,4
Ouvrier qualifié	11	24,4
Employé	6	13,3
Technicien	1	2,2
Commerçant	2	4,4
Artiste	1	2,2
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

**Figure 33 - Origine sociale des secrétaires fédéraux à partir de la catégorie socio-professionnelle du père**

A nouveau, la comparaison est pénalisée par la faiblesse de l'effectif concerné et les lacunes de notre connaissance pour une partie des secrétaires fédéraux. On note cependant que la différence s'effectuait au profit d'autres catégories populaires comme les artisans ou les ouvriers et exploitants agricoles, mais surtout en direction des enfants d'employés. On distingue de fait des familles situées dans des positions intermédiaires ou dans les franges supérieures des classes populaires<sup>1178</sup>, avec un certain effet sur la trajectoire sociale de leurs enfants, en termes de profession ou d'études. Ainsi, les trois secrétaires fédéraux représentant les professions enseignantes étaient nés d'un père employé (Michel Duffour\*, fils d'un inspecteur des PTT, Fernand Dupuy\*, fils d'un receveur des PTT, et Fernande Valignat\*, fille d'un comptable). On peut également citer les cas de Yann Viens\* dont le beau-père fut inspecteur de la Jeunesse et des sports puis professeur et qui poursuivit ses études jusqu'au baccalauréat, ou de Jack Ralite, fils d'un garagiste, qui fut élève de classe préparatoire à Paris. La plus grande distance aux catégories populaires apparaît dans le cas de Dominique Frelaut\*, fils d'un artiste graveur renommé et issu d'une famille de la petite bourgeoisie bretonne, élève d'un établissement catholique jusqu'au niveau du baccalauréat. Toutefois, ces positions sociales intermédiaires regroupaient des univers familiaux différents. L'atmosphère très marquée par la religion catholique qui baigna l'enfance et l'adolescence de Dominique Frelaut\* ou de Fernande Valignat\* tranche avec l'imprégnation politique de Fernand Dupuy\*, anticléricale et communiste à travers son père et son grand-père, de Yann Viens\*, fille de résistants proches du mouvement ouvrier ou de Roger Gaudon\* dont le père, employé communal, fut membre du PCF.

Ces cas signalent également que les secrétaires fédéraux disposaient d'un capital scolaire relativement élevé. Tous avaient dépassé le niveau d'une scolarité primaire et étaient

---

<sup>1178</sup> Outre les enfants d'employés, on pourrait inclure une partie des enfants de commerçants, comme Jacques Isabet. Dans son cas toutefois, les informations concernant sa famille ne permettent pas de préciser la nature exacte de leur activité.

au moins titulaire du CEP. Outre les enseignants, titulaires du brevet supérieur (Jacqueline Chonavel\*, Fernand Dupuy\*) ou passé par l'enseignement supérieur pour le plus jeune d'entre eux (Michel Duffour\*), on retrouve parmi les secrétaires des militants ayant suivi une scolarité poussée, anciens élèves du secondaire jusqu'au niveau du baccalauréat (Dominique Frelaut\*, Yann Viens\*), ou du supérieur (Jack Ralite). Surtout, la part des militants issus des couches populaires et passés par une scolarité primaire supérieure est renforcée (16 sur 45 cas connus, soit 35,5% contre 23% pour l'ensemble du corpus<sup>1179</sup>). Une partie d'entre eux put nourrir certaines ambitions scolaires ou professionnelles : Paul Courtieu\* et Jacqueline Chonavel\* tentèrent tous deux d'accéder aux écoles normales ; Robert Gerber\* entama une formation technique poussée pour devenir calculateur. D'autres suivirent des formations professionnelles relativement longues ou prestigieuses : Michel Germa\* fut élève du centre technique puis de l'école Estienne durant trois ans, René Benhamou\* était titulaire du brevet d'études industrielles.

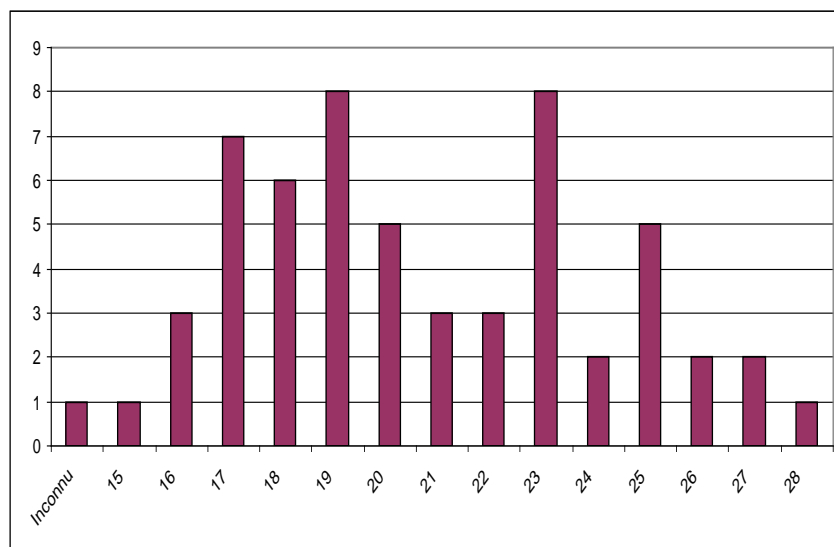
L'insertion familiale dans le monde communiste apparaît également plus forte parmi les secrétaires fédéraux que pour l'ensemble du corpus. Plus de la moitié des cas identifiés (21 sur 41) signalent au moins un parent membre du parti, contre 38,75% à l'échelle de l'ensemble du corpus, différence valable aussi bien pour les pères (46,3% de pères membres du parti contre 36,5% dans l'ensemble du corpus) que pour les mères (30,5% de mères membres du parti contre 23,2% dans l'ensemble du corpus). Fait significatif, cette différence s'opérait moins au détriment des familles sympathisantes (39% de militants signalent au moins un parent sympathisant mais aucun membre du PCF, contre 41,8% dans l'ensemble du corpus) que pour les cas de familles apolitiques (aucun des secrétaires fédéraux ne signale deux parents « sans opinion ») ou rattachées à d'autres tendances politiques (seuls deux militants indiquent des parents de gauche non communiste et deux autres des parents « adversaires » extérieurs à la gauche). Il convient d'envisager ici un effet de génération dans la mesure où l'adhésion des parents se situait dans les phases d'expansion du PCF, à l'occasion du Front populaire ou de la Libération. L'ancienneté et la pérennité de l'adhésion des parents, l'intensité de leurs pratiques militantes, et donc plus généralement l'impact du communisme dans l'histoire familiale et personnelle ne sont pas aisés à évaluer systématiquement à ce niveau d'observation. Toutefois, aucun secrétaire fédéral ne comptait de cadres communistes de premier plan parmi ses parents.

---

<sup>1179</sup> Cette proportion inclut l'ensemble des élèves des cours complémentaires, qu'ils aient ou non suivi par la suite une formation technique. Elle est donc légèrement supérieure au résultat donné précédemment.

On observe les conséquences de ces résultats sur la précocité de l'engagement. Plus de la moitié des secrétaires fédéraux avait adhéré avant 21 ans, essentiellement dans les années de passage à l'âge adulte (17-19 ans).

Age à l'adhésion	Effectif
Inconnu	1
15	1
16	3
17	7
18	6
19	8
20	5
21	3
22	3
23	8
24	2
25	5
26	2
27	2
28	1
Total	57



**Figure 34 - Age à l'adhésion des secrétaires fédéraux**

La part des militants ayant adhéré entre 17 et 20 ans s'élève ainsi à 56%, contre 40% à l'échelle de l'ensemble du corpus. L'étalement des âges à l'adhésion était moins important que pour l'ensemble des élus fédéraux, du fait de la concentration sur certaines générations biologiques et politiques, mais on constate que les adhésions « tardives » conservaient une place non négligeable puisqu'un peu plus d'un tiers des secrétaires fédéraux (35%) adhéra entre 23 et 28 ans<sup>1180</sup>.

Dans un premier temps, on peut interpréter l'ensemble de ces résultats comme l'effet des mécanismes et des critères de la sélection. Comme nous l'avons déjà indiqué, la promotion des cadres privilégiait nettement les militants ouvriers, dont l'importance croissait à mesure que l'on s'élevait dans les échelons fédéraux. L'apparente prédominance des ouvriers qualifiés recouvre cependant la complexité des parcours professionnels. Nous avons déjà cité plusieurs cas d'orientation volontaire et militante vers le modèle ouvrier promu par le parti : Guy Schmaus\* et Marcel Zaidner\* exercèrent d'abord le métier de leur père dans la confection, respectivement comme fourreur-coupeur et maroquinier ; Robert Gerber\* débuta comme calculateur puis abandonna sa formation pour devenir chaudronnier tôlier. D'autres

<sup>1180</sup> A l'échelle de l'ensemble du corpus, 30% des militants adhèrent entre 23 et 28 ans, 36,6% entre 23 et 40 ans.

secrétaires fédéraux suivirent de tels parcours de reconversion ou de recentrage vers le monde ouvrier et industriel, sous l'influence de leur engagement : Jean Hartmann\* apprit le métier de boucher avant de devenir tourneur ; Georges Valbon\*, typographe, fut brièvement dessinateur publicitaire ; Jean Garcia\* travailla plusieurs années comme employé avant d'acquérir une formation de tourneur. On peut également signaler le cas de militants d'origine rurale, ayant d'abord travaillé dans le secteur agricole, comme Marcelin Berthelot\*. L'homogénéité socioprofessionnelle des secrétariats fédéraux était donc assurée par la sélection de militants issus des secteurs ouvriers valorisés par le parti mais uniquement définis par les étapes ouvrières de leur parcours professionnel, selon un mécanisme déjà à l'œuvre dans la constitution des équipes dirigeantes entre-deux-guerres<sup>1181</sup>.

De même, le travail de sélection put contribuer à l'avènement de militants relativement mieux dotés en capital scolaire. On peut tout d'abord signaler un effet indirect de la promotion de militants appartenant aux classes d'âges qui bénéficièrent de l'essor de l'enseignement primaire supérieur entre-deux-guerres. Mais cet effet de génération était redoublé par le travail de sélection et de formation qui privilégiait pour les plus hautes fonctions les militants dont le capital scolaire favorisait l'exercice des responsabilités et l'assimilation de l'enseignement dispensé dans les écoles du parti (lecture, écriture, acquisition et restitution des connaissances, qualités de synthèse).

Enfin, on peut penser que la promotion de ces cadres était soutenue par des effets d'autochtonie, à la fois communiste et parisienne ou banlieusarde. L'imprégnation communiste, dans le cadre familial ou plus généralement dans l'univers quotidien de l'enfance et de l'adolescence, favorisa des adhésions précoces. En conséquence, lorsqu'ils avaient atteint les tranches d'âges privilégiées par la promotion des cadres, les militants bénéficiaient de l'accumulation d'une expérience déjà longue, dans les organisations de jeunesse, les syndicats et le parti. À cela s'ajoute le fait que l'homogénéité politique du réseau social et familial était valorisée par l'examen biographique. Pour ce qui concerne les origines géographiques, nous ne disposons pas d'éléments suggérant que la promotion des cadres recherchait consciemment des militants issus de banlieue ou de région parisienne. Toutefois, le fait d'avoir accompli toute leur carrière militante au sein de la fédération ou dans la région parisienne offrait aux militants une visibilité plus grande et plus durable qui put contribuer à ce qu'ils soient précocement identifiés comme de futurs cadres par les dirigeants fédéraux ou centraux.

---

<sup>1181</sup> PUDAL B., *Prendre parti, op. cit.*, p. 46-48.

En amont de tout travail de sélection, on peut également distinguer certaines convergences des dynamiques sociales de l'engagement et d'entrée dans la carrière militante qui contribuèrent à l'homogénéité du groupe dirigeant, à la convergence des profils autour du modèle militant central. L'analyse plus détaillée des processus d'entrée en communisme fait ainsi apparaître deux modalités d'insertion dans le modèle partisan. Les individus les mieux dotés en capital scolaire (élèves du secondaire et des cours complémentaires, élèves de formations techniques longues, éventuellement certains brillants élèves du primaire), connurent une première socialisation militante centrée sur les organisations de jeunesse, tandis que les titulaires du seul CEP suivirent un cursus passant d'abord par le syndicalisme, d'autant plus lorsqu'ils n'avaient pas suivi de formation professionnelle (CAP ou autre). Dans un premier temps, on peut imputer cette différence à un décalage au niveau de l'âge d'entrée dans la vie professionnelle, décalage qui retardait d'autant la possibilité de participer au mouvement syndical. Dans la mesure où ils n'étaient pas « dans la production », les jeunes militants étaient structurellement orientés vers les organisations de jeunesse. Toutefois, cette différence met aussi en jeu l'articulation entre identité sociale et identité militante.

Les militants moins bien dotés en capital scolaire s'insérèrent dans le monde ouvrier puis, dans un second temps, adhérèrent à la CGT et au PCF. Pour des acteurs dont les origines étaient extérieures au monde ouvrier, l'engagement syndical puis politique pouvait participer d'un travail d'intégration ou d'incorporation de l'identité sociale (Émile Clet\*, Marcelin Berthelot\*, Gérard Lapaix\*). Mais de manière plus générale, à travers ce schéma, l'engagement militant apparaît comme un processus de politisation de l'expérience ouvrière qui se traduisait également par des adhésions plus tardives (Marcel Chevallier\* à 24 ans, Émile Clet\* à 27 ans, Parfait Jans\* à 25 ans, Georges Chirio\* à 22 ans, Roger Gaudon\* à 24 ans, etc.), d'autant plus lorsqu'ils ne disposaient pas d'attaches familiales directes au monde communiste (Émile Clet\*, Marcel Chevallier\*, Parfait Jans\*, Georges Chirio\*).

Pour les militants qui purent en bénéficier, le prolongement de la scolarité constitua une expérience sociale décisive. Pour les catégories populaires, l'enseignement primaire supérieur était une orientation scolaire pragmatique, tournée vers l'acquisition d'un métier, par opposition à l'enseignement secondaire, jugé abstrait et dont l'accès était en pratique extrêmement difficile<sup>1182</sup>. Sur les seize secrétaires fédéraux passés par les EPS, douze furent ouvriers et quatre, dont trois femmes, furent employés. L'engagement dans la JC ou l'UJRF contribua très directement à ce que de jeunes militants s'orientent vers le secteur industriel et

---

<sup>1182</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement et de l'éducation (tome IV, depuis 1930)*, op. cit., p. 248-249.

y acquièrent le statut d'ouvrier qualifié, afin d'adhérer à l'archétype social valorisé par le monde communiste et d'accéder au prestige symbolique associé au groupe ouvrier central (Lucien Belloni\*, Marcel Zaidner\*, Guy Schmaus\*, Jean Garcia\*, Pierre Sotura\*, Robert Gerber\*, Georges Valbon\*, etc.). Dans cette dynamique, l'allongement de la scolarité, et donc le renforcement de connaissances et de savoirs-faires scolaires, trouvait dans l'activité militante un espace de mise en œuvre et de reconnaissance, dynamique confortée et relancée en diverses étapes, notamment lors des moments de formation militante.

Les militants qui purent satisfaire certaines aspirations professionnelles offrent des contre-exemples qui confirment indirectement ce processus. Robert Clément\* entra dans la vie professionnelle à l'âge de 15 ans comme OS dans une entreprise pharmaceutique. Il y suivit durant trois ans une formation professionnelle jusqu'à l'obtention d'un diplôme de technicien de fabrication. Adhérent de base à la CGT dès son entrée à l'usine, il ne s'engagea au parti et au sein de l'UJRF qu'au terme de cette formation. Michel Germa\*, adhérent du parti et des JC en août 1944, à 15 ans, eut rapidement ses premières responsabilités comme secrétaire des JC puis de l'UJRF à Vitry. Cependant, son activité se ralentit dans les années suivantes alors qu'il était élève de l'école Estienne. À cette époque, il ne participait que très peu à la vie du parti, au point d'être rayé de sa cellule en 1947. Employé dans diverses petites imprimeries dépourvues de structures syndicales ou politiques il n'adhéra de nouveau au PCF qu'en 1951, en même temps qu'il entra à la CGT.

Les cas qui présentent des écarts aux modèles esquissés ci-dessus apparaissent en grande partie déterminés par l'imprégnation politique familiale. Georges Marchais\*, titulaire du brevet élémentaire, s'engagea tardivement et en premier lieu sur le terrain syndical. En dehors des potentiels effets de son parcours dans la guerre, il était aussi issu du monde rural et dépourvu de liens familiaux au Parti communiste. Guy Poussy\*, élève du lycée Jean Macé durant deux ans, s'engagea à la CGT à 17 ans, au terme de son apprentissage (1944-1947), puis l'année suivante au PCF. Cet engagement constituait une prise de distance – voire une rupture – à l'égard de son père, de sensibilité socialiste, ouvrier chez Voisin comme lui<sup>1183</sup>. Au contraire, Jean Hartmann\*, titulaire du seul CEP, fils d'un conseiller municipal communiste d'Ivry, participa aux activités des Pionniers dès l'âge de huit ans et s'engagea aux Jeunesses communistes à quinze ans. Boucher de formation, il devint très rapidement tourneur. De même, Jean-Pierre Perillaud adhéra aux JC dès la Libération, à 15 ans, suivant l'exemple de son père, cheminot, membre du Parti communiste. Il était alors titulaire du seul

---

<sup>1183</sup> Guy Poussy témoigna ainsi de sa gêne lorsque, pour la première fois, il tendit un tract du PCF à son père à l'occasion d'une distribution devant la porte de l'usine.

certificat d'études mais n'était pas encore entré de plein pied dans la vie professionnelle puisqu'il suivit deux formations de CAP (tourneur et ajusteur). Il adhéra à la CGT au terme de cet apprentissage, en 1947.

### Expérience militante et accès au statut de dirigeant fédéral

Les secrétaires fédéraux de la période 1953-1974 étaient, dans leur majorité, issus de générations traversées par l'expérience de la guerre. Les plus jeunes militants impliqués dans des activités de résistance étaient nés en 1929 (Michel Germa\* et Robert Gerber\*). Sur 37 militants nés en 1929 ou avant, on recense 23 participants à la lutte clandestine. On peut toutefois réduire l'échantillon aux militants nés en 1927 ou avant et donc âgé d'au moins 17 ans en 1944. Parmi ces 31 militants on compte 21 résistants. En premier lieu, on retrouve des cadres appartenant à la génération politique du Front populaire, voire à la génération historique pour le cas de Louis Dolly\*. Déjà militants avant 1939, ils furent investis de fonctions dirigeantes dès cette époque ou devinrent d'importants cadres dans la clandestinité (Louis Bordes\*, Fernand Dupuy\*, Rose Guérin\*, Madeleine Vincent\*, etc.). Leur parcours résistant les plaça directement dans des positions de responsabilités après-guerre, dans le parti ou sous la forme de mandats électifs. Rose Guérin\*, militante de la CGT depuis 1937 et du PCF depuis 1938, occupa de très importantes fonctions comme responsable des liaisons pour le tirage de la presse clandestine puis auprès du responsable national aux cadres, Robert Dubois. Elle fut arrêtée lors des opérations lancées contre ce dernier et contre le groupe Valmy, en octobre 1942. À son retour de déportation, elle fut brièvement secrétaire de Marcel Paul à la Fédération des déportés, avant d'être élue députée à la première Assemblée constituante en octobre 1945. Militant depuis 1936, Louis Bordes\* n'exerça pas de fonctions majeures avant la guerre mais fut dans la clandestinité responsable de l'état-major régional FTP et son rôle dans la libération de Stains le porta à la tête de la délégation provisoire puis de la mairie de cette ville dès les premières élections. Lucien Mathey\* était le seul cadre d'avant-guerre n'ayant pas pris part à des activités de résistance sur le territoire français. Secrétaire régional des JC de Saône-et-Loire jusqu'à son départ pour le service militaire en 1938, prisonnier de guerre en Allemagne, membre de l'organisation communiste en captivité, il s'était évadé en 1944 vers la Suède où il contribua à l'activité illégale d'un groupe de militants communistes français. Permanent du parti dès son retour en France, il devint secrétaire fédéral de Saône-et-Loire en 1945 puis intégra en 1949 la section d'organisation, comme adjoint d'Auguste Lecoœur. Fernand Dupuy\*, militant depuis 1934, parmi les étudiants communistes puis dans le parti, fut durant la guerre responsable départemental puis



inter-régional. À partir de 1944, il enchaîna les fonctions permanentes, au secrétariat de la fédération de Haute-Vienne et dans l'appareil central, comme instructeur du CC dans divers départements, comme collaborateur de la section d'éducation puis comme secrétaire de Maurice Thorez.

Ces cadres arrivèrent dans les secrétariats de banlieue « par le haut », notamment dans le contexte de la création des fédérations. Ce fut le cas pour Louis Bordes\*, Louis Dolly\*, Fernand Dupuy\*, Rose Guérin\* et Fernand Lefort en 1953, pour Fernande Valignat\* en 1954. Madeleine Vincent\* et André Karman\*, militants d'avant-guerre et résistants constituaient des cas intermédiaires, dans la mesure où ils appartenaient déjà au secrétariat de la fédération de la Seine dont ils assuraient la continuité après la décentralisation. Nous retrouvons ici la volonté exprimée par la direction du parti d'appuyer la création des fédérations sur des « têtes politiques », figures connues et reconnues par leur mandats électifs (Louis Bordes\*, Louis Dolly\*, Rose Guérin\*, Fernand Lefort) et militants de confiance issus de l'appareil central (Fernand Dupuy\*, Fernande Valignat\*).

Ces arrivées « par le haut » s'appliquent à la phase de création des fédérations mais aussi plus généralement à des contextes de crise des directions fédérales. En Seine-Nord-Est, Fernande Valignat\*, membre du Comité central et dirigeante nationale de l'UFF, succéda, au poste de premier secrétaire, à André Karman\*, sévèrement critiqué. Douze ans plus tard, lors de la création des départements de banlieue, critiquée à son tour dans sa fédération, elle fut remplacée par Lucien Mathey\* alors permanent de la section de propagande. On retrouve des phénomènes similaires en Seine-Ouest. En 1955, Fernand Lefort, remis en cause au sein de la direction fédérale<sup>1184</sup>, fut remplacé par Lucien Lanternier\*. Militant originaire d'Annecy, Lucien Lanternier avait adhéré à la CGT en 1936, mais il était entré assez tardivement au PCF, à 26 ans, dans la continuité de son engagement dans les FTP à partir de janvier 1944. Il appartenait donc plutôt à la génération politique de la guerre et de la Libération. Dans une fédération de Haute-Savoie qui manquait de cadres ouvriers, il connut une promotion rapide et devint, en 1954, premier secrétaire de la fédération et membre suppléant du Comité central. Largement étranger au contexte de la banlieue ouest, il fut véritablement greffé sur la

---

<sup>1184</sup> Dans une note de la SMC on retrouve le commentaire suivant, émis par la direction fédérale : « Des critiques ont été apportées à maintes reprises par les camarades du secrétariat fédéral à Fernand Lefort, sur son manque de fermeté, d'esprit de décision, de concrétisation des choses. Le camarade Fernand Lefort ne domine pas assez les problèmes de la fédération, d'autant plus que le fait de gérer une grosse commune amène des difficultés supplémentaires. Ces faits ne créent pas une bonne situation pour le travail de tout le secrétariat. L'opinion est émise d'examiner s'il faut continuer dans ce telles conditions. » (Note dactylographiée de la SMC AD 93-261 J 21/96)

direction locale, sur décision du secrétariat du parti<sup>1185</sup>. On peut également signaler l'intégration directe de Paul Courtieu\*, jusqu'alors directeur des écoles centrales puis permanent de la section d'éducation, élu au secrétariat des Hauts-de-Seine en 1966, ou de Jean Garcia\* collaborateur de la « Poley », affecté au secrétariat fédéral de Seine-Saint-Denis, en 1970. La fédération Seine-Sud/Val-de-Marne semble relativement épargnée par ce type de nomination exogène. Seule la promotion de Georges Marchais\* en remplacement de Madeleine Vincent\* en 1955 pourrait éventuellement se rattacher à ce mécanisme, par sa relative soudaineté. Toutefois, Marchais était lié à la fédération Seine-Sud comme militant d'Issy-les-Moulineaux jusqu'en 1953 et son affectation au comité fédéral de Paris entre 1953 et 1955 était liée à une volonté de répartir les responsables de l'USTM dans les différentes fédérations de région parisienne.

Ces nominations « par le haut » soulignent l'intervention de la direction dans l'attribution des postes clés des fédérations. On constate également une grande continuité dans le profil des cadres auxquels le centre avait recours dans ce type de circonstances. Paul Courtieu\* ou Lucien Mathey\*, pourtant promus à la fin des années 1960, étaient des militants du Front populaire, investis d'importantes responsabilités depuis la Libération et pleinement identifiables au modèle du cadre thorézien. Ce constat vaut également pour Jean Garcia\* promu quelques années plus tard. Plus jeune que les précédents, son expérience était marquée par le communisme de guerre froide, à travers sa participation aux luttes contre la guerre d'Indochine à Marseille et son activité internationale à la FMJD. Notons toutefois qu'en dehors de Lucien Lanternier\*, tous ces militants étaient déjà implantés de longue date en région parisienne : Lucien Mathey\* résidait à Saint-Denis depuis son arrivée à la section d'organisation en 1950 ; Jean Garcia\* résida en région parisienne, notamment à Drancy, à partir de 1953 ; Paul Courtieu\* vécut à Viroflay entre 1951 et 1956, puis s'établit à Malakoff.

Dans leur majorité, les secrétaires fédéraux étaient issus de générations ultérieures. Ils n'avaient pas exercé de responsabilités avant 1939 et leur carrière se déploya dans l'après-guerre ou au cours des années 1950. Ceux qui avaient été actifs pendant la guerre furent de très jeunes résistants, fantassins de la clandestinité ou investis de responsabilités locales (Lucien Belloni\*, Roger Boisseau\*, Roland Foucard\*, Robert Gerber\*, Jean Hartmann\*, Henri Martin\*, Georges Valbon\*), parfois isolés, ayant mené des actions spontanées (Michel Germa\*) ou organisés à la fin du conflit et lors des combats de libération (Lucien Lanternier\*). Ce niveau de responsabilité relativement bas explique l'homogénéité des

---

<sup>1185</sup> Décisions du secrétariat du PCF du 24/06/1955, AD 93-261 J 21/96.

carrières militantes de la « génération STO » en dépit d'attitudes variées face à la réquisition et d'engagements décalés. Les jeunes ouvriers ayant fui les réquisitions (Belloni\*, Foucard\*), s'y étant soustrait lors d'une permission (Chirio\*, Kerzreho) ou n'ayant pas eu d'activité résistante (Chevallier\*, Marchais\*) se retrouvèrent à la base dans les années d'après-guerre au cours desquelles l'expérience syndicale et le militantisme d'usine ou le travail dans les organisations communistes en période de guerre froide constituèrent la matrice d'homogénéisation essentielle de leur profil politique et militant. De plus, dans le contexte de la Libération, purent converger vers le PCF des militants déjà proches du parti avant 1939 mais dont l'adhésion effective avait été différée par la guerre (Roland Foucard\*, Jean Hartmann\*, René Kerzreho, Roger Boisseau\*, etc.), de très jeunes adhérents (Jean-Pierre Perillaud à 15 ans et Marcelin Berthelot\* à 17 ans) ou de jeunes adultes n'ayant pas d'attaches familiales directes avec le parti (Marcel Chevallier\* à 24 ans, Lucien Lanternier à 26 ans).

On peut regrouper 47 dirigeants dont le parcours se déploya après 1944. Au cours de leurs premières années d'activité, ces militants accumulèrent une expérience individuelle multiple, dans le parti mais aussi dans le syndicalisme ou dans les organisations de jeunesse. Toutefois, au gré de leur prise de responsabilité, ils se spécialisèrent dans certains secteurs spécifiques du champ communiste. Parmi les secrétaires fédéraux, on peut ainsi distinguer deux grandes matrices d'acquisition du statut de cadre qui recoupent en partie le clivage distinguant processus de politisation de l'expérience ouvrière et socialisation politique précoce : les positions d'encadrement local et les organisations de jeunesse. Aux côtés de ces deux modèles, les secrétaires fédéraux issus de l'encadrement syndical (départemental, fédéral ou confédéral) apparaissent peu nombreux.

La majorité des secrétaires fédéraux dont la carrière se déploya après 1944 (24 sur 47) suivit un cursus classique, émergeant sur la base locale à travers un investissement conjoint dans les syndicats, le parti et les organisations de masse qui les amena à la tête des sections communistes. On retrouve dans ce schéma de jeunes militants qui n'avaient pas dépassé le niveau des responsabilités locales dans l'UJRF ou la JC (secrétaires de cercles ou de foyers). Ouvriers d'industrie, ils étaient parallèlement investis dans le syndicalisme et dans les structures locales du parti, et intégraient donc le schéma de prise de responsabilité commun aux autres cadres. Une expérience précoce du militantisme put tout au plus faciliter leur passage vers les directions de section. Ainsi, Georges Chirio\*, était en 1947 secrétaire de l'UJRF de La Plaine-Saint-Denis et secrétaire de son syndicat ; il devint quelques années plus tard secrétaire de la section communiste de Saint-Denis. Seul Guy Schmaus\* fait exception, dans la mesure où son engagement à l'UJRF, dès 14 ans, contribua directement à sa

reconversion professionnelle dans la métallurgie, après qu'il ait été secrétaire du cercle du XVIIe. Ses responsabilités syndicales chez Citroën l'amènèrent ensuite vers le secrétariat de la section de Clichy.

On retrouve tout particulièrement dans ce groupe les militants incarnant le modèle de politisation de l'expérience ouvrière. L'activité syndicale, en amont des responsabilités voire de l'adhésion au parti, contribua à les faire apparaître comme des militants sortis du rang, exerçant un « rôle dirigeant » dans les grandes usines, « reconnus » et « appréciés » de la base ouvrière<sup>1186</sup>. Guy Poussy\* fut remarqué par son activité chez Huré à Bagneux où il était notamment secrétaire du comité d'entreprise<sup>1187</sup>, Marcelin Berthelot\* pour son rôle à la centrale de Saint-Denis<sup>1188</sup>, Émile Clet\* pour ses responsabilités de secrétaire de cellule et de secrétaire du syndicat à la CSF<sup>1189</sup>, etc. Dès cette étape de leur parcours, ils furent repérés par le travail de la politique des cadres qui s'efforçait de capter pour le parti les meilleurs éléments du corps militant local. Au niveau des secrétariats de section, ils entrèrent dans une logique de professionnalisation, par l'accès aux postes de permanent et à la formation dispensée par le parti. De plus ils furent personnellement responsables de l'animation et de la gestion quotidienne des organismes partisans et ils acquirent les savoir-faire nécessaires à ce travail. Le capital politique et militant ainsi constitué était valorisé par l'efficacité de leur gestion et les succès rencontrés (progression des effectifs, des suffrages ou des ventes de la presse, initiatives politiques), d'autant plus lorsqu'ils étaient à la tête de sections locales ou d'entreprise situées au cœur du dispositif partisan. Cette valorisation apparaît en particulier dans les appréciations des directions fédérales, comme par exemple de Parfait Jans\*,

---

<sup>1186</sup> Voir *supra*, Chapitre 6, p. « Les seuils de l'engagement » p. 342-359.

<sup>1187</sup> En décembre 1956, la fédération Seine-Sud motivait ainsi sa candidature à l'école centrale d'un mois : « Jeune militant travaillant chez Huré où il s'efforce de faire pénétrer les idées du Parti et entraîne les travailleurs à l'action. Une école centrale affirmerait ses qualités de dirigeant qui sont reconnues par les ouvriers de l'entreprise. C'est un militant qui a de grandes possibilités. » (Dossier biographiques, Arch. CN PCF).

<sup>1188</sup> Lors de sa candidature au comité fédéral, peu avant qu'il ne devienne secrétaire de la section de Saint-Denis, la direction fédérale indiquait : « Cette proposition est faite de par l'activité de ce camarade à l'EDF où il s'est révélé un très bon dirigeant. » (Note dactylographiée de la SMC, datée du 05/06/1957, AD 93-261 J 21/97)

<sup>1189</sup> Lors de sa candidature au comité fédéral de Seine-Ouest en 1959, la direction fédérale indiquait « Travaille à la CSF, bien que très jeune, a su gagner la confiance de son usine et celle des militants de sa cellule et section. Il a certes quelques petits défauts propres aux jeunes militants qu'il peut corriger avec l'aide du Parti. Il promet de se développer encore sérieusement. » (Note dactylographiée de la SMC, datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/96)

secrétaire de la section de Levallois<sup>1190</sup>, ou de Guy Schmaus\*, secrétaire de la section de Clichy<sup>1191</sup>.

Dans ce groupe, on peut relever quelques cas particuliers marqués par une intégration plus rapide, grâce à l'investissement sur le terrain municipal et à l'accès aux postes de permanents. Jacqueline Chonavel\* et Georges Valbon\*, tous deux responsables locaux des organisations de jeunesse à Bagnolet, furent élus au conseil municipal en 1947 et désignés comme adjoints de Paul Coudert\*. Jacqueline Chonavel\* appartenait déjà à l'appareil permanent, en tant qu'employée, sténo-dactylo à la mairie de Bagnolet puis au journal *Vaillant* et Georges Valbon\* devint permanent de la fédération de la Seine après son licenciement de l'imprimerie Chaix. Cette position explique leur promotion relativement rapide au comité fédéral de la Seine, dès 1949. Passé par le milieu des étudiants communistes parisiens, Jack Ralite\* intégra l'appareil comme secrétaire du maire de Stains, Louis Bordes\*, entre 1951 et 1954, puis comme journaliste (rédacteur en chef du journal d'Aubervilliers, rédacteur à l'UFI puis à *l'Humanité*). En 1953, sa candidature au comité fédéral avait toutefois été repoussée par la SMC. Devenu secrétaire de la section d'Aubervilliers à la fin des années 1950, il intégra le comité fédéral de Seine-Nord-Est sur cette base en 1959 puis devint secrétaire à la propagande. Comme le montre le cas de Georges Valbon\*, certains militants devinrent permanents au gré des circonstances ou d'effets d'opportunité, notamment après la perte de leur emploi, avec d'importantes conséquences en termes de promotion. René Benhamou\*, secrétaire adjoint du cercle UJRF de Saint-Denis et secrétaire du syndicat CGT de son entreprise, devint permanent de la fédération de la Seine après son licenciement. Il fut alors affecté au secrétariat de la section de Saint-Denis et chargé des écoles fédérales.

Le personnel politique issu de l'encadrement local alimenta les secrétariats tout au long de la période et dès la création des fédérations de banlieue (René Benhamou\*, Marcel Chevallier\* et Gérard Lapaix\* furent élus en 1953), en conformité avec les modèles militants promus par l'institution et jusqu'aux années 1960, seuls des cadres ouvriers connurent ce type d'ascension. Par un effet de structure, le modèle militant conserva sa centralité puisqu'il avait été au principe des promotions dans les positions de gestion locale au cours des années 1950 (Edmond Amiable\*, Michel Germa\*, Guy Schmaus\*, Marcelin Berthelot\*, Émile Clet\*, Guy

---

<sup>1190</sup> La fédération indiquait en 1959 : « s'est révélé comme un camarade très capable et a réussi avec la direction de section à améliorer sérieusement l'activité du Parti à Levallois. » (Note dactylographiée de la SMC, datée du 16/06/1959, AD 93-261 J 21/96)

<sup>1191</sup> « Travaillant chez Citroën à Clichy, il a redressé une situation difficile. Sous son impulsion, l'activité et l'organisation du parti et du syndicat se sont renforcés. De l'avis des dirigeants de l'USTM, il est actuellement l'un des meilleurs militants de chez Citroën dans la Seine. » (Appréciation fédérale datée de mars 1961, dossier biographique, Arch. CN PCF).

Poussy\*). Les autres catégories socio-professionnelles furent intégrées plus tardivement, au début des années 1960 (Jack Ralite, journaliste et Parfait Jans\*, métallurgiste devenu artisan taxi) et surtout 1970 (Michel Duffour\*, enseignant, Jacques Heller\* et Lydie Perillaud, employés et Guy Perlican, artisan). Le parcours de Michel Duffour\* est d'ailleurs significatif de l'ouverture des positions intermédiaires aux catégories non ouvrières, à partir des années 1960 : secrétaire de la section de Nanterre de 1964 à 1968, conseiller général en 1967 et permanent l'année suivante, il entra au secrétariat des Hauts-de-Seine en 1970.

Les militants issus des positions d'encadrement local ou intermédiaires avaient milité dans les syndicats dans le cadre professionnel mais avaient été rapidement captés par les fonctions politiques. Par contraste, on ne recense que cinq secrétaires fédéraux passés par des responsabilités syndicales exécutives dépassant le cadre de l'usine et ouvrant l'accès à des postes de permanents (Roland Foucard\*<sup>1192</sup>, Dominique Frelaut\*<sup>1193</sup>, Roger Gaudon\*<sup>1194</sup>, Serge Huber\*<sup>1195</sup>, Georges Marchais\*<sup>1196</sup>). On peut trouver un premier élément d'explication du côté des contraintes de la gestion des cadres à l'échelle de l'ensemble du champ communiste. Le cumul de responsabilités de haut niveau dans le parti et dans le mouvement syndical posait des problèmes tant pratiques que politiques et le déplacement de dirigeants syndicaux de premier plan supposait l'existence de solutions de remplacement satisfaisantes dans leur organisme d'origine. Le problème du cumul et de la compatibilité des tâches se manifesta dans le cas de Roland Foucard\* qui, outre ses responsabilités syndicales, assumait conjointement des tâches au bureau de la fédération communiste et occupait plusieurs mandats électifs (maire adjoint de Champigny à partir de 1950, conseiller général à partir de 1953). Dans le mouvement syndical, ce cumul fut jugé problématique, et, du fait de sa position d'élu, il fut orienté vers l'activité politique et devint secrétaire de la fédération Seine-Sud en 1954. Confronté au même problème pour le cas de Roger Gaudon\*, le centre arbitra en faveur du syndicat. Roger Gaudon\* était devenu secrétaire fédéral de Seine-Sud en 1956, alors qu'il dirigeait le syndicat parisien de la pelleterie et appartenait au bureau de la Fédération CGT des Cuir et Peaux. Léon Mauvais avait donné son accord à cette promotion,

---

<sup>1192</sup> Secrétaire de l'UL-CGT en 1947, il fut ensuite secrétaire du syndicat des cimentiers et maçons de région parisienne (1949) puis secrétaire de la Fédération CGT du Bâtiment (1950-1953).

<sup>1193</sup> Secrétaire du syndicat des Métaux de Levallois en 1950 puis permanent de la fédération des Métaux durant quelques mois, secrétaire permanent de l'USTM en 1952-1953 puis du syndicat des Métaux de Gennevilliers (1954-1956).

<sup>1194</sup> Secrétaire du syndicat parisien de la pelleterie et membre du bureau de la Fédération CGT des Cuir et peaux (1951-1954).

<sup>1195</sup> Secrétaire du syndicat CGT pour l'ensemble du groupe Chausson (1951-1953) puis secrétaire du syndicat des Métaux de Gennevilliers, responsable de l'USTM.

<sup>1196</sup> Secrétaire permanent du syndicat des Métaux d'Issy-les-Moulineaux (1951-1953) puis secrétaire de l'USTM (1953-1955).

mais en insistant pour qu'il continue d'exercer ses responsabilités syndicales<sup>1197</sup>. L'année suivante, priorité fut donnée à son travail syndical. Il fut élu au secrétariat de la Fédération CGT et dut renoncer, provisoirement, à un nouveau mandat à la tête de la fédération Seine-Sud.

À l'exception de Dominique Frelaut\*, promu plus tardivement, en 1962, après avoir passé six ans à la tête de la section PCF de Gennevilliers (1956-1961), ces dirigeants syndicaux furent portés par la politique des cadres des années 1950. Ils incarnent la volonté du centre de doter les fédérations de banlieue de directions ouvrières neuves, formées dans les luttes syndicales de l'après-guerre, expérimentées mais restées à une relative distance des enjeux internes de l'histoire récente du parti. Le cas le plus explicite est celui de la promotion de Georges Marchais\*. En mars 1954, à l'occasion de la conférence fédérale, la SMC avait souligné la forte proportion d'employés, cadres et techniciens dans le comité fédéral de Seine-Sud. Ce constat renforçait la nécessité de doter « la fédération de Maurice Thorez » d'un dirigeant correspondant au modèle ouvrier valorisé par l'institution<sup>1198</sup>. Au cours de l'automne 1955, la direction du parti, sans doute sous l'impulsion directe du secrétaire général, sollicite André Lunet\*, secrétaire général de l'USTM, sur le choix de l'un de ses adjoints, Gilbert Vergonzane\* ou Georges Marchais\*, pour la direction de Seine-Sud. André Lunet\* soutint la candidature du second qui accepta après plusieurs entrevues avec Marcel Servin. La promotion de Serge Huber\* au secrétariat de Seine-Ouest, en juin 1955, s'inscrit également dans ce contexte, redoublé par l'abandon de la stratégie des « têtes politiques »<sup>1199</sup>. En 1951-1952, Serge Huber\* avait personnellement accompagné une certaine prise de distance à l'égard des pratiques des premières années de Guerre froide, en critiquant les positions sectaires du syndicat Chausson et en dénonçant au sein de l'USTM les excès de la manifestation Ridgway. D'autres dirigeants syndicaux sollicités pour intégrer les secrétariats fédéraux viennent confirmer ces orientations. À l'automne 1953, le secrétariat du parti, par

---

<sup>1197</sup> La SMC indiquait : « Le camarade Léon Mauvais est favorable à la proposition concernant Gaudon, toute en veillant à ce qu'il reste un militant de la fédération des Cuirs et Peaux. » et recommandait « d'examiner de plus près l'opportunité de faire accéder Gaudon au secrétariat fédéral, compte tenu de ses responsabilités à la fédération des Cuirs et Peaux. » (Note dactylographiée de la SMC, datée du 03/07/1956, AD 93-261 J 21/98)

<sup>1198</sup> Entre 1953 et 1955, la fédération fut dirigée par Fernand Dupuy\*(instituteur), secondé de Madeleine Vincent\* (employée) et Louis Dolly\* (électricien mais issu de la génération historique il était alors maire et conseiller général de Villejuif). La promotion de Gérard Lapaix\* en 1953 avait été un échec et, malgré l'arrivée de Roland Foucard\* (ouvrier maçon, maire-adjoint et conseiller général) en 1954, le secrétariat ne comportait aucun métallurgiste. En 1955, la promotion conjointe de Jean Hartmann\* et de Georges Marchais\* vint combler cette lacune.

<sup>1199</sup> Son arrivée au secrétariat coïncide avec celle de Lucien Lanternier\* en position de premier secrétaire. De plus, en février 1956, le secrétariat fédéral enregistra l'arrivée de Lucien Belloni\* et les départs de Rose Guérin\* (députée) et Fernand Lefort\* (maire de Saint-Ouen).

l'intermédiaire de Jacques Duclos, s'efforça de convaincre Roger Linet\*, secrétaire du syndicat de Renault-Billancourt, d'accepter le poste de premier secrétaire de la future fédération de Seine-Sud<sup>1200</sup>. Sans doute échaudé par les reproches qu'il avait affrontés et les autocritiques répétées qu'il avait dû fournir en réponse aux difficultés du syndicat l'année précédente, Roger Linet\* préféra rester chez Renault<sup>1201</sup>. Cette sollicitation signale également que la direction du parti se préoccupait déjà de doter la fédération Seine-Sud d'un dirigeant issu de la métallurgie. De même, en 1954, Pierre Delplanque\*, alors secrétaire du syndicat régional d'EDF-GDF, fut choisi par le secrétariat du parti pour remplacer André Karman\* au poste de premier secrétaire de la fédération de Seine-Nord-Est. Selon son témoignage<sup>1202</sup>, cette décision, qui lui fut soumise par Léon Mauvais, n'était toutefois que transitoire, en attendant que Fernande Valignat\* ne soit libérée de ses fonctions d'adjointe de Jeannette Vermeersch à la commission féminine. Après seulement quelques mois d'intérim, il lui céda la place pour devenir permanent syndical, à son grand soulagement selon lui.

Parmi les secrétaires fédéraux issus de l'après-guerre, la part des cadres venus des organisations de jeunesse apparaît particulièrement importante avec quinze anciens dirigeants fédéraux ou nationaux de l'UJRF et des JC<sup>1203</sup>. Ces militants avaient accédé très tôt à des positions dirigeantes et furent pour certains de très jeunes permanents (Yann Viens\* à 20 ans, Robert Clément\* à 23 ans, Jacques Laloë\* et André Savaris à 24 ans, etc.). Les compétences et l'expérience ainsi acquises dans un travail de direction politique et de gestion des structures militantes étaient directement transposables dans le parti (Jacques Gonzalez\*, Marcel Zaidner\*) ou leur permirent d'être orientés vers des fonctions permanentes dans l'appareil central avant un retour vers les directions fédérales « par le haut » (Jean Hartmann\* fut secrétaire de Maurice Thorez, Georges Brichot\* fut permanent de la section d'organisation,

---

<sup>1200</sup> LINET R., *Renault 1947-1958. Les années chaudes de la guerre froide*, op. cit., p. 317-319.

<sup>1201</sup> Le cas de Roger Linet\* est étudié en détail dans le chapitre suivant. Voir *infra*, Chapitre 7, « Syndicalistes et communistes », p. 448 et suivantes.

<sup>1202</sup> Entretien avec Pierre Delplanque\*, le 12 avril 2010.

<sup>1203</sup> Georges Brichot\*, dirigeant des JC puis de l'UJRF de Moselle entre 1944 et 1948 ; Robert Clément\* secrétaire fédéral (1962) puis secrétaire général (1966-1971) de l'UJCF ; Jean Garcia\*, secrétaire de la fédération UJRF des Bouches-du-Rhône (1946-1953) ; Liliane Garcia\*, membre du bureau national de l'UJFF ; Jean Hartmann\*, secrétaire régional des JC de banlieue sud en 1944 ; Robert Gerber\*, secrétaire de la fédération UJRF de la Seine, membre du bureau national de l'UJRF puis de l'UJCF (1950-1960), permanent à partir de 1950 ; Jacques Gonzalez\*, secrétaire de la fédération UJCF de Seine-Nord-Est (1956-1962), permanent à partir de 1956 ; René Kerzreho, membre du bureau de la fédération de la Seine de l'UJRF (1945-1948) ; Jacques Laloë\*, secrétaire fédéral de l'UJRF puis secrétaire régional de l'UJCF (1952-1962) ; Henri Martin\*, secrétaire général de l'UJCF (1956-1961) ; Jean-Pierre Perillaud, secrétaire de la fédération UJRF de la Vienne puis dirigeant national de l'UJRF (1948-1959) ; André Savaris, permanent de l'*Avant-garde* et responsable des éditions au sein de la direction nationale de l'UJRF (1950-1958) ; Pierre Sotura\*, rédacteur à l'*Avant-garde*, membre du comité national de l'UJRF puis de l'UJCF (1955-1960) ; Yann Viens\* permanente de la direction nationale de l'UJFF et secrétaire de la fédération Seine-Sud (1950-1961) ; Marcel Zaidner, secrétaire administratif de la fédération UJRF puis UJCF de la Seine (1953-1959).



Jean Garcia\* fut permanent de la Polex, René Kerzreho fut responsable central du service d'ordre). Toutefois, dans une majorité de cas, les cadres de la jeunesse repassèrent par les structures locales (directions de section) voire par le travail en usine avant de rejoindre les secrétariats fédéraux. Ainsi Jean-Pierre Perillaud, secrétaire fédéral de l'UJRF dans la Vienne puis de l'UJCF de Seine-Nord-Est, déjà membre à ce titre du bureau fédéral de Seine-Nord-Est en 1957, fut ensuite secrétaire de la section de Montreuil entre 1959 et 1961, avant d'intégrer le secrétariat fédéral. Adhérent des JC dès 14 ans, ébéniste de formation, Pierre Sotura\* entra comme OS chez Hispano-Suiza à Colombes. Organisateur de l'UJRF dans l'usine, il y resta sur les recommandations du parti et chercha à y acquérir le statut d'ouvrier qualifié, malgré des possibilités d'embauche dans son métier d'origine. Appelé à la direction nationale de l'UJRF en 1955 et rédacteur à l'*Avant-garde*, il retourna à la production en 1960, comme fraiseur chez Mécachrome, toujours à Colombes. La direction de Seine-Ouest le chargea alors de suivre les hebdomadaires fédéraux et il devint ensuite secrétaire à l'organisation, avec le statut de permanent, en 1962.

En raison de cette première carrière dans les organisations de jeunesse, et le cas échéant de leur passage par les services centraux du parti, ces militants intégrèrent plus tardivement les secrétariats fédéraux. À l'exception de Jean Hartmann\* et de René Kerzreho, plus âgés et déjà adhérents des JC avant-guerre, promus respectivement en 1955 et 1957, tous furent élus au cours des années 1960 ou 1970. Plus encore, ils contribuèrent pour moitié au renouvellement des directions dans les années 1960-1970 : parmi les 31 secrétaires élus après 1960, on compte 13 anciens dirigeants des organisations de jeunesse (dont Georges Brichot\* et Jean Garcia\*, passés par les services du comité central), contre 15 dirigeants venus de l'encadrement local<sup>1204</sup> et deux militants d'avant-guerre venus « par le haut » sur affectation du centre (Paul Courtieu\* et Lucien Mathey\*)<sup>1205</sup>. Ce bilan montre que les années 1960-1970, pourtant placées sous le signe du renouvellement et du changement dans le parti, privilégièrent très largement des cadres profondément acculturés à la profession militante.

De manière générale, les promotions aux secrétariats concernaient des militants bénéficiant d'une expérience solide et bien installés dans la carrière militante. À leur entrée dans les directions fédérales (en banlieue ou en province), 14 militants sur 57 appartenaient au

---

<sup>1204</sup> Nous incluons ici Dominique Frelaut\*, ancien secrétaire de l'USTM, dans la mesure où il devint secrétaire fédéral après avoir été secrétaire permanent de la section Gennevilliers durant 6 ans (1956-1961).

<sup>1205</sup> Nos connaissances sur le parcours d'Odette Barriac sont insuffisantes pour la placer dans l'une de ces catégories. Ouvrière câbleuse, militante de Malakoff (membre du bureau de section), elle entra au comité fédéral de Seine-Sud en 1965, puis au bureau de Seine-Ouest en 1966. Il semble qu'elle fut surtout promue pour travailler en direction des femmes.

parti depuis dix ans ou moins, tandis que près de la moitié (27 sur 57) avaient entre 11 et 15 ans d'ancienneté. Les promotions accélérées étaient rares et débouchèrent d'ailleurs souvent sur des échecs. Adhérent depuis 1947, secrétaire de la section Montrouge et du syndicat des Compteurs, Gérard Lapaix\* fut directement promu au secrétariat de Seine-Sud lors de la création de la fédération en décembre 1953, sans avoir suivi d'école centrale. Il participa à l'école centrale d'un mois en février-mars 1954 mais obtint des résultats mitigés, en dépit de ses qualités intellectuelles. En mai 1954, la direction dut constater une « promotion prématurée<sup>1206</sup> » et il fut remplacé par Roland Foucard\* lors de la conférence fédérale. On retrouve le même mécanisme pour le cas de Marcel Chevallier\* en Seine-Ouest. Au contraire, les autres secrétaires fédéraux avaient fait leurs preuves à des postes dirigeants durant des périodes relativement longues, dans les sections, les syndicats ou les organisations de jeunesse. Ainsi, les cadres venus des secrétariats de section avaient en général occupé ce type de fonction durant au moins trois ans<sup>1207</sup>, et le plus souvent durant cinq ou six ans<sup>1208</sup>. Dans le cas des dirigeants des organisations de jeunesse, ces périodes de responsabilités sont même fréquemment plus longues encore<sup>1209</sup>.

L'impulsion définitive du parcours de ces militants vers les secrétariats découlait plus spécifiquement de leur travail au sein des structures fédérales. Comme responsables locaux ou dirigeants des organisations de masse, ils étaient déjà amenés à participer aux comités fédéraux. Mais ils purent surtout s'affirmer par le biais de tâches spécifiques, notamment au sein des bureaux fédéraux. José Alvarez\*, élu au comité fédéral comme secrétaire de la section Clichy, fut également rédacteur en chef de la *Voix populaire* et responsable de la presse au bureau fédéral avant de devenir secrétaire à l'organisation en 1959. Pierre Sotura\* reprit le secteur de la presse en 1960 après avoir quitté ses fonctions à l'*Avant-Garde* puis succéda à Alvarez comme secrétaire à l'organisation en 1962. Michel Germa\* fut responsable fédéral aux cadres au sein du bureau fédéral de Seine-Sud entre 1964 et 1966, avant d'assumer ce rôle comme secrétaire fédéral. D'autres furent responsables fédéraux pour les organisations de masse (Guy Schmaus\*), l'activité dans les grandes entreprises, en direction

---

<sup>1206</sup> « Le camarade Lapaix s'avère vraiment très faible. Il réalise difficilement les tâches qui lui sont confiées. Il est d'autre part très suffisant malgré nos observations répétées et malgré les observations qui lui ont été faites à l'école centrale il se corrige très lentement. (...) Il semble que son accession au secrétariat fédéral ait été prématurée. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d. mai 1954, AD 93-261 J 21/98)

<sup>1207</sup> Parfait Jans\* à Levallois (1959-1962), Guy Poussy\* à Bagneux (1958-1961).

<sup>1208</sup> Marcelin Berthelot\* à Saint-Denis durant cinq ans (1957-1961), Dominique Frelaut\* à Gennevilliers durant six ans (1956-1961), Michel Germa\* à Vitry durant six ans (1958-1964), Emile Clet\* à Levallois durant cinq ans (1959-1964), Michel Duffour\* à Nanterre durant cinq ans (1964-1969).

<sup>1209</sup> Voir *supra*, la liste des dirigeants des organisations de jeunesse et leurs périodes de responsabilités, p. 411 (note).

de la main-d'œuvre immigrée (Dominique Frelaut\*) ou féminine (Liliane Garcia\*), chargés de la formation militante (Émile Clet\*, Jean-Claude Parutto) ou des intellectuels, etc. Ces missions fédérales contribuèrent à l'affermissement de leur posture dirigeante et à établir les liens personnels, la cohésion avec les équipes dirigeantes fédérales ou centrales.

Il est évident que la gestion des cadres n'était pas purement « administrative », objectivée en critères d'appréciations, en évaluations consignées dans des dossiers de carrières guidant des processus de sélection ou « d'avancement », au sens professionnel du terme. Les liens d'interconnaissance, de proximité et d'affinité, de confiance et de fidélité personnelles étaient un facteur déterminant des carrières militantes. Facteur d'autant plus difficile à déceler que le principe même de la politique des cadres et de la gestion administrative du personnel militant entendait justement le nier au profit de méthodes de sélections et de vérification prétendant à l'objectivité. Divers cas signalent que les promotions étaient précédés d'échanges informels entre dirigeants et soumises aux intéressés à l'occasion de discussions privées (Roger Linet\* reçu par Jacques Duclos, Georges Marchais\* reçu par Marcel Servin après l'avis d'André Lunet\*). Déjà envisagé pour le futur secrétariat fédéral de Seine-Ouest avant la décentralisation, Lucien Belloni\* s'entretint à ce sujet avec Raymond Guyot, puis avec Lucien Lanternier\* avant son entrée effective au secrétariat à l'organisation, en 1956<sup>1210</sup>. Les liens noués sur la base locale pouvaient contribuer à forger la confiance des dirigeants, surtout dans les secteurs au cœur du dispositif partisan. Ainsi, Dominique Frelaut\* témoigne de sa proximité avec Lucien Lanternier et Waldeck l'Huillier\*, entretenue par son implantation à Gennevilliers et ses fonctions de secrétaire de la section<sup>1211</sup>. Nombre des proches collaborateurs de Maurice Thorez étaient issus de la fédération Seine-Sud (André Lecourt\*, Marius Prunières) ou s'y établirent (Fernand Dupuy\*, Jacques Denis\*, Mauricette Van Houtte). Jean Hartmann\* avait ainsi bénéficié de l'attention du secrétaire général en tant que fils de Marcel Hartmann, conseiller municipal d'Ivry fusillé en 1942 et figure centrale du martyrologue local, et devint l'un des secrétaires de Thorez. Cette proximité et sa profession originelle de métallurgiste le portèrent ensuite au secrétariat fédéral de Seine-Sud. De manière générale, on doit envisager que le passage par les sections centrales du parti ou la fréquentation des dirigeants dans le cadre des multiples rendez-vous formels et informels de la vie militante contribuaient à la constitution de réseaux d'interconnaissance et à une proximité qui motivèrent directement la promotion des secrétaires fédéraux. Il reste toutefois difficile de cerner ces liens.

---

<sup>1210</sup> Entretien avec Lucien Belloni, 9 décembre 1999.

<sup>1211</sup> Entretien avec Dominique Frelaut, avril 2003.

## Mobilité, reconversions, adaptations

La majorité des secrétaires fédéraux resta en fonction durant deux ou trois mandats, soit une période de deux à cinq ans. Ce temps de présence s'allonge nettement pour ceux qui accédèrent au poste de premier secrétaire après les premières années indécises de la création des fédérations, soit parce qu'ils siégèrent à différents postes dans les secrétariats avant d'accéder aux plus hautes fonctions (Marcel Zaidner\*, Guy Poussy\*, Pierre Sotura\*) soit parce qu'ils s'installèrent durablement à la tête des fédérations, assurant la stabilité des directions (Lucien Lanternier\*, Fernande Valignat\*). Lucien Lanternier, arrivé directement en position de premier secrétaire de Seine-Ouest en 1955 occupa ce poste durant près de vingt ans, jusqu'au terme de notre période, en 1974. À l'échelle nationale, une telle longévité n'était pas exceptionnelle<sup>1212</sup> : 21 fédérations, soit plus d'un cinquième, connurent le même premier secrétaire entre 1953 et 1968<sup>1213</sup> ; si l'on inclut les fédérations dans lesquelles un militant siégea au secrétariat tout au long de cette même période mais dans des fonctions diverses, cette stabilité des directions apparaît renforcée dans certains départements<sup>1214</sup> et la proportion s'élève à près d'un tiers des fédérations<sup>1215</sup>.

Si les secrétariats fédéraux marquaient une étape importante des carrières militantes, ils n'en constituaient pas l'aboutissement, d'autant moins lorsqu'ils correspondaient à un cycle de responsabilité relativement bref pour des cadres alors âgés d'une quarantaine d'années. En accédant aux secrétariats, les militants s'affirmaient plus nettement parmi les cadres supérieurs du parti, proches des cercles centraux de l'appareil, jugés dignes de confiance et compétents sur le plan politique et pratique. À partir de cette position, ils pouvaient se déplacer vers d'autres champs d'activité, continuant d'appartenir aux comités fédéraux au titre de leurs nouvelles fonctions auprès de la direction nationale, de leurs mandats électifs ou de leurs responsabilités syndicales. Dans la période 1953-1974, on compte

---

<sup>1212</sup> Nous nous appuyons ici sur l'exploitation des données réunies à l'échelle nationale dans le cadre du Maitron et de l'enquête « prosopographie des militants (1940-1968) », et plus particulièrement sur le travail mené entre autres avec Claude Pennetier sur les membres des secrétariats fédéraux à partir des archives du Comité national du PCF.

<sup>1213</sup> Cette liste comprend : Charente-Maritime (Léon Belly), Corrèze (Pierre Pranchère), Côte-d'Or (Marcel Harbelot), Creuse (Raymond Labrousse), Dordogne (Yves Péron), Eure (Raoul Clouet), Isère (Paul Rochas), Landes (Jean Lespiau), Haute-Loire (Jean Souchal), Loiret (André Chêne), Marne (René Tys), Haute-Marne (Marius Cartier), Orne (Lucien Châtelais), Hautes-Pyrénées (Paul Chastellain), Bas Rhin (Alphonse Boosz), Sarthe (Robert Jarry), Haute-Savoie (Emile Valla), Saône-et-Loire (André Faivre), Tarn-et-Garonne (Pierre Juge), Vendée (Auguste Brunet), Yonne (Jean Cordillot).

<sup>1214</sup> Ainsi pour les fédérations suivantes : Dordogne (René Chouet), Landes (André Curculosse), Marne (Jean Reyssier), Hautes-Pyrénées (Henri Rivière).

<sup>1215</sup> Aux vingt départements déjà cités s'ajoutent dix autres fédérations : Basses-Alpes (Pierre Girardot), Ardèche (Henri Chaze, Marcel Dugas, Marcel Mazel), Bouches-du-Rhône (Georges Lazzarino), Drôme (Louis Bernard), Haute-Garonne (Louis Bot), Gers (Joseph Lamothe), Lot (Henri Thamier), Lot-et-Garonne (Gilbert Venaut), Manche (Albert Barberi, Maurice Postaire), Nièvre (Roger Fonvielle).

jusqu'à huit anciens secrétaires, dans les comités fédéraux de Seine-Sud en 1965 ou de Seine-Saint-Denis en 1970, et très fréquemment cinq ou plus<sup>1216</sup>. Dans une majorité de cas, le retrait du secrétariat n'était nullement une sanction mais un aménagement des responsabilités. Dans un souci de « bonne gestion » des cadres, les secrétaires étaient ramenés dans les bureaux fédéraux pour contribuer à la solidité des exécutifs et se charger de certains domaines d'activité spécifiques, en lien avec leurs autres tâches. Georges Valbon\* ou Roland Foucard\* furent chargés du travail des élus dans les bureaux fédéraux, le second continuant ensuite de siéger comme secrétaire de l'UD-CGT du Val-de-Marne. Serge Huber\* participa au bureau fédéral de Seine-Ouest comme responsable du parti chez Renault-Billancourt, tâche qui était également au principe de son élection au Comité central. Les anciens secrétaires purent ainsi représenter jusqu'à un tiers des membres des bureaux fédéraux en Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis (1964-1966 et 1971-1974) ou en Seine-Ouest/Hauts-de-Seine (1957-1959 et 1970-1974). Même en cas de disqualification explicite, la rétrogradation restait progressive, passant d'abord par les bureaux fédéraux. L'espoir de réformer des cadres décevants dans leur rôle de secrétaire, de leur faire « reprendre le travail » ou « s'améliorer », en conformité avec les conceptions de la politique des cadres, se mêlait au souci de limiter le coût politique des modifications des directions, d'éviter qu'elles n'apparaissent comme des sanctions. Ce fut notamment le cas pour Gérard Lapaix\*, ramené au bureau après un an au secrétariat fédéral de Seine-Sud<sup>1217</sup> ou pour Marcel Chevallier\*.

À partir de leur activité comme secrétaires fédéraux, les cadres pouvaient continuer leur progression dans la hiérarchie du parti et se rapprocher encore du centre, au sein de la direction nationale ou de ses divers services. Les liens entre les fédérations de région parisienne et les instances nationales étaient nettement plus étroits que pour la majorité des départements de province. Entre 1953 et 1974, les comités fédéraux de banlieue parisienne comptèrent 51 membres des organismes nationaux (CC, BP, secrétariat du parti) auxquels s'ajoutent les militants qui y furent élus au-delà de notre période d'étude (Michel Duffour\*, Aimé Halbeher\*, Jacky Laplume, Alain Zoughebi, François Asensi, etc.). En province, les comités des fédérations les plus importantes comportèrent au mieux sept membres des

---

<sup>1216</sup> En Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis, on compte systématiquement cinq à huit anciens secrétaires fédéraux entre 1962 et 1974. En Seine-Ouest/Hauts-de-Seine, on compte cinq à sept anciens secrétaires entre 1959 et 1968 puis dans les années 1970. En Seine-Sud/Val-de-Marne, on compte cinq à huit anciens secrétaires tout au long de la période 1961-1974.

<sup>1217</sup> En 1956, la fédération indiquait : « A la conférence de mai 1954, après discussion, il avait été réélu au Bureau fédéral et nous lui avons demandé de reprendre le travail. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 25/06/1956, AD 93-261 J 21/98)

instances nationales au fil de la période 1953-1968<sup>1218</sup>. Toutefois cette concentration résultait pour une bonne part de la centralisation et du tropisme parisien du parti qui déplaçaient les cadres provinciaux vers la capitale ou sa périphérie. Ainsi, vingt secrétaires fédéraux siégèrent dans les organes centraux du PCF, soit plus d'un tiers du corpus, mais parmi eux, on retrouve huit membres du Comité central affectés « par le haut », intégrés au CC après une première carrière provinciale (Lucien Lanternier\*, Fernand Dupuy\*, Lucien Mathey\*, etc.). À l'inverse, douze secrétaires acquirent à la tête des fédérations de banlieue la stature de dirigeants nationaux, rejoignant par la suite des positions clés dans l'appareil : Georges Marchais\* bien sûr, élu au BP puis au secrétariat du PCF grâce à son activité à la tête de Seine-Sud et à sa proximité avec Thorez ; son successeur Marcel Zaidner\* qui dirigea le service des cadres à partir de 1970 ; Pierre Sotura\* qui fut trésorier national du PCF de 1982 au milieu des années 1990, etc. S'ajoutent également des militants affectés dans les différents services de la direction centrale après leur passage dans les secrétariats fédéraux (José Alvarez\* à la section d'organisation, Jean-Pierre Perillaud au secteur élections, Roger Gaudon\* à la SMC, Émile Clet\* au secteur de travail municipal, etc.). Si les responsabilités de secrétaire fédéral contribuèrent à l'affirmation des compétences politiques et militantes des cadres ou à leur intégration aux cercles dirigeants, c'est plus généralement la proximité et l'intérêt stratégique de la banlieue qui firent de celle-ci un vivier de cadres supérieurs, recrutés dans divers champs d'activité, qu'ils soient ou non passés par les exécutifs fédéraux : syndicalisme et travail dans les entreprises (Edmond Amiable\*, Claude Poperen, Aimé Halbeher\*), travail des élus (Marcel Trigon\*, Georges Valbon\*), travail en direction des « ITC » (Joë Metzger), etc.

Une part très importante des secrétaires fédéraux occupa également des responsabilités électives locales, départementales ou nationales. En dehors des militants élus comme simples conseillers municipaux, 34 secrétaires fédéraux occupèrent des mandats de maires adjoints, de maires, de conseillers généraux et régionaux ou de parlementaires. Dix occupaient déjà un mandat en entrant dans les secrétariats fédéraux, et en particulier les « têtes politiques » issues des générations plus anciennes et installées lors de la décentralisation de la fédération de la Seine (Louis Bordes\*, Louis Dolly\*, Rose Guérin\*, Fernand Lefort, Roland Foucard\*). Lucien Belloni\*, René Benhamou\*, Jacqueline Chonavel\*, Jacques Laloë\* et Jack Ralite étaient déjà maires adjoints à leur entrée dans les secrétariats fédéraux, mais ces mandats

---

<sup>1218</sup> Sept pour le Nord, six pour les Bouches-du-Rhône, cinq pour le Pas-de-Calais et la Loire, trois pour le Rhône. Cinquante fédérations n'eurent aucun membre de la direction nationale parmi leurs élus fédéraux au cours de la période 1953-1968.

prolongeaient leur position d'encadrement local, à la tête des sections, et leur investissement municipal ne devint l'élément central de leur activité qu'après leur départ des secrétariats fédéraux. Secrétaire fédéral de Seine-Ouest entre 1955 et 1962, Roger Boisseau\* fut parallèlement député, entre 1956 et 1958. Ce cas est relativement exceptionnel en région parisienne mais son élection fut déterminée par le retrait d'Alfred Costes, qui ne pouvait assurer son mandat en raison de sa maladie. Toutefois, dans la majorité des cas, la carrière élective constituait une évolution postérieure de la carrière dans l'encadrement.

L'entrée dans les fonctions électives fut en particulier favorisée par le contexte des années 1960-1970. À partir de la fin des années 1950 et surtout de 1965, le remplacement des maires issus des générations historiques et de la Libération se combina avec la création des conseils généraux de banlieue et la conquête de nouvelles municipalités pour ouvrir à ces cadres un nouvel espace d'activité et de responsabilités. Les carrières électives de Jacqueline Chonavel\*, Émile Clet\*, Michel Duffour\*, Dominique Frelaut\*, Michel Germa\*, Jacques Gonzalez\*, Parfait Jans\*, Jacques Laloë\* ou Pierre Sotura\* s'inscrivent dans ce contexte. Pour José Alvarez\*, Robert Clément\*, Roger Gaudon\*, Serge Huber\*, Jacques Isabet\* ou Lucien Lanternier\*, le processus fut semblable mais dans des périodes ultérieures, notamment à l'occasion des élections municipales de 1977 ou au cours des années 1980. L'ouverture de cet espace recréa d'ailleurs des situations de cumul des responsabilités : Guy Poussy\*, Jean Garcia\*, Michel Duffour\* ou encore Pierre Sotura\* dirigèrent les fédérations parallèlement à leurs mandats départementaux ou parlementaires au cours des années 1970.

Les secrétaires fédéraux qui évoluèrent vers les responsabilités syndicales sont peu nombreux et correspondent à des contextes particuliers. Dans le cas de Marcel Chevallier\* on peut parler d'une véritable reconversion, voire d'un repli, vers le syndicalisme après son échec au secrétariat de Seine-Ouest. Se consacrant à l'USTM, il continua d'exercer d'importantes responsabilités comme secrétaire de la branche aviation. Il restait de plus intégré à l'activité du parti, au bureau puis au comité fédéral et comme secrétaire de la section communiste d'Hispano-Suiza, comme en témoigne également son passage par l'école centrale de quatre mois en 1959. Le cas d'Edmond Amiable\* et de Roland Foucard\* est quelque peu différent. Tous deux furent affectés à la tête des Unions départementales créées avec les nouveaux départements de banlieue. Ces mutations réactivaient leur expérience du mouvement syndical et marquaient en même temps la volonté du PCF d'accompagner de près le développement de ces nouvelles structures, en y affectant des cadres aguerris et proches de l'appareil du parti.

Au-delà de leurs premières années d'engagement et de leur ascension jusqu'aux plus hautes fonctions fédérales, la carrière des secrétaires fédéraux est donc marquée par une certaine mobilité dans l'ensemble du champ communiste. Affectations successives se traduisant également par une certaine mobilité géographique, relativement limitée et circonscrite à l'espace de la banlieue (Dominique Frelaut\*, passé de Gennevilliers à Colombes pour y occuper des fonctions électives ou Guy Poussy\* affecté successivement à Arcueil puis Bagneux) mais aussi parfois inscrite dans l'espace national pour les militants de province captés vers la banlieue parisienne (Fernand Dupuy\*, Jean Garcia\*, Lucien Lanternier\*, Lucien Mathey\*, Jean-Pierre Perillaud, etc.) ou à l'inverse pour des dirigeants de banlieue mutés à la direction ou au suivi de fédérations de province (Serge Huber\*, José Alvarez\*, Marcel Zaidner\*). Cette mobilité institutionnelle et géographique souligne l'importance et la plasticité du capital politique et militant accumulé par les cadres supérieurs du parti. La culture politique commune, les compétences et les savoirs-faires développés, mais aussi l'autorité, la légitimité et la confiance acquises dans le parti pouvaient être transférées ou reconverties dans divers secteurs d'activité.

Les secrétaires fédéraux apparaissent globalement liés par une communauté de trajectoires sociales, celles d'acteurs dont la capacité – voire l'aspiration – à échapper au destin associé à leurs origines populaires, manifeste dans leur parcours scolaire ou dans leurs ambitions originelles, put s'appuyer sur l'institution communiste pour se concrétiser et se stabiliser par la professionnalisation de l'activité politique. Les mécanismes de sélection apparaissent comme le moyen de faire émerger ce type d'acteurs, disposant à la fois des attributs de représentativité et de la capacité à assumer posture dirigeante et travail intellectuel. Dans le même temps, le parti offrait à ces militants le support et les techniques de soi permettant cette conversion de l'identité sociale, par la formation et la discipline de parti, par la valorisation de leurs origines et du travail sur soi accompli. Plus que tout mécanisme idéologique, plus que tout phénomène d'aveuglement ou d'illusion, c'est cette interaction entre dispositions individuelles et logiques institutionnelles qui permit la constitution d'un personnel politique étroitement, profondément et durablement attaché au parti.

Malgré les évolutions du parti, de sa structuration ou de son public militant et adhérent, cette matrice de production du personnel politique joua un rôle central dans l'histoire interne du PCF puisqu'elle constitua le principal vivier de recrutement des dirigeants et des élus jusqu'aux années 1990. La carrière des cadres se construisit par la reconduction et la reconversion de leur capital politique, au titre de l'expérience, de



l'ancienneté ou de la fidélité. Mais cette inertie constitue dans le même temps un mouvement long et durable de bureaucratisation du personnel politique communiste qui contribua à la fois à la permanence de l'institution, à ses contradictions et à sa crise.

Invités à revenir sur leur carrière, les secrétaires fédéraux, tout comme l'écrasante majorité des militants, évacuent en général toute notion d'ambition, d'aspiration ou de velléité personnelles, voire même de choix conscient, ramenant les affectations et les promotions successives aux sollicitations « du Parti » ou des dirigeants et à leur dévouement au collectif. Déterminée par la culture politique et l'éthique militante communistes, autant que par la sincérité de leur engagement, cette mise en récit traduit également une perception subjective de la réalité des processus de promotion, commandés par le centre et ses critères de sélection mais aussi pris dans des enjeux internes rarement explicités. Néanmoins, les militants furent acteurs de leur carrière dans la mesure où ils se mirent à la disposition des logiques institutionnelles par leur adhésion au modèle militant, leur incorporation de ses normes, de ses manières d'être. L'ascension et la mobilité des cadres, leur disponibilité pour les promotions ou affectations successives signalent leur remise de soi au parti, et en amont leur adaptation primaire à l'institution.

Selon le modèle des institutions totales développé par Goffman, les secrétaires fédéraux apparaissent dans une certaine mesure comme l'aboutissement de la logique d'adaptation primaire qui conduit les groupes intermédiaires à être « les plus proches de ce que l'organisation attend de ses membres<sup>1219</sup> ». La direction des fédérations de banlieue correspondait en effet à une position intermédiaire dans l'institution : position de confiance et chargée d'enjeux dans le champ communiste, elle restait relativement en retrait dans le champ politique global. Par leur longévité ou leurs mandats électifs (parlementaires, maires, etc.) nombre de secrétaires fédéraux de province pouvaient accéder au statut d'acteur politique majeur sur une scène locale ou départementale débordant le cadre du parti<sup>1220</sup>. En banlieue, ce processus était limité par le rayonnement de dirigeants prestigieux associés aux fédérations en position d'élus (Jacques Duclos, Maurice Thorez, Waldeck Rochet, Gaston Plissonnier, Étienne Fajon, etc.) et par la proximité géographique de la direction du parti qui captait vers elle une part essentielle de l'initiative politique. Un secrétaire fédéral de province pouvait

---

<sup>1219</sup> GOFFMAN R., *Asiles*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>1220</sup> On peut se reporter ici à la liste des secrétaires fédéraux qui siégèrent durant toute la période 1953-1968 proposée plus haut (cf. p416, notes), en particulier à ceux qui furent en même temps parlementaires, conseillers généraux et/ou membres du Comité central comme Yves Péron et Jean Lespiau (députés et membres du CC), Paul Chastellain (conseiller général et membre du CC), André Chêne, René Tys, Marius Cartier et Pierre Juge (députés puis conseillers généraux), Pierre Pranchère et Jean Cordillot (députés), etc.

apparaître au premier plan dans l'organisation d'une manifestation dans son département ou dans la principale ville de celui-ci. En banlieue parisienne, ce type de rendez-vous militant était déplacé vers Paris, sous l'égide de la direction nationale. L'activité des dirigeants des fédérations de banlieue était davantage tournée vers le parti lui-même, son fonctionnement et sa gestion politiques internes, et n'apportait sans doute que de faibles rétributions symboliques hors de la sphère partisane. Ceci était d'autant plus vrai avant la création de départements de banlieue, lorsque les territoires des fédérations n'avaient pas d'existence administrative ou politique autonome.

Cette logique de remise de soi à l'institution apparaît également dans les situations de tension avec la hiérarchie, les sanctions, les remontrances ou les autocritiques. Comme nous l'avons déjà évoqué, plusieurs secrétaires fédéraux subirent par exemple les contradictions ou les virages brutaux de la ligne du parti : André Karman\*, victime en grande partie de son rôle central dans l'organisation de la manifestation Ridgway ; Georges Marchais\* et Roger Linet\*, contraints à l'autocritique après l'échec de certaines mobilisations syndicales au début des années 1950 ; Marcel Zaidner\* et le secrétariat de Seine-Sud, notamment Guy Poussy\*, mis en accusation lors de la conférence fédérale de 1962, ou la direction fédérale de Seine-Ouest à la même époque<sup>1221</sup>. De manière plus indirecte, Lucien Mathey\* subit les contrecoups de l'éviction d'Auguste Lecoeur dont il était l'un des adjoints à la section d'organisation, de même, au début des années 1960, que Georges Brichot\*, adjoint de Marcel Servin. D'autres militants furent confrontés à la suspicion et aux vérifications sur leur parcours durant la guerre : Fernand Dupuy\*, contraint par Auguste Lecoeur et Léon Mauvais de revenir sur les conditions de sa libération des camps d'internement dans un courrier à Maurice Thorez ; René Kerzreho, accusé d'avoir « manqué de courage en partant pour l'Allemagne » et écarté de l'école centrale des JC en 1944 ; ou encore Georges Chirio\* contraint de s'expliquer à plusieurs reprises sur son parcours et d'abandonner le qualificatif de résistant, ce qui retarda quelque peu son arrivée au secrétariat fédéral<sup>1222</sup>. Les secrétaires fédéraux ne furent pas non plus épargnés par les intrusions du parti dans leur vie privée. Plusieurs d'entre eux furent sommés de mettre fin à des liaisons extraconjugales ou de régler leur situation familiale<sup>1223</sup>. Ce type de confrontation avec l'institution apparaît comme une expérience commune, voire

---

<sup>1221</sup> Voir *supra*, chapitre 3, « Prudence et opportunités », p. 133 et suivantes.

<sup>1222</sup> Ces différents exemples sont évoqués dans le chapitre 4, « Guerre, Occupation, Résistance : un passé sous surveillance », p. 213 et suivantes.

<sup>1223</sup> Nous en avons pu recenser au moins six cas dont nous n'évoquerons toutefois pas le détail, pour des raisons évidentes de respect de la vie privée.

dans certains cas comme une expérience formatrice<sup>1224</sup>. La dynamique sociale de la professionnalisation et de l'intégration des acteurs dans l'institution joua sans aucun doute un rôle majeur dans le maintien de leur engagement, en dépit des critiques.

L'évolution du rapport individuel à l'institution fut toutefois déterminée d'un côté par les évolutions du parti, ou les contradictions et les limites de ces évolutions, et de l'autre par l'affirmation et l'autonomisation de leur capital politique. Dans notre période d'étude, deux militants désapprouvèrent la ligne du parti tout en conservant à moyen terme leurs positions. Fernand Dupuy\*, fut partisan d'une déstalinisation accrue après 1956. Fernande Valignat\* fut troublée par l'affaire Casanova-Servin et hostile à la ligne impulsée par Waldeck Rochet. Bien que confinées dans un quant-à-soi critique, ces attitudes signalent un sentiment de décrochage entre l'identité individuelle et l'identité collective proposée par l'institution, une prise de distance à l'égard « du personnage officiel et de l'univers imposé<sup>1225</sup>. » Dans le contexte de « crise » qui s'ouvrit avec la rupture du Programme commun, le phénomène fut amplifié. D'une part car les positions du parti furent désormais marquées par les ambiguïtés et les contradictions. Massivement investi par de nouvelles catégories sociales, notamment intellectuelles, porté par la dynamique d'ouverture et d'union, le PCF se replia toutefois partiellement sur la matrice stalinienne après 1977<sup>1226</sup>. Les anciens secrétaires fédéraux se positionnèrent de manières diverses, dans ou hors du parti, en fonction de multiples facteurs combinant leur histoire sociale et politique personnelle, leur réseau de relations dans le parti, leurs positions dans le champ communiste. Aux côtés des militants affichant leurs options « orthodoxes » (Guy Poussy\*, Guy Perlican) et « rénovatrices » ou « refondatrices » (Jacques Isabet\*, Jack Ralite, Lucien Lanternier\*) on rencontre toutefois nombre de cadres restés sur des positions sinon neutres, pour le moins intermédiaires. Dans le même temps, cette période correspond également au déplacement massif de cette génération de cadres vers des responsabilités électives favorisant l'émergence d'un capital politique autonome et susceptible de se soustraire à l'autorité du parti. Ainsi, certains anciens secrétaires fédéraux, comme d'autres cadres supérieurs, opposèrent à l'institution un rapport au politique élaboré

---

<sup>1224</sup> On peut interpréter dans ce sens les déclarations de Maurice Thorez et Léon Mauvais à Marcel Zaidner\* à l'issue de la conférence fédérale de 1962 (voir *supra*, p. 134).

<sup>1225</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.*, p. 232-234. L'auteur indique en particulier : « Une fois admis qu'un établissement social est un milieu susceptibles d'engendrer certaines conceptions de la personnalité, on pourra, en poussant plus avant l'analyse, le considérer aussi comme un milieu dont les membres réagissent systématiquement à ces conceptions. S'abstenir de participer à certaines activités prescrites ou y participer d'une manière ou dans une intention qui ne sont pas conformes aux prescriptions, c'est prendre ses distances par rapport au personnage officiel et à l'univers imposé. Prescrire une activité, c'est prescrire un univers ; se dérober à une prescription, ce peut être se soustraire à une identification. » (p. 242)

<sup>1226</sup> PUDAL B., *Un monde défait, op. cit.*

individuellement dans des positions d'élus ou « d'entrepreneurs locaux » (Marcelin Berthelot\*, Serge Huber\*, Jacques Isabet\*, Marcel Rosette\*, Marcel Trigon\*, Gaston Viens\*, etc.). Issus d'une matrice néo-thorézienne ayant canalisé au profit de l'institution la dynamique transgressive de leur trajectoire socio-culturelle, les anciens secrétaires fédéraux furent ainsi régulièrement conduits à (ré)évaluer la place de l'institution dans la définition de leur identité, qu'il s'agisse pour eux de se réapproprier leur parcours social et politique pour défendre leur position – à tous les sens du terme – ou qu'il s'agisse au contraire d'affirmer la prévalence de l'appartenance collective – sociale et partisane – dans la définition de soi.

## **Conclusion**

La confrontation et la comparaison des trajectoires individuelles permettent d'observer, au fil des seuils de la carrière militante, la convergence de caractéristiques qui recouvrent les critères explicités par le discours sur les cadres, en particulier l'importance fondamentale des origines ouvrières et populaires, mais qui englobent également d'autres secteurs de la biographie sociale et militante : poids de l'héritage communiste, précocité de l'engagement et visibilité de l'activité, ou encore importance des compétences scolaires. Cette convergence s'explique en partie par le fait que le déplacement vers le statut et la profession de cadre constituait un processus exigeant. Ce dernier supposait non seulement la disponibilité matérielle et temporelle des militants mais aussi certaines dispositions. Or, les secrétaires fédéraux se caractérisaient par la très forte concentration de ces dispositions, par la précocité de leur vocation militante, par leur expérience du travail d'encadrement, par leur parcours scolaire prolongé, etc.

Toutefois, ces constats nous conduisent à relativiser les mécanismes de sélection eux-mêmes ou pour le moins à en déplacer l'interprétation. Les nombreux « échecs » ou les multiples disqualifications illustrent les difficultés de la conversion au statut de cadre, mais pour une part au moins, ils démontrent également des mouvements de retrait volontaire ou de replis. Le refus de militer au-delà de l'usine ou du quartier, le maintien dans l'activité syndicale ou dans d'autres secteurs du champ communiste, les « excès de modestie » ou la « sous-estimation » de soi marquent autant de manières de rester à distance du rôle défini par le statut de cadre communiste. Ainsi, ces cas explicites nous invitent, à rebours, à interroger d'autres manières de rester en retrait, simplement par l'absentéisme ou par une participation

discrète à la vie des organismes fédéraux. L'étude de diverses composantes du corpus des cadres fédéraux permettra d'examiner plus avant ces questions dans le chapitre suivant.

Dans le prolongement de ces observations sur l'acquisition du statut de cadre, l'analyse des trajectoires montre également tout l'enjeu des processus d'adaptation, non seulement conçus comme « adaptation primaire », c'est-à-dire comme la conformation aux exigences de l'institution, mais aussi en tant « qu'adaptations secondaires », tant dans certaines formes de mise à distance que dans les bénéfices de l'engagement et de la carrière militante. La question de l'accès à un travail voire à un statut d'intellectuel permet ainsi d'observer des positionnements variables autour d'un même enjeu, entre refus du rôle et adaptations secondaires intégrées pour les cadres supérieurs accédant à une position valorisante qui contribuait au maintien de leur engagement. Au-delà, on observe également autour de cet enjeu comment le statut d'intellectuel acquis dans le parti offrait diverses ressources de reconversion ou de réinvestissement de l'engagement. La très mince frontière entre adaptations secondaires intégrées et désintégrantées apparaît également autour de la question de l'activité hors de l'appareil, comme nous aurons également l'occasion de l'observer au chapitre suivant.



## Chapitre 7 – Catégories et sous-groupes militants

Dans le précédent chapitre, nous avons exposé les mécanismes généraux de la production du personnel politique, en apportant un éclairage plus spécifique sur le cas des cadres qui se situaient au centre de ces processus et les suivirent jusqu'au sommet de l'appareil. Nous souhaitons ici prolonger l'analyse du parcours des cadres communistes de banlieue parisienne en nous intéressant à certaines catégories de militants. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur des sous-groupes définis par des critères sociaux. Les femmes et les « ITC » (ingénieurs, cadres et techniciens) se situaient aux marges du groupe dominant – masculin et ouvrier – mais furent tout de même valorisés par la politique des cadres qui encouragea leur intégration. Dans un second temps, nous étudierons des groupes qui par, leurs formes d'activité et de responsabilités, se situaient à l'intersection entre l'appareil du parti et d'autres espaces militants, en l'occurrence le syndicalisme et le champ politique traditionnel à travers les élus.

Ces catégories négligent bien entendu d'autres types militants ou sociaux susceptibles *a priori* de fournir un support à ce type d'étude. Le choix des groupes étudiés ici a été guidé, ou contraint, par les possibilités existant dans le cadre de notre corpus et de notre contexte d'étude. Malgré l'enjeu que constitue leur place à l'échelle de l'ensemble du Parti communiste, les intellectuels et les enseignants n'ont pas été retenus en raison de leur faiblesse numérique dans les directions fédérales de banlieue parisienne. L'insertion dans le parti des résistants constitue un autre enjeu majeur de la gestion du personnel politique, sur lequel nous n'avons pas souhaité revenir car nous l'avons déjà traité dans les chapitres précédents et car il se concentre surtout dans les années 1940-1950.

Les sous-corpus envisagés ici, non exclusifs les uns des autres, nous permettront d'interroger, à partir d'angles différents, la problématique des effets d'homogénéisation ou de différenciation liés à la production du personnel politique communiste. Notre objectif sera ainsi d'étudier l'insertion des trajectoires individuelles dans les logiques institutionnelles, les interactions entre acteurs et structure du champ, l'articulation des identités sociales et politiques aux schèmes collectifs promus et mis en œuvre par l'institution.

## ***Dans l'ombre du modèle ouvrier et masculin***

### *La mosaïque des « ITC »*

Entre 1953 et 1974, on compte parmi les cadres fédéraux de banlieue parisienne 79 militants correspondant à la catégorie des ITC et parmi eux une grande majorité de techniciens<sup>1227</sup>. Au cours des années 1950, leur présence restait marginale et seuls 17 des 79 militants concernés siégèrent dans les comités fédéraux avant 1961. Les effectifs connurent ensuite une progression constante en valeur absolue, avec, entre 1964 et 1966 puis en 1971-1972, des accélérations qui augmentèrent leur pourcentage dans la composition sociale des comités fédéraux. Dans les années 1950, les ITC ne représentaient que 6% des militants promus en tant que membres des directions de section, contre 52% aux ouvriers qualifiés et 18% aux manœuvres et OS. Dans les années 1960-1970, la proportion des OS se maintint au même niveau, tandis que celle des ouvriers qualifiés baissa (35%) en grande partie au bénéfice des techniciens dont le pourcentage passa à 20%. À partir des années 1960, les comités fédéraux intégrèrent également des militants ITC qui n'occupaient que des fonctions mineures (secrétaires de cellule ou membres de comités de section, délégués syndicaux). Leur présence marque le volontarisme de la politique des cadres qui profita tout particulièrement aux ingénieurs. La fédération Seine-Ouest, pourtant la plus ouvrière, intégra aussi plus précocement des ingénieurs avec Waldeck l'Huillier\* et Robert Beaunier, élus en 1953, puis René Hufschmitt\* en 1961. André Jaeglé\* siégea également en Seine-Nord-Est à partir de 1959. Les sept autres ingénieurs furent promus dans les différentes fédérations après 1964. Le seul cadre, Roger Orluc, entra au comité fédéral du Val-de-Marne en 1968.

Cette chronologie correspond globalement aux évolutions du discours sur les cadres et des prescriptions de la SMC en faveur de ces catégories socio-professionnelles. L'étude des parcours individuels permet toutefois d'interroger plus avant les formes et l'ampleur de cette ouverture. Cette catégorisation recouvre-t-elle la réalité de profils militants distincts ou n'est-elle au contraire qu'une projection du parti ? Dans quelle mesure l'assignation à cette catégorie influa-t-elle sur les carrières militantes ? Plus généralement, l'enjeu est d'étudier ici l'évolution de l'éthique ouvriériste du PCF, la réalité ou les limites de son adaptation aux transformations du monde du travail.

---

<sup>1227</sup> 67 techniciens, 11 ingénieurs et seulement un cadre.



## Des attributs sociaux spécifiques ?

La notion d'ITC regroupait en pratique des professions diverses, réunies par contraste avec le monde ouvrier. Elle n'était pas un pur produit des représentations communistes et s'appuyait sur la distinction de statut entre ouvriers et « mensuels » qui avait son importance dans le mouvement syndical, par la différenciation des collègues aux élections professionnelles et par l'existence de sections ou d'organisations syndicales distinctes. Dans notre période d'étude, la législation du travail, les conventions collectives et les grilles salariales restaient toutefois relativement floues sur la définition des postes de techniciens et des diplômés ou des qualifications qui y donnaient accès<sup>1228</sup>. Du point de vue des métiers, de la place dans l'entreprise et la production, et d'autant plus avec les mutations du monde du travail, l'articulation ou la distinction avec le groupe ouvrier apparaît de fait complexe. Le clivage entre le monde de l'atelier et le monde du bureau n'est pas opérant. Les dessinateurs (18 sur 67 techniciens) appartenaient à un univers intermédiaire, travaillant dans la proximité et l'échange avec les ateliers, et leur profession disposait d'une tradition syndicale déjà ancienne. De plus, les niveaux de qualification étaient variables, parfois limités au CAP (François Asensi, James Marson) ou au niveau du brevet élémentaire (Jean Houdremont\*), et les dessinateurs pouvaient rester confinés à des tâches d'exécution. L'univers des bureaux était surtout celui des ingénieurs, des cadres et de quelques métiers récents nés des évolutions technologiques<sup>1229</sup>. À l'inverse, de nombreux techniciens étaient intégrés à un univers de travail commun aux ouvriers, dans le bâtiment ou la métallurgie. Comme nous l'avons déjà indiqué dans un chapitre précédent, les métiers tournés explicitement vers des fonctions d'encadrement de la main-d'œuvre, comme les contremaîtres, étaient quasiment absents du personnel fédéral<sup>1230</sup>. La problématique de la « nouvelle classe ouvrière<sup>1231</sup> » ou d'une « classe ouvrière en blouse blanche » se posait particulièrement à propos des salariés de secteurs industriels émergents, comme l'électronique et l'informatique, ou encore dans l'industrie chimique. Dans les conventions collectives de la chimie, le statut de technicien s'appliquait aux emplois de laboratoires<sup>1232</sup> mais ces derniers constituaient un espace

---

<sup>1228</sup> TALLARD M., JOBERT A., « Systèmes de classification et structuration de la catégorie des techniciens », *Économie et société*, n°9, 1992, p. 143-158.

<sup>1229</sup> Notamment les métiers liés au développement de l'électronique et de l'automatisation, comme dans le cas de Joë Metzger\*, programmeur.

<sup>1230</sup> Voir *supra*, Chapitre 5, « Structure sociale des comités fédéraux », p. 286.

<sup>1231</sup> MALLET S., *La nouvelle classe ouvrière*, Paris, Seuil, 1963.

<sup>1232</sup> TALLARD M., JOBERT A., « Systèmes de classification et structuration de la catégorie des techniciens », *art. cit.*, p. 146.

intermédiaire entre bureau et atelier ou correspondaient à des formes de travail très diverses, limitées à la fabrication ou au contraire impliquant une activité proche de la recherche<sup>1233</sup>.

À l'échelle individuelle, les trajectoires sociales (origines familiales, parcours scolaire, parcours professionnel) complexifient plus encore ce tableau. Les éléments à notre disposition ne permettent pas une étude statistique ou une comparaison systématique, mais soulignent toutefois des différences significatives. Les techniciens apparaissent majoritairement issus des classes populaires. Parmi les seize individus dont nous connaissons la profession des parents, on compte onze enfants d'ouvriers, principalement d'ouvriers qualifiés. À leurs côtés, deux fils d'agent de police, un fils d'artisan taxi, un fils d'employé et un fils d'agent de maîtrise. Les trois titulaires du baccalauréat accédèrent à des niveaux de qualification professionnelle plus élevés : Gil Beaubillard, agent technique du contrôle aérien à Orly devint par la suite ingénieur à la direction générale de l'aviation civile ; Joë Metzger, travailla comme programmeur chez EDF ; Odette Pillot fut laborantine. Cependant, la grande majorité des techniciens présente des cursus scolaires très proches de ceux des cadres ouvriers ayant suivi une scolarité prolongée : élèves des écoles primaires supérieures (Fernand Lainat, Jean Houdremont\*, Maxime Kalinsky\*) ou, dans la génération ultérieure, passés par l'enseignement secondaire avant de basculer vers des formations techniques (François Asensi, Paul Markidès\*) et surtout élèves de formations techniques longues. Orientés vers l'enseignement professionnel dès après leur certificat d'études, ils obtinrent un CAP puis le brevet industriel (Michel Bordier, Jean-Louis Cailloux, Marc Lefranc), suivirent une seconde formation de CAP (James Marson), ou encore passèrent par des écoles professionnelles (Roger Faivre\*, élève des ENP ; Jeanine Piolet, titulaire d'un diplôme de technicienne de laboratoire ; Paul Markidès, élève des écoles d'EDF). De ce fait, plusieurs techniciens travaillèrent d'abord comme ouvriers métallurgistes (Roger Faivre\*, André Lunet\*, James Marson\*, Marc Lefranc). On peut également inclure ici le cas de Robert Clément\*, entré dans la vie professionnelle comme OS à 15 ans et devenu technicien de fabrication grâce à la formation dispensée dans son entreprise.

Gérard Noiriel évoque, à propos des années 1960-1970, un modèle de promotion sociale des enfants d'ouvriers auquel se rattachaient déjà des militants de la génération précédente. Selon l'historien, « pour qu'un fils d'ouvrier améliore sa position sociale. » :

---

<sup>1233</sup> Le roman de Sylvain Rossignol sur l'usine Roussel-Uclaf de Romainville, réalisé à partir des témoignages des salariés, décrit l'ambiguïté et la diversité des emplois de laboratoire. ROSSIGNOL S., *Notre usine est un roman*, Paris, La Découverte, 2008.

« Il faut qu'il ait eu une enfance sans problèmes dans une grande ville ou en région parisienne, une mère assez instruite, un père fier d'être ouvrier qualifié, si possible un oncle employé ou un grand-père commerçant. Il doit aussi être fils unique ou à la rigueur avoir un frère ou une sœur.

Ces conditions favorables expliquent souvent la réussite scolaire dans les centres ou les lycées d'enseignement technique, qui débouche sur la haute qualification ouvrière, BEP ou même baccalauréat. Dans les villes industrielles, l'enracinement favorise aussi la bonne connaissance du marché du travail local de la part des familles, ce qui permet les meilleurs placements des enfants.<sup>1234</sup> »

Gil Beaubillard, né à Paris (XIV<sup>e</sup>) en 1934, fils unique d'un ajusteur et d'une comptable, tous deux sympathisants du PCF, titulaire du baccalauréat, correspond très largement à ce modèle. D'autres militants présentent également des caractéristiques relativement proches (Jean-Louis Cailloux<sup>1235</sup>, Fernand Lainat<sup>1236</sup>, Marc Lefranc<sup>1237</sup>, Jeanine Piolet<sup>1238</sup>). On peut également faire l'hypothèse que le positionnement politique des parents intervint dans ces configurations familiales et sociales. La proximité avec le PCF et l'engagement syndical pouvaient constituer une ressource parentale contribuant à la « bonne connaissance du marché du travail local » et de ses évolutions ou pouvaient participer d'un univers culturel favorable à la poursuite des études. De manière générale, les techniciens apparaissent donc proches du monde ouvrier ou issus de celui-ci mais, contrairement aux cadres ouvriers placés au cœur du modèle militant, leur dynamique de promotion scolaire et sociale avait directement investi le terrain professionnel.

Assez logiquement, les ingénieurs étaient mieux dotés en capital scolaire et social, à l'exception peut-être du plus ancien d'entre eux, Waldeck l'Huillier\*, militant de la génération historique né en 1905. Fils d'un charron, compagnon du devoir et militant socialiste, et d'une brodeuse, orphelin à l'âge de cinq ans, il fut élevé par sa grand-mère puis par sa tante, mariée à un métallurgiste communiste. Waldeck l'Huillier\* travailla d'abord comme dessinateur, avant de suivre les cours par correspondance de l'École supérieure des

---

<sup>1234</sup> NOIRIEL G., *Les ouvriers dans la société française XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 218-219.

<sup>1235</sup> Jean-Louis Cailloux est né en 1939 à Clichy-sur-Seine. Son père, imprimeur rotativiste, fut membre du PCF avant de le quitter en 1945 en désaccord avec la conduite d'une grève mais resta militant de la CGT. Sa mère, d'origine rurale, fut employée de maison. Il poursuivit sa scolarité jusqu'au BEI puis obtint en 1957-1958 un brevet professionnel devenant dessinateur industriel, puis projeteur en 1962, année de son adhésion au PCF et à la CGT, et enfin technicien supérieur.

<sup>1236</sup> Né dans l'Allier en 1924, fils d'un forgeron et d'une employée tous deux sympathisants communistes, Fernand Lainat était titulaire du brevet élémentaire. Il travailla comme conducteur à la RATP et adhéra à la CGT en 1950 et au PCF en 1956.

<sup>1237</sup> Né en Seine-et-Marne en 1927, fils d'un régleur sympathisant communiste, Marc Lefranc avait quatre frères et sœurs. Il décrocha le CEP puis un CAP avant de poursuivre sa formation par l'obtention du BEI. Membre des JC, il se syndiqua en 1946, et adhéra au PCF la même année. Il travailla comme ajusteur puis comme technicien électrique chez Lavalette. Brièvement secrétaire adjoint du syndicat de l'entreprise en 1949, il fut ensuite délégué du personnel et au CE, comme représentant des mensuels. Il entra en 1962, au secrétariat de la section Saint-Ouen et en 1965 au comité fédéral de Seine-Nord-Est.

<sup>1238</sup> Née en 1932 à Paris (XX<sup>e</sup>), fille d'un machiniste RATP, membre du PCF, et d'une receveuse RATP, Jeanine Piolet avait un frère, agent technique électricien, membre du PCF. Titulaire du brevet élémentaire, elle poursuivit sa formation par l'obtention d'un diplôme d'agent technique de laboratoire et devint laborantine à la SIFA de Saint-Denis. Elle adhéra au PCF, à l'UJFF et à la CGT en 1951, année de son entrée au travail.

travaux publics puis le conservatoire des Arts et métiers, obtenant le statut d'ingénieur en 1927. Bien que nous ne disposions que d'une connaissance partielle, les autres cas font apparaître des origines sociales plus favorisées : René Hufschmitt\* était fils de médecin, Pierre-Yves Cuche fils de pharmacien ; les parents d'André Jaeglé\* étaient tous deux employés mais eux-mêmes issus de familles de la petite ou moyenne bourgeoisie déclassée. Surtout, on compte avant tout des ingénieurs de formation et notamment plusieurs polytechniciens (François Dollé, Georges Duraffourg, Georges Hufschmitt\*, André Jaeglé\*).

François Dollé et Georges Hufschmitt\* présentent des parcours originaux et parallèles. Polytechniciens, issus de la promotion 1945, originaires de Lorraine où ils eurent leurs premiers emplois dans la sidérurgie, ils se firent tous deux embaucher comme OS chez Renault, afin de connaître les réalités du monde ouvrier. Georges Hufschmitt\*, issu d'un milieu catholique pratiquant<sup>1239</sup>, engagé au sein de l'Action catholique et du Mouvement de libération du peuple, entra comme OS à Billancourt en 1950, vraisemblablement dans une démarche militante, ou pour le moins engagée, et adhéra presque aussitôt à la CGT. Durant un an, il travailla au décolletage, à l'usinage puis aux presses après avoir été sanctionné pour faits de grève<sup>1240</sup>. Comme lui, François Dollé, adhéra au PCF en 1954. Ce dernier avait eu ses premières responsabilités au bureau du syndicat CGT de Renault, en 1952, alors qu'il travaillait comme OS au département 18. Nous ignorons si François Dollé avait à l'époque d'autres engagements politiques ou s'il était en relation avec Georges Hufschmitt\*. On peut toutefois noter que François Dollé fut promu au bureau du syndicat en même temps que son camarade d'atelier René Cerquetti, militant du MPF et ancien délégué CFTC, qui venait de rejoindre la CGT<sup>1241</sup>. Dans l'entreprise, Hufschmitt\* et Dollé étaient tous deux mis en avant comme syndicalistes non communistes, selon Roger Linet\*<sup>1242</sup>. Cet engagement dans et vers la classe ouvrière peut rappeler la démarche d'autres militants venus du catholicisme social, comme Dominique Frelaut\* ou Maurice Manoël, tous deux passés par la Mission de France<sup>1243</sup>. Cependant, à la différence de ces derniers, Georges Hufschmitt\* et François Dollé

---

<sup>1239</sup> Dans son questionnaire biographique il indiquait « catholique » pour définir les opinions politiques de son père, de sa mère et de ses deux frères, l'un prêtre et l'autre médecin. (Questionnaire biographique daté du 14/02/1957, Arch. FD PCF 93).

<sup>1240</sup> HUFSCHEMITE G., *Chers collègues, ma vie d'ingénieur chez Renault*, Paris, La Brèche, 1991, p. 75.

<sup>1241</sup> LINET R., *Renault 1947-1958, op. cit.*, p. 253.

<sup>1242</sup> *ibid.*

<sup>1243</sup> Voir *supra*, chapitre 6, « Figures de l'entrée en communisme », p. 340.

réintégrèrent comme ingénieurs un statut professionnel correspondant à leur capital scolaire élevé. Ils travaillèrent en particulier dans les services chargés de l'organisation du travail<sup>1244</sup>.

### Logiques d'intégration et rejeu des stratifications professionnelles

Dans quelle mesure l'appartenance socio-professionnelle put-elle déterminer les parcours militants ? On peut penser que ce critère jouait un rôle annexe pour des militants intégrés aux comités fédéraux par leurs responsabilités dans les organisations de jeunesse. François Asensi, Pierre Barre, Michèle Garand, Gérard Lanternier, Nicole Meunier, Jacques Neveu, Jacky Planche et Alain Zoughebi dirigèrent l'UJCF en banlieue à la fin des années 1960 et au début des années 1970 et intégrèrent à cette époque les comités fédéraux. On peut également inclure ici Robert Clément\*, né en 1939, élu en Seine-Nord-Est à partir de 1962. Adhérents précoces à la JC et au PCF, souvent enfants de communistes, ces militants correspondaient à la génération née dans les années 1940. Ils apparaissent symptomatiques d'une certaine évolution du recrutement communiste qui concorde avec l'affirmation des techniciens dans le monde du travail : sur huit dirigeants de l'UJCF siégeant dans les comités fédéraux à partir de 1965, on compte six techniciens pour seulement deux ouvriers ; parmi les neuf dirigeantes de l'UJFF, on compte deux techniciennes et une ouvrière<sup>1245</sup>. Une étude centrée sur les organisations de jeunesse serait toutefois nécessaire pour confirmer cette évolution. Pour la génération antérieure, Jeanine Piolet, aide-bactériologiste, siégea au comité fédéral de Seine-Nord-Est entre 1954 et 1959, comme secrétaire fédérale de l'UJFF, puis à partir de 1966, comme secrétaire départementale de l'UFF. Issue d'une famille communiste, mariée à un dirigeant d'Aubervilliers, militante dès 19 ans, elle restait peut-être circonscrite à des responsabilités dans les organisations de masse par sa double qualité de femme et de technicienne.

Pour les autres militants, la distinction sociale ou socio-professionnelle opérée par le Parti communiste plaçait l'activité dans l'entreprise et le rapport aux militants ouvriers au cœur de la promotion et de la carrière militante des ITC. Au niveau syndical, la barrière des catégories n'était pas totalement hermétique, en tout cas pour des techniciens qui purent accéder à des responsabilités réunissant l'ensemble des salariés. Odette Pillot, aide-chimiste, née en 1922, adhérente de la CGT et du PCF en 1952, fut secrétaire du syndicat des industries chimiques de la Seine en 1955, puis membre du bureau national de la Fédération de la chimie

---

<sup>1244</sup> Georges Hufschmitt\* travailla au service des Méthodes à partir de 1953. François Dollé travailla sur l'organisation et les conditions de travail, notamment autour des questions d'automatisation.

<sup>1245</sup> Pour le reste, on compte trois secrétaires, une animatrice de MJC et deux enseignantes (une institutrice et une professeure).

et permanente syndicale dans les années 1960. Éluë à la commission fédérale de contrôle financier de Seine-Nord-Est entre 1957 et 1959, elle apparaît principalement comme une militante syndicale, maintenant une certaine distance au parti. Elle continua toutefois de siéger en comité de section à Saint-Denis jusqu'à la fin des années 1960. Roland Duprat, technicien en bâtiment, adhérent du PCF en 1968 à 24 ans, entra au secrétariat de l'UD-CGT et au comité fédéral du Val-de-Marne en 1972. On retrouve également le phénomène au niveau local, avec des techniciens qui basculèrent des responsabilités syndicales vers les directions de section : Jacques Néron, agent technique, fut secrétaire du syndicat CGT de l'usine Thomson puis de la section de Bagneux, membre du comité fédéral du Val-de-Marne de 1961 à 1964 ; Jacques Fortocoeff, technicien dans la métallurgie, fut secrétaire du syndicat des métaux et de la section communiste de Meudon, membre du CF des Hauts-de-Seine entre 1966 et 1968.

Entre 1952 et 1966, la section de La Courneuve fut dirigée successivement par trois dessinateurs industriels venus de l'usine Babcock : Jean Houdremont\* (1952-1956), Jean Lalande (1956-1959) et James Marson<sup>1246</sup> (1959-1966). Jean Lalande avait déjà eu auparavant des responsabilités syndicales à l'USTM et s'imposa à La Courneuve par son activité dans l'entreprise. Jean Houdremont\* et James Marson se révélèrent également chez Babcock grâce à leur engagement syndical et eurent des responsabilités qui dépassaient le seul cadre des mensuels : le premier fut secrétaire et trésorier du syndicat local des métaux (1949-1953), le second fut secrétaire général du syndicat (1950-1959). À partir de 1966, l'usine Babcock continua de fournir les dirigeants de la section La Courneuve centre, cette fois parmi les ouvriers (Maurice Bernard, OS2 puis Michel Tonkovic, tourneur, tous deux membres du CF).

L'activité syndicale parmi les mensuels, dans des secteurs spécifiques où la concurrence était moindre, put également favoriser l'émergence de certains militants. En tant qu'ingénieurs et dans un premier temps comme non communistes, Georges Hufschmitt\* et François Dollé bénéficièrent ainsi de l'intérêt symbolique de leur présence dans la direction du syndicat Renault ou en diverses occasions de la vie militante<sup>1247</sup>. De manière générale, l'appel d'air créé par la promotion volontariste des ITC au début des années 1960 bénéficia à des militants mis en avant par leurs responsabilités syndicales catégorielles. Jean-Pierre Desné, ingénieur à la CSF de Levallois, entra au CF de Seine-Ouest en 1964 alors qu'il était

---

<sup>1246</sup> Du fait des décentralisations et de redéfinitions des frontières des sections, James Marson fut secrétaire de la section La Courneuve Nord puis La Courneuve Centre.

<sup>1247</sup> Roger Linet décrit dans ces souvenirs la constitution d'une délégation syndicale en URSS, où devaient nécessairement figurer une femme, un ingénieur, des non-communistes, etc. R. LINET, *Renault 1947-1958, op. cit.*

délégué du personnel, avant d'intégrer le secrétariat de section. Il en va de même pour une série de techniciens, syndicalistes parmi les catégories mensuelles avant d'évoluer vers les directions locales. Jacques Besnard, né en 1935, adhérent depuis 1957, agent technique à la CSF de Levallois, était délégué CGT au deuxième collège lorsqu'il intégra le comité fédéral de Seine-Ouest en 1964 ; il devint l'année suivante secrétaire à la propagande de la section communiste. Jean-Louis Cailloux, dessinateur projeteur à la SNECMA, délégué du personnel, entra en 1968 au secrétariat de la section de Suresnes et au comité fédéral. Michel Bordier, né en 1941, agent technique chez Bull à Saint-Ouen avait adhéré à la CGT en 1961 et au PCF en 1963. Secrétaire de la section des mensuels et délégué au CE, il entra en 1966 au secrétariat de la section Saint-Ouen et au comité fédéral des Hauts-de-Seine, puis dirigea la section Saint-Ouen Rosiers jusqu'à sa mutation professionnelle en 1970. Dans ces différents cas, les niveaux de responsabilité et l'expérience militante restaient relativement limités en amont de la promotion dans les comités fédéraux et les directions de section. Pour remédier à cette situation, les fédérations purent également faire appel à des militants expérimentés, adhérents de longue date, mais restés en retrait des responsabilités dans le parti au cours des années 1950 comme Marc Lefranc à Saint-Ouen<sup>1248</sup>.

Pour autant, l'intégration dans le parti des ingénieurs, cadres et techniciens ne progressa pas sans difficultés. Elle se heurtait notamment à certains *a priori*, à une méfiance tenace à l'égard des mensuels, découlant en particulier de l'ouvriérisme communiste des années 1950. Jean Lalande, dessinateur industriel né en 1927 et adhérent du PCF en 1950, fut responsable de la commission des mensuels au sein de l'USTM de la Seine de 1952 à 1954. Licencié de chez Citroën (usine de Javel), il fut brièvement permanent syndical entre février et août 1952. En 1954, Jean Lalande adressa à Raymond Guyot un long rapport décrivant son isolement dans l'USTM, l'abandon progressif de la commission des mensuels puis sa reprise en main sous l'égide de Georges Marchais\*, alors secrétaire de l'USTM. Selon lui, cette situation démontrait que l'union syndicale était dominée par « une catégorie qui « coiffe » les autres, les étouffe, les empêche de se développer dans l'action » et « n'était pas [l'organe] de toutes les catégories de métallurgistes.<sup>1249</sup> » Le plaidoyer de Jean Lalande\* était sans doute en partie déterminé par sa situation personnelle. Son parcours ultérieur fit d'ailleurs surgir

---

<sup>1248</sup> Sur le parcours de Marc Lefranc, voir *supra*, p. 413 (notes). La direction de section indiquait en 1962 : « Ce camarade a été élu au secrétariat de section, son expérience nous permet d'envisager un travail positif dans le domaine de l'organisation. » (Questionnaire biographique daté du 25/05/1962, Arch. FD PCF 93). De surcroît, Marc Lefranc avait d'abord été ouvrier ajusteur avant de devenir technicien.

<sup>1249</sup> Rapport de Jean Lalande à Raymond Guyot (s.d., printemps 1954), copie manuscrite datée du 03/02/1958 (Dossier biographique de Jean Lalande, Arch. FD PCF 93).

d'autres désaccords<sup>1250</sup>. Pour autant, il proposait une réflexion étayée et certains des faits rapportés paraissent symptomatiques d'une relative marginalisation des catégories non-ouvrières. Dans tous les cas, Jean Lalande, par l'écriture et le contenu de son rapport, établissait pour lui-même l'existence d'une concurrence ou d'une lutte symbolique entre les groupes professionnels.

Les catégories non-ouvrières étaient aisément soupçonnées de manquer de conscience de classe, d'être trop proches des directions ou de céder à l'opportunisme. De fait, on observe certains comportements critiqués par le parti, se développant notamment à la faveur d'une disjonction entre les lieux de travail et d'activité militante. Robert Beaunier, adhérent du PCF en 1944, ingénieur au Bourget, en banlieue nord, militait essentiellement sur la base locale à La Garenne, où il intégra le secrétariat de section. Il entra à ce titre au comité fédéral de Seine-Ouest en 1953. Il était délégué CGT au collège des mensuels mais la fédération, avertie par les militants communistes de son entreprise et par la fédération Seine-Nord-Est, lui reprocha de se tenir en retrait de l'activité politique sur son lieu de travail<sup>1251</sup>. Il perdit alors ses responsabilités.

D'autres cas, puisés parmi les militants de base, illustrent plus précisément ces éventuelles contradictions. Issu d'une famille ouvrière, Jean Jouvin fut scout à l'adolescence et adhéra à la CGT en 1944 et au PCF en 1951. Il travailla comme mécanicien puis comme opérateur radio à l'usine du Magnésium industriel à Levallois tout en militant sur la base locale à Saint-Ouen. Titulaire du CEP et ancien élève du cours complémentaire, il suivit au début des années 1950 les cours de l'Université populaire et devint responsable de la littérature pour la section de Saint-Ouen. Il fut élu conseiller municipal de Saint-Ouen en 1953. En 1956, Jean Jouvin entra comme agent technique au laboratoire de l'usine Babcock et Wilcox de La Courneuve. En 1958, la fédération de Seine-Nord-Est signala aux responsables de Saint-Ouen<sup>1252</sup>, par l'intermédiaire du secrétariat du CC, son refus de prendre une part active à la vie politique et syndicale de l'entreprise, et notamment son refus d'être candidat aux élections professionnelles :

« A plusieurs reprises nous avons demandé à Jouvin d'aider au travail syndical et politique dans son secteur où il n'y a que lui comme communiste, comme syndiqué.

Dernièrement, en difficulté pour trouver des candidats aux élections de délégués au Comité d'établissement pour le 2<sup>ème</sup> collège (très faible) nous lui avons demandé avec beaucoup d'insistance de se présenter sur la liste.

---

<sup>1250</sup> Jean Lalande fut ensuite secrétaire de section à La Courneuve et membre du comité fédéral de Seine-Nord-Est.

<sup>1251</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 11/05/1954, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1252</sup> La section de Saint-Ouen était alors rattachée à la fédération Seine-Ouest.



Malgré tous nos arguments le camarade a refusé. Cela nous semble indigne d'un militant communiste que la population d'une cité ouvrière a élu conseiller municipal et nous avons tenu à dire à Jouvin que nous en faisons part à sa section locale par la voie normale.

Le secteur des mensuels chez Babcock comprend 600 personnes. De grandes possibilités existent comme en témoignent les progrès d'influence enregistrés aux élections des délégués du personnel en décembre 1957.

Mais notre état d'organisation y est très faible. 6 communistes, 43 syndiqués.

L'activité de ces 6 communistes y est donc déterminante et en particulier celle des plus expérimentés.

Or jusqu'à présent le camarade Jouvin s'y refuse ce qui s'ajoute au refus de se présenter comme délégué.

Comme prétexte le camarade affirme vouloir s'installer dans son nouveau métier, ne pas avoir d'ennui avec la direction, donc il estime ne pas devoir apparaître dans la lutte.

Nous pensons que le camarade peut continuer à prendre des cours si telle est son opinion, mais qu'après 2 ans de présence à l'usine, il peut se montrer comme un militant, surtout avec un mandat de délégué.<sup>1253</sup> »

Le parcours de Jean Jouvin présente le cas d'un militant dont la démarche autodidacte nourrissait l'engagement communiste<sup>1254</sup> mais aussi les aspirations professionnelles, non sans contradictions ou tiraillements. Il accéda toutefois aux demandes de la fédération et devint, au début des années 1960, secrétaire de la section syndicale des mensuels, secrétaire du comité d'établissement et membre du secrétariat du syndicat. Il fut également intégré au travail de la fédération du parti, comme responsable du journal *Le Réveil de Saint-Ouen*, et fut maire adjoint de la ville jusqu'en 1977.

Dans le cas de Maurice Artige, les contradictions apparaissent nettement plus profondes, marquant une véritable rupture avec le parti. Ouvrier du bâtiment né en 1911, Maurice Artige avait adhéré à la CGTU en 1928 et au PCF en 1935. Il siégea au comité de section et au conseil municipal d'Orly au début des années 1950. Son épouse, fille de déportés, militante communiste, fut elle aussi membre du conseil municipal entre 1944 et 1947. Devenu chef de chantier au camp d'Orly puis, en 1956, à Paris dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, Maurice Artige fut très vivement critiqué par les militants de son entreprise qui lui reprochaient d'avoir « tourné à la collaboration de classe » :

« Parmi toute la maîtrise du chantier il s'est trouvé être depuis toujours le plus zélé pour obtenir un rendement intense sur son chantier au détriment des ouvriers ce qui lui vaut les bonnes grâces de la direction.

(...)

Ses méthodes de « pousseur » au travail le rendent si impopulaire que lors de la remise des cartes syndicales, notre section syndicale CGT avait été amenée à discuter de son cas en même temps que celui d'un conducteur de travaux renégat du Parti à Orly et qui lui s'est trouvé écarté de la CGT.

---

<sup>1253</sup> Note dactylographiée de Georges Chiro\* au secrétariat du CC, datée du 21/02/1958, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1254</sup> Lucien Belloni, secrétaire de la section, le soulignait dans ses appréciations sur les questionnaires biographiques de Jean Jouvin, en 1951 (« Ce camarade s'est beaucoup manifesté dans son esprit de responsabilité, lorsqu'il a pris la responsabilité de la littérature. Très sérieux et ordonné, a suivi avec succès les écoles de section. » Questionnaire biographique daté du 15/11/1951, Arch. FD PCF 93) et en 1953 (« Très bon camarade, très estimé dans sa cellule, manifeste beaucoup d'activité. Ce camarade est très intelligent et cherche beaucoup à s'éduquer. Etant proposé pour l'école fédérale permanente, le secrétariat de section est entièrement d'accord avec cette proposition. » Questionnaire biographique daté du 10/06/1953, Arch. FD PCF 93).

Le camarade Artige lui a bénéficié d'une dernière chance et la section syndicale lui remettait sa nouvelle carte syndicale en espérant que sa conduite s'améliorerait. Force nous est de constater qu'il en n'est rien<sup>1255</sup> »

Son hostilité lors d'une nouvelle grève des ouvriers du chantier acheva de consommer la rupture.

Au milieu des années 1960, les efforts faits en direction des ITC étaient encore nuancés par une certaine crainte de les voir investir trop massivement les directions et de s'y substituer aux cadres ouvriers. On l'observe en particulier dans les rapports de Rolande Brault\*, responsable aux cadres de la fédération de banlieue nord. Elle intégrait les consignes centrales et se félicitait par exemple de la présence de trois dessinateurs et d'un technicien au comité de section de La Courneuve Sud, en 1966<sup>1256</sup>. Cependant, dans la section de Drancy Ouest, elle souhaita l'ajout d'un ouvrier aux côtés du premier secrétaire (technicien) et du secrétaire à l'organisation (ingénieur)<sup>1257</sup>. À la même époque, les militants de la section Bobigny Ouest proposaient d'intégrer au secrétariat de section deux jeunes techniciens organisés dans des cellules locales : Alain Benajean, 21 ans, technicien-chimiste à l'hôpital Saint-Louis et Robert Allali, 20 ans. Les arguments de Rolande Brault\* pointaient le problème de l'organisation sur le lieu de travail et des positions de classe de ces deux militants<sup>1258</sup>. Tous deux furent seulement élus au bureau de section et Rolande Brault obtint l'élection au secrétariat de René Gauchet, ouvrier cariste de 30 ans, adhérent récent, militant CGT et secrétaire de cellule à l'usine Cibie. Deux ans plus tard, ce dernier ne fut pas réélu car il n'avait pas participé aux activités de la section. Malgré les nouvelles demandes de la section, Rolande Brault\* continua de s'opposer à l'élection de Robert Allali au secrétariat.

Les ambiguïtés ou les contradictions de l'évolution de la base militantes apparaissent également dans les remarques de la responsable aux cadres sur le comité de la section Saint-Denis Plaine :

---

<sup>1255</sup> Rapport manuscrit de la cellule « Bellaïd Hocine » daté du 22/05/1956, dossier biographique, Arch. FD PCF 94.

<sup>1256</sup> Rapport manuscrit de Rolande Brault sur le comité de la section La Courneuve Sud (s.d., 1966), Arch. FD PCF 93.

<sup>1257</sup> Rapport manuscrit de Rolande Brault sur le comité de la section Drancy Ouest (s.d., 1966), Arch. FD PCF 93.

<sup>1258</sup> Elle notait à propos d'Alain Benajean : « travaille je crois à la recherche dans un hôpital (Saint-Louis). J'avais dit à Budail de demander si il y avait une cellule. ». Elle était surtout réservée sur la candidature de Robert Allali : « Cela ferait 2 techniciens au secrétariat, mais surtout à son école fédérale de juin 1966, il amenait sans cesse des idées et des références de la presse bourgeoise et n'était pas très solide sur ses nos positions. » (Rapport manuscrit de Rolande Brault sur le comité de la section Drancy Ouest, s.d., 1966, Arch. FD PCF 93.)

« Il m'a semblé nécessaire d'attirer l'attention des camarades sur le fait que ceux qui ont le plus de tâches à la section sont chefs d'équipe, dessinateurs, agents techniques, ce qui est bien, mais il faut veiller à entraîner les ouvriers, ce qui est sans doute plus difficile.<sup>1259</sup> »

À cette époque, le secrétariat de section restait assuré par un ouvrier fraiseur (Amédée Lorioz), assisté d'une secrétaire et d'un instituteur. Les militants désignés par Rolande Brault\* appartenaient alors au bureau de section mais prirent la direction dans les années suivantes, notamment Michel Thomas, dessinateur devenu cadre au début des années 1970, secrétaire à la propagande entre 1968 et 1972, et Jean-Claude Rigoulot, chef d'équipe à l'usine SIFA, secrétaire à l'organisation en 1968 puis premier secrétaire à partir de 1971, qui intégra le comité fédéral en 1970. Ces exemples montrent l'écart entre un discours qui valorisait l'évolution nécessaire du public électoral et militant du parti et une pratique qui tentait de préserver le primat ouvrier face à l'investissement des ITC dans le parti.

À l'opposé de cette méfiance ou de la concurrence avec les militants ouvriers, les cadres venus des catégories supérieures du monde industriel étaient valorisés par contraste avec leur milieu. L'appréciation portée sur Georges Hufschmitt\* par la fédération Seine-ouest insistait ainsi sur ce qui le démarquait des comportements attribués aux mensuels :

« Le camarade Hufschmitt est un camarade de grande valeur qui déploie une grande activité chez les cadres de la RNUR. Il est à l'origine d'un certain nombre de prises de position des ingénieurs sur l'Algérie. Militant syndical il est aussi membre du Bureau de section Renault. **A fait preuve d'une grande fermeté dans le combat contre certaines positions opportunistes de certains camarades mensuels.**<sup>1260</sup> »

La démarche de Georges Hufschmitt\* dans ses mémoires est très largement déterminée par sa volonté de se distinguer de ses collègues ingénieurs, comme l'annonce le titre de son ouvrage, explicité dans l'introduction :

« Mes « chers collègues », ce sont d'abord les ingénieurs et cadres de la Régie Renault, à la fois très divers dans leur comportement individuel et très semblables dans leur comportement collectif. J'étais l'un d'eux, partageant les satisfactions et les difficultés du métier automobile. Mais, en même temps, je me suis toujours senti très différent d'eux dans le domaine du comportement social. J'ai été, en effet, un homme d'opinion, en opposition sur ce point avec l'immense majorité des ingénieurs et cadres qui, à mon avis, se caractérisent principalement par le conformisme social et politique. Dès les premières années de ma vie professionnelle, j'ai été un militant syndical actif de la Confédération générale du travail, la CGT. Peu après, j'ai adhéré au Parti communiste dont je suis toujours membre trente-huit ans plus tard. De ce point de vue, je ne suis donc nullement représentatif de mon milieu.<sup>1261</sup> »

La succession des chapitres s'articule ainsi autour d'une série de portraits des collègues et des supérieurs de Georges Hufschmitt\* dont la plupart illustrent ou incarnent ce conformisme hostile au monde ouvrier. L'auteur signale également que « comme la plupart des militants

---

<sup>1259</sup> Rapport manuscrit de Rolande Brault sur le comité de la section Saint-Denis Plaine, s.d., 1966, Arch. FD PCF 93.

<sup>1260</sup> Appréciation sur un questionnaire biographique daté du 14/02/1957. Le texte en gras est souligné par nous. (Dossier biographique, Arch. CN PCF).

<sup>1261</sup> HUFSCHEMITE G., *Chers collègues, ma vie d'ingénieur chez Renault*, op. cit.

CGT, [il veillait] en permanence à être irréprochable sur le plan professionnel ». Or cette exigence très présente parmi les militants ouvriers n'était pas sans ambiguïté dès lors que les fonctions professionnelles supposaient de diriger et d'encadrer les salariés. Georges Hufschmitt\* revient sur cette question et présente son positionnement :

« Pourquoi ai-je été un chef ? Parce qu'ayant fait des études d'ingénieur, il était normal que j'accède à cette responsabilité. Cependant, cette fonction a été pour moi l'objet d'une conquête, à cause de ma situation personnelle de communiste et de syndicaliste. C'est sans doute pour cela que j'ai assumé cette tâche avec beaucoup de soin.

À la direction des recherches et développement, j'ai été considéré comme un homme d'études moyen. Mais, pour la responsabilité du commandement je crois avoir été un bon chef. Avais-je pour cela des dons particuliers ? Certainement pas. Timide dans ma jeunesse, taciturne dans la vie privée, je n'ai jamais eu de dispositions particulières à la communication. L'âme de leader, le magnétisme du dirigeant, ces formules sont pour les romans-feuilletons, pas pour la vie industrielle.

J'étais compétent parce que je m'occupais sérieusement de mon travail. J'étais juste parce que je refusais le favoritisme et la démagogie. Si j'ai entraîné les autres, c'est simplement parce que je bossais beaucoup moi-même.<sup>1262</sup> »

La cohérence entre son métier d'ingénieur et son engagement politique et syndical apparaît essentiellement dans la distance qu'il souhaitait maintenir avec ses collègues. Son statut professionnel est ici ramené à un effet de sa formation – et non de ses origines sociales, jamais évoquées dans l'ouvrage – en l'absence de toute prédisposition et de toute adhésion au comportement des « chefs ». Au contraire, la reconnaissance professionnelle apparaît comme une revendication et une conquête relevant elles aussi du combat militant.

On peut également penser que le parcours d'André Jaeglé\* bénéficia de cet effet distinctif. Précocement acculturé au communisme par ses parents, tout comme son épouse, il avait sans doute déjà retenu l'attention du parti alors qu'il était encore élève de Polytechnique et déjà militant communiste. En 1952, il avait ainsi été désigné pour participer à une petite délégation étudiante en URSS, aux côtés de François Furet, Simone de Brunhoff et André Kahane<sup>1263</sup>. Devenu ingénieur cartographe, André Jaeglé\* s'affirma à la tête de la section communiste de Saint-Mandé en 1956 grâce à son activité au sein de l'IGN, principal pôle militant du parti dans la commune. Lorsqu'il entra au comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1959, la fédération écrivait :

« Secrétaire d'une petite section difficile ; y a montré beaucoup de dévouement, de persévérance et a réussi à obtenir des succès intéressants à l'IGN. »

---

<sup>1262</sup> *Ibid*, p. 361.

<sup>1263</sup> Procès-verbal des décisions du secrétariat du PCF du 25 août 1952, AD 93-2 NUM 4.

Dans ce type d'environnement local, toujours entouré de suspicion<sup>1264</sup>, le parti cherchait à s'appuyer sur un militant légitime sur le plan professionnel et intellectuel, mais dont l'activité et l'engagement apparaissaient conformes à la discipline et à la ligne politique.

Alors que l'intégration des techniciens posait très directement la question de la concurrence à la base avec les militants ouvriers, les ingénieurs communistes qui siégeaient dans les comités fédéraux, peu nombreux et nettement différenciés sur le plan socio-professionnel, étaient directement portés par un statut qui leur ouvrait en quelque sorte une voie parallèle d'ascension vers les directions et les cercles centraux du parti. Dans la perspective de l'ouverture du parti aux ITC, leur intégration répondait bien sûr à une nécessité symbolique. Leurs compétences professionnelles pouvaient aussi être directement sollicitées par la direction, comme dans le cas de Jacques Tricot, ingénieur au BERIM<sup>1265</sup> qui fut chargé de superviser la construction du siège du PCF, place du colonel Fabien. Surtout les stratifications professionnelles à l'intérieur de la catégorie des ITC jouaient ici au bénéfice des ingénieurs. Au titre de leurs compétences et plus généralement de leur statut d'intellectuels, ils furent placés à la tête du travail du parti en direction des ITC, au niveau fédéral et central. Sur les neuf ingénieurs membres des CF dans les années 1960 et 1970, six furent responsables fédéraux du travail en direction des ingénieurs, cadres et techniciens (Gérard Dauphin, François Dollé, Vlady Ferrier, André Jaeglé, Christian Leménager et Jacques Tricot) et six furent membres de la rédaction de la revue *ITC Actualités* (Gérard Dauphin, François Dollé, Georges Duraffourg, Vlady Ferrier, André Jaeglé, Jacques Tricot). Parallèlement, ces militants ingénieurs connurent également des carrières syndicales importantes dans les organisations de leur catégorie : André Jaeglé comme secrétaire national de l'UGICT (1963-1982) puis comme président de la FTMS ; Vlady Ferrier, également responsable de l'UGICT puis conseiller confédéral CGT sur les questions de retraite ; Jean-Pierre Desné, secrétaire du syndicat national des ingénieurs et cadres de la métallurgie dans les années 1980.

On peut également inclure ici le cas Joë Metzger, programmeur, dont la carrière politique fut directement portée par sa spécialisation dans le travail des ITC. Né en 1938 dans une famille socialiste, titulaire du baccalauréat, il milita au PCF à partir de 1958 et à l'UNEF

---

<sup>1264</sup> Cette suspicion se manifeste en particulier, après le départ d'André Jaeglé vers l'UGICT et le rattachement de la section à la Fédération du Val-de-Marne, en 1966, dans le rapport de Jean Hartmann\* sur la conférence de la section Saint-Mandé, qui évoque longuement les problèmes de l'IGN. Voir l'extrait du rapport cité dans le chapitre 4, « La crainte d'une dissidence chinoise (1964-1966) », p. 230.

<sup>1265</sup> Bureau d'étude et de recherche pour l'ingénierie moderne, créé par Raymond Aubrac en 1948, et généralement considéré comme une structure proche du PCF.

au cours de ses études. Militant syndical et politique chez EDF à Fontenay-aux-Roses, il entra au comité fédéral de Seine-Sud en 1964 et dès l'année suivante fut chargé du travail en direction des ITC au bureau fédéral. Il exerça ensuite cette responsabilité dans les Hauts-de-Seine à partir de 1966, et devint en 1968 collaborateur du Comité central. Responsable national du parti pour les ingénieurs, techniciens et cadres, à partir de 1970 et jusque dans les années 1980, rédacteur en chef du journal *ITC Actualités*, Joë Metzger fut élu au Comité central en 1972. Il fournit diverses contributions théoriques, notamment sur les questions scientifiques<sup>1266</sup>, et fut également rédacteur en chef du magazine *Révolution*. Parallèlement, il restait impliqué dans l'encadrement communiste, comme secrétaire de la fédération du Calvados entre 1974 et 1981.

L'étude socio-biographique de la catégorie des ITC renforce d'emblée sa grande diversité et surtout les clivages entre techniciens et ingénieurs. Les premiers, proches du monde ouvrier par leurs origines et souvent par leur métier, reproduisaient en partie un modèle d'intégration des élites populaires militantes. Malgré les discours d'ouverture de la politique des cadres, dans une période où la composition sociale des comités fédéraux et des directions de section restait encore contrôlée attentivement, l'investissement dans le parti des techniciens restait perçu comme une concurrence à l'émergence de militants ouvriers. Des études plus proches de la base, au niveau local ou à l'échelle des entreprises, et plus étendue dans le temps, permettraient sans doute d'évaluer plus précisément les déplacements du corps militants en fonction des évolutions du monde du travail. De leur côté, les ingénieurs semblent avoir contourné plus facilement le problème de leur distance au modèle social traditionnel du parti, dès lors qu'ils affichaient une conformité politique et militante suffisante. À la manière des intellectuels, leur statut professionnel fut directement valorisé dans le travail en direction des ITC et dans le parti.

### *Le parti des militantes*

Comme nous l'avons déjà relevé, le genre était une catégorie explicite du discours et de la pratique de la politique des cadres, qui portait une grande attention à la participation des femmes et déployait des efforts réels pour son renforcement<sup>1267</sup>. Toutefois, autour du critère

---

<sup>1266</sup> En particulier les ouvrages CASANOVA A., METZGER J., PREVOST C., *Les intellectuels et les luttes de classe*, Paris, Notre Temps, 1970 et METZGER J., *Pour la science*, Paris, Editions sociales, 1974.

<sup>1267</sup> Voir *supra*, Chapitre 5, « La participation des femmes », p. 287 et suivantes.

du genre on peut relever diverses caractéristiques distinctives des cadres féminins, en termes d'origines socio-professionnelles, de formes ou de lieux d'activité militante et donc de modalités d'insertion dans le parti. Notre étude ne pourra pas se situer au niveau général de la place des femmes ou des questions féminines dans le Parti communiste français. Nous nous contenterons d'analyser les modalités de production du personnel politique s'appliquant plus spécifiquement aux militantes. Toutefois, en analysant et en comparant les parcours, nous essaierons d'éclairer l'articulation entre ces différentes caractéristiques et le contexte général de l'activité des femmes dans le Parti communiste. Ainsi, nous nous interrogerons sur la manière dont ce contexte détermina le type de militantes promues, sur les modalités et les limites de leur intégration, sur les conditions favorables au développement de la carrière des femmes et éventuellement à l'effacement de l'enjeu du genre. Enfin nous porterons une attention particulière aux questions liées à la sphère familiale, au poids des prérogatives domestiques qui faisaient souvent barrage à l'investissement des femmes et plus largement aux enjeux liés au couple militant.

#### Effets du genre et profils militants

Nous avons déjà pu constater que le personnel fédéral féminin se distinguait d'emblée par sa composition socio-professionnelle. Parmi les élues fédérales, les employées dominaient très largement, devant les ouvrières, puis les ménagères, les enseignantes et les techniciennes.

	Effectif	%
Employées	77	55,8%
Ouvrières	28	20,3%
Ménagères	11	8%
Enseignantes	11	8%
Techniciennes	9	6,5%
Salariée supérieure	1	0,7%
Étudiante	1	0,7%
Total	138	100%

**Figure 35 - Origines socio-professionnelles des femmes élues dans les comités fédéraux de banlieue (1953-1974)**

Cette répartition introduit d'importantes différences avec le recrutement des cadres masculins mais aussi avec la base féminine. Comme l'indique Annie Kriegel, cette dernière était largement dominée par les ménagères. En 1966, à l'échelle de l'ensemble du parti, les femmes au foyer représentaient ainsi 46% des effectifs féminins totaux<sup>1268</sup>. Les éléments à notre disposition pour la banlieue se limitent à la composition de la fédération Seine-Sud en 1959

<sup>1268</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, op. cit., p. 79.

qui présente des résultats inférieurs, avec 38,3% de ménagères parmi les adhérentes. Toutefois, en banlieue sud comme ailleurs, peu de femmes au foyer franchissaient les premiers niveaux de responsabilité dans le parti. Ainsi, elles ne représentaient en moyenne que 14% des femmes déléguées lors des conférences fédérales.

	nov.-55	mai-57	juin-59	mai-61	mai-64	mai-65
Déléguées	122	104	97	89	118	145
Ménagères	14	14	17	13	16	20
Soit en %	11,5	13,5	17,5	14,6	13,5	13,8

**Figure 36 - Part des ménagères parmi les femmes déléguées lors des conférences fédérales de Seine-Sud (1955-1965)**

En Seine-Saint-Denis, en 1966-1968, leur proportion parmi les femmes élues dans les comités de section était également faible.

	1966		1968	
	Effectif	%	Effectif	%
Membres des comités de section	1103		1095	
Femmes	262	23,7	283	25,8
dont ménagères	28	10,7	24	8,5

**Figure 37 - Part des femmes et parmi elles des ménagères au sein des comités de section de Seine-Saint-Denis (1966-1968)**

Les ménagères se plaçaient au cœur d'un « monde purement féminin<sup>1269</sup> » qui constituait pour le PCF un espace politique à conquérir ou à mobiliser. Des militantes comme Geneviève Deligny à Asnières<sup>1270</sup> ou Jacqueline Wroblewski à Bondy<sup>1271</sup> étaient appréciées pour leur activité et leur rayonnement parmi les femmes, pour leur insertion dans ce milieu, notamment à travers l'UFF. Toutefois l'existence d'une sphère d'activité spécifiquement féminine, à l'UFF ou dans d'autres organisations de masse, ne contribuait que peu à l'intégration des

<sup>1269</sup> *Ibid.*

<sup>1270</sup> Geneviève Deligny, fille d'un gérant de commerce née vers 1925, avait adhéré au PCF en 1946. Responsable de l'UFF à Asnières, elle intégra le comité fédéral de Seine-Ouest en 1957. A cette occasion, la fédération indiquait : « Cette camarade très liée avec les femmes de sa localité joue un grand rôle à l'UFF d'Asnières. Dans cette localité le comité UFF a une très grande activité et la camarade Deligny en est la responsable. Etant donné ses qualités politiques et son aptitude au travail de masse, nous pensons que Deligny peut faire plus. Il est d'ailleurs envisagé pour cette camarade de lui donner des responsabilités à l'UFF sur un plan plus large (responsable du secteur de notre fédération). Nous pensons qu'elle a donc sa place au Comité fédéral. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96). Elle siégea au comité fédéral jusqu'en 1961.

<sup>1271</sup> Originaire de Corse, où ses parents étaient cultivateurs, née en 1927 et adhérente du PCF en 1945, Jacqueline Wroblewski était mariée à un ouvrier, militant communiste. Titulaire du CEP, elle ne disposait d'aucun autre diplôme et ne mentionnait aucune formation ultérieure. Mère de trois enfants en 1961, dont le premier né alors qu'elle avait 23 ans, elle ne déclarait aucune activité professionnelle antérieure. Jacqueline Wroblewski intégra le secrétariat de la section de Bondy et le comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1962. Elle quitta le CF et le secrétariat de section en 1966 en raison de difficultés familiales. Dans une note au secrétariat fédéral datée du 04/05/1966, le premier secrétaire de section indiquait : « Jacqueline Wroblewski a actuellement dans la section la responsabilité du travail en direction des femmes. Dans la dernière période, son activité dans ce domaine s'est améliorée en quantité et en qualité, et des résultats corrects commencent à apparaître. Compte tenu de cela et du fait que notre section comprend une forte population de femmes, il semble utile de la maintenir dans cette tâche. » (Dossiers « comités de section Bondy », Arch. FD PCF 93).



ménagères dans le parti lui-même. Parmi les onze élues fédérales catégorisées comme femmes au foyer, on compte cinq responsables de l'UFF et une dirigeante d'association de parents d'élèves. Mais celles-ci représentaient seulement un dixième des 61 militantes élues sur la base de leurs fonctions dans les organisations de masse. De plus, comme pour les autres catégories, la définition comme ménagère relevait d'un effet d'affichage qui ne tenait pas compte du statut de permanent ou du caractère provisoire de cette situation. Ainsi, Alba Durand\* apparaissait dans les listes fédérales comme femme au foyer entre 1953 et 1956 alors qu'elle était permanente de la direction nationale de l'UFF. Ayant quitté ce poste, elle reprit une activité salariée et apparut à partir de 1956 comme employée. De plus, l'activité militante permettait d'accéder à des emplois dans l'appareil technique du parti. Jacqueline Wroblewski qui était effectivement femme au foyer lors de son passage par le comité fédéral (1962-1966) devint en 1966 cantinière au siège du PCF<sup>1272</sup> puis, au début des années 1970, employée à Paris.

Dans un premier temps, la marginalisation des femmes au foyer peut se rattacher au contexte d'un parti qui plaçait l'activité dans l'entreprise ou dans un secteur professionnel au cœur de son modèle politique et militant. Toutefois, la disparition des ménagères dès les premiers niveaux de responsabilité suggère qu'elles présentaient plus généralement des formes d'engagement en retrait des responsabilités politiques voire du parti. Pour être vérifiée, cette hypothèse nécessiterait une étude centrée sur les pratiques à la base, au plus près d'un terrain local intégrant l'ensemble du dispositif partisan, et notamment l'UFF.

La politique et le discours du PCF en direction des femmes associaient toujours les thématiques liées aux figures traditionnelles de la mère ou de l'épouse avec les revendications propres aux « femmes travailleuses », ouvrières et employées, notamment dans le domaine de l'égalité salariale ou des conditions de travail. Cependant, malgré leur nette prédominance parmi les cadres, les salariées apparaissent elles-mêmes en retrait du modèle militant sur le plan de l'activité à l'entreprise. Ainsi, selon un rapport de Madeleine Vincent, en 1954, seuls 11,6% des adhérentes de Seine-Sud étaient organisés dans des cellules d'entreprise (337 sur les 2910)<sup>1273</sup>. Plus des trois quarts des femmes actives étaient donc organisées sur la base

---

<sup>1272</sup> Son embauche coïncida avec son départ du Comité fédéral et du secrétariat de section. Elle avait demandé son retrait en raison de difficultés familiales qui limitaient ses disponibilités. Son emploi par le parti traduit une forme de solidarité qui en même temps permettait de préserver des conditions favorables à son travail militant comme responsable locale de l'UFF et membre du bureau de section.

<sup>1273</sup> Rapport dactylographié de Madeleine Vincent devant la 2<sup>e</sup> conférence fédérale de la Seine (« Dossier conférence fédérale 1954 », AD 94-130 J).

locale. Le métier et le contexte professionnel peuvent contribuer à expliquer cette situation pour les catégories non-ouvrières.

La catégorie des employées était essentiellement représentée par les métiers de secrétariat, avec des intitulés variables (secrétaires, dactylos, sténo-dactylos, etc.). Parmi les employées dont le métier n'est pas défini avec précision, on peut distinguer les employées de divers services publics et notamment des services municipaux.

	Effectif	%
Secrétariat (secrétaires, dactylos, sténo-dactylos, etc.)	38	49,4
Comptabilité (comptables, aide-comptables)	8	10,4
Secteur de la santé et de l'enfance	5	6,5
Commerce	2	2,6
Banque	2	2,6
Employées sans précision	13	16,9
Employées des services publics sans précision du métier (mairies, PTT, sécurité sociale, trésor public)	9	11,7
Total	77	100

**Figure 38 - Métier des employées membres des comités fédéraux de banlieue (1953-1974)**

L'industrie chimique fournissait pour sa part l'essentiel des techniciennes<sup>1274</sup>.

Il n'est pas toujours possible d'établir exactement le contexte professionnel dans lequel évoluaient employées et techniciennes et donc de déterminer dans quelle mesure celui-ci offrait un espace militant, syndical ou politique. On peut toutefois supposer qu'un certain nombre de femmes travaillant dans des petites entreprises, dans des services cloisonnés ou distincts, aux effectifs réduits, ne pouvaient déployer une activité militante sur leur lieu de travail et se reportaient donc sur la base locale et parmi les femmes. Gisèle Coupard<sup>1275</sup> travaillait comme dactylo-facturière dans une petite entreprise de commercialisation d'articles de souvenirs à Paris. Dans ce contexte, elle n'adhérait pas à la CGT et son activité se concentrait donc sur le foyer UJFF de Bondy, sa ville de résidence. On rencontre également de telles situations pour des techniciennes. Jeanine Piolet travaillait en 1951 comme laborantine chez SIFA (Société industrielle de fabrication d'antibiotiques) à la Plaine-Saint-

<sup>1274</sup> On compte six techniciennes de l'industrie chimique (Denis Delcambe, Michèle Garand, Nicole Meunier, Paulette Morandeau, Odette Pillot, Jeanine Piolet), une dessinatrice (Martine Marucci) et deux techniciennes dont le secteur d'activité n'a pu être identifié.

<sup>1275</sup> Née en 1942 à Paris (XXe), dans une famille ouvrière et sympathisante communiste, Gisèle Coupard adhéra à l'UJFF en 1959 et au PCF l'année suivante. Signe d'une activité importante, elle fut désignée en 1960 parmi les meilleures diffuseuses du journal *Filles de France* et gagna ainsi un voyage de trois semaines en Bulgarie. En avril 1962, le secrétaire de sa section notait qu'elle « [avait] beaucoup travaillé à la réalisation de l'union avec les jeunes socialistes, avec quelques succès » et en juin, la fédération Seine-Nord-Est indiquait qu'en tant que « dirigeante de l'UJFF, elle [faisait] preuve d'une grande activité à Bondy où elle est à l'initiative d'un bon travail vers les jeunes filles. » (Dossiers biographiques de la section Bondy, Arch. FD PCF 93).

Denis. Elle adhéra à la CGT mais se déclarait « isolée<sup>1276</sup> » et se consacra à la direction du foyer UJFF de Stains. Dans les années suivantes, elle entra à la SOFRAPEN (Société française de pénicilline) à Saint-Denis où elle put participer à l'activité syndicale mais elle fut alors appelée comme dirigeante fédérale de l'UJFF<sup>1277</sup>. Elle intégra la direction fédérale et nationale de l'UJFF jusqu'à la fin des années 1950, puis reprit les mêmes responsabilités au sein de l'UFF dans les années 1960. Le cas de Lucienne Prieto est également significatif de la position des employées dans certaines entreprises et de leurs lieux d'activité militante. Née en 1934, secrétaire du foyer UJFF d'Ivry et membre du comité fédéral de Seine-Sud en 1954, Lucienne Prieto travaillait comme dactylo à la biscuiterie Brun de Saint-Maur. Lors de la conférence fédérale de novembre 1955, elle intervint à la tribune pour décrire la situation des jeunes filles à travers l'exemple de son entreprise :

« Moi-même, qui travaille dans cette maison, j'ai eu l'occasion de visiter l'usine, avec tous les employés de bureau (les patrons ont dû d'ailleurs regretter par la suite de nous avoir donné cette permission). Lorsque nous avons eu terminé cette visite, nous étions toutes révoltées de colère. Et moi-même, qui étais pourtant au courant des choses, par le Parti, je ne m'étais pas imaginé que ce pouvait être à ce point. On comprend mieux après, pourquoi ces jeunes filles rient aux éclats ou interpellent les gens dans la rue, en sortant, tant elles ont besoin de se détendre, d'attraper un peu de joie avant de rentrer chez elles, raccommoder les quelques vêtements qu'elles ont pu s'acheter avec beaucoup de mal.<sup>1278</sup> »

Jusqu'à la visite évoquée ici, on voit que sa connaissance de la production et des conditions de travail des ouvrières était uniquement médiatisée par le parti. Cette remarque signale en creux son extériorité au monde de l'usine, en tant qu'employée de bureau, mais aussi en tant que responsable UJFF sur la base locale et dans une autre commune. Responsable fédérale et nationale de l'UJFF jusqu'à la fin des années 1950, Lucienne Prieto devint permanente au siège du PCF. Organisée ensuite à Bagneux, elle fut à partir des années 1960 une dirigeante départementale puis nationale de l'UFF.

En dehors des ouvrières, les militantes qui occupaient des responsabilités politiques ou syndicales dans l'entreprise étaient rares. Christiane Gilles\* ou Simone Dumay, employées du Crédit Lyonnais respectivement au siège parisien et à son annexe de Levallois, travaillaient dans un secteur et une entreprise où le syndicalisme était relativement bien implanté et dans des centres regroupant des effectifs importants. Leur activité militante put donc investir cet

---

<sup>1276</sup> Questionnaire biographique daté du 01/01/1952, dossiers biographiques de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93). L'entreprise SIFA comptait deux sites à la Plaine-Saint-Denis, le plus important destiné à la production et le second à la recherche. Nous n'avons pu établir où travaillait Jeanine Piolet.

<sup>1277</sup> Lors de son élection au comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1954, la fédération indiquait : « Travaile dans une grande entreprise à Saint-Denis (La Pénécilline) (sic) mais elle milite surtout à l'UJFF de Stains. En vue de la prochaine décentralisation de l'UJFF nous l'envisageons à la direction. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/05/1954, AD 93-261 J 21/97)

<sup>1278</sup> Transcription de l'intervention de Lucienne Prieto à la 3<sup>e</sup> conférence fédérale de Seine-Sud (12-13 novembre 1955), dossier « conférence fédérale 1955 », AD 94-130 J.

espace et y être valorisée. Christiane Gilles\* rentra ainsi dans l'activité militante à l'occasion d'une grève dans l'entreprise puis comme secrétaire du syndicat. Quelques militantes émergèrent également parmi les employées des usines Renault mais selon des modalités légèrement différentes. Viviane Feix, secrétaire comptable aux services sociaux du comité d'entreprise, à Billancourt, fut mise en avant dans le contexte des difficultés de la section communiste à partir de 1952. De par son métier, elle ne se situait pas au cœur de l'activité communiste et syndicale mais la fédération voulait s'appuyer sur elle dans l'application des décisions et les positions du parti<sup>1279</sup>, rôle qui n'était sans doute pas étranger à son statut d'épouse de Léon Feix\*, dirigeant national et homme de confiance du PCF. Viviane Feix joua également un rôle important dans l'activité du parti chez Renault, comme rédactrice en chef de *l'Écho des métallos*. Yvette Rivet présente un parcours similaire. Également employée du CE de Renault, comme responsable de sa revue puis du programme d'alphabétisation des ouvriers immigrés dans les années 1970, elle fut elle aussi rédactrice en chef du journal de la section communiste et à ce titre, membre du comité fédéral de 1964 à 1970.

Outre l'absence d'espace militant dans le contexte professionnel, plusieurs autres facteurs peuvent se combiner pour expliquer la *priorité* accordée à l'engagement sur la base locale et dans les organisations de masse. D'après les enquêtes orales menées par Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, nombreuses sont les femmes communistes qui expriment « la difficulté ressentie de ne pouvoir être pleinement dans deux organisations à la fois (PCF et CGT, PCF et UFF).<sup>1280</sup> » Contraintes par une moindre disponibilité ou par la domination d'un modèle militant traditionnellement masculin, les femmes étaient encouragées ou conduites, consciemment ou non, à se reporter sur des formes d'engagement ou d'activités militantes plus spécifiques. Les organisations de masse constituaient donc le principal vivier de recrutement des élues fédérales. Comme nous l'indiquons plus haut, sur 138 militantes, 61 siègèrent dans les comités fédéraux sur la base de leurs responsabilités dans les organisations de masse (UFF, UJFF, Vaillants, Action de l'Enfance, associations de parents d'élève) soit 44,2%. Si l'on inclut les militantes passées par ce type de responsabilités plus tôt dans leur carrière, on dépasse la moitié du corpus (72 sur 138 militantes, soit 52,2%). En comparaison,

---

<sup>1279</sup> Dans un courrier daté 23/05/1955 et signé de Rose Guérin, la fédération Seine-Ouest soumit au secrétariat du parti plusieurs modifications du bureau fédéral, dont l'élection de Vivianne Feix, membre du comité fédéral depuis 1953. Ce courrier indiquait : « Viviane Feix du bureau de la section Renault qui, bien que ne travaillant pas dans l'usine, apparaît dans les conditions actuellement difficiles de la section Renault comme la camarade qui défend le mieux et le plus fermement les positions du Parti et qui ressent le mieux les problèmes qui s'y posent. » (Courrier dactylographié de Rose Guérin au secrétariat du Parti, daté du 23/03/1955, AD 93-261 J 21/96). Viviane Feix intégra le secrétariat de la section Renault et siégea au bureau fédéral jusqu'en 1957.

<sup>1280</sup> DERMENJIAN G. et LOISEAU D., « Itinéraires de femmes communistes » in O. FILLIEULE et P. ROUX (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009, p. 95.

les hommes élus sur la base de responsabilités dans les organisations de masse, essentiellement UJRF et JC, étaient beaucoup moins nombreux (51 sur 522 hommes, soit 9,8%) et cette différence marque surtout l'absence de femmes venues des directions de section ou du syndicalisme. Dans ce contexte, les organisations et les thématiques féminines pouvaient devenir le lieu d'investissement privilégié des militantes, parfois au détriment du parti. Ainsi, en 1968 à Joinville, le délégué fédéral René Hantrais constatait :

« Une caractéristique : toutes nos camarades femmes actives militent à l'UFF (bons résultats) aucune au Parti Aucune d'entre elles ne veut abandonner ses responsabilités pour se consacrer au travail propre du Parti en direction des femmes. Il y a donc un défaut d'orientation auquel il faut remédier.

(...)

En raison de ce qui précède : une seule femme (jeune fille de 19 ans, OS à l'entreprise Télégio) a pu être proposée au Comité de section.<sup>1281</sup> »

Dans un tel cas, l'UFF ne parvenait plus à remplir son rôle de vivier pour le recrutement de responsables femmes mais tendait à constituer une sphère militante autonome.

L'importance des employées dans le personnel politique peut également s'expliquer par l'utilisation de leurs compétences et de leurs savoirs-faires dans diverses fonctions. Selon Julian Mischi l'investissement des femmes dans les tâches municipales leur permettait de « mobiliser des compétences scripturales acquises par un investissement scolaire plus soutenu ou du fait de l'exercice de professions centrées sur les pratiques de l'écrit ». On peut généraliser ce constat à d'autres secteurs de l'appareil. Les responsabilités d'Yvette Rivet à la tête du journal du parti chez Renault mobilisaient directement son expérience professionnelle. René Quatremaire fut appelée à la commission fédérale de contrôle financier de Seine-Sud pour y apporter ses connaissances de comptable<sup>1282</sup>. Surtout, les employées étaient sollicitées pour de nombreux emplois dans l'appareil ou dans les services municipaux. Les salariées du parti, des organisations de masse ou des journaux contribuaient très directement au fonctionnement quotidien de ces structures, dans un rôle technique ou professionnel cependant assorti de devoirs politiques et d'obligations militantes tacitement renforcés. Selon un phénomène déjà ancien qui débordait le cas du PCF, l'emploi communal constituait également une voie d'accès aux fonctions politiques et offrait à l'inverse des positions de repli ou d'attente<sup>1283</sup>. Nous avons déjà évoqué l'exemple de Jacqueline Chonavel\*, sténo-dactylo à la municipalité de Bagnolet puis au journal *Vaillant* avant que son

---

<sup>1281</sup> Rapport dactylographié de René Hantrais sur la conférence de la section Joinville-le-Pont (26 et 27 avril 1968), dossier « confédération fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1282</sup> La fédération notait : « Camarade très active, très sérieuse qui rendrait de grands services à la commission de contrôle financier. » (Note dactylographiée de la SMC (s.d., 1954), AD 93-261 J 21/98)

<sup>1283</sup> Sur ce sujet, voir BELLANGER E., « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », *art. cit.*

élection au bureau municipal n'accélère sa carrière dans le parti<sup>1284</sup>. Hélène Édeline\* fut sténo-dactylo à la mairie de Gentilly entre 1937 et 1940 puis réintégrée à la Libération. Éluë conseillère municipale à partir de 1945, elle fut également secrétaire de la section à partir de 1950. Dans les années 1970, Évelyne Bergeret, née en 1946 et adhérente du PCF en 1968, commis à la mairie de Drancy, fut à la fois secrétaire du syndicat et du comité de parti des communaux, membre du bureau de la section communiste et du comité fédéral. Ce travail militant à l'intersection entre personnel communal, municipalité et section locale jouait un rôle très important dans le fonctionnement politique local.

À travers ces positions à la fois professionnelles et militantes, nombre de femmes investirent des espaces intermédiaires du champ communiste et purent ainsi intégrer les responsabilités dans le parti. De plus, l'accès à ces positions intermédiaires était favorisé par les réseaux d'interconnaissance<sup>1285</sup> ou permettait de nouer de telles relations dans le travail. Signe du poids des réseaux, on retrouve parmi les élues fédérales passées par l'appareil technique ou les services municipaux un certain nombre d'épouses de cadres. On peut en particulier relever le recrutement des épouses afin de faciliter la mutation géographique ou l'affectation à l'étranger de leur mari. Ainsi, Odette Denis\* accompagna les affectations successives de Jacques Denis\* comme rédacteur à l'*Avant-Garde* et dirigeant de l'UJRF en région parisienne, comme secrétaire de la FMJD à Budapest puis comme secrétaire parlementaire de Maurice Thorez à Ivry, et fut employée par diverses structures (JC, NMPP, Maison de la jeune fille d'Argenteuil, France-Albanie) ou journaux (*Filles de France*, *Heures claires*, journal de la FMJD).

Le parcours de Jeanine Zaidner\* est également significatif. Sténo-dactylo dans différentes entreprises à partir de 1948, elle logeait à Ivry chez la mère de Raymond et Raymonde Laluque, au sein d'une famille communiste qui influença directement son engagement à l'UJRF à partir de 1949 et au PCF en janvier 1952. Raymond Laluque\*, résistant, conseiller municipal (1947) puis maire adjoint (1950) d'Ivry, fut secrétaire de la section communiste locale entre 1948 et 1953. Raymonde Laluque\*, sa sœur, du même âge que Jeanine Zaidner\*, était militante de l'UJRF depuis la Libération et monitrice dans les structures municipales (colonies et patronage) ; elle fut salariée du Secours populaire puis travailla comme aide-comptable à l'OPHLM d'Ivry à partir de septembre 1951. Grâce à ses

---

<sup>1284</sup> Voir *supra*, p. 408.

<sup>1285</sup> Nous avons déjà évoqué plusieurs exemples des canaux informels de recrutement des permanents techniques dans des pages précédentes (par exemple voir *supra*, p. 66 et p. 363). Pour le cas particulier des salariés du journal l'Humanité, voir également BOULLAND P., « Les militants et la presse communiste : fabriquer, diffuser, lire l'Humanité de la Libération aux années 1970 », *art. cit.*, p. 353-356.

liens avec ces deux militants, Jeanine Zaidner\* fut recrutée comme dactylo par les œuvres des vacances populaires enfantines d'Ivry tout en consacrant une partie de son temps de travail à la section communiste. Elle fut ensuite employée à la mairie de Villejuif. Mariée en 1953 à Marcel Zaidner\*, elle prit progressivement des responsabilités au sein de l'UJFF, au niveau fédéral puis national jusqu'en 1963. Ses responsabilités se reconvertirent ensuite vers l'UFF, où elle suivit le même cursus, jusqu'au secrétariat national et à la direction d'*Heures claires*. À partir de 1983, elle fut à la fois maire adjointe d'Ivry et secrétaire parlementaire de Georges Marchais\*. La circulation de Jeanine Zaidner\* entre emplois permanents ou communaux et responsabilités politiques fut largement favorisée par sa proximité personnelle avec les dirigeants locaux, fédéraux et nationaux. Dans le même temps, sa carrière, à l'image de celle de Jeanine Piolet<sup>1286</sup>, évoquée plus haut, resta majoritairement dévolue aux organisations, aux fonctions et aux thématiques féminines.

Dans certains cas, les liens à l'origine de l'affectation des militantes dans l'appareil permanent découlaient également de leur rôle dans la Résistance, au contact des dirigeants nationaux. Adrienne Maire\*, militante depuis 1932, travailla parmi les communaux de Montreuil à partir de 1935. Elle fut agent de liaison de Jean Chaumeil\* durant la guerre puis sténo-dactylo au secrétariat parlementaire de Jacques Duclos de 1944 à 1947, avant de devenir maire adjointe de Montreuil puis conseillère générale en 1953. Son mari, René Maire\*, était également lié aux premiers cercles du parti. Ancien des brigades internationales, il fut chauffeur et garde du corps de plusieurs dirigeants (Eugen Fried, Maurice Thorez, Santiago Carillo) et travailla comme permanent de la commission des cadres<sup>1287</sup>. Rose Guérin\*, agent de liaison pour le tirage de la presse clandestine puis pour le responsable aux cadres Robert Dubois\* jusqu'en 1942, fut engagée, à son retour de déportation, comme secrétaire de Marcel Paul à la Fédération des déportés, dans une fonction tant politique que technique<sup>1288</sup>. Députée de 1945 à 1958, elle retrouva ensuite un emploi auprès de la FNDIRP comme conseillère juridique jusqu'en 1962. Huguette Heitzmann, ouvrière dans la confection avant-guerre, monitrice à la FSGT entre 1931 et 1938, fut en 1944 agent de liaison de Maurice Sentuc et d'André Tollet dans l'appareil clandestin de la CGT. À la Libération, elle fut employée comme secrétaire à la Fédération CGT du textile et élue conseillère municipale de Bagnolet. Après une période d'inactivité due à sa maternité, entre 1946 et 1947, elle reprit

---

<sup>1286</sup> Voir *supra*, p. 429.

<sup>1287</sup> Voir *supra*, p. 86.

<sup>1288</sup> Elle fut en effet chargée de représenter la fédération au sein du bureau de la commission de l'Air chargée du rapatriement des déportés et contribua à la création de la FNDIRP.

le travail à Bagnolet où elle fut responsable des jeunes jusqu'en 1951, puis secrétaire de section en charge des femmes et dirigeante de l'UFF. Proche collaboratrice de Jacqueline Chonavel\* à Bagnolet, dès le début des années 1950, elle fut, comme cette dernière auparavant, employée au journal *Vaillant* à partir de 1953. Elle siégea au comité fédéral de Seine-Nord-Est entre 1953 et 1956. À une échelle plus locale, on pourrait également citer les exemples de Ginette Germa\* ou de Marguerite Le Maut\*<sup>1289</sup>.

Le principal problème de la composition sociale du personnel féminin résidait dans les difficultés de l'implantation et du recrutement de cadres parmi les ouvrières. Les responsables du travail parmi les femmes dénonçaient régulièrement cet état de fait comme Rose Guérin\* qui déclarait en 1950, à la tribune de la conférence fédérale de la Seine :

« La plus grande faiblesse dans le travail de masse parmi les femmes a trait aux ouvrières, à leur montée, à leur formation. Peu ou pas d'ouvrières dans les directions des organisations du Parti, dans les écoles du Parti. Cette faiblesse est un aspect de notre faiblesse générale dans les entreprises, en particulier dans les petites et moyennes où il y a souvent une forte proportion de main-d'œuvre féminine. Mais cette faiblesse est due aussi A CE QUE LE PARTI TOUT ENTIER n'est pas convaincu de la capacité des ouvrières à organiser la lutte : des syndicats d'entreprises à majorité de femmes sont dirigés par des hommes qui se désintéressent des revendications particulières aux femmes (bas salaires, conditions d'hygiène et de travail).<sup>1290</sup> »

Les fédérations devaient régulièrement déplorer leur faiblesse ou leur absence d'implantation au sein des entreprises regroupant de nombreuses ouvrières ou parmi les secteurs féminins de certaines grandes usines. Ainsi dans les années 1960, à l'usine SKF d'Ivry où l'ensemble de l'activité du parti était d'ailleurs jugée insuffisante<sup>1291</sup>, les cadres fédéraux pointaient tout particulièrement les difficultés pour faire émerger des responsables ouvrières. En 1965, Jacques Denis\*, délégué de la fédération, signalait :

« Nous restons en difficulté sur les femmes travailleuses n'ayant pu en élire aucune en plus de la camarade Maillard de la SKF, représentée quoique peu active. Ceci reflète un retard réel et qui doit nous préoccuper, comme l'a souligné depuis la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de section.<sup>1292</sup> »

Trois ans plus tard, le comité de section comportait deux ouvrières de la SKF mais leur activité était toujours jugée fragile<sup>1293</sup>.

---

<sup>1289</sup> Outre la biographie en annexe, voir *supra*, p. 201 et suivantes.

<sup>1290</sup> Transcription de l'intervention de Rose Guérin in Fédération de la Seine, «Compte rendu des travaux de la IV<sup>e</sup> conférence fédérale (avril 1950) », brochure (sd), p. 17.

<sup>1291</sup> Jacques Denis indiquait notamment : « la participation et la contribution des camarades de la SKF ont été excessivement faible (alors qu'il y a des luttes). La SKF est loin d'être l'entreprise-pilote dans la section.» Il évoquait plus loin la nécessité de faire embaucher dans l'usine « un bon camarade » pour améliorer l'activité des cellules. (Rapport de Jacques Denis sur la conférence de section Ivry-Port, les 28 et 29 mai 1965, dossier « conférence fédérale, 1965 », AD 94-130 J.)

<sup>1292</sup> *Ibid.*

<sup>1293</sup> « Le comité de section a été renforcé, mais il faudra veiller et prendre des mesures sérieuses pour assurer la participation effective des deux camarades femmes de la SKF. » (Rapport d'Odette Denis sur la conférence de section Ivry-Port, les 26, 27 et 28 avril 1968, dossier « conférence fédérale, 1968 », AD 94-130 J.)



Au sein des comités fédéraux, les ouvrières étaient presque exclusivement des OS issues des d'entreprises où dominait une main-d'œuvre féminine nombreuse et peu qualifiée, essentiellement dans des usines d'assemblage et de montage (SEV à Ivry, CSF à Malakoff, Grandin à Montreuil, Sonolor à La Courneuve, LMT à Boulogne, Jaeger à Levallois, etc.), éventuellement dans l'industrie chimique et pharmaceutique (Norton à La Courneuve, Roussel-UCLAF à Romainville). S'ajoutaient quelques ouvrières non qualifiées d'autres secteurs, comme Clairette Hajdu et Nicole Léonet, ouvrières en blanchisserie, et en particulier des militantes venues de province comme Hélène Luc\*, ouvrière textile à Saint-Étienne.

Une partie de ces ouvrières spécialisés ou peu qualifiées disposait d'un capital scolaire important qui aurait pu les destiner à d'autres métiers. Georgette Potevin et Hélène Luc\* furent élèves du secondaire mais durent interrompre leurs études suite au décès ou à la maladie de leurs parents<sup>1294</sup>. Muguette Jacquaint, titulaire du brevet de comptabilité, avait accepté, en 1966, d'entrer comme ouvrière chez Sonolor, dans l'attente qu'un emploi se libère dans les bureaux. Déjà militante communiste depuis 1958, elle participa à une grève peu après son embauche et abandonna la perspective d'obtenir un autre poste<sup>1295</sup>. Promue au comité fédéral de Seine-Saint-Denis en avril 1968, elle joua ensuite un rôle de premier plan dans la grève de mai-juin. Pour ces femmes, l'embauche comme ouvrière fut en grande partie déterminée par les contraintes du marché du travail et les difficultés économiques ou familiales. Toutefois, on ne peut évacuer toute démarche militante dans cette orientation ou dans son maintien à moyen terme. Plusieurs employées furent ainsi encouragées à militer parmi les ouvrières. Suzanne Kolaza, dirigeante de la section de Drancy, fut employée du dispensaire municipal et permanente fédérale jusqu'en 1966. Elle travailla ensuite comme OS à Saint-Denis puis chez Norton à La Courneuve et siégea à chaque fois au secrétariat de section (Saint-Denis-Nord de 1965 à 1968 puis La Courneuve Sud de 1970 à 1974). Gisèle Coupard, évoquée précédemment, fut brièvement embauchée par la mairie de Bondy comme dactylo après son licenciement en 1962. Sur les encouragements de la section, elle travailla ensuite comme OS dans une entreprise de montage électrique à Bobigny. Certaines ouvrières présentent même le profil de « crypto-établies » selon la formule de Tanguy Perron à propos de l'une d'entre elles, Mathilde Angeloni, ouvrière chez Grandin à Montreuil :

« Mathilde Angeloni, fille de paysans italiens pauvres installés dans les Alpes de Haute-Provence, plongée dans l'ambiance et la révolte du Quartier Latin en 1968, décide de travailler et de militer en usine

---

<sup>1294</sup> Le père de Georgette Potevin mourut en 1928, alors qu'elle avait deux ans. Elle dut abandonner le lycée en 1941, à 15 ans, après le décès de sa mère. Hélène Luc\* quitta le lycée Michelet de Saint-Étienne à 17 ans pour soutenir sa famille lorsque son père, mineur atteint de silicose, dut cesser de travailler.

<sup>1295</sup> Interview de Muguette Jacquaint, *l'Humanité*, 07/06/2008.

après les « événements ». Membre du PCF, elle joue un rôle important dans le déclenchement de la grève de Grandin en 1975 dont elle est une des leaders, avec Évelyne Vanderheyem, transfuge médiatisée par le PCF de l'extrême gauche vers le parti communiste.<sup>1296</sup> »

Mathilde Angeloni avait été élue au comité fédéral de Seine-Saint-Denis dès 1972, après son passage par une école fédérale.

L'intégration des militantes ouvrières présente des mécanismes similaires liés aux difficultés d'implantation et de recrutement. Animatrices ou créatrices de cellule d'entreprise, responsables syndicales, dirigeantes d'importantes grèves, elles étaient rapidement repérées et promues. Marcelle Gunard et Jeannette Dupont, militantes de la SEV à Issy-les-Moulineaux fournissent le meilleur exemple de ces processus<sup>1297</sup> que l'on retrouve également pour les cas de Muguette Jacquaint et Mathilde Angeloni, évoqués ci-dessus, ou de Georgette Potevin<sup>1298</sup> et Madeleine Peretti<sup>1299</sup>. Du fait de ces promotions rapides, plus de la moitié des ouvrières intégrèrent les comités fédéraux avec moins de cinq ans d'ancienneté dans le parti. Toutefois, on doit noter un important clivage entre les militantes qui connurent des carrières durables et franchirent les échelons hiérarchiques et celles qui ne firent que de brefs passages dans les comités fédéraux. On retrouve dans la première catégorie, les militantes disposant d'un capital scolaire supérieur ou venues d'autres professions (Mathilde Angeloni, Muguette Jacquaint, Suzanne Kolaza, Hélène Luc\*, Georgette Potevin, etc.) et entrées précocement au parti<sup>1300</sup> (Odette Barriac<sup>1301</sup>, Liliane Garcia\*<sup>1302</sup>, Clairette Hajdu<sup>1303</sup>). Ces facteurs purent contribuer à

---

<sup>1296</sup> PERRON T., « Le territoire des images : pratique du cinéma et luttes ouvrières en Seine-Saint-Denis (1968-1982) » in *Le Mouvement social*, n°230, janvier-mars 2010, p. 141.

<sup>1297</sup> Pour le cas de Marcelle Gunard, voir *supra*, p. 296. Pour le cas de Jeannette Dupont, voir *supra*, p.481 et suivantes.

<sup>1298</sup> Après avoir cessé toute activité professionnelle durant plusieurs années, Georgette Potevin entra comme OS chez Jaeger à Levallois, en 1957. Elle travailla sur les lignes de montage de compteurs. Déjà militante du PCF depuis 1952, elle adhéra dans l'usine à la CGT et participa de la création de la cellule d'entreprise. (Entretien avec Georgette Potevin, 22 mars 2000). Elle s'imposa comme la principale dirigeante de l'usine et fut ainsi promue au comité fédéral de Seine-Ouest en 1962 puis au bureau fédéral en 1964, comme permanente chargée du travail en direction des entreprises à main-d'œuvre féminine (Note dactylographiée de la SMC datée du 05/05/1964, AD 93-261 J 21/96).

<sup>1299</sup> Née vers 1922 et adhérente du PCF en 1945, Madeleine Peretti milita d'abord en Seine-et-Oise où elle fut membre du comité fédéral. En 1956, elle entra comme métallurgiste dans l'usine Rooy d'Ivry où elle devint après quelque mois secrétaire de la cellule d'entreprise. La fédération Seine-Sud notait alors : « Elle s'est battue pour faire vivre le Parti dans son entreprise et des résultats ont été obtenus. Analyse bien la situation dans son entreprise. Connaît bien les revendications de ses camarades de travail. ». (Note dactylographiée de la SMC datée du 28/06/1956, AD 93-261 J 21/96). Elle intégra alors le comité fédéral.

<sup>1300</sup> Parmi les ouvrières déjà citées, seule Georgette Potevin, qui adhéra à 26 ans après avoir milité à l'UFF, fait exception. Mathilde Angeloni adhéra à 21 ans, Gisèle Coupard à 18, Muguette Jacquaint à 17, Suzanne Kolaza à 23, Hélène Luc\* à 16 ans.

<sup>1301</sup> Née en 1937 et adhérente du PCF à 20 ans, Odette Barriac travaillait comme câbleuse à Malakoff. Elle intégra le comité fédéral de Seine-Sud en 1965 puis siégea dans les Hauts-de-Seine, au bureau en 1968 puis au secrétariat fédéral à partir de 1970.

<sup>1302</sup> Née en 1935, titulaire du certificat d'études et d'un CAP, Liliane Garcia adhéra à l'UJFF à 15 ans, en 1950, puis en 1952 au PCF et à la CGT. Ouvrière câbleuse, elle fut permanente au bureau national de l'UJFF à la fin

une démarche militante d'insertion ou de maintien dans le monde ouvrier. De plus, leur maîtrise des savoirs-faires militants, nourrie de leur formation scolaire ou professionnelle et d'une expérience politique précoce, leur permettait de tirer tout le profit du prestige symbolique de leur statut d'ouvrières. À l'opposé, les ouvrières disposant d'une faible expérience militante et entrées tardivement au parti, à l'approche ou au-delà de la trentaine, ne firent en général que de brefs passages dans les comités fédéraux (Odette Dalle<sup>1304</sup>, Christiane Entremont<sup>1305</sup>, Danielle Levasseur<sup>1306</sup>, Lucienne Maublanc<sup>1307</sup>, Jeanne Moreau<sup>1308</sup>, Micheline Mourey<sup>1309</sup>, Henriette Vidalenic<sup>1310</sup>). Cette fragilité du recrutement apparaît directement liée aux conditions professionnelles. La difficulté des conditions de travail et le poids des prérogatives domestiques grevaient la disponibilité et la participation des ouvrières mais lorsqu'elles abandonnaient le travail ou accédaient à d'autres emplois, leur légitimité s'en trouvait affectée. Ainsi, Madeleine Peretti, devenue cantinière à Orly après des problèmes de santé<sup>1311</sup>, Marcelle Gunard qui avait quitté la SEV et cessé de travailler ou Gisèle Coupard qui avait repris un poste d'employée, ne furent plus élues dans les comités fédéraux après ces changements dans leur situation professionnelle et personnelle.

Sous l'effet des difficultés d'implantation et de recrutement, les ouvrières restaient malgré tout perçues au prisme du genre, comme représentantes d'une catégorie distincte du groupe et du modèle ouvriers dominants, par leur absence de qualification professionnelle, par

---

des années 1950. Retournée à la production, elle fut ensuite militante syndicale, membre du comité exécutif de la Fédération CGT de la Métallurgie. Elle siégea comme secrétaire fédérale en banlieue sud, de 1964 à 1976.

<sup>1303</sup> Née en 1927, Clairette Têtu, puis épouse Hajdu, adhéra au PCF à 18 ans, en 1945. Elle travailla comme ouvrière blanchisseuse puis, à partir de 1965, comme câbleuse à l'usine LMT de Boulogne. Membre du comité fédéral de Seine-Ouest en 1953, elle avait été retirée l'année suivante suite à des reproches sur sa vie privée. Responsable du syndicat parisien de la blanchisserie, elle réintégra le comité fédéral en 1956 où elle siégea durant quinze ans comme dirigeante de la section Boulogne puis comme responsable départementale des associations de parents d'élève.

<sup>1304</sup> Odette Dalle, OS chez Intercontinentale à Levallois, adhéra au PCF à 31 ans en 1963. Déléguée syndicale, elle entra au CF de Seine-Ouest deux ans plus tard et n'effectua qu'un mandat.

<sup>1305</sup> Christiane Entremont, OS chez Roussel-UCLAF, adhéra au PCF à 27 ans en 1962. Secrétaire de cellule dans l'entreprise, elle entra au CF de Seine-Nord-Est deux ans plus tard et n'effectua qu'un mandat.

<sup>1306</sup> Danielle Levasseur, OS chez Jaeger, adhéra au PCF à 33 ans en 1961. Déléguée du personnel, elle entra au CF de Seine-Ouest l'année suivante et effectua deux mandats.

<sup>1307</sup> Lucienne Maublanc, OS, adhéra au PCF à 29 ans en 1962. Elle entra au CF de Seine-Ouest deux ans plus tard et n'effectua qu'un mandat.

<sup>1308</sup> Jeanne Moreau, ouvrière à l'usine LMT de Boulogne adhéra au PCF à 36 ans en 1958. Responsable syndicale au sein de la branche des usines de montage électrique, elle entra au CF de Seine-Ouest en 1962 et effectua trois mandats jusqu'en 1966.

<sup>1309</sup> Micheline Mourey, bobineuse, adhéra au PCF à 30 ans en 1961. Secrétaire de sa cellule d'entreprise, elle entra au CF de Seine-Nord-Est l'année suivante et n'effectua qu'un mandat.

<sup>1310</sup> Henriette Vidalenic, câbleuse chez Thomson, adhéra au PCF à 35 ans en 1961. Secrétaire adjointe du comité de parti dans l'usine, elle fut élue au CF de Seine-Sud l'année suivante et n'effectua qu'un mandat.

<sup>1311</sup> En 1961, la fédération Seine-Sud motivait ainsi son retrait : « c'est une camarade qui a dû abandonner son travail dans la métallurgie et aller dans une cantine pour raison de santé. Nous proposons de lui laisser développer son activité là où elle travaille (Orly). » (Note dactylographiée de la SMC datée du 03/05/1961, AD 93-261 J 21/96)

leur concentration dans certains secteurs ou entreprises. De manière globale, le genre apparaît dans une certaine mesure comme un carcan rarement dépassé. Ainsi que le remarquait Annie Kriegel, une majorité des militantes restaient « confinées au travail parmi les femmes » qui n'introduisait « aucune différence substantielle avec l'idée que la société traditionnelle se fait du rôle des femmes dans la vie sociale<sup>1312</sup> ». L'effet de cette spécialisation sans cesse reconduite est particulièrement visible sur certaines carrières militantes, comme nous l'avons signalé dans les cas de Jeanine Zaidner\*, Jeanine Piolet ou Lucienne Prieto qui suivirent des parcours identiques à l'UJFF puis à l'UFF. De manière certes moins prégnante, cette spécialisation affectait aussi les militantes qui atteignirent les plus hautes fonctions : comme secrétaires fédérales, Liliane Garcia\* ou Odette Barriac furent chargées des questions féminines ; comme membres du CC, Madeleine Vincent\* et Fernande Valignat\* travaillèrent au secteur femmes du Comité central ; comme députée, Rose Guérin\* intervint très fréquemment sur les thématiques de la condition féminine, etc.

Ainsi, le personnel politique féminin révèle en quelque sorte toute l'ambiguïté du rapport des communistes aux normes et aux représentations sexuées dans la société globale et dans le monde militant. Celles-ci apparaissent tout à la fois combattues sur le terrain social ou économique et interiorisées par le parti, les dirigeants et les femmes communistes elles-mêmes, valorisées même, autour notamment de l'importance accordée à la figure maternelle. Ainsi, la mobilisation volontariste en faveur de l'intégration politique des femmes reposait sur une adaptation fonctionnelle aux caractéristiques et aux contraintes d'un militantisme soumis aux modèles masculins dominants.

### Les enjeux du couple militant

Au rang des difficultés posées au développement des carrières féminines, le poids des contraintes familiales joua un rôle fondamental, notamment en contribuant pour une grande part aux difficultés de recrutement et de stabilisation du personnel féminin dans les comités fédéraux. Ceci nous amène à interroger plus en détail l'articulation entre militantisme et sphère privée. Comme le notait Dominique Loiseau, l'engagement du conjoint apparaît comme une condition nécessaire à l'activité militante des femmes<sup>1313</sup>, surtout dans la génération qui domine notre corpus. De fait, les éléments à notre disposition ne permettent d'identifier aucune élue fédérale dont le mari ne fut pas lui-même au moins membre du PCF.

---

<sup>1312</sup> KRIEGEL A. et BOURGEOIS G., *Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970*, op. cit., p. 81.

<sup>1313</sup> LOISEAU D., « Les militantes de l'ombre : femmes de... » in M. DREYFUS, C. PENNETIER, N. VIET-DEPAULE, *La part des militants*, op. cit., p. 264.

Si du côté des hommes, l'adhésion des épouses était majoritaire, on relève tout de même que près d'un tiers d'entre elles n'appartenait pas au PCF<sup>1314</sup>. Nous pouvons en particulier identifier 32 couples formés par des membres des comités fédéraux ainsi que six épouses de dirigeants communistes extérieurs aux CF. Ces chiffres pèsent peu dans l'effectif masculin mais portent sur plus d'un quart des élues fédérales (38 sur 138, soit 27,5%<sup>1315</sup>). La plupart des femmes ayant intégré les organismes fédéraux après leur conjoint<sup>1316</sup>, on peut se demander si les épouses constituèrent un recours face aux difficultés du recrutement. Cette hypothèse paraît plus particulièrement valable pour la fédération Seine-Ouest qui connut un important déficit de cadres féminins au cours des années 1950. Dans cette période, furent notamment intégrées plusieurs épouses de dirigeants extérieurs à la fédération (Viviane Feix<sup>1317</sup>, Ginette Calvetti<sup>1318</sup>, Henriette Bidouze\*<sup>1319</sup>, Simone Gayraud\*<sup>1320</sup>). Toutefois, les couples furent nettement plus nombreux en banlieue sud<sup>1321</sup> prenant véritablement la forme de couples dirigeants ancrés dans la base locale où ils occupaient des fonctions complémentaires ou conjointes : Darie et Vladimir Dolfi\* à Montrouge, Charles et Georgette Kaas\* à Alfortville, Paul et Monique Mercieca\* à Vitry, Jacqueline et René Porthault à Châtenay-Malabry, Jeanine et Serge Povinha\* à Vitry, Yann et Gaston Viens\* à Orly, etc. On pourrait ajouter également les couples Zaidner\* et Denis\* à Ivry, dont les hommes occupaient toutefois des fonctions d'abord nationales ou fédérales, ou les couples formés par Madeleine Vincent\* et Guy Ducoloné\* ou Liliane Garcia\* et Georges Marchais\*, qui montrent le prolongement du phénomène parmi les cadres supérieurs du parti. On ne peut s'empêcher de tracer un parallèle avec le couple Thorez qui pouvait constituer, dans les années 1950-1960,

---

<sup>1314</sup> Pour les cadres hommes on relève 67,8% d'épouses membres du PCF contre 27,6% définies comme sympathisantes et 4,6% comme « sans opinion ».

<sup>1315</sup> On pourrait également inclure ici les trois filles de dirigeants fédéraux et nationaux, portant le total des militantes directement liées à des cadres à 41 sur 138, soit 29,7%.

<sup>1316</sup> Parmi les 32 couples formés par des cadres fédéraux, on compte ainsi dix-neuf femmes intégrées alors que leur conjoint était déjà un cadre fédéral et/ou national. À l'inverse, sept femmes furent élues avant leur conjoint et deux couples furent élus à la même date. Restent quatre couples formés après que les militants aient été élus.

<sup>1317</sup> Epouse de Léon Feix\*, voir *supra*, p. 430.

<sup>1318</sup> Epouse d'Oswald Calvetti, voir *infra*, p. 444

<sup>1319</sup> Epouse de René Bidouze (voir sa biographie dans le *DBMOMS*, t.2). Ancien secrétaire fédéral des Basses-Pyrénées entre 1950 et 1952, René Bidouze fut ensuite secrétaire général de l'Amitié franco-polonaise jusqu'en 1958 et collaborateur de diverses commissions du CC. Henriette Bidouze intégra le comité fédéral de Seine-Ouest en 1954.

<sup>1320</sup> Epouse de Raymond Gayraud (voir sa biographie dans le *DBMOMS*, t. 5). Lorsque son épouse intégra le comité fédéral de Seine-Ouest en 1954, Raymond Gayraud était secrétaire national du syndicat CGT des ingénieurs et cadres de la métallurgie.

<sup>1321</sup> On compte sept couples en banlieue nord, dix en banlieue ouest et quatorze en banlieue sud. On ne compte qu'un seul couple dont les membres siégèrent dans deux fédérations différentes.

un modèle de couple militant ou plus exactement de couple de dirigeants<sup>1322</sup>, d'autant plus dans sa propre fédération.

En banlieue nord, la présence de couples au sein du comité fédéral fut moins marquante, surtout car au-delà de 1965, seul un couple continua de siéger (Lydie et Jean-Pierre Perillaud). On est tenté d'y voir la marque de la responsable aux cadres Rolande Brault\*, entrée en fonction en 1964. Dans ses rapports et ses recommandations pour la constitution des comités de section, elle manifestait en effet un souci constant de ne pas faire siéger maris et femmes dans les mêmes directions. Malgré quelques exceptions<sup>1323</sup>, les nombreuses décentralisations opérées à cette époque permirent de répartir les couples dans des sections et des directions différentes. Déjà en 1964, la fédération avait ramené Victor Fagard\* du bureau au comité fédéral, estimant « impossible de maintenir un couple au bureau<sup>1324</sup> » où siégeait également sa compagne Colette Coulon. Il reste toutefois difficile d'évaluer si cette gestion était le résultat d'une sensibilité personnelle de Rolande Brault\* ou de consignes de la direction.

Les relations entre des membres des comités fédéraux suscitaient également l'intervention des dirigeants dès lors que le ou les militants étaient déjà mariés et devaient donc « régulariser » leur situation. Comme nous avons pu l'indiquer de manière plus générale<sup>1325</sup>, l'objectif était de ne pas prêter le flanc au scandale ou aux reproches des camarades. En Seine-Nord-Est, en 1956, Fernande Valignat\* dut ainsi intervenir pour défendre un couple récemment formé face à un militant local qui « parlait de remettre les camarades à la base dans semblables cas » et face à la « campagne de dénigrement » lancée par l'ancien beau-père du militant :

« Je dois dire que j'ai précisé les positions de la direction fédérale en ces termes :  
Que F. ayant consulté notre direction, nous lui avons fait les remarques nécessaires sur les répercussions que ne manquerait pas d'avoir sa décision quant à l'opinion des camarades et de son entourage, de même que les décisions de J. P. dans l'organisation qu'elle dirige auprès des mamans de jeunes filles.  
Que notre position a été à son égard comme en semblables circonstances, que nous n'avons pas à dicter la conduite de F. et de J. P. mais qu'il leur appartenait en communistes responsables de prendre eux-mêmes les décisions en conformité avec les intérêts du Parti.  
Que nous considérons F. et J. P. comme des bons camarades, qui avaient toujours agi dans l'intérêt du Parti et qu'il n'y avait aucune raison de leur appliquer quelque sanction que ce soit.<sup>1326</sup> »

---

<sup>1322</sup> WIEVIORKA A., *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez, op. cit.*, voir notamment le chapitre XV « Maurice et Jeannette en guerre froide », p. 395-444.

<sup>1323</sup> Par exemple Pierre Blotin et Nicole Fournier, membres du secrétariat de la section Saint-Denis Centre. Voir *infra*, p. 444

<sup>1324</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 30/04/1964, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1325</sup> Voir *supra*, chapitre

<sup>1326</sup> Note manuscrite de Fernande Valignat au Secrétariat fédéral, datée du 12/04/1956. dossiers « Affaires » de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

L'intervention des directions restait bienveillante dans la mesure où elles étaient informées de la situation et que les militants faisaient preuve d'une « attitude responsable » et « conforme aux intérêts du Parti ».

Pour le cas des couples siégeant ensemble dans les organismes fédéraux ou locaux, se posait également la question de la frontière entre sphère privée et sphère militante. Marcelle Galli\* témoignait ainsi de l'importance qu'elle attachait à cloisonner ces différents secteurs de sa vie, à refuser le mélange des genres :

« On a toujours discuté beaucoup à la maison, mais on ne discutait pas des détails, des accrochages, de ce genre de choses. C'était bien tranché. On avait dit aux camarades : « Lui, c'est Honoré Galli. Moi, c'est Marcelle Galli. Si vous avez une commission à faire, vous me la faites à moi. » Mon mari refusait qu'on lui dise « Tu diras à Marcelle... ». Il répondait « Non, je ne dis rien. C'est une militante à part entière, vous vous débrouillez avec elle. » Et moi quand on me disait « Tu diras à Honoré... » je disais « Non, je ne dis rien à Nono moi. Vous avez quelque chose à lui dire, vous lui dites. Vous avez besoin de quelque chose, vous vous arrangez. Moi, quand je suis chez moi c'est basta ! » Alors on discutait seulement des problèmes en général.<sup>1327</sup> »

De même, Georgette Potevin précisait que « chacun militait de son côté<sup>1328</sup> ». Attitude qui marque la volonté des femmes de ne pas être cantonnées dans le rôle de « femme de...<sup>1329</sup> ».

De fait, pour l'ensemble des femmes de notre corpus, l'endogamie communiste correspond très majoritairement à l'union de conjoints déjà adhérents voire militants. On peut toutefois citer le cas de Fernande Valignat\*, venue d'un milieu catholique et gagnée au communisme par sa rencontre avec son mari. Dans les générations ultérieures nous pouvons également relever le cas de Jeanine Clavel. Née en 1939, issue d'une famille ouvrière « sans opinion » selon ses biographies, OS sur presse chez Halftmeyer-Arena à Montreuil, elle adhéra à la CGT en 1962 et au PCF en 1963. Son mari, André Clavel, né en 1927, tourneur dans la même entreprise dans les années 1960, avait adhéré à la Libération mais était resté coupé du parti entre 1947 et 1963, date de sa réadhésion. Il appartenait toutefois à une famille militante, puisque ses deux frères cadets, Henri et Jean Clavel\*, furent des dirigeants à Malakoff et respectivement membres des comités fédéraux de Seine-Sud et Seine-Ouest. Dans les autres cas, l'engagement des deux conjoints était antérieur à leur rencontre voire même créa les conditions de celle-ci. Marcelle et Honoré Galli\* firent connaissance lors d'un bal organisé par les JC à Nice où ils étaient tous deux responsables des organisations de jeunesse. Yann Gaston et Viens\* se rencontrèrent dans les mêmes circonstances à Marseille alors qu'ils étaient tous deux jeunes permanents. Monique et Paul Mercieca\* fréquentèrent ensemble l'école des Komsomols à Moscou. La préexistence du militantisme put constituer

---

<sup>1327</sup> Entretien avec Marcelle Galli, le 8 mars 2000.

<sup>1328</sup> Entretien avec Georgette Potevin, le 22 mars 2000.

<sup>1329</sup> LOISEAU D., « Les militantes de l'ombre : femmes de... », *art. cit.*

une circonstance favorable aux carrières féminines, dans la mesure où elle détermina d'emblée le fonctionnement des foyers. Toutefois, il conviendrait d'envisager plus largement la situation de l'ensemble des épouses des cadres dont certaines, malgré leur engagement, devinrent, après leur mariage ou leur maternité, « militantes par procuration<sup>1330</sup>, » se limitèrent à des responsabilités à la base ou à une aide pratique.

Différents cas font effectivement apparaître les difficultés des militantes à obtenir l'approbation de leur conjoint. En 1964, Jeannette Vermeersch rapportait ainsi, à l'issue de la conférence fédérale de Seine-Ouest, l'exemple d'une jeune ouvrière non élue au comité fédéral face aux réticences de son mari<sup>1331</sup>. Fernande Valignat\* dut également surmonter certaines difficultés avant d'accéder au statut de dirigeante. Lors de son passage par l'école centrale de trois mois, entre novembre 1945 et février 1946, les évaluateurs indiquaient :

« Camarade expérimentée qui voit bien les problèmes. S'exprime et écrit bien. Très sensible, est affectée d'un léger complexe d'infériorité dont il faut absolument l'aider à se débarrasser définitivement. A abordé l'école dans d'assez mauvaises conditions en raison de sa santé et de difficultés dans sa famille : un mari qui est une véritable entrave à son développement. S'est accrochée et a terminé brillamment. Peut devenir si on l'y aide un peu une très bonne dirigeante à l'échelle nationale chez les femmes.<sup>1332</sup> »

Ces commentaires visaient largement Pierre Valignat qui était entré en conflit avec Léon Feix\* en Algérie durant la guerre et marquait une distance croissante à l'égard du PCF<sup>1333</sup>. En rompant avec son mari, elle manifesta au parti à la fois sa fidélité politique mais aussi une autonomie et une disponibilité qui favorisèrent sa carrière militante. On doit cependant noter que la sphère privée n'affectait pas uniquement l'engagement des femmes. L'activité militante des hommes était elle aussi soumise à l'accord des épouses, militantes ou non, qui pouvaient s'élever contre la multiplication des absences et des sollicitations. La fédération Seine-Sud écarta ainsi un militant qui, selon elle, « [avait] complètement cédé aux pressions de sa femme qui, bien que membre du Parti, ne semble pas admettre que son mari milite activement, ce qui l'amène à rentrer tard chez lui ou à s'absenter les jours où il ne travaille pas.<sup>1334</sup> » On le constate en particulier lors du passage par les écoles centrales qui éloignaient les militants durant plusieurs semaines<sup>1335</sup>. En 1962, face au refus de son épouse, Marcel Zaidner\* déclina la proposition de se rendre à Moscou pour suivre les cours de l'école supérieure en sciences sociales du PCUS. En 1954, l'épouse d'un cadre écrivit à la fédération

---

<sup>1330</sup> DERMENJIAN G. et LOISEAU D., « Itinéraires de femmes communistes » *art. cit.*, p. 94.

<sup>1331</sup> Voir *supra*, p. 271.

<sup>1332</sup> Appréciation de l'école centrale de trois mois, novembre 1945-février 1946, dossier biographique, Arch. CN PCF.

<sup>1333</sup> Voir la biographie de Pierre Valignat dans le *DBMOF*.

<sup>1334</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 25/06/1956, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1335</sup> Le phénomène était encore plus marqué pour les militants de province qui, contrairement aux élèves venus de région parisienne, n'avaient pas toujours la possibilité de regagner leur foyer durant les week-ends.



Seine-Nord-Est pour s'opposer à ce qu'il s'absente pour diriger à nouveau une école fédérale permanente :

« Camarade,

Je viens te dire mon mécontentement au sujet de la décision qui et (sic) prise d'envoyer Fernand suivre une école afin par la suite la diriger (sic). Je ne suis pas d'accord du tout, je l'ai dit à Fernand car je crois que ça me concerne également.

Et je tiens à te dire camarade, et d'ailleurs tu pourras (sic) en faire part aux copains qu'il ne faut pas compter sur Fernand pour ce genre de travail. Je ne suis pas du tout contre le Parti, au contraire, car je n'es (sic) pas oublier (sic) ce que Fernand et tant d'autres on (sic) souffert.

Je suis et j'ai toujours été d'accord pour qu'il milite sur Saint-Denis, mais je ne peux m'habituer à ce qu'il s'en aille à chaque instant. Je ne le fais pas que pour moi, ma belle-mère pourra (sic) te le dire ce que mes petites se sont ennuyées de leur papa la dernière fois que Fernand a dirigé la dernière école (tu le sais d'ailleurs camarade).

Aussi je vous demanderait (sic) de faire votre possible afin que l'entente reste dans notre ménage.<sup>1336</sup> »

Bien plus que les difficultés politiques ou les refus explicites des conjoints, ce sont surtout les contraintes matérielles associées aux rôles d'épouse et de mère qui pesèrent sur l'activité des militantes. Georgette Potevin évoque ainsi les contraintes quotidiennes liées à ses fonctions de secrétaire permanente de la section de Levallois et de membre du comité fédéral :

« Il fallait distribuer le matériel dans les entreprises, à la porte, le matin de bonne heure. Et moi j'ai toujours habité Gennevilliers à partir de 1959, donc je faisais souvent l'aller-retour Gennevilliers-Levallois. Je rentrais quand même le midi pour les enfants. J'essayais de rentrer, parce que le soir, il m'arrivait souvent d'avoir des réunions très tard et on pouvait pas toujours les laisser tout seuls. Alors je rentrais, je repartais... C'était pas facile. C'était assez dur, m'enfin bon... Ça s'est passé relativement bien pour moi. J'ai pas eu de problèmes. J'avais un mari militant donc... On militait chacun de notre côté, ça posait pas trop de problème.<sup>1337</sup> »

Nombre de militantes devaient ainsi faire face à de doubles voire de triples journées de travail (professionnel, domestique, militant). Lorsqu'elles ne pouvaient répondre à la multiplication des réunions et des absences du foyer, aux déplacements nombreux, elles ne purent être élues ou réélues dans les comités fédéraux. On peut ainsi comprendre les attitudes de repli ou de maintien de l'activité sur des bases locales, dans leur ville ou leur quartier. On l'observe notamment dans le cas de Ginette Calvetti, épouse d'Oswald Calvetti<sup>1338</sup>, dirigeante de la fédération CGT du livre et membre du CC. Dirigeante de l'UFF à Saint-Ouen, elle avait été élue au comité fédéral en 1957, malgré déjà quelques craintes sur ses disponibilités<sup>1339</sup>. Ne pouvant assurer une présence suivie en raison de ses responsabilités familiales, elle ne fut pas reconduite en 1959 :

---

<sup>1336</sup> Courrier manuscrit d'Yvonne D., daté du 26/08/1954, dossiers biographiques de la section Saint-Denis, Arch. FD PCF 93.

<sup>1337</sup> Entretien avec Georgette Potevin, le 22 mars 2000.

<sup>1338</sup> Voir la biographie d'Oswald Calvetti dans le *DBMOMS*, t. 3.

<sup>1339</sup> Au moment de son élection au comité, la fédération signalait déjà : « Une chose qui restera à résoudre, ce sont ses difficultés personnelles, d'une part elle a à sa charge sa mère qui est très malade, et aussi a quatre enfants en bas âge. Ces questions, nous nous proposerons de les examiner avec la direction de section. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, AD 93-261 J 21/96)

« Cette camarade refuse de militer au-delà de la sphère de son quartier. Elle éprouve aussi de grandes difficultés en raison de la maladie de sa mère qui est à sa charge. De plus, elle a plusieurs enfants encore en bas âge, ce qui la gêne certainement.<sup>1340</sup> »

Les militantes qui avaient atteint d'importantes responsabilités nationales pouvaient elles aussi opérer de tels replis. Ainsi Raymonde Dien\* quitta ses responsabilités à la tête de l'UJFF puis au comité fédéral de Seine-Nord-Est après la naissance de son troisième enfant<sup>1341</sup>. Le parti prenait pourtant en compte les difficultés et s'efforçait de créer des conditions favorables à l'activité des militantes, notamment grâce aux emplois dans le parti et ses diverses structures. Raymonde Dien\* devint ainsi secrétaire de Jean Breteau à la Fédération de la Métallurgie puis employée de la régie publicitaire du PCF. Nous avons déjà cité le cas de Jacqueline Wroblewski, employée comme cantinière au siège du parti. La solidarité militante pouvait également permettre d'organiser la garde des enfants. Nicole Fournier, chimiste chez Motul à Aubervilliers fut élue en 1966 au secrétariat de la section Saint-Denis centre que dirigeait son conjoint, Pierre Blotin, instituteur. En 1968, elle ne souhaita pas conserver ses responsabilités et hésitait à siéger au bureau de section. Elle indiquait ses difficultés à « s'en sortir avec ses deux enfants, son travail et Blotin qui est 1<sup>er</sup> secrétaire ». Pour la convaincre, Rolande Brault\* proposa de « prendre une camarade pour garder les enfants les soirs de bureau et de comité de section<sup>1342</sup> ». Ces difficultés étaient bien entendu plus grandes pour des femmes seules, veuves ou divorcées.

La répartition des tâches au sein du foyer, le nombre et l'âge des enfants, faisaient partie des facteurs déterminants de l'activité et donc de la carrière des militantes. Marcelle Galli\* témoignait ainsi de circonstances favorables dans l'organisation de son foyer, grâce à l'aide apportée par son mari et son fils aîné. Les séquelles médicales de sa déportation l'obligèrent tout de même à quitter le comité fédéral puis ses responsabilités de permanente à la direction nationale de l'UFF :

« Mon mari m'aidait beaucoup. Quand il était là, le samedi, on faisait le marché ensemble. Il était cuisinier de formation, il avait appris le métier de cuisinier dans la marine. Un de ses oncles était cuisinier dans un grand hôtel, son père cuisinait également très bien. Mon mari cuisinait aussi très très bien. (...) Mais j'ai eu des ennuis de santé, comme je suis une ancienne déportée. J'étais rentrée épuisée et de 1946 à 1956 j'ai eu une activité intense durant dix ans. J'avais deux gosses. Physiquement je ne pouvais plus. J'ai dit à mon mari « Je n'en peux plus. Je ne peux plus prendre le train tous les jours, aller à Bois-Colombes, faire le boulot. Je ne peux plus aller dans les départements pour l'UFF. Ce n'est plus possible. » Alors on a décidé que je m'arrêterai. Et puis il y avait quand même les gosses. Mon mari s'arrangeait pour les garder. Il y avait dix ans de différence. L'un est de 1938, l'autre de 1948. Alors mon

---

<sup>1340</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1341</sup> A l'occasion de son retrait du comité, la fédération indiquait : « Sur sa demande, du fait de ses difficultés familiales (trois petits enfants). Elle désire militer à la base à l'UFF de Saint-Denis. Nous l'aiderons à reprendre peu à peu des responsabilités. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d. (1959), AD 93-261 J 21/97)

<sup>1342</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1968), dossiers « comités de section » de Saint-Denis, Arch. FD PCF 93.

fil aîné lorsqu'il avait quinze-seize ans gardait le second qui avait trois-quatre ans. Ce n'était quand même pas très bien de donner cette responsabilité à un jeune. On s'est arrangé un peu comme ça mais on s'est rendu compte que ça ne tenait pas. Alors j'ai dit « basta ! je reste au comité local mais il faut que je me fasse soigner ». Donc j'ai arrêté.<sup>1343</sup> »

Ce témoignage signale en même temps le principal dilemme des militantes communistes, continuellement confrontées à leur rôle de mère, à la nécessité d'être de « bonnes mères<sup>1344</sup> » dans un parti qui plaçait cette exigence et plus généralement la figure maternelle, au premier plan de son discours et de sa propagande, non seulement sur les questions féminines mais aussi sur d'autres thématiques comme la lutte pour la paix. Il apparaît que la plupart des militantes furent également mères. Pour les 42 militantes sur lesquelles nous disposons d'informations fiables, nous ne comptons que cinq femmes n'ayant pas eu d'enfants. Une majorité d'entre elles eut un ou deux enfants<sup>1345</sup> et la moyenne s'établit à 1,7 enfant par femme. Il reste cependant difficile d'envisager la manière dont les cadres fédérales vécurent l'articulation entre maternité et engagement. Les positions du PCF à l'égard de la contraception et de l'avortement placèrent certaines communistes, y compris Jeannette Vermeersch<sup>1346</sup>, en décalage avec leur propre expérience ou leurs aspirations personnelles. Pour autant, ces questions n'apparaissent qu'à une seule reprise<sup>1347</sup> dans les rapports des conférences de section en banlieue sud<sup>1348</sup>. Plusieurs dirigeantes fédérales, en particulier Madeleine Vincent\* et Yann Viens\*, contribuèrent dans les années 1970 à l'évolution des positions du parti sur ces questions. *A posteriori*, Muguette Jacquaint décrit des contradictions qui allèrent jusqu'à remettre en cause son appartenance au parti :

« Comme il n'y avait pas d'éducation sexuelle, d'information, je me suis retrouvée enceinte à dix-huit ans. J'ai eu un enfant à dix-neuf ans. Et quand je me suis mariée, comme toute jeune fille je souhaitais porter un petit tailleur blanc. Mon père, qui était communiste (...) m'a dit : « Tu as fauté... » (...) Et je me suis mariée en tailleur bleu marine... (...) Moi-même, alors que c'était interdit, j'ai fait une interruption volontaire de grossesse. Dans la même chambre que moi, une jeune fille de dix-sept ans est morte d'une septicémie. La situation était très grave à l'époque : 200 000 femmes par an mouraient dans ces conditions. (...)

---

<sup>1343</sup> Entretien avec Marcelle Galli, 8 mars 2000.

<sup>1344</sup> DERMENJIAN G. et LOISEAU D., « Itinéraires de femmes communistes » *art. cit.*, p. 94.

<sup>1345</sup> On compte cinq femmes n'ayant eu aucun enfant, onze mères d'un enfant, dix-neuf mères de deux enfants, cinq mères de 3 enfants et deux mères de 4 enfants.

<sup>1346</sup> WIEVIORKA A., *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, *op. cit.*, p. 561-598.

<sup>1347</sup> En 1966, lors de la conférence de la section Choisy-le-Roi, une militante proposa, au nom de la cellule du lycée, un amendement demandant que le PCF s'engage en faveur du « libre choix de la maternité ». Sa proposition fut combattue par le délégué fédéral, Jacques Denis\* mais reçut le soutien d'un nombre important de militants, hommes et femmes. Elle fut finalement battue par 20 voix contre 17. (Rapport de Jacques Denis sur la conférence de la section Villeneuve le Roi les 9 et 11 décembre 1966, dossier « conférence fédérale, 1966 », AD 94-130 J)

<sup>1348</sup> Cette faiblesse peut toutefois relever d'un effet de source. En premier lieu parce que les rapports ne reproduisent pas l'intégralité des débats, mais surtout parce que nous ne disposons que de quelques rapports sur les conférences de l'année 1956 au cours de laquelle cette question fut largement placée au devant de la scène dans le parti.

Par exemple, sur les questions de contraception, d'IVG, j'étais en contradiction avec le Parti. J'ai même été tentée de le quitter. À plusieurs reprises j'ai été insultée parce que j'allais manifester avec le MLF, en soutien au « black feminism »... Je me rappelle avoir été traitée de petite-bourgeoise, moi une OS, par Jeannette Vermeersch. (...) À ce moment-là, oui, j'ai eu beaucoup d'interrogations. Mais en même temps, je me disais que pour changer les choses, y compris au sein du Parti, il fallait rester et trouver les bonnes actions.<sup>1349</sup> »

Ces questions qui touchent au plus intime exacerbent dans une certaine mesure les ambiguïtés de la position des femmes communistes. Elles étaient symptomatiques d'une difficulté plus globale à trouver l'articulation entre genre et engagement communiste débouchant sur une identité clivée, parfois jusqu'au repli ou à la rupture.

À l'échelle subjective, on peut s'interroger sur l'articulation entre genre et engagement communiste dans l'identité politique personnelle. Les militantes qui eurent les carrières les plus longues et les plus élevées furent en très grande majorité des responsables du « travail parmi les femmes ». Elles furent ainsi amenées à valoriser une identité associant étroitement les deux termes, à se définir comme femmes communistes et à percevoir le PCF comme acteur majeur du combat pour la condition féminine, au point de le qualifier rétrospectivement de féministe<sup>1350</sup>. De fait, les carrières réussies traduisaient leur affirmation face aux représentations traditionnelles : par l'accès au monde du travail ; par l'investissement du champ politique où elles purent adopter une posture dirigeante ; par une autre structuration de la sphère familiale et domestique où elles purent imposer de se consacrer au militantisme. À l'opposé, les militantes ayant connu des carrières interrompues ou ayant assumé des responsabilités syndicales ou politiques plus directement confrontées à un univers masculin, purent souffrir d'avoir été des communistes de sexe féminin, des communistes minorées ou subissant des difficultés particulières que le parti ne parvenait pas à surmonter.

## ***Articulation et différenciation des sphères militantes***

### *Syndicalistes et communistes*

Comme nous l'avons montré notamment pour le cas des secrétaires fédéraux, les cadres communistes avaient au cours de leur parcours, et notamment dans les premières années de leur vie militante, un engagement à la fois syndical et politique. Toutefois, une partie d'entre eux se distingue par la prédominance, ponctuelle ou durable, de l'activité et des

---

<sup>1349</sup> Interview de Muguette Jacquaint, *l'Humanité*, 07/06/2008.

<sup>1350</sup> Association de recherche "Femmes et communistes : jalons pour une histoire", *Actes du colloque Femmes et communistes : histoire mouvementée, histoire en mouvement, Paris, 11 et 12 mai 2001*, Paris, Association de recherche "Femmes et communistes : jalons pour une histoire", 2001.

responsabilités syndicales. Nous avons souhaité étudier les modalités de cette forme de spécialisation pour y démêler la part des déterminants individuels (profils socio-politiques, formes de militance, manières d'être au parti ou rapport au politique) et des logiques institutionnelles (gestion des sphères d'activité, répartition des cadres ou logiques concurrentielles). Pour ce faire, nous concentrerons notre attention sur des militants caractérisés, durant tout ou partie de leur participation aux comités fédéraux, par la primauté des responsabilités syndicales. Nous nous limiterons donc aux militants investis de tâches de direction et placés en situation de responsabilité individuelle, y consacrant l'essentiel de leur activité ou y étant affectés comme permanents. Nous avons ainsi regroupé les élus fédéraux qui siègèrent en tant que secrétaires d'union ou de syndicats locaux, responsables d'union ou de syndicats départementaux, dirigeants fédéraux et confédéraux. Nous étendons également ce corpus à des responsables syndicaux d'entreprise (secrétaires de sections syndicales, dirigeants de comités d'entreprise) qui n'occupaient pas de fonctions dirigeantes dans le parti. Enfin, cet échantillon de 83 militants syndicalistes et communistes<sup>1351</sup> n'inclut pas les syndicalistes enseignants<sup>1352</sup>.

Ne pouvant prétendre à une connaissance précise de la vie interne et des logiques de promotion propres au mouvement syndical, qui relèverait d'une recherche à part entière, nous nous contenterons d'adopter ici un point de vue centré sur le parti et sur l'intégration au parti des militants syndicalistes. Dans le domaine de la gestion des cadres, et en particulier pour les principaux dirigeants syndicaux, les archives centrales ou fédérales documentent, de manière fragmentée, les interventions du parti dans la sphère syndicale. Pour autant il apparaîtrait réducteur de raisonner simplement en termes de tutelle du politique sur la CGT. L'analyse socio-biographique montre, notamment au niveau local, un travail de répartition et de circulation des hommes, de gestion des dispositions et des profils militants qui structure les liens entre les deux champs d'activité et façonne les parcours individuels.

### Un réseau de dirigeants syndicalistes intégrés à l'appareil du parti

Les limites choisies pour notre corpus mettent largement en avant les cadres ouvriers de la métallurgie, notamment les dirigeants syndicaux des grandes entreprises de région

---

<sup>1351</sup> On pourra se reporter à la liste de ce corpus dans le volume d'annexes.

<sup>1352</sup> Les sources communistes sont relativement imprécises quant aux responsabilités exactes des syndicalistes enseignants. Du fait de la faiblesse des effectifs enseignants, du manque de précision des sources et des spécificités du syndicalisme enseignant, nous avons préféré nous concentrer sur le syndicalisme ouvrier et employé. Il apparaît toutefois que la majorité de ceux qui siègèrent dans les comités fédéraux sans occuper d'autres fonctions dans le parti ou les organisations de masse étaient des instituteurs assumant des fonctions locales, au niveau des sous-sections voir des sections du SNI.

parisienne (Renault, SNECMA, Compteurs de Montrouge, etc.), les responsables de l'USTM et des syndicats des métaux locaux. Le corpus est donc très logiquement dominé par les catégories ouvrières (70 ouvriers sur 83, soit près de 84,3%) et plus particulièrement par les ouvriers qualifiés (54 sur 83, soit 65%) et par le secteur de la métallurgie (38 sur 83, soit 45,8% du total et 38 métallurgiste sur 70 ouvriers, soit 54,3% des ouvriers). En dehors de l'effet déformant de notre sélection, cette prédominance correspond globalement à une orientation générale en direction du groupe ouvrier central. Une grande variété de secteurs professionnels restaient toutefois représentés : bâtiment (Roland Duprat, Roland Foucard\*, Jean Martre\*), chimie (Colette Coulon, Vlady Ferrier, Odette Pillot), cuirs et peaux (Roger Gaudon\*), employés (Christiane Gilles\*), et surtout les services publics, essentiellement par les cheminots (Pierre Barbe\*, Raymond Chauve\*, Roger Delabrousse, Victor Fagard\*, René Hourdiaux\*, André Leroy, Daniel Moreau\*, Marcel Paillet), ainsi que par les salariés de la RATP (Gustave Allyn\*, Richard Cozials, Fernand Lainat, Théodule Odie, Alfred Pichon), d'EDF (Pierre Delplanque\*, Christian Foucher\*, André Léonet), des PTT (Michel Pilhan) ou du secteur hospitalier (Édouard Margot).

En fonction de leurs tâches syndicales et de leur place dans les organismes du PCF, on peut distinguer trois modalités d'intégration des cadres syndicaux, en reprenant la typologie des positions fédérales que nous avons établie précédemment<sup>1353</sup> : militants émergeant de la base locale, secrétaires de sections syndicales ou de comités d'entreprise, mis à l'essai dans une perspective de prospection de cadres ou d'intégration de secteurs géographiques ou professionnels ; acteurs de l'encadrement local et de l'implantation, dirigeant les unions ou les syndicats locaux et participant souvent aux bureaux de section ; responsables fédéraux ou confédéraux de la CGT, dirigeants permanents d'unions interprofessionnelles ou de syndicats départementaux (USTM, RATP, EDF, etc.), coordonnant la politique et l'action au niveau fédéral, souvent au sein des bureaux fédéraux, ou assurant le relais avec le centre pour les membres du Comité central. Par le jeu des doubles appartenances et des participations croisées, les responsables syndicaux jouaient ainsi le rôle d'interface ou de relais entre parti et CGT. Au sein des comités fédéraux, ce dispositif apparaît tout particulièrement par la présence conjointe du secrétaire de l'union locale ou du syndicat des métaux et du secrétaire de section<sup>1354</sup>. Nous retrouvons ici les modalités de l'articulation entre les diverses sphères d'intervention communistes et entre les échelons hiérarchiques du parti lui-même. Articulation qui se heurtait parfois au problème du cumul ou de la compatibilité des

---

<sup>1353</sup> Voir *supra*, Chapitre 5, « Idéaux-types et diversité du personnel fédéral », p. 291-310.

<sup>1354</sup> Voir *infra*, p. 356.

responsabilités. Raymond Chauve\*, Marcel Bras\*, Gisèle Delplanque\*, Pierre Delplanque\*, Eugène Hénaff\*, Marcel Manesse ou André Merlot\* quittèrent les comités fédéraux parce que leurs tâches syndicales ne leur permettaient plus d'assurer une présence régulière et donc de jouer activement le rôle d'interface entre PCF et CGT. De même, Roger Gaudon\* fit l'aller-retour entre le secrétariat fédéral de Seine-Sud et la direction de la Fédération des cuirs et peaux entre 1956 et 1961.

Au sommet de ce dispositif on retrouve des cadres pleinement intégrés à l'appareil du parti, comme en témoignent des carrières militantes conjuguant ou alternant les responsabilités politiques et syndicales. Secrétaire confédéral de la CGT, dirigeant de la Fédération de l'énergie et membre du Bureau politique, Léon Mauvais incarnait cette articulation entre politique et syndicat au plus haut niveau et dans la durée. Jusqu'en 1936, son activité se déroula majoritairement sur le terrain syndical qui était également celui de ses premiers engagements. Déjà affecté à des missions de confiance, au bureau de l'Internationale syndicale rouge ou comme membre de la commission des cadres du PCF à partir de 1932, il s'affirma comme un dirigeant politique, notamment dans la clandestinité puis comme secrétaire à l'organisation à la Libération. Malgré son retour vers la CGT après 1950, il restait au cœur des mécanismes de la direction centrale, menant par exemple l'accusation dans l'affaire Marty-Tillon. À des niveaux de responsabilité moindres, on peut également citer les cas d'Eugène Hénaff, secrétaire de l'UD-CGT de la Seine ou, avec certaines différences, d'André Lunet\*, secrétaire de l'USTM et d'André Merlot\*, secrétaire confédéral CGT.

Comme Léon Mauvais, Eugène Hénaff était un militant de la « génération historique » formé à la CGTU dans les années 1920 qui s'était affirmé sur le terrain politique au cours des années 1930, comme candidat aux législatives et par ses missions internationales en Espagne et en Allemagne. Il joua un rôle dirigeant dans la clandestinité, au plan syndical à l'automne 1940, puis comme responsable FTP et membre du secrétariat du parti en zone sud. André Lunet\* eut moins de responsabilités dans le parti lui-même, sans doute en raison d'un certain écart avec ce modèle générationnel. Bien que né à la même époque que Mauvais et Hénaff, il s'engagea plus tardivement à la CGTU, en 1930, et surtout n'adhéra au PCF qu'en 1937, alors qu'il avait déjà atteint d'importantes responsabilités syndicales (secrétaire du syndicat CGT des Métaux de la région parisienne et président de la Fédération des techniciens, dessinateurs et assimilés de l'industrie et des arts plastiques). De plus, bien que travaillant dans la

métallurgie, il était dessinateur industriel<sup>1355</sup>. Durant l'Occupation, ses responsabilités restèrent centrées sur la CGT clandestine, comme responsable régional puis inter-régional. Son intégration à l'appareil du parti après la Libération, au Comité central et au sein du comité fédéral de la Seine puis de Seine-Ouest, découlait directement de ses responsabilités à l'USTM et ne fut pas sans difficultés<sup>1356</sup>.

André Merlot\*, né en 1920, appartenait à une génération ultérieure, précocement acculturée à l'activité politique. Fils d'un ouvrier peintre membre du PCF, il participa aux activités des Pionniers à Ivry dès l'âge de onze ans et adhéra à la CGT et aux Jeunesses communistes en 1936. Responsable local des JC à Ivry en 1939, il gravit tous les échelons de l'appareil clandestin, devenant responsable inter-régional et organisateur de l'appareil militaire dans le Nord puis responsable politique des JC et membre de l'état-major FTP en région parisienne. À la Libération, il continua de militer dans les organisations de jeunesse, comme secrétaire fédéral des JC puis de l'UJRF et responsable national aux cadres de l'UJRF. André Merlot\* évolua vers le syndicalisme en juillet 1947, lorsqu'il fut libéré de ses tâches permanentes à l'UJRF pour se charger du secteur « jeunes » de l'Union des syndicats CGT de la région parisienne. Au-delà de l'effet de circonstances, en l'occurrence la maladie du responsable en place, cette affectation correspondait aussi à la manière dont il était perçu par les dirigeants et le service des cadres. Après 1944, les appréciations portées sur André Merlot\*, notamment lors de ses passages par les écoles centrales<sup>1357</sup>, semblaient lui barrer le chemin d'une carrière dans l'appareil communiste. Il était volontiers catégorisé comme un « homme de masse » maîtrisant difficilement le travail du parti<sup>1358</sup>. Son intérim à l'union des syndicats fut donc considéré comme une mutation durable, correspondant mieux à son profil

---

<sup>1355</sup> Son dossier au RGASPI signale qu'il avait travaillé antérieurement comme ajusteur-outilleur mais aucun élément ne permet de préciser les conditions de son évolution professionnelle. Ce dossier (RGASPI 495/270/261) est constitué d'un questionnaire biographique établi à la fin de l'année 1949, dans le cadre de la préparation du XIIe Congrès du PCF (1950). A cette époque, la commission des cadres avait utilisé des questionnaires vierges sur lesquels furent recopiées les principales informations biographiques concernant des militants membres du CC ou envisagés pour y entrer. Voir Chapitre 2, « Renouvellement des cercles dirigeants », p. 74.

<sup>1356</sup> Voir *infra*, p. 473.

<sup>1357</sup> A l'issue de l'école centrale d'un mois en décembre 1944, son évaluation indiquait : « A été handicapé par le fait que c'est la première école à laquelle il assiste. Faible expérience d'organisation donnant l'impression qu'il a des moyens limités. Semble apte à remplir sa fonction actuelle. » A nouveau élève de l'école centrale de trois mois, entre février et mai 1946, dans des conditions personnelles difficiles, il fut là encore jugé assez sévèrement : « Il a fait de gros efforts pour suivre et comprendre. Très moyen, il manque encore de maîtrise et surtout de méthode. L'ensemble lui paraît encore confus. Bon esprit de parti, il accepte volontiers son travail dans la jeunesse. »

<sup>1358</sup> Lors de sa candidature pour l'école centrale de trois mois, une note portait l'appréciation suivante : « Homme de masse, manque d'esprit d'organisation, a bien réalisé son travail (service civique de la jeunesse dans les entreprises). »



ou à ses compétences<sup>1359</sup>. De plus, le service des cadres voulut éclaircir les conditions de sa libération de Fresnes en 1941 et la manière dont il avait échappé à une arrestation à Arras en 1943. Aucun manquement aux règles de la clandestinité ni aucune faute politique ne furent relevés, mais la procédure put contribuer à le maintenir provisoirement dans une position périphérique<sup>1360</sup>. Son affirmation au sein de la CGT, comme secrétaire de l'union des syndicats de la région parisienne (1948) puis de l'UD de Seine-et-Oise (1950) et jusqu'au secrétariat confédéral (1955) lui permirent toutefois d'intégrer parallèlement les structures du parti, au bureau fédéral de Seine-et-Oise puis de Seine-Sud et au Comité central en 1954. Il fut durablement associé à la direction communiste, puisqu'après la fin de son mandat de secrétaire confédéral, il siégea à la commission centrale de contrôle financier du PCF et dirigea la section de la main-d'œuvre immigrée jusqu'en 1979.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, les dirigeants d'UD restaient caractérisés par l'imbrication et la circulation entre parti et CGT. En 1966, la création des nouveaux départements de banlieue amena une réorganisation des fédérations communistes mais aussi la constitution de nouvelles unions départementales CGT. Les trois secrétaires généraux élus lors des congrès constitutifs venaient directement du parti (Edmond Amiable\*, Roland Foucard\*, Christian Foucher\*). Edmond Amiable\*, membre du Comité central, quitta son poste au secrétariat fédéral de Seine-Sud pour assurer le secrétariat général de l'UD des Hauts-de-Seine et de l'Union régionale Ile-de-France lors de leur création. À la même époque, Roland Foucard\*, secrétaire fédéral de Seine-Sud de 1954 à 1964, prit la tête de la nouvelle union départementale du Val-de-Marne. Tous deux disposaient d'une expérience syndicale acquise dans leurs premières années d'engagement mais, depuis plus de dix ans, ils

---

<sup>1359</sup> Lors de son affectation, André Grillot notait : « Il est vraisemblable que Merlot restera ensuite dans le mouvement syndical qui lui convient mieux que le travail dans la jeunesse. » (Note dactylographiée datée du 30/07/1947, dossier biographique, Arch. CN PCF).

<sup>1360</sup> En septembre 1943, à la gare d'Arras, André Merlot fut arrêté à un barrage de police dressé pour retrouver des militants FTP locaux. Il parvint à s'enfuir après une course poursuite et des échanges de coups de feu et se réfugia dans une famille de militants. Le lendemain, la Gestapo se présentait pour arrêter le fils aîné, dénoncé dans le cadre d'une autre affaire, et André Merlot échappa à nouveau de peu à l'arrestation. Il rendit compte de cette accumulation de hasards dans un additif biographique en décembre 1944. Rédigeant son rapport au fil de la pensée, sans avoir préalablement organisé ses souvenirs ou son propos, il tentait de restituer à la fois les événements et la manière dont il avait progressivement compris le concours de circonstances qui les expliquait. Le récit en devenait très confus, au point que le responsable aux cadres chargé d'examiner la biographie souligna au crayon rouge la quasi-totalité du texte (Questionnaire daté du 12/12/1944, dossier biographique, Arch. CN PCF). Revenant sur ces événements dans des rapports ultérieurs, André Merlot fut beaucoup plus concis et explicite. Toutefois, les notes du service des cadres continuèrent d'employer des formules ambiguës qui, tout en le dédouanant, rappelaient qu'il avait fait l'objet de vérifications plus poussées, notamment lors de sa candidature à l'école centrale en 1946 (« Echappe à deux arrestations dans des conditions dramatiques mais qui paraissent claires. » « Rien à retenir contre ce camarade »). En 1954, les cadres interrogèrent ses codétenus pour confirmer qu'il avait été libéré de Fresnes sans signer aucun engagement en faveur de Pétain (Note dactylographiée datée du 02/06/1954, dossier biographique, Arch. CN PCF).

étaient essentiellement actifs sur le terrain du parti. C'était aussi le cas de Georges Gilbert, entré au secrétariat de l'UD de Seine-Saint-Denis en 1972<sup>1361</sup>. En Seine-Saint-Denis, le premier secrétaire général de l'UD-CGT fut Christian Foucher\*, ouvrier EDF né en 1930 et adhérent du PCF depuis 1955. En 1966, il quittait les fonctions de premier secrétaire permanent de la section communiste de Saint-Denis Pleyel qu'il occupait depuis 1963. Entre 1959 et 1963, il avait été dirigeant de l'UL de Saint-Denis, et membre du comité fédéral dès 1959.

Comme Christian Foucher\*, les autres membres des secrétariats d'UD (Felix Angel\*, Christiane Gilles\*, Roland Duprat, Jean Hager\*, Henri Launay, Gilbert Lebescond) s'étaient affirmés sur le terrain syndical tout en entretenant des liens étroits avec le parti. Christiane Gilles\* intégra le secrétariat de l'UD des Hauts-de-Seine en 1966. À partir des années 1950, elle avait été avant tout active comme secrétaire du syndicat CGT du Crédit Lyonnais. Elle avait abandonné cette responsabilité en 1964, en devenant secrétaire de section et membre du bureau fédéral à Paris. Jean Hager\*, élu secrétaire de l'UD du Val-de-Marne en 1974, s'était imposé par son activité à la fois syndicale et politique au sein de l'usine Rhône-Poulenc de Vitry, notamment à la faveur des grèves de 1968 qui l'amènèrent à la tête du syndicat CGT et au bureau de l'UD. L'importance de l'usine, lieu de confrontations persistantes avec les militants trotskystes, l'avait amené au comité fédéral du Val-de-Marne dès 1966, aux côtés de Robert Taillade. Henri Launay, ouvrier ajusteur né en 1935, membre du PCF depuis l'âge de 16 ans, fut brièvement membre du secrétariat de la section Saint-Denis-centre en 1961, mais à partir de l'année suivante, il suivit une carrière syndicale, à l'UL puis à l'UD, siégeant simplement au bureau de section. Son élection au comité fédéral de Seine-Saint-Denis en 1971 coïncida avec son entrée au secrétariat de l'UD.

À une autre échelle, mais du fait d'enjeux stratégiques et symboliques extrêmement importants, l'encadrement du syndicat CGT des usines Renault de Billancourt faisait également l'objet d'une attention constante, tant au niveau de la fédération Seine-Ouest que de la direction centrale. Dans notre période d'étude, tous les dirigeants communistes du syndicat Renault siégèrent ainsi au comité ou au bureau fédéral de Seine-Ouest<sup>1362</sup> (Roger Linet\*, Jean Lacaze, Claude Poperen et Aimé Halbeher\*). Les souvenirs de Roger Linet\*

---

<sup>1361</sup> Adhérent du PCF à 16 ans, en 1945, il avait intégré le comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1956 sur la base de son activité à la tête du comité de parti chez Rateau, à la Courneuve. Malgré une interruption de son activité entre 1957 et 1959, pour raisons de santé, il réintégra le CF en 1959 sur les mêmes bases, puis fut secrétaire de section à partir de 1961 (La Courneuve puis La Courneuve Sud) et secrétaire du comité de ville à partir de 1964, jusqu'à son arrivée à l'UD.

<sup>1362</sup> Le cas de Marius Apostolo est quelque peu à part puisqu'il n'adhéra au PCF qu'en 1956. Voir *infra*, p. 469.

offrent divers exemples de l'intervention du parti dans la direction du syndicat Renault dans les années de Guerre froide, en particulier en 1952, pour décider les grèves contre l'interdiction de la manifestation du 12 février<sup>1363</sup> puis en mai-juin contre la venue du général Ridgway et l'arrestation de Jacques Duclos<sup>1364</sup>. Après l'échec de ces mobilisations minoritaires et les difficultés de la CGT dans l'usine, les changements progressifs à la tête du syndicat, entre 1953 et 1958, illustrent l'intervention du parti et l'articulation complexe avec la gestion des cadres politiques.

Comme nous l'avons déjà signalé, Roger Linet\* fut contraint d'assumer la responsabilité des difficultés lors de plusieurs séances autocritiques entre 1952 et 1953, au sein de l'USTM, de la section Renault, de la fédération de la Seine et du Comité central. Lors de la dernière conférence fédérale de la Seine (27 février-1<sup>er</sup> mars 1953), Linet essuya le feu nourri des dirigeants, en particulier de Raymond Guyot, et livra une nouvelle autocritique douloureuse. Il fut pourtant réélu, malgré lui, au bureau fédéral, sur l'insistance de Léon Mauvais et Jacques Duclos et, à l'automne, ce dernier lui proposait un poste au secrétariat de la nouvelle fédération Seine-Sud. En juin 1954, à l'issue du XIII<sup>e</sup> congrès, son départ du Comité central lui apporta « un sorte de soulagement après les péripéties d'une autocritique désobligeante à répétition<sup>1365</sup> ». Roger Linet\* décrit longuement son incompréhension face à une situation personnelle contradictoire. Conservait-il la confiance du parti comme le suggéraient son maintien au bureau fédéral et la proposition de Jacques Duclos ? Était-ce avant tout une manière de l'écartier de la direction du syndicat Renault ? Son refus de quitter le syndicat et d'entrer au secrétariat de Seine-Sud expliquait-il une forme de disgrâce, sanctionnée par son retrait du Comité central et la fin de son mandat de député<sup>1366</sup> ?

Un passage de ses souvenirs illustre tout à la fois les doutes de Roger Linet\*, après sa première entrevue avec Jacques Duclos à l'automne 1953, et l'intervention du parti dans le syndicat :

« Les idées qui me trottent en tête m'amènent à des pensées déraisonnables. Il me semble que depuis quelque temps, Jean Lacaze est convoqué souvent au siège de la Fédération du Parti, au « 120 » pour des questions concernant Renault. Je ne me souviens pas si j'étais absent ces jours-là...

J'ai aussi remarqué que lorsqu'un dirigeant fédéral ou national « descend » chez Renault, là aussi c'est souvent pour s'entretenir avec Jean Lacaze. Cela n'a rien d'anormal. Jean Lacaze est permanent au Syndicat. Il est aussi membre du Bureau de section du Parti. En mon absence, il est le camarade

---

<sup>1363</sup> R. LINET, *Renault 1947-1958, op. cit.*, p. 189-193.

<sup>1364</sup> *Ibid*, p. 223-236.

<sup>1365</sup> *Ibid*, p. 303.

<sup>1366</sup> Lors des élections législatives de janvier 1956, Roger Linet céda à George Maranne la quatrième position sur la liste du PCF dans la 4<sup>ème</sup> circonscription de la Seine. Nous ne pouvons préciser les circonstances de ce changement mais il semble que cette position était clairement perçue comme non éligible. Rapportant une conversation avec un ouvrier de Renault au lendemain du scrutin, Linet écrit « je ne suis plus député puisque je n'étais pas candidat » (*ibid*, p. 357).

communiste le plus responsable dans le Syndicat. Encore plus présent à toute heure, depuis que sa femme est décédée. Peut-être d'ailleurs, est-ce pour témoigner de leur sympathie qu'il est davantage entouré des camarades, au Parti comme au Syndicat. Mais n'est-il pas courtisé comme s'il était informé de mon départ éventuel ? Cette idée est pernicieuse.... Marius Apostolo est secrétaire général adjoint, mais il n'est pas communiste. Et le poste de premier responsable syndical dans cette grande usine doit revenir à un militant communiste. Cela ne fait aucun doute !

Pourquoi cette idée revient-elle dans ma tête ? Je devrais plutôt apprécier la confiance sans ambiguïté que me fait la Direction du Parti, en me proposant une responsabilité dans cette Fédération de Seine-Sud, celle de Maurice Thorez...<sup>1367</sup> »

Que les craintes de Roger Linet\* aient été fondées ou non, son raisonnement reposait sur les conceptions du parti et sur le symbole central de l'usine de Billancourt dans le dispositif communiste. Le syndicat devait être dirigé par un militant communiste, défini comme tel, bénéficiant de la confiance du parti et de liens étroits et constants avec ses dirigeants. Roger Linet\*, militant depuis le Front populaire, membre de l'OS et de la direction des FTP, dirigeant de l'organisation communiste à Dachau, présentait un tel profil jusqu'à la crise de 1952-1953. Les difficultés personnelles de Jean Lacaze, évoquées dans l'extrait ci-dessus, plongèrent celui-ci dans une grave dépression qui interrompit son activité militante et le conduisit finalement au suicide. Ces circonstances dramatiques expliquent peut-être le maintien de Roger Linet\* à la tête du syndicat Renault. D'autres sources indiquent qu'en 1956, le parti préparait effectivement son remplacement.

Début janvier 1956, le secrétaire fédéral de Seine-Ouest, Lucien Lanternier\*, soumit par courrier au secrétariat du parti ses propositions pour le renouvellement de la direction du syndicat Renault<sup>1368</sup>. Selon Lanternier, les récentes mobilisations montraient que « nos dirigeants dans cette usine n'ont su ou pas voulu (sic) tenir compte des enseignements passés et des critiques formulées. » Les reproches émis en 1952-1953, alors que Lucien Lanternier était encore militant en Haute-Savoie, étaient donc toujours vivaces et concentrés sur la personne de Roger Linet\* :

« Le défaut essentiel en particulier celui du camarade Roger Linet est de vouloir tout mener d'en haut, par une poignée de militants sans travail de masse et par la même de ne pas connaître la volonté profonde des travailleurs (...).<sup>1369</sup> »

Marius Apostolo, secrétaire général adjoint, ne bénéficiait pas de la confiance de la direction fédérale qui considérait que son adhésion au parti était trop récente et que sa responsabilité

---

<sup>1367</sup> *Ibid*, p. 318-319.

<sup>1368</sup> La formule liminaire de Lucien Lanternier montre encore une fois l'implication du parti dans ces décisions : « Le congrès du Syndicat Renault devant se dérouler au début de février, des problèmes de cadres (sic) se posent pour notre direction fédérale qui nécessitent l'avis de la direction du Parti. » (Courrier dactylographié de Lucien Lanternier, daté du 09/01/1956 et adressé au secrétariat du comité central. Dossier biographique de Claude Poperen, Arch. CN PCF).

<sup>1369</sup> *Ibid*.

était également engagée dans les erreurs dénoncées. Souhaitant privilégier un militant issu de l'usine, la direction fédérale poussa la candidature de Claude Poperen, alors âgé de 25 ans.

Embauché chez Renault en septembre 1949, Claude Poperen était jusqu'alors avant tout un militant de la jeunesse. Adhérent à l'UJRF depuis 1946, il avait déjà été secrétaire de cercle à Nantes (1948-1949) ; arrivé à Paris, il participa au collectif UJRF de l'usine Renault et fut secrétaire de cercle dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement à partir de 1950. Dès cette époque, il participa au bureau de la fédération UJRF et il intégra la direction nationale après son service militaire, en 1953. Il appartenait ainsi à cette génération de militants formés à l'activisme de l'organisation de jeunesse en région parisienne, dans un contexte particulièrement tendu par la Guerre froide et les mobilisations contre la guerre d'Indochine<sup>1370</sup>. Ses responsabilités dans la jeunesse l'amènèrent au comité fédéral PCF de Seine-Ouest en 1953. Le parti envisageait alors d'orienter Claude Poperen vers la direction nationale de l'UJRF, comme permanent, et c'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il ne fut pas réélu au CF en 1954<sup>1371</sup>. Son âge était sans doute le facteur déterminant de cette orientation, car comme nombre de militants émergeant de la base locale, il était également très actif sur le terrain du syndicat (délégué au CE) et du parti (membre du bureau de la section Renault). Élève de l'école centrale d'un mois en novembre 1954, Claude Poperen, qui bénéficiait déjà d'un capital scolaire et culturel solide<sup>1372</sup>, s'imposa comme « le meilleur élève de l'école » et les évaluateurs le proposaient déjà pour d'importantes responsabilités dans le parti :

« Intelligent, modeste et réfléchi. A bien rempli sa fonction de secrétaire de promotion, ayant beaucoup d'autorité sur ses camarades et cela naturellement. (...) Il semble que ses qualités naturelles s'épanouiraient et seraient plus utiles à la tête d'une section du parti aussi importante que celle de Renault. »

En 1956, les arguments de Lucien Lanternier confortaient ce jugement positif en y ajoutant les critères de conformité politique :

« [Poperen] a fait depuis plusieurs années qu'il est chez Renault, aussi bien dans les luttes que dans l'application de son mandat de délégué, la preuve de qualités politiques sérieuses, de fermeté et d'initiatives qui nous permettent de penser qu'il mérite cette confiance.<sup>1373</sup> »

---

<sup>1370</sup> Génération militante dans laquelle on retrouve de nombreux cadres des fédérations de régions parisienne : Christian Echard, Jean Ellenstein\*, Henri Fiszbin, Jean Gajer, Robert Gerber, Alfred Gerson, Marcel Rosenblatt\*, Guy Schmauss\*, Marcel Zaidner\*, Pierre Sotura\*, etc.

<sup>1371</sup> A l'issue de la conférence fédérale de mars 1954, la direction de Seine-Ouest écrivait : « [Claude Poperen] n'a pas été réélu afin qu'il se consacre entièrement à la jeunesse, décision prise par la commission politique, en accord avec le camarade François Billoux qui a suivi les travaux de notre conférence (Poperen pourrait avoir des tâches à l'UJRF national). » (Courrier dactylographié de la fédération Seine-Ouest daté du 15/06/1954 et adressé au secrétariat du CC, dossier biographique de Claude Poperen, Arch. CN PCF).

<sup>1372</sup> Son père et sa belle-mère étaient tous deux instituteurs. Après un an au collège de la Flèche, il avait intégré l'Ecole nationale professionnelle de Nantes.

<sup>1373</sup> Courrier dactylographié de Lucien Lanternier, daté du 09/01/1956 et adressé au secrétariat du Comité central, dossier biographique de Claude Poperen, Arch. CN PCF.

Nouveau signe de l'implication de la direction, l'affectation de Claude Poperen fut soumise au vote du secrétariat du PCF et validée par Jacques Duclos, François Billoux, Étienne Fajon et Marcel Servin, ce dernier indiquant également la nécessité d'en informer Benoît Frachon<sup>1374</sup>.

En application de ces décisions, Claude Poperen intégra le secrétariat du syndicat Renault, en février 1956, avec le soutien de Marius Apostolo et Roger Linet\* ; en juin suivant, il réintégra le comité fédéral de Seine-Ouest. Roger Linet\* conserva son mandat pour une période de transition, jusqu'en 1958. Comme l'indique dès son titre le paragraphe qu'il consacre à cet épisode (« Le Parti pense que tu dois partir »), la décision effective de son départ fut prise et exécutée par le parti. Au début de l'année 1958, Michel Éloi\*, membre du secrétariat de la section Renault, puis Serge Huber\*, secrétaire de la section, et Lucien Lanternier\*, secrétaire fédéral de Seine-Ouest, lui firent part de « l'avis de la direction du parti » et de son remplacement par Claude Poperen. André Lunet\*, secrétaire de l'USTM, fut chargé d'organiser sa reconversion.

L'exemple de Roger Linet\*, secrétaire du syndicat et membre du CC, tout comme celui de Maurice Armanet\* ou de Serge Huber\* au niveau de la section communiste, illustrent la manière dont l'activité chez Renault était intégrée au échelons fédéraux et centraux de l'appareil<sup>1375</sup>. De manière quelque peu différente, les parcours de Claude Poperen et de son successeur Aimé Halbeher\* montrent que la responsabilité du syndicat des usines Renault constituait un tremplin vers les cercles dirigeants du parti. Après une dizaine d'années à la tête du syndicat Renault (1958-1967), le premier intégra le secrétariat de l'USTM et le Comité central du PCF, évoluant rapidement vers le parti, comme membre du Bureau politique à partir de 1970. Ce basculement était favorisé par sa formation politique originelle à l'UJRF, mais il était plus généralement lié au caractère éminemment politique de la responsabilité du syndicat lui-même, à l'interaction permanente qu'elle établissait avec le parti et ses dirigeants fédéraux ou nationaux.

Aimé Halbeher\* devint secrétaire général adjoint du syndicat Renault après le départ de Marius Apostolo en 1963, au terme d'un parcours exclusivement syndical. Adhérent de la CGT depuis 1954 et du PCF depuis 1956, il n'avait jamais eu de responsabilités dans le parti ou dans les organisations de jeunesse. Sans doute déjà pressenti pour succéder à Claude

---

<sup>1374</sup> Ce vote apparaît au bas du courrier de Lucien Lanternier, sous la forme de la signature des secrétaires du parti. Marcel Servin avait ajouté une courte mention sur la nécessité d'informer Benoît Frachon.

<sup>1375</sup> Maurice Armanet\* et Serge Huber\* furent à la fois secrétaires de la section communiste de Renault, membres des organismes fédéraux et du Comité central.

Poperen, il connut une intégration rapide dans le parti. D'abord avec son passage par l'école centrale de quatre mois, entre octobre 1964 et février 1965, qui fit forte impression<sup>1376</sup>, ensuite par son élection directe au bureau de la fédération Seine-Ouest au printemps suivant. Empruntant un parcours similaire à son prédécesseur, il intégra le bureau de la Fédération de la métallurgie, puis le Comité central où il siégea entre 1976 et 1987. Entre 1985 et 1989, il dirigea la revue *Économie et politique* puis travailla au secteur « entreprise » du Comité central.

Le cas d'Aimé Halbeher\* qui suivit directement l'école de quatre mois alors que son parcours avait été exclusivement syndical, montre l'importance de la formation dispensée par le PCF dans l'intégration au parti des militants syndicalistes. L'accès à l'école centrale d'un mois fut de plus en plus répandu à partir des années 1960 ce qui put contribuer à l'envoi de responsables CGT venus des sections. On doit aussi noter que dans les années 1950, une école centrale d'un mois était destinée aux cadres syndicaux. Surtout, on constate que les dirigeants syndicaux de premier plan évoqués jusqu'ici accédèrent très fréquemment à l'école centrale de quatre mois, destinée aux cadres supérieurs du parti (premiers secrétaires fédéraux, membres du CC). Ce passage était relativement logique, voire obligé, pour d'anciens secrétaires fédéraux (Roland Foucard\*, Edmond Amiable\*, ce dernier ayant de plus été élève de l'école supérieure de sciences sociales du PCUS à Moscou) ou pour des cadres envisagés après-guerre pour des fonctions dans l'appareil du parti (Roger Linet\* et André Merlot\*, élèves à l'époque de l'école de trois mois). Pour les autres, cette formation était directement motivée par leurs responsabilités syndicales et non politiques (Marcel Chevallier\*, Gilbert Vergonzane\*, Claude Poperen, Christian Foucher\*, Christiane Gilles\*, Aimé Halbeher\*, etc.). On peut notamment relever le cas de Marcel Chevallier\*, écarté du secrétariat fédéral de Seine-Ouest en 1954, devenu dirigeant de la branche aéronautique de l'USTM et, à ce titre, élève de l'école de quatre mois en 1959.

Au-delà de leur appartenance au PCF ou aux comités fédéraux de banlieue, les dirigeants syndicaux que nous venons d'évoquer dans les pages précédentes peuvent apparaître comme des cadres communistes au sein plein du terme. Cette définition est particulièrement valable pour des militants acculturés au communisme dans leur milieu d'origine et/ou par leur adhésion précoce et leur activité dans les organisations de jeunesse

---

<sup>1376</sup> Les évaluateurs notaient : « Un des meilleurs de cette promotion. Ce camarade a beaucoup de qualités. Esprit vif, assimilant bien notre politique, ouvert dans les débats où sa réflexion paraît souvent judicieuse et profonde. Ajouter à cela ses qualités d'humanisme, il doit progresser et s'affirmer rapidement. Bonne école, élément à suivre. » (Appréciation de l'école centrale de quatre mois, dossier biographique, Arch. CN PCF).

(Edmond Amiable\*, Roland Foucard\*, Georges Gilbert, Jean Hager\*, Henri Launay, André Merlot\*, Claude Popereen, etc.), formés au travail du parti, sur le plan théorique et par leur expérience pratique des tâches de direction. Toutefois, on peut relever, chez des militants ne présentant justement pas un tel profil, le maintien ou la constitution d'une sensibilité syndicaliste susceptible de prendre ses distances à l'égard du parti. Au début des années 1960, à l'initiative du parti, la direction de l'USTM fut remodelée par l'éviction d'André Lunet\* et Gilbert Vergonzane\*, critiqués pour leurs méthodes de direction et pour des divergences dans la conduite de l'action dans la métallurgie. Or le point de vue de ces deux militants était structuré par une carrière et une expérience essentiellement syndicales. André Lunet\* qui avait toujours agi en relation étroite avec le parti, accepta son départ et sa reconversion dans les œuvres sociales puis à la présidence de Tourisme et travail. Gilbert Vergonzane\* qui avait déjà manifesté *la priorité* qu'il accordait à son activité à l'USTM, réagit plus brutalement, quittant toutes ses responsabilités et le parti. Redevenu ouvrier, il continua de militer à la CGT et fut délégué syndical jusqu'à son décès. Il envisagea un temps de réintégrer le parti en 1968 sur la base de l'action dans son entreprise mais ne reprit finalement pas sa carte. Selon la direction fédérale de Seine-Ouest, Marcel Chevallier\* qui, à la différence des précédents avait un passé de cadre politique, accepta de meilleur gré les remaniements de l'USTM. On peut également évoquer les divergences croissantes de Christiane Gilles\*, dans le contexte de la rupture du Programme commun et de tensions internes avec les dirigeants communistes de la CGT. Chronologiquement et à l'échelle de l'ensemble de son parcours, Christiane Gilles\* fut d'abord une militante syndicale, de 1947 à 1964 au syndicat CGT du Crédit lyonnais, et, après 1966 au secrétariat de l'UD des Hauts-de-Seine puis au niveau confédéral. Dans son cas, une certaine sensibilité syndicaliste se mêlait également aux divergences de vues nourries par son engagement sur le terrain plus spécifique de la lutte des femmes.

#### Effets de contexte, critères militants et choix individuels

Comme le montrent plusieurs exemples détaillés ci-dessus, divers facteurs pouvaient infléchir les carrières militantes vers le syndicalisme ou les y maintenir : circonstances ponctuelles (nécessité de remplacer un militant, appel d'air créé par un renouvellement de direction, etc.), perception des militants par l'institution, dispositions ou choix manifestés par ces derniers. L'articulation entre ces facteurs apparaît tout particulièrement dans la circulation des militants entre responsabilités politiques et syndicales à l'échelle locale. La comparaison et la contextualisation des parcours individuels montrent comment la gestion des cadres contribua à orienter les carrières en répartissant les militants et les rôles selon les contraintes



ou les besoins mais aussi en fonction de critères biographique-politiques ou de représentations idéales typiques. Dans le même temps, on rencontre aussi parmi ces militants plus proches de la base des manières explicites de tenir à distance le parti ou de résister à l'intégration dans l'appareil pour privilégier au contraire l'activité syndicale.

L'autorité locale et les compétences dirigeantes acquises dans le syndicalisme participaient des qualités recherchées pour les cadres du parti, ce qui contribuait à la proximité et la perméabilité des responsabilités. Un certain nombre de dirigeants syndicaux évoluèrent ainsi vers les directions de section et purent dès lors suivre une carrière politique, comme dirigeants ou élus : Gaston Doiselet\* à Arcueil<sup>1377</sup>, André Léonet à Romainville<sup>1378</sup>, Pierre Barbe\*<sup>1379</sup>, Victor Fagard\*<sup>1380</sup> et Fernand Lainat<sup>1381</sup> à Pantin, Serge Huber\* à Gennevilliers puis chez Renault<sup>1382</sup>, Saada Zergout à Boulogne<sup>1383</sup>, Georges Abbachi\*<sup>1384</sup> et Pierre Le Berre<sup>1385</sup> à Saint-Ouen, Christian Foucher\* à Saint-Denis, etc. On pourrait également inclure des militants qui ne figurent pas dans le corpus étudié ici mais qui suivirent ce type de parcours avant 1953 ou en amont de leur entrée dans les comités fédéraux (Lucien Belloni\*, Dominique Frelaut\*, Georges Marchais\*, etc.). Dans tous les cas, il s'agissait de militants intégrés au parti et au modèle militant dont la carrière suivit les affectations assignées par leur fédération. Victor Fagard\* circula ainsi entre les types de responsabilités et dans l'espace, présentant le profil d'un cadre « tout-terrain », appelé pour pallier les besoins ou pour

---

<sup>1377</sup> Né en 1928, fils d'un élu communiste de Malakoff, ouvrier métallurgiste, résistant FTP et adhérent du parti depuis 1945, Gaston Doiselet assura la direction du syndicat local des métaux avant de remplacer Raymond Bayette\* à la tête de la section en 1959. Il fut ensuite maire-adjoint à partir de 1961.

<sup>1378</sup> Né en 1924, tractoriste au centre de Traitement industriel des résidus urbains (TIRU) André Léonet y fut l'un des dirigeants de la CGT clandestine. Il adhéra au PCF en 1944 et intégra le comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1953 comme secrétaire du centre inter-syndical ; à partir de 1956, il assura le secrétariat de la section, jusqu'à sa maladie en 1962.

<sup>1379</sup> Né en 1932, adhérent au PCF en 1958, ajusteur à la SNCF, Pierre Barbe fut secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Pantin au début des années 1960, secrétaire à la propagande (1962-1965) puis premier secrétaire (1966) de la section Pantin avant son élection comme conseiller général.

<sup>1380</sup> Les grandes étapes de son parcours sont présentées ci-dessous.

<sup>1381</sup> Né en 1924, conducteur à la RATP, adhérent de la CGT en 1950 et du PCF en 1956, Fernand Lainat fut secrétaire du syndicat RATP de Pantin de 1956 à 1962 puis secrétaire de la section Pantin-Bas jusqu'en 1966. Maire-adjoint à partir de 1965, il succéda à Jean Lolive en 1968 et fut maire jusqu'en 1977.

<sup>1382</sup> Né en 1924, ouvrier tôlier, résistant FTP adhérent du PCF et de la CGT en 1946, Serge Huber fut secrétaire du syndicat CGT des usines Chausson puis du syndicat des métaux de Gennevilliers avant de prendre la direction de la section Renault et d'entrer au secrétariat fédéral de Seine-Ouest en 1956.

<sup>1383</sup> Né en 1921, ajusteur, adhérent du PCF en 1946, Saada Zergout fut secrétaire général du syndicat CGT des usines SNECMA de Boulogne à la fin des années 1950, avant de devenir secrétaire de la section locale en 1962.

<sup>1384</sup> Né en 1924, fils de militants communistes, membre des Pionniers dès 1936 et adhérent de la CGT et des JC en 1938, Georges Abbachi succéda à Guy Môquet à la tête des JC clandestines du XVIIe entre octobre et juillet 1941. Secrétaire permanent du syndicat des métaux de Saint-Ouen (1950-1957) puis de l'UL-CGT (1957-1964), il siégea au secrétariat de section de 1959 à 1964 avant de devenir maire-adjoint.

<sup>1385</sup> Né en 1928, ouvrier tôlier, adhérent du PCF en 1946, Pierre Le Berre succéda à Georges Abbachi à la tête du syndicat des Métaux de Saint-Ouen et intégra comme lui le secrétariat de la section en 1959. Il cumula ces deux responsabilités jusqu'à sa maladie en 1962.

redresser des situations locales tant dans le parti que dans la CGT. Né en 1926, cheminot au service de la voirie, adhérent au PCF en 1945 à 19 ans, il fut secrétaire du syndicat SNCF de Pantin de 1954 à 1957 et assura parallèlement le secrétariat de la section locale de 1954 à 1959. Il fut ensuite muté à Bondy pour diriger la section communiste jusqu'en 1964 puis à Drancy où il fut cette fois secrétaire de l'Union locale jusque dans les années 1970.

La répartition des cadres entre directions syndicale et politique pouvait s'opérer localement au sein d'un vivier militant relativement homogène, composé de cadres encore jeunes et peu expérimentés, actifs dans le parti et sur d'autres fronts (syndicat, organisations de jeunesse ou de masse). À Montrouge, le travail fut par exemple divisé entre André Aubry\* et Edmond Amiable\* qui présentaient des profils très proches. Ouvriers qualifiés, issus de la même génération<sup>1386</sup>, ils militèrent très jeunes à la CGT, au PCF et à l'UJRF. D'abord militant chez Renault à Antony, André Aubry\* y avait exercé un premier mandat syndical en 1950 ; employé ensuite à Montrouge, dans une entreprise métallurgique d'un millier d'ouvriers, il y dirigea la section syndicale et la cellule communiste. Il siégea au comité fédéral de Seine-Sud à partir de 1955 comme membre du bureau fédéral UJRF puis UJCF, responsabilité qui capta l'essentiel de son activité jusqu'en 1959. Pour sa part, Edmond Amiable\*, avait d'abord milité à Paris où il fut responsable UJRF pour le XIVe et membre du comité fédéral UJRF. En 1956, la fédération dut remplacer le secrétaire de section René Hourdiaux\* qui semblait réticent à endosser le rôle de dirigeant politique et consacra ensuite l'essentiel de son activité à la CGT, comme secrétaire du syndicat SNCF de Montrouge puis comme dirigeant régional et fédéral<sup>1387</sup>. André Aubry\*, qui avait déjà suivi une école centrale d'un mois en 1954, contrairement à Edmond Amiable\*, ne pouvait être libéré de ses responsabilités à la jeunesse alors que s'opérait la transition de l'UJRF à l'UJCF. Edmond Amiable\* assurait une certaine continuité puisqu'il était, comme Hourdiaux\*, cheminot aux ateliers de Montrouge ; de plus, son père était un militant connu, ancien résistant, communiste depuis 1931 et permanent CGT. Edmond Amiable\* devint donc secrétaire de section et intégra le comité fédéral. Il s'imposa durablement à la tête de la section de Montrouge et au sein de la fédération, jusqu'à son arrivée au secrétariat fédéral en 1965. Libéré de ses tâches à la jeunesse, André Aubry\* assura la direction de l'activité syndicale locale à partir de 1959, comme secrétaire du syndicat des métaux puis de l'UL. Ultérieurement, cette répartition

---

<sup>1386</sup> André Aubry était né en 1931 et avait adhéré au PCF en 1948. Edmond Amiable, né en 1932, avait adhéré à l'UJRF en 1947 et au PCF en 1950.

<sup>1387</sup> Le cas de René Hourdiaux est évoqué dans le chapitre précédent. Voir supra, « Les seuils de l'engagement », p. 371.

s'inversa. Edmond Amiable\* revint vers le syndicat comme secrétaire de l'UD en 1966 tandis qu'André Aubry\* devenait sénateur puis maire d'Antony.

Dans le cas de Montrouge, les effets de circonstances ou d'opportunités répartirent les rôles entre deux cadres politiques aux profils très proches mais par différenciation avec un troisième acteur affichant des options nettement plus syndicales. La conformité au modèle biographique et militant apparaît en effet comme un des moyens mobilisés pour appréhender et différencier le personnel local, contribuant ainsi à façonner les carrières. On peut le voir à travers différents exemples à Saint-Denis. Félix Angel\*, ouvrier maçon né en 1924 de parents espagnols, émergea à la fin des années 1940 comme militant syndical. Membre de la CGT depuis 1945, il avait milité dans un groupe d'immigrés espagnols des JSU jusqu'en 1947 et n'avait adhéré au PCF qu'en 1949. Déjà responsable du centre inter-syndical de Saint-Denis à partir de mars 1948, il en devint secrétaire permanent au moment de son entrée au parti. Dès 1951, il siégea à la commission de contrôle financier de la fédération de la Seine et suivit, en 1952, une école centrale d'un mois destinée aux militants syndicaux. En décembre 1953, il entra au comité fédéral de Seine-Nord-Est, en raison de ses responsabilités syndicales et de son rôle dans les grèves d'août au cours desquelles il « s'était affirmé comme dirigeant ». La SMC énonçait déjà des réserves à sa candidature en 1953 et il ne fut pas reconduit en 1954, la fédération jugeant alors que « sa présence au CF n'est plus indispensable ». Du point de vue chronologique, l'engagement de Félix Angel\* avait d'abord été syndical et n'avait débouché sur l'adhésion au PCF qu'après un passage par une autre organisation politique.

Aucun élément ne signale une attitude distante à l'égard du parti ou un choix explicite pour le syndicalisme. Sa promotion dans le parti semble surtout avoir été freinée par la concurrence de militants présentant une biographie plus conforme (adhérents précoces et plus anciens n'étant pas passés par d'autres partis, expérimentés dans la direction des organisations de jeunesse et du parti), à la tête de la section (René Benhamou\*, Georges Chirio\*, Felix Lacan, Guy Letanter) ou dans l'activité syndicale (Pierre Delplanque\*, André Viard\*). À partir de 1954, Felix Angel\* siégea à la commission exécutive de l'UD, comme permanent, puis devint membre du secrétariat de l'UD de Seine-Saint-Denis en 1966. Il conservait ses liens avec le parti puisqu'il siégea constamment en comité de section (Saint-Denis puis Saint-Denis Centre et Saint-Denis Nord).

Toujours à Saint-Denis, on observe au début des années 1960, un certain nombre d'ajustements dans la répartition des tâches, sur fond de décentralisation de la section, en 1962. Parmi les dirigeants locaux, on retrouve à cette époque Christian Foucher\*, déjà évoqué précédemment, qui avait rapidement été repéré comme un futur cadre politique, comme le

montre son passage par l'école centrale de quatre mois dès 1960. À la même époque, deux militants émergèrent parmi les ouvriers de l'usine Hotchkiss où les responsables CGT du comité d'entreprise étaient critiqués par le parti. Le premier, Gilbert Lebescond, né en 1935 dans une famille ouvrière sans attache avec le communisme<sup>1388</sup>, ajusteur, avait adhéré à la CGT en 1960 et au PCF en 1961. Il était devenu rapidement secrétaire adjoint du syndicat de l'usine puis secrétaire général en 1962. Membre du bureau de la section Saint-Denis Pleyel à la même date, il intégra directement le bureau fédéral de Seine-Nord-Est en 1964, pour travailler au sein de la commission « entreprises » et la fédération voyait en lui un « camarade ayant de grandes possibilités de développement ». C'est toutefois un autre militant de l'usine Hotchkiss, Henri Marcos, qui s'affirma comme dirigeant politique au sein de la nouvelle section de Saint-Denis-Pleyel. Né en 1936 dans une famille d'immigrés espagnols, également ajusteur, il avait adhéré au PCF et à l'UJRF en 1953 puis l'année suivante à la CGT. Chez Hotchkiss, Henri Marcos avait pris la tête du comité de parti. Lors de la création de la section Saint-Denis Pleyel il assura le secrétariat à l'organisation. En 1965, Christian Foucher\* redevint permanent syndical et passa au bureau de l'UD de la Seine, sans doute en prévision de la création des nouveaux départements. Pour le remplacer à la tête de la section, la fédération envisagea la promotion d'Henri Marcos ou de Gilbert Lebescond. L'intégration au parti apparaît comme un des principaux facteurs discriminants de la répartition des tâches. Henri Marcos avait adhéré plus jeune, à 17 ans, et il avait acquis une expérience du travail de direction au sein de l'UJRF, comme secrétaire local et membre du comité fédéral ; de plus, son beau-frère était Félix Angel\* présenté ci-dessus. Henri Marcos resta à la tête de la section jusqu'à la fin de notre période d'étude, fut élu conseiller municipal en 1971, et dirigea plus tard l'office municipal des sports. De son côté, Gilbert Lebescond resta sur le terrain syndical. Il prit la direction du syndicat local de la métallurgie en 1964, puis de l'USTM de Seine-Saint-Denis et intégra le secrétariat de l'UD-CGT en 1972 ; il fut dans les années 1980 un dirigeant de l'Union internationale des syndicats de la métallurgie.

Dans les cas évoqués ici, l'orientation syndicale découlait d'un certain écart avec l'idéal-type biographique et militant chez des individus qui ne marquaient toutefois pas de distance à l'égard du communisme ou du parti. L'écart avec le modèle partisan pouvait également être lié à l'appréciation des compétences à la fois politiques et scolaires, comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent à propos d'André Boudin ou de René

---

<sup>1388</sup> Il décrivait son père comme « socialiste » et sa mère comme « croyante » (Questionnaire biographique daté du 21/05/1962, Arch. FD PCF 93).

Hourdiaux\*<sup>1389</sup>. Roland Bertin\* était également dans ce cas. Secrétaire de la section et du syndicat CGT des cheminots de La Garenne entre 1953 et 1957, il quitta le comité fédéral de Seine-Ouest en 1957. La fédération indiquait :

« Camarade ayant une bonne activité aux cheminots de La Garenne. Par contre, il reconnaît lui-même qu'il lui est difficile de jouer son rôle à la section de La Garenne dont il est le secrétaire. Cela pour diverses raisons : d'abord son mauvais état de santé, ensuite ses possibilités étant limitées. En raison de cela, c'est un autre camarade qui sera le dirigeant à La Garenne, se révélant comme le plus apte à dominer les problèmes dans cette section.<sup>1390</sup> »

L'émergence d'un militant jugé plus compétent écartait Roland Bertin\* des responsabilités politiques mais il n'était nullement remis en cause sur le terrain syndical. Toutefois, cette appréciation n'est pas sans ambiguïté. Elle peut également suggérer que Roland Bertin\* lui-même accordait une certaine priorité à son engagement syndical.

De fait, certains élus fédéraux apparaissent d'abord comme des syndicalistes, non seulement par les mécanismes de leur entrée en militantisme et par leur carrière mais surtout par la *priorité* qu'ils accordaient au syndicalisme et en retour par une mise à distance du parti. Celle-ci recouvre une gamme assez large d'attitudes plus ou moins explicites : absentéisme ou faible participation aux activités politiques, réticence à militer hors du cadre de l'usine, refus de la discipline du parti, désaccords sur les orientations communistes dans l'activité syndicale.

Marcel Pailler\*, électricien SNCF à Noisy-le-Sec, fut secrétaire du syndicat local des cheminots tout au long des années 1950 et siégea au comité fédéral de Seine-Nord-Est entre 1953 et 1957. Lors de son retrait, la fédération indiquait :

« Malgré beaucoup d'insistance, n'assiste que très peu aux réunions des organisations du Parti dont il est membre (bureau, comité de section). Invoque ses nombreuses tâches et préoccupations syndicales pour expliquer son impossibilité de participer à la vie du Parti. N'a pas été représenté avec son accord par la conférence de section.<sup>1391</sup> »

Marcel Pailler\* continua d'occuper des responsabilités au sein de la CGT jusqu'à la fin des années 1970, comme responsable du secteur Paris-Est, membre du comité technique national et du conseil national de la Fédération des cheminots. Il restait donc un militant actif, résolument engagé sur le terrain syndical mais en retrait du parti. De même, Jeannette Dupont refusa de militer au-delà du cadre de l'usine<sup>1392</sup>. Pour des militants comme Robert Lejeune<sup>1393</sup>, Amédée Loreau<sup>1394</sup> ou Michel Richetta<sup>1395</sup>, le syndicalisme apparaît comme une

---

<sup>1389</sup> Voir *supra*, chapitre 6, « Les seuils de l'engagement », p. 356.

<sup>1390</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 11/05/1954, AD 93-261 J 21/96.

<sup>1391</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/06/1957, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1392</sup> L'exemple de Jeannette Dupont est développé dans les pages suivantes. Voir *infra*, p. 481.

<sup>1393</sup> Enfant de l'Assistance publique né en 1927, résistant FTP, Robert Lejeune entra comme électricien à EDF à son retour du service militaire en 1946 et adhéra aussitôt à la CGT. Il travailla à Asnières et Saint-Denis où il fut délégué CGT, à Méru (Seine-et-Oise) où il fut secrétaire du syndicat EDF, puis à Romainville. Son adhésion au PCF intervint seulement en 1949. Après avoir été secrétaire de la section communiste de Méru et membre du

seconde carrière entérinée par les fédérations elles-mêmes qui pouvaient tolérer la *priorité* accordée au syndicalisme dès lors que le contexte local le permettait.

Gustave Allyn\* constitue un bon exemple de la tolérance à l'égard de positionnements en décalage avec les exigences partisans. Malgré les critiques ou appréciations défavorables dont il fut régulièrement l'objet, il bénéficia dans le parti d'une forme d'immunité liée à ses responsabilités au syndicat RATP. En 1951, il fut élu au comité fédéral de la Seine, en dépit des reproches que lui avait adressés Maurice Thorez l'année précédente sur son rôle dans une grève de la RATP. En décembre 1953, il fut reconduit au comité fédéral de Seine-Nord-Est malgré ses « hésitations au début de la grève<sup>1396</sup> » d'août. En 1956 et 1957, il fut explicitement maintenu au comité fédéral de Seine-Nord-Est, sur intervention du centre, en raison de son rôle syndical. La direction fédérale dénonçait pourtant ses « faiblesses politiques<sup>1397</sup> » et son activité au conseil municipal de Rosny « où il vote avec la municipalité RPF des subventions aux réfugiés hongrois et à l'enfance algérienne.<sup>1398</sup> » Finalement retiré en 1959, il continua néanmoins d'exercer d'importants mandats syndicaux, notamment comme membre du bureau de la Fédération CGT des transports.

Outre certains cas de manquements à l'éthique communiste<sup>1399</sup>, d'autres militants furent écartés car ils affichaient ouvertement des divergences d'appréciation et notamment leur refus de soumettre l'action syndicale aux orientations et à la discipline du parti. Alfred Pichon, né en 1911, receveur RATP à Bagnolet, adhérent du PCF en 1944 à 33 ans, intégra le

---

bureau fédéral de Seine-et-Oise, il siégea au comité fédéral de Seine-Saint-Denis entre 1957 et 1962, comme secrétaire de la section Romainville. En 1962, il devint secrétaire de l'UL-CGT et siégea entre 1969 et 1972 au comité de la Fédération CGT de l'Energie. En 1962, la fédération indiquait : « Actuellement secrétaire de l'Union locale de Romainville **où il se réalise**. Mais ses tâches syndicales tant sur le plan local que sur le plan de l'EDF absorbent son activité. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 08/06/1962, AD 93-261 J 21/97. Le texte en gras est souligné par nous.)

<sup>1394</sup> Contrôleur dans la métallurgie né en 1925 et adhérent du PCF en 1945, Amédée Loreau avait intégré le CF de Seine-Nord-Est en 1954, comme secrétaire de la section La Courneuve. Devenu secrétaire de l'UL en 1957 puis du syndicat local des métaux en 1962, il quitta à cette date le CF. La fédération indiquait : « Ce camarade **a des tâches essentiellement syndicales**, chez Rateau et au syndicat des métaux de la Courneuve. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 08/06/1962, AD 93-261 J 21/97). Le texte en gras est souligné par nous. Amédée Loreau resta secrétaire permanent des Métaux jusqu'en 1966, puis fut permanent de l'USTM de Seine-Saint-Denis, comme secrétaire à partir de 1971.

<sup>1395</sup> Voir *supra*, p. 295. Michel Richetta, ouvrier chez Renault issu d'une famille de dirigeants CGTU, adhéra aux JC en 1939 et participa à la Résistance. Entré au CF de Seine-Ouest en 1956 comme délégué CGT, il devint secrétaire de la section communiste de Billancourt et membre du bureau du syndicat. Il quitta le CF en 1962 (« Pris par ses tâches syndicales (...) **à limiter au comité de section et de ville de Boulogne**. ») pour assurer le secrétariat de l'UL jusqu'en 1966.

<sup>1396</sup> Appréciation sur le comportement des dirigeants lors des grèves d'août 1953, dossier biographique, Arch. FD PCF 93.

<sup>1397</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 20/06/1956, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1398</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/06/1957, AD 93-261 J 21/99.

<sup>1399</sup> Le secrétaire du syndicat des métaux de Saint-Ouen fut ainsi exclu en 1958 pour avoir utilisé les fonds de l'UL-CGT et du syndicat de l'usine Rateau.

comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1953, comme secrétaire de section syndicale et délégué au comité d'établissement. Vivement critiqué en 1956, il fut écarté par la fédération :

« N'a rien apporté au Comité fédéral auquel il a à peine assisté depuis la dernière conférence, malgré notre insistance auprès de lui. De plus, a une attitude anti-unitaire dans la conduite du mouvement ouvrier au dépôt RATP Floréal de Bagnolet. Les désaccords qu'il manifeste sur la politique du Parti sont profonds et malgré un début d'autocritique au Comité fédéral, persistent et s'aggravent.<sup>1400</sup> »

Le cas de Marc Chappé, en Seine-Nord-Est, permet également une analyse détaillée. Issu d'une famille d'employés dans le commerce sans affinités politiques avec le mouvement ouvrier<sup>1401</sup>, il apprit le métier de mécanicien auto puis devint ouvrier métallurgiste et adhéra au PCF au retour du service militaire en septembre 1951. Deux ans plus tard, il était secrétaire de cellule et membre du comité de section de Saint-Denis. « Jeune militant dévoué<sup>1402</sup> » selon Georges Chirio\*, il fut brièvement employé comme chauffeur par le Comité central. Retourné à la production chez Hotchkiss, il devint secrétaire du syndicat des Métaux de Saint-Denis au printemps 1956 et, sur cette base, membre du bureau fédéral de Seine-Nord-Est. La SMC apprécia favorablement cette élection, qui améliorait la présence d'ouvriers dans la production au sein du BF. Il fut reconduit, mais en 1959, il fut jugé sévèrement :

« N'a pas réalisé ce que nous espérions même dans son entreprise (Hotchkiss à Saint-Denis) où il est critiqué par les ouvriers. Nous l'avons cependant particulièrement aidé depuis trois années. Ce camarade n'a tenu aucun compte des critiques de la dernière conférence fédérale.<sup>1403</sup> »

En avril 1958, à l'occasion d'une grève chez Hotchkiss, Marc Chappé était entré en conflit avec les dirigeants du parti (Georges Chirio\*, secrétaire fédéral et Jean-Robert Dumay, secrétaire de la section Saint-Denis) et de la CGT (Gilbert Vergonzane\*, André Boudin) qui lui reprochaient de ne pas avoir appliqué les consignes de reprise du travail venues de la section et de l'USTM. Claude Mesplède\*, déjà évoqué, fut également retiré du comité fédéral du Val-de-Marne pour avoir mené une bataille trop timide contre les militants trotskystes de la CGT à Orly<sup>1404</sup>.

Jeannette Dupont figure parmi les militants dont le profil syndicaliste était nettement affirmé et perçu comme tel par la fédération. Entrée au Parti communiste à 25 ans, en 1953, elle était ouvrière spécialisée à l'usine SEV d'Issy-les-Moulineaux qui comptait alors plus de

---

<sup>1400</sup> Note dactylographiée de René Benhamou\* à la SMC, datée du 14/06/1956, AD 93-261 J 21/97.

<sup>1401</sup> Dans un formulaire biographique rempli en 1953, à la rubrique « opinion politique » de ses parents, il indiquait : « nul » (Questionnaire biographique daté du 13/01/1953, Arch. FD PCF 93). Il fut toutefois invité par Georges Chirio\* à préciser cette réponse et signala que son père était un « adversaire du parti » non organisé mais qu'il avait peu de relation avec ses parents. En 1955, il écrivait à propos de son père : « plutôt adversaire (fâché avec lui) » (Questionnaire biographique daté du 28/01/1955, Arch. FD PCF 93).

<sup>1402</sup> Appréciation manuscrite de Georges Chirio datée du 23/09/1953, dossier biographique, Arch. FD PCF 93.

<sup>1403</sup> Note dactylographiée de la SMC (s.d., 1959), AD 93-261 J 21/97.

<sup>1404</sup> Sur le cas de Claude Mesplède\*, voir *supra*, chapitre 4, « Le PCF face à la « mouvance révolutionnaire » : confrontations et concurrences : (1965-1968) », p. 231-236 et Chapitre 6, « L'accès au statut d'intellectuel, entre posture assumée et reconversion », p. 376.

2000 salariés, en très grande majorité des femmes, et où la CGT récoltait 77% des suffrages aux élections professionnelles. En 1954-1955, Jeannette Dupont prit, avec Marcelle Gunard, la tête d'un important mouvement de grève sur les questions de salaire et de conditions de travail qui réalisa l'unité avec les syndicats FO et CFTC. Cette mobilisation fut longuement évoquée lors de la conférence fédérale de Seine-Sud en novembre 1955 et ses deux dirigeantes, déjà promues au comité de section d'Issy-les-Moulineaux, furent proposées au comité fédéral. Jeannette Dupont apparaissait comme la militante la plus en pointe. Suite à ce mouvement, elle avait suivi une école centrale d'un mois et était entrée au secrétariat du syndicat local des métaux et au bureau de l'USTM de la Seine. Lors de la conférence fédérale, la commission politique lui préféra pourtant Marcelle Gunard, jugée « moins liée aux travailleuses<sup>1405</sup> ». Ce choix était guidé par des critères de conformité biographique et politique : Marcelle Gunard avait adhéré plus tôt et présentait une vie privée « plus stable ». Jeannette Dupont intégra le comité fédéral de Seine-Sud en 1956 et intégra le secrétariat de l'USTM en 1957. Elle fut réélue au comité fédéral jusqu'à son décès au début des années 1960, mais restait en pratique à l'écart de l'activité du parti. En 1959, la fédération Seine-Sud indiquait ainsi :

« Cette camarade continue à avoir des responsabilités dans son entreprise mais ne participe jamais malgré nos efforts aux réunions des CF. Nous proposons de la laisser au CF quand même en tenant compte de ses tâches dans l'entreprise, en nous efforçant de l'aider mieux.<sup>1406</sup> »

Le retrait de Marcelle Gunard, qui avait quitté son travail et abandonné toute activité politique, put contribuer à son maintien. L'orientation syndicale de Jeannette Dupont était confortée par la manière dont elle était perçue par l'institution. La fédération insistait notamment sur ses qualités de « femme de masse ». Surtout, les responsables de l'école centrale indiquaient :

« A bien travaillé et donné des résultats moyens. Assez bonne compréhension de la politique du Parti. Elle n'avait jamais suivi d'école. Peut-être sa candidature était-elle prématurée car elle n'a pu profiter pleinement de l'enseignement de l'école. Elle a encore peu d'expérience et de formation politique, mais un excellent sens de classe. Doit être près des travailleuses et combattive contre le patronat. Elle mérite d'être suivie car elle présente de grandes possibilités de développement, surtout dans le travail syndical qu'elle aime.<sup>1407</sup> »

Cette appréciation dressait le portrait d'une militante combinant qualités ouvrières « naturelles » (instinct de classe, combattivité, proximité avec les travailleurs), difficultés dans

---

<sup>1405</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1406</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 09/06/1959, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1407</sup> Appréciation de l'école centrale d'un mois citée dans une note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, AD 93-261 J 21/98.



le travail politique et scolaire, et prédilection syndicale, selon des représentations fréquemment mobilisées à propos de militants orientés vers la CGT<sup>1408</sup>.

Dans son ensemble, le corpus étudié ici participait d'un dispositif global qui structurait et coordonnait les rapports entre parti et syndicat. Toutefois, les parcours individuels établissent une certaine distinction entre d'un côté des cadres communistes de la CGT et de l'autre des dirigeants syndicaux membres du PCF. Le principal facteur de ce clivage résidait dans l'insertion dans le parti. L'acculturation politique, la chronologie et l'articulation des adhésions, les dynamiques de promotion déterminaient en effet le travail de sélection des militants et orientaient les carrières. Ainsi, les cadres les plus nettement ancrés sur le terrain syndical apparaissent parmi les militants entrés tardivement au parti, autour de 25 ans et au-delà (Gustave Allyn\*, Félix Angel\*, Roland Bertin\*, Amédée Loreau, André Lunet\*, Alfred Pichon), issus de familles sans liens avec le communisme (Marc Chappé, Gilbert Lebescond), passés par d'autres organisations politiques (Félix Angel\*, Roland Bertin\*, Marcel Manesse), restés longtemps à la base et promus dans les CF en raison de leurs responsabilités syndicales. Au contraire, les militants qui circulèrent entre les types de responsabilité ou accédèrent durablement à des positions dans le parti étaient généralement issus de la culture communiste, dotés d'une expérience politique précoce et multiple, rapidement repérés et formés comme de futures cadres (Georges Abbachi\*, Edmond Amiable\*, Roland Foucard\*, Gaston Doiselet\*, Claude Poperen, André Merlot\*, etc.).

Les représentations de la politique des cadres contribuaient à cette différenciation en définissant un profil syndicaliste associé à des qualités ouvrières naturalisées ou idéalisées (instinct de classe, combattivité, qualités humaines, enthousiasme et lien aux travailleurs des « hommes de masse »), construit partiellement comme un négatif du profil des cadres politiques (faiblesses théoriques ou politiques et donc scolaires, « économisme ») et se situant dans un rapport au parti réduit à la fidélité et à la discipline.

De fait, certaines caractéristiques peuvent expliquer que des militants aient maintenu une « distance respectable » à l'égard du parti et de ses exigences doctrinales ou comportementales : absence de culture communiste familiale, antériorité de l'engagement syndical et adhésion tardive au PCF. Au-delà, on doit envisager plus généralement cette distance comme le signe du rapport à l'identité sociale. Contrairement aux cadres politiques, et notamment à ceux qui rejoignirent les plus hautes fonctions dirigeantes, ces militants

---

<sup>1408</sup> Voir par exemple cas d'André Boudin, p. 356.

trouvaient, par leur choix du syndicalisme, une autre modalité d'aménagement de l'identité ouvrière, refusant de la transgresser totalement en rejoignant un autre univers culturel<sup>1409</sup>, refusant de s'extraire totalement de la classe ou de se détacher complètement d'une identité professionnelle et syndicale forte (EDF, RATP, SNCF).

### *Élus et notables communistes*

Tout comme le syndicalisme, le rôle d'élu constitue une position qui combine différentes formes et différents espaces d'activités. Sa particularité est de placer les militants à l'intersection entre des modes de légitimation propres à l'institution partisane et d'autres issus du champ politique traditionnel, à travers les élections. De ce fait, et malgré son importance dans la structuration et l'implantation du Parti communiste, l'action des élus restait soumise à une forme de méfiance. Cette problématique et sa gestion apparaissent à l'échelle organisationnelle, à travers la place des élus dans les comités fédéraux, leur intervention et leur profil. Nous verrons également, à l'échelle individuelle, comment le parti s'efforçait de contenir les formes d'autonomisation liées au travail d'élu. Sur ces différents points, nous nous concentrerons sur les principaux mandats électoraux (maire adjoint, maire, conseiller général ou parlementaire) en laissant de côté le cas des conseillers municipaux, moins directement affectés. De même que pour les sous-groupes étudiés précédemment, il ne saurait être question d'étudier ici les élus communistes dans leur ensemble, dont une grande partie ne siège pas dans les structures fédérales, pas plus que l'activité communiste sur le terrain électoral ou dans les institutions. Nous nous intéresserons ici à l'articulation entre deux secteurs du champ communiste et à la dimension élective de la carrière des cadres fédéraux.

#### Mandats électoraux et positions dans le champ partisan

Entre 1953 et 1974, exception faite des conseillers municipaux, 132 cadres siègèrent dans les comités fédéraux en occupant parallèlement un mandat électoral. On peut ainsi recenser 52 maires adjoints, 39 maires, 53 conseillers généraux et 29 parlementaires. En tenant compte des différents types de mandats occupés successivement ou simultanément, ils se répartissent ainsi<sup>1410</sup> :

---

<sup>1409</sup> VERRET M., *La culture ouvrière, op. cit.*, p. 224.

<sup>1410</sup> Les adjoints devenus maires au cours de la période sont placés dans la seconde catégorie qui correspond au plus haut mandat municipal occupé.

Maires adjoints	38
Maires adjoints et conseillers généraux	14
Maires	10
Maires et conseillers généraux	16
Maires et parlementaires	6
Maires, conseillers généraux et parlementaires	7
Parlementaires	15
Parlementaire et conseiller général	1
Conseillers généraux	15
Total	132

**Figure 39 - Les élus (maires adjoints, maires, conseillers généraux, parlementaires) dans les comités fédéraux (1953-1974)**

En fonction de ces configurations, les élus se trouvaient dans un rapport différent à l'appareil du parti et en particulier aux organismes fédéraux. On retrouve parmi les députés et sénateurs certains des principaux dirigeants du parti qui avaient trouvé en banlieue parisienne leur terre d'élection. Implantation déjà ancienne pour Jacques Duclos, élu du secteur de Montreuil dès 1936 et jusqu'en 1958 avant de devenir sénateur en 1959, de même que pour Étienne Fajon, élu en banlieue ouest depuis le Front populaire. Pour Waldeck Rochet, d'abord député en Saône-et-Loire, dans son département d'origine, l'arrivée en région parisienne fut plus tardive. Il se fit élire en banlieue ouest à partir de 1958. Georges Marchais\* succéda à Marie-Claude Vaillant-Couturier\* dans la circonscription de Champigny en 1970, alors qu'il était déjà secrétaire général adjoint du PCF. Plus généralement, la plupart des parlementaires étaient parallèlement membres du Comité central (Roger Linet\*, Rose Guérin\*, Auguste Gillot\*, Alfred Malleret-Joinville\*, Marie-Claude Vaillant-Couturier\*, Georges Marranne). Une partie des députés pouvait également s'appuyer sur une implantation locale fondée sur l'activité municipale (Waldeck l'Huillier\*, Georges Marranne, Fernand Lefort, Raymond Barbet\*, plus tard Dominique Frelaut\*, Marcelin Berthelot\*) et sur une identité sociale et professionnelle qui établissait leur proximité avec les groupes sociaux dominants dans leur secteur (Roger Boisseau\*, Jean Houdremont\*, Roger Gouhier\*).

Députés et sénateurs illustrent parfaitement l'imbrication des sphères d'activité et des canaux hiérarchiques. Lorsqu'ils n'en étaient pas eux-mêmes membres, ils étaient dans une relation directe avec la direction centrale par l'intermédiaire des groupes parlementaires, et, par définition, ils étaient portés à manier des enjeux de politique nationale. Dans le même temps, ils devaient également intervenir sur le terrain local où se construisait leur implantation électorale avec l'aide de la fédération et des sections, d'autant plus lorsqu'ils étaient également élus municipaux. Surtout, un certain nombre de députés, de même que certains maires ou conseillers généraux (Louis Dolly\*, Auguste Gillot\*, Daniel Renoult, Albert Bélineo\*, etc.), se trouvaient dans une relation dissymétrique avec les dirigeants fédéraux voire

avec les dirigeants du parti. Ils disposaient en effet d'une ancienneté, d'une expérience et d'un prestige politique et militant qui dépassaient celui de bien des cadres. Outre les secrétaires du parti ou membres du BP, on peut prendre l'exemple de Georges Marrane, qui figurait parmi les communistes les plus éminents : adhérent du parti depuis sa création, maire d'Ivry depuis 1925, dirigeant clandestin de premier plan, ancien ministre et parlementaire depuis la Libération.

De fait, au début de la période, les parlementaires, maires et conseillers généraux siégeant dans les comités fédéraux étaient en majorité issus des générations militantes de l'entre-deux guerre, en poste dès cette époque ou depuis l'immédiat après-guerre. On le constate pour les maires, élus avant-guerre (Georges Marrane à Ivry, Raymond Barbet\* à Nanterre, Louis Dolly\* adjoint de Villejuif depuis 1935) ou dès la Libération (Louis Bordes\* à Stains, Auguste Gillot\* à Saint-Denis, Louis Talamoni\* à Champigny, Fernand Lefort à Saint-Ouen, etc.) comme pour les députés (Jacques Duclos élu depuis 1926 ; Alfred Costes et Étienne Fajon, députés depuis 1936 ; Rose Guérin\*, Roger Linet\* ou Alfred Malleret-Joinville\*, élus à la Libération). Jusqu'à la fin des années 1950, on peut notamment remarquer l'importance du capital héroïque dont disposaient les conseillers généraux de la Seine : militants historiques comme Daniel Renoult, tous anciens résistants<sup>1411</sup>, à l'exception d'Armand Dudach\*<sup>1412</sup>, déportés (Roger Guérin\*, Jean Lolive, Louis Vautier\*) ou anciens d'Espagne (Albert Béline\*, Honoré Galli\*).

Tous ces militants étaient déjà entrés dans une carrière d'élu en amont de leur participation aux comités fédéraux. En 1953, lors de la décentralisation de la fédération de la Seine, la stratégie des « têtes politiques » s'appuyait encore sur ce capital militant et politique pour la constitution des directions fédérales (Louis Bordes\*, Louis Dolly\*, Rose Guérin\*, Fernand Lefort). Toutefois, cette période de transition fut brève<sup>1413</sup> et ils furent ensuite cantonnés à leur rôle d'élu, éventuellement dans une position de spécialistes de ce travail. Les positions électives assumées par des militants historiques et par des figures résistantes furent progressivement confiées des cadres ouvriers issus du modèle thorzien d'après-guerre. Ce renouvellement générationnel était en même temps un mouvement de reconversion élective pour des cadres issus des directions fédérales. Il débuta dès la fin des années 1950, à la faveur

---

<sup>1411</sup> Entre 1953 et 1959, on compte 16 conseillers généraux parmi les élus fédéraux de banlieue : Raymond Barbet\*, Albert Béline\*, Louis Dolly\*, Armand Dudach\*, Hélène Edeline\*, Roland Foucard\*, Honoré Galli\*, Charles Garcia\*, Roger Guérin\*, Fernand Lefort\*, Roger Levot\*, Waldeck l'Huillier, Jean Lolive, Henri Quatremaire\*, Louis Vautier\*.

<sup>1412</sup> Prisonnier de guerre, Armand Dudach\* bénéficiait de la médaille des évadés en raison de ses multiples évasions et tentatives d'évasions.

<sup>1413</sup> Sur la stratégie des « têtes politiques » et son abandon, voir *supra*, chapitre 6, p. 389 et suivantes.

du remplacement de maires décédés ou atteints par l'âge (Émile Dubois remplacé à Aubervilliers par André Karman\* après son décès en 1957 ; Paul Coudert\* qui se retira en faveur de Jacqueline Chonavel\* à l'occasion des élections de 1959) et de nouvelles conquêtes électorales (Fernand Dupuy\* à Choisy-le-Roi et Jean Houdremont\* à La Courneuve en 1959). Surtout, il s'affirma nettement à l'occasion des élections municipales de 1965 (Dominique Frelaut\* à Colombes, Jacques Laloë\* à Ivry, Parfait Jans\* à Levallois, Marcel Rosette\* à Vitry, Louis Bayeurte\* à Fontenay-sous-Bois, etc.). Le mouvement fut renforcé dans les années suivantes par la création des conseils généraux de banlieue où furent élus 40 cadres fédéraux dont cinq seulement siégeaient déjà au conseil général de la Seine. Avec certaines variations dans le niveau des mandats (Lucien Belloni\* ou René Benhamou\* furent seulement maires adjoints) et de manière parfois plus tardive (José Alvarez\*, élu maire de Montereau en 1977) cette forme de reconversion concerne une majorité des cadres supérieurs du parti<sup>1414</sup>. Elle touche également des cadres intermédiaires qui se consacrèrent à des fonctions locales comme maires adjoints. Georges Abbachi\*, dirigeant de l'UL-CGT puis de la section communiste de Saint-Ouen, fut élu conseiller municipal dès 1951. Toutefois, ce mandat resta marginal dans son activité jusqu'à l'abandon de ses responsabilités syndicales en 1964. Il devint alors maire adjoint et le resta jusqu'en 1981. De nombreux autres cas illustrent ce type de reconversion à des étapes diverses de la trajectoire militante (Rolande Brault\* à Saint-Denis, Jean Clavel\* à Malakoff, Roger Faivre\* à Courbevoie, Paulette Garcia\* à Drancy, etc.). Sous l'effet de ce mouvement, et essentiellement de l'élection des conseillers généraux, le nombre d'élus dans les comités fédéraux connut une certaine augmentation dans les dernières années de notre période d'étude, à partir de 1968.

Le terrain électoral valorisait des caractéristiques qui n'appartenaient pas nécessairement aux critères de la promotion des cadres<sup>1415</sup> : autochtonie et popularité, ancienneté, capital héroïque et symbolique, compétences gestionnaires. Ainsi, à la Libération, un certain nombre de militants avaient converti dans l'élection leur prestige local ou national de résistants. L'importance de ces caractéristiques continua de jouer dans les périodes ultérieures. En 1964, à la mort du maire d'Arcueil, Marius Sidobre, la direction du parti examina d'abord son remplacement par Raymond Bayette\*, premier adjoint depuis 1945, et Gaston Doiselet\*, troisième adjoint depuis 1961. Militants d'Arcueil depuis de nombreuses années, anciens dirigeants de la section, résistants, tous deux apparaissaient comme des

---

<sup>1414</sup> Voir *supra*, chapitre 6, p. 402 et suivantes.

<sup>1415</sup> BOULLAND P., « Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960 », BELLANGER E. et MISCHI J. (dir.), *Territoires du communisme*, à paraître.

successeurs logiques. Toutefois, ils étaient jugés comme de « bons administrateurs mais sans contact avec la population<sup>1416</sup> » et en fonction du critère du lien avec les électeurs, on leur préféra donc Marcel Trigon\*, secrétaire de Marius Sidobre et de la section locale depuis quelques années. L'importance de la popularité et de l'implantation locale explique également les pratiques employées pour assurer la succession des maires. Les démissions en cours de mandat permettaient la désignation de l'un des adjoints qui disposait ensuite de quelques années pour asseoir sa propre légitimité avant de nouvelles élections. De même, les maires sortants pouvaient figurer en tête de liste aux élections avant de céder leur place lors de la désignation du bureau municipal. De manière similaire, lors des élections municipales de 1965 à Colombes, la première magistrature fut destinée par le parti à Dominique Frelaut\*. Ancien dirigeant du parti à Gennevilliers et ancien secrétaire fédéral, Frelaut était toutefois peu ou pas connu à Colombes. La campagne électorale s'appuya donc sur Henri Neveu, conseiller général avant-guerre, figure historique et populaire du communisme local, qui figura en tête de liste. La désignation des militants pour les postes d'élus tendait également à relativiser les enjeux de conformité biographique ou disciplinaire. On le constate à propos des conseillers municipaux<sup>1417</sup> mais aussi pour des élus de premier plan. Ainsi, André Karman\* fut choisi pour succéder à Émile Dubois en 1957, puis comme conseiller général, malgré les sanctions dont il avait fait l'objet en 1954. D'autres militants, jugés peu performants dans les tâches d'encadrement et de direction politique, pouvaient également être orientés exclusivement vers le travail d'élus. Michel Neveu, déjà évoqué précédemment, fut ainsi jugé trop inexpérimenté à l'issue de son premier mandat fédéral et cantonné à ses fonctions d'adjoint à Drancy<sup>1418</sup>. La spécialisation dans le travail d'élus répondait également aux problèmes du cumul et de la compatibilité des responsabilités. En 1962, à l'issue de son second mandat fédéral, Louis Odru, instituteur, fut retiré du comité fédéral de Seine-Nord-Est pour se consacrer à ses fonctions de maire adjoint et conseiller général de Montreuil<sup>1419</sup>. De

---

<sup>1416</sup> Note dactylographiée de la SMC (Guy Ducoloné) datée du 12/06/1964 (Dossier biographique, Arch. CN PCF). Le choix de Marcel Trigon fut renforcé par le refus de Gaston Doiselet\* d'assurer la première magistrature.

<sup>1417</sup> BOULLAND P., « Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960 », *art. cit.*

<sup>1418</sup> Voir *supra*, chapitre 6, p. 349.

<sup>1419</sup> « Conseiller général de la Seine ; maire adjoint de Montreuil ; membre du Conseil départemental du Mouvement de la Paix. N'a pas joué son rôle de membre du CF. Ce qu'il explique par la multiplicité de ses tâches. Nous pensons qu'il doit se consacrer à ses tâches d'élus. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 08/06/1962, AD 93-261 J 21/97)

même, Lucien Belloni\*<sup>1420</sup> ou Henri Quatremaire<sup>1421</sup> furent libérés de leurs obligations fédérales pour se consacrer à leurs fonctions municipales.

Les militants ayant accumulé une grande expérience dans les fonctions électives assuraient la liaison entre la direction fédérale ou centrale et l'ensemble des élus et coordonnaient leur activité, en particulier dans le travail municipal. Louis Dolly\* eut cette responsabilité au niveau de la fédération de la Seine entre 1947 et 1953 puis pour la fédération Seine-Sud jusqu'en 1965. Waldeck l'Huillier\*, véritable archétype du notable communiste, exerça tous les types de mandats (député, sénateur, conseiller général, maire). Il fut l'un de spécialistes des questions municipales à l'échelle fédérale et nationale. À partir des années 1970, s'affirmèrent d'autres spécialistes comme Marcel Rosette\* ou Marcel Trigon\*, fondateurs de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) en 1977.

Au-delà du travail de coordination politique avec les maires eux-mêmes, le dispositif d'interface avec les municipalités était redoublé par la position des cadres locaux. En 1946, le *Le Guide de l'élu municipal* préconisait :

« Il est très important d'avoir un bon bureau municipal, bien composé (maire, élus communistes, et responsables du Parti dans la localité), se réunissant très souvent, au moins deux fois par semaine dans les villes moyennes et une fois dans les autres. Ce Bureau fixera les décisions principales dont le maire aura ensuite la charge de surveiller l'exécution après approbation par le Conseil municipal<sup>1422</sup> »

L'élection en position d'adjoint des secrétaires de section et leur présence dans les comités fédéraux répondaient à ces recommandations. Le dispositif s'appliquait lorsque les maires ne siégeaient pas dans les comités fédéraux (Guy Cardinal à Châtillon<sup>1423</sup>, Raymond Bayette et Gaston Doiselet\* à Arcueil, Serge Povinha\* à Vitry, Maurice Nilès à Drancy<sup>1424</sup>, Gérard

---

<sup>1420</sup> Lucien Belloni\* fut ramené du bureau au comité fédéral de Seine-Ouest en 1964. La fédération indiquait : « Multiplicité de ses tâches, adjoint au maire de Saint-Ouen, responsable sur le plan national pour questions sportives, a du mal à jouer son rôle de membre du BF, a posé lui-même la question de son retrait dans le sens du renouvellement du BF. Responsabilités envisagées : municipalité Saint-Ouen, question du sport et éducation physique sur le plan fédéral comme membre du CF. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 04/05/1964, AD 93-261 J 21/96). Il ne fut pas réélu en 1965.

<sup>1421</sup> Maire de Noisy-le-Sec depuis 1944, conseiller général jusqu'en 1959, Henri Quatremaire siégeait au comité fédéral de Seine-Nord-Est depuis 1953. Il s'en retira en 1962 : « Agé maintenant de 63 ans, maire de Noisy-le-Sec dans une municipalité d'union qui l'oblige à être constamment présent dans sa mairie, ce qui ne lui permet aucune activité fédérale. Il a demandé à être retiré du CF. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 08/06/1962, AD 93-261 J 21/97).

<sup>1422</sup> *Guide de l'élu municipal*, édité par l'Amicale des élus municipaux communistes, brochure, 1946, p. 9.

<sup>1423</sup> Né en 1926, adhérent depuis 1946, Guy Cardinal était ouvrier à la RATP. Secrétaire du syndicat général de la RATP, il fut membre du comité fédéral de Paris entre 1956 et 1959, avant sa mutation à Châtillon. Maire-adjoint de Louis Bailleux à partir de 1959, il devint secrétaire permanent de la section en 1961 et intégra alors le comité fédéral, jusqu'à sa mutation dans les Bouches-du-Rhône en 1965.

<sup>1424</sup> Né en 1919, adhérent depuis 1936, résistant, Maurice Nilès était ouvrier fraiseur. Son père, également prénommé Maurice, fut maire d'Aulnay-sous-Bois entre 1935 et 1939 puis à la Libération avant d'être écarté (voir sa biographie dans le *DBMOMF*). Maire-adjoint de Gaston Roulaud à partir de 1947 et secrétaire de la

Machelart à Romainville<sup>1425</sup>, etc.) mais aussi lorsqu'ils en étaient membres (Lucien Belloni\* à Saint-Ouen, Roger Gouhier\* à Noisy-le-Sec, Jacques Laloë\* à Ivry, Robert Lebon\* à Villejuif, Serge Le Guernevé à Colombes<sup>1426</sup>, etc.). On peut également citer le cas des dirigeants de section affectés au secrétariat des maires comme Guy Poussy\* à Bagneux auprès d'Albert Petit, Jack Ralite à Stains auprès de Louis Bordes\* ou Marcel Trigon\* à Arcueil, auprès de Marius Sidobre. Ces positions à l'intersection entre municipalité et appareil favorisèrent ultérieurement l'accès des militants aux postes de maire (Maurice Nilès, Marcel Trigon\*, Gérard Machelart, Roger Gouhier\*, Jacques Laloë, etc.).

Dans un premier temps, ce dispositif était destiné à coordonner localement l'activité du parti et de la municipalité. Lors de la conférence fédérale de Seine-Sud, le rapport présenté par Georges Marchais\* au nom de la direction évoquait ainsi la répartition des tâches entre les deux structures et notait en même temps certains dysfonctionnements fréquents :

« Trop souvent, ce sont les élus et eux seuls qui prennent des décisions importantes, se substituant au rôle dirigeant des organismes réguliers du Parti ; c'est le cas notamment sur des problèmes importants, tel le vote du budget où les élus seuls décident le vote d'impôts nouveaux. Il en est de même du problème des régies. Par contre à l'inverse, il arrive que des dirigeants de section se substituent au travail propre des élus, telle par exemple, l'organisation du personnel.<sup>1427</sup> »

Pour autant, selon Emmanuel Bellanger, la tutelle du parti sur la gestion des maires communistes restait en pratique très limitée<sup>1428</sup>. L'enjeu était avant tout d'éviter que les élus ne se substituent aux cadres de l'appareil dans la direction de l'activité politique locale ou n'acquiescent une trop grande autonomie à l'égard de l'institution. Le second volet de l'affaire de Saint-Ouen en 1949-1950<sup>1429</sup> illustre les relations conflictuelles ou déséquilibrées entre élus municipaux et dirigeants du parti. En 1957, lors de la conférence de section, le maire du Plessis-Robinson Robert Levol fut également mis en garde contre les risques d'un isolement croissant à l'égard des dirigeants de la section :

---

section locale, il siégea au comité fédéral à partir de 1953. Elu conseiller général en 1958 et maire en 1959, il continua d'appartenir au CF.

<sup>1425</sup> Né en 1928, adhérent depuis 1946, Gérard Machelart était ouvrier ajusteur. Secrétaire de la section de Romainville au début des années 1950, il prit des responsabilités à la direction du Secours populaire en 1952. Maire-adjoint de Pierre Kérautret à Romainville, de nouveau secrétaire de section, il intégra le comité fédéral en 1961. Il succéda à Pierre Kérautret en 1966.

<sup>1426</sup> Né en 1938, adhérent depuis 1956, Serge Le Guernevé était instituteur. Elu maire-adjoint de Dominique Frelaut\* à Colombes, en 1965, il devint permanent et assura dès lors le secrétariat de la section. Il entra au comité fédéral des Hauts-de-Seine en 1966.

<sup>1427</sup> Rapport de Georges Marchais devant la 4<sup>e</sup> conférence fédérale de Seine-Sud (7-8 juillet 1956), dossier « conférence fédérale 1956 », Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne, Archives départementales du Val-de-Marne.

<sup>1428</sup> BELLANGER E., « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », GIRAULT J. (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 305-313, notamment p. 306-309.

<sup>1429</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, « La vigilance comme révélateur des dysfonctionnements », p. 245 et suivantes.



« Une grande discussion a eu lieu par rapport au camarade Levol. Les camarades lui ont demandé de s'entourer plus dans son travail municipal au lieu d'avoir tendance à faire tout tout seul.<sup>1430</sup> »

L'activité des élus, leurs modes et leurs critères de légitimation pouvaient en effet leur permettre de se constituer un capital politique autonome. Leurs relations parfois tendues avec le parti, les formes de valorisation et parfois de distance qui les caractérisent permettent d'illustrer et d'expliquer la méfiance du parti à leur égard.

### La constitution d'un capital politique autonome

Comme nous l'avons indiqué, les élus de la Libération bénéficiaient pour la plupart du prestige associé à leur rôle dans la Résistance et lors de l'insurrection. Dans le contexte des premières années de guerre froide, ils purent donc être directement touchés par la dévalorisation de ce capital héroïque et par la lutte contre l'autonomie de l'habitus résistant au profit de critères de légitimation fondés sur la discipline et l'éthique ouvrière. En amont de la décentralisation de la Seine, Robert Deloche, maire de Joinville et conseiller général, et Charles Tillon, maire et député d'Aubervilliers, furent ainsi emportés par des affaires qui marquaient l'application de ces changements. Le travail d'élu n'était pas au principe de ces éliminations même s'il pouvait être convoqué dans les actes d'accusation. Cependant, le statut d'élu, et en particulier de maire, constituait un enjeu de la procédure dans la mesure où il offrait un espace d'autonomie et un support au déploiement d'un capital politique individuel. On peut le constater également dans l'acte d'accusation de Pierre Le Queinec, principal collaborateur de Charles Tillon à la mairie d'Aubervilliers<sup>1431</sup>.

En dehors de ces deux cas, jusqu'à la fin des années 1970, les conflits impliquant des élus restèrent confinés dans l'entre-soi de l'appareil et le plus souvent sous la forme de tensions diffuses. Les « affaires » portées sur la place publique comportaient en effet un coût politique trop élevé dans la mesure où elle pouvait menacer des positions capitales pour l'entreprise communiste et son « emprise suburbaine<sup>1432</sup> ». Outre leur prestige de résistants et leur capital héroïque, les élus, et tout particulièrement les maires, bénéficiaient plus globalement des attributs d'un capital politique individuel, constitué hors de l'institution (autochtonie, popularité, ancienneté, réalisations et compétences gestionnaires). Surtout, ainsi que l'observe Rémi Lefèvre à propos des maires socialistes de Roubaix, la pratique mayorale

---

<sup>1430</sup> Rapport d'Edmond Amiable\* sur la conférence de la section du Plessis-Robinson, les 6 et 7 avril 1957, dossier « conférence fédérale, 1957 », AD 94-130 J.

<sup>1431</sup> BOULLAND P., « Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960 », *art. cit.*

<sup>1432</sup> BELLANGER E., « Spécificité, continuité et uniformisation de la gestion communiste dans les mairies de la Seine », *art. cit.*

elle-même générerait une « dissociation progressive du rôle de maire et de celui de militant ».

La position des maires à l'intersection de divers champs, est ici fondamentale :

« Le maire est enserré dans un système de rôles, de tâches, de contraintes hétérogènes dont la dynamique et la variété inclinent à l'autonomisation par rapport à l'organisation partisane. Pris dans un jeu complexe d'interrelations et de contraintes, confronté à des publics très différents qui constituent autant de « partenaires de rôles » (citoyens, préfet, autres élus, militants), intégré dans un système politico-administratif qui détermine, dans une large mesure, sa capacité d'action, le maire est à l'intersection de sous-systèmes d'action (administratif, territorial, politique, etc.) qui conditionnent une forte capacité à se constituer des ressources diverses et à s'émanciper de l'appareil partisan<sup>1433</sup> »

Divers cas nous permettent d'illustrer ces phénomènes et leur gestion par l'institution. On peut déjà l'évoquer à travers l'exemple de Serge Povinha\*. Ajusteur-outilleur d'origine portugaise, né en 1925, il adhéra au PCF en 1948 et suivit dès l'année suivante un stage central d'éducateur. En 1951, il devint secrétaire de la section Vitry en remplacement de Morillon et fut alors recruté comme employé communal pour assurer ses tâches politiques. En 1953, il fut élu deuxième adjoint de Lucien Français et intégra le comité fédéral de la Seine puis le bureau fédéral de Seine-Sud. Dès mars 1954, il fut fortement remis en cause. Avant la conférence, la direction fédérale proposait de le ramener du bureau au comité et indiquait :

« Serge Povinha a rencontré des difficultés sérieuses pour mener de front ses responsabilités fédérales et locales. Sur le plan fédéral, son travail a fait l'objet de critiques répétées. Sur le plan local de sérieuses difficultés subsistent. Enfin Povinha reste suffisant, il considère qu'il devrait avoir de plus grandes responsabilités sur le plan fédéral et son attitude intrigante n'est pas bonne.<sup>1434</sup> »

Au-delà de ses résultats insuffisants, les dirigeants condamnaient surtout une attitude jugée contraire à l'esprit de parti et de discipline. La commission politique de la conférence fédérale précisa les reproches. Léon Mauvais dénonça un « manque de modestie<sup>1435</sup> » et une tendance à se considérer comme « l'homme du parti à Vitry », aux dépens du maire Lucien Français. Jeannette Vermeersch fut également très sévère, indiquant que « les honneurs lui sont montés à la tête<sup>1436</sup> » et le décrivant auprès de la section de montée des cadres comme « suffisant, personnel, intrigant, arriviste<sup>1437</sup> ». Serge Povinha\* continua toutefois d'assurer le secrétariat de section. En 1957, après la mort de Lucien Français, il fut désigné comme premier adjoint de Clément Perrot mais abandonna alors la direction de la section, confiée à Robert Laporte.

---

<sup>1433</sup> LEFEBVRE R., « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », *Revue française de sciences politiques*, n°2, avril 2004, p 237-260.

<sup>1434</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 11/02/1954, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1954 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>1435</sup> Notes manuscrites d'Andrée Moat sur la conférence fédérale de Seine-Sud les 15 et 16 mai 1954, Fonds Andrée Moat-Kuffer, CHS XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>1436</sup> *Ibid.*

<sup>1437</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 08/11/1955, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1955 », AD 93-261 J 21/98.

Désormais chargé des questions de la paix, il fut élu conseiller général en 1959. Cependant, la fédération restait très critique et proposa son retrait du CF en 1961 :

« Il garde pour se raccrocher au Parti son travail de conseiller général et nous envisageons d'essayer de le maintenir au Comité de section de Vitry. Nous ne tenons pas à exiger sa démission de conseiller général et à aller aux élections dans la période actuelle.<sup>1438</sup> »

Les réticences de la direction à provoquer une élection partielle lui permirent de conserver son mandat et il fut même réélu jusqu'en 1967. Toutefois, il ne figura plus parmi les candidats lors de la création du conseil général du Val-de-Marne. Il dut également à la décentralisation de la section Vitry de conserver encore un an son mandat fédéral et de retrouver des responsabilités locales, avant de demander « son retrait afin de consacrer toute son activité au secrétariat de la nouvelle section de Vitry Plateau ».

Le cas de Louis Bordes<sup>1439</sup>, maire de Stains, est plus significatif encore dans la mesure où il illustre, dans la durée et avec une certaine précision, les tensions entre remise de soi au parti et autonomisation. Né en 1911, ouvrier hautement qualifié dans l'aéronautique (mécanicien-modeleur chez Gnôme-et-Rhône), Louis Bordes résida à Stains à partir de 1928 et milita sur la base locale à partir des années 1930, sans exercer de responsabilités majeures. Pendant la guerre, il devint contremaître, avant de passer dans la clandestinité. Commandant des FTP de Stains et membre de l'état-major régional, il mena les combats locaux d'août 1944 et la prise de la mairie. Il fut aussitôt nommé à la tête du Comité local de Libération puis de la municipalité provisoire. La conversion de son rôle résistant en position électorale renforçait alors la marginalisation de l'ancien maire, Jean Chardavoine<sup>1440</sup>, qui avait pris ses distances avec le parti en 1940. Sans responsabilité dans l'appareil jusque là, Louis Bordes fut directement élu au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est lors de la création des fédérations de banlieue parisienne, en décembre 1953. Ce choix, fruit « d'une décision rapide, au cours des travaux de la conférence<sup>1441</sup> » fut toutefois considéré ultérieurement comme « une erreur<sup>1442</sup> », et lors de la conférence suivante, en mai 1954, il fut ramené au bureau fédéral. Ses rapports avec le secrétariat fédéral furent dès lors conflictuels. En 1956, la direction de Seine-Nord-Est porta à nouveau sur lui une appréciation négative<sup>1443</sup> et l'accusa de céder au

---

<sup>1438</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 03/05/1961, AD 93-261 J 21/98.

<sup>1439</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 2.

<sup>1440</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, tome 3.

<sup>1441</sup> Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis).

<sup>1442</sup> Note dactylographiée de la fédération Seine-Nord-Est datée du 14/06/1956 et signée René Benhamou, AD 93-261 J 21/97s

<sup>1443</sup> « A éprouvé de grandes difficultés pour assimiler la politique du Parti et jouer son rôle de membre du Bureau fédéral. Son élection en novembre 1953 au secrétariat fédéral a été une erreur. » (*Ibid*)

« culte de la personnalité » au travers « d'articles dans le journal local, de photos dans le bulletin municipal faisant son propre éloge<sup>1444</sup> ». Absent de la conférence fédérale pour raison de santé, il fournit un début d'autocritique sous la forme d'un courrier au secrétariat fédéral. Reconnaisant « un caractère coléreux, bouillant<sup>1445</sup> » et certaines insuffisances dans son travail au bureau fédéral, il défendait toutefois son bilan municipal et maintenait ses reproches contre des secrétaires fédéraux trop « durs avec les camarades<sup>1446</sup> ». Surtout, il indiquait :

« Je dois avouer que je préfère les tâches municipales à celles du parti ; c'est la que cela m'inquiète et sur lequel j'attire l'attention des camarades pour qu'ils me conseillent car en fait, je crains de devenir un de ces spécialistes [de la gestion municipale] que je signalais plus haut.<sup>1447</sup> »

Il demanda son retrait des instances fédérales, mais fut reconduit au comité. En octobre 1957, la direction de Seine-Nord-Est confia au secrétariat du Comité central ses difficultés persistantes et ajouta de nouveaux reproches :

« A chaque discussion que nous voulions fraternelle avec lui, il est apparu que le camarade Bordes n'acceptait pas les critiques qui lui étaient adressées et réagissait personnellement.

(...)

Il existe de plus des difficultés sérieuses entre lui et le personnel communal qui le considère, de par son attitude, communistes compris, comme un patron. Ses rapports avec les autres membres du bureau municipal comme avec la direction de section sont très mauvais, malgré nos efforts réitérés pour régler ces questions pour une meilleure compréhension de la direction de section en vue de convaincre le camarade Bordes de ses torts.<sup>1448</sup> »

Louis Bordes\* continua de marquer ses réticences envers la tutelle de l'appareil, notamment dans ses rapports très tendus avec le secrétaire de section, Henri Peressini<sup>1449</sup>. « S'informant pas ses propres moyens<sup>1450</sup> » auprès d'anciens camarades d'Henri Peressini, Louis Bordes\* remit en cause les compétences de ce dernier, et par là même la gestion et le contrôle centralisés des cadres. En dépit de ce climat, le parti fit tout de même appel à lui comme conseiller général en 1957. En juin 1959, Louis Bordes\* fut définitivement écarté du comité fédéral et les critiques pointaient à nouveau son manque de remise de soi et de discipline :

« Sur sa demande. Nous ne comptons d'ailleurs pas le reproposer étant donné son manque d'activité, son peu de dévouement, y compris à l'égard du Comité central, ce camarade ayant refusé souvent de partir en province<sup>1451</sup>. »

---

<sup>1444</sup> Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (Arch. FD PCF 93).

<sup>1445</sup> Lettre manuscrite de Louis Bordes datée du 22/06/1956, Arch. FD PCF 93.

<sup>1446</sup> *Ibid.*

<sup>1447</sup> *Ibid.*

<sup>1448</sup> Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC, Arch. FD PCF 93.

<sup>1449</sup> Rapport d'Henri Péressini daté du 14/09/1957, Arch. FD PCF 93.

<sup>1450</sup> Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC, Arch. FD PCF 93.

<sup>1451</sup> Note dactylographiée de la SMC, s.d., juin 1959, AD 93-261 J 21/97.

Dès mars 1959, il avait lui-même exprimé des réserves à sa réélection comme maire, invoquant son âge, et surtout son désir de « se trouver une situation<sup>1452</sup> ». Les élections passées, la direction fédérale posa clairement la question de son remplacement, reprenant l'ensemble des reproches formulés contre lui depuis plusieurs années<sup>1453</sup>. Pourtant, Louis Bordes\* resta maire jusqu'en 1977. Les réalisations de la municipalité dans une commune en plein essor, ses affrontements réguliers avec la préfecture qui tenta de le suspendre à plusieurs reprises entre 1951 et 1955, son ancrage local ancien et associé à l'histoire de la commune<sup>1454</sup>, ou encore le soutien d'un important réseau d'associations lui assuraient une importante popularité qui rendait son remplacement difficile. Toutefois, aux yeux de la direction, son attitude marquait une indépendance dangereuse « dans une municipalité où restent encore les traces de l'affaire Chardavoine<sup>1455</sup> » et significative de la situation particulière des édiles, « flattés par une série de gens<sup>1456</sup> » et portés à la valorisation de soi. Le parti continua d'ailleurs de lutter contre cette tendance, notamment lorsque Gaston Plissonnier refusa que Louis Bordes soit interviewé dans le cadre d'un reportage de la BBC<sup>1457</sup>.

À partir des années 1980, ce type de tension revint sur la scène publique de manière exacerbée et un certain nombre d'élus marquèrent une distance croissante avec le parti, jusqu'à la rupture politique. Les cadres issus de l'appareil qui avaient progressivement acquis les places dominantes dans l'espace électoral à partir des années 1960 s'opposèrent au parti sur le terrain de la gestion municipale ou pour le renouvellement de leurs mandats. Face à un parti en crise, des « entrepreneurs locaux » comme Marcelin Berthelot\*, Jacques Isabet\*, Marcel Rosette\*, Marcel Trigon\* ou Gaston Viens\* opposèrent leur capital politique personnel et défendirent l'avènement d'autres configurations partisans inspirées de leur éthos mayoral.

Il resterait toutefois réducteur de ne se concentrer que sur les ruptures ou les tensions. L'entrée dans les fonctions électives ne se traduisait pas « nécessairement » par des tensions et des rapports conflictuels avec le parti ou par l'abandon de l'appartenance communiste. Il reste que dans tous les cas, l'activité municipale et plus généralement l'exercice des mandats électoraux offraient d'autres modalités de rapport à la population ou aux partenaires-

---

<sup>1452</sup> Note au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est datée du 28 octobre 1959, Arch. FD PCF 93.

<sup>1453</sup> *Ibid.*

<sup>1454</sup> Louis Bordes s'était établi à Stains à l'époque du développement des lotissements et avait lui-même construit son pavillon sur l'un de ceux-ci.

<sup>1455</sup> Courrier dactylographié du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est daté du 22/10/1957 et adressé au secrétariat du CC (Arch. FD PCF 93).

<sup>1456</sup> Remarque de Geroges Chirio (Note au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est datée du 28 octobre 1959, Arch. FD PCF 93).

<sup>1457</sup> Arch. FD PCF 93.

adversaires institutionnels (État, préfet, etc.), et de multiples ressources politiques. Elle était au principe de la constitution d'un rapport au politique échappant au seul contrôle de l'institution partisane. De ce point de vue, on peut tracer un parallèle avec d'autres formes d'activités militantes contribuant à forger ce type de rapport décalé au parti, notamment le syndicalisme.

De manière globale, la légitimité des élus débordait les frontières de l'institution et offrait une forme de valorisation individuelle interdite ou pour le moins contenue par le parti. Elle permettait à des militants issus des couches populaires de relativiser la médiation du parti dans leur accès au champ politique traditionnel et ainsi de s'associer plus personnellement à la reconnaissance symbolique et sociale qu'ils y trouvaient. On peut envisager ce phénomène comme une forme « d'adaptation secondaire », comme le « moyen [pour le militant] de s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne<sup>1458</sup> ». Dans le contexte d'un parti exigeant de ses membres une complète remise de soi, la constitution d'un capital politique autonome apparaît en effet comme une manière pour l'acteur « d'utiliser des moyens défendus, ou de parvenir à des fins illicites (ou les deux à la fois) et de tourner ainsi les prétentions de l'organisation relative à ce qu'il devrait faire ou recevoir, et partant à ce qu'il devrait être.<sup>1459</sup> » Dans la forme extrême des conflits et plus encore des ruptures ou dans le contexte du délitement de l'emprise institutionnelle, se développaient des « adaptations secondaires désintégrant ». Mais dans une majorité de cas, la valorisation individuelle et la personnalisation du travail d'élu restaient au service de l'entreprise politique communiste, agissant comme « des adaptations secondaires intégrées ».

Ainsi, les diverses formes de retour sur soi et de mobilisation de la mémoire individuelle (entretien, autobiographie, mémoires) valorisent fortement le parcours électif. De fait, à l'échelle biographique, l'accomplissement des mandats électoraux occupa concrètement une part importante voire majoritaire de la vie et l'activité des militants. De plus, le travail des élus peut donner à voir des réalisations, un bilan, à la fois concret et personnel, de l'engagement. Enfin, le prestige et la reconnaissance sociale qui accompagnent l'entrée dans le champ politique traditionnel marquent également l'accomplissement d'une dynamique sociale surmontant l'illégitimité originelle. On peut comprendre ainsi que les anciens élus aient trouvé dans divers modes d'écriture, une forme de valorisation de leur parcours et de leur action municipale, entre retour sur soi et travail d'histoire locale. Dès le titre de leurs

---

<sup>1458</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.*, p. 245.

<sup>1459</sup> *Ibid.*, p. 245.

autobiographies, Waldeck l'Huillier<sup>1460</sup> et Auguste Gillot<sup>1461</sup> placent les fonctions municipales au cœur du récit de soi, mais tout en donnant à voir celles-ci comme un engagement et une lutte (*Combats pour la ville*) ou comme une transgression des barrières sociales (*Un forgeron dans la cité des rois*). Louis Bordes<sup>1462</sup>, oeuvra sur un mode détourné, par le biais d'une histoire locale écrite à plusieurs mains mais dans laquelle la dimension autobiographique était très forte. Roger Fréville<sup>1463</sup>, maire de Pierrefitte, fit de même, en associant son destin et l'histoire de sa commune. Ces différentes oeuvres ne sont pas sans rappeler la contribution des notables et des érudits du XIXe siècle à la constitution des histoires et des identités locales<sup>1464</sup>, selon des processus appliqués ici aux territoires neufs de la banlieue.

## **Conclusion**

L'étude des catégories situées aux marges du groupe central des cadres ouvriers ou de l'appareil permet élargit notre perspective quant aux mécanismes de gestion du corps partisan. Elle montre en effet une certaine plasticité de la politique d'encadrement ou la variété de ses logiques en fonction des secteurs du champ communiste. Ainsi, dans le processus de valorisation et d'intégration de la catégorie des « ITC » on observe clairement que les ingénieurs bénéficiaient d'un espace militant et, en conséquence, de modalités d'intégration spécifiques. On retrouve cette spécificité dans l'intégration des militantes, à travers l'existence d'organisations et de secteurs militants définis par le genre. Le cas des responsables syndicaux ou des élus montre en particulier que ces modalités de gestion s'adaptaient à la circulation vers le parti d'enjeux propres à d'autres champs. L'institution était par exemple tenue par les contraintes inhérentes à la pratique mayorale en termes d'autonomisation ou d'individualisation du capital politique, comme l'atteste, entre autres, le maintien de la valeur d'usage du capital héroïque résistant sur le terrain électoral. Ainsi, nous

---

<sup>1460</sup> W.<sup>1461</sup> GILLOT A., *Un forgeron dans la cité des rois*, Editions des Halles de Paris, Paris, 1986.

<sup>1461</sup> GILLOT A., *Un forgeron dans la cité des rois*, Editions des Halles de Paris, Paris, 1986.

<sup>1462</sup> Ouvrages édités par le comité de gestion et de culture de Stains : *Regards sur le passé* (1975), *Stains et son histoire* (en collaboration, 1979), *Souvenons-nous* (1981).

<sup>1463</sup> FREVILLE R., *Pierrefitte, ma ville*, Editeurs français réunis, Paris, 1976.

<sup>1464</sup> Le processus n'est pas sans évoquer la contribution des notables et des érudits du XIXe siècle à la constitution des identités locales. Voir notamment PLOUX F., « Le curé historien de village et l'autorité locale » in *Le Mouvement social*, n° 224, p. 21-33 et GUILLET F., « Entre stratégie sociale et quête érudite : les notables normands et la fabrication de la Normandie au XIXe siècle », *Le Mouvement social*, n°203, p. 89-111.

observons à nouveau, à travers le cas des élus, l'équilibre instable entre notabilité intégrée à l'institution et autonomisation désintégrant.

Cette étude nous permet donc d'apercevoir la certaine variété des pratiques militantes, des rapports au parti et donc des modalités de gestion. Toutefois, elle ne constitue qu'une coupe transversale partielle et centrée sur le parti. Ainsi, il conviendrait d'envisager plus précisément l'insertion des syndicalistes communistes dans le champ syndical lui-même ou de confronter leur rôle et leur trajectoire à celui d'autres militants syndicaux. De même, les comités fédéraux ne nous permettent d'envisager qu'une faible part des élus communistes de banlieue, et notamment des maires.



## Chapitre 8 – Les cadres en pratiques

Par opposition avec les diverses formes d'intervention externe ou publique qui caractérisent la geste militante (campagnes électorales, élections, manifestations, réunions et débats publics, meetings, grèves, etc.), on peut distinguer des pratiques politiques à vocation interne, centrées sur la gestion du parti et de sa communauté adhérente. S'ils ne sont bien sûr nullement exclus des premières, les cadres se différencient de la base militante par l'importance qu'acquièrent les secondes dans le rôle et le travail qui leur sont attribués. Au-delà de la simple répartition des tâches, cette différenciation des pratiques marque très directement le basculement dans la profession politique, dans une autre culture, ainsi que le suggère Michel Verret en soulignant le contraste avec l'univers ouvrier :

« La politique ainsi définie, c'est pour l'ouvrier l'antipode de sa culture. Un autre monde, un monde « spécial » vraiment. Un autre temps, qui dès l'abord exclut tout autre travail, dont l'ouvrier se trouve donc dès l'abord exclu. Un autre espace, aussi loin de l'usine que de la maison : espace public, surélevé en espace officiel. D'autres savoirs : savoirs de lecture et d'écriture, de rhétorique argumentative, de régulation juridique, aussi étrangers aux ouvriers que peuvent l'être l'école et le bureau. D'autres pratiques enfin, car il s'agit ici non d'administrer les choses, mais de gouverner les hommes. Et cet art-là, art de commandement, art de persuasion, art de combinaison entre persuasion et commandement, la masse ouvrière en est toute sa vie l'objet, non le sujet.<sup>1465</sup> »

Dans les pages suivantes, nous nous intéresserons ainsi à différents aspects du travail d'encadrement en nous concentrant sur ces pratiques internes et en analysant à la fois leur mise en œuvre et la manière dont celles-ci contribuaient à la différenciation des cadres, dans leur propre perception ou dans celle des autres acteurs. Nous nous intéresserons tout d'abord à leur fonction de transmission et d'homogénéisation politique que nous étudierons par le biais de l'intervention dans les conférences de section. Cette « bataille pour la ligne » illustre très directement « l'art de combinaison entre persuasion et commandement », le rapport au savoir mobilisé par les cadres et ouvre sur la manière dont ils investissaient leur position. Dans un second temps, nous nous concentrerons sur les pratiques qui relèvent du « maniement du matériel humain<sup>1466</sup> » c'est-à-dire sur les pratiques par lesquelles les encadrants s'efforçaient d'imprimer aux autres acteurs la position ou la conduite que leur assignait l'institution. Cette définition s'applique tout particulièrement aux opérations d'évaluation et de sélection des militants que nous analyserons ici du point de vue des évaluateurs afin d'interroger l'incorporation des catégories partisans, ses variations individuelles et la constitution de savoirs-faires dans la gestion du corps partisan. Nous étudierons également dans ce cadre les

---

<sup>1465</sup> VERRET M., *La culture ouvrière, op. cit.*, p. 224.

<sup>1466</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.* p.

tensions et les frictions que génèrent la hiérarchisation et la différenciation du corps militant. Enfin, dans le dernier temps de ce chapitre, nous nous efforcerons d'évoquer le quotidien de l'encadrement, son organisation concrète et en particulier son économie temporelle.

### « *La bataille pour la ligne* » et ses modalités

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, les cadres jouaient un rôle essentiel dans la répercussion des décisions et de la ligne politiques par les organismes et les militants de base. Les conférences de section constituent un observatoire particulièrement riche de cette activité, car elles confrontaient les délégués fédéraux à un large éventail d'acteurs, dirigeants de section, mais surtout militants et adhérents issus des cellules. De plus, elles intervenaient à intervalle régulier, dans des phases de renouvellement doctrinal ou stratégique, notamment dans la préparation des congrès. Grâce aux archives de la fédération du Val-de-Marne<sup>1467</sup>, nous pouvons étudier 145 rapports de délégués fédéraux sur ces conférences de section<sup>1468</sup>. Cette série de documents couvre la période 1956-1972, mais du fait des aléas des pratiques de conservation et d'archivage des dirigeants fédéraux successifs, elle comporte certaines disparités chronologiques et notamment une importante lacune pour le début des années 1960 :

Année	Nombre de rapports
1956	5
1957	20
1959	15
1965	25
1966	31
1968	37
1971	9
1972	3
<b>Total</b>	<b>145</b>

**Figure 40 - Bilan des rapports sur les conférences de section de la fédération de Seine-Sud/Val-de-Marne (1956-1972)**

Par ailleurs, si dans la grande majorité des cas il est possible d'identifier l'auteur des documents, 22 d'entre eux restent anonymes.

Ces rapports ne proposent pas une retranscription intégrale des débats et des interventions. Il s'agit au contraire de synthèses, de taille et de précision variables selon leurs auteurs, livrant l'appréciation des représentants fédéraux sur le déroulement des conférences.

<sup>1467</sup> Les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis ne comportent pas de sources équivalentes.

<sup>1468</sup> Dans les pages suivantes, nos analyses s'appuieront sur l'intégralité des rapports. Toutefois, par souci de concision, nous avons privilégié, dans le texte ou dans les notes, la citation des extraits les plus significatifs. De plus, nous avons également cherché à privilégier les auteurs dont la notice figure dans le dictionnaire biographique proposé en annexe.

L'intérêt de ces sources réside dans leur caractère interne qui tranche avec la restitution formelle et convenue des résolutions ou des articles de la presse locale qui tendaient à résumer à grands traits ou à lisser les réactions des militants et le contenu des débats. Au contraire, les délégués fédéraux s'attachaient à décrire le climat politique de la base, à relever les points d'accord et surtout de désaccord. Nous avons déjà mobilisé à diverses reprises, notamment dans la première partie de ce travail, ce qu'ils révèlent des réactions ou des questionnements face aux évolutions de la ligne du PCF ou à divers enjeux politiques. Il reste toutefois difficile d'analyser en détail les logiques de ces débats internes sans une perception précise de contextes et d'acteurs locaux multiples, que nous ne pouvons qu'effleurer à notre échelle d'observation<sup>1469</sup>. Nous nous contenterons donc d'un panorama très général de ces discussions, afin de privilégier ce qui unifie ces matériaux en tant que véritables récits de la pratique des cadres, restituant leur mode d'intervention dans les débats, leur travail politique concret pour transmettre la ligne, vaincre les réticences ou contrecarrer les oppositions. De ce point de vue, le caractère individuel ou subjectif des récits nous ouvre sur la perception des cadres eux-mêmes, de leur relation à la base, de leur rôle et de leur position.

#### Les conférences de section : espace de débat et enjeu d'encadrement

Le dispositif des conférences de section reproduisait celui des conférences fédérales ou des congrès. Réunis durant un à trois jours, les délégués des cellules de quartier et d'entreprise étaient conviés pour examiner le rapport présenté au nom du comité de section par un membre de la direction sortante, le plus souvent le premier secrétaire. Autour de ce rapport, les discussions dressaient le bilan de l'activité, commentaient les thèses proposées par le Comité central ou plus généralement la politique du parti, et traçaient les perspectives de leur application. Les délégués élistaient également à cette occasion le nouveau comité de section. Ces conférences étaient ouvertes à l'ensemble des adhérents, y compris lorsqu'ils n'étaient pas délégués par leur cellule. Sans prendre part aux votes, ils intervenaient fréquemment dans les discussions.

Tout au long de la période, les débats furent principalement consacrés aux grands axes structurant la ligne du parti : questions du Mouvement communiste international (XXe Congrès du PCUS, Hongrie, relations sino-soviétiques, Tchécoslovaquie, etc.), lutte pour la paix (guerres d'Algérie et du Vietnam), problèmes théoriques (coexistence pacifique, voies de

---

<sup>1469</sup> De ce point de vue, on doit également signaler que du fait de ses discontinuités et de ses lacunes, cette collection de rapports ne permet pas de constituer des séries longues et encore moins exhaustives de documents, à l'échelle d'une section ou d'une localité.

passage au socialisme, etc.) et orientation stratégique (union et Programme commun, analyse du gaullisme, etc.). Toutefois, ces questions n'étaient pas simplement traitées sur un plan général, mais aussi dans la perspective de leur articulation avec les problèmes locaux et de l'activité propre à la section. C'est là un des premiers enjeux de l'homogénéisation politique, qui se caractérisait par l'effort rhétorique déployé par les dirigeants de section ou les cadres fédéraux pour rattacher la ligne aux réalités politiques et militantes locales, tandis qu'au contraire ces réalités déterminaient très directement l'appréciation des orientations proposées par la direction du parti. On l'observe tout particulièrement autour des discussions portant sur la stratégie d'union du PCF, perçue au prisme des configurations municipales, de l'état des forces en présence à l'échelle locale, des rapports politiques ou individuels établis avec les autres organisations. En fonction de ces données, les partenaires privilégiés par la direction à l'échelle nationale n'avaient pas nécessairement les faveurs des militants sur le terrain. Ainsi, dans les années 1960, le PSU était vu sous un jour relativement favorable par des militants locaux qui voyaient en lui une organisation proche des positions communistes et un partenaire naturel de l'union<sup>1470</sup> ou des mobilisations, par contraste avec les autres organisations socialistes. Au contraire, les cadres fédéraux envisageaient plus volontiers les « influences gauchistes<sup>1471</sup> » du PSU.

Face à l'importance des enjeux de politique nationale et internationale, l'activité dans les entreprises, les luttes sociales et les revendications économiques apparaissent en retrait dans les rapports sur les conférences de section tout au long de la période, en dehors de certaines sections assimilables à des sections d'entreprise par leur contexte ou leur population militante (Orly-Port ou encore Villeneuve-Saint-Georges, largement dominée par les cheminots). Cette absence relative s'explique d'abord par le fait que ces questions n'entraient pas totalement dans le cadre des débats. Au-delà des effets du clivage entre activité syndicale et politique, les assemblées locales étaient surtout invitées à se prononcer sur des projets de thèses ou des résolutions portant sur des questions et des orientations politiques et stratégiques générales. Les rapports introductifs et l'accompagnement des délégués fédéraux veillaient tout particulièrement à maintenir les échanges dans ce cadre. De plus, les conférences se situaient dans une temporalité propre à la vie interne du parti et déterminée par elle, temporalité qui se

---

<sup>1470</sup> Ainsi, de nombreux délégués se prononcèrent pour des démarches en direction du PSU pour les élections présidentielles de 1965, à Alfortville, Châtillon, Ivry-Sud, Joinville, Saint-Maur et Thiais (rapports sur les conférences de section, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J).

<sup>1471</sup> En 1965, Jacques Laloë\* signalait par exemple à Ivry, des enseignants soumis à « l'influence d'idées gauchistes développées au Lycée Henri IV par des éléments PSU actifs » (Rapport de Jacques Laloë sur la conférence de la section Ivry-Sud les 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J).

trouvait parfois en décalage avec celle des mouvements sociaux, qu'ils soient locaux ou nationaux.

Les conférences de section constituaient un espace politique beaucoup moins maîtrisé que les assemblées du même type à l'échelon fédéral ou central, dont le public, les interventions et les débats étaient contrôlés en amont. Ainsi, un certain nombre de participants (délégués, militants ou simples adhérents) trouvaient dans cet espace le moyen de faire sortir leurs avis ou leurs propositions de l'entre-soi quotidien de la cellule, y compris au-delà de la section, à travers la présence de représentants de la fédération voire des dirigeants nationaux organisés localement. Ainsi, certains militants, voire des cellules dans leur entier, engagés dans des logiques d'opposition ou simplement porteurs d'un mécontentement politique plus ou moins exacerbé, abordaient les conférences comme une tribune pour leurs propositions ou leurs analyses « dissidentes ». Jacques Laloë\* indiquait par exemple à l'issue de la conférence du Perreux, en 1957, que « les camarades « ont vidé leur sac » comme ils disent<sup>1472</sup> » en décrivant les multiples réserves exprimées contre l'union avec les socialistes. Parmi de multiples autres exemples, nous citerons également celui de la conférence de Choisy-le-Roi en 1966, tenue en présence de Georges Marchais\* qui illustre l'expression d'une opposition plus résolue :

« Ce qui caractérise la conférence, c'est qu'il a été très difficile de susciter la discussion et qu'elle a été gênée sans nul doute par l'intervention d'un jeune adhérent dès le début de la conférence qui a posé de très sérieuses questions sur la politique du Parti. Il est fortement influencé par les trotskystes. (...)

Le camarade Brugerolles, de suite après l'information de Georges [Marchais], en s'adressant à lui, à posé la question : « Je voudrais que tu me dises comment nous allons aller vers un régime démocratique et vers le socialisme avec Mitterrand qui est un bourgeois ? »

Ce à quoi Georges a répondu : « Nous sommes ici à la conférence de section et c'est à tous les délégués à donner leur opinion. »

Tout de suite après, il est monté à la tribune avec *l'État et la Révolution*, pour remettre en cause ce que Lénine a dit du rôle du parlement dans la révolution.<sup>1473</sup> »

Au-delà des jugements de l'auteur, ce récit décrit le caractère prémédité, voire même théâtral, de l'intervention d'un jeune militant qui trouvait là une occasion de prendre directement à parti le secrétaire à l'organisation. Au-delà des discours hétérodoxes et des oppositions frontales, les conférences permettaient en quelque sorte de court-circuiter la hiérarchie du parti, dans la volonté d'alerter les dirigeants sur des dysfonctionnements de la section ou de la municipalité. À Bonneuil, en 1956, Paul Guyard\* se fit ainsi l'écho de critiques contre la gestion municipale :

---

<sup>1472</sup>Rapport de Jacques Laloë\* sur la conférence de la section du Perreux, les 5, 6 et 7 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

<sup>1473</sup> Rapport de Hélène Luc\* sur la conférence de la section Choisy-le-Roi les 19 et 20 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

« Une discussion a eu lieu sur l'activité de la municipalité communiste de Bonneuil et les camarades présents ont critiqué les élus, en particulier sur le non fonctionnement du patronage laïque où une subvention a été votée, mais à titre symbolique. Il a été soulevé aussi la non-application du statut du personnel sur l'augmentation des salaires et de droit du personnel communal.<sup>1474</sup> »

En 1966, Georges Marchais\* rapportait pour sa part un certain mécontentement face à l'autonomie de la municipalité de Choisy-le-Roi à l'égard de la section :

« Un débat intéressant s'est engagé sur les activités de la municipalité, en partant de quelques remarques critiques formulées par un délégué. Ces remarques visaient surtout à ce que l'orientation du travail municipal soit discutée au Comité de section, et à un plus grand travail collectif des élus municipaux afin que chacun assume pleinement ses responsabilités, en liaison étroite avec leur cellule. Le camarade Fernand Dupuy, dans une bonne intervention, a admis que ces remarques étaient justes et souligné le désir de la municipalité d'améliorer le travail dans ce sens.<sup>1475</sup> »

Pour les opposants tout comme pour des militants qui entendaient simplement améliorer le fonctionnement local, les conférences de section offraient une scène publique, ouverte sur l'extérieur, et donc favorable à la « rupture de la surface du consentement » ou au surgissement d'un texte caché tel que le décrit et l'analyse James C. Scott<sup>1476</sup>. On peut, sur ce plan, tracer un parallèle avec le contexte critique des enquêtes et des affaires libérant une parole contenue et révélant ainsi des tensions implicites ou confinées jusque là dans le microcosme militant local<sup>1477</sup>.

Pour leur part, les délégués fédéraux ne se contentaient pas d'un rôle d'observateur dans les débats des conférences. Aux côtés des dirigeants de section et éventuellement des autres cadres fédéraux ou nationaux organisés dans la localité, ils contribuaient directement à orienter la discussion sur les principales questions soumises aux militants, à transmettre les analyses et la ligne du parti, à vaincre les réticences et, le cas échéant, à combattre les désaccords. En fonction des rapports sur les conférences de section, on peut ainsi observer que les orientations du parti se heurtaient à deux principaux pôles de résistances, que nous définirons, par défaut, comme « critique » et « identitaire ». Ces deux ensembles ne sont pas exclusifs l'un de l'autre et ils n'épuisent pas toute la variété des discussions et des débats. De plus, la notion de « résistances » recouvre ici un très large panel d'attitudes, depuis les oppositions persistantes, assumées voire structurées, jusqu'à de simples interrogations ou doutes dissipés par le travail des cadres. Enfin, par manque de sources, nous ne pourrions envisager ici à la manière dont ces résistances cristallisaient les conditions de la vie militante

---

<sup>1474</sup> Courrier manuscrit daté du 23/07/1956 et signé Paul Guyard\*, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1475</sup> Rapport de Georges Marchais sur la conférence de la section Choisy-le-Roi les 3, 4 et 5 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1476</sup> SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours politique subalterne*, op. cit., p. 219-243.

<sup>1477</sup> Voir supra, chapitre 4, p. 245 et suivantes.

locale ni caractériser les acteurs qui y prenaient part. Notre objectif ici est avant tout d'identifier les types d'obstacles auxquels faisait face le travail d'homogénéisation politique des représentants de la fédération.

Autour d'un premier pôle « identitaire » nous pouvons regrouper un ensemble d'interrogations, d'hésitations ou de désaccords attachés à la spécificité et à une certaine permanence du communisme, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Sur les questions internationales, ces réactions se caractérisent chez une partie des militants par l'attachement à l'unité du Mouvement communiste international, essentiellement placé sur le terrain de l'unité du bloc socialiste et de la fidélité à l'URSS. Ainsi, face aux positions très fermes du Comité central français contre le PC chinois, les délégués souhaitaient le maintien du dialogue et d'analyses mesurées, refusant « l'excommunication de la Chine<sup>1478</sup> » ou de considérer que le pays n'était plus socialiste<sup>1479</sup>. En 1968, les réformes entreprises par les communistes tchécoslovaques offrirent à nouveau l'occasion d'échanges de ce type, lors de conférences tenues fin avril, peu après le soutien apporté par Waldeck Rochet à Dubcek lors du Comité central du 19 avril 1968<sup>1480</sup>. Plusieurs délégués exprimaient leurs craintes devant un nouveau risque « d'émiettement<sup>1481</sup> » du Mouvement communiste international. À Bonneuil, Saint-Mandé ou à Villiers-sur-Marne, quelques voix s'élevèrent même contre le processus engagé à Prague, estimant que « dans les pays socialistes, on lâche trop la bride<sup>1482</sup> », « qu'on liquide le socialisme<sup>1483</sup> ». Il resterait cependant difficile de situer ces voix discordantes et nous n'avons pas accès aux réactions à l'intervention soviétique du mois d'août. Par contraste, la référence aux autres partis communistes occidentaux, et en particulier au parti italien, n'apparaît pas dans les interventions des délégués, mais seulement à la marge, dans les commentaires et appréciations des cadres fédéraux.

---

<sup>1478</sup> La formule apparaît comme une citation des délégués à Créteil, en 1966. (Rapport de Guy Gibout\* sur la conférence de la section de Créteil, les 2, 3 et 4 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.)

<sup>1479</sup> Le texte du projet de thèses soumis à la discussion par le Comité central comprenait un passage particulièrement discutée par les délégués. Celui-ci indiquait : « les dirigeants chinois rompent totalement avec le marxisme-léninisme ». À Orly, Vincennes, Fresnes, Arcueil et au Perreux, les délégués s'inquiétèrent d'y voir l'affirmation que la Chine avait renoncé à la socialisation des moyens de production. (Rapports sur les conférences de section, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J)

<sup>1480</sup> Les conférences se déroulèrent à l'occasion des week-ends des 19-21 et 26-28 avril.

<sup>1481</sup> Rapport de Michel Germa\* sur la conférence de la section de Fresnes, les 26 et 27 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1482</sup> Rapport de Roland Le Moullac\* sur la conférence de la section de Saint-Mandé, les 27 et 28 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1483</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de la section de Bonneuil, les 20 et 21 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

Sur les questions de politique nationale, cette résistance identitaire apparaît essentiellement autour des problèmes soulevés par la stratégie d'union. La méfiance ou l'hostilité à l'égard des socialistes renvoyaient notamment à des représentations politiques structurées autour de la spécificité de l'identité communiste (ouvrière, révolutionnaire, pacifiste, anti-colonialiste, etc.), en opposition voire en négatif des caractéristiques attribuées au socialisme. L'hostilité à la SFIO de Guy Mollet après le vote des pouvoirs spéciaux de 1956, la volonté de présenter un candidat communiste aux élections présidentielles de 1965, les craintes de voir le programme du PCF passer au second plan au profit d'une plateforme commune, les remarques niant le caractère ouvrier des organisations socialistes, avaient en commun d'exprimer la crainte de voir cette identité communiste se diluer ou se dévoyer dans l'union. De même, en 1966, les analyses de la direction sur les « aspects positifs de la politique extérieure gaulliste » rencontraient un certain scepticisme dans la mesure où elles étaient perçues comme une modération de l'hostilité à l'égard du régime et du président de la République. Roland Foucard\* notait ainsi qu'à Alfortville, « les camarades n'étaient pas à l'aise si nous ne condamnions pas en bloc la politique gaulliste en matière de politique extérieure<sup>1484</sup> », tandis que Michel Germa\* relevait des sentiments semblables à Vitry, où des délégués se déclaraient « gênés » par cette position<sup>1485</sup>.

Au contraire de ce pôle « identitaire », les résistances « critiques » plaidaient pour diverses évolutions du parti et de ses orientations ou pour le renforcement de telles évolutions. Ce pôle se manifesta tout particulièrement en 1956-1957, dans un contexte qui mêlait le XXe congrès du PCUS, les événements de Hongrie et l'aggravation de la situation en Algérie. Peu nombreux, les rapports sur les conférences tenues fin juin et début juillet 1956 ne donnent qu'un aperçu très limité de la réception du XXe Congrès du PCUS et du rapport Krouchtchev, révélé par *Le Monde* le 6 juin. Les délégués fédéraux exprimèrent un certain malaise à Saint-Maurice<sup>1486</sup> et à Thiais<sup>1487</sup> et les notes de Maurice Thorez sur la préparation de la conférence

---

<sup>1484</sup> Rapport de Roland Foucard sur la conférence de la section Alfortville les 9 et 10 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1485</sup> Rapport de Michel Germa sur la conférence de la section Vitry Plateau les 26 et 27 novembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1486</sup> « Quelques préoccupations sur le culte de la personnalité en ce qui concerne Staline. Il apparaît (et ceci a été revu dans le rapport de clôture) que les camarades sont influencés par les calomnies de la Presse réactionnaire. Aucune critique politique grave vis-à-vis du Parti. » (Rapport de Paul Guyard\* sur la conférence de section de Saint-Maurice, le 17 juin 1956, dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J).

<sup>1487</sup> « Plusieurs camarades ont rapporté la discussion sur le 20e congrès et sur les thèses, discussion qui ont permis d'éclaircir certains problèmes politiques, dont les camarades ont déclaré qu'il leur était difficile de répondre aux adversaires, notamment sur le culte de la personnalité » (Rapport de Roger Gaudon\* sur la conférence de section de Thiais (s.d., juin 1956), dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J).



fédérale de Seine-Sud recensent certaines réactions virulentes<sup>1488</sup>. Dans un bilan portant sur les 30 conférences déjà tenues (sur 37 au total), le secrétaire général relevait des discussions nombreuses sur les « erreurs de Staline » et recensait des critiques importantes dans six localités. À Vanves, sous la pression des militants de la cellule du lycée, la conférence avait préféré ne pas se prononcer sur ces questions tandis qu'à Sceaux, la discussion « très dure » avait tout de même abouti à une résolution favorable aux analyses du CC. Les principaux foyers de mécontentement se situaient à Gentilly<sup>1489</sup> et à Fontenay-aux-Roses. Par 57 voix contre 7, la conférence de la section Gentilly, alors supervisée par Georges Marchais\*, avait voté une résolution critiquant la réaction de la direction après le rapport Krouchtchev :

« La conférence estime que le projet de thèse peut, dans son ensemble, être adopté, mention étant faite que l'autocritique du CC lui paraît incomplète et par conséquent insuffisante en ce qui concerne les manquements aux principes marxistes-léninistes : culte de Staline en France et répercussions sur la vie intérieure du Parti<sup>1490</sup> »

À Fontenay-aux-Roses, la résolution votée par la conférence contenait des critiques plus vives encore :

« Les travaux du 20e Congrès et les événements qui ont suivi ont montré qu'il n'y a pas plus de personnalité que de parti infallible. De n'avoir pas eu toujours cette idée présente à l'esprit a conduit à des erreurs graves. Il s'agit, en particulier de l'acceptation sans critique ni contrôle suffisant de tout ce qui venait de l'Union soviétique, du culte de la personnalité, de certaines déformations ou schématisations de la vérité, que des considérations tactiques ne peuvent en aucune façon justifier.<sup>1491</sup> »

Ayant maintenu cette position lors de la conférence fédérale, la délégation de Fontenay fut vivement critiquée et condamnée par la résolution finale. Réuni le 12 juillet, le comité de section fit marche arrière<sup>1492</sup>. Dans les autres sections, les critiques étaient circonscrites à une cellule, celle des ingénieurs et techniciens de la SCAN à Châtillon et celle du lycée Marcellin Berthelot de Saint-Maur, toutes deux battues par les votes des conférences.

Dans ce contexte, d'autres positions de la direction furent contestées lors des conférences de section de 1956 et 1957, parfois avec certaines convergences : « birth control », reprise des relations avec les communistes yougoslaves, vote des pouvoirs spéciaux

---

<sup>1488</sup> Notes manuscrites de Maurice Thorez (s.d.), Archives Thorez, Archives nationales, 626/AP/42, dossier « 4<sup>ème</sup> conférence fédérale de Seine-Sud, 7-8 juillet 1956 ».

<sup>1489</sup> Sur cet épisode, voir la biographie de Fernand Lafond-Pujo\*, en annexe.

<sup>1490</sup> Extrait de la résolution de la conférence de section de Gentilly les 16 et 17 juin 1956, Archives Thorez, Archives nationales, 626/AP/42, dossier « 4<sup>ème</sup> conférence fédérale de Seine-Sud, 7-8 juillet 1956 ».

<sup>1491</sup> Extrait de la résolution de la conférence de section de Fontenay-aux-Roses les 16 et 17 juin 1956, Archives Thorez, Archives nationales, 626/AP/42, dossier « 4<sup>ème</sup> conférence fédérale de Seine-Sud, 7-8 juillet 1956 ».

<sup>1492</sup> « Le comité de section de Fontenay aux Roses réuni le 12/07/1956 approuve la résolution de la conférence fédérale, en particulier les passages qui condamnent la position politique prise par notre conférence de section, et soutenue à la conférence fédérale par la délégation de notre section ; position contraire aux principes du Parti et qui tendait à semer le doute et la méfiance à l'égard du parti et de sa direction. Considère que c'est l'inaction qui nous a amenés à prendre ces positions anti-parti, cédant ainsi à la campagne de la bourgeoisie. S'engage à lutter résolument pour se placer sur les positions du parti et pour appliquer la ligne du Parti. » (Texte manuscrit de la résolution du CS de Fontenay-aux-Roses, dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J).

en faveur de Guy Mollet le 12 mars. Au Plessis-Robinson, la cellule des Cités nouvelles critiqua, en 1956, le soutien à Guy Mollet et les positions du parti sur la contraception<sup>1493</sup>. Au printemps suivant, André Prenant, fils de Marcel Prenant, géographe spécialiste de l'Algérie présenta, à la conférence ses positions sur la lutte à mener :

« Le point principal qu'il a développé est que nous devrions réaliser des accords avec des personnalités de toutes opinions dans des Comités de lutte pour la Paix en Algérie, ce qui est valable ; mais ce qui est nuisible dans son raisonnement c'est qu'il substitue l'activité de ces comités à notre lutte pour le Front Unique avec les travailleurs socialistes, à la politique et à la propagande du parti nécessaire pour éclairer les masses et pour les entraîner dans l'action pour la paix en Algérie. De plus, il a tenté de mettre en parallèle la politique définie au 14ème Congrès sur le problème algérien et notre position aujourd'hui pour dire qu'elle avait changé par rapport à la "nation algérienne" en formation et à l'indépendance du peuple algérien.<sup>1494</sup> »

De même, dans d'autres sections, comme à Issy-les-Moulineaux<sup>1495</sup>, certains militants pointaient le retard d'analyse du PCF sur la réalité de la situation algérienne et souhaitaient que la lutte contre la guerre devienne l'objectif prioritaire des mobilisations.

Il convient de se prémunir contre une grille de lecture à la fois chronologique et sociale, assimilant le pôle « critique » à l'expression politique des catégories intellectuelles ou intermédiaires (enseignants, ingénieurs, etc.), en particulier dans les années 1950, au contraire d'oppositions identitaires émanant de militants ouvriers ou issus des classes populaires hostiles aux évolutions des années 1960-1970. En premier lieu, comme nous l'indiquons ci-dessus, ces deux pôles n'étaient pas exclusifs. En 1957, à Ivry, Émile Moulan, résistant, secrétaire de la section CGT de l'usine électrique et mari d'Odette Moulan<sup>1496</sup>, conseillère municipale, exprimait un point de vue mêlant différents types de critiques, exigeant à la fois un examen des erreurs passées et le maintien d'une identité communiste propre :

« L'intervention de Moulan a été virulente : tout en approuvant la politique du Parti, il n'en a pas moins attaqué l'ensemble des problèmes et le fond de notre politique ainsi que la direction du Parti. En partant des erreurs du camarade Staline, le rapport Khrouchtchev, nos rapports avec la ligue des communistes yougoslaves. Reproche que la direction du parti ait engagé tout le parti, qu'il est préférable dans chaque cas de consulter les cellules. Le Parti marque le pas. Que nous avons aussi commis des erreurs : culte de la personnalité ; tout est subordonné au camarade Maurice Thorez, le cas Tillon n'est pas clair (à propos de la situation financière). Le problème du Front Unique n'est pas posé avec suffisamment de force. Le vote du 12 mars n'a pas permis de faire avancer. Indiquant que la politique du tout ou rien n'est pas la bonne solution.

Par contre, Moulan, qui se prétend ardent défenseur du Front unique, a proclamé : « que la politique qui consiste à dénoncer la politique de la SFIO ne fait pas avancer le Front Unique. »

---

<sup>1493</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section du Plessis-Robinson, les 6 et 7 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J.

<sup>1494</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section du Plessis-Robinson, les 6 et 7 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

<sup>1495</sup> Rapport de Charles Kaas sur la conférence de la section d'Issy-les-Moulineaux, les 5 et 6 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

<sup>1496</sup> Voir sa biographie dans C. PENNETIER (dir.), *Figures militantes en Val-de-Marne, op. cit.*

Entendre par là notre position vis-à-vis de la politique de Guy Mollet et plus indiquer que la décision que demander notre place à l'assemblée de Strasbourg n'est pas juste, nous n'avons rien à faire dans ses organismes.<sup>1497</sup> »

À l'image de cet exemple, le rejet de Guy Mollet et de la SFIO, au regard de la situation en Algérie, apparaît très largement partagé par de nombreux militants, quels qu'ils soient. Dans les années 1960, l'importance des enseignants, des étudiants ou plus généralement des catégories intellectuelles, mais aussi de jeunes ouvriers, parmi les militants exprimant leur hostilité à la « coexistence pacifique » et sensibles aux positions chinoises montre également le caractère réducteur d'une telle grille chronologique et sociale. Il conviendrait d'observer réellement les rapports politiques et sociaux locaux pour saisir les conditions d'émergence de ces diverses formes de résistance et pour mieux appréhender les acteurs qui les portaient.

À défaut de restituer l'ensemble des débats et de leurs logiques, les rapports nous montrent en tout cas que le travail politique des dirigeants locaux et des représentants de la fédération ne se limitait pas à un travail de transmission ou de validation, mais devait s'efforcer de convaincre ou, pour le moins, de limiter l'expression et les effets de réticences ou d'opposition multiples. En tant que récit de pratiques, ces documents donnent à voir plus directement les techniques et les savoir-faire de l'encadrement que mobilise ce travail, ainsi que la relation qu'il établit avec la base.

### Expérience et savoir-faire des cadres

Pour analyser les récits des conférences de section, il convient tout d'abord d'en situer plus précisément les auteurs, de déterminer leur profil et leur expérience politique et militante. Parmi les 123 rapports dont nous pouvons identifier l'auteur, la très grande majorité fut établie par des militants passés par de hautes fonctions dans l'appareil ou disposant déjà d'une solide expérience militante.

<b>Plus haute responsabilité atteinte à la rédaction du rapport</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
<b>Comité fédéral ou commission fédérale de contrôle financier</b>	<b>33</b>	<b>26,8</b>
depuis moins de 3 ans	20	16,3
depuis plus de 3 ans	13	10,5
<b>Bureau fédéral</b>	<b>35</b>	<b>28,5</b>
<b>Secrétariat fédéral</b>	<b>45</b>	<b>36,6</b>
<b>Direction nationale</b>	<b>10</b>	<b>8,1</b>
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100</b>

---

<sup>1497</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section d'Ivry, les 12, 13 et 14 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

**Figure 41 - Répartition des rapports sur les conférences fédérales en fonction du niveau de responsabilité atteint par leur auteur.**

Plus de 40% des délégués fédéraux avaient ainsi atteint des responsabilités de cadre supérieur du parti, en tant que membres du secrétariat fédéral ou de la direction nationale, et abordaient donc les débats des conférences fédérales investis d'une autorité et d'une expérience personnelle importante. La conséquence directe de cette situation est que les rapporteurs entraient très majoritairement dans la catégorie des cadres ouvriers formés dans la période de l'immédiat après-guerre et de la guerre froide, comme l'indique la composition du corpus des 65 auteurs recensés. S'ajoute également une part importante de militants entrés au parti avant la Libération.

Catégorie socioprofessionnelle	Effectif	%
Artisans	2	3,1
Ouvriers	39	60,0
Employés	15	23,1
Techniciens	4	6,2
Enseignants	3	4,6
Salariés supérieurs	1	1,5
Ménagères	1	1,5
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>100</b>

**Figure 42 - Répartition par CSP des auteurs de rapports sur les conférences fédérales**

Période d'adhésion	Effectif	%
Avant 1944	17	26,2
1944-1953	38	58,5
1954-1958	8	12,3
Après 1958	2	3,1
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>100</b>

**Figure 43 - Répartition par période d'adhésion des auteurs de rapports sur les conférences fédérales**

À l'inverse, les cadres inexpérimentés dans le travail fédéral apparaissent très peu nombreux. On peut enfin ajouter que seuls neuf des auteurs n'avaient pas suivi une école centrale au moment où ils rédigèrent leur rapport, ce qui correspond à la fois au niveau de responsabilité atteint par la plupart d'entre eux et à un matériau qui privilégie les années 1960, période d'essor de la formation dans le parti.

Les documents signalent de fait quelques disparités dans la maîtrise de l'exercice et dans la conduite des conférences. Certains reconnaissaient ainsi un manque d'expérience ou jugeaient leur travail insuffisant. Gisèle Chaffaud, dirigeante de l'UFF élue pour la première fois au comité fédéral en 1966, signalait, à l'issue de la conférence de Villiers-Plessis, en 1968 :

« Une chose embêtante : j'ai commis une erreur en faisant élire le bureau de section le jour de la conférence. Dans mon idée les choses se faisaient ainsi ; ce n'est qu'ensuite que je me suis aperçue de mon erreur regrettable. Je transmets les noms des camarades et nous en discuterons au comité de section s'il y a lieu.<sup>1498</sup> »

Dans son rapport sur la conférence de Vitry-centre, en 1965, Monique Mercieca\*, qui disposait pourtant d'une importante expérience en tant que dirigeante de l'UJFF, employait de nombreuses formules de précaution et insistait sur le caractère subjectif de son récit (« je pense que », « à mon sens », « il me semble que », « c'est une opinion personnelle, elle n'est peut-être pas juste, il faudra confronter avec Michel [Germa\*] », etc.). En conclusion, elle indiquait : « Je ne pense pas avoir été très décisive, mais cela m'a beaucoup aidée.<sup>1499</sup> » À l'inverse certains cadres expérimentés se laissaient aller à souligner le caractère routinier voire le formalisme des conférences. En 1959, le rapporteur sur la conférence de Vitry notait : « La conférence a adopté une résolution. Je l'aurais aimé moins casse-croûte et plus vitryote, mais c'est compliqué pour obtenir cela.<sup>1500</sup> » Guy Pettenati\*, délégué pour la conférence de Sucy-Boissy en 1966 concluait : « Satisfaction personnelle : j'ai tiré les conclusions à 2h10 du matin, à 2h40 c'était terminé. (Un seul dormait).<sup>1501</sup> » Sur la même question de la clôture des conférences, Marie-Claude Vaillant-Couturier\* écrivait en 1968 : « Il ne me paraît pas très utile de tirer de conclusion en prenant la

---

<sup>1498</sup> Rapport de Gisèle Chaffaud sur la conférence de section de Villiers-Plessis les 26 et 27 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1499</sup> (Rapport de Monique Mercieca\* sur la conférence de la section Vitry-Centre les 21 et 22 mai 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J). (Rapport de Jeanine Zaidner sur la conférence de la section Charenton les 21 et 22 mai 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J).

<sup>1500</sup> Rapport anonyme sur la conférence de section de Vitry les 29, 30 et 31 mai 1959, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J

<sup>1501</sup> Rapport de Guy Pettenati sur la conférence de la section Sucy-Boissy, s.d., décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J

parole à minuit et demi dans une salle somnolente. Il paraît que l'année dernière, c'était pire, Laloë ayant eu la parole à 1h30. De toute façon, cela me paraît peu efficace.<sup>1502</sup> »

Les représentants de la fédération étaient toujours des militants extérieurs à la section dont ils suivaient les débats. Avant la conférence elle-même, ils en accompagnaient la préparation en participant aux comités et bureaux de section des semaines précédentes. Toutefois, selon les cas, leur familiarité avec la localité, avec ses dirigeants et ses militants était variable. Alors que certains encadraient une section voisine ou appartenant à leur propre localité, dont ils connaissaient donc bien la situation, d'autres avouaient au contraire une méconnaissance préjudiciable. Ce problème se posa plus particulièrement en 1966, lorsque les délégués durent se rendre dans des sections nouvellement rattachés à la fédération<sup>1503</sup>.

De manière explicite, ou en creux, par les défauts qu'ils pointent, les rapports renvoient à un même schéma idéal de la « bonne conférence ». Ouverte par un rapport introductif présentant correctement l'ensemble des questions à traiter et leur articulation locale, celle-ci devait proposer une large participation des délégués, une discussion animée et positive, d'un « bon niveau politique », sans être bloquée par des questions de détail ou des interventions hostiles. De fait, un certain nombre de récits se félicitaient de la teneur des conférences. Yann Viens\* tirait par exemple un bilan très enthousiaste de la conférence de la section Vitry en novembre 1971, qui regroupait l'ensemble de ces qualités :

« Paul [Mercieca\*] a présenté un bon rapport. La discussion, les interventions ont été, dans leur ensemble, très intéressantes. Le samedi après-midi un débat actif a eu lieu autour des questions des nationalisations, de l'union, de la tactique des luttes et du rôle de l'opinion, de la conception de diffusion du programme, sur le problème « les enseignants enseignent-ils ou non ? » en partant des difficultés rencontrées notamment dans les classes pratiques.

C'est une des meilleures conférences auxquelles j'ai participé.

Il y a dans cette section des cadres de valeur, une direction qui s'est confirmée et a vraiment atteint les objectifs qu'elle s'était fixés à la précédente conférence.<sup>1504</sup> »

Dans de telles circonstances favorables, la participation active des cadres n'était pas nécessaire ou restait limitée. Toutefois, dans une majorité de cas, les délégués fédéraux devaient intervenir à divers titres dans le déroulement des débats. En premier lieu, ils étaient attentifs à ce qu'aucune des grandes thématiques définies par la direction ne soit omise lors de l'examen de la politique du

---

<sup>1502</sup> Rapport de Marie-Claude Vaillant-Couturier sur la conférence de la section Arcueil les 19 et 20 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1503</sup> Dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1504</sup> Rapport de Yann Viens sur la conférence de la section Vitry les 5 et 6 novembre 1971, dossier « conférence fédérale 1971 », AD 94-130 J.

parti. En fonction de leur jugement sur les lacunes du rapport introductif ou sur le déroulement des débats, ils orientaient la discussion vers les points négligés. En 1965, Hélène Edeline\* et Liliane Garcia\* signalaient ainsi leurs efforts pour susciter la réaction des délégués sur les élections présidentielles et l'union, au Perreux<sup>1505</sup> et à Châtillon<sup>1506</sup>. Efforts parfois insuffisants pour générer de véritables échanges sur certains sujets, comme l'indiquait déjà Roland Foucard\* à propos de la section Châtillon en 1959<sup>1507</sup>, ou pour obtenir une large participation. Les délégués fédéraux procédaient donc eux-mêmes aux mises au point et aux rappels qu'ils jugeaient nécessaires, au cours de la conférence ou dans leurs conclusions<sup>1508</sup>.

Les cadres se consacraient surtout à un effort constant pour exposer, expliquer ou éventuellement défendre et réaffirmer la ligne et les analyses du parti. Ainsi, en même temps qu'ils signalaient les sujets d'interrogation ou les divergences de la base, les rapports présentent le travail pédagogique des cadres pour les résorber. À l'aéroport d'Orly, en 1957, Jean Hartmann\* estima nécessaire de redéfinir les limites de la politique de Front unique :

« Au cours d'une intervention, les représentants d'une cellule ont émis l'aspect que la constitution d'une liste commune CGT-FO constituerait un facteur de développement du Front Unique dans le cadre du camp. **Je me suis efforcé de faire la démonstration devant l'ensemble de la conférence** que le Front unique c'était avant tout l'action et que, d'autre part, une liste commune, loin de faire progresser la conscience des travailleurs dans la voie de l'unité, apporterait la confusion en fonction même de l'orientation de la direction FO d'une part et d'autre part de la politique pratiquée par le Parti socialiste et ses dirigeants. La conférence à l'unanimité, a rejeté la proposition de constituer une liste commune.<sup>1509</sup> »

---

<sup>1505</sup> « Rapport d'ouverture assez court, bon mais insuffisant sur la question du congrès socialiste et des présidentielles. Pour amener une bonne discussion j'ai précisé au cours de la soirée de vendredi quelques questions et remarques cela devant provoquer tant le vendredi que le samedi, un très bonne, très vive discussion, presque tous les délégués sont intervenus. » (Rapport de Hélène Edeline sur la conférence de la section du Perreux les 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J).

<sup>1506</sup> « Ensuite, comme la discussion ne reprenait pas j'ai posé quelques questions sur les présidentielles. Une bonne discussion a eu lieu, beaucoup de camarades sont intervenus. » (Rapport de Liliane Garcia sur la conférence de section de Châtillon les 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J).

<sup>1507</sup> « Il a fallu faire de gros efforts sans toutefois y parvenir complètement, pour que la discussion s'engage sur les problèmes politiques autres que la paupérisation en particulier sur l'unité et le rassemblement des masses. » (Rapport de Roland Foucard sur la conférence de la section de Châtillon les 30 et 31 mai 1959, dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J).

<sup>1508</sup> À Maisons-Alfort, en 1968, Jacques Denis\* revint ainsi sur les questions internationales qui n'avaient pas été discutées : « En ce qui concerne les questions du Mouvement communiste international et des événements de Tchécoslovaquie et de Pologne, le rapport les traitait, mais elles n'ont pas été débattues. J'y suis revenu dans les conclusions, ainsi que sur d'autres questions que me paraissaient mériter qu'on s'y intéresse. » (Rapport de Jacques Denis sur la conférence de la section Maisons-Alfort les 27 et 28 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J).

<sup>1509</sup> Rapport de Jean Hartmann sur la conférence de la section Orly-Port les 27 et 28 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.

Lors de la conférence de la section de Thiais, en 1968, René Brugerolles\* voulut pour sa part lever certaines « confusions » sur le travail et le rôle des communistes dans les organisations de masse :

« Si certains camarades ont mis en évidence le rôle important du militant communiste investi de responsabilités dans telle ou telle organisation de masse en respectant le rôle indépendant de l'organisation où il milite, pour d'autres camarades, il existe encore une certaine confusion quant au rôle du militant communiste dans les organisations de masse et le rôle indépendant du Parti.

Il a fallu revenir très fort sur cette question. Certains camarades ne faisant aucune distinction entre l'organisation de masse et le Parti. Notamment le camarade Mignot, où pour lui c'est le Parti qui doit diriger toute l'organisation et de faire des commissions composées exclusivement de communistes qui auraient la charge de diriger telle ou telle organisation de masse.

**J'ai donc moi-même donné je le crois les explications nécessaires sur ces questions, de manière qu'il n'y ait aucune confusion dans l'esprit des délégués de la conférence, compte tenu qu'il y avait beaucoup de jeunes adhérents qui participaient à ces travaux.**<sup>1510</sup> »

Les rapports laissent dans l'ombre certains aspects importants de ces rappels à la doctrine, ils ne détaillent pas toujours leur contenu et encore moins le ton employé. Toutefois, on voit se dessiner assez nettement la frontière entre le déploiement d'efforts relativement patients d'explication ou de mise au point et des réactions beaucoup plus tranchantes, cherchant à combattre ou à disqualifier certaines oppositions. Le dosage entre ces deux modalités d'intervention était autant, sinon moins, déterminé par le fond politique que par l'attitude des contradicteurs. Il s'articulait autour du clivage entre des militants prêts à entendre les arguments de la ligne et à s'y ranger, et, d'autre part, des contradicteurs résolus et irréductibles, manifestant une véritable rupture du consentement. De même, les cadres argumentaient pour faire retirer certains amendements au projet de thèses ou certaines propositions pour les résolutions finales. Le rapport de Jean Hartmann\* sur la conférence de Saint-Mandé, en 1966, propose un récit détaillé du travail du délégué fédéral, montrant l'équilibre entre souplesse et fermeté politique ainsi que la mobilisation de savoirs-faires rhétoriques et tactiques :

« Le projet de résolution a été adopté à l'unanimité après un débat qui a pris les 2/3 de la discussion de la conférence.

Deux amendements seulement ont été retenus par la conférence. Ils sont de pure forme et je pense que la disjonction de la dernière phrase du paragraphe consacré aux conditions indispensables au passage au socialisme n'est pas souhaitable. **Je l'ai cependant accepté parce qu'après avoir contrebattu des amendements ou questions mettant en cause le fond, j'aurai été mal venu de mener une bataille aussi dense sur une question de forme.** Il s'agit dans l'esprit des camarades de la cellule Politzer, de mettre à la ligne : « Ces nécessités...etc... » pour qu'elles englobent toutes celles énoncées dans le paragraphe. (Page 15) Nature des amendements déposés ou sous-jacents :

Il y a eu 7 amendements déposés et défendus par 3 cellules. Il convient d'y ajouter 10 à 12 amendements que j'appellerai sous jacents dans la mesure où ils risquaient d'être énoncés par des délégués ou de venir sous la

---

<sup>1510</sup> Rapport de René Brugerolles sur la conférence de la section Thiais les 20 et 21 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.



forme de questions. Par exemple, 3 amendements portant sur le fond et discutés dans la cellule Politzer mais qui n'ont pas pu être sanctionnés par un vote de la cellule en raison de la bataille que j'y ai menée, pouvaient venir à la conférence dans la mesure où leurs auteurs entendaient les défendre jusqu'au bout.

Par ailleurs, à la cellule de l'IGN des amendements initialement débattus et rédigés furent transformés en questions ou demandes d'explications à la suite de notre intervention. Mais ces questions comportaient une clause tendant à retransformer ces questions en amendements dans la mesure où les arguments et les explications du délégué fédéral ne les satisferaient pas. **Il faut croire que mes explications ont été satisfaisantes puisqu'ils ne sont pas revenus à la charge.**

(...)

Tactique employée :

**Le fait de ne pas connaître suffisamment de camarades sur qui s'appuyer constituait un handicap.** Mais connaissant à peu de choses près les questions susceptibles de venir, **j'ai considéré qu'il fallait contre-attaquer avant même qu'elles ne se manifestent.** Cette tactique tendant à limiter la portée et même l'expression des arguments des deux ou trois délégués en désaccord avec certains aspects fondamentaux de la politique du Parti en raison de notion et point de vue extérieurs puisés dans une documentation étrangère à celle du Parti, a eu pour effet de rallier d'emblée la grande majorité des délégués à la conférence.

**Cette tactique emprunte de fermeté politique, dont l'argumentation mettait en cause les idées et non les colportants, a impressionné la plupart de ceux qui s'étaient promis d'intervenir.**

**Prenant conscience qu'une majorité confortable se dégageait en faveur du projet de résolution, ils ont tenté et finalement abandonné la bataille.** C'est dans ces conditions que deux amendements ont été retenus sur les sept déposés sur le bureau de la conférence.

Conclusions :

Tout compte fait, je crois que cette conférence est d'autant plus positive qu'il faut mesurer les résultats aux préoccupations que nous avions.<sup>1511</sup> »

Anticipée par le représentant de la fédération, l'opposition fut ici combattue d'emblée, dans le souci de limiter son expression dans les discussions et sa portée lors des votes. Cette attitude offensive permit selon lui de rallier rapidement la majorité des participants contre les propositions discordantes, autorisant ensuite une attitude plus libérale sur des aspects mineurs. Déjà, en 1957, Jean Hartmann\* décrivait la manière dont il avait très rapidement disqualifié l'opposition d'un délégué en s'appuyant sur la majorité des présents :

« Quant à Bastien, il a tenté par une intervention, dès le début, de troubler la conférence en plaçant le débat sur toutes les questions galvaudées dans les feuilles policières et anti-communistes.

Aussi bien le culte de la personnalité que le vote du 12 mars, sur les événements de Hongrie que sur les voies de passage (la partie devait s'inspirer du Parti italien). Du point de vue tactique, nous avons cru nécessaire, pour ne pas troubler ou gêner la discussion sur les problèmes préoccupant la population de Cachan, de le battre dès la première séance de la conférence.

Les arguments apportés faisant démonstration que ce membre du Parti tentait de faire douter du communisme, douter des dirigeants et de notre Parti, ont donné satisfaction et décision a été prise par la conférence de ne pas revenir sur ces questions au cours des 2 autres séances. Bastien, battu et isolé n'est pas revenu siéger à la conférence.

Dans ces conditions, la discussion s'est poursuivie sans incident.<sup>1512</sup> »

---

<sup>1511</sup> Rapport de Jean Hartmann\* sur la conférence de la section Saint-Mandé le 10 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.

<sup>1512</sup> Rapport de Jean Hartmann\* sur la conférence de la section Cachan les 3, 4 et 5 mai 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

Toujours en 1957, à Châtillon, Roland Foucard\* indiquait avoir nettement durci le ton pour combattre les critiques très virulentes d'une militante :

« A signaler une intervention malsaine et insultante de la camarade Lucienne Roquet, présentée au nom de la cellule Timbaud, le dimanche à 16 H.

Ramenant Pologne et Gomulka, reprochant au Parti les positions vis à vis Pologne et disant qu'aujourd'hui le Parti encensait Gomulka parce que le peuple avait parlé et que ce dernier avait eu une position de fermeté à l'égard de l'URSS

La direction du Parti a des illusions sur les dirigeants socialistes, d'abandon en abandon, nous arriverons à être mis dans la clandestinité.

Tillon : la direction du parti doit faire son autocritique. Quand on parle de tortures en Algérie, être plus modestes après ce qui s'est passé en URSS etc... etc...

**Je suis intervenu avec force devant toutes les insanités de cette intervention, qui fut d'ailleurs condamnée par la conférence.**

Je dois dire aussi que la camarade avait présenté son intervention comme une demande d'éclaircissement sur les différentes questions. Les délégués, à la quasi-unanimité, ne s'y sont pas laissés prendre.<sup>1513</sup> »

On retrouve dans de nombreux rapports l'application de cette « tactique » consistant à isoler les voix discordantes qui ne se rangeaient pas aux arguments de la ligne<sup>1514</sup> ou plus généralement à faire donner la majorité des participants contre les opposants. De ce point de vue, on remarque que les représentants de la fédération ne s'appuyaient pas seulement sur leurs ressources pédagogiques et rhétoriques, mais aussi sur les ressorts de la discipline, de la fidélité, de la confiance dans le parti et ses dirigeants ou de l'effet repoussoir des dissidences. À Saint-Maurice, en 1966, le délégué fédéral joua par exemple d'une certaine forme de suspicion pour disqualifier les réserves des délégués sur la coexistence pacifique et ainsi les rallier aux analyses du parti :

« La discussion a démarré à la suite d'une intervention de Roussel « la coexistence pacifique ne doit pas être unilatérale, il faut que chacun accepte l'un l'autre. »

Le fond de sa pensée était que la coexistence pacifique était une sorte de statu quo sans principe. En dehors de Matti et de sa femme, c'est l'opinion des camarades.

Personne n'expliquait au juste ce qu'est la coexistence pacifique, qu'elle doit être imposée aux impérialistes et que par conséquent elle est l'aboutissement d'une lutte qui n'a donc rien à voir ni avec un statu quo, ni avec l'acceptation l'un l'autre ce qui sous-entend passivité. À partir de cette fausse conception on aboutit à sous-estimer l'importance de notre lutte pour la paix et le désarmement, ce qui se traduit dans la vie par ne rien faire pour dissuader les Américains de cesser leur agression au Vietnam (sic). (...)

**J'ai également montré le danger que pourrait constituer une telle appréciation de la coexistence pacifique par rapport aux positions des dirigeants chinois, ce qui a provoqué quelques remous. Les camarades se défendent de rejoindre les théories des dirigeants chinois. C'est une bonne chose, mais qui reste formelle si la bataille n'est pas menée pour élever le niveau politique et idéologique des camarades.**<sup>1515</sup> »

---

<sup>1513</sup> Rapport de Roland Foucard\* sur la conférence de la section Châtillon les 12, 13 et 14 avril 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

<sup>1514</sup> Outre les cas cités ici, on l'observe de manière explicite dans les rapports portant sur Antony en 1957, Bry-sur-Marne et Vanves en 1959, Orly-ville en 1965, Fontenay-sous-Bois en 1966, Alfortville en 1967, Ivry-Sud et Thiais en 1968, Créteil en 1972.

<sup>1515</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section Saint-Maurice le 3 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.

Les appréciations des délégués fédéraux sur le déroulement des débats avaient des conséquences directes sur la désignation des directions de section. Les cadres s'efforçaient en effet d'en écarter les militants qui avaient manifesté des désaccords ou simplement un manque de fermeté politique. Ainsi, à Fresnes, en 1966, un membre du secrétariat de section manifesta « plusieurs hésitations<sup>1516</sup> » sur la condamnation de la Chine. Estimant « qu'on ne peut pas avoir raison contre l'ensemble du Parti, » il avait voté l'ensemble de la résolution finale. Toutefois, il ne fut réélu qu'au comité de section, « sur la base de trop nombreuses confusions politiques et idéologiques, d'un affermissement que la section attend de lui ». Au cours des conférences, les délégués fédéraux examinaient également le comportement des dirigeants locaux, leur capacité à impulser et conduire les débats, leur compétence et leur fermeté politique, la confiance que leur accordait la base, etc.

Dans leur ensemble, les rapports sur les conférences de section illustrent très concrètement le travail d'homogénéisation politique opéré par les cadres fédéraux et les divers moyens à leur disposition : pédagogie et transmission, mais aussi arguments disciplinaires ou affectifs (fidélité au parti, confiance dans les dirigeants), sélection et gestion du personnel politique, vigilance et disqualification<sup>1517</sup>. De ce point de vue, la permanence de la structuration pyramidale du centralisme démocratique et la stabilité d'un personnel politique majoritairement formé au travail d'encadrement dans les années 1950 déterminèrent une grande continuité des pratiques et le maintien tout au long de notre période d'étude d'une culture unanimiste<sup>1518</sup>, en dépit de la démocratisation affichée par l'évolution des modalités de débats ou par une plus grande tolérance à l'égard de la diversité des points de vue. Il reste cependant impossible d'évaluer dans quelle mesure le travail des cadres permettait effectivement d'écarter les doutes et les désaccords. Au contraire, ces sources démontrent l'existence et la récurrence des débats, des questionnements ou des oppositions.

### Un paradigme scolaire du politique

En tant que récits de pratique, les rapports sur les conférences de section nous permettent d'accéder à la manière dont les cadres percevaient leur travail politique et de saisir certains

---

<sup>1516</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section de Fresnes les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1517</sup> Voir supra, chapitre 4, p. 217 et suivantes.

<sup>1518</sup> Sur ce point, voir MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, op. cit., p. 230-235.

aspects de leur rapport à la base. Comme peuvent déjà le laisser entrevoir certaines citations proposées précédemment, le cadre de perception et d'appréciation des délégués fédéraux mobilisait des critères assimilables à des critères scolaires. De manière générale, le déroulement des conférences et les attentes des cadres à l'égard des participants apparaissent structurés selon des représentations qui s'apparentaient à un idéal scolaire dans lequel les qualités attendues combinaient assiduité, attention, participation orale, travail personnel de préparation et maîtrise des connaissances pré requises, discipline, etc. La quasi-totalité des récits des délégués débutait par la comptabilité des présents, de leur participation aux séances successives ainsi que du nombre d'interventions et d'intervenants. Guy Chaffaud notait par exemple en préambule de son rapport sur la conférence de Bonneuil, en 1968 : « Bonne participation avec 52 participants dont 21 femmes et 31 hommes. Cependant, la présence de chaque séance oscillait entre 30 et 40 et un certain nombre de délégués ne sont venus qu'à une séance.<sup>1519</sup> » Au-delà de l'enjeu du nombre de présents, c'est aussi leur participation et leur attention qui étaient scrutées par les délégués fédéraux. À l'issue de la conférence de la section Champigny, Jacques Heller\* soulignait ainsi les « aspects positifs » des débats (« sérieux, qualité des interventions, attention soutenue sans désespérer, vraisemblablement bénéfique politique pour chacun<sup>1520</sup> »), tandis que d'autres rapporteurs soulignaient la nécessité de mobiliser et de maintenir l'attention des délégués, comme Guy Chaffaud qui critiquait un rapport introductif « bon, mais peut-être un peu long, ce qui ne permettait pas de bloquer l'attention des délégués.<sup>1521</sup> ». Enfin, les rapporteurs manifestaient également certaines attentes en matière de préparation, de lectures ou de réflexion préalable et souhaitaient bénéficier d'un public déjà familiarisé avec les questions ou les propositions soumises à la discussion. Michel Germa\* déplorait ainsi, en 1966 à Vitry, un le « manque de préparation » des délégués :

« A cette conférence nous avons eu plus de mal à maîtriser et à organiser la discussion, du fait même que les camarades étaient moins préparés et n'avaient pas réellement étudié le projet de résolution.<sup>1522</sup> »

---

<sup>1519</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de la section Bonneuil les 20 et 21 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1520</sup> Rapport de Jacques Heller sur la conférence de la section de Champigny (s.d., 1972), dossier « conférence fédérale 1972 », AD 94-130 J.

<sup>1521</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de la section Saint-Maur, les 10, 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>1522</sup> Rapport de Michel Germa sur la conférence de la section Vitry Plateau les 26 et 27 novembre 1966, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J..

De même, Guy Perlican, décrivant un débat sur l'activité du PCF à l'entreprise et son articulation avec le « programme de gouvernement démocratique » écrivait :

« Sur ce point, la discussion a été assez longue et inégale, les camarades qui avaient pris connaissance du texte ont été d'un apport très enrichissant, les autres ayant plus de mal à se situer dans la discussion (cela se comprend). En vérité beaucoup de militants commencent à découvrir le programme à la conférence de section, ce qui confirme qu'il faille le mettre au centre des discussions.<sup>1523</sup> »

Bernard Vandruscolo, délégué dans la petite section de la Queue-en-Brie/Noiseau en 1968, décrit plus généralement le « niveau politique et idéologique insuffisant de la majorité des camarades » et ses conséquences :

« Cela s'est senti au cours des travaux de la conférence, où c'est avec beaucoup de difficultés que nous avons pu aborder les problèmes politiques pourtant posés dans le rapport d'ouverture.<sup>1524</sup> »

Les délégués fédéraux consacraient également une partie de leur récit à l'évaluation des rapports présentés par les directions sortantes. Outre la justesse des analyses politiques, rarement prise en défaut, on distingue deux autres critères d'évaluation des rapports des directions de section : le traitement exhaustif des principales questions soumises à la discussion et l'ancrage de celles-ci dans la réalité locale. Aux yeux des cadres fédéraux, les « bons rapports » se devaient de conjuguer ces deux qualités :

« Marine a présenté un bon rapport, suffisamment optimiste et liant les problèmes de politique générale à la situation existant sur Bry et aux tâches qui nous attendent.<sup>1525</sup> »

« Rapport d'ouverture présenté par le camarade Coquard, secrétaire de la section. Rapport très sérieux, très étudié. Analyse de la situation en partant des thèses. Illustrations locales.<sup>1526</sup> »

« Rapport présenté par le camarade Longatte : Bon, vivant et concret, à partir de la politique générale du Parti et en tenant compte de la situation spécifique de Cachan.<sup>1527</sup> »

À l'inverse, les délégués livraient des appréciations négatives à l'encontre d'exposés qui, selon eux, s'avéraient incomplets, trop généraux, calqués sur les documents nationaux et fédéraux, ou qui peinaient à fournir des exemples concrets tirés de la situation de la commune :

« Le rapport du Comité de section sortant, présenté par le camarade Sautet, s'inspire du document fédéral mis en discussion, mais trop général à mon avis.<sup>1528</sup> »

---

<sup>1523</sup> Rapport de Guy Perlican sur la conférence de la section Ivry-Ouest les 28, 29 et 30 octobre 1971, dossier « conférence fédérale 1971 », AD 94-130 J

<sup>1524</sup> Rapport de Bernard Vandruscolo sur la conférence de la section La Queue-en-Brie/Noiseau les 30 et 31 mars 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1525</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section Bry-sur-Marne, le 31 mai 1959, dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J.

<sup>1526</sup> Rapport de Fernand Dupuy\* sur la conférence de la section Thiais les 30 et 31 mai 1959, dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J.

<sup>1527</sup> Rapport de Marcel Trigon\* sur la conférence de la section de Cachan les 26 et 27 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

« Le rapport de Bernard Vandruscolo était bon, mais un peu faible sur la critique du pouvoir gaulliste, la situation économique et sociale, la nécessité des luttes. Il n'était pas très fontenaysien aussi bien sur les forces politiques en présence que sur le Parti. Il a très peu traité de l'activité des cellules.<sup>1529</sup> »

Ces différents commentaires pointaient vers les rédacteurs, leur travail de préparation et d'étude, leur capacité à assimiler la ligne, à relever et synthétiser les enjeux politiques, à structurer et à illustrer concrètement leur propos. En la matière, les cadres fédéraux évaluaient en quelque sorte la réalisation d'un exercice, voire même d'un exercice de style.

Ces appréciations, et plus généralement les critères d'évaluations appliqués par les cadres, sont symptomatiques de leur rapport à la doctrine et à la base, ou pour le moins du rapport à la doctrine qu'ils manifestent dans ce type de documents et dans ce type de travail d'encadrement, marqués par leur position intermédiaire entre militants et cercles supérieurs de l'institution. La ligne du parti y apparaît en effet comme la donnée première et intangible de leur travail politique, le réel pouvant l'illustrer, mais non la contredire. Dans cette perspective, la base militante apparaît essentiellement comme destinataire des contenus politique, grâce au travail pédagogique des cadres. Ainsi, les délégués fédéraux, sans doute soucieux par ailleurs de donner à voir leur implication, présentaient leurs interventions dans les débats sur le mode de l'explication et interprétaient donc en retour l'attitude de la base en termes de compréhension. Ce paradigme scolaire structurait d'ailleurs plus largement les représentations de l'activité du parti et notamment de la propagande, évoquée comme la nécessité « d'éclairer les masses », de « faire comprendre à la population », etc. En 1959, le délégué à la conférence de la section Vanves, rapportait ainsi l'intervention « intéressante » du secrétaire de la cellule de l'entreprise Kapp :

« Il ne faudrait surtout pas qu'ils [les travailleurs] en viennent à penser que rien n'est possible, du fait du pouvoir personnel. Il faut leur montrer que les premiers succès contre le pouvoir personnel (aux élections municipales par exemple) leurs propres actions ont rendu plus difficile la politique de réaction sociale. Il a montré comme les travailleurs sont sous pression constante de l'idéologie et de la propagande bourgeoise qui explique leurs oscillations et certaines de nos difficultés et qu'il faut par conséquent ne jamais cesser notre travail d'explications, notamment sur les raisons de la situation et les moyens d'en sortir. Il suffit de perdre le contact quelques temps avec des ouvriers pour se rendre compte, a-t-il dit, quelles énormités arrivent à leur glisser dans la tête la radio et la presse des exploités.<sup>1530</sup> »

---

<sup>1528</sup> Rapport de Constant Marchand sur la conférence de section de Chevilly-Rungis les 26 et 27 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1529</sup> Rapport de Liliane Garcia sur la conférence de la section Fontenay-sous-Bois, le 20 mars 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1530</sup> Rapport sur la conférence de section de Vanves les 23 et 24 mai 1959, vraisemblablement rédigé par Léo Figuières chargé de suivre la conférence, dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J

Dans le prolongement de cette représentation, une grande majorité des objections, des points de vue divergents ou dissonants, des remarques critiques sur la ligne et son argumentaire, dès lors qu'ils ne se développaient pas en une opposition systématique et structurée, se trouvaient regroupés sous le terme générique « d'incompréhensions » dont l'usage était récurrent dans le vocabulaire des cadres tout au long de la période. Les mots sont ici d'une grande importance, car ils traduisent un rapport à la base qui disqualifiait *a priori* presque toutes les objections, leur déniait toute légitimité comme opinion ou expérience intégrable à la ligne pour la ramener à un déficit de connaissances ou à un défaut de raisonnement.

Le rapport pédagogique, tel qu'il est perçu et retranscrit dans les rapports des délégués fédéraux peut renvoyer au rapport pédagogique traditionnel et à « l'idéologie professorale » analysée par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron :

« De même que l'observe Max Weber, la légitimité statutaire du prêtre fait que la responsabilité de l'échec ne retombe ni sur le dieu ni sur le prêtre, mais sur la seule conduite des dévots, de même le professeur qui, sans se l'avouer et sans en tirer toutes les conséquences, soupçonne qu'il n'est pas parfaitement compris peut, aussi longtemps que son autorité statutaire n'est pas contestée, tenir les étudiants pour responsables lorsqu'il ne comprend pas leurs propos.

C'est toute la logique d'une institution scolaire fondée sur un travail pédagogique de type traditionnel et garantissant, à la limite, « l'infailibilité » du « maître », qui s'exprime dans l'idéologie professorale de la « nullité » des étudiants, ce mélange d'exigence souveraine et d'indulgence désabusée qui incline le professeur à tenir tous les échecs de la communication, si inattendus soient-ils, pour consécutifs d'une relation qui implique par essence la mauvaise réception des meilleurs messages par les pires récepteurs.

*Anciens bons élèves qui ne voudraient avoir pour élèves que de futurs professeurs, les enseignants sont prédisposés par toute leur formation et par toute leur expérience scolaire à entrer dans le jeu de l'institution. En s'adressant à l'étudiant tel qu'il devrait être, le professeur décourage infailliblement chez l'étudiant réel la tentation de revendiquer le droit de n'être que ce qu'il est : ne respecte-t-il pas, par le crédit qu'il lui fait, l'étudiant fictif que quelques « élèves doués », objets de tous ses soins, l'autorisent à croire réel ?<sup>1531</sup> »*

De manière générale, le statut de cadre communiste comportait une part de précarité et une forme d'obligation de résultats qui ne pouvait sans doute se satisfaire d'un échec total de la relation pédagogique. Toutefois, comme nous l'avons vu, dans la situation spécifique des conférences de section, les représentants de la fédération étaient, pour la plupart, des cadres stabilisés dans un rôle dirigeant et portés par l'autorité associée à leurs fonctions.

Les représentations scolaires que dénotent les rapports des délégués fédéraux se nourrissaient dans un premier temps de leur propre expérience. L'acquisition de leur statut était étroitement liée au passage par les écoles fédérales et centrales du PCF tandis que l'exercice et la conservation de leurs responsabilités nécessitaient des efforts personnels constants d'actualisation

---

<sup>1531</sup> BOURDIEU P., PASSERON J.-Cl., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de minuit, 1970, p. 138-138. Le texte en italique correspond à la note de bas de page associé au passage cité.

et de renforcement de leurs connaissances (« l'élévation du niveau idéologique »). Leur travail politique, entre autre lors des conférences de section, reproduisait pour une grande part les mises en situation et les travaux pratiques proposés par les écoles du parti et mobilisait les savoirs-faires acquis ou renforcés à cette occasion (préparation des discussions à travers les lectures théoriques et la presse, assimilation et restitution des positions du parti, capacité à s'exprimer à l'oral, à s'orienter dans le débat, etc.). Ainsi, les jugements sur la qualité des rapports introductifs et des interventions, leur niveau de préparation, d'exhaustivité ou de précision mobilisaient leur propre représentation, acquise dans le cadre de la scolarité partisane, du travail nécessaire à ce type d'exercice. Les cadres se trouvaient de fait dans la situation « d'anciens bons élèves » exigeant des autres militants un travail identique à celui qu'ils avaient appris à fournir à l'école du parti et qu'ils continuaient à fournir au quotidien. Cette perception traduit leur incorporation de la valeur distinctive de connaissances et de compétences acquises par le parti, et implicitement scolaires, qui justifiaient leur légitimité dans l'institution et leur autorité sur la base.

Au cours des années 1960, on peut observer une certaine inflexion de cette relation pédagogique ouvrant le modèle traditionnel de la transmission vers une pédagogie plus active. Bien que l'absence de rapports pour la période 1961-1964 ne permette pas de dater ou de détailler leur émergence, on observe à partir de 1965, l'adoption de nouvelles pratiques internes, après l'évolution des statuts lors du congrès de 1964<sup>1532</sup>. À partir de cette date et jusqu'à la fin de notre période d'étude, les rapports des délégués fédéraux décrivent les efforts entrepris pour imprimer aux assemblées locales un nouveau « style<sup>1533</sup> », encourageant plus encore la participation de l'ensemble des délégués, stimulant de véritables débats contradictoires et spontanés, en application de l'ouverture promue par la direction puis de la dynamique du Programme commun. Dans le déroulement concret des conférences, cette évolution se traduisait par l'abandon des interventions à la tribune au profit de discussions dans l'assistance, encouragées par l'usage de « micros portatifs<sup>1534</sup> ». Dès 1965, Roger Gaudon\* se félicitait de ces évolutions à Alfortville (« Les délégués sont intervenus, non avec des rapports bien « fignés », mais de leur place ou de

---

<sup>1532</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 131 et suivantes.

<sup>1533</sup> Le terme apparaît notamment dans la citation de Jacques Denis\* à la page suivante.

<sup>1534</sup> Rapport de Marie-Claude Vaillant-Couturier sur la conférence de la section d'Arcueil, les 28 et 29 mai 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J. Rapport de Jacques Laloë sur la conférence de la section d'Ivry-Sud, les 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.



la tribune, avec leurs idées. Cela a été profitable<sup>1535</sup> ») et il écrivait l'année suivante à propos de la conférence de Charenton :

« La discussion qui s'est engagée, à la suite du rapport, à été très riche. Nous pouvons dire sans exagérer que c'était vraiment le débat politique sur le fond de la ligne du Parti, aucun rapport écrit de cellule, mais la bataille des idées sur une base juste, conforme à nos principes, de ce point de vue, c'est la première fois que je vous une telle confrontation franche, fraternelle et sans compromis.<sup>1536</sup> »

Si l'on se fie à l'appréciation des délégués fédéraux, ce changement de pratique pédagogique rencontrait toutefois certaines limites. En premier lieu, son application apparaissait inégale ou imparfaite aux yeux des rapporteurs qui, jusque dans les années 1970, critiquèrent encore le formalisme, les interventions écrites ou trop préparées se limitant à de simples rapports d'activité des cellules. Yann Viens\* déplorait ainsi fin 1967, les difficultés pour établir un climat « démocratique » à Valenton :

« Cependant la remarque essentielle qui se dégage c'est que ni le temps, ni surtout la conception du débat, la préparation des camarades « à discuter » politique n'ont permis que la conférence aborde les problèmes réels qui sont posés tant sur le plan national qu'à Valenton.

Il y a d'excellents camarades à Valenton, mais la vie du Parti n'a pas encore pris réellement son épanouissement démocratique (dans le sens élaboration par chacun) et c'est sans doute essentiellement ce qu'il faut modifier si nous voulons progresser.<sup>1537</sup> »

Quelques mois plus tard, Jacques Denis\* écrivait à propos de la conférence de Maisons-Alfort<sup>1538</sup> :

« Nous nous sommes efforcés d'assurer à la discussion un caractère vivant, entraînant un plus grand nombre de camarades que les orateurs inscrits pour parler au nom de leur cellule. Bien sûr, il subsistait encore quelque peu la tendance du « rapport de cellule » mais par les questions et en poussant à fouiller tel ou tel aspect politique, il a été possible de briser au moins en partie ce style.

C'est ainsi que sans compter le débat à propos de la résolution, j'ai noté 67 interventions de 26 camarades. Sur plusieurs problèmes on a pu avoir un débat étendu et permettant d'approfondir. »

Enfin en 1972, Jacques Heller\* décrivait à Champigny des militants désespérés devant les encouragements au débat et se réfugiant dans une tradition formaliste :

« Je crois que la conférence de section de Champigny c'est un peu un moment d'où n'est pas exclu un certain formalisme et fort respectueuse (sic) des traditions. Or cette conférence-ci ne pouvait se dérouler « comme d'habitude » si on tient compte de la nature des problèmes en discussion et de la manière dont elle était préparée (dans la vie). J'ai eu le sentiment que les camarades sentaient confusément que la discussion ne

---

<sup>1535</sup> Rapport de Roger Gaudon\* sur la conférence de la section d'Alfortville, les 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J).

<sup>1536</sup> Rapport de Roger Gaudon\* sur la conférence de la section de Charenton, les 26 et 27 novembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1537</sup> Rapport de Yann Viens\* sur la conférence de la section de Valenton, les 16 et 17 décembre 1967, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1538</sup> Rapport de Jacques Denis\* sur la conférence de la section de Maisons-Alfort, les 27 et 28 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

pouvait se passer « comme avant » mais qu'on était comme une poule qui a trouvé un couteau et ne sait qu'en faire.<sup>1539</sup> »

Marcel Zaidner\*, délégué à la conférence de la section Vitry-Plateau en 1968, concluait son rapport par la nécessité d'orienter et d'encadrer les débats afin d'en assurer le niveau politique :

« La pratique des débats sur une question, avec spontanéité dans la conférence a déjà montré qu'elle porte ses fruits, elle a permis après plusieurs heures de dégeler la conférence et de faire un travail utile.

Pour autant, sans retomber dans les rapports d'activités fastidieux et peu fructueux, si les cellules décidaient d'exposer leur opinion sur telle ou telle question comme première contribution à la discussion, ce serait plus enrichissant pour tous et élèverait l'esprit de responsabilité des cellules et des délégués envers la conférence de section et en général envers la politique du Parti.<sup>1540</sup> »

Si on peut donc envisager un certain changement des pratiques dont il resterait à cerner l'émergence et ses éventuels liens avec une réflexion proprement pédagogique ou scolaire (influence des réflexions pédagogiques de l'époque, liens avec la politique du PCF en matière scolaire, effets des mutations scolaires, rôle des enseignants communistes dans la promotion de ce nouveau « style », etc.), on constate également que cette évolution préservait chez les cadres une approche du politique qui définissait les délégués ou les militants de base comme « apprenants », certes actifs, mais toujours destinataires des contenus politiques et non partie prenante de leur élaboration. De fait, certains cadres posaient eux-mêmes des limites à cette libéralisation, comme Guy Gibout\*, confronté à de longs débats sur les amendements, à Créteil, en 1966 :

« 30 amendements ont été déposés par les cellules et cela dès l'ouverture de la conférence. 14 ont été retenus après trois heures de discussion. (...)

Je voudrai faire part de quelques réflexions après la discussion sur les amendements.

S'il est nécessaire que chaque communiste participe à l'élaboration de la résolution, et cela n'est pas encore fait suffisamment, nous devons être attentifs sur l'aspect que cela revêt parfois.

C'est ainsi qu'il m'a semblé que des camarades élaboraient surtout pour la critique et non pour améliorer.

Ensuite, sous prétexte de la démocratie dans le Parti, des camarades, notamment Martin, se sont élevés avec vigueur contre le délégué fédéral qui lui faisait l'impression de « vouloir défendre à tout prix la ligne fixée par le CC. » Il s'est excusé ensuite devant la conférence de ses paroles qui dépassaient de loin sa pensée.

**Sans vouloir grossir cet événement, nous devons être attentifs sur le fait que développer la démocratie ne signifie pas pour autant ignorer le centralisme démocratique, et élaborer la politique du Parti ne signifie pas qu'il faille que chaque communiste fasse sa propre résolution.**<sup>1541</sup> »

---

<sup>1539</sup> Rapport de Jacques Heller sur la conférence de la section de Champigny (s.d., 1972), dossier « conférence fédérale 1972 », AD 94-130 J.

<sup>1540</sup> Rapport de Marcel Zaidner sur la conférence de la section de Vitry-Plateau, les 20 et 21 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1541</sup> Rapport de Guy Gibout sur la conférence de la section de Créteil, les 2, 3 et 4 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.

Cette réaction, tout comme les remarques de Marcel Zaidner\* citées plus haut, traduisait la volonté de maintenir l'autorité politique de la ligne et de ses dépositaires, au-delà de la forme des débats ou des moyens et des outils pédagogiques mis en œuvre.

De manière générale, ce paradigme scolaire retranscrit plus généralement la relation dissymétrique entre la base et les cadres et exprime, chez ces derniers, une forme de rationalisation de leur position hiérarchique et des circonstances objectives qui expliquaient leur rapport privilégié à la doctrine<sup>1542</sup>. Un célèbre exemple d'humour communiste ramène avec ironie les cadres à une situation de dépendance et à un rapport quasi cynique à la ligne : « Quelle est la différence entre un mannequin et un permanent ? Le premier mange pour garder la ligne, le second garde la ligne pour manger.<sup>1543</sup> » Certes, la confiance de l'institution dans ses agents dépendait de leur adhésion à la politique du parti ou pour le moins du fait qu'ils répercutent fidèlement le message politique défini par la direction. Dans son rapport sur la conférence d'Orly-ville en 1966, Yann Viens\* décrivait une discussion sur les thèses concernant la Chine qui illustre une manière de faire abstraction de ses propres questionnements au profit de la ligne elle-même :

« Les camarades s'interrogeaient à partir de l'idée que le socialisme continue d'exister en Chine (idées des usines qui restent au prolétariat) et se demandent si cette affirmation n'est pas trop absolue. »

À la suite de ces remarques, un amendement proposait d'indiquer dans les thèses que « le grand peuple chinois et son Parti retrouveront le rôle qui leur revient. »

« Cet amendement a fait l'objet d'une discussion qui ne s'est pas conclue par un vote, mais par la décision de porter ce débat à la connaissance de la direction fédérale. Les camarades avançant l'idée que le peuple chinois ne retrouvera pas son rôle sans son Parti communiste et qu'il faut tenir compte du combat qui se livre dans le Parti communiste chinois. J'ai expliqué que cela pouvait amoindrir la portée de notre critique, **je pense cependant qu'il y a du vrai dans ce que disent les camarades.**<sup>1544</sup> »

On voit ici que, selon son rapport, la représentante de la fédération n'exprima pas aux délégués son accord avec leur proposition, préférant maintenir l'intégrité de la ligne définie par la direction. De manière similaire, les cadres apportaient parfois leur soutien à des dirigeants locaux critiqués par leurs camarades, alors même que ces reproches leur paraissaient légitimes, mais qu'aucune solution de remplacement ne pouvait être envisagée. Cependant, les cadres se devaient à la fois de conserver l'aval de l'institution, autrement dit des instances supérieures, et dans le même temps de préserver leur autorité et leur légitimité auprès de la base militante. Dans cette

---

<sup>1542</sup> Voir *supra*, chapitre 4, p. 220.

<sup>1543</sup> BELLOIN G., *Mémoire d'un fils de paysans tourangeaux entré en communisme*, op. cit., p. 205.

<sup>1544</sup> Rapport de Yann Viens\* sur la conférence de la section de Orly-Ville, les 2 et 3 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.

relation hiérarchique double, autorité de l'institution, autorité de la ligne et autorité personnelle étaient inextricablement entremêlées et les cadres intermédiaires pouvaient en règle générale « faire l'économie du cynisme<sup>1545</sup> » au moins dans la mesure où ils étaient ainsi directement et immédiatement captés par la préservation du principe hiérarchique. Les efforts déployés pour réaffirmer la ligne et écarter les tentatives de modifications ou d'amendements ne se réduisaient donc pas à la problématique de l'adhésion au contenu politique ou de l'obéissance à l'institution. À travers leur soutien à la ligne ou aux dirigeants locaux, les cadres défendaient l'institution, sa structuration hiérarchique, et donc leur propre autorité statutaire. On peut se référer ici à l'exemple du rapport de Guy Gibout\* sur la conférence de Créteil en 1966, déjà cité<sup>1546</sup>. Sa réaction aux nombreux amendements déposés par la conférence et plus généralement sa circonspection sur la libéralisation des débats renvoyaient explicitement au sentiment d'une remise en cause de l'autorité des cadres sur la base.

Ce paradigme scolaire du travail d'encadrement et plus généralement du politique renvoie enfin à la convergence des trajectoires sociales des cadres, celles d'acteurs issus des catégories populaires, passés par une scolarité prolongée et accédant à une position – et à une posture – « d'intellectuels de gestion des profanes<sup>1547</sup> », y compris dans le cas des instituteurs qui connurent cette dynamique au sein de l'institution scolaire elle-même. Dans le parti, l'accès à cette position construisait une légitimité double : légitimité de leurs origines sociales validée et valorisée par le parti, tout particulièrement pour les cadres d'origines ouvrières ; légitimité des savoirs et des compétences accumulées dans et par l'institution dans le prolongement de leurs dispositions scolaire. À travers cette seconde composante, les cadres communistes pouvaient s'appuyer sur le caractère distinctif de leur capital scolaire, converti en compétence politique et validé en tant que telle par la formation partisane, afin d'entrer, face à la base, dans une posture de savoir et de maîtrise du savoir. Ainsi, lors des conférences de section, le recours à la théorie ou le rappel à la doctrine apparaissent véritablement comme un discours savant signalant et perpétuant la distance qui séparait les cadres des militants de base et sanctionnant l'autorité des premiers sur les seconds. On peut citer ici l'exemple du rapport de Michel Germa\* sur la

---

<sup>1545</sup> BOURDIEU P., *Raisons pratiques, op. cit.*, p. 154.

<sup>1546</sup> Voir *supra*, p. 492.

<sup>1547</sup> PUDAL B., « La vocation communiste et ses récits » in LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 147-161.

conférence de la section l'Hay-les-Roses en 1966 qui signalait une proposition d'amendement au projet de thèses sur les problèmes économiques :

« Sur la base d'une question pour remplacer « accroître le taux de profit » par « accroître la masse du profit » (page 5 chapitre II, 3<sup>ème</sup> paragraphe).

Je suis revenu sur les contradictions capitalisme-socialisme, contradictions inter-impérialistes, contradictions internes, poussée des forces productives pour le développement des sciences et des techniques, concentration qui freinait la tendance à la baisse du taux de profit (Capital Constant\*Capital variable rapport plus value). Exemple de concentration qui accroissait le taux de profit (Rhône Poulenc).<sup>1548</sup> »

À la même époque, une proposition identique avait été émise par les militants de Créteil « parce que bon nombre de camarades ont déclaré ne pas comprendre ce qu'était le taux de profit alors que « le profit » c'était beaucoup plus clair pour eux.<sup>1549</sup> » Dans cette situation, l'enjeu théorique et linguistique apparaît différemment investi par les cadres et les militants de base. À l'exactitude et à la rigueur théorique des uns s'opposent la volonté de clarification et le pragmatisme des seconds<sup>1550</sup>. Pourtant, d'après son rapport, Michel Germa\* resta pour sa part sur le terrain le plus théorique et le plus abstrait. Ce faisant, il perpétuait sans doute le malentendu, mais dans le même temps il réaffirmait en pratique l'autorité de la ligne, comme savoir légitime dans l'institution, et la sienne propre, en tant que détenteur reconnu de ce savoir.

Dès lors, on comprend que les cadres fédéraux acceptaient mal de devoir affronter des délégués faisant valoir le même recours à la théorie, ou encore à l'histoire du parti et aux évolutions de la ligne. Guy Gibout\* rapportait ainsi un débat sur les thèses concernant la Chine en 1966 :

« Le camarade Boulnois a aussi débattu qu'il était faux d'écrire que les chinois défiguraient l'idéal du communisme, ceci en pensant que le terme « défigurait » était impropre, car on ne peut « défigurer » un idéal et ensuite que le communisme n'était pas un idéal, mais un « matérialiste ». [sic]

Débat philosophique sur le fait d'avoir un idéal et sur la matérialité du Monde. Quant au terme de défiguration, il y a quelque fois des subtilités linguistiques parfois difficiles à comprendre...<sup>1551</sup> »

---

<sup>1548</sup> Rapport de Michel Germa sur la conférence de la section l'Hay-les-Roses, s.d. (1966), dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1549</sup> Rapport de Guy Gibout\* sur la conférence de la section de Créteil, les 2, 3 et 4 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

<sup>1550</sup> Nous ne raisonnons pas ici sur le plan de la compréhension ou du « niveau » de compréhension atteint par les uns et les autres, qu'aucun élément ne nous permettrait objectivement d'évaluer. La question de la clarté et éventuellement de la simplification des énoncés renvoyait aussi à la pratique des militants et notamment à leur contact avec les non communistes. On retrouve par exemple ce type de préoccupation chez les militants de Saint-Maurice en 1956 : « Les camarades ont trouvé la rédaction du projet de thèses difficile à comprendre pour les ouvriers, du fait de termes trop calés. » (Rapport de Dubout Rodolphe sur la conférence de section de Saint-Maurice le 17 juin 1956, dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J)

<sup>1551</sup> Rapport de Guy Gibout sur la conférence de la section Bonneuil les 25 et 26 novembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

De telles confrontations survenaient tout particulièrement avec les militants intellectuels et notamment avec les enseignants du secondaire. Plusieurs rapports signalent en particulier les difficultés avec les professeurs du lycée Marcellin Berthelot de Saint-Maur, organisés dans la cellule Politzer. En 1959, le délégué fédéral indiquait :

[Un amendement retenu par la conférence] émanait de la cellule des professeurs qui pour 2 ou 3 d'entre eux frisaient pour ne pas dire plus le révisionnisme économique. Ils voulaient que soit mise en évidence la notion « essor de la production » en tendant sur ce fond même pour dire qu'il ne pouvait pas ne pas avoir d'incidence positive pour les masses. Déjà à la conférence, pour présenter l'amendement, Madeleine Rébérioux s'est défendue de faire du révisionnisme et a approuvé sous réserve la thèse 41. Et leur amendement avait déjà été beaucoup transformé en spécifiant que « l'essor de la production ne profitait qu'aux monopoles et capitalistes. » (...)

Attitude des professeurs :

Pendant la conférence et avant dans la cellule Politzer, les professeurs ont discuté des thèses à longueur de journée, mais les révisionnistes n'ont pas pu adopter une attitude offensive pour défendre leurs thèses et ont reculé devant le combat politique qu'ils sentent venir au cas où ils tenteraient de faire dévier la conférence. Il est cependant nécessaire de poursuivre la bataille politique pour les faire reculer et assainir l'atmosphère politique de cette cellule qui comprend des professeurs se plaçant sur les positions de la classe ouvrière et défendant la politique du Parti.<sup>1552</sup> »

En 1965, Guy Chaffaud rapportait de nouvelles discussions, reconnaissant même ses difficultés à répondre aux arguments :

« Un camarade Attia, professeur, a soulevé quelques désaccords qui méritent d'être notés. Il ressent une insuffisance d'analyse du Parti et du Comité central de mars sur la situation en France. « La direction du Parti ne tient pas compte des conditions objectives de la dialectique objective ». Mais après s'être inspiré de l'histoire du mouvement ouvrier pour aboutir à la remarque précédente, j'avoue ne pas avoir compris grand-chose, car ce camarade n'a pas cité de faits, des exemples précis du moment, pour étayer sa thèse.<sup>1553</sup> »

Les rapports ultérieurs signalent d'autres débats plus ou moins difficiles avec les militants de la cellule Politzer, notamment sur la Chine en 1966<sup>1554</sup> et parfois avec les mêmes interlocuteurs. Au-delà des affrontements idéologiques, les cadres livraient aussi une lutte symbolique visant à imposer ou à préserver leur position et leur légitimité à faire la leçon, dans tous les sens du terme, face aux intellectuels de formation. De là sans doute, la satisfaction exprimée par Jean Hartmann\* d'être parvenu à contenir un auditoire dominé par des intellectuels de formation lors de la conférence de Saint-Mandé où il se heurta aux délégués en provenance de l'Institut géographique national (Il faut croire que mes explications ont été satisfaisantes puisqu'ils ne sont

---

<sup>1552</sup> Rapport anonyme sur la conférence de la section Saint-Maur (s.d., 1959), dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J.

<sup>1553</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de la section Saint-Maur, les 10, 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J.

<sup>1554</sup> Rapport de Jean-Paul Kayser sur la conférence de la section Saint-Maur les 9, 10 et 11 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J.

pas revenus à la charge.<sup>1555</sup> »). Dans cette lutte symbolique, les cadres pouvaient toutefois faire valoir l'autre composante de leur légitimité, celle de leur identité sociale et, par une forme « d'entendement professoral<sup>1556</sup> » à rebours, ils renvoyaient les catégories intellectuelles ou plus généralement les catégories non-ouvrières, aux tares sociologiques expliquant leur incapacité à comprendre la politique du « parti de la classe ouvrière ». Jean Hartmann\* l'exprimait très directement dans la conclusion de son rapport sur la section Saint-Mandé :

« Je crois que la nature des désaccords de certains camarades procède plus de leur sensibilité à la perméabilité de la pression politique et idéologique extérieure au Parti plutôt qu'à des liens organiques qui pourraient exister et que je n'ai pas détectés.

Cette perméabilité s'explique à partir de deux secteurs :

**Pour les communistes de Saint-Mandé, c'est sans nul doute en raison de la composition sociale de la population et du fait qu'il y a un certain nombre de communistes non prolétaires dont un petit industriel, certes formé dans l'esprit communiste, mais qui ont parfois des difficultés à surmonter la contradiction inhérente à leur condition sociale et leur appartenance au Parti.**

Quant aux ingénieurs et techniciens, ainsi que les directeurs, notamment à l'IGN, la perméabilité s'explique surtout par le fait que la plupart lise la presse et la documentation qu'ils situent à gauche (Monde, Nouvel Observateur, l'Express) **dans un esprit qu'ils disent « d'objectivité » tout compte fait petit-bourgeois. Sans doute quelques-uns reçoivent même les opuscules trotskistes et pro-chinois.**<sup>1557</sup> »

Au terme de ces analyses, il nous apparaît que le travail d'homogénéisation politique mené par les cadres participait directement de la manière dont s'élaborait leur statut et dont eux-mêmes l'investissaient et l'appréhendaient. Cet exercice pratique du rôle dirigeant mettait en œuvre leur position hiérarchique, leur rapport privilégié à la doctrine et leur légitimité socio-politique. En retour, il contribuait à la différenciation des cadres, à la fois en soi et pour soi, à travers l'établissement d'un rapport professoral avec la base qui valorisait leurs caractéristiques distinctives. Dans cette perspective, « l'adaptation à l'institution », l'adhésion à son idéologie et à son modèle, apparaissent aussi comme le produit des pratiques.

---

<sup>1555</sup> Rapport de Jean Hartmann sur la conférence de la section Saint-Mandé le 10 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1959 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous. Voir *supra*, p. 504.

<sup>1556</sup> BOURDIEU P. et SAINT-MARTIN (de) M., « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°3, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

<sup>1557</sup> Rapport de Jean Hartmann\* sur la conférence de la section Saint-Mandé le 10 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J. Le texte en gras est souligné par nous.

## « *Le maniement du matériel humain* »

Dans l'étude des conférences de section, nous avons déjà souligné qu'à travers leur travail d'homogénéisation politique, les cadres contribuaient également à la régulation du tissu militant local. De fait, les cadres se distinguent également par leur rôle dans la gestion du corps partisan. Dans les pages suivantes, nous nous intéresserons aux pratiques d'évaluation, de sélection et de classement non plus sous l'angle des dispositifs institutionnels, mais comme tâches militantes incarnées à l'échelle individuelle. Notre objectif sera à nouveau d'observer la différenciation des cadres et l'incorporation de leur statut, cette fois à travers les phénomènes d'objectivation et de mise à distance associées à ce « maniement du matériel humain<sup>1558</sup> ». Ceci nous conduira dans un deuxième temps à envisager les effets de la structuration hiérarchique du parti. La distinction entre encadrants et encadrés marque une fracture avec la base que révèlent les perceptions réciproques. Cependant, les cadres étaient eux-mêmes objets et acteurs de cette hiérarchisation qui jouait un rôle essentiel dans la régulation des conduites individuelles.

### *Évaluer, sélectionner, classer*

#### Évaluation individuelle et appropriation des critères partisans

En tant que responsables de la mise en œuvre et de la gestion de l'activité du parti, les cadres étaient amenés à juger le travail des autres militants, comme nous avons pu l'illustrer à travers les rapports des délégués fédéraux sur les conférences de section. Les membres des directions locales ou fédérales étaient invités en diverses occasions (constitution des organismes dirigeants, candidatures aux écoles fédérales et centrales, choix des candidatures électorales) à évaluer les individus eux-mêmes, à apprécier s'ils disposaient des compétences, des qualités militantes ou personnelles et des caractéristiques sociales et biographiques requises pour l'exercice de diverses tâches ou responsabilités. De ce fait, le travail d'évaluation et de classement des militants faisait partie des attributs et des attributions d'une grande partie du personnel politique intermédiaire, au-delà des seuls responsables aux cadres.

---

<sup>1558</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, op. cit. p.



En dehors des extraits des rapports des délégués du Comité central, les sources issues de la SMC ne font pas apparaître les auteurs des appréciations individuelles et nous devons nous contenter d'hypothèses sur leurs fonctions (responsables fédéraux aux cadres ou membre(s) des secrétariats fédéraux, enseignants ou directeurs de la formation dans le cas des écoles centrales). En détachant ainsi l'évaluation de son producteur, l'institution se l'appropriait et lui attribuait la valeur d'un jugement objectif. On peut toutefois s'interroger sur les variations liées aux circonstances ou aux objectifs propres à chaque évaluation et surtout sur la part de subjectivité introduite par l'évaluateur, sur le degré ou les formes d'appropriation et d'application des critères institutionnels qu'elle révèle. Pour des raisons très concrètes, il reste tout aussi difficile d'identifier les auteurs des évaluations au niveau local<sup>1559</sup>. Nous avons donc renoncé à toute analyse quantitative ou sérielle des appréciations, faute de pouvoir y introduire des variables décrivant leurs producteurs. Les dossiers biographiques conservés par les fédérations permettent cependant de reconstituer ponctuellement le travail d'évaluation de quelques cadres, à partir des appréciations qu'ils consignent au dos des formulaires biographiques. Grâce aux dossiers eux-mêmes, nous pouvons recueillir des indications précises sur les évalués, leur parcours et leur profil, et ainsi les situer par rapport à leurs évaluateurs. Nous pouvons dès lors mettre en œuvre une analyse qualitative qui apporte quelques éléments de réponse à la problématique des pratiques d'examen et d'évaluation des biographies.

La principale série ainsi constituée comporte 25 appréciations rédigées par Lucien Belloni\* sur des militants de Saint-Ouen, entre 1951 et 1959. Elles émanaient d'un militant entrant parfaitement dans l'idéal-type du cadre ouvrier de la période. Fils de militants communistes, jeune résistant, ouvrier qualifié promu sur les bases de son activité en entreprise à partir de la fin des années 1940, il gravit les échelons jusqu'au secrétariat fédéral de Seine-Ouest. Ses évaluations correspondent à trois types de circonstances : l'examen des candidatures au comité de la section locale<sup>1560</sup>, la proposition d'élèves pour les écoles centrales ou fédérales<sup>1561</sup>,

---

<sup>1559</sup> Malgré les indications du formulaire, une grande majorité des évaluateurs ne signaient pas leurs commentaires sur les questionnaires biographiques et à ces appréciations anonymes s'ajoutent celles, tout aussi nombreuses, dont la signature s'avère illisible.

<sup>1560</sup> Sept appréciations au total entrent dans cette catégorie : une en novembre 1951, trois en juin 1953 et trois en février 1955.

<sup>1561</sup> Huit appréciations au total entrent dans cette catégorie. Pour les écoles fédérales on compte une appréciation en février 1952, une en avril 1952, une en juin 1953, deux en février 1955 et une en mai 1955. Pour les écoles centrales, on recense une appréciation en juillet 1952 et une en septembre 1954.

l'élaboration des candidatures aux élections municipales<sup>1562</sup>. S'ajoutent deux cas particuliers d'évaluations rédigées en dehors des questionnaires, mais incluses dans les dossiers biographiques. L'une porte sur un militant envisagé pour un emploi de permanent de l'association France-Hongrie en juin 1952 et la seconde sur un militant proposé comme traducteur lors d'un congrès du Mouvement de la Paix en 1959.

Les commentaires de Lucien Belloni\*, relativement longs et argumentés, adaptaient leur contenu et leur niveau d'exigence au contexte de l'évaluation<sup>1563</sup>. Ainsi, pour les élections municipales de 1953 et de 1959, ses propositions de candidature mobilisaient des critères absents des autres appréciations, mais découlant directement des enjeux propres au suffrage<sup>1564</sup> : popularité et insertion dans la vie locale, autochtonie, attributs symboliques (ancien déporté, mère d'un soldat tué en Algérie). À propos de Jacques Benoît, militant à la tête d'un comité de mal-logés, il écrivait que « l'audience qu'il a acquise auprès des habitants de son quartier mérite qu'on l'envisage comme candidat aux élections municipales<sup>1565</sup> ». Francis Chagny, instituteur, bénéficiait selon lui d'une « estime » et « d'une grande sympathie » y compris auprès de collègues « très éloignés<sup>1566</sup> » du PCF. Albert Génisson, agent EDF, était décrit comme « très estimé par la population<sup>1567</sup> », tout comme Léon Blanc-Rosset\*, « très connu dans son quartier et très estimé , [...] à sa place comme candidat sur la liste électorale municipale. » En 1959, Lucien Belloni\* suggérait également, malgré son adhésion récente, la candidature symbolique de Lucie Trompeau, mère d'un soldat mort en Algérie<sup>1568</sup>. Ces propositions passaient outre certaines

---

<sup>1562</sup> Huit appréciations au total entrent dans cette catégorie : quatre en mars 1953 et quatre en février 1959.

<sup>1563</sup> Afin de ne pas alourdir le texte ni les notes de bas de page, les appréciations et les éléments biographiques concernant le travail d'évaluation de Lucien Belloni\*, et plus loin celui d'Emmanuel Moreau, ont été regroupés dans le volume d'annexe. Voir « Documents sur les pratiques d'évaluation individuelle ».

<sup>1564</sup> Sur les critères de sélection propres aux élus municipaux, voir P. BOULLAND, « Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960 », *art. cit.*

<sup>1565</sup> Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 11/02/1959 sur le questionnaire biographique de Jacques Benoît, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1566</sup> Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 17/03/1953 sur le questionnaire biographique de Francis Chagny, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1567</sup> Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 11/02/1959 sur le questionnaire biographique d'Albert Génisson, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1568</sup> Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 10/02/1959 sur le questionnaire biographique de Lucie Trompeau, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93. Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, Lucien Belloni\* évoquait les actions de la municipalité de Saint-Ouen en direction des familles des soldats tués en Algérie, auxquelles il fut lui-même associé en tant que maire adjoint : « Il y avait évidemment de nombreux mobilisés qui allaient risquer leur peau, on se demande bien pourquoi. Et il y a eu des morts bien sûr. À Saint-Ouen, je crois qu'on doit compter pas loin d'une trentaine de morts. Je crois que c'est 27, si mes souvenirs ne me trahissent pas. A chaque fois qu'il y avait un mort, le maire ou un élu représentant le maire, venait prévenir la famille. Inutile de vous dire que dans une ville, cela se sait. C'est comme une traînée de poudre. » (Entretien avec Lucien Belloni, décembre 1999).

« faiblesses » ou « défauts » des militants : l'un était critiqué pour sa « tendance à travailler seul », un autre avait été sanctionné et ramené à la base quelques années auparavant, un autre encore faisait preuve d'une activité jugée insuffisante.

Cette relative clémence tranche avec les propositions de Lucien Belloni\* pour le comité de section ou pour les écoles centrales du parti pour lesquelles il mobilisait plus directement la grille de la politique des cadres, par un examen critique des biographies et de l'activité militante. En tant que secrétaire de section à Saint-Ouen, membre du comité fédéral de la Seine en 1951 et du bureau de Seine-Ouest en 1953, puis surtout comme secrétaire fédéral à l'organisation à partir de février 1956, Lucien Belloni\* était particulièrement bien informé des critères de la promotion des cadres. Certaines de ses appréciations y font directement référence, comme la première appréciation portée sur Albert Génisson (« Ce camarade répond pleinement aux conditions exigées pour être admis à l'école centrale du Parti<sup>1569</sup>»). Sa familiarité avec les principales références du discours sur les cadres – ainsi que sa volonté de fonder son propos sur ces textes – apparaît également dans d'autres documents signés de sa main, à l'exemple d'un rapport sur un militant de la SOMUA sanctionné pour son attitude dans l'entreprise :

« Ce camarade, loin d'aider la section dans ce sens a, au contraire, aggravé les difficultés étant donné qu'il **n'a pas utilisé la méthode que nous enseigne le Parti, à savoir l'effort de conviction nécessaire pour amener l'ensemble du Parti sur des conceptions plus justes de notre politique.** Lorsque tel ou tel camarade de la SOMUA ne semblait pas d'accord ou comprenait insuffisamment tel ou tel problème, au lieu d'aider ce camarade à assimiler la politique du Parti, il se contentait d'affirmation et tirait la conclusion que ce camarade était plus ou moins louche ou plus ou moins lié à l'ennemi et à la police. »

*Les difficultés se cristallisaient surtout sur son refus public de soutenir un appel au débrayage, en septembre 1955.*

« Nous lui avons fait remarquer que politiquement il n'était pas honnête, car, lorsqu'une bonne réalisation est obtenue à la SOMUA, il sait faire remarquer qu'il y est pour beaucoup, mais au moment où les choses sont moins bonnes et où il est un des principaux responsables d'une débrayage manqué, il sait également estomper ses responsabilités personnelles derrière la responsabilité collective. **Or Maurice Thorez, dans un article sur le rôle du secrétaire fédéral, nous a bien montré que la conception d'un communiste est toute autre : lorsque quelque chose est bien, dit-il, c'est grâce à nous tous, lorsque quelque chose est mal, le plus responsable, le plus expérimenté, doit savoir courageusement déterminer sa vraie responsabilité.**<sup>1570</sup> »

Dans l'examen des candidatures au comité de section ou pour les écoles du parti, les propositions de Lucien Belloni\* étaient tout particulièrement tournées vers les ouvriers d'usine. Roger Bourgoïn et Félix Barbier, ouvriers à la SOMUA, Alexis Porte<sup>1571</sup>, ouvrier RATP,

---

<sup>1569</sup> Appréciation sur le questionnaire biographique d'Albert Génisson daté du 08/09/1954, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1570</sup> Note dactylographiée datée du 17/10/1955, signée Lucien Belloni et adressée au secrétariat de la Fédération Seine-Ouest, dossiers « affaires » de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1571</sup> Voir les éléments biographiques sur Alexis Porte et la citation de l'appréciation de Lucien Belloni, p. 350.

Dominique Gatinot, directrice de la crèche de l'Alsthom, ou encore Albert Génisson, étaient tous présentés comme des cadres potentiels du fait de leurs liens avec les travailleurs de leur entreprise, de leur capacité à y conduire l'action syndicale et politique ou de leur positionnement de classe. Par contraste, les critères sociaux de la promotion l'amenaient à exprimer ses doutes sur l'opportunité d'amener au comité de section Bernard Morinais, gérant de la cantine de l'Alsthom :

« Ce camarade paraît être un bon camarade qui a les capacités d'être membre du CS. Les seules réserves que nous faisons sont celles qu'il n'est pas un ouvrier à la production, alors que notre localité est une grosse localité industrielle.<sup>1572</sup> »

La formulation indique que Lucien Belloni\* manquait d'informations sur ce militant organisé à Saint-Ouen depuis quelques mois seulement (« paraît être un bon camarade »). De ce fait, il privilégiait l'application des critères socio-professionnels de sélection, semblant toutefois négliger que Bernard Morinais avait d'abord travaillé comme métallurgiste et avait déjà atteint un certain niveau de responsabilité à Sartrouville.

On constate à cette occasion que le travail d'évaluation combinait deux dimensions : celle de l'interconnaissance ou de la familiarité avec le milieu partisan local et celle de l'examen des questionnaires biographiques. Ce second aspect dépendait concrètement de la lecture plus ou moins attentive des formulaires, mais aussi des représentations de la vigilance propres à l'évaluateur, de sa propension à juger les réponses satisfaisantes ou au contraire suspectes. On l'observe dans le cas du formulaire de Félix Barbier examiné dans la perspective de son emploi comme permanent. À la rubrique consacrée aux voyages dans des pays étrangers, le militant indiquait : « Festival de Prague en 1947 ; Brigade en Yougoslavie (1947) ; en Angleterre à Londres, 1948 (15 jours) accompagnateur d'une délégation de jeunes enfants ; en 1948 à Prague, délégation d'ouvriers victimes de la répression. ». Son séjour en Yougoslavie, situé en amont de la crise titiste<sup>1573</sup>, n'éveillait aucune suspicion<sup>1574</sup> tandis que Lucien Belloni\* souligna en rouge la mention du séjour à Londres alors que la formulation suggérait un contexte politique ou syndical (« délégation »). Donnant son avis sur un militant passé par les organisations catholiques puis par

---

<sup>1572</sup> Appréciation datée du 22/02/1955 sur le questionnaire biographique de Bernard Morinais, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1573</sup> Voir *supra*, chapitre 4, p. 223.

<sup>1574</sup> Passé la phase la plus virulente de l'anti-titisme, la vigilance sur ce sujet se relâcha semble-t-il très rapidement. Dans un questionnaire daté de 1957, Georges Huffschmitt\* mentionnait son séjour en Yougoslavie en 1950, au moment où ces voyages étaient très vivement dénoncés par le PCF et alors qu'il n'était pas lui-même militant communiste. L'information, fournie après la réconciliation de l'URSS avec Tito, ne fut à aucun moment relevée ou soulignée par les évaluateurs.

le Mouvement de la Paix et proposé comme traducteur lors d'un congrès, Lucien Belloni\* invitait le secrétariat du CC à la prudence, en raison de son passé :

« Ce camarade militant de la cellule Michelet-Voltaire, section Saint-Ouen Rosiers, qui vient des milieux catholiques, a donné son adhésion au Parti en 1953. Il est depuis 1951 le secrétaire du conseil local du Mouvement de la Paix. Il est très actif et dévoué dans l'accomplissement de ses tâches. Si le comité central envisageait de lui confier une responsabilité, je tiens à rappeler que, proposée par sa cellule au comité de section, sa candidature ne fut pas retenue, en raison de certaines incompatibilités signalées dans le questionnaire biographique.<sup>1575</sup> »

On peut également relever ici le cas du dossier d'Oreste Gerbelli. Né en 1922 en Italie, fils d'un militant communiste établi avec sa famille dans la région de Grenoble, Oreste Gerbelli avait rejoint la CGT en 1938 et milita à la JC clandestine dès 1940. Arrêté en janvier 1941, il fut condamné à deux ans de prison par le tribunal militaire de Lyon. Requis dans les chantiers de la jeunesse dès le terme de sa peine, en mars 1943, il parvint à s'évader en juin et participa aux maquis du Rhône, de l'Isère puis de la Drôme. Engagé volontaire pour la durée de la guerre en septembre 1944, il prit part à l'occupation de l'Allemagne et de l'Autriche. Revenu d'abord à Grenoble, il s'établit en région parisienne où il fut agent technique de production dans la métallurgie puis décolleteur à l'usine Alsthom de Saint-Ouen. Son épouse, Madeleine Jarry\* fut membre du comité fédéral de Seine-Ouest à partir de 1961. En 1954, la candidature d'Oreste Gerbelli était proposée à l'école fédérale et Lucien Belloni\* examina son questionnaire biographique et tout particulièrement son rapport d'activité sur la période clandestine. Dans le récit de son arrestation et de son interrogatoire de janvier 1941, Lucien Belloni\* souligna une phrase en rouge : « Devant la lecture d'une accusation du camarade [A.] m'accusant d'avoir distribué des tracts avec lui, je reconnais les faits ». Au bas du texte de Gerbelli, Lucien Belloni\* indiquait : « La biographie montre quelques faiblesses (reconnaissant d'avoir distribué des tracts) + son départ dans les ~~camp~~ chantiers de la jeunesse. Néanmoins il a rejoint les FTP par la suite.<sup>1576</sup> » La comparaison des parcours est ici intéressante. Oreste Gerbelli et Lucien Belloni\* étaient tous deux issus de familles militantes. Syndiqués avant guerre dès leur entrée dans la vie professionnelle, ils s'engagèrent tous deux dans la Résistance dans les organisations de jeunesse, par l'intermédiaire de leur père. Plus jeune de deux ans, Lucien Belloni était entré dans l'illégalité

---

<sup>1575</sup> Note manuscrite de Lucien Belloni, s.d., (1959 ou 1960), conservée parmi les dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93. En l'absence de formulaire biographique ou de toute autre information, nous ne sommes pas en mesure de préciser les éléments ici incriminés. De ce fait, nous préférons maintenir l'anonymat sur ce militant.

<sup>1576</sup> Appréciation datée du 03/02/1956 sur l'additif biographique d'Oreste Gerbelli, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93. Le texte barré l'est également dans l'original.

plus tardivement, au début de l'année 1943, sous la menace du STO. La rupture que marque son refus de répondre à la réquisition peut expliquer une certaine intransigeance sur le sujet. D'autre part, Lucien Belloni\* fut lui-même arrêté, au cours de l'année 1943, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, lors d'un contrôle effectué après une opération de « récupération d'armes » sur des policiers, opération à laquelle il avait lui-même participé. Interrogé durant plusieurs heures avec un camarade des JC qui réfuta comme lui toute implication, il ne fut pas inquiété, faute d'aveux et de preuves, mais aussi grâce à des circonstances favorables. Le commissaire chargé de son affaire était membre du Front national de la police et le patron de l'usine qu'il avait quittée pour entrer dans la clandestinité l'avait couvert en témoignant qu'il continuait d'y travailler<sup>1577</sup>. Son expérience de la clandestinité et de l'arrestation, à la fois similaire à celle de Gerbelli mais interprétée par lui-même comme plus conforme aux exigences du parti, autorisait une certaine mise à distance et donc un jugement critique. Toutefois, les « lacunes » relevées venaient simplement nuancer un jugement d'abord centré sur l'activité à l'entreprise :

« Dans son rapport d'activité pendant la période clandestine il y a quelques lacunes, toutefois je dois signaler que ce camarade dans la situation actuelle joue un rôle important dans l'entreprise et est un des meilleurs camarades de sa cellule. Il nous a sérieusement aidés à faire triompher les positions du Parti et à éliminer des camarades du Comité d'Entreprise qui avaient sombré dans la collaboration avec le patron. D'autre part, il est en dehors de ses heures de travail bibliothécaire du CE et a obtenu de bons résultats. Je serais donc partisan, ainsi que le secrétariat de section, pour qu'il soit ratifié pour l'école fédérale.<sup>1578</sup> »

Par contraste avec les appréciations de Lucien Belloni\*, relativement développées, argumentées et adaptées aux enjeux de sélection, d'autres cadres apportaient des commentaires très concis et reconduisant un nombre limité de critères. On retrouve par exemple dans les archives de la fédération du Val-de-Marne onze questionnaires annotés en 1953 et 1955 par Pierre Bocher\*, secrétaire de la section de Gentilly<sup>1579</sup>. Dans un style le plus souvent télégraphique, ses commentaires s'attachaient essentiellement aux deux facteurs de l'activité et de la « compréhension politique » :

- « Militant actif, compréhension excellente » (Prosper Lacqement)
- « Militant actif, excellente compréhension, fils du camarade Guilpin mort à Châteaubriant. » (Emile Guilpin)
- « 1<sup>er</sup> adjoint au maire, excellente compréhension politique » (Fernand Lafond-Pujo\*)
- « Conseiller municipal actif. Milite à l'Amicale des locataires, très active. » (Eusèbe Collat)

---

<sup>1577</sup> Entretien avec Lucien Belloni, décembre 1999.

<sup>1578</sup> Appréciation sur le questionnaire biographique d'Oreste Gerbelli datée du 03/02/1956, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

<sup>1579</sup> Dossiers biographiques de la section Gentilly, Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne. On compte deux formulaires annotés en mars 1953 et neuf en mai 1955, tous dans le cadre de la préparation des élections municipales à Gentilly. En avril 1955, le Conseil d'État avait annulé l'élection municipale en raison de la diffusion par la mairie d'affiches de campagne. Le 24 juin 1955, un nouveau scrutin confirma l'élection de Charles Frérot.

« Dévoué CDH. Conseiller municipal actif, élu et réélu depuis 1933 » (Lucien Albert\*)

« Dévoué CDH, ancien conseiller municipal actif » (Pierre Bocher\*)

Déterminées par les élections municipales, les appréciations de Pierre Bocher\* ne faisaient pas apparaître de critères sociaux et biographiques. Dans la plupart des cas, il s'agissait de confirmer des militants siégeant déjà au conseil municipal. Si certains évalués, comme Lucien Albert\* ou des militants « signataires » à la sortie des camps d'internement, pouvaient appeler des critiques, leur cas avait sans doute déjà été traité par le passé. De plus, ces enjeux étaient partiellement dissipés au milieu des années 1950 et n'avaient pas la même portée sur le terrain électoral. Enfin, les militants ouvriers (6 sur 11) travaillaient tous hors de la commune ce qui limitait la capacité du secrétaire de section à commenter leur activité sur leur lieu de travail.

En mars 1947, Albert Blouin<sup>1580</sup>, secrétaire de la section du Perreux évalua une douzaine de militants locaux proposés au comité de la section. En dehors de l'appréciation portée sur Ernest Clément\*, responsable local aux cadres, tous ses commentaires se limitaient à une seule ligne et avaient pour seul critère le niveau « d'éducation politique », éventuellement modulé par des remarques sur les difficultés matérielles des militants (santé, disponibilité)<sup>1581</sup>. Dans ce cas individuel autant que de manière générale, cette concision est difficile à interpréter. La rédaction des évaluations mettait en jeu le rapport individuel à l'écrit et à l'écriture, plus ou moins aisé et familier<sup>1582</sup>, et très prosaïquement, elle dépendait du temps et du moment consacrés à leur écriture<sup>1583</sup>. De plus, dès lors que les enjeux restaient limités (échelle locale, espace périphérique des conseils municipaux, simple confirmation de militants dans leurs fonctions), le secrétaire de

---

<sup>1580</sup> Né en 1915, élevé par un beau-père militant communiste, Albert Blouin était titulaire du CEP. Il travailla comme monteur radio puis comme typographe. Membre des JC dès 1928, il adhéra au PCF en 1932 et en 1934 au syndicat du livre. Secrétaire de cellule à l'imprimerie Chaix en 1936, il partit au service militaire en octobre 1936 et, en raison de son activité militante, ne put retrouver son emploi à son retour, en octobre 1938. Mobilisé en août 1939, il fut fait prisonnier le 10 août 1940 et resta en Allemagne jusqu'en 1945. Secrétaire de cellule et responsable de l'activité parmi les prisonniers de guerre à son retour, il fut élu conseiller municipal du Perreux et devint secrétaire de la section communiste. En 1946, il travaillait comme gérant d'une société de produits d'entretien.

<sup>1581</sup> Dossiers biographiques de la section du Perreux, Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne.

<sup>1582</sup> Nous manquons d'éléments pour évaluer ce rapport à l'écrit et à l'écriture. Nous remarquons toutefois que Lucien Belloni\*, invité à remplir un questionnaire biographique en préparation de notre entretien avec lui, s'efforça de fournir des réponses très détaillées, noircissant au maximum l'espace disponible sur les feuillets.

<sup>1583</sup> Les dates des appréciations montrent que celles-ci furent rédigées par séries, de manière simultanée, ce qui put directement contribuer à leur homogénéité. Toutes les appréciations d'Albert Blouin étaient datées du 19 mars 1947. De même, les évaluations d'Emmanuel Moreau (voir pages suivantes) furent toutes rédigées les 6 et le 7 mai 1954, à l'approche de la conférence de section ouverte le 9 mai. Les évaluations de Pierre Bocher\* étaient datées du 23 mars 1953 ou du 17 mai 1955. Plus dispersés dans le temps du fait de circonstances variées, les commentaires de Lucien Belloni\* font tout de même apparaître des appréciations simultanées, notamment pour les candidatures municipales et les comités de section.

section pouvait disposer d'une autonomie suffisante pour opérer ses choix sans avoir à les motiver en détail.

Dans le prolongement de ce que nous constatons précédemment sur le paradigme scolaire de l'encadrement, on relève la place occupée par les enjeux de compréhension et d'éducation dans les appréciations de Pierre Bocher\* et d'Albert Blouin. Cette importance est confirmée par un dernier cas, celui des biographies examinées par Emmanuel Moreau, secrétaire de la section Champigny-sur-Marne, en 1954. Né en 1923, adhérent depuis 1944, Emmanuel Moreau était déjà secrétaire de section lorsqu'il fut élu au comité fédéral de Seine-Sud, en décembre 1953. Les listes fédérales le décrivent comme instituteur, mais d'autres documents indiquent qu'il enseignait alors en lycée, dans une autre commune. De ce fait, lors de la conférence fédérale de Seine-Sud, les 15 et 16 mai 1954, la commission politique décida sa mutation vers la section de son lycée, Jeannette Vermeersch critiquant son organisation sur la base locale<sup>1584</sup>. En conséquence, il ne fut pas réélu au comité fédéral et remplacé par Paul Guyard\* à la tête de la section. Dans les jours précédents, les 6 et 7 mai 1954, Emmanuel Moreau consigna treize appréciations portant sur les candidatures au comité de section pour la conférence locale du 9 mai. À nouveau, deux critères principaux apparaissent : l'ampleur de l'activité militante et surtout, pour trois quarts d'entre eux (9 sur 13), le niveau de formation et d'éducation politiques.

Sur ce second point, on constate une différence très nette entre d'un côté les militants qu'il jugeait déjà détenteurs d'une « solide formation » et, de l'autre, ceux qui à ses yeux étaient encore en cours d'apprentissage ou devaient acquérir des connaissances plus approfondies. Aucun ouvrier n'entrait dans la première catégorie qui comportait un comptable (Marcel Bronner), titulaire du brevet élémentaire, un jeune employé des PTT qui préparait le baccalauréat (George Barre) et le secrétaire général de la mairie (Robert Canale), bachelier. Pour les autres, la question était abordée sur le thème de « l'effort » de formation fourni ou à fournir par des militants au capital scolaire et au métier beaucoup plus modeste :

« Jeune militante au parti. Milite activement à sa cellule d'entreprise (Air Liquide). **Doit faire encore un effort sur le plan de l'éducation.**<sup>1585</sup> » (Renée Monnier)

---

<sup>1584</sup> Les notes d'Andrée Moat\* sur la commission politique de la conférence indiquent : « Moreau Emmanuel. On a choisi la locale parce qu'il est seulement 3 jours par semaine à son lycée. Jeannette : Pas d'accord. Refuse l'argument de la ville-dortoir ! Tant pis s'il n'y a pas d'ouvriers, les communistes représentent leur milieu. » Ces indications ne permettent pas de déterminer le lieu de travail d'Emmanuel Moreau qui se situait peut-être dans une autre fédération. Ceci pourrait expliquer que nous perdions sa trace à partir de cette date.

<sup>1585</sup> Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Renée Monnier, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94. Le texte en gras est souligné par nous.



« Milite activement à sa cellule. Camarade qui a produit un gros effort pour améliorer la vente de l'Huma dans son quartier. **Lit beaucoup et procède à la diffusion de cette littérature dans sa cellule.**<sup>1586</sup> » (Andrée Mailleau)

« Jeune militante au Parti. **Doit encore produire un effort sur le plan de l'éducation.** Fait preuve d'un grand dévouement.<sup>1587</sup> » (Paulette Clini)

« Camarade très dévoué au Parti. Actuellement responsable du centre inter-syndical et maire adjoint. A sa place au Comité de section. **Gagnerait encore à suivre très prochainement une école fédérale.**<sup>1588</sup> » (Charles Solignat)

« Camarade très active. Milite au sein de l'UFF. **Fait de très gros efforts pour élever sa formation idéologique. A suivi une école fédérale des femmes avec beaucoup de conscience.**<sup>1589</sup> » (Yvette Petit)

Cette dichotomie recoupe également le thème du « dévouement » qui n'apparaît que dans les appréciations portées sur les militants ouvriers (Marc Fraisse, Charles Solignat, Gilbert Andrieux) ainsi que sur Paulette Clini, femme de service, et Yvette Petit, sténo-dactylo. Les différences d'ancienneté, d'expérience militante ou d'âge ne peuvent être retenues comme facteurs discriminants ou explicatifs de ces jugements. Georges Barre, sans doute militant de l'UJRF depuis plusieurs années, n'avait accumulé que six mois de parti et n'avait suivi aucune école, ni à l'UJRF, ni au PCF. Au contraire, Charles Solignat était un militant relativement expérimenté, présent quelques années plus tôt au secrétariat de section et toujours investi d'importantes responsabilités comme maire adjoint et secrétaire du centre intersyndical ; de plus, il avait suivi à deux reprises une école de section. En termes de génération et d'ancienneté, il était très proche de Marcel Bronner, lui aussi passé par une école élémentaire, mais dont la formation était pourtant jugée plus favorablement. De même, les appréciations apparaissent parfois en décalage avec les lectures mentionnées dans les formulaires biographiques. Andrée Mailleau<sup>1590</sup> et Yvette Petit<sup>1591</sup> dressaient des inventaires nombreux qui dépassaient largement ce que l'on constate

---

<sup>1586</sup> Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique d'Andrée Mailleau, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94. Le texte en gras est souligné par nous.

<sup>1587</sup> Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Paulette Clini, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94. Le texte en gras est souligné par nous.

<sup>1588</sup> Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Charles Solignat, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94. Le texte en gras est souligné par nous.

<sup>1589</sup> Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique d'Yvette Petit, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94. Le texte en gras est souligné par nous.

<sup>1590</sup> À la question sur ses lectures, elle répondait : « Fils du Peuple ; Histoire du mouvement ouvrier ; Lénine et la religion ; Hitoire du PCb ; Principes élémentaires de philo ; La femme et le communisme ; L'impérialisme ; L'homme, le capital le plus précieux. » (Questionnaire biographique daté du 06/05/1954, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne).

<sup>1591</sup> Yvette Petit indiquait sur son formulaire biographique les lectures suivantes : « Manifeste ; Salaires, prix et profits ; Histoire du PCb ; socialisme utopique ; socialisme et guerre ; impérialisme stade suprême ; Fils du Peuple ; Marxisme et question coloniale » (Questionnaire biographique daté du 06/05/1954, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne)

habituellement à cet échelon et viennent confirmer les remarques d'Emmanuel Moreau<sup>1592</sup>. Marc Fraisse mentionnait dans son questionnaire des ouvrages peu nombreux, mais parmi les plus théoriques et les moins répandus<sup>1593</sup>. En comparaison, Georges Barre semblait beaucoup plus tourné vers les lectures de vulgarisation<sup>1594</sup>. Emmanuel Moreau lui-même n'avait pas suivi d'école centrale du PCF et venait tout juste d'être ratifié pour un stage central d'instituteur<sup>1595</sup>.

L'ensemble de ces éléments tend à montrer que la prégnance du critère de l'éducation et de la formation politique dans les appréciations d'Emmanuel Moreau traduisait une conception intellectuelle de l'engagement et mettait en œuvre une posture dirigeante nourrie ou redoublée par son statut d'enseignant. Les critères explicites qui dominaient ses jugements mobilisaient implicitement, et sans doute dans une large mesure inconsciemment, des critères socio-culturels extérieurs à la sphère partisane. On peut à nouveau parler ici d'entendement professoral, mais cette fois dans un sens traditionnel et non plus seulement comme rapport à la base acquis dans l'exercice des responsabilités militantes.

Au-delà des aménagements liés aux circonstances ou aux objectifs ponctuels de la sélection, les exemples que nous avons étudiés signalent différentes manières de juger les militants. Cette incontournable part de subjectivité relativise l'application des critères de la politique des cadres ou démontre pour le moins que cette application ne se réduisait pas à l'imposition mécanique d'une grille d'évaluation. Dans leurs appréciations, les cadres mettaient en œuvre tout ou partie des catégories partisans, au miroir de leur propre trajectoire et de la

---

<sup>1592</sup> Un sondage opéré parmi 200 questionnaires biographiques des militants de Seine-Sud entre 1950 et 1959 montre que plus d'un quart des militants n'indiquaient aucune lecture (28%). La moyenne du nombre de références citées était inférieure à 2 (1,96) pour l'ensemble des militants et s'élevait à 2,7 si l'on exclut les militants ne mentionnant aucune lecture. Seuls 10% des questionnés fournissaient plus de quatre références. Les ouvrages les plus fréquemment cités étaient les œuvres de Maurice Thorez et plus particulièrement *Fils du peuple*, *l'Histoire du PCb*, *Le Manifeste du Parti communiste*, et les *Œuvres choisies de Lénine*. Au contraire, les œuvres les plus théoriques de Marx et Lénine ou les ouvrages d'Engels n'apparaissaient que chez les militants indiquant un nombre élevé de références, égal ou supérieur à 5.

<sup>1593</sup> « Karl Marx et sa doctrine ; Principes du léninisme ; dialectique de la nature » (Questionnaire biographique daté du 05/05/1954, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne)

<sup>1594</sup> Dans son formulaire biographique, il indiquait les lectures suivantes : « Résumé doctrine Marx Engels ; manifeste ; brochures » (Questionnaire biographique daté du 05/05/1954, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne).

<sup>1595</sup> Son nom ne figure pas sur la liste des militants de Seine-Sud ayant suivi des écoles centrales PCF, établie par la SMC en février 1954 (Note dactylographiée de la SMC datée du 11/02/1954, dossier « comité fédéral Seine-Sud 1954 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis). Sa candidature au stage central d'instituteur avait été ratifiée par le secrétariat du Comité central le 7 avril 1954 (Procès-verbal de la réunion du secrétariat du CC du 07/04/1954, Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis). Les stages se déroulant principalement durant l'été, on peut supposer qu'il n'avait pas encore suivi cette formation.

manière dont ils se représentaient leur rôle, leur position et leur légitimité à l'occuper. Avec la délégation du pouvoir de juger délivrée par l'institution, ils exerçaient effectivement et concrètement leur autorité hiérarchique sur la base. Or, ce faisant, ils investissaient la hiérarchisation elle-même, ils s'approprièrent les critères qui pouvaient légitimer leur propre position hiérarchique. Ainsi l'évaluation contribuait doublement à la différenciation entre encadrés et encadrants : comme processus de sélection des futurs cadres, mais aussi, dès lors qu'ils y prenaient part eux-mêmes, comme intériorisation de la distance et des différences ainsi instituées entre eux et la base.

### Réserves et réticences des évaluateurs

Il n'allait pas nécessairement de soi de juger ses camarades et leurs comportements, notamment sur les aspects touchant à leur vie privée. Nous nous permettrons ici un détour hors du contexte français, pour citer les souvenirs de Jean Blume, dirigeant du Parti communiste belge, qui livre un témoignage relativement rare sur son expérience de responsable aux cadres de la fédération du Brabant, au début des années 1950 :

« Responsable des cadres, c'est le piège le plus sinistre que la vie militante m'ait jamais tendu. Je le sais aujourd'hui. Je ne m'en suis pas toujours rendu compte à l'époque. Ce qui m'a sauvé des pires erreurs, c'est mon caractère, en ses défauts plus souvent qu'en ses qualités. (...) »

Le responsable des cadres de l'époque pouvait facilement sombrer dans l'odieux et le ridicule. Il devrait être d'abord un chercheur et un protecteur de talents. On ne lui en laisse guère le loisir. On attend de lui qu'il soit un directeur de conscience, un policier des mœurs, un chasseur de mouchards et d'espions, un dépisteur attentif de ce que l'on appelle à tort et à travers les déviations politiques. De quoi se retrouver dans la peau d'un inquisiteur avant même d'avoir eu le temps d'y penser.

Heureusement pour moi et pour les autres, le côté un peu « fripouille » de mon adolescence et l'expérience concentrationnaire ont accentué et confirmé une propension naturelle à considérer avec indulgence, scepticisme et amusement les débordements humains, petits ou grands.<sup>1596</sup> »

Cette description n'est pas purement rétrospective. Elle retraduit une mise à distance du travail des cadres qu'il exprimait déjà en 1954, lorsque le PCB traversa une crise interne qui, à la manière de la situation du PCF, révélait les contradictions de l'héritage de la guerre et les crispations de la Guerre froide. Peu avant le congrès de Vilvorde (décembre 1954), au cours duquel il prit part au « tournant anti-sectaire » plus tard érigé en moment inaugural d'une déstalinisation belge anticipant sur 1956<sup>1597</sup>, Jean Blume livrait dans une note à la direction du PCB le malaise dans lequel il exerçait sa responsabilité. Ce document analyse avec une étonnante

---

<sup>1596</sup> BLUME J., *Drôle d'agenda (tome 2)*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1987, p. 98-99.

<sup>1597</sup> En 1954, (voir NAIF N., *L'Eurocommunisme en Belgique : crises et débats autour d'une voie belge au socialisme, 1954-1982*, Bruxelles, CArCoB/CHSG, 2004).

lucidité et une grande pertinence les conséquences de la clandestinité et des dérives bureaucratiques ou staliniennes, leurs multiples effets structurants sur le parti, sur son fonctionnement et sur le corps militant. Sur l'appréciation des militants il écrivait notamment :

« Cette façon de penser [des dirigeants], en certains cas – comme l'ont fait bon gré mal gré tous les camarades qui occupent ou ont occupé un poste de direction quelconque – est terriblement meurtrière. D'abord elle entrave l'analyse fructueuse des opinions et avis émis par des camarades ou des organisations du Parti. On ne juge plus la valeur objective des idées et des avis, mais on pèse les idées et les avis en fonction de ceux qui les expriment, de leur caractère, de conflits qui les ont ou non opposés à la direction, de leurs tenants et aboutissants. Je ne dis pas que cela ne doivent jamais se faire, mais quand cet *a priori* – qui revient à diviser le Parti en « bons » et « mauvais » camarades – est érigé en système, il rend impossible toute appréciation saine des hommes, des organisations, toute véritable connaissance du Parti, de ses possibilités réelles, de ses militants, de ses contacts avec les masses<sup>1598</sup> ».

Nous ne trouvons pas de témoignage équivalent en France, mais le malaise de Jean Blume rejoint celui d'un des militants que nous avons pu interroger, brièvement chargé de suivre et de régler les affaires de mœurs dans sa fédération au milieu des années 1950, qui évoquait le peu d'enthousiasme avec lequel il mena une tâche qu'il jugeait ridicule<sup>1599</sup>. Ces remarques pointent plus particulièrement les intrusions dans la sphère privée ou des contextes de vigilance exacerbée, et elles sont aussi influencées par les évolutions politiques et organisationnelles ultérieures. On peut toutefois les rapprocher des remarques de Roland Foucard\* qui manifestait en 1956 un certain agacement devant les attitudes trop suspicieuses et l'examen réitéré des parcours dans la guerre pour la désignation des membres des comités de section<sup>1600</sup>.

Sans généraliser ces attitudes critiques, on peut envisager les traces, à l'échelle individuelle, d'une certaine réserve, d'une manière de tenir à distance l'exigence de vérification ou ses aspects les plus intrusifs, par une lecture superficielle des questionnaires, par des appréciations très brèves, par le fait de ne pas relever certaines réponses dans les appréciations ou de ne pas rappeler systématiquement les reproches passés. Dans les cas étudiés précédemment, les questions d'ordre moral apparaissent uniquement dans les observations de Lucien Belloni\* et encore de manière très marginale. Sur un des formulaires, il souligna en rouge la réponse d'un militant qui, à la question de sa situation de famille, indiquait : « en ménage<sup>1601</sup> ». Dans une autre

---

<sup>1598</sup> Note dactylographiée de Jean Blume au secrétariat et au BP du PCB, dossier CCP n° 3006, Centre des archives communistes en Belgique, Bruxelles.

<sup>1599</sup> Ce témoignage nous fut livré hors du cadre formel de l'entretien et, à sa demande, nous respectons l'anonymat de ce militant.

<sup>1600</sup> Voir *supra*, p. 227.

<sup>1601</sup> Dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

appréciation, il émettait certaines réserves sur la proposition au comité de section d'un jeune ouvrier :

« On a constaté (sic) qu'il lui arrivait de boire plus que de coutume de temps en temps, ce qui ne veut pas dire qu'il soit saoul tout le temps. Seulement il me semble juste de le signaler.<sup>1602</sup> »

Dans les deux cas, ces remarques n'eurent aucune conséquence sur les promotions. De même, en dépit de certaines réponses et de certains silences, la vigilance sur le parcours des militants, sur leur famille et leur réseau social, sur leurs engagements passés, était très peu mobilisée par les cadres dont nous avons étudié le travail d'évaluation. L'exercice consistant en quelque sorte à appliquer nous même les critères de la vigilance n'est pas dépourvu d'ambiguïté ou pour le moins d'ironie. Toutefois, en fonction de ce que nous pouvons observer dans d'autres cas et dans d'autres circonstances, nous relevons dans les questionnaires de multiples éléments susceptibles d'attirer les remarques des évaluateurs. Ainsi, tous évaluateurs confondus, sept militants indiquaient la présence « d'adversaires » dans leur famille ou leurs relations, y compris un inspecteur de police, d'anciens membres de la Milice et du PSF ou encore un militant trotskyste. Aucun de ces cas ne fut relevé. En la matière, la franchise des réponses pouvait suffire. À l'inverse, Emmanuel Moreau ne fit aucune remarque quant au silence total d'un militant sur sa famille et son parcours durant la guerre. Pierre Bocher\* n'avait aucun commentaire sur un militant « signataire » à la sortie des camps d'internement ni sur un autre ayant rompu avec les organisations résistantes en raison de désaccords sur la stratégie des attentats. Comme nous l'indiquons plus haut, ces cas pouvaient avoir été traités dans les années précédentes, même si nous n'en trouvons pas trace. Enfin, Pierre Bocher\* ignorait également le cas d'un militant condamné dans le passé pour émission de fausse monnaie. Lucien Belloni\* était à nouveau le seul à relever ces enjeux, dans le cas d'Oreste Gerbelli et d'un militant venu des milieux catholiques, et il n'opposait véritablement son veto personnel qu'à l'utilisation du second.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre analyse de la vigilance, l'intervention du parti sur ces diverses questions apparaît avant tout comme un mode de régulation du corps partisan<sup>1603</sup>. De ce fait, le zèle des cadres à scruter l'intimité ou les détails biographiques était d'abord et avant tout déterminé par des circonstances critiques et par le contexte interne. Dans les

---

<sup>1602</sup> Appréciation de Lucien Belloni, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93. Nous maintenons volontairement l'anonymat sur ce militant, d'autant que cette remarque fut explicitement contredite par le responsable fédéral aux cadres dès l'année suivante.

<sup>1603</sup> Voir *supra*, chapitre 4.

procédures routinières de validation, les cadres pouvaient rester réticents ou du moins relativement réservés dans l'examen de ces questions. C'est sans doute ce qui explique que la rédaction d'évaluations individuelles sur les questionnaires biographiques connut une rapide érosion, entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, sans qu'apparaisse la moindre consigne explicite du centre pouvant expliquer ce relâchement des pratiques. Au contraire, il apparaît plutôt que dans la seconde moitié des années 1960, la gestion des cadres entérina une évolution de fait, encouragée par un contexte politique tourné vers l'ouverture et la démocratisation. En 1964, la Section de montée des cadres cessa de recourir aux évaluations individuelles dans l'élaboration des comités fédéraux. À la fin des années 1960, le cadre réservé aux appréciations fut totalement retiré des formulaires, disparition confirmée dans le « Résumé d'activité militante » de 1974 et renforcée par la baisse d'intensité du questionnement (disparition des questions sur les opinions de la famille, sur les adversaires, etc.).

### Gestion des cadres et bricolage

Les réticences à l'égard des pratiques les plus intrusives ou les plus inquisitoriales, leur abandon voire leur condamnation rétrospective, n'emportaient cependant pas avec elles le principe même d'une sélection ou d'une validation des cadres. Même sans adopter certains critères ou certaines exigences de contrôle, les appréciations des dirigeants de section marquaient l'exercice d'une autorité à gérer les individus et leurs rôles, à distinguer les militants en fonction de leurs compétences et de leurs dispositions. Dans l'extrait cité, Jean Blume maintenait l'utilité d'un responsable aux cadres « chercheur et protecteur de talents ». C'est cet aspect que privilégiait également Marcel Zaidner\* en évoquant l'évolution du secteur des cadres vers la « gestion des ressources humaines<sup>1604</sup> ». Si la formule entend avant tout signifier une « déstalinisation » du travail des cadres, par l'abandon de certaines formes ou de certains critères d'investigation, elle contient aussi implicitement la préservation d'un contrôle sur l'attribution des postes et sur les carrières.

Dans le contexte institutionnel ambigu de la fin des années 1960 et du début des années 1970, la gestion du corps militant abandonnait les pratiques systématisées de l'administration biographique, mais continuait d'exercer son pouvoir de régulation, non de manière dissimulée, mais comme un travail « à côté » des principes démocratiques affichés. Dotée d'outils moins

---

<sup>1604</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 176.

nombreux ou moins précis, plus limitée dans sa capacité d'action, elle déployait des efforts tâtonnants pour développer et améliorer ses instruments de connaissance et d'objectivation statistiques ou sociologiques<sup>1605</sup>. Comme nous allons le voir, les logiques de sélection, de validation, et donc d'évaluation perduraient, mais en tant que pratiques plus ou moins informelles. Ainsi, la gestion des cadres conservait ses prérogatives et ses modalités, mais dans un entre-deux qui la condamnait au bricolage.

Le travail de Rolande Brault\* au sein de la fédération de Seine-Nord-Est puis de Seine-Saint-Denis entre 1965 et 1969 illustre les impératifs du travail des cadres à l'échelle fédérale : connaissance du terrain et des hommes, position centrale dans les canaux d'information permettant d'accumuler cette connaissance, gestion des affectations en fonction d'exigences multiples, application des critères socio-politiques de validation des cadres, etc. Toutefois, il s'inscrit également dans le contexte de réduction de la capacité d'intervention et des outils à la disposition des responsables aux cadres qu'elle vécut parallèlement comme collaboratrice de la Section de montée des cadres entre 1968 et 1971. Jusqu'en 1964, la gestion des comités de section reproduisait très directement celle des comités fédéraux par la SMC. L'élection était préparée en amont par une étude détaillée des candidatures, de la composition des organismes locaux et des modifications apportées, ces dernières étant explicitées par des appréciations individuelles systématiques<sup>1606</sup>. Dans cette configuration, la gestion s'appuyait bien sûr sur une certaine concertation entre direction fédérale et cadres locaux. Cependant à partir de 1965, la procédure connut une importante évolution puisque l'intervention de la responsable aux cadres fut déplacée en aval des conférences de section. Il ne s'agissait donc plus de soumettre au vote des délégués de cellule une liste élaborée par la fédération et éventuellement ajustée aux marges lors de la conférence, mais de valider *a posteriori*, et le cas échéant de corriger, la liste établie et votée localement. Après ce renversement, les éventuelles remarques de la direction fédérale venaient directement contredire les décisions entérinées par la base et leur coût politique n'en était donc que plus élevé. Les demandes de modification se concentraient donc sur les principales fonctions des bureaux et des secrétariats de section.

Rolande Brault\* chercha à s'adapter à cette contrainte. Elle mit à disposition des délégués fédéraux un formulaire à remplir lors des conférences et recensant les principales évolutions des

---

<sup>1605</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 145-155 et p. 170-177.

<sup>1606</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 139.

nouveaux organismes locaux (nombre de maintenus, de retraits et de promus, pour lesquels étaient spécifiés chaque fois le nombre d'hommes, de femmes et d'ouvriers). Un espace était également censé recueillir les motifs des retraits du comité et du bureau de section. Cette innovation traduisait très concrètement le glissement du qualitatif et de l'individuel vers le quantitatif<sup>1607</sup>. Mais ce nouvel outil censé rassembler des données objectivées, classées et disponibles pour un traitement analytique restait en pratique d'un usage limité. Les délégués fédéraux ne remplissaient qu'une partie des rubriques et n'apportaient que peu de détails sur les motifs des retraits<sup>1608</sup>. Rolande Brault\* procédait à l'étude de chaque comité de section à partir de ce formulaire, de la liste établie lors de la conférence et du rapport sur le déroulement de celle-ci<sup>1609</sup>. Ses remarques étaient consignées dans de courtes notes analytiques transmises au secrétariat fédéral, chargé de valider définitivement la composition des organismes locaux.

Les formulaires signalent les principaux axes d'analyse de Rolande Brault\* : la composition sociale et avant tout la présence ouvrière et féminine ; le renouvellement et la stabilité des directions ; les effectifs des organismes dirigeants. Dans ces différents domaines, elle était la plupart du temps condamnée à constater et à déplorer des évolutions que son intervention et ses recommandations ne pouvaient que très partiellement contrecarrer, à court ou moyen terme : présence insuffisante des ouvriers et des femmes, instabilité du personnel local et en particulier des catégories précitées, effectifs mal ajustés à l'importance des sections et le plus souvent trop élevés. Constats et impuissance très proches de ceux du secteur des cadres à cette époque<sup>1610</sup>.

Les limites de l'intervention de la responsable aux cadres apparaissent tout particulièrement dans la gestion de la composition sociale des comités de section. À Bagnolet, le nombre d'ouvriers passa de 16 en 1964, à 10 en 1965, dans un comité de section aux effectifs stables à 30 membres. Rolande Brault\* souligna cet important déficit et y voyait l'effet d'une

---

<sup>1607</sup> Ce système fut repris en 1972 par le secteur central des cadres (voir *supra*, chapitre 3, p. 172). Rolande Brault\* fut peut-être à l'origine de cette reprise puisqu'elle fut collaboratrice de la section de montée des cadres entre 1968 et 1971 et travailla donc avec Marcel Zaidner\* à partir de 1969-1970.

<sup>1608</sup> Les motifs étaient indiqués de manière très succincte, à travers des formules synthétiques (« muté », « inactif », « aucune présence », « cumul de responsabilités », etc.). De plus, les délégués se contentaient fréquemment de lister et de comptabiliser les motifs, sans indiquer les noms des militants concernés.

<sup>1609</sup> Seuls quelques rapports isolés ont été conservés dans les archives fédérales et nous ne sommes donc pas en mesure d'évaluer dans le détail leur utilisation par la responsable aux cadres.

<sup>1610</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 170 et suivantes.



présence féminine accrue<sup>1611</sup>. L'année suivante, après la décentralisation en deux sections nord et sud, elle renouvelait son constat et avouait une certaine impuissance : « la situation était la même l'an dernier et l'on ne peut changer encore cette année.<sup>1612</sup> » L'érosion ne fut contenue qu'en 1968. Dans la section Nord, elle notait « un renforcement du nombre d'ouvriers au [bureau de section]<sup>1613</sup> » tandis qu'au sud l'amélioration se limitait au comité :

« Un certain redressement depuis la discussion en ce qui concerne les femmes et les ouvriers qu'ils voulaient enlever : à condition qu'ils aillent jusqu'au bout et qu'après ils aident les nouveaux qu'ils éliront. Bureau de Section : 3 permanents ; 3 communaux ; 1 ingénieur ; 1 agent technique ; 1 instit mais je crois qu'on ne peut pas faire mieux.<sup>1614</sup> »

Rolande Brault\* était très directement confrontée à la difficulté de défendre l'identité ouvrière des directions face aux évolutions de la sociologie des localités et du corps militant. Ainsi, dans la seconde moitié des années 1960, la section Aubervilliers Montfort connut de nombreux départs de militants ouvriers en raison du démantèlement de l'usine SKF-Malicet et Blin, passée de 820 salariés en 1962 à 230 en 1965 et finalement fermée en 1967. Le nombre d'ouvriers connut une décreue parallèle, de 15 sur 28 membres en 1965, à 14 sur 29 en 1966<sup>1615</sup>, et surtout 11 sur 31 en 1968<sup>1616</sup>, après la mutation des derniers militants de la SKF. Pour répondre à ces difficultés de recrutement et de promotion, certaines des propositions de la responsable aux cadres tenaient véritablement du bricolage, lorsqu'elles invitaient par exemple à maintenir artificiellement la proportion d'ouvriers. En 1964, le comité de section de Drancy Est comptait 19 membres dont 7 ouvriers ; en 1965, le comité élu passait à 27 membres dont seulement 8 ouvriers :

« Bien sûr il faut tenir compte de la composition sociale de cette section (pas de grosses entreprises), mais les dirigeants plus anciens étaient des ouvriers, ceux sur qui ils fondent les espoirs actuellement ne le sont pas. Ils n'ont pas d'autres candidatures ouvrières actuellement. **Il me semble qu'on pourrait peut-être leur**

---

<sup>1611</sup> « Remarque : le nombre d'ouvriers ; mais dans les nouvelles candidatures il y a surtout des femmes ; la moitié des secrétaires de cellules locales sont des femmes, ce qui explique en partie la composition. » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1965), dossier comités de section Bagnolet, Arch. FD PCF 93).

<sup>1612</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966), dossier comités de section Bagnolet (Bagnolet Nord), Arch. FD PCF 93. Le comité de section ne comportait que trois ouvriers, dont le secrétaire à l'organisation.

<sup>1613</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1968), dossier comités de section Bagnolet (Bagnolet Nord), Arch. FD PCF 93. Le nombre d'ouvriers passait de trois à six, dont deux au secrétariat et un au bureau de section.

<sup>1614</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1968), dossier comités de section Bagnolet (Bagnolet Sud), Arch. FD PCF 93. Le nombre d'ouvrier passait de sept à dix, mais, comme en 1966, tous siégeaient seulement au comité de section.

<sup>1615</sup> « Beaucoup de retrait, mais évidemment, les mutations, en particulier pour Malicet, ne leur sont pas imputables. » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966), dossier comités de section Aubervilliers (Aubervilliers Montfort), Arch. FD PCF 93.)

<sup>1616</sup> « Dans les retraits, 6 ouvriers, mais fermeture SKF » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1968), dossier comités de section Aubervilliers (Aubervilliers Montfort), Arch. FD PCF 93.)

**conseiller de ne pas augmenter leur CS en nombre afin que le pourcentage d'ouvriers soit plus grand et l'orientation meilleure.**<sup>1617</sup> »

De plus, dans le choix de leurs dirigeants, les militants locaux valorisaient des qualités manifestées dans l'activité quotidienne (disponibilité, intensité de l'activité, compétences, etc.) qui ne s'accordaient pas nécessairement aux exigences de la politique des cadres et pouvaient au contraire privilégier les catégories non ouvrières (enseignants, employés, techniciens, etc.) ou des militants jeunes et peu expérimentés. En plusieurs occasions, mais avec des fortunes diverses, Rolande Brault\* voulut corriger la position en retrait des ouvriers, barrés par d'autres catégories socio-professionnelles (Drancy Ouest<sup>1618</sup> et Saint-Denis Plaine<sup>1619</sup> en 1966, Bagnolet Sud<sup>1620</sup> en 1968, etc.) ou par des effets de bureaucratisation qui offraient une place prépondérante aux militants professionnels, permanents, employés municipaux et élus (Blanc-Mesnil en 1966<sup>1621</sup>, Drancy Ouest en 1968, La Courneuve Ouest<sup>1622</sup> en 1965-1966).

---

<sup>1617</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1965), dossier comités de section Saint-Denis (Saint-Denis Plaine), Arch. FD PCF 93. Le texte en gras est souligné par nous.

<sup>1618</sup> « Pour le secrétariat, j'avais donné l'avis d'un ouvrier, car il y avait 3 employés techniciens. » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966), dossier comités de section Drancy (Drancy Ouest), Arch. FD PCF 93.) En 1965, le secrétariat comportait un ingénieur, deux techniciens, dont le premier secrétaire, et un OS. Ce dernier avait quitté la section en 1966. Le premier secrétaire laissa ses responsabilités au second technicien pour se consacrer à ses tâches d'élus et à l'OPHLM. Rolande Brault\* proposait l'élection d'un ouvrier du bâtiment, mais c'est un autre militant, ouvrier tôlier, qui vint renforcer le secrétariat.

<sup>1619</sup> « Secrétariat : sa composition ne correspond pas à la figure sociale de la Plaine, mais semble le plus opératif. (...) Il m'a semblé nécessaire d'attirer l'attention des camarades sur le fait que ceux qui ont le plus de tâches à la section sont chefs d'équipe, dessinateurs, agents techniques, ce qui est bien, mais il faut veiller à entraîner les ouvriers, ce qui est sans doute plus difficile. » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966), dossier comités de section Saint-Denis (Saint-Denis Plaine), Arch. FD PCF 93.) En 1965, le secrétariat comportait deux ouvriers et un instituteur. L'année suivante l'un des ouvriers était remplacé par une employée.

<sup>1620</sup> Voir citation ci-dessus.

<sup>1621</sup> « Bureau de section : sur 10 camarades, il y a Lebrun électricien et Jeandel PTT ; Theau coiffeur à domicile ; Frégosy et Royer permanents ; Brazzini et Saigne employés communaux, Malignen Paulette permanente à l'UL. Mais Legresy et Dessain qui travaillaient dans la production viennent d'être embauchés à la ville, l'un comme gardien d'école, l'autre au service des fêtes. » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966), dossier comités de section Blanc-Mesnil, Arch. FD PCF 93). Le bureau de section élu ne comportait plus que deux militants d'origine ouvrière, dont un seul non permanent.

<sup>1622</sup> La section La Courneuve Ouest fut créée par une décentralisation, en 1965. Le secrétariat de section élu comportait trois employés communaux, dont Paulette Lajoinie, maire adjointe. Celle-ci objectait son manque de disponibilité, mais Rolande Brault indiquait : « Il y a évidemment deux employés communaux et une adjointe dans le secrétariat, mais il n'y a pour l'instant aucune autre possibilité sinon la décentralisation est impossible. » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1965), dossier comités de section La Courneuve (La Courneuve Ouest), Arch. FD PCF 93) Paulette Lajoinie fut donc maintenue première secrétaire. En 1966, la conférence proposait de reconduire cette direction : « Même composition que l'an dernier. Or, nous l'avions accepté comme solution provisoire. C'est dommage que nous ne pouvions (sic) rien changer. 2 employés communaux + 1 maire adjoint. Il aurait fallu y mettre un ouvrier, mais sur les 2 du bureau : Z., de la SATAM, ne fait rien, mais le laissent déjà au BS ; L., beaucoup de difficultés familiales (sa femme boit) » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966), dossier comités de section La Courneuve (La Courneuve Ouest), Arch. FD PCF 93). Après avoir envisagé diverses

Le cas du secrétariat de la section Bobigny Ouest illustre bien la difficulté à concilier les critères sociaux, politiques et militants avec les attentes de la base et des dirigeants locaux. En 1965, Georges Belledant, ouvrier ajusteur âgé de 28 ans, membre du parti depuis 1961, refusa, pour des raisons personnelles et familiales, de siéger au secrétariat de section auquel il était proposé par la conférence. Dans l'urgence, Rolande Brault\* accepta la nomination d'Alain Benajeau, jeune technicien chimiste de 20 ans, adhérent depuis 1963 et jusque là secrétaire de cercle aux JC, qui constituait selon les militants locaux « la seule possibilité<sup>1623</sup> » de remplacement. En 1966, la conférence de section proposait de reconduire à sa tête Maurice Budail<sup>1624</sup> et Alain Benajeau et de promouvoir au secrétariat Gérard Desmoulin<sup>1625</sup> et Robert Allali<sup>1626</sup>. Cette proposition, qui comportait trois militants d'une vingtaine d'années et parmi eux deux techniciens, ne satisfaisait pas Rolande Brault\* :

« Nous avons déjà fait la remarque l'année dernière pour :  
Benajeau et Desmoulin qui avaient 20 ans et se trouvaient alors chacun dans 1 secrétariat.  
Maintenant ils sont tous les deux dans le même. Y a-t-il un responsable solide de la JC ? D'autre part Benajeau travaille je crois à la recherche dans un hôpital (Saint-Louis). J'avais dit à Budail de demander si il y avait une cellule. Pour Allali, Ralite dit que Budail y tient beaucoup. Lui non, moi non plus. Cela ferait 2 techniciens au secrétariat, mais surtout à son école fédérale de juin 1966, il amenait sans cesse des idées et des références de la presse bourgeoise et n'était pas très solide sur ses nos positions. Par contre, j'ai signalé à Budail que Gauchet ouvrier chez Cibie a fait une très bonne école fédérale et sur des positions de classe très solide.<sup>1627</sup> »

Le soutien du secrétaire de section à Robert Allali n'était pas partagé par les autres cadres fédéraux, en raison de critères à la fois sociaux et politiques. De plus, après les difficultés de 1965, cette composition prolongeait la désouvriérisation du secrétariat de section. Rolande Brault\* obtint donc que la promotion de Robert Allali se limite au bureau de section, tandis que,

---

possibilités, la direction fédérale ajouta le second au secrétariat et déchargea Paulette Lajoinie du poste de première secrétaire.

<sup>1623</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1965), dossier comités de section Bobigny (Bobigny Ouest), Arch. FD PCF 93.

<sup>1624</sup> Né en 1933, préposé PTT et adhérent depuis 1961, Maurice Budail fut secrétaire à l'organisation de la section Bobigny à partir de 1962, premier secrétaire permanent et membre du comité fédéral à partir de 1964. Il assura la direction de la section Bobigny Ouest après la décentralisation et le secrétariat du comité de ville. Secrétaire du comité de ville et permanent fédéral en 1968, il conserva ces responsabilités jusqu'à son décès survenu au début des années 1970.

<sup>1625</sup> Né en 1943, ouvrier imprimeur, adhérent depuis 1962, Gérard Desmoulin était également un militant des JC lorsqu'il fut élu au secrétariat (propagande) de la section Bobigny Est à 20 ans, en 1965. Il fut muté sur la section Bobigny Ouest en 1966.

<sup>1626</sup> Né en 1946, technicien, adhérent du PCF depuis 1964, il était proposé directement au secrétariat de section.

<sup>1627</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1965), dossier comités de section Bobigny (Bobigny Ouest), Arch. FD PCF 93.

selon ses recommandations, Alain Bénajean fut muté à Paris et que René Gauchet<sup>1628</sup> était désigné secrétaire à la propagande. Ce choix, motivé par des critères socio-politiques, fut rapidement invalidé par les faits et par l'inactivité de René Gauchet. En 1968, la candidature de Robert Allali fut donc à nouveau défendue par Maurice Budail qui quittait ses fonctions de premier secrétaire pour se consacrer au comité de ville et à des tâches fédérales. Rolande Brault\* s'y opposa de nouveau pour faire élire un secrétariat composé de Gérard Desmoulin, ouvrier imprimeur, Denise Carre, sténo-dactylo, et Raymond Chapin, correcteur à *L'Illustration* récemment muté de la section Drancy Est.

Malgré une certaine réduction de sa marge de manœuvre et de ses outils, la gestion des cadres restait relativement dense et conservait ses objectifs de régulation des affectations et des carrières. Les divers secteurs du parti (section, directions fédérales et centrales) et du champ communiste (municipalités, syndicat) continuaient de faire converger vers Rolande Brault\* leurs besoins, leurs recommandations et leurs avis sur les militants. Bien que privée des appréciations individuelles systématiques voire parfois de tout élément biographique<sup>1629</sup>, Rolande Brault\* se prononçait encore sur les affectations, dans les limites de sa propre connaissance des acteurs locaux et à partir de l'avis d'autres militants, notamment des cadres fédéraux. Les informations mobilisées s'étendaient à des aspects d'ordre privé comme la situation de famille ou l'état de santé, mais uniquement dans la mesure où ils influaient sur la disponibilité et l'affectation des militants. Comme le montre l'exemple de Robert Allali ci-dessus ou d'autres interventions de Rolande Brault\*<sup>1630</sup>, la conformité politique conservait toute son importance dans l'attribution des fonctions dirigeantes.

---

<sup>1628</sup> Né en 1936, cariste à l'usine Cibie de Bobigny, René Gauchet avait adhéré en 1966 au PCF et militait à la CGT. L'appréciation de son passage par l'école fédérale indiquait : « Bon travail ; un camarade solide, capable, ayant une expérience de la lutte. Possibilités de développement (je me demande pourquoi il n'a pas fait son adhésion plus tôt au parti). À sa place dans un comité de section. Prévoir pour l'école centrale d'un mois. » (Note manuscrite, s.d., dossier comités de section Bobigny (Bobigny Ouest), Arch. FD PCF 93).

<sup>1629</sup> Dans ses notes, Rolande Brault\* indiqua à plusieurs reprises qu'elle ne disposait pas des bios de tout ou partie des militants élus lors des conférences de section. Dans le cas extrême de la section d'Aubervilliers Mairie, en 1965, elle indiquait : « je n'ai aucune bio pour les nouvelles propositions » (Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1965), dossier comités de section Aubervilliers (Aubervilliers Mairie), Arch. FD PCF 93).

<sup>1630</sup> À Bondy, en 1968, Rolande Brault\* émit des réserves à l'élection au secrétariat de Claude Ydrac, membre du comité de section depuis 1966. Inspecteur des impôts, né en 1938 et adhérent depuis 1956, il avait exprimé ses désaccords avec certaines décisions du XVIIIe congrès (1967) du PCF, notamment sur le passage pacifique au socialisme. Gilbert Lacroix, membre du comité fédéral, maire adjoint et conseiller général de Bondy, fut chargé de s'entretenir avec lui et Rolande Brault\*, informée du contenu de la discussion, nota : « Beaucoup d'incompréhension politique (Staline, Castro, coexistence pacifique, etc.) après discussion il se range aux arguments du Parti. Il est au CS. Il faudra donc élever les discussions idéologiques, mais on ne peut pas le mettre au secrétariat. » (Note

Abordée sous l'angle des pratiques individuelles, la gestion du corps partisan révèle sa vocation essentielle de régulation de l'autorité et de la légitimité, quels que soient les domaines, les échelles, le zèle mis dans l'application des critères ou l'efficacité de ses méthodes. L'autorité des cadres à juger leurs camarades supposait toujours une position en surplomb. Les classements et les catégories qu'elle mettait en œuvre reflétaient des perceptions variables de la légitimité sociale, politique, militante, culturelle ou biographique, mais dans tous les cas ils faisaient valoir la légitimité de la sélection elle-même et d'une différenciation entre encadrants et encadrés.

### *Encadrants et encadrés*

Dans sa définition des institutions totales, Erving Goffman insiste longuement sur la distance établie entre « personnel » et « reclus » :

« L'une des principales réalisations des institutions totales est de mettre en scène une divergence entre deux catégories bien définies d'individus, différence dans la nature sociale et le caractère moral comme dans la manière de se percevoir soi-même et de percevoir l'autre groupe.<sup>1631</sup> »

À la différence des auteurs qui ont déjà eu recours aux analyses et aux concepts du sociologue<sup>1632</sup>, nous ne considérons pas que l'institution communiste établisse un tel « fossé infranchissable<sup>1633</sup> » entre la base et les dirigeants. En dehors d'un certain « culte » des principales figures du parti, c'est au contraire l'unité et l'homogénéité des « camarades » que l'institution s'efforçait de mettre en scène. Surtout, du fait de l'emboîtement des organismes, les cadres intermédiaires conjuguèrent ou alternaient les deux positions d'encadrant et d'encadré tandis que leurs carrières individuelles se caractérisaient justement par le(s) franchissement(s) des échelons hiérarchiques. Il nous apparaît cependant que la hiérarchisation des rôles et des postes, la professionnalisation et les pratiques d'encadrement concourraient effectivement à une différenciation entre les cadres et la base ainsi qu'entre les cadres eux-mêmes.

### La fracture entre cadres et militants de base

Même s'ils ne constituent qu'un état critique ponctuel, pris dans un contexte spécifique, les conflits ou les frictions entre la base et les cadres font ressurgir des tensions latentes et

---

manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1968), dossier comités de section Bondy, Arch. FD PCF 93). Ydrac fut maintenu au comité de section et réélu en 1970.

<sup>1631</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, op. cit., p. 162.

<sup>1632</sup> Voir surtout VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti*, op. cit.,

<sup>1633</sup> GOFFMAN E., *Asiles*, op. cit., p. 162.

révèlent ainsi les « manières de se percevoir soi-même et de percevoir l'autre groupe<sup>1634</sup> ». Nous avons ainsi décrit, à travers l'étude de l'affaire Bauer-Coste-Eck de Saint-Ouen, la manière dont des tensions et des ressentiments confinés dans l'entre-soi des on-dit et des ragots venaient rompre la surface des comportements policés ou étaient libérés par la brèche ainsi ouverte<sup>1635</sup>. Au-delà des désaccords politiques, ce « surgissement du discours caché<sup>1636</sup> » de la base exprime bien souvent le sentiment d'une altérité des cadres qui jouait, dans le contexte partisan, une certaine perception des frontières sociales, de la différence entre « eux et nous<sup>1637</sup> ». Nelly Thevenet<sup>1638</sup>, militante d'Aubervilliers, employée par la mairie et dactylo de la section, manifesta, au début de l'année 1960, le souhait d'être affectée dans une autre commune<sup>1639</sup>. En mai, elle se plaignit également que sa demande de relogement n'ait pas été satisfaite et espérait que le secrétariat de section soit « moins dur » à son égard<sup>1640</sup>. Elle fut reçue en octobre par un responsable de la fédération Seine-Nord-Est qui restituait ainsi ses doléances :

« De nombreuses altercations ont eu lieu entre elle et Cathalifaud et Fleury. Elle se plaint de mesures inhumaines à l'égard des camarades jugés « en dessous ». Par exemple, elle doit séjourner à la section dans un bureau sans feu, seule la grande salle est chauffée. On a toujours pris sans considération sa demande à ce sujet.

Elle reconnaît que la section a bien changé politiquement et elle s'en félicite, mais elle estime que justement, étant donné la valeur politique du camarade Fleury, il y a disproportion entre ce fait et le peu d'importance qu'on accorde aux « gens d'en-bas ».

Il y a une politique de copinerie. Par exemple : Cathalifaud a été malade et recevait chaque jour des visites (ce qu'elle estime très bien). De même pour Charles François. Mais quand elle fut malade, jamais personne ne s'en est occupé.

Or c'est vrai que malgré bien des défauts, la camarade Thévenet est dévouée.

De ce que l'on entend, il y a bien des critiques, beaucoup de camarades sont déçus (exemple : la camarade Mardens dit qu'à la prochaine conférence de section, des camarades manifesteront leur déception. De même que Mafelli, secrétaire de la cellule Rosenberg). Je rappelle personnellement les critiques du camarade Barbé.

---

<sup>1634</sup> GOFFMAN E., *Asiles, op. cit.*, p. 162.

<sup>1635</sup> Voir *supra*, p. 245 et suivantes.

<sup>1636</sup> SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours politique subalterne, op. cit.*,

<sup>1637</sup> HOGGART R., *La culture du pauvre, op. cit.*, p. 115-124.

<sup>1638</sup> Née Fourny en 1920 à Montataire (Oise), fille de manœuvres décrits comme sympathisants communistes, Nelly Thevenet était titulaire du certificat d'études primaires et travaillait comme dactylo. Syndiquée à la CGT en 1936, adhérente de l'UJFF en juin 1937, elle fut secrétaire d'une cellule communiste dès 1938. Après l'exode, elle participa à des diffusions de tracts et d'affiches de la fin juillet 1940 à mars 1942. Devenue agent de liaison FTP, permanente auprès de la région Paris-Nord à partir de juin 1942, elle fut arrêtée le 29 septembre 1942 à Noisy-sur-Oise, en possession de cartes d'alimentation volées. Elle parvint à dissimuler son engagement politique et à faire croire à des activités de marché noir. Mise en liberté provisoire en décembre, elle ne parvint pas à reprendre contact avec le parti avant l'insurrection. Elle devint alors secrétaire à l'état-major du Fort d'Aubervilliers. À la Libération, elle fut membre du secrétariat de la section d'Aubervilliers en 1944 et du comité fédéral Paris-Nord en 1945. Devenue employée à la mairie d'Aubervilliers, elle fut dactylo et responsable administrative de la section locale à partir de 1951.

<sup>1639</sup> Courrier dactylographié de Nelly Thevenet adressé au bureau de la section et daté du 29/01/1960, dossiers biographiques de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

<sup>1640</sup> Courrier dactylographié de Nelly Thevenet adressé au secrétariat de la section et daté du 11/05/1960, dossiers biographiques de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

En résumé, il y a deux attitudes, l'une dure pour certains camarades qui travaillent fort (exemple : elle-même), une autre pour les « amis ». <sup>1641</sup> »

Au-delà des individus, des relations interpersonnelles ou des effets de subjectivité qui pouvaient expliquer cette situation, la perception de Nelly Thévenet accorde une place centrale au motif de la hiérarchie et de la distance entre les militants « en dessous », les « gens d'en bas » et des cadres unis dans une attitude de mépris, « inhumaine », « trop dure ». Dans son cas particulier, ces représentations se nourrissaient sans doute d'une relation hiérarchique qui n'était pas seulement d'ordre politique, mais aussi travaillée par une relation d'employée à employeur redoublée par les effets du genre. On peut toutefois trouver de multiples autres expressions de cette fracture, de manière plus ou moins conflictuelle, dans certaines remarques des délégués à l'occasion des conférences de section. Gisèle Guillemot, militante de la section de Villeneuve-Saint-Georges, assortissait ses désaccords politiques <sup>1642</sup> de remarques acerbes qui dénonçaient également de telles fractures. Elle déclarait ainsi que « le parti s'embourgeoisait avec son futur siège » et se félicitait de ne pas être élue au comité de section, car elle préférerait militer à la base plutôt que « dans les sphères du Parti <sup>1643</sup> ». D'autres délégués pointaient également la distance instituée par l'autorité hiérarchique elle-même et par des dirigeants trop exigeants, trop brutaux ou cassants, ainsi que l'éloignement de cadres happés hors du terrain local ou de l'usine par leurs activités, amenés à circuler dans d'autres espaces militants et sociaux et n'apportant pas une aide suffisante à la base. Paul Courtieu\* relevait ainsi en 1957 les reproches des militants de Malakoff à l'encontre des méthodes de leurs dirigeants :

« Les méthodes de direction de la direction sortante ont été très critiquées. Tout en notant certains progrès, quelques interventions ont souligné « les formes peu fraternelles », les méthodes trop administratives, pas assez politiques. <sup>1644</sup> »

Sur un autre plan, Jacques Heller\* notait en 1968 les critiques des militants à Vincennes à l'encontre des cadres locaux et de la fédération, trop éloignés de l'activité locale ou absents :

« A la commission des candidatures, des critiques ont été amenées quant au travail du 1<sup>er</sup> secrétaire de section, sans doute peut-on leur trouver des justifications. Néanmoins, dans l'état actuel de la section, il n'y a pas

---

<sup>1641</sup> Note manuscrite datée du 17/10/1960, non signée, dossiers biographiques de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

<sup>1642</sup> Lors de la conférence de 1968, sa proposition d'un amendement en faveur du « libre choix de la maternité » fut combattue par le délégué fédéral. Elle exprimait également « des doutes sur la coexistence pacifique en liaison avec la guerre du Vietnam » (Rapport de Jacques Denis\* sur la conférence de la section Villeneuve-le-Roi les 9 et 11 décembre 1966, dossier « conférence fédérale 1966 », AD 94-130 J)

<sup>1643</sup> *Ibid*

<sup>1644</sup> Rapport de Paul Courtieu\* sur la conférence de la section Malakoff du 5 mai 1957, dossier « conférence fédérale 1957 », AD 94-130 J.

d'autres perspectives et si j'ai laissé venir ces critiques j'ai cru bon de le soutenir parce qu'elles finissaient par prendre une tournure désagréable. S'il est normal d'être exigeant envers un camarade, il faut aussi tenir compte de toute une série de facteurs (il travaille dans le bâtiment 60 heures par semaine entre autres !) Il y avait surtout une comparaison un peu absolue entre le travail que pouvait faire Leplat, militant permanent et expérimenté et ce que peut faire Roger Thiault. (...) Le fait est que Leplat quand il était secrétaire de section voyait chaque cellule au moins une fois tous les 15 jours et il personnifiait « la section ». J'ai essayé de leur faire comprendre que le contact section-cellule pouvait aussi bien se faire par le secrétaire de la cellule membre du CS. Il y a d'autre part une animosité certaine à l'encontre de la fédération qui disent-ils les a laissé tomber. L'élection de Taillade au CF n'a semble-t-il pas été acceptée par la section de Vincennes (« s'il était resté chez Kodak, il n'aurait pas été reproposé par la section »). Il est vrai que son attitude n'a pas toujours été fraternelle vis-à-vis des camarades de Vincennes, mais que d'autre part Kodak est un peu rejeté en dehors de la section (même si cela n'est pas dit sous cette forme).<sup>1645</sup> »

D'autres cas traduisent quant à eux un rejet plus violent qui s'insère dans des climats internes tendus, marqués par les exclusions de dirigeants ou l'exacerbation des questions de vigilance. En avril 1954, Marcel Aubard, militant ouvrier de banlieue nord, trésorier de cellule<sup>1646</sup>, adressa un courrier au secrétaire de sa section, avec copie aux autres secrétaires, au secrétariat fédéral et au maire communiste<sup>1647</sup>. Sa lettre dénonçait la vie privée du secrétaire de section qui avait quitté son épouse pour vivre avec une jeune militante de sa cellule, situation parfaitement connue et acceptée des responsables fédéraux. Derrière les motifs moraux, transparaissait une hostilité d'un tout autre type :

« Au début j'ai eu confiance en toi. Par ton allant, ton dynamisme et la faculté que tu avais à résoudre différents problèmes politiques. Par la suite, je suis resté sceptique et cela pour diverses raisons que tu connais après plusieurs conversations amicales que nous avons eues entre nous. Tu dois te rappeler au sujet de la place que tu occupais à cette époque en qualité de secrétaire politique [du maire] et je me souviens de ta réponse à une phrase que je t'avais dis (sic) : « Alors [R.], comme Aubard tu as changé de métier » comme moi de (illisible) je suis trésorier, d'étudiant avec ton bac tu es devenu gratte-papier.

Ta réponse fut : « Aubard, je suis à cette place, mais je veux et j'arriverais (sic). J'ambitionne une autre place, je ne resterais (sic) pas gratte-papier. Je t'ai dit [R.] tu es jeune, tu as malgré ton intelligence beaucoup à apprendre et si ton désir est d'arrivé (sic) il te faut prouver par ton travail, ton attitude, ta vie privée que tu es digne de la confiance de notre parti, de tes camarades, dont beaucoup n'acceptaient ton caractère, ton attitude hautaine. (...)

Je n'ai pu croire ce qui m'étais dis (sic) et pourtant ta légèreté, ton inconscience t'ont mené loin depuis plusieurs mois, allant jusqu'à l'abandon de tes devoirs. Je doutais malgré tout sur ce qui m'était dis (sic). Suite à une discussion que j'ai eue avec toi sur cette question, j'ai compris que hélas ce que je croyais des ragots était vérité. Toi le camarade qui avais (sic) notre confiance, tu vies (sic) sans maîtriser une passion. Bien au contraire, tu as eu la lâcheté d'abandonner malgré les conseils, ta femme, tes enfants, de briser ton foyer. Par ta fierté, tu as souillé l'autorité que nous te devons.

Il est vrai qu'une minorité de camarades de la section et reponsables t'ont donné raison, mais toi en éducateur, qui souvent nous demandais (sic) d'être disciplinés, tu as refusé de nous écouter. (...)

---

<sup>1645</sup> Rapport de Jacques Heller\* sur la conférence de la section Vincennes les 26, 27 et 28 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J) Élu au comité fédéral en 1966, Robert Taillade\* ne fut pas reconduit en 1968, car il avait quitté l'usine Kodak et était de nouveau organisé à Aubervilliers où il était alors membre du bureau de la section Mairie et secrétaire du syndicat des Métaux.

<sup>1646</sup> Nous n'avons pu réunir d'informations complémentaires sur ce militant et sur son parcours.

<sup>1647</sup> En raison des questions d'ordre privé soulevées par ce courrier, nous avons choisi de ne pas nommer les militants incriminés dans son courrier, ni la commune concernée qui suffirait à désigner ces derniers.



Crois-tu que ton attitude fait et fera avancé (sic) le Parti. Plus d'AG, plus d'informations, plus ou peu de campagnes d'affiches. Il est vrai qu'il est impossible, comme dit le proverbe, de courir deux lièvres à la fois. Et tu te montres dans ton travail autoritaire sinon sectaire. Pour moi, j'ai l'impression que tu veux fanfaronner. Est-ce là le devoir d'un membre du parti, te crois-tu ainsi que deux ou trois camarades au-dessus de tous ? (...)

Il y a longtemps que votre façon d'agir lassait bien des camarades. Sommes-nous toujours aussi nombreux à notre section ? Avons-nous gagné des adhérents ? Combien de reprises de cartes 1954 ? Voilà [R.] ce que je voulais te dire. Crois bien que ce n'est pas de gaieté de cœur, mais vois-tu, tu devrais avoir le courage de repartir à la base. Tu as besoin de reforger des idées saines et de suivre des directives au lieu de vouloir en donner. Il est parfois nécessaire à un être humain de se revivifier, de se retremper.

Je t'écris ce que de nombreux camarades pensent et n'osent dire.<sup>1648</sup> »

Les enjeux moraux semblent n'être ici qu'un prétexte pour exprimer un rejet d'ailleurs élargi à d'autres dirigeants. Les accusations de Marcel Aubard apparaissent avant tout déterminées par le statut d'intellectuel du secrétaire de section, par son extériorité au monde ouvrier (« d'étudiant avec ton bac tu es devenu gratte-papier ») qui contribuaient à la perception d'une « attitude hautaine », d'une « fierté », d'un « orgueil » ou d'un arrivisme (« J'ambitionne une autre place », « ton désir est d'arrivé (sic) ») caractéristiques de ceux qui sont « de l'autre côté<sup>1649</sup> » (« te crois-tu ainsi que deux ou trois camarades au-dessus de tous ? »). Cette perception débouchait d'ailleurs sur le fantasme d'une inversion du rapport hiérarchique et socio-culturel (« tu es jeune, tu as malgré ton intelligence beaucoup à apprendre » ; « Tu as besoin de reforger des idées saines et de suivre des directives au lieu de vouloir en donner. Il est parfois nécessaire à un être humain de se revivifier, de se retremper. »).

Au début de l'année 1955, la direction fédérale de Seine-Nord-Est reçut un courrier signé « d'un groupe de travailleurs d'Aubervilliers » qui dénonçait la vie privée d'un dirigeant du centre intersyndical<sup>1650</sup> :

« Nous sommes déçus, car nous avons cru que le Parti communiste était un peu plus propre que les autres partis.

Il s'agit d'un nommé [F.], secrétaire du Centre intersyndical, permanent, payé par la mairie (donc par la population d'Aubervilliers).

C'est un triste sire, et pour nous c'est un salaud et nous nous expliquons.

[II] a toujours été en puissance de trois ou quatre femmes à la fois, cela lui rapporte.

---

<sup>1648</sup> Courrier manuscrit de Marcel Aubard, daté du 04/04/1954, dossiers « Affaires », Arch. FD PCF 93.

<sup>1649</sup> HOGGART R., *La culture du pauvre, op. cit.*, p. 119.

<sup>1650</sup> Comme dans l'exemple précédent, nous maintenons l'anonymat de ce militant. Celui-ci étant toutefois peu ou pas connu, nous pouvons donner certaines indications sur son parcours. Né en 1911, ouvrier imprimeur puis métallurgiste, syndiqué à la CGTU dès 1927 et adhérent des JC l'année suivante, il fut secrétaire local des JC au début des années 1930, mais fut exclu pour avoir volé les poules d'un policier avec deux camarades. Volontaire en Espagne républicaine de novembre 1936 à mai 1937, il fut gravement blessé lors de la bataille du Jarama (février 1935). Mobilisé en 1939, fait prisonnier, il s'évada et participa aux activités clandestines du PCF dès septembre 1940. Il fut arrêté en mars 1941, interné puis déporté à Dachau. Dès son retour en France, il assura des responsabilités syndicales comme secrétaire du syndicat local des métaux, puis devint secrétaire du centre intersyndical au début des années 1950.

(...)

Il a toujours été incapable de travailler régulièrement, les anciens d'Aubervilliers, qui le connaissent bien, pourront vous dire ce qu'ils en pensent.

Quand (sic) au travail qu'il fait au centre inter c'est surtout du baratin, le matin il n'est jamais là avant 10 heures. Il dort, il faut bien qu'il récupère !... L'après-midi... Il arrive à 5 heures du soir, pour la sortie des usines, ensuite, il va retrouver ses femmes vers 8 H des fois avant. Jugez vous-même de son dur travail.

Nous pensons que si les travailleurs étaient au courant, même ceux qui ont un peu de sympathie pour lui, ils pourraient avoir une drôle de réaction. Quand (sic) à la population, si elle savait que la commune donne de l'argent à des oiseaux pareils, peut être demanderait-elle des comptes.

Certains membres influents du Parti à Aubervilliers couvrent, ils sont au courant de toute la situation, ils ont sûrement des raisons pour le défendre, après l'avoir imposé, ce n'est pas à nous de chercher ces raisons.

Si vous voulez que les travailleurs, et la population d'Aubervilliers vous fassent confiance, mettez des hommes propres à la tête des organisations, employez un peu mieux notre argent, les [F.] dans les usines, on verra de quoi ils sont capables.<sup>1651</sup> »

L'affaire fut prise au sérieux par la fédération qui balaya rapidement les accusations implicites de proxénétisme (« cela lui rapporte »), mais émit un blâme intérieur contre ce cadre et l'invita à clarifier sa vie privée. Il restait toujours permanent au début des années 1960. Toutefois comme dans le cas précédent, l'indignation morale apparaît comme la confirmation de l'illégitimité d'un militant étranger aux contraintes de la vie professionnelle (« Il a toujours été incapable de travailler régulièrement », « les [F.] dans les usines, on verra de quoi ils sont capables »), bénéficiant d'une situation confortable (« le matin il n'est jamais là avant 10 heures. Il dort, il faut bien qu'il récupère !... L'après-midi... Il arrive à 5 heures du soir, pour la sortie des usines (...). Jugez vous-même de son dur travail. ») et du soutien de « membres influents du Parti. »

Ces différents exemples mettent en perspective les critères de la promotion des cadres. Les qualités recherchées étaient censées favoriser l'exercice de l'autorité en limitant la prise de distance des cadres (modestie, liaison avec les masses, reconnaissance professionnelle, etc.) et au contraire, la sélection bannissait comme des défauts les attitudes qui contribuaient à mettre en scène et à accroître cette distance (suffisance, attitude de « grand seigneur » ou de « bavard », etc.). Ainsi, lorsqu'elle critiquait ou disqualifiait certains responsables, l'institution elle-même s'efforçait de lutter contre le creusement du fossé hiérarchique<sup>1652</sup>. Ce dernier était toutefois ressenti et exprimé dans la relation professorale à la base ou dans les procédures d'examen et de

---

<sup>1651</sup> Lettre dactylographiée signée « un groupe de travailleurs d'Aubervilliers » et datée de janvier 1955, dossiers « Affaires » de la section Aubervilliers, Arch. FD PCF 93.

<sup>1652</sup> Parmi de nombreux cas, nous ne citerons ici que deux exemples : René Rollau, ajusteur à l'usine Thomson d'Asnières, secrétaire de la branche électrique de l'USTM et retiré du comité fédéral de Seine-Ouest en 1962, car il était « souvent critiqué dans son comité de section, sa cellule pour sa suffisance et sa brutalité vis-à-vis des camarades, et aussi à la branche électrique » (Note dactylographiée de la SMC datée du 06/06/1962, AD 93-261 J 21/97) ; à l'inverse, Gustave Allyn\* était « critiqué par de nombreux camarades dans les dépôts RATP de notre fédération pour l'insuffisance d'aide qu'il apporte. On lui reproche notamment de trop diriger de son bureau. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 05/06/1957, AD 93-261 J 21/96).

sélection. Revenant sur son expérience de secrétaire permanente de la section de Levallois, Georgette Potevin décrivait cette rupture avec les militants de base :

« Quand on est permanent, on est complètement coupé. Il ne faudrait pas, mais c'est surtout ce qui arrive. On se coupe trop des gens qui travaillent parce qu'on est un peu dans notre sphère quand on est permanent. On fait les choses courantes liées aux responsabilités, ce se déroule en bureaux de section, en tâches à faire, aller coller les affiches, organiser un peu la vie de la section. Après, quand j'ai arrêté d'être permanente, je me suis rendue compte qu'on était quand même assez coupé. C'est des choses qu'il ne faut pas faire, mais c'est un peu la responsabilité qui veut ça. Quand il n'y avait pas une grosse activité du parti dans les entreprises, c'était difficile.(...)

On attendait trop du permanent. « Le permanent va faire son discours à la conférence de section et on va tout savoir, on discutera ou on ne discutera pas. » Je ne me rappelle plus très bien si ça discutait beaucoup. Mais les camarades étaient très exigeants. On devait tout savoir rubis sur l'ongle. On avait du mal à faire rapporter quelqu'un d'autre qu'un permanent ou un membre du comité fédéral au comité de section. (...) Les militants communistes attendaient tout du permanent et du membre du comité fédéral. On attendait les ordres, ça se passait comme ça : « la section l'a dit, on va le faire, on va essayer de le faire... » (...)

Mais ce n'est pas quand on a des béni-oui-oui qu'on fait mieux. Du jour où on a gagné la mairie, tout le monde pensait que tout allait bien aller, qu'il n'y avait plus qu'à se mettre les mains dans les poches... Il a fallu ramer et leur dire « On n'a pas encore tout obtenu. Ce n'est pas parce que nous avons conquis la mairie que tout va marcher sur des roulettes. » Les communistes attendaient tout d'en haut. On les avait peut-être trop éduqués comme ça.<sup>1653</sup> »

La relation des cadres aux militants de base était ainsi travaillée par les multiples exigences auxquelles les soumettaient leur engagement et leurs tâches. D'où parfois certaines formes de découragement ou de lassitude qui exacerbèrent cette perception et alimentèrent la représentation de militants de base peu investis ou passifs. En 1965, Alba Durand\*, militante de Saint-Maur et ancienne cadre de l'UFF et de la fédération Seine-Sud, expliquait ainsi son refus d'être reconduite au comité de section en déclarant « qu'elle ne compren[ait] plus les communistes, qu'ils ne militent pas assez, et qu'il n'y a pas assez d'actions, etc..<sup>1654</sup> ». En 1966, Jean Mattossi<sup>1655</sup> refusa d'être réélu premier secrétaire de la section de Bondy et s'en expliqua sur un mode similaire lors de la conférence de section, étendant sa désillusion à l'ensemble de la classe ouvrière :

« Mattossi a indiqué les raisons pour lesquelles il demandait à ne plus être représenté au CS. Perte de confiance dans les masses. Perte de confiance dans les capacités du Parti pour atteindre ses objectifs (démocratie véritable et socialisme). Embourgeoisement de la classe ouvrière qui est complice de la bourgeoisie. Les ouvriers s'installent dans le régime. Ils ont le temps. En fait ils ont un niveau de vie trop élevé. Je suis discipliné, même si je ne suis pas convaincu. J'applique et j'appliquerai les décisions du Parti.

---

<sup>1653</sup> Entretien avec Georgette Potevin, mars 2000.

<sup>1654</sup> Rapport de Guy Chaffaud sur la conférence de la section Saint-Maur, les 10, 11 et 12 juin 1965, dossier « conférence fédérale 1965 », AD 94-130 J)

<sup>1655</sup> Né en 1935, adhérent du PCF depuis 1962, Jean Mattossi était représentant lorsqu'il fut désigné au secrétariat de la section Bondy en 1963. Premier secrétaire en 1965, il fut élu conseiller municipal en 1965. Il était alors devenu opérateur chez IBM. Son épouse, née en 1932, secrétaire de direction à Paris, fut également élue au comité de section en 1966.

Idem pour le mandat qui m'a été confié au Conseil municipal de Bondy. Mais comme je ne suis pas convaincu, ne me demandez pas de convaincre les autres.<sup>1656</sup> »

Ces éléments confirment le fragile équilibre que supposaient l'acquisition et la conservation d'une position d'autorité légitime dans le Parti communiste<sup>1657</sup>. Équilibre rendu d'autant plus précaire qu'il incluait également la relation à la hiérarchie ou avec d'autres sphères militantes.

### Équilibre et ajustement des conduites individuelles

La notion d'équilibre entre des exigences ambivalentes ou contradictoires caractérise de manière plus générale la position des cadres communistes jusqu'aux plus hauts niveaux de responsabilité. Pour ne prendre qu'un exemple, ils étaient invités à faire preuve d'esprit d'initiative, mais dans le même temps contraints d'anticiper les contours de cette autonomie ou, à défaut, d'en faire l'expérience au risque de la disqualification. Leur position impliquait ainsi une forme de connaissance ou de perception du rôle qui leur était assigné par l'institution, de ses exigences et de ses limites, en application de principes explicites (discipline, esprit de parti, centralisme démocratique, etc.), mais surtout en fonction de leur expérience pratique. De multiples cas ou épisodes déjà cités signalent les diverses circonstances qui contribuaient à ajuster les pratiques ou les manières d'être aux contraintes du rôle, qui permettaient de remettre en place – dans tous les sens du terme – militants de base, cadres ou dirigeants. La pratique de la critique et de l'autocritique en constitue la forme la plus explicite et la plus visible. Ce travail est également évoqué, de manière plus ou moins euphémisée, par les appréciations individuelles qui signalaient « l'aide<sup>1658</sup> » apportée aux militants ou les encouragements à « s'améliorer<sup>1659</sup>. » Les

---

<sup>1656</sup> Rapport de Jean-Robert Dumay sur la conférence de la section Bondy, s.d. (1966), dossier comités de section Bondy, Arch. FD PCF 93.

<sup>1657</sup> Voir *supra*, chapitre 6, « Les seuils de l'engagement », notamment p. 351 et 357.

<sup>1658</sup> La notion « d'aide » aux cadres apparaît dans de multiples appréciations. Pour ne citer que quelques exemples : « Malgré toute l'aide apportée, camarade ayant à faire beaucoup d'efforts pour se mettre au niveau du Bureau fédéral. Se borne surtout à des tâches pratiques. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d. (1959), dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1959 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis). « Camarade ayant été critiquée plusieurs fois, exemple : par rapport à son attitude brutale, liée d'ailleurs à un certain recul de découragement devant les difficultés. Cette camarade, malgré l'aide apportée, a beaucoup de mal à s'améliorer. Son appartenance au Comité fédéral n'est pas une nécessité absolue, étant donné le peu d'effort fait pour jouer un rôle au Comité fédéral et aussi en raison du développement d'autres camarades de l'UJFF. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 12/04/1957, dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1957 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis). D'autres exemples ont également été cités dans les précédents chapitres (voir p. 274 et p. 354).

<sup>1659</sup> Sur cette question, voir *supra*, chapitre 6, « Les seuils de l'engagement », notamment p. 351.

séjours dans les écoles de formation contribuaient également à cet apprentissage<sup>1660</sup>. On peut aussi inclure dans ce phénomène certains usages de la vigilance, lorsqu'ils traçaient les limites du capital politique ou venaient corriger des comportements militants, au point de constituer une expérience formatrice. Sans prendre en compte les affaires qui procédaient de l'élimination ou de la disqualification, les remontrances contre les dirigeants fédéraux de Seine-Sud lors de la conférence de 1964<sup>1661</sup> montrent que de tels rappels à l'ordre intervenaient à des niveaux élevés de l'appareil. À l'inverse, dans leur pratique dirigeante, les cadres intermédiaires mettaient eux-mêmes en œuvre ce mode de fonctionnement. Lors des conférences de section, le recours à la doctrine, les manières de durcir le ton<sup>1662</sup> ou d'user du langage savant de la théorie<sup>1663</sup> étaient autant de moyens de signifier les distances hiérarchiques et ainsi de délimiter les prérogatives des délégués de cellule. Enfin, le phénomène apparaît à l'articulation entre les différents secteurs du champ communiste, lorsque les tenants de l'institution s'efforçaient d'imposer leur autorité aux élus<sup>1664</sup> ou aux militants syndicaux<sup>1665</sup>. À travers le jeu de ces recadrages et des relations hiérarchiques, les conduites et les stratégies individuelles s'ajustaient ainsi aux contraintes du rôle attribué dans et par l'institution.

On peut l'illustrer à travers le cas particulier du conflit qui émergea fin 1958 entre deux militants de Pantin, ouvriers de l'usine Coq France. André Couderc\* et Charles Sebbah étaient deux militants relativement expérimentés, mais se situant alors dans des dynamiques différentes. Après avoir été permanent pendant sept ans dans la presse communiste, André Couderc\*<sup>1666</sup> avait

---

<sup>1660</sup> Par exemple ce commentaire porté en 1952 sur une élève de l'école de dirigeants syndicaux : « Camarade qui semble avoir certaines facilités pour assimiler. Assez sûre d'elle. Les camarades du stage lui ont reproché une certaine suffisance. Elle s'est rebellée, puis a essayé de faire son autocritique. L'aider à acquérir « l'intelligence de la vie », plus de souplesse, de doigté dans ses relations avec les militants. » (Note dactylographiée datée du 11/02/1954, dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1954 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>1661</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 119 et suivantes.

<sup>1662</sup> Voir par exemple la citation du rapport de Roland Foucard\* sur la conférence de section de Châtillon en 1957, p. 506

<sup>1663</sup> Voir par exemple la citation du rapport de Michel Germa\* sur la conférence de section de l'Hay-les-Roses en 1966, p. 512.

<sup>1664</sup> Voir *supra*, chapitre 7, p. 475 et suivantes, notamment le cas de Louis Bordes\*.

<sup>1665</sup> Voir par exemple les cas de Claude Mesplède\*, p. 235 ou de Marc Chappé, p. 466.

<sup>1666</sup> Né en 1923, titulaire du certificat d'études, André Couderc\* était entré en 1937 à la SNCF où il travailla comme ajusteur au dépôt de Noisy-le-Sec. Il prit part à la grève insurrectionnelle de 1944 et adhéra aussitôt à la CGT et aux JC. Il entra au Parti communiste en octobre 1947, peu avant d'être révoqué de la SNCF pour « entrave au service » lors des grèves de décembre. Après avoir travaillé comme contrôleur en mécanique, il bénéficia d'un emploi de permanent, comme responsable du journal la *Voix de l'Est* et secrétaire de section. En janvier 1954, il fut désigné comme correspondant de l'UFI à Prague où il séjourna deux ans et à son retour, il travailla comme journaliste à *l'Humanité*, en charge des pages Seine-Nord-Est.

réintégré la production en septembre ou octobre 1957 dans l'usine métallurgique Coq France, qui ne comptait alors aucun militant communiste. Il y créa une cellule d'entreprise et devint secrétaire du CE. Organisé à Pantin sur la base de l'entreprise et résidant à Bondy, André Couderc\* fut durant quelque temps la principale figure militante de l'usine. Au cours de l'année 1958, il fut rejoint par Charles Sebbah<sup>1667</sup>, ouvrier fraiseur, militant syndicaliste à Renault Billancourt jusqu'à son licenciement en novembre 1956. Ce dernier avait été contraint de s'embaucher dans un petit atelier à Pantin où il résidait et était organisé dans une cellule de quartier. Son expérience chez Renault lui permit toutefois d'accéder au secrétariat de la section Pantin et à la commission fédérale de contrôle financier de Seine-Nord-Est en 1957<sup>1668</sup>. Peu après son arrivée, André Couderc\* fut déchargé du secrétariat de la cellule pour se consacrer à ses responsabilités au comité d'entreprise.

Le conflit entre ces deux militants éclata le 2 décembre 1958, lors d'une réunion de la cellule Coq France et se cristallisa autour des modalités de l'activité dans l'entreprise et plus généralement sur la question de l'attitude attendue de la part des militants communistes. Quelques jours plus tard, André Couderc\* rendit compte de cette discussion dans un courrier à Jacques Duclos<sup>1669</sup>. Membre du comité fédéral de Seine-Nord-Est, ce dernier alerta le secrétariat fédéral qui demanda à Charles Sebbah de fournir par écrit sa propre version des faits<sup>1670</sup>. Ces documents présentent le point de vue de chaque militant, l'un et l'autre adossant leurs ressources aux exigences et aux critères politiques, militants ou sociaux du parti.

Les critiques de Charles Sebbah, lors de la réunion de cellule et dans son rapport écrit, stigmatisaient chez André Couderc\* une rupture avec les exigences politiques et militantes (discipline, intransigeance, attitude revendicative dans l'usine, etc.). Selon Sebbah, plusieurs faits démontraient un « esprit de légalisme » et « des conceptions d'abandon des positions de classe et

---

<sup>1667</sup> Né en 1930 à Paris, fils d'un métallurgiste, Charles Sebbah était titulaire du certificat d'études primaires et de deux CAP (ajusteur-outilleur et fraiseur). De 1944 à novembre 1956, il travailla comme fraiseur à l'usine Renault de Billancourt où il adhéra à la CGT et au PCF en 1947. Il fut délégué du personnel de 1951 à son licenciement et secrétaire de section syndicale de 1953 à 1955 ; il fut également secrétaire de cellule en 1952-1953.

<sup>1668</sup> Sur son questionnaire biographique daté du 27/04/1957, Victor Fagard\*, alors secrétaire de la section, indiquait : « Camarade ayant de grandes responsabilités, dévoué au parti, lui confier des responsabilités. Connaît bien la vie des usines » (Questionnaire biographique daté du 27/04/1957, dossiers biographiques de la section Pantin, Arch. FD PCF 93).

<sup>1669</sup> Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1670</sup> Courrier manuscrit de Charles Sebbah au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est daté du 20/01/1959, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

d'esprit de lutte, pour glisser sur la pente des sociaux-démocrates<sup>1671</sup> » : refus de diffuser des tracts, de vendre *l'Humanité* ou de coller des papillons à l'intérieur de l'usine ; volontariat pour les heures supplémentaires le samedi ; « esprit de collaboration de classe » dans la gestion du comité d'entreprise<sup>1672</sup>. Toujours selon Charles Sebbah, André Couderc\* s'autorisait une forme d'autonomie de jugement sur la ligne<sup>1673</sup>. L'argumentaire était renforcé par l'usage de la première personne du pluriel qui posait Sebbah en porte-parole des communistes de l'usine. André Couderc\* répondait déjà à la plupart des reproches dans son courrier du 7 décembre 1958, en rappelant tout d'abord son activité récente et notamment son rôle personnel dans l'implantation du PCF chez Coq France<sup>1674</sup>. À ses yeux, le fait de distribuer des tracts à la porte et non dans l'enceinte de l'usine respectait la loi, mais n'avait aucune conséquence politique<sup>1675</sup>. De même, il présentait son attitude dans les réunions de cellule comme un effort pour démontrer le caractère démocratique du parti, références théoriques et historiques à l'appui :

« Lorsqu'on sait que l'une des calomnies de la bourgeoisie à l'encontre du Parti est « qu'il n'est pas démocratique » j'ai voulu montrer aux sympathisants qu'au contraire, les militants donnaient leur point de vue et qu'ils ne se contentaient pas d'appliquer mécaniquement des directives émanant des instances supérieures. Sur ce point, je maintiens le point de vue suivant : même en réunion de membres du Parti, j'aurais tenu le même langage et si je n'avais pas été d'accord, je l'aurais dit également. À quoi servirait alors que Maurice Thorez ait écrit « Pas de mannequins dans le Parti » et « Que les bouches s'ouvrent » ? J'ai toujours appris que ce qui différencie les communistes des autres est qu'ils ne disent pas « AMEN », sinon où serait la possibilité de discussion.<sup>1676</sup> »

---

<sup>1671</sup> Courrier manuscrit de Charles Sebbah au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est daté du 20/01/1959, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1672</sup> « Les discussions en réunion de CE ont été difficiles avec le patron qui n'a jamais ménagé les félicitations sur l'esprit très objectif du secrétaire, ni sur le contenu objectif du PV. » (Courrier manuscrit de Charles Sebbah au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est daté du 20/01/1959, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.)

<sup>1673</sup> « Dans les réunions de cellule, le camarade Couderc, lorsque nous étudions les résolutions du parti, les déclarations du CC ou du BP, commençait la plupart du temps par : « je suis d'accord » ou une formule qui aux yeux de tous était un jugement du parti. Il avait l'air d'un censeur qui lui faisait juger les décisions du parti, un peu comme cela se passe à la SFIO qui eux ont des raisons de juger ou de commencer la réunion en jugeant le parti. » (Courrier manuscrit de Charles Sebbah au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est daté du 20/01/1959, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93)

<sup>1674</sup> « Je suis aujourd'hui le secrétaire du comité d'entreprise de cette usine. Pour te dire que je n'ai pas chômé depuis que j'ai quitté l'Huma, puisque j'ai constitué la cellule d'entreprise et fait paraître son premier journal. (...) Si j'ajoute qu'au surplus j'ai constitué une cellule locale dans les immeubles de la Caisse des Dépôts et consignations à Bondy (cellule octobre), il est possible de vérifier que je possède à mon actif la création de deux cellules du Parti, tant dans une agglomération de logements ouvriers que dans une entreprise depuis notre retour de démocratie populaire. » (Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93. Le texte souligné l'est également dans le texte original)

<sup>1675</sup> « Où est le mal ? Les travailleurs ne le lisent-ils pas pour autant. Une légalité existe, défendons-la. Si un jour elle est différente nous agirons différemment. » (Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.)

<sup>1676</sup> Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

L'autre point de désaccord majeur entre les deux militants se nouait autour de l'appréciation de la situation politique créée par le retour au pouvoir du général de Gaulle. Selon Charles Sebbah, « le résultat du référendum, des élections et le manque de perspective<sup>1677</sup> » étaient à l'origine de l'attitude d'André Couderc\*. De fait, ce dernier exprimait son sentiment que le contexte démontrait un recul du PCF et les limites de son influence :

« J'ai pour ma part indiqué (...) que nous ne pouvions donc nous contenter de rejeter sur le seul scrutin d'arrondissement les causes de notre recul, qu'il fallait les chercher et y remédier pour pouvoir entraîner les masses pour les combats futurs.

À l'appui de mon argumentation, j'expliquai que s'il est vrai qu'une partie de l'opinion était abusée et mystifiée, par contre, le plus grand nombre vote CONSCIEMMENT. Il n'y a qu'à voir comment sont disciplinés les électeurs qui votent ANTICOMMUNISTE. Et il serait absolument mensonger de prétendre que les ouvriers ne votent pas à droite. (...)

Qui a voté ? Le corps électoral qui n'est pas composé que de bourgeois. Et je concluais, ces élections traduisent un courant nationaliste, chauvin, notoirement anticommuniste.

Réponse de Sebbah : Ce n'est pas vrai, Maurice Thorez a dit que le scrutin d'arrondissement détruisait les courants d'opinion. (...)

Comme je signalais l'expérience de ma femme au porte à porte où elle rencontra partout indifférence ou mauvais accueil, Sebbah prétendit que ma femme avait une vue fautive de l'unité, car, lui, avait été partout fort bien accueilli. Ce qui signifiait clairement que j'étais un menteur.<sup>1678</sup> »

À cette analyse fondée sur des arguments pragmatiques et sur l'expérience, mais de fait « pessimiste », Charles Sebbah opposait ainsi « l'optimisme » puisé dans l'application et la reprise de la ligne du parti.

On peut opérer un parallèle entre le discours et les points de vue exprimés par ces deux militants et leur situation respective. La conformation de Charles Sebbah aux exigences militantes et politiques lui avait à la fois permis d'accéder aux responsabilités dans le parti et à un rôle central parmi les militants de l'usine. Au contraire, la trajectoire récente d'André Couderc\* était dominée par son retour à la production puis par la remise en cause de son rôle dirigeant dans l'usine. Aussi ce dernier s'efforçait de faire valoir le capital politique et les ressources accumulées au gré de son parcours, en s'adressant directement à Jacques Duclos et en rappelant ses responsabilités passées ou les liens qu'il avait tissés avec divers dirigeants<sup>1679</sup>. Toutefois, comme pour contrebalancer cette valorisation, il poursuivait aussitôt sa lettre en évoquant, à

---

<sup>1677</sup> Courrier manuscrit de Charles Sebbah au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est daté du 20/01/1959, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1678</sup> Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1679</sup> « Mes antécédents, tu les connais : 4 ans responsable de la « Voix de l'Est », 2 ans en démocratie populaire avec le camarade Pierre Daydié, puis l'UFI, la page Seine-Nord-Est de l'Huma quotidienne, les pages départementales de l'Huma dimanche. Notre regretté Daniel Renoult, comme tous mes autres chefs de service, ont pu te renseigner à mon sujet. » (Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.)



travers son souhait de retourner en usine, le maintien de son identité ouvrière<sup>1680</sup>. L'un et l'autre militants se montraient également conscients du capital politique et de la position de leur contradicteur, à travers leur manière d'énoncer leurs critiques, mais aussi d'y poser certaines limites. Charles Sebbah écrivait ainsi :

« Nous avons eu, à mon avis, raison d'être fermes avec lui, notamment en réunion de cellule, compte tenu que c'est tout de même un camarade qui a un passé au parti. (...) Personnellement, je ne pense pas que Couderc agisse avec des intentions malsaines envers le parti, mais plutôt qu'inconsciemment, il remplace la position arrangiste à celle de la lutte de masse. Qu'il retrouve confiance, et son esprit critique qui ne nous fait pas avancer en ce moment, disparaîtra.<sup>1681</sup> ».

Pour sa part, André Couderc\* prenait acte de la position dirigeante de Sebbah et lui reconnaissait certaines compétences, tout en dénonçant l'exacerbation du clivage hiérarchique :

« Le camarade Sebbah dont je ne mets pas en cause la valeur syndicale est ce genre de camarades aux méthodes sèches et brutales qui n'admet pas la réplique et qui tend à faire le vide autour de lui.<sup>1682</sup> »

Dans les semaines suivantes, Henri Martin\* se rendit à la cellule d'entreprise Coq France pour trancher le conflit. La décision finale du secrétariat fédéral se contentait d'indiquer que « le camarade Sebbah a une vue juste des questions soulevées et cela a été reconnu par le camarade Couderc.<sup>1683</sup> » Les reproches sur l'attitude dans l'entreprise qu'André Couderc\* n'évoquait pas dans son courrier (heures supplémentaires, gestion du CE), purent jouer un rôle prépondérant dans cette décision. Sur le questionnaire biographique de ce dernier, une mention marginale signale sa démission du parti, sans précision de date. Le règlement du litige suivait ici la hiérarchie et conforta même la position de Charles Sebbah. Dans les mois suivants, la fédération estima qu'il était « à la base des excellents résultats de chez Coq France à Pantin<sup>1684</sup> ». Il remplaça André Couderc\* à la tête du comité d'entreprise et fut élu au conseil municipal de Pantin et au secrétariat de l'union locale CGT. Cependant, des éléments ultérieurs nous montrent que l'attitude de Charles Sebbah évolua en fonction de son insertion dans les responsabilités. Lors de la conférence fédérale, il demanda son retrait de la commission fédérale de contrôle

---

<sup>1680</sup> « Cependant, le but que je poursuivais était de retourner en usine où je me serais senti plus à l'aise avec des outils qu'avec la plume. Je n'étais en effet qu'un rédacteur par protection rempli, certes de bonne volonté, mais ne possédant pas, à mon regret, l'étoffe d'un journaliste. » (Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.)

<sup>1681</sup> Courrier manuscrit de Charles Sebbah au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est daté du 20/01/1959, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1682</sup> Courrier manuscrit d'André Couderc à Jacques Duclos, daté du 07/12/1958, dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1683</sup> Note dactylographiée au secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est, s.d., dossiers « affaires » de la section Pantin, Arch. FD PCF 93.

<sup>1684</sup> Note dactylographiée de la SMC, s.d. (1959), dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1959 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

financier, estimant qu'il n'y avait rien apporté. La commission politique de la conférence parvint à le convaincre de rester à la commission de contrôle et ainsi de maintenir sa participation au comité fédéral. Pourtant, en mars 1960, il écrivit à la fédération sa décision de ne pas prendre part aux réunions de la CFCF, insistant sur ses diverses responsabilités et sur son statut de salarié. Ainsi, la discipline et la conformation dont il faisait preuve dans le conflit avec André Couderc\* étaient désormais mises à distance dans une nouvelle configuration de ses responsabilités qui plaçait le syndicat au cœur de son activité. Au vu de cette évolution, la direction fédérale l'écarta du comité en 1961<sup>1685</sup>.

### ***Le quotidien de l'encadrement***

Jusqu'à présent, nous nous sommes avant tout intéressé aux organismes fédéraux en tant que collectif, comme groupe constitué de militants venus d'échelons ou de secteurs différents. Dans cette perspective, le comité fédéral, à l'image du Comité central, fonctionnait comme une interface et un réseau d'échanges et surtout de diffusion et d'homogénéisation politique. Les listes des comités fédéraux nous livrent la composition de ce réseau, ses niveaux hiérarchiques (comité, bureau, secrétariat, commission de contrôle financier) et ses ramifications, à travers les responsabilités des militants en dehors des CF. Du point de vue du fonctionnement quotidien, il convient cependant d'opérer une distinction entre « comité fédéral » et « fédération ». On retrouve cette distinction de fait dans le vocabulaire militant. Le comité fédéral ou central fonctionnait à travers ses « sessions », ses réunions régulières. À l'inverse, les militants pouvaient aller à « la fédé », écrire ou téléphoner « au 44 » et plus tard « à Fabien ». Ces expressions désignaient par métonymie, les sièges des organismes fédéraux ou centraux, et surtout le noyau de militants et de dirigeants qui, dans ces lieux, assuraient concrètement le travail de gestion et de coordination de l'activité du parti. Les listes des comités fédéraux ne donnent pas directement accès à ce noyau, en dehors des secrétaires fédéraux et de leur spécialisation (organisation, propagande, etc.) ou de la mention de certaines responsabilités (cadres, écoles, etc.). Les sources qui nous permettent de dépasser la définition strictement formelle des organismes fédéraux sont malheureusement parcellaires. Le cas de la fédération de Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis est

---

<sup>1685</sup> « Camarade qui a fait preuve d'un manque de dévouement continué dans chacune des tâches qui lui ont été confiées, malgré les discussions répétées avec lui. » (Appréciations fédérales (1961), dossiers biographiques de la section Pantin, Arch. FD PCF 93).

documenté avec une certaine précision pour la période des années 1960. Complété par divers éléments ou cas individuels provenant d'autres fédérations ou périodes, il permet d'aborder l'organisation du travail et la répartition des tâches et ainsi d'envisager la réalité concrète du fonctionnement fédéral, et en particulier les militants sur lesquels il s'appuyait.

### L'organisation du travail fédéral

Outre les responsabilités qu'ils occupaient déjà par ailleurs, les militants se voyaient confier diverses tâches au sein des directions fédérales. Ce système participait d'une logique de responsabilisation et d'implication des cadres dans le travail militant. Lors de la mise en place des comités fédéraux, les directions rappelaient ces principes et les devoirs individuels. On en trouve un exemple à travers les notes préparatoires de Fernande Valignat\* pour la première réunion du comité fédéral de Seine-Nord-Est en 1964, qui revenaient sur les conditions d'une « bonne direction » :

« Faire qu'il n'apparaisse en aucun cas de différences dans nos attitudes, différences qui ne peut être exclue qu'à condition de ne pas nous ménager, de faire preuve de la plus grande exigence vis-à-vis les uns des autres. Faire part de nos pensées le plus profondément possible.

L'essentiel ensuite est de préparer le travail des autres. C'est-à-dire faire preuve d'exigence : faire rendre le meilleur à ses camarades, tout ce qu'ils peuvent rendre. L'objectif : qu'ils prennent pleinement conscience de leur rôle, de leurs responsabilités, qu'ils aient confiance en eux. Qu'ils deviennent plus exigeants vis-à-vis d'eux-mêmes et donc vis-à-vis des autres<sup>1686</sup> ».

Ces encouragements reproduisaient une rhétorique classique du discours sur les cadres (esprit de parti, discipline, esprit de responsabilité et d'initiative, qualités de réalisateur), concrétisée par l'attribution de tâches spécifiques et précises. On retrouve également cette question dans de très nombreuses appréciations qui justifient disqualifications ou promotions par la réalisation ou non des tâches confiées par la direction fédérale.

En premier lieu, les élus fédéraux étaient affectés au suivi régulier ou au « parrainage<sup>1687</sup> » de l'activité d'une ou plusieurs sections. Ce système correspondait directement au fonctionnement des comités fédéraux comme interface et comme réseau. Il concernait une grande majorité des élus fédéraux, avec toutefois des configurations variables. En 1968, en Seine-Saint-Denis, sur 70 membres du comité fédéral, 44 étaient investis de ce rôle de « parrain » dont huit en charge de deux sections. Dans le détail, on constate que 31 cadres parrainaient la section

---

<sup>1686</sup> Note manuscrite de Fernande Valignat\*, s.d., (1964), « mise en place du comité fédéral », dossier « confédération fédérale 1964 », Arch. FD PCF 93.

<sup>1687</sup> Le terme apparaît par exemple en 1968 dans les documents de la Fédération Seine-Saint-Denis (Dossier « conférence fédérale 1968 », Arch. FD PCF 93).

dont ils étaient eux-mêmes membres. Ainsi, les secrétaires fédéraux et les principaux dirigeants remplissaient ce rôle auprès de leur organisme de rattachement. Toutefois on note également que dans quatorze cas, les secrétaires locaux étaient parrains de leur propre section. Le suivi par des militants extérieurs s'appliquait essentiellement aux plus petites sections qui ne comptaient aucun représentant au sein des instances fédérales. Les cadres qui manquaient de disponibilité en raison de leurs autres responsabilités (dirigeants nationaux du parti ou des organisations de masse, maires, etc.) étaient exemptés de cette responsabilité, de même que les militants les moins expérimentés. Le suivi des conférences de section prolongeait parfois ce parrainage, mais dans ces circonstances ponctuelles, le délégué fédéral était nécessairement un militant extérieur. Certains documents montrent également que le suivi de l'activité pouvait s'appliquer aux grandes entreprises des fédérations. En 1956, une note de la fédération Seine-Sud indique ainsi que tous les membres du bureau fédéral étaient chargés d'encadrer le travail du parti dans les usines et les centres ouvriers les plus importants (SKF, SNCAN, Compteurs de Montrouge, camp d'Orly, ateliers RATP, cheminots de Montrouge, etc.)<sup>1688</sup>. En banlieue ouest, des cadres étaient particulièrement affectés aux usines SNECMA, Renault ou Citroën.

En second lieu, l'activité fédérale à proprement parler se répartissait en une série de secteurs (organisation, propagande, élus, organisation de masse, etc.) qui correspondaient aux grands axes de l'activité communiste et étaient globalement communs à l'ensemble des fédérations et plus généralement à l'ensemble du parti, à tous ses échelons. L'articulation et la structuration de ces différentes branches d'activité n'étaient cependant pas imposées ou figées. On le voit par exemple au niveau de la composition des secrétariats qui, au-delà de la désignation obligatoire d'un premier secrétaire et de responsables à l'organisation et à la propagande, pouvaient adopter des configurations variables. Selon les périodes ou les fédérations, différents secteurs étaient définis dans les secrétariats (cadres, éducation, élus, femmes, intellectuels, etc.) et selon des combinaisons variables (éducation et intellectuels ou éducation et jeunesse par exemple). Au total, on peut identifier une douzaine de branches d'activités dont la responsabilité était répartie parmi les membres du secrétariat et du bureau fédéral : organisation, propagande, cadres, administration, éducation, jeunesse, organisations de masse, femmes, élus, paix, enseignement et laïcité, intellectuels, finances et trésorerie.

---

<sup>1688</sup> Note manuscrite, non signée, datée du 16/07/1956, sur la réunion du bureau fédéral de Seine-Sud, dossier « conférence fédérale 1956 », AD 94-130 J.

Dans chaque branche se constituait un groupe de travail voire un véritable service, au sens professionnel, d'importance variable. Les secteurs les plus étoffés et les plus importants dans le fonctionnement quotidien étaient ceux de l'organisation, de la propagande et de l'administration. En Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis, les documents de la fédération indiquent que le recrutement et la structuration de ces services étaient en grande partie laissés à la discrétion de leur responsable. Dans une note à la responsable aux cadres Rolande Brault\*, Fernande Valignat indiquait ainsi :

« Pour les commissions de travail, il appartient à chaque responsable de faire ses propositions en tenant compte des meilleurs militants de son secteur d'activité au travers des sections. C'est pourquoi il ne nous appartient pas, me semble-t-il d'en décider à leur place.<sup>1689</sup> »

De fait, on retrouve dans les archives, les propositions soumises par les différents responsables de branche pour la désignation de leurs collaborateurs, propositions discutées ensuite avec le responsable aux cadres puis validées par décision du secrétariat fédéral. Il est difficile d'évaluer les critères ou les motivations de ces choix. Les réseaux inter-personnels et locaux pouvaient jouer un rôle dans la désignation des adjoints. Ainsi, en 1964, les sept militants du secteur organisation étaient tous issus d'Aubervilliers ou de Pantin, communes respectives du secrétaire à l'organisation, Henri Martin\*, et de son adjoint, Jacques Isabet\* ; de même, la moitié des six membres de la commission propagande venaient à cette époque de Saint-Denis, ville de Marcelin Berthelot\*, secrétaire en charge du secteur. Dans d'autres cas, on peine toutefois à identifier avec certitude les liens personnels pouvant unir en amont les membres d'un même service.

Plus encore que pour le suivi des organismes inférieurs, la répartition des tâches fédérales n'incluait qu'une partie des membres des CF. Les dirigeants nationaux, les élus, les principaux responsables syndicaux et les militants jeunes ou moins expérimentés n'étaient affectés à aucune fonction particulière. Ainsi, en 1964, la moitié des membres des organismes fédéraux de banlieue nord (30 sur 63) restaient à l'écart de ce travail, essentiellement au niveau du comité (22 sur 39) et de la commission de contrôle financier (5 sur 8). Les besoins étaient donc compensés par des cadres extérieurs aux organismes fédéraux. Ainsi, toujours en 1964, les services de la fédération fonctionnaient, outre les secrétaires, avec un tiers de cadres (10 sur 29) qui n'étaient pas titulaire d'un mandat fédéral. La situation était identique en 1968, le secteur organisation étant par

---

<sup>1689</sup> Note manuscrite de Fernande Valignat\* à Rolande Brault\*, s.d. (1965), dossier « conférence fédérale 1965 », Arch. FD PCF 93.

exemple composé alors pour moitié de militants extérieurs (8 sur 16). Si cette situation apparaît logique pour diverses fonctions techniques, comme les secrétaires et dactylos, on constate que des fonctions importantes, y compris sur le plan politique, pouvaient être confiées à des militants non élus. Ainsi, en 1964, en Seine-Nord-Est, la responsabilité des écoles fédérales, des journaux d'entreprises, ou encore des réunions publiques, revenaient à des cadres n'appartenant pas aux comités fédéraux. La constitution des différents secteurs de travail s'appuyait donc avant tout sur le réseau des permanents.

### Au cœur du fonctionnement quotidien : les permanents

Le terme de permanent regroupe en pratique des situations et des réalités variables. En premier lieu, il convient de distinguer les militants assumant des tâches et des responsabilités politiques de manière professionnelle, c'est-à-dire à l'exclusion de toute autre activité salariée, et ceux qui, travaillant pour le parti ou d'autres structures (organisations de masse, journaux, etc.), étaient affectés à des tâches et à des fonctions techniques, administratives ou éventuellement rédactionnelles qui constituaient leur activité salariée. Les permanents politiques eux-mêmes se répartissaient dans des fonctions diverses et leur tâche principale pouvait se situer au niveau local, fédéral ou central, éventuellement dans le cadre de mandats électifs et du travail municipal, ou encore dans les organisations de masse ou les syndicats. Enfin, on peut appliquer un dernier critère dans la distinction de l'employeur effectif de ces permanents. Selon les cas, il pouvait s'agir du parti lui-même, par l'intermédiaire de ses différents organismes (fédération, Comité central), d'autres organisations ou structures (syndicats, journaux, etc.), mais aussi des municipalités. Ainsi, un certain nombre d'employés communaux étaient en pratique mis à la disposition du parti, notamment au niveau des sections. En fonction de ces différents critères, nous observerons dans les pages suivantes des configurations variables de l'équilibre entre activités militante et professionnelle ou entre les différents types et niveau d'activité politique. Toutefois, au-delà de cette diversité, tous les permanents ont en commun de constituer une ressource essentielle du travail quotidien du parti, en dehors ou à côté des organismes statutaires et de leurs membres.

On peut à nouveau étudier ces modalités d'insertion des permanents dans l'activité fédérale à travers le cas de la banlieue nord. Roger Cukierman, fut recruté comme permanent par la fédération Seine-Nord-Est pour assurer la direction des écoles fédérales (1964-1965) puis le suivi des effectifs, tout en étant secrétaire de la section Montreuil Sud. Son travail se répartissait

donc entre une activité locale et la gestion d'un secteur relativement important de la fédération. Il ne fut jamais élu au comité fédéral, mais en était toutefois membre de fait, invité régulièrement aux réunions au titre de ses responsabilités dans le domaine de la formation. À la même époque, les militants chargés de l'organisation matérielle des activités de la fédération étaient des permanents expérimentés, militants de confiance bien insérés dans le réseau des municipalités communistes de banlieue. Leur activité quotidienne n'était pas centrée sur la fédération, mais plutôt orientée vers les localités. Sans figurer parmi les élus fédéraux, ils assuraient des tâches d'organisation spécifiques, en fonction de leurs compétences militantes et de leur disponibilité. Ainsi, Jean Cosquer, soudeur, adhérent de la Libération et ancien secrétaire de la section de Saint-Denis en 1953, conseiller municipal et salarié de *l'Humanité*, était chargé de l'organisation des réunions publiques. René Guesnier\* et Maurice Quibel assuraient quant à eux l'intendance de la fédération (gestion des fournitures, des salles et du matériel pour les meetings et conférences, hébergement, etc.). Né en 1919, employé, militant des JC à partir de 1937, René Guesnier\* participa à la Résistance et fut trésorier de la fédération de la Seine au début des années 1950. Devenu maire de Bobigny à partir de 1955 et jusqu'à son remplacement par Georges Valbon\* en 1965, il fut ensuite employé par les *Cahiers du communisme*. Il se chargea d'ailleurs également de la diffusion de la revue pour la fédération de Seine-Saint-Denis. Maurice Quibel, résistant, élu conseiller municipal de Stains en 1945, fut premier adjoint de Louis Bordes\* et permanent municipal de 1952 à 1977. On peut enfin citer le cas d'Auguste Persancier\*. Né en 1907, ouvrier gazier, syndicaliste CGTU puis CGT, il fut dirigeant FTP en Côte d'Or durant la guerre. Responsable de la récupération des armes auprès de Jean Chaumeil\* et d'André Marty en 1944, il fut secrétaire de la fédération Seine-Nord à la Libération. Devenu maire adjoint et permanent municipal à Saint-Denis en 1945, il fut à partir de 1947 responsable de la sécurité des transports et de l'intendance des dirigeants du parti et à ce titre en contact permanent avec les sommets de l'appareil. Au sein de la fédération Seine-Nord-Est, il se chargeait également des transports et de l'organisation matérielle.

Le recrutement des secrétaires et dactylos employées par la fédération de Seine-Nord-Est puis Seine-Saint-Denis au cours des années 1960-1970 puisait pour sa part dans des réseaux familiaux. Ainsi Gisèle Stéphan, secrétaire employée par la fédération jusqu'en 1966, était la fille de Marcel Avignon, lui-même chargé du suivi des mutations au sein de la fédération à partir de 1965. Ouvrier pâtissier d'origine bretonne, secrétaire de la section Saint-Denis en 1954, Marcel

Avignon était devenu employé municipal. Son frère, André Avignon<sup>1690</sup>, était également un dirigeant communiste de Rennes. Nicole Thomas travailla pour la fédération comme dactylo à partir de 1966, après avoir été employée par l'union locale CGT puis par la mairie d'Aubervilliers. Son mari, Jean Thomas, comptable, était alors secrétaire à l'organisation de la section. Enfin, en 1968, fut recrutée Yvette Tonkovic, épouse de Michel Tonkovic, tourneur chez Babcock, syndicaliste et secrétaire à l'organisation de la section La Courneuve centre, membre du comité fédéral de Seine-Saint-Denis à partir de 1971. Ces différents cas nous renvoient à l'insertion des femmes, et tout particulièrement des épouses ou filles de militants, dans l'appareil technique et permanent du PCF<sup>1691</sup>.

L'un des domaines essentiels du fonctionnement quotidien des fédérations était celui de l'administration. Chacune d'elle désignait au sein du comité fédéral un secrétaire administratif qui dans la plupart des cas n'était pas officiellement membre du secrétariat fédéral, mais invité de fait à l'ensemble des réunions. À l'échelle de l'ensemble des fédérations, seuls Jacques Isabet\* et Jacques Gonzalez\* en banlieue nord furent conjointement responsables de l'administration et membres du secrétariat fédéral. Le domaine de compétence du secrétaire administratif était extrêmement étendu : il assurait la correspondance avec le centre, établissait les procès-verbaux et les comptes-rendus des réunions fédérales, gérait le personnel salarié, suivait l'organisation matérielle, et assurait également des tâches politiques. En Seine-Nord-Est, à la fin des années 1960, le service placé sous la responsabilité du secrétaire administratif regroupait plus d'une dizaine de collaborateurs, adjoints, personnels de secrétariat, responsables de l'organisation matérielle, des transports, du service d'ordre, des finances.

Jean-Pierre Ginter\*, qui fut secrétaire administratif de la fédération des Hauts-de-Seine durant quatre ans décrivait ainsi son passage par cette fonction :

« Quand je suis rentré d'Algérie, j'ai repris mon travail de déclarant en douane et les camarades de la fédération, notamment Lucien Lanternier, qui était secrétaire de la fédération à l'époque, m'ont proposé de devenir permanent de la fédération Seine-Ouest dont le siège était à l'époque à Asnières. J'ai accepté. Je n'avais aucune raison de refuser, car cela correspondait à un sentiment, à un élan toujours révolutionnaire. J'ai accepté et je suis devenu secrétaire administratif. C'était un poste important dans une fédération de la région parisienne. J'assistais à tous les secrétariats et à tous les bureaux fédéraux. Le travail consistait naturellement à faire la synthèse de tout ce qui se disait et de toutes les décisions qui étaient prises, d'en vérifier l'application. C'était un travail assez intéressant. C'est six mois après, à la conférence, que j'ai été élu au comité fédéral. (...)

---

<sup>1690</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOMS*, (t. 1, CD-Rom).

<sup>1691</sup> Voir *supra*, chapitre 7, p. 431 et suivantes.



J'ai aussi brièvement eu la responsabilité des entreprises, des sections d'entreprise. Ce qui ne correspondait pas du tout à ce que j'attendais et à ce qu'on pouvait attendre de moi, parce que je n'avais pas une grande expérience de mes années en entreprise et j'appartenais quand même plutôt à une section locale. (...)

J'avais 23 ans quand j'ai été élu secrétaire administratif. C'était quand même un peu original. Il faut dire que c'était une fédération très ouvrière à l'époque. On devait avoir un peu l'idée que pour des tâches administratives dans la fédération, il fallait peut-être mieux des professions plus proches de ce sens administratif que les ouvriers. C'était d'ailleurs une erreur à mon avis. Mais enfin, bref, on a dû penser que j'étais un employé donc que j'étais quelqu'un d'habitué, de plus compétent. Cela doit être une des raisons, en plus de mon engagement politique qui était réel et patent. Je pense que cela a dû déterminer un homme comme Lucien Lanternier, et d'autres.<sup>1692</sup> »

Tout comme Jean-Pierre Ginter\*, une majorité des secrétaires administratifs étaient des employés (10 sur 16) accoutumés aux tâches administratives (comptables et aides-comptables, inspecteur GDF, etc.). Cependant, le critère des compétences professionnelles rejoignait celui des compétences militantes. Seuls Jean-Pierre Ginter\* et après lui Jacques Renault, également responsable administratif des Hauts-de-Seine, entrèrent directement dans les organismes fédéraux pour assurer ces fonctions. Tous les autres siégeaient antérieurement dans les comités fédéraux, comme dirigeants de sections ou comme permanent syndical dans le cas de Claude Autier\*. Comme le remarque Jean-Pierre Ginter\* lui-même, il fut le plus jeune dans cette fonction. Toutefois les autres militants entrèrent pour la plupart en fonction à l'âge de 30 ans ou moins (9 sur 16).

La délimitation des domaines de compétence s'établissait dans la pratique ou restait fluctuante en raison de certains recouvrements des responsabilités ou du fait du rattachement d'un même cadre à plusieurs responsables. Secrétaire de la section Drancy-est, membre du comité fédéral et permanente fédérale en 1964-1965, Suzanne Kolaza assumait des tâches connexes, mais qui relevaient de trois responsables différents. Elle était membre de la commission d'organisation, chargée de suivre la vie des sections et d'en rendre compte auprès du secrétaire à l'organisation Henri Martin\* ; elle était chargée d'une partie des correspondances auprès du secrétaire administratif, Jean-Robert Dumay ; enfin elle assistait Rolande Brault\* aux cadres pour les demandes de renseignements sur les militants. À travers ces diverses prérogatives, elle se trouvait au cœur des canaux de circulation de l'information et des mécanismes internes de décision, au plus près du premier noyau dirigeant (secrétariat fédéral, secrétaire administratif, responsable aux cadres). Nous nous heurtons ici aux limites des sources qui laissent échapper de multiples aspects déterminants du fonctionnement concret de ce réseau de professionnels fédéraux. Les archives ne nous permettent pas d'apprécier l'agencement des temps de travail et

---

<sup>1692</sup> Entretien avec Jean-Pierre Ginter\*, le 13 décembre 1999.

de présence, la circulation de l'information ou des instructions, les hiérarchies informelles et les rapports inter-personnels.

La place prépondérante des permanents dans le fonctionnement quotidien du parti s'explique concrètement par leur disponibilité. Pour les militants encore « dans la production » les tâches politiques s'ajoutaient en grande partie à la journée de travail, empiétant sur le temps libre et sur la vie de famille. Le passage au statut de permanent effaçait la contrainte d'une activité salariée traditionnelle et permettait aux militants de se consacrer à temps complet au travail politique. Toutefois les permanents restaient soumis à une exigence forte, sans réels gains en termes de disponibilité ou de temps personnel. Si la professionnalisation constituait un changement radical d'univers quotidien, elle renforçait aussi la relation de dépendance au parti, tant sur un plan matériel que symbolique.

Dans ses mémoires, Gérard Belloin décrit la situation des permanents en insistant sur la précarité de leur statut et leurs responsabilités accrues :

« Un militant devenait permanent sur proposition du responsable à la montée des cadres. Il redescendait donc s'il cessait de l'être. Il redescendait parce qu'il avait démerité ou ne faisait plus l'affaire. En conséquence, il était renvoyé à la production. Cette expression ne signifiait pas qu'il reprenait sa place dans la glorieuse cohorte des prolétaires. Elle signifiait un échec. Les mots se suffisaient à eux-mêmes. Ils disent la précarité du permanent, condamné à constamment chercher à se surpasser par la hantise d'une chute humiliante.<sup>1693</sup> »

Ce constat doit toutefois être relativisé. Il émane d'ailleurs d'un militant qui lui-même manifesta dans les années 1960 son souhait de consacrer plus de temps à sa vie de famille et ses préférences pour certaines tâches, affichant à la fois une distance à l'égard des impératifs militants et une attitude qui ramenait son statut de permanent au rang d'activité professionnelle traditionnelle<sup>1694</sup>. On peut rapprocher son cas de celui de Félix Lacan, instituteur, secrétaire de la section Saint-Denis et membre du CF à partir de 1953 puis membre du BF et militant de Dugny à partir de 1959. En 1964, la fédération posait certaines réserves à sa reconduction :

« Pour le camarade Lacan nous le maintenons pour le moment, sous condition qu'il fasse preuve de plus d'esprit de dévouement, si son activité est en général satisfaisante, dès que les vacances interviennent il part ce qui est très gênant pour notre travail laïque. De plus il lui avait été demandé de devenir permanent. Il a refusé. Ces questions ont été posées devant le BF qui a décidé son maintien sous réserve.<sup>1695</sup> »

---

<sup>1693</sup> BELLOIN G., *Mémoire d'un fils de paysans tourangeaux entré en communisme*, op. cit., p. 207.

<sup>1694</sup> Voir *supra*, chapitre 6, p. 371.

<sup>1695</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 30/04/1964, dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1964 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Son refus de devenir permanent prolongeait une attitude générale qui restreignait la remise de soi au parti et s'efforçait de préserver face aux prérogatives militantes un temps et un espace privés. Les principaux motifs de refus et d'hésitations invoqués contre l'accession au statut de permanent étaient ainsi d'ordre familial ou financier. Albert Bernis refusa pour ces raisons un poste à la tête de la section Boulogne en 1954<sup>1696</sup>. Émile Clet\* hésita longuement avant d'accepter le poste de secrétaire permanent de la section Levallois en 1959<sup>1697</sup>. Jacques Le Dauphin déclina plusieurs propositions, car il ne souhaitait pas abandonner son métier de technicien en électronique qui lui assurait un salaire élevé<sup>1698</sup>.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le recrutement comme permanent mettait parfois en œuvre une forme de solidarité, après un licenciement ou face à des difficultés matérielles et familiales<sup>1699</sup>. Ce faisant il améliorait des situations personnelles précaires et pouvait constituer une circonstance favorable au développement de l'activité militante et des carrières<sup>1700</sup>. En région parisienne, les possibilités d'emplois étaient nombreuses, auprès de la direction centrale, des syndicats, de la presse, des entreprises liées au parti (Agence centrale de publicité, éditions, etc.). De plus, les fédérations de banlieue parisienne disposaient d'importantes ressources financières leur permettant de recruter un personnel relativement nombreux. Ainsi, selon les documents diffusés à l'occasion de ses conférences, la fédération Seine-Sud/Val-de-Marne consacrait dans les années 1960-1970 plus d'un tiers de son budget aux salaires des permanents politiques et techniques ainsi qu'au traitement des élus. Cette situation contrastait avec celle des plus modestes fédérations de province qui peinaient parfois à dégager des fonds. Les dossiers biographiques signalent de nombreux cas de cadres provinciaux ne recevant que de très faibles émoluments, payés en retard ou au moyen de montages financiers complexes mobilisant les syndicats ou l'aide du Comité central.

---

<sup>1696</sup> Né en 1920, adhérent en 1944, Albert Bernis travaillait comme ajusteur dans l'usine LMT de Boulogne. En 1955, la fédération Seine-Ouest notait : « membre du secrétariat de section de Boulogne ne fut réélu qu'au bureau de section en 1953 compte tenu de son départ en vacances lors des grèves d'août. N'a pas accepté en septembre 1954 de devenir permanent du Parti en raison de difficultés familiales. ». Il fut cependant élu au comité fédéral. Devenu secrétaire de la section Boulogne en 1956, il entra au bureau où il siégea jusqu'en 1966.

<sup>1697</sup> « La question de devenir permanent lui a été posée, il a quelques difficultés du fait qu'il est ouvrier professionnel et que cela pose des questions importante vis-à-vis de sa famille. Sa mise en place comme permanent ne peut sans doute être réglée avant quelques mois. » (Note dactylographiée, non signée, s.d. (1959), dossier biographique, Archives du Comité national du PCF).

<sup>1698</sup> Entretien avec Jacques Le Dauphin, 12 avril 2000.

<sup>1699</sup> Voir par exemple le cas de Jacqueline Wroblewski, évoqué au chapitre précédent, p. 427

<sup>1700</sup> Voir par exemple les cas de Georges Valbon\* ou René Benhamou\* évoqués dans le chapitre 6, p. 393.

Comme le note Gérard Belloin, le statut de permanent restait soumis à une certaine précarité. Il dépendait de la réussite des militants, de leurs compétences, de la situation économique du parti et des organismes partisans, ou encore d'aléas politiques comme les variations de la ligne ou de la gestion des cadres. Certains dirigeants écartés ou déplacés bénéficièrent d'une reconversion à la fois politique et professionnelle dans d'autres secteurs de l'appareil comme Roger Linet\*, affecté à la direction du centre de rééducation Suzanne Masson. Les militants disqualifiés de manière plus radicale et renvoyés à la production, faisaient pour leur part face à des situations plus difficiles, où le désaveu voire le rejet et la condamnation émanant du parti se mêlaient à la perte de leur travail et de leurs ressources. Les dirigeants de la fédération de Paris écartés après la crise de 1979 présentent plusieurs exemples de reconversion réussie du capital politique et militant sur le terrain professionnel (Henri Fiszbin, Jean Gajer, Bernard Gibaud<sup>1701</sup>). Si les enseignants ou les salariés des services publics (SNCF, EDF-GDF) pouvaient parvenir à réintégrer leur emploi, dans une majorité des cas, les militants durent se contenter de rechercher un travail par leurs propres moyens, non sans difficultés pour retrouver leur métier d'origine ou pour trouver une place dans des secteurs géographiques et professionnels où ils étaient connus comme militants. Écarté de ses responsabilités de permanent de l'USTM en 1962, Gilbert Vergonzane\*, mouleur-noyauteur dans l'automobile, ne retrouva pas de place dans sa profession et travailla comme ouvrier chez Colgate-Palmolive à Bobigny. Maurice Armanet\* fut renvoyé à la production après la décentralisation de la Seine en décembre 1953. Il quitta alors la région parisienne pour Villeurbanne, mais ne trouva pas d'emploi et connut une période de chômage avant de s'établir dans l'Isère. Gérard Lapaix\*, ancien ouvrier tourneur aux Compteurs de Montrouge, fut écarté du secrétariat fédéral de Seine-Sud en 1954 et renvoyé à la production. Après une période de chômage, le seul emploi qu'il trouva était très éloigné de son domicile<sup>1702</sup>. Il put finalement être engagé à l'hôpital psychiatrique de Villejuif et devenir infirmier, mais dans

---

<sup>1701</sup> Sur cette question, voir BRUN A., *Rupture et reconversion des dirigeants de la fédération de Paris du PCF des années 1970-1980*, Mémoire de maîtrise (Paris 1), 1999. Voir également les notices biographiques que nous avons consacrées à Henri Fiszbin et Jean Gajer, et la notice de Bernard Gibaud par Éric Bélouet dans le *DBMOMS* (t. 5 et 6).

<sup>1702</sup> En 1955, la direction fédérale indiquait : « A la conférence de mai 1954, après discussion, il avait été réélu au Bureau fédéral et nous lui avons demandé de reprendre le travail. Il avait quitté les Compteurs de Montrouge pour être secrétaire fédéral permanent. Après cela, il a été longtemps pour retrouver du travail, puis en a retrouvé loin de chez lui. Il a subi un moment de dépression. Ensuite, il s'est fait embaucher à l'hôpital de Villejuif. Il commence à reprendre une meilleure activité. Nous pensons qu'il n'est pas possible de le conserver au BF, mais proposons de tenter au Comité fédéral. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1955 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

ces circonstances difficiles, son activité militante déclina et il fut finalement écarté du comité fédéral en 1956<sup>1703</sup>.

On peut également évoquer ici le cas de Daniel Grason. Bien qu'il échappe à notre période d'étude, il signale le problème spécifique des militants salariés par les municipalités communistes. Permanent du secrétariat de section de Gennevilliers de 1968 à 1978, Daniel Grason fut ensuite journaliste, photographe et rédacteur en chef du journal la *Voix populaire*. Toutefois, il était officiellement employé de la mairie et lorsqu'il quitta le parti en 1993, il fut affecté à l'office HLM de la ville pour se charger de ses publications. Jusqu'à sa retraite en 2002, il dut travailler dans une atmosphère de conflit larvé avec ses anciens camarades et ne pouvait faire valoir hors du parti les compétences acquises dans son travail de journaliste<sup>1704</sup>.

### Un temps saturé

Comme nous le signalions plus haut, le militantisme était une activité chronophage. Les cadres étaient sollicités pour de nombreuses activités (distributions de tracts, ventes de la presse communiste, collages d'affiches, etc.) et surtout pour de multiples réunions, publiques ou internes, à différents échelons et dans plusieurs organismes (parti, syndicat, organisation de masse, municipalité, etc.). À ces engagements extérieurs s'ajoutait le temps individuel consacré à la lecture et à l'étude, à la rédaction de rapports ou d'articles. L'ensemble de ces impératifs s'ajoutait à l'activité salariée pour les militants dans la production, et empiétait pour tous sur le temps de loisir et la vie de famille. La répartition du temps entre ces différentes sphères – professionnelle, militante, personnelle et familiale – et la gestion du temps militant lui-même, avec ses multiples tâches et réunions, s'avérait donc complexe.

*A posteriori*, plusieurs militants, hommes ou femmes, nous ont confié les difficultés créées par leur intense activité et par leurs nombreuses absences, mal vécues par leur conjoint ou

---

<sup>1703</sup> En 1956, l'appréciation de la fédération signalait : « Ce camarade (dont l'activité avait déjà été l'objet de critiques lors de la dernière conférence fédérale) ne participe pas du tout à la direction fédérale. S'il est vrai que son travail le gêne pour assister aux réunions du Comité fédéral, il est vrai aussi qu'il ne fait aucun effort pour se dégager, ne serait-ce qu'une fois. Et, malgré le fait qu'il est libre le matin, jamais il ne vient à la fédération. Nous pensons que nous devons lui demander et l'aider à militer activement sur sa cellule d'entreprise. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 25/06/1956, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1956 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>1704</sup> Entretien avec Daniel Grason, 11 décembre 2008. Dans le questionnaire préalable à l'entretien, Daniel Grason écrivait : « J'ai été déclaré pour l'essentiel de mon parcours sur un emploi de complaisance, si bien que je n'ai jamais eu la carte de journaliste professionnel. ».

leurs enfants. Georges Abbachi\* témoignait par exemple du poids que son militantisme et celui de son épouse firent peser sur leur vie de famille :

« À tort peut-être, nous avons un peu trop fait passer notre travail de militants, notre engagement de militants, avant notre vie familiale. Je sais que mes enfants nous l'ont reproché. Et quand on fait maintenant un retour en arrière, il est certain qu'effectivement la vie familiale était perturbée du fait de notre engagement, parce que nous étions pris tous les jours, tous les jours... et il est sûr que nous n'avons peut être pas consacré à la vie familiale ce qu'il aurait fallu. Ca on l'a constaté après.<sup>1705</sup> »

Georgette Potevin opérait le même constat :

« On s'en rendait moins compte que nos enfants, qui ne nous voyaient que de temps en temps. On essayait quand même de faire des efforts pour rester avec eux le samedi et le dimanche, on essayait de ne pas prendre trop de responsabilités ces jours-là, mais il y en a quand même sûrement eu. Mes enfants faisaient leurs études et elles étaient assez sérieuses. Je le dis, elles se sont vraiment débrouillées toutes seules pour faire leurs études, mais c'est parce qu'elles n'avaient pas trop besoin de nous. En fait, on les a surtout aidées par les discussions politiques. Elles ne sont pas restées militantes, mais l'étaient dans leur jeunesse. C'est vrai qu'on sacrifie un peu quand même. On sacrifie surtout les sorties, la culture, on sacrifie tout ça quand on est permanent. Pour ma part, je n'ai découvert certaines choses que depuis que je suis à la retraite, notamment sur le plan culturel. Et lorsqu'on est permanent, on est aussi obligé de lire, de suivre l'actualité. C'est dans les écoles fédérales et centrales que j'ai pu m'éduquer un peu. Donc après, je pouvais certainement un peu plus discuter avec mes enfants. Je ménageais ça, je ne l'ai pas trop sacrifié. J'ai fait le maximum.<sup>1706</sup> »

L'opportunité de se consacrer pleinement au travail militant était ainsi déterminée par une certaine stabilité familiale et par l'équilibre trouvé dans la vie domestique, en fonction de l'engagement du conjoint, de l'âge des enfants, etc. Au contraire, comme le suggèrent les appréciations fédérales, nombre de militants durent réduire leur activité et abandonner certaines responsabilités lorsqu'ils furent confrontés à des situations familiales moins stables, rendues difficiles par la maladie du conjoint ou d'un enfant, par des charges particulières, etc. Les appréciations ci-dessous donnent quelques exemples de telles situations<sup>1707</sup> :

À propos d'un conseiller municipal d'Alfortville, la fédération Seine-Sud écrivait en 1955 :  
« Subit actuellement une dépression ayant pour cause des ennuis sérieux dans son foyer. Nous tentons de l'aider à surmonter mais nous rencontrons de grandes difficultés.<sup>1708</sup> »

Un militant de La Courneuve fut écarté du comité fédéral pour des raisons similaires en 1957 :  
« N'a assisté qu'à trois réunions du Comité fédéral ; n'a eu aucune activité de comptes-rendus à son retour d'Union Soviétique malgré toute l'aide apportée pour lui permettre. Invoque à cet égard des horaires irréguliers de travail, sa santé, ses difficultés familiales qui lui rendent impossible sa vie militante en dehors de sa cellule.<sup>1709</sup> »

---

<sup>1705</sup> Entretien avec Georges Abbachi\*, le 8 décembre 1999.

<sup>1706</sup> Entretien avec Georgette Potevin, le 22 mars 2000. Voir également l'extrait de son témoignage déjà cité au chapitre 7, p. 443. On pourra également se reporter au témoignage de Marcelle Galli\* sur sa vie de famille, p. 445.

<sup>1707</sup> Nous présentons ici ces appréciations de manière anonyme dans la mesure où elles portent sur la vie privée des militants, mais aussi de leur famille.

<sup>1708</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1955 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>1709</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 05/06/1957, dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1957 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

En 1959 la fédération écarta une militante de Saint-Denis :

« Sur sa demande, du fait de ses difficultés familiales (trois petits enfants). Elle désire militer à la base à l'UFF de Saint-Denis. Nous l'aiderons à reprendre peu à peu des responsabilités.<sup>1710</sup> »

La même année, la direction de Seine-Ouest écarta un militant de Colombes :

« Élément très instable, actif à certains moments, puis inopérant et invisible à d'autres moments. Il n'a, pour ainsi dire, pas accompli ses tâches fédérales. Toutefois, le BF veut tenir compte dans son appréciation des difficultés qu'a rencontrées ce camarade avec plusieurs malheurs arrivés dans sa famille (décès de sa fille, maladie de sa femme).<sup>1711</sup> »

De manière moins explicite, les conséquences de l'engagement sur la vie personnelle et familiale ou plus généralement l'intensité et la fréquence des sollicitations peuvent sans doute également expliquer l'usure de certains militants et leurs mouvements de repli.

Comme nous l'avons déjà souligné à diverses reprises, l'équilibre et la compatibilité des responsabilités étaient l'un des enjeux de la gestion du personnel politique. Le temps militant lui-même était en effet saturé par le cumul des tâches ou de prérogatives à la fois politiques et professionnelles. Les employés de la presse communiste, journalistes ou responsables administratifs, étaient ainsi accaparés par un travail à la fois salarié et militant qui limitait leur disponibilité et leur participation au travail d'encadrement local ou fédéral. René Benhamou\*, secrétaire à l'organisation de Seine-Nord-Est, devint rédacteur à *France nouvelle* au cours de l'année 1956 et fut alors remplacé à la direction fédérale par Georges Chirio\*. En 1957, la fédération notait que son travail l'empêchait de participer pleinement au bureau fédéral<sup>1712</sup>. André Renard, ouvrier tôlier, secrétaire de la section Drancy et membre du comité fédéral à partir de 1953, fut recruté dans l'administration de *France nouvelle* à la fin des années 1950. Dès 1959, la fédération s'inquiétait de son possible manque de disponibilité. En 1962, il fut retiré du CF car il n'était plus en mesure d'assurer ses fonctions, du fait de ses nombreux déplacements en province. Le problème se posait de la même manière pour les cadres travaillant comme collaborateurs des sections centrales. Maxime Thébaud, membre du comité fédéral de la Seine puis du bureau fédéral de Seine-Sud, devint instructeur d'organisation auprès du CC ce qui l'empêcha de jouer pleinement son rôle dans la fédération. Retiré du bureau en 1955 puis du

---

<sup>1710</sup> Note dactylographiée de la SMC, s.d. (1959), dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1959 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>1711</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959, dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1959 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>1712</sup> « N'a pu assister que peu au Bureau fédéral depuis son entrée à France Nouvelle, doit examiner si ses responsabilités actuelles lui permettent de venir. À cette condition, devra être maintenu. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 05/06/1957, dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1957 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.)

comité fédéral en 1956, il le réintégra en 1959, lorsqu'il fut libéré de ses tâches auprès du centre<sup>1713</sup>. Le développement des carrières dans les syndicats ou les organisations de masse limitait également la disponibilité de certains cadres qui ne pouvaient donc plus assurer une présence régulière ou un rôle effectif dans leur fédération. Élise Fraysse\*, appelée comme dirigeante nationale de l'UFF en 1954 puis au siège de la Fédération démocratique internationale des femmes à Berlin en 1955, resta membre du CF de Seine-Ouest mais ne put jouer le rôle local que souhaitait lui attribuer la direction fédérale<sup>1714</sup>. En 1956, la réélection de Gisèle Delplanque\*, dirigeante syndicale qui effectuait de fréquents déplacements à l'étranger, fut conditionnée au recentrage de ses responsabilités sur la région parisienne<sup>1715</sup>. Citons enfin le cas d'Eugène Hénaff\*, non réélu au bureau fédéral de Seine-Nord-Est en 1964, car ses responsabilités syndicales l'envoyaient très souvent en province<sup>1716</sup>.

Dès lors qu'ils devaient assurer des responsabilités et des engagements multiples, les militants devaient donc gérer un emploi du temps chargé, déterminé par les horaires de travail et par ceux des réunions. Pour les permanents, un grand nombre de réunions, notamment les bureaux et secrétariats fédéraux, se déroulaient dans la journée, dans des horaires de travail traditionnels. Les comités fédéraux, et plus généralement l'ensemble des réunions regroupant des non-permanents, se déroulaient quant à elles en fin de journée et en soirée ou durant les week-ends. Toutefois, ce schéma convenait mal à des militants travaillant selon des horaires décalés. Alexis Porte, ouvrier à la RATP était ainsi pénalisé par « des horaires difficiles, [qui

---

<sup>1713</sup> Dès 1955, la fédération notait : « Ce camarade pourrait rester au Bureau fédéral si ses tâches de collaborateur du CC le lui permettaient. Actuellement il a du mal à accomplir ses tâches de membre du CF. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 05/11/1955, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1955 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis). Inquiétudes confirmées l'année suivante : « Ce camarade étant pris par ses tâches auprès de la direction du Parti, ne participe pratiquement plus à la vie fédérale. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 25/06/1956, dossier « Comité fédéral Seine-Sud 1956 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>1714</sup> En 1953, la direction de Seine-Ouest indiquait : « Il est regrettable qu'Élise Fraysse qui avait été élue au BF sur la base de son activité à la direction départementale UFF ait été promue à la direction nationale, ce qui a affaibli sa participation au travail de l'organisation de masse des femmes pourtant faible dans notre fédération, ceci s'est fait sans que nous en soyons informés. » (Note dactylographiée de la SMC, s.d. (1954) dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1954 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>1715</sup> « Nous avons également examiné le retrait de la camarade Gisèle Delplanque, qui, du fait qu'elle est constamment en déplacement à l'étranger, n'a pas pu accomplir sa tâche de membre du CF. Nous ne maintiendrons sa candidature au CF que si nous avons l'assurance que la camarade Gisèle Delplanque sera une militante du syndicat de la Seine. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 15/06/1956 dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1956 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).

<sup>1716</sup> « Très absorbé par ses tâches syndicales qui le mettent dans l'obligation de se rendre en province ne peut de ce fait assister au BF. » (Note dactylographiée de la SMC datée du 30/04/1964 dossier « Comité fédéral Seine-Nord-Est 1964 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis).



l'empêchaient] d'assurer une régularité dans l'accomplissement de sa tâche<sup>1717</sup> » au comité fédéral. Travaillant comme rédacteur à *l'Humanité*, André Laloué\* ne pouvait participer qu'irrégulièrement aux réunions fédérales et à la vie de sa section, en fonction de sa charge de travail et d'horaires parfois décalés, notamment lorsqu'il était d'astreinte au marbre<sup>1718</sup>. Les réunions en fin de journée posaient également problèmes aux femmes lorsqu'elles ne pouvaient échapper aux tâches domestiques et surtout à la garde des enfants. La tenue de réunions dans la journée pour les ménagères ou l'organisation de la garde des enfants<sup>1719</sup> tentait parfois de contourner ces contraintes.

L'organisation du temps était également dépendante de l'espace, de l'articulation entre les lieux de résidence, de travail et d'activités militantes ou de réunion. Jusqu'à un certain niveau de responsabilité, l'activité militante s'inscrivait dans un espace encore restreint, structuré autour de l'entreprise et/ou du domicile. L'éloignement des deux pouvait déjà poser problème, d'un point de vue pratique d'abord, par la durée des trajets quotidiens qu'il imposait, mais aussi sur le plan militant, par la dichotomie entre activités syndicale et politique à l'entreprise et travail local. Militant de Neuilly et secrétaire de l'UJRF de Seine-Ouest, Raymond Gosselet\* fut retiré du bureau fédéral en 1956. Ouvrier carreleur, il « [devait] effectuer des parcours très longs pour se rendre à son travail, ce qui [rendait] difficile sa participation effective au travail politique.<sup>1720</sup> » La disjonction excessive entre lieux de travail et de résidence favorisait parfois le développement de comportements critiqués<sup>1721</sup>, mais surtout, cette dispersion de l'activité militante limitait la visibilité et l'ancrage des militants, pénalisant donc leur carrière. Comme nous l'avons déjà montré, la grande mobilité, tant professionnelle que résidentielle, de Robert Taillade et Roger Bruno freina leur promotion<sup>1722</sup>. Au contraire, en travaillant dans leur ville de résidence, les militants inscrivaient l'ensemble de leurs activités dans un même espace. Au-delà du militantisme à l'entreprise et au syndicat, ils pouvaient accéder à des fonctions municipales et participer aux organisations de masse fonctionnant sur une base locale (UFF, Mouvement de la Paix, France-

---

<sup>1717</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 17/06/1959 dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1959 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis

<sup>1718</sup> Appréciation des responsables de la section Pierrefitte (1959), dossier biographique, Arch. FD PCF 93.

<sup>1719</sup> Voir le cas de Nicole Fournier, cité dans le chapitre précédent, p. 444.

<sup>1720</sup> Note dactylographiée de la SMC datée du 15/06/1956 dossier « Comité fédéral Seine-Ouest 1956 », Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>1721</sup> Voir par exemple les cas de Robert Beaunier, Jean Jouvin et Maurice Artige (p. 418 et suivantes) ou de Gustave Allyn (p. 464), évoqués dans le chapitre précédent.

<sup>1722</sup> Voir supra, chapitre 6, p. 319 et suivantes.

URSS, associations de parents d'élèves). Les facilités d'accès au logement offertes aux cadres communistes révèlent ici toute leur importance comme facteur concret d'implantation et d'insertion dans la sociabilité locale. Les parcours de Lucien Belloni\*, Dominique Frelaut\*, Guy Schmauss\*, Gaston et Yann Viens\*, ou encore Marcel Zaidner\* illustrent ce phénomène<sup>1723</sup>. La question du logement était d'ailleurs un élément de la gestion des cadres, comme argument pour certaines affectations ou comme moyen de stabiliser l'activité d'un militant. On le constate notamment dans le travail mené par Rolande Brault\* en banlieue nord. En 1966, encouragée par Georges Chirio\*, elle examina ainsi la situation de Lucien Perré. Né en 1933, ouvrier tôlier et adhérent depuis 1954, Lucien Perré fut premier secrétaire puis secrétaire à l'organisation de la section du Pré-Saint-Gervais à partir de 1963. Selon Rolande Brault, il apparaissait « très découragé » par la situation politique locale et, contraint de quitter son logement, il « [envisageait] de partir habiter en Seine-Maritime<sup>1724</sup> ». Afin de lui permettre de recréer des conditions favorables à son activité et de lui fournir de nouvelles tâches, la responsable aux cadres proposait de lui fournir un logement à Saint-Denis où il venait d'entrer dans l'usine de soudure électrique Languépin. Dans les mois suivants, il devint trésorier de la section Saint-Denis Nord.

Lorsqu'ils dépassaient le niveau des responsabilités locales dans le parti ou les autres organisations, les militants étaient contraints à des déplacements supplémentaires, pour assister à des réunions fédérales ou départementales, pour suivre l'activité des sections ou des entreprises, etc. Outre les comités fédéraux qui suivaient globalement un rythme mensuel, les fédérations organisaient régulièrement des réunions de l'ensemble des secrétaires de section ou des journées d'étude sur des thématiques diverses. Jusqu'aux années 1970, les locaux des fédérations de banlieue restaient relativement modestes. Les réunions regroupant des effectifs nombreux se déroulaient donc dans des salles mises à disposition par les municipalités communistes. Ces réunions, les rendez-vous à la fédération, et les divers événements de la vie militante (meetings, manifestations, etc.), imposaient donc des déplacements supplémentaires, dans l'ensemble de l'espace fédéral ou vers Paris. Déplacements parfois longs ou difficiles en fonction des horaires et

---

<sup>1723</sup> Pour les cas de Lucien Belloni\* et Dominique Frelaut\*, voir supra, chapitre 6, p. 319-320. Pour les autres, notamment Gaston et Yann Viens\*, on pourra se reporter à leurs biographies en annexe.

<sup>1724</sup> Note manuscrite de Rolande Brault, s.d. (1966) sur le comité de section de Saint-Denis-Nord, dossiers « comités de section Saint-Denis », Arch. FD PCF 93.

des moyens de transport (vélo, vélomoteur, transports en commun, plus rarement automobile) et qui contribuaient donc à la dilatation du temps militant.

### Fragments de l'univers matériel de l'encadrement

Au-delà des variations déterminées par des facteurs individuels (types de responsabilité, statut professionnel, âge, situation de famille, etc.), l'activité quotidienne des cadres était structurée autour d'un univers matériel commun, constitué d'un ensemble d'objets et de méthodes de travail. Assez logiquement, l'écrit et le papier dominaient largement cet univers matériel. L'encadrement sécrétait en effet une profusion de procès-verbaux, de comptes rendus, de rapports, de notes ou de courriers, dactylographiés et reproduits en plusieurs exemplaires sur papier pelure, circulant entre les responsables ou entre différents services et instances, avant de peupler dossiers et archives. Ces documents signalent l'important travail d'écriture des cadres eux-mêmes (rapports d'activités, comptes rendus, courriers), mais aussi le rôle des permanents techniques, secrétaires et sténo-dactylos, chargés du travail de transcription, de dactylographie et de reproduction. Cette incroyable boulimie de papier explique sans doute l'usage fréquent de papier de récupération, à l'échelle individuelle<sup>1725</sup> autant qu'institutionnelle. On retrouve ainsi dans les archives fédérales et centrales de très nombreuses notes et fiches rédigées sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale ou du Sénat, vraisemblablement puisé dans les stocks à disposition des parlementaires communistes.

Les documents internes traduisent également les processus d'homogénéisation administrative au cœur du fonctionnement du PCF. Qu'ils émanent des fédérations ou du centre, ils se caractérisent en effet, sur le plan formel, par leur uniformité et leur continuité tout au long de la période, en dépit de quelques évolutions techniques comme l'usage de machines à écrire électriques ou électroniques à partir des années 1970. Aux échelons fédéraux et centraux s'imposaient par exemple les mêmes normes de présentation<sup>1726</sup> ou le même système de codage administratif des courriers, rapports et autres documents<sup>1727</sup>. Les sections, moins bien dotées en

---

<sup>1725</sup> Voir *infra*, le cas d'André Moat\*, p. 570.

<sup>1726</sup> On peut par exemple relever la parfaite homogénéité formelle des procès-verbaux des secrétariats, tant au niveau fédéral (Seine-Sud, Seine-Nord-Est) qu'au niveau du secrétariat du CC. Les diverses décisions y sont présentés selon une série de rubriques thématiques ou liées aux secteurs d'activité (élection, cadres, organisations de masse, etc.) et suivies de la mention entre parenthèses du ou des cadres chargés de leur application.

<sup>1727</sup> Au niveau central comme au niveau fédéral, courriers, rapports, notes, procès-verbaux, etc. sont référencés en haut à gauche, par une série d'initiales. Dans un grand nombre de cas, il reste difficile de décrypter ces codes administratifs, mais on peut toutefois distinguer certaines mentions plus explicites qui renvoient au(x) service(s) et

personnel et en matériel, n'étaient pas toujours en mesure de reproduire strictement ces normes, mais elles tendaient tout de même à s'en rapprocher, au moins au niveau des méthodes de travail et du type d'informations fournies.

La dimension administrative du travail des militants apparaît tout particulièrement dans le grand nombre de documents normalisés, comme les formulaires ou les tableaux. Dans le domaine de la gestion du personnel politique, il s'agit bien sûr des questionnaires biographiques, mais aussi d'autres documents sur la composition des organismes dirigeants. Les notes de synthèse de la SMC jusqu'en 1964<sup>1728</sup>, les listes des comités fédéraux ou les cahiers analysant la composition sociale des directions fédérales<sup>1729</sup> en sont l'illustration au niveau central. Le recours à l'informatique pour le traitement statistique des mandats lors du XXe Congrès et l'utilisation de formulaires sur la composition des conférences fédérales, proposés par Marcel Zaidner en 1972 signalent la continuité et l'amélioration constante de ces instruments<sup>1730</sup>. On retrouve des procédures équivalentes au niveau fédéral<sup>1731</sup>. Sur un plan différent, on peut également évoquer le tableau utilisé en Seine-Sud pour recenser la présence des cadres lors des réunions du comité fédéral<sup>1732</sup>. Tous ces documents traduisent un effort de normalisation et d'objectivation du travail de sélection, d'évaluation et de gestion du corps militant à différentes échelles. Parmi les instruments communs du contrôle biographique, l'usage des « crayons télévision » marque lui aussi un effort de rationalisation de l'examen des questionnaires biographiques. Ces crayons bicolores rouge et bleu étaient utilisés pour souligner les éléments favorables ou négatifs des biographies, tant au niveau de la commission des cadres que dans les fédérations.

Enfin, la dimension administrative du travail des cadres et de l'organisation apparaît également dans la conservation et l'usage continu de certains outils, passés entre les mains de responsables successifs qui prirent soin de les alimenter et de les actualiser. Les dossiers biographiques, encore aujourd'hui considérés comme des archives actives, furent pour certains mis à jour et utilisés par Gaston Plissonnier\* jusque dans les années 1990. En Seine-Nord-Est le

---

au(x) responsable(s) concerné(s). Par exemple : SMC/JDx pour Section de montée des cadres/Jules Decaux\* ou APM/MZ pour Aide à la promotion des militants/Marcel Zaidner. Ces codes signalent éventuellement le nombre d'exemplaires du document, notamment pour les procès-verbaux des secrétariats, les listes des comités fédéraux, etc. Ce système apparaît dès le mois de décembre 1944 sur les documents du secrétariat du CC.

<sup>1728</sup> Voir *supra*, chapitre 2, p. 87.

<sup>1729</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 147.

<sup>1730</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 172.

<sup>1731</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 139.

<sup>1732</sup> Voir *supra*, chapitre 6, p. tableau de présence<sup>346</sup>.

cahier recensant les élèves des écoles centrales fut tenu par les responsables aux cadres successifs entre 1953 et 1967<sup>1733</sup>. En banlieue sud, une série de cahiers enregistrèrent les mutations de militants sur plusieurs décennies. On peut également établir un parallèle avec le classeur regroupant les états d'effectifs des fédérations, constitué par la section centrale d'organisation en 1954 et continuellement mis à jour jusqu'à la fin des années 1990<sup>1734</sup>.

Le cas des états d'effectifs signale de manière plus générale, les efforts de rationalisation et d'objectivation chiffrée du travail et des résultats politiques, à travers la comptabilité des suffrages électoraux, des effectifs, des cartes et des timbres placés, de la diffusion de la presse, des brochures et des livres, des vignettes pour la Fête de *l'Humanité*, etc. On retrouve notamment ces divers bilans à l'occasion des congrès ou des conférences fédérales. Les archives Lecoœur décrites par Philippe Robrieux, et notamment « l'état d'organisation du secrétariat du PCF » montrent que de tels documents constituaient des outils quotidiens du travail d'encadrement et de direction<sup>1735</sup>. Les responsables de la presse ou de la propagande manipulaient eux aussi de multiples tableaux et formulaires pour le CDLP ou les CDH, bilans comptables nécessaires à la gestion financière, mais aussi résultats traduisant l'activité et l'implantation du parti. Cette omniprésence allait jusqu'à instaurer dans les pratiques militantes une forme de culture du chiffre ou du résultat. En 1969, dans un rapport au secrétariat fédéral de Seine-Saint-Denis, Michel Tonkovic décrivait les conditions de la vente de *l'Humanité-dimanche* dans une cellule locale d'Aulnay-sous-Bois, sa commune de résidence<sup>1736</sup>. Tourneur chez Babcock et secrétaire de la section La Courneuve centre, il aidait les militants locaux pour la diffusion et tenait les comptes du CDH. Dans son rapport, il décrivait la manière dont il évitait le « boulonnage » des ventes grâce aux fonds de la section et à des jeux comptables permettant de maintenir officiellement des

---

<sup>1733</sup> Voir *supra*, chapitre 3, p. 141

<sup>1734</sup> MARTELLI R., *Prendre sa carte, 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, *op. cit.*

<sup>1735</sup> ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, t.4, *op. cit.*, p. 918. Nous n'avons pas eu la possibilité de consulter nous-mêmes ces documents. Le « relevé du personnel militant de l'ensemble des fédérations » pour l'année 1953, dont une copie figure dans les dossiers de travail du *Maitron*, a toutefois pu nous être communiqué par Claude Penetier. « L'exemplaire original de l'état d'organisation du secrétariat du PCF » est ainsi décrit par Philippe Robrieux : « Ce document confidentiel est relié, cartonné et en partie imprimé. Il comprend un relevé département par département avec à chaque fois : sur la première page, la carte coloriée et imprimée du département, sur la seconde les chiffres concernant la population, les salariés et leurs ventilation professionnelle (...); la composition du secrétariat fédéral (...); les résultats des élections (...); les effectifs (...). Sur la troisième page figurent les effectifs des organisations de masse (...). » Toujours selon l'auteur, figurent également les chiffres de diffusion de la presse et des œuvres de Maurice Thorez.

<sup>1736</sup> Courrier manuscrit de Michel Tonkovic daté du 29/09/1968 et adressé au secrétariat fédéral de Seine-Saint-Denis, dossiers « affaires » de la section Aulnay-sous-Bois, Arch. FD PCF 93.

chiffres de diffusion satisfaisants. Cet exemple montre le souci des militants de se hisser au niveau des exigences du parti. Parmi les autres signes de cette culture du résultat, on peut également évoquer les « contrats d'émulation » établis entre sections ou fédérations. En avril 1968 par les fédérations du Nord, du Pas-de-Calais, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne s'engagèrent ainsi dans processus « d'échange de leurs expériences dans le domaine du renforcement du Parti » et essentiellement de l'essor des effectifs<sup>1737</sup>.

L'ensemble de ces documents peuplait le quotidien des militants et tout particulièrement des cadres communistes, aux côtés des autres instruments de leur travail personnel, notamment de leur travail de documentation, d'information et de formation. La presse du parti, et plus généralement les coupures de presse, les brochures et les ouvrages annotés, les notes personnelles alimentaient leur pratique, pour appréhender et assimiler les analyses et la ligne du parti, pour rédiger articles et tracts, pour préparer réunions et conférences, etc. Ainsi retrouve-t-on dans les fonds personnels des cadres et des dirigeants de nombreux dossiers de documentation ou de travail. Au-delà des encouragements récurrents à l'étude ou à « l'élévation du niveau idéologique », la formation dispensée par les écoles centrales contribuait directement à l'apprentissage de ce travail de lecture, de prise de notes et de restitution. En 1946, le cours d'ouverture d'André Marty à l'école centrale annonçait ainsi le programme de cet apprentissage :

« Le communiste n'est pas un savant hors de la vie (encore moins un bavard), mais un réalisateur.

Pour réaliser, il faut : a) avoir une méthode d'étude ; b) de bonnes méthodes de travail.

Apprendre à travailler :

l'audition d'exposés n'occupera qu'une partie de l'école (surtout celle de quatre mois)

le reste : travaux personnels dirigés : apprendre à noter, à lire, à étudier ; apprendre à travailler soi-même (travaux pratiques et théoriques) ; apprendre à s'instruire soi-même dans la vie (étudier quelques exemples actuels).<sup>1738</sup> »

La formation passait notamment par la prise de notes sur les cours et les conférences dont le contenu restait par la suite disponible pour les militants. Lucien Belloni\* conservait précieusement les cahiers d'écoliers utilisés lors de son séjour à l'école centrale de quatre mois en 1955. Lorsque nous l'avons rencontré plus de quarante ans après, ils restaient à portée de main dans sa bibliothèque et il put les commenter pour nous<sup>1739</sup>. De même, Guy Poussy\* nous confia

---

<sup>1737</sup> Note du secrétariat de la fédération du Val-de-Marne, s.d. (1968), dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J.

<sup>1738</sup> Schéma du cours d'ouverture d'André Marty à l'école centrale de quatre mois et de politique extérieure daté du 09/12/1946, Archives André Marty, CHS AM 20, Centre d'Histoire sociale du XXe siècle.

<sup>1739</sup> Entretien avec Lucien Belloni\*, le 9 décembre 1999.

les épais carnets dans lesquels il avait pris des notes sur les cours de l'École supérieure de sciences sociales du PCUS où il séjourna en 1962.

Les divers documents que nous venons d'évoquer ne recouvrent pas la totalité de l'univers matériel du travail militant. Celui-ci était également composé de l'ensemble du « matériel de propagande », à nouveau majoritairement sous forme de papier : tracts, professions de foi, journaux de cellule, affiches. D'autres objets, plus originaux s'y ajoutaient, comme les disques 45 tours, vinyles ou flexibles, diffusés lors des campagnes électorales dans les années 1960-1970. Les archives de la fédération de Seine-Sud/Val-de-Marne en ont conservé un certain nombre d'exemplaires. Les instruments de propagande appartiennent plus largement à un univers matériel de la politique ou des élections commun à l'ensemble des forces politiques et partagé par la société dans son ensemble. Toutefois, ils prenaient une dimension spécifique pour les militants chargés de les concevoir, de les fabriquer, de les transporter ou de les diffuser. De même, on pourrait également évoquer l'univers matériel des réunions publiques, des conférences ou des congrès, les divers éléments qui en structurent l'espace et le déroulement (pupitres, tribunes, micros, etc.) ou qui participent de leur langage symbolique (drapeaux tricolores et rouges, banderoles, portraits des dirigeants, etc.).

#### *Étude de cas : Andrée Moat, une secrétaire de section au jour le jour*

À travers l'exemple d'Andrée Moat\* nous pouvons étudier en détail le quotidien d'une militante grâce à un fonds d'archives recelant quelques documents rares. Ces sources ont été trouvées par un collaborateur du *Maitron* sur l'étal d'un brocanteur au marché aux vieux papiers de la porte de Vanves et déposées au Centre d'Histoire sociale du XXe siècle. Ce fonds relativement modeste se compose de deux boîtes d'archives portant sur la période 1952-1956 et essentiellement sur les années 1953 et 1954. Elles regroupent des documents imprimés (coupures de presse, tracts, journaux de cellule) et surtout de nombreuses notes manuscrites sur diverses réunions politiques. Enfin, elles comportent surtout l'agenda personnel d'Andrée Moat\* pour l'année 1954.

Nous n'avons pas pu consulter de dossier biographique concernant Andrée Moat\*, mais d'autres sources nous ont permis de reconstituer les principales caractéristiques de son

parcours<sup>1740</sup>. Née le 5 octobre 1920, Andrée Moat était licenciée ès lettres et travaillait au CNRS, comme bibliothécaire. À la fin des années 1940, elle participa notamment à l'établissement de deux volumes de *l'Inventaire des périodiques scientifiques et techniques reçus depuis 1938 par les bibliothèques de Paris*<sup>1741</sup>. Les éléments à notre disposition indiquent qu'en 1954 elle travaillait au centre de documentation du CNRS, situé à Paris, dans le V<sup>e</sup> arrondissement<sup>1742</sup>. Andrée Moat\* avait adhéré au Parti communiste dans l'immédiat après-guerre, en 1945. Entre 1952 et 1954, et sans doute au-delà, elle siégea au secrétariat de la section Clamart, comme responsable à la propagande. En 1953, elle fut candidate aux élections municipales sur la liste conduite par Roger Dumagny, premier secrétaire de la section. À la fin des années 1950, elle vint travailler à Roscoff, comme bibliothécaire de la station de biologie marine du CNRS, et assumait de nouvelles responsabilités militantes. Secrétaire de la section de Saint-Pol-de-Léon, elle siégea au comité (1959-1965) et au bureau (1965-1979) de la fédération du Finistère puis du Finistère Nord, créée en 1972. Elle y fut à nouveau chargée de la propagande. Déjà militante syndicale lorsqu'elle était en région parisienne, Andrée Moat\* fut élue au comité national du syndicat CGT du CNRS (1959-1961) et fut membre de la commission administrative (1964-1972) et du bureau (1971-1972) de l'UD-CGT du Finistère. Elle participa également aux activités de la Fédération française des ciné-clubs, dont elle fut membre du comité national dans les années 1960. Sur le plan familial, Andrée Moat\* était mariée au début des années 1950<sup>1743</sup> et mère d'un fils. Séparée de son mari, elle entama une procédure de divorce au cours de l'année 1954 et, en Bretagne, elle n'apparaissait plus que sous son nom de jeune fille.

En tant que femme exerçant une profession intellectuelle Andrée Moat\* échappait à l'idéal-type dominant du militantisme communiste. De plus, au cours de son activité en région parisienne, elle ne fut pas membre du comité fédéral et resta à un niveau de responsabilité local, comme membre du secrétariat d'une section de taille moyenne. Du fait de ces différentes caractéristiques, on pourrait considérer qu'elle n'était pas totalement représentative des cadres

---

<sup>1740</sup> Nous remercions Alain Prigent qui a complété nos informations grâce à ses recherches sur les militants bretons pour le *Maitron*.

<sup>1741</sup> DUPRAT (dir.), *Inventaire des périodiques scientifiques et techniques reçus depuis 1938 par les bibliothèques de Paris (4 volumes)*, Paris, CNRS, 1947-1954. Volume I « École nationale supérieure des mines », par Éveline Georges et Andrée Moat, 1947 et volume II, « Bibliothèque centrale du Museum national d'histoire naturelle », par E. Georges et A. Moat, 1948.

<sup>1742</sup> Andrée Moat utilisait pour ses notes personnelles des feuilles portant l'en-tête du centre de documentation.

<sup>1743</sup> Les boîtes d'archives portent le nom d'Andrée Moat-Kuffer tandis que certains documents la présentent sous le nom de Kuffer-Moat.



placés au cœur des logiques de promotion et de notre étude. Toutefois, sa candidature à l'école centrale d'un mois à la fin de l'année 1954, ajoutée à son parcours ultérieur, montre qu'elle se situait, dès les années 1950, à proximité immédiate de ce groupe ou de ce secteur de l'appareil. De ce point de vue, on peut penser que son déplacement vers la Bretagne constitua une circonstance favorable à sa carrière militante, lui permettant d'accéder à de plus importantes responsabilités.

En dehors de son caractère strictement représentatif, c'est surtout la présence dans ses archives de son agenda personnel, et le contenu de cet agenda, qui nous a encouragé à procéder à une étude de cas détaillée. Il s'agit en effet du seul document de ce type qu'il nous ait été donné de consulter en provenance de militants ou de cadres intermédiaires<sup>1744</sup>. Tenu avec une grande rigueur, cet agenda comporte des informations qui permettent de repérer précisément les diverses composantes du quotidien de cette militante (réunions, tâches pratiques, formation, mais aussi loisirs). De plus, ces éléments peuvent être confrontés avec ses notes manuscrites sur les réunions politiques, qui attestent sa participation et permettent d'en entrevoir le contenu et le déroulement<sup>1745</sup>.

### Analyse d'un agenda militant

À l'échelle de l'ensemble de l'année 1954, l'activité d'André Moat\* apparaît très régulière. Elle ne fut entrecoupée que par des interruptions de quelques jours en janvier, mars, avril et fin octobre-début novembre. Elle s'interrompit plus longuement au mois d'août, en raison de son séjour à l'école fédérale permanente de Seine-Sud (du 2 au 13 août) puis d'un voyage en Suisse (du 16 août au 2 septembre). En dehors de l'école fédérale et de trois jours passés à Fécamp (14-16 avril), ces absences correspondaient à des séjours en Suisse. En fonction des indications de son agenda et du carnet d'adresses qu'il contient, il apparaît que son mari résidait à Liebfeld, dans la banlieue de Berne. Elle s'y rendait pour accompagner son fils qui fut de plus accueilli au sanatorium Solsana, à Saanen, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre. Au cours du mois d'août, elle entama également les démarches de sa procédure de divorce.

---

<sup>1744</sup> Les archives d'André Marty comportent une importante collection d'agendas pour la période 1944-1955. Outre qu'ils renvoient au cas particulier du quotidien d'un dirigeant national de premier plan, l'usage de ces documents est rendu très complexe par l'écriture d'André Marty, extrêmement difficile à déchiffrer.

<sup>1745</sup> Ces notes se limitent aux réunions politiques. On ne retrouve dans le fonds aucun document ayant trait aux activités syndicales d'Andrée Moat\*. Toutefois diverses mentions marginales dans son agenda attestent sa participation effective aux réunions.

L'activité politique d'Andrée Moat\* se situait à différents échelons. En tant que membre du secrétariat, elle participait logiquement aux secrétariats, bureaux et comités de la section Clamart. Elle était plus particulièrement chargée du secteur de la propagande. De nombreuses mentions de son agenda signalent les résultats des ventes ou la gestion comptable de la presse ainsi que la rédaction ou la diffusion de tracts. Ces notations permettent en particulier de supposer qu'elle prenait part presque tous les week-ends à la vente de *l'Humanité-dimanche*. En outre, André Moat\* assistait aux assemblées fédérales des secrétaires de section et des responsables à la propagande. Enfin, elle participait aux réunions de sa cellule, mais aussi d'autres cellules locales dont elle était chargée de suivre l'activité. En tant que dirigeante de section, elle dut également assurer plusieurs comptes-rendus de comités centraux et de la conférence fédérale de Seine-Sud. Au-delà des réunions des organismes du parti, Andrée Moat\* participa en 1954 à divers rendez-vous politiques, meetings locaux ou parisiens, au Vel'd'Hiv (11 février, 21 avril, 22 juillet, 5 novembre) et à la Mutualité (21 janvier, 14 décembre), ou encore au rassemblement du Mur des Fédérés (30 mai). S'ajoutaient également des moments à la fois militants et festifs : Fête de l'Humanité, Fête des Vaillants, Fête de l'UJRF-UJFF et « bal des jeunes » à Clamart, fêtes champêtres à Bonneuil et Clamart, « soirée » de l'union locale CGT, etc. D'après les éléments consignés dans son agenda, Andrée Moat\* participait également aux réunions du conseil et du bureau de son syndicat,<sup>1746</sup> mais le détail et le contenu de ces activités ne sont pas documentés par les notes conservées dans ses archives.

On peut constater à travers l'agenda d'Andrée Moat\* que le calendrier militant était structuré en fonction d'activités « saisonnières » ou selon des périodes dominées par certains enjeux politiques. Ainsi, au début et à la fin de l'année, les mois de décembre et janvier étaient en particulier occupés par les assemblées de reprise de cartes, dans les cellules du parti, mais aussi pour les organisations de masse (UFF, Mouvement de la Paix) ou les CDH. On observe à travers les notes d'Andrée Moat\* que ce moment important de la vie militante, à la fois politique et festif, était préparé en amont, lors de réunions à la fédération et à la section. Assez logiquement,

---

<sup>1746</sup> Depuis la scission syndicale de 1948, les bibliothécaires du CNRS appartenaient avec les chercheurs et une minorité d'enseignants au Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche (SNESR), affilié à la FEN. Un nouveau Syndicat national des bibliothèques (SNB), toujours affilié à la FEN, vit le jour en 1956. (voir PINAULT M., « Naissance et développement du SNCS-FEN : le syndicalisme comme reflet et agent de la professionnalisation des « chercheurs-scientifiques » », BOSMAN F., CHANET J.-F., FRAJERMAN L., GIRAULT J., *La Fédération de l'éducation nationale (1928-1992) : histoire et archives en débat*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2010, p. 59-69.). L'appartenance d'Andrée Moat\* à ce syndicat apparaît confirmée par la mention de plusieurs réunions syndicales au siège de la FEN, rue de Solférino.

les diverses fêtes militantes se déroulaient pour leur part au cours du printemps et de l'été. L'année 1954 ne connut pas de campagne électorale et l'activité communiste fut surtout dominée par les thématiques de la paix, autour des mobilisations contre la guerre d'Indochine et contre la CED. Sur le plan interne, cette année fut marquée par la tenue d'un congrès, précédé par une longue période consacrée aux conférences de section et fédérale. D'après les notes d'Andrée Moat\*, les dirigeants de Clamart furent occupés par ces questions dès la fin du mois de mars, avec l'examen du rapport du comité de section et de la promotion des cadres. La secrétaire à la propagande fut elle-même chargée de récolter les biographies des candidats au comité de section dans les cellules dont elle assurait le suivi. La conférence de section se déroula sur trois jours, du vendredi 7 au dimanche 9 mai. Le week-end suivant (samedi 15 et dimanche 16 mai), Andrée Moat\* fut déléguée à la conférence fédérale de Seine-Sud et participa à la commission politique chargée d'examiner les candidatures au comité fédéral<sup>1747</sup>. Les réunions suivantes du comité de section et des cellules furent en partie occupées par les comptes rendus de ces conférences puis du congrès du PCF qui se déroula du 3 au 8 juin à Ivry. Cette période est aussi celle de l'élimination d'Auguste Lecoœur. On trouve dans les notes d'Andrée Moat\*, diverses illustrations de la dimension critique et autocritique des discussions sur le sujet<sup>1748</sup>. Ainsi, lors du comité de section du 16 mars, le secrétaire de section Roger Dumagny<sup>1749</sup> évoqua le « manque de travail collectif en matière d'organisation » et les « insuffisances notoires » de la direction de Clamart. Plusieurs militants le suivirent en évoquant des insuffisances dans la lutte contre la CED ou à la direction de l'union locale CGT. Le sujet revint en bureau de section, le 29 mars, et dans plusieurs réunions fédérales des secrétaires de section au mois d'avril.

Au cours de l'année 1954, Andrée Moat\* assista à 123 réunions des organismes du parti auxquelles s'ajoutaient 34 réunions syndicales. Si l'on exclut ses quatre semaines complètes d'absence au mois d'août, on atteint donc une moyenne de 3,3 réunions par semaine. En dehors des tâches pratiques individuelles mentionnées dans son agenda (rédaction d'articles ou de rapports, collages d'affiches, etc.), 242 jours furent occupés par au moins un rendez-vous militant (réunion politique ou syndicale, assemblée ou réunion publiques, assemblée festive, vente de

---

<sup>1747</sup> Pour le détail du déroulement de cette commission politique, voir *supra*, chapitre 2, p. 99 et chapitre 5, p. 268 et suivantes.

<sup>1748</sup> On le constate notamment pour le déroulement de la commission politique de la conférence fédérale. Voir *supra*, chapitre 2, p. 99.

<sup>1749</sup> Voir sa biographie dans le *DBMOF* (CD-Rom).

*l'Humanité-dimanche*, écoles et formation), soit près de deux jours sur trois<sup>1750</sup>. Ces activités affectaient autant les jours de la semaine que les week-ends et les jours fériés dont certains étaient aussi des rendez-vous militants (1<sup>er</sup> mai, mais aussi 14 juillet et 11 novembre, occasions de numéros spéciaux de *l'Humanité*).

L'agenda d'Andrée Moat\* ne signale pas systématiquement les lieux et les horaires des réunions, sans doute relativement réguliers. On peut toutefois constater que les activités de cette militante se partageaient entre Paris et plusieurs communes de la banlieue. Andrée Moat\* travaillait à Paris et, outre les meetings et les manifestations, elle y assistait régulièrement à des réunions syndicales, au siège de la FEN, rue de Solférino, ou dans le Quartier Latin (rue d'Ulm, rue Saint-Jacques, rue Cuvier, etc.). Son agenda mentionne également plusieurs visites à la Librairie du Globe, alors située rue des Carmes. Les réunions organisées par la fédération Seine-Sud (réunions des secrétaires de section, commissions propagande ou éducation) se tenaient pour la plupart à Ivry mais aussi parfois dans d'autres villes. On relève par exemple une « journée d'étude fédérale sur la jeunesse » organisée à Bonneuil où se déroula le lendemain une « fête champêtre ». Nous ignorons toutefois de quels moyens de transport disposait Andrée Moat\* pour effectuer ses divers déplacements.

Lorsque la précision apparaît, on constate que les réunions syndicales et politiques se déroulaient essentiellement en fin de journée et en début de soirée. Certaines réunions fédérales étaient également placées les samedis après-midi. D'autres activités (conférences de section et fédérale, fêtes) s'étalaient sur une ou plusieurs journées pleines. Du fait de ces horaires, Andrée Moat\* devait rechercher des solutions pour assurer la garde de son fils comme le mentionne son agenda en date du 9 novembre alors qu'elle devait assister à plusieurs réunions en fin de journée et en soirée. Le dimanche suivant, 14 novembre, jour de l'anniversaire de son fils, elle indiquait l'avoir emmené avec elle à la vente *l'Humanité-dimanche*.

La durée des réunions et des divers rendez-vous militants n'apparaissant pas dans les documents, nous avons tenté une évaluation globale du temps que leur consacrait Andrée Moat\*, en fonction de plusieurs hypothèses sur leur durée moyenne.

---

<sup>1750</sup> 242 jours sur 365, soit 66,3%. Si nous écartons l'ensemble de ses absences, le résultat est légèrement plus élevé avec 229 jours sur 324, soit 70,7%. Si nous excluons uniquement ses absences personnelles, le résultat atteint 71,8% (242 sur 337).

Type d'évènement	Occurrences
Assemblées festives	17
Réunions publiques, meetings	27
Cours de l'école de section	14
Réunions des organismes du PCF	123
Réunions syndicales	34
<b>Total</b>	<b>215</b>

Nombre total d'heures en fonction des hypothèses sur la durée moyenne		
2 heures	2 heures 30	3 heures
430	537,5	645
Moyenne hebdomadaire en fonction des hypothèses ci-dessus		
9,0	11,2	13,4

**Figure 44 - Évaluation du temps consacré par Andrée Moat aux réunions militantes**  
(Les moyennes annuelles sont calculées sur la base de 48 semaines de présence)

On atteint ainsi pour l'ensemble de l'année une moyenne comprise entre 9 heures (hypothèse basse) et plus de 13 heures (hypothèse haute) consacrées chaque semaine aux réunions, meetings et assemblées diverses. Cette évaluation ne rend toutefois pas compte des importants écarts entre les semaines ou les types d'événements. Ainsi, les conférences de section<sup>1751</sup> et fédérales ou certaines fêtes s'étaient étalées sur une ou plusieurs journées augmentant considérablement le temps hebdomadaire consacré au militantisme. De même, une partie des réunions fédérales étaient relativement longues. Pour la « journée d'étude fédérale sur les femmes » organisée le 13 février, Andrée Moat\* indiquait une plage horaire de six heures (« 14h-20h »). Ses notes sur le contenu d'autres assemblées fédérales le confirment par leur déroulement : rapport introductif, interventions et discussions, discours de clôture. Ainsi, la réunion des secrétaires de section du 22 avril 1954 débuta par deux présentations d'Alfred Joinville\* et de Gérard Lapaix\*, suivies d'une douzaine d'interventions des représentants des sections, avant les conclusions tirées par Fernand Dupuy\*. Enfin, pour évaluer totalement l'ensemble du temps consacré au militantisme, il conviendrait d'ajouter les autres tâches politiques et pratiques (rédaction de rapports et de tracts, vente de *l'Humanité-dimanche*, etc.) ou les temps de transport. On peut ainsi considérer que le

<sup>1751</sup> Selon la convocation conservée dans les archives d'Andrée Moat\*, la conférence de la section Clamart devait se dérouler le vendredi 7 mai, à partir de 21 h, le samedi 8 mai, de 15 à 21h et le dimanche 9 mai, à partir de 14h30.

temps consacré par André Moat\* au militantisme atteignait voire dépassait fréquemment les vingt heures par semaine.

### Tâches pratiques et travail politique

Les archives d'Andrée Moat\* ne nous permettent pas de connaître en détail le contenu de ses interventions personnelles. Dans ses notes, elle signalait parfois sa participation aux débats, mais sans en consigner la teneur. De même, son agenda mentionne le rapport sur le travail parmi les femmes qu'elle présenta devant le bureau de section (28 septembre), mais le texte n'a pas été conservé. Enfin, aucun document ne porte sur son rôle dirigeant auprès des cellules. On peut toutefois s'intéresser aux principales responsabilités d'Andrée Moat\* à la tête de la section Clamart, dans le domaine de la propagande. Elle gérait la diffusion locale de la presse communiste, des brochures et de la littérature. Cette gestion était à la fois logistique, administrative et financière. Andrée Moat\* recueillait et transmettait les abonnements, passait commande pour les livres ou les brochures du parti, centralisait les recettes des ventes et assurait la comptabilité de la diffusion<sup>1752</sup>, etc. À ce titre, elle participa à diverses opérations spécifiques autour de *l'Humanité* au cours de l'année 1954 : « ventes de masse » de *l'Humanité-dimanche* (4 avril, 17 octobre) et diffusion de numéros spéciaux (11 novembre, 14 juillet, etc.) ayant pour objectif d'élargir le lectorat et de mobiliser les militants ; célébration du cinquantenaire du journal, en avril ; saisie de *l'Humanité-dimanche* (11 avril) qui obligea les militants à des efforts supplémentaires pour assurer la diffusion de l'édition de substitution. Ces événements se concentrèrent tout particulièrement au cours du mois d'avril 1954. La fédération Seine-Sud en tira le bilan, le 20 avril, lors d'une assemblée des responsables à la propagande animée par Louis Dolly\*, membre du secrétariat fédéral. Les notes d'Andrée Moat\* sur cette réunion signalent toute l'importance attribuée à la diffusion des publications communistes et la pression mise sur ses résultats et donc sur les militants. Dans son intervention introductive, Louis Dolly\* critiqua, à partir de la comparaison des résultats de Seine-Sud avec ceux d'autres fédérations (Seine-Ouest, Seine-Nord, Paris, Aube), le « manque d'audace » et la « sous-estimation générale des possibilités » qui caractérisait selon lui la vente du numéro spécial du 4 avril. S'il reconnaissait

---

<sup>1752</sup> On retrouve dans ses archives quelques documents caractéristiques de ce travail à la fois administratif et comptable en dialogue avec le Centre de diffusion du livre et de la presse (CDLP) : bordereaux de commande, formulaires de bilan de la diffusion de la presse et des ouvrages, fiches de facturation mentionnant les avances et les sommes dues, etc.

une « bonne mobilisation » après la saisie du 11 avril, il constatait toutefois que certaines sections n'avaient pas établi ou pas appliqué de plan de travail en faveur de la diffusion. Louis Dolly\* présenta également un classement des sections en fonction de leurs chiffres de diffusion et Andrée Moat\* put noter que Clamart arrivait en neuvième position, résultat conforme voire légèrement supérieur à l'importance de la section en termes d'effectifs.

Le travail d'Andrée Moat\* incluait également d'autres tâches liées à la propagande locale et mentionnées dans son agenda : rédaction et tirage de tracts (sept occurrences) ou de journaux de cellule (cinq occurrences), collages d'affiches (deux occurrences), centralisation de pétitions (une occurrence). À travers ces différentes activités, la secrétaire à la propagande participait pleinement au travail de mobilisation politique. L'exemple de la lutte contre la CED est ici significatif. La direction de Seine-Sud avait énoncé une série de directives pour l'organisation de la campagne<sup>1753</sup> : organisation de délégations auprès des élus, signatures de pétition, réunions unitaires avec les socialistes, création de comités de paix rassemblant tous les adversaires de la CED, organisation de réunions publiques et de prises de parole, tirage de tracts et de numéros spéciaux des journaux de cellule. Outre leur transmission par écrit, ces instructions étaient surtout martelées lors des réunions fédérales et posées devant les dirigeants de section en termes d'objectifs et de résultats concrets. Andrée Moat\* résumait ainsi l'introduction d'Alfred Malleret-Joinville lors d'une réunion des secrétaires de section à Ivry, le 15 février : « Combien de signatures contre les accords de Bonn ? Quels objectifs ? Combien de délégations faites auprès des députés ? Position du conseil municipal ? Nombre de comités de paix ? » Dès le lendemain, le bureau de section décida de nouvelles initiatives : diffusion de tracts, envoi d'une lettre au maire de Clamart et d'un courrier aux adhérents. Surtout lors du comité de section suivant, le 16 février, les secrétaires de section pointèrent les lacunes des communistes de Clamart : « insuffisance des copains dans les comités de paix », faiblesse de la campagne de pétition qui « se contente de la signature de quelques personnalités », absence de délégations auprès des députés. À nouveau réuni une semaine plus tard, le comité de section rassembla les propositions des militants et initia diverses actions (réunions publiques, délégations, lettres aux élus et aux commerçants, etc.). Au-delà de la répercussion et de l'application des instructions aux différents niveaux de l'appareil, nous retrouvons ici toute la dualité de la position des cadres

---

<sup>1753</sup> On retrouve ces instructions dans un document ronéoté de quatre pages de la fédération Seine-Sud, daté du 21 avril 1954 et intitulé : « Contre la CED. Directives du bureau fédéral pour les sections et cellules ». (Fonds André Moat, CHS XXe siècle).

intermédiaires : en tant que subordonnés, ils étaient placés par les dirigeants fédéraux dans une logique de responsabilisation voire de culpabilisation qu'eux-mêmes reproduisaient dans leur rôle dirigeant auprès de la base locale<sup>1754</sup>. Par ses attributions, la secrétaire à la propagande était particulièrement soumise à cette pression du résultat, en matière de diffusion de la presse, des tracts ou des journaux de cellule.

L'agenda d'Andrée Moat\* mentionne par ailleurs de multiples tâches liées plus généralement à ses fonctions dirigeantes dans la section, notamment des tâches administratives, comme la rédaction de convocations pour des réunions (trois occurrences) ou la récolte des biographies dans les cellules (une occurrence). De plus, elle devait, avec les dirigeants de section, pourvoir à divers besoins pratiques ou matériels : fournir des militants pour assurer la garde des locaux de la fédération Seine-Sud (deux occurrences) ou de *l'Humanité* (une occurrence), organiser l'accueil à Clamart de délégués provinciaux au congrès d'Ivry, assurer le ravitaillement du congrès départemental du Mouvement de la Paix, etc. Enfin, son carnet recense de multiples rendez-vous individuels, mais il ne nous est pas possible de déterminer systématiquement leur nature (privée, professionnelle, politique, syndicale).

### Culture et engagement

Comme nous l'avons indiqué en préambule de cette étude de cas, Andrée Moat\* s'écartait de l'idéal-type dominant du militantisme communiste de banlieue par son niveau d'étude et sa profession intellectuelle. À l'inverse, ses activités professionnelles et syndicales la mettaient en contact avec les milieux universitaires, mais elle restait à l'écart des cercles intellectuels communistes parisiens puisqu'elle était organisée sur une base locale. À cette position subordonnée dans les champs partisan et universitaire correspondait toutefois un capital culturel déterminant dans la pratique militante. On peut ainsi mettre en parallèle ses archives, leur existence, leur préservation autant que leur contenu, et les méthodes de travail acquises dans le cadre scolaire et professionnel. Ses prises de notes sur les réunions apparaissent précises, clairement structurées et classées<sup>1755</sup>, et démontrent une attention et une assiduité soutenues. Ainsi lors des conférences fédérales de la Seine en février-mars 1953 et de Seine-Sud en mai

---

<sup>1754</sup> Lors du comité de section du 2 février 1954, le secrétaire politique dénonçait déjà les résultats insuffisants de la campagne de signatures contre la CED, jugeant « minable » le chiffre de 614 signataires. (Notes manuscrites d'Andrée Moat, Fonds Andrée Moat, CHS XX<sup>e</sup> siècle).

<sup>1755</sup> Les différents feuillets portant sur une même réunion étaient par exemple regroupés et agrafés.



1954, André Moat\* prit des notes sur la totalité des interventions et des discours, au point de consigner des éléments absents des comptes rendus publiés par le parti<sup>1756</sup>. De manière plus générale, la responsabilité de la propagande et un certain nombre de ses tâches pratiques (rédaction de tracts et de journaux de cellule, mais aussi de convocations, d'une « adresse à Maurice Thorez », etc.) correspondaient directement à son capital scolaire et professionnel : maîtrise et pratique courante de l'écriture, familiarité avec le livre, gestion de ressources documentaires, etc.

Autre effet de son statut, Andrée Moat\* apparaît très concernée par la dimension intellectuelle ou culturelle de l'engagement. De ce point de vue, l'année 1954 est marquée pour elle par l'importance des questions de formation politique. En janvier-février, en juin et en octobre, elle participa à l'animation des écoles de section à Clamart. Elle ne fut pas elle-même directrice de la formation, confiée à un membre du bureau de section, mais y assista en tant que membre du secrétariat et prit part aux discussions avec les élèves. À cette époque, les écoles élémentaires du PCF reposaient sur une série de cinq brochures thématiques<sup>1757</sup> que les militants devaient lire en amont et qui servaient de base à la discussion durant les cours. Le cursus comportait en tout six séances d'environ deux heures, incluant une présentation du fonctionnement de l'école et de la première brochure lors de la séance introductive et un bilan de la formation lors de la séance de clôture. En février, dès la cinquième séance, Andrée Moat\* participa à un premier « bilan critique et autocritique » avec le directeur de l'école. Elle pointait en particulier le manque d'assiduité des élèves<sup>1758</sup>, le fait que certains n'avaient pas lu les brochures avant les cours, l'absence de bibliothèque et d'indications de lectures complémentaires, la nécessité de dédoubler certains cours<sup>1759</sup>. À nouveau, on peut tracer un lien entre ces remarques et un capital scolaire et culturel autorisant des exigences théoriques et intellectuelles d'un niveau relativement élevé. Au contraire, à l'occasion de ce bilan, le directeur de l'école évoquait pour sa part l'organisation matérielle et pratique. Andrée Moat\* séjourna ensuite, en tant

---

<sup>1756</sup> On peut en prendre la mesure par la comparaison de ses notes avec la brochure publiée à l'issue de la VI<sup>e</sup> conférence fédérale de la Seine (« Compte rendu de la VI<sup>e</sup> conférence fédérale de la Seine du Parti communiste français », brochure, s.d. (1953), 80 p.). Les écarts constatés signalent sans doute moins d'éventuelles lacunes de la transcription qu'un travail politique de sélection et d'édition.

<sup>1757</sup> Dans l'ordre chronologique des séances : « La Nation française et les classes sociales », « L'impérialisme et la guerre », « L'État », « Socialisme et communisme », « Le Parti communiste »

<sup>1758</sup> Le premier cours comptait quatorze élèves. Deux furent absents au cours suivant, tandis que s'ajoutèrent quatre nouveaux élèves. Lors de la quatrième séance, on ne comptait que sept présents.

<sup>1759</sup> Notamment les cours n°2 (« L'Impérialisme et la guerre »), n°4 (« Socialisme et communisme ») et n°5 (« Le Parti communiste »).

qu'élève cette fois, à l'école fédérale permanente de Seine-Sud, durant deux semaines, en août 1954. Malheureusement, ses archives ne conservent pas de traces de cette formation et de sa réception.

Andrée Moat\* fut enfin proposée pour suivre les cours d'une école centrale de formation de rédacteurs à la fin de l'année 1954. Cette proposition confirme son engagement personnel dans les processus d'éducation politique et théorique de même que son insertion dans un vivier de militants bénéficiant de l'attention et de l'intérêt de la direction de Seine-Sud. La spécialisation de l'école correspondait à ses responsabilités et à ses activités dans le secteur de la propagande. De manière générale, on peut également supposer que de par sa profession, les responsables aux cadres envisageaient, à travers cette proposition, une affectation dans le domaine de la presse et non dans l'encadrement politique pour lequel l'école générale d'un mois de « perfectionnement des dirigeants fédéraux » était plus directement adaptée. Examinée par le secrétariat du Comité central le 31 décembre 1954, la candidature d'Andrée Moat\* fut repoussée avec la mention « vérifier les conditions de son départ en Suisse.<sup>1760</sup> » N'ayant pu consulter le dossier biographique de cette militante, nous ne pouvons avancer une interprétation définitive de ce refus. Il découlait probablement des recommandations de la SMC, après l'examen d'un questionnaire biographique qui explicitait mal ou insuffisamment sa situation personnelle<sup>1761</sup>. Andrée Moat\* se trouva ainsi confrontée aux logiques de la vigilance partisane. Nous ignorons quand et comment elle prit connaissance de cette décision. D'après les éléments à notre disposition<sup>1762</sup>, elle ne suivit jamais cette formation.

Andrée Moat\* se caractérise également par des pratiques culturelles nourries par son engagement et les incitations partisans. En 1954, elle s'intéressait – voire participait – déjà à l'activité des cinés-clubs<sup>1763</sup>. Intérêt maintenu par la suite puisque nous avons vu qu'elle occupa, dans les années 1960, des responsabilités au comité national de la Fédération française des cinés-

---

<sup>1760</sup> Procès-verbal du secrétariat du Comité central du 31/12/1954, Archives du Comité national du PCF, Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

<sup>1761</sup> Comme nous l'avons indiqué, Andrée Moat\* se rendait régulièrement en Suisse où résidait son mari. Peut-être évoqua-t-elle ces déplacements sans en expliquer la raison dans son questionnaire. Une autre hypothèse serait qu'elle ait séjourné en Suisse au cours de la guerre, avec son mari, là encore sans en préciser les raisons ou le mécanisme. Dans tous les cas, on peut penser que la méfiance de la SMC découlait avant tout d'un manque de précision ou d'explication dans ses réponses.

<sup>1762</sup> Les listes du comité fédéral du Finistère ne mentionnent aucun passage par une école centrale.

<sup>1763</sup> En date du 14 janvier, son agenda note un rendez-vous avec un responsable de ciné-club. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de déterminer quel était à l'époque son engagement dans ce mouvement.

clubs. Au début de l'année 1954<sup>1764</sup>, elle nota dans son agenda avoir assisté à quatre séances de cinéma. Outre la production française récente, avec *Le blé en herbe* de Claude Autant-Lara (25 janvier), on retrouve *La règle du jeu* de Jean Renoir (2 février), et deux films soviétiques, le premier portant sur la Seconde Guerre mondiale et datant de 1950, *Les audacieux* de Constantin Youdine (24 février), et le second, un classique datant de 1928, *Tempête sur l'Asie*, de Vsévolod Poudovkine (9 janvier). Dans un autre domaine, son carnet recense également la lecture ou l'achat de livres soviétiques et surtout français, romans réalistes socialistes (*Un homme véritable* de Boris Nikolaevitch Polevoï, *Les Triomphants* de Paul Tillard) et ouvrages à caractère documentaire sur l'URSS (*Petit guide de l'URSS* de Georges Cogniot) et sur la guerre d'Indochine (*La rivière noire* de Pierre Courtade et *Je reviens du Vietnam libre* de Léo Figuières). Par ses responsabilités, Andrée Moat\* jouait elle-même un rôle d'intermédiaire dans la transmission de cette culture communiste, en direction de ses camarades bien sûr, mais aussi de ses proches. Elle plaça en effet auprès de ces derniers divers ouvrages ou abonnements (*Cahiers du communisme* pour son mari, *Roudoudou* pour son fils, *Almanach de l'Humanité* et *Femmes françaises* pour sa belle-mère).

Comme nous l'avons indiqué dans les paragraphes précédents, le quotidien des militants variait selon de multiples facteurs : type et niveau des responsabilités, statut professionnel, lieux de résidence, d'activité professionnelle et militante, situation de famille, âge, etc. Malgré les particularités de sa position sociale et militante, le cas d'Andrée Moat\* nous apparaît représentatif de l'activité des cadres intermédiaires. Les exigences de l'engagement, traduites en nombre de réunions, de rendez-vous militants, de tâches pratiques et politiques, étaient communes à la majorité des militants occupant des positions d'encadrement local et de gestion de l'implantation, dans le parti ou les syndicats. La différence avec les permanents était sans doute plus marquée. Pour ces derniers, le temps consacré au travail politique s'étendait sur l'ensemble de la journée de travail, multipliant d'autant les réunions internes et les tâches. De plus, leur activité s'étendait en général sur un horizon plus vaste, fédéral, régional voire national. Sur le plan pratique, ces responsabilités se traduisaient par des déplacements plus nombreux. D'un point de vue politique et intellectuel, elles plaçaient la vision et la connaissance à une échelle plus

---

<sup>1764</sup> Au-delà du mois de février, l'agenda ne fait plus référence à des séances de cinéma ou à des activités au sein d'un ciné-club. Nous ne pouvons déterminer si Andrée Moat\* ne se rendit plus au cinéma ou simplement si elle cessa de le mentionner dans son carnet.

large. Nous trouvons également l'illustration, à travers le cas d'Andrée Moat\*, de la pression hiérarchique s'exerçant sur le travail militant, décomposé en objectifs concrets et en résultats quantifiés (nombre de ventes, d'adhésions, de réunions, de tracts, etc.). Enfin, nous pouvons observer, par bribes, l'offre culturelle associée à l'engagement. L'ampleur et les formes de l'appropriation individuelle de cette culture communiste étaient variables selon les individus, leur capital culturel initial, leurs dispositions et leurs aspirations dans ce domaine. Ainsi, la dimension intellectuelle de l'engagement d'Andrée Moat\* était très certainement stimulée par sa propre formation et son appartenance aux secteurs dominés du monde de la recherche et de l'université. Elle marque en tout cas l'insertion dans une culture partagée.

## **Conclusion**

Au travers de ce chapitre, nous nous sommes efforcé de montrer comment les pratiques internes qui définissent objectivement les cadres, leur rôle et leur fonction dans l'institution, contribuaient également à leur différenciation subjective, à l'élaboration et à l'incorporation de leur statut. En effet, ces pratiques distinctes apparaissent aussi comme des pratiques distinctives. Par leur posture pédagogique et plus encore par leur relation professorale à la base, par l'autorité dont ils étaient investis pour évaluer et diriger les militants, les cadres accédaient à une position de surplomb qui attestait et mettait en œuvre leurs caractéristiques légitimantes, qu'elles soient sociales, militantes ou culturelles. Ainsi, dans le travail d'homogénéisation politique, la défense de la ligne apparaît aussi comme la défense et la mise en œuvre de leur position, de leur autorité, de leur légitimité et de leur rapport au savoir face à la base ou contre des concurrents intellectuels. En ce sens, l'adhésion à l'institution se nourrissait de la pratique. La professionnalisation et la routinisation de l'activité, décomposée en tâches à accomplir et en objectifs à atteindre, pouvaient également contribuer à cette « adaptation primaire » détachée de toute considération politique ou idéologique consciente. Si l'ambivalence de leur situation hiérarchique – leur double statut d'encadrant et d'encadré – les rappelait sans cesse aux limites de la norme partisane, les cadres n'apparaissent toutefois pas comme de simples acteurs assujettis, obéissants ou aveuglés. Au contraire, la pratique elle-même pouvait aménager ses espaces d'investissement subjectif et d'appropriation, tant dans l'application des critères de sélection que dans les pratiques culturelles. Surtout la conduite des acteurs apparaît

déterminée par la configuration de leurs responsabilités et de leur position dans le champ communiste, comme nous l'avons déjà constaté au chapitre précédent à propos des élus ou des syndicalistes, conduisant à certaines prises de distance, à la conquête d'une forme d'autonomie ou à des processus de rupture.



## Conclusion de la deuxième partie

L'exemple des fédérations de banlieue parisienne nous a permis d'étudier divers aspects de la constitution des élites militantes communistes. En premier lieu, l'analyse de la composition des organismes fédéraux nous montre la capacité et les limites de la gestion du corps des cadres. Les évolutions de la composition sociale des comités fédéraux ou les rythmes de leur renouvellement s'articulaient aux grandes étapes et aux problématiques relevées dans le discours sur les cadres, ce qui démontre un certain impact des impulsions venues du centre. Toutefois, nous observons également que la constitution des organismes fédéraux se heurtait en permanence à de multiples contraintes ou contingences. Ainsi, autour d'un noyau stable relativement restreint, une masse importante de militants n'effectuait que des carrières brèves à ce niveau de responsabilité. Les exigences et les contraintes du travail militant y contribuaient largement.

L'analyse des trajectoires militantes permet de relever chez les cadres et plus encore chez les principaux dirigeants fédéraux, la concentration d'un certain nombre de caractéristiques biographiques fortes qui prolongent ce constat et révèlent les facteurs implicites de la sélection. La forte hérédité communiste et militante, la précocité de l'engagement et de l'expérience politiques, la visibilité liée à l'insertion dans les grands centres industriels apparaissent comme autant de conditions favorables à l'entrée dans les processus de promotion. Elles rejoignent des discriminants d'ordre personnel et pratique, comme la stabilité de la situation familiale et matérielle, la disponibilité, ou encore le logement. On observe par exemple toute l'importance de la réunion des lieux de travail et de résidence, comme facteur d'insertion dans le tissu militant local. L'un des principaux facteurs discriminants de la promotion des cadres apparaît dans le déplacement vers un certain type de travail, essentiellement intellectuel, mobilisant des dispositions scolaires importantes, non seulement dans l'exercice des responsabilités mais aussi, plus largement, par un effort permanent de formation et d'actualisation des connaissances. Ainsi, les cadres fédéraux qui entrèrent durablement dans un processus de professionnalisation apparaissent majoritairement dotés d'un capital scolaire relativement important.

Ce critère implicite renvoie plus largement à la question de l'identité sociale des cadres, qui s'avère plus complexe que ne le laisse entrevoir le seul critère professionnel. Au-delà du rapprochement d'un certain nombre de caractéristiques sociales ou biographiques, on peut en effet relever, au moins chez une partie d'entre eux, un véritable mouvement de convergence vers

le monde ouvrier. Pour une part, ce mouvement découlait des opportunités et des contraintes du marché du travail et de l'organisation socio-économique de l'époque. Ainsi, certains militants d'origine rurale ou travaillant dans des secteurs professionnels fragilisés pouvaient logiquement chercher à se déplacer vers des secteurs plus avantageux comme celui de la grande industrie de région parisienne, tandis qu'un certain nombre de militantes furent contraintes d'accepter des emplois d'OS en dépit de leur métier d'origine. Toutefois, on observe de véritables vocations à la fois militantes et ouvrières chez des individus disposant, en fonction de leurs origines ou de leur scolarité, d'un capital culturel important et ayant entrevu d'autres possibles sociaux : Maurice Manoël ou Dominique Frelaut\*, venus du monde des prêtres ouvriers, les polytechniciens Georges Hufschmitt\* et François Dollé, entrés chez Renault comme OS, Claude Poperen, fils et frère d'enseignant lui aussi entré à Billancourt dans une démarche militante, ou encore Mathilde Angeloni, étudiante partie travailler en usine après les mouvements de mai-juin 1968.

Au-delà de cette dynamique spécifique, la diversité des profils regroupés dans les organismes fédéraux nous permet également d'observer, en retour, la diversité des pratiques et des investissements militants. Comme l'illustrent diverses catégories ou sous-groupes, l'effort d'homogénéisation du corps partisan s'adaptait très largement à cette pluralité des pratiques et mobilisait, tant à l'échelle locale que fédérale ou centrale, des critères de promotion et de contrôle répondant aux logiques propres à chaque secteur du champ communiste. À cette adaptation des logiques de l'encadrement répondait également l'adaptation des acteurs eux-mêmes. L'analyse des pratiques d'encadrement montre ainsi que, face à l'institution mais sans nécessairement s'y opposer, les militants et les cadres disposaient de certaines marges de manœuvre et étaient en mesure d'investir certains espaces d'autonomie ou de tirer pour eux-mêmes tout le bénéfice symbolique de leur engagement et de leur statut.



## Conclusion générale

*« C'est un principe d'expérience qui se laisse toujours vérifier que de dire que l'histoire [Geschichte] est faite par les vainqueurs à court terme, que ceux-ci pourraient éventuellement la maintenir à moyen terme mais qu'ils ne sauraient en aucun cas la dominer sur le long terme. (...) [L'histoire des vainqueurs] est basée sur le court terme ; elle est concentrée sur les séries d'événements qui, grâce à leurs propres exploits, leur ont donné la victoire. Et lorsque, pour donner une légitimation historique à leur victoire, ils se réfèrent à des tendances historiques nécessaires (conduisant par exemple à l'État national, au socialisme réel ou à la liberté), leur vision du passé s'en trouve déformée (...). Du côté des vainqueurs, l'historien est facilement enclin à interpréter un succès remporté à court terme par une téléologie ex post de longue durée. Il en va autrement des vaincus. Leur expérience primaire consiste tout d'abord en ceci que tout est arrivé autrement qu'ils ne l'avaient prévu ou espéré. Pour peu qu'ils se mettent à réfléchir méthodiquement, ils sont confrontés à une indigence de preuves encore plus grande lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi une chose est arrivée autrement qu'on ne l'avait prévu. Ce qui peut les conduire à rechercher les causes à long terme et à moyen terme qui pourraient inclure et peut-être expliquer le hasard de leur surprise singulière. »*

KOSELLECK R., *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard-Le Seuil, coll. « Hautes études », 1997, p. 238.

L'enjeu qui réside au cœur de notre travail est celui de l'articulation et des effets réciproques entre les deux pôles qui déterminaient la constitution des élites militantes communistes : d'un côté, un dispositif institutionnalisé de gestion des carrières et des habitus militants ; de l'autre, les acteurs engagés dans l'activité militante, leurs trajectoires et leurs interactions. Contre le tout idéologique et contre une lecture « par le haut », qui conduisent à négliger ce second pôle, nous avons tenté de restituer le fonctionnement interne de l'institution communiste à travers une lecture sociale du parti. Sans prétendre à la nouveauté ou à l'originalité,

et certainement pas à la révélation ou au dévoilement<sup>1765</sup>, nous espérons avoir contribué à documenter l'analyse de ces questions et avoir apporté des éclairages qui ouvrent de nouvelles perspectives de recherche et d'interprétation.

### ***Actualisations du modèle partisan et reproduction des élites militantes***

Notre effort a tout d'abord porté sur de l'histoire de la politique d'encadrement et de ses évolutions depuis la Libération jusqu'aux années 1970. À bien des égards, cette histoire est celle de la gestion et de l'actualisation d'un mode de légitimation politique des classes populaires élaboré dans la matrice stalinienne de l'entre-deux-guerres<sup>1766</sup>. Comme nous l'avons vu, l'éthique ouvrière militante associée au modèle originel du « cadre thorézien » resta l'horizon fondamental de la politique des cadres, au moins jusqu'au début des années 1960, et ses effets se prolongèrent bien au-delà, notamment à travers la présence durable de ses représentants dans les sphères dirigeantes. Toutefois, cette apparente continuité était le fruit d'un travail constant et complexe d'actualisation du modèle partisan. L'histoire de la politique d'encadrement retraduit ainsi des enjeux propres au champ communiste, en particulier les luttes symboliques à l'œuvre au sein de la direction ou plus largement dans le corps militant. Cependant, associant étroitement leur destin et leur position aux succès de l'institution, les dirigeants devaient également travailler à la pérennité de l'organisation, y compris en s'adaptant aux conditions et aux évolutions de la vie politique et sociale. Enfin les acteurs ou les groupes investis dans le parti pouvaient aussi se prévaloir de leur insertion dans divers secteurs sociaux ou de la validité de leurs ressources sur d'autres scènes sociales ou politiques.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'héritage de la matrice stalinienne fit face à l'émergence d'un mode de légitimation concurrent, fondé sur la participation à la Résistance. Sur ce point, l'analyse de la politique des cadres et de sa mise en œuvre concrète permet d'observer, sous la surface de la construction symbolique du « parti des fusillés », un travail d'ajustement complexe. Dès la Libération, l'objectif central fut celui d'un retour au fonctionnement ordinaire du parti, de son activité et de sa vie interne. En fonction de cette exigence, les critères appliqués aux comportements durant la guerre s'adaptèrent en pratique aux

---

<sup>1765</sup> Voir *supra*, « Introduction générale », p. 2 et suivantes.

<sup>1766</sup> PUDAL, B., *Prendre Parti.*, *op. cit.*

situations locales et aux viviers militants<sup>1767</sup>, valorisant certaines figures résistantes ou s'appuyant au contraire sur les cadres disponibles, malgré leurs « fautes ». Très tôt, la gestion du corps partisan se soucia de réguler la valeur d'usage du capital héroïque associé à la participation aux luttes clandestines et armées. Toutefois, les séquelles d'expériences contrastées de la guerre, et à partir d'elles de l'évolution des habitus militants, se prolongèrent bien au-delà de l'immédiat après-guerre. À la fin des années 1940 et au début des années 1950, elles furent ainsi au principe d'un grand nombre « d'affaires », tant à l'échelle nationale que locale. Dans ces éliminations, il faut en effet lire un effort de dévaluation radicale du capital symbolique résistant, effort qui tentait de mettre fin à toute mise en concurrence des légitimités pour recentrer celles-ci sur les critères traditionnels de l'éthique stalinienne ou plus spécifiquement thorézienne. L'étude de l'affaire de Saint-Ouen en 1949-1950 illustre concrètement et explicitement la manière dont certains résistants jugeaient leur rôle minimisé ou dénié, au regard du prestige auquel ils pouvaient prétendre hors du parti. À plus grande distance encore, « l'affaire Marchais », en 1970, faisait rejouer cette fracture. Pour Charles Tillon, l'élection au poste de secrétaire général adjoint d'un militant totalement dépourvu d'expérience résistante constituait en quelque sorte la victoire finale de la logique qui avait présidé à sa propre éviction. Les membres du Bureau politique l'exprimèrent d'ailleurs très clairement lors de leurs réunions.

Le contexte ouvert par la sortie du gouvernement ainsi que la double pression des conflits sociaux et du tournant international permirent un retour plus explicite aux schémas traditionnels de l'éthique ouvrière militante communiste. Au cours des premières années de Guerre froide, la réaffirmation de l'ouvriérisme, l'activisme, la violence des affrontements politiques et idéologiques, ainsi que la densification du travail disciplinaire s'articulaient très directement avec le recentrage des modes de légitimation. Le climat de vigilance exacerbé fut favorable aux évictions alors que se formait une nouvelle génération politique et militante. Cette dernière se regroupe autour d'une série de caractéristiques socio-politiques essentielles : recentrée sur le groupe ouvrier, et en région parisienne sur la main-d'œuvre qualifiée de la métallurgie, issue de l'activité à l'entreprise et du syndicalisme ou des organisations de jeunesse en pointe dans les mobilisations de la période, par exemple contre la guerre d'Indochine. On retrouve tout particulièrement au cœur de cette génération une majorité des cadres qui dominèrent les directions fédérales de banlieue jusqu'à la fin de notre période et qui investirent massivement la

---

<sup>1767</sup> Voir *supra*, Chapitre 1, « La gestion des cadres à l'échelle locale », p. 67 et suivantes.

direction centrale à partir des années 1960. Cette structure démographique des cadres, liée aux mécanismes graduels des carrières et à l'inertie des sommets de l'appareil, nous montre comment la reconduction et la réactivation des modes de légitimation purent contribuer à la reproduction d'un certain type d'élites militantes. Cette reproduction est elle-même essentielle pour comprendre la situation du Parti et l'attitude de ses élites à partir de la fin des années 1960 et, au-delà de notre période d'étude, à partir de 1977.

Outre l'équilibre des rapports de forces internes, se posait toutefois l'enjeu du coût politique du communisme de Guerre froide, en termes d'effectifs, de suffrages, ou d'isolement politique. Dès la mort de Staline, notamment autour de l'élimination d'Auguste Lecoœur, le PCF commença à desserrer le climat interne et chercha à rejoindre progressivement des schémas politiques plus proches de ceux du Front populaire. L'année 1956 confronta cependant cette première tentative à de multiples obstacles, avec le XXe Congrès du PCUS et le rapport Krouchtchev, mais aussi du fait des difficultés de l'union avec les socialistes après l'aggravation de la situation en Algérie. Jusqu'en 1962, le « retard » de la déstalinisation française nous apparaît avant tout comme le refus de la fraction dominante de l'appareil de céder à ceux qui, par l'adoption d'autres configurations partisans ou politiques, auraient laissé dévaluer le capital spécifique des cadres d'origine ouvrière et populaire, au bénéfice d'autres formes de capital politique, et notamment de celui des intellectuels de profession. Sur ce point, les archives personnelles de Maurice Thorez documentent précisément l'émergence progressive des tensions au sein de la direction et attestent la vocation « anti-intellectuelle » de l'affaire Casanova-Servin. Après l'élimination de ces derniers, cette forme de concurrence fut repoussée hors des premiers cercles dirigeants, renforcés au contraire par l'apport de la génération ouvrière de la guerre froide. Toutefois, cette tension continua de travailler l'ensemble du corps militant, plus encore lorsque le PCF entama un renouvellement approfondi de son modèle, tant sur le plan doctrinal qu'organisationnel.

Au niveau des élites militantes, la période de l'*aggiornamento* marque en quelque sorte la tentative d'agrèger aux militants issus de la matrice stalinienne ou néo-thorézienne un mode de légitimation fondé sur la théorie, notamment sur la philosophie et sur les sciences sociales<sup>1768</sup>. Dans sa figure du secrétaire général féru de philosophie, annotant Marx, Lénine et Spinoza, dans

---

<sup>1768</sup> PUDAL B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, op. cit.

un travail à la fois pour soi et sur soi, Waldeck Rochet incarne personnellement cet effort<sup>1769</sup>. Ce dernier se prolonge dans l'association entre cadres ouvriers et intellectuels de profession dans différents secteurs d'élaboration théorique et stratégique de la direction. À l'échelle de la gestion du parti, ce travail se manifesta également par l'importance croissante accordée à la formation, avec la massification du recours aux écoles centrales ou avec l'envoi de cadres à l'École supérieure des sciences sociales du PCUS à Moscou. Le recours aux sciences sociales ou aux statistiques des recensements, tant au niveau central que local, est également au cœur d'un effort d'adaptation de l'offre politique communiste et d'élargissement de son public, par exemple en direction des « ingénieurs, techniciens et cadres ». On peut parler ici de la recherche d'une stratégie d'implantation, visant à ancrer le parti dans certains groupes ou secteurs sociaux selon une logique de fait descendante<sup>1770</sup>, ce qui toutefois ne présume pas de la structuration effective qui en résulte ou de ses modalités. Ce mouvement vers la société comme le mouvement vers d'autres forces politiques nous incite à considérer que l'abandon du référentiel stalinien se nourrit non seulement de sa perte de sens<sup>1771</sup> mais aussi, pour une part, de la perte de sa valeur d'usage sur le marché global de l'offre politique.

On observe en tout cas, dans cette période, l'effet d'une double croyance politique, dans la possibilité de refonder le projet communiste par l'activité théorique mais aussi dans la capacité de cette dernière à légitimer les élites traditionnelles du parti. Or, sur ce dernier point, la croyance se heurtait à la réalité de ses effets voire de ses succès. En pratique, le nouveau modèle partisan en cours d'élaboration ne garantissait plus la position des élites militantes face aux catégories sociales qui investissaient effectivement le parti et ses structures. Entre 1964 et 1974, l'évolution des modalités de l'encadrement révèle tout particulièrement cette contradiction entre le développement d'outils d'observation statistiques ou sociologiques et les constats inquiets qu'ils conduisaient à énoncer. Le travail de gestion de Rolande Brault\* en Seine-Saint-Denis illustre également les tentatives pour maintenir les critères conventionnels de la promotion des cadres malgré la déprise des outils de contrôle. Dans un autre domaine, la manière de mener les débats dans les conférences de section marque la volonté de changer de pédagogie tout en maintenant

---

<sup>1769</sup> VIGREUX J., *Waldeck Rochet, une biographie politique, op. cit.*

<sup>1770</sup> Nous reprenons et appliquons ici la distinction opérée par Julian Mischi entre « stratégie d'implantation » et « structuration locale » voir MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF, op. cit.*, p. 23.

<sup>1771</sup> C'est notamment la thèse de Bernard Pudal lorsqu'il évoque la « crise intellectuelle » du PCF. PUDAL B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, p. 21-51.

l'horizon indépassable de l'autorité de la ligne et de ses dépositaires. Enfin, on peut également retrouver les traces de l'inquiétude du groupe dominant dans la réactivation des pratiques de vigilance face à la concurrence émergente des organisations d'extrême-gauche, dès 1966.

Les succès électoraux et politiques accumulés dans cette période, autour de la signature du Programme commun, ne perpétuèrent que provisoirement cette situation contradictoire. Dans une certaine mesure, l'établissement et la mise en circulation d'un nouveau questionnaire biographique, le « Résumé d'activités militantes », marquait la première étape de la « ré-identification<sup>1772</sup> » qui s'engagea en 1977 avec la rupture du Programme commun. Publicisée par l'interview de Marcel Zaidner\* dans *France nouvelle*, l'actualisation de l'outil biographique valorisait l'atténuation du questionnement mais réaffirmait aussi l'autorité du centre à scruter et gérer le corps partisan. En cela, elle s'opposait à la tentation d'endosser totalement les changements telle qu'elle émergeait notamment à Paris<sup>1773</sup>. La direction fédérale de la capitale exprimait en effet ses velléités d'abandonner le questionnement biographique et assumait ou encourageait les profondes modifications sociologiques du corps partisan au niveau des directions de section<sup>1774</sup>. Lorsque le doute s'installa quant aux bénéfices politiques et électoraux de la stratégie engagée, la direction du parti et tout particulièrement son secrétaire général, chercha à résoudre les contradictions auxquelles elle était confrontée en « privilégiant le passé de l'institution, ce qui leur assur[ait] le maintien bureaucratique de leurs positions de pouvoir.<sup>1775</sup> » On peut tracer ici un parallèle entre ce virage et l'affaire Casanova-Servin, dans la manière dont l'enjeu interne prit le pas sur la stratégie politique. Tout comme Charles Fiterman\* peina à reconstituer les mécanismes de la rupture du Programme commun<sup>1776</sup>, on observe, dans la correspondance de Marcel Servin à Maurice Thorez, la manière dont un langage et un raisonnement maintenus sur le terrain de la stratégie politique laissaient l'auteur dans une totale incompréhension face à l'attitude du secrétaire général et à ce qui se jouait « réellement » dans leur distance croissante. Il reste qu'avec l'*aggiornamento*, l'actualisation du modèle partisan avait en quelque sorte privé l'institution des outils qui avaient jusqu'alors assuré la reproduction des

---

<sup>1772</sup> PUDAL B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, op. cit., p. 106.

<sup>1773</sup> *Ibid*, p. 96-98.

<sup>1774</sup> Voir BRUN A., *Rupture et reconversion des dirigeants de la fédération de Paris du PCF des années 1970-1980*, op. cit. ; FISZBIN H., *Les bouches s'ouvrent*, op. cit. ; Voir également les notices biographiques que nous avons consacrées à Henri Fiszbin, Jean Gajer et Georges Heckli (responsable aux cadres de la fédération de Paris) dans le *DBMOMS* (t. 5 et 6).

<sup>1775</sup> PUDAL B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, op. cit. p. 130.

<sup>1776</sup> *Ibid*, p. 100.

élites militantes. C'est sans doute ce qui explique l'entrée dans une phase de crises et de conflits multiples, en même temps que la stabilité d'une partie des dirigeants jusqu'aux années 1990.

### ***La politique d'encadrement comme symptôme***

À travers ces différentes étapes, l'histoire de la politique des cadres, de la Libération aux années 1970, vérifie très largement le constat opéré par Daniel Gaxie sur la « stratégie réfractaire » qui présidait à l'élaboration et à la défense de la position des dirigeants communistes dans le champ politique :

« C'est au prix d'un contrôle social et d'une vigilance de tous les instants que les chargés de la cooptation imposent, contre les mécanismes externes qui pénètrent le parti et "travaillent" en sens inverse, les normes de recrutement qui sont à la fois leur propre justification d'exister en tant que dirigeants et le fondement le plus légitime de leur pouvoir interne<sup>1777</sup>. »

Comme nous avons pu le voir tout au long de notre étude, la politique des cadres appliquait ce contrôle social à l'ensemble du corps partisan, en théorie comme en pratique, à travers ses critères sociaux et biographiques de promotion, de choix des élèves pour les écoles centrales, etc. La lutte contre les capitaux étrangers au modèle de la biographie ouvrière ou populaire apparaît ainsi très directement dans la dévaluation du capital héroïque des Résistants ou dans l'observation inquiète du rôle et de la place de diverses catégories sociales (employés, enseignants, étudiants, intellectuels de métier).

À côté d'un véritable travail d'administration du parti, nous pouvons englober dans cette « stratégie réfractaire » les multiples outils de contrôle interne et en particulier l'usage pédagogique et normatif de la vigilance. De ce point de vue, l'apport des dossiers biographiques et des dossiers de conflits en provenance des archives fédérales est selon nous essentiel pour sortir d'un certain mode de traitement des « affaires ». Ces dernières sont le plus souvent perçues à travers les quelques cas qui traversent les frontières du parti, c'est-à-dire en grande majorité celles qui affectent des acteurs disposant des ressources nécessaires pour déplacer leur « procès politique » sur une scène publique (anciens dirigeants nationaux, intellectuels, élus). Prise isolément, chacune de ces affaires ne peut manquer de délivrer le récit d'individu(s) aux prises avec l'arbitraire et l'iniquité stalinienne, une « histoire » de victime(s) et de bourreau(x). Le singulier conduit ainsi à un traitement moral, attaché à démontrer l'iniquité et l'arbitraire des accusations ou la brutalité des méthodes. Notre perspective a été au contraire d'accumuler et de

---

<sup>1777</sup> GAXIE D., *Le cens caché*, op. cit., p. 7.

comparer les cas, les exemples de « mauvais sujets » du corps militant et du parti<sup>1778</sup>. Il s'agissait ici de prendre au sérieux le point de vue de l'institution, afin de s'interroger sur ce qui faisait problème du point de vue de l'institution. Dans cette perspective, la vigilance apparaît comme un travail d'ajustement des comportements et des positions fondé sur l'optimisation et la préservation du fonctionnement partisan.

La remarque de Daniel Gaxie nous invite ainsi à envisager la permanence et la réactivation de la culture de la vigilance comme le symptôme d'une légitimité précaire ou d'un sentiment d'illégitimité. En d'autres termes, la paranoïa à laquelle on associe la pratique de la vigilance était peut-être moins une peur irrationnelle de « l'ennemi » que la crainte de voir s'effondrer le travail partisan de légitimation. Au-delà des formes « primaires » de protection, l'exercice de la vigilance peut en effet être compris comme le rejet de tout ce qui était susceptible de remettre en cause la légitimité individuelle ou collective des cadres communistes. À l'échelle de l'ensemble de l'organisation, la vigilance manifeste ainsi la crainte d'être rejeté dans la clandestinité et donc hors du champ institutionnel. La revendication et la défense du monopole de la représentation des classes populaires impliquaient également une lutte contre toute forme de concurrence politique, en particulier à la gauche du parti et parmi les ouvriers<sup>1779</sup>. Enfin, la volonté de scruter les mœurs des militants manifestait une crainte du discrédit ou des tensions inter-personnelles que pouvaient générer divers comportements individuels quels qu'ils soient. Dans cette perspective, la vigilance était elle aussi prise dans la relation du parti à la société globale. Elle retraduisait, sur un mode bien particulier, la crainte de voir s'évanouir le crédit politique accumulé par ses membres. Cette hypothèse nous apparaît féconde pour aborder plus généralement la politique d'encadrement non comme symptôme idéologique ou téléologique mais comme symptôme social, renvoyant à la tension entre illégitimité et légitimation des catégories populaires et au fonctionnement social que ce travail instituait dans le cas du communisme français.

---

<sup>1778</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, p. 192.

<sup>1779</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, « Vigilance et unité politique », p. 230 et suivantes. Voir également BOULLAND P., ETHUIN N. et MISCHI J., « Les disqualifications des gauchistes au sein du PCF. Enjeux sociologiques et stratégiques », *art. cit.*



## ***L'apport d'un retour aux acteurs***

Le second pôle de la production des élites militantes communistes est celui des acteurs eux-mêmes, auxquels nous nous sommes efforcé de donner une grande place dans notre travail. Le regard vers les militants et vers leurs trajectoires nous conduit tout d'abord à prendre la mesure des limites et des marges de manœuvre de l'application de la politique d'encadrement. En renvoyant à l'enjeu des sources, on peut dire que le simple enregistrement de l'appartenance à tel organisme ou de l'attribution de telle fonction, laisse ouverte la question des manières d'occuper ou d'investir effectivement ces responsabilités. De fait, la promotion des cadres se heurtait sans cesse à l'absentéisme, aux multiples difficultés de la vie familiale ou personnelle des militants, à leur manque de disponibilité ou au cumul des tâches. Ainsi, les mécanismes de sélection ne constituaient nullement le terme du processus d'accès aux fonctions, processus qui restait soumis à la participation effective des militants. La reconstitution de l'activité d'une secrétaire de section donne à voir la multitude des tâches pratiques, des réunions ou des rendez-vous qui constituent le quotidien militant. L'accumulation des engagements, du travail à accomplir, des déplacements, les répercussions sur la vie de famille ou sur la situation professionnelle étaient autant d'exigences et de contraintes auxquelles les militants communistes devaient se soumettre. De fait, on peut sans doute expliquer un certain nombre de retraits ou de replis par le refus ou l'impossibilité pratique de répondre à ces exigences, en fonction des situations personnelles et matérielles ou du cumul des fonctions. À l'inverse, on peut envisager que la dispersion du travail politique en de multiples tâches ponctuelles créait aussi les conditions d'un maintien du militantisme, par la reconduite d'une routine orientée vers des objectifs immédiats et concrets, de diffusions de tracts en ventes de vignettes, de remises de cartes en récoltes de pétitions.

Dans l'analyse de l'acquisition du statut de cadre, nous nous sommes particulièrement intéressé au positionnement des acteurs à l'égard du rôle que l'institution entendait leur attribuer. Ce déplacement ne se réduit pas à l'enjeu de l'accord idéologique ou politique. De fait, les désaccords explicites ou les dissidences exprimées au grand jour apparaissent très peu nombreux parmi les cadres fédéraux de banlieue. Au sein de cette population spécifique, l'accès au statut de cadre se pose tout autant sinon davantage en termes d'adhésion au modèle militant et à ses implications matérielles, symboliques ou culturelles.

Le déplacement vers le statut de cadre est en effet un apprentissage. La formation dispensée par le parti contribuait à l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice des responsabilités, mais aussi à l'acquisition de savoir-faire directement remobilisés dans la pratique de l'encadrement : rédaction de textes politiques, assimilation et restitution de contenus théoriques, techniques de débat et de direction politique. Ainsi, les écoles centrales du PCF apparaissent comme un moment privilégié d'observation des dispositions scolaires et culturelles des cadres mais aussi de l'ensemble de leur comportement social, de leur capacité à se fondre dans le collectif et du rôle qu'ils y jouent, etc. En dehors de la scolarité partisane elle-même, les militants étaient de plus incités à un effort continu de renforcement et d'actualisation de leurs connaissances, notamment par la lecture. L'apprentissage du métier de cadre reposait également sur l'incorporation d'une certaine posture, d'une manière d'exercer les fonctions, entre autorité et pédagogie. Les appréciations individuelles font apparaître les succès et les échecs des dirigeants dans leur effort pour former et réformer les militants, pour les guider vers l'adoption des comportements attendus. À travers ces sources, un grand nombre de disqualifications peuvent apparaître comme des échecs de l'apprentissage du métier de cadre. Cependant, les appréciations individuelles ne restituent que le point de vue des dirigeants et ne livrent pas toujours le détail de leurs échanges avec les acteurs qu'ils entendaient « réformer ». Elles retraduisent, dans la forme impersonnelle et institutionnalisée des rapports du service des cadres, un pouvoir ou une autorité qui s'exerçaient au contraire dans une relation inter-personnelle<sup>1780</sup>. Divers exemples placent cette dimension inter-personnelle au cœur des tensions ou des conflits. Contre une approche psychologisante, nous y voyons toutefois les effets d'une incarnation des relations d'autorité et de légitimité. Pour analyser plus avant ces questions, il serait sans doute nécessaire de plonger au plus près des pratiques, au moyen de sources nouvelles. Le constat des limites des matériaux s'étend d'ailleurs au poids des relations inter-personnelles sur les mécanismes de sélection eux-mêmes ou sur leurs motivations. Ainsi, les effets de réseau, de confiance et d'amitié personnelles ne nous apparaissent sans doute pas suffisamment.

---

<sup>1780</sup> Nous nous appuyons ici sur une remarque de James C. Scott à travers laquelle il distingue son travail de l'analyse des « formes impersonnelles de domination » proposées par Foucault, indiquant : « Si je pense pour ma part que de nombreuses formes de contrôle à première vue impersonnelles sont en fait exercées par le biais d'une domination personnelle qui est plus arbitraire que Foucault ne l'admettrait, et est vécue comme telle, je lui concède néanmoins que les revendications à l'autorité fondées sur des décisions impersonnelles, techniques et scientifiques relèvent d'une nature particulière. » (SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, op. cit., p. 35, note de bas de page).

Notre objectif était également de descendre sous la surface des listes et de dépasser une opération d'enregistrement des fonctions afin d'interroger les trajectoires et leur influence sur les manières d'être militant ou cadre. Ainsi, nous avons pu constater que l'univers des responsables fédéraux était travaillé par la diversité des secteurs d'activité militante qui elle-même déterminait des rapports variables à l'institution. Les logiques de notabilité conféraient par exemple aux élus, notamment aux maires, les ressources d'une forme d'autonomie. De même, certains responsables syndicaux pouvaient manifester quelque distance à l'égard du parti ou du travail politique du parti. Dans le cas particulier du travail d'évaluation, nous observons également des réserves ou des variations individuelles et l'effet de subjectivités enracinées dans l'expérience et le parcours des évaluateurs. L'institution et ses dépositaires tentaient indéniablement de lutter contre les effets centrifuges de la diversité et de la dispersion des pratiques. Face à ce travail d'homogénéisation, de préservation du parti et de la centralité de l'appareil, la notion « d'adaptation secondaire » nous paraît nécessaire pour comprendre la construction d'un équilibre entre conformation et mise à distance. Elle permet d'identifier des manières d'être au parti qui, sans remettre en cause l'appartenance ni même une certaine forme de discipline, se préservent le bénéfice tiré de l'insertion dans d'autres espaces militants ou politiques.

Sous le travail de sélection, dans ce qu'impliquent les processus de professionnalisation du travail militant, il convient d'envisager également divers mécanismes d'auto-exclusion<sup>1781</sup> et de mise à distance. Ceux-ci prenaient parfois la forme explicite du refus des responsabilités, d'un repli ou d'un maintien dans d'autres sphères militantes, mais aussi la forme tacite de l'absentéisme, du manque d'assiduité et de participation au travail militant. Ce refus du rôle manifeste des réticences à changer d'univers social et culturel, à quitter l'usine, à militer au-delà de l'atelier ou du quartier, à exercer à un certain type de travail intellectuel ou un certain type d'autorité. Elle entre en résonance avec la construction de l'identité sociale et culturelle pour manifester le refus de la « trahir » ou de transgresser les normes et les frontières intériorisées avec elle.

---

<sup>1781</sup> BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction, op. cit.*, p. 169-206.

## ***L'exception des cadres***

L'analyse de la composition des comités fédéraux de banlieue peut attester une certaine capacité de la politique d'encadrement à réaliser ses ambitions. En fonction des orientations définies au niveau central, elle apparaît par exemple en mesure d'ouvrir des espaces de renouvellement, de créer en quelque sorte des appels d'airs favorisant ou accélérant le mouvement des générations politiques et l'intégration de certaines catégories sociales. De même, malgré une certaine érosion, la présence des cadres d'origine ouvrière apparaît globalement maintenue en région parisienne par les mécanismes de sélection qui assuraient leur sur-représentation. Toutefois, il faut aussi insister sur d'autres opérations visant à produire cette représentation conforme, par des effets d'affichage qui ne doivent pas masquer que la part des permanents dans les comités fédéraux suivit une courbe ascendante tout au long de la période. Il reste à comparer ces résultats avec la situation d'autres fédérations et avec des contextes moins propices à l'application des orientations de la politique des cadres.

Le retour aux acteurs modifie cependant la manière d'aborder la question de « l'efficacité » du dispositif d'encadrement et de sa capacité à produire les militants dont il entend doter le parti<sup>1782</sup>. Il nous conduit en particulier à envisager qu'au sein des cadres ouvriers valorisés par le PCF et ses mécanismes de sélection, ceux qui accédaient durablement à la profession politique dans l'appareil étaient, au regard de leur socialisation (familiale, scolaire, professionnelle, politique, etc.), un type particulier de militants et d'ouvriers. En d'autres termes, ils n'étaient pas simplement des individus choisis par l'institution mais aussi des acteurs disposés à entrer dans le processus de professionnalisation et bénéficiant de ressources leur favorisant l'accès au rôle de cadre. Ainsi, leur capital scolaire relativement élevé leur permettait de traverser les étapes de la formation dispensée par le PCF et leur assurait les compétences nécessaires au travail de direction (écriture, lecture, expression orale, capacité de synthèse). La forte hérédité communiste déterminait des expériences militantes précoces, parfois antérieures à l'entrée au travail et débouchant sur des responsabilités d'encadrement dans les organisations de jeunesse.

Au sein du groupe central des ouvriers qualifiés ou des métallurgistes, la promotion des cadres valorisait une forte proportion de militants passés par d'autres univers professionnels, y compris extérieurs au monde ouvrier. En amont de tout processus de promotion ou de

---

<sup>1782</sup> Voir *supra*, Introduction générale, p. 3 et suivantes.

professionnalisation, on peut s'interroger sur la convergence des principaux cadres fédéraux vers le groupe ouvrier central de la grande métallurgie parisienne. Si les facteurs socio-économiques et les évolutions du marché du travail peuvent expliquer ce mouvement chez des militants issus de certains secteurs professionnels dévalorisés ou fragilisés (ouvriers d'artisanat, ouvriers agricoles, etc.) il convient d'envisager également la séduction exercée par l'univers ouvrier et par le modèle du militant ouvrier. Pour certains, le militantisme communiste constituait un équilibre entre la fidélité aux origines et les possibles entrevus à la faveur d'une scolarité prolongée. Pour d'autres, on peut véritablement parler d'une orientation volontaire et militante vers la classe ouvrière qui renvoie à d'autres types d'engagement et notamment aux diverses formes – pures ou « impures<sup>1783</sup> » – d'établissement (établis maoïstes, et plus généralement d'extrême-gauche, mais aussi prêtres ouvriers, formes d'établissement communiste). Cette attirance pour l'usine et pour le militantisme était de plus redoublée par des interventions explicites du parti qui encourageait les militants à intégrer les grands pôles industriels ou le statut d'ouvrier qualifié. Dès lors, pour une part importante de cadres, l'expérience ouvrière fut d'emblée une expérience militante voire fonctionnait comme une mise en conformité de l'identité sociale avec la vocation militante. Dans une certaine mesure, les succès affichés par la politique des cadres sont donc aussi ceux d'un travail symbolique qui perpétuait les représentations du « parti de la classe ouvrière » par l'assignation aux militants d'une identité sociale conforme. En retour, les effets de l'engagement sur la trajectoire socio-professionnelle illustrent des manières de s'orienter vers l'identité la plus valorisée dans le Parti communiste, une manière d'intégrer et de s'intégrer aux critères partisans.

En fonction de leur capital scolaire et culturel originel, de leurs origines et de leur trajectoire professionnelle, un grand nombre de militants se trouvaient ainsi dans un certain décalage voire dans une relative distance à l'égard du monde ouvrier d'où ils s'extrayaient ensuite pour accéder au métier de cadre communiste. Dans la pratique de l'encadrement et notamment dans leur relation pédagogique à la base, les cadres adoptaient une position en surplomb, fondée sur leur rapport privilégié à la doctrine et sur l'exercice d'une autorité savante<sup>1784</sup>. Le rôle institutionnel des cadres mobilisait donc aussi ce qui les distinguait sous

---

<sup>1783</sup> Nous empruntons à Tanguy Perron l'expression des « formes impures » d'établissement qu'il identifie notamment à partir du cas de Mathilde Angeloni (PERRON T., « Le territoire des images : pratique du cinéma et luttes ouvrières en Seine-Saint-Denis (1968-1982) » in *Le Mouvement social*, n°230, janvier-mars 2010, notamment p. 141). Le modèle féminin identifié à partir du cas de Mathilde Angeloni peut être étendu à d'autres militantes étudiées (Voir *supra*, Chapitre 7, « Le parti des militantes », p. 438 et suivantes).

<sup>1784</sup> Voir *supra*, Chapitre 8, « La bataille pour la ligne et ses modalités », p. 496 et suivantes.

l'identité ouvrière ou les origines populaires qu'il valorisait. Notre hypothèse est que ce redoublement de leur décalage ou de leur exception à l'identité ouvrière constituait une condition favorable à la stabilisation de la carrière militante comme trajectoire socio-culturelle. L'acquisition du statut de cadre s'accompagnait en effet de profits symboliques majeurs, notamment par l'accès au travail intellectuel qui sanctionnait entre autres l'effort de formation ou les démarches autodidactes. Dans le contexte communiste, la récolte de ces rétributions ou de celles issues de l'investissement dans d'autres sphères militantes constituait selon nous une forme « d'adaptation secondaire intégrée » selon les termes d'Erving Goffman. À l'échelle subjective, ce bénéfice dénié par les règles officielles du parti constituait une condition favorable au maintien de l'appartenance et de la participation à l'institution.

Au terme de notre travail, nous nous autoriserons à énoncer quelques perspectives qui nous paraissent susceptibles d'enrichir nos résultats et de prolonger l'approche et l'analyse que nous avons souhaité proposer. La première, qui s'inscrit dans la continuité directe et logique de notre recherche, envisage l'opportunité de mener analyse d'ensemble de la structure du champ communiste et de l'insertion des militants dans ce dernier. La deuxième proposition prend elle-aussi la forme d'une extension des champs d'investigation mais cette fois hors du cadre strictement communiste. Elle interroge les possibilités d'aborder la politique d'encadrement communiste, ses outils et ses préoccupations, dans une analyse comparative intégrant d'autres technologies de pouvoir. Enfin, nous reviendrons vers l'histoire du PCF pour proposer quelques éléments problématiques généraux qui nous semblent susceptibles d'enrichir l'analyse historique du communisme français.

### ***Gestion des postes et orientation dans le champ communiste***

Comme nous avons pu le constater tout au long de notre travail, la politique d'encadrement ne se limitait pas à un travail de sélection, à un jeu de promotions et de disqualifications ou à l'homogénéisation du corps des cadres. Elle mobilisait véritablement un échange entre le travail institutionnel de production du corps des cadres et les dispositions des acteurs engagés dans l'activité militante. On peut pousser ce constat plus avant et faire l'hypothèse que la gestion des cadres tendait à attirer vers les postes et les carrières dans l'appareil un certain type de militants ouvriers disposés à endosser un certain type de rôle, mais

que ce travail ne recouvrait qu'un aspect de la gestion du champ communiste. Nous pouvons par exemple observer que l'idéal militant promu par le discours sur les cadres connaissait dans d'autres sphères militantes des aménagements assumés. Ainsi, le choix des élus municipaux valorisait consciemment des caractéristiques spécifiques (autochtonie, popularité et insertion dans la vie locale, etc.) et négligeait certains critères sociaux ou certains « défauts » des comportements militants qui écartaient au contraire les militants des fonctions d'encadrement<sup>1785</sup>. Cet écart n'était pas le fruit de la subjectivité des évaluateurs mais bien l'effet d'une adaptation aux contraintes d'un autre espace politique. De même, si le capital héroïque résistant fut dévalué au sein de l'appareil, il conserva sa valeur d'usage électorale. Ainsi, une partie des militants retirés du Comité central en 1950 ou certains maires écartés de l'appareil fédéral n'en conservèrent pas moins durablement leurs fonctions électives. Tout en s'efforçant de contrecarrer leur autonomisation, le contrôle institutionnel des notables communistes s'adaptait également aux conditions de la pratique mayorale. Dans un tout autre domaine, on peut également évoquer le cas particulier des ingénieurs et cadres communistes dont nous avons vu qu'ils disposaient d'un espace politique et militant propre (commission dédiée au sein de la direction centrale, revue « ITC », etc.) et avec lui de voies de promotion particulières au sein du parti. Ils étaient directement valorisés par leur profession, leurs compétences techniques et scientifiques et appréciés selon une grille politique différente.

Il nous apparaît donc nécessaire de restituer, à l'échelle de l'ensemble du champ communiste, l'articulation entre typologie des postes et typologie des profils militants, des pratiques et des manières d'être au parti. Il conviendrait en premier lieu de mieux reconstituer la structure et l'articulation de l'ensemble des secteurs ou des « niches » du champ communiste, afin d'appréhender la gestion des postes à cette échelle globale. De plus, certains secteurs du parti et, avec eux d'autres modes de gestion spécifiques, ont échappé à notre objet. C'est le cas par exemple des intellectuels et de la Section centrale qui leur est dévolue, qui s'articulait plus généralement avec les sections du Comité central chargées du travail théorique, et avec la direction du parti elle-même. On peut également penser au cas des députés et des sénateurs, avec la structure spécifique des groupes parlementaires et à nouveau un rôle direct des dirigeants. Dans le cas des responsables syndicaux, nous n'avons pu observer que très partiellement l'articulation

---

<sup>1785</sup> Voir *supra*, Chapitre 8, « Évaluation individuelle et appropriation des critères partisans », p. 529. Voir également BOULLAND P., « Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960 », BELLANGER E. et MISCHI J. (dir.), *Territoires du communisme*, à paraître.

des sphères de décision. Il serait certainement nécessaire de pousser plus avant l'analyse du rôle de certains militants, comme interface ou relais entre parti et syndicats, et d'envisager plus précisément l'insertion des cadres communistes dans le champ syndical lui-même.

En dépit de ces lacunes et des enjeux qui restent à explorer, l'hypothèse qu'il nous paraît possible et nécessaire d'examiner plus avant est qu'à l'échelle de l'ensemble du champ communiste, la politique des cadres définissait certaines règles du jeu et s'efforçait de les faire respecter mais que les acteurs restaient en capacité de se positionner face à ces règles. À défaut de véritablement choisir leur place, ils étaient en tout cas en mesure de s'orienter et d'orienter leurs stratégies en fonction de cet état du champ, des critères et des exigences associés à chaque type de poste. Ainsi peut-on comprendre certaines formes d'auto-exclusion, certaines manières de se cantonner ou de se replier vers un type d'activité militante. En retour, cette lecture permet également de restituer la logique de certaines ruptures, portées par l'acquisition de positions autonomes et/ou éminentes dans ces secteurs spécifiques ou dans des champs extérieurs au parti<sup>1786</sup>.

Les recherches aujourd'hui entreprises dans le cadre du *Maitron* créent les conditions d'une telle analyse globale, par le vaste matériau qu'elles recueillent, et notamment par le travail mené sur les dossiers biographiques, par la reconstitution de la trajectoire de l'ensemble des catégories d'acteurs que nous venons d'évoquer, et enfin par les outils tant épistémologiques que techniques qu'elles développent, autour de l'analyse prosopographique et socio-biographique. De plus, elles permettent d'aborder ces questions sur une plus longue durée, et notamment en amont de la période que nous avons étudiée, dans l'entre-deux-guerres.

### ***Le questionnement biographique communiste dans une histoire des technologies de pouvoir***

Comme nous l'avons indiqué en introduction, l'approche de l'encadrement communiste en termes de techniques ou de technologies de pouvoir nous apparaît féconde pour analyser les circulations ou les transferts entre l'URSS et les partis communistes, et plus généralement pour restituer la question du stalinisme dans une histoire des formes du pouvoir social et politique. La circulation de ces techniques de l'Europe occidentale vers le monde soviétique que suggérait

---

<sup>1786</sup> On pense notamment à la rupture des maires, portés par leur position « d'entrepreneurs locaux ». Voir *supra*, Chapitre 6, « Replis et départs », p. 380 et suivantes.



Foucault reste encore très largement à documenter et à analyser. Notre propre objet ne nous permettait bien sûr pas d'aborder ces questions, ni véritablement celle de la circulation de ces techniques au sein du monde communiste lui-même. Toutefois, nos recherches nous ont amené à aborder des pratiques qui ne ressortent pas exclusivement du contexte communiste et touchent au contraire à une histoire générale des technologies de pouvoir.

Le dispositif d'examen et de contrôle biographique communiste appliqué au sortir de la guerre à la gestion des expériences et des parcours au cours du conflit renvoie en particulier à d'autres procédures biographiques de type administratif. Comme nous l'avons rapidement signalé, on peut tracer des parallèles avec les questionnaires soumis tant aux déportés qu'aux travailleurs requis et aux prisonniers de guerre à leur retour d'Allemagne<sup>1787</sup>. Ce type de vérification et d'administration à distance, par le biais de formulaires ou de questionnaires biographiques, fut également employé à grande échelle en Alsace<sup>1788</sup>, en Italie (*schede personal*) et, dans le cadre du processus de dénazification mené par les forces alliées, en Allemagne (*Fragebogen* et *Meldebogen*<sup>1789</sup>). Dans ce dernier cas, la comparaison se prolonge également avec les méthodes de contrôle biographique déployées au sein de la fonction publique lors de la réunification avec l'ex-RDA<sup>1790</sup>. Dans un premier temps, on peut appréhender ces pratiques et ces outils comme répondant à des problématiques similaires, essentiellement celle de procéder à un travail d'épuration à grande échelle. Au-delà de cette seule logique épuratoire, si nous nous référons au cas français, ces procédures administratives font aussi écho à celles qui encadraient l'attribution des titres et des statuts associés aux expériences de la guerre (résistants,

---

<sup>1787</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, p. 214.

<sup>1788</sup> KOHSER-SPOHN C., « L'épuration économique en Alsace », BERGERE M. (dir.), *L'épuration économique en France à la Libération*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 147-162.

<sup>1789</sup> Notre attention a été attirée vers ces exemples par leur mention dans l'ouvrage de Tony Judt (JUDT T., *Après-guerre*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 78-79) Nous n'avons pu qu'effleurer la bibliographie traitant de ce sujet, essentiellement anglo-saxonne. Parmi les ouvrages que nous pouvons en particulier signaler HAYES M. R., *Recasting West German elites: higher civil servants, business leaders, and physicians in Hesse between Nazism and democracy, 1945-1955*, Oxford, Berghan Books, 2003. Le schéma des *Fragebogen* est retranscrit dans une traduction anglaise par KRITZ N. J. (ed.), *Transitional Justice: How Emerging Democracies Reckon with Former Regimes, Volume III: Laws, Rulings, and Reports*, Washington, US Institute of Peace Press, 1995, p. 412-416. L'ouvrage d'Ernst von Salomon, publié en 1951, traduit une première fois en France en 1955 puis réédité en 1982, prend le prétexte du *Fragebogen* pour présenter le parcours biographique de l'auteur. Il décrit en même temps les conditions dans lesquelles il fut confronté à cet exercice biographique spécifique (VON SALOMON E, *Le questionnaire*, Paris, Gallimard, 1982, 648 p.).

<sup>1790</sup> GRAVIER M., « Dénazification et décommunisation dans la fonction publique allemande », Dreyfus F., *L'administration dans les processus de transition démocratique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 45-70. Voir également GRAVIER M., « Le secret interdit. Enquêtes biographiques et mesures d'épuration dans la fonction publique de l'Allemagne unifiée. », WUILLEME T. (dir.), *Autour des secrets*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 253-266.

déportés, morts pour la France, etc.)<sup>1791</sup>. L'ensemble de ces dispositifs, fondés sur l'usage de questionnaires et de formulaires, sur la constitution, le traitement et l'archivage de dossiers personnels, et donc mobilisant un enjeu biographique, peuvent selon nous être appréhendés comme un travail d'administration des identités et des mémoires mené par diverses formes de pouvoir (États, institutions, etc.). Leur ressort commun est non seulement celui d'un travail « d'identification à distance<sup>1792</sup> » qui assigne aux individus les diverses catégories historico-politiques issues de la guerre mais aussi celui d'un travail politique visant à ancrer auprès de chacun les recompositions sociales et politiques opérées ou en cours d'opération. À elles seules, ces similitudes dessinent un champ d'investigation qui, sous l'angle des technologies de pouvoir, aborde à la fois l'administration des États ou des institutions et les processus de sortie de guerre. Elles permettent d'interroger l'application des catégories politiques, les modalités de la présentation de soi dans ce type de relation administrative ou leurs effets sur la gestion des mémoires individuelles.

Le cas de la France et du PCF propose plus qu'un parallèle des outils et des préoccupations, et permet véritablement d'interroger une circulation – et parfois un télescopage – des enjeux et des usages entre les sphères du parti et de l'État, de l'administration mais aussi de la police<sup>1793</sup>. Nous avons pu observer, à travers le cas de Marguerite Le Maut-Lamy\*, que les vérifications menées par les responsables aux cadres sur le comportement des militants durant la guerre, et notamment sur les arrestations ou les chutes, s'appuyaient parfois sur des documents extraits des archives de police, et notamment les archives de la BS1<sup>1794</sup>. Le contrôle interne à l'institution communiste se nourrissait donc ici d'un travail d'enquête exogène dont il conviendrait d'analyser plus systématiquement les usages, mais aussi les effets sur la pratique

---

<sup>1791</sup> Sur ces questions, voir notamment BARCELLINI S., « Les résistants dans l'œil de l'administration ou histoire du statut de combattant volontaire de la résistance », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°178, Paris, PUF, 1995 ; BARCELLINI S., « La résistance française à travers le prisme de la carte CVR » DOUZOU L., FRANK R., PESCHANSKI D. et VEILLON D. (dir.), « La résistance et les Français ; villes centres et logiques de décision »-supplément au bulletin de l'IHTP n°61, 1995 ; WIERVIORKA O., « Les avatars du statut de résistant en France (1945-1992) », *XXème siècle- Revue d'histoire*, n°1 avril-mai 1996, p. 55-66.

<sup>1792</sup> NOIRIEL G. (dir.), *L'Identification. Génèse d'un travail d'Etat*, Paris, Belin, 2007.

<sup>1793</sup> Nous nous appuyons ici sur l'expertise de notre collègue et ami Jean-Pierre Besse, spécialiste de la Résistance et de la répression durant la Seconde guerre mondiale. Nos hypothèses doivent beaucoup à sa connaissance des archives qui recueillent le travail administratif d'attribution des divers statuts, notamment les divers fonds du Bureau des Archives des Victimes des Conflits contemporains (BAVC) à Caen.

<sup>1794</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, p. 215 et suivantes. Sur la question des documents de la BS1, voir BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *Liquidier les traîtres. op.cit.*, p. 405-406. On pourra également se référer à la notice biographique consacrée par Jean-Pierre Ravery à Mathilde Dardant dans le *DBMOMS* (t.4) pour une évocation de cette documentation et des commissions d'enquête du PCF.

communiste elle-même. Plus largement, il pourrait d'ailleurs être profitable d'interroger les effets de la confrontation avec la répression – individuelle et à l'échelle de l'institution – sur les techniques et les pratiques d'enquête internes du PCF<sup>1795</sup>. Au-delà des logiques épuratoires, on peut également observer un transfert des enjeux propres au PCF vers les sphères administratives, dans la constitution des dossiers d'homologation et de reconnaissance des statuts de résistant ou de mort pour la France. Ainsi, le jeu des attestations et de leurs signataires communistes renvoie très directement au travail de reconnaissance et de validation symbolique interne au parti. Parmi divers cas, on peut citer celui de Pierre Brossard\*, responsable national aux cadres dans la clandestinité, arrêté en mars 1943 en possession de nombreuses biographies et listes de militants clandestins, mort en déportation. Malgré son niveau de responsabilité, son dossier d'homologation FFI, établi à titre posthume par sa veuve, le désigna comme « résistant isolé ». De fait, il ne bénéficia pas de l'attestation des dirigeants communistes qui imputaient à son manque de précautions la chute de nombreux militants<sup>1796</sup>. On voit donc se dessiner ici des passerelles entre dossiers de police, dossiers du service des cadres et dossiers administratifs dont il serait sans doute profitable d'analyser toutes les implications et tous les effets réciproques.

D'autres cas montrent au contraire les effets d'un décalage des enjeux et des critères selon les sphères et les outils. Nous pouvons l'illustrer par un cas auquel nous avons été confronté dans le cadre des recherches du *Maitron* et qui porte sur un militant alsacien, membre des JC avant guerre, interné puis enrôlé de force dans la Wehrmacht. Incorporé dans les transmissions, il y acquit progressivement le grade de caporal puis de sergent avant de désertre en Tchécoslovaquie où il se rendit aux Américains. Il subit une première vérification biographique en tant que prisonnier avant d'être libéré. À son retour en Alsace, il fut interrogé par l'armée française, intéressée par sa connaissance des techniques allemandes de communication radio. Dans son village, il remplit également le questionnaire distribué à toute la population afin d'examiner les comportements durant la guerre. Au cours de ces procédures, il signala son grade dans l'armée allemande qui ne fut jamais considéré comme un problème ni retenu contre lui. Adhérent au PCF en juin 1945, il omit volontairement ce point dans trois formulaires biographiques (février et août 1946, février 1950). L'information étant connue et utilisée contre lui par les militants d'un syndicat concurrent, elle fut portée à la connaissance des dirigeants fédéraux. Ainsi contraint de

---

<sup>1795</sup> On pourrait par exemple voir dans l'usage du terme « d'affaire », dans les questionnaires concernant la guerre, le signe d'un transfert de vocabulaire. Voir *supra*, Chapitre 2, « Sur la notion d'affaire », p. 103 et suivantes.

<sup>1796</sup> Voir sa biographie en annexe pour plus de détails sur ce cas.

s'expliquer dans un long rapport, il expliqua son silence par la crainte d'être « chassé du parti<sup>1797</sup> ». On pourrait évoquer à nouveau ici les débats entourant la biographie de Georges Marchais\* qui illustrent le décalage des enjeux entre les critères internes de la politique des cadres et les représentations associées à la Résistance communiste. Surtout, on peut observer que l'affaire mobilisa très concrètement des polémiques portant sur la définition des statuts issus de la guerre<sup>1798</sup> ou sur des questions d'archives<sup>1799</sup> et se déplaça à diverses reprises sur le terrain judiciaire<sup>1800</sup>.

Hors de l'enjeu de la guerre, il conviendrait sans doute d'envisager plus généralement le questionnement communiste parmi d'autres procédures administratives destinées à scruter ou à enregistrer la biographie, et notamment la biographie sociale, et mobilisant donc la problématique de la présentation de soi. À la convergence entre le monde du travail et le monde militant, on peut notamment penser aux diverses formes de contrôle biographique exercées dans l'entreprise, depuis le dossier de carrière jusqu'aux multiples stratégies patronales de surveillance et de fichage des militants, qui, en retour, déterminaient des stratégies de présentation ou de dissimulation de soi. Les éventuels effets, sur le questionnement communiste lui-même, de la confrontation des militants à de multiples formes de sollicitations biographiques visibles ou invisibles (administratives, patronales, policières) resteraient à interroger<sup>1801</sup>. On peut convoquer

---

<sup>1797</sup> Dossier biographique de Lucien Hugel, Archives du Comité national du PCF.

<sup>1798</sup> On pense ici au jeu des définitions (STO, requis, « déporté du travail ») qui fut notamment mobilisé contre la manière dont Georges Marchais se présentait comme victime du STO, au terme d'un raccourci historico-administratif dont nous avons vu qu'il était fréquent parmi les militants communistes (voir *supra*, p. 220).

<sup>1799</sup> Outre l'enjeu de la « bio » de Marchais, la question des archives se posa en diverses circonstances, lors de la publication de son certificat d'embauche par Auguste Lecoœur, présenté comme la preuve de son engagement volontaire, ou lors de la publication de documents issus des archives allemandes et présentés comme la preuve de sa présence en Allemagne jusqu'à la fin du conflit. Sur ces questions, voir HOFNUNG T., *Georges Marchais. L'inconnu du PCF, op. cit.* On peut également inclure ici les déclarations de Georges Heckli, ancien responsable aux cadres de la Fédération de Paris exclu suite au conflit de 1979, qui affirma à plusieurs reprises avoir détruit les pièces qui prouvaient l'engagement volontaire de Georges Marchais lorsqu'il était adjoint administratif aux archives du Ministère des anciens combattants. Sur ce dernier point, voir la biographie que nous avons consacré à Georges Heckli dans le *DBMOMS* (t.6).

<sup>1800</sup> Sur les différentes étapes judiciaires de « l'affaire Marchais », voir HOFNUNG T., *Georges Marchais. L'inconnu du PCF, op. cit.*

<sup>1801</sup> Il conviendrait sans doute ici de pouvoir intégrer les refus de remplir la « bio » qui, par définition, restent très difficiles à relever. Nous avons pu recenser deux refus dans les archives de la fédération du Val-de-Marne, dont le cas d'un jeune militant ouvrier : « Un petit problème s'est posé, le camarade Picard qui était proposé par sa cellule a refusé de remplir sa bio, prétextant des principes qu'il avait pris aussi bien en direction de ses patrons que du Parti. » (Rapport de Max Brunet sur la conférence de la section de Bry-sur-Marne les 27 et 28 avril 1968, dossier « conférence fédérale 1968 », AD 94-130 J).

à nouveau l'exemple des prêtres ouvriers s'efforçant de préserver leur « anonymat<sup>1802</sup> » ou des établis s'inventant une biographie fictive<sup>1803</sup> afin de dissimuler la réalité de leur identité sociale autant que politique. Toute proportion gardée, on pourrait tracer ici des ponts vers des stratégies de production d'une biographie sociale conforme aux attentes de l'institution, non seulement par le biais du questionnaire biographique<sup>1804</sup> ou du récit, mais aussi très concrètement dans les inflexions de la trajectoire socio-professionnelle elle-même.

### ***Pour une histoire infrapolitique du communisme français***

Dès l'introduction, le présent travail s'est démarqué des postulats inhérents à un paradigme totalitaire du communisme français. Au terme de notre étude, s'impose en effet la complexité de phénomènes qui se laissent trop aisément appréhender sur le mode de l'illusion ou de la foi, de la discipline et du pouvoir extensif de l'institution, de l'homogénéité du parti ou de son corps militant. L'examen des trajectoires, des pratiques et des rapports sociaux ou politiques fait en effet apparaître une réalité interne hétérogène et conflictuelle, faite de débats et de résistances, de concurrences et de luttes symboliques. Durant une longue séquence historiographique, cette réalité ne perceait la surface du parti que par bribes. De plus, l'évolution du PCF vers une vie interne traversée par les conflits, les ruptures ou les « crises » a sans doute conforté, par contraste, les représentations d'une stabilité antérieure<sup>1805</sup>.

De multiples facteurs ont contribué à produire le déni de cette histoire, depuis l'institution elle-même, qui proclamait son indéfectible unité politique et organique comme autant de signes de sa force, jusqu'aux discours anticommunistes ou à l'ethnocentrisme de classe qui retournaient cette prétention en une disqualification du parti et/ou des classes populaires, comme autant de signes de la menace qu'ils représentaient. Ainsi soumis à la double contrainte de l'ordre établi et

---

<sup>1802</sup> SUAUD C. et VIET-DEPAULE N., *Prêtres et ouvriers : une double fidélité à l'épreuve. 1944-1969*, Paris, Karthala, 2004. Voir notamment le témoignage de Joseph Boudaud (p. 240 et suivantes), auquel nous empruntons le terme « d'anonymat ».

<sup>1803</sup> LINHART R., *L'établi*, Paris, Editions de Minuit, 1978, notamment la description de l'entretien d'embauche, p. 15-16. Voir également les divers récits proposés par LINHART V., *Volontaires pour l'usine. Vies d'établis 1967-1977*, Paris, Seuil, 1994. Dans le cas des établis, le travail de présentation de soi ne se limitait pas à l'invention d'une biographie sociale fictive mais passait également par un travail sur soi visant à adopter une *hexis* corporelle ouvrière largement fantasmée (voir notamment le témoignage de Nicole Linhart dans l'ouvrage *Volontaires pour l'usine*).

<sup>1804</sup> On peut penser ici aux stratégies de réponses concernant les différents métiers occupés ou le niveau de diplôme. Nous avons eu l'occasion de relever cet enjeu à travers divers cas de réduction du niveau scolaire dans les réponses aux questionnaires biographiques, notamment ceux d'Henri Fiszbin ou de Guy Poussy.

<sup>1805</sup> MISCHI J., « Faire la socio-histoire d'une institution « en crise ». Enjeux et techniques d'une socio-génèse du déclin du PCF », *art. cit.*

de l'ordre établi par « le Parti », dirigeants, cadres et militants étaient conduits à une « performance du respect<sup>1806</sup> » – respect du parti, de la ligne, de la discipline et des exigences militantes – qui elle-même concourait aux représentations du parti. Selon l'emboîtement des scènes ou des espaces politiques, la capacité des acteurs à dire – et tout autant à voir – ce qui se jouait « réellement », à énoncer les considérations déterminant les choix politiques, à restituer les débats ou les oppositions internes, à révéler les concurrences ou les luttes symboliques, n'était pas la même. Les latitudes existant dans l'entre-soi – entre dirigeants comme entre militants de base – étaient restreintes dans le débat interne, lui-même euphémisé sur la scène publique. En ce sens, on pourrait sans doute parler de formes d'auto-censure ou peut-être plus exactement « d'un choix tactique informé par une sage conscience des rapports de force<sup>1807</sup> ».

C'est en ce sens que nous plaiderons, pour conclure, en faveur du développement d'une histoire « infrapolitique<sup>1808</sup> » du parti qui ambitionnerait de restituer ce dernier comme l'espace d'affrontements politiques rendus « discrets<sup>1809</sup> » par l'accumulation et la convergence des formes de dissimulation et d'intériorisation que nous venons d'évoquer. À partir des sources désormais à sa disposition et dans le cadre d'une approche pluri-disciplinaire, l'historiographie du communisme peut non seulement entamer la surface du consentement mais aussi s'abstraire de ses « effets de réel<sup>1810</sup> » que le paradigme totalitaire administre pour sa part comme les preuves d'une « fausse conscience<sup>1811</sup> » des acteurs ou d'une « hégémonie<sup>1812</sup> » du parti. Pour ce faire, il convient sans doute de sortir du positivisme d'une histoire « intérieure » soucieuse d'éclairer les « vrais » ressorts du fonctionnement ou les « vraies » causes des évolutions. En quelque sorte, il s'agit moins de révéler des secrets ou même d'explicitier des non-dits de la vie interne du PCF que de recomposer ce que ces derniers expriment des rapports sociaux, des luttes politiques et symboliques qui se déroulent à la fois dans et autour du Parti communiste français, qui le traversent et le structurent.

Dans l'espace social, le champ du communisme mobilisait de multiples catégories ou groupes sociaux, non seulement en fonction de la structuration et de la composition du parti, mais

---

<sup>1806</sup> SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, op. cit., p. 59-84

<sup>1807</sup> *Ibid.*, p. 199

<sup>1808</sup> *Ibid.*

<sup>1809</sup> *Ibid.*

<sup>1810</sup> BARTHES R., *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1982.

<sup>1811</sup> SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, op. cit., p. 85-121.

<sup>1812</sup> *Ibid.*

aussi en fonction de la diversité des positions qu'occupaient ses membres, depuis certains secteurs élevés du champ politique légitime jusqu'aux positions les plus dominées de la société. À différentes échelles, sur différentes scènes et au contact d'espaces échappant au seul parti, se nouait donc une multitude de rapports sociaux et politiques, d'usages du parti et parfois d'affrontements. Une partie de ces affrontements a constitué le PCF en une entreprise de représentation et de promotion politique des classes populaires, que ces dernières ont pu à ce titre investir. L'analyse des affrontements internes et externes doit aussi chercher à comprendre ce qui a conduit l'entreprise à faire obstacle, non seulement à la visibilité des tensions qui la travaillait, mais également à l'entreprise de promotion elle-même, qui fut y compris subie, contestée ou combattue par les catégories qu'elle prétendait représenter. En d'autres termes, à travers cette approche infrapolitique, il s'agit d'aborder comment, en fonction de ses multiples champs de détermination, le Parti communiste français a pu être à la fois un mode de subversion de l'ordre établi, un mode de politisation et un mode de régulation des contestations de l'ordre établi.

## Bibliographie

### *Problématique et méthodologie générales*

#### Ouvrages

- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1989.
- BOURDIEU P., *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action.*, Paris, Seuil, 1994.
- BOURDIEU P., *Langages et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 1994.
- BOURDIEU P. et CHARTIER R., *Le sociologue et l'historien*, Paris, Agone, 2010.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-Cl., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- BUTON F. et MARIOT N. (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, 2009.
- CHARLE C., *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987.
- DOSSE F., *Le pari biographique : écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005.
- ERIBON D., *Retour à Reims*, Paris, Fayard, 2009.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- FOUCAULT M., *Dits et écrits (tome III)*, Paris, Gallimard, 1994.
- GAXIE D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1993.
- GINZBURG C., *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Aubier, 1980.
- GINZBURG C., *Un seul témoin*, Paris, Bayard, collection Vacarme, 2007.
- GRIGNON C. et PASSERON J.-Cl., *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.
- HOGGART R., *La culture du pauvre, op. cit.*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003,
- LEJEUNE P., *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.
- LEVIN L. W., *Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis* (1988), Paris, La Découverte, 2010.
- NOIRIEL G., *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003.
- NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006.
- NOIRIEL G. (dir.), *L'Identification. Genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, 2007.
- OFFERLE M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. Que Sais-Je ?, septième édition, 2010.
- OFFERLE M. (dir.), *La profession politique XIXe-XXe*, Paris, Belin, 1999.



PENEFF J., *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 1990.

SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

SIMMEL G., *Secret et sociétés secrètes* (1908), Paris, Circée, 2006.

TACKETT T., *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

VERRET M., *La culture ouvrière*, Paris, l'Harmattan, 1988.

VERRET M., *Chevilles ouvrières*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995

WEBER M., *Le savant et le politique* (1917-1919), traduction et édition établies par COLLIOT-THELENE C., Paris, La Découverte, 2003.

### Articles et revues

BERLIVET L., COLLOVALD A. et SAWICKI F. (dir.), *La biographie. Usages scientifiques et sociaux*, *Politix*, n° 27, Paris, Armand Colin, 1994.

GAXIE D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, n°1, Paris, Presses de la FNSP, février 1980.

LEVI G., « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, n° 6, Paris, PUF, novembre-décembre 1989.

LUDTKE A., « Ouvriers, Eigensinn et politique dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°113, Paris, Seuil, 1996.

NOIRIEL Gérard, « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales E.S.C.*, Paris, PUF, n° 6, novembre-décembre 1989.

PUDAL Bernard, « Biographie et biographique », *Le Mouvement social*, n° 186, janvier-mars, Éditions de l'Atelier, 1999.

WINTER J., « Le témoin moral et les deux guerres mondiales », *Histoire et société, Revue européenne d'histoire sociale*, n°8, octobre 2003.

### ***Histoire et sociologie du militantisme***

#### Ouvrages

AGRICOLINSKY E., FILLEULE O. ET SOMMIER I. (DIR.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010.

DREYFUS M., PENNETIER C et VIET-DEPAULE N. (dir.), *La part des militants*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996.

FILLIEULE O., *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.

FILLIEULE O. et PECHU C., *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993.

FILLIEULE O. et ROUX P. (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009.

FILLEULE O., MATHIEU L. ET PECHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

ION J., *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996.

LAGROYE J., LORD G., MOUNIER-CHAZEL L., PALARD J., *Les militants politiques dans trois partis français, Parti communiste, Parti socialiste, Union des démocrates pour la République*, Paris, Pédone, 1970.

MAITRON J. et PENNETIER C. (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF) (4<sup>ème</sup> période, 1914-1939)*, Paris, Éditions ouvrières/Éditions de l'Atelier, 1981-1993.

*Marges et replis, frontières, cas limites dans la gauche française : l'apport des itinéraires militants*, CHS, 2002.

PENNETIER C. (dir.), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social 1940-1968 (DBMOMS), tomes 1 à 6*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2006-2010.

MOTHE D., *Le métier de militant*, Paris, Seuil, 1973.

QUADRUPPANI S., *Des permanents des partis politiques*, Paris, Editions Métailié, 1979.

REY H., *La gauche et les classes populaires, histoire et actualité d'une mésentente*, Paris, La Découverte, 2004.

SAWICKI F., *Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

THOMPSON E. P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard-Seuil, 1988.

### Thèses et mémoires

PELISSE J., *Légitimation et disqualification du personnel politique ouvrier. Une sociobiographie de Henri Krasucki*, Mémoire de maîtrise, Paris 10 (LAZAR M. et DUBOIS M.), 1997.

UBBIALI G., *La professionnalisation des directions syndicales à la CGT et à la CFDT. Eléments pour une socio-histoire*, Thèse de sociologie, Paris 1 (OFFERLE M. dir.), 1997.

### Articles et revues

OFFERLE M., « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, n°4, 1984, p. 681-716.

LEFEBVRE R., « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », in *Revue française de sciences politiques*, n°2, avril 2004,

MATONTI F. et POUPEAU F., *Le capital militant, Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, décembre 2004, Paris, Seuil.

GEISSER V., « L'autoritarisme des « dominés » : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique ? », DABENE O., GEISSER V., MASSARDIER G. (dir.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2008.

## **Contexte social et politique national**

### Ouvrages

- ANDOLFATTO D. et LABBE D., *La CGT: organisation et audience depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1997.
- ANDRIEU C., LAVABRE M.-C. et TARTAKOWSKY D., *Politiques du passé. Les usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2006.
- ARTIERES P. et ZANCARINI-FOURNEL M., *68 : une histoire collective (1962-1981)*, Paris, La Découverte, 2008.
- BECKER J.-J., *Histoire politique de la France depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1996.
- BECKER J.-J. et CANDAR G., *Histoire des gauches en France, tome 2, A l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004.
- BERNARD M., *Histoire politique de la Cinquième République 1958-2008*, Paris, Armand Colin, 2008.
- BESSE J.-P. et POUTY T., *Les fusillés: répression et exécutions pendant l'occupation, 1940-1944*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2006.
- BLANC-CHALEARD, M.-C., *Histoire de l'immigration en France*, Paris, La Découverte, 2001.
- BLONDIAUX L., *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998.
- BORNE D., *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1992.
- BRESSOL E., DREYFUS M., HEDDE J. et PIGENET M. (dir.), *La CGT dans les années 1950*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- CHAPSAL J. et LANCELOT A., *La vie politique sous la Ve République (2 tomes)*, Paris, PUF, 1993.
- DALLOZ J., *La Guerre d'Indochine, 1945-1954*, Paris, Seuil, 1987.
- DAMAMME D., GOBILLE B., MATONTI F., PUDAL B., *Mai-Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008.
- DESCOTES M. et ROBERT J.-L. (dir.), *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1984.
- DEWERPE A., *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Folio, 2006.
- DONNEUR A., *L'alliance fragile, socialistes et communistes français, 1922-1983*, Paris, Nouvelle Optique, 1984.
- DOUZOU L., *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Points Seuil, Paris, 2005.
- DREYFUS M., *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, 1995.
- DUCLERT V. et PROCHASSON C. (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002.

- ELGEY G., *Histoire de la IV<sup>e</sup> République (4 tomes)*, Paris, Fayard, 1965-2008.
- GARRIGUES J. (dir.), *La France de la Ve République*, Paris, Armand Colin, 2008.
- GOETSCHEL P. et TOUCHEBOEUF B., *La IV<sup>e</sup> République*, Paris, Le Livre de poche, 2004.
- GUILLAUME S., *La France contemporaine, chronologie commentée (1946-1990), la IV<sup>e</sup> République*, Paris, Perrin, 1990.
- HATZFELD N., *Les gens d'usine. 50 d'histoire à Peugeot Sochaux.*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2002.
- LABBE D., *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, l'Harmattan, 1996.
- LACHAISE B. (dir.), *Résistance et Politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2004.
- LEVEQUE P., *Histoire des forces politiques en France, tome 3, de 1940 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997.
- LINHART V., *Volontaires pour l'usine. Vies d'établis 1967-1977*, Paris, Seuil, 1994.
- MARIE J.-J., *Le trotskysme et les trotskystes*, Paris, Armand Colin, 2002.
- MOURIAUX R., *La CGT*, Paris, Seuil, 1982.
- MOURIAUX R., *Le syndicalisme depuis 1945*, Paris, La Découverte, 1994.
- NOIRIEL G., *Les ouvriers dans la société française XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1986
- NOIRIEL G., *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.
- PROST A., *Histoire de l'enseignement et de l'éducation (tome IV, depuis 1930)*, Paris, Editions Perrin, 1981.
- RIOUX J.-P., *La France de la Quatrième République (2 tomes)*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Seuil, 1980.
- SIRINELLI J.-F. (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1995.
- SIROT S., *La grève en France. Une histoire sociale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- STORA B., *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, 1993.
- TARTAKOWSKY D., *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.
- VIGNA X., *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- ZANCARINI-FOURNEL M. et DELACROIX C., *La France du temps présent 1945-2005*, Paris, Belin, 2010.

## Thèses et mémoires

ARMAND P., *Les travailleurs civils français en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale (1940-1945). Travail, vie quotidienne, résistance, répression*, Thèse de doctorat d'histoire, (ROBERT J.-L., dir), Université Paris 1, 2006,

## Articles et revues

BRIAND J.-P. et CHAPOULIE J.-M., « L'enseignement primaire supérieur des garçons en France, 1918-1942 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1, 1981, p. 87-111.

SALAI R., « Le niveau de diplôme dans chaque catégorie socio-professionnelle », in *Economie et statistiques*, n°1, 1970, p. 49-57.

*Trotskyismes en France, Dissidences*, n°6, Paris, Le Bord de l'eau, 2009.

## ***Histoire et contexte social de la banlieue parisienne***

## Ouvrages

AGULHON M. (dir.), *Histoire de la France urbaine, Tome 4. La ville de l'âge industriel*, Paris, Seuil, 1983.

BACQUE M.-H. et FOL S., *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan, 1997.

BASTIE J., *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964.

BELLANGER E., *Naissance d'un département et d'une préfecture dans le 9-3*, Paris, la Documentation française, 2005.

BELLANGER E. (dir.), *Villes de banlieues: personnel communal, élus locaux et politiques urbaines en banlieue parisienne au XXe siècle*, Paris, Creaphis, 2008.

BOURDERON R. (dir.), *Histoire de Saint-Denis*, Paris, Privat, 1997(2e édition).

BRUNET J.-P., *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.

BRUNET J.-P., *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne, fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, L'Harmattan, 1995.

BULAITIS J., *Renault, Boulogne-Billancourt, April-May 1947. A strike and its « troubling elements »*, University of London, 1999.

BULAITIS J., « *It is forbidden to die or fall ill* ». *A history of the Syndicat démocratique Renault 1947-1950*, Dissertation, University of London M.A. in Modern History, 2000.

COSTA-LASCOUX J., DREYFUS-ARMAND G., TEMIME E. (dir.), *Renault sur Seine: hommes et lieux de mémoires de l'industrie automobile*, Paris, La Découverte, 2007.

CROIX A. (dir.), *Histoire du Val-de-Marne*, Paris, Messidor-Conseil général du Val-de-Marne, 1987.

FREMONTIER J., *La Forteresse ouvrière : Renault*, Paris, Fayard, 1971.

FOURCAUT A. (dir.), *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964). Guide de recherche.*, Paris, L'Harmattan, 1988

- FOURCAUT A. (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Paris, Autrement, 1992.
- FOURCAUT A. et BELLANGER E., *Paris-Banlieues : conflits et solidarités*, Créaphis, 2007.
- GIRAULT J. (dir.), *Ouvriers en banlieue XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup>*, Paris, Editions de l'Atelier, 1998.
- GIRAULT J. (dir.), *Seine-Saint-Denis. Chantiers et mémoires*, Paris, Autrement, 2000.
- GRASON D. et MASSERA B., *Chausson : une dignité ouvrière*, Paris, Syllepses, 2004.
- HAJDU C., *Au cœur du téléphone : histoire des instal'*, Pantin, Le temps des cerises, 1995.
- LILLO N., *La petite Espagne de La Plaine-Saint-Denis. 1900-1980*, Autrement, Paris 2004.
- PENNETIER C. et VIET-DEPAULE N., *Bibliographie localisée des travaux de recherche inédits sur la banlieue parisienne*, Nanterre, Villes en Parallèles, 1991.
- PENNETIER C. et VIET-DEPAULE N., *Itinéraires orlysiens: les militants de l'entre-deux-guerres*, Paris, Editions de l'Atelier, 1996.
- PIGENET M. (dir.), *Mémoires du travail à Paris*. Paris, Créaphis, 2008.
- SOULIGNAC F., *La banlieue parisienne : cent cinquante ans de transformation*, Paris, La Documentation française, 1993.
- Paris mémoire du travail

### Thèses et mémoires

- BASTIEN B., *Saint-Denis : évolution urbaine, évolution du mode de vie et de la sociabilité populaire*, Thèse de 3e cycle de Géographie, Université Paris 7 (, 1984.
- BIHAN-YEZID S., *Le 70<sup>e</sup> anniversaire de Staline (1949) et sa mort (1953) dans les municipalités communistes de la Seine*, Mémoire de maîtrise (PROST A. et PENNETIER C. dir.), Paris 1, 1997.
- DOUSSIN J.-M., *L'occupation et la résistance à Villejuif (1939-1945)*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (GIRAULT J. et PROST A. dir.), 1986.
- DUPUY C., *Histoire, Un bastion communiste de la banlieue parisienne : Gennevilliers années 1920, début des années 1970*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université Paris 13 (GIRAULT J. dir.), 2003.
- FOURRE A., *La guerre froide (1947-1953) à Gennevilliers et à Saint-Denis à travers la presse locale*, Mémoire de maîtrise (PROST A. et FOURCAUT A. dir.), Paris 1, 1994.
- FRUGERE Julien, *De la banlieue rouge au XXI<sup>ème</sup> arrondissement ? : Histoire économique et sociale d'une commune de la banlieue rouge de 1945 à nos jours : Ivry sur Seine*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (EVENO P. dir.), 2003.
- LILLO N., *Espagnols en « banlieue rouge ». Histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XX<sup>ème</sup> siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire, IEP Paris (MILZA P. dir.), 2001.

PITTI L., *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, Thèse de doctorat d'histoire (GALLISSOT R. dir), Université Paris 8, décembre 2002.

## Articles et revues

### ***Histoire générale du communisme et des partis communistes (hors PCF)***

COURTOIS S. (dir.), *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, Albin Michel, 1997.

BOARELLI M., *La fabbrica del passato: autobiografie di militanti comunisti (1945-1956)*, Milan, Feltrinelli, 2008.

DREYFUS M., GROppo B., INGERFLOM C., LEW R., PENNETIER C., PUDAL B., WOLIKOW S. (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2000.

DROZ J. (dir.), *Histoire générale du socialisme, tomes III et IV*, Paris, PUF, 1978.

ELLENSTEIN J., *Histoire du phénomène stalinien*, Paris, Grasset, 1975.

Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, Russian Centre of Conservation and Study of Records for Modern History, *The Cominform. Minutes of the Three Conferences 1947/1948/1949*, Milan, Feltrinelli, 1994.

FITZPATRICK S., *Everyday Stalinism, Ordinary life in extraordinary times : Soviet Russia in the 1930s*, Oxford University Press, 1999.

FITZPATRICK S. (dir.), *Stalinism. New Directions*, London, New York, Routledge, 2000.

FURET F., *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XXème siècle*, Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995.

GOTOVITCH J., DELWIT P., DE WAELE J.-M., *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Editions Complexe, 1992.

HELDMAN H., *Les fils du peuple de Staline à Gorbatchev. Aristocratie ouvrière, communisme et industrialisation en France et en URSS*, Paris, Chez l'auteur, 1989.

KOTT S., *Le communisme au quotidien. Les entreprises d'Etat dans la société est-allemande*, Paris, Belin, 2001.

KRIEGEL A., *Le système communiste mondial*, Paris, PUF, collection Perspectives internationales, 1984.

LEWIN M., *Le siècle soviétique*, Paris, Fayard, 2003.

MORGAN K., COHEN G., FLINN A. (dir.), *Agents of the Revolution, new biographical approaches to the history of international communism in the age of lenin and stalin*, Bern, Peter Lang, 2004.

MARCOU L., *Le mouvement communiste international depuis 1945*, Paris PUF, collection Que sais-je ? ; 1980.

MARCOU L., *L'internationale après Staline*, Paris, Grasset, 1979.

MARTELLI R., *1956, le choc du XXème Congrès du PCUS*, Paris, Messidor, Editions sociales, 1982.

NAIF N., *L'Eurocommunisme en Belgique : crises et débats autour d'une voie belge au socialisme, 1954-1982*, Bruxelles, CArCoB/CHSG, 2004.

PENNETIER C. et PUDAL B., *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002.

PISIER-KOUCHNER E., *Les interprétations du stalinisme*, Paris, PUF, 1983.

TUCKER R., *Stalinism. Essays in Historical Interpretation*, New York, Norton, 1977.

STUDER B. et UNFRIED B. (dir.), *Parler de soi sous Staline. La constitution identitaire dans le communisme des années trente*, Editions de la MSH, Paris, 2002

STUDER B., HAUMANN H. (dir.), *Sujets staliniens. L'individu et le système en Union Soviétique et dans le Comintern, 1929-1953*, Zurich, Chronos, 2006.

WERTH N., *La terreur et le désarroi: Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007.

WOLIKOW S., *L'internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Editions de l'Atelier, 2010.

#### Thèses et mémoires

MARIJNEN A., *Mobilisations politiques et monde rural: le cas du Parti communiste italien dans la province de Sienne de 1944 aux années 1960*, Thèse de doctorat d'Histoire, Institut universitaire européen de Florence (HAUPT H.-G. et OFFERLE M. dir.), 2000.

## ***Histoire générale du Parti communiste français***

#### Ouvrages

ADERETH M., *The French communist party : a critical history, 1920-1984, from Comintern to « the colours of France »*, Manchester, Manchester university press, 1984.

AZEMA J.-P., PROST A., RIOUX J.-P., *Le Parti communiste français des années sombres (1938-1941)*, Paris, Seuil, 1986.

BESSE J.-P. et PENNETIER C., *Juin 40, la négociation secrète*, Editions de l'Atelier, Paris, 2006.

BON F. et alii, *Le communisme en France*, Paris, Armand Colin, 1969.

BOSWEL L., *Rural communism in France, 1920-1939*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

BOUCAULT M. et GAUDU A., *Mémoires d'Ex*, Paris, Ramsay, 1991.

BOJU M.-C., *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français 1920-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

BOURDERON R. (dir.), *Le PCF, étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Editions sociales, 1981.



- BOURDERON R., *La négociation. Été 1940 : crise au PCF*, Paris, Syllepses, 2001
- BUTON P., *Les lendemains qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de Science Po, 1993.
- BUFFIN D., GERBAUD D., *Les Communistes. Les secrets, les rites et les 120 dirigeants du plus puissant parti de France*, Paris, Albin Michel, 1981.
- BURLES J., MARTELLI R., WOLIKOW S., *Les communistes et leur stratégie, réflexion sur une histoire*, Paris, Éditions sociales, 1983.
- CHESNAUX J., *Le PCF, un art de vivre. Essai*, Paris, les Lettres nouvelles, Maurice Nadeau, 1980.
- COURTOIS S., *Le PCF dans la guerre*, Paris, Ramsay, 1980.
- COURTOIS S., LAZAR M. (dir.), *50 ans d'une passion française. De Gaulle et les communistes*, Paris, Balland, 1991.
- COURTOIS S., LAZAR M., *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995.
- DELPORTE C., PENNETIER C., SIRINELLI J.-F. et WOLIKOW S., *L'Humanité de Jaurès à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2004.
- DREYFUS M., PCF. *Crises et dissidences de 1920 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1990.
- GIRAULT J. (dir.), *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux guerres*, Paris, Éditions sociales, 1977.
- GIRAULT J. (dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.
- GOULEMOT J.-M., *Pour l'amour de Staline : La face oubliée du communisme français*, Paris, CNRS Éditions, 2009.
- HARRIS A., DE SEDOUY A., *Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, Paris, Seuil, 1974.
- HINCKER F., *Le Parti communiste au carrefour. Essai sur quinze ans de son histoire, 1965-1981*, Paris, Albin Michel, 1981.
- KRIEGEL A., *Communismes au miroir français*, Paris, Gallimard, 1974.
- KRIEGEL A., *Le communisme au jour le jour*, Paris, Hachette, 1979.
- KRIEGEL A. (avec la collaboration de BOURGEOIS G.) *Les communistes français, 1920-1970*, Paris, Seuil, 1985.
- LAVABRE M.-C., *Le discours communiste*, Paris, FNSP, 1977.
- LAVABRE M.-C. et PLATONE F., *Que reste-t-il du PCF?*, Paris, Autrement, 2003.
- LAVAU G., *A quoi sert le Parti communiste ?* ; Paris, Fayard, 1981.
- LAZAR M., *Maisons rouges, les Partis communistes français et italiens de 1945 à nos jours*, Paris, Aubier, 1992.
- LAZAR M., *Le communisme : une passion française*, Paris, Perrin (Tempus, 2<sup>e</sup> édition), 2005
- MARTELLI R., *Communisme français, histoire sincère du PCF*, Paris, Éditions sociales, 1982.

- MARTELLI R., *Le rouge et le bleu. Essai sur le communisme et l'histoire française*, Paris, Editions de l'Atelier, 1995.
- MARTELLI R., *Prendre sa carte 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Saint-Denis, Fondation Gabriel Péri/Conseil général de Seine-Saint-Denis, 2010.
- MARTELLI R., *L'archipel communiste : une histoire électorale du PCF*, Paris, Editions sociales/La Dispute, 2009.
- MARTELLI R., *L'empreinte communiste : PCF et société française 1920-2010*, Paris, Editions sociales/La Dispute, 2010.
- MATONTI F., *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance en politique. La Nouvelle Critique (1967-1980)*, La Découverte, Paris, 2005.
- PUDAL B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989.
- PUDAL B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Paris, Editions du croquant, 2009.
- QUILES Y., TORNIKIAN J., *Sous le PC, les communistes*, Paris, Seuil, 1980.
- ROBRIEUX P., *Histoire intérieure du Parti communiste, tomes II, III et IV*, Paris, Fayard, 1981-1984.
- ROBRIEUX P., *La secte*, Paris, Stock, 1985.
- ROSSI A. (TASCA A.), *Physiologie du Parti communiste français*, Editions Self, Paris, 1948.
- SPIRE A., *La culture des camarades. Que reste-t-il de la culture communiste ?*, Paris, Autrement, Série Mutations, 1992.
- TARTAKOWSKY D., *Les premiers communistes français : formation des cadres et bolchévisation*, Paris, Presses de la FNSP, 1980.
- VERDES-LEROUX J., *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Editions de Minuit/Fayard., 1983.
- VIGREUX J. et WOLIKOW S., *Cultures communistes au XXe siècle: entre guerre et modernité*, Paris, La Dispute, 2003.
- WALL I., *French communism in the era of Stalin : the quest for unity and integration, 1945-1962*, London, Greenwood Press, 1983.

#### Articles et revues

- BUTON P., « Une génération évincée ? La recomposition des directions du Parti communiste français à la Libération », *Communisme*, n° 29-31, Paris, L'Age d'Homme, 1992.
- COURTOIS S., « Lutttes politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la seconde guerre mondiale », in *Communisme*, n°4, Paris, L'Age d'Homme, 1983.
- LABBE D. « Entretien avec Marcel Dufriche », *Communismes*, n°45-46, Paris, l'Age d'Homme, 1996.

OLIVERA P. et PUDAL B., « Les enjeux d'Argenteuil (11-13 mars 1966) au miroir d'Aragon » in *Aragon et le Comité central d'Argenteuil*, Annales de la société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet, n°2, Paris, 2000.

PENNETIER C. et PUDAL B., « For intérieur et remise de soi dans l'autobiographie communiste d'institution (1931-1939) : l'étude du cas Paul Esnault », *Le for intérieur*, PUF-CURAPP-AFSP, 1995.

PENNETIER C. et PUDAL B., « Ecrire son autobiographie. (Les autobiographies communistes d'Institution), (1931-1939) », *Genèses*, n°23, Paris, Belin, 1996.

PENNETIER C. et PUDAL B., « La vérification" (l'encadrement biographique communiste dans l'entre-deux-guerres) », *Genèses*, n°23, Paris, Belin, 1996.

PENNETIER C. et PUDAL B., « La certification scolaire », *Politix*, n° 35, Paris, Armand Colin, octobre 1996.

PENNETIER C. et PUDAL B., « Deux générations de militants communistes français (1931-1951) en proie à des procès d'épurations internes » in GOTOVITCH J. et MORELLI A. (coord.) *Militants et militantismes*, Bruxelles, EVO, 2000.

PUDAL B., « La beauté de la mort communiste », in *Revue française de sciences politiques*, n°5-6, octobre 2002, Paris, Presses de Sciences-Po.

PUDAL B., « La vocation communiste et ses récits » in LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 147-161.

### ***Etudes spécifiques sur le communisme français***

#### Ouvrages

CHAFFEL A., *Les communistes de la Drôme de la Libération au printemps 1981. De l'euphorie à la désillusion.*, Paris, L'Harmattan, 1999.

BADIE B., *Stratégie de la grève. Pour une approche fonctionnaliste du Parti communiste français*, Paris, Presses de la FNSP, 1976.

BENA J., GALES J., *Les nouveaux maires communistes*, Paris, Editions sociales, 1978.

BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *Le sang des communistes. Les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée. Automne 1941*, Paris, Fayard, 2004.

BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *Liquider les traîtres. La face cachée du PCF (1941-1943)*, Paris, Robert Laffont, 2007

BERLIERE J.-M. et LIAIGRE F., *L'affaire Guy Môquet. Enquête sur une mystification*, Paris, Larousse, 2009.

BERNARD J.-P., *Paris rouge, 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Seyssel, Champ-Vallon, 1991.

BOULOUQUE S. et LIAIGRE F., *Les listes noires du PCF*, Paris, Calmann-Lévy, 2008

BOULOUQUE S., *L'affaire de l'Humanité*, Paris, Larousse, 2010.

- BRODIEZ A., *Le secours populaire français, 1945-2000: du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006.
- COLLECTIF, *Aragon et le Comité central d'Argenteuil*, Paris, Annales de la Société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet n°2, Paris, 2000.
- COURTOIS S., PECHANSKI D., RAYSKI A., *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989.
- DHAILLE-HERVIEU M.-P., *Communistes au Havre : histoire sociale, culturelle et politique (1930-1983)*, Rouen, Presses Universitaires Rouen-Le Havre, 2010.
- FOURCAUT A., *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Editions ouvrières/Presses de la FNSP, 1986.
- GENEVÉE F., *Le PCF et la justice des origines aux années 1950. Organisation, conceptions, militants et avocats communistes face aux normes juridiques*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires de la faculté de droit de Clermont-Ferrand, 2006.
- GEROME N., TARTAKOWSKY D., *La fête de l'Humanité*, Paris, Editions sociales, 1988.
- HASTINGS M., *Halluin la rouge, aspects d'un communisme identitaire, 1919-1939*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991.
- JENSON J., ROSS G., *The view from inside. A French Communist cell in crisis*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- JOY D., *The french communist party and the algerian war*, Macmillan, 1992.
- LAHAXE J.-C., *Les communistes à Marseille à l'apogée de la guerre froide (1949-1954)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.
- LAVABRE M.-C., *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.
- MENCHERINI R., *Guerre froide, grève rouge. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France : les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Paris, Syllepse, 1998.
- MISCHI J., *Traditions politiques locales et communismes ouvriers. L'implantation du Parti communiste français dans la région de Saint-Nazaire*, AREMORS, Saint-Nazaire, 1997.
- MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- MOLINARI J.-P., *Les ouvriers communistes, sociologie de l'adhésion ouvrière au communisme*, Paris, l'Albaron, 1991.
- PASSEVANT R., *Les communistes français au quotidien*, Paris, Grasset, 1980.
- PIGENET M., *Au cœur de l'activisme communiste de Guerre froide : la manifestation Ridgway*, Paris, l'Harmattan, Chemin de la mémoire, 1992.
- PRONIER R., *Les municipalités communistes. Bilan de 30 années de gestion*, Paris, Balland, 1983.
- RETIÈRE J.-N., *Identités ouvrières. Histoires sociales d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1950*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- ROUCAUTE Y., *Le PCF et les sommets de l'Etat de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1981.

RUSCIO A., *Les communistes français et la guerre d'Indochine, 1944-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985.

VERDES-LEROUX J., *Le parti communiste français, les intellectuels et la culture (2 vol.)*, Paris, Fayard/Minuit, 1983.

### Thèses et mémoires

BARTHONNAT C., *La propagande et la communication du Parti communiste français (1965-1981)*, Mémoire de master 2, Université Paris 1 (PIGENET M. dir.), 2007.

BOULLAND P., *L'encadrement de la Fédération PCF de Seine-Ouest (puis Hauts-de-Seine) de 1953 à 1968*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (PENNETIER C. et ROBERT J.-L. dir.), 2000.

BRIDEY P., *Monographie communale : sur l'activité des communistes à Antony, de la Libération à 1962*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (GIRAULT J. et PROST A. dir.), 1981.

BRUN A., *Rupture et reconversion des dirigeants de la fédération de Paris du PCF des années 1970-1980*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (PENNETIER C. dir.), 1999.

CONEIM F., *Le PCF et les classes moyennes : 1958-1969*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (ROBERT J.-L. dir.), 1991.

DAMERON C., *Le Parti communiste français et l'immigration (1944-1958)*, Mémoire de maîtrise, Université d'Orléans (BLANC-CHALEARD M.-C. dir.), 2000.

ETHUIN N., *A l'école du Parti. L'éducation et la formation des militants et des cadres du Parti communiste*, Thèse de doctorat de Sciences politiques, Université Lille 2 (WALLON-LEDUCQ C.-M. dir.), 2003.

FONTAINE T., *Le Parti communiste dans le Calvados de 1944 à 1962 : vie interne et implantation*, Mémoire de maîtrise (ENCREVE A. dir.), Université de Caen, 1995.

GATIGNON S., *Le Parti communiste et la vie politique à Argenteuil sous la IV<sup>ème</sup> république*, Mémoire de maîtrise, Université Paris Nord (GIRAULT J. dir.), 1994.

GIOVANINETTI M., *50 ans au cœur du système communiste : Raymond Guyot, un dirigeant du PCF*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université Paris 13 (GIRAULT J. dir.), 2009.

GUEDJ F., *Le PCF au Plessis-Trevisé (1945-1977) : pratiques militantes et processus identitaire*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris 1 (GIRAULT J. et PROST A. dir.), 1990.

LAUT F., *La presse communiste française et les problèmes de l'effort de guerre et de la reconstruction économique (août 1944-mai 1947)*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (DROZ J. dir.), 1975.

MARECAILLE A., *De l'engagement au détachement : itinéraire d'un dirigeant communiste, Claude Poperen*, Mémoire de maîtrise (PENNETIER C. dir.), Université Paris 1, 2002.

PORTALIS A., *Les dirigeants de l'Union des étudiants communistes : essai d'analyse prosopographique, mémoire de maîtrise*, Paris 1 (PENNETIER C. et ROBERT J.-L. dir.), 2001.

QUASHIE-VAUCLIN G., *L'Union de la jeunesse républicaine de France (1945-1956)*, Mémoire de master 2, Université Paris 1 (DREYFUS M. dir.), 2008.

STEINER J.-M., *Le Parti communiste français dans la vie stéphanoise sous la IVe République (1944-1958)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Saint-Etienne (BAYON J. dir.), 2005.

LECLERCQ C., *Histoire d'« ex ». Une approche socio-biographique du désengagement des militants du PCF*, Thèse de Science politique (LAZAR M. dir), IEP de Paris, 2008.

MISCHI J., *Entre le marais et l'usine. Mise en scène briéronne du communisme dans la communauté ouvrière et rurale de St-Joachim* (IHL O. dir.), Mémoire de maîtrise, IEP de Grenoble, 1996.

ROSSI J.-M., *Charles Tillon, ministre de l'Air (septembre 1944-novembre 1945)*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 (SERMAN W. dir), 1995.

SIBLOT Y., *La formation politique des militants ouvriers, les écoles élémentaires du PCF, de leur constitution au Front populaire*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 10, (LAZAR M. dir.), 1996.

SPIRE A., *Identités communistes juives en France après la Seconde guerre mondiale, mémoire de maîtrise* (LAZAR M. dir.), Université Paris 10, 1995.

### Articles

AARON P., MATONTI F., SAPIRO G., *Le réalisme socialiste en France, Sociétés et représentations*, n°15, Paris, CREDHESS, 2002.

BOULLAND P., ETHUIN N. et MISCHI J., « Les disqualifications des gauchistes au sein du PCF. Enjeux sociologiques et stratégiques », in *Savoir/Agir*, n°6, Paris, Le Croquant, décembre 2008.

BOULLAND P., « Les élus municipaux de banlieue parisienne au prisme de l'encadrement communiste, de la Libération aux années 1960 », in BELLANGER E. et MISCHI J. (dir.), *Territoires du communisme*, à paraître.

BUTON P., « L'appareil de la guerre froide. Les secrétariats fédéraux du PCF du début des années cinquante », in *Communisme*, n° 10, Paris, 1986.

BURLES J., « Histoire et politique dans le PCF », in *Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice Thorez* n° 29-30, Paris, 1979.

DREYFUS M., « Le mouvement communiste international et ses oppositions. 1920-1960, présentation générale, chronologie, bibliographie, » in *Communisme* n°5, Paris, 1984.

HINCKER F., « Le groupe dirigeant du PCF dans les années 70, » in *Communisme* n°10, Paris, 1986.

KRIEGEL A., « L'historiographie du communisme français, premier bilan et orientations de recherches, » in *Le mouvement social* n°53, Paris, 1965.

KRIEGEL A., « Le concept politique de génération : apogée et déclin, » in *Commentaire* n°7, Paris, automne 1979.

LAVABRE M.-C., « Etude d'une population de cadres communistes : le Comité fédéral de Paris, » in *Communisme* n°2, Paris, 1982.

LAVABRE M.-C., LAZAR M., « Se rassembler à sa ressemblance, lecture de quelques autobiographies, » in *Communisme* n°4, Paris, 1983.

LAVABRE M.-C., PECHANSKI D., « L'histoire pour boussole ? Note sur l'historiographie communiste.1977-1981, » in *Communisme* n°4, Paris, 1983.

LAVAU G., « L'historiographie communiste : une pratique politique, » in *Critique des pratiques politiques*, Birnbaum P., Vincent J.-M. (dir.), Paris, Editions Galilée, 1978.

LAVAU G., « Contribution aux débats sur l'étude du PCF, » in *Cahiers d'Histoire de l'Institut de Maurice Thorez* n°32-33, Paris, 1979.

LAZAR M., « Le mineur de fond : une exemple de l'identité du PCF, » *Revue française de sciences politiques* n°2, Paris, avril 1985.

LAZAR M., « Le PCF du milieu des années 30 à la fin des années 50, » in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Paris, avril-juin 1986.

LAZAR M., « Damné de la terre et homme de marbre. L'ouvrier dans l'imaginaire du PCF, du milieu des années 30 à la fin des années 50, » *Annales ESC* n°5, septembre-octobre 1990.

MARTELLI R., « Pratiques politiques, stratégie et fonctionnement interne : l'exemple de 1952, » in *Cahiers d'Histoire de l'Institut de Maurice Thorez* n°29-30, Paris, 1979.

MATONTI Frédérique, « "Les garde-fous". Trajectoires biographiques et obéissance politique : l'exemple du groupe dirigeant de *La Nouvelle Critique* (1967-1980) », *Le Mouvement social*, n° 186, Paris, Editions de l'Atelier, janvier-mars 1999.

MOLINARI J.-P., « Contribution à la sociologie du PCF, » in *Cahiers du communisme* n°1, Paris, 1976.

PLATONE F., SUBILEAU F., « Les militants communistes à Paris : pratiques militantes, » in *Revue française de sciences politiques*, Paris, 1976.

PLATONE F., « Les adhérents du PCF en 1979 : générations biologiques et générations politiques, » in *Génération et politique*, Association française de science politique, congrès des 22, 23, 24 octobre 1981.

PLATONE F., « Les adhérents de l'apogée. La composition du PCF en 1979, » in *Communisme* n°7, Paris, 1985.

RETIERE J.-N « La sociabilité communautaire, sanctuaire de l'identité communiste à Lanester » in *Politix*, n°13, Paris, L'Harmattan, 1991.

VERDES-LEROUX J., « Une institution totale auto-perpétuée, le Parti communiste français, » *Actes de la recherche en sciences sociales* n°36-37, Paris, 1981.

VINCENT G., « Etre communiste ? Une manière d'être, », ARIES P. et DUBY G. (dir) *Histoire de la vie privée (tome V)*, Paris, Seuil, 1987.

## **Biographies**

### Dictionnaires biographiques

GOERGEN M.-L. (dir.), *Cheminots et militants. Un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Paris, Editions de l'Atelier, 2003.

GOTOVITCH J., NARINSKI M. et alii (dir.), *Komintern: l'histoire et les hommes : dictionnaire biographique de l'internationale communiste en France, en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et à Moscou, 1919-1943*, Paris, Editions de l'Atelier, 2010 (nouvelle édition complétée).

MAITRON J. et PENNETIER C. (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF) (4<sup>ème</sup> période, 1914-1939)*, Paris, Editions ouvrières/Editions de l'Atelier, 1981-1993. Edition CD-Rom (1996)

PENNETIER C. (dir.), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social 1940-1968 (DBMOMS), tomes 1 à 6*, Paris, Editions de l'Atelier, 2006-2010.

PENNETIER C. (dir.), *Figures militantes en Val-de-Marne*, Paris, Editions de l'Atelier, 2010.

BELOUET E. GOERGEN M.-L. (dir.), *Cheminots engagés. 9500 biographies en mémoire, XIXe-XXe siècle*, CD-Rom, Paris, Editions de l'Atelier, 2007).

*NB : l'ensemble des notices biographiques des volumes cités ci-dessus ont été consultées et exploitées à partir des versions électroniques disponibles sur le site Maitron-en-ligne, réalisé à partir de 2006 avec le soutien de l'Agence nationale pour la recherche (<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>).*

### Ouvrages

BOULLAND P., PENNETIER C., VACCARO R. (dir), *André Marty, l'homme, l'affaire, l'archive. Approches historiques et guide des archives d'André Marty en France*, Paris, CODHOS Editions, 2005.

COURTOIS S. et KRIEGEL A., *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Paris, Seuil, 1997

HOFNUNG T., *Georges Marchais. L'inconnu du PCF*, Paris, Archipel, 2001.

ROBRIEUX P., *Maurice Thorez. Vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975.

SIROT S., *Maurice Thorez*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

STREIF G., *Jean Kanapa (1921-1978). Une histoire singulière du PCF*, Paris, l'Harmattan, 2001.

VIGREUX J., *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 2000.

WIEVIORKA A., *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Paris, Fayard, 2010.

### **Mémoires, autobiographies, souvenirs, récits**

ANSART G., *De l'usine à l'Assemblée nationale*, Paris, Éditions sociales, 1977.

APOSTOLO M., *Traces de luttes 1924 - 2007. Mon engagement entre utopie et réalité*, Paris, Autrement, 2008.

BILLOUX F., *Quand nous étions ministres*, Paris, Éditions sociales, 1972.

BELLOIN G., *Mémoires d'un fils de paysans tourangeaux entré en communisme*, Paris, Editions de l'Atelier, 2000.



CERETTI G., *A l'ombre des deux T. Quarante ans avec Palmiro Togliatti et Maurice Thorez*, Paris, Julliard, 1973.

CHAINTRON J., *Le vent soufflait devant ma porte*, Paris, Seuil, 1993.

DAIX P., *J'ai cru au matin*, Paris, Opera mundi, 1976.

DESANTI, *Les Staliniens : une experience politique, 1944-1956*, Paris: Fayard, 1975.

DUCLOS J., *Mémoires (vol. 1-7)*, Paris, Fayard, 1968-1973.

DUPUY F., *Etre maire communiste*, Paris, Calmann-Levy, 1975.

DUPUY F., *Jules Ferry réveille-toi ! Souvenirs d'un maître d'école*, Paris, Fayard, 1975.

FAJON E., *Ma vie s'appelle Liberté*, Paris, Robert Laffont, 1976.

FIGUERES L., *Jeunesse militante. Chronique d'un jeune communiste des années 30-50*, Paris, Éditions sociales, 1971.

FIGUERES L., *Passé et avenir d'une espérance*, Paris, Le Temps des cerises, 1995.

FITERMAN C., *Profession de foi. Pour l'honneur de la politique*, Paris, Seuil, 2005.

FISZBIN H. (avec GOLDRING M. et ROSAT J.-J.), *Les bouches s'ouvrent*, Paris, Grasset, 1980.

GILLOT A., *Un forgeron dans la cité des rois*, Editions des Halles de Paris, Paris, 1986.

HUFSCMITT G., *Chers collègues, ma vie d'ingénieur chez Renault*, Paris, La Brèche, 1991.

JEROME J., *La Part des Hommes*, Acropole, 1983.

JEROME J., *Les Clandestins (1940-44)*, Acropole, 1986.

JUQUIN P., *Autocritiques*, Paris, Grasset, 1985.

JUQUIN P., *De battre mon cœur n'a jamais cessé*, Paris, L'Archipel, 2006.

KRIEGEL A., *Ce que j'ai cru comprendre*, Paris, Robert Laffont, 1991.

L'HUILLIER W., *Combats pour la ville*, Editions sociales, Paris, 1982.

LECOEUR A., *L'autocritique attendue*, Paris, Editions Girault, 1955.

LECOEUR A., *Le partisan*, Paris, Flammarion, 1962.

LEROY R., *La quête du bonheur*, Paris, Grasset, 1995.

LINET R., *Renault 1947-1958. Les années chaudes de la Guerre froide*, Paris, Le Temps des cerise-VO Editions, 1997.

LINHART R., *L'établi*, Paris, Editions de Minuit, 1978.

LONDON L., *L'écheveau du temps : la mégère de la rue Daguerre*, Paris, Seuil, 1995.

LONDON L., *L'écheveau du temps : le printemps des camarades*, Paris, Seuil, 1996.

MARTIN H., *Quelques souvenirs du siècle passé...*, Pantin, Le Temps des cerises, 2009.

MARTY A., *L'Affaire Marty*, Paris, Edition des Deux Rives, 1953.

PANNEQUIN R., *Ami si tu tombes*, Paris, Le Sagittaire, 1976.

PANNEQUIN R., *Adieu camarades (Les années sans suite vol. 2)*, Paris, Le Sagittaire, 1977.

- PIQUET R., *Le soleil s'attarde comme une récompense. Regards sur un engagement communiste*, Pantin, Le Temps des cerises, 2007.
- PLISSONNIER G. (entretien avec BLEITRACH D.), *Une vie pour lutter*, Paris, Messidor, 1984.
- ROSSIGNOL S., *Notre usine est un roman*, Paris, La Découverte, 2008.
- RUHAUD B., *La première vie*, Paris, Stock, 1999.
- RUSCIO A., *Nous et moi. Grandeurs et servitudes communistes*, Paris, Tirésias, 2003.
- SALVAING F., *Parti*, Paris, Stock, 2000.
- SONNET M., *Atelier 62*, Paris, Le temps qu'il fait, 2008.
- SEGUY G., *Résister : de Mauthausen à Mai 68*, Paris, L'Archipel, 2008
- THOREZ M., *Fils du peuple*, Paris, Editions sociales, 1949.
- THOREZ-VERMEERSCH J., *la Vie en rouge : mémoires*, Paris, Belfond, 1998.
- TOMKIEWICZ S., *C'est la lutte finale etc.*, Paris, La Martinière, 2003.
- TILLON C., *La révolte vient de loin*, Paris, 10/18, 1969
- TILLON C., *Un « procès de Moscou » à Paris*, Seuil, Paris, 1971.
- TILLON C., *On chantait rouge*, Robert Laffont, Paris, 1977.
- TREPO R., *La chance de ma vie*, Publibook, Paris, 2006.
- TRIGON M., *Retour aux sources : lettres à mon fils*, Paris, Le Temps des cerises, 1994.

## Sources

### Sources imprimées

#### Presse communiste nationale :

*l'Humanité* (consulté dans les collections du Musée social – CEDIAS, collection complète)

*Cahiers du communisme* (Centre d'Histoire sociale du XXe siècle, collection complète)

*France nouvelle* (Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Fonds « Mémire d'Humanité 243 J 6 519-546).

*L'Avant-Garde* (Centre d'Histoire sociale du XXe siècle, collection partielle)

#### Presse communiste locale :

*Le Travailleur d'Ivry* (hebdomadaire, consulté aux Archives municipales d'Ivry et dans les archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne, collections complètes)

*La Voix populaire* (hebdomadaire, consulté aux Archives municipales de Gennevilliers, collection complète)

*Le Réveil de Saint-Ouen* (consulté aux Archives municipales de Saint-Ouen, collection complète)

*La Voix de l'Est* (Archives municipales de Drancy, collection couvrant la période 1950-1989)

#### Brochures :

Fonds de la Bibliothèque marxiste de Paris (côte BrB)

Collections des Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne (130J 1-252)

Collections du Centre d'Histoire du XXe siècle (notamment les fonds Emile Sellon et André Marty)

Collection personnelle

## **Archives**

### **RGASPI (Centre russe pour la conservation des archives en histoire politique et sociale, Moscou) :**

#### Documents sur le Parti communiste français :

Ecoles centrales du PCF (1944-1947) : 517/1/1992

Activités du PCF 1949-1950 : 575/1/165

Campagnes du PCF pour l'appel de Stockholm, campagne anti-titiste :  
575/1/165

XIIIe Congrès du PCF (1950) : 575/1/167-169

#### Archives de la commission des cadres de l'Internationale :

Dossiers biographiques sous la côte 495/270, consultés à Moscou ou parmi les dossiers de travail constitués par Claude Penetier et Macha Tournié (CHS XXe siècle)

### **Archives du Comité national du PCF déposées aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis (Fonds 261 J)**

#### Archives de direction :

Comités centraux et congrès (261 J 2/1-50)

Enregistrements sonores des CC et des Congrès (1950-1974) sous la côte 4AV

Bureau Politique (264 J 4 1-51 en version numérique : 2 NUM 4 / 1-6)

Secrétariat du parti : (261 J 5 1-51 en version numérique : 2 NUM 4/7-15)

Carton « Suivi des activités gauchistes »

#### Archives des sections du CC :

Section d'organisation (effectifs des fédérations) : 261 J 25

Section de montée des cadres (côtés 261 J 21/1-87) :

Seine-Ouest (1953-1965) : 261 J 21/96

Hauts-de Seine (1966-1974) : 261 J 21/92

Seine-Nord-Est (1953-1965) : 261 J 21/97

Seine-Saint-Denis (1966-1974) : 261 J 21/93

Seine-Sud (1953-1965) : 261 J 21-98

Val-de-Marne (1966-1974) : 261 J 21/94

Seine-et-Oise (1953-1966) : 261 J 21/99

Etudes sur les directions fédérales (1959-1974) : 261 J 21/100-101

Archives du secteur fédérations (1959-1974) (261 J 27/1-100) :

Hauts de Seine : 261 J 27/97

Seine-Saint-Denis : 261 J 27/98

Val-de-Marne : 261 J 27/99

Suivi des conférences fédérales : 261 J 27/101

Section d'éducation (261 J 19 1-8)

Plus particulièrement les cartons 261 J 19 2-4 pour la période 1944-1974

Dossiers de la Commission centrale de contrôle politique (261 J 6)

Dossiers Marty (261 J 6/2-5)

Tillon (261 J 6/5)

Guinguin (261 J 6/6)

Lecoeur (261 J 6/7)

Désaccords d'intellectuels après 1956 (261 J 6/9)

Casnova-Servin (261 J 6/10)

Fiszbin (261 J 6/17)

#### **Archives du Comité national du PCF :**

Dossiers biographiques (non cotés, classement alphabétique, consultation sur dérogation)

#### **Archives des Fédérations communistes**

Fonds de la Fédération PCF du Val-de-Marne déposés aux Archives départementales du Val-de-Marne (130J 1-252) :

Archives de direction

Comptes-rendus des secrétariats fédéraux

Conférences fédérales (1946-1974)

Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne (non cotées, non versées)

Dossiers biographiques (classement par communes)

Archives de la Fédération de Seine-Saint-Denis (non cotées, non versées)

Conférences fédérales

Ecoles centrales

Suivi des activités gauchistes

Classement par commune :

Listes de nominatives des membres des comités de section (1959-1974)

Dossiers biographiques (non classés)

Dossiers « affaires » (non classés)

## **Fonds personnels de dirigeants :**

### Archives du Comité national du PCF déposées aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis (Fonds 261 J) :

Fonds Plissonnier (côte 264 J 1-46)

Et plus particulièrement :

Activités du secrétariat administratif 264 J 30-32

Fonctionnement des sections du CC et de la direction : 264 J 130

Journées d'études sur le parti à l'entreprise (février 1969) : 264 J 131

Notes aux directions fédérales (1965-1969) : 264 J 32

Fonds Waldeck Rochet (307 J)

Et plus particulièrement : 307 J 10 et 12 (SMC)

Fonds Etienne Fajon (côte 295 J)

Fonds Raymond Guyot (côte 283 J)

### Archives nationales

Fonds Thorez-Vermeersch (côte 626 AP):

Cartons consultés : 626 AP/42, 626 AP/45 et 626 AP/284

### Centre d'Histoire sociale du XXe siècle

Fonds André Marty (côte CHS AM)

Fonds Claude Poperen (côte CHS POP)

Fonds Andrée Moat (non coté, dossiers du Maitron)

Archives Poussy (non coté, dossiers du Maitron)

Archives Lecoeur (non coté, dossiers du Maitron)

### Centre d'histoire de Sciences-Po

Fonds Charles Tillon (côte CT)

### Musée de la Résistance

Fonds André Marty (côte M3-M16)

## **Sources orales et questionnaires**

### **Questionnaires :**

- Questionnaire rempli par M. Georges Abbachi, en juin 1999.
- Questionnaire rempli par M. Edmond Amiable, en juillet 1999.
- Questionnaire rempli par M. Lucien Belloni, en juillet 1999.
- Questionnaire rempli par M. Jean-Louis Cailloux, en avril 2000.
- Questionnaire rempli par M. Jean Clavel, en mars 2000.
- Questionnaire rempli par M. Roger Faivre, en août 1999.
- Questionnaire concernant Honoré Galli, rempli par son épouse Mme Marcelle Galli en août 1999.
- Questionnaire rempli par Mme Marcelle Galli, en août 1999.
- Questionnaire rempli par M. Jean-Pierre Ginter, en juillet 1999.
- Questionnaire rempli par Mme Jeanine Jambu, en août 1999.
- Questionnaire rempli par M. Raymond Jeanne, en juillet 1999.
- Questionnaire concernant Lucien Lanternier, rempli par son épouse Mme Nérina Lanternier, en août 1999.
- Questionnaire rempli par M. Jacques Le Dauphin, en août 1999.
- Questionnaire concernant Lucette Mazalaigue rempli par sa fille Mme Marie-France Mazalaigue, en août 1999.
- Questionnaire rempli par M. Max Nublat en février 2000.
- Questionnaire rempli par Mme Georgette Potevin en août 1999.
- Questionnaire rempli par M. Guy Schmaus en août 1999.
- Questionnaire rempli par M. Joseph Mendez en avril 2003.
- Questionnaire rempli par M. Dominique Frelaut en avril 2003.
- Questionnaire rempli par M. Daniel Grason en novembre 2008.

### **Entretiens :**

- Entretien avec M. Georges Abbachi, le 8 décembre 1999, à Saint-Ouen.
- Entretien avec M. Lucien Belloni, le 9 décembre 1999, à Saint-Ouen.
- Entretien avec M. Jean-Pierre Ginter, le 13 décembre 1999, à Colombes.

- Entretien avec M. Roger Faivre, le 15 décembre 1999, à Courbevoie.
- Entretien avec M. Guy Schmaus, le 2 mars 2000.
- Entretien avec Mme Marcelle Galli, le 8 mars 2000, à Gennevilliers.
- Entretien avec Mme Georgette Potevin, le 22 mars 2000, à Gennevilliers.
- Entretien avec M. Jean Clavel, le 29 mars 2000, à Malakoff.
- Entretien avec M. Jacques Le Dauphin, le 12 avril 2000, à Paris.
- Entretien avec Dominique Frelaut, avril 2003, à Colombes.
- Entretien avec René Piquet, le 4 février 2004, à Paris.
- Entretien avec Marcel Zaidner, le 24 juin 2004, à Ivry.
- Entretien avec Dimitri Moulyssenko, juin 2004, à Moscou.
- Entretien avec Guy Poussy, le 31 mai 2007, à Paris
- Entretien avec Daniel Grason, le 11 décembre 2008, à Paris.
- Entretien avec Pierre Delplanque, le 12 avril 2010, à Montreuil.



## **Abréviations utilisées pour les sources**

**AD 93-261 J** : Archives du Comité national du PCF versées aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

**AD 94-130 J** : Fonds de la Fédération PCF du Val-de-Marne versés aux Archives départementales du Val-de-Marne.

**Arch. CN PCF** : Archives du Comité national du PCF (dossiers biographiques).

**Arch. FD PCF 93** : Archives de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

**Arch. FD PCF 94** : Archives de la Fédération PCF du Val-de-Marne (dossiers biographiques).

**Arch. Nat. 626 AP** : Fonds Maurice Thorez des Archives nationales.

**CHS AM** : Fonds André Marty du Centre d'Histoire sociale du XXe siècle.

## Liste des principaux sigles utilisés

ARAC (Association républicaine des anciens combattants)  
BE (Brevet élémentaire)  
BI (Brigades internationales)  
BP (Bureau politique)  
BS (Brigades spéciales)  
CAP (Certificat d'aptitude professionnelle)  
CC (Comité central)  
CCCP (commission centrale de contrôle politique)  
CDH (Comité de défense de l'Humanité)  
CE (comité d'entreprise)  
CEP (Certificat d'études primaires)  
CF (comité fédéral)  
CFCF (commission fédérale de contrôle financier)  
CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens)  
CGT (Confédération générale du travail)  
CGTU (Confédération générale du travail unitaire)  
CS (Comité de section)  
FCML (Fédération des cercles marxistes-léninistes)  
FDIF (Fédération démocratique internationale des femmes)  
FEN (Fédération de l'Education nationale)  
FFI (Forces françaises de l'Intérieur)  
FMJD (Fédération mondiale de la jeunesse démocratique)  
FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés, résistants patriotes)  
FO (Force ouvrière)  
FTP (Francs-tireurs et partisans)  
FSM (Fédération syndicale mondiale)  
FUJP (Front uni de la jeunesse patriotique)  
ITC (Ingénieurs, techniciens et cadres)

JC (Jeunesses communistes)  
JCR (Jeunesses communistes révolutionnaires)  
JEC (Jeunesse étudiante chrétienne)  
JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne)  
JS (Jeunesses socialistes)  
MJCF (Mouvement des jeunesses communistes de France)  
MOI (Main-d'œuvre immigrée)  
MRP (Mouvement républicain populaire)  
MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques)  
OAS (Organisation armée secrète)  
OCI (Organisation communiste internationaliste)  
OCM (Organisation civile et militaire)  
OS (Organisation spéciale)  
PCB (Parti communiste belge)  
PCC (Parti communiste chinois)  
PCI (Parti communiste italien)  
PCI (Parti communiste internationaliste)  
PCF (Parti communiste français)  
PCUS (Parti communiste d'Union soviétique)  
POPF (Parti ouvrier et populaire français)  
PPA (Parti populaire algérien)  
PSA (Parti socialiste autonome)  
PSU (Parti socialiste unifié)  
RPF (Rassemblement du peuple français)  
SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)  
SIM (Service d'investigation militaire)  
SMC (Section de montée des cadres)  
SNI (Syndicat national des instituteurs)  
SO (Service d'ordre)  
*SRI (Secours rouge internationale)*  
STO (Service du travail obligatoire)

UD (union départementale)  
UEC (Union des étudiants communistes)  
UECF (Union des étudiants communiste de France)  
UFF (Union des femmes françaises)  
UJCF (Union des jeunesses communistes de France)  
UJFF (Union des jeunes filles de frances)  
UJRF (Union de la jeunesse républicaine de France)  
UNEF (Union nationale des étudiants de France)  
URSS (Union des républiques socialistes soviétiques)  
UL (union locale)  
USTM (Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie)  
USTMS (Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie de la Seine)  
VO (*Vie ouvrière*)  
VO (Voix ouvrière)

## Index des noms cités

Cet index n'inclut pas les noms d'auteurs cités en référence. Dans le corps du texte, les militants dont la biographie figure dans le dictionnaire biographique proposé en annexe sont signalés par un astérisque (\*).

- Abbachi, Georges, 339, 357, 369, 373, 485, 493, 497, 585, 657
- Agasse, Raymond, 96
- Akoun, Josiane, 359
- Albert, Lucien, 96, 261, 262, 266, 270, 296, 301, 372, 376, 377, 424, 495, 496, 500, 542, 543, 546, 547, 548, 582, 583
- Allali, Robert, 446, 559, 560
- Allyn, Gustave, 360, 474, 490, 493, 566, 589
- Althusser, Louis, 154
- Alvarez, José, 140, 422, 426, 427, 428, 497
- Amiable, Edmond, 323, 328, 335, 347, 351, 359, 363, 417, 426, 427, 477, 483, 484, 486, 493, 501, 657
- Andrieux, Gilbert, 549
- Angel, Felix, 342, 478, 487, 488, 493
- Angeloni, Mathilde, 461, 462, 610, 623
- Ansart, Gustave, 150, 650
- Antoine, Jean, 230
- Antoine, René, 265, 266, 268, 270
- Apostolo, Marius, 478, 480, 482, 650
- Aragon, Louis, 151, 261, 262, 266, 645, 646
- Argelès, Jean-Marie, 340
- Armanet, Maurice, 118, 217, 242, 243, 269, 335, 339, 397, 482, 584
- Arthaud, René, 114
- Artige, Maurice, 445, 589
- Artige, Michel, 323
- Asensi, François, 341, 425, 437, 438, 441
- Aubard, Marcel, 564, 565
- Aubert, Edouard, 96
- Aubry, André, 347, 360, 395, 396, 486
- Aurin, Louis, 219
- Auroux, Louis, 55
- Autier, Claude, 581
- Avignon, André, 579
- Avignon, Marcel, 579
- Baillot, Louis, 147
- Ballanger, Robert, 345
- Barbé, Henri, 39, 157, 562
- Barbe, Marcel, 105, 474, 485
- Barbet, Raymond, 106, 301, 339, 347, 495, 496
- Barbier, Félix, 543, 544
- Barel, Virgil, 147
- Barlier, Paul, 265
- Barre, Georges, 549
- Barre, Pierre, 441
- Barriac, Odette, 421, 462, 464

Baudry, Claude, 366  
 Bauer, Jean-Claude, 259, 260, 264  
 Bauer, Marie-Jeanne, 259, 260, 261, 262,  
 263, 264, 265, 267, 268  
 Bayette, Raymond, 485, 497, 499  
 Bayeurte, Louis, 341, 351, 352, 362, 497  
 Beaubillard, Gilles, 253, 255, 257, 368,  
 438, 439  
 Beaufils, Georges, 53  
 Beaugrand, Georges, 219  
 Beaunier, Robert, 321, 436, 444, 589  
 Bélino, Albert dit Fernand, 330  
 Belledant, Georges, 559  
 Bellet, Madeleine, 334  
 Belloin, Gérard, 45, 46, 147, 148, 267, 395,  
 396, 399, 402, 535, 582, 583, 650  
 Belloni, Lucien, 56, 57, 204, 297, 344, 347,  
 351, 355, 357, 360, 362, 364, 369, 375,  
 383, 411, 414, 419, 423, 426, 445, 485,  
 497, 499, 500, 541, 542, 543, 544, 545,  
 546, 547, 552, 553, 589, 590, 594, 657,  
 681  
 Benajean, Alain, 446, 559  
 Benhamou, René, 216, 327, 335, 346, 374,  
 378, 389, 407, 417, 426, 487, 491, 497,  
 503, 583, 587  
 Benoît, Jacques, 542  
 Bergeret, Evelyne, 458  
 Bernard, Maurice, 4, 24, 204, 263, 346,  
 352, 392, 396, 403, 424, 442, 529, 544,  
 584, 635, 637, 645  
 Bernis, Albert, 582, 583  
 Berthelot, Marcelin, 126, 205, 216, 340,  
 347, 351, 362, 400, 405, 409, 410, 415,  
 416, 417, 422, 432, 495, 505, 517, 538,  
 577  
 Berthelot, Michel, 394  
 Bertin, Roland, 364, 489, 493  
 Besnard, Jacques, 443  
 Besse, Guy, 42, 154, 181, 224, 637, 642  
 Beyer, Georges, 85, 96, 135, 210, 211, 241  
 Bidouze, Henriette, 465  
 Billoux, François, 49, 50, 52, 92, 122, 181,  
 202, 205, 481, 482, 650  
 Blanchard, Raymond, 294, 378  
 Blanc-Rosset, Léon, 542  
 Blandin, Bernard, 75  
 Blotin, Pierre, 466, 470  
 Blouin, Albert, 547, 548  
 Blume, Jean, 551, 552, 554  
 Bocher, Pierre, 546, 547, 548, 553  
 Boisseau, Roger, 341, 414, 427, 495  
 Bolze, André, 75  
 Bordes, Louis, 289, 301, 344, 412, 413,  
 417, 426, 496, 500, 503, 504, 505, 507,  
 569, 579  
 Bordier, Michel, 353, 354, 360, 362, 438,  
 443  
 Bordu, Gérard, 163  
 Bossus, Raymond, 56  
 Boucher, Robert, 293  
 Boudin, André, 381, 488, 491, 493

Boumandil, Germaine, 216  
 Bourdeau, Lucien, 207  
 Bourgoïn, Roger, 543  
 Boutang, Pierre, 216  
 Brard, Jean, 106  
 Bras, Marcel, 475  
 Brault, Rolande, 159, 160, 330, 331, 446,  
 447, 466, 470, 497, 555, 556, 557, 558,  
 559, 560, 577, 581, 590, 615  
 Breteau, Jean, 470  
 Brichot, Georges, 106, 147, 294, 420, 421,  
 430  
 Bronner, Marcel, 548, 549  
 Brossard, Jean, 84, 629  
 Brugerolles, René, 513, 524  
 Brunhes, Jacques, 341  
 Bruno, Roger, 345, 370, 397, 589  
 Budail, Maurice, 446, 559, 560  
 Buffet, Marie-Georges, 390  
 Burles, Jean, 154, 643, 648  
 Cachin, Marcel, 50  
 Cagne, Jean, 96  
 Cailloux, Louis, 363, 438, 439, 443, 657  
 Calas, Raoul, 147  
 Calvetti, Ginette, 324, 378, 465, 469  
 Calvetti, Oswald, 465, 469  
 Camaïllat, Marie-Louise, 210  
 Canale, Robert, 548  
 Cance, René, 147  
 Capron, Marcel, 219  
 Cardinal, Guy, 499  
 Carillo, Santiago, 459  
 Carre, Denise, 560  
 Casanova, Danielle, 222, 263  
 Casanova, Laurent, 53, 124, 125, 130,  
 131, 132, 133, 134, 135, 139, 148  
 Castellou, Jean, 293  
 Cathalifaud, Henri, 210, 211, 212, 562  
 Célor, Pierre, 39, 157  
 Ceretti, Giulio, 138, 651  
 Cerquetti, René, 440  
 Chaffaud, Gisèle, 521  
 Chaffaud, Guy, 122, 249, 329, 515, 528,  
 538, 567  
 Chagny, François, 542  
 Chaintron, Jean, 51, 96, 114, 292, 293, 651  
 Chapin, Raymond, 560  
 Chappé, Marc, 491, 493, 569  
 Chardavoine, Jean, 503, 505  
 Chastellain, Paul, 146, 424, 429  
 Chaumeil, Jean, 78, 84, 86, 87, 96, 207,  
 227, 459, 579  
 Chauve, Raymond, 474, 475  
 Chevallier, Marcel, 228, 229, 231, 359,  
 410, 415, 417, 422, 425, 427, 483, 484  
 Chirio, Georges, 228, 229, 232, 235, 386,  
 410, 415, 430, 487, 491, 505, 587, 590  
 Chomat, Claudine, 131, 135, 221  
 Chonavel, Jacqueline, 363, 407, 417, 426,  
 427, 457, 460, 497  
 Chupeau, Marcel, 214, 238, 330, 331  
 Clamamus, Jean-Marie, 219

Clavel, Jean, 204, 205, 369, 467, 497, 657, 658  
Clavel, Jeanine, 467  
Clément, Ernest, 85, 547  
Clément, Robert, 351, 411, 420, 427, 438, 441  
Clet, Emile, 340, 351, 377, 405, 410, 416, 417, 422, 423, 426, 427, 583  
Clini, Paulette, 549  
Coant, Jean, 208  
Cogniot, Georges, 51, 147, 243, 245, 246, 606  
Colie, Henri, 245  
Colombini, Marius, 100  
Corringer, Jean-Louis, 221, 222  
Cosquer, Jean, 579  
Coste, Jean, 215, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 267, 268, 269, 270, 561  
Costes, Alfred, 96, 241, 339, 349, 427, 496  
Couderc, André, 569, 570, 571, 572, 573  
Coudert, Paul, 417, 497  
Coulon, Colette, 466, 474  
Coupard, Gisèle, 454, 461, 462, 463  
Courtieu, Paul, 405, 407, 414, 421, 563  
Cozials, Richard, 374, 474  
Cuhe, Pierre-Yves, 440  
Cukierman, Roger, 578  
Daix, Pierre, 52, 87, 651  
Dalle, Odette, 463  
Dallidet, Arthur, 83, 84, 221, 222  
Dallidet, Guy, 324  
Dardant, Mathilde, 81, 223, 224, 628  
Dauphin, Gérard, 399, 449  
De Gaulle, Charles, 45, 124, 132, 139, 303, 363, 571  
Decaux, Jules, 234, 235, 243, 244, 591  
Delabrousse, Roger, 474  
Delbo, Charlotte, 260, 263  
Deligny, Geneviève, 324, 377, 452  
Deloche, Robert, 86, 114, 215, 224, 259, 261, 501  
Delplanque, Gisèle, 475, 588  
Delplanque, Pierre, 329, 341, 347, 420, 474, 475, 487, 658  
Demaison, Jean, 377  
Denis, André, 96  
Denis, Jacques, 146, 152, 174, 333, 335, 343, 351, 369, 398, 423, 458, 460, 471, 523, 532, 533, 563  
Denis, Odette, 458, 460  
Deroche, Louis, 52  
Desmoulin, Gérard, 559, 560  
Desné, Jean-Pierre, 442, 449  
Desrumeaux, Martha, 114  
Devoisin, Louis, 207  
Déziré, Georges, 223  
Dien, Raymonde, 202, 369, 397, 470  
Dimitrov, Georges, 90, 201  
Diot, René, 360  
Dobrenine, Jean, 105  
Doiselet, Gaston, 485, 493, 497, 498, 499  
Dolfi, Vladimir, 465



Dollé, François, 396, 440, 441, 442, 449, 610

Dolly, Louis, 120, 289, 301, 412, 413, 419, 426, 495, 496, 499, 602

Dubois, Juliette, 147, 333, 369

Dubois, Robert, 84, 412, 459

Dubout, Rodolphe, 122, 537

Duc, Gabriel, 146

Duchemin, Suzanne, 265

Duclos, Jacques, 44, 45, 50, 57, 87, 90, 117, 118, 119, 131, 148, 150, 176, 179, 180, 203, 204, 205, 206, 224, 226, 240, 244, 261, 301, 333, 335, 340, 349, 402, 420, 423, 429, 459, 479, 482, 495, 496, 570, 571, 572, 573, 651

Ducoloné, Guy, 96, 127, 128, 157, 158, 166, 191, 247, 335, 339, 352, 369, 465, 498

Ducourt, André, 217

Dudach, Georges, 260, 496

Duffour, Michel, 406, 407, 418, 422, 425, 427

Dufriche, Marcel, 96, 147, 363, 644

Dumagny, Roger, 596, 599

Dumay, Simone, 455, 491, 567, 581

Dumeix, Auguste, 52

Dupont, Jeannette, 462, 489, 491, 492

Dupont, Louis, 146

Duprat, Roland, 442, 474, 478, 595

Dupuy, Fernand, 147, 235, 267, 289, 369, 402, 405, 406, 407, 412, 413, 419, 423, 426, 428, 430, 431, 497, 514, 529, 601

Dupuy, Marc, 96

Durand, Alba, 248, 370, 397, 453, 567

Durand, Paul, 232, 397

Dutilleul, Mounette, 84, 96

Edeline, Hélène, 239, 496, 523

Eder, Auguste, 269

Ellenstein, Jean, 171, 202, 332, 359, 369, 481, 641

Entremont, Christiane, 463

Esnault, Paul, 55, 226, 393, 645

Esnault, Philippe, 378

Ezano, Roger, 53

Fagard, Victor, 323, 326, 466, 474, 485, 570

Faivre, Roger, 330, 331, 340, 351, 356, 359, 364, 369, 389, 438, 497, 657, 658

Fajon, Etienne, 62, 71, 150, 181, 202, 205, 241, 301, 331, 333, 335, 386, 402, 429, 482, 495, 496, 651, 656

Feix, Léon, 105, 127, 131, 148, 155, 156, 168, 187, 188, 189, 190, 191, 324, 456, 465, 468

Feix, Viviane, 105, 127, 131, 148, 155, 156, 168, 187, 188, 189, 190, 191, 324, 456, 465, 468

Ferrier, Vlady, 449, 474

Fichelet, Monique, 166, 171

Fichelet, Raymond, 166, 171

Fievet, 207  
Figueres, Léo, 258, 651  
Finet, René, 331, 372  
Fiszbin, Henri, 17, 24, 202, 343, 352, 369,  
392, 403, 481, 584, 616, 631, 651, 655  
Fiterman, Charles, 149, 154, 334, 351,  
359, 362, 392, 402, 616, 651  
Foeglin, Edmond, 84  
Fortocoeff, Jacques, 442  
Foucard, Roland, 174, 232, 233, 237, 238,  
287, 328, 335, 386, 414, 418, 419, 422,  
425, 426, 427, 474, 477, 483, 484, 493,  
496, 516, 523, 526, 552, 569  
Foucher, Christian, 328, 474, 477, 478,  
483, 485, 487  
Fournier, Nicole, 466, 470, 589  
Frachon, Benoit, 44, 50, 92, 125, 131, 150,  
482  
Fradin, Henri, 52  
Fraenkel, Boris, 393  
Fraisse, Marc, 549  
Fraivre, André, 146, 147, 340, 424  
Français, Lucien, 502  
François, André, 366, 377  
Fraysse, Elise, 313, 588  
Frelaut, Dominique, 340, 345, 352, 356,  
362, 365, 366, 406, 407, 418, 419, 421,  
422, 423, 427, 428, 440, 485, 495, 497,  
498, 500, 589, 590, 610, 657, 658  
Fried, Eugen, 5, 84, 106, 207, 355, 459,  
650  
Frischmann, Georges, 96, 150  
Gaillanne, Lucien, 265  
Gaillard, Serge, 146  
Gajer, Jean, 24, 202, 343, 369, 392, 403,  
481, 584, 616  
Galli, Honoré, 467, 496, 657  
Galli, Marcelle, 357, 467, 470, 471, 586,  
657, 658, 681  
Garand, Michèle, 441, 454  
Garaudy, Roger, 131, 154, 178, 181, 332  
Garcia, Jean, 334, 346, 347, 355, 405, 409,  
411, 414, 420, 421, 427, 428  
Garcia, Liliane, 249, 359, 420, 423, 462,  
464, 465, 523, 530  
Garcia, Paulette, 346, 363, 497  
Garnier, Gaston, 207, 365  
Gauchet, René, 446, 559  
Gaudon, Roger, 360, 368, 398, 406, 410,  
418, 419, 426, 427, 474, 475, 516, 532,  
533  
Gayraud, Simone, 465  
Génisson, Albert, 542, 543  
Genty, Bernard, 372  
Gerbelli, Oreste, 545, 546, 553  
Gerber, Robert, 341, 351, 355, 362, 380,  
407, 408, 411, 412, 414, 420, 481  
Germa, Ginette, 460  
Germa, Michel, 172, 184, 185, 327, 357,  
407, 411, 412, 414, 417, 422, 427, 515,  
516, 528, 536, 537, 569  
Gerson, Alfred, 202, 343, 369, 481

Gibout, Guy, 392, 515, 534, 536, 537

Gilbert, Georges, 328, 478, 484

Gilles, Christiane, 455, 474, 478, 483, 484

Gillot, Auguste, 201, 207, 402, 495, 496, 507, 651

Ginter, Jean-Pierre, 247, 250, 251, 254, 330, 363, 580, 581, 657

Gonzalez, Jacques, 354, 420, 427, 580

Gosnat, Venise, 84, 96

Gosselet, Raymond, 387, 589

Gottwald, Klément, 90

Gouhier, Roger, 495, 500

Gourdeaux, Henri, 84, 224

Gournay, Nicole, 374

Grason, Daniel, 245, 359, 362, 390, 401, 585, 640, 657, 658, 681

Grégoire, André, 301

Grippa, Jacques, 246, 247

Guérin, Roger, 301, 496

Guérin, Rose, 301, 361, 369, 377, 387, 412, 413, 419, 426, 456, 459, 460, 464, 495, 496

Guesnier, René, 579

Guillemot, Armand, 146, 563

Guinguoin, Georges, 655

Gunard, Marcelle, 123, 124, 321, 374, 462, 492

Guyard, Paul, 382, 513, 514, 516, 548

Guyot, Raymond, 131, 140, 150, 181, 225, 269, 423, 443, 479, 647, 656

Hager, Jean, 320, 478, 484

Halbeher, Aimé, 346, 425, 478, 482, 483

Hamelin, Lucien, 382

Hamon, Paulette, 292, 293

Hantrais, René, 457

Hartmann, Jean, 249, 250, 256, 293, 343, 355, 409, 411, 414, 419, 420, 421, 423, 449, 523, 524, 525, 538, 539

Hartmann, Marcel, 343, 355, 423

Havez, Auguste, 87, 96

Heitzmann, Huguette, 459

Heller, Jacques, 418, 528, 533, 534, 563, 564

Hénaff, Eugène, 147, 301, 326, 328, 339, 475, 588

Herdhuin, Jacques, 324

Heussler, André, 84

Hincker, François, 7, 135, 643, 648

Hitler, Adolf, 47, 80

Holtz, Micheline, 383

Houdremont, Jean, 331, 332, 345, 360, 437, 438, 442, 495, 497

Houé, Charles, 380

Hourdiaux, René, 379, 380, 474, 486, 489

Huber, Serge, 204, 333, 377, 418, 419, 425, 427, 428, 432, 482, 485

Hufschmitt, Georges, 321, 436, 440, 441, 442, 447, 610, 651

Hugonnot Jean-Gilbert, 52

Ilic, Ljubomir, 244

Isabet, Jacques, 385, 406, 427, 431, 505, 577, 580

Jacquaint, Muguette, 461, 462, 471, 472  
 Jaeglé, André, 321, 436, 440, 448, 449  
 Janin, Henri, 84  
 Jans, Parfait, 342, 362, 401, 410, 416, 418,  
 422, 427, 497  
 Jarry, Madeleine, 424, 545  
 Jeanne, Raymond, 359, 385, 657  
 Jérôme, Jean, 212, 221, 223, 237  
 Jourdain, Henri, 154  
 Jouvin, Jean, 444, 445, 589  
 Juquin, Pierre, 147, 153, 171, 332, 341,  
 651  
 Kaas, Charles, 518  
 Kaas, Georgette, 380, 465  
 Kalinsky, Maxime, 343, 438  
 Kanapa, Jean, 134, 135, 153, 154, 650  
 Karman, André, 355, 413, 420, 430, 497,  
 498  
 Karman, Jean-Jacques, 355  
 Kayser, Jean-Paul, 248, 249, 330, 538  
 Kerzreho, René, 208, 229, 230, 231, 415,  
 420, 421, 430  
 Kolaza, Suzanne, 461, 462, 581  
 Krasucki, Henri, 148, 154, 179, 636  
 Kriegel-Valrimont, Maurice, 125, 135, 178  
 Laborie, Jacky, 330  
 Lacan, Félix, 487, 582  
 Lacaze, Jean, 323, 478, 479, 480  
 Lainat, Fernand, 356, 360, 361, 438, 439,  
 474, 485  
 Lakota, Robert, 146, 147  
 Lalande, Jean, 442, 443, 444  
 Laloë, Jacques, 420, 426, 427, 497, 500,  
 512, 513, 522, 532  
 Laloué, André, 334, 389, 588  
 Lалуque, Raymond, 368, 458  
 Lалуque, Raymonde, 458  
 Lambin, Louis, 96  
 Lampe, Maurice, 51, 96  
 Lamy, Gaetan, 221, 222, 223, 628  
 Lanternier, Gérard, 355, 441  
 Lanternier, Lucien, 139, 334, 355, 405,  
 413, 414, 419, 423, 424, 426, 427, 428,  
 431, 480, 481, 482, 580, 581, 657  
 Lapaix, Gérard, 119, 410, 417, 419, 422,  
 425, 584, 601  
 Laplume, Jacky, 425  
 Laporte, Robert, 292, 325, 326, 502  
 Launay, Henrj, 478, 484  
 Laurent, Paul, 53, 124, 125, 130, 131, 132,  
 133, 134, 135, 139, 148, 150, 342, 347,  
 680  
 Le Berre, Pierre, 485  
 Le Dauphin, Jacques, 357, 399, 400, 583,  
 657, 658  
 Le Gall, Paul, 146  
 Le Guernevé, Serge, 500  
 Le Maut-Lamy, Marguerite, 221, 222, 223,  
 460, 628  
 Le Moullac, Roland, 515  
 Le Queinec, Pierre, 52, 53, 212, 215, 501  
 Léandri, Jean, 372

Lebescond, Gilbert, 370, 478, 488, 493  
 Lebon, Robert, 500  
 Lecland, Marceau, 378  
 Leclerc, Roger, 146, 147  
 Lecoœur, Auguste, 16, 25, 39, 65, 94, 97,  
 101, 102, 110, 115, 116, 117, 118, 119,  
 120, 121, 141, 180, 201, 202, 207, 224,  
 232, 235, 259, 274, 293, 334, 345, 412,  
 430, 593, 599, 614, 630, 651, 655, 656,  
 683  
 Lecourt, André, 423  
 Lefort, Fernand, 260, 265, 289, 413, 419,  
 426, 495, 496  
 Lefort, Rachel, 263  
 Lefranc, Marc, 438, 439, 443  
 Lejeune, Robert, 489, 634  
 Leménager, Christian, 449  
 Lénine, 64, 134, 256, 258, 513, 549, 550,  
 614  
 Léonet, André, 474, 485  
 Léonet, Nicole, 461  
 Leroy, André, 474  
 Leroy, Roland, 96, 100, 134, 147, 148, 176,  
 177  
 Lespiau, Jean, 146, 147, 424, 429  
 Lesschaeve, Léon, 146  
 Letanter, Guy, 374, 487  
 Levasseur, Danielle, 463  
 Levol, Robert, 496, 500, 501  
 Lévy, Albert, 8, 219, 261, 262, 266, 270,  
 641, 645  
 Lhoste, Maurice, 205  
 Linet, Roger, 96, 116, 118, 204, 301, 323,  
 333, 335, 396, 402, 420, 423, 430, 440,  
 442, 478, 479, 480, 482, 483, 495, 496,  
 584, 651  
 Loreau, Amédée, 489, 490, 493  
 Lorioz, Amédée, 447  
 Luc, Hélène, 461, 462, 513  
 Lunet, André, 301, 419, 423, 438, 475, 482,  
 484, 493  
 Mahaut (militant du Perreux), 238, 239,  
 248  
 Mailleau, Andrée, 548, 549  
 Maire, Adrienne, 459  
 Maire, René, 106, 207, 459  
 Malberg, Henri, 154, 343  
 Malleret-Joinville, Alfred, 53, 95, 135, 201,  
 207, 341, 495, 496, 603  
 Malleret-Joinville, Ségolène, 52  
 Manesse, Marcel, 228, 229, 231, 364, 370,  
 475, 493  
 Manoel, Maurice, 352, 362, 365  
 Marchadier, Robert, 95, 114  
 Marchais, Georges, 5, 27, 140, 141, 142,  
 143, 144, 146, 147, 148, 150, 176, 177,  
 178, 179, 180, 181, 182, 191, 198, 226,  
 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 247,  
 267, 329, 330, 333, 334, 335, 339, 340,  
 355, 361, 362, 389, 405, 411, 414, 415,  
 418, 419, 423, 426, 430, 443, 459, 465,

485, 495, 500, 513, 514, 517, 613, 629,  
630, 650, 684

Marchais, Michèle, 355

Marchand, Dominique, 377, 530

Marcos, Henri, 342, 359, 488

Margot, Edouard, 474

Markidès, Paul, 438

Marrane, Georges, 49, 147, 301, 339, 496

Marson, James, 323, 437, 438, 442

Martin, Henri, 202, 204, 369, 414, 420, 573,  
577, 581

Martre, Jean, 292, 340, 474

Marty, André, 17, 39, 50, 53, 54, 62, 64, 68,  
71, 87, 90, 91, 94, 110, 111, 113, 114,  
115, 116, 119, 134, 135, 136, 201, 203,  
205, 219, 220, 224, 226, 232, 244, 259,  
274, 333, 363, 475, 579, 594, 597, 650,  
651, 653, 655, 656, 680, 683

Marty, Raymonde, 212

Massulteau, Guy, 229, 231, 360, 362, 370,  
373

Mathey, Lucien, 334, 405, 412, 413, 414,  
421, 426, 428, 430

Matterne, Daniel, 359

Mattossi, Jean, 567

Maublanc, Lucienne, 463

Mauvais, Léon, 50, 59, 62, 63, 67, 69, 94,  
114, 115, 118, 120, 140, 148, 235, 293,  
301, 333, 335, 339, 349, 418, 419, 420,  
430, 431, 475, 479, 502

Mazalaigue, Lucette, 386, 657

Mendès-France, Pierre, 121

Mendez, Joseph, 342, 359, 657

Mercieca, Monique, 465, 521

Mercieca, Paul, 467

Merlot, André, 475, 476, 477, 483, 484, 493

Mesplède, Claude, 255, 400, 491, 569

Métivier, Elie, 377

Metzger, Joë, 346, 398, 426, 437, 438, 449,  
450

Meunier, Nicole, 441, 454

Michaut, Victor, 147, 238

Michel, Maurice, 347

Michelat, Guy, 166, 171

Midol, Lucien, 84

Millerioux, Denise, 146

Moat-Kuffer, Andrée, 119, 293, 371, 502,  
548, 591, 595, 596, 597, 598, 599, 600,  
601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 656,  
687

Molino, Lucien, 393

Mollet, Guy, 121, 122, 124, 516, 518, 519

Moreau, Daniel, 360, 474

Moreau, Emmanuel, 542, 547, 548, 549,  
550, 553

Moreau, Jeanne, 463

Morel, Roger, 105

Morillon (militant de Vitry), 502

Morinais, Bernard, 544

Moulan, Odette, 518

Moulin, Jean, 85

Mourey, Micheline, 463

Naegelen Marcel-Edmond, 121  
 Néron, Jacques, 442  
 Neveu, Michel, 364, 365, 374, 441, 498  
 Nicolon, Jean, 135  
 Nilès, Maurice, 355, 499  
 Nunez, Liliane, 225, 341, 342  
 Odie, Théodule, 224, 474  
 Odru, Louis, 498  
 OrLuc, Roger, 436  
 Paganelli, Serge, 146, 163  
 Pailler, Marcel, 474, 489  
 Pannequin, Roger, 94, 96, 100, 105, 107,  
 115, 244, 651  
 Parutto, Jean-Claude, 423  
 Patinaud, Marius, 67, 69  
 Paul, Marcel, 55, 393, 412, 459  
 Peressini, Henri, 208, 504  
 Peretti, Madeleine, 462  
 Péri, Gabriel, 10, 84, 644  
 Perillaud, Jean-Pierre, 405, 411, 415, 420,  
 421, 426, 428, 466  
 Perillaud, Lydie, 418  
 Perlican, Guy, 174, 418, 431, 529  
 Péron, Yvon, 146, 424, 429  
 Perré, Lucien, 590  
 Perrot, Clément, 502  
 Persancier, Auguste, 579  
 Petit, Albert, 500  
 Petit, Yvette, 549  
 Pichon, Alfred, 392, 474, 490, 493  
 Pierronnet, Guy, 75, 206, 207  
 Pierronnet, Roger, 207  
 Pilhan, Michel, 474  
 Pillot, Odette, 438, 441, 454, 474  
 Pinçon, Roger, 85  
 Piolet, Jeanine, 438, 439, 441, 454, 455,  
 459, 464  
 Pioline, Auguste, 75  
 Piquet, René, 146, 147, 148, 150, 163, 176,  
 177, 181, 652, 658  
 Planche, Jacky, 441  
 Plissonnier, Gaston, 96, 102, 104, 105,  
 106, 111, 127, 134, 147, 176, 177, 179,  
 181, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195,  
 196, 216, 217, 333, 334, 402, 429, 505,  
 592, 652, 656  
 Poletti, François, 225, 342  
 Politzer, Georges, 260, 357  
 Politzer, Maï, 222  
 Poperen, Claude, 179, 181, 183, 185, 187,  
 188, 189, 194, 195, 324, 326, 333, 335,  
 340, 353, 356, 359, 402, 426, 478, 480,  
 481, 482, 483, 484, 493, 610, 647, 656,  
 680  
 Porte, Alexis, 323, 375, 376, 383, 543, 588  
 Porthault, René, 364, 380, 386, 394, 465  
 Potevin, Georgette, 357, 379, 461, 462,  
 467, 469, 566, 567, 586, 657, 658, 681  
 Potevin, Jacques, 379  
 Poussy, Guy, 139, 164, 204, 247, 253, 335,  
 352, 359, 386, 392, 400, 411, 416, 418,

422, 424, 427, 428, 430, 431, 500, 594,  
 631, 656, 658  
 Povinha, Serge, 120, 341, 465, 499, 502  
 Pranchère, Pierre, 146, 147, 424, 429  
 Prenant, André, 518  
 Prenant, Marcel, 96, 518  
 Pretat, Jacques, 292  
 Prieto, Lucienne, 455, 464  
 Prime, Joseph, 207  
 Pronteau, Jean, 125, 135, 178  
 Provignon, Bernard, 326, 346, 377  
 Prunières, Marius, 423  
 Quatremaire, Henri, 301, 496, 499  
 Quibel, Maurice, 579  
 Rabaté, Maria, 96  
 Ralite, Jack, 341, 404, 406, 407, 417, 418,  
 426, 431, 500, 559  
 Ramadier, Paul, 49  
 Réa, Laurent, 342, 347  
 Rebérioux, Madeleine, 216  
 Renault, Jacques, 581  
 Renoult, Daniel, 84, 301, 335, 495, 496,  
 572  
 Richetta, Michel, 320, 326, 355, 489, 490  
 Ridgway, Matthew (Général), 116, 201,  
 202, 203, 419, 430, 479, 646  
 Rigaud, Pierre, 219  
 Rigoulot, Jean-Claude, 447  
 Rigout, Marcel, 146, 293  
 Rimbault, Jacques, 146  
 Rivet, Yvette, 456, 457  
 Rochet, Waldeck, 125, 131, 133, 134, 137,  
 139, 145, 147, 148, 149, 150, 152, 153,  
 154, 158, 176, 177, 180, 191, 301, 333,  
 334, 335, 349, 429, 431, 495, 515, 615,  
 650, 656  
 Rollau, René, 377, 383, 566  
 Rosenblatt, Michel, 369, 481  
 Rosette, Marcel, 146, 369, 392, 432, 497,  
 499, 505  
 Roubenne, Madeleine, 233  
 Roucaute, Gabriel, 135  
 Roucaute, Roger, 127  
 Rousseau, Liliane, 215  
 Roussel, René, 85, 254, 438, 461, 463, 526  
 Rovillot, Denise, 292  
 Ruhaud, Bernard, 3, 4, 204, 652  
 Salomon, Denise, 295, 393, 627  
 Sanchez, Paul, 342  
 Saudmont, Serge, 105  
 Sauron, Lucie, 265, 270  
 Savaris, André, 341, 342, 347, 420  
 Schlick, Roger, 360, 372  
 Schmaus, Guy, 343, 346, 351, 356, 357,  
 359, 361, 408, 411, 415, 417, 422, 657,  
 658  
 Sciardet, Jacques, 229  
 Sebbah, Charles, 360, 569, 570, 571, 572,  
 573  
 Séguy, Georges, 150  
 Sentuc, Maurice, 459



Servin, Marcel, 11, 39, 52, 68, 70, 71, 87,  
 92, 93, 94, 100, 103, 104, 105, 106, 111,  
 116, 124, 125, 127, 128, 130, 131, 132,  
 133, 134, 135, 136, 137, 138, 145, 147,  
 148, 155, 156, 196, 205, 223, 224, 266,  
 273, 274, 331, 419, 423, 430, 431, 482,  
 614, 616, 655, 684  
 Sève, Lucien, 153, 154  
 Sidobre, Marius, 497, 500  
 Siegler, Joseph, 96  
 Signor, Alain, 96  
 Simon, Michel, 153, 154, 166, 171  
 Solie, Albert, 96  
 Solignat, Charles, 549  
 Solomon, Jacques, 260  
 Sotura, Pierre, 361, 411, 420, 421, 422,  
 424, 426, 427, 481  
 Staline, Joseph, 11, 12, 27, 41, 48, 73, 90,  
 91, 116, 121, 126, 140, 200, 243, 248,  
 256, 516, 517, 518, 560, 614, 640, 641,  
 642, 643  
 Stepanov, Ivan Petrovic, 90  
 Stéphan, Gisèle, 579  
 Stil, André, 204  
 Suret-Canale, Jean, 153  
 Taillade, Robert, 252, 256, 257, 320, 344,  
 355, 368, 478, 563, 564, 589  
 Talamoni, Louis, 496  
 Thébaud, Maxime, 120, 364, 587  
 Thevenet, Nelly, 562  
 Thiant, Alexandre, 76, 79  
 Thomas, Jean, 579  
 Thomas, Michel, 447  
 Thomas, Nicole, 579  
 Thomazzo, André, 295  
 Thorez, Maurice, 5, 22, 41, 42, 43, 44, 45,  
 46, 49, 50, 52, 53, 58, 63, 67, 84, 87, 90,  
 91, 93, 94, 97, 98, 99, 102, 106, 112, 115,  
 116, 117, 118, 120, 122, 124, 125, 126,  
 127, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137,  
 138, 140, 145, 146, 147, 148, 149, 150,  
 152, 157, 158, 177, 贏180, 196, 203, 205,  
 206, 207, 216, 223, 226, 235, 236, 244,  
 245, 261, 274, 293, 333, 413, 419, 420,  
 423, 426, 429, 430, 431, 458, 459, 465,  
 466, 471, 480, 490, 516, 517, 518, 543,  
 550, 571, 572, 593, 604, 614, 616, 640,  
 648, 649, 650, 651, 652, 656, 683  
 Thorez, Maurice (fils), 355  
 Tillier, Georges, 261, 262, 268  
 Tillon, Charles, 17, 39, 44, 49, 52, 53, 54,  
 110, 113, 114, 115, 116, 119, 135, 136,  
 178, 179, 180, 206, 210, 212, 215, 232,  
 238, 244, 259, 475, 501, 518, 526, 613,  
 648, 652, 655, 656, 691  
 Tito, 90, 96, 243, 245, 248, 261, 268, 269,  
 544  
 Togliatti, Palmiro, 203  
 Tollet, André, 459  
 Tonkovic, Michel, 442, 580, 593  
 Tréand, Maurice, 84, 330  
 Treppo, Raymond, 402, 652

Tricot, Jacques, 449  
 Trigon, Marcel, 341, 359, 426, 432, 498,  
 499, 500, 505, 529, 652  
 Trompeau, Lucie, 542  
 Trotsky, Léon, 243, 356  
 Truman, Harry, 57  
 Vaillant-Couturier, Marie-Claude, 152,  
 222, 301, 495, 521, 522, 532  
 Valbon, Georges, 229, 232, 342, 346, 347,  
 409, 411, 414, 417, 425, 426, 579, 583  
 Valignat, Fernande, 213, 289, 404, 406,  
 413, 420, 424, 431, 464, 466, 467, 468,  
 575, 577  
 Van Houtte, Mauricette, 423  
 Vandel, Michel, 96, 100  
 Vandruscolo, Bernard, 529, 530  
 Vanneron, Alain, 372  
 Vautier, Louis, 301, 496  
 Vergonzane, Gilbert, 217, 329, 386, 419,  
 483, 484, 491, 584  
 Vermeersch, Jeannette, 120, 131, 140,  
 141, 150, 181, 261, 293, 294, 378, 402,  
 420, 468, 471, 472, 502, 548  
 Vermeersch, Maurice, 206  
 Vermet, Albert, 372, 377  
 Verret, Michel, 153, 154, 381, 494, 509,  
 635  
 Vial, Théo, 96  
 Viard, André, 82, 487  
 Vidalenic, Henriette, 463  
 Viens, Gaston, 369, 392, 432, 465, 505  
 Viens, Yann, 253, 398, 400, 406, 407, 420,  
 471, 522, 533, 535, 590  
 Vieuguet, André, 177, 179, 181, 183, 184  
 Vigier, Jean-Pierre, 125, 135, 149  
 Vincent, Madeleine, 122, 181, 218, 289,  
 333, 343, 346, 359, 369, 398, 405, 412,  
 413, 414, 419, 453, 464, 465, 471  
 Vinet, Roger, 123, 229, 330, 363  
 Voguet, André, 260, 261  
 Wrobleski, Jacqueline, 452, 470, 583  
 Zaidner, Jeanine, 458, 464, 521  
 Zaidner, Marcel, 126, 139, 140, 142, 146,  
 147, 172, 176, 183, 185, 186, 188, 191,  
 192, 193, 194, 195, 196, 197, 204, 255,  
 325, 343, 351, 361, 390, 408, 411, 420,  
 424, 426, 428, 430, 431, 459, 468, 481,  
 534, 535, 554, 556, 590, 591, 592, 616,  
 658, 680  
 Zergout, Saada, 485  
 Ziani, Areski, 343  
 Zoughebi, Alain, 343, 425, 441

## Table des figures

Figure 1 - En-tête du questionnaire biographique de la Fédération de la Seine (1946) .....	82
Figure 2 - Renouveau du Comité central (1945-1950).....	99
Figure 3 - Schéma du fonctionnement de la SMC .....	113
Figure 4 - Période d'adhésion des promus au CC en 1961 et 1964 .....	155
Figure 5 - Structure par âge à l'entrée au CC des promus en 1961 et 1964 .....	155
Figure 6 - Envois d'élèves pour les écoles centrales du PCF par la fédération de Seine-Nord- Est/Seine-Saint-Denis (1952-1967) (Graphique) .....	173
Figure 7 - Envois d'élèves pour les écoles centrales du PCF par la fédération de Seine-Nord- Est/Seine-Saint-Denis (1952-1967) (Tableau des données) .....	174
Figure 8 - Part des anciens élèves des écoles centrales dans les comités de section des communes de Saint-Denis, La Courneuve et Bondy (1964-1972) .....	174
Figure 9 - Évolution du renouvellement du Comité central (1964-1972) .....	196
Figure 10 - Répartition par générations militantes des membres du Comité central (1959-1974) .....	196
Figure 11 - Comparaison des anciens requis ou STO présents dans les comités fédéraux .....	251
Figure 12 - Temps de présence au comité fédéral des élus ayant effectué un ou deux mandats (1953-1972).....	313
Figure 13 - Effectifs en fonction du temps de présence dans les CF de banlieue parisienne entre 1953 et 1974.....	313
Figure 14 - Anciens membres du CF de la Seine avant 1953 dans les SF et BF (1953-1961)....	318
Figure 15 - Comparaison entre les modifications des CF prévues par la SMC et les modifications effectuées (1954-1962) .....	322
Figure 16 - Part des métallurgistes dans le personnel des comités fédéraux (1953-1972).....	340
Figure 17 - Détail de la profession ou du secteur professionnel des employés présents dans les comités fédéraux (1953-1972) .....	342
Figure 18 - Composition de la population active du territoire de Seine-Sud d'après le recensement de 1954.....	343
Figure 19 - Composition sociale des adhérents de la fédération Seine-Sud en 1959.....	344

Figure 20 – Comparaison de la part des ouvriers parmi les délégués aux conférences fédérales et dans le comité fédéral de Seine-Sud (1957-1968) .....	345
Figure 21 - Accès au statut de permanent en fonction des catégories socio-professionnelles (1961-1972).....	346
Figure 22 - Pourcentage de femmes dans les effectifs du PCF (résultats nationaux et résultats partiels pour les fédérations de banlieue) .....	348
Figure 23 - Effectifs et pourcentage de femmes parmi les délégués des conférences fédérales de Seine-Sud/Val-de-Marne (1955-1968).....	349
Figure 24 - Tableau des types de responsabilités militantes dans les organismes fédéraux.....	353
Figure 25 - Origine géographique des cadres d'après leur lieu de naissance.....	373
Figure 26 - Origine sociale d'après la catégorie socio-professionnelle du père.....	381
Figure 27 - Comparaison des catégories socio-professionnelles (CPS du père/CSP du militant). .....	382
Figure 28 - Niveau scolaire selon la catégorie socio-professionnelle. ....	384
Figure 29 - Comparaison du niveau scolaire avec les résultats nationaux pour les ouvriers qualifiés nés après 1918.....	386
Figure 30 - Opinion des parents des cadres fédéraux nés à partir de 1910 .....	391
Figure 31 - Composition sociale du corpus des secrétaires fédéraux (1953-1974) .....	448
Figure 32 - Lieu de naissance des secrétaires fédéraux (1953-1974).....	449
Figure 33 - Origine sociale des secrétaires fédéraux à partir de la catégorie socio-professionnelle du père .....	450
Figure 34 - Age à l'adhésion des secrétaires fédéraux.....	452
Figure 35 - Origines socio-professionnelles des femmes élues dans les comités fédéraux de banlieue (1953-1974).....	500
Figure 36 - Part des ménagères parmi les femmes déléguées lors des conférences fédérales de Seine-Sud (1955-1965).....	501
Figure 37 - Part des femmes et parmi elles des ménagères au sein des comités de section de Seine-Saint-Denis (1966-1968).....	501
Figure 38 - Métier des employées membres des comités fédéraux de banlieue (1953-1974).....	503
Figure 39 - Les élus (maires adjoints, maires, conseillers généraux, parlementaires) dans les comités fédéraux (1953-1974) .....	552

Figure 40 - Bilan des rapports sur les conférences de section de la fédération de Seine-Sud/Val-de-Marne (1956-1972).....	569
Figure 41 - Répartition des rapports sur les conférences fédérales en fonction du niveau de responsabilité atteint par leur auteur.....	580
Figure 42 - Répartition par CSP des auteurs de rapports sur les conférences fédérales .....	581
Figure 43 - Répartition par période d'adhésion des auteurs de rapports sur les conférences fédérales .....	581
Figure 44 - Évaluation du temps consacré par Andrée Moat aux réunions militantes.....	684

## Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier les chercheurs et enseignants qui, par leurs conseils, ont directement contribué à l'accomplissement de cette thèse.

M. Jean-Louis Robert, qui a dirigé mon travail, m'a apporté tout au long de mes recherches une aide patiente et précieuse. Ses remarques m'ont toujours permis d'élargir et de préciser mes perspectives.

Depuis maintenant de nombreuses années, M. Claude Pennetier, directeur du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (le Maitron)*, m'a apporté son soutien, dans mes travaux de recherche et au-delà. Il m'a aidé à tracer les contours mon premier objet d'étude dans le cadre de ma maîtrise et depuis, il a continuellement contribué à ma connaissance et à ma réflexion. En m'accueillant au sein de l'équipe du dictionnaire, il m'a permis de mener à bien mes recherches, tant sur le plan scientifique que sur le plan professionnel. Cette thèse doit donc énormément à son aide et à son amitié.

Mes recherches n'auraient pas été possibles sans l'assistance et la disponibilité des responsables des différents lieux d'archives dans lesquels j'ai puisé la matière pour mes recherches. Je voudrais tout particulièrement remercier les responsables du Parti communiste qui m'ont accordé leur confiance en m'ouvrant l'accès à leurs archives : Pascal Carreau, Frédéric Genevée et Catherine Bensadek, responsables des archives du Comité national du PCF, Françoise Saint-Hilaire et Viviane Chaïbi au secteur Fédérations, Michel Laurent et Michel Delplace pour la fédération de Seine-Saint-Denis, Marcel Zaidner et Laurence Cohen pour la fédération du Val-de-Marne, René Brune pour la fédération des Hauts-de-Seine.

La bibliothèque du Centre d'Histoire sociale du XXe siècle, m'a été d'un apport essentiel, en particulier par ses fonds de brochures et d'archives (Marty, Poperen, etc.), grâce à l'accueil et l'orientation de Rossana Vaccaro. Je remercie également Macha Tournié pour l'aide qu'elle m'a apporté dans la consultation des archives russes du RGASPI et pour la finalisation de mon manuscrit.

Je souhaite enfin remercier pour leur accueil et pour leur confiance, l'ensemble des militants qui ont accepté de me livrer leur témoignage, et en particulier Lucien Belloni, Marcelle Galli et

Georgette Potevin qui furent des rencontres essentielles dans le cheminement de ma réflexion et sont hélas décédés.

Mon expérience au sein de l'équipe de l'université du Havre fut très enrichissante, y compris pour cette recherche, grâce aux échanges établis avec mes collègues sur différents chantiers et sur l'approche prosopographique : John Barzman, qui m'a accordé sa confiance pour plusieurs enseignements, Eric Saunier, Patrice Faure, Simon Duteil, François Panel.

Mes discussions avec de nombreux collègues et amis, dans le cadre de cette thèse, des activités du *Maitron* ou du séminaire « Territoires et militants communistes » ont contribué de multiples façons à mon travail et à ma réflexion. Au risque d'omettre certains d'entre eux, je souhaite adresser des remerciements particuliers à Céline Barthonnat, Eric Bélouet, Nathalie Ethuin, José Gotovitch, Daniel Grason, Christian Langeois, Nicolas Naif, Danièle Papiou, Jocelyne Prézeau, Bernard Pudal.

Plusieurs collègues et amis ont accepté de relire tout ou partie de mon travail. Je leur suis extrêmement reconnaissant de leurs remarques et de leurs encouragements, qui ont été essentiels à la finalisation de cette thèse : Isabelle Gouarné, Simon Grivet, Julian Misch, Nicolas Thouroude et bien sûr Julie Régis qui outre ses relectures m'a apporté toute son aide pour la réalisation de l'index du présent volume.

Enfin, le point final de ce travail apportera un soulagement trop longtemps différé à mes proches, que je ne saurais assez remercier pour leur patience et leur constant soutien. Julie et Léon, dont la patience fut pourtant la plus durement éprouvée, ont aussi été mes soutiens les plus indispensables.

## Table des matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>3</b>
<b>Retour sur l’histoire des élites militantes communistes .....</b>	<b>4</b>
<b>« Cadres » et « politique des cadres » : enjeux de définition.....</b>	<b>10</b>
<b>Sources et méthodes d’un retour aux acteurs.....</b>	<b>14</b>
<b>Espace et temps d’une gestion « ordinaire » du parti .....</b>	<b>17</b>
<b>Outils pour une histoire sociale des élites militantes communistes.....</b>	<b>25</b>
<b>Première partie : La politique des cadres. Histoire d’une entreprise de gestion socio-politique (1944-1974) .....</b>	<b>35</b>
<b>Introduction de la première partie.....</b>	<b>37</b>
<b>Chapitre 1 - Rassembler, reconstruire, gouverner (1944-1947) .....</b>	<b>39</b>
<b>Le PCF à la Libération : nouveaux enjeux .....</b>	<b>39</b>
Une identité remodelée .....	40
Affirmer la continuité de l’engagement communiste .....	40
L’image d’un PCF victime et vainqueur de la guerre.....	42
Nation et classe ouvrière .....	44
« Le Parti de la Renaissance française ».....	47
La participation au gouvernement.....	47
De nouveaux secteurs d’investissement militant .....	50
Le parti dans la bataille de la production.....	54
Une rupture progressive .....	57
<b>La reconstruction d’un parti de masse .....</b>	<b>59</b>
« Pour un Parti communiste français toujours plus grand ».....	59
L’enjeu des effectifs en région parisienne .....	59
La ligne patriotique, fondement d’un recrutement élargi .....	61
La réorganisation des structures partisans.....	65
Éloge de la « capacité d’organisation ».....	65
Les règles d’appartenance en débat.....	66
Héritage clandestin et résistance à la réorganisation .....	69
Une politique des cadres orientée vers le retour à la légalité .....	71
« Comment trouver des responsables pour tous les postes ? ».....	72
Les qualités du bon cadre .....	74



La gestion des cadres à l'échelle locale.....	76
<b>L'héritage des années 30 et de la clandestinité dans l'appareil des cadres.....</b>	<b>79</b>
La biographie, instrument renouvelé du contrôle.....	79
Le formulaire biographique.....	79
La dimension pédagogique du questionnement biographique.....	81
Vers un usage intensif de la biographie.....	83
Un appareil marqué par la clandestinité.....	86
Un réseau étendu par la clandestinité.....	86
Continuité et ruptures dans les membres de l'appareil des cadres.....	87
La persistance de pratiques parasites.....	89
<b>Conclusion intermédiaire .....</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre 2 - Essor et sclérose du néo-thorézisme (1948-1955-1961).....</b>	<b>92</b>
<b>L'ajustement institutionnel (1948-1954).....</b>	<b>92</b>
Le tournant de la Guerre froide (1948-1950).....	92
Des critiques menaçantes.....	92
Aménagements de la politique des cadres.....	94
Renouveau des cercles dirigeants.....	96
« Renforcer le Parti de Maurice Thorez Le champ communiste de Guerre froide.....	100
Les attributs thoréziens.....	102
Le rôle d'Auguste Lecoœur	
<b>Le dispositif des cadres à son apogée .....</b>	<b>107</b>
La Section de montée des cadres, une administration bio-sociologique du parti.....	108
Un appareil de gestion centralisée du personnel militant.....	108
Un fonctionnement administratif.....	109
L'exemple de la gestion des directions fédérales.....	111
Affaires et régulation du groupe (1951-1954).....	115
Sur la notion d'affaire.....	115
L'Affaire Marty	
L'élimination de Lecoœur	
<b>La déstalinisation manquée ? (1955-1961).....</b>	<b>126</b>
Concurrences, contradictions et impasses.....	127
Les limites des schémas thoréziens.....	127
Un équilibre interne menacé.....	131
La politique des cadres, instrument du statu quo.....	134
Un réseau de fidèles.....	134

Des lignes directrices préservées .....	135
L'affaire Casanova-Servin	
Prémices.....	137
Objets et enjeux du conflit.....	139
Une affaire contenue.....	141
<b>Chapitre 3 - Stratégies du changement (1962-1968-1974).....</b>	<b>145</b>
<b>L'impératif démocratique (1962-1968).....</b>	<b>145</b>
La transition post-thorézienne.....	145
Prudence et opportunités .....	145
Le XVII <sup>e</sup> congrès .....	149
Les évolutions de la direction (1961-1964).....	154
Aggiornamento.....	158
Un champ orphelin.....	159
Les fronts du changement.....	160
Les hommes du changement.....	163
<b>L'adaptation de la politique des cadres .....</b>	<b>165</b>
Logiques du discours .....	165
« Préparer les directions futures ».....	165
Préserver les filiations.....	167
Aménagements des pratiques .....	170
Une gestion biographique en recul.....	170
Le rôle central de la formation.....	172
Apprivoiser l'outil sociologique.....	176
Chiffres et statistiques : une légitimité reconduite .....	176
Fluctuations de l'instrument .....	179
À la recherche du parti .....	183
<b>Le temps des ambiguïtés (1969-1974).....</b>	<b>189</b>
Le nouveau secrétaire général .....	189
Le choix de l'équilibre .....	190
« L'affaire Marchais	
Le Programme commun en trompe l'oeil .....	195
Une stratégie confortée par l'évolution des cercles dirigeants.....	195
L'adaptation des structures du parti .....	197
Préserver la maîtrise du corps des cadres .....	202
L'intégration volontariste d'une nouvelle génération.....	202
Les difficultés du contrôle par l'outil statistique.....	206

Inquiétudes et contradictions .....	209
<b>Conclusion intermédiaire .....</b>	<b>214</b>
<b>Chapitre 4 - Gestion partisane et pédagogie du soupçon : les logiques de la vigilance (1944-1970).....</b>	<b>217</b>
<b>Vigilance et protection du parti.....</b>	<b>218</b>
Perception des menaces, vigilance et sécurité du parti.....	218
Les acteurs de la sécurité du parti.....	223
<b>Vigilance et application des normes militantes.....</b>	<b>227</b>
« Nos relations proviennent de notre vie dans le Parti ».....	228
« Un comportement indigne d'un communiste ».....	231
« En raison de son passé... ».....	236
Guerre, Occupation, Résistance : un passé sous surveillance (1944-1957) .....	238
Sortie de guerre et épuration (1944-1950).....	239
La vigilance comme instrument de sélection (1944-1957).....	245
Vigilance et construction des identités partisans.....	256
<b>Vigilance et unité politique.....</b>	<b>260</b>
Face à l'hétérodoxie : corriger, isoler, exclure.....	260
La pédagogie du négatif : hitléro-trotskyistes, titistes et autres figures de l'anti-parti .....	264
Des pro-chinois aux gauchistes : le sursaut de la vigilance (1964-1968) .....	271
La crainte d'une dissidence chinoise (1964-1966).....	272
Le PCF face à la « mouvance révolutionnaire » : confrontations et concurrences : (1965-1968).....	277
L'évolution du cadre interprétatif.....	283
<b>Étude de cas : vigilance et conséquences (Saint-Ouen, 1949-1950).....</b>	<b>287</b>
L'émergence d'un conflit de légitimité.....	288
La vigilance comme révélateur des dysfonctionnements .....	294
Construction et instrumentalisation de la disqualification.....	297
<b>Conclusion intermédiaire .....</b>	<b>300</b>
<b>Conclusion de la première partie .....</b>	<b>303</b>
<b>Deuxième partie : Hommes et femmes du parti. Histoire sociale des cadres fédéraux de banlieue parisienne (1953-1974).....</b>	<b>305</b>
<b>Introduction de la deuxième partie .....</b>	<b>307</b>
<b>Chapitre 5 - Les directions fédérales de banlieue parisienne : portrait de groupe .....</b>	<b>309</b>

<b>Fluctuations du collectif .....</b>	<b>309</b>
Évolution des effectifs.....	309
Stabilité et renouvellement.....	312
Les mécanismes de sélection, entre centre et fédérations.....	320
<b>Composition et évolution du personnel fédéral .....</b>	<b>330</b>
Génération biologiques et politiques .....	330
Structure sociale des comités fédéraux.....	337
La participation des femmes.....	346
<b>Idéaux-types et diversité du personnel fédéral .....</b>	<b>350</b>
Marges et positions d'attente.....	354
Les positions d'encadrement local et de gestion de l'implantation.....	356
Les positions de gestion fédérale ou départementale .....	362
Les positions de relais du centre .....	367
<b>Conclusion.....</b>	<b>370</b>
<b>Chapitre 6 - Parcours de cadres et fabrique d'un éthos communiste .....</b>	<b>372</b>
<b>L'environnement des origines .....</b>	<b>372</b>
Origine géographique et cheminements vers la banlieue .....	372
Origines sociales et socialisation .....	381
L'imprégnation politique dans l'enfance et la jeunesse.....	388
<b>De l'adhérent au cadre, une « conversion de l'être » ?.....</b>	<b>394</b>
Figures de l'entrée en communisme.....	394
Les seuils de l'engagement.....	404
Formation et professionnalisation.....	424
<b>Adaptations et mise à distance .....</b>	<b>433</b>
Replis et départs.....	433
L'accès au statut d'intellectuel, entre posture assumée et reconversion .....	441
<b>Les secrétaires fédéraux de banlieue parisienne.....</b>	<b>447</b>
La concentration des attributs socio-politiques.....	447
Expérience militante et accès au statut de dirigeant fédéral .....	456
Mobilité, reconversions, adaptations.....	470
<b>Conclusion.....</b>	<b>479</b>
<b>Chapitre 7 – Catégories et sous-groupes militants .....</b>	<b>482</b>
<b>Dans l'ombre du modèle ouvrier et masculin.....</b>	<b>482</b>
La mosaïque des « ITC » .....	482
Des attributs sociaux spécifiques ? .....	483

Logiques d'intégration et rejeu des stratifications professionnelles.....	488
Le parti des militantes.....	499
Effets du genre et profils militants.....	500
Les enjeux du couple militant.....	516
<b>Articulation et différenciation des sphères militantes.....</b>	<b>526</b>
Syndicalistes et communistes.....	526
Un réseau de dirigeants syndicalistes intégrés à l'appareil du parti.....	527
Effets de contexte, critères militants et choix individuels.....	540
Élus et notables communistes.....	551
Mandats électoraux et positions dans le champ partisan.....	551
La constitution d'un capital politique autonome.....	559
<b>Conclusion.....</b>	<b>567</b>
<b>Chapitre 8 – Les cadres en pratiques.....</b>	<b>568</b>
<b>« La bataille pour la ligne » et ses modalités.....</b>	<b>568</b>
Les conférences de section : espace de débat et enjeu d'encadrement.....	570
Expérience et savoir-faire des cadres.....	580
Un paradigme scolaire du politique.....	591
<b>« Le maniement du matériel humain ».....</b>	<b>608</b>
Évaluer, sélectionner, classer.....	608
Évaluation individuelle et appropriation des critères partisans.....	608
Réserves et réticences des évaluateurs.....	622
Gestion des cadres et bricolage.....	626
Encadrants et encadrés.....	634
La fracture entre cadres et militants de base.....	635
Équilibre et ajustement des conduites individuelles.....	644
<b>Le quotidien de l'encadrement.....</b>	<b>652</b>
L'organisation du travail fédéral.....	653
Au cœur du fonctionnement quotidien : les permanents.....	657
Un temps saturé.....	665
Fragments de l'univers matériel de l'encadrement.....	672
Étude de cas : Andrée Moat	
Analyse d'un agenda militant.....	680
Tâches pratiques et travail politique.....	685
Culture et engagement.....	687
<b>Conclusion.....</b>	<b>692</b>

<b>Conclusion de la deuxième partie.....</b>	<b>694</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>696</b>
<b>Actualisations du modèle partisan et reproduction des élites militantes.....</b>	<b>696</b>
<b>La politique d'encadrement comme symptôme.....</b>	<b>701</b>
<b>L'apport d'un retour aux acteurs .....</b>	<b>703</b>
<b>L'exception des cadres.....</b>	<b>705</b>
<b>Gestion des postes et orientation dans le champ communiste.....</b>	<b>708</b>
<b>L'encadrement communiste dans une histoire des technologies de pouvoir .....</b>	<b>709</b>
<b>Pour une histoire infrapolitique du communisme français.....</b>	<b>714</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>717</b>
<b>Problématique et méthodologie générales .....</b>	<b>717</b>
Ouvrages .....	717
Articles et revues .....	718
<b>Histoire et sociologie du militantisme .....</b>	<b>718</b>
Ouvrages .....	718
Thèses et mémoires.....	719
Articles et revues .....	720
<b>Contexte social et politique national .....</b>	<b>720</b>
Ouvrages .....	720
Thèses et mémoires.....	722
Articles et revues .....	722
<b>Histoire et contexte social de la banlieue parisienne .....</b>	<b>722</b>
Ouvrages .....	722
Thèses et mémoires.....	724
Articles et revues .....	724
<b>Histoire générale du communisme et des partis communistes (hors PCF).....</b>	<b>724</b>
Thèses et mémoires.....	726
<b>Histoire générale du Parti communiste français .....</b>	<b>726</b>
Ouvrages .....	726
Articles et revues .....	728
<b>Etudes spécifiques sur le communisme français.....</b>	<b>729</b>
Ouvrages .....	729
Thèses et mémoires.....	731
Articles.....	733

<b>Biographies .....</b>	<b>734</b>
Dictionnaires biographiques .....	734
Ouvrages .....	735
<b>Mémoires, autobiographies, souvenirs, récits personnels .....</b>	<b>735</b>
<b>Sources .....</b>	<b>738</b>
Sources imprimées .....	738
Archives .....	739
Sources orales et questionnaires.....	742
<b>Abréviations utilisées pour les sources.....</b>	<b>743</b>
<b>Liste des principaux sigles utilisés.....</b>	<b>744</b>
<b>Index des noms cités.....</b>	<b>746</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>761</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>763</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>765</b>

**Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)**

*Apparatus members and apparatus management in the French communist party through the example of Parisian banlieue federations (1944-1974)*

Paul BOULLAND

Résumé :

A travers diverses sources inédites, et en particulier grâce à plusieurs centaines de dossiers biographiques issus des archives des fédérations de banlieue parisienne et du Comité national du PCF, cette thèse s'interroge sur les logiques de production et de reproduction des élites militantes communistes, de la Libération au milieu des années 1970. Cette problématique est abordée à travers l'analyse de la politique d'encadrement et de ses méthodes (contrôle biographique, vigilance, mécanismes de sélection et de formation) ainsi qu'à travers l'étude prosopographique et socio-biographique de plusieurs populations militantes, au premier rang desquelles figure le personnel intermédiaire des fédérations de banlieue parisienne entre 1953 et 1974. Ce travail s'inscrit dans une histoire sociale du politique et dans le dialogue avec d'autres disciplines, en particulier avec la sociologie et la science politique. Il examine les modes de légitimation politique propres au communisme français et leurs évolutions face à divers enjeux sociaux et politiques : Seconde guerre mondiale et Résistance, évolutions du groupe ouvrier et renouvellement du public militant du PCF. Il privilégie également une approche par les acteurs, en s'intéressant aux mécanismes de professionnalisation des cadres communistes et aux pratiques internes d'homogénéisation politique et militante.

**MOTS CLE :**

Communisme – Parti communiste français – Banlieue parisienne – Ouvriers – Militantisme – Résistance – Prosopographie – Sociobiographique – Histoire sociale – Histoire politique.

**Université Paris 1, UFR d'Histoire**

17, rue de la Sorbonne

75005 Paris

**Centre d'Histoire sociale du XXe siècle (UMR 8058)**

9, rue Malher

75004 Paris





Thèse de doctorat d'Histoire  
Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

# Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations PCF de banlieue parisienne (1944-1974)

Tome II (Annexes)

Paul Boulland



Clôture du XIIIe congrès du PCF (1950). Au premier plan A. Marty (gche) et J. Duclos (dte), derrière lui B. Frachon.

Soutenance le 31 mars 2011, devant un jury composé de :

Mme **Claire ANDRIEU**, professeure d'Histoire contemporaine (IEP de Paris), rapporteur

M. **Claude PENNETIER**, chargé de recherche en Histoire contemporaine (CNRS)

M. **Bernard PUDAL**, professeur de Sciences politiques (Paris X), rapporteur

M. **Michel PIGENET**, professeur d'Histoire contemporaine (Paris I), président du jury

M. **Jean-Louis ROBERT**, professeur d'Histoire contemporaine (Paris I), directeur de thèse



## Table des annexes

Table des annexes .....	3
Annexes méthodologiques .....	5
Carte des fédérations de banlieue parisienne .....	45
Exemple de questionnaire biographique .....	46
Annexes statistiques.....	49
Documents sur les pratiques d'évaluation individuelle .....	81
Dictionnaire biographique.....	89



## Annexes méthodologiques

---

### **Sources**

Nos recherches ont pu exploiter les archives du Comité national du Parti communiste français ainsi que celles des fédérations communistes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne dans des conditions particulièrement favorables sur lesquelles il convient d'emblée de revenir. Lors de notre enquête, ces trois ensembles documentaires étaient encore conservés dans les locaux de la direction du PCF, place du colonel Fabien, et aux sièges des deux fédérations départementales. Classés en 2003 comme « archives historiques » par le Ministère de la Culture et les Archives nationales, les fonds du Comité national du PCF n'avaient pas encore été versés aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis où elles sont aujourd'hui ouvertes à la consultation. Grâce à la collaboration et à la confiance de Pascal Carreau et Catherine Bensadek, nous avons toutefois pu poursuivre notre consultation dans cette période intermédiaire, ce qui a grandement contribué à la progression de notre enquête. Nous sommes de même particulièrement redevable aux responsables fédéraux qui nous ont autorisé l'accès à des archives fédérales jusqu'alors totalement inédites : Michel Laurent et Michel Delplace pour la Seine-Saint-Denis, Laurence Cohen et Marcel Zaidner\* pour le Val-de-Marne. Nos recherches ont toutefois bénéficié d'un accueil tout aussi favorable dans la fédération des Hauts-de-Seine qui ne bénéficiait malheureusement pas de la même richesse documentaire. Lorsque nous avons mené nos recherches de maîtrise sur cette fédération, l'un des responsables nous avait confié que les archives de la fédération avaient été détruites au cours des années 1980 et 1990. René Brune, chargé de la mémoire militante auprès du Comité fédéral, nous a ensuite confirmé cette destruction mais nous a apporté son aide pour récolter quelques documents dispersés.

Depuis nos travaux de dépouillement, les archives du Comité national du PCF ont été reclassées par les Archives départementales de Seine-Saint-Denis tout comme les archives de la fédération du Val-de-Marne, déposées aux archives départementales, cette fois à Créteil. Lorsque nous les avons consultés, ces différents fonds étaient encore structurés selon leur classement originel. Nous nous sommes efforcé de restituer les références correspondant à leur localisation et à leur classement actuels, mais nous n'avons

toutefois pas eu la possibilité de mener un pointage systématique à l'intérieur de certains ensembles, fonds ou cartons. Nous espérons donc que la mention des dates des documents et des dossiers ou des sous-dossiers auxquels ils se rattachent sera suffisamment précise pour les chercheurs souhaitant s'y référer. Pour le cas des archives de la Fédération de Seine-Saint-Denis, toujours conservées par la fédération, nous avons fourni les indications les plus précises possibles, en indiquant notamment les communes et les ensembles documentaires concernés, seuls repères existant dans ces fonds.

Outre différentes archives de direction, nous avons également eu accès dans ces fonds aux dossiers biographiques qui restent encore aujourd'hui propriété du Comité national du PCF et des fédérations du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. Les conditions dans lesquelles nous avons pu consulter cette documentation doivent elles-aussi être explicitées. On comprendra aisément que les dossiers biographiques contiennent des informations d'ordre privé voire intime. De plus, le passé qu'évoquent ces documents est encore relativement récent, et nombre de dossiers concernent des hommes et des femmes encore vivants. Lors de l'ouverture de ses archives puis de leur versement aux Archives de Seine-Saint-Denis, le Parti communiste français a fait siennes les règles de communication des archives publiques prévues par la loi de janvier 1979. Les dossiers biographiques furent ainsi placés dans la catégorie des archives portant sur la vie privée ou comportant des données personnelles et ne furent pas ouverts à la consultation. La fédération du Val-de-Marne a appliqué les mêmes règles lors du versement de ses fonds aux Archives départementales du Val-de-Marne.

Au niveau central, les dossiers biographiques restent considérés comme des archives actives, même si elles ne sont plus alimentées par de nouveaux documents. Leur gestion est assurée conjointement par le secteur des archives du Comité national du PCF et par le secteur « Fédérations », héritier lointain de la section des cadres. Il n'est possible d'accéder à ces dossiers qu'avec l'autorisation écrite des intéressés ou de leurs ayants droit et dans le cadre de dérogations spécifiques. Nous avons pu consulter les dossiers biographiques conservés place du Colonel Fabien au titre de notre collaboration aux recherches du *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier-mouvement social (1940-1968)*. Dans le cadre de l'établissement des notices biographiques des militants communistes de la période 1940-1968, deux conventions successives ont été signées entre l'équipe du *Maitron* et la direction du Parti communiste français. Ces conventions autorisent l'accès aux dossiers biographiques à un groupe restreint de collaborateurs du dictionnaire dont nous avons fait partie dès la fin de l'année 2001. Les membres de cette

équipe se sont engagés, par ces conventions, à ne pas faire des dossiers un usage pouvant porter atteinte à la vie privée des personnes.

Notre usage de ce matériau exceptionnel a été guidé par le souci de respecter cet engagement mais plus encore par notre propre souci de respecter effectivement la vie privée des militants et militantes et de refuser tout usage « sensationnaliste ». Si certaines questions d'ordre intime possèdent une réelle valeur heuristique, dans la plupart des cas, le nom – connu ou inconnu – des personnes auxquelles elles s'associent ne constitue pas en soi une donnée utile à leur compréhension. Nous avons jugé plus utile d'analyser leur inscription dans un contexte historique, social et partisan. Ainsi, nous n'avons aucunement refusé d'aborder des conflits, des difficultés personnelles ou certaines questions d'ordre privé, mais, dès lors qu'ils touchaient au plus intime, comportaient des jugements de valeur très éloignés de la sphère politique ou certaines accusations invérifiables, nous avons maintenu l'anonymat sur les personnes concernées. L'application de ce principe fut, à certains égards, très subjective. Nous l'assumons comme telle, sans tenter de la justifier *a posteriori* par des règles ou des critères. On constatera, à la lecture de la présente thèse, que cet usage anonyme des sources reste relativement limité. Nous l'avons toutefois étendu à certains cas en provenance d'archives ouvertes à la consultation, comme les notes de synthèse de la Section de montée des cadres qui comportent elles aussi des informations d'ordre privé, touchant par exemple à la famille ou la santé des militants.

La consultation des fonds biographiques des fédérations du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis nous a été accordée, à titre cette fois individuel, sur simple demande auprès des directions fédérales et sans restriction. Il est évident que notre participation aux enquêtes du *Maitron* et les autorisations dont nous bénéficions pour la consultation des fonds centraux ont créé des conditions favorables à l'obtention de ces accès. Pour les raisons évoquées ci-dessus, il nous a paru naturel de prendre auprès des responsables fédéraux le même engagement de respect de la vie privée des militants. Même s'il n'a fait l'objet d'aucun accord écrit, nous nous sommes efforcé de l'appliquer dans les mêmes termes que pour les archives du Comité national. Au sein des fédérations du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, nous avons disposé d'une totale liberté d'accès à l'ensemble des dossiers biographiques conservés et nous ne pouvons qu'être reconnaissant de cette marque de confiance.

Dans les pages suivantes, nous ne détaillerons pas l'ensemble des modalités d'exploitation des archives, en particulier des archives de direction ou des sources



imprimées, dont l'usage relève d'une méthode historique classique de dépouillement et de confrontation des sources. Nous nous efforcerons avant tout de décrire la composition générale des différents fonds utilisés, afin d'explicitier les possibilités et les contraintes rencontrées par nos recherches. Du fait de leur rôle central dans notre étude, nous nous attarderons plus longuement sur les dossiers biographiques, afin de préciser leur contenu et leur usage mais aussi les contours du matériau récolté et exploité.

### Les archives du Comité national du PCF

Notre enquête dans les archives du Comité national du PCF a pu exploiter l'ensemble des archives de direction désormais ouvertes à la consultation aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. Ces fonds concernent en particulier les procès-verbaux ou comptes rendus des Congrès, des Comités centraux, du Bureau politique et du Secrétariat du PCF, qui sont bien entendu utiles pour étudier l'évolution de la ligne du parti ou les débats au sein des diverses instances de la direction communiste. Ces fonds ont été conservés en intégralité, à l'exception de quelques documents saisis au cours de l'année 1952 ou plus ponctuellement de quelques documents manquants. Les procès-verbaux des décisions du secrétariat du parti permettent plus spécifiquement de recueillir certains éléments sur le parcours des militants puisqu'ils contiennent les ratifications de candidatures pour les écoles centrales du parti, les désignations pour différentes élections ou diverses affectations (dans les sections du Comité central, dans la presse, dans des délégations, ou encore à des tâches spécifiques). Seules les décisions de la Commission centrale de contrôle politique (CCCP) qui ont trait aux « affaires », échappent à notre connaissance car elles n'apparaissent pas en clair mais uniquement sous forme de numéros de dossier. Cette source a fait l'objet d'un dépouillement systématique dans le cadre des recherches du *Maitron*, en collaboration avec Claude Pennetier et Jocelyne Prézeau. Cette enquête a permis de recenser toutes les mentions individuelles et toutes les décisions d'affectation, sous la forme d'un fichier informatique de dépouillement comportant plus de 15 000 entrées nominatives<sup>1</sup>. Cet outil s'est notamment révélé indispensable pour identifier un certain nombre de permanents attachés aux services centraux du PCF (sections d'organisation et de montée des cadres, commission centrale de contrôle politique, responsables du service d'ordre, etc.).

---

<sup>1</sup> Chaque entrée correspond à une mention individuelle. Un même individu peut donc être compter plusieurs entrées correspondant à toutes les mentions de son nom et à des affectations successives, tandis qu'une même décision peut se traduire par plusieurs entrées nominatives lorsqu'elle concerne plusieurs militants.

Les fonds des différentes sections du Comité central du PCF, et en particulier de la Section de montée des cadres, ont été essentiels à l'analyse du fonctionnement du parti et des militants fédéraux. Le matériau de base pour l'étude des directions fédérales se trouvait dans les dossiers constitués par la SMC à l'occasion des conférences fédérales. Ces dossiers comportent les listes des Comités fédéraux élus, qui outre l'indication du nom des membres, précisent leur date de naissance, leur date d'adhésion au PCF et éventuellement à la JC, leur profession, les écoles centrales suivies, leur éventuel statut de permanent et enfin leurs diverses responsabilités militantes (parti, syndicats, organisations de masse, fonctions électives). C'est à partir de ces listes qu'il nous a été possible de définir le corpus des dirigeants fédéraux. Elles constituaient de plus une première base pour l'étude de la composition des organismes fédéraux et de leurs évolutions.

Ces sources pâtissent d'une lacune importante sur la période 1944-1952 qui peut s'expliquer par plusieurs événements. La répression qui toucha le parti à la fin de l'année 1952, autour de l'arrestation de Jacques Duclos et du « complot des pigeons », déboucha sur des perquisitions au siège du PCF au cours desquelles une importante documentation fut saisie. Contrairement à ce qu'affirmait Philippe Robrieux<sup>2</sup>, ces saisies semblent avoir moins touché les « bios » que d'autres archives de direction. Nous avons en effet pu constater que bon nombre de biographies antérieures à 1952 étaient encore conservées dans les archives centrales. Au contraire, seules quelques rares listes de comités fédéraux antérieures à 1953 ont été conservées. Elles démontrent toutefois que ce type de documents existait avant 1953, au moins dès le début des années 1950. Aujourd'hui encore, la documentation saisie à cette époque est inaccessible dans les archives publiques, et ce en dépit des demandes officielles d'ouverture ou de restitution faites par la direction du PCF. Aux saisies s'ajoutent peut-être également les conséquences de l'éviction d'Auguste Lecoœur qui conserva une partie de la documentation de la section d'organisation. Il est toutefois peu probable que cet événement ait directement affecté les listes de composition des comités fédéraux. Bien que notre étude sur les comités fédéraux de banlieue débute en 1953, ces lacunes restent quelque peu préjudiciables pour suivre les parcours en amont de cette date. Les listes des comités fédéraux de la Seine n'ont ainsi pu être reconstituées qu'à partir de sources imprimées (presse et brochures des conférences fédérales). Il convient également de noter ici que, pour une raison indéterminée, les listes des comités fédéraux élus en 1955 n'ont pas été conservées. Pour cette date, nous n'avons pu retrouver que la

---

<sup>2</sup> Robrieux P., *Histoire intérieure du Parti communiste*, tome II, Paris, Fayard, 1981, p. 305.

liste du Comité fédéral de Seine-Sud, conservée dans les archives de la fédération du Val-de-Marne.

Aux côtés de ces listes, les dossiers de la Section de montée des cadres comportent également des rapports dressant le bilan de chaque comité fédéral, entre 1953 et 1964. On y retrouve quelques données générales sur la composition sociale, sur le renouvellement des cadres et sur la mise en place des directions, mais surtout les appréciations individuelles sur les nouveaux promus et sur les membres retirés des organismes fédéraux. Ces évaluations viennent compléter celles que nous retrouvons dans les dossiers biographiques mais il est également possible d'étudier à travers elles le renouvellement des directions, ses causes et ses objectifs. Dans certains cas, elles complètent notre regard sur le travail de sélection en permettant de repérer des militants qui furent « présélectionnés » mais non élus dans les directions fédérales. Ces documents comportent eux aussi quelques lacunes ponctuelles liées aux aléas de la conservation mais elles sont très limitées. On peut d'ailleurs indiquer que les notes de synthèses sur les comités fédéraux élus en 1955 ont pour leur part été conservées. Ce système fut abandonné après 1964 et pour les périodes ultérieures seuls quelques documents épars, issus de la SMC ou de la section chargée du suivi des fédérations, apportent des compléments sur les modifications de la composition des comités fédéraux.

Parmi les autres dossiers essentiels à l'étude de la gestion centrale des cadres, nous pouvons également citer les études générales sur les élèves des écoles centrales et sur la composition des comités fédéraux ou encore l'enquête de vigilance sur « les activités pro-chinoises gauchistes » entre 1965 et 1972. Enfin les dossiers déclassés de la Commission centrale de contrôle politique, qui portent sur les affaires de portée nationale nous ont bien sûr été utiles. Ils concernent les cas d'André Marty, de Charles Tillon, d'Auguste Lecoœur, de Marcel Servin et Laurant Casanova, d'Henri Fiszbin et enfin les désaccords de militants intellectuels après 1956. Nous n'avons pu inclure les dossiers portant sur Georges Déziré et sur le Groupe Valmy, ouverts très récemment à la consultation.

### Les archives fédérales

De façon générale, les sources issues des fédérations pâtissent d'une certaine disparité, tant dans le temps que d'un département à l'autre. Ceci traduit une grande variation des pratiques et des critères de conservation, en fonction des responsables politiques successifs. Toutefois, ce constat ne s'applique pas aux dossiers biographiques conservés avec la même rigueur en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. La création

des nouveaux départements de banlieue s'accompagna de transferts d'archives, en fonction de l'évolution des territoires fédéraux. Ces échanges ne concernèrent pas les archives de direction mais uniquement les documents portant sur les communes changeant d'affiliation fédérale. Ainsi, la destruction des archives de la fédération des Hauts-de-Seine nous prive de certains éléments, et surtout des dossiers biographiques en provenance de certaines communes de la fédération Seine-Sud comme Issy-les-Moulineaux. À l'inverse, ces échanges nous permettent aussi de retrouver dans les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis des documents particulièrement utiles sur d'anciennes communes de Seine-Ouest, en particulier Saint-Ouen.

Les archives de la fédération de Seine-Saint-Denis ont été classées par communes et semblent avoir été en grande partie réorganisées et triées suite à la création du département. C'est sans doute la raison pour laquelle nous n'y trouvons que très peu d'archives de directions antérieures à 1959 et quasiment aucune trace de comptes rendus ou procès-verbaux des réunions des organismes fédéraux. De façon générale, les documents conservés ont principalement trait au travail d'encadrement. Ainsi, les dossiers biographiques constituent la plus grande part des fonds. À ces derniers s'ajoute un vaste ensemble de dossiers « d'affaires », également classés par communes et répertoriés dans un classeur manuscrit<sup>3</sup>. Ces dossiers nous ont été d'un immense apport car ils contiennent une multitude de documents grâce auxquels nous avons pu étudier en détail les situations de conflit mais aussi plus simplement le fonctionnement quotidien des organismes fédéraux (courriers, rapports, tracts, etc.). Les dossiers consacrés aux comités de section sont également très riches à partir de 1959. On y retrouve les listes nominatives des comités de section qui, sur le modèle des listes des comités fédéraux dressés par la SMC, permettent de reconstituer la composition des organismes locaux. Ces listes s'accompagnent d'études générales sur les comités ou les secrétariats de section et de rapports sur la constitution et l'organisation de ces directions.

On retrouve enfin une série de dossiers portant sur les conférences fédérales à partir de 1963. Ils sont avant tout consacrés à la répartition des responsabilités au sein du comité fédéral et à la gestion des permanents. Quelques dossiers consacrés aux écoles fédérales et centrales à partir de la fin des années 1960, ainsi que des éléments statistiques épars sur les effectifs locaux viennent compléter ces fonds.

---

<sup>3</sup> L'établissement de cet inventaire semble dater des années 1980. Il recense des dossiers qui ne figurent plus dans les archives de la fédération, en particulier les dossiers de l'immédiat après-guerre portant sur l'exclusion ou le refus d'adhésion d'anciens membres d'organisations collaborationnistes (POPF, etc).

Les archives de la fédération du Val-de-Marne représentent une masse documentaire plus importante encore, mais quelque peu différente. Aux dossiers biographiques s'ajoutent en effet des archives de direction beaucoup plus conséquentes, même si elles sont inégales selon les périodes. À l'époque où Marcel Zaidner\* fut premier secrétaire de la fédération (1961-1968), celui-ci appliqua une politique de conservation très minutieuse, qui nous permet de bénéficier des archives complètes des procès-verbaux ou des comptes rendus des comités, bureaux et secrétariats fédéraux. Les dossiers des conférences fédérales furent également pour nous des sources particulièrement riches, cette fois sur l'ensemble de la période, malgré quelques disparités. On retrouve dans ces dossiers des éléments sur les conférences fédérales elles-mêmes (discours du secrétaire fédéral et de Maurice Thorez, une partie des interventions des délégués lors de la conférence, les études statistiques sur la composition des délégués, des documents sur l'organisation matérielle des conférences, etc.) mais aussi sur les conférences de section. Nous disposons ainsi de 145 rapports des délégués fédéraux sur ces conférences de section. Ces documents sont d'une grande richesse pour connaître les débats et discussions à la base du parti, mais aussi pour étudier la pratique des cadres fédéraux et leur rôle d'encadrant dans ce type de rencontres. Il convient de signaler également que les enregistrements audio de certaines conférences fédérales ont été conservés et numérisés par les Archives départementales du Val-de-Marne où ils sont aujourd'hui consultables.

Divers éléments sur la composition et les effectifs des sections sont également disponibles, dont certains d'une grande précision. On retrouve par exemple les cahiers dressant la liste nominative des adhérents de certaines sections ou recensant les militants mutés au sein ou à l'extérieur de la fédération. Enfin des dossiers thématiques furent constitués pour regrouper la documentation ou la propagande portant sur des événements spécifiques, en premier lieu lors des campagnes électorales mais aussi lors de campagnes ou d'événements plus spécifiques.

De façon générale, les archives de direction conservées tant au niveau central qu'au niveau fédéral, sont donc à la fois dissemblables et complémentaires. À partir de ces fonds, il ne nous était pas possible d'opérer une comparaison minutieuse des débats des conférences de section dans toutes les fédérations ou même simplement en banlieue Nord et Sud. De même, nous ne pouvons pas confronter les discussions au sein des différentes directions fédérales. La seule documentation véritablement commune à tous les fonds d'archives est celle des dossiers biographiques auxquels nous avons donné une place

centrale. Toutefois, chaque type de source, même propre à une fédération, nous a permis d'étudier des aspects spécifiques du fonctionnement de l'appareil communiste : organisation de l'activité politique grâce aux discussions et décisions de la direction fédérale, fonctionnement des débats et interventions des cadres fédéraux dans les conférences de section grâce aux archives de la fédération de Seine-Sud/Val-de-Marne, mise en place des directions de section, organisation de la formation politique, gestion des dissidences et des conflits en particulier grâce aux archives de la fédération Seine-Nord-Est/Seine-Saint-Denis.

Nous n'avons pas mené d'enquête systématique en direction des sections locales ou d'entreprise. La recherche et l'exploitation systématique de telles archives locales à l'échelle de trois départements où l'influence et l'implantation communistes étaient particulièrement prégnantes auraient constitué une entreprise particulièrement longue et difficile. Les fonds de sections locales, versés notamment dans certaines archives municipales, s'avèrent le plus souvent restreints à l'activité publique et à la propagande (tracts, journaux, etc.). D'autres fonds conservés par les sections nous ont été signalés par des militants et responsables communistes. Toutefois ils se limitaient à des archives financières ou relativement récentes et échappant donc à notre période d'étude. En fonction de ces limites, l'étude de la vie interne de l'ensemble des sections ou même d'un choix de quelques-unes s'avérait très difficile à mener. Plus généralement, notre ambition était avant tout de porter le regard vers les fédérations en tant que niveau intermédiaire de la gestion politique communiste. Nous avons donc conservé ce prisme pour intégrer les nombreux documents issus de l'activité des sections et accumulés dans les archives fédérales (dossiers biographiques, listes de membres des comités de section, comptes-rendus des conférences, etc.).

En raison de leur quantité et de la richesse de leurs informations, les dossiers biographiques de militants et cadres communistes ont constitué la matière privilégiée de notre étude des militants et des cadres communistes. Pour cerner les usages possibles de ces sources, il convient en premier lieu de revenir sur le détail de leur contenu. En premier lieu, on doit noter que ces dossiers individuels regroupent plusieurs types de documents qui portent tous sur le parcours des militants et recensent leurs responsabilités successives, les jugements de leurs responsables, et reflétant éventuellement des conflits ou des situations particulières. Tous les dossiers, à l'exception de ceux de quelques dirigeants nationaux issus de l'avant-guerre, comportent au moins un questionnaire biographique, rempli par le

militant dans le contexte de préparation d'une conférence de section ou fédérale, d'une candidature électorale, d'une école de formation ou de certaines affectations, notamment pour les emplois de permanents. Dans beaucoup de cas, et presque systématiquement pour les militants ayant atteint les plus hautes responsabilités, on retrouve dans les dossiers non pas un mais plusieurs questionnaires, recueillis aux étapes successives de la carrière militante.

### Les questionnaires biographiques

Les questionnaires biographiques n'ont pas la même richesse que les autobiographies recueillies dans les années 1930. Ces dernières s'appuyaient sur une série de questions types dont les réponses étaient le plus souvent mises en récit par les militants interrogés<sup>4</sup>. Après 1944, les autobiographies prennent la forme de formulaires limitant les espaces d'expression spontanée du questionné et appelant le plus souvent des réponses concises voire télégraphiques<sup>5</sup>. On ne peut étudier des véritables récits que dans le cas spécifique des « additifs à la biographie », dans lesquels les militants exposaient certains épisodes ou aspects particuliers de leur biographie et tout particulièrement leur parcours durant la guerre. Entre 1944 et la fin des années 1950, on retrouve ces rapports complémentaires dans bon nombre de dossiers personnels, en règle générale à raison d'un par questionnaire biographique.

De façon générale, la collecte d'informations par le biais des questionnaires biographiques est tributaire du jeu de questions-réponses imposé par les formulaires. Sur la période 1944-1974, le nombre de questions posées dans les questionnaires et leur degré de précision tendirent globalement à diminuer. À cette tendance s'ajoute la question de l'attitude des questionnés eux-mêmes. Ceux-ci avaient pleinement conscience, par la forme du questionnaire lui-même et par le contexte dans lequel ils étaient sollicités, que leurs réponses entraient dans un système d'évaluation, par leur responsable hiérarchique direct ou par « Le Parti ». Jusque dans les années 1960, l'en-tête des questionnaires rappelait d'ailleurs explicitement les questionnés à leur devoir de franchise envers le parti et sous-entendait le rôle de la « bio » comme examen. Il est donc important de garder à l'esprit que les militants remplissaient les questionnaires si ce n'est en fonction de ce regard évaluateur, du moins en ayant conscience de certaines attentes. On ne peut exclure

---

<sup>4</sup> Le schéma d'autobiographie est analysé par C. Pannetier et Bernard Pudal dans PENNETIER C. et PUDAL B., « Le questionnement biographique communiste en France (1931-1974) », *art. cit.*, p. 129-133

<sup>5</sup> Voir les reproductions de questionnaires biographiques en annexe.

d'emblée une entière remise de soi chez certains, voire même chez bon nombre de questionnés. Pour autant, la sincérité de ceux-ci n'exclut pas euphémismes, hyperboles, omissions ou dissimulations chez les autres. La confrontation des questionnaires successifs permet de contourner en partie ce biais, de même que la confrontation avec d'autres sources quelles qu'elles soient.

Il convient également de préciser ici que dans une certaine mesure, les évolutions du formulaire sanctionnèrent celles des modalités de réponse elles-mêmes. Ainsi, les questions ou les rubriques retirées des différentes versions du formulaire n'étaient pas seulement celles qui avaient perdu de leur sens politique, mais aussi celles qui restaient majoritairement vierges de toute réponse. La disparition des questions sur la guerre et la clandestinité découle d'une évolution « naturelle » qui les rendait obsolètes auprès de nouvelles générations de militants. Mais d'autres modifications répondaient directement à l'attitude des interrogés et des évaluateurs qui, sciemment ou non, négligeaient certaines rubriques.

Contrairement aux récits de vie des autobiographies d'avant-guerre que l'on est naturellement porté à aborder sous l'angle de leur subjectivité, les formulaires peuvent créer l'illusion d'une enquête objective. De fait, ils permettent de dégager des données individuelles ou collectives pertinentes que l'on peut intégrer à des études statistiques ou prosopographiques. Toutefois, même dans le cadre du formulaire, l'exercice biographique reste pris dans les logiques subjectives du rapport au parti, à l'activité militante ou à soi-même. La forme simplificatrice du questionnaire ne fait que brouiller l'accès à cette subjectivité en limitant son expression directe. Nous nous sommes efforcé d'aborder chaque questionnaire biographique en tentant d'évaluer l'attitude du militant à l'égard de l'exercice, d'interroger les effets de subjectivité derrière les traces estompées, les silences ou les détours. Différents signes permettent de procéder empiriquement à cette évaluation à travers les réponses, leur forme et leur contenu, mais aussi en confrontant les questionnaires remplis par un même militant, en les conjuguant avec d'autres sources, ou en tenant compte du contexte de production des réponses. On perçoit par exemple aisément d'importantes différences d'attitude entre des militants qui exploitaient chaque espace libre du formulaire pour y consigner un maximum d'éléments, jusqu'aux plus superflus, et d'autres rendant compte de responsabilités importantes sans le moindre détail ni commentaire. Les questions sur la famille et les relations en sont un bon exemple. Là où certains militants étendaient leur description à une parenté élargie (oncles, cousins, belle-famille) ou détaillaient les opinions de chaque membre de leur famille, d'autres usaient de



multiples tactiques d'évitement, par exemple en ne donnant aucune information sur leurs parents décédés, en utilisant des formules génériques, etc.

Il convient de plus de distinguer les différents types de questions selon la fiabilité que l'on peut attacher à leurs réponses. Ainsi, on peut légitimement penser que les éléments ayant trait à l'état-civil voire même à certains aspects du parcours militant sont exploitables en tant que tels, dans la mesure où ils n'appelaient pas directement un jugement politique. On doit cependant rester vigilant sur certains éléments comme les dates ou les périodes de responsabilité. Au contraire, le regard doit rester résolument critique face à des réponses aux enjeux plus forts. Ainsi lorsque dans l'immédiat après-guerre on interrogeait les militants sur leur attitude au moment du pacte germano-soviétique, il est clair que les réponses rentraient dans un jeu de pédagogie politique et de conformation contraint par l'évolution de la politique soviétique et communiste entre 1940 et 1945. De même, les réponses sur les opinions des membres de la famille doivent être maniées avec précaution, essentiellement lorsqu'elles mobilisent des catégories relativement vagues comme celle de sympathisant. Lorsqu'elle est possible, la confrontation des formulaires successifs peut faire apparaître des réponses différentes voire contradictoires. Il arrive ainsi que des parents jugés « proches du parti » à une époque soient plus tard mentionnés comme « socialistes » voire comme « adversaires », sans qu'il nous soit toujours possible de déterminer si ces changements reflètent des variations d'opinions, une modification de la perception du questionné lui-même, voire sa volonté de satisfaire aux exigences de conformité du réseau social.

#### Autres documents des dossiers biographiques

Les questionnaires ne sont pas les seuls documents conservés dans les dossiers biographiques individuels. On y retrouve également des documents divers, consignés dans les dossiers au fil de la carrière militante. Ce travail était surtout effectué au niveau central, tandis que dans les fédérations, l'ajout de documents faisait le plus souvent suite à des situations critiques (enquêtes et vérifications biographiques, conflits, affaires). La Section de montée des cadres (SMC) ajoutait ainsi aux dossiers des notes dactylographiées lorsqu'un militant était candidat à une école centrale ou à une élection. Les élections successives dans les organismes fédéraux ou centraux furent consignées à la main dans les dossiers jusqu'au début des années 1990, vraisemblablement par Gaston Plissonnier lui-même au cours des dernières années. Dans certains cas, les dossiers comprennent également les articles de presse signalant le décès du militant, le discours prononcé à ses obsèques voire même une copie de leur notice biographique extraite du *Maitron*. Ces

documents reflètent là encre le travail de Gaston Plissonnier dans les années 1980-1990. Au-delà du comité ou du bureau fédéral, les militants n'étaient plus sollicités pour remplir des questionnaires biographiques. Les notes rédigées par la SMC revêtent donc une grande importance pour suivre les différentes étapes de la carrière militante au-delà d'un certain niveau de responsabilité.

En dehors de ces indications, les dossiers, tant au niveau central que fédéral, comportent un matériau extrêmement utile à la compréhension des carrières à travers les diverses évaluations ou appréciations portées sur eux en diverses circonstances. Ces appréciations étaient en premier lieu consignées sur les formulaires biographiques eux-mêmes, qui comprenaient un espace réservé à cet effet pour le ou les responsables politiques directs des questionnés. Le passage par les écoles centrales était une autre occasion d'évaluation, puisque les enseignants faisaient le bilan du séjour des élèves en commentant leurs qualités intellectuelles et humaines, leur capacité de travail, leur formation politique, leur caractère ou leur comportement. Les propositions de promotion ou de retrait des militants, surtout au niveau fédéral, étaient également motivées par les commentaires des responsables du secrétariat fédéral qui permettent de comprendre la situation d'un militant, les activités qui l'avaient fait remarquer ou les critiques dont il faisait l'objet. De façon plus ponctuelle, la SMC sollicite également des enquêtes générales pour connaître l'attitude des cadres dans des circonstances particulières, comme à la suite des grèves de l'été 1953. Enfin, lorsque les rapports d'un délégué du Comité central apportaient des éléments détaillés sur l'attitude d'un dirigeant fédéral, les extraits concernés pouvaient également être ajoutés au dossier. À l'échelle biographique, ces évaluations apportent des éclairages très utiles sur le parcours des militants, leurs activités, les qualités ou défauts que leur prêtaient leurs responsables, etc. Elles constituent autant d'éléments qui nous permettent d'étudier le développement des carrières, l'intégration à l'institution, certains facteurs discriminants de la sélection.

Enfin les dossiers biographiques regroupent une grande variété de documents : courriers, rapports, notes manuscrites ou dactylographiées, mais aussi tracts, d'articles de presse, etc. Ces documents reflètent diverses circonstances particulières, depuis la gestion ordinaire du personnel militant (correspondances autour de l'accès au statut de permanent, de certaines affectations ou changements de responsabilités, etc.) jusqu'à diverses situations critiques, des questions de mœurs ou de vigilance aux conflits et dissidences politiques. Ces documents éclairent autant les parcours individuels que les mécanismes de gestion ordinaire. Ils complètent les dossiers spécifiquement classés comme des dossiers

« d'affaires » tels que nous avons pu étudier dans les archives fédérales de Seine-Saint-Denis.

### Contours et bilan de l'enquête

L'enquête sur les dossiers biographiques conservés au Comité national du PCF a été effectuée en fonction des critères définis par la convention signée entre le parti et l'équipe du *Maitron*, qui répondaient aux préoccupations liées à l'établissement du dictionnaire. Elle portait donc sur les membres du Comité central, les membres secrétariats fédéraux à l'échelle nationale, les parlementaires, les maires des communes de plus de 30 000 habitants et enfin sur les intellectuels communistes. Une liste des militants concernés fut donc préalablement établie par l'équipe du dictionnaire, notamment à l'aide des listes des comités fédéraux de la période 1953-1968, conservées aux archives du Comité national du PCF. Cette liste a fait office de demande de communication auprès du service « Fédérations » de la place du Colonel Fabien, qui nous a communiqué les dossiers correspondants lorsqu'ils existaient. Pour le corpus des secrétariats fédéraux, la première demande portait sur une liste de 907 militants et elle a permis à l'ensemble de l'équipe d'accéder à 677 dossiers biographiques. De nouvelles demandes soumises depuis 2009, après un reclassement des fonds biographiques, permettent encore actuellement de combler certaines des lacunes de cette liste. Nous avons personnellement consulté plus de 300 de ces 677 dossiers, et en particulier les dossiers des militants issus des fédérations de banlieue parisienne, mais nous avons eu accès à l'ensemble des éléments recueillis par les autres chercheurs associés à cette enquête (Claude Pennetier, Jocelyne Prézeau, Maud Soulier). De même, les dossiers des membres du Comité central ont permis une enquête quasi exhaustive, en tout cas portant sur 253 dossiers, dont certains recourent toutefois la liste précédente. Les enquêtes complémentaires sur les secrétaires fédéraux, les parlementaires et les maires sont encore aujourd'hui en cours et nous ne sommes pas en mesure d'en fournir une évaluation chiffrée.

Cette enquête a largement débordé le cadre de la banlieue parisienne mais les dossiers qui ne portent pas sur l'aire géographique de notre étude ont malgré tout été directement utiles à notre réflexion générale sur les pratiques de l'encadrement. Ils sont en effet autant de cas qui nous permettent de diversifier et d'approfondir l'analyse des mécanismes du contrôle biographique, de la sélection ou de l'évaluation des cadres. C'est aussi à travers eux que nous avons pu livrer une étude d'ensemble du fonctionnement de l'organisation communiste.

Au sein des archives des fédérations du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, nous avons pu procéder de manière beaucoup plus large. Très concrètement, nous avons nous même parcouru les liasses de dossiers, regroupés par communes dans les deux fédérations, sans livrer de listes prédéfinies de militants. Ce sont donc plusieurs milliers de dossiers biographiques qui ont ainsi été parcourus. Leur intérêt était bien sûr très variable et tous n'ont pas retenu une attention soutenue. Tous les dossiers consultés, même rapidement, furent cependant utiles à notre compréhension générale des mécanismes de l'encadrement. Les nombreux documents qui n'offrent que peu d'informations ou s'attachent à des militants restés à la base conservent un intérêt pour comprendre globalement les procédures biographiques. Ils contribuent à déterminer qui était soumis à cet exercice, comment s'y pliaient les militants, etc. Ils nous ont également permis de dégager des séries soumises à un traitement particulier, pour étudier les évaluations ou les lectures des militants. Nous pouvons donc affirmer que ce sont plusieurs milliers de dossiers qui ont été exploités pour la présente étude. Cependant, nous nous sommes bien sûr concentré sur certains dossiers. En premier lieu ceux des militants qui faisaient partie du corpus des dirigeants fédéraux, mais aussi ceux des dirigeants locaux, notamment les secrétaires de section et les élus municipaux. Enfin, les dossiers les plus riches, par l'information biographique qu'ils permettaient de recueillir ou par les cas particuliers qu'ils révélaient, ont été étudiés avec une attention particulière. Ainsi, l'enquête menée au niveau central et fédéral nous a permis de constituer un corpus total de plus de 1100 dossiers biographiques intégralement pris en notes. Parmi les dossiers en provenance des fédérations s'ajoutent environ un millier d'autres dossiers dont nous n'avons tiré que quelques informations spécifiques en prévision d'exploitations statistiques diverses qui n'ont toutefois pas pu trouver leur place dans la présente thèse (élèves des écoles centrales, lectures militantes, réseaux militants). Nous y reviendrons dans les pages consacrées aux méthodes employées et notamment à la constitution de notre base de données prosopographique. Auparavant, nous évoquerons brièvement les autres sources de notre travail.

### Les fonds personnels de dirigeants

Les fonds personnels d'anciens dirigeants communistes, déposés dans divers centres d'archives, constituaient le moyen d'accéder à certains documents personnels (carnets, lettres, etc.) mais aussi à des documents qui n'apparaissent pas dans les archives de direction et ainsi offrir un contrepoint utile à nos recherches. Dans les faits, beaucoup de

ces fonds se sont avérés d'un intérêt limité pour nos propres recherches. Plusieurs fonds de dirigeants communistes de premier plan de la période se révèlent en réalité réduits à des accumulations de documentation, de discours ou d'articles de presse en provenance des militants. Lorsque ces dirigeants étaient associés à des fédérations de banlieue parisienne par exemple Étienne Fajon ou Waldeck Rochet, on ne trouve que peu de mentions de leur activité au niveau fédéral même si ces archives conservent un intérêt essentiel pour l'histoire générale du PCF. Les archives d'anciens dirigeants fédéraux de banlieue parisienne se concentrent sur des périodes ou des aspects qui échappaient au cadre de notre étude. Ainsi le fonds Marcel Zaidner\* conservé aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis correspond à son activité au sein Comité central à partir de 1968, mais ne comporte que très peu d'éléments sur le secteur des cadres. Les archives de Lucien Belloni\* déposées aux Archives municipales de Saint-Ouen, le fonds Michel Germa\* des Archives départementales du Val-de-Marne ou encore le fonds Jean Garcia\* des Archives départementales de Seine-Saint-Denis sont avant tout liés à leurs activités d'élu ou dans le cas de Jean Garcia\*, à des périodes postérieures à notre étude. Ils sont donc essentiellement utiles pour compléter les informations biographiques sur leurs producteurs.

Le fonds André Marty conservé au Centre d'histoire sociale du XX<sup>ème</sup> siècle regroupe quant à lui des documents de la période 1944-1952 qui comblent certaines lacunes des archives du Comité national du PCF. On peut par exemple y accéder à des documents sur l'organisation communiste et le travail des cadres à la libération, ou sur l'organisation des écoles centrales. On retrouve également dans ces archives les cours dispensés par André Marty dans les écoles centrales.

Les archives privées de Maurice Thorez et Jeannette Vermeersch ont été déposées aux Archives nationales en 2002 mais leur consultation reste soumise à l'autorisation des héritiers du couple. De plus, le projet de publication des carnets de Maurice Thorez a longuement bloqué l'accès aux cartons correspondant. Nous n'avons pu accéder qu'à une infime partie des archives de Maurice Thorez, qui renfermait toutefois une documentation extrêmement dense sur les fédérations et cadres de banlieue et surtout sur les affaires Marty-Tillon et Casanova-Servin.

Le fonds Charles Tillon conservé au Centre d'histoire de Sciences politiques (FNSP) nous a permis de recueillir quelques éléments sur la section et la municipalité d'Aubervilliers ainsi que sur l'affaire Marty-Tillon.

Il est à noter par ailleurs que les militants qui furent responsables aux cadres au niveau de la direction nationale ne laissèrent que peu voire pas d'archives sur cet aspect de

leur activité. Les dossiers de Gaston Plissonnier sont les plus riches sur ces questions, mais reflètent avant tout le travail général du secrétariat administratif ou de la section des cadres. Les fonds Henri Gourdeaux ou Marcel Zaidner\* ne comportent que peu d'éléments. Nous n'avons pu accéder qu'à quelques documents des archives Lecoœur exploitées autrefois par Philippe Robrieux puis par Philippe Buton, documents aujourd'hui très largement complétés et enrichis par les fonds ouverts aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. Enfin, il n'existe pas, à notre connaissance, d'archives privées de Marcel Servin.

De manière générale, la constitution et la conservation d'archives privées sont le plus souvent le fait de dirigeants de premier plan. Notre enquête auprès des militants survivants n'a pas permis de faire surgir des archives personnelles exploitables. Toutefois, le hasard a permis que soient versées au Centre d'Histoire sociale du XX<sup>ème</sup> siècle les archives personnelles d'une militante de Clamart, Andrée Moat-Kuffer\*. Cette militante n'appartient pas directement au corpus des dirigeants fédéraux de banlieue parisienne, puisqu'elle ne fut que secrétaire à la propagande de la section Clamart. Toutefois, elle fut plus tard membre du Comité fédéral du Finistère, entre 1959 et 1974. Andrée Moat-Kuffer avait conservé des notes très précises sur ses activités militantes et son travail politique à la section Clamart entre 1952 et 1954 ou sur les réunions auxquelles elle assista. Nous disposons également de son agenda pour l'année 1954. Ces archives furent découvertes sur l'étale d'un brocanteur et versées au CHS XX<sup>ème</sup> siècle où elles sont aujourd'hui conservées. Leur qualité, leur précision mais aussi leur originalité, nous ont encouragé à les intégrer à notre étude, même si elles portent sur une période et sur des aspects restreints.

### Sources orales

Plusieurs facteurs ont contribué à limiter notre recours aux sources orales. Nos premières recherches sur les militants communistes, qui portaient sur la banlieue ouest, ne purent pas bénéficier d'une documentation très riche, du fait de la destruction des archives fédérales mais aussi du fait que les archives centrales du PCF n'étaient alors pas ouvertes aux étudiants de maîtrise. Nous nous étions donc beaucoup appuyé sur des entretiens avec d'anciens militants et responsables fédéraux. Toutefois, par contraste avec cette première expérience, la richesse documentaire à laquelle nous avons été confronté dans nos recherches de thèse a dans un premier temps déplacé nos priorités vers ces sources internes. De plus, nos propres enquêtes orales rencontraient un certain nombre de limites. Outre diverses contraintes pratiques (éloignement de témoins ayant quitté la région

parisienne, manque de disponibilité de militants encore investis de fonctions ou mandats importants, difficultés de santé des témoins les plus âgés, etc.) et un certain nombre de refus, nous avons surtout été confronté à la difficulté d'entrer en contact avec des témoins sortis du parti et des réseaux militants. De fait, nous nous trouvions ainsi devant des possibilités d'enquête très largement restreintes aux témoins restés communistes et restés dans des responsabilités militantes jusqu'à des périodes récentes voire jusqu'à aujourd'hui. Nous avons également été détourné de l'enquête orale par certaines limites méthodologiques. Pour nos recherches de maîtrise, nous avons fait le choix d'une retranscription intégrale des entretiens, mot pour mot et en indiquant les hésitations. Cette méthode nous apparaissait alors nécessaire pour restituer la parole des témoins sans introduire d'effets de réécriture ou de reformulation. Nous avons cependant constaté à travers les réactions de nos lecteurs que cette méthode hypertrophiait les hésitations, les répétitions ou les approximations linguistiques, donnant le sentiment d'une expression orale laborieuse qui ne correspondait nullement à notre propre perception. Enfin, notre manière de conduire les entretiens était sans doute pénalisée par certaines lacunes méthodologiques que nous n'avons cernées que tardivement et qui ne nous permettaient pas de tirer tout le bénéfice de la rencontre avec les témoins. Ainsi, le fait de procéder à des entretiens uniques nous interdisait de revenir sur des points précis. De plus, notre grille de questionnement était par trop centrée sur des aspects qui sollicitaient peu l'expérience personnelle et négligeaient certains aspects (socialisation, scolarité, etc.). Sans tenter de justifier a posteriori ce qui pourra apparaître comme une lacune, nous voulions rendre compte ici de ces différents facteurs explicatifs.

Nous avons tout de même intégré à nos travaux les entretiens effectués dans le cadre de notre maîtrise et une série d'entretien supplémentaires effectués ultérieurement. Les étapes suivies pour les entretiens furent identiques pour ces différentes campagnes. Après un premier contact, nous avons soumis aux témoins un questionnaire écrit qui nous permettait de recueillir un certain nombre d'informations biographiques. Ainsi, nous pouvions aborder les entretiens en disposant d'une vision d'ensemble de leur parcours, éventuellement complétée par d'autres sources. Il nous était alors possible d'identifier les points qui pouvaient faire l'objet de questions précises. Lors de ces rencontres elles-mêmes nous avons privilégié la forme des entretiens semi-directifs et nous n'avons donc pas souhaité mettre en place une grille de questionnement précise et systématique. En fonction des réserves évoquées précédemment, nous avons limité les citations d'entretiens dans notre texte et nous les avons remises en forme. De même, nous n'avons pas souhaité

proposer de retranscription intégrale des entretiens en annexe. Ces retranscriptions, ainsi que les enregistrements audio des entretiens, ont toutefois été déposées au Centre d'Histoire sociale du XXe siècle où ils peuvent être consultés.

### Presse et publications communistes

Les sources imprimées sont bien entendu un outil de base pour étudier les grandes lignes de la politique communiste au niveau national et local. Outre les publications périodiques, et en premier lieu *l'Humanité* et les *Cahiers du communisme*, nous avons également utilisé les brochures publiées par le PCF qui proposent notamment les discours ou les rapports des dirigeants ainsi que des textes programmatiques et analytiques sur diverses questions politiques. Les collections de *l'Humanité* ont pu être consultées au Musée social, où elles ont l'avantage d'être proposées en version papier et en accès libre. Les archives du Comité national du PCF et la bibliothèque du Centre d'Histoire sociale du XX<sup>ème</sup> siècle nous ont permis de consulter les collections complètes des *Cahiers du communisme* de 1944 à 1974. Les collections de *France nouvelle* ont été consultées après leur versement aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. Enfin, les brochures ont été puisées pour l'essentiel dans les collections de la Bibliothèque marxiste de Paris, alors conservées dans les archives de la place du Colonel Fabien et classées par années et par thèmes.

Dans notre cadre d'étude, il n'existait pas à proprement parler de journaux fédéraux mais une série d'hebdomadaires communistes d'information rayonnant sur une ou plusieurs communes ou dans des éditions locales. Ne pouvant étudier l'ensemble de ces périodiques, nous nous sommes focalisé sur *la Voix Populaire*, journal centré sur Gennevilliers mais rayonnant sur plusieurs communes de la banlieue ouest, *le Travailleur*, hebdomadaire de la section d'Ivry et *la Voix de l'Est*, hebdomadaire paraissant dans plusieurs éditions dans les communes de la banlieue est et nord-est. Les collections furent respectivement consultées aux archives municipales de Gennevilliers, d'Ivry et de Drancy. Nous avons également dépouillé aux archives municipales de Saint-Ouen les collections du *Réveil de Saint-Ouen* pour certaines périodes spécifiques et notamment pour les années 1949-1950. Quelques brochures fédérales, notamment éditées dans le cadre des conférences fédérales ainsi que des bulletins de section consacrés aux conférences locales ont également pu être retrouvés dans les archives des fédérations du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis.



Notre intention n'étant pas de livrer une étude de la politique nationale ou locale du Parti communiste français, nous n'avons pas opéré un dépouillement intégral de ces publications. Nous nous sommes concentré sur les périodes ou aspects qui permettaient de faire ressortir le plus d'éléments ayant trait au domaine de l'organisation et de l'encadrement. Dans les publications quotidiennes ou hebdomadaires, nous avons ainsi centré notre dépouillement sur les périodes des congrès, des conférences fédérales ou des conférences de section afin de retrouver les articles préparant les discussions et les comptes-rendus des débats.

Pour les brochures et les publications spécialisées nous avons tout particulièrement concentré notre attention sur les textes et articles consacrés aux questions d'organisation et à la « politique des cadres ». Ainsi, pour le cas des *Cahiers du communisme*, le repérage a été effectué à partir des tables analytiques annuelles. Il convient d'ajouter à ces publications le cas particulier des brochures des écoles élémentaires du PCF qui sont bien sûr utiles pour étudier l'évolution de la formation des militants, mais aussi pour cerner l'évolution de certains principes d'organisation ou des qualités militantes mises en avant par l'encadrement communiste.

#### Autobiographies, mémoires, récits

Par définition, la parole écrite des autobiographies, mémoires ou souvenirs publiés constitue une parole maîtrisée et construite selon un ensemble de logiques, conscientes ou non. Tout comme celle recueillie dans les entretiens, elle doit donc être soumise à une grille d'analyse critique. Les données biographiques que l'on y recense doivent, dans la mesure du possible, être confrontées à d'autres sources et les éléments subjectifs doivent avant tout être envisagés comme des reconstructions déterminées a posteriori par la mémoire, la volonté de donner sens à l'engagement et plus largement à l'ensemble de la vie, ou encore par une démarche justificatrice. Des mémoires au service de l'histoire officielle du parti à l'autobiographie auto-analytique en passant par les mémoires d'ex, il y a ainsi un large spectre de postures et de point de vue<sup>6</sup>. L'historien doit s'efforcer de les saisir et de les analyser, et pour le moins de toujours considérer ces textes comme l'expression d'un regard subjectif et spécifique sur les événements individuels ou historiques. Nous avons toutefois intégré à notre recherche des ouvrages rédigés par des militants qui échappent au corpus des dirigeants fédéraux ou nationaux mais dont les

---

<sup>6</sup> Sur la question des autobiographies publiées, voir C. PENNETIER et B. PUDAL « Les autobiographies des « Fils du peuple ». De l'autobiographie édifiante à l'autobiographie auto-analytique » in *Autobiographies, autocritiques, aveux, op. cit.*, p. 217-246.

souvenirs et les récits nous ont apporté des éclairages particuliers sur certaines périodes ou sur certains aspects du fonctionnement et de l'histoire du PCF. Nous avons pu déterminer l'essentiel de ce corpus d'autobiographies à partir de la bibliographie réalisée au Centre d'Histoire sociale du XX<sup>ème</sup> siècle par Rossana Vaccaro<sup>7</sup> dans le cadre du programme de recherche « Prosopographie des militants 1940-1968 » et des listes proposées par l'ouvrage *Autobiographies, autocritiques et aveux* enrichis par des parutions ultérieures.

### Autres sources

Pour conclure cette présentation synthétique des sources employées dans notre étude, nous signalerons ici quelques documents qui ont pu nous être utiles sans constituer véritablement des corpus documentaires. Particulièrement essentielles pour la période de l'entre-deux guerres, au cours de laquelle une immense masse documentaire était directement transférée à Moscou, les archives soviétiques n'offrent pas les mêmes possibilités pour les périodes plus contemporaines. Nous avons pu bénéficier, en juin 2004, d'une bourse d'études du Centre Franco-russe en Sciences humaines et sociales de Moscou, afin de nous rendre au Centre russe pour la conservation des archives en Histoire politique et sociale (RGASPI). Malheureusement, l'essentiel des archives postérieures à 1944 reste fermé à toute consultation, tout comme les fonds de la commission de politique extérieure du PCUS conservés au RGANI. Nous n'avons donc pu consulter que quelques séries de documents pour la période 1945-1950, séries elles-mêmes partiellement ouvertes. À ces documents s'ajoutent cependant les dossiers biographiques des archives de la commission internationale des cadres, qui regroupent les autobiographies de militants de la période précédente, dont certains appartiennent à notre corpus, mais aussi quelques dossiers constitués au début des années 1950 à partir des dossiers du PCF. Pour étudier ces documents, nous avons également pu accéder aux dossiers conservés par les chercheurs du Centre d'Histoire sociale du XXe siècle et gérés par Macha Tournié. Ce voyage à Moscou nous a par ailleurs permis de rencontrer et d'interroger Dimitri Moulyssenko, ancien référent du secteur franco-belge au sein de la commission internationale du Comité central du PCUS.

Le dernier constat est hélas celui d'une lacune importante du côté des sources policières. Nous n'avons pas pu intégrer à notre étude biographique les dossiers individuels établis par les services de police. Au moment où nous avons mené notre étude

---

<sup>7</sup> Cette bibliographie est disponible sur le site maitron.org à l'adresse suivante : [http://biosoc.univ-paris1.fr/frameset/hist\\_biblio.htm](http://biosoc.univ-paris1.fr/frameset/hist_biblio.htm)

documentaire, il s'est avéré extrêmement difficile d'obtenir des dérogations pour y accéder. La communication de ces dossiers s'est libéralisée depuis, mais il nous était devenu difficile d'y consacrer le temps nécessaire. Nous n'avons donc pu consulter que quelques rares fiches personnelles d'un intérêt extrêmement faible, auxquelles s'ajoutent quelques rapports généraux sur l'activité des communistes dans le département de la Seine, conservés aux archives de la Préfecture de police.

## ***Exploitation prosopographique et socio-biographique***

### L'enquête biographique

Comme nous l'avons déjà indiqué, les listes nominatives des comités fédéraux contiennent des informations homogènes sur l'intégralité des membres de ces organismes. Elles permettent de traiter un certain nombre de caractéristiques générales (catégorie sociale, âge ou génération, entrée en communisme) et de reconstituer les responsabilités des militants au cours de leur présence dans les organes fédéraux. Ces éléments permettent d'analyser la composition des organismes fédéraux et ses évolutions mais aussi une partie des carrières militantes. Toutefois, il nous était nécessaire d'enrichir ces informations par l'accumulation d'informations biographiques reconstituant plus largement l'ensemble du parcours des militants.

Les dossiers biographiques nous offraient une opportunité unique d'accéder au matériau nécessaire à cette entreprise. Pour autant, l'exploitation des dossiers biographiques rencontrait certaines limites liées aux aléas de la conservation des dossiers tant dans les fédérations qu'au niveau central, à la dispersion des dossiers entre les différents échelons de l'appareil ou entre les fédérations ou liés enfin aux critères de consultation des dossiers au niveau des archives du Comité national du PCF. Ainsi, parmi les 659 membres des comités fédéraux de banlieue, nous n'avons pu réunir que 121 dossiers biographiques<sup>8</sup>. Aux deux extrémités chronologiques de notre corpus, ces lacunes trouvent une explication logique. Pour les militants issus des périodes antérieures à 1944 et notamment les dirigeants de premier plan, elles s'expliquent par le fait que ceux-ci avaient rarement été soumis à l'exercice du questionnaire biographique. Dans leur cas, nous avons pu avoir recours aux dossiers biographiques conservés au RGASPI et aux notices du *Maitron*. C'est notamment le cas pour les militants déjà actifs dans l'entre-deux-guerres et bien sûr pour les dirigeants nationaux du parti. Pour les militants les plus jeunes, promus

---

<sup>8</sup> Nous ne comptabilisons ici que les dossiers biographiques postérieurs à 1944 et non les autobiographies du RGASPI.

dans les comités fédéraux à la fin des années 1960 et dans les années 1970, les limites de la connaissance biographique découlent du recul des pratiques de contrôle biographique, auquel s'ajoute, dans le cas de la fédération du Val-de-Marne, une politique de conservation apparemment moins systématique à partir de la fin des années 1960. De façon générale, les étapes des parcours militants au-delà de 1974 nous sont moins bien connues car nous avons circonscrit l'essentiel de notre enquête à la période 1945-1974. Les principales responsabilités électives ou militantes ont tout de même pu être prises en compte, mais il était beaucoup plus difficile de recenser avec précision des responsabilités de base ou un investissement hors la sphère partisane, par exemple sur le terrain associatif. Seuls les militants contactés dans le cadre des entretiens ont pu fournir des informations précises dans ce domaine.

Il existe également une certaine disparité entre le secteur correspondant à l'actuel département des Hauts-de-Seine et le reste du territoire de la banlieue, dans la mesure où les archives de la fédération n'ont pas été conservées. Une partie des dossiers biographiques de la fédération Seine-Sud, basculée dans ces fonds lors de la création des nouveaux départements de banlieue, a également été perdue dans cette destruction. Toutefois, à l'inverse ces transferts de dossiers biographiques permettent de retrouver dans les archives de la Fédération de Seine-Saint-Denis des dossiers concernant Saint-Ouen ou l'Ile-Saint-Denis.

Nous avons élargi l'enquête menée à partir des dossiers biographiques à un ensemble d'autres sources. Les entretiens menés avec certains militants et les questionnaires qui les accompagnent permettent d'obtenir une connaissance relativement précise des parcours. Enfin, nous avons inclus à notre enquête toutes les notices biographiques proposées par le *Maitron*.

### Définition des échantillons

Au terme de ces différentes récoltes, 197 biographies ou fiches biographiques ont servi de base à une étude prosopographique poussée sur un corpus total de 659 individus soit près de 30% du corpus. Cette proportion représente les militants sur lesquels notre connaissance atteint un degré de précision relativement important : origine géographique, sociale, opinions des parents, niveau scolaire, formation et parcours professionnels, parcours militant en amont et en aval du comité fédéral, formation militante, lectures, appréciations individuelles, etc. Quelques remarques s'imposent quant à la composition de cet échantillon. Dans la mesure où notre enquête dans les archives de la place du Colonel

Fabien était circonscrite aux membres des secrétariats fédéraux et aux membres du Comité central, ceux-ci s'avèrent quelque peu surreprésentés. Ils représentent ainsi 19% de l'échantillon alors que les membres des secrétariats fédéraux ne représentent que 9% de l'ensemble du corpus. De plus, à ces cadres supérieurs s'ajoutent les membres de la direction nationale connus par le biais des notices du *Maitron*. En dehors des conditions de l'enquête elle-même, cet état de fait est la conséquence de l'importance des militants eux-mêmes, du niveau élevé et de la durée de leur parcours militant qui ont favorisé l'accumulation des traces historiques. Pour contourner partiellement cette difficulté, nous avons consacré un traitement spécifique aux secrétaires fédéraux et cadres supérieurs du parti dans le chapitre 6 de notre thèse. Toutefois, l'échantillon nous paraît conserver un caractère représentatif offrant une grande variété de situations individuelles. De plus, il convient de ne pas appliquer un raisonnement rétrospectif aux secrétaires fédéraux qui, pour une grande majorité, intégrèrent les organismes fédéraux par la base.

Pour embrasser plus largement le corpus des membres des comités fédéraux, nous avons pu bénéficier d'autres sources d'informations complémentaires qui enrichissent celles des listes nominatives des comités fédéraux. La première source de compléments réside dans les notes de la SMC sur la mise en place des directions fédérales. Les appréciations sur les militants permettent de recenser les motifs de leur promotion et/ou de leur retrait des organismes fédéraux. Lorsqu'elles motivent une promotion, elles contiennent diverses indications sur le parcours antérieur (par le biais des « observations de la SMC », le plus souvent liées à la clandestinité) et sur l'activité militante (action au sein d'une cellule d'entreprise ou d'une section locale, direction d'une grève ou d'un syndicat, etc.). S'ajoutent également parfois les évaluations émises lors des passages par les écoles centrales du parti.

Une deuxième source de compléments est issue des archives fédérales, et notamment des documents issus des sections. Pour la banlieue nord, grâce aux listes des membres des comités de section il est par exemple possible de suivre le parcours de certains militants en amont et/ou en aval de leur présence au comité fédéral. Nous avons ainsi pu compléter certaines étapes de leur parcours militant ou professionnel. Dans les rapports sur les conférences de section, nous avons également trouvé certains éléments sur les tâches et l'activité de certains militants dans les entreprises ou sur la base locale.

Enfin, de façon marginale, les procès-verbaux du secrétariat du parti ont pu fournir certaines indications sur les affectations de certains cadres. Ils nous permettent par exemple de recenser une partie des candidatures électorales, les affectations dans des

commissions ou dans des services centraux. Toutefois, ces indications concernent le plus souvent des militants déjà connus par d'autres sources et leur caractère ponctuel en fait surtout des compléments à la biographie.

Ces diverses sources d'informations complètent près de 200 parcours individuels supplémentaires. À la différence de l'échantillon défini plus haut, ce second ensemble ne repose pas sur un niveau d'information homogène. Toutefois, la conjonction entre les éléments biographiques des listes nominatives des CF et les compléments des notes de synthèse de la SMC permet de dégager des biographies qui, même superficielles ou circonscrites dans le temps, ont l'avantage d'être centrées sur le niveau fédéral. À travers elles, il est donc possible de nous concentrer sur les conditions, les critères et les mécanismes de la promotion ou du retrait, qui sont au cœur de notre étude. Nous avons pu ainsi élargir les possibilités de confrontation des parcours sur cette question spécifique à près de la moitié des membres des comités fédéraux, et atteindre un niveau de connaissance plus représentatif.

#### Constitution et usages de la base de données prosopographique

Afin de mener à bien l'étude prosopographique des cadres fédéraux de banlieue parisienne, nous avons consigné les éléments récoltés dans une base de données informatique. La constitution de cette base de données s'est faite en fonction des contraintes posées par la diversité et l'hétérogénéité des sources exploitées, mais aussi en fonction des objectifs que nous voulions lui assigner, ce qui a contribué à lui donner une forme spécifique voire originale. Au contraire d'outils relativement classiques transformant des notices biographiques en fiches codées, l'outil que nous avons développé a été conçu pour accumuler divers types d'informations individuelles utiles à l'établissement de biographies tout en les rendant disponibles pour un traitement informatique. Ce processus nous permet un usage de la base de données qui est à la fois statistique, prosopographique et documentaire ou socio-biographique.

Sur un plan technique, notre choix s'est rapidement porté sur le logiciel de base de données ACCESS qui nous offrait les meilleures perspectives de traitement des données, notamment à travers la possibilité de construire des architectures complexes, à partir de la mise en relation de multiples tables de données. De plus, ce logiciel permet d'automatiser diverses opérations sur les données numériques (comptage, somme, moyenne, écart type, etc.), d'interroger les données selon diverses méthodes ou « requêtes » et notamment par

l'établissement de tableaux à double entrée et enfin, il permet de faire évoluer les données par des opérations de codage automatique<sup>9</sup>.

Les listes nominatives des membres des comités fédéraux furent le point de départ de notre enquête et de la constitution de la base. Notre objectif était de pouvoir exploiter ces listes de manière à la fois transversale et longitudinale, pour étudier la composition des comités fédéraux successifs et pour comparer les parcours des individus dans ces mêmes organismes. Ces listes furent donc consignées dans deux tables<sup>10</sup> « liées » : une table « Annuaire » qui distingue chaque individu membre d'un comité fédéral et contient les informations biographiques qui ne sont pas susceptibles d'évoluer au fil des mandats (date de naissance et d'adhésion, sexe) et une table « Index » qui contient toutes les autres informations présentes dans les listes fédérales (âge, responsabilités militantes, etc.). Pour chaque individu défini par dans première table de données, on retrouvera donc autant d'enregistrements que de mandats dans la seconde table. Ce faisant, il est possible d'interroger la base dans deux perspectives différentes : soit pour retrouver les étapes du parcours d'un même militant, soit pour établir la composition du comité fédéral élu à une date quelconque. C'est dans cette seconde perspective que la base de données nous a permis de procéder aux analyses statistiques de la composition des directions fédérales.

Les informations biographiques que nous avons pu récolter dans d'autres sources ont été rattachées à cette architecture de base dans des tables de données greffées au noyau que constitue la table « Annuaire ». Une table a par exemple été créée pour contenir les informations les origines des militants (voir ci-dessous le détail de la table « Origines »), une autre pour leur passage par les écoles centrales, une autre pour les appréciations dont ils furent l'objet, etc.

Dans la mesure où nous avons alimenté la base de données au fil du dépouillement, nous avons dans un premier temps consigné les informations sous leur forme originelle, avant d'opérer un codage systématique. Nous avons par exemple repris intégralement les descriptions de l'opinion des parents, telles qu'elles apparaissaient dans les questionnaires biographiques. Nous avons ainsi conservé toute la précision de certaines formulations avant de les regrouper, dans un deuxième temps, en une série de catégories plus synthétiques. Ce choix s'avère encore plus utile pour d'autres sources comme les

---

<sup>9</sup> Il est par exemple possible d'automatiser la répartition des individus en différentes générations, à partir de leur année de naissance ou d'adhésion.

<sup>10</sup> Le détail de la composition des quatre principales tables de la base de données, qui ont fait l'objet de traitement systématiques et statistiques, est présenté dans les tableaux qui font suite à cette présentation.

appréciations individuelles ou les réponses les plus développées des questionnaires biographiques. Enfin, nous avons pu intégrer à cette base de données des textes relativement longs comme les notices biographiques extraites du *Maitron*, et surtout les écrits émanant des militants eux-mêmes (récits autobiographiques sur la guerre, rapports sur les conférences de section, évaluations). Ces champs que l'on pourra dire « qualitatifs » ne pouvaient bien sûr faire l'objet de traitements statistiques, du fait de leur hétérogénéité. Toutefois, à travers eux, notre objectif était d'utiliser la base de données en tant qu'outil documentaire permettant de mobiliser en un seul point l'ensemble des informations disponibles sur un individu, au service d'un regard précis et d'une évaluation qualitative que ne permet pas la forme résumée des catégories ou des codages typologiques. En ce sens, nous pourrions parler d'une base de données socio-biographique.

Le ressort méthodologique fondamental de notre base de données réside dans le fait que celle-ci ne se présente pas sous la forme d'une série de fiches individuelles codant les informations biographiques sous la forme de champs et de variables logiques. Elle fonctionne par la mise en relation d'enregistrements multiples autour d'un noyau individuel. Ceci découle directement du fait que nous ne nous appuyions pas sur un corpus de biographies déjà existantes, mais qu'au contraire nous procédions à l'accumulation et la confrontation de sources différentes, selon une logique biographique. C'est finalement la contrainte de la récolte de la matière biographique qui nous a permis d'entrevoir ces possibilités.

En systématisant le principe retenu pour l'enregistrement des listes des CF, nous avons abouti à un outil qui non seulement intègre les informations de différentes sources mais surtout distingue les étapes de la carrière militante en une série d'évènements qui peuvent être analysés à l'échelle individuelle autant que collective. En d'autres termes, cette base de données nous permet bien sûr de faire apparaître les étapes de chaque parcours, mais elle permet aussi d'en extraire un certain nombre de données synthétiques (âge à l'adhésion, plus hautes responsabilités occupées, nombre de mandats ou d'années de présence dans les organismes fédéraux) et de mettre en relation ces événements ou étapes (écarts de temps entre différentes étapes du parcours, évolution des responsabilités). Enfin et surtout, ces étapes ou ces évolutions de la carrière militante de chaque individu peuvent être comparées de manière systématique à l'échelle de la totalité des élus fédéraux ou de différents échantillons. Pour ne prendre ici que des exemples simples, il nous est ainsi très facile de comparer l'âge, l'ancienneté et le type de responsabilités des cadres au moment



de leur promotion au comité fédéral ou lors de leur passage par les écoles centrales du parti.

Pour les militants sur lesquels nous disposons de plus amples informations nous avons pu ajouter les données recueillies dans les questionnaires, les notices biographiques ou les entretiens. Les informations sur la scolarité, sur la profession et les opinions des membres de la famille sont autant d'indications qui permettent de dresser un profil social, politique et culturel plus complexe et d'introduire des déterminants liés à l'environnement d'origine des cadres.

En raison de la manière dont nous avons constitué, enrichi et développé notre base de données au fil du dépouillement des archives, et notamment des archives fédérales, diverses possibilités d'exploitation ont été envisagées ou tentées. Nous avons ainsi enregistré dans cette base la composition des comités d'un grand nombre de sections de banlieue nord pour les années 1960 et 1970. Cependant, la masse d'éléments ainsi accumulée se heurtait à quelques difficultés d'exploitation, notamment du fait des nombreuses réorganisations des sections dans la période. Toujours en banlieue nord, nous avons pu intégrer dans la base de données la liste nominative intégrale des 378 élèves des écoles centrales origines de la fédération entre 1953 et 1967, mais nous nous sommes heurtés à la difficulté de réunir sur eux des éléments biographiques précis, en dehors des membres des comités fédéraux ou de quelques autres militants. Enfin, nous avons tenté à partir des dossiers biographiques de banlieue sud et nord diverses études, en relevant systématiquement les réponses sur les lectures des questionnés ou sur leur réseau de connaissance dans le parti. Toutefois, nous n'avons pas pu mener le travail de définition des échantillons nécessaire à une exploitation efficace et pertinente de ces données et nous n'avons donc pas souhaité les faire figurer dans la présente thèse.

## Description de la base de données prosopographique

TABLE « ANNUAIRE »

Intitulé du champ	Format des données ou variables	Commentaire
NOM		Nom de famille du militant (éventuellement avec le nom d'épouse pour les femmes)
PRENOM		Prénom usuel du militant
DATE NAISSANCE	Date au format JJ/MM/AAAA	Date de naissance du militant si elle est connue
ANNEE NAISSANCE	Année sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Année de naissance à partir de la date ci-dessus si elle est connue ou reconstituée à partir de l'âge lors de la présence dans les comités fédéraux.
PERIODE NAISSANCE	Répartition en 15 périodes successives de cinq ans, de « 1880-1884 » à « 1950-1954 », et une dernière variable pour les données manquantes (« Inconnue »)	Période de naissance à partir de l'année de naissance ci-dessus.
ADHESION JEUNESSE	Année sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Année de première adhésion à une organisation de jeunesse (JC, UJRF, UJFF)
ADHESION PCF	Année sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Année de première adhésion au PCF
PERIODE ADHESION	Variables : « 1920-1933 » « 1934-1939 » « 1940-1943 » « 1944-1948 » « 1949-1953 » « 1954-1958 » « 1959-1963 » « 1964-1967 » « 1968 et après » « Inconnue »	Période d'adhésion au PCF à partir de la date d'adhésion au PCF ci-dessus
ADHESION SYND	Année sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Année de première adhésion à un syndicat (CGTU, CGT, SNI, etc.)

FEMME	Variable logique	Variable cochée « oui » pour les femmes
PARTICIPATION RESISTANCE	Variable logique	Variable cochée « oui » pour la participation à des actes ou des organisations de Résistance
REQUIS-STO	Variable logique	Variable cochée « oui » pour les militants requis pour travailler pour l'Allemagne quelle que soit la date (avant ou après STO)

**TABLE « ORIGINES »**

<b>Champ</b>	<b>Format des données ou variables</b>	<b>Commentaire</b>
NOM		Nom de famille du militant (éventuellement avec le nom d'épouse pour les femmes)
PRENOM		Prénom usuel du militant
LIEU NAISSANCE	Variables : « Paris » « Banlieue » « Province » « Etranger (hors colonie) » Une catégorie « colonies et DOM-TOM » prévue, n'a jamais été utilisée	Origine géographique en fonction du lieu de naissance si il est connu
PROFESSION PERE	Variables : Inconnue Ouvrier agricole Exploitant agricole Artisan Sans profession/ménagère OS/Manœuvre Ouvriers qualifié Technicien Employé Enseignant Salariés supérieur Professions libérale	Catégorie socio-professionnelle du père du militant à partir des diverses sources biographiques disponibles
OPINION PERE	Variables : Membre du PCF Sympathisant PCF Autre opinion gauche « Adversaire » « Sans opinion » Inconnue	Opinions politiques ou engagement militant du père en fonction des diverses sources biographiques disponibles.
PROFESSION MERE	Variables : Inconnue Ouvrier agricole Exploitant agricole Artisan Sans profession/ménagère OS/Manœuvre Ouvriers qualifié Technicien Employé Enseignant Salariés supérieur Professions libérale	Catégorie socio-professionnelle de la mère du militant à partir des diverses sources biographiques disponibles.

OPINION MERE	Variables : Membre du PCF Sympathisant PCF Autre opinion gauche « Adversaire » « Sans opinion » Inconnue	Opinions politiques ou engagement militant du père en fonction des diverses sources biographiques disponibles.
NIVEAU SCOLAIRE	Variables : Primaire CEP Cours complémentaire/Brevet élémentaire Brevet supérieur Baccalauréat Etudes supérieures	Niveau atteint par le militant au sein du système scolaire général. La catégorie « primaire » s'applique aux militant qui n'étaient pas titulaire du CEP. Les catégories « Cours complémentaire/Brevet élémentaire » et « Baccalauréat » regroupent tous les militants ayant atteint ce niveau d'étude, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme.
DIPLOME PROFESSIONNEL	Variable logique	Variable cochée « oui » pour les titulaire d'un diplôme professionnel ou technique
DIPLOME	Variables : CAP CAP multiples Brevet industriel Ecole nationale professionnelle Autre école	Type de diplôme professionnel ou technique obtenu si la variable précédente est cochée. On distingue les titulaires d'un ou plusieurs CAP.

**TABLE « INDEX »**

<b>Champ</b>	<b>Format des données ou variables</b>	<b>Commentaire</b>
NOM		Nom de famille du militant (éventuellement avec le nom d'épouse pour les femmes)
PRENOM		Prénom usuel du militant
ANNEE	Année sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Année du début du mandat (i.e. année de la conférence fédérale)
FEDERATION	Variables : SEINE-OUEST SEINE-NORD SEINE-SUD	Fédération d'élection. On considère ici que la Fédération des Hauts-de-Seine continue la Fédération Seine-Ouest, que celle Seine-Saint-Denis continue celle de Seine-Nord-Est et que celle du Val-de-Marne continue celle de Seine-Sud.
AGE	Age sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Age du militant au début du mandat (i.e. lors de la conférence fédérale)
ANCIENNETE PCF	Ancienneté sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Nombre d'années d'appartenance au PCF au début du mandat (i.e. lors de la conférence fédérale)
FONCTION CF	Variables : CFCF CF BF SF 1 <sup>er</sup> SF	Niveau de responsabilité au sein des organismes fédéraux : commission fédérale de contrôle financier (CFCF), comité fédéral (CF), bureau fédéral (BF), secrétariat fédéral (SF), premier secrétaire fédéral (1 <sup>er</sup> SF)
DUREE MANDAT	Variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs).	Durée (en nombre de mois) du mandat fédéral, c'est-à-dire intervalle de temps entre la conférence d'élection et la suivante.

ANCIENNETE CF	Variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Nombre de mandats effectués antérieurement dans les comités fédéraux de banlieue parisienne depuis 1953, toutes responsabilités confondues.
HIERARCHIE	Variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs).	Codage sous forme numérique du niveau de responsabilité au sein des organismes fédéraux, codés de 1 à 5 en fonction de l'ordre ci-dessus (CFCF = 1).
SECTION		Section de rattachement d'après les listes du comité fédéral. Du fait des divers mouvements de décentralisation/recentralisation, ce champ n'est pas indexé.
SECTION ENTREPRISE	Variable logique	Variable cochée « oui » pour les militants issus de sections d'entreprise
PROFESSION	Texte	Profession telle qu'elle est indiquée dans les listes des comités fédéraux
CSP	Variables : Inconnue Ouvrier agricole Exploitant agricole Artisan Sans profession/ménagère OS/Manœuvre Ouvriers qualifié Technicien Employé Etudiant Enseignant Salariés supérieur Professions libérale	Catégorie socio-professionnelle du militant établie à partir de l'ensemble des éléments biographiques à notre disposition (listes successives, questionnaires, etc)
METALLURGIE	Variable logique	Variable cochée « oui » pour les ouvriers de la métallurgie (OS et OQ)

RESP PCF LOCAL	Variables : Secrétaire de cellule CS (comité de section) BS (bureau de section) Secrétariat de section 1 <sup>er</sup> secr. (Secrétaire de section)	Responsabilités dans les organismes locaux du parti lors du début de mandat (i.e. lors de la conférence fédérale).
RESP SYND ENTREPRISE	Variables : Délégué (tous types) Secrétaire de section syndicale Secrétaire de syndicat Responsable CE	Responsabilités syndicales au sein de l'entreprise lors du début de mandat (i.e. lors de la conférence fédérale).
RESP SYND UL	Variables : Commission exécutive Bureau Secrétariat	Responsabilités syndicales au niveau de l'Union locale CGT lors du début de mandat (i.e. lors de la conférence fédérale).
RESP SYND UD	Variables : Commission exécutive Bureau Secrétariat	Responsabilités syndicales au niveau de l'Union départementale CGT (Seine ou 92, 93, 94 après 1966) lors du début de mandat (i.e. lors de la conférence fédérale).
RESP SYND BRANCHE	Variables : Locale Départemental Nationale	Responsabilités syndicales au sein de la branche professionnelle, soit en pratique au sein de la fédération syndicale. En pratique, s'applique essentiellement aux métallurgistes (secrétaires des syndicats locaux des métaux, responsables de l'USTM ou de la Fédération de la métallurgie). Les enseignants ayant des responsabilités au sein du SNI sont signalés dans cette rubrique.
RESP SYND CONF	Variables : Commission exécutive CGT Bureau confédéral CGT Secrétariat confédéral CGT	Responsabilités syndicales au niveau confédéral (CGT).



ORG MASSE	Variables : Mouvement de la Paix UFF Vaillants Secours populaire	Organisation de masse pour laquelle sont signalées des responsabilités lors du début de mandat (i.e. lors de la conférence fédérale). En cas d'organisation multiple, nous avons pris en compte l'organisation pour laquelle le niveau des responsabilités était le plus élevée en fonction du classement proposé ci-dessous.
NIVEAU ORG MASSE	Variables : Local Fédéral/Départemental National	Echelon des responsabilités dans l'organisation de masse ci-dessus. En cas de responsabilités multiples, c'est le type de responsabilité qui a déterminé l'échelon choisi. Ainsi, on préférera coder ici la responsabilité de « secrétaire local » plutôt que de « membre du comité départemental »
RESP ORG MASSE	Variables : Commission/comité Bureau Secrétariat	Type de responsabilités occupé à l'échelon défini au champ précédent.
ORG JEUNESSE	Variables : UJRF UJFF JC	Organisation de jeunesse pour laquelle sont signalées des responsabilités lors du début de mandat (i.e. lors de la conférence fédérale).
NIVEAU ORG JEUNESSE	Variables : Local Fédéral/Départemental National	Echelon des responsabilités dans l'organisation de jeunesse définie au champ précédent. Comme pour les organisations de masse, on privilégie ici l'échelon des responsabilités exécutives. Par exemple, on a codé « secrétaire local » de préférence à « membre comité fédéral ».

RESP ORG JEUNESSE	Variables : Commission/Comité Bureau Secrétariat	Type de responsabilités occupé à l'échelon défini au champ précédent.
DIRECTION NATIONALE	Variables : Comité central Bureau politique Secrétariat du PCF Collaborateur direction	Type de responsabilité au sein de la direction centrale du PCF. Ces responsabilités incluent les résultats des congrès postérieurs à la conférence fédérale.
ELU MUNICIPAL	Variables : Conseiller municipal Maire-adjoint Maire	Mandat municipal en cours lors de la conférence fédérale.
PARLEMENTAIRE	Variables : Député Sénateur	Mandat parlementaire en cours lors de la conférence fédérale
CONSEILLER GENERAL	Variable logique	Variable cochée « oui » pour les conseillers généraux en fonction lors de la conférence fédérale.
ECOLE 1 MOIS	Variable logique	Variable cochée « oui » si le militant a effectué une école centrale d'un mois ou équivalente avant la date de la conférence.
ECOLE 4 MOIS	Variable logique	Variable cochée « oui » si le militant a effectué une école centrale de quatre mois avant la date de la conférence.
ECOLE PCUS	Variable logique	Variable cochée « oui » si le militant a suivi les cours de l'école supérieure des sciences sociales du PCUS avant la date de la conférence
PERMANENT	Variable logique	Variable cochée « oui » si le militant est permanent lors de la conférence fédérale.

**TABLE « ECOLE CENTRALE »**

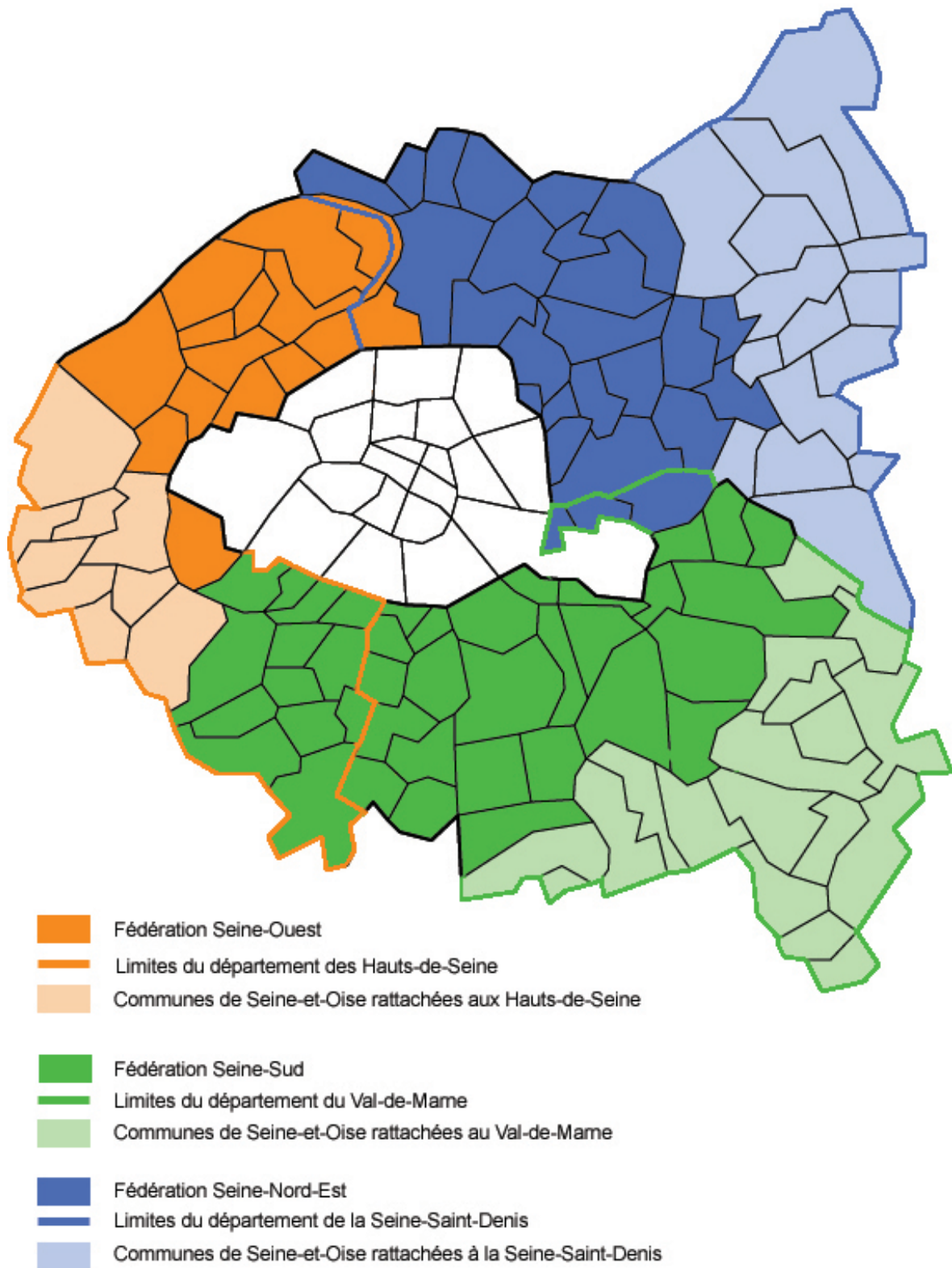
<b>Champ</b>	<b>Format des données ou variables</b>	<b>Commentaire</b>
NOM		Nom de famille du militant (éventuellement avec le nom d'épouse pour les femmes)
PRENOM		Prénom usuel du militant
DATE ECOLE		Dates de début et de fin de l'école si elle est connue.
ANNEE ECOLE	Année sous forme de variable numérique (i.e. donnée utilisable pour des calculs)	Année du début du mandat (i.e. année de la conférence fédérale)

DUREE ECOLE	Variables : 1 mois 2 mois 3 mois 4 mois Ecole PCUS Stage	Durée de l'école centrale effectuée, en fonction des différents types d'école. Les principales catégories sont celles des écoles de un et quatre mois, auxquelles s'ajoute l'école du PCUS. Les écoles de deux ou trois mois sont relativement rares et concentrées dans l'immédiat après-guerre, à une époque où le système de formation n'était pas totalement fixé. Les « stages d'instituteurs » s'adressent essentiellement aux enseignants, qui n'étaient pas en mesure de s'absenter durant des périodes longues lorsqu'ils étaient en activité. Les stages se concentraient dans la période estivale. A l'échelle nationale, on peut également ajouter les « stages paysans » qui répondaient aux mêmes impératifs de disponibilité.
TYPE ECOLE	Variables : Générale Dirigeants fédéraux Syndicale Paysanne Elus municipaux Politique extérieure Rédacteurs Femmes Jeunesse Organisation de masse Instituteur (stage) Autre	Spécialité ou thématique de l'école centrale suivie. Ces catégories connurent certaines variations au cours de la période avant de se fixer sur un modèle unique d'école générale qui reprenait le modèle de l'école destinée aux dirigeants fédéraux. Par définition, l'école centrale de quatre mois est une école « générale ».
APPRECIATION	Texte intégral	Texte intégral de l'appréciation émise à l'issue de l'école lorsqu'elle est connue.



## Carte des fédérations de banlieue parisienne

---



## Exemple de questionnaire biographique

Section : \_\_\_\_\_  
 Fédération : \_\_\_\_\_

### QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

I

Nom \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Nationalité d'origine \_\_\_\_\_ Date d'arrivée en France \_\_\_\_\_ Date de naturalisation \_\_\_\_\_

Adresse actuelle \_\_\_\_\_

Degré d'instruction et diplômes éventuels \_\_\_\_\_

Profession d'origine \_\_\_\_\_ Profession actuelle \_\_\_\_\_

Dans quelle entreprise, chantier, bureau, etc. \_\_\_\_\_

Connaissez-vous des langues étrangères ? Lesquelles ? \_\_\_\_\_

Dans quels pays étrangers ou territoires d'Outre-Mer vous êtes-vous rendu ? A quelle occasion, à quelle date, pour quelle durée ? \_\_\_\_\_

Etes-vous marié ? \_\_\_\_\_ Célibataire ? \_\_\_\_\_ Veuf ? \_\_\_\_\_ Séparé ? \_\_\_\_\_

Combien avez-vous d'enfants, et leur âge ? \_\_\_\_\_

Service militaire (engagé ou appelé, date, lieu, durée) \_\_\_\_\_

Arme \_\_\_\_\_ Grade \_\_\_\_\_ Spécialité \_\_\_\_\_

Permis de conduire ? Lesquels ? \_\_\_\_\_

Quel est votre état de santé ? \_\_\_\_\_

Parenté	Noms et prénoms	Professions	Opinions : entre les membres du Parti précisez pour les sympathisants, les adversaires etc... s'ils sont organisés.
Père .....	_____	_____	_____
Mère .....	_____	_____	_____
Frères, Sœurs ..	_____	_____	_____
Enfants (au-dessus de 15 ans)	_____	_____	_____



Parenté du conjoint	Nom de famille	Profession	Options : outre les membres du Parti précisez pour les sympathisants, les adversaires, etc... s'ils sont organisés.
Conjoint .....			
Père .....			
Mère .....			
Frères, sœurs ..			

Avez-vous dans votre parenté ou dans vos relations des policiers ou des adversaires du Parti et quelles sont vos relations ? .....

Avez-vous subi une condamnation de droit commun ? De quelle nature et quelle peine ou durée. Précisez les dates ? .....

II

A) Avez-vous appartenu à un autre Parti ou organisation ? Quelles fonctions y avez-vous occupées ? les dates ? .....

B) Date et lieu d'adhésion au Parti Communiste ..... Aux Jeunes Communistes ..... A l'U.J.R.F. ....

1°) Si vous étiez membre du Parti, quelles fonctions avez-vous successivement occupées avant septembre 1939 ? (précisez les lieux et dates) .....

2°) Quelles fonctions avez-vous successivement occupées dans le Parti depuis la Libération ? (précisez les lieux et les dates) .....

3°) A quelle cellule et section appartenez-vous actuellement ? .....

4°) Quelles sont vos responsabilités actuelles dans le Parti ? .....

5°) Avez-vous suivi les écoles du Parti ? Lesquelles et à quelles dates ? .....

6°) Etes-vous ou avez-vous été Conseiller municipal, Maire, Conseiller Général, etc ? Dans quelle localité ou canton ? Précisez les dates ? .....

7°) Avez-vous encouru des sanctions dans le Parti ? Indiquez les raisons, la nature et les dates .....



### III

1°) Pour la période 1939-1944 (même si vous n'appartenez pas au Parti) faites un rapport adhésif en indiquant entre autres :

a) Dans tous les cas : vos lieux successifs de résidence

b) Si vous avez participé à la Résistance : A quelles organisations avez-vous appartenu (F.T.P.F. — A.S. — F.N. — Réseaux. — D.C.R.A. — I.S., etc...) A quelle période, sous quel nom, quelles y furent votre activité, fonctions et responsabilités ?

Quels étaient vos responsables ?

c) Si vous avez été arrêté :

— Date, lieu et conditions d'arrestation (mentionnez les noms des personnes arrêtées avec vous pour les mêmes raisons)

— Quel fut votre système de défense aux interrogatoires et confrontations ?

— Condamnations, lieux et dates d'internement ?

— Activité dans les camps et prisons ?

— Date et conditions de libération ? Quelles pièces avez-vous signées ? noms des personnes libérées avec vous ?

d) Si vous avez été perquisitionné ou interrogé : date et lieu ? Questions posées et réponses ?

e) Si vous avez eu des coupures avec le Parti ou les organisations : les raisons et leur durée ?

2°) Où étiez-vous et quel rôle avez-vous joué à la Libération ? .....

3°) Avez-vous été travailler en Allemagne ? Volontairement ou par contrainte ? (précisez les dates et conditions de votre départ) .....

4°) Avez-vous été prisonnier de guerre ? Dans quels camps êtes-vous passé ? Avez-vous été organisé, avec qui ? Avez-vous été transformé ? Vous êtes-vous évadé ? .....

5°) Depuis la Libération, avez-vous subi la répression policière ? (précisez pour quels faits, les conditions, dates et lieux) .....

### IV

A) A quelle date avez-vous rejoint le mouvement syndical ? .....

Quelles fonctions successives y avez-vous occupées ? (précisez les dates et lieux) .....

A quel syndicat appartenez-vous actuellement ? Dans quelle entreprise ? .....

Quelles sont vos responsabilités actuelles :

a) dans votre syndicat .....

b) dans le mouvement syndical .....

B) A quelles autres organisations de masse appartenez-vous et quelles y sont vos responsabilités ?

C) Avez-vous eu des responsabilités ou rempli une fonction dans une autre organisation ? Lesquelles et à quelle date ?

D) Avez-vous suivi des écoles autres que celles du Parti (syndicat, mouvement des femmes, de jeunesse, etc.) ? Lesquelles et à quelle date ?

**V**

A) Quels ouvrages fondamentaux du marxisme-léninisme avez-vous lus ?

Avez-vous lu les Œuvres de Maurice Thorez ?

B) Quels sont les militants du Parti qui vous connaissent ?

Nom ..... Responsabilité actuelle .....

Nom ..... Responsabilité actuelle .....

Nom ..... Responsabilité actuelle .....

Fait à ..... le ..... Signature,

EMPLACEMENT RESERVE POUR APPRECIATIONS DES DIRECTIONS DE SECTION ET FEDERALE

**APPRECIATIONS POLITIQUES**  
(Compréhension de la ligne du Parti et fermeté politique pour son application)  
Motiver les appréciations sur la base des résultats précis, positifs ou négatifs, obtenus par le camarade intéressé, dans son activité

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**PROPOSITIONS DE L'ORGANISME DIRIGEANT A L'ÉCHELON SUPÉRIEUR**

.....

*Nom et responsabilité du camarade qui transmet les appréciations ci-dessus* .....

.....

Date ..... Signature : .....



## **Annexes statistiques**

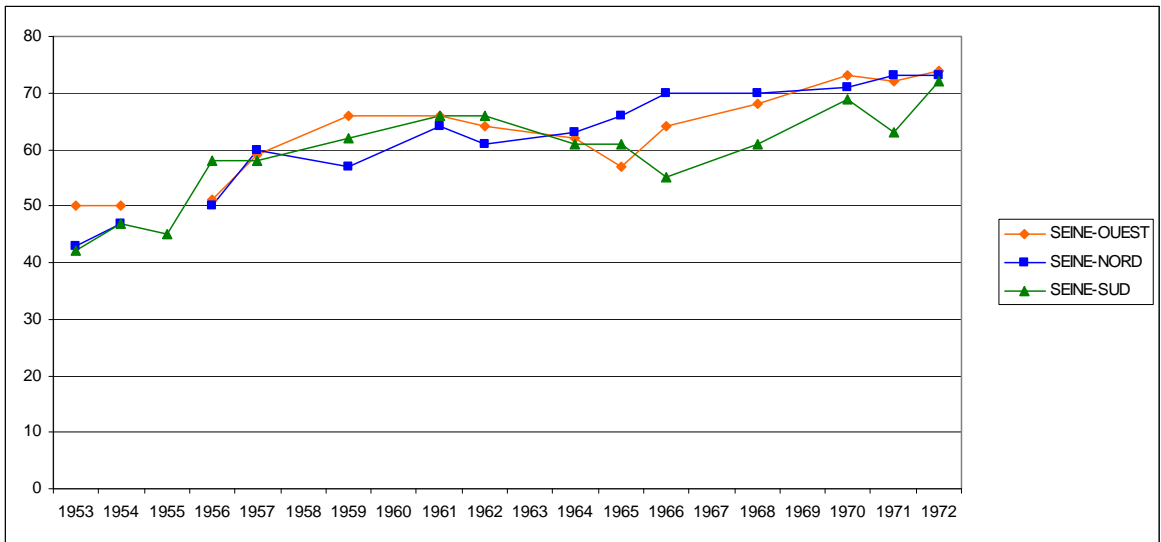
---

## Annexe statistique I

### Evolution des effectifs fédéraux (1953-1973)

Fédération	Fonctions	déc.-	mai-	nov.-	juil.-56	mai-	juin-	mai-	juil.-62	mai-	déc.-	mai-	janv.-	nov.-	déc.-
Seine-Ouest	SF	4	4		5	4	4	5	4	4	5	4	5	6	5
	BF	9	11		9	12	11	12	13	13	11	12	14	12	14
	CF	33	30		33	38	46	44	42	40	43	37	43	50	50
	CCF	4	5		4	5	5	5	5	5	4	4	6	4	5
Seine-Nord-Est	Total	50	50		51	59	66	66	64	62	64	57	68	72	74
	SF	4	4		5	5	4	4	6	4	5	4	5	5	5
	BF	11	13		11	13	11	12	14	12	12	12	12	13	13
	CF	28	26		29	34	35	38	33	39	42	42	47	47	47
Seine-Saint-Denis	CCF		4		5	8	7	10	8	8	8	6	7	8	8
	Total	43	47		50	60	57	64	61	63	70	66	71	73	73
	SF	4	4	4	5	4	5	5	4	5	5	5	4	5	5
	BF	10	9	10	10	14	14	15	15	12	11	11	13	12	13
Seine-Sud	Val-de-	28	34	30	38	35	38	41	42	40	35	40	46	41	49
	Marne			1	5	5	5	5	5	4	5	5	4	5	5
	Total	42	47	45	58	58	62	66	66	61	55	61	69	63	72

Figure 1 - Tableau des effectifs des comités fédéraux de banlieue (1953 - 1974)



**Figure 1 - Courbes de l'évolution des effectifs fédéraux (1953-1974)**

Année	Effectif des CF
1953	3768
1955	3587
1957 (janvier)	3634
1957 (juin)	3859
1959	3837
1961	3893
1962	3924
1964	3556
1965	3590
1966	3596
1968	3689
1970	3852
1972	4017
1974	4223

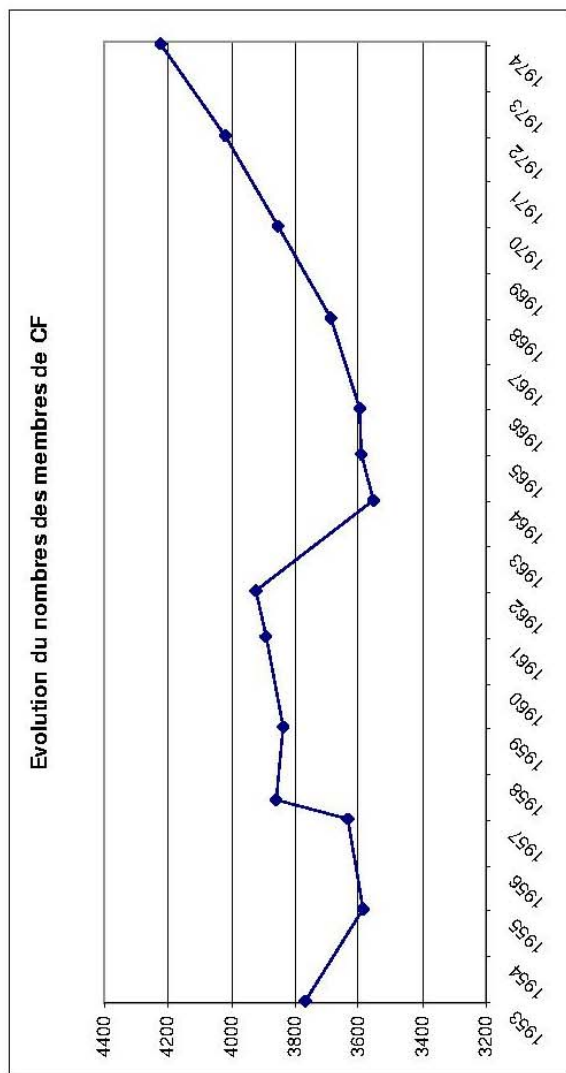


Figure 3 - Evolution des effectifs fédéraux à l'échelle nationale (1953-1974)

*Les effectifs de 1955 portent sur 93 fédérations. Il manquait la Meurthe-et-Moselle.*

*Les effectifs de 1957 portent sur 92 fédérations. Il manque les chiffres de la Savoie.*

*Les effectifs de 1959 à 1962 portent sur les 93 fédérations.*

*Les effectifs de 1964 portent sur les 94 fédérations.*

## Annexe statistique II

### Evolution du renouvellement des comités fédéraux de banlieue parisienne (1953-1972)

Date	déc.-53	mai-54	nov.-55	juil.-56	mai-57	juin-59	mai-61	juil.-62	mai-64	mai-65	déc.-66	mai-68	janv.-70	nov.-71	déc.-72
<b>CF S.-Ouest/92</b>	50	50	51	51	59	66	66	64	62	57	64	68	74	72	74
Retraits		15	11	11	5	13	10	17	19	11	22	16	11	23	10
Promotions		15	12	11	13	20	10	15	17	6	29	20	17	21	12
TTo		30,00	23,00	21,57	17,65	27,97	15,15	24,24	28,13	13,71	44,74	28,13	20,59	29,73	15,28
<b>CF S.-Nord/93</b>	43	47	49	50	60	57	64	61	63	66	70	70	71	73	73
Retraits		6		11	7	18	7	18	11	5	18	9	14	16	15
Promotions		10		12	17	15	14	15	13	8	22	9	15	18	15
TTo		18,60		23,47	24,00	27,50	18,42	25,78	19,67	10,32	30,30	12,86	20,71	23,94	20,55
<b>CF S.-Sud/94</b>	42	47	45	58	57	62	65	66	61	61	54	61	69	63	72
Retraits		8	15	6	6	8	11	12	15	13	26	5	10	18	4
Promotions		13	12	19	6	13	14	13	10	13	19	12	18	12	13
TTo		25,00	28,72	27,78	10,34	18,42	20,16	19,23	18,94	21,31	36,89	15,74	22,95	21,74	13,49
<b>Total CF</b>	135	144	145	159	176	185	195	191	186	184	188	199	214	208	219
Total retraits		29		28	18	39	28	47	45	29	49	30	35	57	29
Total promos	90	38		42	36	48	38	43	40	27	54	41	50	51	40
Tto global		24,81		24,14	16,98	24,72	17,84	23,08	22,25	15,05	27,99	18,88	21,36	25,23	16,59

Figure 1 - Evolution du nombre de retraits, de promotions et du turnover (1953-1972)



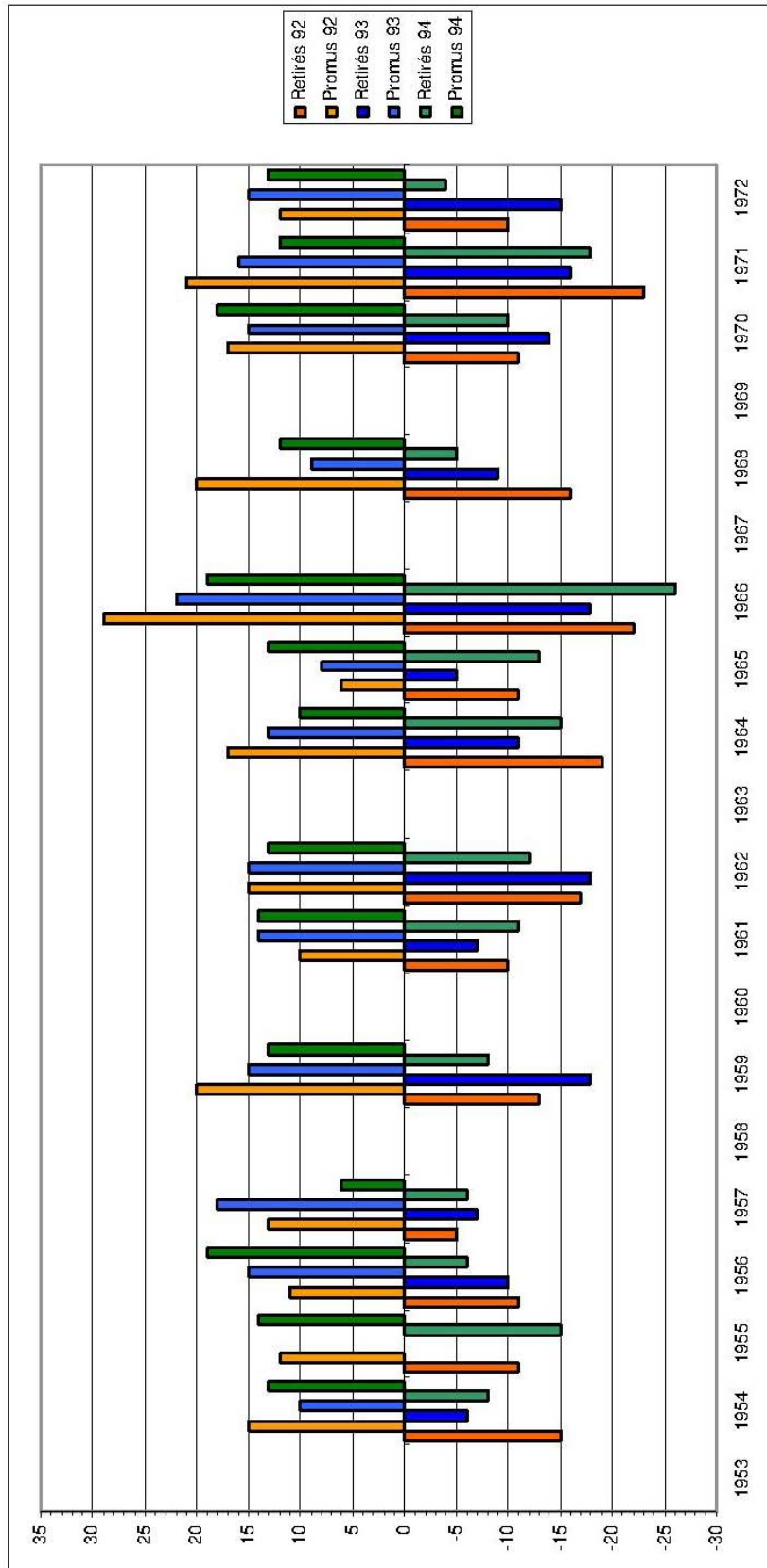


Figure 2 - Evolution des mouvements de retraits et de promotions dans les comités fédéraux réussis (1953-1972).

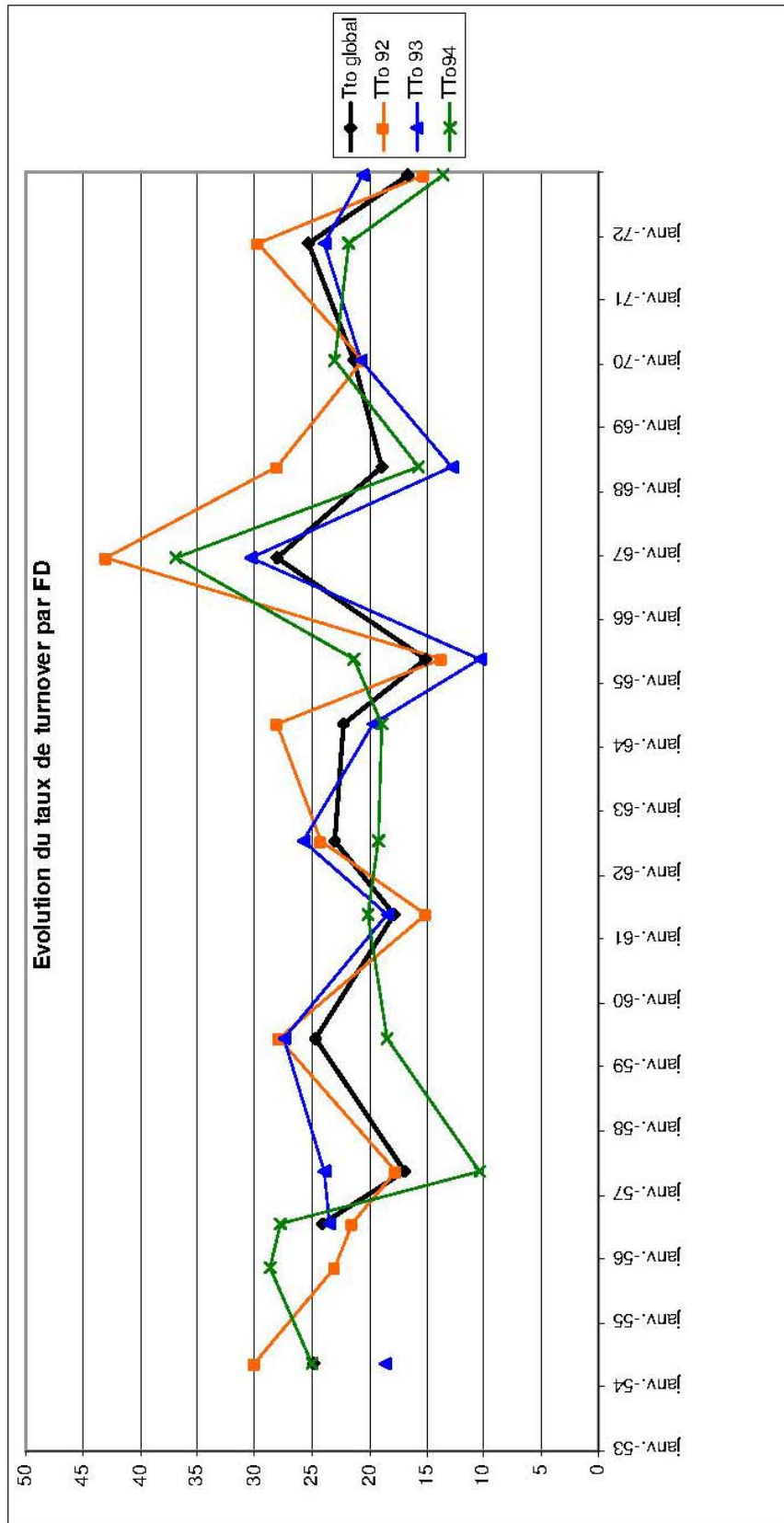


Figure 3 - Evolution du taux de turnover général et par fédération (1953-1972)

## Annexe statistique IV

### Génération biologique et politiques

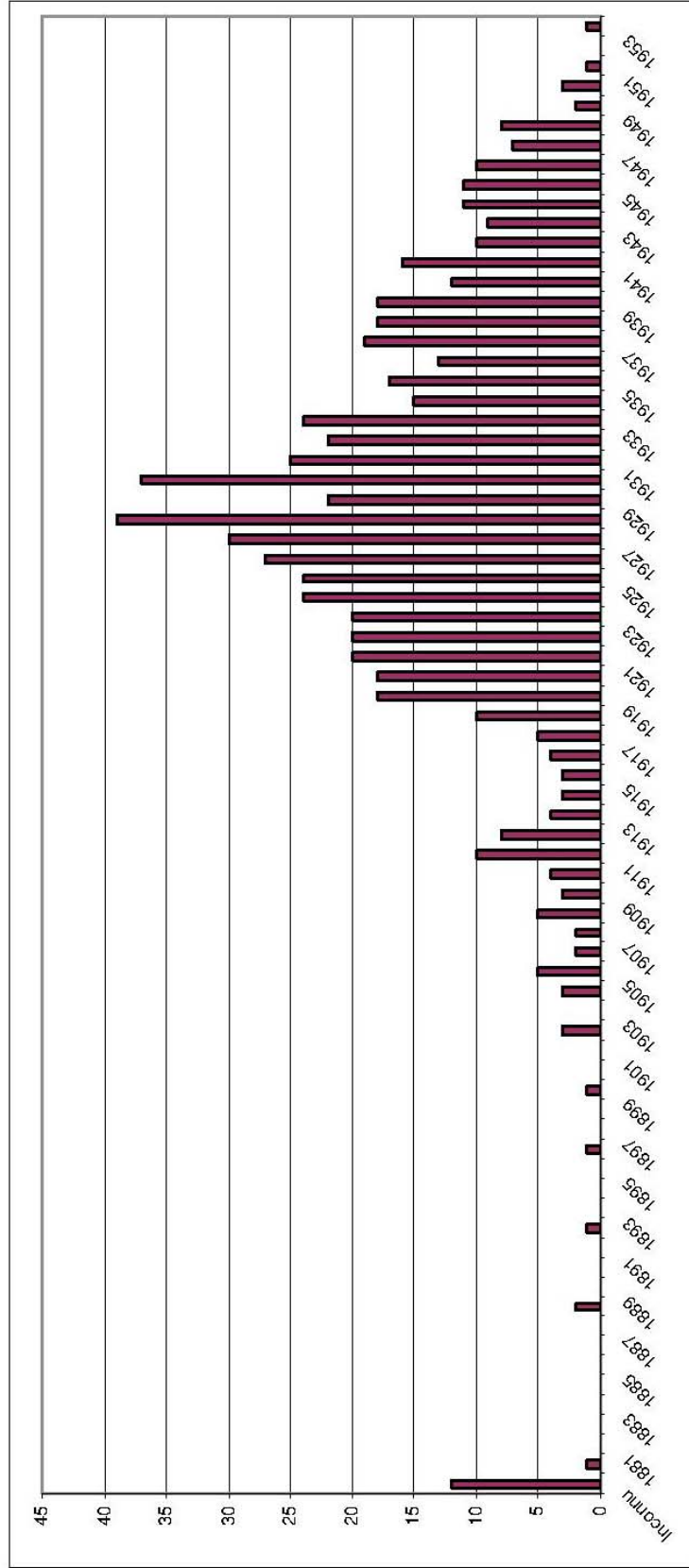


Figure 1 - Répartition des effectifs par année de naissance des élus fédéraux de banlieue (1953-1974)

Période de naissance	Effectifs
1880-1884	1
1885-1889	2
1890-1894	1
1895-1899	2
1900-1904	6
1905-1909	17
1910-1914	29
1915-1919	40
1920-1924	101
1925-1929	141
1930-1934	122
1935-1939	85
1940-1944	58
1945-1949	38
1950-1954	5
Inconnu	12

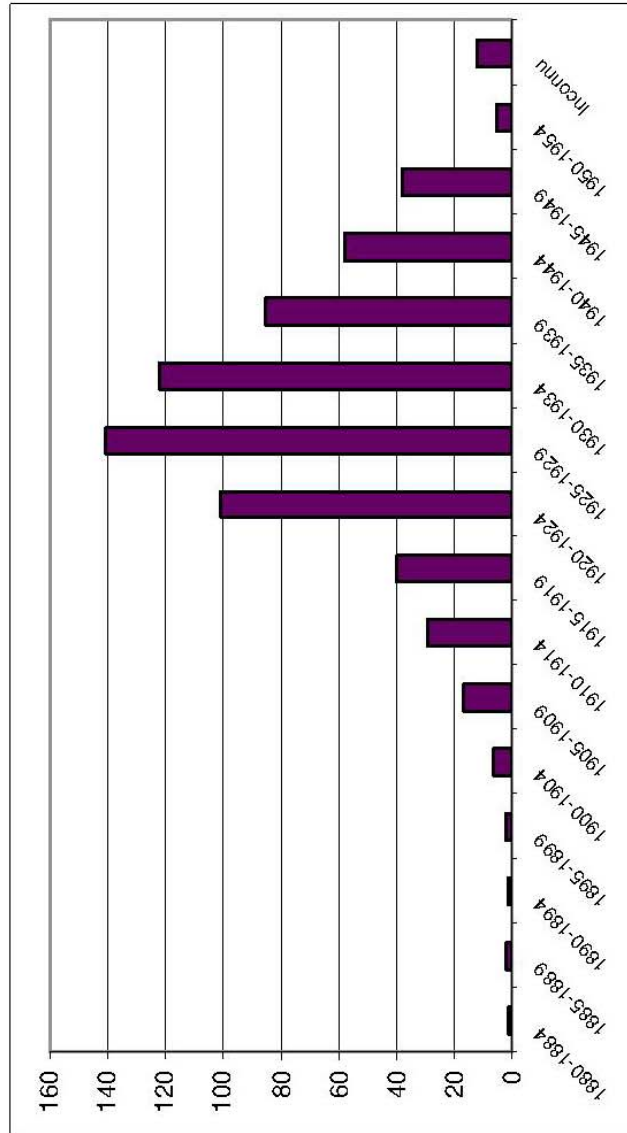


Figure 2 - Répartition des effectifs par période de naissance

Tranche d'âge	déc.-53	mai-54	juil.-56	mai-57	juin-59	juil.-62	mai-61	juil.-62	mai-64	mai-65	déc.-66	mai-68	janv.-70	nov.-71	déc.-72
15-19	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0
20-24	15	13	8	4	1	7	3	7	7	9	8	7	10	6	10
25-29	36	29	35	36	32	24	21	24	22	22	26	21	27	30	35
30-34	34	49	44	53	48	66	68	66	58	50	48	45	47	51	44
35-39	11	16	33	38	53	51	49	51	55	56	59	60	55	48	50
40-44	19	14	12	10	17	22	26	22	27	27	24	41	40	42	41
45-49	19	14	12	10	17	22	26	22	27	27	24	41	40	42	41
50-54	2	5	10	12	12	5	8	5	4	6	5	2	4	5	9
55-59	1	2	2	2	7	7	10	7	7	4	5	5	3	3	2
60-64	1	1	0	1	2	0	2	0	1	3	3	3	2	1	2
65-69	1	2	1	1	0	1	0	1	1	1	0	1	1	2	0
70-74	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1
75-79	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Inconnu	7	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1

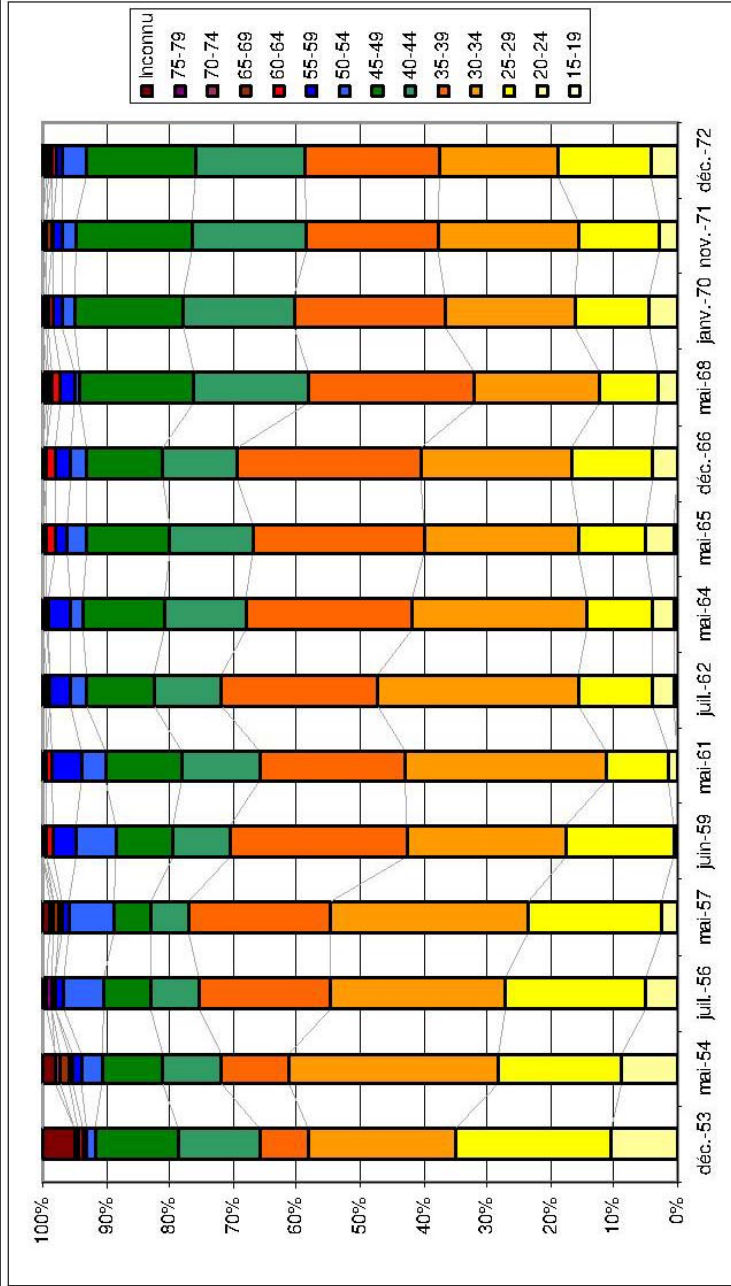


Figure 3 - Evolution de la structure par âge de l'ensemble des comités fédéraux (1954-1972)

Tranche d'âge	déc.-53	mai-54	juil.-56	mai-57	juin-59	mai-61	juil.-62	mai-64	mai-65	déc.-66	mai-68	janv.-70	nov.-71	déc.-72
20-24ans	5	4	2	1			1	4	2	2	2	1	1	
25-29 ans	13	8	13	13	14	5	3	5	7	8	11	13	7	9
30-34 ans	13	19	14	17	17	28	27	18	13	17	20	19	21	17
35-39 ans	4	6	11	13	18	16	17	19	19	21	17	19	18	19
40-44 ans	8	5	6	5	7	8	9	9	8	7	11	11	15	16
45-49 ans	3	2	1	3	5	5	3	3	2	6	5	8	7	8
50-54 ans	2	3	4	5	1		2	3	5	2	1	1	2	4
55-59 ans					4	4	2	1	1	1	1	1	1	1
65-69 ans	1	1												
Inconnu	1	2												
Total	50	50	51	59	66	66	64	62	57	64	68	73	72	74

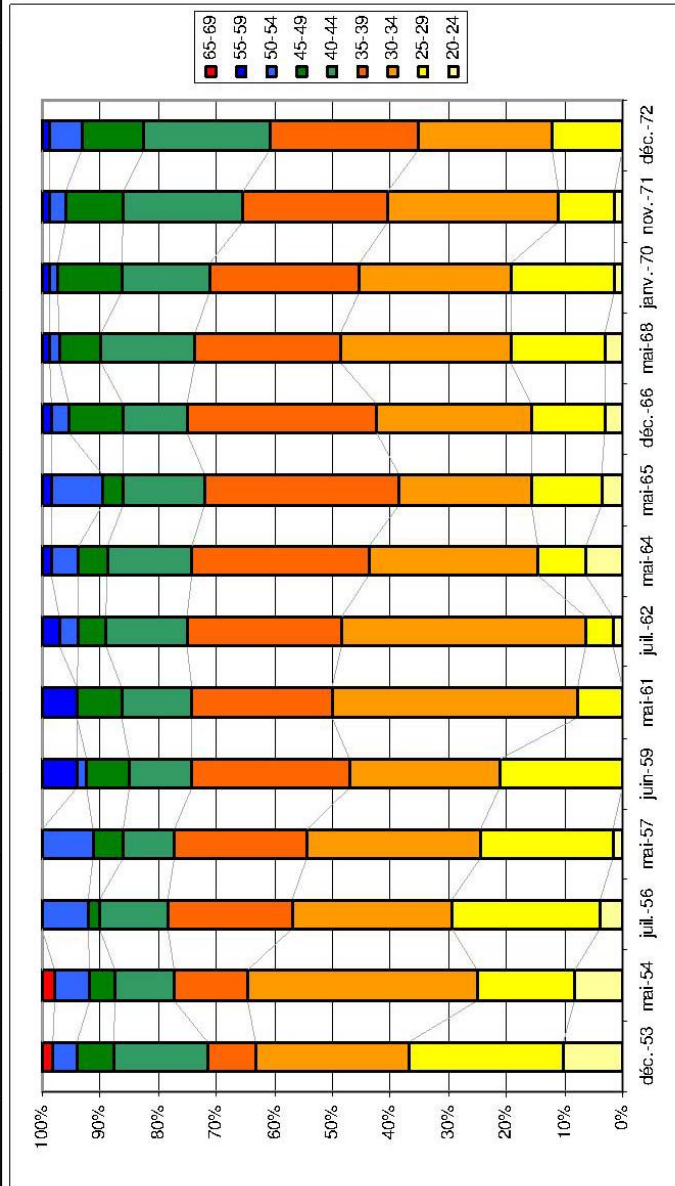


Figure 4 - Structure par âge du comité fédéral de Seine-Ouest / Hauts-de-Seine (1953-1972)

Tranche d'âge	déc.- 53	mai- 54	juil.- 56	mai- 57	juin- 59	mai- 61	juil.- 62	mai- 64	mai- 65	déc.- 66	mai- 68	janv.- 70	nov.- 71	déc.- 72
15-19 ans							1	1	1					
20-24 ans	5	4	3			2	5	3	4	4	3	3	1	7
25-29 ans	13	12	14	14	7	4	6	8	8	11	6	6	13	12
30-34 ans	9	12	13	24	21	28	24	19	19	14	11	13	18	16
35-39 ans	3	2	5	7	13	16	18	22	21	24	23	17	14	13
40-44 ans	7	6	1		4	4	2	5	8	9	18	19	15	10
45-49 ans	4	5	7	9	3				1	1	2	7	8	10
50-54 ans		1	3	3	6	5	2			2	1	2		1
55-59 ans	1	2	2	1	1	3	2	4	2	3	3	1	1	1
60-64 ans	1	1		1	2	2			1	1	2	2	1	1
65-69 ans							1	1	1				1	
70-74 ans		1								1	1	1		
75-79 ans			1	1									1	1
Inconnu		1	1											1

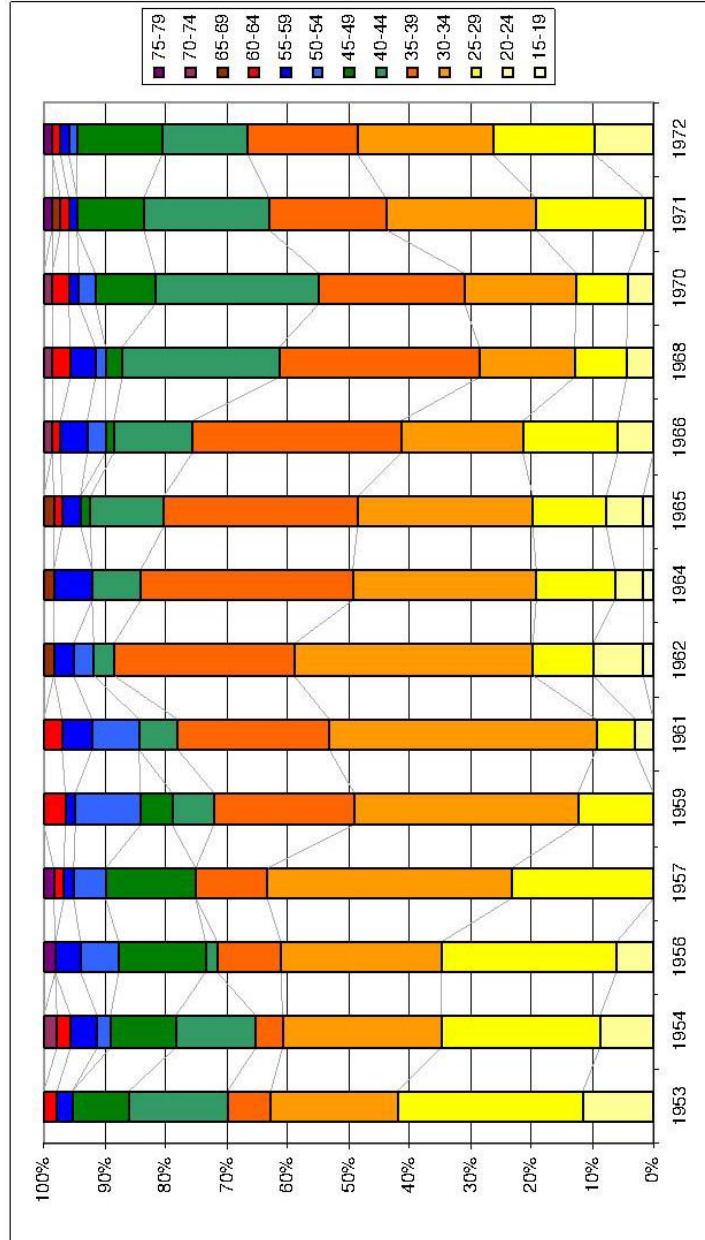


Figure 5 - Structure par âge du comité fédéral de Seine-Nord-Est / Seine-Saint-Denis (1953-1974)



Tranche d'âge	déc.- 53	mai- 54	nov.- 55	juil.- 56	mai- 57	juin- 59	mai- 61	juil.- 62	mai- 64	mai- 65	déc.- 66	mai- 68	janv.- 70	nov.- 71	déc.- 72
15-19 ans															1
20-24 ans	5	5	2	3	3	1	1	1		3	2	2	6	4	3
25-29 ans	10	9	8	8	9	11	12	15	9	7	7	4	8	10	14
30-34 ans	12	18	16	17	12	10	12	15	21	18	17	14	15	12	11
35-39 ans	4	8	13	17	18	22	17	16	14	16	14	20	19	16	18
40-44 ans	4	3	2	5	5	6	14	11	13	11	8	12	10	12	15
45-49 ans	1	2	2	4	5	4	3	3		2	3	5	8	4	4
50-54 ans		1	1	3	4	5	3	1	1	1	1		1	3	4
55-59 ans					1	2	3	3	2	1	1	1	1	1	
60-64 ans									1	2	2	1			1
65-69 ans		1	1	1	1							1	1	1	
70-74 ans						1	1	1							1
Inconnu	6														1

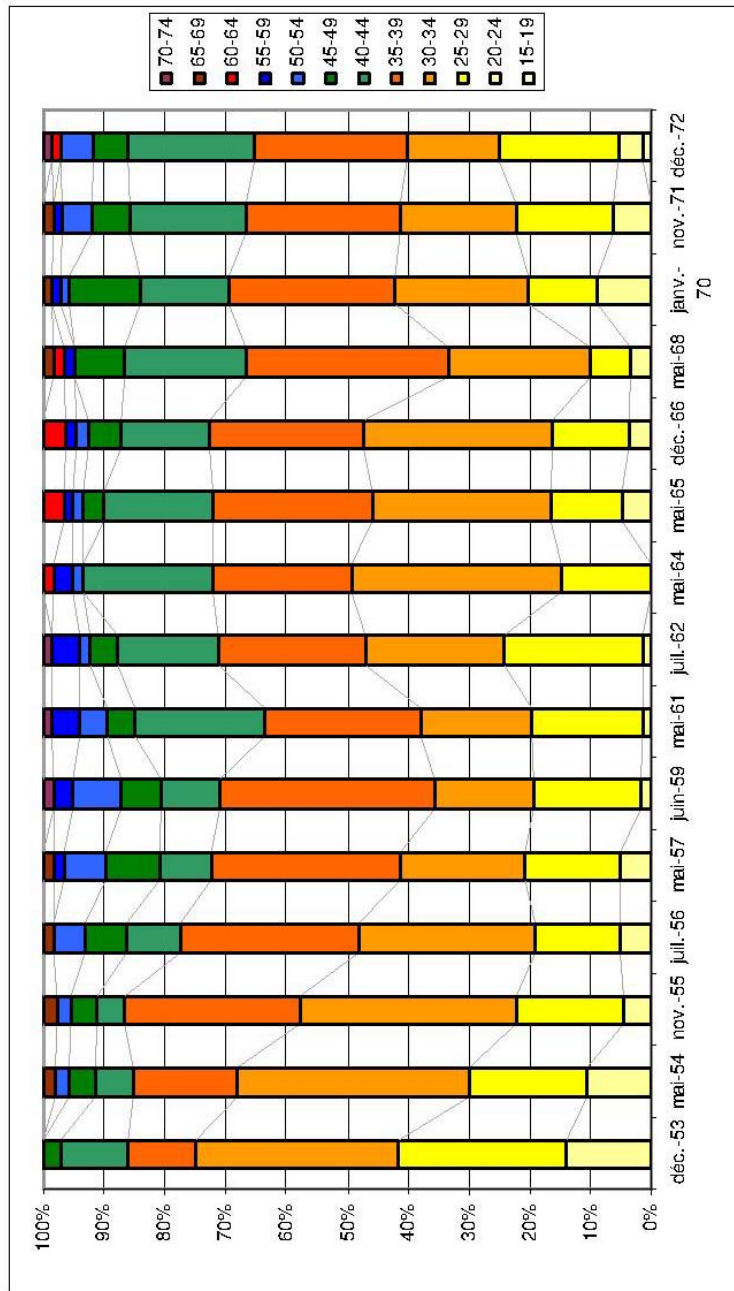


Figure 6 - Structure par âge du comité fédéral de Seine-Sud / Val-de-Marne (1953-1974)

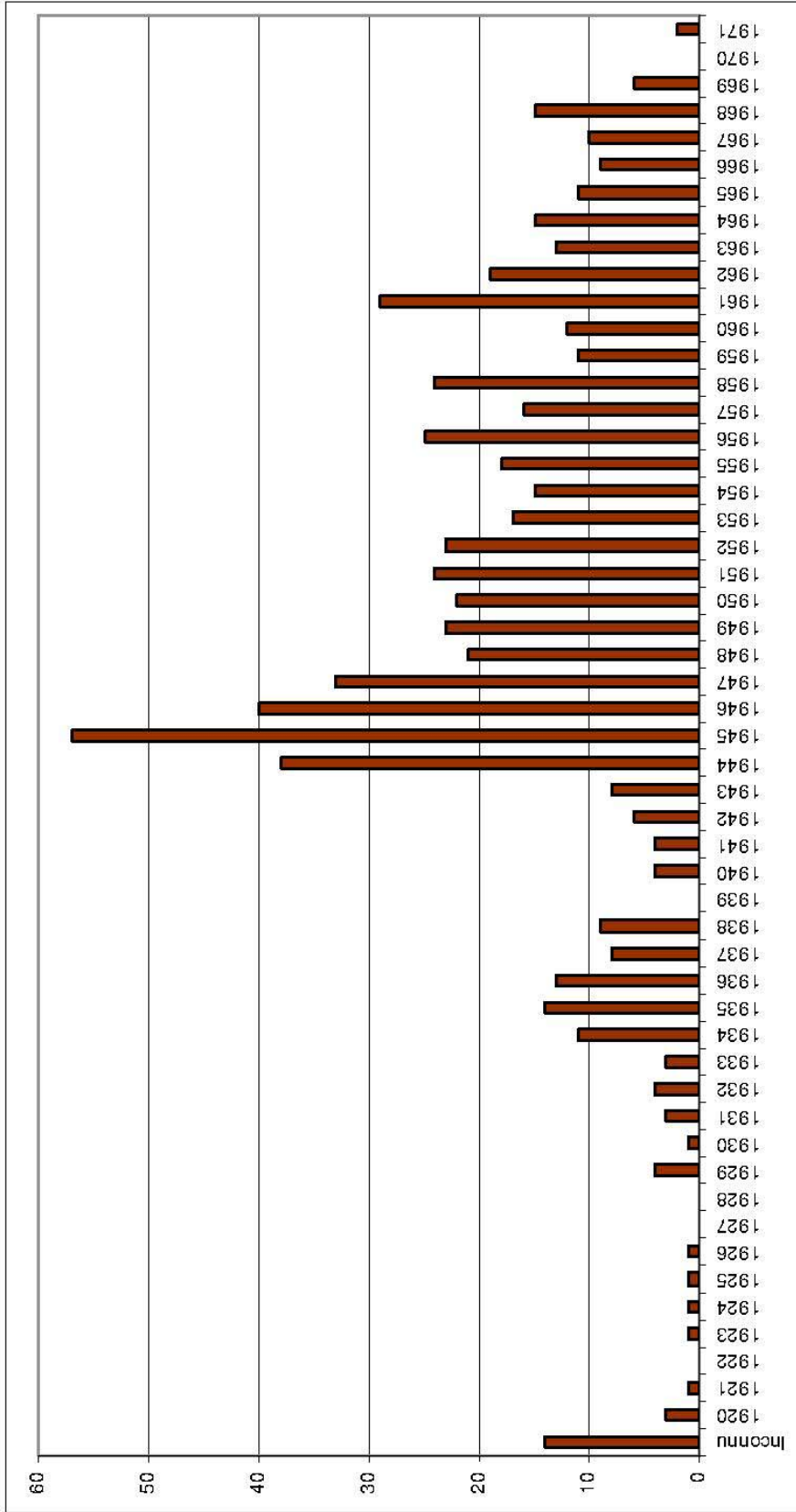


Figure 7 - Répartition des cadres fédéraux par année d'adhésion au PCF.

Année d'adhésion	Effectif
Inconnue	14
1920	3
1921	1
1922	0
1923	1
1924	1
1925	1
1926	1
1927	0
1928	0
1929	4
1930	1
1931	3
1932	4
1933	3
1934	11
1935	14

1936	13
1937	8
1938	9
1939	0
1940	4
1941	4
1942	6
1943	8
1944	38
1945	57
1946	40
1947	33
1948	21
1949	23
1950	22
1951	24
1952	23
1953	17
1954	15

1955	18
1956	25
1957	16
1958	24
1959	11
1960	12
1961	29
1962	19
1963	13
1964	15
1965	11
1966	9
1967	10
1968	15
1969	6
1970	0
1971	2
Total	659

Figure 8 - Répartition des effectifs par année d'adhésion au PCF (tableau de données)

Période adhésion	déc.-53	mai-54	juil.-56	mai-57	juin-59	mai-61	juil.-62	mai-64	mai-65	déc.-66	mai-68	janv.-70	nov.-71	déc.-72
1920-1933	15	16	12	14	13	13	10	7	7	7	6	4	4	3
1934-1939	35	28	32	35	34	29	19	13	11	12	9	8	5	5
1940-1943	9	8	8	11	9	7	6	4	3	4	4	5	4	4
1944-1948	56	71	80	81	87	86	66	56	55	49	52	45	36	33
1949-1953	16	16	24	30	33	40	43	47	42	45	45	40	33	31
1954-1958			1	3	9	20	36	42	41	42	46	49	49	50
1959-1963						1	11	17	24	28	31	38	43	43
1964-1967									1	2	6	19	28	28
1968 et après												4	5	21
Inconnue	4	5	2	3								1	1	1

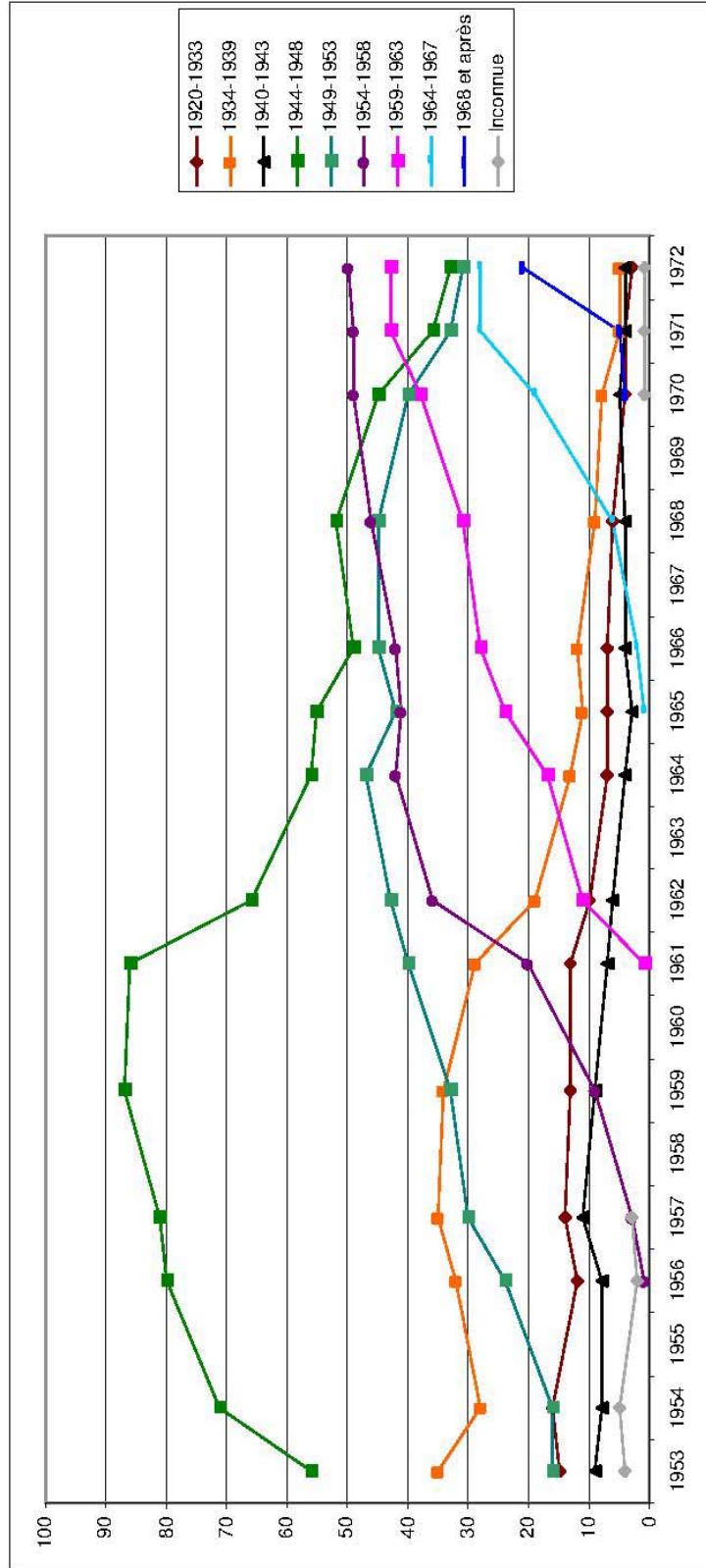


Figure 9 - Nombre de représentants des différentes périodes d'adhésion dans l'effectif cumulé des comités fédéraux successifs (1953-1972)

## Annexe statistique V Evolution de la composition sociale des comités fédéraux (1953-1974)

Catégorie socio- professionnelle	Effectif	%
Inconnue	4	0,6061
Ouvriers agricoles	1	0,1515
Artisans	4	0,6061
Sans profession/ménagères	11	1,6667
OS/Manœuvres	115	17,424
Ouvriers qualifiés	262	39,697
Techniciens	67	10,152
Employés	122	18,485
Etudiants	3	0,4545
Enseignants	53	8,0303
Salariés supérieurs	16	2,4242
Professions libérales	2	0,303
<b>Total</b>	<b>659</b>	<b>100</b>

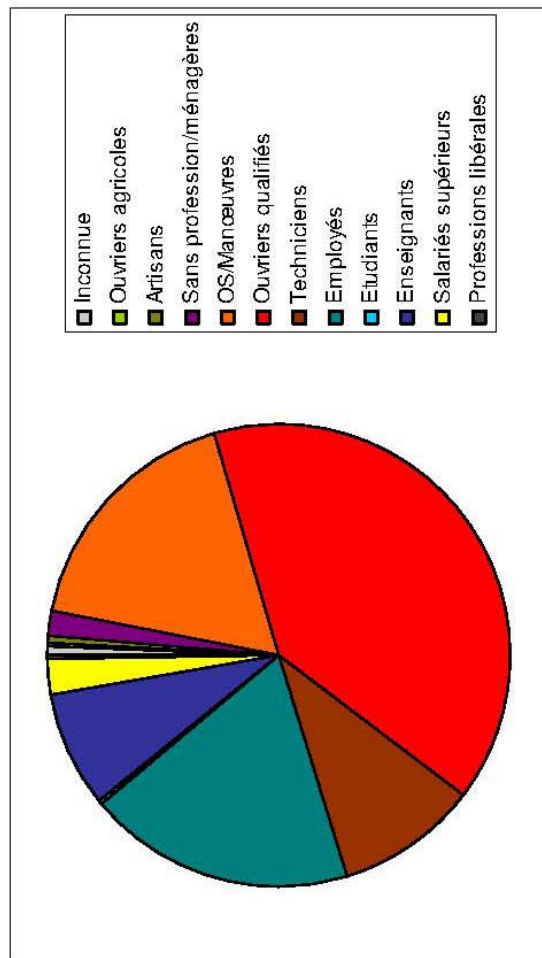


Figure 1 - Composition sociale des élus fédéraux de banlieue (1953-1974)

La profession prise en compte ici est la profession exercée lors de l'entrée au comité fédéral, notamment pour le cas des militants ayant changé de catégorie socio-professionnelle au cours de leur parcours fédéral.

Catégorie socio- professionnelle	déc.- 53	mai- 54	juil.- 56	mai- 57	juin- 59	mai- 61	juil.- 62	mai- 64	mai- 65	déc.- 66	mai- 68	janv.- 70	nov.- 71	déc.- 72
Inconnue		2	1	1										
Ouvriers agricoles					1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Artisans	1	1			1	1	1	2	2	3	2	2	2	2
Sans profession/ménagères	1	1	2	4	5	1	2	2	2		1		1	1
OS/Manoœuvres	21	19	23	27	30	31	34	36	34	39	38	40	35	37
Ouvriers qualifiés	70	78	85	90	94	100	102	86	85	77	82	80	75	75
Techniciens	5	5	5	8	7	9	10	15	18	23	22	20	26	31
Employés	26	26	32	32	32	33	28	32	30	32	35	42	39	44
Etudiants											1	1		1
Enseignants	8	11	9	13	12	16	10	9	8	10	14	20	20	19
Salariés supérieurs	3	1	2	2	3	4	3	2	3	3	3	7	8	8
Professions libérales								1	1	1			1	1
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>144</b>	<b>159</b>	<b>177</b>	<b>185</b>	<b>196</b>	<b>191</b>	<b>186</b>	<b>184</b>	<b>189</b>	<b>199</b>	<b>213</b>	<b>208</b>	<b>219</b>

Figure 3 - Evolution de la composition sociale pour l'ensemble des comités fédéraux (1953-1974) (Tableau de données)



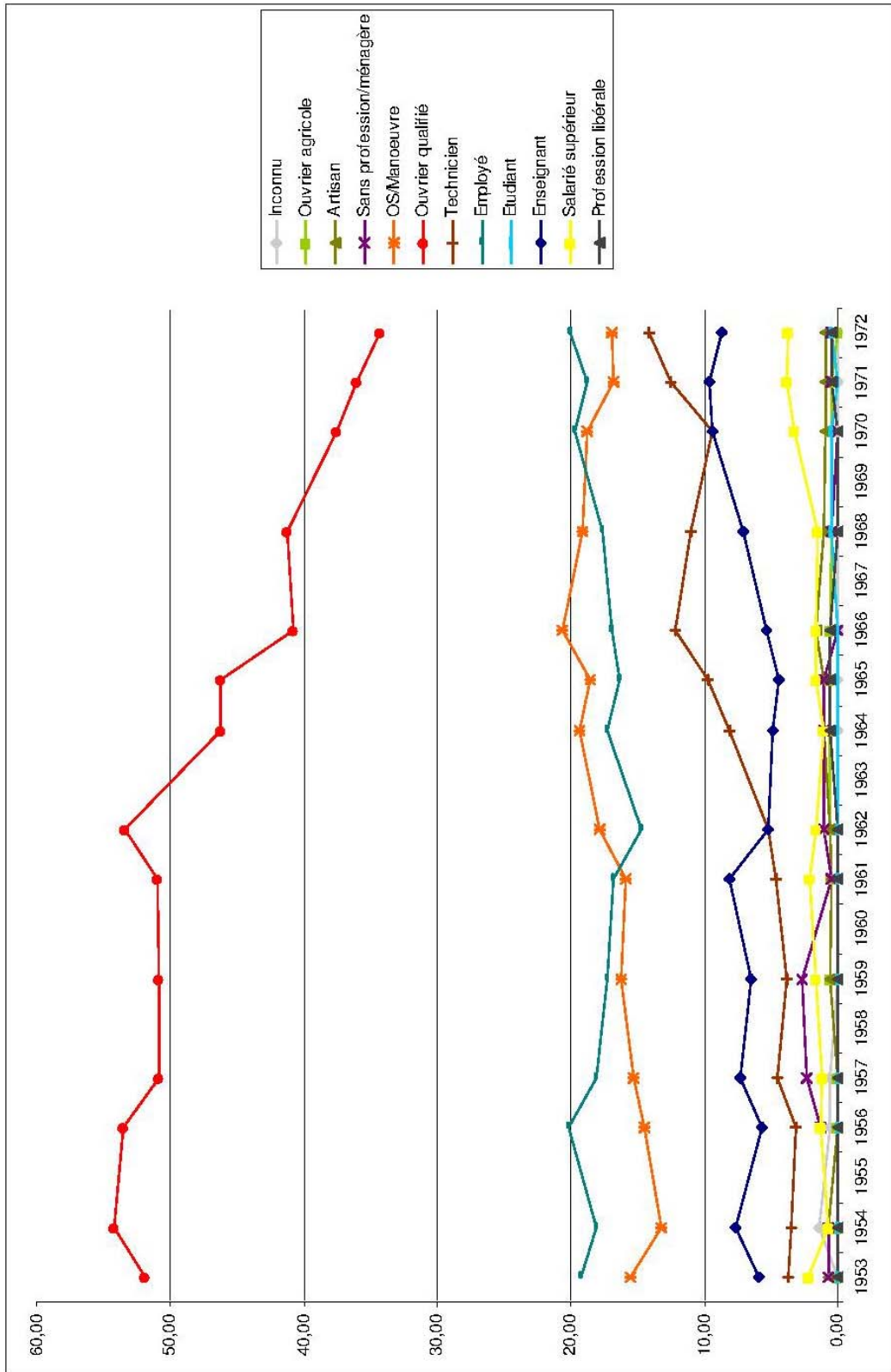


Figure 4 - Evolution du pourcentage des différentes catégories socio-professionnelle dans l'effectif cumulé des comités fédéraux (1953-1974)

	Seine-Ouest		Seine-Nord- Est		Seine-Sud	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Inconnue	2	0,84	2	0,92	0	0
Ouvriers agricoles	0	0	1	0,46	0	0
Artisans	2	0,84	1	0,46	1	0,46
Sans profession/ménagères	5	2,10	2	0,92	4	1,86
OS/Manœuvres	49	20,59	41	18,89	26	12,09
Ouvriers qualifiés	97	40,76	84	38,71	91	42,33
Techniciens	18	7,56	22	10,14	24	11,16
Employés	36	15,13	40	18,43	46	21,40
Etudiants	2	0,84	1	0,46	0	0
Enseignants	17	7,14	20	9,22	18	8,37
Salariés supérieurs	9	3,78	3	1,38	4	1,86
Professions libérales	1	0,42	0	0	1	0,47
Total	238	100	217	100	215	100

**Figure 2 - Composition socio-professionnelle des corpus fédéraux.**

## Annexe statistique VI La part des femmes (1953-1974)

mai-54	143	23	16,1
juil-56	159	30	18,9
mai-57	177	33	18,6
juin-59	185	30	16,2
mai-61	196	30	15,3
juil-62	191	37	19,4
mai-64	186	40	21,5
mai-65	184	36	19,6
mai-66	189	36	19,0
mai-68	199	36	18,1
janv-70	213	41	19,2
nov-71	208	40	19,2
déc-72	219	48	21,9

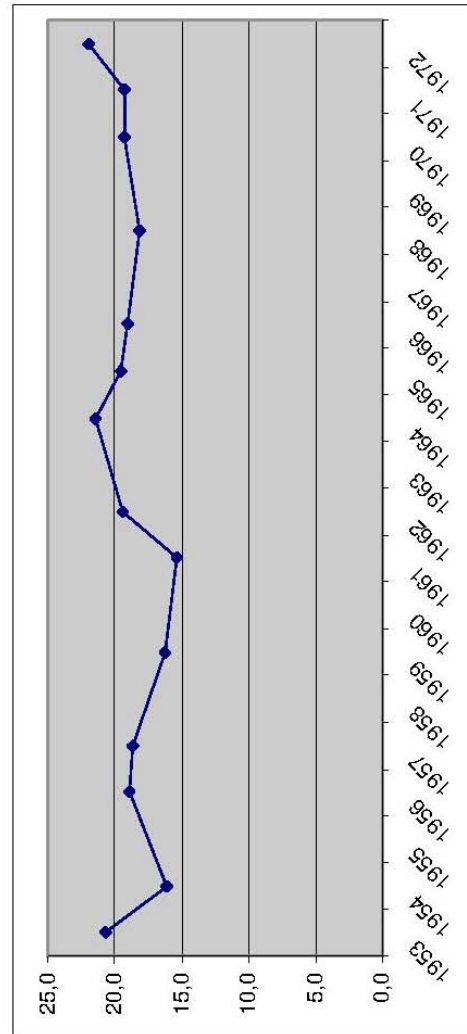


Figure 1 - Evolution de la part des femmes dans l'ensemble des comités fédéraux (1953-1974)

	SF	dont femmes	BF	dont femmes	CF	dont femmes	% femmes dans CF
janv-53	335	17	1177	128	3768	507	13,46
janv-55	338	13	1160	119	3587	542	15,11
janv-57	342	12	1158	127	3634	535	14,72
juin-57	339	13	1224	135	3859	584	15,13
janv-59	332	11	1040	119	3837	538	14,02
janv-61	349	12	1269	124	3893	535	13,74
janv-62	362	19	1291	165	3924	636	16,21
janv-64	360	23	1206	152	3556	601	16,90
janv-65	353	25	1218	144	3590	570	15,88
janv-66	343	21	1201	133	3596	561	15,60
janv-68	364	19	1231	140	3689	589	15,97
janv-70	376	23	1278	137	3852	584	15,16
janv-72	394	28	1320	141	4017	645	16,06
janv-74	400	26	1379	168	4223	730	17,29

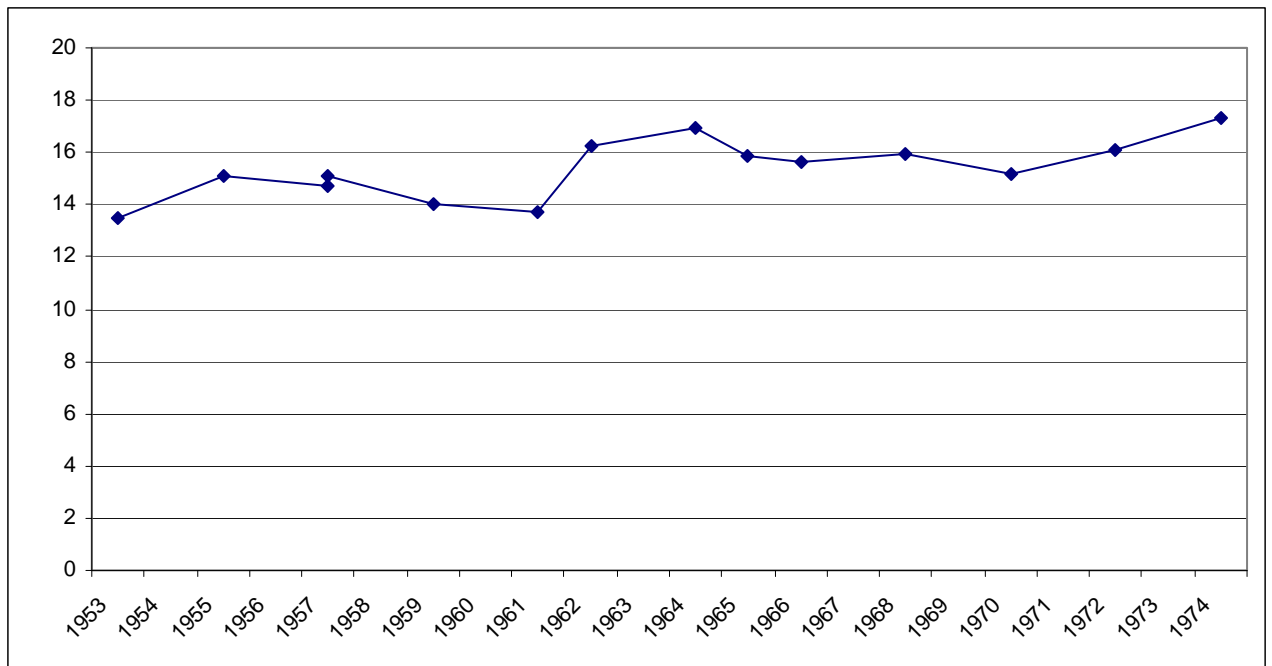
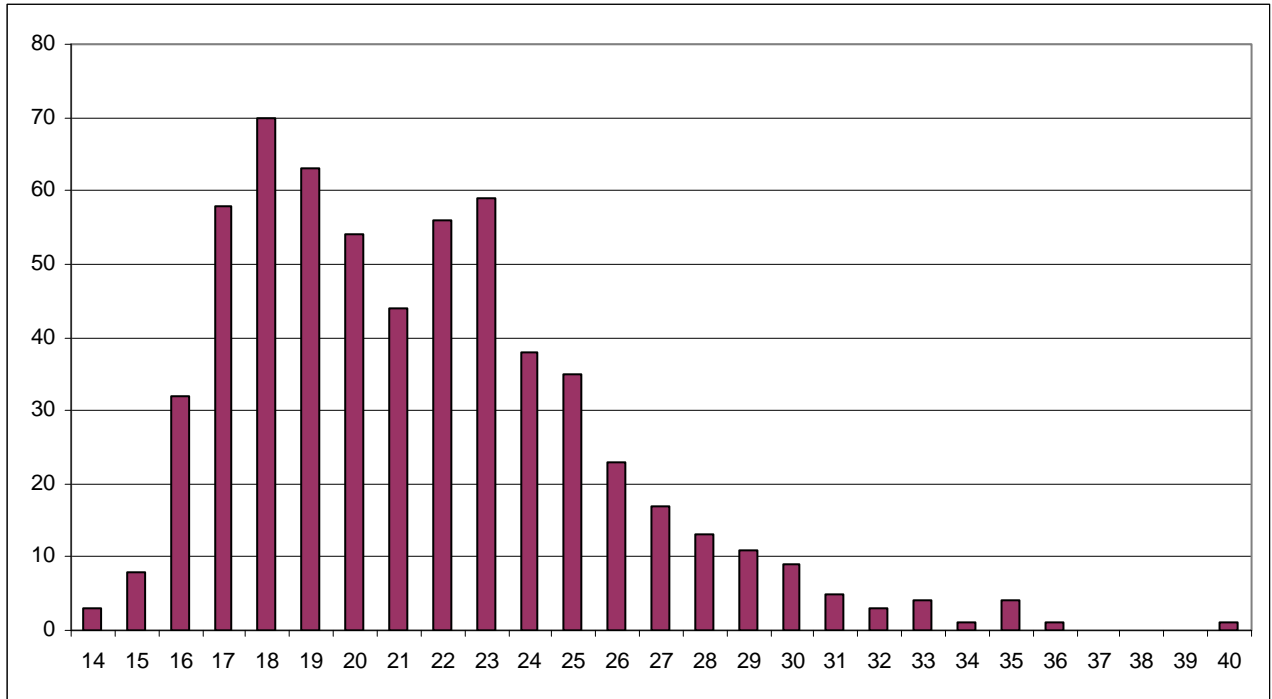


Figure 3 - Evolution du pourcentage de femmes dans les CF à l'échelle nationale (1953-1974)

## Annexe statistique VII

### Age à l'adhésion des cadres fédéraux



Age à l'adhésion	Effectifs
14	3
15	8
16	32
17	58
18	70
19	63
20	54
21	44
22	56
23	59
24	38
25	35
26	23

27	17
28	13
29	11
30	9
31	5
32	3
33	4
34	1
35	4
36	1
37	0
38	0
39	0
40	1
Total	612

**Figure 1 - Age à l'adhésion au PCF des cadres fédéraux nés à partir de 1910.**

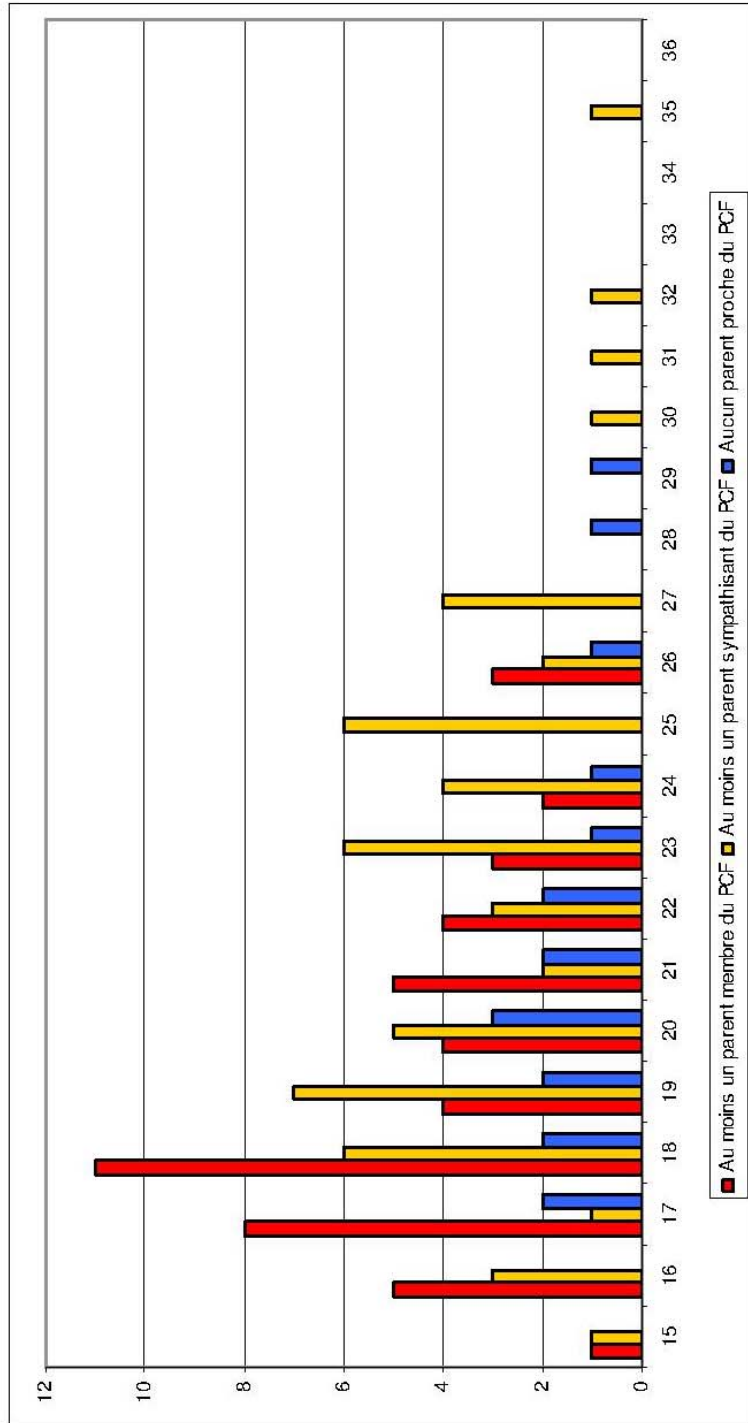


Figure 2 - Age à l'adhésion des cadres fédéraux nés à partir de 1910 en fonction de l'opinion des parents (graphique)

Age à l'adhésion	Au moins un parent membre du PCF	Au moins un parent sympathisant du PCF	Aucun parent proche du PCF
15	1	1	
16	5	3	
17	8	1	2
18	11	6	2
19	4	7	2
20	4	5	3
21	5	2	2
22	4	3	2
23	3	6	1
24	2	4	1
25		6	
26	3	2	1
27		4	
28			1
29			1
30		1	
31		1	
32		1	
33			
34			
35		1	
36			
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>54</b>	<b>18</b>

Figure 3 - Age à l'adhésion des cadres fédéraux nés à partir de 1910 en fonction de l'opinion des parents (tableau de données)

## Annexe statistique VIII

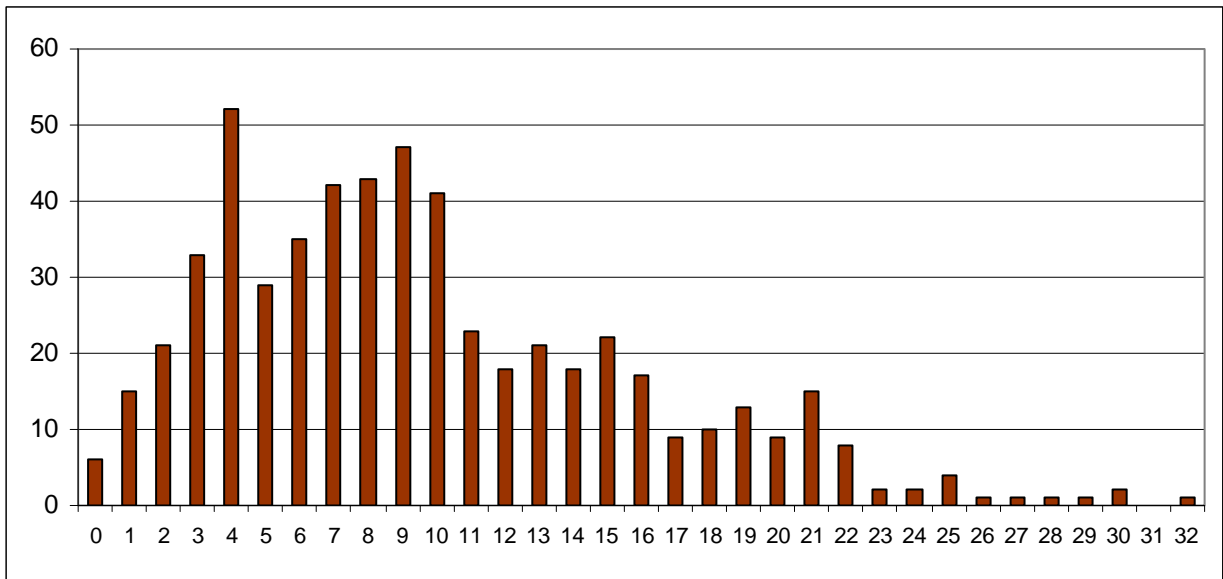
### Ancienneté dans le parti à l'entrée dans les comités fédéraux

---

Ancienneté	Effectif
Moins d'un an	6
1 an	15
2 ans	21
3 ans	33
4 ans	52
5 ans	29
6 ans	35
7 ans	42
8 ans	43
9 ans	47
10 ans	41
11 ans	23
12 ans	18
13 ans	21
14 ans	18
15 ans	22
16 ans	17

17 ans	9
18 ans	10
19 ans	13
20 ans	9
21 ans	15
22 ans	8
23 ans	2
24 ans	2
25 ans	4
26 ans	1
27 ans	1
28 ans	1
29 ans	1
30 ans	2
31 ans	0
32 ans	1
<b>Total</b>	<b>562</b>

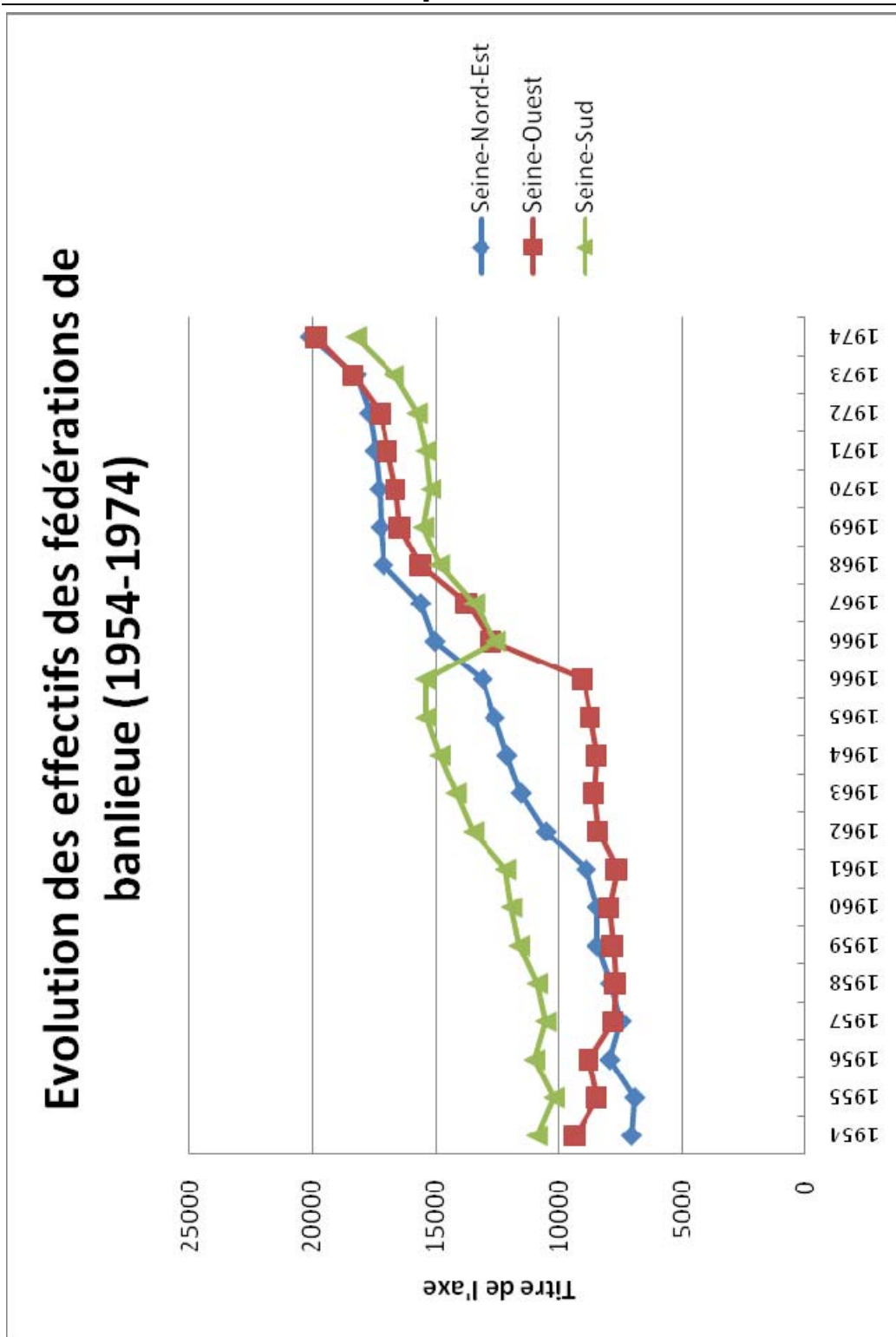




**Figure 1 - Ancienneté dans le parti à l'entrée dans les comités fédéraux**

## Annexe statistique IX

### Effectifs du PCF et des fédérations de banlieue parisienne



Année	Seine-Nord- Est	Seine- Ouest	Seine-Sud
1954	7066	9365	10919
1955	6933	8484	10234
1956	7933	8800	11024
1957	7480	7789	10565
1958	7903	7687	10904
1959	8456	7821	11627
1960	8440	7960	11934
1961	8907	7632	12177
1962	10531	8419	13500
1963	11534	8588	14208
1964	12110	8493	14847
1965	12622	8744	15406
1966	13105	9039	15428
Création des Fédérations départementales			
1966	15040	12772	12599
1967	15610	13776	13479
1968	17140	15637	14873
1969	17252	16461	15506
1970	17323	16660	15233
1971	17489	16990	15398
1972	17706	17253	15772
1973	18248	18397	16718
1974	20082	19879	18251

## Documents sur les pratiques d'évaluation individuelle

---

EMPLACEMENT RÉSERVÉ POUR APPRÉCIATIONS DES DIRECTIONS DE SECTION ET FÉDÉRALE

**APPRECIATIONS POLITIQUES**  
(Compréhension de la ligne du *Parti* et fermeté politique pour son application)  
Motiver les appréciations sur la base des résultats précis, positifs ou négatifs, obtenus par le camarade intéressé, dans son activité.

PROPOSITIONS DE L'ORGANISME DIRIGEANT A L'ÉCHELON SUPÉRIEUR

Nom et responsabilité du camarade qui transmet les appréciations  
ci-dessus

Date Signature :

Figure 2 - Cadre accueillant les appréciations des militants au dos des questionnaires biographiques de la Fédération de la Seine (1946)

Nous présentons ci-dessous deux séries d'appréciations utilisées dans l'étude des pratiques individuelles d'évaluation dans le chapitre 8 (Lucien Belloni\*, Emmanuel Moreau). Elles sont regroupées par auteur, classées dans l'ordre alphabétique des militants concernés et précédées d'une courte présentation de ces derniers lorsqu'ils ne figurent pas dans le dictionnaire biographique présenté dans la suite de ce volume.

### **Appréciations portées par Lucien Belloni\* (1953-1959) :**

**La notice de Lucien Belloni figure dans le dictionnaire biographique proposé dans le présent volume.**

#### **BARBIER Félix**

*Né en 1925, électricien, fils de militant communiste, Félix Barbier adhéra à la CGT en 1946 et au PCF en 1947, alors qu'il travaillait à l'usine MAP de Saint-Denis où il fut secrétaire syndical en 1950. Licencié, notamment avec René Ben Hamou\*, il travailla ensuite à la SOMUA où il fut secrétaire de cellule et membre du comité de section. Non réélu en 1952 en raison de problèmes de santé, il fut proposé comme permanent de France-Hongrie.*

« Ce camarade est un militant très précieux de notre section où nous lui avons confié une tâche, il l'a rempli avec dévouement. Il était membre du bureau de section l'année dernière, ce n'est qu'à la suite de sa maladie qu'il ne fut pas réélu à la dernière conférence. Toutefois, ce camarade qui a été plusieurs fois licencié, notamment à la MAP avec Ben Hamou, s'est révélé dans la grève et après la grève de la SOMUA comme un des meilleurs militant de cette usine, par sa combattivité, sa confiance dans les travailleurs et son expérience. »

(Appréciation sur le questionnaire biographique de Félix Barbier daté du 12/06/1952, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93).

#### **BLANC ROSSET Léon**

*Voir sa notice dans le dictionnaire biographique.*

« Camarade très connu dans son quartier et très estimé. Attaché au parti, à sa place comme candidat sur la liste électorale municipale.

Proposition : candidat conseil municipal. »

Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 17/03/1953 sur le questionnaire biographique de Léon Blanc Rosset, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

#### **BENOIT Jacques**

*Né en 1921, monteur électricien, adhérent du PCF depuis 1944, Jacques Benoît fut secrétaire de cellule à partir de 1950, membre du comité de section Saint-Ouen à partir de 1952.*

« Bon camarade, très effacé mais capable. Il a contribué pour sa part à développé (sic) le mouvement des mal-logés. Certains défauts le gênent toutefois. Par exemple, a tendance à travailler seul, mais l'audience qu'il a acquis auprès des habitants de son quartier mérite qu'on l'envisage comme candidat aux élections municipales. »

Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 11/02/1959 sur le questionnaire biographique de Jacques Benoît, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

#### **BOURGOIN Roger**

*Né en 1927, originaire de Haute-Vienne, Roger Bourgoïn travailla comme mécanicien auto puis comme ouvrier mortaiseur. Adhérent des JC en septembre 1944 puis du PCF en avril 1945 et de la CGT en octobre 1945 à Nantuat, il fut membre du comité fédéral des JC dans son département d'origine. Il milita ensuite à Paris où il siégea au comité de section du XVIII<sup>e</sup> arrondissement. Travaillant à l'usine de radiateurs Idéal Standard d'Aulnay-*

*sous-Bois de 1950 à 1952, il y fut à nouveau membre du comité de section. Mortaiseur à la SOMUA de Saint-Ouen où il dirigeait une cellule d'entreprise, il fut proposé pour l'école fédérale. Promu au secrétariat de la section Saint-Ouen dans les mois suivants, il suivit en juin 1955 une école centrale d'un mois. La fédération indiquait alors : « Lié aux travailleurs de l'entreprise. Bonne activité et bonne attitude dans l'usine. Beaucoup de sens de classe et très ferme sur les positions du Parti. Fait preuve d'esprit de responsabilité. » (Note manuscrite, s.d. (1955), non signée, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93)*

« Ce camarade s'est révélé comme un des meilleurs militants de la SOMUA, qui est à l'origine de la création comité (sic) de Paix à la SOMUA et de la meilleure activité de sa cellule. »

**Appréciation de Lucien Belloni\*** datée du 08/02/1955 sur le questionnaire biographique de Roger Bourgoin, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

### **CHAGNY Francis**

*Né en 1925, instituteur, syndiqué au SNI en 1945 et adhérent du PCF depuis 1951, Francis Chagny fut élu conseiller municipal et membre du comité de section de Saint-Ouen en 1953. A partir de 1956, il travailla comme rédacteur pour le journal communiste Le Réveil de Saint-Ouen.*

« Bon camarade, qui se révèle comme un militant d'esprit très large, sachant travaillé (sic) dans sa corporation, ce qui lui vaut une grande sympathie même des instituteurs très éloignés de nous. Porte particulièrement tous ses efforts et son activité dans sa sous-section syndicale. Il lui reste encore à montrer plus d'attachement au parti, plus d'intérêt au développement de son activité, mais cela pourrait s'expliquer en tenant compte de sa date d'adhésion encore récente. L'école centrale qui lui est proposée lui sera à mon avis beaucoup plus profitable, et pour lui et pour le parti. »

**Appréciation de Lucien Belloni\*** datée du 17/03/1953 sur le questionnaire biographique de Francis Chagny, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

### **GATINOT Dominique**

*Née Rossolini en 1924, originaire du Var, Dominique Gatinot était infirmière diplômée d'Etat et travaillait comme directrice de la crèche d'entreprise de l'usine Alsthom de Saint-Ouen. Son mari, Gérard Gatinot, ancien élève du lycée Henri IV, jeune résistant, était secrétaire de la section de Bagneux en 1955 (voir sa biographie dans le DBMOMS, t. 6, CD-Rom). Adhérente du PCF et de la CGT à partir de 1951, Dominique Gatinot était proposée au comité de section en 1955.*

« On ne peut que donner de bonnes appréciations sur cette camarade. A maintes occasions, elle a fait preuve de beaucoup de dévouement et de compréhension à l'égard de la politique du Parti. Dans son entreprise malgré son emploi qui la sépare des ouvriers et ouvrières, elle est très liée aux travailleuses de l'Alsthom, a fait preuve de multiples initiatives pour entraîner les femmes à l'action contre le réarmement allemand. »

**Appréciation datée du 22 février 1955** sur le questionnaire biographique de Dominique Gatinot, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.

### **GENISSON Albert**

*Né en 1925, Albert Génisson fut ouvrier agricole puis mécanicien automobile avant de devenir chauffeur de chaudière à EDF. Adhérent du PCF et de la CGT en novembre 1947, il fut secrétaire de cellule à partir de 1949 et délégué syndical à partir de 1951. Membre du comité de section à partir de 1952 puis du bureau de section jusqu'en 1956, il fut alors*

*sanctionné et ramené à la base. Muté au service exploitation d'EDF à Paris, il continuait de résider à Saint-Ouen et fut proposé comme candidat aux élections municipales en 1959.*

« Ce camarade répond pleinement aux conditions exigées pour être admis à l'école centrale du Parti. Il a dans son activité à l'entreprise (EDF) montré beaucoup d'esprit d'initiative et de dévouement, de même à la section. La seule remarque que je puis faire, qui est celle du secrétariat, c'est sa tendance, depuis qu'il a de grosses responsabilités à la section, à oublier (sic) celles qu'il a dans son entreprise (en particulier au syndicat), cela surtout parce qu'il existe un peu chez lui une certaine timidité à refuser ce qu'il ne peut pas faire. D'ailleurs la responsabilité dans ce domaine m'incombe particulièrement et au secrétariat une discussion avec lui a eu lieu à ce sujet. »

**Appréciation sur le questionnaire biographique d'Albert Génisson daté du 08/09/1954, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.**

« Ce camarade qui en raison de son comportement voici trois années, avait été sanctionné (retrait de ses responsabilités au CS) s'est beaucoup amendé depuis, il milite très activement à son syndicat (EDF) et sur le quartier. Il est très estimé par la population. »

**Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 11/02/1959 sur le questionnaire biographique d'Albert Génisson, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.**

#### **GERBELLI Oreste**

*Né en 1922 en Italie, fils d'un militant communiste établi avec sa famille dans la région de Grenoble, Oreste Gerbelli avait rejoint la CGT en 1938 et milita à la JC clandestine dès 1940. Arrêté en janvier 1941, il fut condamné à deux ans de prison par le tribunal militaire de Lyon. Requis dans les chantiers de la jeunesse dès le terme de sa peine, en mars 1943, il parvint à s'évader en juin et rejoignit les maquis du Rhône, de l'Isère puis de la Drôme. Engagé volontaire pour la durée de la guerre en septembre 1944, il participa à l'occupation de l'Allemagne et de l'Autriche. Revenu d'abord à Grenoble, il s'établit en région parisienne où il fut agent technique de production dans la métallurgie puis décolleteur à l'usine Alsthom de Saint-Ouen. Son épouse, Madeleine Jarry\* fut membre du comité fédéral de Seine-Ouest à partir de 1961.*

« Dans son rapport d'activité pendant la période clandestine il y a quelques lacunes, toutefois je dois signaler que ce camarade dans la situation actuelle joue un rôle important dans l'entreprise et est un des meilleurs camarades de sa cellule. Il nous a sérieusement aidé à faire triompher les positions du Parti et à éliminer des camarades du Comité d'Entreprise qui avaient sombré dans la collaboration avec le patron. D'autre part, il est en dehors de ses heures de travail bibliothécaire du CE et a obtenu de bons résultats. Je serais donc partisan, ainsi que le secrétariat de section, pour qu'il soit ratifié pour l'école fédérale.

Proposition : école fédérale permanente. »

**Appréciation datée du 03/02/1956 sur le questionnaire biographique d'Oreste Gerbelli, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.**

#### **MORINAIS Bernard**

*Né en 1924 à Paris, fils de militants communistes, Bernard Morinais travailla comme ouvrier métallurgiste à Courbevoie. Désigné pour travailler en Allemagne en octobre 1942, il se cacha dans une ferme de Pontoise pour se soustraire à la réquisition. Arrêté et interné à Bayonne, il parvint à s'échapper du camp de travail où il avait été envoyé et à rejoindre la région de Méru (Oise) où il participa à un réseau de résistance. Il gagna ensuite Sartrouville où il participa à la Libération au sein des JC. Adhérent du PCF à partir de 1944, il fut membre du comité de section de Sartrouville à partir de 1950,*

*membre du bureau l'année suivante et secrétaire à la propagande en 1954, avant sa mutation à Saint-Ouen.*

« Ce camarade paraît être un bon camarade qui a les capacités d'être membre du CS. Les seules réserves que nous faisons sont celles qu'il n'est pas un ouvrier à la production, alors que notre localité est une grosse localité industrielle. »

**Appréciation datée du 22/02/1955 sur le questionnaire biographique de Bernard Morinais, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.**

#### **PORTE Alexis**

*Né en 1925, originaire de Corrèze, boucher de formation, Alexis Porte avait rejoint les FTP en 1942 et donné alors son adhésion au parti clandestin. Après avoir participé à la libération du département, il fut engagé volontaire et servit jusqu'en 1946. Il milita quelques mois en Corrèze puis vint à Paris où il fut organisé dans le 11<sup>ème</sup> puis dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Devenu ouvrier à la RATP, il fut finalement affecté au dépôt de Saint-Ouen. Proposé à la commission fédérale de contrôle financier en 1955, il n'y fut élu qu'en 1956, après être entré au secrétariat de la section Saint-Ouen. Il ne fut pas réélu en 1959.*

Ce camarade est très lié aux travailleurs du dépôt autobus de l'avenue Michelet. Il est actif. Mais on doit souligner qu'il a des défauts : tendance à faire tout par lui même, a besoin d'élever son niveau politique et idéologique. Peut être pourrions nous déterminer notre jugement à la commission politique en le réservant à la commission de contrôle financier, étant donné qu'il a dans ce domaine des aptitudes réelles.

**Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 22 février 1955 sur le questionnaire biographique d'Alexis Porte, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.**

#### **TROMPEAU Lucie**

*Née Boudaulat en 1908, manutentionnaire chez Prisunic à Saint-Ouen et mariée à un chauffeur communiste, Lucie Trompeau était mère de trois enfants. Son second fils fut tué en Algérie le 9 décembre 1956. Elle adhéra au PCF au 1<sup>er</sup> janvier 1958.*

« Cette camarade dont le fils a été tué en Algérie est très estimée de la population de son quartier. Quoique nouvelle adhérente depuis 1 an, elle est très appréciée par sa cellule. »

**Appréciation de Lucien Belloni\* datée du 10 février 1959 sur le questionnaire biographique de Lucie Trompeau, dossiers biographiques de la section Saint-Ouen, Arch. FD PCF 93.**



### **Appréciations portées par Emmanuel Moreau (1954)**

Né en 1923, adhérent depuis 1944, Emmanuel Moreau était déjà secrétaire de section Champigny-sur-Marne lorsqu'il fut élu au comité fédéral de Seine-Sud, en décembre 1953. Les listes fédérales le décrivent comme instituteur, mais d'autres documents indiquent qu'il enseignait alors en lycée, dans une autre commune. Muté hors de la fédération en 1954, afin d'être organisé sur la base de son lieu de travail, il ne fut pas réélu au comité fédéral de Seine-Sud et remplacé par Paul Guyard\* à la tête de la section de Champigny.

#### **ANDRIEU Gilbert**

*Né en 1926 en Seine-et-Marne, Gilbert Andrieux était titulaire du CEP et entra au cours complémentaire avant d'interrompre ses études. Entré dans la Résistance, il prit part aux activités des FTP puis s'engagea pour la durée de la guerre et participa à l'occupation de l'Allemagne. A son retour, en 1946, il adhéra à la CGT et au PCF à Paris où il fut secrétaire de cellule dans le 20<sup>e</sup> arrondissement entre 1946 et 1952. Menuisier-ébéniste à la RATP, il devint secrétaire d'une cellule de quartier à Champigny, en 1953, et milita localement au Mouvement de la Paix. Il ne fut pas élu au comité de section en 1954.*

« Camarade dévoué. A sa place au Comité de section ».

Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Gilbert Andrieux, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.

#### **BARRE George**

*Né en 1935 à Paris (4<sup>e</sup> arrdt) d'un père contrôleur des PTT, militant communiste, Georges Barre poursuivit ses études jusqu'au niveau du baccalauréat. En 1954, il travaillait comme employé au centre de tri de la gare du réseau Paris-Lyon-Marseille mais indiquait dans son questionnaire biographique qu'il continuait de préparer le baccalauréat. Adhérent du PCF en janvier 1954, il était déjà à cette époque secrétaire du cercle UJRF de Champigny-sur-Marne.*

« Jeune camarade qui possède de bonnes possibilités et une formation politique. »

Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Georges Barre, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.

#### **BRONNER Marcel**

*Né en 1921 à Paris (VI<sup>e</sup> arrdt) de parents ouvriers, Marcel Bronner était titulaire du certificat d'études primaires et du brevet élémentaire. Il adhéra à la CGT en 1945 et au PCF en 1946. Il était alors employé par une compagnie d'assurance à Paris où il fut secrétaire de cellule et membre du comité de section du IX<sup>e</sup> arrondissement entre 1947 et 1950. Devenu comptable dans un cabinet parisien, il fut organisé sur la base locale à Champigny où il entra au comité de section en 1951, puis fut secrétaire de section en charge de la propagande à partir de 1954.*

« Responsable à la propagande. A réorganisé la diffusion de la littérature à la section. Possède une solide formation. Organise méthodiquement son travail. »

Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Marcel Bronner, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.

#### **CANALE Robert**

*Né en 1917 à Paris (13<sup>e</sup> arrdt), Robert Canale était titulaire du baccalauréat. Il indiquait avoir suivi des études en Autriche durant trois mois en 1933. Syndiqué à partir de 1934, il adhéra la même année aux JC et suivit une école fédérale de l'organisation de jeunesse en*

1936. Sans activité militante entre 1939 et 1944, il participa à la mise en place de la municipalité de Charles Frérot à Gentilly, à la Libération. Il devint ensuite secrétaire général de la mairie de Champigny et siégea au comité de la section communiste à partir de 1952. En 1954, il était également à la tête du conseil communal du Mouvement de la Paix et membre du bureau national du syndicat des cadres supérieurs des services publics.

« Camarade possédant une solide formation politique. Milite très activement au Mouvement de la Paix où son activité et ses qualités d'organisateur ont permis pour une bonne partie le développement de ce mouvement à Champigny. Milite également activement sur le plan du Parti. Possède de grosses possibilités de travail. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Robert Canale, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

### **CLINI Paulette**

*Née en 1933 à Champigny d'un père maçon et d'une mère sans profession, Paulette Clini indiquait ne posséder aucun diplôme et savoir simplement lire et écrire. Femme de service à la maison de retraite municipale de Champigny, elle adhéra au PCF et à la CGT en 1953. Elle intégra le comité de la section en mai 1954.*

« Jeune militante au Parti. Doit encore produire un effort sur le plan de l'éducation. Fait preuve d'un grand dévouement. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Paulette Clini, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

### **FRAISSE Marc**

*Né en 1935 dans l'Aude, d'un père menuisier et d'une mère sans profession, tous deux communistes, Marc Fraisse était titulaire du CEP et de deux CAP (ajusteur et électricien). Syndiqué en octobre 1952, il adhéra à l'UJRF quelque mois plus tard, en janvier 1953, et était en 1954 trésorier du cercle de Champigny. Il adhéra ensuite au PCF en janvier 1954. Salarié d'une entreprise de Bagnolet, il fut licencié fin 1953 après avoir animé le comité de grève. Embauché comme câbleur-électricien à l'usine Alsthom-Lecourbe (Paris, 15<sup>e</sup> arrdt) il anima à nouveau un comité de grève au printemps 1954.*

« Camarade jeune, dévoué, qui milite activement à l'UJRF. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Marc Fraisse, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

### **MAILLEAU Andrée**

*Née Duranteau en 1925, titulaire du CEP, Andrée Mailleau travailla d'abord comme brosière. Mariée à un radio-électricien, membre du PCF, elle adhéra elle-même en 1948. Dactylo au journal La Terre en 1954, elle siégeait au comité de section et y fut reconduite en mai 1954.*

« Milite activement à sa cellule. Camarade qui a produit un gros effort pour améliorer la vente de l'Huma dans son quartier. Lit beaucoup et procède à la diffusion de cette littérature dans sa cellule. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique d'Andrée Mailleau, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

### **MONNIER Renée**

*Née en 1921 à Paris (XIV<sup>e</sup>), de parents commerçants, titulaire du CEP, Renée Monnier était serveuse à la cantine de l'usine Air liquide de Champigny. Adhérente du PCF en 1952 et de la CGT en 1954, elle était en 1954 trésorière de la cellule d'entreprise et membre de la commission de contrôle financier de la section locale. En mai 1954, elle fut élue au comité de section.*

« Jeune militante au parti. Milite activement à sa cellule d'entreprise (Air Liquide). Doit faire encore un effort sur le plan de l'éducation. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Renée Monnier, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

#### **PETIT Yvette**

*Née Belanjon en 1930 à Champigny, fille d'un militant communiste mort lors des combats de la Libération, Yvette Petit était titulaire du CEP et d'un diplôme de sténo-dactylo. En 1954, elle exerçait sa profession à la maison de retraite municipale de Champigny. Elle adhéra au PCF en 1947. En 1954, elle était membre du bureau de section et secrétaire locale de l'UFF. Elle suivit les cours d'une école fédérale en avril 1954. En mai 1954, elle fut ramenée au comité de section.*

« Camarade très active. Milite au sein de l'UFF. Fait de très gros efforts pour élever sa formation idéologique. A suivi une école fédérale des femmes avec beaucoup de conscience. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique d'Yvette Petit, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

#### **SOLIGNAT Charles**

*Né en 1918 dans la Creuse, Charles Solignat ne connut pas son père, mort au front lors de la Première guerre mondiale. Titulaire du CEP et d'un CAP d'ajusteur, il travailla un temps comme chauffeur. Il adhéra à la CGT en 1936. Ajusteur mécanicien à l'Air Liquide, il fut requis dans l'entreprise pour partir travailler en Allemagne en septembre 1942. De retour en France pour une permission en mai 1943, il partit se cacher dans la Creuse avec sa famille. Revenu à Champigny, il adhéra au PCF en septembre 1945. Il devint rapidement secrétaire de la cellule d'entreprise de l'Air Liquide puis secrétaire du syndicat CGT en 1950 et membre de la commission exécutive de l'USTM de la Seine en 1952-1953. Elu conseiller municipal de Champigny en 1947, il fut réélu et nommé maire-adjoint en 1953. Il siégea au comité de la section communiste à partir de 1947 et au secrétariat de section au début des années 1950. Membre du comité de section en 1954, il y fut reconduit en mai.*

« Camarade très dévoué au Parti. Actuellement responsable du centre inter-syndical et maire adjoint. A sa place au Comité de section. Gagnerait encore à suivre très prochainement une école fédérale. »

**Appréciation datée du 06/05/1954 sur le questionnaire biographique de Charles Solignat, dossiers biographiques de la section Champigny-sur-Marne, Arch. FD PCF 94.**

# Dictionnaire biographique

---

## Avant propos

Ce dictionnaire biographique a pour vocation de présenter en détail le parcours de plus de 200 militants évoqués dans les développements de notre thèse. Il porte principalement sur les membres des comités fédéraux de banlieue auxquels s'ajoutent des militants cités en exemple à différentes étapes de notre étude (cadres locaux de banlieue parisienne, collaborateurs et responsables des sections centrales du PCF et en particulier du secteur des cadres, etc). Dans le corps de la thèse et dans l'index, les militants dont la biographie figure ci-dessous sont signalés par un astérisque (\*).

Pour des raisons matérielles, les biographies de dirigeants nationaux, plus longues et mieux connues du lecteur, n'ont pas été incluses dans ce dictionnaire. Nous renvoyons pour celles-ci aux notices figurant dans le *Maitron* et dont on pourra retrouver la liste dans les dernières pages de ce volume. De même, les cadres issus d'autres fédérations et évoqués notamment dans la première partie de la thèse, n'ont pas été inclus ici. Leurs notices biographiques, publiées dans le *Maitron*, sont signalées en note de bas de page.

Toutes les biographies présentées ici sont issues de la version électronique du *Maitron* (site maitron-en-ligne), base biographique constamment mise à jour par les collaborateurs du dictionnaire. Leur présentation dans ce volume doit donc beaucoup à l'existence de ces outils de publication, développés depuis 2007 par l'équipe du *Maitron* dans le cadre d'un programme ANR, avec la contribution de Céline Barthonnat et d'Eric Bélouet. Grâce à ces nouveaux outils, la matière du *Maitron* est en constante évolution ce qui nous a encouragé à présenter par le biais de ce volume les biographies dans leurs versions les plus récentes (janvier 2010).

Les notices proposées ici sont extraites des six premiers tomes déjà parus du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social (1940-1968)* (version papier et CD-Rom de compléments), parfois dans des versions complétées ou corrigées depuis la première publication, ou constituent des versions provisoires, en attente de publication dans les volumes 6 à 12. Ceci inclut les mises à jour de notices publiées dans le cadre de la quatrième période du *Maitron* (1914-1939). Sont également présentées des biographies issues des dictionnaires spécialisés de la collection « Maitron ». C'est le cas pour les notices de militants cheminots, publiées dans le dictionnaire dirigé par Marie-Louise Goergen (*Cheminots et militants. Un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Paris, Editions de l'Atelier, 2003), en collaboration avec Eric Bélouet pour la version électronique (CD-Rom *Cheminots engagés. 9500 biographies en mémoire, XIXe-XXe siècle*, Paris, Editions de l'Atelier, 2007). Une partie d'entre elles sont proposées ici dans des versions augmentées grâce à nos propres recherches et seront publiées dans les volumes à venir du *Maitron*. Enfin, un certain nombre de ces notices sont également parues dans le dictionnaire *Figures militantes en Val-de-Marne*, dirigé par Claude Penetier (Paris, Editions de l'atelier, 2009).

Nous avons rédigé ou contribué à rédiger, directement ou par nos recherches, une part importante de ces biographies. Toutefois, l'ensemble découle plus largement du travail collectif de nombreux collaborateurs du dictionnaire, mentionnés parmi les auteurs ou contributeurs des notices. Nous souhaitons ici les remercier et rendre hommage à leur travail dont nous avons pu apprécier la qualité à travers de nos propres activités au sein de l'équipe du *Maitron*.

Toutes ces notices sont reproduites avec l'aimable autorisation de Claude Penetier, directeur du *Maitron*, et des Editions de l'Atelier. Elles sont couvertes par les règles du droit d'auteur et du droit éditorial et ne peuvent en aucun cas être reproduites sans leur accord préalable.

## **ABBACHI Georges**

**Né le 7 mars 1924 à Paris (IVe arr.) ; ajusteur ; résistant ; syndicaliste CGT ; dirigeant communiste de Saint-Ouen (Seine, Seine-Saint-Denis).**

Les parents de Georges Abbachi, Brahim Abbachi, plombier-couvreur, et Hélène née Gauthier, serveuse puis employée de bureau, furent tous les deux militants de la CGTU et du Parti communiste. Participant aux activités des Pionniers à partir de 1936, il entra dès quatorze ans à la Jeunesse communiste, dans le XVIIe arrondissement où il côtoya Guy Môquet. En 1939, après avoir obtenu un CAP d'ajusteur, il entra dans une petite entreprise d'aviation de Pantin et adhéra à la CGT. Dès juillet 1940, alors que son usine avait été déplacée à Tarbes (Basses-Pyrénées), il participa aux activités clandestines de la Jeunesse Communiste. Après l'arrestation de Guy Môquet en octobre 1940, il remplaça ce dernier à la tête de la Jeunesse Communiste dans le XVIIe arrondissement, jusqu'au 16 juillet 1941. À cette date, Georges Abbachi fut lui-même arrêté par la police, à la suite d'une distribution de tracts, et emprisonné à la centrale de Poissy. Il fut ensuite interné aux Tourelles, puis à Voves, et enfin à l'Île de Ré. En décembre 1944, il fut libéré dans le cadre d'un échange de prisonniers et regagna Paris. Après un bref passage au CDLP comme permanent, il reprit son activité professionnelle en 1946, au sein de l'usine Lavalette-Bosch de Saint-Ouen.

Délégué du personnel CGT en 1946, il fut, en tant que permanent, secrétaire du syndicat des Métaux de Saint-Ouen de 1950 à 1957, puis secrétaire de l'Union locale CGT de la ville de Saint-Ouen, de 1957 à 1964, date à laquelle il abandonna ses responsabilités syndicales.

Au sein de la fédération Seine-Ouest, il fut membre du comité fédéral de 1959 à 1962, puis membre de la commission de contrôle financier, jusqu'en 1964. Après la création du département et de la fédération de Seine-Saint-Denis, en 1966, il fut membre du comité fédéral de ce département jusqu'en 1971, toujours au sein de la commission de contrôle financier. En 1971, il était également secrétaire de la section Saint-Ouen Victor Hugo. Il avait suivi une école de section, une école fédérale, et des écoles centrales d'un et trois mois.

Il se consacra également à la vie politique de la commune de Saint-Ouen. Conseiller municipal de 1951 à 1989, il fut maire adjoint de 1964 à 1985. Sur la base locale, il milita également dans les associations de parents

d'élèves, au Mouvement de la paix et à la CNL (Confédération nationale des locataires), et fut secrétaire des déportés et internés de Saint-Ouen. Il fut secrétaire de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé et membre du comité national de la FNDIRP à partir de 1983. Dans ce cadre, il témoigna régulièrement de son expérience de jeune résistant dans les établissements scolaires.

Georges Abbachi s'était marié en août 1946 avec Jeannine Noin. Son épouse, employée à la mairie de Saint-Ouen, fut elle aussi militante de la CGT et du PCF. Ils eurent deux enfants.

En avril 2005, il signait encore une pétition de « Résistants » en faveur du « Non » au référendum sur la constitution européenne.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Questionnaire rempli par Georges Abbachi, juin 1999. — Entretien avec Georges Abbachi, 8 décembre 1999. — État civil.

Paul Boulland

## **ALBERT Lucien, Émile**

**Né le 8 janvier 1901 à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), mort le 29 mars 1979 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) ; plombier et serrurier ; militant communiste ; conseiller municipal de Gentilly (Seine, Val-de-Marne) de 1929 à 1940 et de 1945 à 1965.**

Fils d'un serrurier et d'une couturière, lui-même couvreur plombier et serrurier après une scolarité primaire, Lucien Albert fit son service militaire dans la marine. Membre du Parti communiste et syndicaliste (syndicat des plombiers couvreurs du Bâtiment) depuis 1924, il fut candidat communiste aux élections municipales de Gentilly le 5 mai 1929, en quatrième position de la liste Bloc ouvrier et paysan (BOP) dirigée par Henri Bollot. Il entra au conseil à l'occasion d'une élection partielle le 3 décembre 1933, mais la préfecture prononça la dissolution de l'assemblée le 14 janvier 1934. Il fut réélu le 18 février 1934 avec la municipalité Georges Beaugrand.

Lors du renouvellement général du 12 mai 1935, Lucien Albert obtint le meilleur résultat de la liste communiste avec 2 044 voix sur 4 070 votants et 4 621 inscrits. Le conseil de la préfecture le déchu de son mandat le 15 février 1940 pour appartenance au Parti communiste.

Jusqu'en 1939, Lucien Albert fut permanent du Secours rouge puis du Secours populaire. Il était secrétaire d'une cellule communiste de Gentilly en 1938-1939 et militait à

l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) populaire. Il fut délégué aux élections sénatoriales du 10 avril 1938.

Lucien Albert décrit ainsi les années d'occupation dans un document de novembre 1951 : « Mobilisé en septembre 1939, j'ai été démobilisé en juillet 1940. De retour à Gentilly, j'ai en 1941 la responsabilité de la section. Au début de 1942 j'ai été en désaccord avec l'armement pris individuellement à l'ennemi. Malgré cela, je n'étais pas en désaccord avec le principe de la nécessité de la lutte. Écarté en 1942, j'ai été arrêté en septembre et interné à Pithiviers ainsi que plusieurs camarades de Gentilly. J'y suis resté du 24 septembre au milieu de janvier 1943. Ainsi que plusieurs autres camarades, j'ai signé ma demande de libération. C'est une très grosse faute politique, que je reconnais sincèrement. De retour à Gentilly, avec d'autres camarades, j'ai participé à la dénonciation de Beaugrand ex-maire, et ayant la fonction de directeur des baraquements du camp de Pithiviers, adjoint au chef de camp nommé par le Préfet vichyste. Écarté dans la période 1943-1944, j'ai été contacté en 1944 par le Front National. À l'issue de la semaine de la Libération, j'ai été chargé de la commission militaire du Front National. Ce n'est qu'en 1945 que j'ai été de nouveau désigné dans le conseil municipal de l'époque et réinstallé officiellement. Depuis, j'ai été réélu en 1947. »

Absent du conseil municipal provisoire, Lucien Albert fut réélu conseiller de Gentilly en 1945, 1947, 1953, 1955 et 1959, toujours en tant que communiste. Son mandat prit fin en 1965. Les maires furent Charles Frérot puis Hélène Edeline. Il resta secrétaire de cellule.

Lucien Albert s'était marié le 19 janvier 1924 à Joué-les-Tours avec Adrienne, Marie Chasport (née le 30 avril 1906), ouvrière métallurgiste, qui fut militante communiste.

SOURCES : Arch. Paris, DM3, Versement 10451/76/1. — Arch. Com. Gentilly, série : 174 AE (élections municipales 1945), notes d'Emmanuel Hagen. — Arch. fédération communiste du Val-de-Marne, notes de Paul Boulland. — Renseignements communiqués par son fils.

Claude Pennetier

## **ALLYN Gustave, Lucien**

**Né le 16 mai 1911 Paris (XXe arr.), mort le 2 août 1976 à Paris (Xe arr.) ; serrurier à la STCRP puis à la RATP ; résistant et militant syndicaliste CGT ; militant communiste de la Seine [Seine-Saint-Denis].**

Né d'un père menuisier et d'une mère sans profession, décrits tous deux comme sympathisants communistes en 1947, Gustave Allyn obtint le certificat d'études primaires avant de suivre les cours de l'école professionnelle du métro. Ses deux frères furent également employés du métro. Il effectua son service militaire dans la marine, comme mécanicien, en 1931.

Gustave Allyn travailla au dépôt Championnet de la STCRP. Il avait adhéré à la CGT en février 1935 et milita au sein du mouvement Amsterdam-Pleyel. En 1947, il déclarait ne pas avoir été surpris par le Pacte germano-soviétique et ayant refusé de le dénoncer, il perdit son mandat de délégué syndical. Mobilisé à Toulon pendant la drôle de guerre, il réintégra le métro après son retour. Pendant l'Occupation, contacté par des militants communistes, il représenta son dépôt à la CGT illégale et fut l'un des dirigeants de la Résistance.

À la Libération, il devint secrétaire général du syndicat CGT-RATP puis, après la décentralisation syndicale, fut le premier secrétaire général de l'union des syndicats CGT de la RATP. Il occupait en même temps le poste de secrétaire général du syndicat des ouvriers. Il anima les grandes grèves de la profession en 1947, 1951, 1953, 1955, 1960 et 1962. Il siégea également au bureau national de la Fédération CGT des Transports.

Il poursuivit l'action, la retraite arrivée. Il était secrétaire général du groupement CGT des retraités de la RATP lors de son décès.

Gustave Allyn milita au Parti communiste à partir de janvier 1946. Il suivit les cours d'une école fédérale du PCF en septembre 1947. Délégué à la conférence fédérale de la Seine, les 18-19 et 26 mars 1950, il intervint sur la récente grève du métro parisien, déclenchant de vives critiques de Maurice Thorez qui dénonça un appel prématuré à la reprise. Toutefois, l'année suivante, il fut élu au comité fédéral de la Seine. Lors de la création de la fédération de Seine-Nord-Est, il intégra le bureau fédéral, où il siégea jusqu'en 1956. Malgré certaines réserves de sa direction fédérale, il fut maintenu au comité fédéral en 1956 et 1957, en raison de ses importantes responsabilités syndicales. En 1959, il accepta son retrait du comité fédéral.

Gustave Allyn fut également conseiller municipal de Rosny-sous-Bois où il était domicilié. Il publia en 1975 un ouvrage intitulé *Le mouvement syndical dans la Résistance*.

ŒUVRE : *Le mouvement syndical dans la Résistance*, éditions de La Courtille, 1975.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis — Loïc Jaumet, *L'évolution syndicale dans le métro parisien de 1944 à 1953*, mémoire de maîtrise, Université Paris I, 2001-

2002. — Métro-bus, janvier 1958, septembre 1976. — État civil de Rosny-sous-Bois. — Renseignements fournis par le syndicat CGT de la RATP. — Notes de Paul Boulland.

ICONOGRAPHIE : Photographie de Gustave Allyn dans Métro-bus septembre 1976.

Jean-Pierre Besse, Michel Dreyfus

## **ALVAREZ José [ALVAREZ Joseph]**

**Né le 5 avril 1925 à Chagny (Saône-et-Loire), mort le 15 août 1991 à Chancelade (Dordogne) ; ouvrier typographe ; secrétaire de la fédération Seine-Ouest ; maire de Montereau (1977-1983) ; collaborateur du comité central du PCF.**

Fils d'un entrepreneur carrier et d'une ménagère, marié le 26 juin 1946, à Clichy (Seine), avec Andrée Vanberveren, José Alvarez adhéra au Parti communiste en 1950, à l'âge de vingt-cinq ans. Il travaillait comme ouvrier typographe dans une imprimerie de Clichy où son activité à la cellule d'entreprise et à la section locale lui valut d'être repéré par la direction fédérale de Seine-Ouest. Après avoir suivi une école centrale d'un mois en février 1954, il fut promu au comité fédéral de Seine-Ouest à la conférence de mai 1954. Il était alors secrétaire de la section de Clichy. Entre 1956 et 1959, il assumait le poste de rédacteur en chef de l'hebdomadaire communiste *La Voix populaire*, tout en assumant les responsabilités de secrétaire de la section Clichy et de membre du comité puis du bureau fédéral. Après avoir suivi une école centrale de quatre mois, il remplaça Lucien Belloni au secrétariat fédéral à l'organisation de la fédération Seine-Ouest. Il occupa ce poste, en tant que permanent, jusqu'en 1962. À cette date, il fut affecté au secrétariat de la section Renault. En 1964, il était à la tête du comité de ville de Saint-Ouen, et au bureau fédéral, il participait au travail des élus et au travail parmi la jeunesse. Il devint collaborateur du comité central du Parti communiste français en 1965, et participa notamment à la commission d'organisation du comité central. Il était toujours membre de celle-ci en 1971. Il se maria le 12 mars 1971 à Argenteuil (Val-d'Oise) avec Madeleine Jarry.

Élu maire communiste de Montereau (Seine-et-Marne) en mars 1977, il conserva son mandat jusqu'en mars 1983.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Entretien avec Lucien Belloni le 9 décembre 1999. — Renseignements fournis par la mairie de Montereau. — État civil de Chagny.

Paul Boulland

## **AMIABLE Edmond**

**Né le 19 septembre 1932 à Paris (XXe arr.) ; ajusteur puis cheminot ; syndicaliste CGT ; membre de la commission exécutive de la CGT ; membre du comité central du Parti communiste de 1970 à 1990.**

Son père, Alexandre Amiable, ajusteur et cheminot, fut dix ans permanent de la CGT ; sa mère Simone née Maret était ménagère. Il avait deux frères qui furent communistes et deux sœurs. Ses parents militaient au Parti communiste et au Secours populaire.

Titulaire du CEP et d'un CAP d'ajusteur, Edmond Amiable entra comme apprenti à la SNCF en 1947 et fut aussitôt mêlé aux grèves de la fin de l'année 1947 au dépôt de Montrouge. Syndiqué en octobre 1948, il quitta la SNCF en 1951. Il adhéra à l'UJRF en avril 1947 et au Parti communiste en avril 1950 ; il fut secrétaire de la section du XIVe arr. de l'UJRF (qui le délégua au festival international de la jeunesse à Berlin, 1951) et membre du comité de la section Plaisance du PCF. Le PCF lui fit suivre une école élémentaire de section à Montrouge, une école fédérale, une école centrale d'un mois (1957) puis de quatre mois (octobre 1961-février 1962) avant de l'envoyer suivre l'École de Moscou pendant un an. En 1954, il avait lu quatre volumes des œuvres de Maurice Thorez, *l'Histoire du Parti communiste bolchevique*, des œuvres de Lénine, de Staline et le *Manifeste du Parti communiste*.

D'abord domicilié rue Blottière dans le XIVe arr. de Paris puis avant son service militaire (1953) à Montrouge (Seine puis Hauts-de-Seine), il s'était marié le 5 mars 1955 à Paris XIVe arr. avec Marguerite Hérard. Il entra au comité fédéral Seine-Ouest du Parti communiste en 1956, au bureau fédéral en 1961 et devint un des secrétaires de la fédération des Hauts-de-Seine. Il entra au comité central lors du XIXe congrès (1970), fut titularisé en 1972 et fut réélu jusqu'au XXVIe congrès (1987).

Edmond Amiable avait occupé d'importantes fonctions syndicales dans la banlieue sud et la banlieue ouest. En 1951, il était délégué d'établissement et membre du comité d'entreprise de Paris-Ouest-Rive-Gauche (PORG). Secrétaire de l'Union départementale CGT des Hauts-de-Seine en 1966 (permanent à cette date), il devint la même année secrétaire général de l'Union régionale Ile-de-France et membre de la commission exécutive confédérale dont il resta membre jusqu'en 1992 (8 mandats confédéraux consécutifs à la CA et la CE de la CGT). Il mena les luttes en 1968 dans les Hauts-de-Seine, « avec quelques péripéties car celui que ses camarades appelaient le « rouquin de



Nanterre » fut parfois pris dans les meetings pour Cohn-Bendit, y compris par le service d'ordre de la CGT, ce qui lui a valu quelques problèmes » raconte Louis Viannet ! En 1992 : « après plus de dix ans à la tête de l'URIF, au 43e congrès (de la CGT), il prit en charge les liens avec les comités régionaux et la politique des cadres » : Père de deux enfants, il assura également la présidence de la FCPE dans son département à partir de 1966. Il avait également milité au CNL et au Mouvement de la paix.

Son épouse, Marguerite Hérard, aide comptable, fut militante du PCF (après 1954 car à cette date elle est présentée comme sympathisante), de la CGT, de la CNL et de l'UFF.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Renseignements fournis par Edmond Amiable. — Notes de Michel Dreyfus et de Pierre Vincent. — 44e congrès de la CGT, Louis Viannet : « Nous nous retrouverons sur la route du combat commun », *Le Peuple*, n° 1346-1348, 27 février 1992, p. 128). — Marie-Louise Goergen (dir.), *Cheminots et militants*, Éditions de l'Atelier, 2003 (notice par Claude Pannetier et Pierre Vincent). — Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 49 J 734-735, arch. Edmond Amiable, 1978-1989. — État civil.

Claude Pannetier

## ANDROS Josiane, Suzanne

**Née le 8 janvier 1940 à Paris (XVe arr.) ; employée de bureau ; militante communiste du Cher et de la banlieue nord de Paris ; maire de l'Île-Saint-Denis (1971-1998) ; conseillère générale de Seine-Saint-Denis (1967-2001).**

Fille de Jean Andros, ouvrier métallurgiste puis permanent syndical du Cher, et de Gilberte Andros, employée à la Sécurité sociale, militante communiste, Josiane Andros était titulaire du BEPC et du CAP d'employée de bureau. Elle exerça comme secrétaire dans l'éducation nationale, notamment à l'École normale de Bourges et à l'inspection académique. Une de ses deux sœurs fut militante : Mireille Canestrelli, née en 1932, fut dirigeante de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) dans le Cher en 1953-1954, puis au niveau national, et plus tard secrétaire de Jean Kanapa, notamment durant son séjour en Tchécoslovaquie. Elle devint secrétaire de direction aux Ponts et chaussées.

Josiane Andros adhéra à l'UJFF en 1953, participa au Festival mondial de la jeunesse à Varsovie en août 1955 et suivit une école de la jeunesse à Pâques 1956. Secrétaire fédérale du Cher de l'UJFF, elle siégea au comité national et au bureau national. Entrée au Parti

communiste en janvier 1956, cellule Paul Langevin, quartier de l'aéroport à Bourges, elle avait suivi une école élémentaire en 1955, et accéda au comité fédéral du Cher en mai 1961, puis, après avoir fait une école centrale d'un mois, en août 1962, entra au bureau fédéral à vingt-deux ans. Elle avait été membre du bureau de la section de Bourges. Elle suivit une école centrale de quatre mois en 1966.

Appelée, en 1963, à la direction de l'UJFF à Paris, elle coopéra avec Hélène Luc et Monique Mercieca jusqu'au début de l'année 1967. Mariée à Roger Akoun, ouvrier métallurgiste, membre du PCF, dont elle eut un enfant (mais dont elle se sépara deux ans plus tard), elle partit pour la banlieue parisienne, à Boulogne, Malakoff puis Saint-Ouen, en 1963. Le comité fédéral communiste de Seine-Saint-Denis lui ouvrit ses portes en 1968. Elle accéda au bureau fédéral en 1974 puis au secrétariat en 1982. Non réélue en 1985, elle resta au bureau jusqu'en 1987 et au comité fédéral jusqu'en 1998.

Domiciliée à l'Île-Saint-Denis depuis 1964, élue conseillère municipale en mars 1965, elle devint maire à partir de 1971, prenant la succession de Pierre Sotura qui se retirait pour diriger la fédération des Hauts-de-Seine (l'Île-Saint-Denis dépendait de la Seine-Ouest, avant d'être rattachée à la Seine-Saint-Denis). Sotura avait succédé lui-même à un autre communiste : Arnold Géraux. Sa commune était traditionnellement une ville de bateliers, mais depuis 1968, l'activité déclinait ; les entreprises de la métallurgie (prototypes de char) et les entrepôts de grands magasins en faisaient une ville ouvrière. Elle démissionna en cours de mandat en mai 1998. Conseillère générale depuis 1967, elle fut vice-présidente jusqu'en mars 2001, avec la responsabilité du personnel.

Gislaine Durand lui succéda à la mairie de l'Île-Saint-Denis, mais la municipalité fut perdue par les communistes en 2001 au profit d'un maire écologiste Vert. Josiane Andros, toujours domiciliée à l'Île-Saint-Denis, consacra sa retraite à l'histoire de l'art.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Témoignage oral de Josiane Andros.

Claude Pannetier

## ANGEL Félix

**Né le 26 décembre 1924 à Fargnier (Aisne) ; ouvrier du bâtiment ; militant communiste et syndicaliste CGT ; secrétaire de l'UL-CGT de Saint-Denis (1949-1953), permanent de l'UD-CGT de la Seine, secrétaire de l'UD-CGT de Seine-Saint-Denis ; membre de la commission de contrôle financier de la fédération**



**communiste de la Seine (1951-1953) puis de Seine-Nord-Est (1953-1954) ; résistant FTP.**

Fils de Cimétéo Angel, manœuvre, et Josèphe Angel, sans profession, tous deux de nationalité espagnole, tous deux décrits en 1950 comme sympathisants communistes, Félix Angel était titulaire du certificat d'études primaires. L'un de ses deux frères, François Angel, fut volontaire en Espagne républicaine ; il succomba en 1945 des suites des blessures qu'il avait subies en Espagne. Felix Angel adopta la nationalité française en 1939. Domicilié au Blanc-Mesnil (Seine, Seine-Saint-Denis) durant la guerre, il entra en contact avec un groupe de jeunes résistants FTP espagnols à partir du printemps 1944 et y prit rapidement une part active en tant que chef d'un groupe d'une vingtaine de militant avec lequel il prit part à la libération de La Courneuve, du Bourget et d'Aulnay-sous-Bois. Après guerre, il milita avec d'autres jeunes d'origine espagnole au sein d'un groupe des Jeunesses socialistes unifiées au Blanc-Mesnil et adhéra à la CGT en 1945. Dès sa majorité, il devint délégué syndical au sein de l'entreprise du bâtiment où il travaillait à Gennevilliers. Etabli à Saint-Denis après son mariage au début de l'année 1947, il adhéra au Parti communiste français au début de l'année 1949. Après avoir suivi une école syndicale en 1948, il milita au centre inter-syndical CGT de Saint-Denis dont il devint permanent en juin 1949 comme secrétaire général.

Egalement membre du bureau de la section communiste de Saint-Denis, Felix Angel fut élu à la commission de contrôle financier de la Fédération communiste de la Seine en 1951. Apprécié pour son rôle dans les grèves d'août 1953, il fut reconduit la commission de contrôle financier de Seine-Nord-Est en décembre 1953, sur la base de ses responsabilités syndicales.

En 1954, il devint permanent de l'UD CGT de la Seine où il siégeait alors à la commission exécutive. La direction fédérale de Seine-Nord-Est, qui souhaitait éviter une surreprésentation de la section de Saint-Denis, ne jugeait plus sa présence indispensable en 1954. Il continua de siéger au comité de la section communiste de Saint-Denis-centre puis nord et sa carrière syndicale se poursuivit, comme permanent de l'UD de la Seine, puis comme secrétaire de l'UD-CGT de Seine-Saint-Denis à sa création en 1966 et jusqu'en 1974 au moins.

SOURCES : Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis - La Vie ouvrière, 16 novembre 1966.

**Paul Boulland**

## **ARGELÈS Jean-Marie**

**Né le 5 mai 1936 à Pontcharra (Isère) ; professeur d'allemand ; dirigeant communiste de Paris.**

Fils d'un vérificateur principal des contributions indirectes originaire des Pyrénées orientales devenu inspecteur du chiffre d'affaires, Jean-Marie Argelès effectua ses études d'Allemand aux facultés des Lettres de Grenoble et de Besançon. Il fut assistant de français en Autriche pendant neuf mois, puis en République fédérale allemande en 1959-1960, avant d'être boursier l'année universitaire suivante. Il effectua le service militaire au bataillon de Joinville comme soldat de deuxième classe (novembre 1962-février 1963). Titulaire du CAPES d'Allemand, marié en juillet 1961 à Aigues-Mortes (Gard), avec Denise, Reine, Pierrette Dumas, fille d'un commerçant, professeur, sympathisante communiste, il enseignait dans un établissement de la région parisienne. Le couple avait une fille en 1964.

Militant de l'Union de la jeunesse républicaine de France, Argelès adhéra au Parti communiste français en octobre 1955 à Grenoble. Il fut trésorier du comité de ville à Besançon de l'Union des étudiants communistes.

Argelès milita à Créteil (Seine, Val-de-Marne) où il habitait au milieu des années 1960, 20 rue des Platrières. Il fut membre du secrétariat de section chargé de l'organisation et de la propagande en 1964 et 1965. Cette même année, il entra au comité de la fédération communiste Seine-Sud comme un des responsables de l'enseignement. Parallèlement, sportif, il militait dans un club de la Fédération gymnique et sportive du travail à Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne).

Nommé à l'INSEP, site du bois de Vincennes, Argelès, intégré en novembre 1966 au comité fédéral de Paris, milita dans la commission fédérale de l'enseignement secondaire, étant lui-même membre du SNES. Il devint permanent dans le courant de l'année et fut un des animateurs de la commission des intellectuels au sein du bureau à partir de décembre 1968. À ce titre, il suivit la création de l'Université de Vincennes.

Toujours responsable aux intellectuels, sauf universitaires, Argelès entra au secrétariat fédéral en mars 1972. En 1977, toujours secrétaire fédéral, il devint le responsable de la propagande. Contrairement aux données des dossiers sur les comités fédéraux où son appartenance au secrétariat fédérale était notée, dans le suivi de son dossier biographique, il n'était indiqué que comme membre du bureau fédéral de 1968 à 1972, puis du comité fédéral de 1972 à 1982.

Argelès fut candidat aux élections municipales de Paris en 1977 dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

Engagé aux côtés d'Henri Fiszbin dans le groupe RCH, en 1982, Argelès quitta ou fut considéré comme « s'étant mis à l'écart du Parti. » Argelès ne reprit pas son métier de professeur. Il travailla comme traducteur et comme historien. Plus tard, il collabora à la revue *Communisme* sous la direction de Stéphane Courtois.

*ŒUVRES* : Collaboration au premier tome, *Histoire de l'Allemagne contemporaine* (République de Weimar, Troisième Reich), sous la direction de Gilbert Badia, Paris, Messidor, 1987.

Le fichier de la Bibliothèque nationale de France comprend une vingtaine d'ouvrages traduits dont quelques ouvrages sur le sport et les deux livres Ernst NOLTE, *La guerre civile européenne 1917-1946 : national-socialisme et bolchevisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000, 665 p. et *Les fondements historiques du national-socialisme*, Monaco, Éditions du Rocher, 2002, 174 p.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Presse communiste. — Amélie Brun, *Ruptures et reconversions des dirigeants de fédération de Paris du PCF des années 70-80*, mémoire de maîtrise, 1999

Jacques Girault, Claude Pennetier

## ARMANET Maurice, Henri

**Né le 10 septembre 1912 à Saint-Priest (Isère), mort le 20 septembre 1971 à Four (Isère) ; ajusteur ; responsable communiste d'Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine) de Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) et de Renault, membre du comité central du PCF (1950-1954).**

Les parents de Maurice Armanet étaient employés au chemin de fer PLM. Le père, poseur de rail sur l'acte de naissance, adhérait à la CGTU et sympathisait avec le Parti communiste. La mère était garde-barrière. Après l'école primaire, Maurice Armanet poursuivit pendant trois ans ses études à l'école pratique d'industrie de Pont-de-Beauvoisin (Isère). En juillet 1928, il réussit l'examen de sortie et eut un CAP, plus un certificat d'industrie, et disait avoir le niveau scolaire du brevet élémentaire.

Il travailla alors dans l'appareillage électrique à La Tour-du-Pin, à Bourgoin, Lyon et Villeurbanne. À dix-huit ans, il partit deux années en Afrique du Nord, fit quatre mois de prison à Tunis puis travailla deux ans en Algérie.

C'est après son service militaire qu'il vint se faire embaucher chez Renault à Billancourt (le 13 août 1935 selon les archives Renault) puis à Arcueil (Seine, Val-de-Marne) et enfin chez Nieuport à Issy-les-Moulineaux où il vivait. Maurice Armanet se maria d'ailleurs dans cette ville le 10 avril 1937 avec Marie Ensergueix, ouvrière, fille d'un maçon tué dans un accident du travail. Elle sera communiste après la Libération mais sans accompagner son mari dans son militantisme intense.

Secrétaire de la section du SRI d'Issy-les-Moulineaux depuis 1933, il adhéra au Parti communiste en mars 1936 (il indiqua aussi la date de 1935) et milita à la cellule Nieuport (cellule Passionaria) et à la section d'Issy-les-Moulineaux dont le secrétaire était Jean Granger (« il m'a formé » dit-il). Il fut trésorier de la cellule et responsable de la « littérature ». Devenu membre du comité de section, il eut la responsabilité de l'aide à l'Espagne. Il suivit plusieurs écoles de section ainsi qu'une école régionale à Ivry. Il fustigeait alors le trotskisme « dangereux pour la classe ouvrière, surtout dans la région parisienne où les ouvriers supportent mal parfois le frein qu'il est nécessaire de mettre à leur désir d'action violente » (RGASPI, autobiographie de juillet 1932). Il fut, en février 1938, l'objet d'une enquête pour une histoire dérisoire de disparition de macarons du service d'ordre de la cellule Nieuport (décembre 1937) et fut suspendu par la commission de contrôle politique avec avertissement sévère, « malgré les excellents renseignements fournis sur son compte » (RGASPI).

Cet épisode n'affaiblit pas son militantisme. Membre du bureau du syndicat de Nieuport, il fut licencié à la suite de la grève du 30 novembre 1938 et vécut trois mois de chômage. Maurice Armanet déclara en 1946 avoir « approuvé le traité germano-soviétique parce qu'il déjouait les plans impérialistes anglo-saxon et français. » Avant sa mobilisation, il eut huit jours pour défendre le pacte auprès des militants d'Issy. Plusieurs perquisitions eurent lieu chez sa compagne. Prisonnier de guerre près de Langres le 16 juin 1940 (stalag IIIC Kusten), avec d'autres militants communistes comme Voltaire Quinet (futur secrétaire de la section communiste de Renault), Georges Gauthier de Marseille, Delorme de l'Ain et Meyer de Saint-Étienne, il s'employa à combattre la propagande pétainiste qui était très active. En janvier 1945, il fut évacué sur le stalag 8B près de Munich.

Libéré par les Américains en avril 1945, il revint à Issy-les-Moulineaux et fut désigné au bureau de la section communiste locale puis au comité du parti de l'entreprise Salmson. Il quitta cette entreprise fin 1947 pour entrer à la société Gomblin (janvier à août 1948) avant d'être réintégré chez Renault comme ajusteur outilleur P2. Mais c'est comme permanent qu'il

assura le secrétariat de la section Renault du PCF de 1949 à 1954.

Maurice Armanet fit partie de ces responsables ouvriers qui connurent une brusque promotion à l'occasion du XIIe congrès du Parti communiste tenu à Gennevilliers en avril 1950. Son intervention reproduite par *L'Humanité* du 7 avril 1950 porta sur la dénonciation du titisme et la nécessité de la vigilance : le secrétaire de la section communiste de chez Renault « souligne tout d'abord la lourde responsabilité qui incombe aux communistes de Paris et de la Seine où se nouent les fils de la réaction et de la provocation. C'est à Paris, en particulier, qu'est le siège de l'ambassade titiste. » Il entra en effet au comité central comme suppléant mais ne fut pas réélu au congrès d'Ivry en 1954. Le Parti lui fit faire une école centrale de quatre mois de novembre 1950 à mars 1951. L'évaluateur nota « son excellent esprit de parti » mais le trouva taciturne et porté à « juger avec un peu de pessimisme ».

Le 7 décembre 1953, le secrétariat décida, après la décentralisation de la Fédération de la Seine, de le renvoyer à la production. Maurice Armanet évoquera plus tard les erreurs et les insuffisances dans le travail qui lui furent reprochées. Il partit alors chercher du travail à Villeurbanne (Rhône), ne réussit pas à entrer chez Berliet et après une période difficile fut ouvrier à la SERS (Société des électrodes et réfractaires de Savoie). Il s'y comporta en militant syndical exigeant (mais sans accepter d'être candidat aux élections professionnelles), et en sympathisant communiste au point que lorsqu'une cellule se constitua, les membres furent étonnés qu'il ne les rejoigne pas. En fait, il n'avait pas repris contact avec le Parti et n'avait plus sa carte. Le secrétariat national l'autorisa à réadhérer en janvier 1964. Il habitait alors à Four au Rival (Isère). Il ne semble pas avoir joué de rôle, car la Fédération de l'Isère ignorait son nom en 1970, un an avant sa mort.

SOURCES : Arch. comité national du PCF, dossiers personnels. — RGASPI, Moscou, 495 270 47. — Notices biographiques Renault, publiées sous la direction de Gilbert Hatry, Éditions JCM, 1990. — *L'Humanité*.

René Lemarquis et Claude Pennetier

## AUBRY André, Raymond, Louis

Né le 1er août 1931 à Valognes (Manche) ; ajusteur ; syndicaliste CGT de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) ; dirigeant communiste d'Antony (Seine, Hauts-de-Seine) ; maire d'Antony (1977-1983) et sénateur (1968-1977) ; conseiller général des Hauts-de-Seine.

Fils de Louis Aubry, cheminot et de Fernande Quoniam, employée de la SNCF, André Aubry fit des études primaires dans l'enseignement public et privé, puis professionnel jusqu'au CAP d'ajusteur. Influencé par des amis de la famille, marqué par la résistance et la lutte contre les dix-huit mois, il adhéra au Parti communiste en 1948, un an après son entrée au travail à Antony.

La même année, il était un des militants du syndicat Renault et de l'Union locale CGT d'Antony. En 1950, le syndicat Renault lui donna des responsabilités puis, de 1955 à 1962, il anima le syndicat CGT de Krieg et Zivy à Montrouge, le syndicat des métaux de cette ville, l'union locale, et entra à l'Union départementale de la Seine (il était membre de la commission exécutive en 1960).

André Aubry participa à des écoles de formation communiste locale, de la jeunesse (1955), régionale et nationale (4 mois). Il fit partie du bureau régional de l'UJCF en 1956 et siégea au comité fédéral de Seine-Sud à partir de 1956 (il était présenté comme soudeur et comme permanent syndical en 1962) puis de Seine-Ouest (Hauts-de-Seine) à partir de 1966 (au titre de la CCF en 1969). Il militait dans les associations de locataires et au Secours populaire. Élu conseiller municipal d'Antony en 1955, il en fut maire de 1977 à 1983, conseiller général de 1976 à 1988 et sénateur de 1968 à 1977.

Il se maria en août 1953 à Antony. Son épouse, Yvette Bourdeaux, OS dans la métallurgie, milita aux JC puis au PCF. Ils eurent deux enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF, comités fédéraux de Seine-Sud et Seine-Ouest. — Jacky Béna, Jacques Galès, *Les nouveaux maires communistes*, 1978. — État civil de Valognes.

Claude Pennetier

## AUROUX Louis, Henri

Né le 29 août 1902 à Châteauroux (Indre), mort le 2 novembre 1973 à Montreuil (Seine-Saint-Denis) ; mécanicien, blanchisseur puis ajusteur outilleur ; élu municipal communiste de Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne).

Le père de Louis Auroux avait été militant socialiste avant 1914 mais de 1920 à son décès en 1933, il cessa toute activité du fait de son état de santé. Il travailla comme cordonnier puis comme cheminot et fut révoqué par deux fois pour son activité syndicale, en 1910 et 1920. Sa mère était couturière. Louis Auroux était titulaire du certificat d'études primaires.

En avril 1922, Louis Auroux adhéra aux Jeunesses communistes. Appelé comme 2ème Classe au 22ème BOA le 13 novembre suivant, il fut constamment surveillé lors de son service militaire, car la liste des adhérents des JC avait été trouvée lors d'une perquisition chez le secrétaire local. Il participa toutefois à la diffusion de *La Caserne*. En 1924, il exerçait la profession de mécanicien aux établissements militaires de Vincennes. C'est là qu'il adhéra, en août 1924, à la CGTU et au PCF, où il devint rapidement trésorier de la cellule 1201.

Lors des campagnes électorales de 1928 et 1932 il fut chargé par le sous-rayon de Nogent-Le Perreux du collage et de la surveillance des affiches et intervint à plusieurs reprises en tant que secrétaire du Secours Rouge du Perreux. A cette époque, il fut également délégué d'atelier et membre de la section syndicale CGTU. En 1930, révoqué du Parc d'artillerie régional pour activité communiste, il bénéficia dans *l'Humanité* d'une campagne de soutien qui resta sans effet. Contraint à une longue période de chômage, il abandonna son métier pour trouver un emploi de laveur dans la blanchisserie Gaveau (rue éponyme à Fontenay-sous-Bois) où il travailla jusqu'en 1952.

En 1934, Louis Auroux s'était établi à Fontenay-sous-Bois où il créa une cellule de quartier en 1935 puis un comité d'intérêts généraux de quartier qui s'opposa activement à la municipalité. Il fut membre de la commission de contrôle financier de la section Fontenay-Vincennes puis participa au bureau de la section Fontenay-sous-Bois, créée en 1939. Mobilisé à Verdun au 160ème RAF, il fut interrogé par la police au cours d'une permission, au mois de mars 1940. De retour dans son régiment, il mena une propagande active parmi les soldats, faisant même flotter le drapeau rouge sur le fort le 1er mai 1940. Fait prisonnier le 22 juin 1940, à Saint-Dié, il fut envoyé à Nuremberg, au stalag XIII D, en juillet 1940. En novembre 1940, il fut affecté dans une usine fabriquant des mines, des bombes et des bobines téléphoniques pour l'armée allemande. Aidé d'autres militants communistes, il rencontra certains succès dans le ralentissement et le sabotage de la production. Tombé malade en mars 1944, il rentra à Fontenay-sous-Bois le 14 juillet 1944, et retrouva immédiatement le contact avec ses anciens camarades qui le firent entrer au Front national. Il participa aux combats pour la libération de la ville le 25 août 1944, et gagna le grade de sergent FFI.

Louis Auroux s'attela alors à l'organisation de l'activité locale. Il recréa la cellule de son quartier ainsi que le comité d'intérêts généraux et organisa la formation d'une garde civique républicaine dont il fut chef de secteur. Il animait également des réunions publiques et diffusait *l'Humanité-Dimanche*. Délégué à la conférence de la section Fontenay il fut

désigné responsable aux cadres pour la section.

Entre 1946 et 1952, Louis Auroux fut secrétaire de cellule et délégué du personnel dans l'usine Gaveau et membre du Comité de section de Fontenay-sous-Bois. Sa santé s'était dégradée et il était pensionné de guerre pour insuffisance pulmonaire. Devenu ajusteur à Montreuil, il abandonna ses responsabilités mais maintint une activité locale, dans sa cellule de Fontenay et surtout à la municipalité.

Louis Auroux fut élu conseiller municipal communiste de Fontenay-sous-Bois le 13 mai 1945 en 17e position sur 30. Il fut réélu le 19 octobre 1947, le 30 novembre 1953 (en remplacement de Louis Leclerc) puis le 13 juin 1954. Son mandat prit fin en 1959. La première magistrature municipale était occupée par André Laurent, par Aimé Febvre (RPF) puis par Georges Baehr (RPF).

Louis Bayerte écrit : « Il déployait une activité à tel point inlassable en faveur de son quartier, que le maire de droite lui-même l'avait surnommé le « Maire des Alouettes ». Un rue de Fontenay-sous-Bois porte d'ailleurs aujourd'hui son nom » (Bayerte, p. 33). La municipalité fut conquise par un liste d'union de la gauche à direction communiste (Louis Bayerte) en 1965.

Louis Auroux s'était marié à Montreuil en juillet 1922 avec Jeanne Quemener. Ils eurent une fille.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Fontenay-sous-Bois série K (liste électorale). — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne. — Louis Bayerte, *Mémoires rebelles*, Fontenay-sous-Bois, 2005. — Notes d'Emmanuel Hagen. — État civil de Châteauroux, 27 février 2003.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## AUTIER Claude

**Né le 4 octobre 1924 à Niort (Deux-Sèvres) ; ajusteur ; militant communiste de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine).**

Domicilié rue Paul-Vaillant Couturier à Gennevilliers en 1954, Claude Autier avait adhéré aux Jeunesses communistes en 1944 et au Parti communiste en 1945. Le 1er mars 1953, il fut élu au comité fédéral de la Seine, à l'occasion de la VIe conférence de la fédération communiste et en décembre suivant il rejoignit la fédération de Seine-Ouest nouvellement créée, toujours comme membre du comité fédéral. A cette époque, il était permanent de l'UD-CGT de la Seine, comme « responsable de secteur ». Il fut réélu lors de la 2e conférence de la Fédération Seine-Ouest, 14-16 mai 1954, salle des grésillons à



Gennevilliers. Siégeant toujours au comité fédéral, il assurait le secrétariat administratif de la fédération. Au cours de l'année 1954, il suivit les cours d'une école centrale de la CGT. A partir de 1956, il fut secrétaire de la section communiste de Nanterre et continua d'assumer diverses responsabilités au sein de la fédération Seine-Ouest, comme chargé du suivi de l'activité dans les usines SNECMA puis comme responsable des hebdomadaires de la fédération. Il ne fut pas réélu au comité fédéral en 1964.

SOURCE : Arch. comité national du PCF.

Paul Boulland

## **BABUCCI Jean**

**Né le 25 avril 1921 à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; métallurgiste ; secrétaire de la section communiste de Renault à Choisy-le-Roi (Seine, Val-de-Marne).**

Né de père inconnu, fils d'Anne-Marie Babucci, sans profession, Jean Babucci était titulaire du certificat d'études primaires. Ouvrier métallurgiste, il adhéra à la CGT en 1937.

Engagé volontaire durant la Seconde Guerre mondiale, il servit comme tireur dans l'artillerie à Constantine puis participa aux combats en Tunisie, en Algérie et en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre.

Jean Babucci adhéra au Parti communiste en 1946 à Paris (XII<sup>e</sup> arr.). Ouvrier ferreur à l'usine Renault de Choisy-le-Roi, il y fut délégué du personnel (1951-1957) et secrétaire de cellule (1952-1957). En décembre 1953, il entra au comité fédéral de Seine-Sud et suivit une école fédérale du PCF en mars 1954 à Ivry. Il fut également membre du secrétariat de la section de Choisy-le-Roi. Toutefois, son activité se limitait essentiellement à l'usine Renault et il ne fut pas réélu au comité fédéral en 1957. Par la suite, il travailla à l'usine United d'Ivry où il fut à nouveau secrétaire de cellule, puis comme tourneur à la SCEPA à Vitry, où il fut responsable des CDH. Il résidait alors à Bonneuil-sur-Marne.

Marié à Simone Mazier, mécanicienne, membre du PCF, Jean Babucci était père d'un enfant.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne.

Paul Boulland

## **BALLANGER Robert, Victor, Marcel, François**

**Né le 2 novembre 1912 à Nantes (Loire Inférieure, Loire Atlantique), mort le 26 janvier 1981 à Sevran (Seine-Saint-Denis) ; employé ; résistant ; membre du Comité central (1945-1950, 1959-1981) ; député communiste de Seine-et-Oise, puis de Seine-Saint-Denis (1945-1981), président du groupe parlementaire communiste (1964-1981), conseiller général, conseiller municipal de Livry-Gargan (1953-1959).**

Robert Ballanger est né dans une famille modeste, sa mère était couturière et son père maréchal des logis chef lors de sa naissance, puis dans les années trente surveillant général aux Chantiers de la Loire. Dans son autobiographie destinée au Komintern, il le disait favorable au Front populaire, mais le qualifiait ultérieurement de « plutôt à droite ». Il était frère de Guy Ballanger.

Robert Ballanger fut élève de l'école primaire supérieure de Nantes jusqu'au brevet supérieur et continua des cours du soir de littérature française pendant quatre ans au Conservatoire de Nantes. Il fut même comédien amateur au « Théâtre de la jeunesse au travail ». En 1928, il entra comme garçon de course ou « courantin » dans une banque dont il fut renvoyé en 1933 pour motifs politiques. En effet, il adhérait en 1930 aux Jeunesses laïques et républicaines et en 1931 à la Ligue fédéraliste bretonne, de gauche. Il représenta celle-ci au comité nantais d'Amsterdam-Pleyel dont il devint en 1933 trésorier, puis secrétaire. Chômeur de mars 1933 à janvier 1935, il adhéra au PCF en mars 1934, à la suite des événements de février, patronné par Jean Bruhat et Raymond Sémat. Il fut employé en 1935 à l'usine métallurgique des Batignolles. Il se maria en 1935 avec Marie Roussel, maîtresse primaire au lycée de Nantes, qui adhéra en même temps que lui au PCF et siégeait en 1938 au bureau de la section de Nantes. Elle mourut en 1943.

Après son service militaire d'octobre 1935 à octobre 1936, Robert Ballanger entra comme commis auxiliaire au ministère des Colonies à Nantes, il en fut licencié le 30 novembre 1938, ayant été le seul gréviste de son bureau, fut réintégré en avril 1939, puis révoqué en 1940.

En janvier 1937, il devenait secrétaire adjoint de la section de Nantes-ville, en juillet 1937, secrétaire et membre du comité, puis du bureau régional. En 1939, il était secrétaire régional de Loire Inférieure.

En 1939, Robert Ballanger fut mobilisé en Alsace, envoyé ensuite à la frontière belge et se trouvait dans la poche de Dunkerque en juin 1940. Il passa en Grande-Bretagne et revint aussitôt en France. Au cours d'une permission, il avait été chargé par la direction

du PCF d'une mission de confiance : convoyer Raymond Guyot en compagnie de la belle-sœur de celui-ci Lise London de la caserne de Tarascon jusqu'à la frontière belge, sur ordre de l'Internationale.

Robert Ballanger fut démobilisé à Nantes en juillet 1940 et s'engagea dans la clandestinité. Dès l'été de 1940, refusant les consignes légalistes du parti, il commença, en compagnie d'Auguste Lecœur et Marcel Paul, à stocker des armes abandonnées, recenser des dépôts de poudre et donc préparer la lutte armée. Après avoir échappé à une arrestation, il fut chargé à la fin de 1940, avec l'aide de Venise Gosnat de réorganiser le parti en Bretagne, succédant à Auguste Havez. De la fin de 1940 à 1942, il fut « instructeur » en Bretagne. Il fit reparaître clandestinement, en mars 1941, l'hebdomadaire *La Bretagne ouvrière, paysanne et maritime* et contribua à la formation de l'« Organisation spéciale », embryon des futurs FTP, qui réalisa divers sabotages. De mai à octobre 1942, il devint responsable « interrégional » de la région Centre (départements du Cher, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Nièvre). En octobre 1942, il était instructeur ou interrégional dans la région parisienne. En octobre 1943, il entra à l'état-major national des FTP et devenait collaborateur direct de la direction illégale du PCF, assurant entre autres la liaison avec la MOI (Main d'Œuvre immigrée).

À la Libération, il était adjoint au secrétariat de la région parisienne. En août 1944, Robert Ballanger était nommé vice-président du Comité départemental de Libération de Seine-et-Oise, en tant que représentant du PCF. Il était également secrétaire de la région Paris-Ouest et membre de la commission des conflits et litiges du comité d'entente socialiste-communiste créé le 4 décembre 1944. En mars 1945, le PCF se donnait dans la région parisienne une organisation conforme au découpage administratif et créait une fédération de Seine-et-Oise dont Robert Ballanger était le secrétaire. Elle revendiquait 21 000 adhérents en mars 1945 et 31 000 à la fin de 1946, ce qui en faisait une des premières de France, tandis que le parti gagnait la présidence du conseil général au printemps de 1945. Robert Ballanger entra au comité central du PCF au Xe congrès de 1945. En même temps, il entamait une carrière d' élu qui se poursuivrait toute sa vie. En mars 1945, il devenait conseiller général de Seine-et-Oise dans le canton du Raincy jusqu'à 1951 et surtout député aux deux assemblées constituantes, puis aux trois législatures de 1946, 1951 et 1956, toujours en troisième position sur la liste communiste de la première circonscription (nord) de Seine-et-Oise. Il devait déployer à l'Assemblée comme à l'extérieur des qualités de tribun qui en firent un orateur populaire recherché.

Une épreuve douloureuse lui fut infligée en mai 1948, son remplacement à la tête de la

fédération de Seine-et-Oise par Michel Vandel, assorti d'une pénible autocritique à la conférence fédérale sur des « habitudes de facilité » prises par certains membres de la direction, ainsi qu'un « esprit de coterie ». Cette sanction semble avoir été la suite du suicide en novembre 1947 du trésorier fédéral. Robert Ballanger restait cependant membre du comité fédéral – il l'était en 1952 – et président du groupe communiste au conseil général, mais avait des rapports compliqués avec ses camarades. Il fut aussi évincé du Comité central au XIIe congrès de 1950. Il cessait d'être un homme d'appareil, mais conservait son mandat de député et intervenait sur des questions d'importance croissante, notamment l'Algérie et les institutions. Le 19 juillet 1957, il demandait « la reconnaissance du droit de l'Algérie à l'indépendance ». Il fut également conseiller municipal de Livry-Gargan (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis) de 1953 à 1959.

La Ve République et le retour au scrutin majoritaire lui donnèrent l'occasion d'un succès inattendu aux élections législatives de novembre 1958 où furent élus seulement dix députés communistes. Le découpage de la 9e circonscription de Seine-et-Oise ne lui était pourtant pas particulièrement propice, mais il battit le favori, le gaulliste de gauche sortant Jean de Lipkowski, ainsi que le socialiste Fernand Herbaut, dans une triangulaire. Il améliora ensuite sa position dans cette circonscription jusqu'en 1973, sauf en 1968. Celle-ci devenait en 1967, la 8e de Seine-Saint-Denis.

C'est sans doute ce qui explique son retour au comité central au XVe congrès de 1959, ainsi qu'au bureau fédéral. Il était ainsi le seul des évincés de 1950, tous anciens résistants, à reprendre place au Comité central. En 1962, Robert Ballanger accédait à la vice-présidence du groupe communiste à l'Assemblée nationale et en 1964 succédait officiellement à Waldeck Rochet comme président ; il devait exercer cette charge jusqu'à sa mort. Il incarnait le député communiste dont il donnait la définition suivante dans *l'Humanité* du 13 février 1978 : « Un militant qui vit parmi les ouvriers... habite une HLM, un petit pavillon de banlieue ou une ferme... Ne conserve qu'une paye d'ouvrier qualifié... Fait entendre la voix des travailleurs... représente aussi la nation. » Il siégea à la Commission de l'Intérieur de 1946 à 1958, à celle des Finances de 1962 à 1978, puis à celle des Affaires étrangères.

Au début des années soixante, après avoir eu un domicile à Gagny (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis), il se fixa à Aulnay sous bois (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis), se remaria en 1969 avec Yvonne Ernault, déjà mère de leur fille Françoise. Il en divorça en 1975 et se remaria en 1976 avec Marie-Hélène Bettocchi qui lui donnera sa deuxième fille Vanina.

Robert Ballanger allait contribuer à faire gagner au PCF la principale ville de sa circonscription, Aulnay-sous-Bois, en prenant la tête d'une liste d'union de la gauche en 1965. Il n'en fut pas alors le maire en titre, laissant ce mandat à son camarade Louis Solbès, mais donnait avec celui-ci les impulsions essentielles. Il devint maire de 1971 à 1978, faisant en 1971 et 1977 passer sa liste au premier tour grâce à un prestige personnel qui débordait celui de son parti. Il fit dans cette fonction ses preuves de gestionnaire dans une ville qui avait grand besoin d'être administrée. Elle connut en effet de 1962 à 1975 une croissance démographique de 66 %, atteignant 78 955 habitants. Le District y construisait des grands ensembles dont les permis de construire émanaient directement du ministère de la Construction, contournant l'autorité du maire. Robert Ballanger s'efforça d'y améliorer la part de la commune dans l'attribution des logements. Grâce à l'étendue de la ville put aussi s'y installer l'usine Citroën, ainsi que le centre de routage Garonor et des zones industrielles qui amélioraient les ressources municipales. Ceci facilita les équipements, ainsi que la construction d'un stade nautique et d'une maison de la Culture. Robert Ballanger fit également créer un parc urbain qui porte aujourd'hui son nom afin d'empêcher de nouvelles emprises immobilières.

La situation en Tchécoslovaquie pendant et après le Printemps de Prague fut pour Robert Ballanger une préoccupation importante, mais moins publique. Il y avait dirigé une délégation de députés communistes en janvier 1968 et avait rencontré les nouveaux dirigeants, marquant sa faveur pour cette expérience. Dans une lettre à Waldeck Rochet du 9 octobre 1968, conservée dans ses archives, il allait plus loin que le PCF dans la condamnation du Pacte de Varsovie et affirmait la nécessité de l'égalité entre partis communistes sans « parti-maître » ni ingérences et il demandait un exposé public des divergences du PCF avec le PC d'Union soviétique. Il participa encore à une délégation du PCF en Tchécoslovaquie conduite par Étienne Fajon du 25 au 28 novembre 1969 et maintenait alors que l'intervention était une lourde faute. Il se scandalisa ensuite de ce que des notes prises par Jean Kanapa lors d'un entretien antérieur entre Waldeck Rochet et Dubcek, premier secrétaire du PC tchécoslovaque en 1968 aient été prêtées par Fajon au PC tchécoslovaque en novembre 1969, ce que Ballanger considéra comme un procédé déloyal.

Très hostile à la construction européenne, il désapprouva le ralliement de Georges Marchais à l'élection du parlement européen au suffrage universel. Après les élections législatives de 1978, il garda la présidence du groupe communiste, mais en perdit au profit

d'André Lajoinie une prérogative essentielle, les relations avec le bureau politique.

Paradoxalement, alors qu'il affirmait des positions novatrices sur les rapports entre partis communistes, Robert Ballanger restait fidèle à la « voie révolutionnaire » traditionnelle du PCF, favorable au centralisme démocratique et très réservé sur le parti socialiste resté dans « l'impasse social-démocrate ». En octobre 1980, il déclarait au *Monde* qu'il ne voterait pas au second tour de l'élection présidentielle à venir « pour un socialiste atlantiste ». Fidélité à ses options originelles qui n'empêchait peut-être pas une opération de poisson-pilote pour le compte du parti dont de nombreux militants allaient suivre cette consigne.

Ce dirigeant très populaire qui fut un des premiers leaders communistes à maîtriser l'usage des médias, est mort brutalement alors qu'il préparait sa retraite. Robert Ballanger était titulaire de la Croix de guerre et de la médaille de la Résistance.

Un parc d'Aulnay sous Bois, ainsi que l'hôpital intercommunal situé à Villepinte (Seine-Saint-Denis) portent son nom.

SOURCES : Arch. du Komintern, Moscou : RGASPI, 495 270 61. — Arch. comité national du PCF. — Arch. Dép. Seine-et-Oise, 1W371, 372, 413, 417, 428, 435, 471, 1W957, 959, 960, 962, 967, 978, 985, 992, 1W1128, 1104W29, 36, 38, 39, 69, 96, 97, 98, 1104W100 et 106, 1201W39. — Arch. de Robert Ballanger aimablement communiquées par Madame Marie-Hélène Ballanger. — Discours de Rol-Tanguy aux obsèques de R. Ballanger aimablement communiqué par l'auteur — *Renaissance de Seine-et-Oise*, 7 juillet 1945 et 4 novembre 1950. — *Cahier du communisme*, 1980. — Nadia Ténine-Michel, « Aulnay-sous-bois et le PC », in *Communisme* n° 15/16 (1987). — *L'Humanité* : 13 février et 22 mai 1978, 27 et 30 janvier et 3 avril 1981. — *L'Humanité-Dimanche*, 30 janvier 1981. — *Le Monde*, 10 octobre 1980, 27 janvier 1981. — *Le Quotidien*, *Le Matin*, *Libération*, 27 janvier 1981. — *Aulnay-Information*, 6 février 1981. — *Dictionnaire des Parlementaires*. — Auguste Lecœur, *Le Partisan*, Flammarion 1963. — Lise London, *La Mégère de la rue Daguerre*, Paris, Le Seuil 1995. — Karel Bartosek, *Les aveux des archives*, Paris Le Seuil 1996. — Annie Kriegel et Stéphane Courtois, *Eugen Fried*, Paris Le Seuil 1997. — Robert Ballanger, *35 ans de vie parlementaire*, recueil de ses interventions réalisé par le groupe communiste à l'Assemblée nationale. — Jean Vigreux, « Le comité d'entente socialiste-communiste », in *Le parti socialiste entre Résistance et République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000. — Témoignage de Louis Odru, ancien député de Seine-Saint-Denis, 4 mai 2001. — Renseignements fournis par Jean Josnin. — Notice *DBMOF*. — État civil de Nantes.

## **BARBE Pierre**

**Né le 15 avril 1932 ; cheminot en Région parisienne ; communiste ; syndicaliste.**

Ajusteur à la SNCF, Pierre Barbe adhéra au PCF en 1958 et fut secrétaire de la cellule PCF des cheminots de Pantin en 1962. Secrétaire responsable de la propagande de 1962 à 1965, il fut responsable de la section de Pantin en 1966. Il exerça également des responsabilités fédérales comme membre du comité fédéral de la Seine-Nord-Est (future Seine-Saint-Denis) à partir de 1962, puis au sein du bureau fédéral jusqu'en 1968 au moins. Il fut élu conseiller général communiste en 1968.

Militant syndical, il fut secrétaire du syndicat des cheminots de Pantin en 1962, puis continua à militer au dépôt SNCF jusqu'en 1965 au moins.

SOURCE : Comités fédéraux du PCF.

## **BARBET Raymond, Lucien, Alexandre**

**Né le 18 novembre 1902 à Chartres (Eure-et-Loir), mort le 8 mars 1978 à Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) ; ouvrier ajusteur ; maire communiste de Nanterre (1935-1939, 1945-1973) ; conseiller général (1937-1940 et 1945-1967) ; député (1962-1978).**

Raymond Barbet naquit à Chartres dans une famille ouvrière. Sa mère faisait des lessives pour des particuliers et son père travaillait comme manœuvre dans le Bâtiment. En avril 1915, les parents et les trois enfants - Raymond étant le plus jeune - vinrent s'installer à Nanterre où le père fut chauffeur de chaudière aux établissements Lorilleux. Mobilisé peu après, il mourut à Verdun en mai 1916. Raymond Barbet fréquenta l'école publique Félix Pyat puis, à l'automne 1915, travailla de nuit sur un tour pour la fabrication d'obus, dans une petite usine de Puteaux. Il s'embaucha ensuite avec sa sœur dans un atelier de fabrication de jeux de dames, à Nanterre. Reconnu pupille de la Nation, Raymond Barbet put entrer comme apprenti ajusteur chez De Dion Bouton où il resta trois ans. Il prit part très jeune à l'agitation ouvrière et fit la grève en mai 1917. Il travailla dans diverses entreprises de l'ouest parisien avant d'entrer, en 1930, aux chemins de fer de l'État à titre d'ouvrier ajusteur. Il adhéra au syndicat CGTU des Métaux en septembre 1923 et au Parti communiste en janvier 1924 (et non en 1922 comme l'affirment par erreur

plusieurs articles du *Monde* et de *l'Humanité* parus en 1973 et 1978).

Les militants communistes de Nanterre confièrent très vite le secrétariat de la section locale à Raymond Barbet. Après la réorganisation de 1925, il milita dans ses différents lieux de travail. En 1927-1930, il assurait le secrétariat de la cellule Donnet-Zedel du sous-rayon de Nanterre (journal d'usine : *Le Vigilant*). Sept communistes entrèrent au conseil municipal lors des élections complémentaires du 29 juin 1924, mais Raymond Barbet, n'ayant pas atteint l'âge d'éligibilité, n'avait pu être candidat. Ils perdirent leur siège en mai 1925. Le Parti communiste chargea André Marty et Raymond Barbet de diriger la liste « Bloc ouvrier et paysan » aux élections des 5 et 12 mai 1929. La victoire paraissait possible : au premier tour les listes se réclamant du mouvement ouvrier regroupaient 3 380 voix (moyenne de la liste communiste 2 090 suffrages, socialiste-communiste 340, socialiste SFIO 950) contre 2 861 voix à la liste de Concentration républicaine. Les suffrages socialistes et socialistes-communistes se partagèrent entre les candidats communistes (2 760 voix) et les candidats « républicains » (3 460) qui furent élus.

En 1932, Raymond Barbet devint responsable de la section syndicale unitaire des ateliers de chemin de fer de Paris-Batignolles. Son organisation l'envoya en Roumanie, en 1934, lors du procès des cheminots de Bucarest.

Raymond Barbet prit la tête de la liste communiste au premier tour des élections municipales, le 5 mai 1935. Selon *l'Humanité*, les communistes recueillirent 2 906 voix de moyenne, les socialistes 1 825 et les candidats « républicains » 3 247. Socialistes et communistes formèrent au second tour une liste antifasciste comprenant douze communistes (Clarin Baixas, Barbet, Pierre Brandy, Ferdinand Chevalier, Jean Giacottino, André Hénault, Isaïe Lanniaux, Robert Mathoux, Georges Musset, Pierre Muzard, Jean-Baptiste Roul, Léon Staincq), sept sympathisants (Paul Chaumont, André Doucet, René Jacky, Maurice Potin, Corentin Ravaud, Just Remund, Pierre Robin) et dix socialistes SFIO (Paul Boucher, Louis Comlar, Clément Conte, Charles François, René Godefroy, Jean Houllard, Marcel Mainguet, David Mendès-France, Pierre Savineau, Paul Welch). Plusieurs conseillers socialistes (Comlar, David Mendès-France, François) rejoignirent rapidement le Parti communiste. La liste antifasciste fut élue le 12 mai, par 4 162 voix contre 3 826 à la municipalité sortante. Barbet accéda à la première magistrature municipale le 19 mai 1935. Le succès électoral donna une impulsion nouvelle au rayon communiste : les effectifs passèrent de 250 cartes en janvier 1936 à 926 en octobre 1936, et 1 450 en octobre 1937 (Ve et VIe conférence régionale Paris-Ouest). Il devint conseiller général de la



deuxième circonscription du canton de Puteaux le 28 février 1937 (premier tour), en remplacement de Waldeck Rochet démissionnaire après son élection à la Chambre des députés. Il avait obtenu 4 043 voix sur 8 044 suffrages exprimés (50,2 %) et 10 578 inscrits (38,2 %). Waldeck Rochet avait recueilli en mai 1935, 4 357 voix sur 7 746. Il fit partie de la troisième commission (Assistance aux vieillards et aliénés) et de la septième (Préfecture de police, prison). Il fut suspendu de ses fonctions de maire en octobre 1939 et déchu de son mandat de conseiller général le 21 janvier 1940.

Arrêté le 19 décembre 1939, Raymond Barbet fut envoyé à la Ferme-Saint-Benoît le 12 janvier 1940 puis à Fort-Barrau (Isère) d'où il s'évada le 2 septembre 1940. Revenu à Paris le 18 septembre 1940, il s'occupa de la réorganisation clandestine du Parti communiste en Seine-et-Oise jusqu'en juin 1941. Il créa ensuite des comités populaires de cheminots qui jouèrent un grand rôle dans le freinage des moyens de transport utilisés par les Allemands. « Pour passer le plus inaperçu possible, il laisse pousser une superbe moustache qui effectivement le rend méconnaissable », suivant le témoignage de Robert Hernio. La direction illégale de l'Union des syndicats de la région parisienne le chargea de mettre en place des directions syndicales dans les ateliers et les gares. Il participa à la préparation d'actions de sabotage, fut un des organisateurs des grèves de mai et juillet 1944 et des grèves insurrectionnelles du 10 août 1944.

Raymond Barbet reprit ses fonctions à la mairie de Nanterre le 22 août 1944. Réélu en mai 1945, il garda son écharpe jusqu'en mai 1973, avec une interruption entre le 25 octobre 1948 et le 28 mai 1950 en raison d'une révocation. Conseiller général de 1945 à 1967, il fut vice-président du conseil général de la Seine dans les années soixante. Devenu député communiste de la trente-troisième circonscription de la Seine en 1962, il ne se représenta pas en 1978. Raymond Barbet siégeait à la commission de contrôle politique de son parti en 1945, à la commission de contrôle financier en 1947 ; il était suppléant au Comité central à la même date. Le Parti communiste ayant entrepris, au début des années soixante-dix, une politique de rajeunissement des cadres et des élus, Raymond Barbet transmit la direction de la municipalité de Nanterre à Yves Saudmont en mai 1973. Le conseil municipal le nomma maire honoraire le 3 juin 1973. Il annonça en septembre 1977 qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat législatif dans la septième circonscription des Hauts-de-Seine. Marié, père d'une fille, Raymond Barbet mourut dix jours avant les élections du 18 mars 1978. Il était Chevalier de la Légion d'honneur depuis décembre 1945.

SOURCES : Arch. P.Po. 101. — Arch. Dép. Seine, DM3, Versement 10451/76/1. — Arch. Com. Nanterre. — Arch. Maitron (tract électoral avec photo, 1946). *L'Humanité*, 28 avril et 7 mai 1929, 6 et 13 mai 1935, 9 et 13 mars 1978. — *Le Monde*, 17 mai 1973, 17 septembre 1977 et 10 mars 1978. — Comités fédéraux du PCF. — Ve et VI<sup>e</sup> conférence régionale communiste Paris Ouest, 1936-1937. — B. Lafon et P. Zarka, *Recherches sur l'implantation du Parti communiste français à Nanterre*, Mémoire de Maîtrise, Paris I, 1971, 2 vol., 161 p. (interview de Raymond Barbet, 20 juillet 1971, p. 133-138). — Édouard Combes, *Le Conseil municipal : nos édiles (1935-1941)*, Paris, (1938), p. 955-956. — Stéphane Courtois, *Le PCF dans la guerre. De Gaulle, la Résistance, Staline...*, Paris, Ramsay, 1980, annexe 18. — Claude Pennetier, *Élus et militants à l'époque du Front populaire*, Société d'histoire de Nanterre, Nanterre, 1996. — Robert Hernio, *Avant que les cloches sonnent...*, Fédération CGT des cheminots, 2000, p. 79 et 247.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## BAUDRY Claude, Louis

**Né le 8 mars 1908 à Lyon (Rhône), mort le 27 mai 1999 à Verrières-le-Buisson (Essonne) ; instituteur puis professeur ; dirigeant communiste dans la banlieue Est, militant syndicaliste.**

Fils d'un aide-maçon et d'une papetière (dans la biographie qu'il remplit en 1955 il indiquait que sa mère était une femme de ménage catholique), Claude Baudry fut élevé dans une famille catholique. Il milita dans l'association catholique de la jeunesse française dans laquelle il fut membre d'un comité fédéral. Il avait participé avant la guerre à un congrès des étudiants contre la guerre et le fascisme, en Belgique. Il effectua son service militaire dans l'aviation et le termina comme sergent.

Employé, il devint instituteur à Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis) au groupe scolaire de la rue de Rosny. Il se maria en mai 1935 à Vincennes (Seine, Val-de-Marne) avec Gisèle Lepinois, fille d'un électricien, professeur de collège, communiste ; le couple eut deux enfants.

Claude Baudry participa à des actions de Résistance. En février 1944, il distribuait des tracts en direction des troupes allemandes. Arrêté le 2 août 1944 par la police française dans un couloir de la station de métro Nation, il fut relâché. Chef du groupe FFI de Saint-Mandé (Seine, Val-de-Marne), il participa aux combats de la libération dans la région parisienne et particulièrement à celui fort meurtrier de la barricade de la place Tourelle à Saint-Mandé.

Baudry adhéra au Parti communiste le 2 août 1944 et devint le secrétaire de la section de Saint-Mandé. Membre de la cellule communiste Langevin à Montreuil, il suivit une école fédérale à Bagnolet. Secrétaire de la section communiste de Vincennes en 1957 où il habitait maintenant, il devint membre de la commission de contrôle financier de la fédération communiste Seine-Nord-Est de 1956 et ne fut pas réélu lors de la conférence fédérale de juin 1962. Le prétexte donné soulignait qu'il avait « consacré son activité plus particulièrement à des organisations laïques qui l'absorbent ». En effet quand il était instituteur, militant du Syndicat national des instituteurs, il était le sous-secrétaire de la section de Montreuil jusqu'en 1948.

Titulaire d'une licence ès sciences, d'un diplôme d'études supérieures de mathématiques (mention astronomie), Baudry enseignait aussi au cours complémentaire agricole dit « École départementale d'agriculture » attenant. Après avoir obtenu le CAPES de mathématiques, il devint professeur au lycée Jean Jaurès de Montreuil. Il fut un des dirigeants de la section SNES de l'établissement jusqu'à sa retraite en 1969.

Baudry avait travaillé bénévolement à *l'Humanité* comme rédacteur pendant les étés 1954 et 1955.

Candidat sur la liste « Union patriotique de la Résistance » aux élections municipales de mai 1945 à Saint-Mandé, Baudry ne fut pas élu. À nouveau candidat, en deuxième position, sur la liste « d'union républicaine et résistante et de défense des intérêts communaux », présentée par le PCF, Baudry devint conseiller municipal de Saint-Mandé, le 19 octobre 1947, avec trois colistiers. Membre de la première commission (finances, budget, personnel communal, enseignement), il participa à toutes les réunions du conseil et intervint très souvent dans les débats (débat budgétaires, attribution de subventions aux seules associations laïques, enseignement) au nom de ses camarades. Il s'opposa en de nombreuses autres occasions avec les élus communistes aux propositions de la majorité, et notamment lors des votes budgétaires. Par exemple, le 7 décembre 1951, il intervint contre la participation de la commune à l'aménagement des deux postes de secours d'urgence de la Croix-Rouge, indiquant que ce matériel était « un élément de préparation à la guerre ».

Baudry quitta son domicile de Saint-Mandé pour aller habiter Vincennes. Le 26 avril 1953, il figurait en sixième position sur la liste « d'union ouvrière et démocratique de défense des intérêts communaux dans la Paix et l'Indépendance nationale présentée par le Parti communiste français » aux élections municipales de Vincennes. Avec 5 127 voix et signes préférentiels, il était un des sept élus communistes et comme ses camarades, il ne

faisait partie d'aucune commission. Le 8 mars 1959, cette fois en deuxième position sur la liste « de défense de la République et des intérêts vincennois présentée par le Parti communiste français », il obtenait 6 437 voix sur 33 946 inscrits et 21 998 suffrages exprimés et ne retrouvait pas son siège. Six ans plus tard, le 14 mars 1965, il se trouvait en troisième position sur la « liste d'union démocratique présentée par le Parti communiste français, le Parti socialiste SFIO et le Parti socialiste unifié » qui réunit 6 005 voix sur 31 791 inscrits et 23 086 suffrages exprimés. Toutefois, après le décès du maire, une élection complémentaire se déroulait et Baudry représentait le Parti communiste français, une nouvelle fois, comme candidat unique de la gauche. Le 5 juin 1966, il réunissait 3 131 voix sur 32 180 inscrits et 12 859 suffrages exprimés.

À la fin des années 1960, Baudry alla habiter le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 134 boulevard Brune. Plus tard, il prit part au conseil d'administration du musée d'Histoire vivante de Montreuil. Militant de la Fédération générale des retraités, Baudry fut le responsable des retraités du SNES de la Seine, le trésorier national du GRES qui regroupait les retraités affiliés au SNES et le trésorier de la section de la Seine-Saint-Denis de la FGR. Il participait à tous les congrès nationaux du SNES et de la FGR.

SOURCES : Arch. Com. Saint-Mandé (Rosine Gandon) et Vincennes. — Arch. SNES. — Arch. comité national du PCF — Renseignements fournis par l'épouse de l'intéressé.

Jacques Girault, Jean Reynaud

## **BAYETTE Raymond**

**Né le 8 juillet 1908 à Arcueil (Seine, Val-de-Marne), mort le 4 novembre 1978 à Libourne (Gironde) ; ouvrier bijoutier puis monteur en chauffage ; résistant ; militant communiste d'Arcueil ; maire adjoint d'Arcueil (1945-1967).**

Fils d'un employé de commerce et d'une ménagère, Raymond Bayette était titulaire du certificat d'études primaires. Il fut apprenti dans la bijouterie avant de devenir monteur en chauffage. Appelé en novembre 1928, il effectua son service militaire en Algérie, dans l'infanterie. Déjà vendeur de *l'Humanité* et membre des CDH en 1934, il adhéra au Parti communiste en octobre 1935. Membre du bureau de la section à Cachan vers 1936, il fut secrétaire du comité de Front populaire d'Arcueil dès sa création. En 1938, il fut relevé de ses responsabilités pour s'être opposé au trésorier « qui par son action nuisait au Parti » et au secrétaire de section « qui avait une position sectaire et autoritaire ». L'exclusion

du trésorier lui donna raison peu de temps après.

Mobilisé en 1939, il servit en Norvège lors de la bataille de Narvik (avril-juin 1940). Débarqué à Lorient (Morbihan), il regagna aussitôt la région parisienne et prit contact avec ses camarades et devint membre du triangle de direction à Arcueil-Cachan. Il fut arrêté en janvier 1941 avec son épouse et le camarade chez qui il logeait à Cachan (Seine, Val-de-Marne). Relaxé faute de preuve, il continua la lutte clandestine. Désigné pour l'Allemagne par son entreprise, il devint illégal et se cacha à Clichy (Seine, Hauts-de-Seine) avant de regagner Arcueil où il retrouva le contact avec le parti fin 1942 et milita jusqu'à la Libération. Il fut responsable de l'action clandestine pour Arcueil-Cachan-Gentilly, sous la direction de René Masson.

À la Libération, Raymond Bayette devint secrétaire de cellule et secrétaire à l'organisation de la section Cachan. Il fut élu conseiller municipal communiste d'Arcueil le 29 avril 1945 en 12<sup>e</sup> position sur 27 avec 3 618 suffrages obtenus. Nommé délégué titulaire au syndicat intercommunal de l'électricité et à la caisse mutuelle du personnel des communes, il fut désigné comme premier adjoint le 12 mai 1945 et conserva le siège. Il fut réélu successivement le 19 octobre 1947 avec un total de 4 115 voix pour 7 250 suffrages exprimés, le 26 avril 1953 avec 5 012 voix sur 7 902 suffrages exprimés et le 8 mars 1959 avec 4 401 voix. La première magistrature municipale était occupée par Marius Sidobre.

Secrétaire de la section d'Arcueil en 1945, il le resta jusqu'en 1950 puis à nouveau jusqu'en 1958. En 1954, il intégra le comité fédéral PCF de Seine-Sud et fut responsable fédéral du service d'ordre. Toutefois, en 1955, il ne fut pas réélu afin de se consacrer à ses responsabilités à Arcueil.

À la mort de Marius Sidobre en 1964, et après le refus de Gaston Doiselet de lui succéder comme maire d'Arcueil, la direction du PCF envisagea le nom de Raymond Bayette mais opta finalement pour Marcel Trigon. Raymond Bayette fut réélu le 14 mars 1965 avec 5 539 suffrages sur 9 412 exprimés. Il démissionna en 1967.

Marié à Cachan le 21 mars 1931 avec Alice Colin, il se remaria à Gentilly, le 23 décembre 1939, avec Joséphine Philippart, employée, militante communiste à ses côtés dans la clandestinité.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1Mi 2426. — Arch. Com Arcueil, séries : 25W5 (élections municipales 1945 et 1947) ; 25W6 (élections municipales 1953 et 1959) ; K1 174 (élections municipales 1959) et 25W8 (élections municipales 1965). — Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne, Arch.

départementale du Val-de-Marne. — État civil d'Arcueil.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## BAYEURTE Louis

**Né le 23 août 1935 à Paris (XVIII<sup>e</sup> arr.), mort le 14 décembre 2002 ; photographeur ; maire communiste de Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne) de 1965 à 2001.**

Le père de Louis Bayeurte, Louis, Émile né à Paris (Xe arr.) le 12 mars 1907, était domicilié au Perreux-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) et gérant d'alimentation avec son épouse. Sa profession d'origine était carreur. Il fut arrêté par un concours de circonstances par une patrouille d'Allemands en déroute et emmené comme otage, le 25 août 1944 avec plusieurs autres personnes alors qu'il était en service commandé pour la défense passive. Il mourut à Mauthausen le 15 mars 1945. Le titre de déporté politique lui fut reconnu le 16 avril 1956. Son fils fut reconnu pupille de la Nation le 8 octobre 1947. Sa mère venait d'une famille originaire du sud de l'Italie. Dans la famille paternelle, on était d'esprit « anarcho-syndicaliste » (les formules entre guillemets viennent de son livre *Mémoires rebelles*), anticlérical, antimilitariste.

Titulaire du certificat d'études primaires, Louis Bayeurte fut « attiré par l'usine », par l'apprentissage d'un « vrai métier ». C'est donc contre son gré qu'il fréquenta un temps un collège d'enseignement commercial et qu'il fut placé d'autorité dans le commerce. À dix-sept ans, il fit la visite d'un atelier de photogravure offset : « ce fut le coup de foudre », il entra dans une imprimerie et fit son apprentissage sur place. Il suivit des cours du soir à l'École Estienne.

Marié avec une couturière, père d'un enfant (le deuxième naîtra pendant le service), il fit son service militaire mais sans être envoyé en Algérie. À sa libération, il milita au syndicat CGT du livre. « Admirateur » du Parti communiste dès son adolescence, Louis Bayeurte s'installa à Fontenay-sous-Bois en 1960, et adhéra au PCF en 1961. Six mois plus tard, il devint secrétaire de la section communiste de Fontenay-sous-Bois, puis il entra au comité et au bureau fédéral du Val-de-Marne. Le leader communiste local, Charles Garcia étant tombé dans une dépression qui le conduisit au suicide, le Parti communiste lui demanda à sa grande surprise d'être tête de liste aux élections municipales de 1965. Nouvelle surprise, les partenaires d'union de la gauche acceptèrent pensant que dans tous les cas l'élection était perdue. Sa liste arriva en tête au premier tour, et battit celle du gaulliste Robert-André Vivien au second tour, au bénéfice d'un triangulaire. Il fut élu conseiller

municipal communiste de Fontenay-sous-Bois le 21 mars 1965 et maire le 28 mars 1965, à trente ans. Le conseil municipal comprenait quatorze communistes, neuf socialistes, cinq radicaux et trois personnalités républicaines. La victoire de Bayeurte aux élections cantonales de 1967, dès le premier tour (55 % des suffrages) vint renforcer son implantation. Sa liste passa dès le premier tour en 1971. Dans une ville qui était loin d'être socialement favorable à l'influence communiste, il s'affirma comme un maire entrepreneur, proche et qui connut des succès comme le passage du RER dans sa ville et la réussite d'une politique culturelle.

La maladie lui avait fait abandonner ses fonctions en 2001. Jean-François Voguet lui succéda à la première magistrature municipale. En juillet 2001, il devint maire honoraire. Le Parti communiste l'avait présenté sans succès aux élections législatives de 1968 et 1973 dans la 7e circonscription du Val-de-Marne face à Robert-André Vivien. « Élégant et modeste », l'homme jouissait d'une grande popularité dans sa ville. Conseiller général du Val-de-Marne de 1967 à 1998, il fut vice-président de 1985 à 1998 et s'occupa principalement de la prévention de la délinquance. Passionné de cyclisme, il eut l'idée du grand prix du conseil général du Val-de-Marne et réussit à convaincre les organisateurs du Tour de France de faire étape dans sa ville.

Ses obsèques eurent lieu en province, dans la plus stricte intimité

ŒUVRE : *Mémoires rebelles*, avec la collaboration de Michèle Léon, Ville de Fontenay-sous-Bois, 2005.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Fontenay-sous-Bois, série K (liste électorale). — Dossiers du secrétariat d'état aux anciens combattants et victimes de guerre (Val-de-Fontenay). — *L'Humanité*, 16 décembre 2002. — Notes de Jean-Pierre Besse et d'Emmanuel Hagen. — État civil de Paris (XVIIIe arr.), 24 février 2003.

Claude Pannetier

## **BÉLINO Fernand [BELINO Albert, Fernand]**

**Né le 30 janvier 1910 à Aubin (Aveyron), mort le 19 avril 1979 à Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) ; garçon de café ; militant communiste ; combattant volontaire en Espagne républicaine ; déporté à Buchenwald ; maire adjoint d'Épinay-sur-Seine (1965-1977) ; conseiller général de la Seine (1945-1967) ; vice-président du conseil général de la Seine-Saint-Denis.**

Cadet d'une famille de onze enfants, fils et petit-fils de mineurs du bassin de Decazeville, Fernand Béline vint travailler à Paris en 1924, comme garçon de café, et habita chez sa sœur à Épinay-sur-Seine (Seine). Adhérent du Parti communiste en 1934, membre du comité régional Paris-Nord dès 1936, Fernand Béline fut volontaire en Espagne républicaine d'octobre 1936 à mai 1938 et servit avec le grade de lieutenant puis de capitaine dans le bataillon « André Marty » de la 12e Brigade internationale. Il fut blessé trois fois, dont une fois grièvement le 27 juillet 1937. De retour en France, Béline devint secrétaire de la section communiste d'Épinay et membre du comité régional. Mais son champ d'activité pourrait être plus large car son dossier du Komintern témoigne d'une mission dans des pays européens et de ses contacts avec le Komintern : « 7-07-1939. Donner l'instruction à Paris pour délivrer le visa d'entrée à Béline Albert pour faire le rapport au Secrétariat d'IC sur son voyage en Europe. »

Fin août 1939, avec Auguste Gillot et Georges Poupon, il tira plusieurs milliers d'exemplaires de *L'Humanité* clandestine. Béline semble avoir appartenu très tôt à l'appareil illégal. Une réunion importante se tint le 27 septembre 1939 à son domicile pour envisager les conditions de passage dans la clandestinité des dirigeants du PCF (témoignage d'Arthur Ramette). Le 4 octobre, une nouvelle réunion eut lieu chez lui avec Jacques Duclos, Benoît Frachon et Arthur Ramette. Sous la direction de Paul Maertens, responsable national de l'appareil d'édition et de diffusion du matériel, il fut chargé du service clandestin de diffusion, Pierre Villon s'occupant lui du service édition et de l'appareil de liaison. En février 1940, Maertens réceptionna deux tonnes de papier expédiés de Belgique par Maurice Tréand sur un remorqueur qui arriva en région parisienne par le canal de l'Ourcq. Mais, en mars, la police procéda à une vague d'arrestations, notamment celle de Béline, qui entraîna la saisie du matériel et la chute d'une imprimerie qui venait d'être installée à Arcueil. Maertens et son équipe furent jugés responsables de ce fiasco.

Interné au camp de Gurs (Basses-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques) puis à la prison centrale d'Éysses (Lot-et-Garonne), il fut déporté à Buchenwald (Allemagne) en juin 1944. Lors des élections cantonales de 1945, il était présenté comme « commandant la quatrième compagnie de libération du camp de Buchenwald ».

Élu conseiller général de la Seine en 1945, Fernand Béline siégea dans cette assemblée jusqu'en 1967 avant de représenter Épinay au conseil général de Seine-Saint-Denis et d'en être vice-président. Il fut maire adjoint d'Épinay (1965-1977) et suppléant d'Étienne Fajon, député communiste de la première circonscription de Seine-Saint-Denis de 1973 à 1978.



*L'Humanité* du 16 juin 1950 publia une « Tribune de discussion » titrée « Être digne du beau titre de membre du Parti », texte jugé pessimiste et qui lui attira une sévère réplique de Lavedrine, responsable du Comité de défense de *L'Humanité* d'Épinay : « Camarade Béline, c'est toi le "chevalier à la triste figure" » (*L'Humanité*, 22 juin 1950). Lors de la 2e conférence de la Fédération Seine-Ouest, en mai 1954, salle des Grésillons à Gennevilliers, il fut élu au comité fédéral.

Membre du bureau de l'AVER (Association des volontaires en Espagne républicaine), il souscrivit à l'éviction d'André Marty (cf. son article dans les Cahiers du communisme de janvier 1957 où le nom d'André Marty n'est pas cité, article « Les Grands anniversaires » relatif aux Volontaires des Brigades internationales). En 1978, Fernand Béline était un président délégué de l'AVER.

Il s'était marié en septembre 1939 à Paris XIIe arr. avec Lise Songeon, professeur de musique.

SOURCES : Arch. AVER — Arch. André Marty, S I. — Édition de *L'Humanité* clandestine. — Arch. Com. Ivry (lettre de 1950). — *L'Humanité*, 20 avril 1979. — Renseignements recueillis par Roger Beaunez. — Philippe Nivet, Les Assemblées parisiennes de 1935 à 1953, IHTP, 1995. — RGASPI, 495 270 5360, dossier du Komintern, autobiographie du 28 octobre 1938 ; 495 270 8480 7. — Note de Jean-Pierre Ravery.

ICONOGRAPHIE : Rapport régional pour la 5e conférence de Paris-Nord, décembre 1937 à Pierrefitte-Montmagny, 16 p.

Claude Pannetier

## **BELLET Madeleine, Alice**

**Née le 24 novembre 1912 à Guéret (Creuse), morte le 7 juin 1989 à Guéret (Creuse) ; institutrice ; résistante communiste ; directrice du journal *Vaillant* ; maire adjointe de Montreuil-sous-Bois (Seine, Seine-Saint-Denis).**

Fille d'un employé en épicerie et d'une lingère, Madeleine Bellet entra à dix-huit ans à l'École normale d'institutrices du chef-lieu de la Creuse. Atteinte par la tuberculose pendant sa formation, elle fut alors contrainte à un séjour, d'octobre 1932 à juillet 1935, au sanatorium de Sainte-Feyre. Sa santé recouvrée, elle exerça son métier d'institutrice dans différents bourgs du département : Saint-Martin-Le-Château, Lussat puis Marsac. Après sa sortie du sanatorium, cette jeune femme de petite taille et d'apparence frêle, décrite comme timide par ses proches, devint une inlassable propagandiste du Parti communiste. Son adhésion en novembre 1935 avait été

emportée par l'une des pensionnaires de Sainte-Feyre, Madeleine Marzin, lors des longues journées de discussion et de réflexion des malades.

Madeleine Bellet participa ainsi activement à la mise en place des structures de la fédération départementale. Trésorière de la section communiste de Guéret, puis secrétaire départementale lors de la création de la région de la Creuse, depuis juillet 1935, dans la section départementale du Syndicat national des instituteurs, elle était la responsable des activités culturelles à la commission des jeunes. Militante du comité Amsterdam-Pleyel, du mouvement des femmes contre la guerre et le fascisme, du Secours populaire depuis 1938, elle avait été secrétaire adjointe du groupe de Marsac des Amis de l'Union soviétique en 1938.

Lors du Pacte germano-soviétique, convoquée par l'inspecteur d'Académie, après avoir pris contact avec Marcel Dumont, responsable départemental du PCF, Madeleine Bellet lui indiqua qu'elle manquait d'informations pour juger. Lorsque le pays fut vaincu et occupé, Madeleine Bellet rejoignit, dès l'été 1940, sous le pseudonyme de Danielle un noyau de militants creusois décidés à lutter contre le gouvernement de Vichy et les Allemands. Après des arrestations consécutives à des distributions de tracts, des dirigeants de la zone Sud du Parti lui demandèrent de devenir clandestine. Le 14 décembre 1940, munie d'un congé de maladie, elle quitta son poste et fut envoyée en Corrèze pour réorganiser le Parti. Installée à Brive, elle anima les groupes du Parti communiste et de la Jeunesse communiste après l'arrestation du secrétaire départemental. En juillet 1941, après des arrestations à Limoges du trio de direction et d'une trentaine de communistes, elle se retira chez un de ses oncles. Revenue en Creuse, en septembre 1941, elle obtint un renouvellement de son congé de maladie. Coupée du Parti, elle partit dans l'Indre, mais dénoncée, dut quitter le département pour se réfugier chez des amis dans l'Allier. Révoquée de l'enseignement et condamnée en mars 1942 à cinq ans de travaux forcés par contumace, elle reprit contact avec le Parti et en juin 1942, Roger Roucaute l'associa à la réorganisation en zone sud du mouvement des femmes. Puis elle assura la liaison de la direction centrale de la zone sud sous le pseudonyme de « Gilberte » (décembre 1942-septembre 1944).

À la Libération, Madeleine Bellet refusa la proposition du Parti de se porter candidate aux élections législatives. Elle continua une vie militante active à Montreuil où, membre du bureau de la section communiste, elle fut élue conseillère municipale sur la liste d'Union républicaine et résistante de défense des intérêts communaux, le 19 octobre 1947. Elue septième adjointe, membre de la commission de l'enseignement, elle fut déléguée au comité

d'inspection et d'achat des livres de la bibliothèque. Réélue le 26 avril 1953, sur la liste « ouvrière et démocratique de défense des intérêts communaux dans la paix et dans l'indépendance nationale », elle devint quatrième adjointe, déléguée à la culture et aux écoles auprès du maire Daniel Renoult. Elle retrouva son siège, le 8 mai 1959 sur la liste « de défense républicaine et de défense des intérêts communaux », déléguée à l'enseignement.

Madeleine Bellet avait suivi l'école centrale des femmes organisée par le PCF en novembre 1953. Membre du bureau national de l'Union des Vaillants, elle entra au comité de la fédération communiste Seine-Nord-est en 1956. Membre du secrétariat de la section communiste de Montreuil en 1958, elle resta au comité fédéral jusqu'à la conférence fédérale de 1962 qui ne renouvela pas son mandat car « accaparée par de nombreuses tâches, fatiguée et souvent souffrante elle demanda à être retirée ».

Madeleine Bellet participa à la naissance du journal Vaillant et en septembre 1946, remplaça, Ginette Cros à la tête du journal, à la demande du Parti. Elle y rencontra son futur compagnon, René Moreu, rédacteur en chef de Vaillant (1945-1952), dessinateur de Riquiqui, qui se consacra à la peinture et à l'illustration après son départ du journal. Ils se marièrent en février 1967 à Saint-Tropez (Var).

Les Éditions Vaillant, sous la direction de cette éditrice à la vocation d'éducatrice jusqu'en 1964 ou 1965 (selon Ch. Tardieux), devinrent une place forte de la presse enfantine française. Novatrice et soucieuse de l'éveil des jeunes enfants, Madeleine Bellet s'investit avec passion dans la création de journaux pour les tout petits, notamment de Riquiqui et Roudoudou, à partir de 1950. Garante de l'équipe de Vaillant auprès des dirigeants du PCF, elle laissa une grande liberté aux rédacteurs qui partageaient et diffusaient les idéaux progressistes revendiqués par le Parti. Bastion de la bande dessinée française, l'illustré accueillit les dessinateurs les plus réputés de l'époque en alliant culture et divertissement. Sa réputation de pédagogue l'amena également à entrer au commissariat national des mouvements de jeunesse et de l'Union des vaillants et des vaillantes (UVV). Ce mouvement d'enfants avait été lancé en juillet 1945 par l'Union de la jeunesse républicaine de France, dans la fidélité à l'héritage du mouvement ouvrier, pour une organisation des enfants visant à les éduquer et les distraire. Madeleine Bellet représenta l'UVV à l'Union patriotique des organisations de jeunesse (UPOJ). Dans ce cadre, elle participa activement à l'élaboration de différents textes, précurseurs de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications pour la jeunesse. Elle inspira ou rédigea des articles sur la presse enfantine publiés par l'organe de l'UVV, Nous les vaillants, vaillantes puis

Bâtisseurs d'avenir, qui étaient violemment hostiles aux illustrés consacrés aux bandes dessinées américaines et à leurs ersatz, accusés de pervertir les enfants. Elle fut par ailleurs désignée par l'UPOJ comme membre de la commission de contrôle et de surveillance, instituée par la loi de 1949, au titre de représentante des mouvements de jeunesse. Elle y joua un rôle actif et y noua des relations d'amitié avec deux autres militants d'Éducation populaire, l'instituteur communiste Raoul Dubois, délégué des Francs et franchises camarades (laïques), et l'abbé Jean Pihan, délégué des Cœurs vaillants-Ames vaillantes (catholiques). Au plus fort de la Guerre froide, elle créa la Revue de la presse enfantine, une simple feuille imprimée recto verso dont quatorze numéros parurent de 1950 à 1955. Elle dénonça dans ce modeste bulletin l'impérialisme américain accusé d'inspirer une propagande belliqueuse et raciste dans les illustrés français et belges. Elle chercha également à y promouvoir l'action d'une des multiples organisations dont elle était membre, le Comité de défense de la littérature et de presse pour la jeunesse qui réclamait un renforcement de la loi du 16 juillet 1949 par de sévères mesures protectionnistes. Ce Comité, fondé en 1949 par des militantes et des sympathisantes communistes sous le couvert de l'Union des femmes françaises, fut un des instruments du PCF dans les « Batailles du livre » livrées de 1950 à 1952.

Après son départ des Éditions Vaillant, Madeleine Bellet travailla à la modernisation de l'Almanach, publié par *L'Humanité*, sans jamais négliger la littérature enfantine. Les dernières années de sa vie furent marquées par la résurgence de la maladie et de la souffrance.

En retraite dans la Creuse, Madeleine Bellet fut maire de sa commune.

SOURCES : *L'Humanité*, 9 juin 1989. — Le Populaire du Centre, 9 juin 1989. — Témoignages de Christiane Macé-Duluc du 7 novembre 1997 et de René Moreu du 29 mai 1998. — Thierry Crépin, « Haro sur le gangster ! » La moralisation de la presse enfantine (1934-1954), Pairs, CNRS éditions, 2001, 493 p. — Notes de Sabrina Belkessam, Jacques Girault et Christophe Tardieux.

Thierry Crépin

## BELLONI Lucien, Fernand

**Né le 22 juin 1924 aux Lilas (Seine), mort le 3 février 2000 à Paris (XVIII<sup>e</sup> arr.) ; métallurgiste ; militant communiste ; maire adjoint de Saint-Ouen (Seine puis Seine-Saint-Denis) ; secrétaire fédéral de Seine-Ouest.**

Au travers de ses parents, Lucien Belloni fut précocement en contact avec les idées communistes. Son père, Henri Belloni, électricien à la Compagnie du métro parisien, était en effet militant du Parti communiste depuis le début des années trente et animateur du syndicat CGTU du métro, tandis que sa mère, Marie-Louise née Molinier, employée de bureau puis gardienne d'immeuble, était sympathisante du PC et militante de l'Union des femmes contre la guerre et le fascisme. Dès 1934, Lucien Belloni participa ainsi aux activités de l'organisation des Pionniers. Titulaire du certificat d'études primaires et d'un CAP d'ajusteur, il entra en usine en juin 1939. À la fin de l'année 1943, son père, qui avait maintenu la liaison avec l'organisation clandestine du Parti communiste, le mit en contact avec le secrétaire politique inter-régional d'Ile-de-France, Robert Deloche. À dix-huit ans, Lucien Belloni entra dans l'illégalité sous le nom de Patisse et donna son adhésion au Parti communiste clandestin, au sein duquel il fut chargé du recrutement des réfractaires au STO. Peu avant la Libération de Paris, il passa aux Jeunesses communistes, où il fut rattaché au triangle régional, en tant que secrétaire à l'organisation de la région Paris XII. À la Libération, il se rendit au Pré-Saint-Gervais pour organiser parmi les jeunes un groupe de combat FTP-FFI. Il resta plusieurs mois à la direction régionale des JC, jusqu'à octobre-novembre 1945, date à laquelle il reprit le travail dans l'entreprise qu'il avait quittée en 1943.

En août 1946, Lucien Belloni entra à la RATP ; quelques mois plus tard, il acquit le grade d'ouvrier qualifié d'état, en tant que tourneur. Au sein des ateliers du métro de Saint-Ouen, il milita à la CGT et fut notamment élu secrétaire syndical de la section, de 1947 à 1955, ainsi que membre de la commission administrative du syndicat général RATP et élu CGT au comité professionnel n° 3.

Remarqué pour son activité syndicale, et notamment pour son rôle dans la grève des ouvriers RATP de 1950, Lucien Belloni se vit alors confier des responsabilités au sein de l'organisation communiste. En 1951, il fut promu secrétaire de la section de Saint-Ouen et élu au comité fédéral de la Seine. En 1953, Raymond Guyot, alors secrétaire fédéral de la Seine, fit appel à lui pour figurer sur la liste du PCF pour les élections municipales à Saint-Ouen, et pour intégrer le bureau de la nouvelle fédération Seine-Ouest, issue de la décentralisation de la fédération de la Seine. Après avoir suivi une école centrale de quatre mois, il prit donc ses fonctions au bureau fédéral de Seine-Ouest. En 1955, il quitta la RATP et devint permanent de sa fédération. À ce titre il fut secrétaire fédéral à l'organisation, de 1956 à 1959. Au début des années 1960, il fut chargé par le comité central de suivre la fédération de Haute-Saône, tout en restant

membre du bureau fédéral de Seine-Ouest jusqu'en 1964. À cette date, il abandonna ses responsabilités au sein du Parti communiste pour se consacrer à la présidence de la Fédération nationale des Offices municipaux des sports qu'il avait contribué à créer en mai 1958.

En 1953, il fut élu sur la liste communiste aux élections municipales de Saint-Ouen. Il devint maire adjoint de Saint-Ouen, en charge de la jeunesse et des sports, fonction qu'il occupa jusqu'en 1983 ; il fut ensuite conseiller municipal de 1983 à 1995. En 1977, il fut également élu conseiller général de Seine-Saint-Denis, fonction qu'il occupa jusqu'en 1983.

Lucien Belloni était marié à Mireille Belloni, née Decoudert, qui fut active dans des organisations de jeunesse catholique, puis militante de l'Union des femmes françaises et de la CGT à la Libération, avant d'adhérer au PCF en 1953. Ils eurent quatre enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Questionnaire rempli par Lucien Belloni en juillet 1999 et entretien avec Paul Boulland en décembre 1999. — État civil.

Paul Boulland

## **BENHAMOU René, Maurice**

**Né le 5 juillet 1926 à Versailles (Seine-et-Oise, Yvelines) ; agent technique de contrôle dans la métallurgie ; membre du secrétariat de la fédération communiste de Seine-Nord-Est ; maire adjoint de Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis).**

Fils d'un bottier, René Benhamou était issu d'une famille de six enfants. Il avait suivi trois années d'enseignement industriel et était titulaire du certificat d'études et d'un CAP. En 1944, il travaillait à Issy-les-Moulineaux (Seine), à la SEV. Le 18 février 1944, ses parents, sa sœur et trois de ses frères furent arrêtés chez eux. Ils moururent en déportation à Auschwitz. Dans un questionnaire biographique datant de 1947, il indiquait qu'il avait échappé à l'arrestation car il était rentré du travail plus tard ce jour-là. Réfugié dans la Sarthe jusqu'à la libération, il revint dans la banlieue parisienne et fut responsable culturel au foyer de Versailles du mouvement des Auberges de jeunesse.

En 1944, René Benhamou adhéra à la CGT, avant d'adhérer à l'UJRF en 1945, et au PCF en 1946. Il fut responsable de cercle UJRF de 1945 à 1947 et secrétaire de sa cellule dès son adhésion. En 1947, il travaillait à Saint-Denis (Seine), à l'entreprise MAP. Il fut remarqué pour son activité politique et syndicale dans cette entreprise, où il était trésorier de cellule et secrétaire de la section

syndicale. Après avoir suivi une école de section, il fut promu au comité de section de Saint-Denis. Licencié de la MAP en 1948 avec plusieurs militants, il devint permanent de la fédération de la Seine. Il était alors secrétaire de la section Saint-Denis. Au sein du comité puis du bureau fédéral de la Seine, il participa à la section idéologique et dirigea les écoles fédérales. Il suivit une école centrale de quatre mois entre janvier et mai 1952.

Lors de la décentralisation de la fédération de la Seine en 1953, il entra au secrétariat de la nouvelle fédération de Seine-Nord-Est et y resta jusqu'en 1956. En novembre 1956, une décision du secrétariat du Parti le ramena au bureau fédéral et il fut remplacé au secrétariat fédéral par Georges Chirio. L'objectif était de lui permettre de se consacrer à ses autres tâches. Élu cinquième adjoint au maire de Saint-Denis en 1953, il était en 1956 chargé de l'Office d'habitation de Saint-Denis, et travaillait comme rédacteur à France Nouvelle. En 1958, il devint également correspondant pour le journal est-allemand *Volkstimm*, édité à Potsdam. Ramené au comité fédéral en 1959, il continua de se consacrer principalement à ses fonctions électives. En 1964, il était secrétaire de l'Amicale des élus républicains. Entre 1962 et 1964, il fut secrétaire départemental du Mouvement de la paix, pour la Seine. Non représenté aux élections municipales de 1966, il quitta définitivement le comité fédéral en 1966, lors de la création de la Fédération de Seine-Saint-Denis.

En 1947, René Benhamou était marié avec une coupeuse, sympathisante communiste, et le couple avait un enfant, né en 1946.

SOURCES : Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 16 W 25. — Arch. Com. Saint Denis. — Arch. comité national du PCF — Arch. de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis.

Paul Boulland, Emmanuel Bellanger, Nadia Ténine-Michel

## **BERTHELOT Marcelin, Auguste**

**Né le 9 octobre 1927 à Thorailles (Loiret), mort le 18 septembre 1997 à Paris ; ouvrier électricien ; membre du secrétariat fédéral communiste de Seine-Saint-Denis ; député (1968-1978 et 1988-1993) ; maire de Saint-Denis de 1971 à 1991.**

Né dans une famille d'ouvriers agricoles (son père fut par la suite cantonnier) qu'il décrivait en 1954 comme communistes, Marcelin Berthelot travailla dans une ferme après son certificat d'études, dès l'âge de douze ans. Il adhéra au PCF en 1944 à Châtillon-sur-Loire,

et vint s'installer à Garges-lès-Gonesse (Seine-et-Oise) en 1948, à l'issue de son service militaire. « Coupé du parti » par son déménagement, il adhéra à nouveau en janvier 1950 à Paris (IVE arr.) où il travailla comme manœuvre aux Halles. Il entra comme ouvrier en 1951 à la centrale électrothermique de Saint-Denis où il se fixa. Il siégea à la commission exécutive du syndicat parisien de l'Éclairage de 1953 à 1957.

À partir de 1957, il consacra toute son activité au Parti communiste dont il devint permanent. D'abord secrétaire de la section de Saint-Denis et membre du bureau fédéral de Seine Nord Est jusqu'en 1962, notamment responsable des écoles de section, il passa ensuite au secrétariat fédéral et fut chargé des cadres puis de la propagande. Il y resta jusqu'en 1970, la fédération étant devenue celle de Seine-Saint-Denis. De 1970 à 1988, il resta membre du bureau fédéral. Il avait suivi une école centrale d'un mois en 1958 et une école centrale de quatre mois en 1961.

En 1959, il fut élu septième adjoint et en 1965 sixième du maire de Saint-Denis, Auguste Gillot, auquel il succéda en 1971. Après avoir été suppléant du député Fernand Grenier en 1967 dans la deuxième circonscription de Seine-Saint-Denis, il en fut élu député de 1968 à 1978. Non représenté par la fédération à cette date au profit de Pierre Zarka, il fut cependant réélu de 1988 à 1993 et fut membre de la commission des Échanges. Il siégea aussi au conseil régional d'Île-de-France de 1976 à 1978.

C'est à la grande cité ouvrière de Saint-Denis qui perdait alors son activité industrielle que Marcelin Berthelot voua l'essentiel de son énergie. Il entreprit autour de la basilique une vaste rénovation du centre ville très vétuste, encourageant alors de certains le classique reproche d'avoir « bétonné » la ville. Il s'en défendit, en arguant qu'il avait remplacé 1 600 logements insalubres par autant de logements neufs.

Dans les années 1980, Marcelin Berthelot devint de plus en plus critique envers certains aspects de la politique de son parti. En 1985, il blâma publiquement l'action musclée de certains élus du département contre le président Mitterrand venu inaugurer à Saint Denis de nouveaux bâtiments de l'École de la Légion d'Honneur. En 1989, lors de la chute des régimes communistes de l'Europe de l'Est, particulièrement celui de Roumanie, Marcelin Berthelot s'engagea dans une réflexion sur les rapports du socialisme et de la liberté dont il fit part aux Dyonisiens. Il devenait ainsi une des figures des communistes « refondateurs ». En 1991, il renonça volontairement à la mairie de Saint-Denis et parvint à imposer Patrick Braouezec comme son successeur contre le choix initial de la section communiste. Resté conseiller municipal, il manifesta son hostilité au projet de grand Stade soutenu par la



municipalité et démissionna pour cette raison du groupe communiste en octobre 1993.

Marié et père de deux enfants, il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1984. Revendiquant toujours son origine ouvrière et sa fierté d'administrateur d'une ville de banlieue, il avait refusé des manifestations officielles pour ses obsèques qui eurent lieu à Châtillon-sur-Loire, un village du Loiret.

SOURCES : Service de documentation de l'Assemblée nationale. — Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 16 W 25. — Arch. comité national du PCF. — Libération, 10 juin 1988. — *L'Humanité*, 22 novembre 1990 (et dossier de ce journal). — Le Monde, 5 avril 1991. — Hommage de Patrick Braouezec au conseil municipal du 27 septembre 1997. — Roger Bourderon et alii, Histoire de Saint-Denis, Toulouse, Privat, 1988. — Roger Bourderon, notice du Dictionnaire des gaziers-électriciens, Éditions de l'Atelier, 1996. — Notes de Paul Boulland.

Nadia Ténine-Michel

## **BERTIN Roland [à compléter]**

**Né vers 1919 ; employé SNCF en région parisienne ; militant communiste ; syndicaliste CGT.**

Militant de La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine), domicilié 13, allée Vandôme à Livry-Gargan (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis), ajusteur-électricien à la SNCF, Roland Bertin adhéra aux Jeunesses communistes en 1944, puis au PCF en 1949.

Il fut élu secrétaire de la section La Garenne en 1953 et en 1956 et fut secrétaire du syndicat CGT des cheminots La Garenne de 1953 à 1956, puis membre du bureau. Il fut aussi membre du Comité fédéral de la Fédération du PCF Seine-Ouest (Hauts-de-Seine) de 1953 à 1956 au moins.

SOURCE : Comités fédéraux du PCF.

## **BEYER Georges. Pseudonyme dans la Résistance : Colonel Bernard**

**Né le 11 septembre 1905 à Paris (XVII<sup>e</sup> arr.), mort en octobre 1976 ; ingénieur chimiste ; dirigeant communiste ; responsable du service de renseignement des FTP, le Service B ; membre du comité central du PCF (1945-1950) ; chargé des dossiers sensibles à la commission des**

**cadres ; beau-frère de Charles Tillon qu'il contribua à compromettre lors de l'Affaire Marty-Tillon.**

Georges Beyer était le fils d'un père ébéniste et d'une mère couturière. Une sœur, qui exerçait cette même profession, résida au Luxembourg. Il fit des études d'ingénieur chimiste et fut membre du bureau et secrétaire de l'Union Fédérale des étudiants. Il obtint en 1923 une bourse d'études en Allemagne.

Il adhéra en 1924 aux Jeunesses communistes et au Parti communiste en 1925. Il déclarait, dans son autobiographie, avoir fait son service militaire pendant dix-huit mois en 1929-1931 et, en même temps, indiquait pour ces dates un emploi d'ingénieur aux Phosphates tunisiens. En 1931, il devint ingénieur dans une savonnerie, La Saponite, jusqu'en 1934, puis aux Pétroles Shell à Saint-Jupiter ( ? ) en 1934-1935. Il ne semblait pas avoir alors d'activité politique publique mais il avait rejoint le mouvement syndical en 1930 et siégeait en 1930-1932 au bureau du syndicat unitaire de la Fédération de l'industrie chimique CGT. Il séjourna alors au BIT à Genève. Il épousa en 1932 Germaine Camailat qui était secrétaire dactylo à la Fédération des produits chimiques. Elle était la sœur de Marie-Louise Camailat, dite Colette, compagne depuis 1930 (puis épouse en 1947, année de son décès) de Charles Tillon qui était alors à la tête de la Fédération CGTU de la Céramique et des produits chimiques. Il fut membre du Conseil national économique à partir du 22 décembre 1938 jusqu'en 1940, au titre de la Fédération nationale des industries chimiques.

En 1939, Georges Beyer garda la liaison avec le PC par sa femme et les responsables de la Fédération des produits chimiques. En août 1940, il rejoignit la région bordelaise, où Charles Tillon était instructeur interrégional, et fut responsable du parti pour la Charente et la Charente-Maritime. Frachon ayant rappelé Tillon pour faire partie du secrétariat du parti, Beyer devait lui succéder en décembre 1940. Sous le nom de Colonel Bernard, il joua un rôle de premier plan comme FTP. Agent de liaison habile, jouissant de la confiance de Tillon et de Duclos (qui le chargea par exemple, en 1942, de faire passer en zone sud Maurice Tréand\* mis à l'écart. Beyer prit en main la région de l'Atlantique dès décembre 1940. Tillon le rappela à Paris en février 1942, pour constituer un service de renseignement, le FANA, qui rendit des services à la Résistance intérieure aussi bien qu'aux services de Londres et aux Alliés. En 1943-1944, il était membre de la Commission militaire nationale des FTP.

Après la Libération, il prit la profession de représentant en encyclopédies médico-chirurgicales et milita au syndicat des

voyageurs-représentants. Il siégea quelques mois au comité central du PC, élu suppléant en 1945 il devint titulaire de 1947 à 1950. Georges Beyer publia des articles dans *Servir la France*, « L'Offensive contre les nationalisations », (octobre 1947), « Les Nationalisations sont à reconquérir » (mars 1948). Il participa à la création du Mouvement de la Paix en 1947. Le nom de Beyer fut évoqué lors de l'affaire Marty-Tillon : en juillet 1951 (ou en juin) Marty donna rendez-vous à Tillon chez Beyer « employé dans ses services » précise Tillon, ajoutant en note : « Beyer savait qui était chargé de liquider Guingoin en zone sud ». La rencontre aurait eu pour objet l'organisation d'un meeting dans le XIII<sup>e</sup> arr., mais Beyer dans une lettre jamais rendue publique, avertit le secrétariat que les deux dirigeants historiques du PCF auraient projeté l'organisation d'un travail fractionnel, et en particulier la publication d'un bulletin. Charles Tillon se défendit sans mettre en cause publiquement son beau-frère et sans expliquer les raisons de cette dénonciation. Des militants communistes rappelèrent par la suite que Beyer avait été accusé d'avoir introduit Iltis, agent de la Gestapo dans la commission militaire de la zone sud provoquant la liquidation du Comité directeur (P. Mania, art. cit.) ou d'avoir déjà facilité par son témoignage l'éviction d'Arthur Ramette du bureau politique.

Une lettre envoyée à Maurice Thorez le 27 juillet 1953 témoigne de sa mise en cause dans le parti : « Il y a longtemps déjà que je voulais renouveler auprès de toi la demande plusieurs fois faite auprès de la commission d'enquête et du secrétariat, de rechercher la vérité sur les attitudes qui m'ont été prêtées, notamment relativement à ma position à l'égard de l'URSS. Des déformations, des contre-vérités, des calomnies même ont été dites ou écrites. Si faible que soit devenue mon activité militante, cette situation ne la facilite pas. Le Parti est évidemment le meilleur et le seul juge de l'opportunité d'une telle enquête, mais je ne doute pas qu'il l'a décide un jour et que la vérité se rétablisse. » Il demandait, dans le même courrier, l'autorisation de rendre visite à Charles Tillon et à sa famille. Un rapport établi par un de ses neveux pour Fernande Valignat, détaille ses propos dans les réunion familiale et guettant la moindre divergence politique : « Le camarade Beyer indiqua que le Parti n'aurait pas du abandonner la bataille de dénonciation de de Gaulle et de son RPF. [...] la camarade Beyer, elle défendit une opinion analogue ; cependant elle ajouta qu'il était nécessaire de remplacer certains camarades à la direction du Parti. N'approuvant pas ces remarques, une discussion s'engagea qui ne réussit à convaincre personne. Je souligne toutefois le fait que le camarade Beyer désapprouva sa femme, lorsqu'elle préconisa la modification de la direction du Parti. »

Ce spécialiste du renseignement et du double jeu mourut en octobre 1976, emportant vraisemblablement avec lui quelques « secrets de parti ».

SOURCES : Arch. A. Vassart. — Archives Thorez, 626AP284 (Paul Boulland). — *Le Monde*, 29 octobre 1976. — A. Lecœur, *L'Autocritique attendue*, 1955, p. 20. — Charles Tillon, *On chantait rouge*, Paris, 1977. — *Unir-Débat*, n° 43-44, juillet-août 1970, article de P. Mania. — Notes d'André Caudron et René Lemarquais.

Claude Pannetier

## **BIDOUZE Henriette [née SEGUET Henriette, Pierrette, Andrée, dite Ginette]**

**Née le 14 juin 1921 à Pau (Basses-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques), morte le 27 juin 1989 à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) ; permanente du PCF et de l'UFF dans les Basses-Pyrénées puis à Paris ; responsable des Comités féminins des Hautes et Basses-Pyrénées ; membre du secrétariat fédéral communiste des Basses-Pyrénées avant 1952 ; puis membre du bureau national et du secrétariat national de l'UFF.**

Le père d'Henriette Bidouze, Raymond Seguet, d'abord serrurier, fut ensuite agent des lignes PTT, et termina sa carrière comme contrôleur principal. Sa mère, Berthe Duvignau, n'exerçait pas d'activité professionnelle avant 1940.

Contrairement aux autres membres de la famille, plutôt à droite, les parents d'Henriette Bidouze étaient membres du Parti communiste français, comme le fut également André, son frère cadet. Sa mère militait avant 1939 au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Son père, adhérent communiste depuis 1924, fut un militant très actif, élu conseiller municipal de Jurançon, dans la banlieue de Pau, lors d'une partielle en 1936.

Henriette Bidouze fréquenta l'école publique jusqu'au brevet supérieur.

La guerre bouleversa la vie de la famille. Muté d'office dans le Puy-de-Dôme, son père fut ensuite révoqué comme communiste et, en avril 1940, arrêté et emprisonné à l'Île de Ré puis dans un camp en Algérie. Libéré à la suite du débarquement allié en Algérie en novembre 1942, il travailla comme électricien jusqu'à son rapatriement en 1945. Réintégré dans les PTT, il devint secrétaire du syndicat des

Basses-Pyrénées, et membre du bureau de l'Union départementale de la Confédération générale du travail (CGT). En 1940 toutefois, le salaire paternel était la seule ressource du foyer. Henriette et sa mère se mirent à travailler à domicile pour des entreprises de confection et, par la suite, sa mère trouva un emploi de piqueuse de tiges de bottines, tandis qu'Henriette obtint quelques suppléances au titre d'institutrice intérimaire. Elle exerça en tout cinq mois, de février 1943 à juin 1944.

En 1942, Henriette Bidouze fut contactée pour la mise en place des Comités féminins, car ses actions en faveur de l'Espagne républicaine étaient connues. Membre de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) de Pau depuis 1936, elle avait notamment assuré des liaisons de solidarité avec les républicains espagnols internés au camp de Gurs, près d'Oloron-Sainte-Marie. La tâche initiale des Comités féminins fut l'organisation de l'aide aux internés et prisonniers, puis les manifestations pour revendiquer la distribution de vivres. Henriette Bidouze, dite alors Ginette, s'associa également à la manifestation du 14 juillet à Pau et assura des liaisons pour le maquis. Elle partit pour la zone de Tarbes au début de 1944, et devint responsable des Hautes et Basses-Pyrénées. À la Libération, elle fut convoquée à Lyon, où les responsables des Comités féminins des zones nord et sud s'identifièrent, en présence des responsables nationales : Simone Bertrand, Claudine Chomat, Marcelle Barjonnet, Fernande Valignat. La paix venue, Henriette Bidouze ne rechercha pas la moindre reconnaissance, sous forme de décoration, pour ses actes en tant que résistante.

Elle resta à Tarbes jusqu'en 1946, afin de jeter les bases officielles de l'Union des femmes françaises (UFF). Secrétaire de l'UFF des Hautes-Pyrénées, elle retourna quelque temps à Pau, puis vint à Paris en 1952 pour participer à la direction nationale de l'UFF.

Elle adhérait à la CGT par conviction, mais sans que cela puisse se traduire par un engagement de terrain car, excepté ses cinq mois d'institutrice suppléante, elle fut toujours salariée d'organisations dans lesquelles elle militait, puis elle fut permanente de 1947 à 1977 : à la fédération du PCF des Basses-Pyrénées de 1947 à janvier 1952, à l'UFF de janvier 1952 à fin 1963, au journal *Heures Claires*, publication de l'UFF, de janvier 1964 à la fin de 1977. Après avoir donc été permanente durant trente années, elle considéra qu'à cinquante-six ans, il fallait savoir partir. Toutefois, il lui fallait, pour atteindre soixante ans, encore trois années d'activité, pendant lesquelles elle fut assistante du groupe communiste du Sénat, de janvier 1978 à juin 1981. Elle fut ensuite en pré-retraite jusqu'en juillet 1986.

Elle avait épousé en août 1952 un ami d'enfance, René Bidouze, alors inspecteur des contributions indirectes et secrétaire de la fédération communiste des Basses-Pyrénées. Ils s'installèrent dans la région parisienne à partir de 1952, à Puteaux puis à Vitry-sur-Seine en 1960, et enfin dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris en 1970. Tout en s'investissant dans diverses commissions du PCF, René Bidouze, directeur divisionnaire, fut surtout un militant syndical, secrétaire national de son syndicat, puis de la fédération des finances et de l'Union générale des fonctionnaires. Il siégea à la commission exécutive de la CGT de 1969 à 1975.

Henriette Bidouze adhéra au PCF en juillet 1943. Membre du bureau fédéral des Basses-Pyrénées en 1945, puis du secrétariat fédéral, elle fut, après son installation en région parisienne, élue au comité fédéral de Seine-Ouest en 1952, puis membre du comité de section de Puteaux, de Vitry, et du comité d'arrondissement du XIII<sup>e</sup>. Le PCF l'avait présentée aux élections législatives de 1951 dans les Basses-Pyrénées, en troisième position après Albert Mora, député sortant réélu, et René Bidouze, secrétaire fédéral. Installée en région parisienne, elle fut élue comme membre du comité de la fédération communiste de la Seine-Ouest en 1954 mais ne fut pas réélue en 1955 car elle suivait les cours de l'école centrale de quatre mois.

Avant de rejoindre à Paris la direction nationale de l'UFF, elle avait été en 1951-1952 chargée d'une mission d'organisation dans plusieurs départements du sud de la France. Elle assura ensuite diverses responsabilités successives : secrétariat administratif dans les années cinquante, secrétaire de la commission jeune enfance et action sociale, de la commission organisation, rédactrice en chef puis directrice du journal *Heures Claires*. Constamment élue au conseil national et au bureau national jusqu'à son décès le 27 juin 1989, elle appartint au secrétariat national de 1960 à 1974, et fut élue vice-présidente au XV<sup>e</sup> congrès de l'UFF, en 1985. Elle participa donc à tous les congrès nationaux de l'UFF, et accomplit de multiples missions, notamment auprès des femmes soviétiques, et au Vietnam en 1966, où elle rencontra le président Ho-Chi-Minh. Des récits de ce voyage parurent dans *Heures Claires* et dans *l'Humanité*. Elle fut également, avec l'historien Roger Bourderon, la cheville ouvrière du colloque organisé par l'UFF à la Sorbonne les 22 et 23 novembre 1975, sur *Les femmes dans la Résistance*, dont les actes ont été publiés aux Éditions du Rocher en 1977.

De son départ du poste de permanente UFF en 1978 à son décès en 1989, Henriette Bidouze resta une militante très active, à l'UFF et dans les organisations du PCF du XIII<sup>e</sup> arrondissement. Tout en n'hésitant pas à donner son opinion, elle demeura toute sa vie

fidèle à ses premiers engagements, tant au PCF qu'à l'UFF.

Henriette et René Bidouze eurent une fille, Marianne, en 1956.

SOURCES : Arch. nationales UFF. — Arch. comité national du PCF. — Marie-Louise Couderc, *Elles la Résistance*, Messidor, 1985. — Indications écrites de René Bidouze, à partir de différents dossiers d'Henriette Bidouze, dont le dossier retraite.

Dominique Loiseau

## **BLANC ROSSET Léon, André. Pseudonyme à Moscou : LAMBERT Louis**

**Né le 4 février 1907 à Saint-Ouen (Seine) ; chauffeur de taxis ; militant communiste et syndicaliste ; élève à l'École léniniste internationale, à Moscou, en 1934-1935 ; volontaire en Espagne républicaine.**

Léon Blanc Rosset était le fils d'un peintre en voitures, d'origine paysanne venu de Haute-Saône à Paris à l'âge de seize ans ; sa mère était ménagère. En 1953, il qualifiait ses deux parents de sympathisants, son père était alors décédé ainsi que son frère militant communiste ; sa sœur, commerçante, était d'« opinions vagues ». Après sept années d'école primaire, titulaire du certificat d'études, il commença à travailler en 1920. D'abord imprimeur jusqu'en 1925 à Saint-Ouen, il fut ensuite marchand forain jusqu'en 1927. De 1927 à 1929 il fit son service militaire comme artilleur de 2e classe et devint ensuite chauffeur de taxis au garage Citroën à Saint-Ouen jusqu'en 1931 puis au garage Mondet jusqu'en 1934.

Léon Blanc Rosset avait reçu une éducation, sinon communiste, du moins marquée par « un sens de classe assez développé » par son père. Il adhéra au Parti communiste en février 1932 lors d'un meeting à Bullier après s'être syndiqué en 1929. Il donna son adhésion après avoir « approfondi et étudié le mouvement et le Parti communiste... lorsque [son] instruction politique et sociale [lui] apparut suffisante pour militer ». Affecté à la cellule Émile Zola du rayon de Saint-Ouen il fut membre de son bureau. Mais ses conditions de travail lui imposaient de militer plutôt au syndicat (il était secrétaire de son syndicat en 1932) et, pour cette raison, il abandonna sa fonction de trésorier de sa cellule.

Sur le plan syndical, Léon Blanc Rosset fut membre du bureau et trésorier de 1929 à 1931 de la section syndicale CGTU du garage Citroën de Saint-Ouen. Il participa à la grève

de trois semaines des taxis de cette entreprise en 1931 et fut licencié. En 1934, il était, provisoirement, permanent rétribué au Syndicat unitaire des cochers-chauffeurs où il militait avec Raymond Loche\* et Léon Depolier\*. Sa tâche consistait surtout à former « ou des sections syndicales ou des comités de garage » groupant tous les chauffeurs. A la suite d'une grève des taxis en février 1934 dont, en tant que responsable de secteur, il fut membre du comité central de grève, il s'était retrouvé au chômage. Il vivait alors, ainsi que son frère également chauffeur, avec leur mère, âgée, qu'ils aidaient financièrement.

Il fut proposé par Raymond Loche pour l'ELI ce qui fut accepté par la commission des cadres et le secrétariat. En mai 1934 il entra à l'École sous le pseudonyme de Louis Lambert et y resta jusqu'en 1935. À son retour, il travailla six mois comme permanent au bureau fédéral syndical des cochers chauffeurs. Il s'engagea comme volontaire en Espagne républicaine où il fut chauffeur.

Prisonnier de guerre en Allemagne, il séjourna au Camp XIIIC, fut envoyé dans plusieurs commandos. Il déclara en 1953 : « J'ai lutté contre la formation de cercles Pétain avec résultats ».

Toujours chauffeur de taxis après la Libération, il était secrétaire de sa section locale CGT en 1953. À cette date, il n'est considéré par le secrétaire de la section communiste de Saint-Ouen, Lucien Belloni\*, que comme un « camarade très connu dans son quartier et très estimé. Attaché au parti, à sa place comme candidat sur la liste électorale municipale. » Il était proposé comme candidat au conseil municipal. Blanc-Rosset est représentatif de ce volant important d'élèves de l'École léniniste internationale qui ne tirèrent pas de bénéfices militants de ce capital politique exceptionnel, ni d'ailleurs de son séjour dans les Brigades internationales.

Il était marié avec Élise Chapuis, « sans profession, sympathisante », et père de deux enfants âgés de quinze et seize ans, en 1953.

SOURCES : RGASPI : 495.270.1016 : Autobios de mars et mai 1934. Questionnaire à l'entrée à l'ELI (Noté A — AS par la CDC). — Arch. Fédération communiste de Seine-Saint-Denis.

Paul Boulland, René Lemarquis, Claude Pennetier

## **BLANDIN Bernard, Léon**

**Né le 16 janvier 1914 à Mezières-lez-Cléry (Loiret) ; commis SNCF révoqué en 1948 puis employé du Gaz de France ; militant communiste et syndicaliste CGT ; maire adjoint de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1945 à 1959.**

Issu d'une famille de cultivateurs, Bernard Blandin fut adopté par la Nation par jugement du 31 novembre 1918, après le décès de son père. Titulaire du certificat d'études primaires, il entra au service Exploitation de la SNCF le 19 janvier 1937. Il avait brièvement adhéré à la SFIO en 1934-1935, sans y exercer de responsabilités. Il fut mobilisé en août 1939, peu après son affectation à la gare de Vitry. Démobilisé, il retrouva son poste, en qualité de commis.

Selon les indications qu'il donna en 1946, il contribua durant la guerre à désorganiser les transports de matériel allemand. À la Libération, il participa à la grève des cheminots et aux combats à Vitry, devenant responsable militaire. Il adhéra alors au Parti communiste et à la CGT. En novembre 1944, il s'illustra par une intervention courageuse qui permit de sauver un train de munitions en cours d'explosion à la gare de Vitry. Il fut élu conseiller municipal communiste de Vitry-sur-Seine (Seine) le 29 avril 1945 en 20e position sur 32 avec 10225 voix sur 20010 votants et fut désigné comme premier adjoint le 9 mai 1945. Il devint également secrétaire de la section communiste de Vitry et membre du comité fédéral PCF de Seine-Sud. Ayant réduit son activité militante au cours de l'année 1946, il quitta ses fonctions dans le parti mais conservait la confiance des responsables communistes locaux.

Bernard Blandin restait très engagé dans la vie syndicale et fut un organisateur efficace lors des grèves de l'automne 1947. Suspendu de ses fonctions pour avoir « pris une part active aux incidents du 27 novembre 1947 » et « entravé le fonctionnement du service » (rapport de la SNCF), il fut révoqué par le conseil de discipline du 12 mai 1948 et ne fut réintégré qu'avec l'amnistie de 1981. Il devint alors employé du Gaz de France à Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis).

Déménageant de rue de Champagne à la rue Laurent, il fut réélu conseiller successivement aux élections de 1947, 1953, 1959, 1965. Il fut deuxième et troisième adjoint entre 1947 et 1959. En 1956, il écrivit une longue lettre au secrétaire général du PCF, Maurice Thorez, pour se plaindre de sa situation d'isolement à Vitry, depuis 1954 : organisé dans le parti sur la base de son entreprise, à Saint-Denis, il entretenait des rapports difficiles avec certains élus et posait la question de sa participation au bureau municipal. Il fut toutefois réélu comme conseiller municipal en 1959 et 1965. Au cours de ses mandats, la première magistrature municipale était occupée par Lucien Français, Clément Perrot, puis Marcel Rosette.

Bernard Blandin était titulaire de la médaille du dévouement. Il se maria le 25 octobre 1969 à Vitry (alors Val-de-Marne).

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1Mi 2426.—Arch. Com. Vitry ; listes électorales.—Etat civil de Mézières-lès-Cléry (extrait), 29 avril 2003. — Arch. de Paris 10 451/76/1. — Arch. Fédération CGT des cheminots. — Arch. de la Fédération PCF du Val-de-Marne, Arch. Dép. Val-de-Marne.

Jean-Pierre Bonnet, Paul Boulland

## **BOCHET Raymond**

**Né le 25 décembre 1920 à Evreux (Eure) ; ajusteur ; militant communiste ; membre du secrétariat de la fédération Seine-Ouest ; conseiller municipal d'Asnières (Seine).**

Domicilié 17 rue des Bas à Asnières (Seine), Raymond Bochet y exerçait la profession d'ajusteur. D'après les listes des comités fédéraux établies par la Section de montée des cadres du PCF, il aurait adhéré au parti en 1942. Le 16 décembre 1951, lors de la conférence fédérale de la Seine, il fut élu directement au bureau de la fédération. À l'époque, il militait dans la section d'Asnières, dont il resta membre du bureau les années suivantes. En mars 1953, il intervint à la conférence fédérale de la Seine sur la question de la promotion des cadres, réaffirmant en particulier la nécessité d'une présence ouvrière massive dans les directions de section. À l'issue de la conférence, il fut reconduit au sein du bureau fédéral.

Quelques mois plus tard, lors de la décentralisation de la fédération de la Seine, il intégra le secrétariat de la fédération Seine-Ouest et fut notamment chargé de l'organisation. En 1955, critiqué pour son travail dans cette tâche, il fut écarté du secrétariat et du bureau fédéral. En avril 1956, il fut définitivement relevé du comité fédéral de Seine-Ouest.

Raymond Bochet suivit l'école centrale d'un mois « de perfectionnement des dirigeants fédéraux » en 1949. Plusieurs fois ratifié pour l'école centrale de quatre mois, en 1952 et 1953, il l'effectua finalement en mars 1955, juste avant de perdre ses responsabilités.

Il fut élu conseiller municipal d'Asnières (Seine) en 1953.

SOURCE : Arch. comité national du PCF.

Paul Boulland

## **BOCHER Pierre, Julien, Marie**



**Né le 14 août 1913 à Elven (Morbihan) ; ajusteur-outilleur ; dirigeant communiste de Gentilly (Seine, Val-de-Marne).**

Entre 1953 et 1956 au moins, Pierre Bocher était secrétaire de la section communiste. Il fut élu conseiller municipal communiste de Gentilly le 3 octobre 1956, en remplacement de Camille Dezetter. Il fut réélu le 8 mars 1959, le 14 mars 1965 et le 14 mars 1971. Le maire était Charles Frérot puis Hélène Edeline.

Aux élections municipales du 8 mars 1959, il avait obtenu un total de 5141 suffrages. En 1971, il avait obtenu 4 373 voix (majorité absolue : 3 402 voix).

Pierre Bocher s'était marié à Arcueil (Seine, Val-de-Marne) le 10 avril 1937 avec Simone Lacombo.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Gentilly, séries : K1 172 CB (liste électorale 1950), 174 AE. — Arch. Fédération communiste du Val-de-Marne (notes de Paul Boulland). — État civil d'Elven, avril 2003.

## **BOISSEAU Roger, Henri, Louis**

**Né le 21 juin 1926 à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) ; ajusteur ; membre du secrétariat de la fédération Seine-Ouest ; collaborateur du comité central du PCF vers 1962-1964.**

D'après les archives de la préfecture de Police, son père, Firmin Boisseau, métallurgiste d'origine bourguignonne, avait été candidat aux élections municipales de la ville de Boulogne-Billancourt (Seine) sur la liste du Parti communiste. Sa mère, Fernande Boucly, était fille de mineur, originaire de Denain (Nord) ; son frère était également signalé pour son activité militante. Roger Boisseau exerça la profession d'ajusteur professionnel, notamment aux établissements Gambin et Cie de Boulogne-Billancourt (Seine) de 1948 à 1951, puis dans la société BL à Paris (1<sup>e</sup> arr.).

Pendant l'Occupation, Roger Boisseau fut membre du Front patriotique de la jeunesse, avant d'adhérer à la JC et au PCF en 1945. Il fut secrétaire du cercle de la JC puis de l'UJRF à Boulogne-Billancourt à la fin des années quarante. Il devint secrétaire de la section communiste de Boulogne-Billancourt en mars 1950 et présenta, à ce titre, un rapport sur « la marshallisation à Boulogne » lors de la conférence fédérale de la Seine à Montreuil, en décembre 1951. À l'issue de la conférence, il fut élu au comité fédéral de la Seine. Devenu permanent en mars 1953, il passa dans les semaines suivantes au comité fédéral de Seine-Ouest, lors de la décentralisation des

fédérations de banlieue parisienne. En 1954, il intégra le bureau fédéral en remplacement d'Armand Allard, devenu directeur de l'école centrale du parti à Viroflay. Membre du secrétariat de la fédération Seine-Ouest de 1956 à 1962, il fut en particulier chargé des organisations de masse et des questions de l'unité et de la paix. Entre 1955 et 1957, la préfecture de police signala plusieurs de ses interventions devant les usines de la banlieue ouest, en faveur notamment de la paix en Algérie. En 1962, Roger Boisseau fut ramené au comité fédéral en raison de ses responsabilités de collaborateur du comité central au secteur des organisations de masse. Il quitta ses responsabilités à la fédération en 1964.

Le 26 avril 1953, Roger Boisseau fut élu conseiller municipal de Boulogne-Billancourt. Il ne fut pas réélu en mars 1959. En 1956, il figurait en deuxième position sur la liste du PCF aux législatives dans le 5<sup>e</sup> secteur de la Seine ; selon la préfecture de police, sa position indiquait « la confiance que le CC lui témoigne tant pour ses responsabilités de secrétaire de la section de Boulogne et de [conseiller municipal] de cette ville que pour son caractère énergique et son dynamisme ». Il fut élu député en remplacement d'Alfred Costes, malade. À nouveau candidat lors des législatives de 1958, il ne fut pas réélu. Il fut également candidat aux élections cantonales à Boulogne, en 1959.

Roger Boisseau avait suivi l'école centrale d'un mois destinée aux dirigeants fédéraux en février-mars 1952, et l'école centrale de quatre mois en 1954.

Marié à Andrée Duval, née le 6 novembre 1927 à Paris (20<sup>e</sup> arr.) en juin 1948 à Arnouville-les-Gonesse (Yvelines), il était père de cinq enfants en 1963.

SOURCES : Arch. Préfecture de la Seine — Arch. comité national du PCF. — *L'Humanité*, 22 janvier 1956.

Paul Boulland

## **BOLZE André, Jules**

**Né le 17 février 1896 à Saint-Mandé (Seine, Val-de-Marne), mort le 19 mars 1986 à Fleury-Mérogis (Essonne) ; employé de banque, journaliste ; militant communiste ; résistant déporté ; conseiller municipal, maire adjoint de Maisons-Alfort (Seine, Val-de-Marne), conseiller général de la Seine.**

Fils d'un plombier couvreur et d'une ménagère, André Bolze fréquenta l'école communale du XII<sup>e</sup> arr. de Paris et commença à travailler en 1909 à treize ans. Il fut mobilisé avec sa classe en 1916 et incorporé au 168<sup>e</sup>

régiment d'infanterie le 11 août et envoyé sur le front de Verdun. Libéré le 23 septembre 1919, il revint décoré de la croix de guerre. Le 5 avril précédent, il s'était marié avec Angèle Guesnerie (voir Angèle Bolze) née le 7 juin 1895 à Noisy-le-Sec (Seine, Seine-Saint-Denis) ; un fils, René, naquit de cette union le 5 avril 1921 à Paris, XI<sup>e</sup> arr. Son épouse, fille d'un cheminot du réseau Est et d'une ouvrière d'usine à Pantin, conditionneuse en pharmacie à Paris, adhéra au Parti communiste (PC) en 1927.

En 1920, les sympathies d'André Bolze allaient plutôt au mouvement syndicaliste révolutionnaire mais, en janvier 1923, il adhéra au Parti communiste dans le IX<sup>e</sup> arr. de Paris, présenté par Pierre Mercier\*. Vers 1925, il s'installa à Villeparisis (Seine-et-Marne) où il avait fait construire une maison avenue des Fauvettes ; il était alors employé à la Compagnie « L'Océan Indien » à Paris.

L'action militante d'André Bolze s'accrut en 1926-1927. En juin 1926, il avait été élu au comité régional de la région parisienne lors de la première conférence de cette région (Arch. Nat. F7/13103). Membre du Secours rouge international (SRI) et du syndicat unitaire des employés de banque et de bourse (« je suis un des créateurs » écrit-il en 1932), il était également, en 1927, secrétaire de la 9<sup>e</sup> section de la Fédération parisienne de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) puis, au cours de cette même année, il fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du 3<sup>e</sup> rayon de Seine-et-Marne du PC. Pour avoir dirigé en 1926 une manifestation de « 800 travailleurs » en gare de Meaux (Seine-et-Marne), il fut condamné à un mois de prison avec sursis par le Tribunal de Meaux.

En 1928, à la suite d'un différend professionnel, André Bolze fut licencié de son emploi à la banque L'Océan Indien. Cette même année, il fut candidat aux élections législatives dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Meaux et obtint 634 voix sur 11 071 votants. En 1932, dans la même circonscription, il obtiendra 858 voix sur 11 599 votants au premier tour et 434 voix sur 11 545 votants au second tour. Il fut tête de liste aux élections municipales de mai 1932 à Villeparisis.

En janvier 1929, André Bolze était devenu gérant du journal *Le Réveil de Seine-et-Marne*, hebdomadaire communiste d'informations locales ; en septembre de cette même année, il entra à la Banque ouvrière et paysanne et fut rédacteur à *l'Humanité*, rubrique « information ». Dans ce journal, pendant l'année 1929, il fit front avec Paul Jany\* et Courtois, pour la défense d'Henri Barbé (RGASPI, 495 270 6530, dossier Jany).

En 1932, il était secrétaire de la commission de propagande de la Fédération des comités de défense des mal-lotés.

André Bolze alla habiter en 1933, 10 bis, rue de la Ferme (devenue rue Gabriel Péri après la Seconde Guerre mondiale) à Maisons-Alfort.

A propos de la situation en février 1934, il écrit dans un questionnaire de 1945 : « En 1934, après le 6 février, j'avais regretté que le parti ne soit pas allé plus avant dans les propositions de front unique aux ouvriers socialistes. Je considérais que les conditions formulées par nous étaient encore trop dures. J'avais développé ma pensée au bureau régional au comité régional et à la conférence régionale de Bagnolet. J'avais été accusé d'avoir une politique doriotiste par Soupé. J'avais été relevé du CR, sanctions qui fut levée à la conférence suivante." En 1935, il était secrétaire de la fédération des mal-lotés.

Élu conseiller municipal de Maisons-Alfort le 12 mai 1935, il fut désigné comme premier adjoint au maire Albert Vassart. André Bolze était en fait le principal dirigeant communiste local en raison des nombreuses responsabilités nationales du maire. Il présida le Comité d'unité d'action antifasciste à partir du 5 juillet 1935 et assura le secrétariat du Comité de coordination socialiste et communiste en 1936. Il fut également désigné comme délégué sénatorial en 1935 et avril 1938. Le premier adjoint assista à la séance du conseil municipal du 24 septembre 1939, au cours de laquelle fut adoptée la « Déclaration » affirmant que les conseillers rempliraient leur mandat « en dehors de tout esprit partisan, et dans le cadre des lois républicaines ». La préfecture de la Seine suspendit la municipalité en octobre 1939 et déchu de leur mandat, le 16 mars 1940, vingt et un conseillers sur trente, dont André Bolze. Il refusa de suivre Albert Vassart dans sa rupture avec le Parti communiste.

Mobilisé en 1940 dans une unité de chars à Versailles, il fut affecté peu après, comme ouvrier dans une usine d'armement de la même localité. Il était présent à Maisons-Alfort, car dans un questionnaire de 1945, il décrit avec précision la situation politique dans la ville après le départ de Marcel Capron et de départ d'Albert Vassart. Il se plaint de son chef, Lucien. « pas trop bon souvenir. D'un caractère autoritaire et sectaire, il est terriblement en avance sur les événements et l'état d'esprit des masses ; on aurait cru à l'entendre que la prise du pouvoir allait se produire au cours de l'hiver, nous étions en 1940." Il dit que beaucoup de risques ont été pris et que les militants se sont fait "cueillir" dans leur lit le 5 octobre 1940.

Lui-même, fut l'objet d'une mesure d'internement au centre d'Aincourt (Val d'Oise), un rapport de police l'accusait d'être le principal animateur de la propagande

communiste à Bagnolet (Seine, Seine-Saint-Denis) (PPo. 101). Transféré successivement à la maison centrale de Clairvaux (Aube) puis, le 20 janvier 1941, au camp de Châteaubriant (Loire-Atlantique), enfin le 14 mai, au camp de Voves (Eure-et-Loir), il s'évada le 9 janvier 1943.

Il fut arrêté à nouveau le 8 octobre 1943, en possession de faux papiers au nom de Cordier. Sous ce nom, il était locataire d'un logement à Paris et d'un pavillon à Arcueil (Seine, Val-de-Marne). À ses deux domiciles, la police trouva la preuve qu'il travaillait pour l'appareil clandestin du PCF. Il reconnu être permanent du parti et avoir été chargé de l'achat d'objets mobiliers destinés aux militants réfugiés dans l'illégalité : « Il a été saisi une certaine quantité de meubles et ustensiles de ménages entreposés par Bolze à son domicile illégal de Paris, ainsi qu'une somme de 80 000 F appartenant au Parti et destinée à l'achat de meubles. » (rapport de la police, dossier des RG, Arch. PPo.). Il fut condamné le 10 mars 1944 à deux ans de prison et 1 200 F d'amende. Ecroué à la Santé puis à Blois (Loir-et-Cher), il fut ensuite dirigé sur Compiègne (Oise) en mai pour être déporté en Allemagne au camp de Neuengamme. Il fut libéré par les troupes alliées et, par la suite, pensionné à 100 % pour maladie contractée au cours de ses internements.

André Bolze n'était pas encore rapatrié lorsque le Comité local de Libération et la préfecture le nommèrent à la délégation spéciale municipale en novembre 1944. En avril 1945, André Bolze fut élu conseiller municipal de Maisons-Alfort et adjoint au maire, mais c'est sa femme, Angèle Bolze, manutentionnaire, qui siégea à sa place en 1945. Réélu en 1947 et 1953, il échoua en 1959. En septembre 1945, il fut élu conseiller général de la Seine puis réélu en mai 1953 mais il échoua en 1959. Il fut candidat aux élections législatives en 1946, 1951, 1956 (suppléant d'Alfred Joinville) et 1962 (suppléant de Roland Foucard). Jusqu'en 1964, il resta rédacteur en chef du *Réveil*, hebdomadaire d'informations locales de la banlieue sud.

Membre du bureau fédéral communiste en 1950, il siégeait à la commission de contrôle financier de la Fédération de la Seine.

Président de la section des déportés et internés de Maison-Alfort en 1953, il était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses médailles (Croix de guerre avec palmes 1939-1945, Médaille de la Résistance, Médaille des évadés [1949], Médaille des déportés).

SOURCES : RGASPI, 495 270 4958, dossier personnel d'André Bolze, autobiographie du 3 février 1932. — Arch. comité national du PCF. — Arch. Paris, DM3 et Versement 10451/76/1. — Arch. Dép. Seine-et-Marne, série M (élections) et 10 M — Arch. PPo. 101 et

Ba/171 ; dossiers de Renseignements généraux. — Arch. Com. Maisons-Alfort. — Arch. Section socialiste Maisons-Alfort. — Arch. Fédération communiste du Val-de-Marne. — *Le Réveil de Seine-et-Marne*, 21 novembre 1927. — *Le Travail de Seine-et-Marne, 1925-1927 (passim)*. — Arch. J. Maitron. — Philippe Nivet, *Les assemblées parisiennes de 1935 à 1953*, IHTP, 1995.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## BORDES Louis

**Né le 14 août 1911 à Paris (XVIII<sup>e</sup> arr.), mort le 9 février 1982 ; modeleur-mécanicien ; résistant ; maire communiste de Stains (Seine, Seine-Saint-Denis), conseiller général de la Seine, puis de la Seine-Saint-Denis.**

Issu d'une famille ouvrière, marié sans enfant, Louis Bordes s'installa en 1928 avec sa famille à Stains qu'il ne devait plus quitter. Dans cette banlieue en voie de lotissement, on construisait soi-même sa maison et le jeune Bordes y passait ses loisirs. Ils y vécurent un temps sans eau, gaz ni électricité ni véritables rues.

Après son service militaire au deuxième bataillon de chasseurs à pied, il fut embauché à l'usine aéronautique Gnôme et Rhône de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). Il adhéra au PCF en février 1936.

Sous l'Occupation, Louis Bordes fut d'abord responsable du PCF pour l'ouest de la région parisienne sous le pseudonyme de « Pascal » et quitta Gnôme et Rhône pour devenir contremaître à Saint Ouen (Seine, Seine-Saint-Denis). Arrêté quelques jours en 1942 et relâché faute de preuves, il passa à la clandestinité comme responsable du nord de la région parisienne. À partir de novembre 1942, il était membre de l'État-major régional des FTPF, chargé du recrutement et du contrôle des effectifs. Il participa en 1943 à des attaques contre des militaires allemands. En août 1944, sous le pseudonyme de lieutenant Gardette, il commandait les FTPF de Stains, contribuait à la libération de la ville et devenait président du comité local de Libération. Il fut nommé en 1944 président de la délégation spéciale (en remplacement du maire communiste de 1935, Jean Chardavoine qui s'était désolidarisé de la position du PCF lors du pacte germano-soviétique, mais restait membre du conseil municipal provisoire).

L'élection allait le confirmer dans ses responsabilités de maire pour six mandats successifs jusqu'en 1977. Louis Bordes s'identifia à sa ville qui passait de 22 000 habitants en 1957 à 35 000 en 1975. Il en améliora l'équipement et créa notamment les premières colonies de vacances. Il présidait



personnellement plusieurs associations locales.

En même temps, Louis Bordes participait à la direction de la fédération Seine nord-est du PCF : membre du secrétariat en 1953, du bureau de 1954 à 1956, puis du comité fédéral jusqu'en 1959. En 1957, il siégeait au bureau national des élus communistes et entraît au conseil général de la Seine à la mort d'Émile Dubois. Le 24 septembre 1967, il était élu conseiller général du nouveau département de Seine-Saint-Denis, au premier tour avec 84 % des suffrages exprimés. Siégeant à la commission départementale, il présida la commission des Transports de 1967 à 1973 ; il était également administrateur du Syndicat des Transports parisiens. De 1973 à 1976, premier vice-président du conseil général, il était membre de la commission mixte des conseils généraux des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, ainsi que du comité de tourisme de la région parisienne.

Réélu au conseil général en 1970, Louis Bordes céda la place en 1976 à Colette Coulon et en 1977 le siège de maire à Louis Pierna, tout en restant conseiller municipal. Il consacra sa retraite à écrire notamment l'histoire de Stains.

Il était titulaire de la croix de guerre avec étoile d'argent, de la médaille de la Résistance, de la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports, de la médaille départementale et communale argent et vermeil ; il était aussi chevalier des palmes académiques et de la Légion d'honneur.

ŒUVRE : Ouvrages de Louis Bordes édités par le Comité de gestion et de culture de Stains : *Regards sur le passé*, 1975 ; en collaboration : *Stains et son histoire*, 1979 ; *Souvenons-nous*, 1981.

SOURCES : Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 16 W 1, 20, 25. — Arch. comité national du PCF. — *Informations municipales de Stains* (février-mars 1982). — Hommage de Stains à Louis Bordes.

Nadia Ténine-Michel

## **BOUCHER Pierre, Jean**

**Né le 31 décembre 1901 à Bagnolet (Seine, Seine-Saint-Denis), mort le 7 mars 1989 à Gentilly (Seine, Val-de-Marne) ; ouvrier fraiseur ; militant communiste ; conseiller municipal de Gentilly.**

Fils d'un jardinier et d'une ménagère, ouvrier fraiseur après une scolarité primaire, Pierre Boucher fit son service militaire en 1920-1921 (chasseur à pieds), pendant vingt-six mois. Domicilié à Gentilly, il se maria le 16 juillet 1927 à Paris XIIIe arr. avec Valentine Sotty,

originaire de Saône-et-Loire, soudeuse. Adhérent du Parti communiste depuis 1932, il fut élu conseiller municipal communiste de Gentilly lors des élections municipales partielles des 26 novembre et 3 décembre 1933 (12e sur 19), sur la liste dirigée par Henri Bollot et Charles Frérot. La préfecture de la Seine prononça la dissolution du conseil le 14 janvier 1934. Pierre Boucher conserva son mandat aux élections partielles du 18 février 1934 (15 sur 27) et générales du 12 mai 1935 (4e sur 27).

Il approuva le Pacte germano-soviétique et fit « tout pour arriver à convaincre que la politique suivie par l'Union soviétique était une politique de paix » (déclaration de 1947). La préfecture de la Seine le déchu de son mandat le 15 février 1940 pour appartenance au Parti communiste. Mobilisé en septembre 1939, évacué sur Limoges (Haute-Vienne) après la débâcle, il revint à Gentilly en août 1940 et reprit le contact avec le Parti communiste qui lui demanda de distribuer du matériel de propagande. Son passé politique l'empêcha de trouver du travail à Gentilly. Perquisitionné en septembre 1941, il était absent car parti chercher du travail dans l'Aisne puis dans le Loiret où il resta, à Montereau-en-Gâtinais, jusqu'au 22 août 1944, sans avoir d'activité notable.

Membre du conseil municipal provisoire de Gentilly à la Libération, Pierre Boucher fut réélu en mai 1945 puis sans interruption jusqu'en 1971. Il resta un vendeur assidu de *l'Humanité-Dimanche* et un militant des Comités de défense de *l'Humanité* (CDH). Ouvrier chez Gnôme et Rhône, dans la XIIIe arr. de Paris, il fut trésorier de sa cellule d'entreprise, puis il travailla à la SNECMA Kellerman.

Pierre Boucher s'était marié à Paris (XIIIe arr.) le 16 juillet 1927 avec Valentine Sotty. Son épouse, ménagère, militait à l'Union des femmes françaises (UFF). Ils avaient trois enfants.

Pierre Boucher resta un militant de Gentilly jusqu'à sa mort.

SOURCES : Arch. Paris, DM3, Versement 10451/76/1, listes électorales. — Arch. Com. Gentilly. — Arch. fédération communiste du Val-de-Marne, notes de Paul Boulland. — *Les Nouvelles du Val-de-Marne*, 24 mars 1989.

Claude Pennetier

## **BRAS Marcel**

**Né le 11 janvier 1914 à Villeurbanne (Rhône), mort le 24 juillet 1999 à Caen (Calvados) ; ouvrier tourneur ; syndicaliste CGT de la Seine.**

Marcel Bras travailla dans la Métallurgie dans le Rhône et fut responsable des syndicats CGT de la Métallurgie dans ce département. Il fut ensuite secrétaire général de l'Union syndicale de la Métallurgie d'Île de France, secrétaire de la Fédération CGT de la Métallurgie, secrétaire général de l'Union internationale des Métaux, secrétaire de la Fédération syndicale mondiale (FSM)

Militant communiste depuis 1945, il siégea entre 1965 et 1966 au comité de la fédération communiste de Seine-Ouest. Il avait suivi les cours d'une école centrale de quatre mois du PCF.

Président de l'Union fraternelle de la métallurgie, il fut également secrétaire de l'Union fédérale des retraités. Il habitait Gennevilliers.

Marcel Bras qui était marié et qui avait des enfants mourut le 24 juillet 1999 dans sa 86e année à Caen. Ses obsèques civiles eurent lieu le 31 juillet 1999 à Montreuil.

SOURCE : Faire part de décès, conservé au Centre confédéral d'archives de la CGT.

## **BRAULT Rolande, née TRÉAND**

**Née le 10 novembre 1927 à Besançon (Doubs), morte le 24 avril 1972 ; secrétaire médicale ; collaboratrice du comité central du PCF.**

Fille de Maurice Tréand, dirigeant de la commission des cadres du PCF de 1933 à 1940, Rolande Tréand adhéra au Parti communiste en avril 1941 (1945 selon les listes des comités fédéraux). Elle fut arrêtée à l'âge de quinze ans pour ses activités de résistance.

Mariée à François Brault, étudiant communiste, membre du comité départemental de Libération de l'Indre au titre du FUJP, elle vécut à Châteauroux et fut secrétaire de l'UJFF de l'Indre ainsi que membre du bureau national. En août 1947, elle fut ratifiée pour l'école centrale de la jeunesse.

Installée ensuite à Saint-Denis avec son mari devenu avocat, elle fut dirigeante de l'UFF de cette ville dans les années 1950 puis membre du bureau départemental de la Seine en 1962, et secrétaire de la section communiste de Saint-Denis Centre de 1964 à 1968. Employée communale comme secrétaire médicale, elle entra au comité fédéral de la Seine-Nord-Est en 1962 et suivit une école centrale de trois mois, de janvier à mars 1963. En 1965, elle entra au bureau fédéral de la Seine-Saint-Denis et y resta jusqu'à sa mort. Entre 1965 et 1969, reprenant la spécialité de son père, elle était responsable fédérale aux cadres, puis

se chargea de l'éducation. A partir de 1968, les listes du comité fédéral la présentaient comme ouvrière métallurgiste mais elle restait permanente.

Elle fut collaboratrice à la SMC (Section de montée des cadres) entre 1968 et 1971, date à laquelle elle fut remplacée par Roger Cressent lorsqu'elle devint maire adjointe de Saint-Denis.

En 1970, elle était secrétaire du comité de ville de Saint-Denis.

Lors de ses obsèques en avril 1972, Jacques Duclos, Madeleine Vincent et André Vieuguet représentèrent le Parti communiste.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis. — *L'Humanité*, 25 avril 1972 — Notes de Paul Boulland.

Claude Pennetier

## **BRICHOT Georges, Abdon**

**Né le 22 février 1919 à Audes (Allier), mort le 5 juin 2004 à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) ; métallurgiste ; adjoint de Marcel Servin à la commission des cadres ; membre du comité central du PCF de 1956 à 1961.**

Fils d'un manœuvre métallurgiste sympathisant et d'une ménagère, titulaire du CEP, il fut ouvrier métallurgiste à treize ans dans le Nord, à Feignies. Il se syndiqua à la CGTU puis à la CGT, milita avec Émile Colmant secrétaire du syndicat des métaux et adhéra à la JC en 1936.

Après avoir participé activement à la Résistance, il partit en 1944 en Moselle pour diriger la Jeunesse communiste. Marié en septembre 1945 à Feignies (Nord) avec Evelyne Pierre, domicilié ensuite à Saint-Ouen (Seine), il fut secrétaire de la section locale entre 1957 et 1959. À partir de 1948-1949, il collabora au travail de la section de montée des cadres, comme adjoint de Marcel Servin en charge du suivi des fédérations. On trouve souvent son nom dans les enquêtes de 1951. Il fut membre du comité central du PCF de 1956 à 1964 : élu suppléant affecté à la section d'organisation au XIVE congrès du Havre en juillet 1956 ; suppléant au XVe congrès tenu à Ivry en juin 1959 ; titulaire au XVIIe congrès de Saint-Denis en mai 1961. Il quitta alors l'appareil central, même s'il resta au CC jusqu'en 1964, avant de retourner à la production en 1965. Il est difficile de savoir si le choix de l'orienter vers des responsabilités de terrain est un effet différé de ses liens avec Servin.

À partir de 1957, il avait appartenu au comité fédéral de la Fédération Seine-Ouest, auquel il

participait déjà ponctuellement en tant qu'invité. Il fut promu en 1961 au secrétariat fédéral, avec la responsabilité de l'activité dans les grandes usines de la fédération. En juin 1962, son état de santé le contraignit à quitter le secrétariat fédéral. Il resta président de la commission fédérale de contrôle financier jusqu'en 1968. Il avait suivi une école centrale de quatre mois du Parti communiste.

De 1965 à 1978, date à laquelle il prit sa retraite, il fut secrétaire du comité d'entreprise Hispano Suiza à Bois-Colombes. Il fut également membre de l'ARAC et d'associations de parents d'élèves.

Après la cessation de son activité professionnelle, il résida avec son épouse Évelyne à Châtillon-sur-Cher (Loir-et-Cher). En 1958, ils avaient trois enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — *L'Humanité*, 8 juin 2004. — Roger Pannequin, *Adieu camarades*, Le Sagittaire, 1977, p. 120-121. — État civil d'Audes.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## **BROSSARD Pierre, Marie, Joseph, Élie. Pseudonyme dans la Résistance « Philibert »**

**Né le 10 avril 1913 à Orléans (Loiret), mort en déportation le 3 mai 1945 à Lubeck (Allemagne) ; ajusteur-outilleur, balancier selon son acte de décès ; domicilié à Fontenay-sous-Bois ; militant et résistant communiste ; responsable des cadres dans la région parisienne sud, puis nationalement dans la clandestinité.**

Domicilié à Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne), Pierre Brossard était titulaire du certificat d'études primaires. Il adhéra au Parti communiste en 1937. Il n'eut aucune responsabilité importante avant la guerre ni au début de l'occupation. Mobilisé en 1939 à Fontainebleau (Seine-et-Marne), il fut affecté spécial comme chef d'équipe chez Bréguet à Villacoublay (Yvelines).

De mars à décembre 1941, son action clandestine se déroula sur le plan syndical ; il était alors employé comme ajusteur outilleur dans une usine d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) avant de passer dans la clandestinité en juin 1941. Il accepta un travail de propagande pour le Parti communiste et devint responsable des cadres de la section de Juvisy (Essonne) pendant trois mois avant d'accéder à la responsabilité des cadres de la région parisienne sud jusqu'en décembre 1942. Depuis le début des

années trente, le contrôle des cadres avait pris une place importante dans le système communiste ; la guerre en modifiait le fonctionnement tout en renforçant son importance. La direction des cadres avait subi de sérieux revers et une crise majeure en raison de la mise à l'écart de Maurice Tréand, d'Edmond Foeglin et de l'arrestation puis la mort d'Arthur Dallidet. Il fallut faire appel à des hommes nouveaux.

Même si les sources varient lorsqu'elles abordent les responsabilités exactes de Pierre Brossard, les causes et la date de son arrestation, il semble bien qu'il ait été adjoint de Robert Dubois, alias Breton puis son successeur comme responsable national des cadres à partir d'octobre 1942. Le rapport de filature rédigé à l'attention du commissaire David après son arrestation signalait qu'il était membre de la direction du Parti. Dans la demande de carte de Combattant volontaire de la Résistance (CVR) qu'elle rédige en mai 1958, son épouse affirme qu'il avait des responsabilités au sein du Front national en particulier qu'il était responsable aux cadres et qu'il avait mis en place l'appareil de direction de ce mouvement. Selon elle, il aurait été arrêté « le 1er mars à la suite de l'arrestation de Vion dit Charlemagne son adjoint chez qui on avait trouvé des documents ».

Pierre Brossard fut arrêté vraisemblablement le 1er mars 1943 ( une autre source donne le 28 février) à son domicile 36, rue Dalayrac où il rentrait presque tous les soirs, sans prendre de précautions selon la police. Cette arrestation est consécutive à celle, la veille, de deux de ses agents de liaison, Lucie Gratadoux, vingt-quatre ans, institutrice publique en disponibilité domiciliée à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine), et Julia Romain, trente-huit ans, couturière domiciliée à Vincennes (Seine, Val-de-Marne).

La police aurait saisi à l'occasion de son arrestation trois ou quatre cents biographies de militants communistes avec, semble-t-il, le code permettant de les déchiffrer. Dans les jours qui suivirent furent arrêtés son adjoint, Gilbert Delhaye, domicilié à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine), Léon Isaac Kemenney, fourreur, « adjoint du responsable technique national chargé des traitements des fonctionnaires communistes » et Roger Payen, artiste peintre domicilié à Vanves (Seine, Hauts-de-Seine), responsable technique national. Toujours selon la même source policière, les documents saisis auraient permis l'arrestation de quarante responsables nationaux, régionaux ou interrégionaux, de deux avocats, et la découverte de deux dépôts d'armes.

À la suite de cette affaire, un groupe de trois militants (Jean Chaumeil, Venise Gosnat et Henri Gourdeaux) fut chargé de réorganiser l'affectation des cadres.

Pierre Brossard fut déporté au camp de Neuengamme, en partant de Royallieu, le 21 mai 1944. Il mourut en baie de Lübeck le 3 mai 1945. Le bruit courut qu'il aurait péri dans un bateau au cours d'un bombardement dans le port de Hambourg. Homologué sous lieutenant FFI à titre posthume à partir du 28 février 1943, il est déclaré comme n'ayant appartenu à aucun mouvement ou réseau de la France combattante et classé dans la catégorie « Isolé ».

Son épouse, Denise, Alphonsine, Renée Lansoy, fut déportée à Ravensbruck puis à Oranienburg-Sachsenhausen. Elle revint des camps et mourut le 12 octobre 1996.

SOURCES : Arch. Paris, 1466 W 6 et 7, BS1 37, BS2 (affaire Quillient) — Simone et Auguste Gillot, *Un couple dans la Résistance, op. cit.* — Jacques Duclos, *Mémoire, op. cit.*, t. 3, p. 40-42 et 243. — *La Résistance, chronique illustrée, 1930-1950*, Paris, 1972-1976, t. 5, p. 186. — Stéphane Courtois, *Le PCF dans la guerre*, 1980, p. 358. — Roland Gaucher, *Histoire secrète du Parti communiste français*, 1974, p. 401. — *Mémorial des déportés français à Sachsenhausen*, édité par l'Amicale des anciens déportés d'Oranienburg-Sachsenhausen, sd. — État civil de Fontenay-sous-Bois. — Renseignements fournis par Fabrice Bourrée, Emmanuel Debono et Martine Garcin.

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

## BRUGEROLLES René

**Né le 5 mars 1927 à Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), mort le 5 janvier 2009 à Antony (Hauts-de-Seine) ; tourneur ; militant communiste d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).**

Fils d'un manœuvre militant syndicaliste et membre du Parti socialiste, membre d'une famille de dix enfants, René Brugerolles, tourneur aux Forges d'Ivry (Seine, Val-de-Marne), adhéra au Parti communiste en 1948. Il fut secrétaire de la section Ivry-Port dans les années 1960, responsable de l'organisation puis secrétaire de la section Orly-Port, comme permanent, à partir de 170. Membre de la commission fédérale de contrôle financier de Seine-Sud à partir de 1964, il accéda en 1966 au comité fédéral du Val-de-Marne et en 1970 au bureau fédéral, où il se chargea notamment de l'aide aux sections. Il avait suivi les cours d'une école centrale communiste d'un mois dans les années 1960 et d'une école de quatre mois en 1970.

Son frère, Gabriel Brugerolles, fut élu conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine en 1965 et 1971 dans la municipalité de Jacques Laloë.

Retiré à Chevilly-la-Rue (Val-de-Marne), René Brugerolles fut conseiller municipal de 1983 à 1989.

Il s'était marié à Vitry-sur-Seine le 10 décembre 1949.

SOURCES : Arch. comité national PCF. — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne. — *L'Humanité*, 9 janvier 2009. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault

## BRUNHES Jacques, Joseph, Urbain

**Né le 7 octobre 1934 à Paris (IVe arr.) ; instituteur puis professeur d'enseignement général des collèges ; communiste, secrétaire de rédaction de *L'École et la Nation* ; maire de Gennevilliers (1987-2001), député des Hauts-de-Seine depuis 1978 ; secrétaire d'État au tourisme (2001-2002).**

Fils d'un chauffeur de taxi et d'une mère sans profession, originaires du Cantal, Jacques Brunhes, qui habitait le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, entra à l'École normale d'instituteurs d'Auteuil en 1950. Il eut notamment comme professeur Guy Besse. Il adhéra au Parti communiste en janvier 1953. Après avoir obtenu le baccalauréat « Philosophie », à sa sortie de l'École normale, il devint instituteur à l'école de garçons de la rue de la Guadeloupe (XVIII<sup>e</sup>). Membre du comité de la section communiste Montsouris (Paris XI<sup>e</sup>), il participa au stage central réservé aux instituteurs communistes en septembre 1956, puis entra dans le comité de rédaction de *L'École et la Nation*. Il participait au collectif spécial de travail sur les questions de l'école. Secrétaire adjoint de rédaction de *L'École et la Nation* depuis septembre 1958, il devint secrétaire de rédaction peu après la mise à l'écart de Soletchnik.

Marié en 1958 avec Huguette Dambel, rédactrice permanente à *Heures claires*, responsable de la rubrique enfance et qui décéda en 1982 (le couple avait eu deux enfants), Brunhes habitait Gennevilliers depuis octobre 1958 où il enseignait à l'école Pasteur. Il fut nommé en 1962 professeur de lettres-histoire-géographie au collège du Fond de la Noue à Villeneuve-la-Garenne. Membre du Syndicat national des instituteurs depuis l'École normale, il était, depuis 1961, le secrétaire de la sous-section du SNI à Gennevilliers.

Brunhes, membre du comité de la section communiste de Gennevilliers, entra au comité de la fédération Seine-Ouest du PCF en 1961 puis au bureau de la fédération dès l'année



suivante. Il y devint le responsable de l'activité sur les questions laïques et en direction des enseignants. Membre du bureau, puis premier secrétaire de la section communiste de Villeneuve-la-Garenne, réélu en bureau fédéral jusqu'en 1968, il retrouva le comité de la fédération des Hauts-de-Seine en 1968 et fut régulièrement reconduit jusqu'à la fin des années 1990. Il participa au mouvement de contestation dans le PC et signa notamment le manifeste « Refondations » (*Le Monde*, 24 mai 1991).

Brunhes conduisait les listes d'unions aux élections municipales de Villeneuve-la-Garenne en 1965, 1971 et 1977. Élu conseiller municipal de Gennevilliers en 1983, il en devint maire le 22 septembre 1987, succédant à Lucien Lanternier. Réélu en 1989 et en 1995, il renonça à ce mandat lors des élections de 2001 tout en restant conseiller municipal et maire honoraire.

Brunhes, candidat au conseil général dans le nouveau canton de Villeneuve-la-Garenne, obtint 2002 voix en 1967, le candidat de droite l'emportant dès le premier tour. En 1970, ce dernier fut réélu dès le premier tour. En 1976, Brunhes obtint 2764 voix au premier tour, mettant en ballottage le maire, conseiller sortant, mais il fut battu le dimanche suivant avec 3865 voix. Dans le nouveau canton Gennevilliers-Nord, en mars 1985, après être arrivé en tête avec 2 916 voix, il l'emporta le dimanche suivant avec 3 801 voix. Il siégea au conseil général des Hauts-de-Seine jusqu'en juin 1988 où il démissionna en raison d'un cumul de mandats.

Brunhes fut le député suppléant dans la première circonscription (Gennevilliers-Villeneuve-le-Garenne) des Hauts-de-Seine en 1967, en 1968 et en 1973. En 1978, le député communiste sortant Waldeck L'Huilier, qui l'avait emporté au premier tour en 1973, ne se représentait pas. Brunhes, candidat, obtint au premier tour 13 529 voix sur 35 411 inscrits. Au deuxième tour, le 19 mars, il l'emporta nettement avec 17 719 voix, soit plus des deux-tiers des suffrages exprimés. Par la suite, il fut régulièrement réélu en 1981, 1988, 1993, 1997 et 2002.

À l'Assemblée nationale, Brunhes occupa notamment les fonctions de secrétaire (1979-1986, puis à nouveau à partir de 2002), de vice-président (1993-1994), de questeur (1997-1998, premier questeur communiste depuis 1947). Il fut le premier vice-président du groupe des députés communistes et républicains de 1981 à 1986 puis à partir de 1988. Vice-président de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales (1981-1986), il fut le rapporteur du budget de l'Éducation nationale (1981-1986). Membre de la Commission des lois (1988-2002), il fut rapporteur de la loi sur l'accès au droit et l'accès à la justice. Depuis 2002, il siègeait dans la Commission de la Défense nationale et

des forces armées. En outre, sur le plan international, il présida, dès sa formation en 1981, le Groupe d'amitiés avec le Vietnam. Par la suite, il devint le président du Groupe d'amitiés France-Cambodge et le vice-président des sections françaises de l'Assemblée parlementaire francophone et de l'Union interparlementaire.

Brunhes reçut le 23 octobre 2001 la charge du secrétariat d'État auprès du ministre de l'Équipement, des transports et du logement, chargé du tourisme, responsabilité qu'il conserva jusqu'à la démission du gouvernement, le 5 mai 2002.

Brunhes se maria en décembre 1984 avec Malika Benabdallah.

SOURCES : Arch. Assemblée nationale. — Arch. Comité national du PCF. — Presse nationale. — Renseignements fournis par l'intéressé.

Jacques Girault

## CHAPELAIN Lucien, Pierre

**Né le 3 juin 1920 à Bondy (Seine) ; militant du PSOP ; déporté en Allemagne ; secrétaire général de l'Amicale Buchenwald-Dora ; maire adjoint communiste de Bondy ; député suppléant de la 5e circonscription de Seine-Saint-Denis depuis mars 1967.**

Fils de militants socialistes : Charles [Chapelain](#), ouvrier métallurgiste et de Lucie, blanchisseuse, Lucien Chapelain suivit les cours de l'École primaire supérieure Turgot avant de faire une année de droit (1938-1939), tout en travaillant comme ouvrier chez Marret-Bounin à Noisy-le-Sec. Animateur du groupe bondynois des Amis de l'Enfance Ouvrière (Faucons Rouges), il donna son adhésion aux JS et au PS en 1935. Il fut secrétaire du groupe des Jeunesses socialistes de Bondy de 1937 à Pâques 1938. Mais ses prises de position en faveur de la Fédération socialiste de la Seine de tendance pivertiste le firent exclure par le Comité national mixte des Jeunesses socialistes à l'issue de la Conférence nationale de Limoges (Pâques 1938) avec les militants dont les noms suivent : Pissariouk (12e), Henrick (20e), Touze (15e), Ziegler (17e), Poderoux (Vincennes), Vauthier (La Garenne), Benoist (Arcueil), Dercourt (20e), Gorgie (20e) Pressouyre (Lot), la citoyenne Benoist (Arcueil), Ruhaert (10e), Cuny (Puteaux), Daurelle (Boulogne), Franhert (Boulogne), Mathieu (14e) Nahon (10e), Gaillard (Meaux).

Lucien Chapelain milita ensuite aux Jeunesses socialistes ouvrière et paysanne, l'organisation de jeunesse du Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP), dont il fut responsable

national. Il fut également membre de la CAP de ce parti jusqu'au 31 août 1939 au moins, mais à partir de cette date il fut en désaccord avec la majorité « légaliste » de ce parti et partisan d'une certaine action clandestine, de même que Émile Rouaix et Henri Barré. Il était alors inscrit sur le Carnet « B » qui contenait la liste des antimilitaristes.

Lucien Chapelain fut arrêté le 9 décembre 1939 en compagnie de Raymond Lesergent, Paul Chodat et Maurice Goiron à la suite d'une distribution de tracts aux usines Renault à Billancourt dénonçant la « drôle de guerre ». Tous les quatre rejoignirent en prison Émile Rouaix, Lucien Preiss, Maurice Jacquier et Daniel Haas qui étaient également membres du PSOP. Lucien Chapelain comparut le 1er mars 1940 devant le 2e tribunal militaire de la Seine et fut condamné à cinq ans de prison. Fin septembre 1942, apprenant la décapitation du député communiste Jean Catelas, il donna son adhésion au PCF à la prison de Fontevrault. Il fut déporté au camp de Buchenwald le 4 septembre 1943. Il devint un des adjoints de Marcel Paul dans l'organisation de la résistance du camp. Selon son témoignage : "J'ai adhéré au PCF clandestin à la Maison de Force de Fontevrault (Maine et Loire) lors du premier anniversaire de la décapitation du député communiste Jean Catelas, ordonnée par les autorités du gouvernement du maréchal Pétain. C'est moi qui avait été désigné pour célébrer cet anniversaire devant les politiques de l'atelier "INOCCUPÉS 2". Mon intervention montra les différences fondamentales entre les "guillotinas" de 1792 et celles de 1941. J'ai donc adhéré en fin septembre 1942, dans les premiers mois de la bataille de Stalingrad, donc bien avant ma collaboration avec Marcel Paul, puisqu'il est arrivé à Büchenwald le 14 mai 1944. Je suis arrivé à ce camp avec le convoi des 20 000 (4 septembre 1943) dont j'étais le responsable communiste clandestin, convoi qui compta plus de 100 évadés." (Lettre aux auteurs du DBMOF, 6 septembre 1984).

Élu conseiller municipal communiste de Bondy le 13 mai 1945, maire adjoint de mai 1945 à 1947 et à partir de 1965, il nous écrit en janvier 1983 qu'il pense garder ce mandat encore six ans. Ses responsabilités au PCF furent nombreuses : membre du comité fédéral de Seine-Est (1945-1946) ; de la Seine (1946-1948) ; secrétaire de la section de Saint-Denis ; collaborateur du Comité central de janvier 1948 à mai 1949 (envoyé en Haute-Saône) ; secrétaire de la section communiste de Saint-Aignan-sur-Cher de 1955 à 1956 (Loir-et-Cher), secrétaire de la section du PCF de Bondy de 1965 à 1975. Il avait été arrêté le 10 mai 1956 pour l'organisation de quatre manifestations de rue pour la paix en Algérie et libéré après sept mois de prison. Avec Daniel Anker, Chapelain dirigea l'Association des anciens déportés de Buchenwald.

Il était marié à Mireille Chapelain, secrétaire particulière du président du conseil général de Seine-Saint-Denis ; père de deux enfants.

SOURCES : Arch. Dép. Seine, DM3. — Parti socialiste SFIO CNM des Jeunesses socialistes. Commission de documentation, *Information sur les exclusions de Limoges (Pâques 1938)*, Numéro spécial du bulletin national, mensuel mai 1938. (Ce document se trouve sous la cote S pièce 17 161 à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine). — Jean Rabaut : *Tout est possible. Les « gauchistes » français, 1929-1944*, Paris, Denoël/Gonthier, 1974, 416 p. — Jean-Paul Joubert : *Marceau Pivert et le pivertisme. Révolutionnaires de la SFIO*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 296 p. — Pierre Durand, *Les armes de l'espoir, les Français à Buchenwald et à Dora*, Paris, 1977. — Renseignements fournis par Lucien Chapelain en janvier 1983.

Michel Dreyfus, Claude Pennetier

## CHAUMEIL Jean

[CHAUMEIL Joseph, Jean]

**Né le 23 octobre 1910 à Chamberet (Corrèze), mort le 13 août 1978 à Eaubonne (Val-d'Oise) ; dirigeant des Jeunesses communistes de la Région Paris-Est, élu membre de la commission de contrôle des finances du Parti communiste en 1937, membre du comité central du PCF (1945-1950), responsable de la commission des cadres.**

Fils d'un tailleur de pierres de Chambéret, Jean Chaumeil obtint son certificat d'études primaires puis continua ses études au collège de Brive de treize à quatorze ans. Mais un accident l'obligea à interrompre ses études après trois ans de convalescence. Il était mutilé de la jambe droite (amputation) et ne fit pas de service militaire. Il commença à travailler avec son père comme tailleur de pierres pendant deux ans ainsi que ses frères dont l'aîné, René Chaumeil\* deviendra maire de la commune natale.

En 1926, Jean Chaumeil adhéra aux Jeunesses communistes. En 1975, il raconta à Jacques Varin ses activités en Corrèze à la fin des années 1920 : « Je payais aux JC 5 sous par semaine et 2 sous au Parti [...] Pour avoir cet argent, je travaillais le jour de foire, le 9 de chaque mois, à Chamberet en Corrèze, ma commune natale, chez le quincaillier [...]. Il fallait aussi faire la tournée de tous les bals, donc se payer les consommations. On devait expliquer aux conscrits qu'il fallait aller au conseil de révision avec le drapeau rouge et faire des banquets avec des chants révolutionnaires, et dans l'ensemble ça

marchait. En vertu de ça, nous dressions la liste des conscrits, et on faisait un repas d'adieux au nom de la JC. » (Jeunes comme JC, p. 115).

Jean Chaumeil adhéra au Parti communiste en 1929, année où il vint habiter à Bagnoletr travailler comme commis de voirie à la mairie. Ses activités dans le mouvement des JC lui firent quitter provisoirement le parti en 1930-1931 ; il y revint en 1932. Responsable du sous-rayon de Bagnoletr de la Jeunesse communiste en 1929, membre du comité et du bureau du 2<sup>e</sup> rayon en 1931, il entra au comité régional de Paris-Est dont il devint secrétaire en janvier 1934. Il participa à ce titre au congrès extraordinaire d'Ivry-sur-Seine en février 1934 et entra au comité central des JC. Il devint en 1936 membre du bureau national puis secrétaire administratif et était vice-président de l'Union des JC de la banlieue Est en 1937. Il affirmait (dans un questionnaire biographique de 1939) s'être battu contre le « courant » de Georges Charrière\* en 1933 et contre le sectarisme du « groupe ». Il fut délégué en 1935 au VI<sup>e</sup> congrès de l'ICJ en URSS (il n'y retournera qu'en 1970). Au nom des JC il fit partie, en janvier 1936, de la délégation chargée de mener les pourparlers unitaires avec les JS et les Jeunesses laïques et républicaines pour réaliser une éventuelle Fédération unique de la jeunesse. À l'étranger, il fut un des responsables de la campagne de solidarité avec l'Espagne républicaine où il fit, en mars 1938, un voyage avec une délégation du « Comité du sacrifice » et où il était présent au congrès d'unification des JC et des JS. Il fut également délégué de la Jeunesse communiste en Angleterre en 1938.

Dans le PC, J. Chaumeil, membre de la cellule (Plateau) et Bagnoletr et élu au bureau de la banlieue Paris-Est, fut délégué à la conférence nationale d'Ivry en juin 1934. Il représenta, avec Mattei\*, Daniel Renoult\* et Robert Deloche\*, la région Paris-Est le 29 juillet 1934 à une rencontre avec la Fédération SFIO - qui comprenait G. Carré\*, Favier et Verrot - pour organiser le Front commun en Seine-et-Marne. La même année, il suivit une école du parti. Il intervint au VIII<sup>e</sup> congrès national de Villeurbanne en janvier 1936 et fut nommé membre de la commission de contrôle financier au congrès d'Arles de 1937. En mars 1939 il quitta la direction de la JC (congrès de Paris) et reprit la même année un emploi à Bagnoletr où il milita à la base du parti. Il adhérait depuis 1929 au syndicat unitaire des employés communaux de Seine-et-Oise. Il était membre du bureau syndical en 1931-1934 et de la commission de propagande. En 1931, il fut délégué en Allemagne par son syndicat.

La guerre puis l'Occupation lui donnèrent l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans la direction communiste. Exempté du service militaire, il était, en août 1939, un des

rare responsables de l'Est parisien non mobilisé avec Paul Coudert\*, maire de Bagnoletr et Henri Vaysse\*, secrétaire général de la mairie. Il passa, de sa propre initiative, dans la clandestinité et obtint de Venise Gosnat\* (qui, lui, avait reçu l'ordre de ne pas quitter son emploi et son logement) une « planque » à Vitry-sur-Seine. Cinq (ou trois selon les sources) numéros de l'Humanité clandestine furent tirés sous forme de feuille ronéotypée, dans les bureaux de l'Office HBM d'Ivry dirigé par Gosnat et à la mairie de Bagnoletr. Les militants en diffusèrent deux mille exemplaires dans la banlieue Sud et Est (réédition de l'Humanité clandestine et Venise Gosnat\*, p. 117-118). Son nom apparaît dans le triangle de direction de la région PI (dont dépendait le XIII<sup>e</sup> arr. de Paris) au début de l'année 1942, aux côtés de Richard Ledoux et Louis Chaput (Le 13<sup>e</sup> arrondissement, op. cit.) ; il était responsable politique. Il participa ensuite au triangle national pour la zone nord avec Lecœur et Gillot. Après l'arrestation de Brossard (« Philibert »), responsable aux cadres, Jacques Duclos\* lui demanda, au début de l'année 1943, d'assurer cette responsabilité : « Cet appareil tenait tous les fils du Parti, connaissait toutes les ramifications de masse et toutes les liaisons pour toute la France, tant sur le plan national qu'international et régional. Les militants de cet appareil connaissaient des milliers et des milliers de noms, d'adresses. Il était chargé de combler les vides provoqués par les arrestations (pénétration de traîtres à châtier, filatures, imprudences, non-respect des règles de la conspiration, etc.) » (Venise Gosnat\*, p. 139). Venise Gosnat\* le seconda dans sa tâche. Sa compagne « Annette », agent de liaison de la direction du Parti, accoucha clandestinement, en octobre 1943, d'un garçon déclaré « Jean Martin\* » et continua ses activités en utilisant le landau du bébé pour transporter les documents (Gillot, op. cit. et Venise Gosnat\*, p. 142).

À la Libération, Jean Chaumeil fut nommé « liquidateur national », chargé des intérêts matériels et moraux des anciens résistants, pour les FFI, les FTP et le Front national. Il siégeait à la commission ministérielle pour la reconnaissance des titres de Résistance. Le congrès national de Paris (26-30 juin 1945) l'élut membre suppléant du Comité central et membre de la commission centrale de contrôle politique avec Mounette Dutilleul\*, Henri Gourdeaux\*, Henri Janin\*, Lucien Midol\*, Daniel Renoult\*. Sous le contrôle politique d'André Marty, il assura la direction de la commission des cadres en 1945-1946. Réélu comme titulaire au Comité central lors du congrès de Strasbourg (25-28 juin 1947), il disparut des organismes dirigeants, comme beaucoup de résistants, au congrès de Gennevilliers (2-6 avril 1950).

En 1953, il était administrateur à la société anonyme « Les Sports », 6 rue de Paradis à

Paris (Xe arr.) et membre du comité de section du XIVE. Sa femme, Annette Chaumeil, militante communiste de base, était caissière au siège du PCF 44 rue Le Peltier. Elle mourut en novembre 1954 et fut enterrée au cimetière de Romainville.

Jean Chaumeil travailla à partir de 1955 à l'Agence littéraire et artistique parisienne pour les échanges culturels en 1955. La police qualifiait alors son train de vie de « très modeste », mais il était « propriétaire d'un scooter ». Par la suite, il fut chef de bureau au service des affaires culturelles municipales à la mairie de Gennevilliers. Trésorier de l'Association culturelle de l'Île de France, il était également vice-président de l'association des Amis du Théâtre et de la culture à Gennevilliers.

Membre du bureau national de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants de la Résistance) il fut terrassé par une crise cardiaque le dimanche 13 août 1978, alors qu'il prononçait un discours devant le monument des Quatre-Chênes à Domont (Val-d'Oise). Le Parti communiste fut représenté par un membre du comité central à la levée du corps, à Gennevilliers. Il fut inhumé à Chamberet (Corrèze).

Jean Chaumeil s'était marié à Paris (XIVe arr.) le 24 août 1946 avec Yvette Lacoste (dite Annette dont il avait deux enfants : Jean, Claude, né en avril 1939 à Chambéret (Corrèze) ; Jean, Martin, né en octobre 1943 à Paris) et le 4 juin 1965 à Gennevilliers avec Clarisse Hassan.

ŒUVRE : Venise Gosnat\*, Éditions sociales 1975.

SOURCES : Arch. Nat. F7/13032, rapport 23 novembre 1936 ; F7/13042, 5 septembre 1934. — Arch. P.Po. 89, 11 mars 1941. — Arch. Jean Maitron. — Arch. Komintern, Moscou, RGASPI, 495 270 29 (questionnaires de 1939 et 1949). — Cahiers du Bolchevisme, septembre 1939. — Le Monde, 15 et 18 août 1978. — L'Humanité, 14, 15, 16 et 17 août 1978. — A. Ouzoulias, Les Bataillons de la jeunesse, op. cit. — J. Varin, Jeunes comme JC, op. cit. — S. et A. Gillot, Un couple dans la Résistance, op. cit. — J. Duclos, Mémoires, t. 3, p. 72. — Le 13e arrondissement de Paris du Front populaire à la Libération, 1977. — Renseignements fournis par la mairie de Chamberet.

ICONOGRAPHIE : A. Guérin, La Résistance, chronique illustrée, 1930-1950, 1972-1976, t. 1, p. 321.

Jean Maitron, Claude Pennetier

**CHAUVE Raymond,  
Fernand, Albert**

**Né le 27 février 1921 à Varzy (Nièvre), mort le 14 octobre 1962 à Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis) ; cantonnier-poseur ; secrétaire de la Fédération CGT des cheminots (1949-1962) ; membre du comité fédéral Seine-Nord-Est du PCF (1953-1962).**

Né dans une famille de cultivateurs nivernais, Raymond Chauve s'était installé à Drancy dès 1942. Il entra à la SNCF en octobre 1944 au service Voie et Bâtiments de la Région Nord comme auxiliaire cantonnier-poseur. Il exerça successivement au Bourget (Seine, Seine-Saint-Denis) et au Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis) et fut promu en 1962 sous-chef de canton.

Son engagement militant fut précoce. Dès son entrée à la SNCF, il fut secrétaire du syndicat CGT des cheminots du Bourget. Adhérent du Parti communiste, il fut, à vingt-cinq ans, grand électeur de son parti dans le canton de Noisy-le-Sec (Seine, Seine-Saint-Denis) pour les élections au Conseil de la République du 24 novembre 1946.

Il apparut très vite comme un militant cégétiste dévoué et influent auquel on pouvait confier les plus hautes responsabilités. Sanctionné à la suite des grèves de décembre 1947, il accéda au bureau fédéral dès 1949, puis fut constamment réélu jusqu'à sa mort en 1962. Permanent fédéral durant ces mêmes années, il fut délégué auprès du directeur général pour l'Union Nord, délégué au comité mixte des Installations fixes et membre élu au comité de gérance de la Caisse de prévoyance.

Dans les années 1960-1961, Raymond Chauve écrivait régulièrement dans *la Tribune des cheminots* des articles concis et d'une grande clarté sur des sujets aussi divers que les élections professionnelles, la nécessité de la paix en Algérie (septembre 1960) ou la crise de Berlin (octobre 1961). Il y révélait un intérêt bien informé sur tous les problèmes du moment.

Il s'investit aussi au Parti communiste. Membre du comité de section de Drancy, il fut élu en 1953 au comité fédéral de la Seine-Nord-Est (future Seine-Saint-Denis) et y demeura jusqu'à son décès. Élu aux élections municipales de 1959, il assumait aussi les fonctions de maire-adjoint de Drancy.

Marié en 1942 avec Andrée Lacroix, il était père de deux enfants.

SOURCES : Arch. P.Po., dossier RG n° 474.193. — Arch. SNCF de Béziers. — Arch. Fédération CGT des cheminots. — *La Tribune des cheminots*, dont le n° du 15 décembre 1951. — Comptes rendus des congrès fédéraux. — Notes de Marie-Louise Goergen et de Georges Ribeill. — État civil.



ICONOGRAPHIE : *La Tribune des cheminots*, 15 décembre 1951.

Jean-Pierre Bonnet

## CHEVALLIER Marcel

**Né le 2 novembre 1921 à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) ; ajusteur ouilleur ; syndicaliste CGT, secrétaire général de l'Union des syndicats de l'aéronautique, responsable du secteur aviation de l'Union des travailleurs de la métallurgie (USTM) de la Seine (1956-1961) ; membre du secrétariat de la fédération communiste de Seine-Ouest (1953-1955).**

Fils d'un rabatteur, sympathisant communiste, et d'une femme au foyer, Marcel Chevallier était titulaire du certificat d'études primaires. Il adhéra à la CGT en 1936. Contraint de partir travailler en Allemagne au titre du STO, en février 1943, il rentra en France en mai 1945. Il se maria en juillet 1945 à La Garenne Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) avec Marie Crocq, dont il divorça en 1978.

Dès son retour d'Allemagne, il adhéra au Parti communiste et reprit son activité au sein de la CGT, devenant secrétaire d'atelier et de section syndicale et membre du bureau syndical à l'usine Hispano-Suiza de Bois-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine). Au sein de cette entreprise, il fut également secrétaire du comité du Parti communiste avant de devenir secrétaire de la section de Bois-Colombes.

Le 1er mars 1953, à l'issue de la conférence fédérale de la Seine, Marcel Chevallier fut élu au comité fédéral, en prévision de la décentralisation de la fédération. Lorsque celle-ci intervint dans les semaines suivantes, il fut promu au secrétariat de la fédération Seine-Ouest. En octobre 1953, la Section de montée des cadres indiquait que les grèves du mois d'août avaient confirmé son autorité et ses qualités de dirigeant dans son entreprise. Il suivit une école centrale d'un mois en février-mars 1954, au cours de laquelle il fut apprécié pour son intelligence, son accord avec la politique du parti et son expérience du travail de masse, malgré une certaine « tendance au praticisme ». Selon le témoignage de Lucien Belloni, sa promotion au secrétariat fédéral fut toutefois jugée prématurée et il fut remis au bureau fédéral en mai 1955, puis au comité fédéral en avril 1957. À partir de 1955, son activité s'orienta donc vers le syndicalisme. Il devint ainsi secrétaire général de l'Union des syndicats de l'aéronautique et responsable de la branche aviation de l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de la Seine entre 1956 à 1962. À ce titre, il suivit en 1959 les cours de l'École centrale de quatre mois du PCF. Au

début des années 1960, il fut également secrétaire de la section communiste d'Hispano-Suiza. En 1962, ayant pris un emploi à Paris, il quitta ses responsabilités syndicales et sa section ne retint pas sa candidature pour le comité fédéral.

SOURCES : Arch. Comité national du PCF — Entretien avec Lucien Belloni, 9 décembre 1999. — État civil de Courbevoie, février 2007.

Paul Boulland

## CHIRIO Georges, André

**Né le 29 avril 1923 à Paris (XIVe arr.) ; tourneur-ouilleur ; membre du secrétariat de la fédération communiste de Seine-Nord-Est (1957-1962) ; membre du comité central du PCF (1967-1982) ; administrateur de *l'Humanité*.**

Son père, électricien, était décrit en 1947 comme sympathisant communiste et, à la même époque, sa mère, née Grosil, concierge, était membre du PCF. Georges Chirio était titulaire du certificat d'études primaires et d'un CAP de tourneur. En 1943, alors qu'il travaillait à l'usine des pompes Guimard, il fut requis pour le STO. Ne parvenant pas à se soustraire à la réquisition, il partit pour l'Allemagne avec un groupe de travailleurs de l'entreprise. Envoyé d'abord à Nuremberg puis à Pegnitz, il fut emprisonné quelques jours avec d'autres requis qui manifestaient un « état d'esprit défavorable ». Affecté ensuite à Regensburg, il fut contacté par un militant socialiste, membre d'un groupe de prisonniers de guerre transformés qui avaient constitué un groupe culturel dissimulant un travail de propagande anti-allemande et anti-pétainiste. Après la dénonciation du groupe et par crainte d'une arrestation, Georges Chirio et deux de ses camarades s'évadèrent, munis de faux saufs-conduits. Arrêtés peu après, ils furent déportés à Dachau.

À son retour, Georges Chirio reprit son métier de tourneur-ouilleur et adhéra au PCF, à l'UJRF et à la CGT, en septembre 1945. Militant de la Plaine-Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis) il était, en 1947, secrétaire local de l'UJRF, secrétaire adjoint de sa cellule et secrétaire de la section CGT de son entreprise. Il suivit à cette époque une école fédérale au cours de laquelle il manifesta de « bonnes notions théoriques » et une certaine « facilité d'expression », ce qui en faisait un militant « à pousser sur le travail parmi la jeunesse ». Au début des années 1950, après le regroupement des sections Saint-Denis-Centre et Plaine-Saint-Denis, il devint l'un des dirigeants locaux du parti. Lors de la 6e conférence fédérale de la Seine, en février 1953, il prononça une longue intervention sur la situation du parti à Saint-Denis et les

problèmes de l'unité ouvrière. Il se prononçait notamment pour la décentralisation de la fédération de la Seine. Il fut élu membre du comité fédéral de la Seine à l'issue de la conférence. Dans les semaines suivantes, lors de la création de la fédération de Seine-Nord-Est il fut envisagé comme membre du secrétariat mais la section des cadres n'ayant pas encore totalement examiné son parcours pendant la guerre, il fut seulement élu au bureau fédéral. Il était alors secrétaire de la section de Saint-Denis et le resta jusqu'en 1957, s'affirmant comme « un bon dirigeant à Saint-Denis » selon la fédération. Entre octobre 1954 et février 1955, il suivit les cours de l'école centrale de quatre mois et se distingua par son « intelligence vive, fine », ses qualités de rédaction et d'expression et son « expérience politique appréciable ». À nouveau envisagé pour le secrétariat fédéral en 1954, il l'intégra finalement en novembre 1956, en remplacement de René Ben Hamou. En 1962, il quitta cette responsabilité pour assister Georges Marchais comme collaborateur permanent de la section d'organisation du comité central du PCF, tout en restant membre du bureau fédéral. Devenu administrateur du journal *l'Humanité*, il quitta le bureau fédéral en 1964 puis le comité fédéral en 1966 mais resta membre du comité de la section Saint-Denis-Plaine. Il fit son entrée au comité central en 1967, en tant que suppléant, lors du XVIII<sup>e</sup> congrès du PCF à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Promu titulaire en 1972, il fut notamment chargé du suivi de la fédération d'Eure-et-Loir et, en 1976, travailla avec Claude Poperen au secteur fédérations. En 1979, puis en janvier 1982, il confia par courrier à Gaston Plissonnier son souhait de ne pas être reconduit au comité central, pour raisons personnelles et de santé. Il ne fut pas réélu lors du XXIV<sup>e</sup> congrès, en février 1982.

En 1947, Georges Chirio était membre de diverses organisations de masse, notamment la FNDIRP, France-Espagne et le Secours populaire.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

Paul Boulland

## **CHONAVEL Jacqueline** **[née CHARTRAIN** **Jacqueline, Rose].**

**Née le 7 juillet 1924 à Paris (V<sup>e</sup> arr.) ; sténodactylo ; membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Nord-Est (1953-1959), députée de Seine-Saint-Denis, conseillère générale de Seine-Saint-Denis, maire de Bagnolet (Seine, Seine-Saint-Denis).**

Issue d'une famille ouvrière, Jacqueline Chonavel fut élevée par son père nourricier, compagnon de sa mère, Jean Dufлот\*, chaudronnier au Gaz de Paris, trésorier adjoint de la fédération CGT de l'éclairage, mort à Mauthausen en 1943. Elle avait une sœur, assistante sociale et un frère cadet, mécanicien. Elle souhaitait devenir institutrice, mais dut travailler comme ouvrière dans la maroquinerie dès après le certificat d'études où elle fut reçue première du canton. Elle avait fait une première année de cours supérieur. Elle résidait à Bagnolet depuis sa naissance et fréquentait l'association sportive de cette ville administrée par le communiste Paul Coudert\* depuis 1928.

Sans activité jusqu'au début 1944, Jacqueline Chonavel se lia alors à un ouvrier juif et communiste, Serge Wainfeld, qui fut arrêté et disparut en juillet 1944. Peu après, elle apprit la mort de son père. Cette double perte détermina sa vocation militante. Elle indique les dates de septembre 1944 pour son adhésion à la JC, d'octobre 1944 pour la CGT (syndicat des employés) et de mai 1945 pour le PCF. Elle suivit une école élémentaire de section en août-septembre 1945 et une école centrale des élus municipaux en novembre 1948. Elle entra en 1946 au comité de section de Bagnolet et en 1947 au secrétariat de section.

Après la Libération, elle fut sténodactylo et travailla notamment chez les communaux puis au journal Vaillant, fut responsable locale de l'Union des jeunes filles de France (UJFF), secrétaire du foyer de Bagnolet, et coopéra avec Georges Valbon\*, secrétaire du cercle de Bagnolet de l'UJRF. Elle se maria en février 1947 avec Roger Chonavel\*, typographe, ancien déporté et militant communiste, plus tard journaliste à l'hebdomadaire France Nouvelle. Ils adoptèrent deux enfants.

Jacqueline Chonavel fut élue, en 1947, 4<sup>e</sup> adjointe de Bagnolet, puis 3<sup>e</sup> adjointe en 1953, coopérant avec Henri Vaysse\*. Lors de la conférence fédérale de la Seine, en mars 1950, elle fut élue à la commission fédérale de contrôle financier, réélue l'année suivante après avoir suivi les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF. A l'issue de l'école, les responsables de la formation qui appréciaient ses qualités intellectuelles et ses efforts pour vaincre une certaine timidité, la destinaient au travail parmi les femmes. En 1953, elle entra au comité fédéral de la Seine, puis lors de la création des fédérations de banlieue, dans les mois suivants, elle entra au secrétariat de la fédération Seine-Nord-Est du PCF. Entre 1957 et 1959, elle fut détachée auprès de l'UFF tout en gardant officiellement cette responsabilité, qu'elle quitta finalement pour succéder à Paul Coudert comme maire de Bagnolet, devenant la première femme à administrer une ville de plus de 30 000 habitants. Elle passa alors au bureau fédéral, puis, en 1968, au comité de la fédération devenue Seine-Saint-Denis en

1966. Depuis 1962, elle était responsable de la commission féminine fédérale et siégeait à la commission féminine du comité central du PCF. En 1958, elle était secrétaire de l'Union des femmes françaises du département de la Seine, puis, en 1964 et 1965, était membre du conseil départemental de la Seine de cette organisation.

Jacqueline Chonavel fut élue, en 1967, conseillère générale du nouveau département de Seine-Saint-Denis au premier tour avec 70,65 % des suffrages exprimés et devint vice-présidente du conseil général. Suppléante de Jean Lolive\* dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis de 1958 à 1968, elle devint députée le 9 septembre 1968 à la mort de celui-ci. Elle fut réélue en 1973 et 1978, mais devancée en 1981 par le socialiste Claude Bartolone ; elle se désista en faveur de celui-ci. En 1970 et 1971, elle fut secrétaire de l'Assemblée nationale, en devint vice-présidente de 1975 à 1976 et siégea, de 1973 à 1978, au bureau du groupe communiste. Elle appartint d'abord à la commission des lois, puis à celle des Affaires culturelles, familiales et sociales et ses interventions portèrent essentiellement sur les questions familiales et les droits des femmes.

Maire de Bagnole de 1959 à sa démission le 23 juin 1986 en faveur de Daniel Mongeau (auquel elle avait cédé son siège de conseiller général en 1970), elle mit en place un service de crèches qui n'existait pas auparavant et sa municipalité développa les activités culturelles, créant notamment le concours chorégraphique international de Bagnole.

Jacqueline Chonavel reçut les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le 20 février 1986, des mains de Madeleine Vincent\*.

SOURCES : Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 16 W 1, 20, 25, 42. — Service de Documentation de l'Assemblée nationale. — Arch. du comité national du PCF. — Voix de l'Est, 27 octobre 1971. — Le Monde : dossiers et documents, mars 1978, juin 1981. — L'Humanité, 8 avril 1970, 30 octobre 1974, 21 mars 1975, 10 mai 1976. — Entretiens de Céline Lenormand avec Jacqueline Chonavel, janvier 2000. — Lettre de Jacqueline Chonavel, 17 juin 2002. — Notes de Claude Pennetier et Paul Boulland.

Céline Lenormand, Nadia Ténine-Michel

## CHONAVEL Roger, Georges

Né le 29 août 1926 à Bagnole (Seine, Seine-Saint-Denis), mort le 3 décembre 1996 ; imprimeur typographe, radio-électricien puis journaliste ; militant communiste de la région parisienne

(Bagnole, Bobigny [Seine, Seine-Saint-Denis]) ; déporté.

Typographe, Roger Chonavel fut arrêté par la police française, avec son père, pour faits de résistance, le 21 février 1942. Il fut emprisonné à la Santé puis, au bout de trois mois, demandé par les Allemands et envoyé au camps d'internement de Compiègne-Royallieu. Le 25 janvier 1943, il fut déporté en Allemagne, au camp de Sachsenhausen. Il y resta un an et demi. La solidarité des communistes, qu'il avait rejoints lui donna la force de résister. À la mi-juillet, l'administration nazie le déplaça à Dachau où il resta dix mois. Il fut libéré le 29 avril 1945 à dix-neuf ans.

Revenu à Bagnole, Roger Chonavel aurait été après guerre chauffeur et collaborateur d'Auguste Lecœur. Il se maria en 1947 avec Jacqueline Chonavel qui devint maire de Bagnole. Pendant les années 1950, il fut secrétaire de la section communiste de Bagnole. Devenu radio-électricien à l'usine Philips de Bobigny, il devint secrétaire de la section communiste de cette ville, en 1957. Après avoir suivi les cours de l'école centrale d'un mois du PCF, en janvier-février 1957, il intégra le comité fédéral de Seine-Nord-Est où il siégea jusqu'en 1964, au bureau fédéral en 1961-1962.

Permanent auprès de l'hebdomadaire communiste *France Nouvelle* en 1962, il devint rédacteur-journaliste il travailla en particulier pour le *Bulletin municipal d'Arcueil* (Seine, Val-de-Marne). Il mourut en 1996. Les obsèques de Roger Chonavel eurent lieu le 9 décembre 1996 au crématorium du Père-Lachaise.

La famille retrouva dans ses papiers un témoignage sur le camp de Sachsenhausen, sans doute écrit dans les années qui suivirent sa libération, et dont il n'avait jamais fait état.

OEUVRE : Le cahier de Roger Chonavel, déporté à 16 ans au camp de Sachsenhausen, Mairie de Bagnole, 2005, 60 p.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis. — *L'Humanité*, 4 décembre 1996. — Notes de Jean-Pierre Besse.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## CISNEROS Antoine.

Né le 31 mars 1928 à Lège (Gironde), mort le 29 avril 1987 à Cabrerets (Lot) ; chauffeur de taxi, peintre en voitures ; conseiller municipal communiste de Villejuif (Seine, Val-de-Marne).

Antoine Cisneros, fils d'un journalier et d'une ménagère espagnols, adhéra au PCF en 1945 et fut élu conseiller municipal communiste de Villejuif le 8 mars 1959.

Déménageant de la cité Lozaitz nord à la rue Jean Mermoz, il fut réélu le 14 mars 1965.

Durant ses mandats, la première magistrature municipale était occupée par le communiste Louis Dolly. Antoine Cisneros se maria à Villejuif le 1er février 1964 avec Monique Petit, dont il divorça par jugement du Tribunal de Grande instance de Paris rendu le 26 février 1971.

Secrétaire de la section communiste de Villejuif en 1968, il siégea au comité fédéral PCF du Val-de-Marne entre 1968 et 1971, puis à la commission fédérale de contrôle financier jusqu'en 1972. Il avait suivi les cours d'une école centrale de quatre mois du PCF.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com Villejuif, série : 60W1 (liste électorale 1960). — Arch. du comité national du PCF — État civil de Lège-cap-Ferret.

## CLAVEL Jean

**Né le 11 mars 1937 à Paris (Xe arr.) ; tourneur ; membre du bureau fédéral des JC de Seine-Ouest ; membre du comité fédéral de Seine-Ouest ; maire adjoint de Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine) ; refusa de combattre en Algérie.**

Fils d'Aimé Clavel, garçon d'hôtel puis métallurgiste, et d'Angèle Gibert, femme de chambre puis matelassière, Jean Clavel était titulaire du CEP et suivit un apprentissage de tourneur. Durant son enfance à Malakoff, ses parents étaient électeurs communistes et lisaient régulièrement *l'Humanité-Dimanche*. Ils adhèrent au PCF en 1958. Au centre d'apprentissage, Aimé Clavel fut également marqué par l'enseignement de son professeur d'histoire en qui il reconnut plus tard un militant communiste. En 1954, à dix-sept ans, il entra chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) et se syndiqua immédiatement à la CGT. L'année suivante, il adhéra à l'UJRF, puis entra au Parti communiste en janvier 1956. Il fut délégué au congrès de reconstitution de la JC en décembre 1956 et participa à son développement chez Hispano-Suiza ainsi qu'à la défense des revendications des jeunes salariés. Le contexte de l'entreprise, où le PCF et la CGT étaient solidement implantés, et les premières mobilisations contre la guerre d'Algérie furent des expériences décisives de ses premières années militantes et professionnelles.

Le 2 mai 1957, Jean Clavel fut appelé pour effectuer son service militaire dans l'armée de l'Air. Après avoir achevé ses classes en Allemagne, il fut affecté à la base de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) où il apprit, en septembre 1957, le départ de son unité pour

l'Algérie. Au cours d'une permission, il découvrit dans *l'Humanité* que des jeunes communistes, et en particulier le fils du député communiste Léandre Letoquard, avaient refusé de servir en Algérie. Il consulta alors les militants de son entreprise et la direction de la JC qui le soutinrent dans sa décision de refuser son affectation en Algérie, décision transmise par courrier au Président de la République. Il avait pris soin de donner à ses camarades les moyens d'organiser la mobilisation en sa faveur. Sa lettre au Président fut publiée par *l'Humanité* et une délégation des communistes d'Hispano-Suiza était déjà en Haute-Saône pour le soutenir au moment de son arrestation. Il fut emprisonné à Luxeuil-les-Bains pendant quatre mois, puis transféré à la prison militaire de Montluc à Lyon (Rhône). Il passa devant le tribunal militaire à Lyon, en mars 1958, en présence de nombreux soutiens et fut seulement condamné à trois mois de prison. Toutefois, à sa sortie de la centrale de Montluc, il subit la répression des autorités militaires qui lui imposèrent une série de réaffectations disciplinaires avant de le mettre à nouveau aux arrêts. Il purgea alors une peine de huit mois au pénitencier militaire d'Albertville, avant d'être envoyé par décision ministérielle à la section spéciale de Tinfouchy, dans le Sahara algérien. Il fut libéré fin décembre 1960.

Jean Clavel, qui avait été licencié de chez Hispano-Suiza pendant son emprisonnement, fut réintégré grâce à la mobilisation des salariés et militants de l'entreprise. Il reprit ses activités à la JC et participa notamment à une délégation de plus de trois mois à Cuba, à l'issue de laquelle il fut à nouveau licencié. Subissant la répression patronale et un suivi permanent de la DST après son voyage à Cuba, il fut contraint de travailler dans de petites entreprises de la banlieue sud. Il milita alors sur la base locale à Malakoff, dans la fédération Seine-Sud et devint, en 1964, secrétaire permanent de la section Malakoff. En 1968, après la formation des départements de banlieue parisienne, il entra au comité fédéral des Hauts-de-Seine. Il suivit les cours des écoles centrales d'un mois et de quatre mois.

En 1965, Jean Clavel fut élu au conseil municipal de Malakoff et devint deuxième, puis premier adjoint au maire Léo Figuières. Il resta membre du conseil municipal de Malakoff jusqu'en 2001.

Jean Clavel fut membre de diverses associations dont le Mouvement de la paix, le Secours populaire, la Confédération nationale du logement, l'Association de la cause anticoloniale et, en particulier, d'associations d'amitié internationale comme France-Cuba et France-Tchécoslovaquie.



Jean Clavel avait épousé Éveline Caudron, employée, militante communiste. Ils eurent deux enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Entretien avec Jean Clavel, 29 mars 2000.

Paul Boulland

## **CLÉMENT Ernest, Jules**

**Né le 24 avril 1899 à Montceaux-les-Provins (Seine-et-Marne) ; cultivateur puis cheminot ; résistant FTP ; militant communiste du Perreux-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) ; conseiller municipal du Perreux-sur-Marne.**

Issu d'une famille de cultivateurs, Ernest Clément exerça lui-même cette profession. Appelé pour le service militaire en mars 1918, il resta mobilisé jusqu'en juillet 1921. A son retour, il devint cheminot. En 1932, il adhéra à la CGTU, où il fut secrétaire adjoint et trésorier de syndicat, et adhéra au Parti communiste français en mars 1934. Il fut responsable de la commission de presse et de propagande, ainsi que du comité des fêtes de la section au Perreux entre 1935 et 1937. Coupé du parti jusqu'à la fin de l'année 1940, il indiquait toutefois en 1946 ne pas avoir été ébranlé par le pacte germano-soviétique. Jusqu'en 1943, il contribua à la diffusion de la propagande communiste illégale dans sa commune. Au cours de l'année 1943, il devint responsable aux cadres pour la section Nogent-Le Perreux, et responsable des biographies FTP, fonction qu'il occupa jusqu'en août 1944, sous le pseudonyme de Dandrau, avant d'être nommé responsable aux cadres régional. Il participa aux combats au Perreux, notamment à la gare.

Après la Libération, il resta responsable aux cadres de la section du Perreux et fut secrétaire de sa cellule d'entreprise à la gare de Nogent-Le Perreux. Domicilié 18, allée Stalingrad, Ernest Clément fut élu conseiller municipal communiste du Perreux-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) le 13 mai 1945. Il retrouva son siège le 26 avril 1953 et son mandat prit fin en 1959. Le maire était Robert Belvaux.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne — Arch. Maitron.

Paul Boulland

## **CLÉMENT Robert, Édouard**

**Né le 18 janvier 1939 à Montreuil-sous-Bois (Seine, Seine-Saint-Denis) ; ouvrier, puis technicien de l'industrie chimique ;**

**secrétaire général de l'Union des Jeunesses communistes, membre du comité central du PCF ; maire de Romainville (Seine, Seine-Saint-Denis) ; président du conseil général de Seine-Saint-Denis.**

Issu d'une famille ouvrière - ses parents travaillaient avant-guerre chez Renault - Robert Clément, qui avait une sœur, ne connut pas son père, tué au front en 1940 ; il fut donc pupille de la Nation, élevé par sa mère, ouvrière dans diverses entreprises de Montreuil, et par son beau-père, ouvrier polisseur à Romainville. C'était un milieu de sympathisants communistes.

Robert Clément se maria le 19 septembre 1959 avec Monique Grégoire, fille du maire communiste de Montreuil qui était alors secrétaire de Pierre Kérautret, maire de Romainville, et travailla ensuite au conseil général de Seine-Saint-Denis puis à la mairie de Noisy-le-Sec. Ils eurent trois enfants : respectivement médecin, informaticien et infirmière.

Après une scolarité primaire, Robert Clément travailla dès l'âge de quinze ans comme ouvrier spécialisé dans l'entreprise pharmaceutique Abbott de Montreuil, où il vivait. De quinze à dix huit ans, il suivit les cours du soir patronaux et obtint un brevet de technicien de fabrication. Après le départ d'Abbott en province, il entra au laboratoire Roussel Uclaf de Romainville. Déjà syndiqué, il adhéra en 1957 à la fois aux Jeunesses communistes et au PCF. Il fit son service militaire de mars 1959 à juillet 1961. Son statut de pupille de la Nation lui permit de ne pas être envoyé en Algérie, où son beau-frère Raphaël Grégoire refusa de servir (ce qui lui valut la prison). Robert Clément approuva cette prise de position.

Devenu permanent en 1962, il fut, de 1962 à 1964, secrétaire des Jeunesses communistes de la fédération Seine-Nord-Est et membre du comité fédéral du PCF. Ayant déjà suivi une école d'un mois du parti, il fut envoyé, de 1964 à 1965, à l'école d'un an à Moscou, heureux de cette possibilité d'étudier et de connaître le pays dont il devait constater l'absence de démocratie, ce que le PCF ne voulait alors pas entendre.

À son retour, Robert Clément entra en 1965 au bureau national de l'UJCF. Il en était secrétaire général adjoint en 1966 et secrétaire général de 1967 à 1971. En quittant cette organisation, il refusa la proposition de représenter le Mouvement de la paix français à Budapest, car il ne voulait pas s'éloigner à nouveau de sa famille. Il devint secrétaire de la section de Romainville et, de 1972 à 1976, fut membre du secrétariat de la fédération de Seine-Saint-Denis du PCF, chargé de la propagande puis de l'organisation. En 1976, il

était collaborateur du comité central comme secrétaire de Paul Laurent, secrétaire à l'organisation du PCF.

Parallèlement à son rôle dans l'appareil, Robert Clément commença une carrière d'élu : en 1971, conseiller municipal de Romainville, où il résidait depuis 1964 dans une cité HLM (il y habitait toujours en 2003) ; il devint en 1980, en cours de mandat municipal, maire de cette ville de 26 000 habitants, caractéristique de la Seine-Saint-Denis où les ouvriers représentent le tiers de la population active et les employés un peu plus, les HLM constituant près de la moitié des résidences. Il fut élu au premier tour à la tête d'une liste d'union de la gauche en 1983 et réélu en 1989 et 1995, mais sa majorité déclinait de 65,81 % à 57,78 % des suffrages exprimés. De 1977 à 1983, il siégea au conseil régional d'Île-de-France. Il se consacra également à l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) dont il fut secrétaire départemental (1980-1984), secrétaire général (1984-1987) et enfin président (1987-1991). Dans les *Cahiers du communisme* de novembre 1985, il définissait les orientations des élus communistes que cette association devait coordonner. Il déplorait en 2003 que le rôle de l'ANECR se soit réduit.

Élu, lors du XXVe congrès (1985), membre du comité central du PCF, Robert Clément le quitta en 1996 sur sa demande, car il exerçait alors deux mandats et prônait le non-cumul des responsabilités.

En 1985, il fut élu conseiller général de Seine-Saint-Denis dans le canton de Romainville qui coïncide avec la ville, n'obtenant que 48,34 % des suffrages exprimés au premier tour, alors que son prédécesseur Léon Mérino avait été élu dès le premier tour. Il fut réélu en 1992 et 1998, gagnant alors près de 7 % des suffrages exprimés.

De 1985 à 1991, ses activités essentielles se déployèrent à l'ANECR et à la mairie de Romainville où il s'efforça de préserver une mixité sociale qui évitait à la ville de sombrer dans la pauvreté. À partir de 1991, il se consacra au conseil général dont il devint président en 1993 avec une majorité d'union de la gauche au sein de laquelle les communistes perdaient du poids à chaque élection, mais restaient encore 20 sur 40 en 2003.

Robert Clément s'attacha au développement économique, notamment des activités tertiaires, la Seine-Saint-Denis ayant perdu 100 000 emplois industriels en vingt ans. Il tint particulièrement à revaloriser l'image et les atouts de ce département le plus jeune d'Île-de-France.

Robert Clément démissionna de son mandat de maire de Romainville en mai 1998 après sa réélection à la présidence du conseil général. Sa remplaçante fut réélue en 2001 à la tête

d'une liste opposée à celle de la section communiste.

Robert Clément avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1997.

SOURCES : Arch. com. de Romainville (non classées), notamment étude de O. Minsigny et X. Merrien (Paris VIII), *Actions municipales et quotient familial à Romainville* (février 1994). — Arch. comité national du PCF. — *Romainville Actualités*, mars-avril 1980, juin et octobre 1997, janvier et mai 1998, janvier 1999. — *Voix de l'Est*, 22 février et 10 mars 1985, 17 mars 1989. — *93 Hebdo*, 27 mars et 3 avril 1992, 18 avril 1997. — *Cahiers du communisme*, novembre 1985. — Entretien avec Robert Clément, 3 avril 2003.

Nadia Ténine-Michel

## CLET Émile

**Né le 5 juillet 1929 à Serley (Saône-et-Loire) ; serrurier ajusteur ; militant communiste, membre du secrétariat de la fédération de Seine-Ouest (1964-1968), collaborateur du comité central du PCF ; conseiller général des Hauts-de-Seine.**

Fils d'Émile Clet et d'Émilie Reboulet, cultivateurs, Émile Clet était titulaire du certificat d'études primaires. Il avait effectué son service militaire comme brigadier-chef dans les services du matériel, en Allemagne, entre 1949 et 1951. En 1956, il adhéra à la CGT et au PCF. Il travaillait à l'époque comme serrurier ajusteur à la Société française radioélectrique de Levallois (Seine, Hauts-de-Seine). Dans cette entreprise, qui devint en 1957 la CSF, il fut secrétaire de cellule et délégué du personnel, puis secrétaire de la section syndicale CGT (1959-1960) et délégué au comité d'entreprise (1960-1961).

En 1959, il était secrétaire de la section de Levallois et la direction fédérale de Seine-Ouest souhaita promouvoir au comité fédéral ce militant qui, « bien que très jeune, [avait] su gagner la confiance de son usine et celle des militants de sa cellule et section » et qui « [promettait] de se développer encore sérieusement ». Léon Feix le signalait également parmi les six meilleurs intervenants à la conférence fédérale de juin 1959. Après plusieurs candidatures, il suivit l'école centrale d'un mois du PCF en février-mars 1961 et y démontra une « bonne expérience et des connaissances politiques sérieuses », tempérées toutefois par des « jugements quelquefois un peu schématiques ». Il entra au bureau fédéral en juin 1962 et devint permanent, malgré quelques réticences à l'idée de perdre son salaire d'ouvrier professionnel.

En avril 1962, le PCF avait accepté de participer à la relance des écoles internationales proposée par les Soviétiques sous la forme de séjours d'un an et de six mois. Début juillet 1962, Émile Clet fit partie des six élèves désignés par le secrétariat du parti pour suivre à Moscou une formation de six mois. En septembre 1963, peu après son retour, il fut coopté au secrétariat fédéral de Seine-Ouest pour s'occuper des questions idéologiques et de la formation des cadres. Lucien Lanternier, premier secrétaire, entendait ainsi répondre à « la nécessité impérieuse d'un plus grand effort pour le renforcement du niveau idéologique du Parti » énoncée quelque temps plus tôt lors du comité central de Bezons. Émile Clet quitta cette responsabilité en 1968, lorsqu'il fut élu conseiller général du nouveau département des Hauts-de-Seine. Il resta membre du bureau fédéral des Hauts-de-Seine où il se chargea du travail des élus communistes. En 1972, Marcel Zaidner le proposa comme collaborateur du secteur « Travail municipal » du comité central du PCF et il quitta le comité fédéral en 1974 pour se consacrer entièrement à cette responsabilité.

Émile Clet se maria en novembre 1951 à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) avec Madeleine Sagnes (ou Sagnet), couturière. Le couple eut deux enfants, nés en 1953 et 1955.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — État civil de Serley, 20 janvier 2007.

Paul Boulland

## COANT Jean, Marie

**Né le 18 février 1920 à Scrignac (Finistère), mort le 29 juin 1983 à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) ; militant communiste de la Seine (Paris, de Seine-Saint-Denis puis Haut-de-Seine), secrétaire de l'Union locale CGT de Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine).**

Fils de cultivateurs (François Coant et Marie Louise Le Mat), Jean Coant fut successivement terrassier, vacher, garçon de café, livreur, tourneur sur métaux. Syndiqué en 1936, il adhéra cette même année aux Jeunesses communistes du XI<sup>e</sup> arr. de Paris. Fin 1938, il faisait partie du cercle de l'Île-Saint-Denis et il y resta jusqu'en 1939 appartenant au bureau régional depuis le printemps de cette année 1939. Ayant adhéré au Parti fin 1936, il fit partie en 1937-1938 du comité d'arrondissement du PC pour le XI<sup>e</sup> arr. Au début de 1939, il entra au bureau de la section du PC à Saint-Denis.

Sous l'Occupation, Jean Coant fit partie du triangle de direction des JC pour Paris-Nord. Arrêté le 26 décembre 1939, il fut condamné à

deux ans de prison. Libéré le 6 mai 1941, il partit pour la Bretagne. Arrêté le 3 août de cette même année, il resta interné jusqu'à la Libération.

Militant communiste de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine), il fut élu au comité fédéral de la Seine lors de la conférence des 27 février-1<sup>er</sup> mars 1953. A la fin de cette même année, secrétaire de la section communiste de Gennevilliers, il fit son entrée au comité fédéral de Seine-Ouest nouvellement créé. Il passa au bureau fédéral en 1956, comme responsable du travail dans les usines Citroën et de la presse fédérale. En 1957, il prit la tête de la section PCF d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine). En 1964, il demanda à être ramené au comité fédéral afin d'aider au rajeunissement du bureau fédéral. L'année suivante, il abandonna ses responsabilités fédérales.

En 1974, J. Coant était secrétaire de l'Union locale CGT de Levallois-Perret.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF — Eugène Kerbaul, *Dictionnaire biographique Finistère*, op. cit. — État civil de Scrignac.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## COUDERC André [à compléter]

**Né le 19 août 1923 ; cheminot révoqué en 1947.**

Entré à la SNCF le 4 octobre 1937, André Couderc, ouvrier ajusteur au dépôt de Noisy-le-Sec (Seine, Seine-Saint-Denis), fut révoqué le 2 décembre 1947 pour entrave au service. Contrôleur en mécanique P3 après 1947, il fut amnistié en 1982.

SOURCES : Arch. Fédération CGT des Cheminots. — Notes de Jean-Pierre Bonnet.

## COUDERT Paul, Albert

**Né le 4 avril 1892 à Bagnolet (Seine, Seine-Saint-Denis), mort en 1985 ; ouvrier sculpteur sur bois ; militant communiste ; maire de Bagnolet (1928-1940, 1944-1959) ; conseiller général de la Seine (1929-1935, 1936-1940, 1945-1957).**

Fils de Jacques Coudert, ouvrier (chauffeur au gaz), et de Juliette née Dupont, ménagère, établis à Bagnolet, Paul Coudert avait cinq frères et sœur : deux tôleurs, un forgeron, un manœuvre. « Je ne suis allé, comme la plupart des fils d'ouvriers, qu'à l'école primaire communale où j'ai eu bien du mal à obtenir mon certificat d'études. J'ai suivi des cours de dessin du soir jusqu'à l'âge de dix-neuf ans »

écrivait-il en 1933. Il entra en apprentissage chez un sculpteur sur bois à la sortie de l'école communale, tout en suivant des cours du soir de dessin et de travail artistique du bois. Il exerça la profession de menuisier qu'il abandonna pour être employé dans l'alimentation avant de revenir à la sculpture. Son frère aîné achetait chaque jour *l'Humanité* et le jeune Paul le lisait à son père qui était illettré. Il adhéra au Parti socialiste en 1912 semble-t-il (il dit aussi avoir adhéré à dix-huit ans, donc en 1910, dans son autobiographie de 1933) et s'occupa du premier Club sportif ouvrier de Bagnolet ainsi que de la coopérative l'Avenir socialiste de Bagnolet.

Il se maria le 11 avril 1917 à Bagnolet avec Georgette Biegenwald, ouvrière porcelainière (usine de jouets Bébé Jumeaux) qui partagea ses idées mais sans militer, du moins jusqu'au milieu des années trente. Ils eurent un enfant.

Réformé pendant la Première Guerre mondiale, secrétaire de la section socialiste de Bagnolet en 1919, Coudert entra au conseil municipal, le 30 novembre, sur la liste dirigée par Raoul Berton (décédé en 1920) et Jules Sabatier (maire de 1920 à 1927). À la différence de ce dernier resté au Parti socialiste SFIO, Coudert adhéra au Parti communiste après le congrès de Tours (décembre 1920) et fut réélu conseiller sous l'étiquette communiste, le 8 décembre 1922.

Il était secrétaire du 3e rayon communiste au moment de la « bolchevisation ». Un des animateurs de la grève des sculpteurs sur bois en 1926, il fut au chômage pendant huit mois et dirigea l'action des chômeurs.

Paul Coudert dirigea sans succès la liste Bloc ouvrier et paysan aux élections municipales de mai 1925, puis, profitant de la division du conseil entre socialistes « autonomes » et socialistes SFIO qui entraîna une dissolution le 26 février 1927, il reprit place au conseil (« conseil bourgeois » écrit-il en 1933) lors des élections partielles des 20 et 27 mars. Une nouvelle élection confirma la victoire communiste en juillet 1928. L'assemblée municipale le désigna à la première magistrature municipale le 1er août 1928 (élection cassée par arrêté du Conseil d'État en date du 16 novembre 1928), le 19 décembre 1928, le 10 mai 1929 et le 9 mai 1935. Lorsqu'il quitta la première magistrature municipale en 1929, Coudert évoqua cette époque : « Je veux rappeler une période où notre parti était moins fort et notre expérience municipale inexistante, lorsqu'en août 1928 nous entrions dans cette mairie. Les anciens de l'époque - notamment les camarades Delavois, Vaysse et Merot - savent dans quelle situation nous nous trouvions. Nous n'étions pas préparés, mais nous avons la foi et le courage. Nous nous sommes formés à cette école de la vie, devant les difficultés que nous avons dû vaincre » (Bulletin municipal, avril 1959).

La liste communiste fut aisément élue au renouvellement général des 5 et 12 mai 1929 ; il ne lui avait manqué qu'une cinquantaine de voix pour assurer sa victoire dès le premier tour (selon *l'Humanité* du 6 mai 1929 : Bloc ouvrier et paysan 2 629 voix de moyenne, socialistes 1 204 et Union nationale 1 528 voix). Le 5 mai 1935 les résultats s'améliorèrent à nouveau : 3 818 voix à la liste communiste, 699 à la liste socialiste SFIO, 2 142 à la liste de droite sur 7 202 inscrits et 6 152 votants. Paul Coudert avait été candidat aux élections législatives du 11 mai 1924 dans la 4e circonscription de la Seine (banlieue), sur la liste dirigée par Paul Vaillant-Couturier et Jacques Doriot. Avec 105 322 voix sur 406 547 électeurs inscrits, 342 584 votants et 334 617 suffrages exprimés, il se plaçait en quinzième position de la liste communiste qui avait neuf élus.

Il entra au conseil général de la Seine le 26 mai 1929 en conquérant dès le premier tour le siège de la troisième circonscription de Pantin, avec 2 177 voix sur 6 832 inscrits (804 voix à Sabatier conseiller sortant, 200 à Aulagnier socialiste SFIO). Il fit partie de la 2e commission (Routes et chemins), de la 9e commission (Extension, Aménagement, Habitation) et de la 10e commission (Travail et Chômage). Il n'intervenait presque jamais dans les débats mais posait des questions écrites qui étaient ensuite relayées par Georges Marrane. Marcel Gitton, secrétaire du Parti communiste, le remplaça aux élections de mai 1935 - Coudert étant « très fatigué » écrit la Voix de l'Est - mais, élu député en mai 1936, il démissionna du conseil général. Coudert fut réélu le 11 octobre 1936 par 3 091 voix sur 7 349 inscrits (Auguste Bonvallet, socialiste SFIO, 772 voix). Le conseil général le désigna comme secrétaire le 2 juillet 1938 contre le doriotiste Marschall (63 voix contre 62).

À la lecture de son autobiographie rédigée le 27 avril 1933, la commission des cadres l'avait jugé « bon camarade mais très effacé, timide, pas entraîneur » et avait noté qu'il ne trouvait pas le temps de lire les Cahiers du bolchevisme. Cependant, pour un militant qui s'était formé politiquement « seul en suivant les réunions et en lisant », il citait un nombre significatif de livres de Marx et de Lénine qui témoignait d'une culture politique. Un autre rapport, sans date, témoignait de la confiance qu'il inspirait au parti : « Les bourgeois qui viennent à la mairie me donnent l'impression qu'ils usent plus avec Delavois qu'avec Coudert, de gentillesse. Coudert les refroidit [...] Coudert est, si possible, à lancer dans les luttes. » (RGASPI, 517 1 1663, s.d. [début des années trente], sans signature mais la précision des informations fait penser à Henri Vaysse).

Suspendu de ses fonctions municipales à l'automne 1939, Paul Coudert, non mobilisé, tira plusieurs numéros de *l'Humanité*



clandestine dans les locaux de la mairie de Bagnolet, avec la collaboration d'Henri Vaysse son secrétaire général, de Jean Chaumeil et de Venise Gosnat. Ces feuilles sans numéro et sans date précise furent diffusées dans la banlieue Est avant l'édition du numéro 1 de *l'Humanité* clandestine officielle, le 26 octobre 1939 (Jean Chaumeil, Venise Gosnat, p. 118). Le conseil de préfecture le déchu de son mandat municipal le 21 janvier 1940 pour appartenance au Parti communiste. Recherché par la police, il organisa la Résistance dans ses différentes retraites clandestines.

Alphonse Delavois avait occupé les fonctions de maire provisoire à la Libération. Paul Coudert reprit la direction de la mairie de Bagnolet en septembre 1944 puis fut réélu à la première magistrature municipale le 6 mai 1945, le 26 octobre 1947 et le 8 mai 1953. Il subit une suspension de trois mois en 1951, par une décision ministérielle annulée en 1955 sur ordre du Conseil d'État. Il siégea au conseil général jusqu'en 1957 et en assura la vice-présidence. Il présida la commission des travaux. En raison de son âge, Coudert abandonna l'écharpe de maire à son adjointe Jacqueline Chonavel, en 1959, tout en restant quelques années encore membre du conseil. Alphonse Delavois, son premier adjoint, conserva sa fonction dans la municipalité Chonavel. À l'occasion du 67<sup>e</sup> anniversaire de Paul Coudert, le Parti communiste organisa le 4 avril 1959 un hommage public avec la participation de Waldeck Rochet.

Il était, en 1980, vice-président de l'Amicale des vétérans du Parti communiste.

ŒUVRE : Directeur de la *Voix de l'Est*, du n° 1, publié le 7 octobre 1933, à 1939, collection qu'il avait déposée à l'Institut Maurice Thorez à la fin des années 1960.

SOURCES : RGASPI, Moscou, 495 270 1477. — Arch. P.Po., 89 et 101. — Arch. Dép. Seine, D 2 M 2, n° 5, n° 52 et n° 72 ; D3 M 340. — Arch. A. Marty (Jean Maitron), P VI. — *l'Humanité*. — *Voix de l'Est*, 1933-1939. — Jean Chaumeil, *Venise Gosnat*, Éd. sociales, 1975. — Réédition de *l'Humanité clandestine*. — *Le conseil municipal : nos édiles, op. cit.* — Renseignements fournis par Marcel Picard. — Notes de Jacques Girault, René Lemarquis et Jean Maitron.

ICONOGRAPHIE : *Le conseil municipal : nos édiles, op. cit.*

Claude Pennetier

## COURTIEU Paul, Ernest

Né le 20 mai 1921 à Cardet (Gard) ; **OS du bâtiment ; militant communiste, responsable des JC des Bouches-du-Rhône (décembre 1941-décembre 1942), arrêté et emprisonné, secrétaire fédéral**

**des Bouches-du-Rhône du PCF (1949-1951), directeur de l'École centrale du PCF (1951-1956), membre du comité central (1956-1976) ; déporté.**

Le père de Paul Courtieu était ouvrier agricole ; sa mère, outre son travail ménager (deux enfants), accomplissait quelques travaux saisonniers dans le vignoble.

Après l'école primaire, Paul Courtieu suivit un cours complémentaire à Nîmes, puis effectua une année à l'école primaire supérieure de Bagnols-sur-Cèze. Depuis l'âge de onze ans, pour aider sa famille, il se livrait durant ses vacances à des travaux comme manœuvre maçon et comme vendangeur, et, à la fin de sa scolarité, à Nîmes et à Bagnols, il gagna sa vie comme « pion ».

Paul Courtieu adhéra à la JC, en janvier 1937, à Saint-Geniès, où habitaient ses parents depuis 1928. Plusieurs facteurs concoururent à cet engagement. D'abord, le milieu familial : un père de gauche (qui avait voté pour Cachin en 1910) et la misère quotidienne, les fins de mois difficiles ; la fréquentation d'un immigré italien, Félix Raimondo, ayant participé aux grèves révolutionnaires de Turin en 1917, et du secrétaire de la cellule de Saint-Geniès, André Lafont, qui lui prêtait *l'Humanité* et de nombreux livres (comme *Et l'Acier fut trempé*). Sa passion de la lecture, qui jamais ne s'apaisa, mûrit sa réflexion. Sa principale activité militante fut alors la solidarité à l'Espagne républicaine.

Bien que régulièrement premier de sa classe, Paul Courtieu échoua, en 1938, à l'entrée à l'École normale. Malgré l'insistance du directeur de l'EPS, il décida d'abandonner ses études. Il devint d'abord manœuvre dans la maçonnerie, puis, en 1939-1940, ouvrier agricole. De janvier à mars 1941, il travailla à l'usine de réglisse Car à Moussac.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, sans être membre de cet organisme, Paul Courtieu assista à Alès à une réunion très restreinte (9 présents) du comité fédéral de la JC, pour analyser la situation et les tâches qui en découlaient. Durant l'été 1940, Alain Lefort, qui voulut se « mettre sur la touche » pour « raison familiale » (mariage et attente d'un enfant), confia à Paul Courtieu la tâche de regrouper les adhérents du PCF de Saint-Geniès. Allant à bicyclette à Nîmes, notamment chez la famille Vergnolle, il en rapportait *l'Humanité* clandestine qu'il diffusait.

Au début de mars 1941, la JC chargea Paul Courtieu d'organiser le mouvement dans le nord du Gard. Installé à Alès, il travailla à l'usine Alais-Froges et Camargue, jusqu'à son passage dans la clandestinité en septembre 1941. Les groupes de la JC reconstitués étaient et diffusaient *L'Avant-Garde*.

En décembre 1941 lui fut confiée la responsabilité (assumée auparavant par Jean Burles) des JC des Bouches-du-Rhône, Côte-d'Azur et Corse. Mais l'état des JC, après les vagues d'arrestations de 1941, fut si catastrophique que Paul Courtieu ne put se consacrer qu'aux Bouches-du-Rhône : de décembre 1941 à janvier 1942, il regroupa trente JC dans le département, cent quatre-vingts en septembre 1942, mais décimés par une nouvelle rafle.

Le 7 décembre 1942, à la suite de l'imprudence d'un responsable du PCF (ayant noté en clair ses rendez-vous), Paul Courtieu fut arrêté, porteur de cordeaux de bickford. La section spéciale du tribunal d'Aix-en-Provence le condamna, le 21 juillet 1943, à sept ans de travaux forcés pour reconstitution de ligue dissoute ; et, en septembre, à l'issue d'une deuxième comparution, cette fois pour activité terroriste, il reçut en prime huit ans de travaux forcés.

En prison à Marseille (Chave), à Aix et, du 9 novembre 1943 au 30 mai 1944, à la Centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne), Paul Courtieu participa à l'activité communiste, notamment à la rédaction de journaux (*L'Aube de la Liberté* à Chave, *Le Jeune Enchaîné* à Eysses) ; à Eysses, il appartint au triangle de direction JC (avec Jean Mérot). Déporté à Dachau (18 juin 1944-11 mai 1945), il tomba très gravement malade (œdème de la face, tuberculose) et ne fut sauvé que par la solidarité internationale et l'habileté du chirurgien qui lui fit un pneumothorax.

Rentré en France, Paul Courtieu se maria, le 28 juillet 1945, avec Marguerite Garnier (combattante volontaire de la Résistance) et partit se soigner au sanatorium du Plateau d'Assy (du 1er août au 30 décembre 1945).

Bien que de santé toujours fort précaire, Paul Courtieu reprit ses activités militantes à Marseille. Il fut élu en 1947 au comité fédéral du PCF des Bouches-du-Rhône, responsable à l'éducation et directeur des écoles fédérales ; en 1948, il siégea au bureau fédéral, en 1949, au secrétariat fédéral, chargé de l'organisation. À la fin de 1950, outre ses fonctions de secrétaire fédéral, il assumait les fonctions de secrétaire départemental du Mouvement de la paix, où il déploya un effort très particulier en direction des chrétiens. Il était en 1950 membre du bureau de l'Amicale des déportés, résistants, patriotes de Dachau.

De novembre 1951 à juillet 1956, Paul Courtieu fut placé à la direction de l'École centrale du PCF, à Viroflay (Seine-et-Oise, Yvelines). Là, il fit « sur le tas » sa « formation pédagogique » et compléta ses connaissances théoriques. Il fut en même temps affecté à la section idéologique, que dirigeaient François Billoux, Georges Cogniot, Victor Joannès.

En juillet 1956, de nouveau gravement atteint, Paul Courtieu apprit à la lecture de *l'Humanité* qu'il avait été élu au comité central par le XIVe congrès du Havre. Ne pouvant plus assurer la lourde tâche de directeur de l'École centrale, il devint responsable à l'éducation, d'abord sous la direction - très effacée - de Jeannette Vermeersch, puis après 1962 sans « tuteur ».

À la fin de 1966, habitant Malakoff, il fut élu au comité fédéral des Hauts-de-Seine, responsable de l'activité en direction des intellectuels (jusqu'en mai 1971). Il fut membre du secrétariat fédéral en 1967-1969. Sa femme, Marguerite, née le 20 juin 1925, secrétaire, était conseillère municipale communiste de Malakoff en 1965.

En mars 1971, après une nouvelle très grave hémorragie digestive, Paul Courtieu fut, en mars 1971, sur pression de Gaston Plissonnier, élu conseiller municipal de Nanterre (1971-1976). Mais, arguant de sa santé, Courtieu refusa le poste de maire et fut envoyé à Prague pour représenter le PCF au comité de rédaction de *La Nouvelle Revue Internationale* (mai 1971-septembre 1973). En cette période de montée de « l'eurocommunisme », Paul Courtieu, appuyé par Jean Kanapa, mena, comme président de la Commission des pays capitalistes, la lutte pour un fonctionnement plus démocratique de la *Revue* et pour le respect des contributions originales de chacun des partis.

À partir de septembre 1973, Paul Courtieu travailla, avec Claude Poperen, au secteur des Fédérations. Pour raisons de santé, il demanda à ne pas être réélu au comité central (XXIIe congrès, février 1976). Jusqu'en 1985 (date d'une nouvelle opération), il mena de front ses activités à la section d'organisation et à la fédération du Val-d'Oise, notamment au secrétariat de la section de Sannois, où il habitait. Il travailla aussi à la « Poles », sur le pays qu'il connaissait le mieux, la Tchécoslovaquie.

Il participa en 1995 à la rédaction de la brochure intitulée *1938-1945 : Les communistes face à la tourmente dans les Bouches-du-Rhône*.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, dossier 148 W 293 (note du 15 décembre 1951) et 148 W 294 (note du 14 octobre 1952). — *La Marseillaise*, 11 juillet 1947, 14 mars 1950, 2 octobre 1951, 22 juillet 1956. — Interview de 1997. — Notes de Jean-Claude Lahaxe.

Claude Willard

## DELPLANQUE Gisèle [née FOCQUART Gisèle]

Née le 3 août 1920 à Saint-Martin du Lierre (Calvados) ; ouvrière de la

## **métallurgie ; syndicaliste CGT et militante communiste de la Seine.**

Ouvrière métallurgiste de Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine), Gisèle Delplanque adhéra au Parti communiste en 1944 et siégea à plusieurs reprises au comité fédéral de la Seine, en 1952, 1953 et 1961. Lors de la 2e conférence de la Fédération Seine-Ouest, 14-16 mai 1954, salle des Grésillons à Gennevilliers, elle avait été élue à la commission fédérale.

Elle fut surtout une active syndicaliste, membre du comité exécutif de la Fédération des Métaux en 1950 et du bureau de l'Union des syndicats de la région parisienne (1950-1962), comme responsable aux « femmes ». Elle siégeait au comité de rédaction de la *Revue des travailleuses* puis d'*Antoinette* à sa création en 1955.

Elle fut membre de la commission administrative confédérale puis de la commission exécutive de 1953 à 1963.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. IHS CGT, cartons main-d'œuvre féminine.

Claude Pennetier, Slava Liszek

## **DELPLANQUE Pierre, Alfred**

**Né le 9 décembre 1923 à Eaubonne (Seine-et-Oise, Val-d'Oise) ; ajusteur à la SNCF puis à EDF ; syndicaliste CGT, secrétaire puis secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Énergie ; militant communiste.**

Pierre Delplanque était le fils de David Ludovic Delplanque (1881-1968), cultivateur dans une ferme familiale à Wicquinghem (Pas-de-Calais) qui, après avoir combattu durant toute la Première Guerre mondiale, entra à la Compagnie des chemins de fer du Nord et se maria le 12 novembre 1918 à Paris avec Yvonne, Anne, Sidonie Lamarche (1897-1980), née à Paris, titulaire du brevet d'enseignement primaire, institutrice privée dans une famille pendant la guerre, puis sténodactylo comptable de 1918 à 1923.

Après des études primaires jusqu'au brevet élémentaire, Pierre Delplanque entra en septembre 1939 sur concours à l'École professionnelle de la SNCF, région Nord, à la Chapelle, en qualité d'apprenti. À l'issue de trois ans de formation, il fut nommé ouvrier-ajusteur et affecté au dépôt des locomotives aux ateliers de La Plaine Saint-Denis en septembre 1942.

Pierre Delplanque versa sa première cotisation syndicale à la CGT clandestine le 5 octobre

1942 et participa à toutes les actions et manifestations organisées au dépôt SNCF de La Plaine Saint-Denis ainsi qu'à la grève insurrectionnelle des cheminots du 10 au 25 août 1944. Il adhéra aux Jeunesses communistes en août 1944 et, avec un camarade, forma le cercle des JC d'Eaubonne et l'Union des cercles JC du canton de Taverny dont il fut le secrétaire adjoint et le trésorier. Il fut membre des Milices patriotiques du dépôt rattaché au XVIIIe arrondissement et il accepta de prendre la responsabilité de receveur (collecteur) principal de la section syndicale du Dépôt de La Plaine.

Mobilisé aux armées de février 1945 à avril 1946, Pierre Delplanque quitta la SNCF pour entrer à EDF où il fut affecté à la centrale thermique de Saint-Denis le 24 juin 1946 en qualité d'ajusteur. Il fut rappelé dans une unité militaire de secteur pendant les grèves de novembre à décembre 1947. À sa démobilisation en avril 1946, il devint secrétaire du cercle d'Eaubonne de l'UJRF et membre du Parti communiste. Il fut membre du bureau de la fédération PCF de Seine Nord-Est de 1953 à 1959, à cette date, accaparé par ses responsabilités syndicales, il demanda son retrait. Il devint vétéran du PCF en 1984. Il s'était marié à Eaubonne le 29 mai 1948 avec Jacqueline Sicard dont il eut une fille, Viviane, née le 6 décembre 1950. P. Delplanque et J. Sicard divorcèrent en 1963.

En janvier 1947, il fut élu délégué général adjoint de la section syndicale de la centrale de Saint-Denis puis délégué général de janvier 1950 jusqu'en avril 1953, période pendant laquelle il participa également à l'activité de l'Union locale de Saint-Denis. En 1950, il fut élu secrétaire non permanent du syndicat du personnel des industries énergétiques de la région parisienne et, en avril 1953, il en devint secrétaire permanent puis secrétaire en mai 1955. À ce titre, il fut chargé de décentraliser le syndicat en neuf organisations.

De 1955 à avril 1961, Pierre Delplanque fut secrétaire de l'intersyndicale CGT des syndicats de l'Énergie de la région parisienne, secrétaire général du syndicat de la production et du transport d'énergie de la région parisienne, tout en étant aussi membre de la commission exécutive de l'UD-CGT de la Seine. De 1958 à 1966, il fut également président de la Caisse mutuelle complémentaire d'action sociale (CMCAS) Production thermique.

À partir d'octobre 1956, il fut un des secrétaires de la Fédération CGT de l'Énergie dont il fut élu secrétaire général adjoint en avril 1966. Il y fut notamment chargé de l'organisation et des questions internationales. Ainsi, de 1969 à 1981, il présida le Comité de coordination consultatif des syndicats européens de l'Énergie dont l'un des objectifs était d'organiser tous les deux ans une conférence. Lors du congrès de Vichy en 1975,

la retraite approchant, il demanda à ne plus être reconduit à ce poste mais fut encore un des secrétaires de la Fédération jusqu'en 1979. En avril 1979, il fut élu secrétaire de l'UCR-CGT, réélu en 1982 et en 1985, membre de son bureau de 1989 à 1992 puis de son comité national de 1992 à 1996. Depuis 1972, il avait été responsable fédéral des activités sociales. Il demanda à être déchargé de ses responsabilités de secrétaire mais appartint encore à sa commission exécutive.

Durant son élection à la Fédération de l'Énergie, il avait occupé diverses tâches statutaires ou officielles : membre de plusieurs commissions secondaires du personnel (1953-1956), commission nationale professionnelle du personnel (1955-1972), conseil supérieur consultatif du Gaz et de l'Électricité, membre du conseil d'administration de GDF de 1969 à janvier 1979, administrateur de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) de 1960 à 1984 - il en fut le secrétaire général de 1964 à 1965 et de 1972 à 1979 et le vice-président de 1979 à 1981 -, etc. Depuis 1954, il était administrateur des Œuvres sociales coopératives et médicales (OSCM) et en fut le président de 1961 à la vente des locaux d'Ivry (1981). Il fut président de l'APOS (Polyclinique) de 1955 à sa reprise par la CCAS. Il fut également président de Tourisme et travail en 1988. En 1981, sur mandat de la CGT, il avait fondé l'association « Loisirs et Solidarité » des retraités. De 1981 à 1993, il en fut successivement le trésorier, le secrétaire et le vice-président.

Mis en inactivité de service le 1er février 1979, Pierre Delplanque poursuivit son militantisme. Sa fille, Viviane, fut responsable des archives de la CCAS à partir de 1990.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — *Force militant*, n° 273, 1979. — Éléments biographiques recueillis auprès de l'intéressé en 1984 par Jean Boulant qui fut l'un de ses collaborateurs à l'UCR-CGT, ainsi qu'en février-mars 1996. — Renseignements fournis par M. Rault.

Michel Dreyfus

## **DENIS Jacques [SPIEWAK Jacques, dit]**

**Né le 26 mai 1922 à Metz (Moselle) ; peintre en bâtiment ; militant des Jeunesses communistes ; résistant ; rédacteur à *L'Avant-Garde* (1944-1948) ; membre du bureau national de l'UJRF, puis de la JC (1950-1959), secrétaire général de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (1950-1957), secrétaire de Maurice Thorez (1960-1964), membre du comité central du PCF**

**(1961-1996) ; responsable adjoint de la polex (1964-1994) ; parlementaire européen (1979-1984) ; co-président du Conseil mondial de la paix.**

Enfants de Max Spiewak, d'origine juive polonaise qui s'installa en France en 1920 comme ouvrier du bâtiment, Jacques Spiewak et ses deux sœurs acquirent la nationalité française par déclaration parentale. Max Spiewak, exclu du PCF en 1929, à l'époque du « groupe Barbé-Celor » dit son fils (et réhabilité après-guerre), resta communiste de cœur et marqua de son empreinte Jacques Spiewak. En 1932, à la recherche d'un travail, il déménagea à Nice et, là, s'installa à son compte comme artisan.

Jacques Spiewak fit de brillantes études primaires à Metz et Nice, décrocha aisément le certificat d'études primaires et suivit l'École des arts décoratifs. Mais, faute d'argent, il dut stopper ses études et travailler avec son père, puis pour d'autres employeurs.

En 1937, il adhéra à la FSGT et à la JC. Deux ans plus tard, il devint le secrétaire du groupe JC de son quartier Riquier-Port, membre du comité régional JC, et collabora à la rubrique jeunesse du *Cri des Travailleurs*.

Ayant maintenu le contact durant la drôle de guerre, Jacques Spiewak participa à la reconstitution, durant l'été 1940, d'un petit groupe JC dans son quartier, qui diffusa notamment l'appel de juillet 1940. Les liens avec le PCF, rompus après les arrestations de novembre 1940, furent rétablis en 1941, par l'intermédiaire de Charles Faraut : notamment travail de propagande et organisation de la solidarité avec les prisonniers politiques. Il fréquentait alors un groupe des Auberges de jeunesse, les Camroute (Camarades de la route), qui réunissait des jeunes de diverses sensibilités de gauche.

Au début de 1942, par l'intermédiaire de son père, Jacques Spiewak fut contacté par la Main-d'œuvre ouvrière immigrée (MOI) pour appartenir, bien que Français, au triangle de direction de la JC de la MOI. Il fut chargé de créer le Front patriotique de la jeunesse. Mais, après une entrevue avec l'interrégional cadres, Marcel Roucaute, Jacques Spiewak eut comme tâche de reconstituer la JC française, dont il devint le responsable régional (Alpes-Maritimes, Basses-Alpes). Il organisa ainsi une manifestation pour commémorer Valmy (septembre 1943).

En octobre 1943, après l'occupation allemande de la région, Jacques Spiewak, pour des raisons de sécurité, fut muté à Nîmes, comme responsable régional (Gard, Lozère). Il prit alors le pseudonyme de Denis, par référence à Diderot (nom qui sera plus tard légalisé). Au cours de l'hiver, il contribua à créer un maquis des JC aux Plantiers (Lozère). Après des arrestations qui amenèrent une rupture de

contacts (mai-juin 1944), Jacques Denis fut envoyé en juillet à Lyon, centre de la « zone sud », comme responsable régional des JC. Il participa à la libération de la ville.

De la fin d'octobre 1944 à 1948, Jacques Denis fut, à Paris, rédacteur de *L'Avant-Garde*, écrivant entre autres les « échos de Gavroche ». En 1948, il fut élu membre du comité national de l'UJRF, responsable de son secteur international et, en même temps, secrétaire du Comité français de la jeunesse démocratique. Il fut ainsi un des initiateurs de la Journée mondiale contre le colonialisme, le 21 février 1949 : pétition contre la guerre d'Indochine, collage d'une affiche représentant un soldat français portant la tête coupée d'un Vietnamien. Il organisa aussi la délégation française au congrès international de la Jeunesse travailleuse (Varsovie, 1948) et assumait la responsabilité de la délégation française au Festival de Budapest (1949).

De la fin de 1950 à 1957, Jacques Denis fut secrétaire général de la FMJD, siégeant à partir de 1951 à Budapest. Séparé de sa famille, il était très souvent en voyage, volant de congrès en festivals (Berlin 1951, Bucarest 1953, Varsovie 1955, Moscou 1957), multipliant les missions d'études (notamment en Afrique noire), avec un sérieux handicap : le refus des autorités françaises, jusqu'à la paix avec le Vietnam (juillet 1954), de lui renouveler son passeport, en raison de poursuites intentées contre lui pour son action contre la guerre d'Indochine et son implication dans le « complot des pigeons ».

À son retour en France, à l'automne 1957, Jacques Denis, toujours membre du bureau national de la JC, fut affecté un court moment à son secteur international. Mais, dès décembre 1957, il fut recruté par Raymond Guyot, chargé alors de mettre en place la section de politique extérieure du comité central (la « plex »). Jacques Denis, à l'origine, était chargé essentiellement de l'Allemagne (RFA, RDA) ; mais, avec la réduction des effectifs consécutive à la baisse des ressources financières du PCF en 1958, son domaine s'étendit à l'Europe entière, aux côtés de Marius Magnien s'occupant des autres continents.

En 1959, Jacques Denis accompagna Maurice Thorez dans son voyage en RDA. Sur sollicitation de Thorez, il fut, au début de 1960, affecté à son secrétariat : secrétaire parlementaire (assurant ses permanences à Ivry, participant à sa place aux réunions du groupe parlementaire) et secrétaire politique, travaillant dans le même bureau que Georges Cogniot, au siège du comité central (CC). Jacques Denis fut élu membre suppléant du CC en 1961, membre titulaire en 1964 (jusqu'en 1966). Sur demande de Thorez, Jacques Denis, pour mieux assumer ses fonctions de secrétaire parlementaire, déménagea, au cours de l'été 1961,

d'Argenteuil à Ivry. Membre du comité fédéral de Seine-et-Oise (1958-1961), il fut alors élu au comité fédéral de Seine-Sud (juin 1962-octobre 1974).

En mai 1964, Waldeck Rochet devint secrétaire général, Thorez président, et Cogniot se retira du CC. Durant deux mois, Jacques Denis resta seul secrétaire de Thorez qui projetait notamment d'écrire. Après la mort de Thorez, en juillet 1964, Jacques Denis fut chargé de classer ses archives, prélude à la création (décidée en septembre 1964, réalisée en 1966) de l'Institut Maurice Thorez.

À la fin de 1964, Jacques Denis fut nommé responsable adjoint de la plex (à laquelle il n'avait point cessé de collaborer). Il le resta jusqu'au XXVIIIe congrès (1994), avec tour à tour Raymond Guyot, Jean Kanapa, Maxime Gremetz et Francis Würtz. À la conférence des pays capitalistes d'Europe (Bruxelles, 1er-3 juin 1965), Jacques Denis fut chargé de proposer une conférence sur la sécurité européenne de tous les partis communistes européens, qui se tint en 1967 à Karlovy-Vary. Avec Kanapa, Jacques Denis écrivit en 1969 *Pour ou contre l'Europe*, réflexions sur l'intégration européenne et sur la dissolution des blocs, dans la perspective de ce que sera l'Acte final d'Helsinki. Il participa en 1970, avec Louis Saillant et Louis Joxe, à la fondation du Centre français pour la sécurité et la coopération européennes. S'occupant toujours de l'Allemagne, Jacques Denis accompagna Georges Marchais dans son premier voyage en RDA (1972). Il appartint depuis le début à la présidence collective des Échanges franco-allemands, transformés un temps en France-RDA.

Avec Jean Kanapa et Gérard Streiff, Jacques Denis prépara la conférence européenne des partis communistes (Berlin, 1976), où Marchais exposa les critiques du PCF face à ces formes de réunions formelles ; et, en mars 1977, il participa, avec le secrétaire général et J. Kanapa, au sommet franco-hispano-italien de Madrid, où furent formulés les grands thèmes de l'« eurocommunisme ».

Depuis sa fondation, Jacques Denis appartint au conseil national du Mouvement de la paix. Quand les raisons de santé en écartèrent Raymond Guyot, il fut élu membre du bureau national et vice-président du conseil mondial de la paix. Après sa restructuration en 1990, il devint (et le resta jusqu'à nos jours) coprésident du conseil mondial de la paix.

De 1968 à 1981, Jacques Denis fut candidat aux élections législatives dans la circonscription Alfortville-Charenton (Val-de-Marne). De 1979 à 1984, il fut député européen : vice-président de la commission du développement et de la coopération, il devint vice-président de l'Assemblée consultative des États d'Afrique, Caraïbes, Pacifique et CEE (ACP-CEE). À partir de 1994, Jacques Denis



fut en charge au CN du collectif national « Paix, sécurité, désarmement ».

Jacques Denis était médaillé de la Résistance.

De son union avec Odette Iltis, dactylo du maire d'Argenteuil, naquirent quatre enfants : Jean-Louis, Annie, Jacqueline, Hélène.

ŒUVRE : *La marche de la France au socialisme* (en collaboration), Éd. sociales, 1966. — *Pour ou contre l'Europe* (en collaboration), Éd. sociales, 1969. — *Présentation de l'Acte final d'Helsinki*, Éd. sociales, 1975. — *Liberté d'opinion*, Éd. sociales, 1976.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Parti communiste français, fédération des Alpes-Maritimes, *Le Parti communiste et ses militants dans la Résistance des Alpes-Maritimes* (rédigé par Max Burlando), La Trinité, 1974. — Interview de Jacques Denis (1997).

Claude Willard

## DENIS Odette [née Iltis Odette]

**Née le 13 janvier 1924 à Alès (Gard) ; sténodactylographe ; militante communiste ; conseillère municipale d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) de 1965 à 2001 ; conseillère générale du Val-de-Marne (1967-1985) ; membre du conseil régional d'Île-de-France (1977-1985).**

Alsacien, le père d'Odette Denis, Léon Iltis, était venu vivre dans le sud de la France en 1917 pour échapper à l'enrôlement dans l'armée allemande. Il travailla comme ouvrier aux forges d'Alès puis devint employé de la SNCF à Miramas (Bouches-du-Rhône) puis à Nîmes (Gard). Sa mère, Léonie Richard, native de Lozère, de forte conviction chrétienne, faisait de la couture à domicile. Aînée d'une famille de deux enfants, Odette Denis fit sa scolarité à l'école publique de Nîmes et fréquenta le patronage des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Ayant obtenu son brevet, elle commença à travailler chez un avoué où elle apprit la dactylographie tout en prenant des cours de sténographie le soir. Elle fut ensuite embauchée dans une compagnie d'assurances que dirigeaient des juifs qui furent victimes d'une rafle. Elle trouva alors un emploi à la préfecture du Gard, au service des renseignements.

Ce poste qu'elle occupait en 1941-1942 lui permettait de renseigner son père qui avait adhéré au Parti communiste dans la promotion Pierre Sémard et abritait à son domicile une ronéo pour l'impression de tracts résistants. À la fin de son contrat d'embauche, Odette Denis trouva un poste à l'Office d'habitation à

bon marché du Gard. Pendant son temps libre, elle tapait des tracts appelant à la Résistance. Son engagement s'était fait progressivement. Elle était avant tout animée d'un sentiment patriotique et avait une haine de la guerre et de l'occupation allemande. Elle avait vu son père accueillir des cousins alsaciens qui ne voulaient pas être intégrés dans l'armée allemande. Elle avait aussi participé à la manifestation organisée par les FTP, le 11 novembre 1942, alors que les Allemands, ayant envahi la zone libre, s'apprêtaient à rentrer dans Nîmes. Le soir même, elle était du rassemblement, dû en partie à des communistes, qui se déroulait sur les grands boulevards de la ville. La fréquentation, à partir du début 1944, d'un groupe d'ajistes, les Camroute (Camarades de la Route), réunissant des jeunes de diverses sensibilités de gauche, fut décisive. Elle y rencontra celui qui allait devenir son mari, Jacques Spiewak, qui avait pris dans la clandestinité le pseudonyme de Denis (nom qui sera plus tard légalisé). Ce fut sur la sollicitation d'un de ses « camarades de la Route » qu'elle rejoignit la Résistance. Au printemps 1944, sa situation devenant trop dangereuse à l'OPHBM, elle rentra dans la clandestinité au sein de la Jeunesse communiste. Dans un petit cabanon situé dans la garrigue, elle faisait tourner une ronéo clandestine. Elle sortait des tracts, faisait de petits papillons et était agent de liaison de Jacques Spiewak qui avait créé la Jeunesse communiste dans la région.

En novembre 1944, trésorière de la région Gard-Lozère des jeunesses communistes, elle participa à une réunion nationale à Paris puis vint y vivre, rejoignant Jacques Spiewak, fin janvier 1945. Elle adhéra au Parti communiste en février 1945. Elle travailla comme dactylo à la direction nationale de la Jeunesse communiste, au journal *Filles de France* et aux NMPP (Nouvelles messageries de presse parisienne) de 1947 à 1948. En 1948, elle devint directrice de la Maison de la jeune fille d'Argenteuil (Seine-et-Oise, Val-d'Oise) où elle habitait. Elle exerça cette fonction jusqu'à son départ en Hongrie où siégeait la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) dont Jacques Spiewak était le secrétaire général. Elle vivait à Budapest, travaillait au journal de la FMJD et participait à l'organisation des festivals que cette organisation mettait en place dans les différents pays de l'Est. Elle vécut ainsi six mois en Roumanie (1953) puis en Pologne (1955). En 1956, quelques jours avant les événements de Hongrie, elle revint en France, à Argenteuil, et travailla au journal *Heures claires* puis repartit en 1957 pour Moscou où se déroulait le festival de la FMJD. À son retour en France, elle travailla comme secrétaire dans une entreprise de Vaucresson. En 1961, elle déménagea à Ivry-sur-Seine où son mari exerçait les fonctions de secrétaire parlementaire de Maurice Thorez depuis 1960. Membre du comité fédéral Seine-sud, de la

direction de la section communiste d'Ivry, elle succéda à Roger Grévoul comme secrétaire de la section Ivry-sud en 1963. Elle travaillait alors, et jusqu'en 1964, à l'association France-Albanie dont le siège était à Paris puis fut la collaboratrice de Georges Marrane pendant quelques mois.

En 1965, Odette Denis fut élue conseillère municipale et en 1967, lorsqu'un deuxième canton fut créé, conseillère générale du Val-de-Marne. Elle devint vice-présidente du conseil général en 1977 et fut membre du conseil régional (1977-1985) en charge des questions économiques pour le groupe communiste. Durant toutes ces années, Odette Denis fit siennes les luttes menées par le Parti communiste. Elle s'engagea contre les guerres d'Algérie (fit partie d'une délégation de femmes à Évian) puis du Vietnam, pour le désarmement nucléaire et la Paix. À Ivry, elle fut active dans son quartier d'Ivry-Port, en particulier au sein du comité de quartier qu'elle avait contribué à créer alors que cette partie de la commune était frappée par la désindustrialisation. Au conseil général, elle fut chargée du secteur des affaires sociales, de la santé, de l'enfance, de la famille et des femmes. Elle était également membre de la commission départementale des affaires économiques.

Membre du bureau de l'ANACR, de l'amicale nationale des Vétérans du Parti communiste, elle devint présidente de l'amicale des Vétérans communistes du Val-de-Marne en 2005.

De son union avec Jacques Denis, le 4 janvier 1956 à Argenteuil, naquirent quatre enfants : Jean-Louis, Annie, Jacqueline, Hélène.

SOURCES : Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Témoignage d'Odette Denis, 2008. — André Fabien, *Engagés. Entretien avec Odette et Jacques Denis*, 2001-2003, 100 p.

Michèle Rault

## DESLOGES Maurice

**Né le 29 janvier 1896 à Paris (XVIII<sup>e</sup> arr.) ; plombier-couvreur puis ouvrier à l'usine des Eaux d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) ; résistant ; militant communiste et syndicaliste CGT.**

Fils d'un cantonnier de la ville de Paris, socialiste, Maurice Desloges exerça la profession de plombier et de couvreur, avant d'entrer à l'usine des Eaux d'Ivry comme chauffeur de chaudière haute pression. Adhérent du Parti communiste dans les années 20 (1921 ou 1923 selon les documents), et de la CGTU en 1924, il contribua à la formation du Secours Rouge à Athis-Mons en 1925 et

vendait le journal *Le Travailleur* dans l'usine des Eaux d'Ivry. Continuellement en contact avec le parti, il diffusa la presse communiste clandestine dans son entreprise, avant de devenir, en 1943, responsable local d'une imprimerie clandestine sous le pseudonyme de Gaston. À la Libération, Robert Deloche voyait en lui son meilleur imprimeur clandestin. En 1945, il fut employé comme cycliste au journal *l'Humanité*, et, en 1947, fut intégré au Bureau de presse.

Le 9 février 1940, Maurice Desloges avait épousé à Alfortville (Seine, Val-de-Marne) Georgette Dauphin, veuve Lavoisè, brunisseuse, militante communiste et résistante, qui fut conseillère municipale d'Alfortville.

SOURCES : Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne.

Paul Boulland

## DIEN Raymonde [née HUBERDEAU Raymonde, Émilia, Octavie]

**Née le 13 mai 1929 à Mansigné (Sarthe) ; sténodactylo ; emprisonnée en 1950 pour s'être opposée physiquement à la guerre du Vietnam ; dirigeante de l'UJFF (1953-1958).**

Le père de Raymonde Huberdeau, Octave Huberdeau, était ouvrier charpentier ; sa mère, Émilia, née Eral, élevait ses trois enfants.

Raymonde Huberdeau fit ses études primaires à Chemillé-sur-Dême (Indre-et-Loire) jusqu'à son certificat d'études. Mais le père de famille étant prisonnier de guerre, sa femme et ses enfants durent, pour gagner leur vie, assumer de petits boulots. Quand son père rentra, en 1943, Raymonde Huberdeau put entrer dans un centre d'apprentissage à Tours que Germaine Vieuguet avait dirigé. Elle devint ainsi sténo-dactylo.

D'une famille communiste, Raymonde Huberdeau adhéra au PCF et devint, en août 1946, secrétaire d'André Vieuguet, secrétaire fédéral du PCF d'Indre-et-Loire. Elle se maria, le 23 juillet 1949, avec Paul Dien, tourneur de son métier. Le couple eut trois enfants : Catherine (20 octobre 1954), Dominique (13 juin 1957) et Pascal (27 août 1958). Tous deux militaient à l'Union des Vaillants et Vaillantes (UVV), Paul Dien y était secrétaire fédéral et en devint permanent en région parisienne.

Le 23 février 1950, à la nouvelle qu'un convoi de tanks à destination du Vietnam allait traverser la gare de triage de Saint-Pierre-

des-Corps, la fédération communiste organisa une puissante manifestation. Pour stopper le train, deux militants se couchèrent sur les voies : René Jannelle (un des secrétaires fédéraux) et Raymonde Dien. Son signalement ayant été donné, Raymonde Dien fut arrêtée le soir même.

Après 36 jours de prison cellulaire à Tours, Raymonde Dien fut transférée au Fort du Hâ, à Bordeaux (Gironde). Une puissante campagne de solidarité popularisa l'action courageuse de Raymonde Dien. Le 1er juin 1950, elle fut condamnée par le tribunal militaire de Bordeaux à un an d'emprisonnement pour atteinte à la sûreté extérieure et intérieure de l'État ; elle fut libérée le 24 décembre 1950.

Internationalement connue, Raymonde Dien fut invitée, en avril 1951, par la Jeunesse polonaise, puis, pour le 1er Mai, à Moscou, par le Comité antifasciste des Femmes, et, en août, elle participa au Festival de la Jeunesse à Berlin, en 1953 à celui de Bucarest, en 1955 à celui de Varsovie. En 1952, elle fit partie d'une délégation de la Jeunesse française en Chine.

Le couple Dien s'installa en région parisienne, à Nogent-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne), puis à Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis). Raymonde Dien fut membre du bureau fédéral et national de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) et, après avoir suivi, en juin-juillet 1951, l'École centrale des Femmes du PCF (à Viroflay), devint secrétaire nationale de l'UJFF. En même temps, du 1er janvier 1951 au 31 décembre 1952, Raymonde Dien travailla conjointement à la Fédération internationale des syndicats de l'enseignement (FISE) avec Paul Delanoue et au journal *Regards*. En 1956, elle participa, avec Henri Martin, au Congrès de la jeunesse vietnamienne, à l'issue duquel ils furent reçus par Hô Chi Minh. Le 16 juin 1957, Raymonde Dien fut élue au comité fédéral du PCF.

Après la naissance de son troisième enfant, Raymonde Dien quitta, à sa demande, la direction de l'UJFF (décembre 1958) et le comité fédéral (21 juin 1959).

Du 1er avril 1960 à juillet 1963, Raymonde Dien travailla comme secrétaire de Jean Breteau, à la Fédération de la Métallurgie CGT. Elle fut ensuite employée comme secrétaire de la Régie générale de publicité, qui devint l'Agence centrale de publicité (ACP), œuvrant pour la presse communiste. Durant toute cette période (de février 1963 à février 1985), Raymonde Dien fut une militante de base à Saint-Denis au PCF et à l'UFF.

En décembre 1984, sous prétexte que son poste était supprimé, Raymonde Dien fut licenciée. Avec son mari, elle se retira en Touraine. Elle s'inscrivit à l'ANPE jusqu'à l'obtention de sa retraite, en mai 1989. En dépit d'une certaine amertume, Raymonde Dien reste communiste.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Cyrille Boisse, *L'Opposition aux guerres de décolonisation (Indochine, Algérie) en Indre-et-Loire*, mémoire de maîtrise, Université F. Rabelais de Tours, 1998. — Interview (décembre 1999).

Claude Willard

## **DOBRENINE Jean** **[DOBRENINE Joseph, dit]**

**Né le 24 septembre 1909 à Paris (Xe arr.), mort le 2 décembre 1998 à Paris (Xe arr.) ; ajusteur, rédacteur au Ravitaillement général, réceptionnaire en usine ; militant communiste ; syndicaliste de la métallurgie ; résistant ; secrétaire de section ; membre de la commission des cadres du PCF.**

Fils aîné d'une famille de trois enfants, dont les parents, originaires de Byków, avaient quitté la Russie dans les premières années du XXe siècle pour fuir la misère et les pogroms antisémites, Jean Dobrenine vécut son enfance dans le XVIIIe arr. de Paris, d'abord rue Labat, avant que sa famille ne s'installât en 1916 dans un logement, rue des Poissonniers, alors que son père, Berko Dobrenine, travaillait comme tailleur et que sa mère, Rachel née Grossmann, s'occupait des soins du ménage. En décembre 1925, il acquit ainsi que ses deux sœurs la nationalité française par déclaration. Titulaire du brevet élémentaire, il commença à travailler, « poussant des charrettes pleines de pièces de bronze, des Forges du canal aux Ateliers des Buttes Chaumont ». Il effectua, en 1930, son service militaire dans l'aviation. Il suivit ensuite des cours du soir et devint ajusteur, employé à la fabrication de pièces d'avions.

Ce fut au lendemain de la manifestation des ligues factieuses du 6 février 1934 qu'il adhéra au PCF ; ses parents et ses deux sœurs étaient, selon ses dires, sympathisants communistes. Jean Dobrenine se syndiqua la même année, côtoyant Jean-Pierre Timbaud dans les grands meetings qui conduisirent au Front populaire. Il se maria avec Rosa Gourevitch, militante communiste, avec qui il eut une fille prénommée Micheline. En 1937, il devint secrétaire de la section syndicale Lioré-Olivier affiliée au syndicat des métaux CGT. Un an plus tard, il considérait la signature des accords de Munich comme un recul patent devant les exigences d'Hitler. Employé aux usines aéronautiques Farman de Boulogne-Billancourt, il fut alors licencié en raison de son activité politique. Il reprit à nouveau ses études et, en 1939, réussit le concours de contrôleur de l'aviation. La même année, Jean Dobrenine approuva le Pacte germano-soviétique, en raison de la confiance entière



qu'il conservait en l'URSS ; il considérait aussi que cette signature aurait pu endiguer la guerre.

Après l'interdiction du PCF en septembre 1939, il reprit contact avec ses camarades des usines Farman et Renault, puis à partir de l'été 1940, sous le pseudonyme de Jean, il participa, sous la conduite de René Poirot et de Marcel Mugnier, à la constitution de comités populaires au sein des usines métallurgiques de Boulogne-Billancourt, étant devenu l'un des responsables de ceux de la SNCASO et de Kellner. Ces comités populaires exigeaient notamment la réouverture des usines fermées au moment de l'exode, avec pour conséquence la mise au chômage de leurs employés. Les tracts distribués clandestinement réclamaient une production de paix correspondant aux besoins du pays, refusant les fabrications de guerre destinées à l'envahisseur nazi. À plusieurs reprises, Jean Dobrenine prit la parole aux portes des usines de Boulogne-Billancourt. Ni lui, ni les membres de sa famille ne se firent, semble-t-il, recenser comme juifs en octobre 1940.

Militant du Secours populaire avant la guerre, il reprit, dans la clandestinité, son activité, à partir de juin 1941, collectant des fonds pour soutenir les familles de militants emprisonnés. Son domicile servait de lieu de réunions à ses camarades Auguste Gillot et Auguste Havez. À la même époque, il participa à la création et à l'activité clandestine des groupes du Front national des Ier, IIe, Xe, XIXe arr. de Paris, placés sous le contrôle entre autres d'Auguste Gillot. Il s'occupa de tirer des tracts qui, distribués dans ces quartiers, appelaient à la lutte contre l'occupant. Après l'arrestation d'Auguste Havez en mars 1942 et le départ dans l'Eure d'Auguste Gillot en mai de la même année, il changea de logement par mesure de sécurité. Réfractaire au Service civil national du travail, il passa dans l'illégalité ; il hébergeait alors à son domicile clandestin Marcel Mugnier au cours de ses passages à Paris. En novembre 1942, il devint responsable des groupes du Front national constitués dans le quartier Saint-Louis (Xe arr.), assurant la diffusion de divers journaux clandestins du Parti communiste.

En août 1944, il participa à la Libération de Paris avec les groupes armés du FN qu'il contribua à constituer et qui furent incorporés au bataillon La Marseillaise (caserne Valmy). Prenant part à l'insurrection dans le Xe arr. (barricade du passage Reilhac), il participa aux combats qui permirent la prise de la mairie. Artisan de la reconstitution de la section légale du Xe arr., il suivit dès le début de l'année suivante les cours de l'école régionale Paris-ville du PCF.

Dès la Libération, Jean Dobrenine travailla au ministère du Ravitaillement dirigé par Yves Farge, puis au cabinet du ministre de l'Air, Charles Tillon. Il s'installa avec sa femme,

sténodactylo, et sa fille, au 142 de la rue du faubourg Saint-Denis à Paris (Xe arr.). Employé ensuite comme rédacteur au Ravitaillement général, il était secrétaire adjoint du syndicat des agents et des employés du Ravitaillement de la Seine (Fédération des fonctionnaires), tout en continuant à militer au MUR, au Secours populaire et à France-URSS. En 1946, membre du bureau de la cellule locale 1476, Jean Dobrenine était responsable à l'organisation au sein du secrétariat de la section du Xe arr. (Magenta). Henri Lacoste, secrétaire de section, le considérait comme un « camarade qui est le meilleur dans la section du Xe, tant par son dévouement que par son sens de l'organisation et sa grande capacité de travail, infatigable ».

Après avoir été licencié du service du Ravitaillement, il occupait, en 1950, un emploi de réceptionnaire dans une usine métallurgique, tout en exerçant les fonctions de secrétaire de la section du Xe arr. Maurice Thorez, ayant décidé de faire de lui l'un des collaborateurs de la commission des cadres, il fut proposé en remplacement de Saudmont à la SMC, comme adjoint de Marcel Servin (décision prise en janvier 1950). Il travaillait et recevait les militants à son bureau, situé au dernier étage de la rue Le Pelletier. Quelques mois plus tard, il publia, dans les colonnes de *l'Humanité*, une contribution pour la préparation du XIIe congrès du PCF, intitulée : « À bas le dilettantisme », expliquant qu'il ne pouvait y avoir deux catégories de communistes : « ceux qui disent et ceux qui font ». Convoqué par Maurice Thorez, croyant être tancé, il fut au contraire, semble-t-il, encouragé dans cette démarche. Membre du Comité national France-URSS, il fut réélu à cette fonction au cours du congrès de cette organisation en 1957. À partir des années soixante, il s'engagea aux côtés des dirigeants en France du Parti communiste portugais clandestin, et tout particulièrement d'Álvaro Cunhal, son secrétaire général.

Jusqu'en 1994, Jean Dobrenine venait, tous les matins, place du Colonel Fabien, où il continuait à s'intéresser aux questions de société et au Parti portugais. Il décéda à l'hôpital Lariboisière à Paris (Xe arr.) ; ses obsèques eurent lieu à Bouffémont (Val-d'Oise), le 9 décembre 1998.

SOURCES : Arch. Nat. Natural. BB11 301 X 26 Dobrenine Joseph, BB11 39961 X 27 Gourevitch Bernard. — AD 93, archives PCF, Secrétariat du 17 janvier 1950. — Allocution de Dominique Touraine aux obsèques de Jean Dobrenine. — Roger Pannequin, *Adieu camarades*, Le Sagittaire, 1977, p. 120-121 (notes de Claude Pennefier).

Lynda Khayat

## **DOISELET Gaston, Marcel, Émile**

**Né le 16 avril 1928 à Malakoff (Seine), mort le 1er juillet 2006 ; mécanicien ; syndicaliste et militant communiste, secrétaire CGT des métaux d'Arcueil (Seine, Val-de-Marne) ; maire adjoint d'Arcueil.**

Gaston Doiselet, fils d'un charron-forgeron, Gaston Arthur Doiselet, et d'une couturière, entra dans la Résistance FTPF. Il resta familier des pratiques de la Résistance, si l'on en croit Marcel Trigon qui écrivit après son décès : « Plus tard, il jouera dans l'ombre un rôle internationaliste efficace en organisant par exemple l'évasion des dirigeants communistes grecs détenus dans les prisons de la dictature des colonels ».

Adhérent du PCF depuis 1945, il fut membre du comité fédéral de Seine-Sud de 1956 à 1965, sa candidature étant écartée à cette date. Ouvrier chez Japy, secrétaire du syndicat des Métaux d'Arcueil (1956-1959) puis de la section communiste (1959-1962) en remplacement de Raymond Bayette, il fut élu conseiller municipal communiste d'Arcueil (Seine) le 8 mars 1959. Il devint troisième adjoint supplémentaire le 20 novembre 1961. Réélu aux élections de 1965 et 1971, il fut désigné comme troisième adjoint le 19 mars 1965. Il était permanent municipal à partir de 1962. Le Parti communiste lui avait fait suivre une école centrale d'un mois en 1956.

Il fut nommé délégué au syndicat des communes, au personnel, au syndicat intercommunal, à la SEMASEP, membre de la commission administrative générale pour la révision des listes électorales et au comité d'entente paritaire. La première magistrature municipale était occupée par Marius Sidobre puis Marcel Trigon. À la mort de Marie Sidobre en 1964, il était le successeur « naturel », mais selon Marcel Trigon, « la direction du parti veut absolument rajeunir les élus. La consigne tombe : "c'est Trigon qui doit être maire". Pour Gaston c'est dur : il a été sacrifié sans ménagement ». Délégué à l'urbanisme, bras droit d'Émile Bougard président de l'Office HLM, il lui succéda à sa mort en 1977. Il quitta le Parti communiste et participa à l'Entente citoyenne qui soutint le nouveau maire, Daniel Breuiller.

Marié avec Hélène Texier à Malakoff le 27 novembre 1948, mariage dissous le 29 mars 1955, Doiselet se remaria à Malakoff le 21 juillet 1956 avec Alice Lassalle.

À sa mort, *l'Humanité* du 6 juillet 2006 écrivit : « Gaston Doiselet qui fut un jeune et courageux résistant, puis un adjoint communiste de la municipalité d'Arcueil (94) - animant notamment l'OPHLM - vient de mourir

des suites d'une longue maladie. Il avait également animé la solidarité du PCF avec les progressistes grecs durant la dictature des colonels. Il s'était éloigné du Parti communiste ces dernières années tout en restant fidèle aux idéaux de toute une vie ».

Le mail situé entre l'hôtel de ville et la médiathèque porte son nom depuis janvier 2007.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1Mi 2426.— Arch. Com. Arcueil, séries : 25W6 (élections municipales 1953 et 1959) ; K1 174 (élections municipales 1959) et 25W8 (élections municipales 1965). — Marcel Trigon, « Arcueil rend hommage à Gaston Doiselet », *Arcueil notre cité*, décembre 2006-janvier 2007. — État civil de Malakoff. — Notes de Paul Boulland.

Claude Pannetier

## **DOLFI Darie [née CALISTI Darie, Marie]**

**Née le 9 octobre 1934 à Corscia (Corse) ; institutrice puis professeur ; syndicaliste et militante communiste des Hauts-de-Seine.**

Fille d'un agent de police, Darie Calisti, élève de l'École normale d'institutrices de la Seine (Le Bourget), promotion 1950-1954, enseigna dans des écoles primaires d'Arcueil, d'Ivry puis de Montrouge. Adhérente du Syndicat national des instituteurs en 1954, elle fut secrétaire adjointe de la sous-section d'Arcueil puis militante et animatrice de la tendance « Unité et Action », minoritaire, à la section locale du SNI de Montrouge durant toute sa période d'activité dans cette localité.

Darie Calisti adhéra au Parti communiste français en 1958 et devint secrétaire d'une cellule puis de la section communiste de Montrouge, commune alors très industrialisée. Elle participa au stage en direction des instituteurs communistes du 24 août au 5 septembre 1959 et suivit les cours de l'école centrale du PCF en juillet 1961. Elle entra au comité et au bureau de la fédération communiste Seine-Sud en 1962. Devenue Darie Dolfi après son mariage, réélue au bureau fédéral en 1964, elle fut d'abord responsable du travail du parti sur les questions laïques et de l'école au moment d'une activité conséquente du PCF dans ce secteur (travail avec les comités d'action laïque dans l'union de la gauche, publication de *L'École et la Nation*, élaboration d'un projet du PCF pour l'école qui s'efforçait d'obtenir la participation de tous les enseignants et des militants communistes et non-communistes de ces secteurs). Elle fut ensuite chargée du travail du parti en direction des femmes. On

lui proposa de devenir permanente « pour renforcer le travail en direction des ouvrières ». Au bout de trois mois, réélue seulement au comité fédéral en 1965, non réélue en 1966, à sa demande, elle réintégra l'enseignement tout en conservant cette même responsabilité. Quand la réorganisation des fédérations communistes de la région parisienne s'imposa en raison de la nouvelle configuration administrative, Montrouge fit partie du département des Hauts-de-Seine. Elle changea de fédération. Elle ne fut élue au comité fédéral des Hauts-de-Seine qu'en 1970 et y resta peu de temps.

Durant cette période, devenue professeur d'enseignement général des collèges et toujours membre du secrétariat de la section communiste de Montrouge, Darie Dolfi fut candidate aux élections municipales de Montrouge en 1965 et conduisit la liste d'union aux élections municipales de 1971. Candidate au conseil général dans le canton de Montrouge, en 1967, elle arriva en troisième position avec 3 499 voix.

Darie Dolfi avait repris ses études. Après avoir obtenu une licence et un DEA de Philosophie, elle devint professeur de philosophie, en 1981, aux lycées Michelet à Vanves puis Marie Curie à Sceaux où elle prit sa retraite en 1990. Elle milita alors au Syndicat national des enseignements de second degré. Après sa retraite, elle fut secrétaire de sa cellule locale d'Ivry où elle habitait depuis le milieu des années 1970.

Elle se maria en février 1962 à Arcueil (Val-de-Marne) avec le militant communiste Wladimir Dolfi, technicien. Le couple eut deux enfants.

De plus en plus réservée sur les orientations et pratiques de la direction du PCF : « gestion du programme commun sans créer de dynamique de soutien par un mouvement populaire, participation à un exécutif gouvernemental, faiblesse de l'analyse de l'échec de l'URSS, (stalinisme autant que brejnevisme passé sous silence... », elle quitta le PCF à la suite du 28e congrès où « après une lente dérive de fait, fut irrémédiablement abandonnée la référence à la pensée critique de Marx. Ce qui fermait la porte à tout espoir de ressourcement permettant une analyse rigoureuse de la société et du travail d'aujourd'hui ainsi qu'à l'élaboration d'une politique de propositions vraiment novatrice et offensive. »

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Renseignements fournis par l'intéressée.

Jacques Girault

## DOLFI Wladimir

**Né le 11 juin 1926 ; technicien sur métaux ; responsable communiste de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine).**

Wladimir Dolfi adhéra au Parti communiste en 1944. Il suivit une école centrale d'un mois avant 1959. Il fut élu au comité fédéral de Paris, puis, secrétaire de la section de Montrouge, il entra à celui de Seine-Sud en 1959. Il ne fut pas réélu en 1966.

Son appréciation fédérale en juin 1959 lors de sa promotion au CF de Seine-Sud précisait : « Etait membre du CF de Paris. Il a déjà participé aux activités du CF. Va être élu au secrétariat de la section de Montrouge. Bon militant qui n'a pas encore atteint le maximum de ses possibilités. »

Wladimir Dolfi se maria en février 1962 à Arcueil (Val-de-Marne) avec la militante communiste Darie Calisti, enseignante. Le couple eut deux enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Notes de Paul Boulland.

## DOLLY Louis, François

**Né le 1er septembre 1905 à Paris (VIe arr.), mort le 23 octobre 1993 à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) ; chef-monteur électricien ; militant communiste ; résistant ; maire adjoint (1935-1940), puis maire (1944-1977) de Villejuif (Seine, Val-de-Marne), nommé conseiller départemental de la Seine en décembre 1944, conseiller général (1953-1973).**

Né à Paris d'une famille originaire du Cantal et de la Corrèze, Louis Dolly quitta l'école pendant la Première Guerre mondiale à l'âge de dix ans, et, avec ses parents, partit travailler en Côte-d'Or et dans le Cantal. Deux ans plus tard, revenu dans la région parisienne à Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine), il entra dans une entreprise de reliure du XVe arr. puis, sur les conseils de son père, se fit embaucher comme apprenti boucher dans le XIVe arr. Mais il préférait la mécanique et les conditions de travail de l'usine à celles de la boutique. Il trouva lui-même un emploi à Montrouge. Un chef électricien se prit d'amitié pour lui et en fit un apprenti. Il l'encouragea à suivre les cours du soir pour passer le certificat d'études primaires puis à aller aux Arts et Métiers jusqu'à l'obtention en 1923 d'un brevet de monteur électricien. À dix-huit ans, son apprentissage terminé, il bénéficia d'une place de monteur-électricien dans une coopérative ouvrière d'Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine). L'année suivante, il était chef monteur.

Militant actif du sport ouvrier, Louis Dolly était depuis 1919 membre de l'Union sportive ouvrière de Clamart (Fédération sportive du travail) et depuis 1925 du Club athlétique ouvrier de Villejuif. Il en fut élu secrétaire général en 1928 et le resta pendant de nombreuses années.

En 1921 et 1922, Louis Dolly fréquenta les milieux anarchistes du quartier Montparnasse. Il assista également aux réunions du « Sillon » de Marc Sangnier. Ses sympathies pour la Révolution d'octobre lui firent choisir l'adhésion au mouvement communiste (Jeunesse communiste et Parti communiste). Il prit sa carte en octobre 1923, sur son lieu de travail, à Issy-les-Moulineaux (cependant, le carnet d'Auguste Lecœur, secrétaire à l'organisation en 1953, donne 1930 comme date d'adhésion au Parti communiste). Sa cellule était rattachée au Ve rayon. L'année suivante, il donna son adhésion à la Confédération générale du travail (CGTU). En 1924, au cours d'une distribution de tracts dénonçant les buts de la guerre du Maroc aux ouvriers d'une imprimerie de Vanves (Seine, Hauts-de-Seine), la police l'arrêta et l'envoya à la prison des jeunes de la rue de la Roquette à Paris. Il était donc déjà connu des services de police avant son départ au service militaire en octobre 1925. L'armée l'affecta au 17e Tirailleur nord-africain où il fut sanctionné par un conseil de discipline pour avoir, dans une discussion, manifesté son hostilité à la guerre du Rif. On le renvoya d'Afrique du Nord dans une caserne française où les soldats l'accueillirent en héros.

Revenu du service militaire en 1927, il reprit ses activités et, à la fin des années 1920, s'occupa pendant deux ans du jeune syndicat CGTU des monteurs-électriciens de la région parisienne. Militant actif des comités Amsterdam-Pleyel, Louis Dolly participa à la manifestation interdite du 9 février 1934 où les affrontements avec la police firent plusieurs morts.

La municipalité de Villejuif avait été conquise par le Parti communiste en mai 1925. Xavier Guillemin (1925-1926), Gaston Cantini (1926-1929) et Paul Vaillant-Couturier (1929-1937) se succédèrent à la première magistrature municipale. Louis Dolly et son ami René Hamon eurent un rôle important dans la campagne législative de mai 1932 où Paul Vaillant-Couturier talonna le député radical sortant Auguste Gratien. Lors de la constitution de la liste pour les élections municipales de mai 1935, son nom fut avancé comme responsable sportif local et comme représentant d'un quartier excentré. Paul Vaillant-Couturier proposa de le prendre comme troisième adjoint. Quinze jours après l'élection, il lui demanda d'être permanent et d'avoir des responsabilités dépassant sa charge de la jeunesse et des sports. Après la mort de Paul Vaillant-Couturier, en octobre 1937, il devint premier adjoint au nouveau

maire Georges Le Bigot. Pendant les grèves de juin 1936, Louis Dolly avait soutenu les luttes des entreprises Géo à Bicêtre, Tecalemite à Orly et des hôpitaux de Villejuif. Quelques mois plus tard, Paul Vaillant-Couturier le chargea d'animer le comité Bilbao d'aide à l'Espagne républicaine. La victoire des troupes franquistes et l'afflux de réfugiés lui fit transformer en centre d'accueil la colonie de vacances de Villejuif en Dordogne. Louis Dolly entra au comité régional communiste de Paris-Sud en septembre 1937 et au secrétariat en septembre 1938.

Louis Dolly avait été mobilisé dans les premiers jours de septembre 1939 puis envoyé sur la frontière de Belgique. À la suite d'une altercation avec un ancien membre du Parti social français, il fut renvoyé en octobre dans un centre mobilisateur avec un rapport le signalant comme « dangereux ». Le commissariat de Gentilly (Seine, Val-de-Marne) le signala le 6 novembre 1939 comme « s'étant livré à une propagande communiste active au cours d'un congé de convalescence du 20 octobre au 8 novembre 1939 » (Arch. P.Po. 101). L'armée l'envoya en Syrie par mesure disciplinaire. Il revint en France en mars 1940 et obtint la Croix de guerre en qualité d'agent de liaison de l'Armée des Alpes. Démobilisé en zone sud à Grenoble (Isère), après un passage à Marseille (Bouches-du-Rhône) où il s'embaucha comme débardeur sur le port afin de se faire un peu d'argent pour le voyage, il revint dans la région parisienne fin juillet et se vit confier la direction du sud parisien, en étroite liaison avec Jean Catelas. En août 1940, il présida la réunion qui mit en cause l'ancien maire Georges Le Bigot, qui refusait les consignes de retour à la légalité, et particulièrement d'aller occuper le fauteuil de maire. Louis Dolly fut à la fois un des accusateurs, sommant Georges Le Bigot d'obéir sous peine de sanctions, et celui-ci fit une opération de repêchage en fin de réunion, opération qui ne s'imposait pas jugea Odette Janvier, représentante de la direction nationale (R. Bourderon, p. 230).

Arrêté puis relâché, il connut à nouveau l'arrestation, à la suite d'une dénonciation semble-t-il, le 5 octobre 1940. Les autorités françaises le firent interner administrativement au centre de séjour surveillé d'Aincourt (Seine-et-Oise, Val d'Oise) jusqu'au 4 décembre 1940, à la maison centrale de Fontevault (Maine-et-Loire) de décembre 1940 à fin janvier 1941, à Clairvaux (Aube) de janvier à avril 1941, au camp de Châteaubriant (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique) d'avril 1941 à mai 1942, au camp de Voves (Eure-et-Loir) de mai 1942 à novembre 1943 puis au camp de Pithiviers (Loiret) d'où il s'évada. Dans ce dernier camp, il formait avec P. Boyer et M. Collin le triangle de direction clandestin du PCF. Quatre de ses tentatives d'évasion avaient échoué dans différents lieux. Trois mois de travail lui

permirent de creuser un souterrain de dix-huit mètres et de rejoindre la Résistance active le 14 mars 1944. Les FTPF l'envoyèrent dans l'Est de la France aider la Résistance des départements du Doubs, de la Meurthe-et-Moselle et du Territoire de Belfort. Membre du Comité départemental de Libération de Meurthe-et-Moselle, commandant FTPF, il prit part à la libération de la ville de Nancy le 16 septembre 1944. Le Parti communiste le chargea d'assurer le secrétariat de la fédération communiste légale de Meurthe-et-Moselle.

De retour à Villejuif en novembre 1944, Louis Dolly assura la succession de Georges Le Bigot, ancien maire mort en déportation au camp d'Auschwitz. Les électeurs le confirmèrent, dès le premier jour, à son poste de maire en mai 1945, octobre 1947, mai 1953, mai 1959 et en mars 1965. Pour la première fois à Villejuif, en mars 1971, il conduisit une liste d'Union de la gauche. En 1977, Louis Dolly fut réélu à la tête de la liste d'Union de la gauche, mais à sa demande, Pierre-Yves Cosnier lui succéda à la première magistrature municipale, Louis Dolly devenant maire honoraire.

Dès fin 1944, il avait repris sa place au secrétariat de la Région sud de Paris. Il fit partie de la commission politique désignée par le comité central tenu à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) les 21-23 janvier 1945. Les diverses Régions de la Seine furent réunies en une Fédération en 1947 ; Louis Dolly y fut chargé des « élus et du travail municipal ». Il redevint membre du secrétariat de la Fédération Seine-Sud en 1953.

Désigné conseiller départemental de la Seine en décembre 1944, il fut réélu conseiller général du 2<sup>e</sup> secteur de la Seine en mars 1953, en mars 1959, en mars 1965 et conseiller général du Val-de-Marne de fin 1967 à octobre 1973.

À partir de 1977, Louis Dolly siégea au bureau national de l'Amicale des Vétérans du PCF et présida l'Amicale des Vétérans du Val-de-Marne jusqu'à sa mort en 1993.

SOURCES : Arch. P.Po. 101. — Arch. Paris, DM3. — Arch. Com. Villejuif. — Arch. comité national du PCF. — *L'Information municipale*, n° 62, février 1953. — *L'Humanité*, 28 février 1980, 25 et 28 octobre 1993. — Roger Bourderon, *La négociation. Été 1940 : crise au PCF*, Syllepse, 2001. — Renseignements recueillis par Carlos Escoda. — Entrevue avec Louis Dolly, Villejuif, 30 juin 1981. — Témoignage écrit de Louis Dolly.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## DUBOIS Juliette, Anne, Marie [épouse

## PLISSONNIER, dite DUBOIS-PLISSONNIER Juliette]

**Née le 11 novembre 1911 à Dijon (Côte-d'Or), morte le 21 décembre 1990 ; employée des chèques postaux ; militante communiste, secrétaire fédérale de Côte-d'Or, membre du comité central du PCF ; conseillère de la République, conseillère générale des Hauts-de-Seine.**

Pupille de la Nation (sa mère mourut en 1919 et son père, « entrepreneur de spectacle », en 1933), aînée d'une famille de cinq enfants (dont Madeleine Dubois, Paul Dubois, comptable qui sera déporté, Jacques, instituteur, Jean, employé), Juliette Dubois, titulaire du brevet élémentaire, fut employée des chèques postaux. Membre des Amis de l'Union soviétique en 1935, militante de la CGT à la même date, elle suivit un cours d'économie politique à la Bourse du Travail. Elle adhéra au Parti communiste en janvier 1936 et fut aussitôt trésorière de la cellule des PTT et chargée de former la région de l'Union des jeunes filles de France. Le 26 décembre 1936, Juliette Dubois assista au I<sup>er</sup> congrès de l'UJFF. En 1937, elle dirigeait le groupe de la Côte-d'Or et fut déléguée de ce département au comité national de l'UJFF. À partir de 1938, elle siégea au bureau régional communiste et, à partir de 1939, fut membre du comité national de l'UJFF. Élève de l'école nationale de cette union en mai 1939, elle fut proposée pour suivre l'école centrale de six mois du Parti communiste qui devait avoir lieu en septembre 1939, mais, à son grand regret, la déclaration de guerre en décida autrement.

Arrêtée le 6 septembre 1939 à la suite d'une perquisition opérée à son domicile pour confection et distribution de tracts communistes concernant le Pacte germano-soviétique, elle fut relâchée quarante-huit jours plus tard et participa aussitôt à la reconstitution de cellules communistes clandestines, au travail dans les casernes et chez les femmes. La direction régionale était alors composée de Jean Creux (fusillé), Marcel Chalon, Jean Mahon, Jean Thibaut (tous trois morts en camp) et Jean Perruet (prisonnier de guerre rapatrié, le seul survivant avec elle).

Juliette Dubois milita en Côte-d'Or sous sa véritable identité jusque fin 1940, puis, toujours sous son nom, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne jusqu'en avril 1941, avant d'être chargée par Danielle Casanova du travail des femmes en zone occupée sous le nom de Marguerite jusqu'en août 1941, puis en zone libre sous le nom de Madeleine jusqu'au 26 novembre 1941, date de son arrestation.

Le 5 mai 1942, elle fut condamnée à la réclusion à perpétuité par le tribunal militaire



de Montluc. Le représentant du ministère public avait déclaré qu'elle « occupait dans l'entreprise de reconstruction du PC en zone libre un emploi digne de son intelligence, de son instruction, de sa mystique. Femme dangereuse parce qu'illuminée et combative. Espère que dans peu de temps elle sera libre pour pouvoir vaquer à sa besogne antinationale et démoralisatrice. À classer 2e catégorie. Incorrigeable ».

Elle connut plusieurs prisons en France, puis fut déportée le 30 mai 1944 à Ravensbrück. Elle reçut, en 1946, l'attribution de la médaille de la Résistance française, avec rosette.

Au début de la IVe République, Juliette Dubois fut conseillère de la République, désignée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale le 8 mai 1947 en remplacement de Jean-Richard Bloch. Elle dirigea la liste d'Union républicaine et résistante aux élections du 2 juin 1946. Elle figura encore sur cette liste en novembre 1946 et juin 1951. Elle était alors secrétaire de la fédération de la Côte-d'Or du PCF. Le Parti communiste lui fit suivre une école centrale de quatre mois de novembre 1948 à mars 1949.

Élue suppléante au comité central du PCF au congrès de Paris (juin 1945), elle devint titulaire au congrès du Havre (juillet 1956) et le resta jusqu'au congrès de mai 1964. Son mari, Gaston Plissonnier, était le rapporteur de la commission politique qui décida sa non-réélection. Elle accepta « pour faire place à d'autres camarades » et continua par la suite ses activités comme collaboratrice du comité central.

De 1946 à 1953, elle fut conseillère municipale communiste de Dijon. En 1959, elle entra au conseil municipal de Nanterre et, de 1967 à 1976, siégea au conseil général des Hauts-de-Seine. Elle était membre du bureau national de l'Amicale des vétérans du PCF en 1977 et 1980.

Mariée à Nanterre le 19 juillet 1954 avec Gaston Plissonnier, elle était mère d'un fils, Pierre, né fin 1954.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. Dép. Côte-d'Or, suppl. moderne 7901, rapport du commissaire central de Dijon, 28 septembre 1939. — Arch. Dép. Ille-et-Vilaine, 278W152, communiqué par Corinne Jaladieu. — *Le Travailleur de Bourgogne*. — *l'Avenir de la Côte-d'Or*. — R. Long, *Les Élections législatives en Côte-d'Or depuis 1870*. — Gaston Plissonnier, *Une vie pour lutter*, Messidor, 1984. — *Le Monde*, 25 décembre 1990. — Lettres de Juliette Plissonnier à Jean Maitron, 9 novembre 1981 et 23 juin 1982.

Claude Pennetier

## **DUBOIS Robert, Henri dit ERNO, dit BAROUX Joseph**

**Né le 15 septembre 1911 à Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine), tué le 23 avril 1944 dans un bombardement du camp de Schwechat (Autriche) où il était déporté ; charpentier en fer ; présent à Moscou en 1936 dans le cadre du "travail spécial", militant communiste et résistant dans la région parisienne ; responsable national aux cadres pour la zone occupée, dans la clandestinité.**

Fils d'Henri Dubois, un charpentier en fer et serrurier qui fut conseiller municipal communiste de Malakoff de 1929 à 1935, Robert Dubois, titulaire du certificat d'études primaires, entra aux Jeunesses communistes en 1933 et au PCF en janvier 1937.

Secrétaire du bureau régional des JC de la région Paris-Ouest en 1936, il vint à Moscou cette même année avec une délégation syndicale. Maurice Thorez et Maurice Tréand le renvoyèrent en URSS en septembre 1937, sous le nom de Joseph Baroux, pour être formé au travail des cadres et aux techniques conspiratives employées par l'Internationale communiste pour constituer et faire vivre ses réseaux. Il rédigea alors une autobiographie (22 octobre 1937 à Moscou) dans laquelle il déclarait avoir appliqué les consignes du PC et de l'IC « même quand je ne les comprenais pas toujours très bien ». En 1938, il devint « permanent » au service des cadres de la SFIC sous la direction de Maurice Tréand.

Après sa démobilisation en 1940, il devint responsable des cadres pour la région parisienne sous la fausse identité d'Henri Verger, puis en mars 1942 fut appelé par la direction (en l'occurrence Benoît Frachon et Jacques Duclos) pour remplacer Arthur Dallidet, arrêté, comme responsable aux cadres pour la zone occupée sous le pseudonyme de « Breton ». A ce titre, il rencontrait chaque lundi matin le chef du groupe Valmy, [Marius Bourbon-50043] dit « Cyrano » et lui remettait les ordres de la direction du parti. Il lui commanda notamment l'exécution de plusieurs militants considérés comme « traîtres » ou simplement suspects, tels que Raymond Sautereau, Roger Viala, Georges Déziré, Mathilde Dardant, Élie Ventura ou Jeannette Beraud. Lui-même était en relation directe avec Benoît Frachon et Jacques Duclos, comme le raconta Jean Laffitte dans son livre *Ceux qui vivent*. En juillet 1942, Rose Guérin et Rosalie Godard, sœur de Prosper Mòquet, assuraient ses liaisons. Depuis quelque temps déjà, la seconde nommée était devenue sa compagne. Felix Torti était son logeur, à Bagneux puis à Goussainville, Henri Stock du groupe Valmy était son garde du corps.

Robert Dubois fut arrêté le matin du 28 octobre 1942 à proximité du pavillon de Goussainville par les policiers des renseignements généraux dans le cadre de la chute du groupe Valmy. Rosalie Godard, sœur de Prosper Môquet, qui se trouvait chez lui réussit à s'enfuir mais fut arrêtée le lendemain en se présentant chez Marius Bourbon pour tenter de le prévenir. Selon les résultats de l'enquête conduite après-guerre par le service des cadres, il semble que ce soit la saisie d'une facture de déménagement dans l'atelier de « Cyrano » qui ait mis les RGPP sur la piste du pavillon de Goussainville. Et c'est le signalement fourni par Lucien Magnan qui leur permit d'identifier et intercepter Robert Dubois en pleine rue alors qu'il tentait de passer en se fiant à ses faux papiers. Le soir même, le général Oberg commandant les SS et la police allemande en France transmettait un télégramme au Reichsführer SS Himmler pour lui confirmer l'arrestation du « GPU du parti » et lui indiquer qu'il fallait « suspendre leur exécution pour une courte période » afin de se donner le temps de recueillir un maximum de renseignements. Soumis à des interrogatoires d'autant plus redoutables qu'une partie des archives du groupe Valmy avait été saisie dans l'atelier de Marius Bourbon et que Lucien Magnan s'était mis à table, Robert Dubois réussit à taire l'essentiel : les domiciles clandestins de Benoît Frachon et Jacques Duclos. Mais le 1er novembre, les policiers lui firent identifier sur photo Albert Ouzoulias qu'ils ne connaissaient jusqu'alors que sous le pseudonyme de « Marceau ». Robert Dubois ne leur révéla cependant pas les fonctions de son camarade à l'état-major des FTP et se contenta de leur indiquer qu'il s'agissait d'un « ancien responsable des Jeunesses Agricoles au temps de la légalité du Parti, qui a écrit dans *L'Avant-Garde* ».

Livré aux Allemands, interné à Fresnes puis à Romainville (24 février 1943), Robert Dubois fut déporté le 25 mars 1943, au départ de la gare de l'Est vers Trêves. Classé « NN », il fut transféré à Mauthausen. Dans le courant de l'été, le Sipo-SD le fit ramener à Paris pour subir de nouveaux interrogatoires musclés. Il resta 111 jours à la prison de Fresnes. Revenu à Mauthausen en février 1944, il fut placé en quarantaine et sous surveillance spéciale. Mais il réussit à faire savoir à Jean Laffitte qu'il avait acquis la certitude au cours de ces interrogatoires que le chef du groupe Valmy, « avait donné à la Gestapo tout ce qu'il connaissait ». C'est ainsi que les policiers allemands l'avaient longuement tabassé pour qu'il leur révèle la « planque » de Benoît Frachon : ils savaient en effet que Dubois avait demandé un jour à Bourbon de lui procurer une bouteille de Pernod et du tabac « pour Benoît ». Selon le témoignage de Marcel Cretagne, il donna également instruction aux organisations communistes de Mauthausen et Auschwitz de ne pas liquider Lucien Magnan et de « le ramener coûte que

coûte en France aux fins de jugement. » Affecté au kommando de Vienne-Schwechat qui fabriquait des chasseurs de nuit, Robert Dubois fut tué lors d'un bombardement de l'usine le 23 avril 1944.

Marié, le 7 juillet 1934, à Mantes Gassicourt avec Marie Eugénie née Treux (voir Marie Dubois), il avait deux enfants nés en 1935 et 1937 dont son père devint le tuteur à la Libération. Leur mère en effet était décédée elle aussi en déportation. Les deux orphelins furent élevés par l'orphelinat de la CGT, l'Avenir Social.

Robert Dubois fut homologué lieutenant FFI à titre posthume.

En 1948, la commission centrale de contrôle politique émit un jugement critique (interne) sur sa gestion de « l'affaire Désiré » : « Nous avons aujourd'hui la preuve que X [Dubois] est, non seulement parti d'accusations sans consistance et incontrôlées et a adopté sans les vérifier les accusations de D. (Armand Duvié), mais, désirant sans doute agir vite, il a commis lui-même de très grandes erreurs de jugement, formulant les hypothèses les plus fantaisistes. » C'est ainsi qu'on découvrit que Robert Dubois avait attribué à Georges Désiré un rapport « indiquant nettement le policier » alors que son véritable auteur était André Pican. De la même manière, lorsqu'il eut connaissance des réponses apportées par Désiré avant son exécution, le National Cadres conclut que « c'est très certainement (Élie) Ventura et (Jeannette) Beraud les chefs de bande, sans en exclure (Jules) Dumont qui doit être entre leurs mains ».

Au moment où il rédigeait cette note, Élie Ventura et Jeannette Beraud avaient déjà été condamnés à mort et venaient d'échapper miraculeusement à leur exécution par des membres du groupe Valmy. Robert Dubois ne fut pas seul responsable de ces « erreurs de jugement ». Arthur Dallidet avant lui avait déjà dénoncé dans deux rapports successifs un « groupe hostile » auquel étaient censés appartenir Jean Catelas, Gabriel Péri, Maurice Tréand, Georges Désiré et d'autres cadres du Parti communiste clandestin considérés comme des proches de Maurice Thorez ou d'André Marty. Pour leur part, Arthur Dallidet comme Robert Dubois, anciens du syndicat des métaux tous les deux, étaient entièrement dévoués à Benoît Frachon, « l'homme qui dans la tempête tient la barre », selon le toast porté par Dimitrov en présence de Mounette Dutilleul en janvier 1940 à Moscou.

Robert Dubois ne doit pas être confondu avec un autre résistant communiste homonyme, né le 26 septembre 1897 à Orléans, décédé le 15 mars 1943 à Auschwitz. Tourneur sur métaux dans une usine d'Orléans, Robert Edgar Dubois était membre du bureau régional du PCF.

SOURCES : BAVCC, Caen — RGASPI, 495 270 4804 — Jean Laffitte, *Ceux qui vivent*, EFR, 1958. — Alain Guérin, *La Résistance, Chronique illustrée (1930-1950)*, Livre Club Diderot 1972-1976. — Jean-Marc Berlière, Franck Liaigre, *Liquider les traîtres, la face cachée du PCF 1941-1943*, Robert Laffont, 2007. — La Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Le Livre mémorial..., op. cit.* — « Les Mémoires de Mounette Dutilleul » sur le site <http://trcamps.free.fr>. — Notes de Jean-Pierre Ravery.

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

## DUCOLONÉ Guy

**Né le 14 mars 1920 à Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne) ; ouvrier en instruments de précision ; militant communiste ; résistant-déporté ; secrétaire général de l'UJRF (1950-1955) ; membre du comité central du PCF (1950-1967), secrétaire du comité central (1956-1959) ; conseiller général (1953-1988) et député de la 11e circonscription des Hauts-de-Seine (1964-1988) ; vice-président de l'Assemblée nationale (1976-1977, 1981-1986).**

L'enfance de Guy Ducoloné se déroula à Périgueux (Dordogne), puis à Paris après la crise. Son père était ouvrier menuisier-charpentier ; sa mère, d'abord casseuse (saisonnnière) de noix, fut ensuite employée dans une chocolaterie, enfin concierge dans le XIVe arr. de Paris, de 1931 à 1938.

Après son certificat d'études primaires en 1932, Guy Ducoloné suivit durant deux années le cours complémentaire et intégra l'École d'apprentissage Jules Richard, dans le XIXe arr., d'où il sortit avec un CAP d'ouvrier en instruments de précision. Entraîné par un de ses amis, Guy Ducoloné s'inscrivit au cross de *l'Humanité* en 1934, puis en 1935. En cette période de bouillonnement socio-politique, Guy Ducoloné se mit à lire régulièrement *l'Humanité* et adhéra à la JC du XIVe arr. en 1936. En 1938, il suivit l'école du soir de la JC de Paris (que dirigeait Pierre Kaldor) et fut, en 1938-1939, secrétaire de la JC du XIVe arr. Il adhéra au PCF en 1938 et, aux Ateliers Jean Carpentier, moyenne entreprise où il fut embauché après son CAP, il contribua à créer une cellule. Il y développa aussi une activité syndicale, qui déboucha - dans cet établissement non touché par le mouvement du printemps 1936 - sur une grève unanime, le 30 novembre 1938, ce qui valut au personnel un lock-out d'une semaine. Syndiqué durant son apprentissage, il a toujours eu - encore aujourd'hui aux retraités des Métaux - sa carte de la CGT.

Durant la Drôle de guerre, Guy Ducoloné fut responsable de la JC du XIVe arr. et appartint à ce titre au triangle de direction du PC dans le XIVe arr., avec Gaston Deslandes.

Le 8 juin 1940, il fut mobilisé dans la DCA, à La Rochelle ; sa caserne encerclée par les Allemands, il parvint à s'échapper et à gagner Toulouse. Il fut alors, comme tous les jeunes du 1er contingent de la classe 40, versé dans un chantier de jeunesse à Saurat (Ariège). Il fut démobilisé à la fin de janvier 1941.

À Paris, il retrouva son travail aux ateliers Jean Carpentier. Guy Ducoloné poursuivit par ailleurs son activité clandestine de Résistance. De février à novembre 1941, il dirigea la JC, d'abord du XIVe arr., puis d'un secteur couvrant les Ve, VIe, XIIIe, XIVe et XVe arr. : il fut ainsi un des organisateurs de la manifestation parisienne de jeunes du 13 août 1941 sur les grands boulevards et de celle de la rue de Belleville. De novembre 1941 à avril 1942, il appartint, sous le pseudonyme de Raymond, au triangle de direction de la JC, plus spécialement affecté aux problèmes de recrutement et de passage à l'OS (organisation spéciale) pour le compte du Front national de lutte pour l'indépendance de la France. À ce titre, il participa à plusieurs opérations contre des installations allemandes.

Arrêté le 1er mai 1942, ayant, sans parler ni indiquer ses responsabilités, subi la sauvagerie des interrogatoires policiers, Guy Ducoloné fut condamné, le 30 septembre, à cinq ans de prison et 1 200 F d'amende. Après la Santé et Fresnes, il fut enfermé à la Maison centrale de Melun, puis à Châlons-sur-Marne, participant dans ces deux dernières prisons à l'organisation clandestine des détenus et aux deux tentatives d'évasion collective. Il fut un des rédacteurs du *Patriote enchaîné* à Melun.

Du camp de Compiègne, où il fut transféré en mars 1944, il fut déporté, le 12 mai. Arrivé à Buchenwald le 14 mai, il reçut le matricule 51 018. Après la « quarantaine » sous des tentes dans le petit camp, il fut affecté au camp central au block 45, et dans le Kommando de l'usine Gustloff en fonction d'ajusteur. Il fut à ce moment chargé de la responsabilité du sabotage au hall 11 de la Gustloff où l'on travaillait sur des appareils, au montage de pièces destinées aux têtes des fusées V2. Dans le block 45, il était responsable du Front national français. Le 11 avril 1945, il participa dans le bataillon Saint-Just, à la libération du camp, quelques heures avant l'arrivée des troupes américaines. Il revint à Paris le 29 avril.

Quelque temps après son retour de déportation, Guy Ducoloné devint permanent à l'Union de la jeunesse républicaine de France pour la Seine. Il suivit une école fédérale de quinze jours (juin 1945), puis, du 25 février au 11 mai 1946, l'École centrale d'Arcueil, en même temps que Madeleine Vincent, qu'il



épousa le 26 novembre 1946. Appartenant depuis 1945 au secrétariat de la Seine de l'UJRF, Guy Ducoloné fut, en 1946, élu au bureau national, puis au secrétariat national et, de 1950 à 1955, secrétaire général de l'UJRF. Durant cette période, il anima la lutte contre la guerre d'Indochine, contre les deux ans de service militaire et pour les droits de la Jeunesse. Il fut élu, en avril 1950, membre suppléant du comité central du PCF (titularisé en juillet 1956).

Impliqué comme la plupart des dirigeants de l'UJRF dans ce qu'on appela le « complot des pigeons », Guy Ducoloné fut emprisonné du 7 octobre 1952 au 25 août 1953. Il passa près de onze mois à Fresnes avec Alain Le Leap et Lucien Molino de la CGT, André Stil, rédacteur en chef de *l'Humanité*, Louis Baillot, Paul Laurent et Jean Meunier de l'UJRF. Le complot tourna court grâce notamment à l'efficacité des avocats des inculpés. Il se termina par un non-lieu pour tous.

Alors qu'il était derrière les barreaux, il fut, en mai 1953, élu conseiller général dans le 2e secteur de la Seine (cantons de Sceaux et Vanves).

Libéré de ses fonctions à l'UJRF en 1955, Guy Ducoloné fut envoyé par le PCF comme instructeur dans le Finistère. Il y resta une année.

Le XIVe congrès (juillet 1956) élit, parmi les 6 secrétaires du comité central, des membres du comité central n'appartenant pas au BP : Guy Ducoloné, Gaston Plissonnier, Gaston Viens. Guy Ducoloné fut affecté à la section des cadres, où il demeura jusqu'en 1965, donc après avoir quitté en 1959 le secrétariat du PCF. Il organisa ainsi, avec Léon Feix, qui était membre du bureau politique, les journées nationales d'études sur la montée des cadres, les 3 et 4 avril 1965, en présence de Waldeck Rochet et Georges Marchais. Durant un tiers de siècle, Guy Ducoloné se consacra essentiellement à ses activités d'élu. Il fut conseiller général durant 35 ans (1953-1988), président du groupe communiste du conseil général de la Seine durant deux années, puis lors de la création, en octobre 1967, du conseil général des Hauts-de-Seine.

Aux élections législatives de 1962, il fut élu suppléant de Léon Salagnac, et, à sa mort, en décembre 1964, devint député. Réélu en juin 1968, son élection fut invalidée, mais il fut réélu en décembre avec un important gain de voix et garda son siège jusqu'en 1988. Durant ces 24 ans, il appartint à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République également. Vice-président du groupe communiste, il fut en 1976-1977 et de 1981 à 1986, vice-président de l'Assemblée nationale.

Comme député, il fut de 1976 à 1986 membre du conseil régional d'Île-de-France. Il fut enfin

conseiller municipal d'Issy-les-Moulineaux, où il habitait, de 1973 à 1977 et de 1982 à 1992.

Comme parlementaire, il intervint à de très nombreuses reprises, tant sur des questions juridiques que sociales. Il fut notamment, en mai 1986, le rapporteur de la commission des lois pour accorder la mention « mort en déportation » pour les déportés qui ne sont pas rentrés en 1945.

En 1989, Guy Ducoloné fut élu à la présidence de l'Association française Buchenwald-Dora et Kommandos et son président délégué en 1991. Ce fut dès lors sa principale activité. De septembre 1995 à septembre 1997, il fut aussi membre de la section du « Travail » au Conseil économique et social.

Déporté-Résistant, il fut décoré de la croix de guerre (1946), médaille de la Résistance (1947), médaille militaire (1991), chevalier de la Légion d'honneur (1994).

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Entretien avec l'intéressé, 1998.

Claude Willard

## DUDACH Armand, Marcel

**Né le 24 mars 1904 à Paris (XIe arr.), mort le 2 décembre 1982 à Créteil (Val-de-Marne) ; chauffeur ; militant communiste ; conseiller général de Saint-Maur-des-Fossés (Seine, Val-de-Marne) de 1951 à 1959.**

Fils de Léontine Franssens, couturière (devenue ménagère), et de Marcel Dudach, artisan monteur en bronze, membre du Parti communiste, frère aîné de Georges Dudach (militant communiste fusillé), Armand Dudach se maria à Saint-Maur-des-Fossés le 28 février 1925 avec Juliette Monfourny, sans profession. Il adhéra au Parti communiste en 1934 et y milita activement avant la Seconde Guerre mondiale comme membre du comité de rayon de Saint-Maur-des-Fossés et secrétaire du groupe sportif FSGT de cette ville.

Prisonnier de guerre, il s'évada deux fois et fut titulaire de la médaille des évadés. Dans les années 1950, il fit partie de la commission permanente de l'Office des anciens combattants et victimes de guerre de la Seine.

Chauffeur-camionneur, il fut candidat au conseil général à partir de 1945 et succéda à Robert Deloche en 1951, démissionnaire puis exclu. Conseiller général du 1er secteur de la Seine de 1951 à 1959, Armand Dudach siégea au conseil municipal de Saint-Maur-des-Fossés comme maire adjoint et conseiller, de 1947 à 1959, et fut désigné comme troisième adjoint au maire le 6 mai 1953. Dudach fut tête de liste aux élections municipales de 1965 (liste d'Union de la gauche). Il dirigea sans succès

les listes communistes de 1959 à Saint-Maur-des-Fossés et aux élections partielles de 27 mai et 3 juin 1962. Il avait d'ailleurs été battu aux élections cantonales de 1959 par un homme du centre droit, Charles Julien, dans le 42e secteur de la Seine (Saint-Maur-des-Fossés, Créteil, Bonneuil-sur-Marne), puis aux élections de 1967 dans le canton de Saint-Maur-des-Fossés centre. L'évolution sociologique et électorale de sa ville (il habitait 29 rue Lalande à Saint-Maur) ne lui était guère favorable et le centre de gravité de la vie communiste se déplaça vers la seule municipalité communiste, Bonneuil-sur-Marne, puis vers la ville préfecture, Créteil.

Lors des élections législatives de 1956, il avait participé à la liste communiste menée par Maurice Thorez dans la 4e section de la Seine. Il n'eut pas plus de chance aux législatives de 1958 et de 1962 dans la 48e circonscription de la Seine et à celles de 1967 dans la 5e circonscription du Val-de-Marne.

*L'Humanité* du 4 décembre 1982 annonça son décès. Il était père d'une fille, Raymondé (née en 1925), mécanicienne.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. (voir Georges Dudach). — Arch. Dép. Paris (ancienne Seine), 1027 W 21 et D3M2 40. — Arch. Com. Saint-Maur-des-Fossés, séries 3K (1946) et 1F4 (1946). — *L'Humanité*, 4 décembre 1982. — Philippe Nivet, *Les assemblées parisiennes de 1935 à 1953*, IHTP, septembre 1995. — État civil de Paris (XIe arr.).

Claude Pennetier

## DUFFOUR Michel, Élie

**Né le 8 novembre 1940 à Paris (XIIe arr.) ; instituteur ; dirigeant communiste de Seine-et-Oise puis des Hauts-de-Seine ; conseiller général des Hauts-de-Seine (1967-1973, 1998-2004) ; sénateur (1997-2000) ; secrétaire d'État chargé du patrimoine et de la décentralisation culturelle (2000-2002).**

Fils d'un inspecteur des PTT, sympathisant communiste, Michel Duffour, après avoir fréquenté le lycée Charlemagne à Paris, puis celui de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines), obtint le baccalauréat « philosophie » au lycée de Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine). Inscrit à la Faculté des lettres, surveillant d'externat au lycée Marcel-Roby de Saint-Germain-en-Laye, il devint instituteur en Seine-et-Oise, successivement à Meudon (1962-1963), à Rueil-Malmaison (1963-1964), à Bezons (1964-1966), puis à nouveau à Rueil à partir de septembre 1966. Adhérent du Syndicat national des instituteurs depuis son entrée dans la profession, il se

maria en juillet 1962 à Rueil avec une institutrice puis directrice d'école maternelle. Le couple habita Rueil jusqu'en 1990 et eut deux enfants.

Michel Duffour adhéra au Parti communiste français en 1959, devint membre du comité de la section communiste de Rueil en 1962, puis fut secrétaire de cette section de 1964 à 1969. Membre du comité de la fédération communiste des Hauts-de-Seine en 1968, il suivit les cours de l'école centrale du PCF d'un mois en août 1966 à Choisy-le-Roi. Devenu permanent du parti en septembre 1968 pour suivre l'activité politique à l'Université de Paris X-Nanterre et parmi les enseignants, lors de la conférence fédérale de 1970, il entra au secrétariat fédéral. Il conserva cette responsabilité pendant cinq ans, responsable des intellectuels, puis, à partir de 1972, de la propagande. Il suivit les cours de l'école de quatre mois à Viroflay au printemps 1971.

Permanent au comité central du PCF en septembre 1975, membre du comité central lors du 22e congrès en 1976, Michel Duffour y fut constamment réélu jusqu'à sa transformation en comité national dont il resta membre. Il collabora à la section des intellectuels avec la responsabilité du travail du parti en direction des enseignants sous la responsabilité de Jacques Chambaz. Sur décision du bureau politique, le 28 septembre 1979, ce secteur fut réorganisé. Il devint l'adjoint du nouveau responsable des intellectuels et de la culture, Guy Hermier, tout en demeurant responsable du secteur enseignement avec René Maurice. En juin 1982, il quitta ces responsabilités pour devenir premier secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine en remplacement de Pierre Sotura, fonction qu'il garda jusqu'en janvier 1998. Il demeura par la suite membre du comité fédéral.

Sur le plan local, Michel Duffour, candidat communiste aux élections cantonales dans le canton de Rueil, en 1967, arriva en tête des candidats de gauche au premier tour avec 4 628 voix avant de l'emporter avec 6 934 voix. En 1973, à nouveau candidat, en deuxième position avec 3 867 voix, il ne retrouvait pas son siège, échec qui se renouvela en 1979 où il obtint successivement 3 879 puis 7 408 voix. Aux élections municipales de Rueil en 1971 et en 1977, il conduisait les listes de gauche.

Candidat aux élections législatives dans la 8e circonscription des Hauts-de-Seine (Rueil-Saint-Cloud) en 1967, Michel Duffour arrivait en tête des candidats de gauche avec 9 958 voix sur 54 734 inscrits et était battu au deuxième tour, avec 16 959 voix. En 1968, il obtenait successivement sur 53 295 inscrits, 8 956 et 13 823 voix. En 1973, en troisième position avec 8 938 voix sur 58 858 inscrits, il se désistait pour le candidat socialiste. À nouveau candidat en 1978, le même scénario se reproduisait, avec 8 648 voix sur 70 249

inscrits. La presse, lors de ces deux élections, soulignait le recul des pourcentages de voix communistes. Il fut à nouveau candidat en juin 1981 aux élections législatives de la circonscription de Rueil.

Michel Duffour, qui habitait Nanterre au début des années 1990, devint conseiller municipal de cette ville en mars 1989 sur la liste d'union de la gauche à direction communiste. Il devint adjoint au maire chargé des affaires culturelles. Pendant son mandat, se réalisa la Maison de la musique. Réélu simplement conseiller municipal en 1995, il ne se représenta pas en fin de mandat en 2001.

Figurant en seconde position sur la liste communiste derrière Jacqueline Fraysse pour les élections sénatoriales en septembre 1995, il la remplaça comme sénateur quand cette dernière devint député en 1997 et participa à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et de l'administration générale dont il fut le vice-président. Élu conseiller général du canton Nanterre-Sud-Ouest en mars 1998, il participa à la commission « culture, jeunesse et sports » de l'assemblée départementale. Il ne se représenta pas en 2004.

Michel Duffour entra au gouvernement fin mars 2000 comme secrétaire d'État chargé du patrimoine et de la décentralisation culturelle. Cette nomination visait à associer plus étroitement le Parti communiste à la gestion des affaires et coïncidait avec la nomination de Laurent Fabius dans le gouvernement. La presse assura qu'il s'agissait d'un rééquilibrage imaginé par la direction du Parti socialiste pour diminuer l'influence de Fabius. Duffour fut chargé de la mise en place de protocoles de décentralisation culturelle, de la préparation des lois sur l'archéologie préventive et sur les Établissements publics de coopération culturelle, assura le maintien par vote du statut de l'intermittence. Il rapporta dans un colloque sur les nouveaux territoires de l'art (friches et lieux alternatifs).

Membre du bureau national du PCF en 1997 à la suite d'un remaniement de la direction, il fut réélu au collège exécutif du Parti communiste lors du congrès de Martigues, en mars 2000, marquant la victoire de la « mutation » initiée par Robert Hue. Animateur du travail sur le projet communiste, il rapporta sur ce thème au 31<sup>e</sup> congrès en octobre 2001 et devint président du conseil national de 2003 après le non-renouvellement de R. Hue à la présidence. Il la quitta en mars 2006 tout en conservant une forte influence dans la direction communiste, comme président de la commission des conflits.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Presse nationale. — Divers sites Internet. — Renseignements fournis par l'intéressé.

Jacques Girault

## DUFRICHE Marcel

**Né le 16 octobre 1911 à Monaco, mort le 8 mai 2001 ; contrôleur des douanes ; militant communiste et syndicaliste, membre suppléant (1950-1956) puis titulaire (1956-1964) du comité central du PCF ; maire de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) de 1971 à 1984.**

Son père, chef jardinier, lui fit poursuivre ses études chez les Frères des écoles chrétiennes, à Monaco puis à Bordighera (Italie). Muni du baccalauréat, Marcel Dufriche travailla comme contrôleur des Douanes de 1929 à 1932. Après son service militaire, ce fut à Givet (Ardennes), où il fut affecté, qu'il commença sa vie militante aussi bien sur le plan syndical que politique. Secrétaire de la section des Douanes sédentaires CGT de Charleville, il adhéra au Parti communiste au lendemain de la grève du 12 février 1934. Muté à Rouen, il présida en 1935 le Front populaire de cette ville. Il entra au comité régional mais en fut retiré en 1938 à la suite d'un jugement très sévère de la commission des cadres sur son questionnaire autobiographique.

En 1936, il devint secrétaire permanent de l'Union locale des syndicats de Dieppe, détaché de l'administration des Douanes. Son nom figura sur la liste des membres de la commission exécutive de l'Union départementale CGT en 1938-1939. Son action syndicale, pendant la grève générale du 30 novembre 1938, lui valut une condamnation à trois mois de prison pour entrave à la liberté du travail et sa première révocation de l'administration. Il fut cependant réintégré dans les Douanes en avril 1939.

Mobilisé en septembre 1939, un conseil de guerre le condamna, en décembre 1939, à six mois de prison pour reconstitution (à l'occasion d'une permission) du PC à Dieppe. Il fut à nouveau révoqué de l'administration. Fait prisonnier à Boulogne-sur-Mer, en mai 1940, Marcel Dufriche, envoyé au Stalag VIII C, s'évada « légalement » en se faisant passer pour infirmier (mars 1941).

En avril 1941, il participa comme militant illégal aux activités clandestines du PC en Seine-Inférieure. Il en devint responsable régional jusqu'en octobre 1942, travaillant notamment avec Feldman, Pican (fusillés) et Duroméa. Remplacé à Rouen par André Tollet, il devint tour à tour responsable régional dans la Somme, interrégional en Champagne-Bourgogne (Aube, Marne, Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire). En octobre 1943, il fut interrégional de Bretagne (couvrant huit départements). Marcel Dufriche fut arrêté par la Gestapo à Rennes en février 1944, torturé, condamné à mort mais sa peine fut commuée en déportation. Il s'évada du train, le 29 juin 1944. En juillet, il fut envoyé à Nancy comme

représentant du comité central. Son rôle pendant l'Occupation lui valut la médaille de la Résistance.

Après la Libération, réintégré dans les Douanes mais mis à la disposition du mouvement syndical, Marcel Dufriche partagea son engagement entre la CGT et le PCF. Secrétaire de B. Frachon d'octobre 1944 à 1950, il était aussi conseiller municipal du Perreux-sur-Marne où il habitait (1947-1959). Lors de la scission de 1947, il prit le secrétariat des Douanes sédentaires CGT et participa à la direction de la Fédération des Finances. À partir de 1950 et jusqu'en 1965, il siégea à la commission administrative de la CGT et occupa successivement la responsabilité des commissions confédérales d'organisation, de la jeunesse, de la main-d'œuvre immigrée et, pour la France d'outre-mer, ces deux dernières simultanément.

En 1953, il fut un des militants (avec Le Léap et Frachon) poursuivis pour leur action contre la guerre du Vietnam. Mais se trouvant alors en Autriche (le mandat fut lancé le 24 mars 1953) en qualité de délégué à une conférence de la jeunesse organisée par la FSM, il échappa à l'arrestation. Jusqu'en décembre, il travailla en Hongrie en liaison avec la FSM et participa à la délégation de celle-ci au VIIe congrès des Syndicats chinois. Rentré en France en décembre 1953, il fut arrêté le 16 janvier 1954 mais libéré le 21. Cette affaire et celle où il fut impliqué plus tard pour sa lutte contre la guerre d'Algérie, se terminèrent par un non-lieu, grâce auquel il fut réintégré dans l'Administration qui l'avait révoqué une fois de plus en avril 1953.

Lors du XIIe congrès national de Gennevilliers (2-6 avril 1950), Marcel Dufriche fut élu membre suppléant du Comité central du PCF. Il fut titularisé par le XIVe congrès (Le Havre, 18-21 juillet 1956).

Habitant Montreuil depuis 1957, il entra au conseil municipal de cette ville en 1959. Premier adjoint en 1965, il abandonna ses responsabilités au Comité central (XVIIe congrès, Paris, 14-17 mai 1964) et à la CGT. Après l'hémiplégie qui frappa le maire de Montreuil, A. Grégoire, Marcel Dufriche assura l'intérim. Il fut élu maire de Montreuil en 1971, réélu en 1977 et 1983. Il s'affirma comme un administrateur à la fois rigoureux et audacieux. Le 18 mars 1984, Marcel Dufriche donna sa démission de la première magistrature municipale « pour raisons de santé » et « pour qu'un homme plus jeune prenne la relève », en l'occurrence son premier adjoint depuis 1977, Jean-Pierre Brard.

Durant l'été 1988, il fit partie du groupe de travail qui, s'appuyant sur le Manifeste des Reconstructeurs, rédigea la brochure *Qu'est-ce qu'un parti révolutionnaire dans la France de notre temps ?* (Initiative pour la reconstruction

communiste, Paris, octobre 1988). Il ne reprit pas sa carte du Parti communiste en 1997.

Décédé le 8 mai 2001, il avait fait don de son corps à la science. Il n'y eut donc pas d'obsèques mais la municipalité de Montreuil dirigée par Jean-Pierre Brard organisa une soirée d'hommage le jeudi 17 mai 2001.

SOURCES : RGASPI, 495 270 389, autobiographie de 1938 classée « B voire C », fiche de la SMC, 1949. — Institut d'histoire sociale, fiche Dufriche. — *Le Peuple*, 12 avril 1950. — *L'Humanité*, 6 avril 1953, 14 mars 1980 et 11 mai 2001. — *Le Monde*, 8 février 1984. — Stéphane Courtois, thèse, *op. cit.* — Claude Willard, José Fort, *Montreuil-sous-Bois*, 1982. — Interview de Marcel Dufriche, réalisée le 23 octobre 1981. — Dominique Labbé, « Entretien avec Marcel Dufriche », *Communisme*, n° 45-46, 1996.

Claude Willard

## DUPUY Fernand

**Né le 2 mars 1917 à Jumilhac-le-Grand (Dordogne), mort le 15 juin 1999 à Limoges (Haute-Vienne) ; instituteur puis permanent du PCF ; résistant ; secrétaire de la fédération communiste de Haute-Vienne ; membre du comité central du PCF (1947-1964) ; maire de Choisy-le-Roi (1959-1979), député (1962-1978).**

« Je suis né communiste », écrivait Fernand Dupuy en évoquant l'influence de son grand-père, métayer en Dordogne, et de son père, Joseph, facteur receveur auxiliaire, « communiste de toujours [...] anticlérical, antimilitariste, sectaire » (*Être maire communiste, op. cit.*, p. 19 et p. 21). Joseph Dupuy avait adhéré au Parti communiste après le congrès de Tours (décembre 1920). Il en était resté membre jusqu'à son décès survenu en mai 1982 à quatre-vingt-sept ans (*L'Humanité*, 7 mai 1982). Sa mère « communiste » était « sans emploi ». Il avait une sœur qui fut institutrice et un jeune frère.

Le jeune Fernand vécut en Dordogne puis suivit dans l'Aisne son père qui avait obtenu sa titularisation et, enfin, finit sa scolarité en Haute-Vienne. Son père fut certainement victime des conséquences de la Grande Guerre puis qu'il fut « adopté par la Nation » en 1928. Il emprunta la voie classique des bons élèves issus des milieux populaires. Reçu à l'École normale en juin 1934, il fut le seul de sa promotion à refuser de faire la préparation militaire. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale en 1936, aurait même dû intervenir afin d'empêcher son renvoi de l'École normale « pour activités incompatibles avec la bonne marche de l'établissement » (*op. cit.*, p. 22). Déjà militant depuis 1934 aux « étudiants

communistes », il adhéra au PC à sa sortie de l'École normale d'instituteurs de Limoges en octobre 1937 et fut secrétaire de la cellule de Maisonnais-sur-Tardoire, puis secrétaire de section en 1938 et membre du comité régional. La guerre d'Espagne lui valut une première sanction disciplinaire pour s'être « occupé un peu trop de solidarité en faveur des réfugiés espagnols », il fut « déplacé à l'autre bout du département » (p. 23). Il se maria en mars 1937 à Maisonnais-sur-Tardoire (Haute-Vienne) avec Denise Camus, institutrice, fille d'un cultivateur communiste. Il fut père de quatre enfants.

C'est au domicile de son père, en décembre 1940, que la gendarmerie l'arrêta. Le père et le fils furent internés aux camps de Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne) et de Nexon (Haute-Vienne) avant d'être libérés grâce à l'aide d'un sous-préfet de Rochechouart et assignés à résidence. Sa femme était intervenue pour sa libération auprès du sous-préfet de Rochechouart - un franc-maçon qui fut suspendu en 1942. Cet épisode permit à Léon Mauvais et à Auguste Lecœur, en avril 1949, d'exiger qu'il fasse une note sur les conditions de son arrestation et de sa libération au secrétaire général :

« 1) J'ai été arrêté et libéré par Vichy.

« 2) J'avais la possibilité de ne pas me laisser arrêter, de filer.

« 3) J'avais la possibilité de m'évader.

« 4) Ma femme est intervenue auprès d'un fonctionnaire de Vichy et il serait malhonnête de ma part de ne pas dire que je n'ai rien fait pour l'en empêcher.

« Voilà ce que je me proposais de dire à la commission politique et que j'aurais dû te dire à toi depuis longtemps. »

En dehors du contexte « vigilant » de la fin des années 1940, cet épisode était somme toute banal. Le 19 mars 1985, lors de la remise de la Légion d'honneur à Fernand Dupuy à Choisy-le-Roi, Gaston Plissonnier, bon connaisseur des dossiers des cadres, lui déclara : « Comment mieux exprimer que tu étais ainsi préparé à entrer de plain-pied dans la Résistance, lors de ta libération du camp d'internement, imposée par la pression des habitants de ton village. »

Fernand Dupuy reprit son métier d'instituteur. Il aida les maquis des environs et leur envoya des jeunes qui refusaient le STO. Le Parti communiste clandestin lui demanda de passer dans l'illégalité. D'abord chargé de quelques missions en Haute-Vienne - en particulier d'une intervention de Charles Nédelec auprès de Georges Guingouin -, il se vit confier la responsabilité du Parti communiste pour les départements de la Corrèze et du Lot. Deux ans plus tard, il fut appelé à l'inter-région des Alpes (Isère, Savoie, Haute-Savoie, Basses-Alpes, Drôme) où il assista au drame du

Vercors. Croix de guerre, il fut homologué comme lieutenant-colonel des FFI.

Pris dans l'engrenage des fonctions permanentes, Fernand Dupuy quitta définitivement l'enseignement dont il garda un souvenir nostalgique (voir son ouvrage *Jules Ferry, réveille-toi !*). Il fut en 1944 instructeur du Parti communiste pour le Rhône, Isère, Savoie. Le hasard des rencontres le conduisit à assurer à Paris le secrétariat de l'Union nationale des intellectuels pendant l'année 1945, tout en œuvrant à la section, affecté à la section centrale d'éducation où Étienne Fajon l'apprécia. Mais il fut, l'année suivante, rappelé à Limoges pour assurer la fonction de secrétaire de la fédération communiste de la Haute-Vienne, pour redresser « les erreurs lourdes de Gabriel Citerne » selon la commission des cadres. Le communiste Jean Chaintron était alors préfet départemental et Georges Guingouin maire de Limoges. La direction jouait que cet « élément calme, pondéré, sans doute un peu timide » rencontrait « de grosses difficultés » avec Marcel Paul, mais avait su « prendre en mains » Georges Guingouin « à qui il impos[ait] la volonté du Parti ».

Entré au comité central du PCF, comme suppléant, lors du XI<sup>e</sup> congrès (Strasbourg, juin 1947), il fut réélu au XII<sup>e</sup> (Gennevilliers, juin 1950) puis titularisé au XIII<sup>e</sup> (Ivry, juin 1954). Il resta membre du comité central jusqu'au XVII<sup>e</sup> congrès (Paris, mai 1964). En juin 1948, Maurice Thorez le choisit pour assurer son secrétariat particulier. Il s'installa, en octobre, à Choisy-le-Roi (Seine, Val-de-Marne) où vivait le secrétaire général. Son travail consistait à établir une revue de presse, à étudier le courrier, à organiser l'emploi du temps de Thorez et à assister celui-ci dans les réunions du bureau politique ou du secrétariat. Fernand Dupuy était donc, comme observateur, au cœur des organes de direction du parti. Lorsqu'en 1950 Thorez, malade, partit en URSS, il fit à plusieurs reprises le voyage pour assurer la liaison avec le secrétariat. Il quitta le secrétariat particulier du secrétaire général en 1951. Fernand Dupuy, jetant un regard rétrospectif sur son action, se présente pendant cette période comme un enthousiaste, un homme de confiance au dévouement garanti, un « bon stalinien ». Sans porter de jugement sur les conflits et exclusions qu'il vécut de près - « il serait trop facile de s'ériger aujourd'hui en censeur » -, il regrettait le début de culte de la personnalité de Maurice Thorez dont il fut un des organisateurs. Le XX<sup>e</sup> congrès du PCUS (1956) ébranla ses certitudes. Il devint partisan d'une ouverture, d'une évolution. Bien qu'il n'ait pas pris de position publique, son attitude contribua à sa non-réélection au comité central en 1964. Le 28 mars 1956, le secrétariat avait décidé de le désigner pour suivre temporairement le travail parmi les



intellectuels, ainsi que le Comité de rédaction de *La Nouvelle critique*.

En 1959, Maurice Thorez lui demanda de prendre la tête de la liste communiste de Choisy-le-Roi qui devait l'emporter sur l'équipe sortante composée de socialistes, de centristes et d'hommes de droite. Fernand Dupuy avait déjà été candidat, sans succès, aux élections législatives de 1958. Le 13 mai 1953, il avait succédé à Alfred Lebidon au siège de conseiller général du 2<sup>e</sup> secteur de la Seine. Pour les élections municipales de 1959, Lebidon (ancien maire de 1945 à 1947) et Dupuy se partageaient la direction de la liste, mais il était convenu que ce dernier accèderait à la première magistrature municipale. Dupuy s'affirma comme un maire efficace et populaire qui sut renforcer l'audience du PCF dans sa commune. Élu député en 1962, 1967, 1968 et 1973, il se consacra essentiellement à ses mandats électifs, d'autant que son ouverture d'esprit le mettait parfois en porte à faux avec la direction du Parti. Les responsables de la préparation du XIX<sup>e</sup> congrès (février 1970) acceptèrent de publier sa contribution critique relative aux positions de Roger Garaudy dans le cadre de la tribune de discussion (*France-Nouvelle*, 14 janvier 1970).

Le maire de Choisy-le-Roi se prononça pour une prise en compte de la notion de « bloc historique nouveau ». Tout en réaffirmant le rôle dirigeant de la classe ouvrière, il pensait qu'une réflexion nouvelle sur les rapports de classe permettrait de gagner « sur des bases scientifiques les couches d'intellectuels qui jouent dans la production un rôle de plus en plus important ». Georges Marchais intervint personnellement à la conférence de section de Choisy-le-Roi pour critiquer la contribution de Fernand Dupuy. Dans son intervention au congrès national de Nanterre, Marcel Zaidner, membre du Comité central et secrétaire de la Fédération du Val-de-Marne, critiqua, sans le nommer, Fernand Dupuy « qui a repris une vieille idée du congrès de Tours, selon laquelle les élus et les membres de l'appareil du parti seraient d'une essence différente » (*Le Monde*, 6 février 1970).

Signe des temps ou témoignage de l'autorité acquise par le député maire dans l'exercice de ses fonctions, Fernand Dupuy ne perdit pas immédiatement ses mandats électifs malgré son refus de toute autocritique.

Gravement blessé dans un accident de voiture en novembre 1978, il renonça à se présenter aux élections législatives de 1978 et aux municipales de 1979. Il retrouva alors en Dordogne les joies de la nature qui lui inspirèrent des pages remarquables, ainsi celle où il évoque la prise d'une truite de taille imposante : « Après ces quelques minutes d'émotion intense, c'est à nouveau un bouleversement viscéral ; une réaction nerveuse : les jambes qui tremblent, le cœur... Sûrement un jour, je mourrai de

pareille réaction ; ce sera une belle mort, au bord de l'eau, et on m'entertera dans le petit cimetière abandonné, bien caché sur le versant de la colline qui domine le ruisseau. Sans discours, surtout sans discours, et sans couronnes. » (*Pêcher la truite vagabonde*, Ouest-France, 1982, p. 74-75).

ŒUVRE : *Être maire communiste*, Calmann-Levy, 1975. — Après sa retraite, Fernand Dupuy se consacra à la rédaction d'ouvrages autobiographiques (*Jules Ferry, réveille-toi !*, Fayard) et d'évocations de sa région natale : *L'Albine* ; *Histoire de bêtes* ; *Pêcher la truite vagabonde*.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — *L'Humanité*, 5 et 11 février 1962 ; 23 et 25 novembre 1968 ; 7 mai 1982. — *Le Travailleur*, hebdomadaire communiste du canton d'Ivry, 8 novembre 1958, 3 novembre 1962. — *Who's who*, éd. 1977-1978. — P.-M. Diudonnat et S. Bragadir, *Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français*, Sedopols, 1978. — Philippe Robrieux, *L'Histoire intérieure du Parti communiste*, t. 4, *op. cit.* — Jean-Marie Duffeau, *Le Communisme municipal. L'exemple de Choisy-le-Roi (1945-1971)*, mémoire de maîtrise, Université de Créteil, 1976. — Entretien de Claude Pannetier avec Fernand Dupuy, 19 janvier 1983.

Claude Pannetier

## **DURAND Alba [Née MARABOTTO, épouse ASTEGIANI puis DURAND]**

**Né en 1919 ; militante du PCF et de l'UFF.**

Alba Durand adhéra au PCF en 1943. Son mari fut militant communiste clandestin à Nice puis à Marseille et elle fut elle-même agent de liaison des FTP et du PCF. Après la guerre, le couple divorça et elle se maria avec Pierre Durand, préparateur en pharmacie puis infirmier, né le 18 avril 1915 à Nice (Alpes-Maritimes), ancien responsable aux cadres du PCF et des FTP pour la région Alpes-Maritimes dans la clandestinité. Resté dans l'armée comme lieutenant d'administration, Pierre Durand fut muté à l'hôpital militaire Begin de Saint-Mandé et le couple s'installa en région parisienne, à Saint-Mandé (Seine, Val-de-Marne).

Membre du conseil national de l'UFF en 1952, Alba Durand fut élue au bureau national l'année suivante et y siégea jusqu'en 1957, en tant que permanente au moins en 1955. Elle fut également membre du secrétariat fédéral de la Seine de l'UFF.

En décembre 1953, lors de la décentralisation de la fédération PCF de la Seine, elle fut élue

au bureau de la nouvelle fédération Seine-Sud où elle siégea jusqu'en 1959. Ne pouvant plus militer aussi activement, elle fut ramenée au comité fédéral puis quitta ce dernier en 1961 pour se consacrer à la section de Saint-Maur (Seine, Val-de-Marne). Dans sa section, elle exprima quelques doutes sur son engagement et sur la politique du parti, perçus par les cadres fédéraux comme des signes de découragement. Lors de la conférence de section des 9-11 décembre 1966, elle émit des doutes sur la condamnation des communistes chinois, évoquant les revirements à l'égard de Tito ou la dissimulation des crimes de Staline.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. UFF (congrès). — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne.

Paul Boulland, Dominique Loiseau

## EDELINÉ HÉLÈNE [née KLEINHANS Lucienne, Hélène]

**Née le 2 décembre 1919 à Paris (Xe arr.), morte le 27 juin 2004 à Agen (Lot-et-Garonne) ; sténodactylographe ; maire communiste de Gentilly (Seine, Val-de-Marne) ; sénateur (1975-1977).**

Fille de Germaine Blanchard, une couturière, Hélène fut reconnue par son père, Lucien Kleinhans, deux mois après sa naissance. Celui-ci, ancien ajusteur, était inspecteur de police judiciaire, poste qu'il abandonna à quarante-quatre ans lorsqu'on lui demanda de participer à l'arrestation de militants.

Employée de banque à seize ans, Hélène Kleinhans fut militante de la JEC puis de la JOC avant de se rapprocher du Parti communiste et d'y adhérer en 1938. Elle se maria le 4 juin 1938 à Paris (Ve arr.) avec Albert, Louis, Antoine Edeline, un professeur de mathématiques avec qui elle eut deux enfants. Dès leur union, le couple s'installa à Gentilly, dont le maire était alors Georges Beaugrand, où la jeune femme était employée municipale depuis novembre 1937. En 1938, elle débuta un cycle de formation à l'École d'administration municipale.

Elle fut révoquée de son emploi en avril 1940 pour son appartenance au Parti communiste, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à tirer des tracts pour le mouvement clandestin. Sitôt la nuit tombée, elle escaladait les grilles et s'introduisait discrètement dans les bureaux. Un homme la guida dans son travail clandestin et lui en apprit les ficelles. Il lui enseigna notamment à repérer ceux qui pourraient la suivre, à les semer. C'est lui qui, le plus souvent, rédigea les tracts « Front Rouge »

qu'elle va tirer la nuit à la mairie. Cet homme s'appelle Gustave Chauviré.

Après l'arrestation de Gustave Chauviré, Hélène Edeline continua la lutte clandestine avec d'autres militants dont, pour la majorité d'entre eux, elle ignorait le nom. « On évitait de se dire nos noms. Comme ça, si l'on était arrêté, on ne pouvait pas dire ce que l'on ne savait pas », dit-elle. Elle loua une petite chambre à Denfert-Rochereau où elle tapa les tracts, tirant sans arrêt la chasse d'eau afin que les voisins n'entendent pas le bruit de la machine à écrire. Une fois tapés, les tracts étaient ronéotypés chez un militant qui lui avait une véritable « planque ». Il habita une de ces baraques, sur la zone, entre Gentilly et la porte d'Italie. Les machines étaient cachées chez lui. Dénoncé, il fut arrêté et décapité à la prison de la Santé. Cette arrestation mit le groupe en danger. Hélène Edeline se cacha avec trois autres personnes dans un petit logement à Gentilly. Ils y furent tous arrêtés. Le commissaire de police en place, Goujon, qui refusa la collaboration, réussit à les faire libérer et, tous les quatre s'empressèrent de faire leurs valises et quittèrent la ville.

Elle entra alors aux usines Renault de Billancourt, puis à la Marine marchande. À partir de 1943, elle partit, sur les ordres du PCF, à Vichy, puis dans le Nord, à l'état-major des FTP avec Charles Tillon. Hélène Edeline fit la liaison entre ce dernier et Rol-Tanguy. Simultanément, elle fournissait des renseignements aux résistants gentilléens comme, par exemple, l'endroit où se trouvaient rangés les tickets d'alimentation à la mairie et dont les résistants avaient tant besoin. Elle reçut la médaille de la Résistance, puis la Légion d'honneur pour son action civique et résistante, en 1987, des mains de Marie-Claude Vaillant-Couturier.

À la Libération, Hélène Edeline fut réintégrée à la mairie de Gentilly où elle fut élue conseillère municipale le 29 avril 1945 sous l'étiquette du FN. Elle suivit une école centrale du PCF réservée aux femmes, en 1948, et devint secrétaire de la section de Gentilly en 1950. Par la suite, elle suivit une école centrale de quatre mois. Vice-présidente, puis présidente de l'Office Public Intercommunal d'HLM d'Arcueil-Gentilly (créé en 1949), elle resta à l'initiative de nombreuses actions menées à Gentilly pour résorber le logement insalubre. Elle fut successivement réélue comme conseillère municipale communiste le 19 octobre 1947, le 26 avril 1953, le 19 juin 1955, le 8 mars 1959 et le 14 mars 1965 (où elle obtint le plus grand nombre de voix). Elle conserva son siège aux élections municipales du 14 mars 1971.

Au 1er tour du scrutin des élections municipales du 29 avril 1945, elle obtint 4 053 suffrages (la majorité absolue étant de 3 913). Le 19 octobre 1947, elle recueillit un total de 5 174 voix sur 8 024 suffrages exprimés. Aux

élections municipales du 26 avril 1953, elle l'emporta avec 6 319 (voix et signes préférentiels) sur 8 660 suffrages exprimés. Le 19 juin 1955, elle rassembla sur son nom 5 437 voix sur les 7 506 suffrages exprimés. Aux élections municipales du 8 mars 1959, elle obtint un total de 5 134 suffrages. Elle fut élue avec 4 376 voix (majorité absolue : 3 402 voix) aux élections de 1971. Membre du comité fédéral communiste de la Seine en 1945, elle appartint à partir de 1953 au bureau fédéral de Seine-Sud et y resta jusqu'en mai 1961, date à laquelle elle fut réélue seulement au comité fédéral. Elle y siégea jusqu'en 1966, puis au comité fédéral du Val-de-Marne jusqu'en 1968. Collaboratrice du maire Charles Frérot, elle occupa auprès de lui les fonctions de deuxième adjointe à partir du 12 mai 1945 (27 voix sur 27). En 1953, elle obtint 15 voix sur 27. Elle fut désignée deuxième adjointe (avec 16 voix sur 25) en 1955 et devint première adjointe le 20 mars 1959, avec 27 voix sur 27. Poussée par le maire, elle fut élue conseillère générale de la Seine en 1953, puis du Val-de-Marne jusqu'en 1976 en tant que vice-présidente. À la mort de Charles Frérot, elle lui succéda aux fonctions de maire le 7 avril 1962 et demeura la première magistrate de la ville jusqu'en 1977.

Candidate sur la liste PCF du Val-de-Marne aux élections sénatoriales de 1968, elle devint sénatrice le 1er mai 1975, remplaçant Louis Talamoni. Elle fut inscrite au groupe communiste où elle siégea à la commission des affaires culturelles. Elle conserva ces fonctions jusqu'en 1977.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. comité national du PCF. — G. Blanc-Césan, *Les maires du Val-de-Marne*, 1988. — Arch. Com. Gentilly, séries : K1 172 CB (liste électorale 1950), 174 AE (élections municipales 1945). — Arch. Fédération communiste du Val-de-Marne. — État civil de Paris Xe arr. — P.M. Dioudonnat, S. Bragadir, *Dictionnaire des 10000 dirigeants politiques français*, Sedopols, 1977. — *Vivre à Gentilly*, n° 103, septembre 1999. — *Vivre à Gentilly*, n° 184, septembre 2004. — Extrait d'un entretien de Madeleine Fernandez avec Hélène Edeline, 1985. — Notes de Jacques Girault et de Jean-Pierre Besse.

Madeleine Fernandez, Claude Pennetier

## **ELLENSTEIN Jean, dit parfois ELLEN Jean**

Né le 6 août 1927 à Paris (XIIe arr.), mort le 16 janvier 2002 à Pernay (Indre-et-Loire) ; permanent communiste puis universitaire ; historien ; directeur adjoint du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes) ; au centre des débats intellectuels au sein du PCF dans

**les années 1970 ; « se met de lui-même hors du parti » en 1980 ; animateur du Forum international politique (FIP).**

L'importance de Jean Ellenstein dans l'histoire du communisme tient moins à ses fonctions qu'à l'influence intellectuelle qu'il sut acquérir en jouant à la fois de ses travaux historiques concernant les stalinismes, de son influence sur des dirigeants et en particulier Georges Marchais, et aussi de l'écho de ses propos dans les médias.

Si la profession de ses parents sur son acte de naissance peut sembler modeste (employé de bureau pour le père, secrétaire de rédaction pour la mère), Jean Ellenstein naquit en fait dans un milieu bourgeois déstabilisé par la guerre et les persécutions antisémites. Son père, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, titulaire à ce titre de la Légion d'honneur, habitait au Luxembourg en 1887 ; devenu un petit industriel il commerçait avec la Russie. Sa mère, Cécile Mastowski, était née en 1905 dans le XIIe arr. de Paris, arrondissement où Jean Ellenstein vit le jour. Son père votait à gauche. Il attribuait ce choix à ses origines juives.

L'occupation contraignit le jeune lycéen à la clandestinité à partir de 1942 et jusqu'à la Libération. Jean Ellenstein se procura de faux papiers, passa la ligne de démarcation clandestinement et finit la guerre en Haute-Savoie. Passionné pour l'avancée de l'Armée rouge, il éprouva de la sympathie pour le communisme et le PCF, sans pour autant connaître l'histoire – qui l'attirait pourtant – et le fonctionnement de ce parti. Jean Ellenstein intégra les milices patriotiques à Mégève. Revenu à Paris, étudiant en histoire, il donna son adhésion au Parti communiste le 5 septembre 1944 dans les locaux des Étudiants communistes.

Jean Ellenstein devint rapidement un dirigeant important de l'UJRF à Paris. En novembre 1946, il entra au bureau fédéral de la Seine de ce mouvement et côtoya des militants qui a des titres divers joueront un rôle important dans le PCF : Guy Ducolonné, Louis Baillot, Madeleine Vincent, Paul Laurent. Un document signé Raymond Guyot et daté du 22 janvier 1947 fait état d'une sanction, d'un blâme intérieur infligé à Jean Ellenstein de la 18e section, « pour avoir sans mandat et sans aucune directive des organismes réguliers du Parti développé, parmi les étudiants, une ligne contraire à la politique du Parti et dont le résultat aboutit à la liquidation des organisations du Parti dans plusieurs écoles et fac. » L'intéressé n'a jamais évoqué cet épisode dont nous ne connaissons pas les tenants et les aboutissants. Cela ne l'empêcha pas en tout cas, dans un parti qui avait la sanction facile, de devenir permanent à l'UFI, l'agence de presse du PCF, puis de passer au



bureau de presse dirigé par Maurice Kriegel-Valrimont).

Jean Ellenstein fut affecté à la FMDJ (Fédération mondiale de la jeune démocratique), particulièrement à sa section asiatique. En ce début de guerre froide, ces organismes internationaux étaient dans l'objectif du ministère de l'Intérieur. Le jeune permanent fit un séjour en prison en compagnie de Jean Gajer, en 1949, suite à l'affaire de la caserne Clignancourt marquée par une grande manifestation contre le départ de soldats en Indochine. La Fédération étant interdite en France en 1950, il fut affecté à Budapest, mais refusa de gagner la capitale hongroise. Permanent de l'UJRF, Jean Ellenstein vécut pendant seize mois dans la clandestinité. La liaison qu'il eut vers 1953 avec Mauricette Vanhoutte, nièce de Maurice Thorez, n'eut pas de suite, la famille de cette dernière lui ayant demandé d'y mettre un terme en raison des « origines » de Jean (témoignage de Blanche Gerbal qui travaillait avec Mauricette Vanhoutte).

Responsable des questions étudiantes au bureau national de l'UJRF, Jean Ellenstein demanda à pouvoir reprendre ses études. Il fut reçu au concours des professeurs des centres d'apprentissage en 1954, obtint le CAPES d'histoire en 1958 puis l'agrégation en 1960. Il n'en resta pas moins dirigeant de l'UJRF et chargé de mission à l'étranger, ainsi en Tchécoslovaquie auprès de l'Union internationale des étudiants où il rencontra Jiri Pélikan.

Grand lecteur et observateur des sociétés communistes, Jean Ellenstein fut ébranlé par le rapport prononcé par Nikita Khrouchtchev lors du XXe congrès du PCUS. Il fut plus tard, en 1977, un des artisans de la reconnaissance par le Parti communiste des conditions dans lesquelles ce rapport avait été porté à la connaissance des dirigeants français. Misant sur une évolution du parti de l'intérieur, l'affaire Servin-Casanova le prit à contre-pied.

Jean Ellenstein quitta le bureau de l'UJRF, resta au comité national. Il se vit confier la charge de suivre, pour le compte du PCF et de Paul Laurent (secrétaire général de l'UJRF), la création de l'UEC. Décidé à ne pas heurter la direction de son parti pendant la période Waldeck Rochet, il se vit cependant reprocher des faux pas comme celui d'avoir laissé entrer Jean-Pierre Vigier et Serge Depaquit au comité de section du Ve arr. ; Jeannette Vermeersch le lui rappela durement à la conférence fédérale de Paris. Fut aussi critiqué un article intitulé « Socialisme et liberté » publié dans *France nouvelle* qui paraissait peu « orthodoxe ». Philippe Robrieux témoigne que sa liberté de ton dans les échanges avec les militants lui coûta peut-être l'entrée au comité central : « ne l'a-t-on pas entendu un jour, au Cercle d'histoire de l'UEC, admettre publiquement la justesse de certaines

évaluations de Trotski et approuver l'idée de la constitution d'une caste bureaucratique en URSS ! » (Robrieux, t. 4, p. 197). Jean Ellenstein préfigurait ainsi le filon politico-historique qu'il creusa dix ans plus tard. Philippe Robrieux, qui bénéficia de ses confidences, précise qu'il avançait « par petites touches ».

Assistant en histoire à la Sorbonne, responsable de l'Union fédérale universitaire (UFU) [Matonti, p. 156], membre du comité fédéral communiste de Paris depuis 1966, Jean Ellenstein se fit discret lorsque, fin mai 1968, la fronde des intellectuels communistes toucha le parti. Plutôt que de rester à la Sorbonne ou de tenter l'expérience de Vincennes, il prit un poste de maître assistant à l'Université de Poitiers où la possibilité d'accéder à un poste de professeur était vraisemblable. Mais pris par la passion militante, il ne fit pas sa thèse d'État consacrée à Gambetta. Le Parti communiste le présenta aux élections municipales de 1971 dans les 5e et 6e arr. de Paris. Son influence était grande au sein de la Fédération de Paris du PCF.

Encouragé par Roland Leroy, responsable aux intellectuels, Jean Ellenstein fut directeur adjoint du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes) à partir de 1970, et se fit le porte-parole des aspirations nouvelles de la direction à la conférence de Grenoble comme dans les débats avec les philosophes. Il occupa le terrain laissé libre par l'exclusion de Roger Garaudy, sans accéder à des fonctions aussi importantes. Moins à l'aise sur le terrain philosophique, il fut une cible facile pour Louis Althusser qui déclara que « la critique du stalinisme par la direction du parti, était le maintien du stalinisme à sa correction près ».

Sans être spécialiste de l'URSS, Jean Ellenstein s'était lancé dans la rédaction des quatre volumes d'une *Histoire de l'URSS* (soumis à une commission de lecture du PCF) qui lui permettait, sans toucher dans un premier temps au terrain français, de faire des mises à jour bienvenues à un moment où Georges Marchais et Jean Kanapa entraînaient dans un débat tendu avec la direction soviétique. Il poussa l'avantage, en 1975, dans *Histoire du phénomène stalinien*, en constatant que l'emprise du stalinisme s'étendait aux États socialistes et à tous les partis communistes, mais le vocabulaire restait encore celui des « fautes commises sur la route du socialisme », et le stalinisme était encore perçu « comme une forme d'existence du socialisme » (p. 231). Le bureau politique le désigna, avec Pierre Juquin et Aimé Halbeher, pour la délégation à la réunion du 21 octobre 1976 du comité des mathématiciens. Jean Ellenstein ne fut par contre pas associé à la publication en 1978 aux Éditions sociales de *L'URSS et nous* (Alexandre Adler, Francis Cohen, Maurice

Decailot, Claude Frioux, Léon Robel) qui marqua une nouvelle étape de l'image de l'URSS dans le PCF.

L'audience médiatique de Jean Ellenstein était alors considérable. Invité dans les émissions les plus prestigieuses de la télévision et de la radio, il donnait des articles au Monde et aux hebdomadaires les plus lus. Poussé dans un premier temps sur cette voie, « figure de l'intellectuel communiste nouveau » (« Donnez moi 100 000 Ellenstein » déclara Georges Marchais), il finit cependant par inquiéter la direction du parti. L'Humanité publia un compte rendu mitigé de son Histoire du phénomène stalinien sous la signature de François Hincker. Jean Ellenstein fut encore candidat aux élections législatives partielles de 1976 dans le Ve arr. malgré l'opposition des althussériens de la section du Ve qui dénonçaient son « antiléninisme ». Il se vit reprocher ses initiatives multiples. Pour autant il resta muet à l'automne lors de la rupture du Programme commun. Il fallut attendre l'échec des élections législatives de 1978 pour qu'il joigne sa voix à celle des contestataires, notamment par l'article paru le 13 avril 1978 dans le Monde : « Du XXIIe congrès du PCF à l'échec de la gauche. I- La révolution n'est plus ce qu'elle était », bientôt suivi de deux autres articles sur la nécessaire « mutation ». En mai 1978, il signa la pétition dite « d'Aix-en-Provence » lancée par Michel Barak.

Jean Ellenstein se consacra à la direction d'un travail collectif, une grande Histoire de la France contemporaine publiée aux Éditions sociales. Ses voyages à l'étranger lui permirent de créer un réseau de relations, notamment dans la gauche américaine et chez les dissidents des pays de l'Est et de renforcer son audience dans les médias. L'équipe de Georges Marchais aurait été prête à la récupérer à l'occasion du XXIIIe congrès de mai 1979, mais il s'y refusa. En fait, aux yeux du secrétariat, et à l'intérieur du parti, Jean Ellenstein ne comptait guère. Il est significatif que Charles Fiterman n'en dise pas un mot dans ses souvenirs (Profession de foi, 2005). Il multiplia dès lors les déclarations hostiles aux orientations du PCF. En janvier 1980, la direction jugea qu'il s'était mis « de lui-même hors du parti ». Le comité d'arrondissement du XIIe arr. confirma cette décision suivie par le comité fédéral de Paris du 27 octobre 1980 par 77 voix, 12 conseillers ne prenant pas part au vote.

Encouragé par Pierre Mauroy, Jean Ellenstein se rapprocha de Paul Noirot pour lancer l'hebdomadaire Maintenant, qui prenait le relais de Politique hebdo, mais en élargissant le public et jouant la carte du rassemblement des gauches. Les Éditions sociales décidèrent de rompre le contrat qui les liait à l'historien et rendirent publique l'ampleur des droits qu'elles versaient. *L'Histoire de la France contemporaine* cessa de paraître. Il est vrai

que l'auteur aimait les fortes rémunérations et un mode de vie aisé.

Convaincu de l'effondrement prochain du système communiste, Jean Ellenstein se mit au service de François Mitterrand, avec qui il avait des liens personnels, et de sa politique en direction des oppositions dans les pays de l'Est. En créant le Forum international de politique (FIP), (financé par les fonds de la présidence et des ministères si l'on en croit ses animateurs) et son trimestriel *Cosmopolitique*, il offrait une tribune aux oppositions hongroises ou tchèques que le pouvoir ne souhaitait pas encourager ouvertement. Ses liens avec les anciens dirigeants de l'Union internationale des étudiants étaient précieux. Jean Ellenstein rencontra également des membres de l'équipe de Gorbatchev. Sur le plan européen, il contribua à prendre de revers des éléments socialistes, notamment allemands, tentés par des positions pacifistes sur la question des fusées. Sur le plan international, il donna la parole aux opposants des sandinistes au Nicaragua. Son influence faiblit avec la perte de poids du Parti socialiste et surtout du Parti communiste et finalement avec la chute du Mur de Berlin qu'il avait pourtant appelé de ses vœux. Historien et entrepreneur éditorial, il lança une Histoire mondiale du socialisme qui fut publiée sans grand succès chez Armand Colin.

Marié le 25 juin 1946 à Paris (XVIIe arr.) avec Odile Suzanne Arrighi, divorcé, Jean Ellenstein se remaria dans le même arrondissement le 13 décembre 1956 avec Colette Walter dont il divorça en 1976. Il vécut alors avec Claudine Detilleu. Il mourut le 16 janvier 2002 à Pernay (Indre-et-Loire). Ses obsèques eurent lieu au Crématorium de Tours-Sud. *Le Monde* des 20-21 janvier 2002 salua un « Historien et philosophe des idées politiques, [qui] a toujours su démonter sa liberté de pensée, son courage intellectuel et son intégrité. »

Homme au physique tonique, séducteur, efficace, il aimait les positions de conseiller du prince, auprès de Georges Marchais comme de François Mitterrand, mais ne chercha pas vraiment des postes électifs ou de pouvoir institutionnel. Peu reconnu dans les milieux universitaires, il souhaitait la reconnaissance littéraire en postulant à l'Académie française, sans succès. Il était titulaire de la Légion d'honneur.

ŒUVRE : Éditions des deux présidences de Jules Grévy. Mémoires de Bernard Lavergne, Fischbacher, 1966. – La Révolution des révolutions, Éditions sociales, 1967. – Réflexions sur la Commune de Paris, Julliard, 1971. – Le Front populaire (la France de 1934-1939) (en collaboration), Éditions sociales, 1972. – De la guerre à la Libération (la France de 1939-1945) (en collaboration), Éditions sociales, 1972. – Histoire de l'URSS (4 tomes),

Éditions sociales, 1972-1975. – Lettre ouverte aux Français sur la République du Programme commun, Albin Michel, 1977. – Histoire de la France contemporaine, Éditions sociales, Club du livre Diderot, 3 vol, 1978. – Ils nous trompent camarades, Belfond, 1981.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. – État civil de Paris. – Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste*, t. 2 (1981) et 4 (1984), Fayard. – *Dictionnaire des intellectuels français*, notice par Stéphane Courtois, 1996. – Frédérique Matonti, *L'Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle Critique, 1967-1980*, La Découverte, 2005. – Témoignages.

Claude Pennetier

## ELOI Michel

**Né le 28 mai 1931 ; OS dans la métallurgie ; syndicaliste CGT et dirigeant de la section PCF de Renault-Billancourt de la fin des années cinquante au milieu des années soixante.**

Michel Éloi adhéra au Parti communiste en 1948 et fut un des dirigeants communistes de Renault Billancourt.

Roger Linet indiquait dans ses souvenirs : « Vers le mois de janvier 1958, je suis convoqué au siège de la section Renault du Parti, rue Carnot. J'y trouve l'un des secrétaires de la section, Michel Éloi, bien embarrassé pour me dire que le secrétariat fédéral l'a chargé de me transmettre l'avis de la direction du Parti : Linet doit partir du Syndicat Renault . C'est Claude Poperen qui va le remplacer. »

De 1959 à 1964, Michel Éloi fut membre de la commission de contrôle financier de la fédération PCF de Seine-Ouest (Hauts-de-Seine). Il avait suivi les cours d'une école centrale d'un mois. En 1964, il devint membre du comité fédéral en 1964. Il était alors membre du conseil national du Mouvement de la paix. Michel Éloi milita à la fédération des Hauts-de-Seine dès sa création, mais il quitta le comité fédéral en 1966.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. – Roger Linet, *Renault 1947-1958. Les années chaudes de la guerre froide*, VO/Éditions-Le Temps des Cerises, 1997, p. 393.

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

## ESNAULT Paul, Victor, Eugène

**Né le 9 décembre 1908 à Paris (XI<sup>e</sup> arr.), mort 10 décembre 1989 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) ; ouvrier métallurgiste puis employé ; syndicaliste et militant communiste, secrétaire de la Région communiste Paris-Sud à la Libération, secrétaire national de l'ARAC (1953-1968) ; secrétaire général de France-Tchécoslovaquie (1968-1975) ; résistant.**

Louis, le père de Paul Esnault, fut marin jusqu'à vingt-deux ans puis s'installa à Paris et devint successivement cocher de fiacre, chauffeur de taxi et enfin, après la Première Guerre mondiale, employé de bureau à la mairie de Saint-Ouen. Sa mère, Hélène née Bozon-Mermet, était issue d'une famille paysanne savoyarde. À onze ans elle vint à Paris comme bonne chez un crémier originaire de son village. Elle travailla à domicile après son mariage et eut trois enfants.

Le père de Paul Esnault, très anticlérical, avait adhéré au Parti socialiste vers 1905 mais il n'eut plus d'appartenance politique après la scission de Tours (décembre 1920) et il milita seulement à l'ARAC « L'opinion de mon père était qu'il fallait toujours être le plus à gauche possible » (entretien du 15 octobre 1984). Paul Esnault avait un frère, employé à la CPDE puis à EDF, qui fut membre du Parti communiste entre les deux-guerres et jusqu'en 1958, ainsi qu'une sœur qui rejoignit le Parti communiste français en septembre 1939. Arrêtée pendant l'été 1941 dans le cadre de « l'affaire Bréchet » (voir la biographie d'André Bréchet), condamnée à quinze ans de prison, elle mourut en détention en 1944.

Paul Esnault fut élevé dans le XVIII<sup>e</sup> arr. de Paris. Reçu au certificat d'études primaires avec un an d'avance, il travailla aussitôt comme arpète à Saint-Ouen puis devint ouvrier robinetier. C'est après son service militaire effectué en 1929 qu'il put suivre pendant quatre ans les cours du CNAM. Son entrée chez Renault, en 1935, précéda d'un an ses débuts dans la vie militante. Issu d'une famille dont les sympathies allaient au Parti communiste, il lisait régulièrement *l'Humanité* et *Le Canard enchaîné*. Ses activités sportives à la Fédération sportive du travail ne l'avaient pas conduit à rejoindre les jeunes communistes qui l'animaient. C'est la grève de juin 1936 qui provoqua sa participation active au mouvement syndical puis, à l'automne (en réaction contre la non-intervention en Espagne), son adhésion au Parti communiste français. La croissance vertigineuse des effectifs communistes le fit désigner, le jour même, comme secrétaire d'une cellule forte de 150 membres. Paul Esnault fut même contacté par Jean Jérôme\* pour aller en Espagne créer une usine d'armement, mais la proposition n'aboutit pas. Licencié le 24 novembre 1938, il travailla dans plusieurs entreprises avant

d'entrer à l'annexe Ratier de Châtillon-sous-Bagneux.

Mobilisé en août 1939, Paul Esnault fut rappelé en affectation spéciale en décembre. La débâcle le conduisit à l'usine Ratier de Figeac (Lot). Revenu à Paris, il entra en contact avec des militants communistes du XVIII<sup>e</sup> arrondissement et organisa des comités populaires dans les usines Précis (Courbevoie), Sauter (Paris, XVI<sup>e</sup> arrondissement), La Lorraine (Argenteuil) et Jaeger (Levallois). Sous sa direction, ces groupes procédèrent à la diffusion de tracts et au freinage de la production. En décembre 1941, Paul Esnault fut nommé chef régional des comités populaires d'entreprises pour toutes les localités de la région Ouest de la Seine et de la Seine-et-Oise. La filature d'un ouvrier membre du comité populaire de l'usine Camps (Sartrouville) conduisit à son arrestation le 15 mai 1942 à son domicile clandestin du 37 rue des Archives (Paris) avec trente-cinq autres militants. Paul Esnault fut interné à la prison de la Santé. Condamné à trois ans de prison en mars 1943, il fut transféré à la centrale de Poissy en avril 1943, puis à celle de Melun en septembre 1943. En décembre de la même année, il fut envoyé à Châlons-sur-Marne et enfin, fin avril 1944, à Compiègne. Désigné pour la déportation, Paul Esnault parvint à organiser une évasion collective du train qui le menait à Buchenwald le 11 mai 1944 : il sauta en marche avec une dizaine d'autres compagnons, les derniers furent victimes des tirs allemands.

Robert Francotte\*, un ancien de Renault, lui donna asile le 15 mai. Paul Esnault reprit immédiatement contact avec le Parti communiste et le Front national. Il devint secrétaire régional à la propagande et organisa dans ce cadre la répartition des tracts et journaux du FN dans les dépôts clandestins des localités d'Ile-de-France. La presse diffusée concernait toutes les branches d'activité du mouvement (médecins, juristes, milieux du cinéma...). Il participa à l'organisation des manifestations patriotiques du 14 juillet dans les communes de la banlieue sud (Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Gentilly...). Il contribua avec les groupes de ce secteur à la grève patriotique insurrectionnelle des cheminots de Vitry-sur-Seine le 10 août 1944.

Secrétaire de la Région communiste Paris-Sud à la Libération, nommé conseiller général de la Seine, Paul Esnault s'installa à Vanves où ses rapports avec le maire communiste (Albert Pellegeay, un ancien socialiste pivotiste) et la section ne furent pas faciles. Il dirigea sans succès la liste communiste aux élections municipales de 1947 : il fut élu avec une minorité communiste. Ayant cessé d'être permanent en mars 1946, Paul Esnault entra à l'usine Citroën du XV<sup>e</sup> arr. en avril 1946 et assumait les fonctions de secrétaire du syndicat jusqu'en décembre 1947. Il travailla ensuite

dans différentes entreprises, en particulier dans l'aviation à la SNCAC. Cependant, depuis la création en 1946 de la Fédération de la Seine, ses responsabilités politiques étaient limitées. Son nom apparaissait pour la dernière fois comme délégué à un congrès national du Parti communiste français en 1947 (XI<sup>e</sup> congrès). Paul Esnault avait été mis en cause dans un congrès parisien de 1946, constituant la fédération de la Seine, pour son initiative d'évasion de mai 1944, accusation d'autant plus injuste que si des militants y laissèrent leur vie, le destin des déportés était les camps et le plus souvent la mort. Quelqu'un ayant demandé pourquoi on présentait au comité fédéral un militant qui était responsable de la mort de plusieurs camarades dans une évasion, le président de séance, André Marty\*, aurait déclaré, « Comment peut-on désigner un militant qui a du sang sur les mains » (Témoignage de l'intéressé). Paul Esnault demanda à être reçu par la commission des cadres. Le rapport qui en résulta est bien contestable : « Arrêté le 15 mai 1942. Condamné en avril 1943 à 3 ans de prison. S'évade avec 7 ou 8 camarades du train qui les emmenait à Buchenwald alors qu'une évasion générale devait avoir lieu. A reconnu s'être trompé quant à l'heure et au lieu de l'évasion. N'a pas été réélu SF en 1946 à la conférence constitutive de la fédération de la Seine sur la base de son évasion prématurée qui a empêché un nombre plus grand de camarades d'être libérés. A repris contact tout de suite après son évasion. » Selon Paul Esnault la formulation assassine de Marty avait pour vocation d'affaiblir un cadre thorezien de la banlieue Sud au moment où se déroulait la réorganisation de la région parisienne. Il fut déchargé de ses responsabilités.

Paul Esnault redevint permanent en 1953. Trois ans plus tard, il s'installa à Ivry-sur-Seine où il résida jusqu'à sa mort. Secrétaire de la Fédération de la Seine de l'ARAC, puis secrétaire national entre 1953 et 1968, il fut secrétaire général de France-Tchécoslovaquie (1968-1975) pendant une période difficile marquée par l'intervention soviétique et la normalisation. Un rapport de la SMC (Section montée des cadres [commission des cadres]) daté du 23 avril 1957 rapporte une appréciation fédérale : « Le camarade Esnault a des qualités politiques certaines. Il participe à la vie de la fédération, notamment dans le domaine de l'éducation. Il nous aide à nos réalisations pour tenir des écoles à la porte des entreprises. C'est ainsi qu'actuellement il dirige une école avec la participation de 15 travailleurs de la SNCAN de Châtillon. Mais c'est pour une autre raison que nous proposons Esnault au comité fédéral. Nous avons commencé de travailler pour que les communistes militent activement dans le mouvement A(ncien) C(ombattant) de notre fédération. De par ses tâches actuelles, Esnault a acquis dans ce domaine une

expérience qui nous serait utile. De plus il apporterait au comité fédéral son expérience dans ce travail de masse très important. La direction du Parti appréciera si certaines critiques qui lui avaient été adressées peuvent encore faire obstacle à son accession au CF. » Mais le lendemain une note de la SMC était plus réservée : « Parmi les nouveaux proposés, revoir l'intérêt de la candidature de Paul Esnault, dirigeant départemental de l'ARAC, et si son apport est de nature à justifier son élection au CF. » Notons que la même année, lors des conférences de section de mars-avril à Champigny-sur-Seine et Châtillon, Georges Marchais, rejoint par Roland Foucard, indiquait qu'il fallait désormais relativiser l'attention accordée au comportement pendant la guerre et éviter que ces questions ne reviennent toujours sur le tapis dans les commissions politiques. Paul Esnault entra donc au comité fédéral et y siégea jusqu'en 1962. A cette époque, le rapport de la commission des candidatures de la conférence fédérale indique : « Esnault Paul : A proposé son retrait, afin de se consacrer à ses responsabilités de secrétaire national à l'ARAC. La commission a été d'accord. » (Archives de la FD 94, dossier conférence fédérale de 1962).

À partir de 1975, retraité, Paul Esnault suivit les travaux de l'Institut Maurice-Thorez devenu Institut de recherche marxiste et s'affirma comme un autodidacte remarquable. En 1987, Paul Esnault fut, avec son épouse Liliane (née Liliane, Marcelle Tétard, le 2 décembre 1922 à Paris IIIe arr. et morte le 11 février 1993), un des créateurs du courant rénovateur communiste dans le Val-de-Marne. Ils participèrent très activement à la campagne présidentielle de Pierre Juquin en 1988. Ils furent animateurs des Comités d'initiative pour une nouvelle politique à gauche qui faisaient suite aux Comités Juquin, puis ils militèrent au Mouvement des rénovateurs communistes. Paul Esnault s'était marié une première fois le 13 janvier 1948 à Vanves, puis remarié le 4 avril 1968 à Ivry avec Liliane Tétard. Il était père d'une fille Hélène, née en juillet 1953 à Paris 1er, de Liliane et Paul.

Paul Esnault mourut le 10 décembre 1989 à Ivry. Il fut enterré en présence de deux cents personnes dont Gilbert Wasserman (représentant des rénovateurs), Gaston Viens (maire d'Orly, reconstructeurs) et Jacques Laloë (maire communiste d'Ivry-sur-Seine). Liliane Esnault ne lui survécut qu'un peu plus de trois ans. Titulaire d'un diplôme d'État d'infirmière hospitalière en octobre 1944 et d'un diplôme d'état d'assistante sociale en avril 1946, elle avait travaillé comme conseillère du travail à la Snecma Kellermann (Paris XIIIe arr.) de juin 1946 à septembre 1947, avant d'œuvrer avec le même titre pour la société des avions Voisin à Issy-les-Moulineaux de septembre 1947 à novembre

1951. Elle devint alors infirmière chef responsable du service médical de la Société des avions Voisin jusqu'à la fermeture de l'usine en janvier 1958. La ville d'Ivry la recruta alors comme responsable des services sociaux. Elle partit à la retraite en février 1968 mais continua à s'occuper des problèmes de solidarité dans le cadre du Secours populaire. Personnalité intense et combative, elle entretenait une relation personnelle et politique fusionnelle avec Paul Esnault et accompagnait avec passion son éloignement du Parti communiste et son engagement dans une nouvelle mouvance fondatrice.

SOURCES : RGASPI, Moscou, 495 270 3388. — Arch. de l'ONAC de Paris, dossier personnel (demande de carte de CVR attribué le 12 avril 1956, attestations du service de liquidation du FN, attestations diverses...). — Arch. com. Ivry-sur-Seine. — Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne — Jean-Paul Depretto, *Les communistes et les usines Renault de Billancourt (1920-1936)*, mémoire de maîtrise, Paris IV, 1974. — R. Francotte, *Une vie de militant communiste*, Paris, 1973, p. 152. — *Ivry fidèle à la classe ouvrière et à la France*, Ivry, s.d., p. 89. — Conseillers municipaux et généraux (1871-1956), Hôtel de ville de Paris, 1957. — Paul Esnault, « Le Parti communiste et l'insurrection dans la banlieue sud de Paris », Colloque Libération de la France, 12-13 octobre 1984. — Témoignages de Paul Esnault, de Liliane et de leur fille Hélène. — Interview par Claude Pennetier, Ivry, 15 octobre 1984 et rencontres multiples. — État civil de Paris XIe arr. — Claude Pennetier, Bernard Pudal, « For intérieur et remise de soi dans l'autobiographie communiste d'institution (1931-1939). L'étude du cas Paul Esnault », *Le For intérieur*, PUF, 1995. — Notes de Jean Maitron, Michèle Rault, Emmanuel Hagen, Paul Boulland. — État civil.

Claude Pennetier

## FAGARD Victor

**Né le 20 septembre 1926 ; cheminot au service de la Voie à Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis) ; syndicaliste CGT et militant communiste.**

Au lendemain de la guerre, Victor Fagard travaillait au service de la Voie en banlieue Est et militait à la CGT. Il fut élu secrétaire général adjoint du syndicat des cheminots de Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis) en 1954, puis secrétaire général en 1956.

Accusé d'avoir appelé ses camarades de travail à ne pas remplacer les ouvriers grévistes d'une entreprise chargée du déchargement des marchandises, Victor Fagard fut traduit devant le conseil de discipline le 20 mars 1956. En dépit d'une

forte action de solidarité, il fut déplacé pendant quelque temps à Verdun (Meuse) à titre de sanction.

L'engagement militant de Victor Fagard fut également politique. Il adhéra au Parti communiste en 1946. Secrétaire de la section communiste de Pantin en 1954, il entra au comité fédéral PCF de Seine-Nord-Est après avoir suivi les cours d'une école fédérale en février. Au moment où il subissait les sanctions de la SNCF, il fut promu au bureau fédéral par la direction qui cherchait à y renforcer la présence des ouvriers dans la production. Il resta membre du bureau et secrétaire de la section Pantin jusqu'en 1962, suivant entre mars et juillet 1960 les cours de l'école central de quatre mois du PCF. En 1962, il quitta la section communiste de Pantin pour celle de Bondy, dont il fut également secrétaire, et devint permanent. Il fut à nouveau muté à Drancy en 1963.

Au début de l'année 1964, il fut élu secrétaire de l'union locale CGT de Drancy, fonction qu'il occupa jusqu'en 1970 au moins. Dans la même période, il fut membre du comité de la section PCF Drancy-cheminots. En mai 1964, il fut ramené au comité fédéral PCF de Seine-Nord-Est, en raison du changement de ses responsabilités mais aussi de la présence au bureau fédéral de sa compagne, Colette Coulon, la fédération jugeant « impossible de maintenir un ménage au BF ». Il quitta le comité fédéral en 1966.

SOURCES : Arch. PPO, SNCF S28, S30. — Comités fédéraux du PCF. — Notes de Marie-Louise Goergen. — Arch. fédération communiste de Seine-Saint-Denis.

Jean-Pierre Bonnet, Paul Boulland

## FAIVRE Roger

**Né le 19 août 1939 à Loisy (Saône-et-Loire) ; ouvrier métallurgiste, dessinateur puis journaliste ; dirigeant communiste de Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) ; conseiller municipal de Courbevoie (1991-1997).**

Son père, Marcel Faivre, fut cultivateur puis artisan maçon ; sa mère Marie née Gaudillère, fut servante, cuisinière puis sans profession. Aucun d'eux n'était militant et, catholiques, ils se montraient hostiles au Parti communiste. L'engagement de Roger Faivre fut influencé par l'exemple de son frère aîné, André Faivre, né en 1923, secrétaire fédéral communiste de Saône-et-Loire, membre du comité central et proche collaborateur de Waldeck Rochet.

Élève de l'école publique puis breveté des ENP, Roger Faivre entra dans la vie professionnelle en 1957, comme ouvrier métallurgiste (mécanicien outilleur) dans une fabrique de

ressorts à Courbevoie. En octobre de la même année, il donna son adhésion au Parti communiste à l'occasion d'une journée d'action contre la guerre d'Algérie. Peu après, en 1958, il entra également aux Jeunesses communistes. Selon son témoignage, il se chargea en particulier du travail "clandestin" en direction des jeunes appelés : introduction de tracts dans la caserne de Courbevoie, envoi de tracts aux soldats en Algérie. Arrêté à l'occasion d'un collage d'affiche lors de la campagne contre l'arrivée au pouvoir de de Gaulle, il fut licencié avec plusieurs militants de la JC, en juin 1958. Il retrouva du travail comme fraiseur dans l'entreprise Pizay et Bourget, à Courbevoie, où il assura le secrétariat de la cellule communiste et de la section syndicale CGT de 1958 à 1961. Il quitta ensuite cette entreprise pour une entreprise d'électronique de Colombes, où il travailla comme dessinateur.

Ayant suivi les cours d'une école centrale de journalistes du PCF, il devint, en 1962, rédacteur en chef du journal hebdomadaire *L'Éveil* comme permanent. Devenu secrétaire de la section communiste de Courbevoie, il quitta la rédaction du journal en 1968 pour entrer au comité fédéral des Hauts-de-Seine où il était chargé du suivi des cinq hebdomadaires communistes du département. Il suivit les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF en 1972.

Roger Faivre fut journaliste à *l'Humanité* à partir de 1973 et quitta alors ses responsabilités fédérales. A sa demande, il suivit durant deux ans les cours du soir du centre de formation des journalistes, à l'école de la rue du Louvre, et sortit premier de sa promotion. Au sein du journal, il débuta à la rubrique "Faits de société" et devint rapidement, et pour une dizaine d'années, accompagnateur du secrétaire général, Georges Marchais, et chargé du suivi de l'activité du parti. A ce titre, il siégea à la commission nationale d'organisation du PCF. Il prit ensuite la responsabilité de la rubrique sociale. Il fut membre du comité d'entreprise de *l'Humanité* (1991-1995) et quitta le journal en septembre 1999, lors de son départ en retraite.

Roger Faivre fut conseiller municipal de Courbevoie de 1991 à 1997. Il était également un responsable associatif de la MJC de Courbevoie.

Son épouse, institutrice, milita à l'UJFF, au PCF et au SNI.

Roger Faivre était père de quatre enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Réponse à un questionnaire, août 1999. — Entretien avec Paul Boulland, mars 2000.

Paul Boulland



## FEIX Léon, Jean

**Né le 10 janvier 1908 à Forgès (Corrèze), mort le 28 avril 1974 à Fort-de-France (Martinique) ; instituteur (1928-1932), directeur de coopérative agricole (1932-1935) puis permanent communiste ; secrétaire et homme de confiance d'André Marty, membre du comité central (1947-1974) et du bureau politique (1954-1961) du PCF ; conseiller du l'Union française (1950-1958), député d'Argenteuil (1962-1974).**

Fils d'un petit paysan-maçon migrant corrézien, orphelin à l'âge de onze ans, Léon Feix fut encouragé par un oncle à devenir instituteur, fut reçu à l'École normale de Tulle en 1925 et en sortit en 1928.

Sympathisant depuis 1925, Léon Feix avait adhéré au Parti communiste en 1931 dans un département, la Corrèze, de forte implantation paysanne. Aussi, en 1932, prit-il la direction d'une coopérative agricole, d'influence communiste, qui négociait les grains et les engrais. Il laissa ce poste pour occuper en 1936 celui de secrétaire de la faible région communiste du Lot. Elle comptait, en 1939, 750 adhérents, 55 cellules locales et une cellule d'entreprise, le tout regroupé en six sections.

Mobilisé en septembre 1939 comme lieutenant de réserve, il fut quelques mois plus tard renvoyé dans ses foyers. Traduit en mai 1940 devant le tribunal militaire de Toulouse pour propagande communiste et condamné à trois ans de prison, il s'échappa à la faveur de l'exode mais connu à nouveau l'arrestation en octobre 1940. Il fut interné en France à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), puis à Sisteron, où, selon le témoignage de Roger Codou, rapporté par Philippe Robrieux\*, il fit preuve de courage physique face aux gardes. Il fut déporté en Algérie au printemps 1941 et s'évada du camp de Bossuet en novembre 1942 pour participer aux combats des communistes d'Algérie.

Léon Feix travailla pendant plusieurs mois à Alger auprès d'André Marty puis fut son secrétaire à Paris et un intime du couple André et Raymonde Marty. En 1945, il fut nommé à la direction des « cadres », à côté de Jean Chaumeil et de Georges Beyer, en conservant toujours un lien fort avec Marty qui avait le contrôle politique du service. « Je ne suis resté là seulement 3 ou 4 mois, un jour n'approuvant pas les méthodes de travail de cette section des cadres on m'a mis ailleurs » (intervention au comité central du 4 septembre 1952 à Montreuil). Il devint alors membre du bureau de la fédération de la Seine, journaliste et administrateur du journal *L'Algérien en France* ; il eut la responsabilité

de la section coloniale du PCF, toujours sous le contrôle politique de Marty. Le XI<sup>e</sup> congrès, réuni à Strasbourg du 25 au 28 juin 1947, l'élut membre suppléant du comité central ; le XII<sup>e</sup> congrès (Gennevilliers, 2-6 avril 1950) le titularisa et le XIII<sup>e</sup> congrès (Ivry, 3-7 avril 1954) vit son entrée comme suppléant au bureau politique. Au moment de l'« Affaire Marty », Léon Feix fut un des accusateurs, en particulier au comité central du 4 septembre 1952. Cette attitude lui valut la confiance constante de Maurice Thorez. Membre titulaire du bureau politique en 1956, Feix le quitta en 1961, mais resta membre du comité central jusqu'à sa mort. Il fut le responsable politique de la section des cadres de 1954 au milieu des années 1960.

Conseiller de l'Union française de 1950 à 1958, il anima l'action du parti contre la guerre d'Indochine et contre la guerre d'Algérie. En 1952, le gouvernement déposa contre lui une demande d'autorisation de poursuites pour sanctionner ses prises de position sur l'Indochine. La commission parlementaire habilitée refusa la levée de l'immunité. En décembre de la même année, Léon Feix fut battu à l'élection législative partielle du 1<sup>er</sup> secteur de Paris (Ve, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> arr.) avec 63 323 voix au premier tour et 72 518 au second, sur 490 848 inscrits.

Léon Feix suivit les problèmes d'outre-mer et particulièrement la création du Parti communiste réunionnais. Il fut d'ailleurs présent au congrès des 17-18 mai 1959 au Port (Eugène Rousse, *Combat des Réunionnais pour la liberté*, III, p. 129-134, photo p. 140).

Le 18 novembre 1962, Léon Feix reconquit le siège de député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Seine-et-Oise (Argenteuil-Bezons) perdu en 1958 par Mathilde Peri, et jadis terre d'élection de Marty. Il fut réélu dans la même circonscription, devenue la troisième du Val-d'Oise, les 5 mars 1967 et 23 juin 1968. Vice-président du groupe communiste, il avait été porté à la vice-présidence de l'Assemblée nationale le 3 avril 1973. Il signa de nombreux projets de loi et fut en particulier l'un des auteurs du projet communiste « pour un statut démocratique aux travailleurs immigrés ».

La mort le surprit brusquement (crise cardiaque), dans la nuit du 27 au 28 avril 1974, en Martinique, où il était venu soutenir la campagne en faveur de François Mitterrand\*, candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle. Il s'était marié le 23 juillet 1953 avec Viviane Halimi et était père d'un fils.

SOURCES : Arch. P.Po. 88. — Arch. du Parti communiste, dossier « Affaire Marty » ; Feix n'a pas de biographie à la commission des cadres. — *Le Monde*, 23 décembre 1952 et

30 avril 1974. — *L'Humanité*, 29 avril 1974. — *Renaissance du Val-d'Oise*, mai 1974. — *Who's who*, 1973-1974. — Jean-Pierre Hoss, *Communes en banlieue : Argenteuil et Bezons*, FNSP, 1969. — Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste*, t. IV, *op. cit.*, 1984. — Notice *DBMOF* par Jean Maitron et Claude Pennetier.

Claude Pennetier

## **FINET René**

**Né le 2 avril 1930 à Bagnolet (Seine, Seine-Saint-Denis) ; ouvrier bijoutier ; membre du comité fédéral PCF de Seine-Sud ; permanent.**

Fils de Louis Finet, réparateur de pendules électriques, René Finet se maria le 12 avril 1952 à Champigny-sur-Marne avec Denis Agnus, professeure délégué d'éducation physique. Domicilié à Champigny, adhèrent au PCF depuis 1946, René Finet suivit une école centrale communiste d'un mois, en 1958.

En 1956, sa promotion au comité fédéral de Seine-Sud avait été envisagée et finalement écartée lors de la conférence fédérale. Elle intervint en 1959, alors qu'il était secrétaire de la section communiste de Champigny. La direction fédérale jugeait à cette époque qu'il était un "militant actif et intelligent qui se développe." En mars 1960, alors qu'il était secrétaire de Marcel Servin, René Finet devint collaborateur d'Étienne Fajon, pour suivre le contenu de la presse communiste. Toujours secrétaire de la section Champigny jusqu'en 1964, il siégea au comité fédéral de Seine-Sud jusqu'en 1965, comme responsable des hebdomadaires de la fédération. Il ne fut pas réélu lors de la 10<sup>e</sup> conférence fédérale, en juillet 1965.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne. — Notes de Paul Boulland.

Claude Pennetier

## **FITERMAN Charles [FITERMAN Chilek, dit].**

**Né le 28 décembre 1933 à Saint-Étienne (Loire) ; monteur mécanicien, électricien ; dirigeant communiste de la Loire et du Val-de-Marne ; secrétaire de Waldeck Rochet ; conseiller général et député du Val-de-Marne ; membre du secrétariat du Parti communiste ; numéro deux de ce parti après Georges Marchais ; ministre d'État du gouvernement Mauroy (1981-1983) ; créateur, en 1989, d'un**

**courant critique « fondateur », quitta comité central en 1994, s'éloigna du PCF et rejoignit le Parti socialiste.**

Charles Fiterman vit le jour à Saint-Étienne, fils de Moszek Berko Fiterman (dit Maurice), né le 25 janvier 1910 à Wysokie (Pologne), marchand forain, et de Laja (écrit parfois Laya) Rozenblum, née le 5 septembre 1905 en Pologne, ménagère sur l'acte de naissance. Elle reprit le métier de son mari après la mort de celui-ci, déporté racial à Auschwitz en mai 1945. Il avait une sœur, Irène, employée de commerce, qui fut plus tard communiste.

Le jeune Charles fut marqué par la personnalité et la culture de sa grand-mère qui, venue de Lodz pour les voir en 1937, était restée. Elle apprit le yiddish aux enfants. Elle n'hésita pas à passer plusieurs mois à l'hôpital psychiatrique de Vinatier (Rhône) pour échapper aux rafles. Le père s'était engagé volontaire en 1939 et avait tout tenté pour faire échapper sa famille à la répression antisémite. Ainsi, Charles avait été placé comme interne dans le pensionnat catholique Saint-Joseph. Il fut ensuite confié, en 1942, à une famille de paysans du Velay, à Marlhès (Haute-Loire), où il fut considéré comme le troisième fils du foyer. Chez eux, en écoutant Radio-Londres, il apprit la victoire de l'Armée rouge à Stalingrad et comprit que les nazis n'étaient pas invincibles.

Très bon élève pendant tout son parcours scolaire, revenu à Saint-Étienne, il obtint une dispense pour entrer dans un centre de formation professionnelle où il eut, en trois ans, un CAP d'électricien avec 17 de moyenne. Il rêvait d'être physicien ; il aurait pu être orienté vers un lycée, mais sa mère n'était pas en situation de se passer de son aide. Il travailla avec elle sur les marchés.

Charles Fiterman eut une éducation catholique sans que le mystère de la Saint-Trinité ne le touche (« Ça n'entraîne pas ») il se tourna un temps vers la synagogue, mais c'est à l'amicale laïque et dans les cercles ouvriers qu'il trouva sa voie. Lors d'un séjour dans une maison d'enfants déportés, en 1945 à Aix-les-Bains, il apprit à répondre avec les poings aux cris de « sales juifs ». Détaché de la religion, il assumait son identité juive en se reconnaissant dans les valeurs des amicales laïques et des cercles ouvriers. Grand lecteur, les écrits de Marx et d'Engels furent pour lui une découverte. Prenant deux semaines de vacances pendant l'été 1951, il partit à vélo jusqu'à la Méditerranée avec un ami, jeune communiste. Au retour, il le suivit dans une réunion de cellule et remplit un bulletin d'adhésion. Trois mois plus tard, on le chargea d'un rapport sur la lutte pour la paix, épreuve qui lui permit de se faire une réputation de jeune aux « qualités prometteuses ». Le secrétaire de la section CGT jugea que la place de ce jeune travailleur, titulaire d'un CAP,



n'était pas sur les marchés mais dans une entreprise. Il le poussa à entrer aux ateliers du Tram, compagnie de chemin de fer à voie étroite de Saint-Étienne où il milita à la cellule des tramways-Valbenoite. La découverte de la solidarité ouvrière et la satisfaction de combiner savoir théorique et savoir-faire pratique le comblèrent. Il se mit à disposition de l'UJRF.

La crise de la fédération communiste en 1952 aurait pu l'inquiéter. Il n'en fut rien. La mise à l'écart de Marius Patinaud, un grand nom de la Résistance et du mouvement communiste ligérien, ne l'étonna qu'en raison de la « ferveur aveugle et inconditionnelle » que manifestait le soutien de nombreux militants (p. 42). La mise à l'écart rapide de son successeur, Fernand Barthélémy, ne l'intrigua pas plus. Son souci était de déborder le secrétaire de son syndicat « un peu encroûté » et de mener des actions nouvelles qui lui valurent l'hostilité de ses employeurs. Ceux-ci profitèrent de son absence, en raison de sa participation à un stage de formation politique, pour le remercier.

Il occupa divers petits emplois avant de partir pour un service militaire qu'il croyait de quinze mois et qui en dura le double, en raison du déclenchement de la guerre d'Algérie. Sa situation de famille lui permit de rester en France. Il épousa le 23 mai 1953 à Saint-Étienne Jeannine Poinas, de trois ans son aînée, aide comptable, active militante communiste depuis 1945, qui entra au bureau national de l'Union des jeunes filles de France en 1957.

Son retour dans la Loire fut marqué par un renforcement de son militantisme dans l'UJRF. Sa participation à l'école centrale de la jeunesse, en octobre 1953, fut saluée par les évaluateurs : « Très intelligent. Esprit vif. Possède déjà une grosse expérience du travail de masse parmi la jeunesse dont il connaît bien les aspirations. Il est déjà en garde contre un léger esprit de suffisance. Bon esprit de Parti et de fermeté politique. Ce camarade est dynamique et présente de grandes possibilités de développement pour devenir un excellent dirigeant de la jeunesse. » Michel Olnagier allait dans le même sens : « Jeune militant intelligent et dévoué. Semble avoir beaucoup lu, mais a tendance à exposer les problèmes sur un plan purement théorique. Possède un bon jugement politique. Depuis trois mois a contribué à un redressement certain de l'UJRF dans le département (106 adhésions réalisées). Ce camarade sérieux et actif a de réelles possibilités de développement. » De tels éloges et états de service en firent aussitôt un secrétaire départemental de l'UJRF. Il fut élu membre du comité fédéral communiste de la Loire à la conférence du 20 décembre 1953. Passée sous la direction de Théo Vial, dit Vial-Massat, la fédération confirma son soutien en l'envoyant suivre un stage central d'éducateur national en

1957. Selon son témoignage, il sortait d'une année 1956 « terrible ». Ce n'est pas tant le XXe congrès du PCUS qui le marqua, mais la position du Parti communiste sur l'Algérie : « J'avais quand même sur l'estomac le vote des députés communistes en faveur des pleins pouvoirs » (p. 48).

Il entra, cette même année 1956, comme électricien P1 chez Schneider (Société des forges et ateliers du Creusot) en rusant pour qu'on ne cherche pas son pédigrée militant. Il y resta six ans et fut cosecraire du syndicat CGT de l'entreprise avec le prêtre-ouvrier Maurice Combe, « un de ses formateurs » (p. 39). Devenu OP2, il était bloqué pour le passage à OP3 en 1962, jusqu'à ce que les ouvriers se mettent en grève pour le défendre. Dans un rapport interne, il minimisa son rôle à la CGT : « Je n'ai jamais milité activement au syndicat », signifiant ainsi qu'il était plus politique que syndicaliste.

C'est en effet par la professionnalisation politique qu'il entra dans l'appareil communiste en 1962. Léon Feix vint à Saint-Étienne lui proposer d'être directeur adjoint de l'École centrale du parti et donc d'être permanent rattaché à la section Éducation du PCF. Cette proposition, reconnaissant ses qualités intellectuelles et politiques, ne pouvait être refusée, mais il demanda une période d'essai et, pendant quinze mois, fit l'aller-retour chaque semaine entre Paris et Saint-Étienne. Il s'installa ensuite dans un HLM, à Arcueil avec sa famille. Il passa de la direction fédérale de la Loire à celle de Seine-Sud où il fit la connaissance de Georges Marchais. En avril 1965, Gaston Plissonnier le convoqua dans son bureau du 144 rue Le Peletier pour lui proposer d'être le secrétaire de Waldeck Rochet, poste très important qui le mit aux premières loges pour suivre les contacts qui permirent, via l'entremise de Jules Borker, la candidature de François Mitterrand aux élections présidentielles de décembre 1965. Il accompagna avec plaisir et passion le nouveau cours politique engagé par le secrétaire général, un homme dont il loua constamment les qualités humaines et la volonté politique. La tâche fut plus difficile en Mai 68, avec un Waldeck Rochet déjà fatigué et miné par les menaces qui pesaient sur le printemps de Prague. Il traversa la « vrai et fausse révolution » de mai-juin 1968 sans en avoir une « compréhension rapide et exacte » et admit plus tard que sa capacité d'action et celle du PCF en furent atteintes. Il fut un témoin indirect des échanges et friction avec le secrétaire général et François Mitterrand et il admit qu'après les élections de juin, le PCF avait le sentiment d'avoir « évité le pire ». Il aida dès lors Waldeck Rochet à préparer le manifeste de Champigny. Sa tâche fut plus éprouvante quand le secrétaire général sombra dans la maladie après l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Selon Fiterman : « s'il y avait eu un référendum

dans le parti, nul doute que l'approbation des Soviétiques l'aurait emporté » (p. 91). Fin octobre 1969, Waldeck Rochet le chargea de rédiger et de lire devant le comité central une courte intervention qui annonçait son renoncement à la fonction de secrétaire général ; il le fit avec « une infinie tristesse ».

Georges Marchais, nouveau n° 1 lui demanda de poursuivre les mêmes fonctions auprès de lui. Fiterman acquit dans cette période de négociation du Programme commun un poids politique certain, qui en fit, à côté de Jean Kanapa, un homme clé dans les prises de décisions. Celui-ci rédigea pour l'essentiel le livre de Georges Marchais, *Le Défi démocratique* (1975), Fiterman se consacrant à la partie économique et sociale. L'un et l'autre contribuèrent au climat d'ouverture qui marqua le XXIIe congrès du PCF (1976).

À la différence de Kanapa, il connaissait peu les pays de l'Est si on excepte des vacances en Roumanie à l'été 1965, un séjour en URSS en 1967 et un autre en RDA en 1970. Il fut donc en rapport direct avec la direction soviétique à un moment où sa lecture d'Arthur London et de Soljenitsyne lui avait ouvert les yeux sur le stalinisme et le « système concentrationnaire soviétique », et dans le contexte des rapports tendus entre le PCF et le PCUS. En 1975, il participa avec Kanapa aux réunions préparatoires de la conférence des partis communistes européens alors que le thème de l'eurocommunisme inquiétait Moscou. En 1978, après la mort de Kanapa en septembre, il fut chargé par Marchais d'aller à Moscou négocier avec Boris Ponomarev un accord pour une rencontre au plus haut niveau. Ce fut, écrivit-il, « une des heures les plus pénibles de ma vie ».

Déjà membre du comité central depuis le XXe congrès (février 1972), Charles Fiterman vit son rôle officiel reconnu par son entrée au bureau politique lors du XXIIe congrès (février 1976). Il fut responsable avec Pierre Juquin du secteur propagande et communication, ainsi que de la section économique, des élus locaux et de la liaison avec les autres partis de gauche. De plus, il intégrait le secrétariat, passant du rôle de conseiller et d'exécutant à celui de dirigeant à part entière. Son refus d'être tête de liste à Saint-Étienne pour les élections municipales de 1977 provoqua plus tard ses regrets. Pour l'heure, la politique nationale lui sembla plus intéressante et, s'il accepta des candidatures et des mandats électifs, ce fut en région parisienne, à proximité du centre de pouvoir. Il avait ainsi été élu conseiller général de Villejuif en 1973 puis député de la deuxième circonscription de Choisy-le-Roi en 1981.

Une de ses tâches essentielles fut de travailler à l'« actualisation » du programme commun dans la perspective des élections législatives de 1978. Les négociations durèrent deux mois entre la délégation socialiste conduite par

Pierre Bérégovoy et la délégation communiste conduite par lui, sans oublier celle des radicaux de gauche. Fin juillet, les divergences restantes semblaient pouvoir être surmontées lors d'une réunion au sommet à la mi-septembre. Sans contact direct avec Georges Marchais en vacances en Corse, il regarda avec surprise le secrétaire général monter le ton lors d'un entretien télévisé et déclarer « Liliane, fais les valises, on rentre à Paris ! » « Intrigué et inquiet », il fit lui aussi ses valises pour prendre deux semaines de repos sans savoir si cette attitude nouvelle était un jeu tactique ou un désaveu du travail qu'il avait accompli avec Bérégovoy. À son retour, il perçut que la machine de la rupture était en marche, en fut affecté, avec le sentiment d'avoir été « manipulé d'un bout à l'autre », mais en numéro deux discipliné, il accepta. En 1978 s'ouvrit une période de tension personnelle qui se poursuivit jusqu'à son départ de la direction en 1990 : dans son for intérieur, il percevait l'effondrement d'un système, dans la pratique, par peur d'affaiblir le PCF, il laissa partir les vagues successives de contestataires (Henri Fiszbin et ses amis, Pierre Juquin, Claude Poperen) avec le sentiment qu'on n'a jamais gagné contre le secrétaire général.

Si le choc du faible score de Marchais (15 %) aux élections présidentielles de mai 1981 l'affecta, la victoire de Mitterrand ouvrit une nouvelle phase de sa carrière politique. Il fit partie des quatre ministres communistes choisis par Pierre Mauroy et François Mitterrand en accord avec le Parti communiste et obtint, avec le statut de ministre d'État, les transports. En mars 1983 (deuxième gouvernement Mauroy), à sa demande, il fut seulement ministre des Transports. Il fit face avec habileté à diverses difficultés qui se présentèrent et y mena une politique de réforme dont la Loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI), adoptée le 31 décembre 1982, était la pièce maîtresse. Ce passage au pouvoir le transforma sans doute. Il en tira un bilan positif mais ne fut pas mécontent de cesser de faire le grand écart entre le parti et le gouvernement lorsque Georges Marchais et Laurent Fabius mirent fin à la participation du PCF en juillet 1984. Un mauvais climat l'attendait au parti. L'échec aux élections européennes avait clairement montré que le PCF était entré dans une phase de déclin, ce que la direction refusait d'admettre. L'opposition qui s'était manifestée au comité central (premier rapport de Claude Poperen) et dans plusieurs fédérations attendait qu'il s'exprime et qu'il agisse. Il n'en fut rien. Certes, il rédigea une note politique exposant dans la perspective du XXVe congrès sa vision du positionnement futur du parti, mais elle resta lettre morte. Au fil des mois et des années, il fut traité comme un chef clandestin d'une opposition naissante et vécut une sorte d'exil intérieur. La rénovation qu'il souhaitait était introuvable. Il décida de se

manifeste au grand jour à l'automne 1989, lorsqu'un grave accident de voiture l'empêcha d'être présent à une réunion du comité central. Son texte fut lu à la tribune et provoqua un durcissement de la direction. Il était devenu un opposant ouvert, un « fondateur » pour la presse. Il parla au 27<sup>e</sup> congrès du PCF, à Saint-Ouen, le 19 décembre 1990, déclarant en référence aux changements à l'Est : « Le monde change. Cette période nouvelle qui s'est ouverte est porteuse à la fois de chances lumineuses pour l'humanité et de dangers mortels. »

Le mouvement organisé autour du journal *Refondations* eut un certain succès, au-delà même des rangs communistes. En 1993, il appela à la convocation d'Assises du communisme pour créer un nouveau parti de transformation sociale. Au XXVIII<sup>e</sup> congrès (janvier 1994) il annonça son intention de ne pas être reconduit dans les organismes de direction et fit une dernière intervention, « la plus pénible de ma vie ».

À l'extérieur du parti, il créa un Forum des alternatives européennes (FAE) puis rallia le Parti socialiste en 1998. Il soutint le « oui » au référendum de 2005 et, en 2008, la motion Ségolène Royal.

Devenu maire de Tavernes, le village provençal qui l'avait « adopté », il produisit un travail autobiographique et de réflexion qui parut en 2005.

ŒUVRE : Profession de foi. Pour l'honneur de la politique, Le Seuil, 2005, 366 p.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Entretien avec Charles Fiterman. — État civil de Saint-Étienne

Claude Pennetier

## **FOUCARD Roland, André, Charles**

**Né le 21 juin 1921 à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), mort le 22 juillet 1991 à Créteil (Val-de-Marne) ; ouvrier du bâtiment ; syndicaliste CGT et militant communiste de la Seine [Val-de-Marne], créateur et secrétaire général de l'UD-CGT du Val-de-Marne (1966-1979) ; maire adjoint de Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne), conseiller général de la Seine (1953-1967).**

Roland Foucard vint à Champigny-sur-Marne à l'âge d'un an et y resta toute sa vie. Fils d'une ménagère et d'un employé des chemins de fer (sur l'acte de naissance) devenu manœuvre du bâtiment syndiqué depuis 1936, il obtint le certificat d'études primaires à douze ans et entra en apprentissage dans l'alimentation aux

magasins Damoy. Mais il changea plusieurs fois d'entreprise : « Il y avait des choses qui le révoltaient très rapidement, c'était quelqu'un qui était extrêmement vif et bouillant et il y avait des choses qu'il ne supportait pas et immédiatement cela prenait allure de conflit et il partait, ou il se faisait jeter dehors ou il partait de lui-même. Il m'a raconté ça plusieurs fois, cela lui est arrivé quatre ou cinq fois qu'il soit parti des entreprises en disant : "ce que vous faites n'est pas juste", sans avoir de notion ou d'appartenance syndicale à l'époque » (témoignage de Denise Foucard).

Ouvrier du bâtiment depuis l'âge de dix-sept ans, il fréquenta les Jeunesses communistes en 1938. Il reprit contact avec Ricci, son responsable local, en 1941, mais dira-t-il, plus par amitié et par hostilité à la collaboration que par conviction politique communiste, et sans engagement précis. Réquisitionné par l'organisation Todt, il refusa de partir à Cherbourg mais travailla pendant six mois avec son entreprise à Soissons pour la construction de fortifications sous le contrôle des Allemands. Son hostilité à l'occupant le conduisit à partir un temps en zone sud, à Issoudun (Indre), pour échapper aux réquisitions. Revenu à Champigny, il prit contact début 1944 avec un camarade d'école qui appartenait à Libé-Nord. Il participa à des distributions de tracts, à des crevaisons de pneus avant d'entrer dans les FFI et de participer à la libération de Champigny. Il adhéra à la CGT en septembre 1944 (syndicat du ciment-maçonnerie), puis un mois plus tard au Parti communiste.

Élu en 1945 délégué syndical chez Caroni, une entreprise du bâtiment de cette commune, il devint en 1947 secrétaire de l'Union locale de Champigny, et fut à ce titre animateur des grèves de 1947 dans sa ville, « permanent propagandiste du bâtiment » à partir de février 1948, puis secrétaire général du syndicat des cimentiers maçons de la région parisienne en 1949, où il milita aux côtés de Jean Martre et d'André Tanty. Il devint secrétaire de la Fédération CGT du Bâtiment en novembre 1950 puis en 1952-1953.

Roland Foucard siégeait au bureau de l'Union des syndicats CGT de la Seine, mais, en 1953, les réserves des militants qui s'inquiétaient du temps que lui prenaient ses fonctions de conseiller général et de maire adjoint, contribuèrent peut-être à la réorientation de son action vers la politique pendant une douzaine d'années.

Après avoir suivi les écoles centrales communistes d'un mois (école centrale syndicale en 1951) et de quatre mois (mars-juin 1954), puis avoir été directeur adjoint d'une école d'un mois en 1956, il mena une activité politique importante jusqu'en 1966. En mars 1953, il fut élu au comité fédéral communiste de la Seine et entra peu après au bureau de la fédération Seine-Sud

nouvellement créée. Dans les mois suivants, il fit preuve « d'une grande activité » et « d'une grande fermeté », selon les dirigeants fédéraux. Alors qu'il séjournait à l'école centrale de quatre mois, en mai 1954, il fut donc proposé comme membre du secrétariat fédéral, en remplacement de Gérard Lapaix. Il y siégea jusqu'en 1964, chargé notamment de l'organisation puis des élus, avant de revenir au bureau fédéral de Seine-Sud puis du Val-de-Marne.

Aux côtés de Fernand Dupuy et de Louis Dolly puis de Georges Marchais, Roland Foucard contribua au développement de la fédération, tout en exerçant des mandats électifs comme conseiller municipal de Champigny à partir du 26 septembre 1949 puis fut désigné 3e adjoint le 9 août 1950. Il fut réélu conseiller le 26 avril 1953 et nommé premier adjoint et conserva son siège jusqu'en 1965. À cette date, il renonça à se présenter sur la liste dirigée par Louis Talamoni. Il fut conseiller général de la Seine (39e secteur, Champigny, Bry-sur-Marne) de 1953 à 1967. Le Parti communiste le présenta aux élections législatives dans la 43e circonscription de la Seine (Alfortville) en 1962 (il se désista au second tour pour le maire PSU, Raoul Bleuse) puis en 1967 dans la 4e circonscription du Val-de-Marne. Cet « homme de masse » et « d'action », « modeste », « combatif », « franc », accrocheur, volontaire, bon vivant, ayant une « tendance au praticisme » (évaluation de ses diverses participations aux écoles), se situait dans la lignée des importants dirigeants communistes issus du bâtiment : Eugène Hénaff et René Arrachard. Une délégation en Hongrie, en 1952, l'avait conduit à militer à l'association France-Hongrie, sans négliger France-URSS. Il était d'autre part membre de l'Amicale des élus républicains.

En 1966, la décentralisation de la région parisienne et la création des nouveaux départements de la couronne conduisirent à une réorganisation de la CGT et marquèrent son retour aux responsabilités syndicales. Avec Jean Dréan, Roland Foucard participa alors à la fondation de l'Union syndicale de la Région parisienne, devenue ultérieurement Union régionale d'Île de France. C'est lui qui mit en place l'Union départementale CGT du Val-de-Marne et qui en devint le premier secrétaire lors du premier congrès (novembre 1966). Il assumait cette responsabilité jusqu'en 1979, laissant alors le secrétariat à un jeune cadre d'Air France, Jean-Pierre Page. La même année, à cinquante-huit ans, il demanda à quitter le bureau fédéral du Val-de-Marne.

Roland Foucard poursuivit ensuite son militantisme à Tourisme et travail (secrétaire général pour la Seine-Saint-Denis) puis à Echanges vacances amitiés. En novembre 1987, il fut le premier président du centre CGT d'histoire sociale du Val-de-Marne (qui devint

en 1992 Institut CGT d'histoire sociale), créé avec l'appui de Mme Claire Berche, directrice des Archives départementales. Il s'impliqua activement dans la vie de cet organisme, notamment sous la forme d'un ouvrage, *Ceux du Val-de-Marne* qui parut en octobre 1991.

Roland Foucard avait épousé en 1944 Georgette Debruyne et le couple eut trois enfants ; il se remaria en 1962 avec Denise Séguy-Aubert (voir Denise Foucard), née en 1923, sœur de Georges Séguy, conseillère municipale communiste de Champigny, et ils eurent un fils. Il mourut le 22 juillet 1991 suite à une opération du cœur et fut enterré le 25 juillet au cimetière de Champigny.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426 ; 3M 73-77 (listes électorales). — Allocution à ses obsèques de Georges Letellier, secrétaire de l'UD du Val-de-Marne et de Nicolas Marchand, premier secrétaire de la fédération du PCF du Val-de-Marne, Centre confédéral d'archives de la CGT. — Interview de Denise Foucard par Karine Bertrand-Massouf, 2001. — *L'Humanité*, 23-24 juillet 1991. — *Bulletin officiel de la Ville de Paris*, 10 septembre 1991, n° 71. — Philippe Nivet, *Les Assemblées parisiennes de 1935 à 1953*, IHTP, 1995. — Notes de Paul Boulland et d'Emmanuel Hagen.

Michel Dreyfus, Claude Pennetier

## FOUCHER Christian

**Né le 20 mai 1930 ; ouvrier EDF ; militant communiste et syndicaliste CGT de Seine-Saint-Denis ; secrétaire de l'UL-CGT de Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis), secrétaire général de l'UD-CGT de Seine-Saint-Denis lors de sa constitution.**

Ouvrier EDF, Christian Foucher avait adhéré au Parti communiste en 1955. En 1959, il faisait partie des responsables de l'Union locale de Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis) et était considéré par la direction fédérale communiste comme un « jeune camarade en plein développement » lorsqu'il fut élu au comité fédéral PCF de Seine-Nord-Est. De mars à juillet 1960, il suivit les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF. Il siégea au comité fédéral PCF de Seine-Nord-Est puis de Seine-Saint-Denis jusqu'en 1974 au moins et au bureau fédéral de 1962 à 1974.

En 1962, il devint secrétaire permanent de l'Union locale CGT de Saint-Denis et membre de la commission exécutive de l'Union départementale de la Seine. En 1964, il abandonna le secrétariat de l'UL pour celui de la section communiste de Saint-Denis-Pleyel. L'année suivante, il quitta cette responsabilité lorsqu'il entra au bureau de l'Union départementale CGT de la Seine.

Après la création des départements de banlieue parisienne, Christian Foucher fut élu secrétaire de l'Union départementale de Seine-Saint-Denis lors de son congrès constitutif. Il conserva cette responsabilité jusqu'en 1974, au moins. En 1979, au congrès de la Fédération CGT de l'énergie du Touquet (Pas-de-Calais), il fut élu à la commission exécutive.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. fédération communiste de Seine-Saint-Denis. — *La Vie Ouvrière*, n° 1159, 16 novembre 1966 — R. Gaudy, *Les porteurs d'énergie*, op. cit.

Paul Boulland

## **FRAYSSE Élise [née LASSERRE Lucienne, Élise, Amylla]**

**Née le 6 mai 1920 à Moissac (Tarn-et-Garonne), morte le 3 juin 1957 à Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) ; sténodactylo puis journaliste ; dirigeante de l'UFF, rédactrice en chef de *Femmes françaises* ; militante communiste de Seine-Ouest (Hauts-de-Seine).**

Fille d'un coiffeur et d'une employée de commerce, Élise Lasserre, titulaire du brevet élémentaire, fut militante de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) en banlieue ouest avant 1939 et participa aux activités de la FSQT.

Pendant la guerre, elle participa aux activités du Parti communiste clandestin auquel elle adhéra en octobre 1943 à Paris. Elle oeuvra en particulier dans l'appareil technique des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP).

Après la Libération, dirigeante de Jeunes filles de France de 1945 à 1949, d'octobre 1949 à mai 1952, Elise Fraysse fut rédactrice en chef du journal de l'UFF, *Femmes françaises*. À ce titre, elle réalisa, en 1952, un reportage sur la Tunisie qui provoqua son emprisonnement à trois reprises. Le 8 août 1946, à Gros-Chastang (Corrèze), elle s'était mariée avec Alfred Fraysse, agriculteur communiste, devenu employé à l'UPI.

Militante de la section communiste de Courbevoie et dirigeante du comité départemental UFF de la Seine au début des années 1950, elle fut élue au bureau fédéral, lors de la 2e conférence de la fédération communiste de Seine-Ouest, réunie les 14-16 mai 1954, salle des Grésillons à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). En mars 1954, le secrétariat du PCF l'affecta à la direction de l'UFF où elle fut membre du comité national. La direction de la fédération

Seine-Ouest, qui à cette époque manquait de cadres féminins, se plaignit de cette décision auprès de la Section de montée des cadres (SMC). En 1954, elle accéda au bureau national de l'UFF et continua de siéger au bureau fédéral de Seine-Ouest. Au cours de l'année elle suivit les cours de l'école centrale d'un mois du PCF. En mars 1955, elle fut choisie par le secrétariat du comité central comme directrice adjointe de l'école centrale d'un mois destinée aux femmes.

Peu après, elle fut désignée pour travailler à la Fédération démocratique internationale des femmes à Berlin. Malgré son absence de plusieurs mois, une nouvelle fois déplorée par la fédération Seine-Ouest, elle fut réélue au comité fédéral en 1955. Elle continua d'y siéger à son retour, en tant que dirigeante de l'UFF et membre du comité de la section communiste de Nanterre, jusqu'à son décès en juin 1957. Pour ses obsèques, le secrétariat du PCF désigna une délégation composée d'Etienne Fajon, Léon Feix, Georges Brichot, Maurice Carroué et Madeleine Vincent.

Elise Fraysse eut un fils, devenu enseignant, et une fille, Jacqueline Fraysse, née en 1947 à Paris, médecin cardiologue, députée, maire puis sénatrice communiste de Nanterre.

SOURCE : Arch. comité national du PCF — Arch. PPO — Etat civil de Moissac.

Paul Boulland

## **FRELAUT Dominique**

**Né le 2 septembre 1927 à Vannes (Morbihan) ; ouvrier métallurgiste ; syndicaliste CGT et militant communiste, membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Ouest (1961-1965), membre du secrétariat de l'USTM de la Seine (1952-1953) ; maire de Colombes (Seine puis Hauts-de-Seine) (1965-2001), conseiller général des Hauts-de-Seine (1967-1973 et 1976-1982), député (1973-1986, 2001-2002).**

Son père, Jean Frelaut (1879-1954), ancien combattant de la Première guerre mondiale, était un peintre-graveur et illustrateur renommé, marié en 1912 à Élisabeth Pinasseau, sans profession. Selon son témoignage, Dominique Frelaut fut élevé dans une atmosphère familiale marquée par une foi catholique forte mais « ouverte et tolérante » et par les activités artistiques de son père. Le 19 juin 1940, deux de ses frères, âgés de dix-sept et dix-neuf ans, élèves de l'école de la marine marchande de Paimpol, furent tués en mer alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Angleterre avec leurs camarades sur un bateau heurté par une mine. Cet événement nourrit l'hostilité de son père, et la sienne, à

l'égard de l'occupant. Élève de l'enseignement catholique, il poursuivit ses études chez les frères eudistes, au pensionnat Saint-Martin de Rennes (Ille-et-Vilaine) qui préparait les élèves à la prêtrise. Il atteignit le niveau du premier baccalauréat, sans toutefois l'obtenir. Entre 1943 et 1946, il fut membre de la JEC et participa à la direction d'un patronage catholique. Il effectua son service militaire dans l'infanterie coloniale, avec le grade de caporal-chef.

À la Libération, Dominique Frelaut s'intéressa à l'expérience des prêtres ouvriers, dont il avait connaissance par son frère, élève de l'école Estienne et militant de la JOC. Selon son témoignage, il hésitait à s'engager dans cette voie mais souhaitait surtout quitter l'univers familial pour s'immerger dans le monde ouvrier. Il rejoignit alors la région parisienne et se présenta chez Citroën où il fut engagé comme OS et affecté à l'usine de Levallois. Habitant le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, il fréquentait à cette époque la communauté de la Mission de Paris qui se réunissait au 34 rue Marcadet autour d'Yvonne Viguier et de René Besnard. Sous l'influence du responsable communiste de l'usine, également secrétaire de l'union locale, il adhéra à la CGT en 1948. Devenu délégué du personnel et militant syndical actif, il fut brièvement secrétaire du syndicat des métaux de Levallois en 1950, avant d'être muté dans les autres usines Citroën de banlieue ouest, à Clichy puis à Saint-Ouen. À l'issue des grèves de février-mars 1950, il fut licencié. À l'initiative de Georges Abbachi, alors secrétaire de l'union locale de Saint-Ouen, il adhéra au PCF. Ne trouvant pas d'emploi, il fut recruté par la fédération CGT des Métaux pour suivre la campagne en faveur de l'Appel de Stockholm dans l'est parisien et pour effectuer, aux côtés d'Alfred Costes, des tournées syndicales en Lorraine, dans le cadre de la lutte contre le plan Schuman. Embauché aux établissements Auffière de Pantin mais rapidement licencié en raison de son militantisme syndical, il resta permanent de la Fédération des métaux jusqu'à son entrée chez Chausson, à l'usine H de Gennevilliers, au cours de l'année 1951. Selon lui, au cours de cette période, il était mis en avant comme un exemple de l'unité entre catholiques et communistes et connut ainsi une promotion rapide dans les responsabilités syndicales, comme responsable du syndicat CGT Chausson et membre du bureau de l'Union des syndicats des métaux de la Seine. Toutefois, sa rencontre avec Annie Blumberg, sténodactylo, militante communiste issue d'une famille juive décimée par la déportation, puis leur mariage en juillet 1951 à Paris (XVIII<sup>e</sup> arr.), achevèrent de le couper de son engagement aux côtés des militants catholiques.

Travaillant et militant à Gennevilliers, Dominique Frelaut vint également y habiter à partir de 1952. A l'issue des grèves pour la

libération de Jacques Duclos, en juin 1952, il fut menacé de licenciement pour son altercation avec un chef de fabrication. Il démissionna de l'usine Chausson et entra au secrétariat de l'USTM de la Seine comme permanent. Ses responsabilités restaient centrées sur la banlieue ouest, et notamment sur l'industrie automobile. Il fit ainsi partie des cadres accompagnant la grève chez Renault en avril-mai 1953. Son activité militante se concentra sur Gennevilliers où il fut secrétaire permanent du syndicat des métaux en 1954-1955, tout en restant membre du bureau de l'USTM de la Seine. Proche de Lucien Lanternier, secrétaire de la fédération Seine-Ouest, et de Waldeck L'Huillier, maire de Gennevilliers, il s'orienta vers les responsabilités politiques. Membre du comité (1953-1954) puis du bureau (1955) de la section PCF de Gennevilliers, il intégra la commission fédérale de contrôle financier de Seine-Ouest en juin 1955. À l'automne suivant, il participa à une école centrale d'un mois où il s'affirma selon les évaluateurs comme « un des meilleurs élèves » grâce à son expérience du travail de masse et à ses qualités intellectuelles. En juin 1956, il devint secrétaire permanent de la section PCF de Gennevilliers, fonction qu'il conserva jusqu'en 1962, et membre du bureau de la fédération Seine-Ouest, chargé notamment du travail en direction des Algériens. Il suivit les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF en 1958. Dans un rapport de juillet 1959, Léon Feix, délégué du comité central, signalait l'intervention de Frelaut parmi les meilleures de la conférence fédérale de Seine-Ouest tenue en juin. En octobre 1960, à la demande de Lucien Lanternier, il fut nommé au secrétariat de la fédération, en remplacement de René Kerzreho. Il resta secrétaire fédéral à la propagande jusqu'en 1965.

Dans la perspective des élections municipales de 1965, Dominique Frelaut quitta Gennevilliers pour Colombes. Il était envisagé comme maire en cas de victoire de la liste d'Union de la gauche conduite par Henri Neveu, importante figure communiste locale depuis l'entre-deux-guerres. La liste fut élue à l'issue d'une triangulaire et Dominique Frelaut devint maire de Colombes, tandis qu'Henri Neveu était nommé maire honoraire. Dominique Frelaut quitta alors ses responsabilités au secrétariat fédéral pour se consacrer à son mandat de maire. Il resta toutefois, membre du comité fédéral jusqu'en 1979, et du bureau fédéral entre 1971 et 1974, avant de le quitter à sa demande, « pour permettre le renouvellement ».

À partir de 1965, Dominique Frelaut se consacra à ses mandats électifs. Il fut tout d'abord constamment réélu maire de Colombes jusqu'en 2001. À cette date, la municipalité de Colombes basculant à droite, il fut nommé maire honoraire, et resta conseiller municipal jusqu'à son retrait de la vie locale



en 2008. Lorsqu'il reconquit la municipalité à la tête d'une liste PS-PCF-Verts-PRG, Philippe Sarre, son adjoint à l'enfance entre 1995 et 2001, souhaite dans son discours inaugural, « rendre un hommage particulier à Dominique Frelaut à qui l'on doit d'avoir bâti une ville bien équipée, riche de sa diversité et respectueuse de ses zones pavillonnaires ». À la création du département des Hauts-de-Seine, Dominique Frelaut fut élu conseiller général du canton de Colombes Nord. Il ne se représenta pas en 1973, cédant sa place à Pierre Sotura, qui fut élu. Il fut à nouveau élu conseiller général en 1976, dans le canton de Colombes Sud. Enfin, il fut député de la 3ème circonscription des Hauts-de-Seine, élu en 1973 et constamment réélu jusqu'en 1986. Suppléant de Jacques Brunhes, élu député en 1997, il lui succéda en novembre 2001, après sa nomination au poste de secrétaire d'État au Tourisme dans le gouvernement de Lionel Jospin. Dominique Frelaut siégea alors à la commission de l'économie, des finances et du plan.

Parallèlement à ses mandats électifs, Dominique Frelaut s'investit dans l'association des maires de France, suivant notamment l'exemple de Waldeck L'Huillier. À la fin des années 1960, il fut membre du secrétariat et du bureau de l'association. Il participa également activement à l'ANECR. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1994.

Dominique Frelaut était père de trois enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — N. Viet-Depaule, J.-M. Marzio, *La mission de Paris : cinq prêtres-ouvriers insoumis témoignent*, Paris, Karthala, 2002. — *L'Humanité*. — *Colombes notre ville*, journal municipal, n° 67, avril 2008. — Entretien avec Dominique Frelaut, avril 2003. — Témoignage de Marcel Omet (13 novembre 2001), transmis par Daniel Grason. — État civil de Vannes.

Paul Boulland

## **GALLI Honoré, Thérésius. Pseudonyme dans la Résistance : ROCHE**

**Né le 15 septembre 1912 à Nice (Alpes-Maritimes), mort le 29 mai 1977 à Clichy (Hauts-de-Seine) ; cuisinier ; combattant des Brigades internationales ; résistant ; militant communiste des Alpes-Maritimes puis de la Seine, secrétaire de la fédération PCF Paris-Nord à la Libération ; maire-adjoint d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) à la Libération, conseiller général de la Seine (1953-1959), conseiller municipal de**

## **Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine) de 1959 à 1965.**

Fils d'un magasinier-livreur, Honoré Galli s'engagea pour une durée de cinq ans dans la marine où il apprit son métier de cuisinier. Au cours de ses permissions, il se lia avec des adhérents niçois de la Fédération sportive du travail, dont des militants communistes qui le firent bénéficier du « sou du soldat ». Ceux-ci l'aiderent également lorsqu'il revint à Nice à l'issue de sa période d'engagement. Il adhéra aux Jeunesses communistes et au Parti communiste en 1935. Dès la fin de l'année, il devint permanent et fut secrétaire régional des JC pour les Alpes-Maritimes. Dans le cadre des activités des JC, il rencontra Marcelle Casaro (voir Marcelle Galli), qu'il épousa le 17 octobre 1936 à Nice. Quelques semaines plus tard, il se porta volontaire en Espagne républicaine. Il appartint comme commissaire adjoint à la XV<sup>e</sup> Brigade internationale, bataillon « 6 février » et fut blessé à la tête le 21 mars 1937. Après un mois de permission en France, il repartit en Espagne jusqu'en 1938, mais sans pouvoir prendre part aux combats. Selon Jean Chaintron, qui le rencontra en Espagne, André Marty était particulièrement élogieux au sujet d'Honoré Galli. De retour en France, Honoré Galli rejoignit son épouse à Clichy (Seine, Hauts-de-Seine) et suivit comme permanent les affaires d'Espagne avec la Centrale sanitaire internationale : le camp de Gurs, le rapatriement des BI.

Mobilisé en octobre 1939, il fut fait prisonnier en juin 1940 puis s'évada le 27 octobre 1940 et se fit démobiliser à Châteauroux (Indre). À Paris, le Parti communiste lui demanda de passer dans la clandestinité et d'entrer à l'OS puis, au printemps 1941, de participer à la constitution du Front national de la région parisienne. Il fut, entre autre, chargé de mission permanent du Comité national du Front national en zone nord et responsable des liaisons entre le Comité militaire national des FTPF et le Front national. Dans *Les Clandestins*, Jean Jérôme le signale comme le « fidèle garde du corps » d'Auguste Lecoœur. Capitaine FTP, il assista le colonel Rol-Tanguy lors de la reddition du commandant allemand von Choltitz. Il était titulaire de la carte de Combattant volontaire de la Résistance.

À la Libération Honoré Galli appartint au secrétariat de la Fédération communiste Seine-Nord, comme responsable à l'organisation aux côtés de Raymond Latarget et fut brièvement maire-adjoint d'Asnières-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine). Après la réorganisation des directions de région parisienne en une fédération unique de la Seine, il ne siégea plus dans les organismes fédéraux.

Honoré Galli fut en pointe dans la dénonciation d'André Marty au sein de l'AVER. Lors de la

dernière conférence fédérale de la Seine (27 février-1er mars 1953), il conduisit une délégation d'anciens d'Espagne et donna lecture à la tribune d'une résolution qui indiquait que les adhérents de l'AVER « avaient le devoir de chasser de leurs rangs leur ancien président, Marty, qui par ses attaches avec des éléments policiers et des ennemis déclarés de la cause pour laquelle ils se sont battus et continueront de se battre, a trahi leur confiance. »

En juin 1953, Honoré Galli fut élu conseiller général de la Seine et siégea jusqu'en 1959. À partir de 1956, il milita à Gennevilliers où il fut conseiller municipal de 1959 à 1965. Selon son épouse, Honoré Galli, « avant tout un homme de masse » avait peu de goût pour les activités d'élu. A partir de 1956, il fit partie de la commission de contrôle financier de la fédération PCF de Seine-Ouest, fonction qu'il quitta en 1959. À cette époque, il participa également au conseil départemental de la FSGT de la Seine. Toujours engagé parmi les anciens brigadistes et dans la solidarité avec le peuple espagnol, il participa activement à la campagne en faveur de Julian Grimau en 1962-1963.

Honoré Galli mourut le 29 mai 1977 à l'hôpital de Clichy. Le couple Galli avait deux enfants.

SOURCES : Arch. AVER. – Arch. A. Marty. – Arch. du comité national du PCF. – *L'Humanité*, 4 juin 1977. – J. Chaintron, *Le vent soufflait devant ma porte*, op. cit. – J. Delperrie de Bayac, *Les Brigades internationales*, op. cit. – J. Jérôme, *Les Clandestins 1940-1944*, Paris, Acropole, 1986, p. 30. – A. Lecoœur, *Le Parti communiste français et la Résistance août 1939-juin 1941*, Paris, Plon, 1968. – Paloma Fernandez, *Le retour et l'action des anciens volontaires français des Brigades internationales en région parisienne de 1937 à 1945*, mémoire de maîtrise, 1984, Paris I. – Témoignages de Marcelle Galli, septembre 1986 et mars 2000.

Paul Boulland, Jean Maitron, Claude Pennetier

## **GALLI Marcelle [née CASARO Joséphine, Marcelle, épouse GALLI]**

**Née le 23 septembre 1918 à Nice (Alpes-Maritimes) ; ouvrière remailleuse puis employée ; résistante, déportée ; militante communiste des Alpes-Maritimes et de la Seine ; dirigeante de l'UJFF puis de l'UFF ; membre du comité fédéral PCF de Seine-Ouest.**

Fille de d'Hector Casaro, matelassier, et de Pierrette Casaro, femme au foyer, Marcelle Casaro était issue d'une famille de sept

enfants. En raison des difficultés familiales, à l'âge de neuf ans, elle vint s'installer à Clichy (Seine, Haut-de-Seine) où elle fut prise en charge par sa sœur aînée, employée des bains douches municipaux. Marcelle Casaro obtint le certificat d'études primaires. Sa sœur et son beau-frère étant tous deux militants communistes, elle participa aux activités des Pionniers à Clichy. En 1935, elle regagna Nice où son frère adhérait aux Jeunesses communistes. En mai, elle rejoignit elle-même l'organisation de jeunesse qui, selon son témoignage, lui offrit un espace de socialisation dans une ville qu'elle redécouvrait. Elle entra dans la vie professionnelle en 1936, comme ouvrière remailleuse. Après la création de l'Union des Jeunes filles de France, elle fut secrétaire régionale de cette organisation pour les Alpes-Maritimes. Dans le cadre des activités des JC, elle rencontra Honoré Galli qui devint son mari le 17 octobre 1936. Le mois suivant, celui-ci se porta volontaire en Espagne républicaine. Peu après, Marcelle Galli revint s'établir à Clichy (Seine) avec sa sœur, dont le mari était également volontaire en Espagne. Responsable de l'UJFF de Clichy, elle milita aux côtés de Juliette Fajon, Élise Fraysse et Josette Cothias et siégea à la direction de la région Ouest et au comité national de l'UJFF. En février 1938, elle suivit la première école centrale de femmes du Parti communiste, tenue à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine). Son jeune âge empêcha son classement parmi les meilleures élèves, mais elle apparaissait tout de même aux évaluateurs comme une « jeune camarade sérieuse et intelligente », présentant des « possibilités de développement » et pouvant « devenir un excellent cadre de l'Union des jeunes filles de France ».

Après l'interdiction du PCF, le couple séjourna quelques temps en Seine-et-Marne, chez des militants qu'Honoré Galli avait connus dans le cadre de l'aide sanitaire aux réfugiés espagnols. Après la mobilisation de son mari, Marcelle Galli revint à Clichy où elle fut militante du Parti communiste clandestin dès octobre 1940, en liaison avec Rose Guérin. Elle participa à la distribution de tracts et de journaux puis fut agent de liaison du Front national, en particulier d'Auguste Lecoœur, dans le département de la Seine jusqu'à son arrestation par les brigades spéciales, survenue le 21 mai 1943. Les Allemands l'emprisonnèrent à la Roquette, à Fresnes puis à Rennes, avant de la déporter en Allemagne, au camp de Ravensbrück. Son rapatriement eut lieu le 19 mai 1945.

À son retour, elle fut permanente de 1945 à 1956. Au printemps 1946, elle participa à une école centrale de trois mois du PCF. Elle travailla d'abord au secteur femmes de la fédération de la Seine. A l'automne, Jeannette Vermeersch la proposa comme représentante du PCF à la Fédération démocratique



internationale des femmes. Par la suite, Marcelle Galli travailla au journal de l'UFF *Heures claires* comme responsable des abonnements. Militante de l'UFF à Asnières-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine), elle participa à la direction nationale de l'organisation et notamment au suivi de plusieurs comités départementaux, dont celui des Hautes-Pyrénées. Pendant une courte période, elle assura également le secrétariat de l'AVER, au moment de l'éviction d'André Marty. En 1953, lors de la décentralisation de la fédération communiste de la Seine, elle entra au comité fédéral de Seine-Ouest. Souffrant des conséquences de sa déportation, elle demanda à ne pas être reconduite en 1954 et se limita progressivement à une activité militante locale à la section et au comité UFF de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). À partir de 1956 et jusqu'à sa retraite, Marcelle Galli fut employée de l'Office HLM de Gennevilliers.

Marcelle Galli était titulaire de la Carte de combattant volontaire de la Résistance, de la Médaille militaire, de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et de la Légion d'honneur.

Marcelle Galli était mère de deux enfants.

SOURCES : RGASPI, 517/1/1887. — Arch. comité national du PCF. — Entretien avec Marcelle Galli (mars 2000). — *L'Humanité* du 20 novembre 2007. — Notice biographique de son mari Honoré Galli. — État civil de Nice (Alpes-Maritimes).

Paul Boulland, Jean Maitron, Claude Pennetier

## GARCIA Charles, Marc

**Né le 17 avril 1905 à Paris (Xe arr.), mort en 1965 ; employé de presse ; militant communiste de la Seine ; conseiller général.**

Charles Garcia était membre du comité national des Comités de défense de *L'Humanité* en 1937.

Arrêté sous l'Occupation, il s'évada, avec Léonard, d'un train en partance pour l'Allemagne en 1943.

Charles Garcia fut conseiller général communiste du 1er secteur de la Seine de 1952 à 1953, puis du 6e secteur depuis 1953. Membre du comité fédéral communiste de Seine-Nord-Est de 1953 à 1961, il quitta ses responsabilités pour raisons de santé. *L'Humanité* du 3 février 1965 annonça qu'il avait disparu de son domicile, rue du Moulin à Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne) depuis le 28 janvier. La police retrouva vingt jours plus tard son corps aux écluses de Suresnes et conclut que Charles Garcia, soigné pour une dépression nerveuse, s'était suicidé.

Il ne doit pas être confondu avec son quasi-homonyme Charles Garcias.

SOURCES : *L'Humanité*, 24 mars 1965. — *Le Monde*, 4 février et 24 mars 1965. — RGASPI, Moscou, 495 270 723 : dossier biographique à son nom, pas encore consulté.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## GARCIA Jean

**Né le 5 juin 1925 à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; tourneur ; secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône et membre du bureau national de l'UJRF (1951-1953), délégué de la JCF à la FMJD (1953-1957), collaborateur de la « pobox » (1953-1977), secrétaire fédéral de la Seine-Saint-Denis (1969-1979), membre du comité central (1970-1987) ; sénateur (1977-1995).**

Né dans une famille ouvrière de huit enfants, Jean Garcia était le fils de Juan Garcia, terrassier, puis ouvrier huilier dans l'entreprise Darier de Rouffio dans le quartier Oddo (Marseille) et de Catherine née Vicente, couturière, tous deux nés en Espagne. Après l'école primaire, il dut interrompre ses études pour gagner sa vie. D'octobre 1941 à janvier 1948, il fut employé de bureau à la Société française pour l'industrie de l'aluminium, puis, de janvier 1948 à juin 1949, à la Société française de constructions navales où il devint, en compagnie de Paul (dit Achille) Papazian délégué syndical CGT. Licencié du fait de ses activités syndicales et politiques, Jean Garcia apprit le métier de tourneur au centre Velten à Marseille. A la suite de cette formation accélérée (d'octobre 1949 à avril 1950), il décrocha un diplôme de tourneur et fut embauché aux ateliers de roulements à billes Spirai et Stiller (mai 1950-janvier 1951).

Tout jeune, Jean Garcia fut fortement influencé par son frère aîné, Antoine, qui milita au Secours rouge international (notamment pour Carlos Prestes) et combattit durant la guerre d'Espagne (dans l'infanterie puis dans l'aviation). Cette action marqua Jean Garcia dans son activité ultérieure de solidarité internationale. Il adhéra à la JC en octobre 1944 et au PCF en avril ou mai 1945. Sa progression au sein de la fédération UJRF des Bouches-du-Rhône fut rapide : membre du comité dès mars 1945, il intégra le bureau en juin 1946 et devint secrétaire à la propagande lors du congrès d'Arles qui se déroula en août de la même année. Sa notoriété lui valut d'être élu en 1947 conseiller municipal de Marseille dans l'équipe de Jean Cristofol et de suivre, en septembre 1948, les cours de l'École centrale de la jeunesse. Ses activités furent aussi intenses par la suite. En 1949, Jean Garcia anima le 9 juillet une

manifestation contre la guerre d'Indochine à Endoume et, à la fin août, assista au Festival mondial de la Jeunesse à Budapest. Il joua un rôle actif le 10 janvier 1950 lors de la manifestation organisée sur la Canebière contre le départ du paquebot Pasteur chargé de renforts à destination de l'Indochine.

En octobre 1950, il fut interpellé lors des accrochages qui accompagnèrent le procès des « Dix de La Bocca » qui se déroulait à Marseille. Il se rendit aussi en URSS (1950), en Bulgarie (du 15 au 30 août 1952) et à Bucarest en juillet 1953.

Doté du statut de permanent, Jean Garcia devint secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône et membre du bureau national de l'UJRF (1951-1953). En 1952 et 1953, il fut aussi promu au bureau de la fédération des Bouches-du-Rhône du PCF. Il était alors journaliste à *Provence nouvelle*, l'hebdomadaire de cette fédération. Le 26 avril 1953, il fut réélu conseiller municipal de Marseille. Jean Garcia partit s'installer à Paris après que le secrétariat du PCF eut décidé, lors de sa réunion du 13 octobre 1953, de le déléguer auprès de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD). À ce titre, il participa à l'organisation de la Rencontre internationale de la jeunesse rurale (Ravenne, 1953) et des festivals mondiaux de Berlin, Varsovie, Moscou et Vienne.

De 1957 à 1977, Jean Garcia collabora à la « pobox » (commission de politique étrangère du CC) en tant que responsable des campagnes de solidarité aux victimes de la répression (Grèce, Espagne, Portugal, Liban...).

Secrétaire fédéral du PCF de Seine-Saint-Denis (1969-1979), directeur de son hebdomadaire *93 Actualités* (1969-1977), Jean Garcia fut élu au CC du PCF de 1970 à 1987. Il y fut en particulier responsable (de 1977 à 1984) de l'aide à la promotion des militants. Au XXIII<sup>e</sup> congrès (1979), à la tribune, il critiqua la notion de « banlieue rouge ». De 1984 à 1987, Jean Garcia fut secrétaire coordonnateur en région Bourgogne ; de 1984 à 1988, secrétaire régional de l'Île-de-France.

Sénateur de Seine-Saint-Denis (1977-1995), Jean Garcia fut secrétaire de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, de la délégation des communautés européennes. À ce titre, il participa à plusieurs voyages d'information et d'amitié (Algérie, Canada, Chypre, Cuba, URSS). Spécialisé dans la solidarité à Cuba victime de l'embargo, il obtint notamment l'envoi de colis humanitaires de la part des ministères. Lors des législatives de 1988, Jean Garcia se présenta dans la 13<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis (Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance). Il fut aussi conseiller municipal de Gagny (1989-1990).

Après son départ volontaire du Sénat, Jean Garcia continua de travailler à la pobox. Il participa aussi aux activités des Amis de la Commune de Paris dont il devint vice-président.

Jean Garcia avait épousé, le 10 mai 1947 à Marseille, Paulette Tarquin (médaillée de la Résistance, plus tard maire-adjoint de Drancy). Le couple eut deux enfants, Jacqueline et Edgard.

Arch. du comité national du PCF — Arch. de la fédération des Bouches-du-Rhône — Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, dossiers 148 W 189, 290, 291, 302, 423 — Interview réalisée en 1997. — État civil de Marseille (2008). — *La Marseillaise*, 11 janvier 1950, 13 mai 1953 (photo), 9 février 1976. — *Midi-Soir*, 27 février 1950. — Notes de Jacqueline Garcia. — Archives départementales de Seine-Saint-Denis, *Fonds d'archives de Jean Garcia sénateur de la Seine-Saint-Denis 1950-1998*, 179 J 22 F1 GARCIA.

Claude Willard

## **GARCIA Liliane [GRELOT Liliane, épouse GARCIA puis MARCHAIS].**

**Né le 24 août 1935 à Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine) ; ouvrière câbleuse ; syndicaliste CGT, membre de la commission exécutive de la Fédération des Métaux ; membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Sud puis du Val-de-Marne (1961-1976).**

Née d'un père ouvrier ouilleur et d'une mère sans profession, Liliane Garcia, née Grelot, était titulaire du certificat d'études primaires et d'un CAP. Ouvrière câbleuse (gagnière puis contrôleuse), elle travailla à la CSF de Malakoff. Elle rejoignit l'UJRF en 1950 et se rendit cette même année au Festival mondial de la jeunesse de Berlin. Elle adhéra au Parti communiste en 1952 et à la CGT en 1953. Dans le parti, elle suivit une école de section en 1953 et une école fédérale en 1957. Membre du bureau national de l'UJFF à la fin des années 1950, elle appartenait également au comité puis, à partir de 1957, au bureau de la section communiste de Malakoff, et en fut trésorière. Militante syndicale dans son entreprise, elle fit partie de la commission exécutive de la Fédération CGT des Métaux entre 1960 et 1964.

En 1961, Liliane Garcia fit son entrée au comité de la fédération PCF Seine-Sud. Dès l'année suivante elle siégea au bureau fédéral, comme responsable du « travail dans les entreprises à main-d'œuvre féminine » et des journaux de cellule. En 1964, après avoir suivi

une école centrale d'un mois, elle entra au secrétariat de la fédération, se chargeant du travail parmi les femmes. Elle continua de siéger au secrétariat fédéral jusqu'en 1976. Elle continua de siéger au bureau fédéral PCF du Val-de-Marne jusqu'en 1996, puis au comité fédéral.

Elle se maria une première fois avec un ouvrier tôlier, membre du PCF, et eut un enfant. À partir de la fin des années 1960, Liliane Garcia fut la compagne de Georges Marchais, qu'elle avait rencontré dans ses activités militantes, à Malakoff et dans les organismes de la fédération Seine-Sud. Ils se marièrent le 18 février 1977 à Champigny (Val-de-Marne) et eurent un fils.

SOURCES : Arch. comité national du PCF – Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne – Ph. Robrieux, *Histoire intérieure du PCF*, op. cit. – Notes de Slava Liszek.

Paul Boulland, Slava Liszek

## **GARCIA Paulette [née TARQUIN Paulette]**

**Née le 8 octobre 1925 à Perthuis (Vaucluse) ; employée, standardiste, couturière ; militante communiste des Bouches-du-Rhône puis de Seine-Saint-Denis ; membre du secrétariat fédéral de l'UJFF des Bouches-du-Rhône ; maire adjointe de Drancy (Seine-Saint-Denis).**

Ses parents, Paul et Claire Tarquin furent tous deux membres du Parti communiste, son père dès le congrès de Tours. Titulaire du certificat d'études primaires, Paulette Garcia travailla comme employée, standardiste. Son frère, Edgard Tarquin, prit part à la Résistance et mourut fusillé en septembre 1943. Elle participa elle-même, avec ses parents, à des activités de résistance et rejoignit l'organisation communiste clandestine à Marseille (Bouches-du-Rhône), en 1943. Agent de liaison FTP, membre de la 7<sup>e</sup> compagnie de Provence, elle fut engagée volontaire à la fin des hostilités.

À la Libération, Paulette Garcia adhéra à la CGT et milita aux Jeunesses communistes puis à l'Union des jeunes filles de France (UJFF). Elle fit partie du secrétariat fédéral de l'UJFF des Bouches-du-Rhône. Le 10 mai 1947, elle épousa Jean Garcia, dirigeant de l'UJRF des Bouches-du-Rhône, sans pour autant cesser de militer. Elle suivit les cours de l'école fédérale en 1950. Paulette Garcia fut élue au comité puis, en 1953, au bureau de la fédération PCF des Bouches-du-Rhône. En tant que secrétaire départementale de l'UFF, elle fut en 1953 mandatée pour assister au congrès mondial des femmes à Copenhague. En janvier 1954, la direction fédérale signalait

qu'elle avait été particulièrement active parmi les femmes lors des grèves d'août 1953, apportant son aide à la grève des postières et organisant les épouses de cheminots. En 1953, Paulette Garcia fut affectée, comme son mari, à la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique. Elle participa aux festivals mondiaux de la jeunesse, notamment à celui de Budapest en 1957.

Ayant rejoint la région parisienne, Paulette Garcia s'établit à Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis), où elle milita plus particulièrement à l'Union des femmes françaises. Elle s'y montra « très active » selon les responsables de la fédération communiste. Elle siégea au conseil départemental de l'UFF de la Seine dans les années 1960. En 1959, Paulette Garcia fut élue à Drancy sur la liste du PCF emmenée par Maurice Nilès et occupa un poste de maire adjointe. Elle intégra alors le comité de la fédération communiste de Seine-Nord-Est où elle siégea jusqu'en 1966. En 1961, elle suivit les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF.

En tant qu'élue de Drancy, Paulette Garcia fit partie du conseil international de la Fédération mondiale des villes jumelées. Ayant quitté son mandat municipal, elle fut nommée maire-adjointe honoraire.

Déléguée cantonale de l'Éducation nationale en 1961 à Noisy-le-Sec, elle fut présidente départementale des DDEN à partir de 1968, après la création de la Seine-Saint-Denis ; elle en devint secrétaire nationale adjointe.

Paulette Garcia est titulaire de la médaille de la Résistance. Elle est mère de deux enfants.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. – Arch. de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône. – Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, dossier 148 W 302. — *La Marseillaise*, 25 mai 1953 (photo). — Lettre du 3 septembre 1998. — J.-C. Lahaxe, *Les communistes à Marseille à l'apogée de la guerre froide*, op. cit. — Notes de Jacqueline Garcia. — *Fonds d'archives de Jean Garcia*, Archives départementales de Seine-Saint-Denis ; 2000.

Paul Boulland

## **GAUDON Roger, Pierre**

**Né le 3 septembre 1924 à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), mort le 12 février 1997 à Ivry-sur-Seine ; métallurgiste, tireur en pelleterie ; secrétaire de la Fédération CGT des Cuirs et peaux (1957-1960), membre du secrétariat de la fédération communiste de Seine-Sud (1956-1957 et 1961-1962), collaborateur du comité central du PCF ; sénateur du Val-de-Marne (1968-1977) ; maire de**

## **Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) de 1977 à 1983.**

Son père, Raymond Gaudon, employé communal, avait été membre du Parti communiste et sa mère, Émilienne Gaudon, qui travailla dans la confiserie, était décrite par son fils comme sympathisante, en 1950. Roger Gaudon était titulaire du certificat d'études primaires et travailla à partir de 1938 comme ouvrier métallurgiste puis comme tireur en pelleterie. Le 18 septembre 1944, au lendemain de la libération officielle de la Vendée, il s'engagea comme deuxième classe au 6<sup>e</sup> régiment FFI et participa à la campagne pour la réduction des poches de l'Atlantique, notamment à La Rochelle (Vendée). Démobilisé en novembre 1945, il revint en région parisienne.

Dès son retour, il adhéra à la CGT où il fut collecteur jusqu'en avril 1946. Il adhéra au Parti communiste en janvier 1948, à la cellule de quartier du Petit-Ivry, dont il devint rapidement secrétaire. En 1950, Raymond Lалуque, secrétaire de la section communiste d'Ivry, soulignait ses bons résultats et ses initiatives à la tête de la cellule et il fut élu au bureau de section. À la maroquinerie Hollander & Son de Choisy-le-Roi (Seine, Val-de-Marne) où il travaillait, il fut secrétaire de la section syndicale CGT en 1949-1951, délégué du personnel à partir de 1950 et secrétaire du comité d'entreprise. Il acquit également des responsabilités au sein de la fédération CGT des Cuirs et peaux, comme secrétaire du syndicat de la pelleterie de la région parisienne. Membre de la commission exécutive de la fédération, il intervint au congrès de Romans (25-27 octobre 1951) sur la question de l'unité d'action et critiqua le bilan de l'ancien secrétariat du syndicat parisien de la pelleterie dans ce domaine. Il indiquait que l'entreprise Hollander où il travaillait comptait 155 syndiqués pour 160 ouvriers et avait obtenu la satisfaction de nombreuses revendications (primes, création d'une cantine, amélioration de l'hygiène et du suivi sanitaire des salariés). À l'issue du congrès, il fut réélu à la commission exécutive de la fédération. En 1951, il passa à la section PCF de Choisy-le-Roi, dont il devint membre du bureau.

En décembre 1953, après la décentralisation de la fédération de la Seine, il fut élu au comité de la nouvelle fédération Seine-Sud. En juin 1955, il suivit les cours d'une école centrale d'un mois du PCF destinées aux militants syndicaux. Les évaluateurs soulignèrent ses qualités intellectuelles, son expérience syndicale et « d'homme de masse dans son entreprise » qui en faisaient un cadre aux « grandes possibilités de développement. » En novembre, il fut élu au bureau de la fédération Seine-Sud et, l'année suivante, promu au secrétariat fédéral. Léon Mauvais soutint cette promotion mais

souhaitait qu'il reste investi dans ses responsabilités syndicales. En 1957, la fédération et la Section de montée des cadres (SMC) proposaient sa reconduction au secrétariat fédéral, mais il fut élu au secrétariat de la fédération CGT des cuirs et peaux lors du congrès de Paris (17-19 mai 1957) aux côtés de Fernand Maurice (secrétaire général), Roger Blaise, Robert Habert et Maurice Pieri. Il fut donc ramené au bureau fédéral de Seine-Sud.

Lors du congrès de Gentilly (27-29 mai 1960), Roger Gaudon ne fut pas reconduit au secrétariat de la Fédération CGT des Cuirs et Peaux. L'année suivante, il réintégra le secrétariat de la fédération Seine-Sud, où il devint responsable aux cadres. En 1962, appelé comme collaborateur du comité central, et affecté à la Section de montée des cadres (commission des cadres), il fut ramené au comité fédéral. Il continua de siéger au comité fédéral jusqu'en 1970, notamment comme responsable de la commission immigration, puis comme membre de la commission fédérale de contrôle financier jusqu'en 1974.

Roger Gaudon, élu sénateur le 22 septembre 1968, quitta alors son poste de permanent de la Section de montée des cadres. Au Palais du Luxembourg, il assura la fonction de secrétaire de la commission des finances. À partir de 1974, Roger Gaudon collabora aux travaux de la commission centrale de travail parmi les artisans, commerçants et PME. Ce travail déboucha, en 1975, sur la publication, en collaboration avec Jean Chatain, de l'ouvrage *Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix* aux Éditions sociales.

En mars 1977, Roger Gaudon conquiert la mairie de Villeneuve-Saint-Georges à la tête d'une liste d'Union de la gauche, face à l'ancien socialiste Marius Fâisse. Gaudon ne se représenta pas aux élections sénatoriales, afin de se consacrer à ses tâches municipales. En octobre 1977, il affirmait les priorités sociales de sa gestion municipale, en rupture avec la précédente équipe et en dépit des difficultés budgétaires. Il fut candidat aux élections législatives de 1978, comme suppléant de Maxime Kalinsky. Il conserva son mandat en mars 1983, mais l'élection fut annulée et Marius Fâisse reprit la mairie. Après son échec de 1983, il fut affecté au comité central, comme permanent de la commission des artisans, commerçants et PME, aux côtés de Jacques Lesser, maire de Bezons (Val-d'Oise). Il participa également au collectif de solidarité France-Turquie, associé à la section de politique extérieure du PCF. En 1969, Roger Gaudon avait déjà participé à la création de l'association France-Corée.

Marié à Simone Dubault, sans profession, Roger Gaudon était père de deux enfants.

ŒUVRE : avec Jean Chatain, *Petites et moyennes entreprises : l'heure du choix*, Éditions sociales, 1975.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. fédération communiste du Val-de-Marne — Arch. de la Fédération CGT des Cuirs et Peaux (AD Seine-Saint-Denis, 48/J/4) — J. Béna et J. Galès, *Les nouveaux maires communistes*, Éditions sociales, 1978. — État civil d'Ivry-sur-Seine.

Paul Boulland

## **GAYRAUD Simone, Raymonde [née FRISCH Simone, Raymonde]**

**Né le 20 février 1925 à Paris (XII<sup>e</sup> arr.) ; militante communiste de Seine-Ouest (Hauts-de-Seine).**

Fille d'un ébéniste originaire du Luxembourg et d'une giletière, Simone Gayraud adhéra au Parti communiste en 1945. Le 21 avril 1945, elle épousa Raymond Gayraud à Paris (XV<sup>e</sup> arr.). Membre du bureau de la section communiste d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine), elle fut élue au comité fédéral, lors de la 2<sup>e</sup> conférence de la fédération PCF de Seine-Ouest, tenue du 14 au 16 mai 1954 salle des Grésillons à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). En 1956, elle ne fut pas reproposée au comité car elle devait quitter la fédération pour la Seine-et-Oise où son mari fut recruté comme ingénieur à l'institut de physique nucléaire à la faculté des sciences d'Orsay.

SOURCES : Arch. P.Po. — Arch. du comité national du PCF — Etat civil de Paris.

Paul Boulland

## **GERBER Robert, Serge**

**Né le 2 septembre 1929 à Paris (Xe arr.) ; chaudronnier ; dirigeant de l'UJRF ; membre du secrétariat de la fédération PCF des Hauts-de-Seine (1968-1972).**

La famille de Robert Gerber comptait plusieurs militants communistes. Son père, Lucien Gerber, employé de banque, fut élu conseiller municipal de Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine) sur la liste de Léon Piginnier. Interné en 1940, il mourut en déportation à Orianenburg en février 1945. Sa mère, Luce Gerber, employée de maison, ouvrière dans la métallurgie puis concierge, milita elle aussi à Malakoff, où elle fut avant 1939 membre du comité de section et responsable aux femmes. Enfin, trois de ses oncles, dont Édouard Gerber, furent combattants volontaires en Espagne

républicaine. Dès son enfance, Robert Gerber participa aux activités du Secours rouge international et des Pionniers. Pendant la guerre, Luce Gerber fut active dans la Résistance. Menacée par la répression, elle se réfugia avec son fils dans l'Aube, à Courtaout. Entre mai et septembre 1944, Robert Gerber aida au ravitaillement des FTPF locaux, sous le pseudonyme de « Bébert ». Après la guerre, il reprit ses études au cours complémentaire, obtenant le certificat d'études complémentaires avec option anglais et le brevet élémentaire. Il travailla comme calculateur débutant chez Nieuport à Issy-les-Moulineaux puis effectua divers métiers avant d'être recruté comme chaudronnier-tôlier (P2) à Air France.

Dès la Libération, Robert Gerber avait adhéré aux Jeunesses communistes et il rejoignit le Parti communiste en avril 1945. Un an plus tard, il se syndiqua à la CGT mais n'y eut pas de responsabilités. Secrétaire local de l'UJRF de Malakoff, il fut élu au comité fédéral UJRF de la Seine en 1948, puis au bureau et enfin au secrétariat fédéral, responsable à l'organisation. Il suivit une école centrale d'un mois du PCF destinée aux cadres de la jeunesse en 1950. Une importante grève se déroula en son absence à Air France et il ne fut pas licencié. Alors qu'il craignait de se retrouver seul communiste de l'atelier, il quitta l'entreprise pour devenir permanent de l'UJRF en octobre 1950. En 1954, il siégeait au bureau national de l'UJRF, et une école centrale de quatre mois, sur recommandation de Guy Ducoloné, en 1954. Il resta parmi les dirigeants du Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF) après 1956. En décembre 1960, le secrétariat du comité central du PCF recommanda qu'il quitte ses responsabilités dans le secteur de la jeunesse, à l'approche du congrès du MJCF.

Membre du bureau de la section communiste de Malakoff depuis la fin des années 1940, Robert Gerber en devint le premier secrétaire permanent au début des années 1960. Il entra au comité de la fédération Seine-Sud en 1964. Avec la création des départements de banlieue parisienne, il passa à la fédération des Hauts-de-Seine dont il devint membre du bureau, responsable de *l'Humanité*, en 1966. En 1968, il devint secrétaire fédéral à la propagande, fonction qu'il occupa jusqu'en 1972. Il fut un temps l'adjoint de Jean Jérôme. En 1973, le secrétariat du parti proposait de le désigner comme responsable du collectif permanent pour la diffusion du quotidien communiste. Toutefois, cette mutation ne put avoir lieu en raison de ses réticences et il resta au bureau fédéral des Hauts-de-Seine, comme responsable à l'éducation. N'ayant plus son activité principale dans la fédération, il ne fut pas réélu en 1976. Il travailla pour la section de politique extérieure (porex) et se rendit à plusieurs reprises en URSS.



Il fut également un des responsables de l'association France-Tchécoslovaquie présidée par Jean Effel.

Robert Gerber fut conseiller municipal de Malakoff.

Il s'était marié le 14 mai 1949 avec Micheline, Renée Picard à Malakoff, elle-même élevée dans une famille communiste.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. fédération communiste du Val-de-Marne. — G. Quashie-Vauclin, *L'Union de la jeunesse républicaine de France (1945-1956)*, Mém. master 2 (Paris 1), 2008 — Entretien de Claude Pannetier avec Robert Gerber.

Paul Boulland

## **GERMA Ginette [née MATÉOS Ginette, Angèle]**

**Née le 14 avril 1918 à Casillas de Flores (Espagne), morte le 2 décembre 2008 ; matelassière ; militante communiste de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) ; résistante, déportée.**

Ginette Matéos arriva en France avec ses parents en 1921. Elle adhéra aux Jeunesses communistes en 1935 puis au Parti communiste en 1937. Résistante, elle fut internée du 22 novembre 1941 au 12 mai 1944 puis déportée en Allemagne, à Ravensbrück et à Zwochau. Elle fut rapatriée le 31 mai 1945.

De retour à Vitry-sur-Seine, elle épousa Lucien Germa avec qui elle eut un fils. Membre du secrétariat de la section communiste de Vitry-sur-Seine, elle fut élue au comité fédéral de la Seine en mars 1953 puis réélue au comité fédéral de Seine-sud de décembre 1953 à 1956. En 1955, elle était membre du secrétariat de la section d'Ivry-sur-Seine. Affectée à sa cellule d'entreprise à Paris, elle ne fut pas réélue en juin 1956.

Ginette Matéos-Germa travailla un temps aux Nouvelles messageries de la presse parisienne, puis de 1962 à sa retraite en 1978, dans les services municipaux de la ville de Vitry-sur-Seine.

À Vitry, Ginette Matéos-Germa fut responsable de l'UFF dans les années 1950 et présidente de la section locale de la FNDIRP.

En mai 2009, une plaque commémorative fut inaugurée devant son domicile, rue de l'Abbé Roger Derry.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — *Vitry Mensuel*, n° 38 (janvier 2008) et n° 55 (juillet-août 2009).

Paul Boulland

## **GERMA Michel**

**Né le 19 mai 1929 à Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), mort le 29 janvier 2007 à Antony (Hauts-de-Seine) ; ouvrier imprimeur typographe ; militant communiste, membre du comité fédéral de Seine-Sud à partir de 1961, secrétaire fédéral (1966-1968) ; conseiller général, président du groupe communiste (1967-1976), président du conseil général du Val-de-Marne (1976-2001).**

Fils de Pierre Germa, ouvrier horticulteur (lui-même né à Vitry en 1886) et de Blanche née Petitmangin, ouvrière blanchisseuse, Michel Germa était le dernier né d'une famille de cinq enfants. Son père, gazé durant la guerre, mourut en 1939 et Michel Germa devint pupille de la Nation. Il put aussi bénéficier des réalisations d'avant-garde de la municipalité communiste de Vitry (conquise en 1925).

En 1943, Michel Germa, ayant terminé ses études primaires, travailla à l'imprimerie Léger, localisée à Vitry ; mais il fut licencié (sans être dénoncé à la police) pour avoir refusé de travailler le 14 juillet 1943. En septembre de la même année, il entra au centre technique Estienne, réussit en 1944 le concours d'entrée à l'École Estienne, d'où il sortit en 1947 avec un CAP de conducteur typographe.

Sous l'influence surtout de ses frères aînés, très militants, tous deux déportés dont le plus jeune fit partie du convoi des 45 000, Michel Germa, sans être organisé, fit de la Résistance : à l'École Estienne, il fabriqua une plaque de rue au nom des fusillés, plaque ensuite apposée clandestinement ; il participa à la grande manifestation des cheminots de Vitry, le 14 juillet 1944.

Dans la foulée, Michel Germa adhéra au PCF en août 1944 et à la JC. De la fin 1944 à 1947, il fut secrétaire de la JC, puis de l'UJRF de Vitry. Grand amateur de sport et d'activité de plein air, Michel Germa dirigea la section locale des Amis de la Nature (rattachés à la FSGT), où il rencontra Ginette Pradeloux. Ils se marièrent le 11 mars 1950 et eurent trois enfants : Guy (1955) et deux jumelles, Sophie et Sylvie (1962).

Michel Germa travailla, de 1947 à 1959, dans plusieurs imprimeries des XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> arrondissements et de Bois-Colombes. Faute de parrain, il ne put adhérer à la CGT qu'en 1951.

N'assistant que rarement aux réunions de cellule, Michel Germa en fut rayé (1947). Il réadhéra en janvier 1951 ; de mars à octobre 1951, il fut trésorier de la cellule Oradour et, d'octobre 1951 à octobre 1952, secrétaire de cette cellule de Vitry. Après avoir suivi une école de section en 1945, puis une en 1951, il

suivit une école fédérale en 1955. Après avoir été responsable des CDH au bureau de section, il fut promu, en novembre 1958, secrétaire à la propagande de la section de Vitry.

Après une école centrale de deux mois en 1960, Michel Germa suivit l'école centrale de quatre mois (fin 1964-début 1965). Le 7 mai 1961, il fut nommé au comité fédéral de Seine-Sud, le 24 juin 1962 au bureau fédéral, responsable des cadres, enfin au secrétariat fédéral (18 décembre 1966-12 mai 1968). Après son élection au conseil général, il demeura membre du bureau fédéral jusqu'à la fin de 1997, restant ensuite membre du comité fédéral.

Le 24 septembre 1967, dans le canton de Vitry-Est, Michel Germa fut élu conseiller général du Val-de-Marne ; il en fut le premier secrétaire (4 octobre 1967-mars 1970) et présida le groupe communiste (octobre 1967-mars 1976). En mars 1976, il succéda à Roland Nungesser comme président du conseil général et occupa cette fonction jusqu'en 2001.

La conquête en 1967 du département était inattendue. Il fallut, sans grande expérience, sous la présidence de Gaston Viens, élaborer une politique départementale qui, s'inspirant surtout de l'œuvre municipale, revêtit de ce fait des aspects spécifiques : ainsi le Val-de-Marne fut-il le seul département à posséder 2 centres de vacances et à gérer directement 75 crèches.

S'appuyant sur les lois de décentralisation de 1982-1983, Michel Germa se fixa comme objectif de transformer le Val-de-Marne en un « département humain et solidaire ». Parmi ses priorités, l'action pour le développement économique et l'emploi, la jeunesse, l'aide aux personnes âgées et aux handicapés, la petite enfance (le Val-de-Marne détient le taux de mortalité infantile le plus faible de France), l'amélioration du cadre de vie (espaces verts, équipements sportifs, loisirs, centres de vacances, rayonnement de la culture), la solidarité internationale.

Il fut un des signataires de l'Appel des Cent pour la Paix dans le monde. Michel Germa était officier de la Légion d'honneur et titulaire des Palmes académiques.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Interview de Michel Germa (octobre 1998). — « 30 ans du Conseil général » (supplément à *Connaissance du Val-de-Marne*, n° 128 de juin 1997). — État civil de Vitry-sur-Seine.

Claude Willard

## GIBOUT Guy

Né le 26 juin 1933 à Ascq (Nord), mort le 23 novembre 2009 à Paris (XVe arr.) ;

ouvrier tourneur puis journaliste ; dirigeant de Jeunesses communistes, dirigeant communiste de Créteil et du Val-de-Marne ; conseiller municipal de Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) de 1959 à 1965, maire de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) de 1977 à 1983.

Guy Gibout était titulaire du brevet élémentaire et d'un CAP de tourneur. Son père adhéra un temps au PCF et en était toujours sympathisant dans les années 1960. Guy Gibout débuta sa vie professionnelle à dix-sept ans dans la société des ADR, une usine de roulement à billes située à Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) où il adhéra au Parti communiste en 1954. Appelé la même année pour le service militaire, il servit durant vingt-quatre mois comme sergent infirmier dans l'aviation à Montmorency (Val-d'Oise), Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) et Romilly-sur-Seine (Aube). Guy Gibout est fréquemment cité comme responsable du *Soldat de France*, journal clandestin destiné aux appelés, au cours de la guerre d'Algérie mais il ne fit nulle mention de cette responsabilité dans ses questionnaires biographiques.

À son retour, il reprit ses activités militantes à Champigny-sur-Marne où il fut secrétaire de cellule et membre du bureau de section à partir de 1959. Il fut également conseiller municipal de 1959 à 1965. Au début des années 1960, il travaillait à Paris comme agent technique. Militant de l'UJCF à partir de 1961, il devint aussitôt responsable pour la ville de Champigny, invité au bureau de la fédération Seine-Sud. La même année, il suivit les cours d'une école centrale d'un mois du PCF, au cours de laquelle les évaluateurs apprécèrent sa « soif d'apprendre ». En 1962, il devint secrétaire permanent de la fédération UJCF de Seine-Sud et intégra à ce titre le comité de la fédération PCF. Muté à Créteil, membre du bureau de la section, à partir de 1964, il intégra le bureau de la fédération PCF de Seine-Sud en 1965. Il y fut responsable à la diffusion de *l'Humanité* puis aux cadres jusqu'en 1967. Elève de l'école centrale de quatre mois du PCF entre mars et juillet 1966, il fut également instructeur d'organisation durant six mois. En juin 1967, la fédération communiste du Val-de-Marne accepta sa mutation dans l'administration du journal *l'Humanité* où il travailla jusqu'en 1975. Il fut notamment responsable de la Cité internationale de la Fête de l'Humanité. Ramené au comité fédéral en 1968, il le quitta en 1968 pour se consacrer à ces responsabilités.

Membre du Parti communiste en 1954, responsable national des Jeunesses communistes, Guy Gibout s'occupait de la publication de journal *Le Soldat de France*. Il

fut conseiller municipal de Champigny-sur-Marne de 1959 à 1965.

En 1975, après s'être formé au métier de journaliste au sein de *l'Humanité*, Guy Gibout fut rappelé par sa fédération pour assurer les fonctions de rédacteur en chef du *Réveil du Val-de-Marne* et des *Nouvelles du Val-de-Marne*, organes locaux du PCF, puis, après la disparition de ces journaux, journaliste à *l'Humanité*. Il fut membre de la direction de la section communiste de Créteil et du comité fédéral du Val-de-Marne.

Devenu militant de Joinville-le-Pont, il reconquit aux élections de 1977 cette mairie qui avait été dirigée par le communiste Robert Deloche de 1944 à 1953. Il fut maire jusqu'aux élections de 1983, gagnées par la droite. Il fut élu à la commission de contrôle financier de la fédération du Val-de-Marne en 1979, réélu jusqu'en 1990, puis élu au comité fédéral jusqu'en 1994.

Sportif, ceinture noire de judo, proche de Georges Marchais avec qui il pratiquait le vélo, il n'accepta pas la mutation de Robert Hue. Le 29 novembre 2000, il démissionna du PCF, en désaccord avec la liquidation « de *l'Humanité* en tant que journal de parti ».

En février 1996, il participa à la publication d'un journal d'opposition à la ligne du Parti communiste, *Dialogues*, qui se transforma en *Échanges*, puis devint en 2000 *Combat communiste*. Il fit alors équipe avec Guy Virgile Martin, Guy Poussy, Guy Perlican (d'où la formule des « quatre Guy ») et Gilberto Boni au sein de l'association Reconstruire le parti communiste français (RPCF) qui se voulait « une voix de la résistance aux compromissions du PCF vers une dérive social-démocrate ».

Autodidacte, il était un amateur de littérature et un grand lecteur de Proust.

Marié le 6 décembre 1952 à Suzanne Gast, il divorça en mai 1977.

Touché par un cancer, il mourut en novembre 2009 à l'hôpital Cognac-Jay de Paris.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Presse. — Renseignements communiqués par Guy Poussy. — *Le Monde*, 27-28 décembre 2009. — Blog *Le Diablo*. — *Figures militantes en Val-de-Marne*, Éditions de l'Atelier, 2009. — État civil.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## **GILLES Christiane [née PLATON Christiane]**

**Née le 1er avril 1930 à Vincennes (Seine, Val-de-Marne) ; employée de banque ; syndicaliste CGT, militante communiste et**

**féministe, secrétaire confédérale de la CGT (1969-1981), responsable du secteur « femmes salariées », directrice du mensuel *Antoinette* (1975-1981) ; conseillère technique au cabinet ministériel des Droits de la Femme (1981-1985), responsable du Bureau emploi, formation et égalité professionnelle au service des Droits des femmes (1988-1995).**

Les parents de Christiane Platon étaient d'origine paysanne : son père venait de la Loire, sa mère de la Côte-d'Or. Lui travaillait dans les chemins de fer, comme contrôleur, elle dans l'hôtellerie, comme femme de chambre. Politiquement, ils étaient « communistes ». Christiane était fille unique. Après le certificat d'études primaires, elle poursuivit des études au cours complémentaire, mais les arrêta à seize ans, après l'obtention du brevet élémentaire, pour raisons financières, et se fit embaucher aussitôt comme employée au siège central du Crédit Lyonnais à Paris. Affectée au service des titres, elle trouvait son travail sans intérêt. Puis, il y eut une grève : la grande grève de la profession bancaire de 1947, qui dura quinze jours, toutes portes fermées. Christiane Platon rencontra alors le syndicat à dix-sept ans.

À la CGT, elle se montra très vite très active notamment sur les problèmes de la jeunesse, déployant toute l'énergie que son travail laissait inexploitée. Elle eut des responsabilités dès qu'elle en eut l'âge. À vingt-et-un ans, elle était sur la liste des délégués. Elle fut élue déléguée du personnel et, en alternance, déléguée au comité d'établissement. Elle devint secrétaire du syndicat CGT du Crédit Lyonnais. Elle milita pour la réduction du temps de travail, les samedis matin libres, les jours pour garder les enfants malades ; et aussi pour les salaires, quoique les femmes se battaient davantage pour le temps de travail. Mais les grèves concernaient plutôt les salaires, et les femmes étaient en général plus combatives que les hommes. Grignotant quart d'heure par quart d'heure, les syndicats finirent par obtenir la suppression du travail le samedi matin pendant six mois par an, les mois d'été. Ce fut une grande victoire. Une autre grande victoire concerna les jours de garde pour enfant malade. Au Crédit Lyonnais, les mères de famille avaient droit à cinq jours par an quel que soit le nombre d'enfants et quel que soit leur âge. C'était insuffisant et injuste. Christiane alla voir le professeur Paul Milliez qui, à la fin des années 1950, venait d'être nommé chef du service médical de l'entreprise. Il fut réceptif et proposa de demander cinq jours pour une maladie contagieuse et quinze jours pour la coqueluche qui, à l'époque, faisait des ravages. Dix jours après, il annonça à Christiane Platon que la direction donnait son accord.



Selon son témoignage, les syndicats étaient respectés par le personnel. Chaque fois que les délégués redescendaient de la direction et annonçaient un succès, ils étaient fort bien accueillis. Il y avait une bonne commission féminine au Crédit Lyonnais, dont Christiane fut bientôt l'animatrice. Les militants diffusaient *Antoinette*, le mensuel féminin de la CGT, et un bulletin interne assez régulier. Les questions féminines, le droit au travail, l'égalité professionnelle lui semblaient aussi importants que les autres revendications. À chaque fin d'année, quand la direction publiait les tableaux d'avancement, à la commission féminine on faisait le compte : tant d'hommes promus, tant de femmes, et les résultats étaient diffusés.

En 1952, « dans le prolongement de l'action syndicale », elle adhéra au Parti communiste. Là encore, elle prit vite des responsabilités : secrétaire de cellule puis secrétaire de section et, entre 1962 et 1965, membre du bureau de la fédération du PCF de Paris. D'une certaine façon, ses nouvelles responsabilités politiques lui posèrent des problèmes car, ne pouvant tout cumuler, elle dut renoncer à ses fonctions de secrétaire du syndicat, et le contact avec le personnel s'en trouva modifié, ainsi que la connaissance au jour le jour des questions syndicales.

En 1957, elle eut un premier enfant, Marie-Christine, issu de son mariage avec Philippe Vernoux qu'elle avait épousé à Maisons-Alfort (Seine, Val-de-Marne) en juin 1955 et dont elle divorça en 1962. En 1967, elle donna naissance à sa deuxième fille, Agnès, après son remariage avec Joël Gilles à Paris (XVIIIe arr.) en août 1965.

Entre-temps, en 1965, le service dans lequel elle travaillait fut déménagé à Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine). Des actions nombreuses, massives – et la plupart victorieuses – marquèrent ce transfert : réduction du temps de travail, création d'une crèche dans l'entreprise, accès au jardin d'enfants du quartier, foyer de jeunes, coopérative, achat par l'entreprise de logements dans une résidence proche. Christiane Gilles, quant à elle, prit contact avec l'Union locale CGT et accepta de participer à son secrétariat. En 1967, sur la demande d'Edmond Amiable, secrétaire général de l'Union départementale, elle devint permanente au secrétariat de l'UD et responsable de la main-d'œuvre féminine. L'année suivante, la grève de 1968 fut pour elle une initiation accélérée aux réalités du département, le troisième de France par le nombre de salariés. Elle se donna à fond dans l'action, transformant notamment les réunions prévues pour la Fête des mères dans les entreprises occupées en débats sur les inégalités professionnelles.

Son activité pour les femmes au sein de l'UD des Hauts-de-Seine l'amena à rencontrer

Madeleine Colin, venue assister à l'une de ses conférences. La secrétaire confédérale, responsable des femmes et directrice d'*Antoinette*, qui avait dépassé les soixante-cinq ans et demandait depuis un moment déjà à être déchargée de ses fonctions au bureau confédéral, apprécia le travail de Christiane Gilles et proposa sa candidature pour la remplacer. Quand on lui en fit la proposition, Christiane ne fut pas enthousiaste. Elle se plaisait dans les Hauts-de-Seine. Mais elle accepta et, en 1969, fut élue au bureau confédéral et, simultanément, à la commission exécutive confédérale.

Finalement, le travail au bureau confédéral s'avéra moins difficile et surtout moins contraignant qu'à l'UD où il y avait souvent des réunions le soir. Diriger le secteur féminin confédéral ne posait guère de problèmes non plus : Madeleine Colin laissait un service bien rôdé et, tout d'abord, Christiane Gilles ne changea rien. D'ailleurs, Madeleine Colin était encore très présente et Christiane Gilles ne prit sa succession comme directrice d'*Antoinette* que cinq ans plus tard. Mais on était dans les années 1970, et, en ce qui concernait les femmes, les choses bougeaient dans la société. La montée du féminisme avait des répercussions dans les entreprises et ébranlait les militantes de la CGT, selon Christiane Gilles qui était sensible aux approches nouvelles de la question féminine. À juste titre, selon elle qui était très sensible à ces nouvelles idées. Contrairement à certains, notamment au Parti communiste, ça ne la gênait pas que celles-ci soient portées par d'autres. « Au Parti, on n'admettait pas que d'autres que nous s'occupent des femmes » écrit-elle. Étant données ses responsabilités syndicales nouvelles, elle avait abandonné son mandat politique dans les Hauts-de-Seine, mais elle était, en tant que dirigeante de la CGT, traditionnellement invitée aux travaux de la commission nationale des femmes du PCF. Au sein de celle-ci, elle avait, comme Madeleine Colin avant elle, de fréquents accrochages, notamment avec la responsable Madeleine Vincent. Le mensuel *Antoinette*, dont elle était désormais directrice, organisait des colloques avec la participation de personnalités extérieures, et, sous l'impulsion de sa rédactrice en chef, Chantal Rogerat, il prit une liberté d'expression sur de nombreux sujets d'actualité sensibles aux femmes.

En 1973, Christiane Gilles fut élue à la présidence nationale de l'Association France-URSS et y siégea jusqu'en 1983. Responsable de la commission féminine nationale, elle y anima rencontres et colloques franco-soviétiques et conduisit une délégation de cent femmes françaises en URSS en 1975, l'année internationale de la Femme.

Dans la CGT, l'effervescence aboutit, en mai 1977, à la mémorable 6e conférence des femmes salariées qui permit aux militantes des différentes régions et des différentes

branches professionnelles de dire tout ce qu'elles avaient sur le cœur en tant que femmes et qu'elles n'avaient jamais osé dire jusque là, hormis entre elles, dans les commissions féminines. L'événement fit du bruit dans la CGT et au-delà. Mais il suscita aussi, à la fin des années 1970, un repli sur des bases traditionnelles de la part des militants les plus conformistes, confortés par l'hostilité du PCF à l'égard du mouvement féministe organisé.

Comme représentante de la CGT, Christiane Gilles participa aux initiatives de la Fédération syndicale mondiale (FSM) concernant les travailleuses : 3e conférence syndicale internationale de la FSM, missions en Amérique latine (Uruguay, Argentine, Chili, Pérou, Colombie, Venezuela) ; en 1979, à Chypre, elle représenta la CGT à la préparation de la 4e conférence internationale de la FSM sur les femmes.

En septembre 1977 se produisit un nouveau séisme : la rupture du Programme commun de la Gauche. Pour Christiane Gilles et pour un certain nombre d'autres dirigeants de la CGT, il fallait à tout prix préserver l'organisation syndicale des affrontements entre communistes et socialistes et donner quelques chances au changement tant attendu. À l'issue du 40e congrès confédéral, en décembre 1978, l'unité de la CGT sembla sauvée. Elle restait la maison commune, ouverte aux militants des diverses tendances de la gauche. Toutefois, les discussions sur la réactualisation du Programme commun, sur le nombre de nationalisations à prévoir, sur l'intervention soviétique en Afghanistan alourdisaient le climat à l'intérieur de la CGT. Certaines résolutions votées au congrès étaient contournées. Sur de nombreux points s'affirmait une nouvelle ligne proche de celle du PCF. Exprimer un avis contraire devenait difficile. La méfiance, la suspicion gangrenaient les rapports humains.

Après mai 1981 et la victoire de la gauche aux élections, le climat de malaise persistait dans la CGT. Toutefois, pendant les six mois qui suivirent, Christiane Gilles continua à assumer ses fonctions de secrétaire confédérale. Ainsi, elle se rendit à la tête d'une délégation de militantes et responsables fédérales porteuses de revendications, au tout nouveau ministère des Droits de la Femme. Mais, dans la CGT, elle était mal à l'aise. Elle était habituée à exprimer des désaccords sur des points particuliers, mais là il s'agissait de la ligne générale et elle se sentait paralysée. Elle savait qu'il était vain de s'opposer à la nouvelle orientation rampante, interne et externe, qui s'imposait à tous les niveaux de l'organisation, les divergences se situant ailleurs, à savoir au sein de la direction du Parti communiste. Pour finir, ne voulant pas « perdre son âme », elle donna sa démission du bureau confédéral, pour désaccord sur l'orientation générale de la CGT,

conjointement avec Jean-Louis Moynet, en octobre 1981.

Elle fut alors contactée par Yvette Roudy, ministre des Droits de la Femme qui lui proposa de faire partie de son cabinet comme responsable de l'emploi et de la formation. Christiane Gilles, qui y vit l'occasion de traduire sur le plan politique son acquis syndical concernant les femmes dans le monde du travail, accepta. Elle s'investit totalement dans l'élaboration de la loi sur l'égalité professionnelle qui fut votée en 1983 et s'impliqua dans les modifications nécessaires du Code du travail et du Code pénal. Elle assura l'application de la loi sur le terrain, par l'élaboration des plans d'égalité dans les entreprises. Elle participa aussi étroitement au nouveau statut de la Fonction publique (loi de 1983).

En décembre 1985, Christiane Gilles réintégra le Crédit Lyonnais, comme cadre à la formation. Puis, après les élections législatives de 1988, Michèle André, secrétaire d'État socialiste aux Droits des Femmes, lui confia la responsabilité du Bureau emploi, formation et égalité professionnelle. Devenue contractuelle de la Fonction publique, Christiane Gilles y resta sept ans, jusqu'à l'ouverture de ses droits à la retraite.

En 1982, elle avait rejoint l'organisation des Communistes démocrates unitaires (CDU), animée par Henri Fiszbin, ancien secrétaire général de la fédération de Paris du Parti communiste. En 1984, elle se présenta aux élections européennes, sur une liste CDU-PSU. Elle n'avait pas repris sa carte du Parti communiste depuis 1983 et elle adhéra au Parti socialiste (PS) en 1988, avec vingt-huit autres communistes démocrates unitaires. Elle quitta le PS en 1995. En revanche, elle ne quitta pas la CGT où elle adhéra toujours en 2008, au syndicat des retraités du Crédit Lyonnais.

Elle fut associée à l'élaboration, par la Communauté européenne, des textes concernant les femmes et participa également à des rencontres de travail internationales : colloque franco-suédois sur l'égalité professionnelle en 1983, 3e conférence mondiale des femmes organisée par l'ONU à Nairobi en 1985, 4e conférence mondiale des femmes organisée par l'ONU, qui se tint à Pékin en 1995.

Adhérente de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et membre de sa commission nationale des femmes, Christiane Gilles participa en 1990 à la préparation du congrès national consacré au thème « Les femmes et les droits ».

À la retraite près d'Orléans, elle fut sollicitée par la déléguée aux droits des femmes de la préfecture de région pour reconstituer un Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) dans le Loiret.

Christiane Gilles en assumait la présidence de 1995 à 2004, et continue à s'y investir depuis en tant que vice-présidente.

En 1986, elle fut décorée de la Légion d'Honneur (chevalier) et fut promue officier en 1996.

SOURCES : Simonne Inglin, *Au Crédit Lyonnais, des femmes dans la CGT*, brochure polygraphiée, 1999. — Plusieurs entretiens téléphoniques de Slava Liszek avec Christiane Gilles en juin-juillet 2008. — Notes de Christiane Gilles.

Slava Liszek

## GILLOT Auguste, Lucien

**Né le 7 février 1905 à Dourdan (Seine-et-Oise, Essonne), mort le 30 août 1998 à Gisros (Eure) ; ouvrier forgeron en carrosserie ; militant communiste, membre du comité central du PCF ; maire de Saint-Denis (1944-1971) puis maire honoraire, conseiller général de la Seine (1945-1967), membre de l'Assemblée nationale consultative à la Libération.**

Fils de Lucie, Augustine, Juliette Gillot, âgée de vingt-quatre ans, lingère, et de père non dénommé, Auguste Gillot connut une enfance difficile. Son père, menuisier, abandonna sa compagne enceinte, repasseuse à domicile qui mourut de tuberculose le 6 décembre 1905, jour de ses vingt-cinq ans. Orphelin, Auguste Gillot, qui ne vit jamais son père, fut placé en nourrice à Dourdan jusqu'à l'âge de sept ans, puis recueilli par sa tante, très catholique, qui habitait Longjumeau (Seine-et-Oise, Essonne).

En 1915, âgé de dix ans, Auguste Gillot travaillait douze heures par jour, payé 0,20 F de l'heure dans la corderie de Longjumeau. À douze ans, en avril 1917, il devint lecteur de l'Humanité. Il entra dans une carrosserie hippomobile qui devint automobile. Il la quitta en mars 1922 pour travailler à Paris comme compagnon forgeron-ferreur, limeur, monteur. Il adhéra au syndicat des Métaux CGTU, le 1er mai 1924. Un an plus tard, il devenait soldat (10 mai 1925-4 novembre 1926) au 25e RAD et participait à Essen à l'occupation de la Ruhr, et à Landau à celle de la Rhénanie.

Participant à une réunion de soldats libérés de la classe 1925, il adhéra aux Jeunesses communistes. Il se maria à Longjumeau le 20 août 1927 avec Eugénie Broust et fut bientôt père d'une fille. Cette même année, il fonda la section SRI de Longjumeau dont il fut le secrétaire en même temps qu'il appartenait au comité régional parisien. Dans un questionnaire biographique il écrit : « En 1927, j'étais trésorier de la cellule de Longjumeau sans être officiellement adhérent. Les camarades Thomas, Deschamps, Delair

qui dirigeaient pensaient qu'il valait mieux attendre. Aux élections municipales de 1929, j'étais candidat avec eux, sans avoir l'âge, ainsi il y avait un sans parti. » En effet, il figura en deuxième position à l'élection municipale de Longjumeau présenté sur une liste communiste ; il obtint 103 voix (tête de liste : 104) et ses adversaires furent élus avec 482 et 349 voix. Le 21 juillet 1929, Auguste Gillot était arrêté à la Maison du Peuple de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) au cours d'une assemblée qui discutait de la préparation de la journée du 1er août de lutte contre la guerre. Emprisonné à la Santé, il fit partie de la commission qui contrôla l'application correcte de la grève de la faim de 72 heures qui avait été décidée pour obtenir la libération.

Devenu en novembre 1929 trésorier de la région parisienne du SRI, il passa ensuite secrétaire et c'est lui qui, au cours du Ve congrès de cette organisation (13-14 juin 1931), présenta le rapport moral. En juillet, il effectua son premier voyage en URSS, travailla comme ouvrier qualifié à l'usine « Faucille et Marteau », contribuant ainsi à la formation de la main-d'œuvre paysanne (A. Gillot a conté cette expérience dans les Cahiers du communisme, n° 10-11, octobre-novembre 1967). Il assista au congrès international du MOPR (Secours rouge international), suivit un temps les cours de l'École léniniste internationale et revint en France en novembre 1932. Il resta un lecteur intense des classiques du marxisme-léninisme.

Membre du secrétariat de la région sud du Parti, il devint administrateur du Travailleur de la banlieue sudcréé fin 1932 et desservant Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. Deux ans plus tard, il fut délégué à la conférence nationale du Parti qui se tint en juin à Ivry et, en juillet, il fut chargé par le secrétariat du parti d'aller à Saint-Denis mener campagne contre Doriot et ses amis. Cette même année, en octobre, il fut élu secrétaire du rayon de Saint-Denis. Aux élections municipales du 5 mai 1935, Auguste Gillot fut candidat aux côtés de Jacques Duclos contre la liste Doriot. Sa liste obtint 3 943 suffrages, celle de Doriot 9 790. Le 26 mai, candidat dans le canton de Saint-Denis Nord (2e circonscription) à l'élection au conseil général, Auguste Gillot obtint 2 350 voix contre 5 426 au doriote Jules Lauze, maire de Villeteuse (Seine, Seine-Saint-Denis). Délégué de la région Paris-Nord au VIIIe congrès du PC à Villeurbanne (janvier 1936), il y présenta un rapport sur Saint-Denis et la région Paris-Nord. Mais il ne put être candidat aux élections législatives d'avril 1936 et fut remplacé par Fernand Grenier. Hospitalisé à la fin du congrès, il le demeura durant six mois. Toutefois, le 20 juin 1937, présent sur la liste d'Union du Front populaire lors d'une élection partielle pour cinq sièges, Doriot ayant été révoqué de

sa fonction de maire, sa liste fut élue par 10 633 voix contre 6 507, avec Jules Trémel, président des Bretons de Saint-Denis, Gaston Gombert, petit commerçant, Jean Parré, socialiste, Fernand Grenier et lui-même, communistes. Toutefois, la majorité du conseil municipal restait aux partisans de Doriot qui, depuis un an, avaient constitué le Parti populaire français (PPF). Auguste Gillot, secrétaire de la région Paris-Sud depuis janvier 1936, fut alors délégué au XI<sup>e</sup> congrès du parti tenu en Arles, 25-29 décembre 1937.

Dès l'interdiction, le 26 août 1939, de l'Humanité, Gillot tira, avec Georges Poupon et Fernand Belino, plusieurs milliers d'exemplaires d'une Humanité clandestine, diffusée dans la région Paris-Nord à la fin du mois d'août 1939 (introduction à l'édition des Humanités clandestines). Mobilisé le 2 septembre 1939 au 205<sup>e</sup> RAD, il revint le 5 août 1940 et entra en contact avec Jean Catelas, membre du comité central du PC qui le chargea de reconstituer clandestinement, avec le colonel Dumont et Charles Désirat, le Secours populaire français. Auguste Gillot fut déchu de son mandat de conseiller municipal le 29 février 1940 par le conseil de préfecture pour appartenance au Parti communiste. Il fut responsable du Secours populaire avec Auguste Havez. La direction du parti l'envoya dans l'Eure, du 16 mai à octobre 1942, réorganiser le parti, le Front national et les FTPF puis, début mai 1943, le chargea d'impulser le travail des « inter-province » dans la zone Nord et de participer au triangle national avec Auguste Lecœur et Jean Chaumeil. Il fut en liaison avec Camphin. En août 1943, Auguste Gillot abandonna ces responsabilités pour devenir, au départ d'André Mercier en Algérie, le représentant du Parti au Conseil national de la Résistance (CNR) sous le nom de Manin. À ce titre, il participa aux discussions en vue de l'élaboration du programme du CNR. En août, il s'opposa à la trêve des combats. Désigné comme président de la commission de la justice au CNR en novembre 1944, il conserva ces mêmes responsabilités à l'Assemblée consultative.

Il fit partie de la commission politique désignée par le comité central tenu à Ivry-sur-Seine du 21 au 23 janvier 1945. Le Xe congrès du Parti communiste, réuni du 26 au 30 juin 1945 à Paris, l'élut membre titulaire du comité central. Il y siégea jusqu'au XV<sup>e</sup> congrès (juin 1959) ; il fut alors membre de la commission centrale de contrôle financier et en demeura membre jusqu'en mai 1964. Dans une lettre du 10 mars 1954 à Jacques Duclos, il approuva l'exclusion d'Auguste Lecœur : « La loi du Parti est la même pour tous, il n'y a pas de grand seigneur dans le Parti de Maurice Thorez. »

Désigné comme maire de Saint-Denis par le conseil municipal provisoire le 28 août 1944, il fut réélu à la première magistrature

municipale en avril 1945, novembre 1947, mai 1953, mars 1959 et mars 1965. Il siégea au conseil général de la Seine de 1945 à 1967. Divorcé le 13 avril 1945, Auguste Gillot s'était remarié le 30 août de la même année avec Simone Levasseur, qu'il avait connue en reconstituant clandestinement le Secours populaire. Ensemble, ils contèrent leur vie militante dans un ouvrage intitulé Un couple dans la Résistance, publié aux Éditions sociales en 1975 et réédité en 1976.

Auguste Gillot fut décoré notamment de la Croix de guerre, de la Médaille de la Résistance avec rosette et il fut fait chevalier de la Légion d'honneur au titre de la Résistance le 3 mai 1983. Il appartient au comité d'honneur de l'ANACR.

ŒUVRE : Un couple dans la Résistance, 1975. — Un Forgeron dans la cité des rois, Longjumeau-Paris, Halles de Paris, 1986.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — RGASPI, 517 1 998 ; son dossier biographique du Komintern, 495 270 40, n'est pas conservé au RGASPI mais au RGANI et inaccessible jusqu'à 70 ans après sa mort. — Arch. Nat., F7/13516. — Arch. Dép. Seine, DM3. — Arch. Com. Saint-Denis. — Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, IMT bobine 394. — Arch. comité national du PCF. — L'Humanité, 22 avril 1935 et 27 mai 1935. — Réédition de l'Humanité clandestine. — Jean-Paul Brunet, Saint-Denis la ville rouge, (1890-1939), Hachette, 1980. — Renseignements fournis par la mairie de Dourdan, 24 mars 1983. — Notes d'Auguste Gillot. — L'Humanité, 4 septembre 1998. — État civil.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## GINTER Jean-Pierre

**Né le 1er avril 1940 à Neuilly-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine) ; agent déclarant en douane ; militant communiste de Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine), secrétaire administratif de la fédération communiste Seine-Ouest.**

Son père, sellier, et sa mère, femme au foyer, marqués par la culture antifasciste des années 1930, furent tous deux membres du Parti communiste à partir de 1944. Pendant la guerre, sa mère avait assuré des liaisons pour la Résistance. Jean-Pierre Ginter commença à travailler en 1955, à l'âge de quinze ans. Agent déclarant en douane, il travailla dans de multiples entreprises de la région parisienne. Entré à l'UJRF en 1956, peu avant qu'elle ne devienne Mouvement des Jeunes Communistes de France (MJCF), il ne milita pas activement avant les événements de mai 1958, exprimant notamment des réserves sur l'exclusion d'André Marty. Il adhéra au Parti communiste sur la base des mots d'ordre

antifascistes lancés contre le retour du général de Gaulle. Militant actif de la section de Puteaux, il suivit une école fédérale du parti en 1959. À cette époque, il adhéra également à la CGT. Sa profession ne connaissant alors aucun syndicat spécifique, il appartient à la fédération des Transports. Malgré son relatif isolement, il recueillit les adhésions à la CGT de nombreux jeunes collègues de travail.

Appelé pour le service militaire en 1960, Jean-Pierre Ginter fut envoyé en Algérie. Élu au comité de la section Puteaux en son absence, il se chargea à son retour, en 1962, des pages locales de l'hebdomadaire communiste *L'Éveil*. Il aida également à la structuration d'un syndicat des déclarants en douane mais se consacra bientôt exclusivement à ses responsabilités dans le Parti communiste. En 1963, il suivit l'école centrale d'un mois du PCF destinée aux journalistes. Peu après, à l'initiative de Lucien Lanternier, il devint secrétaire administratif de la fédération de Seine-Ouest, comme permanent, et fut élu au comité fédéral, en 1964. Déjà responsable à l'organisation de la section de Puteaux, il en devint le premier secrétaire en 1965. Il suivit alors les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF. Jean-Pierre Ginter quitta ses responsabilités à la fédération Seine-Ouest, devenue fédération des Hauts-de-Seine, en 1967. Il continua de siéger au comité fédéral, au sein du collectif chargé de la propagande et comme responsable de la diffusion de *l'Humanité*. Il resta à la tête de la section de Puteaux jusqu'en 1974. À ce titre, il fut candidat du PCF aux élections législatives de 1967, 1968 et 1971 dans la circonscription de Neuilly-Puteaux, puis candidat suppléant en 1978. Il fut également candidat à de nombreuses reprises aux élections municipales et cantonales à Puteaux.

Affecté par la direction du PCF comme permanent du secteur Jeunesse, Jean-Pierre Ginter travailla en 1973-1974 avec Jean Colpin, et, de 1975 à 1977, avec Guy Hermier. Il fut à nouveau permanent du comité central puis du comité national de 1981 à 1997.

Jean-Pierre Ginter avait épousé Marie Boitard le 24 août 1963 à Puteaux et était père d'un fils. Divorcé en 1980, il partagea la vie de Michèle Fritsch, documentaliste puis permanente du PCF à partir de 1975, maire adjointe de Colombes (Hauts-de-Seine) de 1983 à 2001, puis conseillère municipale, conseillère générale de Hauts-de-Seine à partir de 1985 et députée suppléante de Jacques Brunhes (2002-2007) puis de Roland Muzeau à partir de 2007.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Renseignements communiqués par Jean-Pierre Ginter, juillet 1999. — Entretien avec Jean-Pierre Ginter, 13 décembre 1999.

Paul Boulland

## GOFFARD Simone

**Née le 8 janvier 1920 ; sténodactylo ; militante communiste de Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine).**

Simone Goffard avait adhéré au PCF en 1943. Elle entra directement au bureau de la fédération de Seine-Sud en 1955. Membre du bureau de section de Malakoff et responsable locale de l'UFF, elle suivit la même année une école centrale d'un mois du PCF destinée aux femmes. Elle s'investit tout particulièrement dans l'UFF, dont elle fut membre de la commission d'organisation puis secrétaire départementale, comme permanente, au début des années 1960. Au sein du bureau fédéral de Seine-Sud, elle anima la commission féminine et fut chargé du suivi l'activité du parti dans l'usine CSF de Malakoff. Elle suivit les cours d'une école centrale de quatre mois au début des années 1960.

En 1964, la fédération Seine-Sud l'affecta au travail municipal à Malakoff, lui demandant d'y consacrer toute son activité. Elle fut alors ramenée au comité fédéral puis ne fut pas réélue en 1965.

SOURCE : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne (AD Val-de-Marne).

Paul Boulland, Claude Pennetier

## GONZALEZ Jacques, Henri, Marcel

**Né le 21 septembre 1931 à Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis) ; employé EDF-GDF ; militant communiste, secrétaire de la fédération UJRF puis UJCF de Seine-Nord-Est (1956-1962), membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Nord-Est (1962-1964) ; maire adjoint de Drancy, conseiller général de Seine-Saint-Denis (1967-2001).**

Son père, employé communal, était de sensibilité socialiste, et sa mère, sans profession, était décrite comme « sympathisante UFF » en 1953. Titulaire du brevet élémentaire, Jacques Gonzalez prépara le concours d'entrée d'une école de travaux publics avant d'entrer à EDF. Domicilié à Drancy, il travaillait comme employé au centre EDF Ile-de-France Nord, avenue Friedland à Paris (VIIIe arr.). Il adhéra à la CGT en 1950 puis, l'année suivante, au Parti communiste français, en mai, et à l'UJRF, en juillet. Dès son adhésion, il suivit les cours d'une école de section du PCF et devint secrétaire du cercle UJRF de Drancy. Appelé en avril 1952, il



effectua son service militaire dans le génie, avec le grade de sous-lieutenant.

À son retour, Jacques Gonzalez reprit une activité militante multiple. Sur le plan syndical, il siégea à la commission exécutive du syndicat CGT de son centre EDF puis devint secrétaire de la section syndicale entre octobre 1953 et février 1955. Également militant « dévoué et actif » de la section de Drancy, « d'un niveau idéologique élevé » selon le secrétaire Pierre Crapier, il suivit une école fédérale permanente en mars 1954 et fut membre de la commission d'éducation. Ayant créé au cours de l'année 1954 une cellule d'entreprise dans son centre EDF, il milita ensuite à Paris et devint membre du comité de la section PCF du VIII<sup>e</sup> arrondissement. En novembre-décembre 1954, il suivit les cours de l'école centrale d'un mois du PCF à l'issue de laquelle il fut considéré comme l'un des « meilleurs élèves de la promotion », « très intelligent, dynamique, réfléchi ». C'est toutefois au sein de l'UJRF que ses responsabilités s'étendirent le plus rapidement. Toujours secrétaire du cercle de Drancy, il devint, en 1954, membre du comité fédéral, puis secrétaire de la fédération de Seine-Nord-Est et conserva cette responsabilité en 1956, après la formation de l'UJCF dont il intégra le comité national.

Devenu inspecteur commercial chez Gaz de France, Jacques Gonzalez demanda un congé en juillet 1957 afin de se consacrer, comme permanent, au secrétariat de la fédération UJCF de Seine-Nord-Est. Selon la fédération du PCF, son activité permit alors un important développement des Jeunesses communistes dans la banlieue nord-est. Il fut élève de l'école centrale de quatre mois du PCF au printemps 1958 mais la formation fut interrompue par les mobilisations contre le retour du général de Gaulle, en mai 1958.

Membre du comité fédéral communiste de Seine-Nord-Est à partir de 1957, puis du bureau en 1961, au titre de ses responsabilités dans l'organisation de jeunesse, Jacques Gonzalez devint, en 1962, secrétaire administratif de la fédération et responsable des organisations de masse. Il suivit à nouveau les cours de l'école centrale de quatre mois en 1963. À son retour, il fut chargé des questions de la paix et entra au bureau départemental du Mouvement de la paix. Ramené au bureau fédéral en 1964, il continua de se consacrer à cette activité et devint secrétaire du Mouvement de la paix pour le département de la Seine-Saint-Denis. Il continua de siéger au bureau fédéral PCF de Seine-Nord-Est devenu Seine-Saint-Denis, jusqu'en 1970, puis au comité fédéral jusqu'en 1987, demandant alors son retrait « pour permettre le renouvellement » des cadres.

Parallèlement, Jacques Gonzalez débuta une carrière d' élu local, comme maire adjoint de Drancy, dans la municipalité de Maurice Nilès.

Lors de la création du département de Seine-Saint-Denis, il fut élu conseiller général du canton du Bourget (Drancy Nord, Le Bourget, Dugny). Il conserva son mandat jusqu'en 2001, date à laquelle il ne se représenta pas, et fut vice-président du conseil général, chargé des finances, et président de l'Office départemental HLM de Seine-Saint-Denis. Il s'investit également dans l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), dont il fut secrétaire général, et participa aux activités du secteur de travail municipal de la direction du PCF.

Jacques Gonzalez s'était marié à Drancy le 5 décembre 1953 avec Jeanine Robin, employée, militante communiste. Il se maria à nouveau à Drancy le 26 juin 1999 avec Nang Khamfeuung Thoumany.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — *L'Humanité*. — État civil de Drancy.

## GOSSELET Raymond

**Né le 14 juillet 1930 ; carreleur ; militant communiste des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis.**

Adhérent au PCF depuis 1949, Raymond Gosselet fut élu au bureau de la fédération communiste de Seine-Ouest lors de sa création, en décembre 1953. Il était alors membre du bureau de la section Neuilly-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine) et membre du bureau fédéral de l'UJRF. Élève de l'école centrale d'un mois du PCF destinée aux militants de la jeunesse en juin 1956, il recueillit une appréciation élogieuse : " Très intelligent, réfléchi, a l'esprit clair, s'est classé nettement parmi les meilleurs élèves de l'école. " Membre du comité national de l'UJRF en 1954 et secrétaire de la fédération UJRF de Seine-Ouest l'année suivante, il ne fut toutefois pas reconduit au bureau de la fédération communiste en 1955. Son travail dans le bâtiment lui imposait de longs déplacements et l'empêchait de participer pleinement aux activités politiques.

Devenu secrétaire de la fédération Seine-Ouest des JC, il conserva ses responsabilités au comité fédéral du parti et vint militer à Saint-Ouen (Seine, Seine-Saint-Denis) à la fin des années 1950. Il réintégra le bureau fédéral en 1961 et fut chargé du travail parmi la jeunesse ainsi que du journal communiste de Saint-Ouen. Il suivit à cette époque les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF.

En juin 1963, Raymond Gosselet fut désigné par le secrétariat du PCF pour suivre durant un an la formation de l'école supérieure de sciences sociales du PCUS à Moscou. À son retour en 1964, il retrouva ses responsabilités puis fut élu maire adjoint d'Épinay-sur-Seine (Seine, Seine-Saint-Denis) en 1965. Avec la

création des départements de banlieue parisienne, il passa dans la fédération de Seine-Saint-Denis, siégeant alors au comité fédéral. Il fut plus particulièrement chargé de la diffusion des *Cahiers du communisme* et de *France nouvelle* ainsi que du suivi des activités des groupes d'extrême-gauche en 1968. Il quitta le comité fédéral en 1972.

SOURCES : Arch. comité national du PCF — Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

Paul Boulland

## **GOUHIER Roger, Eugène, Auguste**

**Né le 26 janvier 1928 à Vitrai-sous-l'Aigle (Orne), mort le 16 mars 1995 à Paris (XII<sup>e</sup> arr.) ; mécanographe à la SNCF ; militant communiste de la Seine puis de Seine-Saint-Denis ; maire de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) de 1971 à 1995, député (1967-1968, 1973-1981, 1988-1993), conseiller régional d'Ile-de-France.**

Son père, ouvrier ébéniste, travailla dans les services municipaux à Laigle (Orne) et fut proche du parti radical. Sa mère était sans profession. Titulaire du brevet élémentaire, Roger Gouhier travailla d'abord à Rugles (Eure) aux Tréfileries et laminoirs du Havre, puis entra à la SNCF au Service exploitation de la région Ouest et ensuite à Paris comme mécanographe au contrôle des recettes marchandises. Membre de la CGT à partir de juillet 1945, il fut un militant actif du syndicat des cheminots en Normandie puis à Paris-Est, et suivit une école de formation syndicale de la Fédération des cheminots. En 1958, il devint secrétaire général du syndicat des services centraux de la SNCF.

Il adhéra au PCF en 1955, à la section des Batignolles et suivit les cours de l'école centrale d'un mois. Domicilié à Noisy-le-sec (Seine, Seine-Saint-Denis), il devint secrétaire permanent de la section communiste de la ville en 1961 et il siégea à la commission fédérale de contrôle financier de la fédération PCF de la Seine-Nord-Est [Seine-Saint-Denis] de 1962 à 1968. Élu conseiller municipal de Noisy-le-Sec en 1959, maire adjoint en 1962, premier adjoint en 1965, et enfin maire à partir de 1971, il le resta jusqu'à sa mort.

Il fut élu député de la cinquième circonscription de Seine-Saint-Denis en avril 1967 mais perdit son siège en 1968. Réélu député en 1973 et 1978, il fut distancé en 1981 et 1988 par la socialiste Véronique Néiertz en faveur de laquelle il se désista. Mais l'élection du suppléant de cette dernière, devenue ministre, fut annulée et Roger

Gouhier fut élu député de la neuvième circonscription de Seine-Saint-Denis en décembre 1988 après avoir devancé au premier tour Claude Fuzier qui se retira au second tour. Il ne se représenta pas en 1993 et son remplaçant PCF, Jean-Louis Mons, fut battu par Véronique Néiertz.

De 1974 à 1976, Roger Gouhier fut administrateur de l'établissement public Télédiffusion de France et, en 1978, membre du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz. Il fut aussi conseiller régional d'Ile-de-France en 1978. Il occupa des responsabilités au cabinet de Charles Fiterman, ministre des Transports au sein du gouvernement de Pierre Mauroy en 1981.

Roger Gouhier fut élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

SOURCES : Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 16W25.— Arch. comité national du PCF. — Arch. Maitron. — *La Tribune des cheminots*. — *Bulletin municipal de Noisy-le-Sec*, n° 77, 164. — *Voix de l'Est*, 1983, 1989. — *Le Monde*, décembre 1988. — Notes de Jean-Pierre Bonnet, Paul Boulland et Pierre Vincent. — État civil.

Nadia Ténine-Michel

## **GRÉGOIRE André, Émile.**

**Né le 3 novembre 1908 à Charleville (Ardennes), mort en juin 1988 ; ouvrier du bâtiment ; secrétaire de la région communiste Paris-Ouest ; commissaire politique des Brigades internationales ; maire communiste de Montreuil-sous-Bois (Seine, Seine-Saint-Denis) de 1958 à 1971.**

André Grégoire était le fils de Léon Grégoire et de Marie Toupet respectivement mouleur à la main en fonderie et ménagère. Il épousa le 20 décembre 1935 Israël Naturel (*voir* Israël [Grégoire](#)), militante communiste, comptable, titulaire du Brevet élémentaire et dont il eut deux enfants : Raphaël, né le 10 juin 1936 et Monique, née le 4 août 1938. Durant la Première Guerre mondiale, Charleville étant occupé, la scolarité n'était assurée qu'aux enfants déjà scolarisés et André Grégoire ne put entrer à l'école primaire qu'au mois de mars 1919 ; il y resta jusqu'en juillet 1921. En septembre 1921, il entra comme manœuvre à l'atelier de polissage Deville à Charleville. Il s'établit ensuite dans la région parisienne où il devint ouvrier du Bâtiment en 1926. En 1929, il fut incorporé au 6<sup>e</sup> Génie, à Angers. Dès 1926, André Grégoire milita au Secours Rouge International ; il adhéra en janvier 1928 au Parti communiste et devint membre de la cellule de Neuilly-

Plaisance. À partir de 1930, il anima l'Étoile Rouge et sportive de la Marne au Perreux.

En 1932, il participa à la création de la cellule du Parti communiste au Perreux à laquelle sa femme adhéra également. En 1933, à l'issue de la conférence qui créait la région de l'Est parisien, il fut élu membre du comité régional et il devint par la suite membre du sous-rayon de Champigny-sur-Marne. En 1934, il participa activement aux événements des 6, 9 et 12 février.

Un document conservé dans les archives du Komintern le présente comme responsables du "groupe d'auto-défense (service d'ordre des manifestants)", mais on ne peut, pour autant, le confondre avec Poulain, secrétaire national du Front rouge en 1928.

Le 9 avril 1934, il arriva à Moscou, avec un passeport français à son vrai nom, pour suivre les cours suivit de l'École Léniniste internationale, sous le nom d'Émile Poulain. Il resta dans le secteur I, et logea sur place, jusqu'en avril 1935. Selon d'autres documents biographiques, de mai 1935 à mai 1936, il suivit une école centrale du Parti et il fut collaborateur du Comité central comme responsable du "service anti". André Grégoire fut affecté à la région Paris-Ouest en juin 1936 pour suivre Argenteuil, Bezons et Corneilles.

Selon un questionnaire biographique de 1944, il suivit une école à Moscou (l'École Léniniste internationale ?) de mai 1934 à avril 1935. Selon d'autres documents biographiques, de mai 1935 à mai 1936, il suivit une école centrale du Parti et il fut collaborateur du Comité central. André Grégoire fut affecté à la région Paris-Ouest en juin 1936. La section communiste d'Argenteuil l'élu secrétaire en novembre 1936 et, le mois suivant, la direction régionale lui demanda de préparer, en collaboration avec Meunier et Baillet, la Ve conférence régionale. Il fut élu secrétaire régional.

Engagé dans les Brigades internationales le 18 février 1937, A. Grégoire fut affecté le 4 mars au commissariat politique de la 11e Brigade. Il participa aux batailles du Jarama, Guadalajara puis, en avril, entra à la 14e Brigade comme commissaire politique du 12e Bataillon. À ce titre, il vécut les opérations de la Sierra Guadarrama et fut cité à l'ordre de la Brigade. Le 1er septembre 1937, il accéda aux fonctions de commissaire politique adjoint des Brigades internationales. Il eut une nouvelle fois l'occasion d'être cité pour services rendus à la Brigade. En octobre, il reçut l'ordre de Gallo, commissaire général, de se rendre à Barcelone pour y développer la base existante ; il dut rentrer en France étant l'objet de poursuites de la part des autorités militaires pour non exécution d'une période ; il fut condamné à trois mois de prison avec sursis.

En mars 1938, il fut affecté avec Lozeray à la commission coloniale du Parti. En novembre de la même année, [ Jacques Duclos lui demanda de devenir le secrétaire particulier de Fernand Soupé, maire de Montreuil ; il accepta et fut coopté à la section de Montreuil et au comité régional responsable de la Jeunesse. En novembre 1938, il se fixa à Montreuil. Mobilisé en 1939, André Grégoire fut fait prisonnier. Par deux fois, il tenta de s'évader ; il fut libéré au début de mai par les Soviétiques près de Dresde ; il revint en France le 15 mai 1945.

Il fut chargé quelques semaines plus tard de faire reparaître *la Voix de l'Est*, à la rédaction de laquelle il avait déjà participé en 1939 au titre de responsable des Jeunesses communistes de l'Est parisien. Le journal parut fin août 1945. En mars 1946, à la conférence de fusion des Fédérations de la région parisienne, il fut désigné comme responsable de la Presse fédérale de Paris et de sa banlieue. Pendant toute cette période, il faisait partie du secrétariat de la section de Montreuil.

Aux élections municipales d'octobre 1947, sur la liste conduite par Daniel Renoult, qui obtint 48 % des suffrages et 19 élus sur 37, André Grégoire fut nommé 1er adjoint. En 1953, la liste présentée par le Parti communiste obtint plus de 51 % des suffrages et 20 élus sur 37. Daniel Renoult mourut le 17 juillet 1958 et, le 27, André Grégoire fut élu maire de Montreuil. Il fut réélu le 8 mars 1959 avec plus de 53 % des suffrages. En 1965, la liste communiste-socialiste obtint 68 % des voix et il fut reconduit dans ses fonctions, jusqu'au 20 mars 1971 puis devint maire honoraire. Atteint fin octobre 1966 d'hémiplégie, André Grégoire dut cesser toute activité. Il mourut en juin 1988.

SOURCES : RGASPI, 495 270 1013 (documents en russe traduits par Macha Tournié). — Arch. AVER VIe conférence de la région Paris-Ouest, Argenteuil, 4-5 décembre 1937, 80 p. — Renseignements fournis par la mairie de Montreuil-sous-Bois, 13 octobre 1981. — Cl. Willard et J. Fort, *Montreuil-sous-Bois*, Temps Actuels, 1982, p. 123. — Témoignage transmis par Raphaël Grégoire. — *L'Humanité*, 14 juin 1988. — Notes de Paul Boulland. — Arch. Fédération communiste de Seine-Saint-Denis, notes de Paul Boulland : copie de son autocritique de 1938, 5 p. ; additif manuscrit à une autobiographie de 1945, 5 p. — État civil, pas de mention de décès en décembre 2009, par erreur.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## **GREVOUL Roger**

**Né le 8 août 1933 à Nîmes (Gard) ; employé, secrétaire parlementaire de**



**Maurice Thorez (1960-1964) ; militant communiste ; conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) de 1971 à 2001, conseiller général du Val-de-Marne (1973-1998), conseiller régional d'Île-de-France (1977-1983).**

Né dans une famille d'origine protestante (il fit sa communion protestante), fils d'un coupeur de chaussures, Roger Grevoul, dernier enfant d'une fratrie de trois, suivit les cours du lycée technique de sa ville natale, puis ceux d'un centre de formation professionnelle pour apprendre la maçonnerie. Il n'en fit cependant pas son métier puisqu'il fut embauché en 1951 comme employé de mairie dans le bassin minier du Gard. Son frère, Émile Grevoul, était alors membre du Parti communiste (1950) après avoir milité au Mouvement de la paix et avoir adhéré à l'Union des chrétiens progressistes (UGP). Il est vraisemblable qu'il influença Roger Grevoul, car ce dernier rejoignit les rangs de l'UJRF et devint un de ses animateurs dans le bassin minier. Dans ce cadre, il participa au mouvement de solidarité des mineurs pendant les grèves de 1953, prit part aux actions contre la guerre du Viet-Nam et pour la libération d'Henri Martin.

Chanteur amateur avec à son répertoire Yves Montand et Georges Brassens, il avait créé un groupe artistique, la chorale des Gueules noires, qui participait aux fêtes des villages.

Après son service militaire au Maroc, Roger Grevoul vint en février 1958 s'installer à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne). Successivement secrétaire de la section communiste d'Ivry-Nord, puis d'Ivry-Sud, membre du bureau de la fédération de la Seine, il devint en 1960 secrétaire parlementaire de Maurice Thorez, député d'Ivry-sur-Seine. Il occupa ce poste pendant quatre ans. En 1965, à la demande de Jacques Laloë, il créa l'Office municipal de la jeunesse dont il devint le secrétaire.

En 1971, il entra au conseil municipal d'Ivry-sur-Seine dans la municipalité dirigée par Jacques Laloë et fut désigné comme premier adjoint. Il commençait une longue carrière d'édile municipal avec diverses responsabilités : administration générale et finances en 1971, urbanisme et environnement en 1977, santé et affaires départementales en 1989 et 1995 et culture en 1998. Ce fut ainsi qu'il fit en sorte, au titre de la culture, que le théâtre des Quartiers d'Ivry pût retrouver une renommée à laquelle Antoine Vitez contribua en étant le premier directeur et que le festival national de la chanson française fût créé grâce à Jean Ferrat et de nombreux chanteurs. Au titre de la santé, il contribua à lutter contre le sida en assurant la promotion d'un outil de prévention qui fut internationalement reconnu : la stéribox mise au point par le médecin chef du dispensaire d'Ivry (Éliot Imbert).

En accord avec Jacques Laloë, Roger Grevoul lui succéda en 1973 au conseil général du Val-de-Marne. Il allait assumer cette fonction jusqu'en 1998. Il fut, à partir de 1982 et jusqu'en 1998, premier président, chargé successivement des finances, de la santé et de l'action sociale. Il assumait aussi les tâches de conseiller régional d'Île-de-France de 1977 à 1983.

Enfin, en 1995, il fonda avec plusieurs amis l'association « Cuba coopération » dont l'objectif était d'aider au développement des relations entre la France et Cuba. Cette association, dont le siège est à Ivry, avait vocation à être ouverte aux diverses sensibilités politiques.

SOURCES : Arch. Com. Ivry-sur-Seine.

Michèle Rault

## **GUÉRIN Rose [née BAGOT Rose, Eugénie, Marie- Anne]**

**Née le 4 février 1915 à Issou (Seine-et-Oise, Yvelines), morte le 20 septembre 1998 à l'hôpital des Invalides à Paris ; sténo-dactylo ; secrétaire de la fédération PCF de la Seine puis de Seine-Ouest ; membre des deux Assemblées constituantes, députée de la Seine (1946-1958) ; résistante, déportée.**

Le père de Rose Bagot était ouvrier charpentier-menuisier (employé de chemin de fer sur l'acte de naissance). Lecteur de *l'Humanité*, non inscrit au PCF mais votant communiste, il fut élu conseiller municipal « Front Populaire » de Gargenville (Seine-et-Oise, Yvelines) en mai 1935. Sa mère était « sans profession ».

Titulaire du brevet élémentaire, Rose Guérin suivit un apprentissage de sténodactylo et travailla au Crédit du Nord à Meulan (Seine-et-Oise, Yvelines) et à Paris de 1932 à 1936 puis entra à la SNCASO à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine). Elle se maria en novembre 1934 à Gargenville avec le syndicaliste Roger [Guérin](#) dont elle divorça en 1961. Adhérente de la CGT en 1937, puis en février 1938 du Parti communiste, elle prit part à la grève du 30 novembre 1938. À la suite de cette grève, tout le personnel de l'usine fut lock-outé et deux employées, dont Rose Guérin, furent licenciées. À Courbevoie, elle exerça les fonctions de trésorière d'une cellule et de secrétaire du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme.

Nullement déstabilisée par le Pacte germano-soviétique selon ses témoignages d'après-guerre, elle prit part à l'activité clandestine du

PCF dès septembre 1939 et fut chargée des liaisons pour le matériel à Courbevoie. Entre décembre 1939 et juin 1941, elle fut responsable à la propagande pour la région Paris-Ouest, sous le pseudonyme de « Rose ». Elle passa dans la clandestinité en septembre 1940, avec son mari. Entre juin 1941 et juillet 1942, elle assura les liaisons pour le tirage de la presse clandestine au niveau national, sous le pseudonyme « d'Andrée ». À partir de juillet 1942, elle fut placée sous la responsabilité de Robert Dubois, responsable national aux cadres, à nouveau chargée des liaisons (courriers, biographies, rapports), sous le pseudonyme de « Suzanne ». Rose Guérin fut arrêtée le 30 octobre 1942, à Sceaux (Seine, Hauts-de-Seine) dans le cadre des opérations lancées contre Dubois et le groupe FTP Valmy. Emprisonnée au secret à Fresnes jusqu'en mars 1943, elle fut envoyée en mars 1943 au camp de Romainville où elle appartint au triangle de direction communiste. Fin mai 1943, elle participa à l'organisation d'une manifestation de femmes contre les restrictions de nourriture imposées aux hommes du camp. Fin juillet 1943, Rose Guérin fut déportée comme « Nuit et brouillard » vers Ravensbrück avec une cinquantaine de militants. En mars 1945, elle fut envoyée à Mauthausen où elle fut libérée par la Croix Rouge le 22 avril 1945.

De retour à Paris le 30 avril 1945, Rose Guérin se mit aussitôt à la disposition du Parti communiste et devint la secrétaire de Marcel Paul à la fédération des déportés en cours de création. Elle représenta la fédération au sein du bureau de la commission de l'Air chargée du rapatriement des déportés. Elle rendit compte de cette activité devant le congrès fondateur de la Fédération nationale des déportés et internés, Résistants et patriotes (FNDIRP), en octobre 1945. Candidate en troisième position sur la liste conduite par Étienne Fajon dans le 5e secteur de la Seine, Rose Guérin fut élue à la première Assemblée constituante le 21 octobre 1945, réélue à la seconde Assemblée. Réélue députée de la Seine jusqu'en 1958, elle appartint à diverses commissions (pensions, production industrielle, travail et sécurité sociale, allocations familiales) et fut particulièrement active sur les problèmes de la condition féminine et du statut des déportés.

Rose Guérin resta parallèlement très impliquée dans l'organisation communiste. Elle fit forte impression lors de son passage par l'école centrale de quatre mois du PCF, de décembre 1946 à mars 1947. Les évaluateurs la distinguèrent comme « un des meilleurs éléments de cette école » et une militante d'avenir, « sérieuse, réfléchie, » démontrant un grand « sens des responsabilités ». Membre du comité fédéral de la Seine, chargée de la commission de travail parmi les femmes, elle fut élue au secrétariat de la fédération à l'issue de la 3e conférence

fédérale, tenue à la Mutualité du 4 au 6 février 1949. Elle siégea ensuite au bureau fédéral à partir de 1951. Après la décentralisation de la fédération de la Seine, elle fut élue secrétaire à la propagande de la fédération Seine-Ouest, en décembre 1953. Elle fut déchargée de cette responsabilité en février 1956, afin de se consacrer à son activité parlementaire.

Après son échec aux élections législatives de novembre 1958, Rose Guérin retourna au service de la FNDIRP, où elle se chargea, comme permanente, du service d'assistance technique et juridique de la fédération, dont elle était par ailleurs membre du bureau national. Elle fut ramenée au comité fédéral de Seine-Ouest pour se consacrer à cette activité. À sa demande, elle quitta ses fonctions à la FNDIRP en mars 1962, pour entrer à la section de propagande du comité central du PCF. Elle continua toutefois de siéger au comité national de la FNDIRP. Au début des années 1960, Rose Guérin s'établit à Clichy (Seine, Hauts-de-Seine) où elle assura la direction politique de l'hebdomadaire communiste *La Voix nouvelle* et mena plusieurs campagnes électorales. Elle quitta le comité fédéral des Hauts-de-Seine en 1968.

Rose Guérin resta active dans les organisations d'anciens déportés. Domiciliée à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) elle était, en 1979, secrétaire générale de la FNDIRP des Hauts de Seine et, au plan national, membre du conseil d'administration de la fédération. Jusque dans les années 1990, elle participa activement à l'Amicale de Ravensbrück dont elle assura la présidence avec Marie-José Chombart de Lauwe. Elle fut également présidente déléguée du comité France-URSS des Hauts-de-Seine.

Homologuée au grade de lieutenant des Forces françaises de l'Intérieure et citée à l'ordre de l'armée au titre de « son courage et de son mépris absolu du danger », Rose Guérin reçut les honneurs militaires aux Invalides, lors de ses obsèques. Elle fut inhumée au cimetière d'Asnières, en présence de Robert Créange secrétaire général de la FNDIRP, de Marie-José Chombart de Lauwe pour l'Amicale de Ravensbrück et de Michel Duffour pour le bureau national du PCF. Son nom fut donné à un square de la ville de Clichy.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Interview de Rose Guérin par Jean Maitron, avril 1979. — *L'Humanité* — *Le Monde*, 24 septembre 1998. — *Le Patriote résistant*, novembre 1998. — État civil d'Issou.

Paul Boulland, Jean Maitron

## GUÉRIN Roger, Ernest

Né le 20 février 1912 à Tessancourt-sur-Aubette (Seine-et-Oise, Yvelines), mort le 18 septembre 2004 ; ajusteur ouilleur de

**précision ; militant syndicaliste et communiste ; conseiller général de la Seine puis des Hauts-de-Seine (1953-1985).**

Fils d'un ouvrier agricole père de onze enfants, Roger Guérin apprit le métier de serrurier d'art à Meulan (Seine-et-Oise, Yvelines) après avoir été reçu au Certificat d'études primaires. Il entra ensuite dans un atelier de mécanique aux Mureaux (Seine-et-Oise, Yvelines) puis devint ajusteur outilleur de précision et travailla dans l'aviation.

En 1928, alors qu'il était ouvrier aux Mureaux, il fit connaissance avec Yvon Dorr, militant socialiste avant la Première Guerre mondiale et communiste après 1920. Il adhéra lui-même à la CGTU en 1933 et au Parti communiste en 1935.

Responsable du comité syndical d'entreprise aux Avions Amiot, il fut licencié en 1934 et entra alors chez Peugeot à La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) d'où il fut à nouveau licencié en 1937, toujours pour action syndicale et politique étant également responsable de la cellule de l'usine. Roger Guérin réussit ensuite à se faire embaucher chez Précis à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) puis chez Hispano en novembre 1938. Secrétaire d'une des trois sections syndicales et de la cellule de l'usine, il appartenait également au comité de section du Parti communiste de Courbevoie-La Garenne et au conseil central des syndicats de la Métallurgie de la région parisienne.

Mobilisé en septembre 1938 puis en septembre 1939, il fut libéré dès octobre 1939 et placé en situation d'affecté spécial. Resté en contact avec ses camarades, il travailla à l'organisation clandestine en banlieue ouest avec son épouse, Rose Guérin. En juin 1940, il participa à l'évacuation de l'usine Hispano mais demeura dans la région parisienne. Militant notamment avec Fosco Focardi et Jean Baillet, il fournit l'une des planques de Gabriel Péri, hébergé entre juillet et octobre 1940 chez sa sœur Marthe et son beau-frère Roger Jean, ajusteur à la TCRP, militant communiste depuis 1934. Passé dans la clandestinité à l'automne 1940 avec son épouse, il devint responsable pour Courbevoie de la région et fut particulièrement chargé de l'organisation des comités populaires puis des FTP en liaison avec les départements voisins de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Arrêté en mars 1942, il fut interné à la Santé puis à Compiègne (Oise), enfin déporté en mai 1943 à Oranienburg puis à Sachsenhausen. Il fut libéré en mai 1945. L'un de ses frères, Maurice Guérin, résistant, fut emprisonné à Fresnes (Seine, Val-de-Marne) et fusillé en avril 1942. Son beau-frère Roger Jean fut également arrêté, emprisonné à la Santé puis déporté à Buchenwald.

Secrétaire de la section communiste de Courbevoie-La Garenne de 1945 à 1950, membre du bureau de la fédération de Seine-Ouest de 1953 à 1956 puis du comité fédéral jusqu'en 1961, Roger Guérin fut élu conseiller municipal de Courbevoie en avril 1947 et le demeura jusqu'en 1965. Il fut également élu au conseil général de la Seine en 1953 où il siégea comme membre de la 2e Commission, de la commission mixte des transports et de la commission mixte des anciens combattants, élu ensuite conseiller général des Hauts-de-Seine en 1967, réélu jusqu'en 1985.

Divorcé de Rose Guérin en 1961, il s'était remarié et était père de deux enfants.

Roger Guérin était chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre avec palmes, de la croix du combattant volontaire de la résistance, de la croix du combattant, et de la croix du déporté résistant.

SOURCES : Arch. comité national du PCF — *l'Humanité*, 6 novembre 2003 — Entretien avec Roger Guérin, 29 avril 1979 — Notes de Paul Boulland.

Jean Maitron

## **GUESNIER René, Louis, Constant**

**Né le 7 janvier 1919 à Clichy -la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine), mort le 19 mai 1999 à Gonesse (Seine-Saint-Denis) ; vendeur, terrassier, employé municipal ; militant communiste ; maire de Bobigny de 1955 à 1965.**

Fils de Charles Guesnier, employé de bureau, et Marthe Miette, blanchisseuse, René Guesnier arriva à Bobigny en 1932, dans une zone de lotissement appelé quartier de Bondy. Il logea d'abord rue d'Auxerre (actuelle rue Tarral) puis rue du Lieutenant Lebrun.

Employé, il travailla d'abord comme groom, puis comme aspirant vendeur et enfin comme vendeur aux magasins « La Samaritaine » de Paris mais il fut licencié pour son rôle dans les grèves de juin 1936. Dès cette époque, il commença à militer aux Jeunesses communistes. On le découvre en 1939 terrassier sur les chantiers du Bourget, employé par l'entreprise Vandewalle, puis manœuvre sur les chantiers de Saint-Cloud de la même entreprise. Il travailla également comme auxiliaire au tri de la gare de l'Est.

Mobilisé en Saône-et-Loire, envoyé au front en Alsace puis dans la Somme, les Allemands le firent prisonnier le 16 juin 1940 à Pithiviers dans le Loiret et l'envoyèrent au Stalag III A. Par chance, les occupants donnèrent priorité à la libération du personnel des postes ; il fut

rapatrié le 6 août 1940. Il devint alors employé aux écritures à titre temporaire à la ville de Bobigny, particulièrement chargé de la Caisse des Écoles. Il se maria le 30 novembre 1940, à Bobigny, avec Renée Faugère.

Il adhéra au Parti communiste français en 1941 puis au Front National. Engagé dans la Résistance, il appartint à un « triangle » local également composé de Buchart (ou Buchard) et Dalibar Chocholka.

Dès la Libération, il joua un rôle majeur dans la réorganisation du Parti communiste à Bobigny qui avait été fortement ébranlé par la dissidence de Clamamus. Une première conférence de section se tint la mairie de Bobigny et il fut élu premier secrétaire. Il suivit alors une école centrale d'un mois du PCF en 1947, pour former les dirigeants fédéraux, et en 1948 une école centrale municipale. En octobre 1947, il avait démissionné de son emploi communal pour devenir le 2e maire adjoint de Léon Pesch. Il lui succéda le 25 novembre 1955 et conserva ce mandat pendant dix ans. Georges Valbon le remplaça en 1965, dans le contexte de la désignation de Bobigny comme ville préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Membre du comité fédéral de la Seine dès la fin des années 1940, René Guesnier fut également trésorier de la fédération jusqu'à sa décentralisation en décembre 1953. À cette date, il ne fut pas réélu au comité fédéral de Seine-Nord-Est mais il collabora avec la direction fédérale, auprès des secteurs de l'administration et de la propagande.

Maire honoraire et conseiller municipal, il travailla pour le comité central du PC de juillet 1965 à septembre 1973, notamment auprès des *Cahiers du communisme*, puis, à la « Régie départementale de publicité 93 », comme adjoint technique de direction, jusqu'en août 1974.

Une rue de Bobigny porte son nom.

SOURCES : Archives du comité national du PCF — Archives de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis (Paul Boulland). — Archives communales de Bobigny : entretien René Guesnier, fonds Semarbo, 10 octobre 1986 ; « D'un Maire à l'autre », dossier historique ; Pascal Gaillard, « Conseillers municipaux, maires et adjoints à Bobigny de 1787 à nos jours, notices complètes » ; *Bonjour Bobigny, le journal de la ville*, n° 1 semaine du 3 au 9 juin 1999. — Renseignements communiqués par Evelyne Vandamme. — État civil.

Claude Pennetier

## GUYARD Paul

Né vers 1927 ; ouvrier puis employé communal ; secrétaire de la section

**communiste de Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne).**

Paul Guyard adhéra au Parti communiste en 1945. Ouvrier chez Renault, il fut licencié et devint alors employé communal à Champigny, comme jardinier. Très actif localement, il fut élu secrétaire de la section communiste de Champigny en 1954 et entra au comité fédéral de Seine-sud en novembre 1955, après avoir suivi une école centrale d'un mois. Reconduit en juillet 1956, il connut dans les mois suivants des difficultés à la tête de sa section. Au printemps 1957, il quitta le secrétariat de section puis le comité fédéral. La direction fédérale de Seine-Sud continuait toutefois de voir en lui un militant possédant « de nombreuses qualités et surtout un esprit de parti exemplaire » et lui confia des responsabilités dans la diffusion de *l'Humanité*.

SOURCES : Arch. comité national du PCF.

Jean-Pierre Besse, Paul Boulland

## HAGER Jean

Né le 8 juillet 1934 à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) ; chaudronnier-tôlier ; syndicaliste CGT et militant communiste, secrétaire de l'UD-CGT du Val-de-Marne (1974-1984) ; conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1959 à 1965 et de 1983 à 1995.

Fils d'un manœuvre devenu garçon de cabine dans les piscines de la ville de Paris, Jean Hager vécut à Ivry-Port (Seine, Val-de-Marne), où ses parents habitaient le groupe HBM Philibert Pompée. Dernier d'une fratrie de six enfants, son enfance fut marquée par les privations qu'accentua la Seconde Guerre mondiale. Revenu d'une période d'exode dans le Cher, il vécut les bombardements et vit les jeunes de son quartier organiser la Résistance. Son père, bien que de sensibilité anarchiste, avait adhéré au Parti communiste et distribuait clandestinement des tracts.

Jean Hager fréquenta l'école primaire du Port où il passa son certificat d'études puis, en 1948, entra à l'école d'apprentissage de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne). Après avoir obtenu son CAP de chaudronnier-tôlier en 1951, il commença à travailler à Air Liquide. Il quitta cette entreprise vitriote au bout de dix-huit mois et trouva à s'embaucher successivement chez un fabricant de meubles métalliques, quai de la Rapée à Paris puis, à Wissous (Seine-et-Oise, Essonne). Parallèlement à son activité professionnelle, il s'intéressait au sport et participa à ses premières compétitions de vélo.

En juin 1955, appelé sous les drapeaux, il partit en Algérie où il resta jusqu'à la fin



septembre 1957. Opposé au conflit, il faisait connaître autour de lui les articles du journal *l'Humanité* que son père lui adressait. Quelques semaines après son retour, il retrouva un emploi de chaudronnier-tôlier dans les ateliers d'entretien de l'usine chimique Rhône-Poulenc de Vitry-sur-Seine. Il adhéra alors à la CGT et au Parti communiste. Il était également, et ce depuis 1955, membre du bureau de l'Union sportive d'Ivry et poursuivait sa carrière de sportif. À ce titre, il fut présenté sur la liste communiste par Georges Marrane aux élections municipales de 1959. Dans son entreprise, il participa à la création d'une cellule puis d'une section communiste, siégea au Comité d'hygiène et de salubrité et fut, en 1960, élu délégué du personnel. En 1965, il arrêta les compétitions sportives et se consacra à la vie militante.

À la veille des événements de 1968, il cumulait les fonctions de délégué du personnel et de délégué du comité d'entreprise tout en étant membre de la cellule d'entreprise et du comité fédéral du Parti communiste. Lors de l'occupation de l'usine en mai-juin 1968, il devint responsable du syndicat CGT puis accéda au bureau départemental de la CGT. En 1974, il quitta son travail à Rhône-Poulenc pour devenir secrétaire de l'Union départementale CGT. En 1977, il était également chargé de la fonction de trésorier. Il eut à suivre la construction de la nouvelle Maison départementale des syndicats. Il quitta ses fonctions à l'Union départementale en 1984, à l'âge de la retraite. Entre-temps, il avait été élu conseiller municipal sur la liste du maire communiste Jacques Laloë et siégea au conseil municipal jusqu'en 1989. Désigné 12e adjoint en charge des questions de l'emploi et des activités économiques, il participa à la création du comité local pour l'emploi. En 1990, il devint administrateur de la Fédération du Parti communiste. Membre du comité directeur de l'Union sportive d'Ivry, il fut président de ce club de 1987 à 1997.

Père de deux enfants, il s'était marié le 9 septembre 1961 à Ivry-sur-Seine avec Simone Cathiard, professeur d'éducation physique.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Témoignage de Jean Hager, 2009.

Michèle Rault

## HALBEHER Aimé

**Né le 16 mars 1936 à Paris (XIVe arr.) ; syndicaliste CGT chez Renault ; militant communiste ; membre du comité central du PCF de 1976 à 1987.**

Fils de Roger Halbeher, ébéniste, sympathisant communiste et de Emilienne Halbeher, Aimé Halbeher avait un frère,

Bernard, comptable, membre du PCF. Titulaire du CEP et du CAP d'ouilleur, il travailla chez Renault comme ajusteur ouilleur. Dans le contexte de forte politisation de ce haut lieu ouvrier, il donna son adhésion à la CGT en 1954 et la même année aux Jeunesses communistes, puis en 1956 au Parti communiste. Mais, l'armée le mobilisa en Algérie de 1956 à 1958, pendant trente mois, comme sous-officier.

Il en revint encore plus convaincu de la nécessité de son engagement. Secrétaire de sa section syndicale, délégué du personnel, secrétaire adjoint du syndicat Renault, il suivit une école fédérale des métaux de 15 jours en juin 1962. Son entrée au bureau de l'Union syndicale automobile de la Seine élargit son influence.

Le Parti communiste lui fit suivre une école centrale de quatre mois en octobre 1964-février 1965. Où il fut remarqué comme un des meilleurs de sa promotion. Il habitait à Paris XIIe arr, mais c'est au comité fédéral Seine-Ouest puis au bureau fédéral (1965) qu'il œuvra. C'est au milieu des années soixante qu'il s'affirma comme le secrétaire de la section communiste de Renault (1975). Il fut élu membre suppléant du comité central au XXIIe congrès (1976) et comme titulaire au XXIIIe congrès (1979) et siégea jusqu'en 1987.

Rédacteur en chef d'*Économie et politique* en 1985-1989, il fut collaborateur au secteur entreprise du CC.

SOURCE : Arch. comité national du PCF.

## HARTMANN Jean, Roger

**Né le 12 avril 1923 au Kremlin-Bicêtre (Seine, Val-de-Marne), mort le 21 mai 1980 à Villejuif (Val-de-Marne) ; boucher puis tourneur ; résistant ; militant communiste, secrétaire parlementaire de Maurice Thorez, membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Sud [Val-de-Marne] de 1955 à 1961, collaborateur du comité central.**

Les parents de Jean Hartmann, Marcel [Hartmann](#) et Charlotte née Le Gouas, tous deux militants communistes, s'installèrent à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) en 1931, dans un logement HBM destiné aux familles nombreuses. Marcel Hartmann, journalier, élu conseiller municipal d'Ivry en 1935, résistant, fut arrêté en juin 1942 et fusillé le 11 août 1942 au Mont-Valérien. Charlotte Hartmann, journalière, membre du Comité local de Libération d'Ivry, fut conseillère municipale de 1945 à son décès en 1951. Dès l'âge de huit ans, Jean Hartmann participa aux activités des Pionniers et, à quinze ans, il adhéra à la JC où il fut responsable des loisirs au cercle d'Ivry,

en 1938. Titulaire du certificat d'études primaires, il apprit le métier de boucher.

Resté en contact avec l'organisation communiste clandestine après 1939, par l'intermédiaire de son père, il intégra l'appareil des JC, en 1941, comme militant de base, puis comme responsable politique du secteur Ivry à partir de la fin de l'année, sous le pseudonyme de Victor. Après l'arrestation de son frère Maurice, le 6 mai 1942, il quitta le domicile familial, mais continua de travailler à la Fabrique réunie des lampes électriques (FRLE) d'Ivry. Fin juin 1942, il participa à des actions de sabotage contre une scierie et contre son usine. L'arrestation de son père dans les jours suivants orienta les soupçons de la police vers lui et il fut arrêté sur son lieu de travail le 29 juin 1942, en possession de documents. Malgré une semaine d'interrogatoires et de passages à tabac, la police ne put réunir que peu de preuves contre lui et il fut condamné à un an de prison. Il resta toutefois interné, aux Tourelles, à Pithiviers puis à Voves, à partir de l'automne 1943. Responsable dans l'organisation des JC du camp, il fit partie des 42 militants qui s'évadèrent grâce à un tunnel, le 5 mai 1944. De retour en région parisienne, il fut responsable de la JC pour la région Paris-Ouest, sous le pseudonyme de Lepreux, et prit part aux combats de la Libération comme capitaine FTP. Il fut homologué sous-lieutenant FFI.

Après la Libération, Jean Hartmann fut secrétaire régional des JC de Paris Nord et suivit une école centrale d'un mois en décembre 1944. Il fut ensuite secrétaire à l'organisation de la section PCF de Choisy-le-Roi, puis secrétaire parlementaire de Maurice Thorez. Retourné à la production, il travailla comme tourneur P3 chez Stockvis à Ivry, où il fut membre du comité puis du bureau de la section communiste et secrétaire du syndicat des métaux CGT. Il intégra le comité de la fédération communiste de Seine-Sud en mai 1954 et devint peu après permanent. Il suivit alors une école centrale de quatre mois entre mars et juillet 1955. Les évaluateurs voyaient en lui un « camarade sérieux et qui paraît avoir de l'étoffe », intelligent et méthodique. Ils indiquaient également qu'il était « encore sous le coup de sanctions antérieures » mais les sources ne permettent pas d'explicitier cette allusion. En novembre 1955, Jean Hartmann fut élu au secrétariat de la fédération Seine-Sud, où il siégea jusqu'en 1961. Il fut alors ramené au bureau fédéral, puis au comité fédéral en 1962, afin de se consacrer à ses responsabilités de collaborateur de la section d'administration du comité central. À partir de 1964, il présida la commission fédérale de contrôle financier, avant de quitter ses responsabilités lors de la création de la fédération du Val-de-Marne en décembre 1966.

Il s'était marié le 14 avril 1945 à Ivry-sur-Seine avec Yvonne Broust.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne. — État civil.

Paul Boulland

## HELLER Jacques

**Né le 1er juillet 1936 à Charenton-le-Pont (Seine, Val-de-Marne) ; caviste ; militant communiste de banlieue Sud.**

Fils d'un instituteur, Jacques Heller fut membre du secrétariat de la fédération PCF du Val-de-Marne et collaborateur de la section d'éducation du PCF.

Il s'était marié en juillet 1959 à Charenton-le-Pont avec Michèle Bailly.

SOURCE : Arch. comité national du PCF. — État civil.

## HÉNAFF Eugène, François, Marie

**Né le 30 octobre 1904 à Spézet (Finistère), mort le 28 octobre 1966 au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) ; ouvrier cimentier puis permanent syndical ; secrétaire de l'Union des syndicats CGT de la région parisienne ; membre du comité central du Parti communiste (1936-1964).**

Fils de Marie Milin et Yves Hénaff, cultivateur puis ouvrier ardoisier, Eugène Hénaff fut élevé dans un milieu favorable à l'éclosion de sa conscience sociale. Son père dut quitter la Bretagne avec sa famille et travailler à Paris comme ouvrier terrassier. Dans les années 1910, il militait au syndicat CGT mais ne sachant ni lire ni écrire, il se faisait lire la presse ouvrière par son fils. Eugène suivait fréquemment son père aux réunions à la Bourse du Travail de Paris. Pendant la Première Guerre mondiale, Yves Hénaff fut affecté spécial dans une ardoiserie de Bretagne. La famille se réinstalla à Paris après l'Armistice, rue Compans dans le XIXe arr.

L'entrée dans la vie active d'Eugène Hénaff semble coïncider avec ce retour à Paris à l'âge de quatorze ans. Nous n'avons pas de précision sur ses études primaires. Peut-être avait-il quitté l'école jeune car une source le présente comme ancien « garçon de ferme » dans le Finistère (S. Courtois, thèse, *op. cit.*). Garçon boucher à Paris en 1918, il préféra bientôt le milieu du bâtiment, celui de son père, et fréquenta immédiatement les syndicalistes marqués par la tradition

anarchiste. C'est en 1924, lorsqu'il fut en possession du métier d'escalier, qu'il adhéra au syndicat CGTU des cimentiers pour en devenir rapidement secrétaire non rétribué. Selon le témoignage de son épouse recueilli par J. Boutonnet : « Le syndicat était à l'époque trop pauvre pour se payer des permanents, plusieurs fois Eugène Hénaff se blessa volontairement pour pouvoir militer à plein temps » (*op. cit.*, annexes biographiques). Son entrée au 2<sup>e</sup> rayon communiste de la région parisienne semble dater de 1924. Sa femme dit qu'elle se fit « peu de temps après son adhésion à la CGTU sous l'influence des discussions sur la révolution soviétique qui avaient lieu dans le syndicat anarchiste ». Une autre source situe son affiliation au PCF en 1928 (B. Pudal, *op. cit.*). Le syndicat unitaire du Bâtiment l'élut délégué à la propagande en 1929 et le fit participer pour la première fois à un congrès national de la CGTU en 1931 (VI<sup>e</sup> congrès, Paris, 8-14 novembre 1931). Le VII<sup>e</sup> congrès tenu à Paris du 23 au 29 septembre 1933 vit son entrée à la commission exécutive confédérale dont il resta membre jusqu'à la fusion de 1936. Il assurait le secrétariat du syndicat unitaire du Bâtiment de la région parisienne et participait à la direction de la XX<sup>e</sup> Union régionale dès 1930 comme militant puis comme permanent en 1935. La police qui l'avait arrêté pour la première fois le 10 juin 1929 pour « entraves à la liberté du travail » connaissait bien ses activités et signalait son rôle dans les grèves, ainsi en 1933 à Strasbourg. « Militant bagarreur et coléreux » selon son épouse, le dirigeant du syndicat du Bâtiment n'hésitait pas à faire le coup de poing contre ses adversaires. Eugène Hénaff ne semble pas avoir suivi d'autres écoles de formation que celle de l'École centrale de la CGTU en mai-juin 1932. Sa présence à l'École léniniste de Moscou en 1935 signalée par une note de A. Vassart (Arch. Vassart) et par les archives des Services américains (Arch. Ph. Robrieux) est peu vraisemblable.

Eugène Hénaff militait activement au Secours rouge international dès 1929. Le Parti communiste le chargea de mission en Espagne à la fin 1930 et en septembre 1935. Il milita clandestinement en Allemagne au début des années 1930 et participa en 1932 au congrès d'Amsterdam contre la guerre. Candidat communiste aux élections législatives des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932 dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Saint-Denis (Bagnolet, Les Lilas, Pantin, Pré-Saint-Gervais), il recueillit au premier tour 7 240 voix sur 27 298 inscrits (26,6 %) et 22 847 votants. Devancé par le socialiste SFIO Louis Marsais (7 540 suffrages), il se maintint cependant et vit son score monter à 7 863 suffrages (28,9 % des inscrits), tandis que Louis Marsais était élu avec 8 002 voix. Il dirigea la liste communiste aux élections municipales de Pantin, le 5 mai 1935. Mais, pour les élections législatives d'avril-mai 1936, le PCF choisit de présenter le secrétaire

national Marcel Gitton. En dépit de « l'antagonisme réel qui régnait entre les deux hommes » (témoignage de Germaine Hénaff) et du mécontentement de certains militants locaux, Eugène Hénaff soutint cette candidature.

L'année 1936 vit l'accession d'Eugène Hénaff à de hautes fonctions, tant à la CGT unifiée qu'au Parti communiste. Excellent orateur, bon organisateur, il était un militant discipliné et même sectaire, trait de caractère qui s'était développé au cours des conflits qui l'avaient opposé aux militants syndicalistes révolutionnaires nombreux à la Fédération du Bâtiment. Eugène Hénaff fut, avec le confédéré Robert Lacoste, un des animateurs de la commission qui prépara la réunification de la CGT. Lui-même intervint, pour faire la critique du Plan de la CGT, au congrès de Toulouse (mars 1936) qui l'élut à la Commission administrative. Le 19 janvier 1936, le congrès de fusion des syndicats de la région parisienne l'avait nommé secrétaire avec Guiraud, Raynaud et Robert Lefèvre. Il conserva cette fonction en 1937, 1938 et 1939. À cette dernière date, le secrétariat comprenait outre Eugène Hénaff : G. Dupire, Alb. Varloteau, A. Tollet, M. Brenot et J. Roumilhac. À ce titre, il assura, en novembre 1936, la vice-présidence du Comité central d'aide aux chômeurs de la région parisienne. Ses talents oratoires furent utilisés dans divers meetings en France et à l'étranger. Le 5 avril 1937, il prononça une allocution au micro de « Radio-cité » sur la dissolution des ligues fascistes et, le 1<sup>er</sup> Mai, il représenta le mouvement syndical parisien aux manifestations de Barcelone. Il se rendit également en Espagne pour livrer l'avion « Commune de Paris » acheté avec l'argent collecté auprès des travailleurs.

Le VII<sup>e</sup> congrès national du PCF tenu à Villeurbanne du 22 au 25 janvier 1936 le fit entrer comme suppléant au Comité central et le IX<sup>e</sup> congrès (Arles, 25-29 décembre 1937) le titularisa.

Eugène Hénaff s'était marié à Malakoff (Seine) le 27 janvier 1936 avec Germaine Chaplain dont il eut trois enfants. Domicilié depuis 1929, 66, rue Jean-Jaurès à Bagnolet, il s'installa alors 10 passage Noirot puis, en 1937, vint habiter pour longtemps, 11, place Séverine au Pré-Saint-Gervais.

Mobilisé en septembre 1939 comme brigadier au 31<sup>e</sup> régiment de dragon et envoyé dans les Ardennes, Eugène Hénaff fut rendu responsable d'un vol d'argent dans une maison abandonnée. Le témoignage de soldats lui permit de se disculper. Son épouse raconte : « Dans certaines usines de la région parisienne, des débrayages eurent lieu pour protester contre ces provocations. Père de trois enfants dont le plus jeune avait cinq mois et l'aîné deux ans, sa présence en première ligne était injustifiable. Je me rendis alors

dans l'Yonne pour contacter ses responsables militaires. La démarche aboutit, et il fut ramené à l'arrière » (J. Boutonnet, *op. cit.*). Fait prisonnier pendant la débâcle, il séjourna à la caserne de Châlons-sur-Marne avec un grand nombre de prisonniers de guerre et y noua des contacts avec les militants communistes comme avec l'extérieur par le ravitaillement. Une propagande orale et écrite s'organisa. Des soldats chargés des travaux administratifs par les Allemands l'avertirent qu'il figurait sur la liste du premier convoi pour l'Allemagne. Il s'évada alors, vint à Paris et chercha le contact avec la direction du Parti communiste.

Dès septembre 1940, Eugène Hénaff reprit la tête des syndicats parisiens dirigés par des militants communistes et prépara la création des Comités populaires dans les usines. Il s'occupa de la rédaction de la *Vie ouvrière* clandestine. La police l'arrêta le 18 octobre, « sur dénonciation du traître Clément » dira-t-il. Interné à Aincourt (Seine-et-Oise), Fontevrault-l'Abbaye (Maine-et-Loire), Clairvaux (Aube) et Châteaubriant (Loire-Inférieure), il reçut l'ordre de s'évader. Sa femme fut chargée de servir d'intermédiaire entre la direction du Parti communiste et la direction clandestine du camp puis de préparer sa vie à l'extérieur. Elle obtint les papiers d'un couple ami, les Grandvilliers : Eugène Hénaff se fit alors passer pour un notaire qui restait fréquemment à son domicile pour étudier des dossiers. L'évasion eut lieu dans l'après-midi du 18 juin 1941. Jean Poulmarch lui avait établi un permis pour rendre visite à Jean-Pierre Timbaud. Celui-ci accompagna Eugène Hénaff à la sortie du camp comme s'il s'agissait d'un proche. L'administration du camp le porta évadé à partir du 19 juin. Il fut d'abord chargé des rapports entre le PCF et l'OS puis il devint, en octobre 1941, l'adjoint de Charles Tillon aux FTP (Francs-tireurs et partisans) avec le titre de commissaire politique national. Il échappa à la rafle de janvier-février 1942. La direction le mit quelque temps « au vert » puis le remplaça par René Camphin et l'envoya en l'année 1943 en zone sud. Il fit partie du secrétariat du PCF pour cette zone, comme responsable de la liaison entre le mouvement syndical et les FTPF. Il suivit le sabotage dans les usines travaillant pour les Allemands. Après avoir participé aux insurrections de Saint-Étienne et Lyon, il revint à Paris où l'attendaient d'importantes responsabilités syndicales et politiques. Son action clandestine lui valut la Croix de guerre 1939-1945, la Légion d'honneur (octobre 1946) et la Médaille de la Résistance.

Membre du Comité central du PCF de 1945 à 1964, il siégea à la commission administrative de la CGT de 1945 à 1965 et assumait la fonction de secrétaire général de l'Union départementale de la Seine de 1945 à 1962. La CGT le délégua en 1945 à la Conférence

mondiale des syndicats tenue à Londres et le fit élire au conseil général de la Fédération syndicale mondiale (FSM) de 1949 à 1953. Il avait été élu conseiller municipal du Pré-Saint-Gervais en 1945.

SOURCES : Arch. Jean Maitron, fiche Eugène Hénaff. — État civil de Spézet. — Arch. A. Vassart, fiche Eugène Hénaff. — Arch. IHS, fiche de police. — Arch. Dép. Seine-Saint-Denis, 49 J 204-207, Eugène Hénaff, 1945-1966. — *La Vie ouvrière*, n° 1158, 9 novembre 1966. — *L'Humanité*, 23 octobre 1946, 29 octobre 1966 et 3 novembre 1966. — *Le Monde*, 29 octobre 1966. — *Résistance !*, novembre 1973. — *Le Travailleur parisien*, 1936-1938. — *La Voix du Peuple*, janvier 1936. — Comptes rendus des congrès syndicaux. — S. Courtois, thèse, *op. cit.*, annexe n° 18. — J. Boutonnet, *L'implantation du Parti communiste à Pantin dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de Maîtrise, Paris I, 1972. — B. Pudal, *Formation des dirigeants et évolution du mouvement ouvrier français : le cas du PCF, 1934-1936*, Thèse de doctorat de science politique, Paris, 1986. — Renseignements communiqués par Emmanuel Debono.

Jean Maitron, Claude Pennetier

## HOFFMANN Claude, François

**Né le 16 janvier 1940 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) ; instituteur ; militant syndicaliste ; militant communiste, conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1965 à 1971.**

Fils d'un militaire (maréchal des Logis en 1940) devenu magasinier, catholique devenu sympathisant communiste, actif dans les actions pour la défense de l'école laïque, Claude Hoffmann entra à l'École normale d'instituteurs d'Auteuil (Paris) et s'inscrivit à la Sorbonne pour préparer la propédeutique (lettres) en 1960-1961 alors qu'il demeurait dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. Il effectua son service militaire en 1962-1963 en Algérie. Il fut nommé instituteur à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) à l'école Paul Langevin et accomplit toute sa carrière enseignante dans la ville.

Hoffmann, adhérent depuis 1960 de l'Union nationale des étudiants de France et du Syndicat national des instituteurs, entra dès 1961-1962 dans le bureau de la sous-section du SNI à Ivry puis en fut le secrétaire de 1964 à 1979.

Hoffmann adhéra aux Jeunesses communistes en 1956, fut secrétaire de cercle des JC à l'école normale, puis rejoignit le Parti communiste français en 1961 à Paris (XIV<sup>e</sup>



arr.). Il fut proposé par la fédération communiste Seine-Sud pour suivre le stage pour instituteurs communistes organisé en 1961 par le PCF. Sa candidature étant refusée par le secrétariat du PCF, il dut attendre la session suivante. Dès 1961, il entra au bureau de la section communiste d'Ivry, puis au comité de la fédération communiste Seine-Sud en 1965 et fut responsable de la commission « enseignants ». Il ne fut pas réélu par la conférence fédérale suivante. Il suivit une école centrale d'un mois du PCF en août 1965. Militant de l'association France-URSS, il faisait partie de la commission de l'enseignement. Il militait aussi au Mouvement de la paix.

Hoffmann, élu conseiller municipal communiste d'Ivry, le 14 mars 1965, siégea jusqu'en 1971 dans la municipalité dirigée par Jacques Laloë.

Hoffmann se maria en juin 1967 à Ivry avec Josiane Cauquelin, institutrice.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. – Arch. Com. d'Ivry-sur-Seine. – Archives du Comité national du PCF. – Notes de Michèle Rault et de Nathalie Viet-Depaule.

Jacques Girault

## HOUDREMONT Jean

**Né le 4 octobre 1924 à Paris (XVI<sup>e</sup> arr.), mort le 25 janvier 1973 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ; conducteur de travaux puis dessinateur industriel ; secrétaire du syndicat CGT des Métaux de La Courneuve-Le Bourget-Stains (1949-1953) ; dirigeant communiste de Seine-Nord-Est puis de Seine-Saint-Denis ; député (1956-1958) ; maire de La Courneuve (1959-1973).**

Le père de Jean Houdremont, gardien de la paix, dut cesser son activité pour raisons de santé en 1938 et mourut en 1941. Sa mère, femme de ménage, était décrite en 1949 comme sympathisante communiste. Titulaire du brevet élémentaire, Jean Houdremont travailla tout d'abord comme conducteur de travaux à la pose de voies de chemin de fer, avant de devenir dessinateur industriel. Il adhéra à la CGT en 1947 et eut ses premières responsabilités comme membre de la commission exécutive du syndicat de l'usine Rateau de La Courneuve, en octobre 1948. C'est dans cette usine qu'il adhéra au Parti communiste, en février 1949. Peu après, il entra à l'usine Babcock & Wilcox de la Courneuve où il fut à nouveau membre de la commission exécutive. En octobre 1949, il devint secrétaire et trésorier du syndicat CGT des Métaux de La Courneuve-Le Bourget-Stains, fonction qu'il conserva jusqu'en 1953.

Devenu secrétaire de la section communiste de La Courneuve, Jean Houdremont entra au comité fédéral de Seine-Nord-Est à sa création, en décembre 1953. Entre mars et juillet 1954, il suivit les cours d'une école centrale de quatre mois du PCF et bénéficia d'une appréciation élogieuse : « A travaillé très sérieusement, avec esprit de responsabilité. Très intelligent, esprit profond et clair, un des camarades qui ont le plus profité de l'école. Calme, posé, des interventions peu nombreuses dénotent une pensée mûrement réfléchie. Paraît avoir de nettes possibilités de développement. » Dès septembre 1954, il fut proposé pour un stage de directeur d'école centrale. Le contexte créé à Aubervilliers (Seine, Seine-Saint-Denis) par l'éviction de Charles Tillon, maire et député de la ville, joua un rôle important dans la promotion de Jean Houdremont. En octobre 1954, la direction fédérale de Seine-Nord-Est le fit élire au bureau fédéral dans la perspective qu'il prenne la direction de la section d'Aubervilliers, où il habitait. En janvier 1956, il fut candidat aux élections législatives dans la sixième circonscription de la Seine, en troisième position derrière Jacques Duclos et Fernand Grenier, à la place occupée autrefois par Tillon. Il fut élu le 2 janvier 1956. Parallèlement, sans doute encouragé par ses résultats à l'école centrale, le secrétariat du parti le désigna, en janvier 1955, comme secrétaire de rédaction des *Cahiers du communisme*, adjoint de Roger Garaudy, rédacteur en chef. En avril 1955, il signa avec Paul Courtieu un article sur « la paupérisation absolue de la classe ouvrière » qui reprenait la thèse alors défendue par Maurice Thorez. En janvier 1956, dans un courrier à la direction du parti, Roger Garaudy insista pour que Jean Houdremont fût maintenu dans ses fonctions à la revue du comité central, malgré son élection à l'Assemblée nationale. Toutefois, le secrétariat du PCF suivit les recommandations de la Section de montée des cadres qui voulait faire de lui « l'homme politique d'Aubervilliers ».

A l'Assemblée nationale, Jean Houdremont fit partie de la commission des Finances, en 1956, et de la commission de l'Intérieur, en 1957. En mars 1957, il déposa une proposition de loi exonérant les plus modestes de la taxe sur les vélos et vélomoteurs. Il intervint également, en 1956, contre l'entrée de la France dans la société financière internationale et, en 1958, contre la loi-cadre pour l'Algérie. Candidat aux élections législatives de 1958 puis de 1962, il ne fut pas réélu.

A l'issue de son mandat parlementaire, Jean Houdremont se consacra à nouveau à la ville de La Courneuve. En 1959, il conduisit la liste du Parti communiste qui reconquit la municipalité et il resta maire jusqu'à sa mort en 1973. Parallèlement, il continua de siéger au bureau de la fédération Seine-Nord-Est jusqu'en 1964, se chargeant notamment des

écoles fédérales. En mai 1964, victime de problèmes de santé, il fut ramené au comité fédéral pour pouvoir se consacrer entièrement à ses tâches d'élu. Il quitta le comité fédéral de Seine-Saint-Denis en 1971 mais continua de participer au comité de la section La Courneuve-Rateau jusqu'à son décès.

Son nom fut donné à un centre culturel de La Courneuve.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis. — P. Courtieu, J. Houdremont, « La paupérisation absolue de la classe ouvrière », *Cahiers du communisme*, n° 4, avril 1955 — *DPF, op. cit.*

Paul Boulland

## HOURDIAUX René

Né le 12 juillet 1925 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.), mort le 29 décembre 1993 à Quimper (Finistère) ; ouvrier professionnel ; syndicaliste CGT et militant communiste de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine), membre du bureau puis du secrétariat fédéral CGT des cheminots (1968-1979).

Né dans une famille d'origine bretonne, René Hourdiaux fut, à dix-huit ans, pendant plusieurs mois contraint à la clandestinité avant de participer à la libération de Paris. Entré à la SNCF en novembre 1944 comme ajusteur, il restera longtemps ouvrier professionnel et terminera sa carrière en 1980 comme chef d'équipe électricien.

René Hourdiaux franchit les étapes classiques du responsable syndical de haut niveau. Dans les années 1950, il militait au syndicat CGT du dépôt de Montrouge, puis devint secrétaire général de l'important syndicat de Paris-Ouest-Rive gauche. En novembre 1965, désigné secrétaire de la Section technique nationale des ouvriers des dépôts et ateliers, il devint permanent à la Fédération. Parallèlement il fut élu en octobre 1967 au secrétariat de l'Union Ouest. Entré au bureau fédéral au congrès de janvier 1968, secrétaire fédéral à partir de 1973, René Hourdiaux fut chargé du secteur de l'organisation. Il se retira de ses fonctions au congrès de 1979 à la veille de la retraite.

René Hourdiaux avait adhéré au Parti communiste en 1944. Au début des années 1950, il était secrétaire de la section de Montrouge et membre du bureau fédéral de Seine-Sud. Mais l'essentiel de son action au sein du PCF se déroula à Bagneux (Seine) où il résida de nombreuses années. Il était un membre très écouté du comité de section de la ville dont il fut conseiller municipal durant la mandature 1971-1977.

Fidèle au Finistère où il avait ses racines familiales et où il s'était marié en mai 1946 à Fouesnant avec Jeanne Brival, René Hourdiaux prit sa retraite à Beig-Meil où il militait à la section des retraités et aux Vétérans du Parti communiste.

SOURCES : Arch. PPO, SNCF S26. — Arch. Fédération CGT des cheminots. — *La Tribune des cheminots*. — Comptes rendus des congrès fédéraux. — Notes de Marie-Louise Goergen et de Georges Ribeill. — État civil.

Jean-Pierre Bonnet

## HUBER Serge, Émile

Né le 21 janvier 1924 à Argenteuil (Seine-et-Oise, Val-d'Oise) ; métallurgiste ; résistant ; secrétaire des fédérations du PCF de Seine-Ouest et d'Ille-et-Vilaine ; membre suppléant du comité central du PCF (1956-1964) ; adjoint au maire de Rennes (1977-1995) ; conseiller régional de Bretagne (1977-1986).

Les parents de Serge Huber, de nationalité suisse, émigrèrent en France et s'installèrent à Argenteuil. Son père travailla comme brodeur. À la suite du décès prématuré de son mari, le 1<sup>er</sup> mai 1940, à quarante ans, Mme Huber dut élever seule ses quatre enfants. C'est dans ces circonstances qu'à l'âge de seize ans, Serge Huber alla travailler chez Gnome & Rhône à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). En 1942, toujours à Gennevilliers, il entra à la SECAN qui fabriquait les ailes de l'avion allemand Heinkel. À partir de 1943, Serge Huber cotisa au Parti communiste clandestin. Au début de l'année 1944, il s'efforça de ralentir la production durant les horaires de nuit imposés par son entreprise. Il fut alors licencié et affecté chez Chausson, à l'usine G, où il travailla, entre autres, sur les prototypes d'autocars. Peu après, il s'engagea dans les FTP à Argenteuil. Serge Huber intégra le bataillon Hoche, constitué en novembre 1944 au Mont Valérien pour succéder à la colonne Fabien. Versé dans la 1<sup>ère</sup> armée française commandée par le général de Lattre de Tassigny, avec les commandos d'Afrique, il participa à la campagne d'Alsace et d'Allemagne, prenant notamment part aux combats de Cernay (Haut-Rhin) et de Staufen (Allemagne). Il se maria le 4 juin 1945 avec Suzanne, Thérèse Rothenmacher, à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine).

Démobilisé en mars 1946, il retrouva un emploi chez Chausson, à l'usine G de Gennevilliers, comme ouvrier tôlier sur la chaîne de montage des carrosseries d'autocars. Il adhéra immédiatement au PCF et à la CGT et devint rapidement délégué du personnel et au comité d'entreprise. Au sein

du syndicat CGT, il participa à l'organisation des grandes grèves de 1947 et 1950. Il appartenait alors à une équipe de jeunes militants syndicaux chapeauté par Jacinto Jimenez, l'un des organisateurs de la solidarité avec l'Espagne républicaine dans le département de la Seine. Serge Huber devint secrétaire du syndicat CGT du groupe Chausson (Asnières, Gennevilliers, Meudon) et membre de l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie (USTM) pour la branche automobile, dirigée par Henri Beaumont. Toutefois, l'activité de la CGT connut chez Chausson des difficultés dont Serge Huber rendit compte dans son intervention à la 5e conférence de la Fédération de la Seine du PCF en décembre 1951 à Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis). En 1947, la CGT disposait d'une très forte influence dans l'usine (857 adhérents CGT pour 1 000 travailleurs) sous la direction d'une équipe mêlant communistes et non-communistes. En 1950, la CGT et le PCF menèrent une violente campagne contre les militants trotskystes de Chausson qui avaient organisé au cours de l'été une brigade de jeunes volontaires pour la Yougoslavie, afin de participer à la construction de l'université de Zagreb. Ils étaient dénoncés régulièrement par des tracts et des articles dans la presse communiste, en particulier Octave Vieillard, ouvrier de l'usine d'Asnières. La même année, la « grève rouge » initiée par la direction communiste du syndicat déboucha sur un échec après cinq semaines de conflit, provoquant un reflux majeur de la CGT (250 syndiqués sur 1500 salariés). Face à ce constat, Serge Huber plaida pour un retour aux pratiques de démocratie ouvrière dans les syndicats. L'année suivante, lors du 18e congrès de la Fédération des travailleurs de la métallurgie d'octobre 1952, son intervention affichait une tonalité semblable. Après la manifestation violente contre la venue à Paris du général Ridgway, il soulignait que « Tout ce qu'il y avait en nous de sectarisme, de routine remontait en surface dans la préparation de cette manifestation. »

Secrétaire du syndicat CGT des Métaux de Gennevilliers, au début de 1953, Serge Huber fut élu quelques mois plus tard au comité de la fédération communiste de Seine-Ouest. Après lui avoir fait suivre une école centrale d'un mois, la direction fédérale proposa en mars 1955 de le promouvoir au bureau. Considéré par la Section de montée des cadres (SMC) comme « un militant très lié aux travailleurs de l'usine [Chausson] et des autres usines », il accéda au secrétariat fédéral et devint permanent de la fédération Seine-Ouest en juin 1955. Il fut reconduit dans cette responsabilité l'année suivante et assura, aux côtés de Roger Linet, le secrétariat de la section communiste de Renault Billancourt où 56 000 salariés étaient employés à l'époque. À ce titre, il fut élu au comité central, comme suppléant, lors du XIVe congrès du PCF tenu au Havre (Seine-Inférieure, Seine-Maritime)

du 18 au 21 juillet 1956. Après l'attaque des locaux de l'Humanité du PCF, le 7 novembre 1956, Serge Huber organisa la riposte chez Renault, emmenant le cortège qui participa à la manifestation parisienne du lendemain. Au printemps 1957, il suivit l'école centrale de formation politique de quatre mois. Dans le même temps, accaparé par ses responsabilités à la section Renault, il fut ramené au bureau fédéral de Seine-Ouest en avril. Il fut reconduit au comité central, toujours comme suppléant, lors du XVe congrès (Ivry-sur-Seine, 1959) et lors du XVIe congrès (Saint-Denis, 1961). En février 1960, le secrétariat du PCF le désigna pour suivre les organisations de masse aux côtés de Roland Leroy, nouveau responsable du secteur. Domicilié à Asnières depuis une décennie, Serge Huber fut victime d'une tentative de plastiquage de l'OAS contre son immeuble, dans la nuit du 24 janvier 1962. L'explosion d'une bombe au rez-de-chaussée détruisit la loge de la concierge, tenue par sa belle-mère.

Au même moment, une grave crise secouait la fédération d'Ille-et-Vilaine. Officiellement en retrait de la vie politique pour des raisons de santé, Émile Guerlavas venait de quitter son épouse Simone Guerlavas, elle-même secrétaire de l'UD-CGT. Guerlavas fut relevé de ses fonctions par la direction nationale du PCF qui craignait que sa situation familiale ne crée un scandale dans ce département très catholique. Émile Guerlavas signa son dernier éditorial dans le supplément départemental de l'Humanité Dimanchedu 15 avril 1962. La direction nationale du PCF proposa à Serge Huber de reprendre les affaires en main à Rennes. Huber qui n'avait aucune attache en Bretagne accepta cette responsabilité et arriva à Rennes au printemps 1962. Dans cette période, il signa un certain nombre d'éditoriaux et participa, au titre du PCF, à la réunion du 5 juillet 1962 célébrant, avec des travailleurs algériens de la région de Rennes et des représentants du FLN, l'indépendance de leur pays. Il prononça également l'allocution lors de la fête fédérale de juillet 1962. Le 27 janvier 1963, lors de la conférence fédérale, Serge Huber fut élu premier secrétaire de la fédération, en présence de Roland Leroy. Émile Guerlavas fit son autocritique à la tribune, se déclarant prêt à assumer les tâches que le parti voudrait bien lui confier. Dès son arrivée, Serge Huber eut également à gérer les effets de la crise de l'UEC à l'université de Rennes, en particulier autour du philosophe Robert Lamblin. Ce dernier conservait toutefois le souvenir d'un dirigeant « politiquement assez ouvert » et critique envers l'héritage du stalinisme.

Serge Huber ne fut pas réélu au comité central lors du XVIIe congrès (Paris, mai 1964) afin de se consacrer à ses responsabilités en Ille-et-Vilaine. Le nouveau secrétaire fédéral fixa comme objectif prioritaire l'implantation du PCF dans les entreprises du département,

notamment dans les usines Citroën de La Barre-Thomas et La Janais, implantées à la fin des années 1950 dans le cadre d'un plan national de déconcentration. Aidé par Christian Bertin, secrétaire permanent de la fédération, Serge Huber travailla activement à la réalisation de cet objectif malgré la politique répressive de la direction, l'opposition « musclée » du syndicat maison, le CFT, et l'absence de traditions politiques dans une main-d'œuvre ouvrière jeune et issue du monde rural. Ils purent s'appuyer sur un premier noyau de militants souvent issus des milieux chrétiens, comme Yannick Frémin et Joseph Cussoneau venus de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). L'activité de la fédération communiste connut dans les années suivantes une importante progression qui se traduisit par la création de nombreuses cellules et sections, le doublement de ses effectifs et la diffusion jusqu'à 50 000 exemplaires de son journal rennais, animé par Yves Brault. La venue à Rennes de Roland Leroy pour une initiative en direction des chrétiens réunit 2 000 personnes. Celle de Georges Marchais en 1977, rassembla 4 000 participants.

Serge Huber fut candidat aux élections législatives du 23 juin 1968 dans la circonscription de Rennes Sud, obtenant 10,4 % des suffrages exprimés (7 178 voix). Son score était en recul par rapport à celui de 1967 où il avait atteint 8 713 voix et 12,46 % des suffrages exprimés. Il fut à nouveau candidat aux élections législatives de mars 1973, dans la même circonscription, obtenant 9 128 voix soit 11,52 % des suffrages exprimés. En 1976, il dirigea les négociations avec le PS en vue d'un accord pour les élections municipales de 1977. À l'issue du scrutin, le PCF obtint un résultat inédit avec 14 conseillers. Élu au conseil municipal de Rennes, Serge Huber devint adjoint au maire chargé des problèmes de l'eau, poste qu'il occupa pendant trois mandats, jusqu'en 1995. Désigné par les fédérations, il siégea également au conseil régional de Bretagne, entre 1977 et 1986. En 1977, il abandonna ses responsabilités fédérales et laissa sa place de premier secrétaire à Michel Collet puis quitta le comité fédéral lors de la conférence suivante.

En 1995, il ne se représenta pas aux municipales. Il avait souhaité que son successeur à la gestion de l'eau engage un processus de municipalisation. La reconduction de l'affermage l'affecta profondément : « Alors que nous défendions les services publics, je n'étais pas d'accord pour que nous fassions le contraire concernant l'eau qui est la source de la vie ». La même année, il cessa toute activité pour raison de santé et quitta le PCF. Il reprit sa carte en janvier 2009, après le XXXIVe congrès de décembre 2008 : « Il me semblait que la politique du Front de gauche était porteuse d'avenir ». Il vit aujourd'hui

entre Rennes et sa résidence des Côtes d'Armor.

Serge Huber fut promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur, en avril 1999, au titre de ses 51 ans d'activités professionnelles, de service militaire et de fonctions électives. Cette décoration lui fut remise par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement dans le gouvernement de Lionel Jospin.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Regards sur l'Ille-et-Vilaine, supplément de l'Humanité Dimanche. — Bretagne Nouvelle, hebdomadaire des fédérations du PCF de Bretagne (1968-1981). — Bernard Masséra et Daniel Grason, Chausson, une dignité ouvrière, Syllepse, 2004. — Michel Pigenet, Les « Fabiens » des barricades au front (septembre 1944 - mai 1945), l'Harmattan, 1995. — Michel Pigenet, Au cœur de l'activisme communiste des années de guerre froide. « La manifestation Ridgway », l'Harmattan, 1992. — Claude Poperen, Renault regards de l'intérieur, Éd. Sociales, 1983. — Robert Lamblin, Une vie : autobiographie sociale, politique, philosophique, l'Harmattan, 2005. — Notes de Christian Benoit. — Entretien téléphonique du 23 janvier 2010 et lettre du 15 février 2010 à Daniel Grason. — État civil.

Paul Boulland, Daniel Grason, Alain Prigent

## HUFSCMITT Georges, Henri

**Né le 18 janvier 1926 à Mulhouse (Haut-Rhin) ; ingénieur Renault ; militant communiste et syndicaliste SNCIM (CGT), membre du comité fédéral PCF de Seine-Ouest.**

Né d'un père médecin et d'une mère sans profession, Georges Hufschmitt fut élevé en Lorraine dans un milieu catholique pratiquant et l'un de ses deux frères fut ordonné prêtre. Titulaire du baccalauréat, il entra à l'École Polytechnique en 1945 et effectua à ce titre son service militaire dans les blindés, avec le grade de lieutenant. Au terme de son cursus à Polytechnique, il passa un an à l'École des Mines de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Devenu ingénieur, il travailla quelques mois dans la sidérurgie lorraine avant d'entrer aux usines Renault de Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) en juin 1950.

Georges Hufschmitt demanda à débiter comme OS, son véritable métier n'étant connu que du responsable du service des ingénieurs et cadres. Durant un an, il travailla successivement au décolletage (département 55), à l'usinage (département 49), puis aux presses (département 12), après une sanction

pour fait de grève. Adhérent à la CGT dès 1950, il fut également membre du Mouvement de libération du peuple de 1951 jusqu'à son adhésion au Parti communiste fin 1953. Au cours de l'année 1950, il prit part aux brigades de travail en Yougoslavie et, en 1951, il se rendit au Festival mondial de la jeunesse à Berlin.

Ingénieur stagiaire durant plusieurs mois dans différents services, Georges Hufschmitt fut affecté aux méthodes carrosseries en juillet 1953, au secteur montage, puis, à partir de 1961 au secteur assemblage tôlerie. Militant du Syndicat national des ingénieurs et cadres de la métallurgie (SNCIM) rattaché à la CGT, il fut secrétaire adjoint de section syndicale à partir de 1952 et membre du conseil national du syndicat. Il fut également élu délégué syndical pour le deuxième collège. En 1955, il participa à une délégation syndicale de trois semaines en URSS. En 1961, alors qu'il était également membre du bureau de la section communiste de Renault, il fut élu au comité fédéral PCF de Seine-Ouest, réélu jusqu'en 1964. La direction fédérale soulignait sa « grande valeur » et son activité positive parmi les ingénieurs et cadres.

À la fin de l'année 1966, Georges Hufschmitt fut déplacé au bureau des études carrosseries du Centre technique Renault (CTR) de Rueil-Malmaison (Yvelines). Selon son témoignage, cette mutation manifestait l'hostilité politique de ses supérieurs. Au CTR, Georges Hufschmitt se présenta à nouveau aux élections professionnelles à la fin de l'année 1967 et fut élu délégué au titre du deuxième collège. Malgré son engagement syndical et politique, il fut nommé chef du service en 1968 (« mécanismes, chauffage et étanchéité » puis « études tôlerie » en 1972) et atteignit en 1970 l'échelon le plus élevé dans la grille hiérarchique des ingénieurs Renault, promotions inédites pour un délégué syndical. Aux lendemains des grèves de 1968, Georges Hufschmitt contribua à la constitution d'une section syndicale SNCIM-CGT à Rueil, tout en participant à « l'association des cadres du CTR » qui regroupait syndiqués (CFTC, CGC et CGT) et non-syndiqués. Il prit sa retraite en 1984.

Dans les années 1980, Georges Hufschmitt fut président de l'Association des amis et anciens de Renault. Il revint sur son parcours dans un livre de souvenirs centré sur l'articulation entre son engagement syndical et politique et sa position professionnelle dans l'univers des ingénieurs et des cadres.

Georges Hufschmitt avait épousé Marie-Laure Laulhéré, infirmière, issue comme lui d'un milieu catholique et militante communiste, le 2 octobre 1952 à Paris (11<sup>e</sup> arr.). Le couple avait deux enfants en 1957.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — État civil de Mulhouse.

ŒUVRE : *Chers collègues. Ma vie d'ingénieur chez Renault*, Paris, La Brèche, 1991.

Paul Boulland

## ISABET Jacques, Emmanuel

**Né le 10 juillet 1939 à Paris (XVIII<sup>e</sup> arr.) ; ajusteur mécanicien RATP ; membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis (1966-1973), collaborateur du comité central du PCF ; maire adjoint (1968-1977) puis maire (1977-2001) de Pantin (Seine-Saint-Denis), conseiller général de Seine-Saint-Denis (1979-1985).**

Les parents de Jacques Isabet, commerçants à Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis), eurent sept enfants. Jacques Isabet les décrivait comme sympathisants communistes en 1962. Sa sœur, Simone [Isabet](#), fut conseillère municipale de Drancy. Titulaire du certificat d'études primaires, Jacques Isabet entra à l'école de la RATP où il obtint un CAP d'ajusteur. À l'issue de sa formation, il entra à la RATP comme mécanicien et fut affecté à Pantin, au dépôt de Flandres où travaillait également Fernand Lainat. En 1956, il entra aux Jeunesses communistes où il fut trésorier et secrétaire de cercle. Il adhéra ensuite à la CGT en 1957 et au PCF l'année suivante, à Pantin. Appelé pour le service militaire en août 1959, il servit jusqu'en octobre 1961 et obtint le grade de caporal-chef.

Jacques Isabet siégea à la commission exécutive du syndicat RATP de Pantin jusqu'en 1966 et à la commission exécutive de l'Union locale CGT au début des années 1960. Il fut également secrétaire d'une cellule d'entreprise au dépôt de Flandres. Après avoir suivi une école de formation de la fédération communiste de Seine-Nord-Est [Seine-Saint-Denis] il devint, en juin 1962, secrétaire de la section de Pantin et intégra directement le bureau de la fédération. Après la décentralisation de la section au cours de l'année 1963, il devint secrétaire de la section Pantin-Bas. Il participa la même année à l'école centrale d'un mois du PCF et suivit l'école centrale de quatre mois entre mars et juillet 1965. Il s'y affirma comme un « bon élément », « animé d'un grand esprit de responsabilité » et défendant ses idées avec intensité.

Lors de la formation de la fédération de Seine-Saint-Denis, en 1966, Jacques Isabet intégra son secrétariat et devint alors permanent. Lors de sa réunion du 25 avril 1967, le secrétariat du comité central du PCF le désigna pour suivre les cours de l'École supérieure des sciences sociales du PCUS à Moscou. Depuis



1962, la direction du PCF avait accepté d'envoyer des cadres français pour suivre cette formation en URSS. Jacques Isabet y séjourna durant un an, jusqu'à l'été 1968, et vécut sur place les événements de Tchécoslovaquie. De retour en France, Jacques Isabet retrouva ses fonctions au secrétariat fédéral de Seine-Saint-Denis qu'il conserva jusqu'en 1973. Il y fut responsable de l'administration de la fédération et de la vie des sections, puis de la jeunesse et enfin du travail en direction des enseignants et des intellectuels. Toujours chargé de suivre l'activité du parti à Pantin, il devint secrétaire du comité de ville. À l'occasion du XXe congrès (Saint-Ouen, décembre 1972), la fédération de Seine-Saint-Denis proposa sa candidature au comité central mais il ne fut pas retenu.

En mai 1973, Jacques Isabet fut libéré de ses responsabilités fédérales pour assister Claude Poperen au secteur d'aide aux fédérations du comité central. Quelques mois plus tard, il fut affecté au CDLP, se chargeant notamment de la diffusion de l'ouvrage de Georges Marchais, *Le défi démocratique*. Toutefois, il fut rapidement rappelé par sa fédération qui souhaitait le voir jouer un rôle de premier plan à Pantin. Jacques Isabet avait été élu maire-adjoint de Pantin, chargé de l'enseignement, à l'occasion de l'élection complémentaire consécutive au décès de Jean Lolive. Réélu en 1971, il fut délégué à l'enfance et à l'information. Dès cette époque, la direction fédérale demanda à Jacques Isabet « de se considérer comme l'homme politique le plus responsable de Pantin » dans la perspective de remplacer Fernand Lainat. Ce dernier pris la tête de la liste soutenue par le PCF aux élections municipales de 1977 puis céda le siège de maire. Jacques Isabet fut constamment réélu jusqu'en 2001. En 1989, sa réélection, obtenue par une très courte avance (50,28% des voix), avait été invalidée par le conseil constitutionnel mais il fut réélu en 1990. En 1979, Jacques Isabet fut également élu conseiller général de Seine-Saint-Denis dans le canton de Pantin-Ouest. Il ne put conserver son mandat en 1985 et fut à nouveau candidat malheureux lors des élections cantonales en 1998.

Avec l'arrivée de Jacques Isabet, la municipalité de Pantin put progressivement sortir du conflit qui l'opposait à l'office HLM de la ville depuis l'élection de Jean Lolive, en 1959. Jacques Isabet accéda ainsi à la direction de l'office en 1979. Jacques Isabet se revendiqua comme un maire bâtisseur, dans une ville encore en développement, notamment grâce à l'arrivée du métro en 1979, mais touchée par la crise urbaine et la désindustrialisation, après la fermeture de nombreux établissements (entreprises de machines-outils ou du secteur alimentaire, usine Motobécane, Manufacture des tabacs). La municipalité construisit de nouveaux équipements scolaires, sportifs ou de loisirs,

développa les services municipaux de proximité et s'efforça d'élaborer plusieurs projets de rénovation. En 1994, Jacques Isabet inaugura un nouvel Hôtel de ville et en 1996, il annonça l'installation à Pantin du Centre national de la danse, dans les bâtiments de l'ancien centre administratif, construit en 1972 par l'architecte « brutaliste » Jacques Kalisz.

À partir de la fin des années 1980, Jacques Isabet entretint des rapports difficiles avec la direction du PCF. Réélu au comité fédéral de Seine-Saint-Denis en janvier 1985, il le quitta en novembre 1987, à sa demande, en raison de désaccords politiques. À la fois proche du courant « refondateur » de Charles Fiterman, Jack Ralite et Anicet Le Pors et des « reconstruteurs » emmenés par Marcel Rigoult, il exprima publiquement son hostilité au secrétaire général du PCF, Georges Marchais. En décembre 1989, après la chute de Ceausescu, il inaugura à Pantin une rue Timisoara et déclara à cette occasion qu'il souhaitait la démission de Georges Marchais. Dans ce contexte, et après la tentative de putsch en Russie, en 1991, il refusa de figurer sur la liste du PCF aux élections régionales de 1992. Plus à l'aise dans le contexte de la « mutation » lancée par Robert Hue en 1994, Jacques Isabet resta proche des maires « refondateurs » de banlieue (Patrick Braouzec, François Asensi, Jack Ralite).

Fin 1998, Jacques Isabet annonça son souhait de quitter son mandat de maire et présenta sa démission au début de l'année suivante. Devant l'opposition des élus socialistes à l'élection de son premier adjoint Rafaël Perez, il accepta finalement de siéger jusqu'aux élections suivantes. En 2000, le PS refusant de soutenir son premier adjoint, Jacques Isabet fut à nouveau candidat en tête de liste aux élections municipales mais le socialiste Bertrand Kern, député et conseiller général, fut élu.

En décembre 2006, Jacques Isabet figurait parmi les élus et militants communistes d'Île-de-France signataires d'une adresse invitant la secrétaire générale Marie-George Buffet à poursuivre dans la voie d'une candidature unique de la gauche anti-libérale.

Il se maria à Pantin en septembre 1971 avec Michèle Gravet.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis. — *L'Humanité*. — E. Bellanger, G. Michel, *Pantin, mémoire de ville, mémoires de communaux*. — Arch. municipales de Pantin, 2001.— État civil.

Paul Boulland

**JAEGLE André**

**Né le 11 mars 1930 à Uccle (Belgique) ; syndicaliste cadre CGT, militant communiste, secrétaire national de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) et président de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS).**

André Jaeglé naquit dans une famille protestante installée en Belgique après la Première Guerre mondiale, comportant des pasteurs des deux côtés. Son père, comptable, au chômage en raison de la crise de 1929, décida le retour en France. Il adhéra à la CGT en 1936 et au PCF en 1943 ou 1944. Sa mère, agent d'assurance et comptable, était une descendante directe de la famille Mieg de Dollfus Mieg & Cie.

Non baptisé et athée, il se maria civilement, le 26 juillet 1952, avec Magdeleine Mary Hassan, née le 15 août 1926, issue d'une famille juive algérienne de Constantine. Le frère de celle-ci, Roger Hassan, fut déporté à Mauthausen pour faits de résistance. Il était communiste, comme sa sœur, Clarisse, veuve de Jean Chaumeil, responsable d'un mouvement de Résistance puis membre du comité central du PCF. L'épouse d'André Jaeglé fut infirmière puis directrice d'établissement d'accueil spécialisé. Elle fut militante syndicale, membre du PCF et animatrice de la CNL dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, de 1986 à 2005. Ils eurent trois enfants : Mireille (1953), cadre administratif ; François (1954), directeur commercial ; Agnès (1955), cadre administratif.

André Jaeglé fut ingénieur polytechnicien (promotion 1950). Il devint cartographe et entra à l'Institut géographique national (IGN) en septembre 1953 ; il y fit toute sa carrière jusqu'à son départ en retraite en juillet 1994. Il était le frère de Pierre Jaeglé, physicien, directeur de recherches au CNRS et de Jacques Jaeglé, polytechnicien cadre supérieur à Gaz de France.

Membre du syndicat CGT de l'IGN depuis 1954, il était membre du bureau du syndicat des fonctionnaires CGT de l'IGN de 1954 à 1981, secrétaire national de l'UGICT-CGT de 1963 à 1982, membre de la CE de la CGT de 1969 à 1982, responsable de la revue de l'UGICT, *Options*, entre 1978 et 1979, trésorier de la FMTS, de 1974 à 1992, secrétaire général de 1992 à 1996, et enfin président de 1997 à 2009.

André Jaeglé fut permanent à partir de 1968, détaché de l'IGN à l'UGICT par un décret de Georges Pébereau, directeur du cabinet d'A. Chalandon « Les 18 années que j'ai passées au secrétariat de l'UGICT ont été, globalement, une source de grandes satisfactions. »

André Jaeglé adhéra au PCF en avril 1950 et en fut membre sans interruption depuis cette date : « Je ne me vois pas transfuge ! », dit-il. Pendant ses études, il participa à la création d'un cercle d'études marxistes semi-clandestin à l'école Polytechnique. C'était l'époque de l'Appel de Stockholm et de la campagne en faveur des Rosenberg. Secrétaire de la section de Saint-Mandé (1956-1964), membre du comité fédéral de la fédération de Seine Nord-Est (1959-1964), il fut « libéré » de ses tâches par la commission des cadres du PCF sur intervention de la CGT pour lui permettre de devenir un des secrétaires de l'UGICT : « On ne m'avait pas averti de cette démarche mais je l'ai considérée comme une libération. ». Membre de la commission des ingénieurs du PCF, dans les années 1970, il participa à la rédaction de la revue ITC alors sous la responsabilité de Michel Laurent, avec lequel il a eu plusieurs désaccords. Il utilisa dans ITC le pseudonyme de Jean d'Alègre. Il fut militant de l'Association science technologie société (ASTS) et signataire de l'Appel des Cent. André Jaeglé fut directeur adjoint du cabinet du ministre des Transports, Charles Fiterman (1983-1984).

Selon André Jaeglé, sa conception de l'engagement militant connut un tournant décisif en 1975, alors qu'il était le numéro deux de l'UGICT. Il eut alors une violente altercation publique avec René Le Guen. Ce fut, selon lui, à la suite de cet incident qu'il fut nommé, en 1978, à la direction de la revue de la CGT destinée aux ingénieurs, cadres et techniciens, *Options*, dont le rédacteur en chef était alors Olivier Oudiette. Il signa des articles sous le pseudonyme d'André Choisy en 1966. La ligne éditoriale devait être, dit-il, de « partir du vécu ». Mais à la fin de 1979, en particulier à la suite d'un article de Jérôme Bouvier sur le nucléaire, il fut mis fin à l'expérience, René Le Guen déclarant que les journalistes d'*Options* subissaient l'influence de la « guerre idéologique », un concept et un mot d'ordre directement importés des discours de Georges Marchais, secrétaire général du PCF. André Jaeglé quitta *Options* et c'est alors, dit-il, qu'il « a commencé à construire (sa) propre vision sur la façon de développer l'action (syndicale). » Ses responsabilités à la direction de la FMTS allaient lui en donner le moyen : « Mon arrivée à la FMTS, dit-il, est le résultat d'une sorte d'OPA géniale de Le Guen sur cette organisation en voie d'essoufflement et s'interrogeant sur son avenir au lendemain de 1968. Après m'avoir envoyé en représentant de l'UGICT dans plusieurs symposiums de la FMTS (Bratislava en 1969, Enschede en 1970, etc.), Le Guen, pour qui la FMTS était le moyen de développer une activité internationale de l'UGICT, m'a fait élire, contre un anglais, au poste de trésorier de la FMTS que quittait Peter Vooster, l'un des fondateurs du Mouvement mondial de la Paix. Je suis devenu, en fait, une sorte d'administrateur de la FMTS, c'est-à-dire celui

qui connaissait la machine à fond, puis secrétaire général en 1992, à la suite d'une entente entre les Russes (encore un peu soviétiques) et les Anglais (de moins en moins attachés à la fédération). Ce deal a mis en place un président britannique, Con Russel qui m'a considéré comme un *appointed general secretary* dans la conception britannique, mais avec, en moins, l'influence que donnent un appareil et de l'argent. Con s'est retiré rapidement et j'ai pu ensuite développer des idées que je crois originales sur quantité de problèmes : science et éthique, liberté, rôle de la science dans la solution des grands fléaux, etc. »

André Jaéglé a été fait commandeur dans l'ordre des palmes académiques, mais « Je ne me suis jamais fait remettre la décoration », dit-il.

ŒUVRE : Nombreux articles dans les revues syndicales, spécialement destinées aux cadres, et pour la FMTS ; - « Se battre pour des idées en partant du vécu : bref retour sur une expérience », communication, au titre d'ancien directeur d'*Options*, au colloque de l'IHS-CGT « Propagande, information, communication », 18-19 novembre 2009.

SOURCES : Fiche biographique (janvier 2002), correspondance et entretiens divers avec Michel Pinault (2009-2010).

Michel Pinault

## JANS Parfait, Joseph

Né le 7 juillet 1926 à Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine) ; ajusteur-monteur, chauffeur de taxi ; syndicaliste CGT et militant communiste de banlieue ouest, membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Ouest [Hauts-de-Seine] (1962-1964) ; maire de Levallois (1965-1983), conseiller général des Hauts-de-Seine (1977-1982), député (1967-1968, 1973-1986).

La famille de Parfait Jans était originaire du village de Lillianes (Italie), dans une zone francophone du Val d'Aoste. Son père travailla comme chauffeur de taxi et sa mère comme femme de ménage. Il les décrivait tous deux comme sympathisants communistes en 1959. Après avoir obtenu son certificat d'études primaires, Parfait Jans partit en juillet 1939 chez une tante dans le Val d'Aoste où il séjourna durant toute la durée de la guerre. Ses parents l'y rejoignirent dès la réouverture de la frontière franco-italienne. En Italie, il exerça divers métiers (berger, bûcheron) puis, après avoir obtenu l'équivalent italien du CEP, démarra un apprentissage d'ajusteur à l'usine Olivetti d'Ivrea. Il eut quelques contacts avec la Résistance italienne dans son usine et dans

la vallée où il résidait. Il fit ainsi quelques transports d'armes et de munitions et participa au sabotage d'un aqueduc.

De retour en France, Parfait Jans adhéra à la CGT en 1945 et fut délégué dans son entreprise jusqu'à son départ pour le service militaire. Appelé en novembre 1946, il servit durant quinze mois dans l'infanterie et obtint le grade de caporal. À son retour, il fut ouvrier et délégué CGT chez de Callon à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) en 1948-1949 puis dans l'usine de machines-outils Cuttat en 1950. En 1950-1951, il fut secrétaire du syndicat CGT des Métaux de Neuilly-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine). Il adhéra au Parti communiste en novembre 1951 à Levallois.

Parfait Jans devint par la suite artisan taxi, comme son père avant lui. Il fut secrétaire d'une cellule de chauffeurs de taxi et collecteur pour le syndicat CGT des cochers et chauffeurs. Militant communiste de Levallois, il intégra le comité puis le bureau de la section communiste, dont il prit la direction en 1958. L'année suivante, il suivit les cours d'une école centrale de deux mois du PCF et intégra le comité de la fédération communiste de Seine-Ouest. Le secrétariat fédéral indiquait alors qu'il voyait en lui un militant « très capable », ayant contribué à « améliorer sérieusement l'activité du Parti à Levallois. » Ce jugement fut confirmé deux ans plus tard. Jugé comme « l'un des meilleurs secrétaires de section » et fort du « progrès constant » du parti à Levallois, il intégra le bureau fédéral en mai 1961 et devint permanent au cours de l'été. Il collabora alors aux travaux du secrétariat fédéral, qu'il intégra lors de la conférence suivante, en 1962, comme responsable aux cadres et du travail municipal. Il fut ramené au bureau fédéral en 1964 mais continua d'assurer la responsabilité des cadres. Réélu au comité fédéral en 1965, il le quitta à sa demande en 1966, pour se consacrer à la présidence départementale de France-URSS et surtout à la gestion de la ville de Levallois.

Déjà candidat aux élections municipales en 1953 et 1959, Parfait Jans avait été élu maire de Levallois le 27 mars 1965, et fut réélu en 1971 et 1977. Au cours de ses trois mandats, la ville mena d'importantes opérations de rénovation urbaine, avec la construction de nombreux logements et de nouveaux équipements sportifs, culturels et scolaires. Toutefois, cette politique se développa dans un contexte de désindustrialisation de la commune qui fragilisa progressivement les positions du PCF. En 1967, Parfait Jans fut également élu député de la 4e circonscription des Hauts-de-Seine. Battu en 1968, il retrouva son siège en 1973 et fut réélu en 1978 et 1981. Il siégea enfin au conseil général des Hauts-de-Seine, entre 1977 et 1982. Après la perte de son siège au conseil général en 1982, la municipalité de Levallois fut reconquise par la droite l'année suivante.



Retiré de la vie politique, Parfait Jans renoua avec sa région d'origine. Déjà auteur en 1981 d'une pièce de théâtre, il consacra au Val-d'Aoste des ouvrages abordant différents genres littéraires (roman policier, historique ou de science fiction, théâtre, essais), publiés et diffusés par ses soins.

**ŒUVRE :** L'insurrection des Socques (1853), 1981 — La montagne pour seul témoin, 1989 — Les mystères de la Chamoisière, 1989. — Les amoureux du trou du diable, 1989 — De Profondis à Saint-Vincent, 1990 — La famille Carcagne, 1991 — De Pavie à Coursil, 1992 — Le château du bois brûlé, 1993 — Le seing du Tabellion, 1994 — Délivrance, du rêve à la réalité, 1995 — La Paloma de Pont-Saint-Martin, 1995 — Catherine de Challant, 1996 — Les Salasses. Râahm et Ariothe, 1997 — Meurtre au forum romain, 1999 — Le génocide du peuple salasse. Jugement vadôtain, 2000 — Les frères Bioulaz, 2000 — Pirouette la marmotte, 2001 — La combe crépusculaire, 2002 — Le mystère du lavoir, 2003 — René, Nino et les autres, 2004 — Roma doma ?, 2005 — Sorcières, sorciers du Val d'Aoste, 2006 — Lo clientelismo, 2007 — Les quatres outrages subis par le peuple vadôtain, 2007 — Meurtres en Champagne, 2008. Ouvrages tous publiés à compte d'auteur.

**SOURCES :** Arch. comité national du PCF. — Renseignements communiqués par la mairie de Levallois. — État civil de Levallois.

Paul Boulland

## JARRY Madeleine [épouse GERBELLI]

**Née le 12 août 1929 ; serveuse ; militante communiste des Hauts-de-Seine puis du Val-d'Oise.**

Serveuse, Madeleine Jarry adhéra au Parti communiste en 1950 et fit une école centrale de quatre mois. Elle fut membre du comité fédéral de Seine-Ouest à partir de 1961 sous le nom de Gerbelli.

Militante UFF de Saint-Ouen et membre du bureau de section, elle fut maire-adjointe de Saint-Ouen. Elle était responsable départementale de l'UFF en 1964-1965.

En décembre 1966, permanente, elle était, sous le nom de Jarry, membre du comité fédéral de Hauts-de-Seine et de la commission fédérale des femmes. En 1968, toujours permanente, elle siégeait au bureau fédéral du Val-d'Oise, chargée de l'éducation et des cadres.

**SOURCES :** Arch. comité national du PCF. - Notes de Paul Boulland.

Claude Pennetier

## JEANJEAN Raoul, Alexandre

**Né le 14 septembre 1909 à Alignan-du-Vent (Hérault), mort le 11 décembre 1962 à Massy (Seine-et-Oise, Essonne) ; ouvrier agricole (viticulteur) ; militant communiste de l'Hérault puis de la Seine, secrétaire de Maurice Thorez (1939, 1946-1948), responsable national aux cadres (province) dans la clandestinité, secrétaire de la section agraire (1949), puis de la commission centrale de contrôle politique (1949-1962) du PCF ; résistant, déporté.**

La famille de Raoul Jeanjean, de longue tradition républicaine et laïque, s'établit en 1910 à Jonquières (Hérault) où son père exploitait une petite propriété viticole. Titulaire du certificat d'études primaires, Raoul Jeanjean poursuivit ses études au cours complémentaire de Gignac (Hérault) durant deux ans et demi. Après la mort de son père, en février 1924, sa mère dut élever seule ses cinq enfants. Aîné de la famille, Raoul Jeanjean quitta aussitôt l'école pour travailler comme ouvrier agricole. Sa mère fut contrainte de céder une partie des vignes familiales et exerça divers métiers (femme de ménage, journalière, cuisinière). Appelé pour le service militaire en 1928, Raoul Jeanjean fut réformé au bout de huit jours en tant que soutien de famille et grâce aux relations de son tuteur. Souffrant de surcroît d'une affection pulmonaire, il partit pour un an en sanatorium.

À Jonquières, Raoul Jeanjean connut Étienne Fajon, originaire lui aussi de la commune où son père fut maire radical à partir de 1919. Impliqué dans la vie locale, notamment comme secrétaire d'une société sportive de football, Raoul Jeanjean fut élu conseiller municipal en 1935. Déjà sympathisant du Parti communiste français, il n'adhéra toutefois qu'en avril 1936, lorsqu'il put constituer, avec l'aide d'Alfred Biscarlet, une cellule de huit militants dont il assura le secrétariat. Raoul Jeanjean devint aussitôt secrétaire adjoint de la section de Clermont (Hérault), chargé du canton de Gignac, où, à la faveur du Front populaire, il parvint à recueillir de nombreuses adhésions et à créer plusieurs cellules. En août 1936, il devint secrétaire de la section de Gignac. Après avoir suivi une école inter-régionale à Béziers, en août 1937, il devint membre du comité régional Aude-Hérault, à partir de l'automne et fut délégué au IXe congrès du PCF (Arles, 25-29 décembre 1937). À Jonquières, il fut également secrétaire du comité local d'aide à l'Espagne républicaine et du comité du Front populaire. Militant du syndicat des ouvriers agricoles dont il fut secrétaire adjoint et membre de la

coopérative locale de distillation des marcs, il se considérait « très lié aux masses paysannes dans [son] village. » Il fut candidat du PCF au conseil d'arrondissement et, par deux fois, au conseil général dans le canton de Gignac en 1937 et 1938.

« Bien connu d'Étienne Fajon » selon la commission des cadres et classé parmi les militants « à suivre » (biographie classée AS) Raoul Jeanjean devint permanent et fut envoyé à l'école centrale de six mois d'octobre 1938 à mai 1939. Nommé au bureau régional Aude-Hérault, il fut rapidement affecté à Paris, au secrétariat de Maurice Thorez, à partir de juin 1939. Après l'interdiction du Parti communiste, Raoul Jeanjean devint adjoint d'Arthur Dallidet, chargé en particulier des planques des dirigeants. Le 12 juin 1940, il accompagna Benoît Frachon et Arthur Dallidet, partis de Paris avec Jeannette Têtard, Georgette Cadras et Claudine Chomat pour rejoindre la Haute-Vienne. Raoul Jeanjean travailla avec ce groupe qui s'efforçait de réorganiser le parti en zone sud. Lorsque Benoît Frachon chercha à renouer le contact avec l'Internationale communiste, Raoul Jeanjean, accompagna Marguerite Montré envoyée, sans succès, auprès de l'ambassade soviétique à Vichy, se faisant passer pour son chauffeur.

Après le retour à Paris de Frachon et Dallidet, Raoul Jeanjean resta basé à Limoges (Haute-Vienne), comme responsable aux cadres pour la zone non-occupée. La police de l'Hérault ayant remarqué que la présence de tracts communistes coïncidait avec ses brefs séjours à Jonquières, son domicile fut perquisitionné et un mandat d'arrêt fut lancé contre lui par le juge d'instruction de Montpellier (Hérault). En mars 1941, il fut arrêté à Limoges où il séjournait dans un hôtel sous sa véritable identité. Lors de son transfert vers Montpellier, il parvint à s'échapper en gare de Toulouse (Haute-Garonne). Il fut condamné par contumace à cinq ans de travaux forcés. Dès son évasion, Raoul Jeanjean reprit contact avec l'organisation communiste, devenant responsable aux cadres pour l'ensemble de la province. Il fut à nouveau arrêté en mai 1942 à Paris. Selon ses autobiographies d'après-guerre, les brigades spéciales de Puteaux l'interpellèrent porte de Bagnolet, le 13 mai 1942, à l'issue d'un rendez-vous avec Jean Laffite, pris en filature et arrêté le lendemain, tout comme André Leroy. Le rapport des renseignements généraux de juillet 1942 date pour sa part l'arrestation du 18 mai 1942. Il indique qu'après « une longue enquête et des filatures délicates, il a été procédé à l'arrestation de trente militants qui avaient reconstitué clandestinement l'ex région Paris-Ouest : Jean Laffitte, Jules Leroy (sic), Raoul Jeanjean, ex maire communiste de la Jonquières (sic), objet d'un mandat d'arrêt du parquet de Limoges et qui avait réussi à

s'évader de la gendarmerie où il était détenu, Jean-Pierre Llobes... ».

Après huit jours d'interrogatoire musclé au commissariat de Puteaux, Raoul Jeanjean fut incarcéré au secret à la prison de la Santé durant près d'un an. Condamné à un an de prison par la cour spéciale, sa peine étant déjà purgée, il fut envoyé au camp des Tourelles. Lors d'un transfert vers Paris, il tenta de s'évader mais fut aussitôt repris et envoyé à Fresnes où il subit cinq mois de cachot. Il fut déporté vers l'Allemagne en octobre 1943, comme « nuit et brouillard » et arriva à Mauthausen le 17 octobre 1943. Responsable politique au camp annexe de Wiener Neudorf (Autriche), il fut libéré fin avril 1945 par l'avancée des troupes soviétiques.

De retour en France, Raoul Jeanjean réintégra l'appareil permanent du PCF et le secrétariat de Maurice Thorez, à partir d'octobre 1945. En février 1946, il fut mis à la disposition de la section agraire dont il assura le secrétariat de novembre 1946 à mars 1948. À cette date, il fut nommé secrétaire de la commission centrale de contrôle politique du PCF (CCCCP). Raoul Jeanjean assura avec discrétion cette fonction clé du dispositif d'encadrement durant près de quinze ans, se chargeant du suivi de multiples « affaires », d'enquêtes sur les cadres ou sur la clandestinité, des demandes de réadhesion de militants exclus, etc. En tant que responsable aux cadres adjoint dans la clandestinité, il avait lui-même été entendu par la première commission d'enquête sur l'affaire Déziré, menée par Charles Siquoir. Tombé gravement malade au cours de l'année 1962, Jeanjean fut remplacé par Jules Decaux, nommé par le secrétariat du parti en juin 1962, qui prit effectivement ses fonctions en janvier 1963.

Le 10 mars 1947 à Paris (IXe arr.), Raoul Jeanjean épousa Nadège Sauvage, fille de Suzanne Girault et de François Sauvage, employée, militante communiste. Ils avaient un enfant en 1949.

SOURCES : RGASPI 495/270/4212, autobiographies datées du 21 août 1937 et du 21 août 1938 (dossier classé « AS »). — Arch. P.Po., activités communistes pendant l'Occupation, carton 6.— Arch. du comité national du PCF. — Francis Crémieux, Jacques Estager, *Sur le Parti : 1939-1940*, Temps actuels, 1983. — Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier, *Juin 1940 : la négociation secrète*, Éditions de l'Atelier, 2006. — Jacques-Augustin Bailly, *La Libération confisquée : le Languedoc 1944-1945*, Albin Michel, 1993. — État civil.

Paul Boulland, Claude Pennetier

**JEANNE Raymond,  
Édouard, Léon**

**Né le 3 mai 1932 à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) ; modeleur mécanicien ; militant communiste de banlieue ouest, dirigeant de l'UJRF puis de l'UJCF, membre du comité central du PCF (1979-1996), responsable de la trésorerie du PCF.**

Fils de René Jeanne, régleur, et de Denise Catherine, sans profession à sa naissance puis employée de bureau, tous deux membres du Parti communiste, Raymond Jeanne suivit les cours des Écoles nationales professionnelles à Paris où il obtint un diplôme de modeleur mécanicien. Il adhéra à l'UJRF et au PCF en 1947 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) et suivit une école de section dès l'année suivante. Il se syndiqua à la CGT en 1950. Raymond Jeanne participa au Festival mondial de la jeunesse de Berlin en 1951. Ouvrier aux usines SNECMA de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine), il devint secrétaire de la fédération UJRF de la Seine et suivit une école centrale de la jeunesse du PCF en octobre 1952. Peu après, il fut appelé au service militaire qu'il effectua dans l'artillerie en Tunisie et en Allemagne, avec le grade de maréchal des logis. À son retour, il retrouva ses fonctions à l'UJRF et travailla chez Hispano, chez LMDE à Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) puis dans une petite entreprise de Courbevoie. Proposé au comité fédéral de Seine-Ouest lors de la décentralisation de la fédération de la Seine en décembre 1953, il ne fut élu que lors de la conférence suivante, en mars 1954. À l'issue de celle-ci, François Billoux, délégué du comité central, insista sur la qualité de son intervention qui pointait « les défauts du travail du parti parmi la jeunesse. »

Après son mariage avec Monique Monnet à Lyon (Rhône), le 23 octobre 1954, Raymond Jeanne quitta Courbevoie au début de l'année 1955 pour s'établir à Bezons (Seine-et-Oise, Val-d'Oise) et devint permanent de l'UJRF. Il conserva ses responsabilités fédérales et nationales après la création de l'UJCF en 1956. Rappelé en Algérie pour six mois à la fin de l'année 1956, il intégra le bureau de la fédération PCF de Seine-Ouest au printemps 1957. Devenu père de famille, il renonça fin 1957 à se rendre à Moscou pour suivre l'école des Komsomols. Il invoquait également l'absence de plusieurs dirigeants nationaux et fédéraux des JC. En 1958, le secrétariat du PCF repoussa sa candidature à l'école centrale de quatre mois, estimant « préférable de le laisser encore un certain temps se confirmer et se stabiliser ». Selon Philippe Robrieux, Raymond Jeanne fut à cette époque chargé des questions financières dans l'organisation de jeunesse et participa à la création de Loisirs et vacances de la jeunesse.

Membre du bureau de la fédération PCF de Seine-Ouest jusqu'en 1961, responsable de la jeunesse, Raymond Jeanne fut ensuite ramené

au comité fédéral qu'il quitta en 1964. Cette même année, il suivit les cours d'une école centrale de quatre mois. Secrétaire de l'école, il s'affirma selon les évaluateurs comme « un des meilleurs élèves » à la fois par ses qualités intellectuelles et scolaires, par son expérience politique et par son excellent contact avec ses camarades. Fin 1964, il quitta la direction des JC et fut affecté comme permanent à l'Agence centrale de publicité (ACP). Devenu collaborateur de la direction du PCF, il fut l'adjoint de Georges Gosnat, trésorier du parti. Élu membre suppléant du comité central à l'occasion du XXIII<sup>e</sup> congrès du PCF (Saint-Ouen, mai 1979), il fut titularisé lors du congrès suivant (Saint-Ouen, février 1982). Après le décès de Georges Gosnat en mai 1982, il prit en charge la trésorerie du PCF. En octobre suivant, il fit partie de la délégation du PCF en Chine, aux côtés de Georges Marchais et de son épouse (voir Liliane Garcia), de Maxime Gremetz et de Jacqueline Fraysse.

Membre du comité central puis du comité national du PCF, Raymond Jeanne quitta ses responsabilités à l'occasion du XXIX<sup>e</sup> congrès (La Défense, 1996). Lors de la création, en mars 1991, de l'Association de financement du Parti communiste français, il fut désigné président, aux côtés de Pierre Sotura, trésorier.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — *L'Humanité*. — Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du PCF, op. cit.* — État civil de Courbevoie.

**Paul Boulland**

## JUAN Vincent, Jean

Né le 5 avril 1899 à Hussein-Dey (Algérie) ; coiffeur domicilié à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), cantonnier ; volontaire en Espagne républicaine.

Fils d'un journalier et d'une couturière, Vincent Juan fut mobilisé lors de la Première guerre mondiale. Membre de la CGTU depuis 1923, il adhéra au Parti communiste en 1927. En 1931, il vivait à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) et était coiffeur au chômage. Il partit comme volontaire en Espagne républicaine et était interprète de bataillon. À son retour, il habitait Ivry-Port. Il fut embauché comme cantonnier à la ville d'Ivry-sur-Seine. Mobilisé le 2 septembre 1939, il fut prisonnier jusqu'à sa libération comme ancien combattant en 1941. Il participa aux activités du Parti communiste clandestin à Ivry.

Après la Libération, il retrouva son emploi de cantonnier jusqu'en 1964. Il fut trésorier de la section ivryenne de l'AVER et membre du service d'ordre du PCF, chargé à plusieurs reprises de la protection de Maurice Thorez.

Il s'était marié le 6 novembre 1924 à Alger et le 12 août 1961 à Ivry-sur-Seine.

SOURCES : Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne — Témoignage de Gilbert Destouches — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault

## **KAAS Charles, Maurice**

**Né le 19 janvier 1921 à Paris (XI<sup>e</sup> arr.), mort le 7 avril 1976 à Alfortville (Val-de-Marne) ; professeur d'EMT (éducation manuelle et technique) ; militant communiste ; conseiller municipal d'Alfortville de 1951 à 1959.**

Fils d'un serrurier, Charles Kaas, élève de l'école Dorian, obtint un certificat d'aptitude professionnelle d'ajusteur, le brevet d'enseignement industriel et le baccalauréat technique. Ajusteur dans des usines métallurgiques de la région parisienne, il adhéra à la CGT en septembre 1937. Envoyé en Allemagne dans le cadre du STO de novembre 1942 à mai 1945, Charles Kaas arriva à Alfortville (Seine) en 1946. Il devint professeur d'éducation manuelle et technique dans les écoles et cours complémentaires d'Alfortville. Il milita au Syndicat CGT du personnel des services publics et des enseignements spéciaux de la Préfecture de la Seine.

Kaas adhéra au Parti communiste français le 1er avril 1946. Membre de la cellule des communaux d'Alfortville, du comité de la section et du bureau de la section communiste, il était responsable de la propagande en 1950-1951. Il entra en 1954 au secrétariat de la section communiste et en était toujours membre au début des années 1960. Il entra au comité fédéral de Seine-Sud en 1954. Il n'en était plus membre en 1959 car il quitta le département à la fin de l'année scolaire 1958-1959. Lors de son élection en 1954, la fédération indique : "son activité en fait un militant précieux, au bureau fédéral, pourrait rendre de grands services. Professeur d'enseignement technique qui reste très lié à la classe ouvrière. Nous pensons l'orienter particulièrement sur le travail parmi les intellectuels." Proposé directement pour le bureau fédéral, il ne fut finalement orienté que vers le comité fédéral. Il fit un voyage en Roumanie en 1954.

Charles Kaas fut élu conseiller municipal communiste d'Alfortville à l'issue du scrutin du 9 décembre 1951. Demeurant rue de la Mairie, il fut réélu le 26 avril 1953 et son mandat prit fin en 1959. La première magistrature municipale était occupée par Raoul Bleuse. Charles Kaas était en deuxième position sur la

liste communiste d'Alfortville, dirigée par Jean Roche, le 15 mars 1959. Il ne fut pas réélu.

Kaas militait aussi dans le comité de paix, dans l'association France-URSS et dans le cercle des Lettres françaises.

Il s'était marié à Alfortville le 20 avril 1946 avec Georgette Escartin, Kaas, fille d'un briqueteur communiste. Le couple avait un enfant en 1952.

Sa femme était veuve de fusillée, selon un note du PCF : "Illégale avec son mari Raymond Jaclard de 1942 à fin 1943, date de l'arrestation de ce dernier qui est fusillé en mars 1944. Part chez ses parents à Alfortville." (Obs SMC). Née vers 1922, ménagère, elle adhéra au PCF en 1945, entra au comité fédéral Seine-Sud en 1954. Elle était secrétaire de la section d'Alfortville entre 1954 et 1959. Elle avait suivi en 1955 une école centrale communiste d'un mois : "A bien travaillé et donné de bons résultats. Bonne compréhension de la politique du Parti. Intelligente, esprit vif. Elle a un bon sens politique et déjà une certaine expérience de direction. Tout au moins, à l'école, elle semble encore timide et manquant de confiance en soi. Présente de bonnes possibilités de développement."). Elle quitta le comité fédéral en 1959 comme son mari.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Alfortville, listes électorales. — Arch. comité national du PCF. — État civil de Paris XI<sup>e</sup> arr. (extrait). — Notes de Jacques Girault d'Emmanuel Hagen.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## **KAAS Georgette [née ESCARTIN Georgette, épouse JACLARD puis KAAS]**

**Née vers 1922 ; ménagère ; veuve de fusillé ; militante communiste d'Alfortville (Seine, Val-de-Marne).**

Georgette Escartin se maria le 3 octobre 1942 à Raymond Jaclard. Selon un note du PCF : « Illégale avec son mari Raymond Jaclard de 1942 à fin 1943, date de l'arrestation de ce dernier qui est fusillé en mars 1944. Part chez ses parents à Alfortville. » (Obs SMC).

Elle se remaria à Alfortville le 20 avril 1946 avec Charles Kaas.

Elle adhéra au PCF en 1945, entra au comité fédéral Seine-Sud en 1954. Secrétaire de la section d'Alfortville entre 1954 et 1959, elle avait suivi en 1955 une école centrale communiste d'un mois : « A bien travaillé et donné de bons résultats. Bonne



compréhension de la politique du Parti. Intelligente, esprit vif. Elle a un bon sens politique et déjà une certaine expérience de direction. Tout au moins, à l'école, elle semble encore timide et manquant de confiance en soi. Présente de bonnes possibilités de développement. »

Devant quitter la fédération, elle ne fut pas réélue au comité fédéral en 1959, comme son mari.

SOURCES : Arch. comité national du PCF.

Claude Pennetier

## **KALINSKY Maxime, Abraham**

**Né le 7 janvier 1931 à Paris (XI<sup>e</sup> arr.), mort le 16 novembre 1995 à Béziers (Hérault) ; ouvrier puis employé des cuirs et peaux, chef de fabrication dans l'imprimerie ; militant communiste ; maire de Villeneuve-le-Roi (1965-1978) conseiller général du Val-de-Marne (1967-1976), député (1973-1981).**

Né dans une famille juive résistante, Maxime Kalinsky fut naturalisé le 27 septembre 1947. Son père, fourreur, membre du Parti communiste, fut déporté résistant et mourut en camp à Auschwitz. Sa mère Marie, fourreuse, résistante MOI du groupe de languejuive, était également membre du Parti communiste. Sa sœur Annette, secrétaire, résistante, agent de liaison de la MOI, proche de Boris Holban, épousa Robert Endelwelt, dirigeant communiste qui eut de l'influence sur le jeune Maxime.

Doté du niveau du brevet élémentaire, adhérent de l'UJRF en 1945 et du PCF en novembre 1946 à Paris (Xe arr.), il fut membre du bureau de la section d'arrondissement. En 1948, il travailla chez son oncle comme aide mécanicien tailleur dans les cuirs et peaux puis devint représentant. Membre de la commission administrative CGT des représentants des cuirs et peaux en 1949-1950, il anima la commission des jeunes et siégea au bureau de l'Union locale du Xe arr. Il fut aussi coursier aux Éditeurs français réunis (EFR), une société proche du Parti communiste.

Devenu chef de fabrication à l'Imprimerie Nicof de Vitry-sur-Seine (Seine), marié avec Marguerite Gorse, institutrice (fille d'un menuisier sympathisant communiste), père de famille, il s'installa à Ablon (Seine-et-Oise) à la fin des années cinquante. Maxime Kalinsky fut un militant très actif de la fédération communiste de Seine-et-Oise jusqu'au rattachement de Villeneuve-le-Roi à la Fédération du Val-de-Marne en 1966.

Secrétaire de la section communiste Villeneuve-le-Roi/Ablon, il siégea au comité fédéral Seine-et-Oise sud et à sa commission de contrôle financier en 1964. Il était également membre du comité départemental de Seine et Seine-et-Oise de France-URSS de 1954 à 1957. Il participa à une délégation en Hongrie en 1963. Élu maire de Villeneuve-le-Roi en mars 1965, invalidé puis réélu au scrutin du 2 juillet 1967. La même année, il accéda en 1967 au conseil général du Val-de-Marne.

Entré au comité fédéral du Val-de-Marne lors de sa constitution en décembre 1966, président de la commission fédérale de contrôle financier, il ne fut pas réélu en 1970, à sa demande (« trop de tâches »). Il réintégra le comité fédéral en 1979 et jusqu'en 1985. Le Parti communiste lui avait fait suivre une école centrale d'un mois vers 1968, mais il refusa l'école centrale de quatre mois. En fait, il fut plus préoccupé par ses fonctions de maire de Villeneuve-le-Roi que par la vie politique nationale. Le Parti communiste le présenta sans succès aux élections législatives de 1967 et 1968. La même année, il fut candidat aux élections sénatoriales.

Président du Comité de défense des riverains de l'aéroport d'Orly en 1968, il fut secrétaire du Mouvement national de lutte pour l'environnement lors de sa création en 1981 et reconduit en 1984 (le président était Camille Vallin). Élu député de la 8<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne en 1973 avec comme suppléant Julien Duranton, il quitta, à sa demande, la mairie de Villeneuve-le-Roi fin 1978 (« en l'absence de réelle collaboration avec le groupe communiste du conseil municipal », lettre du 11 septembre 1978 au secrétaire fédéral, Guy Poussy) ; son premier adjoint, le communiste Pierre Martin, lui succéda et resta à la tête de la mairie jusqu'en 1989.

Réélu député en mars 1978 avec Roger Gaudoncomme suppléant, Kalinsky quitta cette fonction en 1981.

Dépourvu de fonctions à partir de 1985, il prit ses distances vers la fin des années 1980, se rapprocha des refondateurs, et cessa de prendre sa carte en 1994. Mais, en octobre 1995, peu avant son décès, il participa à la souscription en faveur de *l'Humanité*.

Divorcé, il s'était remarié le 22 janvier 1983 à Villeneuve-le-Roi avec son ancienne première adjointe, Armelle Lecam. Le couple se retira à Sérignan (Hérault). Décédé en novembre 1995, il fut enterré à Sérignan en présence de Michel Herry, maire communiste de Villeneuve-le-Roi.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. fédération communiste du Val-de-Marne. — Arch. Dép. Val-de-Marne. — David Diamant, Combattants, héros et martyrs de la Résistance, dernières lettres, témoignages et

documents, Éditions Renouveau, 1984 (p. 224). — Témoignage d'Armelle Lecam-Kalinsky.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## KARMAN André

**Né le 10 mars 1924 à Aubervilliers (Seine, Seine-Saint-Denis), mort le 31 mai 1984 ; fraiseur ; militant communiste et syndicaliste CGT ; membre du secrétariat de la fédération communiste de la Seine (1948-1953) puis secrétaire de la fédération de Seine-Nord-Est (1953-1954) ; maire d'Aubervilliers (1957-1984), conseiller général de la Seine puis de Seine-Saint-Denis (1957-1984) ; résistant ; déporté.**

La famille d'André Karman avait quitté la Lorraine annexée en 1870 pour s'établir à Aubervilliers. Mobilisé jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, son père mourut en 1934 des suites de son exposition aux gaz de combat. Titulaire du certificat d'études primaires, André Karman apprit le métier de fraiseur au centre de formation des jeunes chômeurs du Xe arrondissement de Paris puis fut embauché à l'usine Malicet et Blin d'Aubervilliers. Participant aux activités des Pionniers depuis l'enfance, il adhéra aux Jeunesses communistes en 1937.

Toujours en contact avec les organisations communistes clandestines après 1939, il participa à la formation des comités populaires puis d'un groupe FTP. Son adhésion au PCF fut datée de 1941. Arrêté en mai 1943 il fut interné à la Santé, à la centrale d'Eysses puis à Compiègne avant d'être déporté vers Dachau. Emmené comme otage peu avant la libération du camp, en avril 1945, il parvint à s'évader et regagna Paris en mai. Son beau-frère, Raymond Collot, militant communiste et résistant FTP fut arrêté en janvier 1944 et fusillé au Mont-Valérien, tandis que sa sœur, Fernande Collot, également membre des FTP et arrêtée en même temps que son mari, fut déportée à Ravensbrück d'où elle revint en juin 1945.

De retour en région parisienne, André Karman travailla dans diverses usines métallurgiques, à Courbevoie et à Pantin avant de venir secrétaire du syndicat des Métaux d'Aubervilliers. Secrétaire de la section communiste locale en 1948, il devint en 1949 secrétaire à la propagande de la Fédération de la Seine, dirigée par Raymond Guyot. A ce titre, il fit partie des organisateurs de la manifestation contre la venue à Paris du général Ridgway le 28 mai 1952 au cours de laquelle il figura en tête de cortège. Après la décentralisation de la fédération de la Seine,

André Karman fut désigné premier secrétaire de la nouvelle fédération de Seine-Nord-Est, en décembre 1953. Toutefois, il fut écarté dès le mois de mars suivant. En amont de la conférence fédérale, la Section de montée des cadres avait pointé les lacunes de la fédération dans la promotion de militants ouvriers. Ces remarques préparaient la mise en accusation d'André Karman, et fournirent le thème central de l'autocritique qu'il livra lors de la conférence fédérale. En l'état actuel des connaissances, ce coup d'arrêt à l'ascension du militant « à la bio en or » que décrivent de nombreux historiens renvoie à un contexte de liquidation du communisme de guerre froide également à l'œuvre dans le syndicalisme ou au sommet du parti avec l'éviction d'Auguste Lecoœur. André Karman resta membre du secrétariat fédéral de Seine-Nord-Est jusqu'en 1961 mais céda le rôle de premier secrétaire à Fernande Valignat après un bref intérim assuré par Pierre Delplanque.

A la mort d'Emile Dubois, successeur de Charles Tillon à la mairie d'Aubervilliers, André Karman, déjà maire adjoint, fut élu maire. Il le resta jusqu'à sa mort en 1984. Il siégea également au conseil général de la Seine à partir de 1958 puis conserva son mandat au sein du conseil général de Seine-Saint-Denis, également jusqu'en 1984. Il fut secrétaire général de l'Union des maires de la Seine.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF — Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis — Renseignements fournis par son fils, Jean-Jacques Karman. — PIGENET M., *Au cœur de l'activisme communiste de Guerre froide : la manifestation Ridgway*, Paris, l'Harmattan, Chemin de la mémoire, 1992.

Paul Boulland

## LAFOND-PUJO Fernand, Édouard, Joseph

**Né le 3 octobre 1917 à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ; magasinier puis journaliste à l'Humanité ; militant communiste ; maire adjoint de Gentilly (Seine, Val-de-Marne) de 1945 à 1959.**

Fils d'un menuisier et d'une cuisinière, titulaire du certificat d'études primaires, Fernand Lafond-Pujo assura le secrétariat du groupe JOC de Bagnères-de-Bigorre en 1933 qu'il quitta l'année suivante au profit des Jeunesses communistes sous l'influence de Jacques Duclos. Secrétaire local du Mouvement Amsterdam-Pleyel en 1934, et enfin des Jeunesses communistes de cette ville en 1935, il adhéra au Parti communiste en 1937. Sur le plan syndical, il avait adhéré en 1934 à la CGTU Métaux et en 1935 à la CGT employés. Il siégea au bureau fédéral CGT des Hautes-Pyrénées en 1935-1936.

Marié en octobre 1937 à Bagnères-de-Bigorre avec Amalia Trigueros, installé à Gentilly, réformé, il fut un très jeune rédacteur à *l'Humanité* de novembre 1936 à septembre 1939 et connu Georges Cogniot, Marius Magnien et Henriette Carlier. Selon son témoignage de 1947, il approuva le pacte germano-soviétique : « Fidèle au Parti, j'étais à *l'Huma* lorsque la nouvelle parvint et je bénéficiais immédiatement des explications des camarades de la direction. Je n'ai par conséquent pas grand mérite. Mais, même si je n'avais pas bénéficié de ces circonstances, et en admettant que je n'ai pas immédiatement compris les raisons d'une telle attitude, j'aurai fait confiance à Staline en attendant de comprendre, car il ne pouvait faire de doute que le gouvernement soviétique ne pouvait agir que dans l'intérêt des peuples en définitive. »

Magasinier à la Compagnie des compteurs de Montrouge pendant la Seconde Guerre mondiale, dirigeant légal du syndicat, il organisa la résistance dans cette entreprise sous les noms de « Detpouen », « Lunettes », « Lucien », et fut agent de renseignements auprès du responsable militaire régional : fourniture de plans, transports d'armes. Il anima une grève dans son entreprise en décembre 1943 puis, sur dénonciation, fut arrêté à son domicile d'avant-guerre le 28 février 1944, interrogé par les Brigades spéciales ; menacé mais sans sévices, il nia tout, arguant de sa maladie des yeux qui nécessitait depuis 1940 des soins constants et énergiques. La police était en possession d'une bio anonyme (le nom était en blanc) datant de 1941 et trouvée sur un responsable national aux cadres. Aucune preuve ne put être retenue contre lui. Emprisonné à la Santé puis interné aux Tourelles, il fit partie du membre du triangle de direction. Il tenta de s'évader le 27 juin 1944 lors de son transfert de l'Hôpital de Tenon à Nanterre (Maison de répression de Nanterre, pavillon des agités). Dès sa libération le 27 juillet 1944 pour raison de santé, il reprit contact avec les responsables Montrouge, fut envoyé à Gentilly où il participa à la préparation de l'insurrection et à l'organisation des Milices patriotiques.

Membre du Comité local de Libération, conseiller municipal provisoire, il devint maire adjoint de Gentilly au côté du maire, Charles Frérot, secrétaire de la section communiste locale et « permanent municipal ». Un rapport interne de décembre 1946 les présentait comme un « camarade très éduqué. Niveau politique élevé, très dévoué et attaché au Parti. »

Élu conseiller municipal communiste le 29 avril 1945, il avait obtenu 4 083 suffrages (la majorité absolue était de 3 913). Il fut réélu successivement le 19 octobre 1947, le 26 avril 1953, le 19 juin 1955, le 8 mars 1959.

Fernand Lafond-Pujo devint premier adjoint supplémentaire au maire Charles Frérot le 12 mai 1945 (27 voix sur 27) et le 27 octobre 1947, puis premier adjoint le 6 mai 1953 (15 voix sur 27) et le 24 juin 1955. En 1955, il avait obtenu 16 voix sur 25.

Lors d'une conférence de section réunie les 16 et 17 juin 1956, une motion estimant insuffisante l'autocritique du Comité central à propos du « culte de Staline et ses répercussions sur la vie intérieure du parti » fut adoptée par 57 voix contre 7 (« La conférence estime que le projet de thèse peut, dans son ensemble, être adopté, mention étant faite que l'autocritique du comité central lui paraît incomplète et par conséquent insuffisante en ce qui concerne les manquements aux principes marxistes-léninistes : culte de Staline en France et répercussions sur la vie intérieure du Parti, erreurs d'appréciations et ingérences inadmissibles dans la vie du Parti communiste yougoslave (points 40 et 41). ». Il fut chargé d'exprimer ces critiques à la conférence fédérale de Seine-Sud convoquée à Ivry-sur-Seine les 7 et 8 juillet 1956. Éliminé du nouveau comité de section, il resta néanmoins en troisième position sur la liste communiste aux élections municipales de 1959. Il recueillit le plus grand nombre de voix mais, quelques semaines plus tard, rompit avec la nouvelle municipalité. Il semble avoir gagné sa vie comme représentant de commerce.

En 1964, Fernand Lafond-Pujo était membre du comité d'honneur national pour la réhabilitation d'André Marty et des victimes de la calomnie.

Il s'était marié à Bagnères en 1937 avec Amélie Alcaïna, coiffeuse.

SOURCES : Arch. P.Po. 83. — Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Fédération communiste du Val-de-Marne, questionnaires biographiques de 1947 et 1955, notes de Paul Boulland. — Arch. Com. Gentilly, séries : K1 172 CB (liste électorale 1950), 174 AE (Emmanuel Hagen). — *Le Débat communiste*, 1962-1964. — État civil de Bagnères-de-Bigorre. — Notes de Jean Maitron.

Claude Pennetier

## LALOË Jacques, Maurice, Louis

Né le 21 janvier 1930 à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) ; tourneur ; dirigeant de l'UJRF, militant communiste ; conseiller municipal (1953-1965) puis maire (1965-1998) d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).

Jacques Laloë vécut son enfance dans le quartier du Petit-Ivry à la limite de Paris. Sa famille paternelle, venue au début du siècle de Bretagne pour chercher du travail en région parisienne, s'y était installée après avoir vécu à Antony (Seine, Hauts-de-Seine) et à Paris. Son grand-père et sa grand-mère y étaient respectivement boulanger et concierge. Sa mère, d'origine normande, trouva à se placer comme bonne à Paris puis travailla à Ivry, chez Bognier-Burnet, une usine de fabrication d'objets en caoutchouc où elle contracta la tuberculose. Son père, Maurice Laloë, fit son apprentissage d'ajusteur à Paris, chez Ernault, puis travailla aux usines Renault et, à partir de 1935, chez Gnome et Rhône boulevard Kellermann (Paris XIIIe).

Atteint de tuberculose osseuse, Jacques Laloë fut admis, en 1935, à l'hôpital de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) et y resta plus de deux ans. À son retour, en 1938 et jusqu'en 1941, il poursuivit sa scolarité alternativement à Ivry et en Bretagne, à Paimpont (Ille-et-Vilaine). En 1941, il fit sa communion à l'église Notre-Dame de l'Espérance d'Ivry. De septembre 1942 à juin 1944, il fut scolarisé en Bretagne et fut reçu premier du canton au Certificat d'études primaires. Pendant cette période, son père s'était engagé dans la Résistance et avait adhéré au Parti communiste en 1944. À la Libération, il devait être élu secrétaire de la section syndicale CGT de la SNECMA (ex-entreprise Gnome et Rhône). En septembre 1944, Jacques Laloë entra à l'école secondaire du Moulin-des-Prés (Paris XIIIe) et un an plus tard, devient apprenti à la SNECMA où il créa, en 1946, une section syndicale indépendante des apprentis.

En janvier 1947, Jacques Laloë adhéra à l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF). Délégué des apprentis, il fut à l'initiative de la formation du cercle de l'UJRF André Huard de la SNECMA. Au mois de mai 1947, il rejoignit la CGT puis en octobre, les rangs du Parti communiste à la cellule des professeurs de l'école d'apprentissage de la SNECMA. Ayant obtenu en juin 1948 son CAP d'ouvrier tourneur métallurgiste, il travailla comme tourneur P2 à la Manufacture de Fraises Livet (Paris XXe arr.) puis comme tourneur P3 à l'atelier d'études de la SNECMA Kellermann. Dans cette entreprise, il fut élu en mars 1948 membre du comité de section du PCF. En 1950, il fut « lockouté » de l'usine (son père devait l'être en 1952). Il était alors membre du bureau fédéral de l'UJRF et du conseil national de l'UJRF. Il retrouva un emploi de tourneur-outilleur chez Mecanoca à Paris (Ve arr.). En 1952, il fut élu secrétaire de l'UJRF d'Ivry et secrétaire départemental de la Fédération Seine-Sud de l'UJRF. Il était désigné en 1953 membre du bureau fédéral du PCF de la Seine-Sud.

Le 26 avril 1953, il fut le plus jeune candidat de France à être élu conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux sports sur la liste

de Georges Marrane. En 1954, il devint permanent du Parti communiste dont il était membre du comité fédéral. En 1956, il devait être arrêté quelques heures pour avoir organisé un rassemblement pour la Paix devant les usines Schneider d'Ivry. Il accéda au secrétariat de l'Union des jeunesses communistes de France, fonction qu'il exerça jusqu'en 1962. Réélu conseiller municipal en 1959, il fut désigné second adjoint. En 1962, il accéda au secrétariat de la Fédération Seine-Sud puis au secrétariat de la section d'Ivry. Le 21 mai 1965, tandis que la municipalité communiste d'Ivry célébrait son quarantième anniversaire, Jacques Laloë succéda à Georges Marrane, maire d'Ivry depuis 1925. Conseiller général de 1967 à 1973, élu président de l'Office d'HLM de la commune en 1977, Jacques Laloë conserva son siège de maire après les élections de 1971, 1977, 1983, 1989 et 1995. Il fut membre du comité directeur de l'Association des maires de France et assura les fonctions de secrétaire de l'Association départementale des élus communistes et républicains (ADECRA) à partir de 1996. En 1998, il passa le flambeau à Pierre Gosnat qui devint maire d'Ivry.

Passionné de pêche, Jacques Laloë reçut la Médaille du ministère de l'Environnement pour son action en faveur de la défense de l'eau, de la faune et de la flore aquatique. Il fut promu Chevalier de la Légion d'honneur le 12 avril 1998.

Père de deux enfants, Jacques Laloë avait épousé, en 1954, Simone Diot dont le père, René Diot, avait été fusillé le 7 juillet 1942 à la prison de la Santé. Il se remaria le 14 février 2002 avec Solange Giard.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Témoignage de Jacques Laloë.

Michèle Rault

## LALOUÉ André, Victor, Clément

**Né le 9 mai 1910 à Thauvenay (Cher), mort le 22 mars 1985 à Saint-Denis-de-Palin (Cher) ; instituteur ; militant communiste dans le Cher, maire de Thauvenay ; journaliste à l'Humanité après 1951.**

André Laloué était issu d'une famille socialiste. Son grand-père, tonnelier, vigneron et cafetier à Thauvenay dans le Sancerrois, était républicain. Son père, Victor (1888-1968), cheminot sanctionné pour avoir participé aux grèves de 1920, dut quitter la région où il ne revint qu'après sa mise à la retraite en 1937 ; il était membre du Parti communiste. Son oncle Gustave Laloué (1879-1935), militant du



Parti socialiste avant 1920 puis du Parti communiste, fut conseiller municipal de Thauvenay en 1929 et secrétaire de la cellule en 1934-1935.

André Laloue fit ses études à l'école primaire supérieure de Bourges puis à l'École normale d'instituteurs de Bourges (1927-1930) où il fréquenta les militants de l'Union générale des étudiants pour l'enseignement (*voir* Marcel Ragon et Robert Chaton). Après avoir enseigné un an à Lignières, il fit son service militaire au Maroc comme caporal dans un régiment de tirailleurs marocains. Ce séjour aux colonies le confirma dans ses idées communistes.

André Laloue se maria, en avril 1932, avec Léone, le couple eut un enfant. Divorcé, il se maria en 1950 à Thauvenay avec Gisèle Policard, née le 13 septembre 1921 à Saint-Fargeau (Seine-et-Marne), veuve d'un fusillé (André Maurice Giraudon), mère de deux enfants. Ils eurent un fils, Maurice en 1950, prénommé ainsi à l'occasion du cinquantième anniversaire de Maurice Thorez).

Nommé instituteur à Saint-Satur en 1932, il adhéra en mars au Parti communiste. Le cordonnier Émile Lerat lui inculqua « le goût de la polémique par la plume comme par la parole » (« André Laloue évoque É. Lerat », *Dix-huit*, 13 décembre 1970). André Laloue collaborait régulièrement à *L'Émancipateur* sous la signature du « Gâs de Fertoué » (de Fretoy, hameau de Thauvenay). De 1934 à 1939, il fut secrétaire puis trésorier de la section communiste de Sancerre et membre du bureau régional. Le Parti communiste le présenta aux élections cantonales, dans le canton de Vailly, en 1937 et 1939.

Membre du Syndicat national (CGT) depuis avril 1932, André Laloue se mit à disposition des ouvriers locaux comme secrétaire du syndicat CGT des carriers de Saint-Satur, sous le Front populaire. Membre du Secours rouge international depuis 1932, secrétaire de la section de Saint-Satur des Amis de l'Union soviétique en 1934, il effectua un voyage en Russie en 1934. Il fut aussi le secrétaire de la section de Sancerre du mouvement Paix et Liberté à partir de 1937.

Mobilisé dans un régiment de tirailleurs marocains au début de la Seconde Guerre mondiale, André Laloue reprit son poste à Saint-Satur. Mais l'administration le déplaça bientôt à l'école de Bréviandes (commune d'Ivoy-le-Pré) pour avoir refusé de lire à ses élèves une circulaire du gouvernement de Vichy. En contact avec la résistance communiste à partir de mai 1941 (selon son témoignage), il reprit contact avec le parti en 1942 (selon les réponses qu'il donna au questionnaire biographique en 1945) et devint responsable pour le Cher du Front national (1942-1943) sous le pseudonyme de « Joseph Dubois ». Il fonda un journal clandestin, *Le*

*Patriote berrichon*. Informé par un ami d'un parachutage d'armes en mai 1943, il communiqua l'information à Marcel Cherrier qui chargea Roland Champenier de saisir les armes. Il échappa à la Gestapo en septembre 1943, devint clandestin et quitta le Cher. Il fut alors un des dirigeants des FTPF de la Nièvre, participa à l'organisation du maquis du Morvan jusqu'à son arrestation le 25 mai 1944 à Cosne. Sévèrement torturé, en vain, par la Gestapo et par son auxiliaire français Paoli (des séquelles restèrent dont un biceps atrophié), il fut interné à la prison de Bourges, puis à Compiègne (2-15 juillet), déporté à Neuengamme (18 juillet 1944- 29 avril 1945). Libéré par les Anglais, il fut rapatrié le 9 juin 1945.

André Laloue devint secrétaire de la section communiste de Sancerre en septembre 1944. Domicilié avec ses deux enfants à Bourges dans les HLM près de l'aérodrome, élu au comité de la fédération communiste, devenu membre du secrétariat de la Fédération communiste en mars 1946, chargé de l'organisation, il participa à l'école centrale d'organisation en juin 1946. Il resta au secrétariat jusqu'en 1949 et fut rédacteur en chef de *L'Émancipateur* (1946-1951). En 1949, rédacteur en chef de *La Marseillaise du Berry*, hebdomadaire fédéral, il était le responsable de la page fédérale hebdomadaire de *l'Humanité-Dimanche*. Gisèle Policard devenue sa femme en 1950, était conseillère municipale de Bourges de 1945 à 1951, puis de nouveau dans les années soixante-dix.

André Laloue fut maire de Thauvenay d'août 1946 à 1953. Le Parti communiste ne pouvant pas maintenir un permanent pour *L'Émancipateur* (Maurice Renaudat reprit ce travail), André Laloue quitta le Cher en 1951 pour devenir journaliste à la rubrique de politique intérieure de *l'Humanité* puis directeur de cette rubrique en 1953 et enfin responsable du service de documentation. Directeur de publication de *l'Humanité* à partir du 10 juillet 1964, il assumait cette responsabilité juridique qui le conduisit souvent devant les tribunaux jusqu'à son décès.

André Laloue habitait Pierrefitte (Seine, Seine-Saint-Denis) en banlieue Nord. Membre du comité de la section communiste, élu membre du comité de la fédération communiste Seine Nord-Est en 1956, il fut « proposé en raison de la tâche qu'il assume à la rédaction de la page fédérale quotidienne de *l'Humanité* ». Il ne fut pas réélu par la conférence fédérale de 1957. Son épouse Gisèle, militante communiste, était conseillère municipale et adjointe au maire de Pierrefitte.

En 1971, André Laloue prit sa retraite à Saint-Denis-de-Palin avec son épouse. Secrétaire de la section communiste de Dun-sur-Auron, il siégea au comité fédéral de 1972 à 1977. Jovial, affable, efficace, il resta jusqu'à sa

mort, en 1985, une figure populaire du communisme berrichon.

Sa femme mourut le 21 février 1998 à Bourges.

SOURCES : Archives du comité national du PCF. — *L'Émancipateur*. — *Le Patriote berrichon*. — *L'Humanité*. — *Dix-huit*. — Témoignage de l'intéressé. — Témoignage de Maurice Renaudat. — Notes de Jacques Girault. — État civil.

Claude Pennetier

## LALUQUE Raymond, Eugène

**Né le 8 novembre 1918 à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.), mort le 10 novembre 1987 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) ; polisseur sur métaux ; militant communiste, secrétaire général de l'Union sportive d'Ivry (1954-1964) ; conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine (1947-1956).**

Raymond Laluque, fils d'un brocanteur-ferrailleur, troisième d'une famille de onze enfants, vécut à Villejuif (Seine, Val-de-Marne) puis, à partir de 1934, dans le quartier du Fort d'Ivry-sur-Seine. Il commença à travailler à l'âge de quatorze ans comme polisseur sur métaux. Sportif, il adhéra au club local de l'Étoile rouge sportive internationale en 1934. Mobilisé pendant la Seconde Guerre mondiale, volontaire pour les corps francs, blessé aux jambes, il fut arrêté le 18 juin 1940 à Plancher (Haute-Saône), interné au camp de Hamertchien (Stalag II B) puis rapatrié le 21 juillet 1941 comme soutien de famille. Il entra alors dans la Résistance dans un groupe de jeunesse sous les ordres de Jean Hartmann et de Jean Compagnon. Il participa à de nombreuses distributions de tracts et de journaux avec ses frères, Henri et Lucien, qui avaient reconstitué une cellule communiste dans leur quartier. Il contribua à la formation de plusieurs groupes de FTPF, dans le département de la Manche et le XI<sup>e</sup> arr. de Paris. Il fut agent de liaison et de renseignement, en particulier de deux Ivryens, Robert Witchitz\* et Célestino Alfonso, membres du groupe Manouchian. En août 1944, il participa à la Libération d'Ivry.

Secrétaire de la section du Parti communiste d'Ivry-sur-Seine (1948-1955), il fut élu conseiller municipal de la commune le 19 octobre 1947 et le 26 avril 1953 sur les listes conduites par Georges Marrane. Il fut désigné comme sixième adjoint le 27 juillet 1950 et cinquième adjoint le 24 juin 1953. Il dut démissionner de ses fonctions le 6 mars 1956 en raison d'une nomination à un emploi communal (loi du 5 mai 1884, article 38). Il

fut en effet nommé directeur des installations sportives de la commune.

Raymond Laluque avait cumulé ses fonctions de secrétaire de la section communiste d'Ivry avec celles qu'il assumait au comité fédéral du PCF de la Seine. Il avait été élu en 1951 puis était entré au bureau fédéral de Seine-Sud, lors de sa création, en décembre 1953. Il avait été réélu en 1954, mais n'y avait plus siégé à partir d'octobre 1955. Il avait alors repris un travail de polisseur sur métaux dans une petite entreprise de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) jusqu'en 1956.

Il était déjà secrétaire général de l'Union sportive d'Ivry depuis 1954 (il allait en être le responsable pendant dix ans) lorsqu'il prit la direction des installations sportives. Il joua un rôle décisif jusqu'à sa retraite, en 1980, dans le développement de l'US en contribuant à en faire « une grande association omnisports ». Raymond Laluque fut aussi directeur du centre des Vacances enfantines des Mathes (Charente-Maritime) de 1947 à 1957.

Titulaire de la carte de combattant volontaire de la Résistance, il était médaillé de la Jeunesse et des Sports (1972). Raymond Laluque s'était marié le 8 août 1942 avec Renée Lamy et le 24 décembre 1949 avec Jeanne Laurent à Ivry-sur-Seine.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. d'Ivry-sur-Seine. — *L'USI, 80 ans*, p. 31. — Témoignage de Raymonde Laluque, 2007. — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault, Nathalie Viet-Depaule

## LALUQUE Raymonde [épouse MÉLOTEAU, puis épouse MERLE]

**Née le 3 janvier 1932 à Villejuif (Seine, Val-de-Marne) ; aide-comptable puis directrice de l'OPHLM d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1965 à 1994 ; militante communiste ; maire-adjointe d'Ivry-sur-Seine chargée de l'urbanisme et du logement (1965-1971).**

Fille d'un brocanteur-ferrailleur et d'une ouvrière d'usine, dernière d'une fratrie de onze enfants, Raymonde Laluque habita avec sa famille à Villejuif puis, à partir de 1934, 173 route Stratégique (devenue rue Marcel Hartmann) à Ivry-sur-Seine dans un appartement de la Société de logements économiques pour familles nombreuses. En 1936, à l'âge de quatre ans, elle perdit son père des suites de ses blessures de la Première Guerre mondiale. Sa mère travailla comme ouvrière à la manufacture des objets

moulés de Vitry-sur-Seine de 1928 jusqu'à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, car bien qu'ayant alors sept enfants à charge, elle refusa de travailler pour les Allemands, perdit son emploi et vécut de petits métiers dans une très grande précarité. Son frère aîné, Raymond Laluque, fait prisonnier, fut libéré en tant que soutien de famille et revint à Ivry-sur-Seine en 1941. Raymonde Laluque fut témoin de sa participation à la Résistance ainsi que de celle de ses frères Henri et Lucien. Dans les mois qui suivirent la Libération, elle s'engagea aux Cadets de la Résistance, aux Vaillants, aux Jeunes filles de France puis à l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF). Elle eut alors l'occasion d'entendre le récit des déportées rescapées des camps et en fut très marquée.

Raymonde Laluque poursuivit sa scolarité à Ivry, obtint l'équivalent d'un CAP de secrétariat et quitta l'école pour ne plus être à la charge de sa mère. Parallèlement, elle était monitrice au patronage municipal et, pendant l'été, à la colonie municipale des Mathes (Charente-Maritime). Elle commença à travailler en 1948, tout d'abord comme aide-comptable dans une biscuiterie de Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis), puis à partir de 1950, à la Fédération de la Seine du Secours populaire français dont Maurice Cukierman était le secrétaire fédéral. Elle en démissionna à l'été 1951 pour s'occuper de la colonie municipale et à son retour, en septembre, Georges Marrane, maire d'Ivry et son adjoint au logement, Venise Gosnat, lui proposèrent un emploi à l'office d'HLM d'Ivry. Entrée comme aide-comptable, elle travailla jusqu'en 1959 pour le bureau inter offices, créé sous l'impulsion de Georges Marrane et de Venise Gosnat, qui avait pour mission de mettre en place des offices HLM dans dix villes de la banlieue parisienne (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Arcueil-Gentilly, Gennevilliers, Saint-Ouen, Thiais, Saint-Maur des Fossés, Joinville-le-Pont, Romainville, Nanterre) et d'y lancer des opérations de logements sociaux. Durant ces années, elle se forma et devint la collaboratrice de Venise Gosnat, directeur de l'office d'HLM auquel, sur sa proposition, elle succéda en 1965. La première opération qu'elle suivit fut la construction de la cité HLM Pierre et Marie Curie (1 000 logements).

Raymonde Laluque avait adhéré au Parti communiste français en 1952. Elle fut trésorière de la section de Saint-Cloud (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) où elle habita entre 1954 et 1956. Puis, elle milita comme membre du secrétariat de la section d'Ivry-Port, le quartier des usines. Son engagement politique se confondit alors avec son parcours professionnel. Elle entra au conseil municipal le 14 mars 1965 sur la liste conduite par Georges Marrane. Elle fut désignée sixième adjointe chargée de l'urbanisme et du logement le 24 septembre suivant. À la fin de ce mandat, en 1971, elle renonça à en briguer

un second, se consacrant à ses responsabilités à la tête de l'OPHLM et à la conduite de la rénovation du centre-ville d'Ivry avec les architectes Renée Gailhoustet et Jean Renaudie. Après sa retraite, en 1994, elle continua à s'intéresser aux questions urbaines et architecturales et à contribuer à l'histoire de la rénovation d'Ivry. Elle participa notamment à une conférence consacrée à Jean Renaudie à l'Architectural Association School and Architecture (Londres, 2004).

Elle se maria à Ivry-sur-Seine le 29 novembre 1952 avec Émile Mélotéau puis le 14 novembre 1979 avec Julien Merle.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Témoignage de Raymonde Laluque, 2007.

Michèle Rault

## LANGIGNON Michel, Alphonse, Auguste

**Né le 3 avril 1923 à Lassigny (Oise), mort le 26 mars 1992 à Bobigny (Seine-Saint-Denis) ; agent technique du cadastre, journaliste ; résistant ; militant communiste de Seine-et-Oise puis de Seine-Sud (Val-de-Marne), membre du secrétariat de la fédération Seine-et-Oise (1948-1950), dirigeant du Conseil mondial de la paix, secrétaire national du Mouvement de la paix.**

Ses parents, Robert Langignon et Léonce, née Caron étaient cultivateurs à Lassigny. Ils étaient tous deux décrits comme sympathisants communistes après guerre et Robert Langignon fut conseiller municipal à la Libération, représentant le Front national. Selon Michel Langignon son père ne s'occupait pas de politique avant 1939 mais conseillait de « voter le plus rouge possible car les élus rosissent toujours après l'élection ». Michel Langignon poursuivit ses études au cours complémentaire de Noyon (Oise) où il obtint le brevet élémentaire et prépara le concours de l'école normale. Il entra finalement au cadastre comme agent technique de terrain à Compiègne (Oise), en 1942.

Au cours de l'été 1940, il prit l'initiative, avec un cantonnier, de récupérer et de cacher des armes abandonnées dans la salle communale de Lassigny lors de l'exode. Avec Limouzin, instituteur communiste, et Jean Encontre, contrôleur du ravitaillement, ils constituèrent des premiers groupes clandestins parmi les jeunes de la région. Michel Langignon, mit à profit ses déplacements et ses contacts professionnels dans la circonscription de Compiègne (Oise) pour cacher les réfractaires au STO et leur fournir de faux papiers et des

cartes d'alimentation. Jean Encontre reçut son adhésion au Front national et au Parti communiste en 1943. Menacé par la Gestapo après l'arrestation de plusieurs réfractaires cachés par son réseau, Michel Langignon se réfugia à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines). Il retrouva le contact avec le FN à Paris, à la fin de l'année 1943. Permanent du FN au début de l'année 1944, il fut successivement responsable technique, de l'organisation puis politique de la région 12 sous le pseudonyme de Crépet. En juillet 1944, il fut chargé d'organiser les milices patriotiques pour la rive droite de la Seine et les Comités locaux de libération. Pendant l'insurrection parisienne, il retrouva Jean Encontre, avec qui il participa aux combats, et notamment à l'attaque des locaux du Parti franciste, boulevard des Italiens (IIe arr.). Il représenta ensuite le FN au comité d'épuration de Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis). En novembre 1944, il fut nommé permanent du Front national en Seine-et-Oise, secrétaire à l'organisation. Mobilisé le 1er mai 1945 à Orléans, il fut démobilisé le 1er août pour raison sanitaire.

À son retour en Seine-et-Oise, Michel Langignon envoya spontanément sa candidature pour une école centrale du PCF, indiquant vouloir devenir journaliste. Ce souhait fut réalisé en décembre 1945, lorsqu'il devint rédacteur en chef de la Renaissance de Seine-et-Oise. En mai-juin 1946, Michel Langignon fit l'objet d'une sanction pour « faute politique » dans des circonstances inconnues. Certains responsables souhaitaient qu'il soit orienté vers la production, mais il fut finalement déplacé vers la rédaction de la Marseillaise de Seine-et-Oise et resta permanent du FN, comme instructeur pour la Seine-et-Oise. Il résidait alors à Vincennes (Seine), où il fut membre du comité de la section communiste en 1948. Au cours de cette année, il suivit, de mars à juillet, les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF. Il y apparût comme un cadre « intelligent », bien disposé pour les activités de propagande et d'organisation, « brillant improvisateur, très jovial » et présentant des « qualités d'homme de masse ». En octobre 1948, il fut nommé instructeur de la fédération communiste de Seine-et-Oise, puis élu au secrétariat fédéral, en charge de la propagande, en février 1949. En 1950, il fut ramené au bureau fédéral, se consacrant au suivi politique des deux hebdomadaires de la fédération (La Renaissance et La Marseillaise) dont l'existence était menacée. Il se chargea également de suivre pour la fédération les questions de la paix et participa à l'organisation des premières structures des Partisans de la Paix en Seine-et-Oise. Fin 1950, la direction du PCF fit appel à lui pour participer à ce travail à l'échelle nationale et internationale et le 21 mai 1951, le secrétariat du PCF le désigna pour participer au secrétariat administratif du Conseil mondial de

la Paix, sous la présidence de Frédéric Joliot-Curie.

Au sein du Comité mondial de la Paix, Michel Langignon fut amené à effectuer de nombreux déplacements en Europe jusqu'à son départ de ses fonctions en mai 1953. A son retour, il s'établit et milita à Paris (IVe arr.) puis à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne). Il continua de militer au Mouvement de la Paix, comme membre du conseil national, permanent du secteur organisation. En 1956, la direction de la fédération PCF de Seine-Sud fit appel à lui pour l'aider au travail sur les questions de la paix et de l'union. Il fut alors élu au bureau fédéral. Dans les années suivantes, Michel Langignon devint secrétaire départemental du Mouvement de la paix pour la Seine et membre du bureau national à partir de 1960.

En 1961, Michel Langignon subit de vives critiques au sein de la fédération Seine-Sud dans le contexte de l'affaire Casanova-Servin. Dans une note à la section de montée des cadres, la direction fédérale lui reprochait d'avoir « suivi Casanova dans son orientation politique » et de s'être « efforcé de la faire triompher dans le bureau fédéral ». Dans les jours suivants, lors de la conférence fédérale, Marcel Zaidner évoqua les « conséquences néfastes » de son activité au sein du Mouvement de la paix, « combattue avec vigilance par le camarade Marchais ». Contraint à une intervention autocritique à la tribune, il fut retiré du bureau fédéral et ramené au comité. Les critiques furent sans doute amplifiées par un effet de circonstances. Au travers de Michel Langignon, Georges Marchais, fer de lance de l'accusation contre Casanova et Servin et successeur désigné de ce dernier au secrétariat à l'organisation, put démontrer sa détermination à combattre les orientations des accusés sur les questions de la paix et au sein même de sa fédération. De même pour Marcel Zaidner, nouveau secrétaire fédéral. Dans son discours de clôture, Maurice Thorez indiqua son « accord absolu » avec la réélection de Langignon et sa certitude qu'il redeviendrait, un « militant qui a une confiance absolue dans son parti et dans lequel son Parti a une confiance absolue ». En 1962, Michel Langignon fut élu au secrétariat national du Mouvement de la paix et demanda son retrait du comité fédéral.

Michel Langignon fut dès lors, et durant trois décennies, secrétaire national du Mouvement de la paix, jusqu'à son décès. Il fut également appelé à nouveau au secrétariat du Conseil mondial de la Paix, à Helsinki (Finlande), entre 1971 et 1973.

Durant la guerre, Michel Langignon avait rencontré Jacqueline Leroy, qu'il épousa le 18 mai 1946 à Vincennes (Seine, Val-de-Marne). Elle travailla comme dactylo au Front national de Seine-et-Oise en 1946 puis comme auxiliaire des PTT et partagea son engagement.

Après son décès, un hommage fut rendu à Michel Langignon à Montreuil.

ŒUVRE : préface de *Les voyageurs de la paix*, Paris, Messidor, 1984.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne, Arch. départementale du Val-de-Marne. — *L'Humanité*, 16 avril 1992. — *La paix en mouvement. Combats pour la paix*, 389, avril 1992. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine.

Paul Boulland

## LAPAIX Gérard

**Né le 21 mars 1928 à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) ; tourneur puis infirmier ; militant communiste et syndicaliste CGT de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) puis de Villejuif (Seine, Val-de-Marne), membre du secrétariat de la fédération PCF de Seine-Sud (1953-1954).**

Fils de Georges Lapaix, comptable, et de Marguerite Lapaix, secrétaire dactylo, décrits tous deux comme proches du Parti communiste en 1954, Gérard Lapaix était titulaire du certificat d'études primaires et d'un CAP de tourneur. Lors de la Libération de Paris, il participa aux milices patriotiques dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. Il adhéra au Parti communiste en 1947, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement et à la CGT l'année suivante. Ouvrier aux Compteurs de Montrouge, il y acquit ses premières responsabilités militantes à partir de 1949, dans le parti comme secrétaire de cellule puis de la section de Montrouge, dans le syndicat comme délégué du personnel et du comité d'entreprise puis comme secrétaire général de la section CGT et membre du comité exécutif de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie de la Seine.

Lors de la création de la fédération Seine-Sud, en décembre 1953, Gérard Lapaix connut une promotion extrêmement rapide et fut élu directement au secrétariat fédéral, comme permanent. Il suivit en février-mars suivant une école centrale d'un mois du PCF où les évaluateurs soulignèrent ses qualités intellectuelles mais aussi son inexpérience. La direction fédérale jugea également que son élection au secrétariat avait été « prématurée » et, lors de la conférence suivante, en mai 1954, il fut ramené au bureau fédéral. Renvoyé à la production, il resta plusieurs mois au chômage et connut une période difficile sur le plan personnel, avant de trouver un emploi à l'hôpital psychiatrique de Villejuif où il suivit une formation d'infirmier et reprit son activité militante à la base. Cependant, il fut ramené au comité fédéral de Seine-Sud en novembre 1955, puis ne fut pas réélu en 1956.

Marié à Marguerite Dugornay, adjointe administrative, Gérard Lapaix était père de deux enfants en 1954.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne, Arch. départementale du Val-de-Marne.

Paul Boulland

## LAPORTE Robert

**Né le 5 mars 1926 à Montignac (Dordogne), mort le 4 février 1983 à Paris (XX<sup>e</sup> arr.) ; fraiseur, ouvrier à EDF ; militant communiste ; conseiller municipal de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).**

Résistant en Dordogne, Robert Laporte adhéra au Parti communiste en 1950. Il était secrétaire local de l'UJRF et membre du comité de section de Vitry lorsqu'il accéda au comité fédéral communiste de Seine-Sud, en 1953. L'année suivante, il participa à une école centrale de quatre mois. Ayant abandonné ses responsabilités à l'UJRF, il ne fut pas réélu au comité fédéral en 1955. À la même époque, il fut embauché à la centrale Arrighi, où il devint dans les années suivantes le principal animateur de l'activité communiste. En juin 1957, la direction fédérale notait que l'activité des cellules y était importante et que les actions des communistes remportaient un certain succès dans différents domaines (revendications ouvrières, lutte contre la guerre d'Algérie, unité avec les socialistes). Devenu secrétaire de la section PCF de Vitry, il regagna le comité fédéral en 1957. Permanent à partir d'avril 1959, il siégea au bureau fédéral de 1959 à 1965.

Il fut élu conseiller municipal communiste de Vitry-sur-Seine le 8 mars 1959 et devint quatrième adjoint le 22 mars 1959. Il fut réélu le 14 mars 1965 et fut désigné comme premier adjoint le 21 mars 1965. La première magistrature municipale était occupée par Clément Perrot puis Marcel Rosette.

Il s'était marié à Vitry-sur-Seine le 16 mai 1951 avec Jacqueline Visage.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1Mi 2426. — Arch. Com. Vitry ; listes électorales. — Arch. comité national du PCF. — État civil de Montignac (extrait). — Notes de Paul Boulland et d'Emmanuel Hagen.

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

## LEBON Robert, Henri

**Né le 18 août 1915 à Villejuif (Seine, Val-de-Marne), mort le 13 mai 1969 au**

**Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) ; employé de banque ; secrétaire de l'Amicale nationale des élus républicains puis secrétaire adjoint de la Fédération nationale des élus républicains municipaux et cantonaux, secrétaire de la section communiste de Villejuif ; maire adjoint de Villejuif.**

Fils d'un propriétaire, Eugène Lebon, et d'une blanchisseuse, Louise née Le Maréchal, Robert Lebon était issu d'une « vieille famille » de Villejuif. Dans les années trente, son père tenait un café place de la Fontaine (aujourd'hui place des Fusillés). Il se maria le 31 juillet 1945 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) avec Fernande Ripert.

En 1933, Robert Lebon devint employé de banque au Crédit Lyonnais tout en poursuivant ses études à la faculté de droit et se syndiqua. Il reprit son travail au Lyonnais après son service militaire et adhéra au Parti communiste en 1938 dans le contexte de la condamnation des accords de Munich.

Militant communiste clandestin, Robert Lebon fut responsable de l'appareil technique régional du Front national. Arrêté vers la fin de la guerre (date non précisée), il fut incarcéré à la prison de la Santé. L'insurrection nationale permit sa libération et lui permit de reprendre ses activités militantes.

Élu conseiller municipal de Villejuif en 1945, il devint premier adjoint et le resta jusqu'à sa mort. En 1953, Robert Lebon était secrétaire de la section communiste de Villejuif et membre du comité fédéral Paris-Sud jusqu'en 1961. Il avait suivi une école communiste centrale de quatre mois.

À la municipalité, il s'occupa particulièrement des problèmes d'urbanisme et de logement comme vice-président de l'Office d'HLM.

Secrétaire de l'Amicale nationale des élus républicains en 1956, il était secrétaire général adjoint de la Fédération des élus républicains, municipaux et cantonaux lors de son décès en 1969.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Musée national de la résistance nationale. — Renseignements recueillis par Louis Gourinal (Musée de la résistance et témoignage de sa nièce, Micheline Vu-Armand). — État civil de Villejuif.

Claude Pennetier

## **LECOURT André**

**Né le 25 octobre 1919 à Bègles (Gironde) ; tourneur sur métaux ; militant communiste ; conseiller municipal et**

**premier adjoint au maire de Choisy-le-Roi (Seine, Val-de-Marne).**

Fils de Magdeleine Scipion, veuve de guerre, légitimé en 1921 par Paul Lecourt, André Lecourt, tourneur sur métaux, adhéra au Parti communiste en 1935. Il suivit une école centrale d'un mois en 1944 et une école d'éducateur en 1957. Secrétaire de la section communiste de Choisy-le-Roi en 1951 et 1961, puis membre du bureau, il apparut dans la liste du comité fédéral Seine-Sud en 1954 et y resta jusqu'en 1962. Il passa alors à la commission fédérale de contrôle financier jusqu'en 1965. En 1957, il est présenté comme secrétaire parlementaire de Maurice Thorez

Il entra au conseiller municipal de Choisy-le-Roi (Seine) le 26 avril 1953, minoritaire dans la municipalité David Marcel puis Henri Sergent, et fut successivement réélu en 1959, 1962 et 1965. Il fut désigné comme premier adjoint le 9 février 1962 et le 21 mars 1965. La première magistrature municipale était occupée par Fernand Dupuy.

Il s'était marié le 2 mars 1946 à Villejuif.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne. — Arch. comité national du PCF. — Notes d'Emmanuel Hagen et de Paul Boulland. — État civil de Bègles.

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

## **LE CRENN Louis**

**Né le 30 octobre 1916 ; cheminot à La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) ; militant communiste.**

Ouvrier SNCF, Louis Le Crenn adhéra au PCF en 1936. Secrétaire de la section La Garenne en 1962, puis membre du comité fédéral du PCF Seine-Ouest (Hauts-de-Seine) en 1961, il était membre de la commission fédérale de contrôle financier en 1962.

SOURCE : Comités fédéraux du PCF

## **LE DUFF Émile**

**Né le 16 novembre 1926 à Sannois (Val-d'Oise) ; cheminot ; syndicaliste CGT et communiste du Val-d'Oise.**

Commis puis commis principal en gare d'Argenteuil (Val-d'Oise), Émile Le Duff fut membre du conseil national de la Fédération CGT des cheminots de 1973 à 1976, en tant que secrétaire du secteur fédéral de Paris-Saint-Lazare (Ouest). En 1977, il était secrétaire de l'Union Ouest et délégué du personnel. Il occupa également des



responsabilités nationales à l'Orphelinat national des chemins de fer (ONCF).

Parallèlement à son engagement syndical, il fut militant politique. Adhérent des Jeunesses communistes en 1944 et du PCF à partir de 1945, il était, de 1952 à 1954 au moins, secrétaire de la section de Courbevoie et membre du comité fédéral PCF de la Seine.

Émile Le Duff est décédé.

SOURCES : Arch. PPO, SNCF S26. — Arch. Fédération CGT des cheminots. — Comités fédéraux du PCF.

Marie-Louise Goergen

## **LE MAUT-LAMY Marguerite [Née COËNT Marguerite, épouse LAMY puis LE MAUT]**

**Née le 13 février 1913 à Saint-Denis (Seine), morte le 21 octobre 1979 à Écouen (Val-d'Oise) ; secrétaire ; militante communiste d'Aubervilliers ; résistante, agent de liaison d'Arthur Dallidet et Jean Jérôme ; maire adjointe d'Aubervilliers (Seine, Seine-Saint-Denis) ; veuve de fusillé.**

Titulaire du certificat d'études primaires, Marguerite Lamy, née Coënt, suivit deux années de cours complémentaires. Elle adhéra au Parti communiste et à la CGT en 1935. Secrétaire à l'usine cosmétique Thibaud-Gibbs de la Plaine-Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis), elle fut membre du bureau de la section syndicale en 1936 et secrétaire de la cellule d'entreprise. Licenciée après les grèves du Front populaire, elle fut employée par la Fédération CGT des industries chimiques de 1937 à septembre 1939. Parallèlement, elle fut membre du comité régional PCF de Paris-Nord en 1937. Elle suivit les cours d'une école régionale du parti en 1937 et de la première école nationale réservée aux femmes, à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) en février 1938. À l'issue de cette dernière, elle fut classée 7e, parmi les militantes « aptes à un travail de direction régionale et susceptibles de se développer ». Les responsables de l'école voyaient en elle une « excellente camarade et modeste », « intelligente » et recommandaient que sa fédération lui confie des tâches parmi les femmes, tout en l'aidant et en la conseillant. Selon certaines sources, elle assura des liaisons en Espagne républicaine. Elle avait épousé Gaëtan Lamy, également militant communiste.

Marguerite Lamy indiquait en 1948 avoir été d'accord avec le pacte germano-soviétique et elle resta en contact avec les organisations communistes après leur interdiction. D'abord chargée de la réorganisation des Jeunes filles de France avec Danièle Casanova, elle travailla à partir de la fin octobre 1939 avec Claudine Chomat et Arthur Dallidet à la reconstitution des liaisons avec la province. De juillet 1940 à février 1942, elle fut secrétaire et agent de liaison d'Arthur Dallidet, notamment auprès de Jean Jérôme. Elle fut arrêtée avec Arthur Dallidet, le 28 février 1942, au métro Reuilly-Diderot par les inspecteurs de la BS1. Elle était porteuse de sa carte d'identité qui permit aux brigades spéciales d'arrêter le jour même son mari à leur domicile légal, 57 rue de Flandres. Ils trouvèrent également une enveloppe contenant de l'argent et l'adresse de Jean-Louis Corringer, boîte aux lettres pour Jean Jérôme, destinataire des fonds. Jean-Louis Corringer fut arrêté à son domicile, avec son épouse. Marguerite Lamy parvint toutefois à détruire d'autres documents et Arthur Dallidet s'efforça de la dédouaner lors de ses interrogatoires. Emprisonnée avec Danièle Casanova, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Claudine Chomat et Maï Politzer, elle fut ensuite internée au secret à la Santé. Enceinte de six semaines lors de son arrestation, elle fut libérée en mai 1942 du fait de sa grossesse, avec obligation de pointer régulièrement à la préfecture. Réfugiée quelques semaines en Bretagne, inquiète pour le sort de son mari, elle revint à Paris mais fut arrêtée le 24 septembre. Le 28 septembre, elle fut à nouveau mise en liberté provisoire du fait de son état de santé. Elle apprit alors l'exécution de son mari, fusillé comme otage le 21 septembre, en représailles à l'attentat du Rex. Jean Jérôme lui ordonna de se mettre au vert et elle se cacha à Naizin (Morbihan) où elle donna naissance à sa seconde fille, le 4 novembre. Coupée du parti à partir de février 1943, elle parvint toutefois à regrouper quelques militants isolés et de jeunes réfractaires pour former des groupes FTP. En septembre 1943, ils établirent le contact avec les responsables FTP du Morbihan, parmi lesquels Jean Le Maut, qui devint après guerre son second mari. En décembre 1943, alors qu'elle souhaitait rejoindre l'appareil FTP, elle fut rappelée à Paris. À partir de janvier 1944, elle travailla auprès de Waldeck L'Huillier et de Jean Jérôme comme agent de liaison pour la trésorerie, un « travail pas très actif » selon ses témoignages d'après-guerre. À nouveau mise au vert en juin 1944, elle ne participa pas à l'insurrection parisienne mais regagna Aubervilliers dès la fin des combats.

Membre du Comité local de libération d'Aubervilliers, elle entra au conseil municipal, d'abord en cinquième position sur la liste de la délégation provisoire (conseil municipal provisoire) au titre de l'Union des femmes françaises, puis comme conseillère élue le 29 avril 1945. Elle siégea comme maire-adjointe

dans les municipalités Charles Tillon puis Émile Dubois et première adjointe dans la municipalité André Karman. Elle fut membre du bureau régional Paris-Nord de la Libération à avril 1945 et membre du bureau de la section Aubervilliers de 1944 à 1955 au moins. En 1948, elle exerçait, en tant que permanente, les fonctions d'administrateur du bureau de bienfaisance municipal. En 1955, elle avait retrouvé un emploi de secrétaire chez Thibaud-Gibbs. Elle fut présidente du comité local de l'UFF en 1953 et membre du bureau local du Mouvement de la paix et du Conseil de la paix de la Seine en 1955. Elle appartient également à la FNDIRP et à l'amicale des Bretons d'Aubervilliers.

Sa fille, Mireille Berthier-Lamy fut une militante active d'Aubervilliers. Marguerite Lamy était mère de trois enfants. Le nom de Marguerite Le Maut fut donné à une crèche municipale d'Aubervilliers.

SOURCES : RGASPI 517/1/1887 — Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis. — Arch. Com. Aubervilliers. — *Aubermensuel*, n° 144, novembre 2004. – État civil de Saint-Denis.

Paul Boulland

## LE MOULLAC Roland, Pierre

Né le 5 août 1924 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.), mort le 24 août 1999 à Paris (XIII<sup>e</sup> arr.) ; ajusteur puis rédacteur en chef du journal *Le Travailleur* ; résistant ; militant communiste ; conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine (1965-1989).

Fils d'un infirmier et d'une infirmière, Roland Le Moullac vécut toute son enfance à l'hospice des Incurables d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) où travaillaient ses parents. Son père, Mathurin Le Moullac, fut élu en 1935 conseiller municipal communiste de la commune sur la liste de Georges Marrane.

L'activité politique de Roland Le Moullac débuta dès l'Occupation. Avec des élèves du cours complémentaire industriel qu'il fréquentait (1940-1941), il participa à la création d'un groupe de la Jeunesse communiste qui constitua un comité de jeunes du Front national de la Résistance diffusant des tracts contre l'occupant. Il fut arrêté le 15 octobre 1942, interné à la prison de la Santé où se trouvait son père puis aux Tourelles et aux camps de Voves et de Pithiviers. Il parvint à s'évader le 12 mai 1944, rejoignit la Résistance dans la région de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) et participa à la création des Forces unies de la Jeunesse patriotique.

Ajusteur à l'usine Rooy d'Ivry où il participa aux grèves de 1947, Roland Le Moullac

abandonna l'usine pour se mettre au service du Parti communiste. En 1947, il devint rédacteur en chef du journal *Le Travailleur* et, en 1948, secrétaire de la section d'Ivry du Parti communiste. Il en fut le responsable jusqu'en 1961 puis fut secrétaire du comité de ville jusqu'en 1964. Ayant participé en 1957 à une action contre la guerre d'Algérie qui consistait à arrêter un train de rappelés dans la gare d'Ivry, il fut arrêté et condamné à trois ans de prison. Il fut détenu à Fresnes (Seine, Hauts-de-Seine) pendant un mois. Élu en 1954 au comité fédéral Seine-Sud du PCF, il y siégea jusqu'en 1971, comme membre du bureau entre 1957 et 1964, et se chargea notamment de la formation des militants.

À partir de 1964, il s'attacha à faire en sorte qu'un musée de la Résistance voit le jour. Il impulsa dès lors l'activité de l'association pour la création de ce musée et en devint le secrétaire. Il entra au conseil municipal de la commune le 14 mars 1965 et conserva son siège jusqu'en 1989 dans l'équipe de Jacques Laloë. Roland Le Moullac était également président du comité de jumelage de 1978 à 1984 et vice-président de la FNDIRP.

Il s'était marié le 18 août 1945 à Ivry-sur-Seine avec Wladyslaw Sophie Satora, qui avait été membre du Comité local de Libération du 8 janvier au 1<sup>er</sup> août 1945.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine — Arch. du comité national du PCF — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault, Nathalie Viet-Depaule

## LERICHE Fernand

Né le 28 décembre 1914 à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) ; instituteur ; militant syndicaliste ; militant communiste ; conseiller municipal de Montrouge (Seine-Hauts-de-Seine) de 1947 à 1953, d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) de 1965 à 1983 et maire adjoint (1965-1977).

Fils d'un employé de chemin de fer devenu ouvrier forgeron dans l'industrie automobile (Renault), communiste, et d'une couturière à domicile, catholique, gardienne d'immeubles HBM, Fernand Leriche reçut les premiers sacrements catholiques. Malade, il vécut chez ses grands-parents à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et y fut élève dans un établissement tenu par des Jésuites (1926-1929). Il continua sa scolarité au cours complémentaire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, puis à l'école primaire supérieure Colbert. Titulaire du brevet supérieur en 1935, il enseigna comme instituteur à Fresnes (Seine, Val-de-Marne), à Gentilly (Seine, Val-de-Marne), à Bayeux (Calvados) où sa classe fut envoyée à la déclaration de la guerre, et, à partir de 1940,



à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) dans l'école de garçons Denfert-Rochereau.

Membre des Étudiants socialistes, adhérent au comité Amsterdam-Pleyel, Leriche fréquenta l'Université ouvrière de 1933 à 1935 et adhéra aux Jeunesses communistes en 1933 puis au Parti communiste en 1935. Membre du bureau de la section des JC du XIV<sup>e</sup> arrondissement en 1934-1935, du comité régional de Paris, responsable de l'éducation, il fut le secrétaire de la cellule communiste Montsouris par la suite. Lié à Georges Cogniot, il participa à toutes les initiatives des militants de l'Internationale des travailleurs de l'Enseignement. Membre du groupe de Jeunes, puis de la commission des Jeunes de la section départementale de la Seine du Syndicat national des instituteurs (SNI), il fut gréviste le 30 novembre 1938. Candidat au conseil syndical, en janvier 1939, sur la liste d'unité confédérale, il obtint 447 voix sur 2 858 votants. Non élu, il participa comme auditeur au congrès du SNI à Montrouge au début de l'été 1939.

Leriche fut initié avec son épouse en 1934 dans la loge maçonnique « Raspail du XVIII<sup>e</sup> » (Droit humain). Léon Mauvais et Raymond Losserand lui conseillèrent de démissionner à la fin de 1935 alors qu'il venait d'adhérer au Parti communiste. Il cessa alors d'appartenir à la loge.

Non-mobilisé au début de la guerre, Leriche, sans être lui-même clandestin, participa à l'activité des communistes de la région parisienne (responsabilité de la section communiste clandestine du XIV<sup>e</sup> arrondissement sous le pseudonyme de « Pascal », naissance de l'Organisation spéciale du secteur P2 en 1942-1943 sous le pseudonyme de « Bastien », réunions d'instituteurs syndicalistes et responsabilité politique des instituteurs de la Seine sous le pseudonyme de « Picard »). Adjoint du responsable à la propagande du Front national pour la rive gauche de Paris, en septembre 1942, membre de la direction du Front national universitaire de la région parisienne, il assura le contact avec la direction des intellectuels de la zone Sud et collabora à la parution des *Lettres françaises* en 1943-1944. Membre de la direction clandestine de la section syndicale départementale, il collaborait à la rédaction de *L'École laïque* (organe du Front national).

À partir d'avril 1944, Fernand Leriche, craignant l'arrestation, mena une vie clandestine sur laquelle il s'expliqua à plusieurs reprises à la demande de la commission des cadres du PCF. En juillet 1944, parti dans l'Allier, il exerça des responsabilités dirigeantes pour le Front national des Intellectuels dans le centre de la France. Lors de la libération de Saint-Étienne, il participa à la mise en marche du journal *Le Cri du Peuple*. Revenu en région parisienne, En

1944-1945, membre du bureau de la section départementale du SNI reconstitué, il fut responsable de *L'École du Grand Paris*.

Leriche, membre du comité de la section Montsouris du Parti communiste français en 1945, obtint en 1947 sa mutation pour une cellule communiste de Montrouge où il fut instituteur pendant peu de temps et responsable de la sous-section du SNI dans le canton de Montrouge. Pendant quelques mois, adjoint d'André Voguet, responsable aux intellectuels du PCF, il représenta le Front national au comité supérieur d'épuration de l'Université.

Fernand Leriche se maria uniquement civilement en août 1936 à Montrouge avec Élise, Jeanne Obriot, fille d'un ouvrier graveur et d'un couturière, institutrice communiste en 1947. Le couple eut un fils puis divorça. Leriche se maria en janvier 1951 à Ivry-sur-Seine avec Reine dite Régine Gurfinkiel, communiste, employée comme journaliste par la fédération CGT des métaux, ancienne compagne de Maurice Lacazette, fusillé.

Leriche quitta alors l'enseignement pour faire partie, à la fin de 1945, de l'équipe de rédaction de *La Vie ouvrière*, hebdomadaire de la CGT. Rédacteur en chef de 1947 à la fin de 1951, il resta par la suite pendant quelques années membre du comité de rédaction, tout en étant conseiller municipal communiste de Montrouge (1947-1953). A la fin de 1947, il s'installa à Ivry-sur-Seine avec Régine Gurfinkiel. Dirigeant, avec Gaston Monmousseau, de *Servir la France*, revue théorique de la CGT, il devint rédacteur en chef de 1952 à 1954 de la revue de la Fédération syndicale mondiale, installée à Vienne (Autriche), *Le Mouvement syndical mondial*. Adjoint au secrétariat comme directeur des services de propagande, responsable des publications de l'organisation, il enseigna à l'école syndicale internationale. Expulsé de Vienne, il reprit ses fonctions à *La Vie ouvrière* (février 1955-décembre 1956) et représenta la CGT au Conseil économique de 1955 à 1957.

Pendant l'été 1949, Leriche dirigea la colonie de vacances des Mathes de la municipalité d'Ivry. Il en fut à nouveau responsable en 1951, puis en 1952, pour la dernière année, celle du Bréau. En 1956, il reprit un poste d'instituteur à l'école Jean-Jacques Rousseau d'Ivry. Membre du conseil syndical de la section d'Ivry et du conseil de la section départementale de la Seine du SNI, du conseil syndical du Syndicat des enseignants de la région parisienne, il participa à trois congrès nationaux et intervint à celui de Paris, le 19 juillet 1957 dans la séance consacrée aux questions internationales où il déposa une motion opposée à la ligne majoritaire sous le titre « Pour un renouveau efficace de l'internationalisme prolétarien ». Il intervint lors du congrès de Brest (Finistère) en juillet

1958 dans la discussion sur le rapport moral, souhaitant une position du SNI en faveur du « non » au prochain référendum. Lors du congrès de 1959, le 8 juillet, dans son intervention lors de la séance consacrée aux « conditions de la rémunération ouvrière », il critiqua les analyses du rapporteur qu'il estimait insuffisantes, dangereuses, reflétant les « vieilles plateformes réformistes. »

Membre de la direction de l'Union française universitaire, Leriche assura la rédaction en chef de son bulletin *Dialogues universitaires* (1964-1966). Il termina sa carrière comme professeur d'enseignement général des collèges, en décembre 1979, détaché auprès du ministère de l'Éducation nationale depuis 1962.

Au PCF, Leriche occupa diverses responsabilités après la guerre dans les comités fédéraux de Paris (membre du comité fédéral en 1945) et de Seine-Sud dont il fut membre de 1958 à 1962. Collaborateur du comité central, il appartenait depuis 1957 au comité de rédaction de la revue communiste consacrée aux questions d'enseignement, *L'École et la Nation*. Il fit partie en 1959 de la commission de l'enseignement primaire auprès du comité central.

À Ivry, Leriche devint conseiller municipal en avril 1959. Réélu en 1965, il assura en tant qu'adjoint au maire, la responsabilité du secteur scolaire. À partir de mai 1971, deuxième adjoint, il fut chargé du secteur culturel. Pendant toute cette période, le Théâtre des quartiers d'Ivry dirigé par Antoine Vitez, se développa. Redevenu conseiller municipal en 1977, il fut chargé de la mise en place du secteur des archives et de l'histoire locale. Le conseil municipal le désigna, le 24 mars 1983, comme maire adjoint honoraire.

Leriche exerça diverses responsabilités dans des associations locales, départementales (président de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) depuis 1980), ou nationales (membre du conseil national de l'ANACR depuis octobre 1982). Il rédigea des ouvrages, parus anonymement ou en collaboration : deux « livres blancs » pour les assises locales de l'enseignement et de la culture, une histoire de la Fédération Seine-Sud du Parti communiste (1980) ; une histoire de *La Vie ouvrière* (1979), un ouvrage d'histoire locale, *Ivry-sur-Seine, le souffle de l'histoire*, Paris, Messidor, 1984, 301 pages.

Veuf de Régine Gurfinkiel, Fernand Leriche, père d'un enfant, se remaria en octobre 1974 à Ivry-sur-Seine avec Yvette Brutinot.

SOURCES : Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Archives du comité national du PCF. — RGASPI, 495 270 248, consulté par Céline Barthonnat. — Presse syndicale, locale et nationale. — Renseignements fournis par Kurt Kunde et par l'intéressé.

ICONOGRAPHIE : Leriche en URSS en 1954.

Jacques Girault

## LEROY Albert

**Né le 17 février 1927 ; cheminot à Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis) ; syndicaliste CGT ; militant communiste.**

Cantonnier puis cantonnier principal, Albert Leroy adhéra au PCF en 1955 et suivit l'école centrale d'un mois en octobre 1961. Membre du bureau de la section de Pantin en 1962, il fit également partie du comité fédéral PCF de la Seine-Nord-Est (future Seine-Saint-Denis) de 1957 à 1964.

Secrétaire du syndicat de Pantin en 1958, il dirigea l'Union locale des syndicats de Pantin de 1956 à 1964, date à laquelle il s'établit à Aubervilliers (Seine, Seine-Saint-Denis) et fut proposé comme permanent au siège de la confédération. Il fut également membre du conseil national de la Fédération CGT des cheminots de 1958 à 1961.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF — Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis — Comptes rendus des congrès fédéraux.

## L'HUILLIER Waldeck, Gabriel

**Né le 27 mai 1905 à Chauvigny (Vienne), mort le 4 février 1986 à Paris (VII<sup>e</sup> arr.) ; dessinateur puis ingénieur ; maire communiste de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine), conseiller général, député et sénateur de la Seine.**

Étonnant prénom que celui de Waldeck L'Huillier. Lui-même affirmait le tenir de l'admiration que son père avait pour Waldeck-Rousseau, président du Conseil décédé quelques mois avant sa naissance. Blanquiste, anticlérical, l'ouvrier charron Albert L'Huillier avait cependant des idées plus avancées que cet homme de la gauche modérée. N'était-il pas secrétaire de la section socialiste de Chauvigny ? Ancien compagnon du tour de France, il mourut dès avril 1907. Pol Jouteau prononça l'oraison funèbre aux obsèques civiles. Lorsque trois ans plus tard, sa mère, brodeuse, mourut, Waldeck fut élevé par sa grand-mère maternelle qui, scandalisée par les idées de son gendre, l'inscrivit à l'école des Frères de la doctrine chrétienne, à Châtelleraut (Vienne), sous le prénom plus acceptable de Gabriel. Il se sentit plus à l'aise à l'école primaire supérieure qu'il fréquenta pendant trois ans.

Une de ses tantes, Gabrielle, le fit venir à Saint-Denis (Seine, Seine-Saint-Denis) où il découvrit une véritable famille. Celui qu'il allait considérer comme son père, François Prince, tôlier forumeur, était un militant communiste. C'est sous son influence qu'à la fin 1921, Waldeck L'Huillier adhéra aux Jeunesses communistes avec pour parrains Jacques Doriot et Henri Barbé. Dès 1923, il était secrétaire des Jeunesses communistes locales.

D'abord apprenti dessinateur, il devint dessinateur projeteur et milita à l'USTICA. Les cours par correspondance de l'École des travaux publics puis la scolarité du conservatoire des Arts et Métiers lui permirent de s'inscrire en 1927 à l'Association des ingénieurs en chauffage.

Mobilisé à Mayence (Allemagne), Waldeck L'Huillier fut l'un des responsables de l'organisation des Jeunesses communistes dans les troupes d'occupation. La police l'arrêta en mars 1927. Son procès, le troisième grand procès de l'armée du Rhin après ceux de Mayence (1924) et de Trèves (1926), aboutit à sa condamnation à deux ans de prison et à celle de ses deux coïnculpés à dix-huit mois et un an. Aucune remise de peine ne lui fut accordée et ce n'est qu'en mars 1929 que s'ouvrirent les portes de la prison de Clairvaux. Une semaine plus tard, il dut rejoindre l'armée pour faire huit mois de service militaire.

De retour à la vie civile, Waldeck L'Huillier reprit ses activités militantes mais en déclinant les offres qui l'auraient éloigné de son travail, de sa famille et de celle qu'il allait épouser en septembre 1930, la couturière Violette Weiller. Ainsi il refusa de faire un stage de trois ans à l'école centrale de Moscou et d'occuper la fonction de secrétaire national du Secours rouge international (SRI).

C'est à Gennevilliers que le jeune couple s'installa. Waldeck L'Huillier prit aussitôt contact avec le seul conseiller municipal communiste, Julien Mocquard, et devint dès 1931 secrétaire du sous-rayon de Gennevilliers. La mort prématurée de sa femme en décembre 1933 l'affecta. Il s'engagea intensément dans la vie politique et fut plus à l'aise dans le parti des années de Front populaire qu'il ne l'avait été entre sa libération et 1934. Les élections municipales partielles du 14 octobre 1934 furent marquées par la victoire de la liste communiste conduite par Jean Grandel. Il entra donc au conseil, fut réélu le 5 mai 1935 et devint deuxième adjoint. Il était le technicien de l'équipe municipale aux côtés du politique Grandel et du vétéran Julien Mocquard affaibli par la maladie. Son style étonnait comme en témoigne le compte rendu d'une intervention dans une réunion d'Ernest Billiet qui avait été en 1919 l'organisateur de la campagne présentant le bolcheviste comme l'homme au couteau entre les dents : « D'une manière

courtoise et avec une correction assez rare chez les orateurs de son parti, le camarade L'Huillier fit un discours long de trente minutes et au cours duquel il prononça toutes les formules démagogiques habituellement employées par les bolchevistes. » (*Journal de Saint-Denis*, 25 avril 1936). Pour les élections législatives d'avril 1936, les communistes de la 5e circonscription (Asnières, Bois-Colombes, Villeneuve-la-Garenne, Gennevilliers) le choisirent comme candidat mais le Comité central lui préféra Émile Dutilleul, trésorier du parti.

Remarié depuis 1937 avec Louise, Marie Bouvier, une ancienne militante d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), ouvrière à l'Alstom de Clichy (Seine, Hauts-de-Seine), il eut une fille en 1939.

Après le Pacte germano-soviétique, il eut « le sentiment que cet acte provoquait, dans nos rangs, la stupeur, l'amertume et l'incompréhension » (*Combats pour la ville, op. cit.*, p. 90). Il fut déchu de son mandat municipal le 9 février 1940. Waldeck L'Huillier joua un rôle considérable dans l'appareil clandestin du Parti communiste. Fin octobre 1940, Arthur Dallidet l'informa qu'il était chargé de seconder Émile Dutilleul à la trésorerie du Parti. Lorsque Dutilleul fut arrêté en octobre 1941, il devint trésorier et administrateur du Parti. Il fut également chargé, fin 1941, des mêmes fonctions auprès des FTPF.

À la Libération, Waldeck L'Huillier fut chargé de reprendre Gennevilliers dont le maire, Jean Grandel, avait été fusillé. Il fut maire provisoire avant d'être élu en mai 1945 et constamment réélu jusqu'à sa retraite volontaire en 1973. L'ancien ingénieur tirait une légitime fierté de son œuvre d'urbanisme qu'il avait conduite avec imagination, habileté et volonté. S'il n'accéda pas aux fonctions dirigeantes que semblaient annoncer ses responsabilités sous l'Occupation, il bénéficia d'une importante notoriété comme élu d'une grande ville de banlieue et comme secrétaire général de l'Association des maires de la Seine. Le PCF en fit un de ses spécialistes des problèmes municipaux, « travail trop souvent considéré comme secondaire par beaucoup de mes camarades » (*op. cit.*, p. 166). C'est lui qui proposa la création d'une Fédération nationale des élus républicains municipaux et cantonaux qui vit le jour en 1963 et dont il fut le secrétaire général.

Conseiller général d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) de 1945 à 1948, Waldeck L'Huillier fut également député (1946-1951, 1962-1978) et sénateur (1952-1962).

ŒUVRE : *Combats pour la ville*, Éd. Sociales, 1982.

SOURCES : Arch. Dép. Seine, DM3 ; versement 10441/64/2 n° 65. — Bertrand Sylvain, *L'implantation du Parti communiste*

*français à Gennevilliers 1920-1934*, mémoire de maîtrise, Paris X, 1976. — Jean Laffitte, *Gennevilliers évocation historique, de la fin du 19e siècle à 1970*, Ville de Gennevilliers, 1970. — Entretien avec Waldeck L'Huillier, 1984. — État civil.

Claude Pennetier

## LINET Roger, Pierre, Gilbert

**Né le 7 mars 1914 à Cours-les-Barres (Cher), mort en février 2003 ; métallurgiste ; syndicaliste de Renault ; député communiste de 1951 à 1956.**

Roger Linet était issu d'une famille originaire de Nevers (Nièvre). Son père était ouvrier riveur et sa mère femme de ménage. Il obtint son Certificat d'études primaires puis fut apprenti tourneur aux Ateliers de Vauzelles de 1928 à 1931.

Il vint alors dans la région parisienne et travailla comme tourneur nicleur à Levallois-Perret (Seine) de 1933 à 1936. Roger Linet commença, à militer, en 1933, à l'USTM-CGTU. Il rejoignit le Parti communiste en 1934 et devint la même année secrétaire de cellule. Permanent syndical depuis 1936, il était, en 1938-1939, secrétaire du syndicat CGT des Métaux pour le Xe arr. de Paris. Il appartenait, à la même époque, à la commission de contrôle financier de la Fédération des Métaux.

Mobilisé en 1939-1940, fait prisonnier, il s'évada et rejoignit la Résistance. Membre, dès juin 1941, de l'Organisation spéciale en région parisienne, responsable avec Jean Baillet du premier sabotage important (déraillement d'Épinay-sur-Seine), il appartint, à partir de mai 1942, à la direction des FTP. Devenu le " commandant Rivière ", il participa notamment à l'enlèvement de Maurice Lacazette. Il fut arrêté au début de 1943 et déporté à Dachau où il fit partie de la direction communiste clandestine. Sa participation à la guerre et à la Résistance lui valurent la Croix de guerre, la Médaille de la Résistance et la Légion d'honneur.

À son retour, Linet fut secrétaire CGT des Métaux de la région parisienne de 1945 à 1947 puis secrétaire général du syndicat CGT des usines Renault jusqu'en 1948. Il resta à la commission exécutive de la Fédération CGT des Métaux jusqu'en 1962. Membre du comité fédéral de la Seine de 1945 à 1956 puis de la Seine-Ouest (il habitait alors Clamart) de 1956 à 1959, il siégea comme suppléant au comité central du Parti communiste de 1950 à 1954 et fut député de 1951 à 1955.

De 1958 à 1974, Roger Linet assura la fonction de directeur du Centre Suzanne

Masson, centre de rééducation pour handicapés physiques.

Marié en 1933 à Paris (XIe arr.) avec une secrétaire qui avait été également déportée, en 1956 à Malakoff et en 1972 à Montreuil, il se retira à Chargé (Indre-et-Loire).

SOURCES : Arch. Ass. Nat., dossier biographique. — A. Ouzoulias, *Les Bataillons de la jeunesse*, op. cit., pp.124-125. — Fernand Grenier, *Ç'était ainsi*, Éd. sociales, 1978, p. 266. — S. Courtois, *La politique du PCF et ses aspects syndicaux*, op. cit.

## LUC Hélène [née DEL CUCINA Hélène]

**Née le 13 mars 1932 à Saint-Étienne (Loire) ; ouvrière du textile puis employée ; secrétaire générale de l'Union des jeunes filles de France ; conseillère générale du Val-de-Marne (1967-2004) ; sénatrice (1977-2007).**

Le père d'Hélène Del Cucina, communiste italien, immigra en France en 1925 pour fuir la répression fasciste : mineur au puits Courriot à Saint-Étienne (Loire), il participa à la Résistance dans le cadre de la MOI (Main-d'œuvre immigrée). La famille comptait sept filles, Hélène étant la cinquième. Les deux aînés participèrent à l'action clandestine. La jeune Hélène âgée de douze ans prit le risque d'accompagner une de ses sœurs dans une distribution clandestine de tracts en faisant le guet un soir. Sa sœur Yvonne perdit son petit ami, Michel Lauricella fusillé par les Allemands.

Bonne élève de l'école primaire jusqu'au certificat d'études primaires, elle entra ensuite au lycée Michelet, mais abandonna ses études à dix-sept ans pour aider sa famille, son père étant atteint par la silicose. La visite de la directrice à son domicile n'y fit rien. Elle regretta de ne pas être allée plus loin pour entrer dans l'enseignement, sa grande passion qu'elle vécut partiellement grâce à sa spécialisation dans la question de l'école, du lycée et de l'Université lors de ses mandats électoraux.

Elle travailla comme ouvrière tisseuse sur soie, puis suivit des cours de sténodactylo et fut quelque temps employée de bureau au *Patriote de Saint-Étienne*. Gagnée au communisme dès l'âge de quinze ans, elle demanda son adhésion au Parti communiste qui lui fut refusée en raison de son âge. Elle obtint la carte deux ans plus tard, en 1949. Orientée vers l'Union des jeunes filles de France (UJFF), elle occupa la fonction de secrétaire du foyer stéphanois de l'UJFF. Membre du bureau de la fédération communiste de la Loire en 1950, elle participa à un voyage en URSS, à Stalingrad et à Léninegrad, hauts lieux de la résistance aux

armées nazies. Renforcée dans ses convictions par ce séjour, membre du bureau fédéral communiste de la Loire en 1953, secrétaire départementale de l'UJFF, la direction nationale l'appela pour deux ans à Paris. Sa vie sentimentale et politique en décida autrement.

Mariée au journaliste parlementaire communiste Louis Luc le 9 avril 1955, à Saint-Étienne, le couple habita à Choisy-le-Roi (Seine, Val-de-Marne), ville dont Louis Luc devint le maire. Ils eurent deux enfants, en 1956 et 1961. Secrétaire générale de l'UJFF de 1954 à 1964, elle participa à la vie du Parti communiste au plus haut niveau : invitation permanente au comité central et parfois au bureau politique, ainsi en septembre 1959 pour le compte rendu du Festival de la jeunesse et en octobre 1959, avec Henri Martin, Gaston Viens et Philippe Robrieux, pour parler des problèmes de la jeunesse. Ses fonctions l'amènèrent à siéger à la FMJD (Fédération mondiale de la jeunesse démocratique) à participer à un grand nombre de festivals de la jeunesse : Berlin, Bucarest, Helsinki, Vienne.

Déjà présente depuis 1958 au titre de l'UJFF, elle intégra le comité fédéral communiste de Seine-Sud en 1962 et resta ensuite à celui du Val-de-Marne. Ayant quitté ses responsabilités dans l'organisation de jeunesse, elle devint secrétaire de la section communiste de Choisy-le-Roi, fonction particulièrement délicate car le secrétaire général Georges Marchais était membre de cette section et présent aux assemblées. Elle intégra le bureau fédéral de Seine-Sud en 1964, s'occupa particulièrement des enseignants ; à ce titre, les événements de mai-juin 1968 constituèrent un grand moment de son activité.

Élue conseillère générale de Choisy-le-Roi en 1967, dès la création du Val-de-Marne, elle présida la commission de l'enseignement, de la jeunesse, du sport et de la culture puis fut, de 1996 à 2004, vice-présidente chargée des collèges et de l'Université. Conseillère générale jusqu'en 2004, date de son retrait volontaire, elle siégea également pendant trois ans au conseil régional d'Ile-de-France de 1974 à 1977. Son élection au Sénat le 25 septembre 1977 surprit : elle était troisième de liste derrière Marcel Rosette et Charles Lederman ; des voix socialistes se détournèrent de Pierre Tabanou à son profit et les trois communistes furent élus. Régulièrement réélue en septembre 1986, en septembre 1995, en septembre 2004, elle démissionna le 18 septembre 2007 pour laisser ce mandat à Odette Terrade. Pendant son séjour de trente ans, elle dynamisa le groupe communiste par sa fougue et son enthousiasme. Particulièrement présente dans les dossiers des affaires étrangères, elle siégea au bureau de la commission des Affaires étrangères et de la Défense à partir de

2002 et joua un grand rôle dans la reconnaissance du génocide arménien. Vice-présidente du groupe communiste au Sénat en 1978, le président étant Marcel Rosette, elle le présida de 1979 à 1995, puis assura la présidence du groupe communiste, républicain et citoyen (GRC) jusqu'en 2004. Elle s'occupa particulièrement de l'enseignement primaire, secondaire supérieur, et du sport. Elle fit un rapport sur le dopage. Elle fut à l'origine de la loi sur les droits des enfants.

Depuis son départ du Sénat, Hélène Luc préside l'Association Franco-vietnamienne, à suivre la défense des victimes des essais nucléaires et siège au bureau du Musée de la résistance nationale de Champagne-sur-Marne.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Divers sites Internet. — Témoignages. — Notes de Paul Boulland. — Entretien avec Hélène Luc, 2009.

Claude Pennetier

## LUNET André [LUNET Jules, André]

**Né le 12 octobre 1902 à Paris (VI<sup>e</sup> arr.), mort le 16 décembre 1981 ; dessinateur industriel ; communiste, syndicaliste.**

Dessinateur, André Lunet était syndiqué à la CGTU en 1930. En 1936-1938, il fut président de la Fédération des techniciens, dessinateurs et assimilés de l'industrie et des arts plastiques. Secrétaire du syndicat CGT des Métaux de la région parisienne de 1936 à 1939, il participa aux négociations pour la convention collective de la Métallurgie en 1936. Candidat à la commission exécutive de l'Union des syndicats de la région parisienne lors du congrès des 5-7 février 1937, il adhéra la même année au Parti communiste.

Replié en 1940 à Limoges, André Lunet participa aux activités de la CGT clandestine et fut membre du bureau du syndicat unique de la Métallurgie jusqu'en 1944. Selon un rapport de police, il fut également responsable régional du PCF pour la Haute-Vienne.

Il fut membre du Conseil économique de 1947 à 1950, il démissionna et fut remplacé en octobre. A la Libération, il remit sur pied l'Union CGT des Bouches-du-Rhône, puis, en 1946, fut nommé secrétaire de l'Union syndicale des travailleurs de la Métallurgie de la Seine. Membre de la commission exécutive de la CGT, du bureau de l'Union des syndicats de la Seine, il joua un rôle important, dirigeant l'activité du futur secrétaire général du Parti communiste, Georges Marchais.

Élu au comité central du Parti communiste lors du XI<sup>e</sup> congrès en 1947, André Lunet en resta membre jusqu'au XIII<sup>e</sup> congrès en 1954. En



décembre 1951, il devint membre du Comité fédéral de la Seine, puis, en 1954, du comité de la Fédération Seine-Ouest du Parti communiste. En 1950, il était membre de la commission nationale permanente des Combattants de la paix et de la liberté.

Élu conseiller municipal dans le 6e secteur de Paris le 19 octobre 1947, André Lunet démissionna de son mandat le 18 mai 1948, semble-il sur la demande de son parti, afin de se consacrer au travail syndical. Il appartient, à partir de 1946 et jusqu'en octobre 1951, au Conseil économique et social comme représentant de la CGT ; il participa aux travaux des commissions du commerce et de la distribution, de l'économie et de l'Union française, et au comité supérieur des conventions collectives.

À la fin de sa vie, André Lunet présidait l'association "Tourisme et Travail". Marié à Boulogne en 1926 avec Simone Legendre, il était père d'un enfant.

SOURCES : Arch. PPo., 26 août 1946. — Arch. Institut d'Histoire sociale, rapport de police non daté (1956). — *L'Humanité*, 13 mai 1939, 22 décembre 1981. — *Le Monde*, 25 décembre 1981. — *Le Travailleur parisien*, 1936. — État civil.

Claude Pennetier

## **MAIRE Adrienne, Jeanne, née PARIS Adrienne**

**Née le 19 décembre 1909 à Montreuil-sous-Bois (Seine) ; sténo-dactylo ; militante communiste de Montreuil ; conseillère municipale de Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis), conseillère générale de la Seine puis de Seine-Saint-Denis (1953-1976) ; résistante.**

Née dans une famille pauvre de huit enfants, Adrienne Paris dut quitter l'école à douze ans et demi pour travailler dans un atelier montreuillois de tricot, qui l'employa jusqu'en 1935. Mariée en août 1929, elle adhéra avec son mari René Maire au Parti communiste en 1932, à l'occasion d'un meeting organisé par Daniel Renoult. Après la conquête de la municipalité de Montreuil par le Parti communiste en 1935, elle fut employée à la mairie pour effectuer des enquêtes auprès des chômeurs. Elle intervint à la conférence de rayon de juillet 1935 sur les problèmes des femmes.

Pendant la "drôle de guerre", agent de liaison de Jean Chaumeil, elle fut arrêtée en juin 1940 mais parvint à s'enfuir durant l'exode. Redevenue agent de liaison de Chaumeil, puis de Jean Baillet, elle fut à nouveau arrêtée le 29 novembre 1941 avec son enfant de vingt-

neuf jours puis libérée en novembre 1942 de la prison de Rennes.

De la fin 1944 à 1947, elle fut sténo-dactylographe du secrétaire parlementaire de Jacques Duclos. En 1947, élue conseillère municipale de Montreuil et maire adjoint, elle fut déléguée au congrès national communiste de Strasbourg, puis siégea au comité fédéral de la Seine. Elle resta élue municipale de 1947 à 1977 et conseillère général de 1953 à 1976.

SOURCE : Renseignements recueillis par Claude Willard auprès d'Adrienne Maire, 1989.

Ci. Willard

## **MAIRE René, Édouard**

**Né le 4 février 1907 aux Pavillons-sous-Bois (Seine), mort le 3 mars 1971 à Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis) ; potier d'étain ; militant communiste de Montreuil, chauffeur d'Eugen Fried puis de Maurice Thorez, collaborateur du service des cadres du PCF.**

Frère d'Alfred Maire, fils d'un potier d'étain, René Maire travailla très jeune comme potier d'étain et adhéra au Parti communiste, en même temps que sa femme Adrienne Maire, en 1932. Pendant la guerre d'Espagne, il conduisit camions et ambulances pour ravitailler les républicains espagnols. A son retour, il devint le chauffeur d'Eugen Fried, délégué de l'Internationale communiste en France.

Après la Libération, Maire travailla au comité central comme garde du corps de Maurice Thorez, puis, de 1952 à sa mort le 3 mars 1971 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), comme chauffeur de Santiago Carillo, dirigeant du Parti communiste espagnol. Au début des années 1950, il travailla également auprès du secteur des cadres du PCF

Il s'était marié à Montreuil le 7 août 1929 avec Adrienne Paris.

SOURCE : Arch. du comité national du PCF — Renseignements recueillis par C. Willard auprès d'Adrienne Maire. — État civil — Notes de Paul Boulland.

Claude Willard

**MALLERET-JOINVILLE  
Alfred [MALLERET Alfred,  
dit]. Pseudonymes dans la  
Résistance : MARTIAL,  
BUSSY, BAUDOIN,**

## **BOURDELLE, puis JOINVILLE.**

**Né le 15 décembre 1911 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.), mort le 20 février 1960 à Arcueil (Seine, Val-de-Marne) ; employé d'assurances ; syndicaliste et militant communiste ; un des dirigeants de « Libération-Sud » en 1942, puis responsable des Mouvements Unis de Résistance en 1943-1944 avec le grade de général ; membre du comité central du Parti communiste en 1950 ; député de la Seine (1946-1958), conseiller municipal d'Alfortville (Seine, Val-de-Marne).**

Les parents d'Alfred Malleret étaient issus de familles de métayers installés dans la région de Montluçon (Allier) depuis de nombreuses générations. Son père quitta un emploi de mineur dans le bassin de Noyant (Maine-et-Loire) et vint chercher du travail à Paris où il exerça longtemps le métier de chauffeur de taxi.

Alfred Malleret fit des études primaires à Vincennes (Seine, Val-de-Marne) où habitait sa famille. À quinze ans, muni du brevet d'enseignement primaire supérieur, il entra comme employé à la Barclay's Bank. C'est en 1928 qu'il fonda avec sept camarades une première association le « Pingouin's club », dans le but de s'instruire par un échange des connaissances artistiques et musicales de chacun. Un voisin, professeur de musique, apprit le violon au jeune Malleret, puis lui procura en 1931 une chambre et un emploi à l'École de Musique de Vincennes. Entre temps, en 1929, le « Pingouin's club » ayant disparu, Alfred Malleret fonda la « Nouvelle Pléiade ».

En septembre 1933, au retour du service militaire effectué au 9<sup>e</sup> régiment de zouaves en Algérie, et qu'il termina comme sergent, Alfred Malleret et trois amis de la « Nouvelle Pléiade » s'essayèrent à la vie communautaire et louèrent un pavillon à Vincennes. Mais, au début de 1934, des difficultés financières obligèrent les jeunes gens à déménager. Alfred Malleret s'installa alors place Daumesnil (Paris, XII<sup>e</sup> arr.) Le groupe s'initiait aux sciences humaines, au latin, à la philosophie que leur milieu modeste ne leur avait pas permis d'aborder à l'école. En 1935, ce fut l'étude de Marx. Deux des camarades de Malleret devinrent communistes. (Voir Paul Copin)

Abandonnant l'école de musique, après plusieurs emplois, il entra en 1934 à la compagnie d'assurances « La Nationale » à Paris. En 1935, il y fonda la sous-section syndicale de la CGTU dont il devint le secrétaire. En 1936, il participa activement à l'organisation des grèves dans l'entreprise et aux commissions paritaires, avec Maurice

Kriegel ; en juin 1937, il adhéra au Parti communiste ; il faisait partie de l'Association des Amis de la Commune et du mouvement Amsterdam-Pleyel. Parallèlement, il continua à approfondir sa culture par de longues lectures nocturnes.

Mobilisé en 1939 au 21<sup>e</sup> régiment de marche des volontaires étrangers, il fut fait prisonnier le 23 juin 1940 dans les Ardennes. Une première tentative d'évasion en septembre 1941 échoua, une deuxième, le 6 avril 1942, fut couronnée de succès ; il regagna la France et fut démobilisé à Châteauroux (Indre) le 22 juin 1942. Il entra aussitôt en contact avec son ami Maurice Kriegel et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec la Résistance à Limoges.

Au début de 1943, lorsqu'il devint chef de région du mouvement « Libération » que dirigeait Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Malleret rencontra sa future compagne. Celle-ci, Ségolène Manceron, était entrée en 1941 comme secrétaire permanente du mouvement « Libération » à Lyon. Elle fut secrétaire de Pierre Hervé, chef de région des Mouvements Unis de Résistance (MUR) pour la région lyonnaise, puis de Malleret qui, sous le pseudonyme de Joinville succéda à Pierre Hervé. Elle adhéra au Parti communiste en 1943 et travailla avec Joinville sous les pseudonymes successifs de Françoise, Viviane, Magali, Anna, Annick.

Lorsque les mouvements de résistance de la zone-sud fusionnèrent, Alfred Malleret fut désigné comme chef des Mouvements Unis de Résistance pour la région Rhône-Alpes qui regroupait dix-huit départements. Il avait pour adjoint l'historien Marc Bloch dont il admirait le tranquille courage. Il organisa l'action directe, impulsa la création et l'équipement des maquis. Certains groupements répugnant à les armer, il combattit leurs arguments estimant que leur attitude « condamnerait la Résistance à l'impuissance et à la stérilité ».

Devenu en février 1944 chef national des Corps Francs de la Libération – qui regroupaient l'ensemble des forces armées de la zone-sud – il s'opposa aux partisans de « l'attentisme » et fut de ceux qui voulaient développer immédiatement et sous toutes les formes la guérilla contre l'ennemi. En mai, après l'arrestation du général de Jussieu, le COMAC (organisme militaire du Conseil national de la Résistance) le désigna comme chef d'état-major national des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).

Pendant trois mois décisifs, sa tâche fut d'implanter des états-majors régionaux en assurant la fusion des divers organismes sous une autorité unique. L'utilisation du réseau radio du service de renseignements de BCRA lui ayant été refusée, il envoya dans toute la France des agents de liaison qui assurèrent par tous les moyens le contact avec les régions et les départements.

En août 1944, il était aux côtés du colonel Rol-Tanguy pendant les combats de la Libération de Paris. Après celle-ci, un décret du 28 août prononça la dissolution des FFI, mais il ne fut pas appliqué en raison de la pression populaire et Joinville fut nommé général, directeur des FFI. Il s'installa avec son état-major au ministère de la Guerre.

Le problème fut alors de réaliser l'amalgame des troupes de la Résistance intérieure et des troupes venues de l'extérieur. Ainsi les FFI continuèrent-ils le combat : ils participèrent à la libération des « poches » de l'Atlantique encore tenues par l'ennemi et à la libération de l'Alsace.

Le 15 mai 1945, Alfred Malleret-général Joinville était démobilisé. Une nouvelle phase de sa vie commençait. Le Parti communiste français le présenta aux élections législatives sur la liste du 4e secteur de la Seine immédiatement après Maurice Thorez. Député, il fut réélu sans interruption jusqu'en 1958. Il siégea en outre quelques années au conseil municipal d'Alfortville.

Spécialisé dans les questions militaires, il appartient à la commission de la défense nationale et suivit attentivement les problèmes internationaux. Il écrivit de nombreux articles, participa à la direction de la Fédération des officiers de réserve républicains. Il se prononça contre l'armée de métier et s'éleva contre ceux qui proclamaient dépassé le concept national. Bien avant le 13 mai 1958, il dénonça le rôle d'officiers factieux au sein du service psychologique de l'armée.

Membre du comité central du Parti communiste français à partir de 1950, il participa à toutes les luttes politiques de l'après-guerre, et notamment à celle menée contre la guerre d'Indochine.

Le 20 février 1945, Alfred Malleret avait épousé civilement Ségolène Manceron dont le père avait été résident général en Tunisie puis ambassadeur au Danemark.

ŒUVRE : Collaborations à *France Nouvelle*, *Démocratie Nouvelle*, aux *Cahiers du Communisme*. — Membre du comité directeur de l'hebdomadaire *Action* avec Pierre Hervé, Maurice Kriegel, Jean Pronteau. animateur entre 1955 et 1960 de la revue *L'Armée française*, organe de la Fédération des officiers de réserve républicains. — Livres et brochures : *Les Usines d'armement et le rééquipement national. L'Armée française doit être nationale et républicaine* (interventions des députés communistes devant l'Assemblée constituante), Paris, PCF, 1946. — *Le Problème de l'armée nationale, les instituteurs, le pacifisme et l'armée nationale* (conférence faite le 16 avril 1946), Paris, s.d. — *L'Armée républicaine la plus efficace, la plus économique* (débat de l'Assemblée Nationale Constituante) Paris, PCF, 1946. — En

collaboration avec Louis de Villefosse, *Demain, l'armée française*, Paris, 1950.

SOURCES : Bibliothèque marxiste de Paris. — Témoignage et archives personnelles de Madame Malleret-Joinville. — Maurice Kriegel-Valrimont, *Mémoires rebelles*, avec Olivier Biffaud, Éditions Odile Jacob, 1999.

Jean Maitron

## MANDIT Pierre

Né le 28 septembre 1930 ; cheminot ; communiste de la Seine-Nord-Est.

Machiniste, Pierre Mandit adhéra au PCF en 1960. Il fit un mois d'école centrale du parti et fut secrétaire de section et membre du comité fédéral PCF de la Seine-Nord-Est (future Seine-Saint-Denis) en 1968.

SOURCE : Comités fédéraux du PCF.

## MARCHAIS Georges, René, Louis

Né le 7 juin 1920 à La Hoguette (Calvados), mort le 16 novembre 1997 à Paris (Xe arr.) ; ajusteur ; secrétaire de l'USTM de la Seine ; secrétaire de la fédération Seine-Sud du PCF (1955-1961), membre du comité central (1956-1997) puis du bureau politique (1959-1996), secrétaire à l'organisation (1961-1970) puis secrétaire général du PCF (1970-1994) ; député du Val-de-Marne (1973-1997), député européen (1979-1989), candidat du PCF à l'élection présidentielle en 1981.

Depuis son arrivée au secrétariat général du Parti communiste, la biographie de Georges Marchais a été l'objet de controverses que l'on ne pourra prétendre trancher ici. Il est en tout cas indéniable que son parcours, de l'après-guerre à son accession aux plus hautes responsabilités dans le PCF, fut étroitement associé à la banlieue sud où il fit ses premières armes de militant syndical à Issy-les-Moulineaux et dont il dirigea la fédération entre 1956 et 1961. De plus, le Val-de-Marne fut son territoire d'élection, comme député.

Georges Marchais naquit à La Hoguette, village du bocage normand situé au sud du Calvados. Son père, René Marchais, fut garçon épicier puis ouvrier carrier. Athée et « un peu anarchiste », selon son fils, il fut durablement marqué par l'expérience des tranchées durant la Première Guerre mondiale. Veuf depuis 1914, il avait épousé, en 1919, Germaine Caudou, née Boscher, issue d'une famille de paysans, elle-même veuve d'un soldat de 14-



18 et mère de trois enfants. René Marchais décéda en 1930 et son épouse vécut de sa pension de veuve de guerre et d'un petit élevage bovin. Bon élève, Georges Marchais obtint le certificat d'études primaires et le brevet élémentaire mais ne put ou ne voulut pas poursuivre sa scolarité. Inspiré par l'exemple du mari de sa demi-sœur, ouvrier dans la prestigieuse industrie aéronautique, il gagna Paris en 1935, pour entrer en apprentissage. Hébergé par sa demi-sœur, concierge dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement, et aidé par son beau-frère, il trouva, après plusieurs mois de recherches infructueuses, une place d'apprenti au Décolletage général, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement.

En juillet 1936, Georges Marchais quitta l'usine et alterna pendant plusieurs mois périodes de chômage et emplois divers, en usine mais aussi comme coursier ou commis de bureau. En 1938, à nouveau aidé par son beau-frère, il put entrer à la SNCAC à Boulogne-Billancourt et poursuivre sa formation professionnelle. Membre de la classe 1940 et employé dans un secteur stratégique de la défense nationale, Georges Marchais ne fut pas mobilisé. Avec l'avancée allemande, son usine fut déplacée à La Rochelle (Charente-Maritime) et il se trouva à nouveau au chômage. À la fin de l'année 1940, il fut embauché dans un atelier de l'aérodrome de Villacoublay (Seine-et-Oise, Yvelines) où il travaillait sur des appareils allemands puis travailla à Bièvres, dans un atelier dépendant de l'entreprise allemande AGO.

Marié le 15 mars 1941 à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) et père d'une fille, née le 4 juin 1941, il partit travailler en Allemagne en décembre 1942 et fut envoyé aux usines Messerschmitt d'Augsbourg. Sans passé militant, peu ou pas politisé, chargé de famille et peut-être sensible aux arguments financiers, il ne chercha pas à se soustraire au départ. Toutefois le caractère volontaire de son engagement n'est nullement avéré. Les attaques *ad hominem* de ses adversaires politiques et les récits confus ou contradictoires de l'intéressé s'opposent sur les conditions de son retour en France et en région parisienne puis de sa réinsertion dans l'industrie aéronautique. En l'état actuel des recherches, aucune version ne peut être considérée comme satisfaisante. Sa présence dans son village natal est attestée par des témoins lors des élections municipales du printemps 1945. Il aurait soutenu les candidats proches du PCF et dans son questionnaire biographique, il indiquait avoir distribué des tracts à la Libération.

C'est à l'usine Voisin d'Issy-les-Moulineaux, où il entra au début de l'année 1948, que Georges Marchais s'imposa comme un militant syndical particulièrement dynamique et combatif, rapidement repéré par les dirigeants de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie (USTM) de la Seine et par les

responsables locaux du PCF, en particulier Paul Esnault, secrétaire de la fédération Seine-Sud entre 1944 et 1946. Délégué du personnel à partir de 1949, secrétaire du syndicat CGT de l'usine à partir de 1950, il fut également secrétaire du syndicat des Métaux CGT d'Issy-les-Moulineaux à partir de 1950. Parallèlement, il entra au comité puis au bureau de la section communiste d'Issy-les-Moulineaux. En août 1951, il quitta l'usine pour devenir permanent de l'USTM.

Son départ pour l'Allemagne ne fit jamais obstacle à sa promotion. Avec l'entrée en Guerre froide, la CGT et le PCF mettaient l'accent sur de jeunes militants issus de l'industrie, étrangers aux conflits de légitimité nés de la guerre et de la Libération. C'est à ce titre que Georges Marchais intégra en 1953 la nouvelle équipe du secrétariat de l'USTM, mise en place sous l'égide d'André Lunet. Gilbert Vergonzane, promu à la même époque, présentait un profil similaire. Contrairement à ce qu'indiquent diverses biographies, Georges Marchais ne fut pas membre du comité fédéral de la Seine avant sa décentralisation en 1953. À l'issue de celle-ci, en décembre 1953, les membres du secrétariat de l'USTM se répartirent dans les nouvelles fédérations. Un temps proposé pour le comité fédéral de Seine-Sud, où siégea finalement Gilbert Vergonzane, Georges Marchais fut affecté au comité fédéral de Paris. Peu après, en mars 1954, lors de la conférence fédérale, il fit l'objet de vives critiques de la part de Raymond Guyot après l'échec d'une grève aux usines Citroën de Javel, et fut contraint à l'autocritique. Il fut toutefois réélu au comité puis au bureau fédéral.

Dans ces années décisives, Georges Marchais apparaissait comme un cadre d'avenir pour le Parti communiste. Candidat une première fois à l'école centrale du parti en 1952, il ne put abandonner ses responsabilités syndicales à Issy-les-Moulineaux pour s'y rendre. Il suivit finalement une école de dirigeants syndicaux en mars-avril 1954, où il reçut une appréciation très élogieuse confirmant ses qualités de dirigeant méritant « particulièrement d'être suivi. » À l'automne 1955, la direction du parti souhaite renforcer le secrétariat de la fédération Seine-Sud. En mars 1954, le service des cadres avait critiqué la forte proportion d'employés et de techniciens dans le comité fédéral. La venue au secrétariat d'un ouvrier issu de la métallurgie et du syndicalisme répondait mieux au modèle militant valorisé par le parti et correspondait, semble-t-il, aux vœux de Maurice Thorez pour « sa » fédération. Le choix s'orienta vers l'un des secrétaires de l'USTM, Gilbert Vergonzane ou Georges Marchais. André Lunet poussa la candidature du second qui accepta après plusieurs entrevues avec Marcel Servin. Son profil, coupé des enjeux liés à la Résistance, convenait également bien aux canons

thoréziens de l'époque. Peut-être ce choix fut-il également appuyé par d'autres dirigeants comme Léon Mauvais, à partir de sa double position de secrétaire de la CGT et de militant de la fédération Seine-Sud. Georges Marchais fut élu au secrétariat de la fédération Seine-Sud lors de la conférence de novembre 1955 et affecté à la propagande. À l'issue de la réunion du comité fédéral du 28 mars 1956, il remplaça Madeleine Vincent au poste de premier secrétaire fédéral et son élection fut confirmée lors de la conférence des 7 et 8 juillet. Dix jours plus tard, il fit son entrée au comité central du PCF, comme suppléant, à l'occasion du XIVe congrès du PCF, au Havre (Seine-Inférieure, Seine-Maritime).

À travers ses nouvelles responsabilités, Georges Marchais devint un proche de Maurice Thorez. Sa gestion de la fédération Seine-Sud était appréciée du secrétaire général et rencontrait certains succès dans la diffusion de la presse du parti, le nombre d'adhérents ou la création de cellules et sections d'entreprise. Résultats positifs d'autant plus appréciés dans un contexte politique marqué notamment par les événements de l'année 1956 (XXe congrès du PCUS, Hongrie, soutien à Guy Mollet) face auxquels il parvint à imprimer à la fédération son application déterminée de la ligne politique et son « esprit de Parti ». En 1959, le XVe congrès se déroula dans sa fédération, à Ivry (Seine, Val-de-Marne) et Georges Marchais fut titularisé au comité central et élu suppléant au bureau politique. Son dévouement au parti et sa fidélité personnelle au secrétaire général s'illustrèrent à nouveau lors de l'éviction de Marcel Servin et Laurent Casanova. Sollicité par Maurice Thorez et désigné comme nouveau secrétaire à l'organisation du parti, Georges Marchais mena la dénonciation en règle des conceptions et du travail de son prédécesseur Marcel Servin lors du XVIe congrès, en mai 1961.

Appelé à des fonctions nationales, Georges Marchais abandonna la direction de la fédération Seine-Sud à Marcel Zaidner. Toutefois, il continuait de siéger au comité fédéral et restait étroitement associé à la fédération de banlieue sud, sur un plan personnel et politique. Sa fille aînée, Michelle, aide-comptable, dirigeante de l'UJFF, siégea au comité fédéral de Seine-Sud entre 1961 et 1964. Dans le cadre de ses activités militantes, Georges Marchais avait également fait la connaissance de sa seconde compagne, Liliane Garcia, née Grelot. Militante communiste et syndicaliste CGT de Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine), elle entra au secrétariat fédéral en 1964 et y siégea jusque dans les années 1970. Sur le plan politique, la fédération Seine-Sud restait également « sa » fédération. Ainsi, selon certains témoins, il était indirectement visé par les critiques de Jeannette Vermeersch et Raymond Guyot contre Marcel Zaidner, lors de la conférence fédérale de 1962.

Déjà investi d'importantes responsabilités en tant que secrétaire à l'organisation, par exemple lors de l'évolution des statuts du PCF en 1964, Georges Marchais joua un rôle croissant sur le plan politique, aux côtés de Waldeck Rochet. À plusieurs reprises, il représenta le Parti communiste sur les plans international – notamment auprès du PCUS – et national dans les échanges avec les socialistes. En 1968, ses interventions sur le mouvement étudiant (notamment l'article du 3 mai 1968 dans *l'Humanité*) et sur les événements de Tchécoslovaquie contribuèrent à son affirmation à la tête du parti. Profondément ébranlé par l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, Waldeck Rochet fut rapidement diminué par la maladie à partir de l'été 1969. Il soutint la promotion de Georges Marchais, nommé secrétaire général adjoint le 11 décembre 1969. Confirmé dans ce poste par le congrès de février 1970, il prit officiellement le titre de secrétaire général lors du XXe congrès du PCF (1972).

Les premières années du secrétariat de Georges Marchais approfondirent la dynamique réformatrice et unitaire de Waldeck Rochet, avec pour point d'orgue la signature du Programme commun de gouvernement avec le Parti socialiste, le 27 juin 1972. Sur le plan international, le PCF afficha une distance croissante à l'égard de l'URSS, contribuant activement à la convergence des partis occidentaux dans le mouvement « eurocommuniste ». Toutefois, cette dynamique fut brutalement interrompue par la rupture du Programme commun en 1977 puis par le réalignment sur les Soviétiques.

À l'occasion des élections législatives de 1973, Georges Marchais fit son entrée à l'Assemblée nationale, comme député de la 1re circonscription du Val-de-Marne (Arcueil, Villejuif, Champigny). Il succédait à Marie-Claude Vaillant-Couturier. Après le nouveau découpage électoral, il fut, à partir de 1988, élu dans la 11e circonscription (Arcueil, Cachan, Villejuif). Au plan national, ses candidatures électorales marquèrent les difficultés croissantes du Parti communiste. En 1979, il mena la liste du PCF aux élections européennes et fut élu député, sur fond de durcissement des conflits internes, notamment lors de la crise de la fédération de Paris. Candidat à l'élection présidentielle de 1981, il obtint un résultat jugé décevant en ne recueillant que 15 % des voix. En 1984, il fut reconduit au Parlement européen mais les élections marquèrent un nouveau recul du PCF, suivi du retrait des ministres communistes du gouvernement.

Malgré la succession des crises internes et les difficultés croissantes sur le plan électoral, Georges Marchais se maintint à la tête du Parti communiste français jusqu'en 1994. Lors du XXVIIe congrès, il céda le poste de secrétaire général à Robert Hue. Il continua toutefois de

siéger à l'Assemblée nationale jusqu'à son décès et resta actif dans la vie du PCF, exprimant ses craintes devant la « mutation » entamée par son parti. Conformément à sa volonté, les funérailles de Georges Marchais rompirent avec la solennité des enterrements de dirigeants communistes et se déroulèrent à Champigny-sur-Marne où il fut enterré. Dix ans plus tard, une plaque fut posée sur la sépulture destinée aux membres de la direction du Parti communiste français dans la 97e division de cimetière du Père Lachaise signalant ses fonctions et sa tombe à Champigny-sur-Marne..

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne. — *L'Humanité*. — T. Hofnung, *Georges Marchais, l'inconnu du Parti communiste français*, Paris, L'Archipel, 2001. — Ph. Robrieux, *Histoire intérieure du PCF*, t. II-IV, Paris, Fayard, 1980-1984.

Paul Boulland

## MARGOT Édouard, Maurice

**Né le 23 mars 1912 à Paris (VI<sup>e</sup> arr.), mort le 28 mai 1971 à Villejuif (Val-de-Marne) ; infirmier ; militant syndicaliste et communiste de la Seine ; conseiller municipal de Villejuif.**

Édouard Margot, infirmier, adhéra au Parti communiste en 1932. Ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale et prisonnier de guerre, il fut élu conseiller municipal communiste de Villejuif (Seine) le 19 octobre 1947. Demeurant avenue de Vitry, il fut réélu successivement en 1953, 1959 et 1965. La première magistrature municipale était occupée par Louis Dolly.

En 1953, lorsqu'il accéda au comité fédéral de la Seine-Sud, il était membre de la direction nationale de la fédération CGT des services publics et de santé et secrétaire du syndicat des hôpitaux psychiatriques.

Marié à Vitry-sur-Seine (Seine) le 9 novembre 1935 avec Marie Paulin, il divorça en janvier 1955,

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Villejuif, série : 60W1 (liste électorale 1947). — Arch. comité national du PCF. — Notes d'Emmanuel Hagen. — État civil (Extrait).

Jea-Pierre Besse, Claude Pennetier

## MARKIDÈS Paul

**Né le 24 octobre 1933 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) ; dessinateur industriel ; militant communiste de**

**banlieue ouest ; militant de l'éducation populaire.**

Son père, chypriote grec immigra en France en 1914, « pour défendre la liberté » selon ses termes. Il travailla comme agent de maîtrise dans un dépôt de carburant. Sa mère travaillait comme couturière à domicile. Après des études primaires à Saint-Ouen, Paul Markidès poursuivit ses études secondaires à Paris au lycée Condorcet puis à Chaptal avant d'intégrer l'École d'électricité industrielle de Paris. Son adolescence fut marquée par une participation active aux mouvements de jeunesse catholiques.

A partir de 1956, Paul Markidès travailla comme dessinateurs industriel à la General Motors puis comme dessinateur d'études au BERIM. Militant des Jeunesses communistes à Saint-Ouen depuis 1955, il était considéré en 1959 comme l'un des « meilleurs militants de la jeunesse dans la fédération ». Il fut ainsi élu au secrétariat de la section communiste locale et au comité fédéral communiste de Seine-Ouest. Parallèlement il poursuit une action de diffusion culturelle au sein de l'UJFC et dans le cadre de la MJC de Saint-Ouen, dont il fut le fondateur et le premier président. Cette activité l'éloigna de ses responsabilités au sein du PCF et il ne fut par réélu au comité fédéral de Seine-Ouest en 1962. A cette époque, il était en relation avec le TNP et devint membres du bureau Fédération nationale des centres culturel dont il devint secrétaire général adjoint de la s en Avignon en 1967. Chaque année il dirigera des stages dans cette ville jusqu'en 1977. De 1970 à 1975, il fut concepteur, fondateur, puis directeur du Centre d'éducation, de diffusion et de recherches culturelles (CEDIRC) à Drancy. Parallèlement, il fut le premier vice-président de la FFMJC. A ce titre, il siégea au Haut comité de la jeunesse et des sports et à la commission Armée-jeunesse. De 1971 à 1976, il participa à l'organisation d'expositions et à l'élaboration des catalogues des expositions artistiques de la Fête de l'Humanité.

De 1975 à 1985, il est présida la fédération nationale Formation et démocratie d'entreprises et d'associations qu'il avait contribué à créer.

Maire adjoint de Nantueil-le-Haudouin de 1977 à 1989 il y fonda en 1983, le centre associatif de formation pour jeunes en difficultés d'apprentissage dont il fut président.

De 1991 à 1993, il fut directeur du centre d'études de formation et de recherche pour les entreprises et les professions de Crolles à la demande de son président-fondateur P. Jargot. Il travailla comme chargé de mission à la communication de Romainville en 1993 et poursuivait ses activités d'animateur culturel en 1996.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF – G. Pujol, M. Romer, *Dictionnaire biographique des militants (XIXe-XXe siècles). De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Paul Boulland

## MARTIN Henri, Ursin, Clément

**Né le 23 janvier 1927 à Rosières, commune de Lunery (Cher) ; apprenti-ajusteur ; maquisard en août 1944 ; communiste ; arrêté le 13 mars 1950, emprisonné durant trois ans et demi, sut cristalliser sur son nom le combat contre la guerre d'Indochine ; secrétaire national de l'UJRF, puis de la JC (1955-1962) ; membre du CC de 1956 à 1994.**

Le père d'Henri Martin, Louis, fils de tout petit paysan, devenu employé communal, fut mouleur, puis ajusteur à l'usine de Rosières, spécialisée dans les cuisinières. Sa mère, Mathilde Gimonet, fille d'ouvriers agricoles, était couturière. La famille s'entassait dans un logement exigu (une chambre commune aux deux parents et aux trois enfants), propriété de l'usine. Celle-ci, cependant, leur alloua en 1934 une demeure plus spacieuse, dotée d'un minimum de confort. Les deux parents étaient catholiques et Henri Martin fut enfant de chœur jusqu'à 13 ans.

Après des études primaires brillantes, sa famille n'ayant pas les moyens de l'envoyer au lycée, Henri Martin fut inscrit en 1940 dans un centre de préapprentissage et fut embauché en 1941 comme manœuvre travaillant de nuit dans une usine de Saint-Florent-sur-Cher, fabriquant vis et boulons pour la Wehrmacht ; à la fin de 1942, il fut pris comme apprenti-ajusteur dans l'usine de Rosières.

Son père, qui avait participé à l'occupation de l'usine en 1936 et avait été licencié après la grève de novembre 1938, était entré en contact avec la Résistance communiste locale. Henri Martin se mit à distribuer de nuit, dans son village, des tracts, dès 1943. En juin 1944, il devint agent de liaison du maquis FTP de Lignières, qu'il rejoignit le 14 août 1944. Il contribua ainsi à la Libération de Bourges, le 6 septembre, et, déjà communiste de cœur, signa son adhésion au PCF. En novembre 1944, avec la 34e demi-brigade, commandée par le colonel de Vogué, il monta la garde autour de la poche de Royan, jusqu'à sa démobilisation, le 18 février 1945.

En décembre 1944, Henri Martin avait demandé à s'engager dans la Marine nationale comme mécanicien. Il ne fut appelé que fin mai et signa le 1er juin 1945 un engagement

de cinq ans. Après être passé par la base aéro-navale de Hourtin (Gironde), il effectua un stage de mécanicien à Mimizan (Landes). Envoyé à Toulon (Var), affecté à l'avisos Chevreuil, il arriva à Saïgon (Indochine) en décembre 1945.

Après le court espoir soulevé par les Accords de Fontainebleau du 6 mars 1946, très rapidement Henri Martin prit conscience — et ses lettres, pour une large part publiées, en témoignent — que la France menait en Indochine une « sale guerre », notamment lorsqu'il assiste au bombardement d'Haiphong, le 23 novembre 1946.

Très apprécié de ses supérieurs pour ses qualités professionnelles et son courage, nommé matelot-mécanicien de 1ère classe, le 11 octobre 1946, Henri Martin refusa la croix-de-guerre, d'une guerre menée contre le peuple vietnamien. Dès juin 1946, il avait demandé la résiliation de son contrat d'engagement (demande renouvelée en juin 1947 et juin 1948). Sans contact extérieur, Henri Martin mena une active propagande orale contre la guerre.

Rentré en France le 11 décembre 1947, Henri Martin profita de sa permission pour se rendre chez ses parents à Rosières. Là, il renoua les liens avec le PCF, notamment par son père, devenu maire-adjoint de Lunery.

A la fin de sa permission, fin mars 1948, Henri Martin fut affecté comme quartier-maître mécanicien de 1ère classe à la station d'essais des combustibles et des lubrifiants, située dans l'Arsenal de Toulon. Il prit contact avec la Fédération communiste du Var et entreprit une campagne de propagande contre la guerre du Viêt-nam, regroupant une soixantaine de matelots. Henri Martin rédigeait la plupart des tracts distribués signés « un groupe de marins », multipliait à l'intérieur de l'Arsenal — jusque sur la direction et dans l'allée centrale — les inscriptions « Paix au Viêt-nam ».

Un provocateur-mouchard, Liebert (ancien volontaire comme sous-marinier dans la Kriegsmarine) réussit à entraîner le quartier-maître Heimbürger à commettre un acte de sabotage sur le porte-avions Dixmude. Une tentative de sabotage, dont les experts affirmeront qu'elle était si maladroite qu'elle ne pouvait causer aucun dégât sérieux.

Henri Martin fut arrêté le 13 mars 1950 pour entreprise de démoralisation de l'armée, inculpation à laquelle s'ajouta rapidement une seconde pour complicité de tentative de sabotage.

Lors du procès de Toulon (17-19 octobre 1950), ce jeune homme de 23 ans, sans expérience ni bagage politique, d'accusé se fit accusateur : « En me battant contre la guerre injuste du Viêt-nam, je défends l'honneur de la France ». L'accusation de sabotage fut

abandonnée, Henri Martin fut condamné à cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire. Le 21 mai 1951, ce jugement fut cassé pour vice de forme. Le second procès (Brest, juillet 1951) confirma cependant le verdict.

Dès la mi-juillet 1950, ne cessant de s'amplifier, fut déclenchée une puissante campagne pour la libération d'Henri Martin. Lancée par le PCF et le Secours populaire, elle fut relayée par le Comité national de défense d'Henri Martin, regroupant au début de 1951 des comités départementaux déjà existants (dont le premier naquit dans son département natal du Cher). L'action s'élargit très rapidement à la CGT, au Mouvement de la paix, aux chrétiens (l'abbé Pierre en tête). Les intellectuels se mobilisèrent : Sartre rassembla lettres et documents dans L'Affaire Henri Martin ; Éluard composa un poème : La confiance d'Henri Martin. Participèrent à la campagne Aragon, Cocteau, Druon, Kessel, Gérard Philipe, Prévert, Salacrou, Faslitzi, Vercors... Fougeron, Léger, Lurçat, Picasso firent des portraits du jeune marin, exposés à Paris en mars 1952. Une troupe de comédiens, Les Pavés de Paris, joua avec grand succès, à travers toute la France, Drame à Toulon.

Henri Martin resta en prison durant près de trois ans et demi. D'abord plus de quinze mois à la prison maritime de Toulon, dans des conditions fort pénibles (seul dans une minuscule cellule, obscure, non chauffée, avec des gardiens nostalgiques de Darlan), provoquant une perte de poids de 10 kg. Après deux mois à la prison de Brest, il fut transféré à la Maison centrale de Melun comme « droit commun ». Les conditions de détention y étaient bien moins inhumaines. Ayant accès à la bibliothèque, il lit les grands écrivains, des livres d'histoire ; au bout de six mois, de l'extérieur, lui arrivèrent l'Humanité (avec la chronique quotidienne d'Hélène Parmelin sur la campagne pour Henri Martin), des œuvres de Marx, Lénine, Thorez... En prison, le 30 novembre 1951, il épousa Simone Le Balbe, jeune couturière de Rosières (qu'il devait épouser le 13 mai 1950). Les mariés n'eurent droit qu'à dix minutes passées ensemble, sous l'œil des gardiens.

Arrachée par la puissance de la campagne, le 2 août 1953 au matin, Henri Martin fut mis en libération conditionnelle. Dès sa sortie de prison, il réadhéra publiquement au PCF et partit avec sa jeune femme au Festival mondial de la jeunesse à Bucarest. « Permanent » du PCF, théoriquement affecté à l'UJRF (il fut élu à son conseil national en 1950, alors qu'il était emprisonné à Toulon), il multiplia les tournées de meetings à travers la France, continuant ainsi sa bataille contre la guerre du Viêt-nam.

De mars à juin 1954, sans avoir suivi d'école préliminaire du PCF, Henri Martin fut, dans la même promotion que Paul Laurent, élève de l'École centrale de Viroflay (Seine-et-Oise).

A partir de l'été 1954, Henri Martin devint vraiment un dirigeant de l'UJRF, dont il fut élu secrétaire national en 1955. Lors du congrès de reconstitution de la JC, en décembre 1956, Paul Laurent fut élu secrétaire général, Henri Martin secrétaire général adjoint. Il resta à la direction de la Jeunesse jusqu'au 31 mars 1962, consacrant l'essentiel de son activité à l'organisation de la lutte contre la guerre d'Algérie : il fut inculpé en 1956 après une manifestation en Dordogne (non-lieu), en 1957 pour un article dans La Voix de l'Est (200 000 F d'amende).

Il intervint — ce fut la seule fois dans un congrès national du PCF — au nom de l'UJRF au XIVe congrès du Havre (juillet 1956), qui l'élit membre suppléant du CC. Il resta membre du CC jusqu'au XXVIIIe congrès (janvier 1994).

Dès sa création, en 1961, Henri Martin appartient à la présidence collective de France-Vietnam.

Membre depuis le début de 1954 du Comité fédéral de Seine Nord-Est, il fut d'avril 1962 à décembre 1966 secrétaire à l'organisation de la Fédération de Seine Nord-Est. Durant cette période les effectifs de la Fédération grossirent de 9 000 à 12 500. Mais l'opposition d'Henri Martin aux méthodes de direction de la secrétaire fédérale Fernande Vaïgnat déclencha une crise qui se termina par le départ de l'une et de l'autre.

De 1967 à 1979, Henri Martin remplaça Paul Courtieu comme responsable de la section d'éducation du CC, élaborant notamment programmes et brochures pour les écoles élémentaires, fédérales et centrales.

Comme membre du CC, il fut affecté à la Fédération de l'Indre de 1972 à 1979. Celle-ci le présenta aux élections législatives de 1973, 1978 (47,7 % au deuxième tour) et 1981 dans la circonscription d'Issoudun-La Châtre. Il fut même maire-adjoint d'Issoudun de 1977 à 1979, poste dont il démissionna parce qu'il fut alors chargé de suivre la Fédération du Gers et de diriger l'École centrale.

En 1979, sur sa demande, Henri Martin fut affecté directeur de l'École centrale, alors à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), sous la responsabilité de Francette Lazard. Henri Martin se battit, notamment dans une intervention au CC des 15-16 avril 1982 (qui inspire son article des Cahiers du Communisme de juin 1982), pour maintenir, voire développer le bagage théorique (philosophie, économie, histoire...) des élèves.

En septembre 1983, Henri Martin intervint au CC — mais demeura isolé — pour réclamer que le groupe parlementaire et le PCF soient plus indépendants, plus critiques à l'égard du gouvernement.

Du début de 1984 à 1990, Henri Martin fut responsable à la diffusion de l'Humanité, que

dirigeait alors Roland Leroy. Mais en novembre 1990, à la suite d'une grave opération intestinale, il demanda à être relevé de ce poste et retiré du CC. Georges Marchais insista pour son maintien au CC.

Depuis 1990, Henri Martin s'occupa des problèmes des Anciens combattants, d'abord avec Gaston Plissonnier, puis, après sa mort, seul à ce poste.

Henri et Simone Martin eurent trois enfants : Annick (1954), Jean-Louis (1955), Jean-Jacques (1957).

Henri Martin se remaria le 6 octobre 1986 avec Arlette Boilot (qui fut membre du CC du XXIIe au XXIVe congrès).

SOURCES : Archives du CN du PCF. — Paul Tillard, Henri Martin. Ce qu'il a fait pour nous, édité par le Comité de défense Henri Martin, Paris, 1951.— Marcel Willard, La Défense accuse, nouvelle version, Paris, Éditions sociales, 1951.— Jean-Paul Sartre, L'Affaire Henri Martin, Paris, Gallimard, 1953.— Hélène Parmelin, Matricule 2078 (l'Affaire Henri Martin), Paris, Éditeurs Français Réunis, 1953.— Alain Ruscio, Les communistes et la Guerre d'Indochine, 1944-1954, Paris, L'Harmattan, 1985. — Interview d'Henri Martin, 1997.

Claude Willard

## MARTRE Jean

**Né le 8 août 1909 à Canet (Aude), mort le 4 mars 1987 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) ; monteur en charpentes puis cimentier ; syndicaliste CGTU puis CGT, militant communiste de la région parisienne ; résistant ; conseiller municipal de Maisons-Alfort (Seine, Val-de-Marne) de 1947 à 1954.**

Fils d'un grand invalide de la Première Guerre mondiale, Jean Martre grandit au sein d'une famille composée de sept enfants dont les revenus modestes l'amènèrent à s'embarquer, à l'âge de douze ans, comme mousse sur un bateau de la Marine marchande. Marqué par un oncle socialiste révolutionnaire, il adhéra à la CGTU le 1er mai 1925 à Marseille (Bouches-du-Rhône) et, le même jour, aux Jeunesses communistes. Il était alors ouvrier à Béziers (Aude) dans une fabrique de wagons et apprenait le métier de monteur en charpentes. Vers 1927-1928, Jean Martre décida de venir à Paris pour chercher du travail. Embauché comme charpentier grâce à des camarades des Jeunesses communistes dans une entreprise de bâtiment, il se lia d'amitié avec Eugène Hénaff et fit partie du bureau de son syndicat où il fut responsable de la commission « jeunes ». Il fut, de 1935 à 1939, secrétaire adjoint de l'Union CGT des

travailleurs du Ciment et de la Maçonnerie de la région parisienne et, à partir du 1er mai 1936, secrétaire du syndicat de la Fédération du Bâtiment de la région parisienne. Il était également membre du Parti communiste. Il s'était marié avec Lucie Durand et habitait Maisons-Alfort.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, mobilisé dans la Marine, il fut envoyé à Djibouti, en Syrie et à Beyrouth (Liban) puis parvint à se faire rapatrier. Une fois démobilisé, il gagna Lyon (Rhône), prit contact avec Alain Signor et Roger Roucaute et entra dans la clandestinité. Il se rendit chez ses parents à Saint-Étienne (Loire) puis contribua à la formation de maquis en Savoie et Haute-Savoie, dans le Var et le Rhône : « Pendant la guerre, j'ai participé à la Résistance dans le Var, puis dans l'Ain. Ma femme Lucie, qui travaillait chez Gillet, s'occupait particulièrement de la VO clandestine. La nuit, on mettait les journaux dans les voitures et on les collait sur les murs », rappelait-il en 1981 à un journaliste du *Travailleur*. Il était alors commandant Francs-tireurs et partisans (FTP) et allait participer à la libération de Lyon.

Revenu dans la région parisienne, il fut délégué en 1946 des cimentiers de la Seine au congrès de la CGT. Devenu secrétaire général du syndicat Ciment-maçonnerie de la région parisienne depuis 1947, il fut élu membre du bureau en 1950, mais ne fut pas réélu en 1953. Membre de la commission exécutive de l'Union des syndicats de la Seine (CGT) en 1951, il fut élu en 1952 secrétaire du centre intersyndical d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), charge qu'il allait assumer jusqu'en 1964. Il avait également effectué une tournée de propagande communiste au Maroc en octobre 1950 et s'était rendu à Moscou en septembre-octobre 1952.

Militant actif du Parti communiste, Jean Martre fut élu grand électeur, le 24 novembre 1946, dans le canton de Charenton (Seine, Val-de-Marne), puis conseiller municipal de Maisons-Alfort, le 19 octobre 1947. Réélu le 26 avril 1953, il démissionna de son mandat le 3 juin 1954. Il avait été élu au comité fédéral de Seine-Sud en décembre 1953 et y siégea jusqu'en 1959.

Il vint habiter à Ivry-sur-Seine au milieu des années cinquante, dans la cité Habitation à bon marché (HBM) de la rue Marat. Figure populaire de la vie ivryenne (on le voyait quotidiennement coller *l'Humanité* et chaque semaine *la Vie ouvrière*), il milita jusqu'à sa mort. Il était titulaire de Légion d'honneur et de la Médaille de la Résistance.

SOURCES : Arch. Com Ivry-sur-Seine. — *Le Travailleur*, 16 octobre 1981. — *Résistance !*, novembre 1973. — Stéphane Courtois, *La Politique du PCF et ses aspects syndicaux, 1939-1944*, thèse, 1978. — Témoignage de Jean Martre, 1980. — État civil.



## MASSULTEAU Guy

**Né le 18 mai 1922 à Paris (XVe arr.) ; mécanicien à Air France ; militant communiste d'Orly (Seine, Val-de-Marne).**

Fils d'un tapissier et d'une couturière, décrits en 1950 comme sympathisants communistes, Guy Massulteau était titulaire du certificat d'études primaires. Il exerça divers métiers (aide-cuisinier, OS sur machine outils dans une scierie, boucher-charcutier). Requis pour travailler en Allemagne en décembre 1942, il parvint à regagner la France en juillet 1943 et ne repartit pas. Il était à Paris au moment de la Libération.

Devenu mécanicien chez Air France, à Orly, Guy Massulteau adhéra à la CGT en janvier 1947. Dès l'année suivante, il fut secrétaire adjoint du syndicat CGT du camp d'Orly, trésorier en 1949, puis secrétaire général du syndicat en 1950. Il adhéra au Parti communiste en mai 1949 à Cachan (Seine, Val-de-Marne) où il fut membre du comité de section. Muté à la section d'Orly-Port, il en devint secrétaire en 1951 tout en assurant des mandats syndicaux (délégué du personnel et au comité d'entreprise). Le 28 mai 1952, il fut arrêté lors de la manifestation organisée par le PCF contre le général Ridgway.

Guy Massulteau entra au comité fédéral PCF de Seine Sud en 1953, lors de sa création. La direction fédérale voyait alors en lui un militant très actif, destiné à devenir "un très bon cadre". Il siégea au comité fédéral jusqu'en 1957, comme membre secrétariat de la section communiste et délégué du personnel d'Air France. En 1957, il ne fut pas réélu car il avait du réduire son activité en raison de problèmes de santé. La direction fédérale estimait qu'il était éprouvé par la "dureté de la lutte dans son entreprise" et craignait devoir "faire beaucoup d'efforts pour qu'il reste communiste". Il continua toutefois de siéger au comité de la section d'Orly jusqu'en 1959 au moins et poursuivit son engagement syndical, comme secrétaire adjoint du syndicat et membre du comité central d'entreprise d'Air France.

Guy Massulteau adhéra également à l'amicale des locataires, à une amicale sportive et à France-URSS, sans y exercer de responsabilités.

SOURCES : Arch. de la Fédération communiste du Val-de-Marne. — Arch. comité national du PCF.

Paul Boulland

## MATHEY Lucien.

**Né le 23 janvier 1916 à Sevrey (Saône-et-Loire) ; employé de commerce ; militant et responsable communiste de Saône-et-Loire puis de la Seine-Saint-Denis ; secrétaire régional des JC de Saône-et-Loire (1934-1937) ; secrétaire de la fédération du PCF de Saône-et-Loire (1945-1948) ; secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis (1966-1974) ; membre du comité central (1958-1976) ; président de l'agence centrale de publicité (1974-1980) ; responsable puis secrétaire général de l'amicale des vétérans du PCF (1980-1993)**

Lucien Mathey naquit dans la région de Chalon-sur-Saône. Lucien Mathey appartient à une fratrie de quatre frères. Denis Mathey, son père, est un cultivateur devenu, après la Grande Guerre, ouvrier en sucrerie dans une raffinerie. Denis Mathey restera ouvrier jusqu'à sa mise à la retraite « ROP » (Retraite ouvrière et paysanne). Sa mère, Marie Mathey née Charles, est une cultivatrice devenue mère au foyer.

À l'origine, Lucien Mathey est membre d'une famille qui n'a pas d'activité militante, ni de culture politique affirmée ; sa famille ne s'est pas engagée dans des combats politiques ; c'est Lucien Mathey fils qui ouvrira, au début des années 1930, la voie de l'engagement politique et qui influencera ses parents dans leur choix politique ultérieur. La famille Mathey est de culture chrétienne, sans être pour autant des pratiquants assidus. Lucien Mathey, sur le modèle parental, recevra une éducation religieuse qui n'ira pas au-delà de la première communion solennelle.

« Mes parents étaient des Chrétiens catholiques non pratiquants. Les valeurs chrétiennes influençaient leurs vies, mais aussi la mienne. J'étais le premier au catéchisme. »

Lucien Mathey sera également premier du canton au certificat d'étude primaire. Un mois après son succès cantonal, il entrera en apprentissage dans une importante épicerie en gros qui travaillait sur tout le département. Nous sommes en 1928. Son premier métier est celui d'employé de bureau. Jusqu'à l'accomplissement de son service militaire en 1938, Lucien Mathey reste dans le secteur du commerce, sa matrice professionnelle.

L'engagement politique de Lucien commence et s'affirme en 1932, année de son adhésion aux Jeunesses communistes. Sa promotion dans la fédération de Saône-et-Loire est rapide. En 1934, il devient le secrétaire régional des JC de Saône-et-Loire et ce jusqu'en 1937. Il est également membre du bureau régional du parti communiste auquel il a adhéré en 1934.

« Aux alentours de 1934, je travaillais, à l'époque de la menace fasciste, dans l'entreprise commerciale d'un grossiste, qui était naturellement un réactionnaire fieffé, et je militais aussi aux Jeunesses communistes ».

Au milieu des années 1930, Lucien Mathey signe ses prises de position publiques dans la presse ou dans les rassemblements sous le nom d'emprunt : « Carette », son pseudonyme. Pendant la période du Front Populaire, Lucien Mathey s'engage également dans le syndicalisme. Devant l'afflux d'adhésions, le syndicat ouvrier a besoin de militants, de cadres. À l'échelle départementale, Lucien Mathey devient l'un des responsables de l'union départemental CGT, après avoir permis la constitution d'un syndicat dans sa propre entreprise. « *J'avais la double casquette* » syndicale et partisane.

L'année 1937 officialise son histoire d'amour avec Marie Saley née, comme lui, en Saône-et-Loire à Sasseney le 21 mai 1919. Mariés en 1937, Lucien et Marie Mathey sont parents de deux enfants, de deux garçons : Serge né en avril 1940 et Jacques né en septembre 1947. Le fils aîné de la fratrie, Serge, typographe de métier et imprimeur de livres pour l'entreprise *Paris-Provence-Impression* proche du parti communiste, s'engagera, lui aussi, en politique. Serge Mathey assumera des responsabilités dans l'imprimerie, sera secrétaire de section du PCF à Paris dans le XIXe arrondissement et aura des responsabilités syndicales dans l'imprimerie du journal *Le Monde*. Jacques, leur plus jeune fils, militera également au Parti communiste. Il sera dès les années 1960 membre du comité de section de la ville de Saint-Denis, puis membre de la direction de la section de Pierrefitte-sur-Seine. Jacques Mathey se consacrera surtout, dans les traces paternelles, à une carrière de dirigeant commercial dans le secteur international. Sa belle-fille, épouse de Jacques, Annie Mathey prolongera également cet engagement militant au Parti communiste en étant élue, en 2001, maire-adjointe de Pierrefitte-sur-Seine.

Provinciale comme Lucien Mathey, Marie Saley, son épouse, est successivement « bonne à tout faire », puis serveuse de cafés-restaurants. Elle est ensuite, toujours en Saône-et-Loire, ouvrière dans la petite métallurgie, dans le secteur de l'électricité et de l'appareillage électrique. Marie Saley est une ouvrière soudeuse ; elle travaille dure à la chaîne. Mais Marie Saley, au contact du monde du travail, devient également et très précocement une militante politique. Lucien Mathey nous dit à ce sujet et avec le sourire : « *Je l'ai contaminée dès l'abord* ».

Membre des jeunesses communistes, Marie Saley assume des responsabilités dans l'Union des jeunes filles de France dès sa création au milieu des années 1930. De l'Union des jeunes filles de France (UJFF) dirigée par Danielle

Casanova, Marie Saley conservera un souvenir ému qui la marquera à vie selon Lucien Mathey. Déléguée du premier congrès constitutif de l'UJFF, tenu à Paris le 26 décembre 1936, Marie Saley est appelée à prononcer un petit discours de témoignage et de militance. Sous le coup de l'émotion, elle est embrassée par Marcel Cachin, le directeur de *L'Humanité*. Dans l'imagerie communiste, Marcel Cachin est déjà en 1936 ce grand vétéran adulé de la Section française de l'Internationale communiste (SFIC). Ce sont ces embrassades chaleureuses qui feront date dans l'histoire militante de Marie Mathey.

Intégré depuis 1938 dans l'armée pour effectuer son service militaire dans une unité d'artillerie, Lucien Mathey est mobilisé, sans transition, en septembre 1939. Il combat dans la Somme dans une batterie anti-chars installée dans la région d'Abbeville. À l'été 1940, le 23 juin, lors de la retraite générale de l'armée française, Lucien Mathey est fait prisonnier à Poitiers, le centre de recrutement et de mobilisation de son unité d'artillerie. C'est à Poitiers, qu'il est livré, avec ses camarades, à la puissance occupante et est envoyé en Allemagne dans le Hanovre au sein du Stalag XI.B. Il y reste quelques mois puis est transféré, après une sanction disciplinaire, à Emden, dans le Stalag X.C situé à l'embouchure de l'Ems. C'est de ce camp de prisonniers, où il est affecté au déblayage des décombres des bombardements, que Lucien Mathey parvient à s'évader en décembre 1943

En captivité, Lucien Mathey renoue avec le militantisme. Il refuse d'abord de travailler puis, surtout, il milite avec un groupe de camarades communistes et sympathisants contre le ralliement des prisonniers de guerre français au régime de Vichy et à la personne du maréchal Pétain.

Une fois évadé, Lucien Mathey se réfugie en Suède dans le port de Gävle au Nord de Stockholm, puis rejoint, à Stockholm, la délégation du Comité français de la Libération nationale (CFLN). Il fédère alors autour de lui un groupe de militants communistes et constitue une « amicale de prisonniers évadés » de près de 500 membres, selon ses dires, qui militent pour être rapatriés en Angleterre et rejoindre la France libre et combattante.

Dans l'attente de leur retour en zone libre, Lucien Mathey et ses camarades créent à Stockholm un petit journal pour les évadés et les prisonniers restés en captivité : *La Marseillaise*. Au total, Lucien et ses amis évadés resteront près d'un an et demi en Suède et ne seront finalement rapatriés en Angleterre qu'en mars 1945 seulement. Le passage par l'Angleterre est une obligation selon Lucien Mathey afin de vérifier le statut des prisonniers et leur identité. Lucien Mathey sera maintenu un mois dans le camp de Canon



Park à Londres. Libéré le 10 avril 1945, il retourne immédiatement en France et débarque à Dieppe. Il rejoint le siège de son parti, rue Le Pelletier, pour y remettre un rapport détaillé de ses activités durant les « années noires » du régime de Vichy et de l'Occupation.

Après-guerre, après ses années de captivité, Lucien Mathey devient un permanent du parti communiste. « Je n'ai plus de patron, je n'ai plus de métier, je suis un révolutionnaire professionnel comme on disait à l'époque ».

De retour en France, le parti lui propose dans un premier temps de partir en Algérie comme journaliste communiste, mais, c'est finalement dans sa région natale que Lucien Mathey reprend racine militante avec l'accord de son parti. Lucien Mathey devient journaliste dans l'hebdomadaire *L'Étincelle* organe départemental du parti communiste. Le 21 octobre 1945, Lucien Mathey figure en 6<sup>e</sup> position sur la liste départementale de son parti aux élections à la constituante en Saône-et-Loire. Si Lucien Mathey est placé en position non éligible, son colistier et camarade Waldeck Rochet est en revanche élu. Dans le cadre de la préparation du 10<sup>e</sup> congrès du parti communiste en 1945, Lucien Mathey gagne en responsabilité. Il est élu secrétaire fédéral de Saône-et-Loire et est désigné délégué au congrès national. Durant la grève, très dure, des mineurs de 1948 dans le bassin houiller de Montceau-les-Mines, Lucien Mathey est très actif. La direction syndicale des mineurs étant arrêtée, Lucien Mathey se retrouve au-devant de la scène des luttes départementales.

Jusqu'au début de l'année 1949, Lucien Mathey et sa famille reste en Saône-et-Loire. Après plus d'une décennie de militance dans ses terres natales de Saône-et-Loire, Lucien Mathey est désigné « instructeur d'organisation du comité central ». Il s'installe en banlieue parisienne, en Seine-et-Oise, à Argenteuil d'abord, où il reste un an, puis en juillet 1950 à Saint-Denis dans le département de la Seine. Dès son arrivée à Saint-Denis, il est logé dans la toute nouvelle cité Paul-Langevin de l'architecte André Lurçat. Il habite au bâtiment C, où il restera locataire jusqu'en 2002 et où il aura pour voisin le député communiste de Saint-Denis Fernand Grenier.

Durant les premières années de la Reconstruction, Lucien Mathey devient membre du mouvement national des prisonniers de guerre et déporté (MNPGD) et de l'amicale des locataires avec des responsabilités locales. Il adhère également au Secours populaire et au Mouvement de la Paix. Il participe même à la constitution d'un groupe du mouvement de la Paix dans sa cité HLM.

Lucien Mathey reste « instructeur » du comité central jusqu'au moment de l'affaire Lecœur

en 1954. Lucien Mathey est depuis 1949 un proche collaborateur d'Auguste Lecœur, secrétaire à l'organisation. Auprès de Lecœur, Lucien Mathey est le responsable des instructeurs. Avant sa mise au ban et sa condamnation officielle pour trahison et complot, Auguste Lecœur est selon les mots de Lucien Mathey « l'étoile du parti qui monte ». Ce dernier aurait, selon lui, bénéficié du contexte : l'exclusion d'André Marty et de Charles Tillon en 1952 et la convalescence de Maurice Thorez.

Au lendemain de la période de purge politique, Lucien Mathey est sanctionné et rétrogradé dans l'appareil politique. De responsable de service, Lucien Mathey devient simple permanent sans aucune responsabilité. Il est placé dans la section éducation du parti, puis à la propagande. Lucien Mathey regagne cependant rapidement la confiance des dirigeants du parti communiste et devient le collaborateur de Jeannette Vermeersch au secteur propagande.

À partir de cette douloureuse expérience Lecœur, expérience marquée par de fortes tensions et par un anéantissement politique, Lucien Mathey prend conscience, selon son fils Jacques, de la toute puissance de la ligne officielle du Parti, une ligne affiliée aux intérêts de la patrie mère du communisme, l'URSS, une ligne qui fait aussi rapidement qu'elle défait la carrière des militants et des responsables communistes. Impliqué et exposé dans « l'affaire Lecœur », Lucien Mathey prend la mesure de la violence des attaques personnelles, de la passion politique et de sa force destructrice.

Jusqu'en 1966, Lucien Mathey reste à la propagande du PCF ; il participe notamment à l'organisation des campagnes contre le général de Gaulle, contre la V<sup>e</sup> République et contre le parti gaulliste, l'UNR. Il travaille alors sous l'autorité et avec la complicité de Jacques Duclos responsable de la propagande qu'il décrit, avec affection, comme un grand ami.

Militant du parti communiste à Saint-Denis depuis 1950, membre du comité de section de la ville, membre du comité central depuis 1958, Lucien Mathey est désigné en 1966, sur proposition de Waldeck-Rochet, secrétaire fédéral de la Seine-Nord-Est. Au double titre de secrétaire général du PCF et de député, depuis 1958, d'Aubervilliers, La Courneuve et Stains, Waldeck-Rochet a pu directement apprécier l'engagement et l'implantation politique de Lucien Mathey. Lucien Mathey est en 1966 appelé à remplacer la secrétaire fédérale Fernande Valignat contestée dans les rangs de la fédération et à fonder la nouvelle fédération de la Seine-Saint-Denis, issue du découpage administratif de 1964 entré en vigueur en 1967.

Concernant le découpage administratif de la Seine-Saint-Denis de 1964, Lucien Mathey

rappelle que le parti communiste était favorable à la décentralisation administrative et ne s'est pas véritablement opposé à la création de la Seine-Saint-Denis qui recoupait, dans ses grandes lignes, les limites de la Seine-Nord-Est. Seules les communes de Saint-Ouen et d'Épinay-sur-Seine étaient rattachées à la fédération Seine-Nord-Ouest avant de rejoindre le « 93 », tandis que la commune de Vincennes fut en revanche détachée de la Seine-Nord-Est pour être intégrée dans les limites départementales du Val-de-Marne.

En 1966, lorsque Lucien Mathey prend la direction de la fédération de la Seine-Saint-Denis, il est chargé de la reprendre en main et de ramener selon ses mots « de la sérénité dans la direction fédérale ». Cette organisation fédérale est en effet une des plus puissantes de France. Incontestablement, elle compte pour le parti communiste. Si en nombre de militants, elle est toujours devancée par la fédération de Paris, en nombre de municipalités, elle fait exception. Lucien Mathey rappelle avec fierté qu'en 1966 son département comptait 25 communes, sur 40, dirigées par un maire communiste.

Lucien Mathey insiste également sur les très bons rapports humains et politiques qu'il entretenait avec le président du conseil général Georges Valbon. Lucien Mathey s'entendait également avec Robert Ballanger, l'homme fort du parti communiste dans l'ancien département de la Seine-et-Oise. Les rapports étaient en revanche tendus avec Maurice Coutrot le maire SFIO de Bondy. « *C'était un homme difficile à manier et sectaire à notre égard. Il ne disait jamais les communistes ; il disait les "bolchos", les bolcheviks pour parler de nous* ». Selon Lucien Mathey, les compromis étaient en revanche plus faciles et moins tendus avec Marcel Debarge le secrétaire de la fédération socialiste de la Seine-Saint-Denis.

Dans le cadre de ses fonctions de secrétaire fédéral, Lucien Mathey défend la candidature en 1971 de Marcelin Berthelot pour la succession d'Auguste Gillot au fonction de maire de Saint-Denis. Choix qu'il nous dit avoir en partie regretté par la suite. Lucien Mathey est également appelé à se prononcer sur les candidatures des militants communistes à la députation. En 1968, Lucien Mathey appuie par exemple la candidature de Marcelin Berthelot contre celle du député sortant Fernand Grenier. Toujours selon Lucien Mathey, en 1968, après l'effervescence des événements de mai, l'aspiration était au changement et à des candidatures de jeunes communistes.

« *Marcelin Berthelot sortait d'EDF, de l'usine ; c'était un ouvrier ; il était jeune ; il avait le contact* ».

Lucien Mathey reste secrétaire de la fédération de la Seine-Saint-Denis jusqu'en 1974. Fatigué, de santé fragile, Lucien Mathey passe alors le témoin du secrétariat fédéral à Jean Garcia, mais reste cependant membre du comité central jusqu'en 1976. De son engagement au sein de la fédération du « 93 », Lucien Mathey précisera :

« *Secrétaire fédéral, c'est la fonction la plus attachante que j'ai connue. C'était le travail le plus passionnant ; j'aimais travailler sur le terrain, avec les hommes, avec les militants, avec les cellules. Pas seulement des circulaires, des articles de presse, mais du terrain, des militants. Mais le secrétariat fédéral, ce n'était pas une sinécure. Je ne pouvais plus [continuer ces fonctions].* »

Lucien Mathey devient en 1976 président-directeur général de l'agence centrale de publicité (ACP), une fonction qui, selon ses propres mots, l'expose moins et préserve davantage sa santé toujours fragile. En 1980, Lucien Mathey accepte encore, après la présidence de l'ACP, de travailler, à temps partiel, avec son camarade Georges Gosnat sur les problèmes financiers du Parti communiste. Toujours au début des années 1980, à la demande de Gaston Plissonnier, secrétaire du PCF, Lucien Mathey intègre la direction de l'amicale nationale des vétérans du parti communiste. Il occupera les fonctions de secrétaire général de cette amicale auprès de ses deux présidents successifs, Fernand Grenier et Louis Baillot, et ne la quittera définitivement qu'en 1993 pour vivre pleinement sa retraite.

Lucien Mathey n'a jamais voulu devenir un élu du peuple et du Parti communiste, et ce, malgré les multiples propositions qui lui auront été faites au cours de ces années de membre du comité central de 1958 à 1976. Il ne sera jamais placé en position éligible aussi bien en Saône-et-Loire qu'en Seine-Saint-Denis. En 1998, évoquant les prises de positions contestataires de Patrick Braouezec, maire communiste fondateur de Saint-Denis, Lucien Mathey nous dira être désormais « *favorable au changement qui s'opère dans le parti [...] après avoir [longtemps] défendu le centralisme démocratique* ». Au cours de la décennie 1990, Lucien Mathey assistera impuissant à l'effondrement de l'URSS et du système communiste.

Son épouse Marie Mathey n'aura pas de responsabilités politiques aussi importantes que celles exercées par son mari, Lucien. Elle restera cependant une militante dévouée du parti communiste et de l'union des femmes françaises (UFF). Très populaire à Saint-Denis, Marie Mathey, que ses proches et camarades appelleront affectueusement la « petite Marie », se consacra avec enthousiasme à ses différents emplois d'agent communal. En novembre 1950, Marie Mathey avait été recrutée à la mairie de Saint-Denis par

Auguste Gillot son premier magistrat. Employée d'abord comme femme de service, elle acheva en 1980 sa carrière municipale comme standardiste en chef, mission essentielle d'information et de mise en relation des habitants avec les services publics, les élus locaux et le parti communiste, mission qu'elle occupait depuis 1957, qu'elle appréciait tout particulièrement et qu'elle accomplissait avec militantisme.

Lucien Mathey et son épouse sont tous les deux décédés en avril 2005, à quelques heures d'intervalles. Durant leurs obsèques le 26 avril 2005, au cimetière intercommunal des Joncherolles à Pierrefitte-sur-Seine, un hommage posthume fut rendu par son fils, Jacques, par Jean-Marie Doussin, secrétaire départemental du PCF de la Seine-Saint-Denis, par Louis Baillot président de l'amicale nationale des vétérans du PCF et par sa belle-fille Annie Mathey, maire-adjointe PCF de Pierrefitte. Dans l'assistance de plus de 200 personnes, se trouvait également le président PCF du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Hervé Bramy, son prédécesseur Robert Clément, le député-maire de Tremblay-en-France François Asensi, l'ancienne sénatrice-maire de Saint-Ouen Paulette Fost, plusieurs conseillers généraux ou anciens conseillers généraux, de nombreux maires communistes du département et Simone Gillot l'épouse de l'ancien maire de Saint-Denis.

SOURCES : Arch. du Comité national du PCF. — Archives familiales transmises par Jacques Mathey, fils de Lucien Mathey. — Entretien réalisé le 11 décembre 1998 par Nadia Ténine-Michel et Emmanuel Bellanger — Entretien avec son fils Jacques Mathey, le 24 avril 2005.

Emmanuel Bellanger

## MESPLÈDE Claude

**Né le 11 janvier en 1939 à Rochefort (Charente-Maritime) ; technicien aéronautique, écrivain et critique littéraire ; syndicaliste CGT, secrétaire du syndicat CGT d'Air France à Orly puis secrétaire général adjoint du syndicat CGT d'Air France (1969-1975) ; militant communiste, membre du comité fédéral de Seine-Sud [Val-de-Marne] (1965-1966).**

Son père, professeur d'histoire en école primaire supérieure, fut militant de la SFIO puis du PSOP et fut élu conseiller d'arrondissement à Rochefort. Il devint ensuite professeur de lettres à Toulouse (Haute-

Garonne). Claude Mesplède poursuivit ses études jusqu'au niveau de la seconde aux lycées Fermat et Berthelot de Toulouse où son père enseignait. En 1954, il abandonna ses études pour entrer au centre d'apprentissage Air France de Vilgénis à Massy-Palaiseau (Seine-et-Oise, Essonne). Il débuta comme technicien au centre industriel d'Air France à Orly-Nord (Seine, Val-de-Marne). Adhérent du PCF et de la CGT en 1958, il commença véritablement à militer en 1961, au retour de son service militaire en Algérie. En 1963, il fut délégué au comité central d'entreprise d'Air France et élu, malgré son jeune âge, secrétaire du comité d'établissement d'Orly-nord, quittant les ateliers pour gérer le restaurant d'entreprise. Peu après, il devint également secrétaire du syndicat CGT. Repéré pour son activité syndicale par la fédération communiste de Seine-Sud, notamment par Yann Viens\*, il intégra en 1965 le comité fédéral. L'année suivante, lors de la conférence créant la nouvelle fédération du Val-de-Marne, il fut vivement critiqué par la direction qui estimait qu'il avait insuffisamment mené la lutte contre l'activité de militants trotskystes de la {Voix ouvrière}. Il demanda alors son retrait du comité fédéral. Claude Mesplède resta à la tête du syndicat CGT d'Orly jusqu'en 1969 et dirigea la grève avec occupation de mai-juin 1968. De 1969 à 1975, il fut secrétaire général adjoint du syndicat national CGT d'Air France. En 1978, il obtint sa mutation à Toulouse où il fut secrétaire du comité d'établissement. Il prit sa retraite en 1993.

Grâce à la bibliothèque de son père, Claude Mesplède nourrit dès l'enfance une passion continuellement entretenue pour la littérature. D'abord très éclectiques, ses lectures s'orientèrent vers les littératures policières et surtout vers le roman noir, dont la dimension sociale et politique entrait en résonance avec ses engagements militants. A partir de 1981, il entama une carrière de critique littéraire, sous la forme de contributions à de nombreuses publications, comme lecteur et directeur de collection mais aussi en établissant plusieurs anthologies du roman noir puis en dirigeant le {Dictionnaire des littératures policières}. Ce cheminement personnel débordait sur son activité militante. Au sein du comité d'établissement d'Orly-nord il initia des rencontres entre salariés et auteurs ou artistes (comédiens, musiciens, chanteurs) au restaurant d'entreprise. Le premier invité fut Jorge Semprun. Comme responsable du comité d'établissement toulousain, il organisa dans un hangar du site un concert de l'orchestre du Capitole. En retour, son expérience militante inspira directement l'une de ses rares œuvres de fiction policière, située dans l'univers du syndicalisme toulousain, et son activité de promotion du roman noir, sous la forme de conférences et d'ateliers, devait sans doute également beaucoup à son expérience et à son passé militants.

SOURCES : Arch. de la Fédération PCF du Val-de-Marne – Renseignements fournis par l'intéressé – Notice biographique de P. Dessaint in Mesplede C., *Dictionnaire des littératures policières (vol. 2)*, Paris, Temps noir, 2007.

Paul Boulland

## **MERCIECA Monique [née MARÉCHAL Monique, Renée]**

**Née le 27 mai 1935 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr) ; couturière ; militante communiste de Gentilly (Seine, Val-de-Marne) puis de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), secrétaire générale de l'UJFF (1962-1968) ; conseillère générale communiste du Val-de-Marne (1967-1988).**

Fille d'une mère célibataire, dactylographe native de Paris XV<sup>e</sup> arr., Monique Maréchal secrétaire puis employée municipale à Gentilly, fut élevée par un beau-père métallurgiste et militant communiste. Sa mère partageait les mêmes idées. Elle fréquenta une école primaire dans la XIV<sup>e</sup> arr. de Paris puis suivit sa famille à Gentilly où ses parents avaient obtenu logement et travail.

Adhérente du Parti communiste à partir de 1952, Monique Maréchal s'engagea activement au sein de l'UJFF. En 1957-1958, elle suivit durant un an, les cours de l'école des Komsomols à Moscou où elle fit la connaissance de Paul Mercieca, futur maire de Vitry-sur-Seine avec qui elle se maria le 25 juillet 1959 et qui fut le compagnon de toute sa vie. .

À son retour, en 1959, elle succéda à Jeanine Zaidner comme secrétaire fédérale de l'UJFF de Seine-Sud et intégra à ce titre le comité de la fédération Seine-Sud du PCF et le bureau national de l'UJFF. En 1961, elle intégra le bureau de la fédération communiste et l'année suivante, accéda au secrétariat national de l'UJFF, en remplacement d'Hélène Luc. Du fait de ses responsabilités, elle quitta le bureau fédéral PCF mais continua de siéger au comité fédéral. Ayant abandonné ses responsabilités dans l'organisation de jeunesse, elle fut élue conseillère générale du Val-de-Marne en 1967, lors de la création du département. Elle quitta le comité fédéral du Val-de-Marne en 1971 pour se consacrer à son mandat.

Victime d'une attaque en 1988, elle fut dans l'incapacité de remplir ses responsabilités politiques. Le conseil général lui attribua le titre de conseillère générale honoraire.

Jacques Perreux prit sa succession au conseil général. Elle vécut avec son mari dans une maison en location à Vitry.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF – Témoignage de Paul Mercieca. — État civil.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## **MERCIECA Paul**

**Né le 17 novembre 1932 à Marseille (Bouches-du-Rhône) ; ouvrier maçon ; militant communiste ; maire de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1977 à 1996, député (1986-1988).**

Le père de Paul Mercieca, docker, mourut en 1939 dans un accident du travail sur le bateau la Ville d'Alger. écrasé sous une charge. Il laissait une veuve, sans profession, avec une maigre pension et cinq enfants, l'aîné ayant onze ans et le cadet dix-huit mois. Ses parents n'avaient pas d'engagements politiques ou syndicaux. La mère, très catholique, lui fit suivre une éducation religieuse.

Élève du primaire à l'école de Major, dans le quartier du Panier puis dans la banlieue Est, il obtint le certificat d'études primaires à quatorze ans et entra dans un centre d'apprentissage en menuiserie. À quinze ans, il travailla comme ouvrier agricole puis dans une entreprise de caisses en bois. Le service militaire l'éloigna de Marseille, neuf mois à Toulon puis neuf mois en Tunisie. À son retour, son entreprise ne le reprit pas.

Son expérience du monde du travail nourrit la conscience sociale de Paul Mercieca. Il adhéra à la CGT en 1949 et au Parti communiste en 1950 dans le quartier Les Olives. Il se rendit en République démocratique allemande, pour le festival mondial de la Jeunesse de Berlin, 1951. Responsable de l'UJRF pour les Bouches-du-Rhône, il suivit une école communiste départementale de deux semaines en 1952 puis, en avril 1965, une école centrale d'un mois à Viroflay (Seine-et-Oise). Il se souvient d'y avoir été "très studieux", car "nous étions alors de bons soldats". Son évaluation précisait : « Excellent camarade, intelligent et ayant beaucoup d'esprit de Parti. Modeste et courageux Devrait devenir un très bon dirigeant de la jeunesse. » Repéré pour ses qualités et sa détermination, il fut appelé en région parisienne en janvier 1957, pour participer à la direction nationale des Jeunesses communistes qui venaient de se recréer en 1956 après la parenthèse de l'UJRF.

Pendant un an, en 1957-1958, il suivit à Moscou l'école des Komsomols, écoutant patiemment les cours d'économie politique, de philosophie, de léninisme, d'histoire, présentés en russe et plus ou moins bien traduits par un

interprète. Il y rencontra sa future femme également étudiante.

De retour à Paris, d'abord logé chez des amis, il vécut ensuite dans une chambre de bonne du XVI<sup>e</sup> arr., avant de s'installer à Gentilly où il se maria le 25 juillet 1959 avec Monique Maréchal, couturière, elle-même militante communiste de l'UJFF. Le couple s'installa à Vitry-sur-Seine, en 1963, et eut deux enfants, un garçon et une fille. Ils demeuraient résidence Langlois.

Lorsqu'il quitta la direction de la JC en 1967, il se consacra à Vitry, fut secrétaire d'une des trois sections locales, puis se chargea, en 1969, de les regrouper dans une section unique qui compta environ 2500 adhérents et jusqu'à 3500. Il entra au bureau fédéral du Val-de-Marne en mai 1968 et fut secrétaire fédéral de 1974 à 1979.

Paul Mercieca, élu conseiller municipal communiste de Vitry-sur-Seine le 14 mars 1965, dans la municipalité Marcel Rosette, fut responsable du groupe communiste, sans être adjoint. De 1973 à 1977, il travailla à la direction de la fédération du Val-de-Marne. Marcel Rosette lui laissa son écharpe de maire après son élection au poste de sénateur en 1977. Il occupa les fonctions de maire de Vitry de 1977 à 1996, soit dix-neuf ans. Deux ans après son élection, le 24 décembre 1980, un épisode douloureux pour lui plaça Vitry au cœur de l'actualité politique. Si l'affaire dite du "bulldozer de Vitry" a été gonflée par les médias et la polémique publique, Mercieca eut immédiatement conscience qu'il s'agissait d'une erreur politique dont "l'organisation passait par-dessus sa tête". L'incident mit en scène par la fédération et la direction nationale avec l'usage d'une pelleteuse pour bloquer l'entrée d'un foyer d'immigrés se déroula en sa présence ("faut que tu sois là") mais il se retira et ne donna pas d'ordres à son personnel municipal. Il dut ensuite s'expliquer devant la presse (archives de l'INA accessibles sur Internet), en justifiant la position du Parti communiste. Il se reprocha par la suite d'avoir manqué d'expérience et de poids politique pour empêcher cette initiative.

Sa politique urbaine fut marquée par une pause dans la construction de grands ensembles. Il renforça les équipements sociaux et culturels et tenta, non sans difficultés, de faire vivre les cités.

Paul Mercieca devint député en mars 1986, succédant à Georges Gosnat, décédé, et le resta jusqu'en mai 1988. En 1996, fatigué et très pris par les graves problèmes de santé de sa femme, Monique [Mercieca](#), il abandonna ses mandats, conservant la présidence de l'office de HLM.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1Mi 2426. — Arch. Comité national du PCF. — G. Blanc-Césan, *Les maires du Val-de-Marne*, 1988. — État civil de Marseille (extrait), 19

mai 2003. — Archives Ina. — Entretien avec Paul Mercieca, octobre 2009.

Claude Pennetier

## MERLOT André, Marcel

**Né le 3 décembre 1920 à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), mort le 21 juin 1980 au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) ; menuisier ; résistant à Ivry-sur-Seine et dans le Pas-de-Calais, commandant FTP ; militant communiste, membre du comité central du Parti communiste (1954-1972), secrétaire confédéral de la CGT (1955-1969).**

Fils d'un peintre en bâtiment et d'une journalière, André Merlot, dernier d'une famille de quatre enfants vécut son enfance dans le quartier d'Ivry-Port. Son père avait été emprisonné deux ans en Prusse orientale pour avoir refusé de tirer sur les soldats allemands pendant la Première Guerre mondiale. Il était qualifié de « communiste » dans un rapport de police de 1924. Il travaillait alors à la Compagnie française de matériel de chemin de fer appelée « les galères » à cause de la pénibilité du travail.

Après avoir obtenu le certificat d'études primaires, André Merlot entra en apprentissage de menuisier à Ivry chez Marcillet-et-Pont. Pionnier à partir de 1931, il adhéra à la Jeunesse communiste (JC) et à la CGT en 1935 ou 1936 selon les sources. Dans son entreprise, il participa à une grève, le 30 novembre 1938, et fut licencié avec quatre-vingts autres ouvriers. Il retrouva du travail chez un fabricant de caisses.

Trésorier de la section ivryenne des Jeunesses communistes, André Merlot prit des mesures, après l'interdiction du Parti communiste en 1939, pour pouvoir continuer à éditer des tracts. Il diffusa *L'Humanité* clandestine et *La Voix des usines* et devint responsable des Jeunesses communistes dans les usines. En âge d'être mobilisable, il quitta Ivry en juin 1940 avec d'autres militants des Jeunesses communistes dont Jean Compagnon. Il prit alors contact avec des militants communistes de l'Indre, à Dun-le-Poelier, et sur leur indication récupéra et cacha des armes. Revenu à Ivry-sur-Seine, il participa à la création de comités populaires qui constituaient les premières formes de résistance à l'occupant et organisait des sorties pour permettre aux jeunes d'Ivry et des communes environnantes de se retrouver. Responsable des Jeunesses communistes d'Ivry et de la région sud de la Seine des JC, il prit part à de nombreuses actions sous le nom de commandant Marquet : sabotage d'usines travaillant pour les Allemands, récupération d'armes... Le 17 mars 1941, alors qu'il était



employé comme terrassier, il fut arrêté après la perquisition de son logement. Condamné à huit mois de prison, il fut interné à la prison de la Santé puis à Fresnes (Seine, Val-de-Marne). Libéré le 17 septembre 1941, il reprit contact avec la direction nationale des JC. Vivant dans la clandestinité, il participa aux premiers groupes de l'Organisation spéciale puis fut muté dans l'appareil technique national des JC sous la direction de Jean Compagnon.

Trop recherché dans la région parisienne, il fut envoyé en septembre 1942, comme inter-région dans le Nord pour réorganiser l'appareil militaire du Pas-de-Calais. Il mena notamment des attaques de trains allemands et de transports de troupes. En octobre 1943, il parvint à s'évader après avoir été arrêté à la gare d'Arras (Pas-de-Calais). Il fut alors renvoyé comme inter-région en région parisienne en tant que responsable politique de la Jeunesse communiste. Au mois de mars 1944, il fut muté comme adjoint à l'inter-région FTP de la région parisienne. Il participa aux combats de la Libération, en particulier à la prise du Palais du Luxembourg. Commandant de l'État-major Île-de-France des FTP, il partit avec le colonel Fabien jusqu'à Mars-la-Tour (Meurthe-et-Moselle). À cause de son mauvais état de santé, il dut quitter cette unité et fut démobilisé en novembre 1944.

André Merlot adhéra au Parti communiste en 1944 et suivit différentes sessions de l'école centrale. Il accéda au bureau fédéral Seine-Sud en 1945 et au comité fédéral en 1946. Secrétaire fédéral des jeunes communistes puis secrétaire régional de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF), il fut élu au comité national de l'UJRF le 30 août 1946. Il conservait des tâches permanentes au sein de cette organisation jusqu'au 31 juillet 1947. En 1948, il était membre du comité fédéral de Seine-et-Oise puis accéda au bureau fédéral et, en 1950, militait à la cellule des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges. Il fut membre du comité central du PCF de 1954 à 1972 et siégea à la Commission centrale de contrôle financier (CCCCF) de 1972 à 1976.

Ces responsabilités syndicales allaient devenir importantes. Chargé des organisations CGT de la construction, secrétaire de l'Union départementale de la région parisienne en 1948, il fut désigné secrétaire général de l'Union des syndicats de Seine-et-Oise puis secrétaire confédéral de la CGT de 1955 à 1969. Il quitta cette tâche pour diriger jusqu'au XXIII<sup>e</sup> congrès (1979) la section de la main d'œuvre immigrée.

André Merlot était titulaire de la Croix de guerre et de la Médaille de la Résistance avec rosette.

Il s'était marié le 30 décembre 1944 à Ivry-sur-Seine avec Andrée Vermeersch, sœur de Jeannette Vermeersch, qui fut internée au camp de Châteaubriant. Il se remaria à

Bagnolet (Seine-Saint-Denis) le 17 février 1977 avec Jacqueline Lucas.

SOURCES : Arch. Com. Ivry-sur-Seine, fonds de la FNDIRP. — Musée de la Résistance nationale, témoignage d'André Merlot, 1969. — Notes de Paul Boulland. — Notes de Jean-Pierre Merlot.

Michèle Rault

## MOAT Andrée [épouse KUFFER]

**Née le 5 octobre 1920 ; bibliothécaire CNRS ; militante communiste et syndicaliste CGT ; membre du comité (1959-1979) puis du bureau fédéral (1965-1979) des fédérations communistes du Finistère puis Finistère Nord ; membre du bureau de l'UD-CGT du Finistère (1971-1972), membre du comité national du syndicat CGT du CNRS.**

Andrée Moat était licenciée ès lettres et travaillait au CNRS, comme bibliothécaire. À la fin des années 1940, elle participa notamment à l'établissement de deux volumes de *l'Inventaire des périodiques scientifiques et techniques reçus depuis 1938 par les bibliothèques de Paris*. En 1954 elle travaillait au centre de documentation du CNRS, situé à Paris, dans le V<sup>e</sup> arrondissement. Andrée Moat avait adhéré au Parti communiste en 1945. Entre 1952 et 1954, et sans doute au-delà, elle siégea au secrétariat de la section Clamart, comme responsable à la propagande. En 1953, elle fut candidate aux élections municipales sur la liste conduite par Roger Dumagny, premier secrétaire de la section. Déjà élève d'une école fédérale au cours de l'année 1954, elle fut candidate à une école centrale d'un mois du PCF destinée aux rédacteurs. Sa candidature fut écartée par la Section de montée des cadres qui souhaitait des éclaircissements sur ses séjours en Suisse où résidait alors son mari.

À la fin des années 1950, Andrée Moat vint travailler à Roscoff (Finistère), comme bibliothécaire de la station de biologie marine du CNRS, et assumait de nouvelles responsabilités militantes. Secrétaire de la section de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), elle siégea au comité (1959-1965) et au bureau (1965-1979) de la fédération du Finistère puis du Finistère Nord, créée en 1972. Elle y fut à nouveau chargée de la propagande.

Déjà militante syndicale en région parisienne, Andrée Moat fut élue au comité national du syndicat CGT du CNRS (1959-1961) et fut membre de la commission administrative (1964-1972) et du bureau (1971-1972) de l'UD-CGT du Finistère. Elle participa également aux activités de la Fédération française des

ciné-clubs, dont elle fut membre du comité national dans les années 1960. Mariée et mère d'un fils au début des années 1950, en Bretagne, elle n'apparaissait plus que sous son nom de jeune fille.

SOURCES : Fonds André Moat, Centre d'Histoire sociale du XXe siècle – Arch. du Comité national du PCF – Arch. de la Fédération PCF du Val-de-Marne – Notes d'Alain Prigent.

Paul Boulland

## MOREAU Daniel

**Né le 7 novembre 1927 à Paris (XVe arr.), mort le 1er septembre 2005 ; ouvrier professionnel ; membre de la direction de la Fédération CGT des cheminots (1959-1979) ; membre du Conseil économique et social (1969-1982).**

Issu d'un milieu ouvrier engagé, Daniel Moreau est le fils d'un ajusteur-outilleur à la Compagnie des compteurs de Montrouge (Seine) et d'une sableuse de l'entreprise Thomson-Houston à Paris, tous deux membres du PCF et militants de la CGT. Sa sœur se maria à un agent de conduite, membre du PCF et militant actif de la CGT. Daniel Moreau fit ses études primaires à Montrouge et un début d'études secondaires au collège Lavoisier à Paris (Ve arr.), avant de devenir apprenti au dépôt SNCF de Montrouge où il obtint un CAP d'ajusteur en 1945. Il fut ouvrier qualifié jusqu'en 1959 au dépôt de Montrouge. Devenu permanent syndical, il fut technicien d'entretien par la suite, avant de prendre sa retraite professionnelle en 1982.

Adhérent à la CGT en septembre 1944, il devint délégué du personnel et secrétaire du secteur de Paris-Ouest-Rive gauche de 1954 à 1959. De 1959 à 1979, il devint responsable de la Fédération des cheminots CGT, d'abord comme secrétaire de l'Union Ouest, auprès de Léon Treins, puis comme membre du bureau fédéral au congrès d'avril 1963. Il prit en charge l'éducation et surtout les études économiques, où il donna sa pleine mesure. Autodidacte, il sut se hisser à un niveau de connaissances qui en fit un spécialiste compétent et écouté. Il fut membre du secrétariat fédéral et participa à de nombreuses négociations. Il représenta la CGT à la commission des transports du commissariat général du Plan de 1961 à 1974 et fut membre du Conseil supérieur des Transports de 1965 à 1975.

Membre du Conseil économique et social, groupe des travailleurs CGT de 1969 à 1982, il fut le vice-président de sa section cadre de vie de 1974 à 1982. Après 1979, il consacra le principal de son activité au Conseil économique et social, notamment dans le

domaine des activités culturelles. Ainsi, il fut le fondateur et le premier président du Conseil supérieur de la musique de 1982 à 1992. Membre du Conseil supérieur de la danse de 1987 à 1990, il fut l'organisateur des premières Assises européennes de la musique à Strasbourg en 1992. Il fut également fondateur de la Conférence européenne de la musique et administrateur de l'Orchestre de Paris, ainsi que membre associé de la fondation Maurice Ravel.

Sur le plan politique, Daniel Moreau participa à la construction des barricades lors de l'insurrection pour la libération de Paris en août 1944. Il adhéra aux Jeunesses communistes en novembre 1944 et au PCF l'année suivante. Secrétaire de la section de Montrouge de 1950 à 1953, il fut successivement membre, de 1950 à 1962, du bureau fédéral de la Fédération de la Seine du PCF, puis du comité fédéral de la Fédération Seine-Sud et de la Fédération du Val-de-Marne. Conseiller municipal de Montrouge en 1958-1959, il collabora à la section économique et fut membre du comité de rédaction de la revue *Économie et politique*.

Daniel Moreau fut décoré chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite national et commandeur des Arts et lettres. Marié à Raymonde Garber, fille d'immigrés russes arrivés en France en 1913, responsable de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) et de l'Union de la Jeunesse républicaine de France (UJRF) en 1945, puis membre du PCF et militante active de la CGT, Daniel Moreau et elle ont eu une fille.

ŒUVRE : Nombreux travaux sur la politique du transport. — Rapport sur *Les perspectives de la musique et du théâtre lyrique en France*, adopté à la quasi-unanimité par le Conseil économique et social en novembre 1980.

SOURCES : Arch. PPO, SNCF S26. — Arch. Fédération CGT des cheminots. — *La Tribune des cheminots*. — Comptes rendus des congrès fédéraux. — Notes de Jean-Pierre Bonnet, de Marie-Louise Goergen et de Georges Ribeill. — Renseignements communiqués par Daniel Moreau.

Pierre Vincent

## PAILLER Marcel

**Né le 27 janvier 1924 à Aubervilliers (Seine), mort le 29 août 1996 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ; ouvrier professionnel ; membre du conseil national de la Fédération CGT des cheminots (1958-1961, 1968-1976) ; militant communiste.**

En septembre 1939, Marcel Pailler, qui avait au moins une sœur, entra comme apprenti

ajusteur aux ateliers de Noisy-le-Sec. En septembre 1940, il entama un apprentissage d'électricien, qu'il acheva en 1942. Il fut alors embauché comme ouvrier à l'essai. Il partit faire son service militaire d'octobre 1944 à octobre 1946. Réembauché à la SNCF, il fut commissionné le 27 janvier 1946. Il devait faire toute sa carrière d'électricien à Noisy, au Groupe d'entretien électrique de Paris-Est, où il devait prendre sa retraite le 1er février 1979.

Militant communiste depuis la Libération, Marcel Pailler était secrétaire du syndicat de Noisy-Noisy-le-Sec et membre du comité de la section communiste locale lorsqu'il intégra le comité de la Fédération PCF de Seine-Nord-Est en décembre 1953. Il y fut réélu jusqu'en 1957. Affichant ses préférences pour l'activité syndicale, il obtint son retrait du comité fédéral communiste.

Domicilié au 53bis, rue Anatole France à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), dans les années 1960, il restait alors secrétaire du syndicat de Noisy-le-Sec et devint secrétaire du secteur de Paris-Est en 1974. Il fut membre du comité technique national Matériel et Traction en 1969 et membre de la Section technique nationale MT de 1972 à 1974.

Marcel Pailler fut siéga au conseil national de la Fédération CGT des cheminots de 1958 à 1961, puis à nouveau de 1968 à 1976.

Il était célibataire.

SOURCES : Arch. PPO, SNCF S26. — Arch. SNCF de Béziers. — Arch. Fédération CGT des cheminots. — Arch. du Comité national du PCF — Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis — *La Tribune des cheminots*. — Comptes rendus des congrès fédéraux. — Notes de Jean-Pierre Bonnet et Paul Boulland.

Jean-Pierre Bonnet et Marie-Louise Goergen

## PERSANCIER Auguste

**Né le 11 juin 1907 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), marié à Saint-Denis (Seine) le 6 janvier 1940 avec Andrée Brunet, mort à Saint-Denis le 31 octobre 1986. Secrétaire adjoint du syndicat CGT du Gaz de Paris (1936-1939). Résistant. Maire adjoint communiste de Saint-Denis (1945-1965).**

Ce fut à l'âge de deux mois qu'Auguste Persancier arriva à Saint-Denis. Sa mère qui ne savait ni lire ni écrire avait été placée chez une paysanne de Saint-Marcellin en Isère pour garder les oies et c'est là qu'elle rencontra le père d'Auguste. Ils tinrent ensuite à Chalon-sur-Saône un bistrot qui prit feu. Ils ne furent pas indemnisés et durent quitter la région puis se séparèrent rapidement. La mère

d'A. Persancier se mit alors en ménage avec un mineur du Crusot, « un homme remarquable » qui fut le véritable père d'A. Persancier et qui joua un rôle essentiel dans sa formation et ses engagements : en 1913, il emmena le jeune Auguste au meeting contre la guerre au Pré-Saint-Gervais où Jean Jaurès prononça un discours mémorable. Arrivé à Saint-Denis en 1907, son beau-père travailla comme ouvrier dans diverses entreprises, aux chantiers de la Loire, et aux Wagons-lits à Saint-Denis. Il participa aux grèves de 1920 et, licencié, il eut alors le plus grand mal à trouver du travail. Sa mère était devenue blanchisseuse. Auguste Persancier aidait sa mère à monter le linge au grenier où il séchait. Il quitta l'école communale à douze ans et demi. D'abord « mousse » sur un chantier à Enghien, il entra à treize ans au garage Laigle et Bordoni à Saint-Denis où il apprit, jusqu'à seize ans environ, le métier dont il rêvait : mécanicien-ajusteur. Il travailla ensuite dans deux autres garages à Paris (XIIIe arr.) et à Levallois. Il pratiquait également des sports et en particulier la boxe — il battit le champion d'Algérie Rico, le champion de France FST (future FSGT) Galache et bien d'autres et affirma dans ses mémoires (*op. cit.*) n'avoir perdu qu'une dizaine de combats sur les deux cents qu'il disputa. Quand il cessa de boxer, il devint professeur à la FSGT et forma de nombreux boxeurs.

Faisant son service militaire en 1927, il aurait refusé de participer à la répression de la manifestation de solidarité avec Sacco et Vanzetti ce pour quoi il écopa de huit jours de prison. Sportif, il fut versé dans les pompiers de Paris et c'est là qu'il commença vraiment sa vie militante. À son retour du service militaire il fit la connaissance de sa future femme, Andrée, alors âgée de seize ans et avec qui il devait avoir en 1930, une fille, Monique. Le 18 juin 1930, il fut embauché à l'usine à gaz du Landy appartenant à la Compagnie du gaz de Paris. Il travailla d'abord comme « homme de cour », nettoyant les briques des fours à gaz. Par la suite, il put faire son métier de mécanicien-ajusteur : il réparait les machines qui sortaient le coke des fours et qui l'acheminaient vers des wagons. En 1930, il fut titularisé (cette société ne titularisait en général pas avant deux ans) et fit ce travail jusqu'en 1938.

À l'âge de treize ans, formé par son père, A. Persancier lisait déjà *l'Humanité* et la vendait. À l'usine du Landy, il adhéra à la CGTU et au Parti communiste (cellule n° 900) en 1930, ses deux parrains étant Joanny Berlioz qui « suivait » la cellule et Alfred Lahaye, alors secrétaire du syndicat du gaz CGTU avec qui Persancier était lié. Les communistes des usines à gaz du Landy et du Cornillon furent parmi les premiers qui, à Saint-Denis, s'opposèrent à [ Jacques Doriot lorsque celui-ci s'éloigna du Parti communiste.



A. Persancier, élu secrétaire de sa cellule vers 1934, secondé par Yves Mahé, conduisit la lutte dans les deux usines contre les partisans de Doriot, Alfred Lahaye et Georges Rousseau qui furent chassés du syndicat. Il devint alors secrétaire du groupe syndical du Landy, en remplacement de Lahaye.

Le 21 février 1936, il fut élu secrétaire général adjoint du syndicat réunifié du Gaz de Paris (voir Jean Duflot) et, en mai 1938, fut réélu à ce poste. Le syndicat du Gaz de Paris était le plus important de la Fédération : 7 000 adhérents en 1938. Il fut délégué au congrès fédéral d'unité à Toulouse (mars 1936) et au congrès suivant à Lyon (juin 1937). Animateur de la grève à l'usine du Landy en 1936, il participa aux négociations avec la direction de la société. En 1938, en raison de son activité syndicale, il fut muté au service du « casse coke », ce qui lui interdisait pratiquement tout déplacement dans l'usine et rendait par conséquent très difficile son travail syndical. Il figura également sur la liste présentée par le Parti communiste lors des élections municipales de mai 1935 qui fut battue par celle de [ Jacques Doriot et mena durant toutes ces années une lutte acharnée contre le Parti populaire français.

Mobilisé en septembre 1939 au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, son corps d'origine, il participa à la distribution de tracts et de *l'Humanité*. Arrêté, il fut transféré au fort de La Motte-Girond (Saône-et-Loire). Lors de l'invasion allemande, il fut affecté à la défense de Dijon avec le 81e régiment d'infanterie. Fait prisonnier, il s'évada du camp de Longwy en septembre 1940 et chercha à reprendre contact avec le PCF. Hébergé chez un communiste de Dijon, Catinot, employé aux tramways, Persancier, alias « Fournier », participa à des sabotages, à des récupérations d'armes et à des parachutages. Ayant rejoint les FFI (bataillon de Bourgogne), il entra à leur état-major de Dijon, à titre de responsable régional pour le recrutement des FTP à partir du 1er juin 1943. En septembre 1944, il fut nommé membre du comité de libération de la Côte-d'Or. Élu secrétaire de la section communiste de Dijon, il demanda néanmoins à rentrer à Saint-Denis et fut démobilisé le 19 décembre 1944. Il se mit à la disposition du PCF dans sa ville. Chargé par Chaumeil (du comité central) de la récupération des armes dans la région parisienne, il rendait compte de ce travail à André Marty. Des tonnes d'armes furent transférées sur le front de l'Est. Avec Encontre, il devint secrétaire de la Fédération Seine-nord du PCF.

A. Persancier fut maire adjoint de Saint-Denis d'avril 1945 à mars 1965 (4e, 3e, puis 2e adjoint) et conseiller municipal jusqu'en 1983, maire adjoint honoraire à partir de 1973. Pendant vingt ans, il présida le club « Saint-Denis Union sports ». À partir de 1947, A. Persancier fut également chargé par la commission de politique extérieure du

comité central du Parti communiste d'assurer la sécurité des déplacements et de répondre aux besoins matériels des dirigeants communistes : il remplaça dans ce travail Nennuy, ancien maire de Rillaud et fut pour ces tâches en contact permanent avec [ Jacques Duclos, Raymond Guyot, Élie Mignot et Gaston Plissonnier. En particulier, il fut en contact avec Santiago Carillo secrétaire général du Parti communiste espagnol et aida à l'impression de son journal, *Mundo obrero*. Il fut également en contacts avec des communistes algériens, grecs et portugais ce qui l'obligea plusieurs fois à se « mettre au vert » pour des raisons de sécurité. Durant cette période, il participa également à l'organisation matérielle des congrès du Parti. Titulaire de nombreuses décorations, il avait notamment la Médaille de la résistance. À son décès, il était maire adjoint honoraire de Saint-Denis.

ŒUVRE : *Souvenirs de Saint-Denis, 1907-1986*, préface de G. Plissonnier, Saint-Denis, Éd. Imprimeurs réunis, 1985, 152 p.

SOURCES : Témoignage et papiers fournis par le militant. — Arch. FNE-CGT — *Le Gazier de Paris, 1936-1939*. — René Gaudy, *Les porteurs d'énergie*, Paris, Temps actuels, 1982. — *Souvenirs de Saint-Denis...op. cit.* — Renseignements recueillis par M. Rault.

Michel Dreyfus, René Gaudy

## PETTENATI Guy

**Né le 8 décembre 1940 à Sevran (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis) ; ouvrier métallurgiste ; maire de Chevilly-Larue (Seine, Val-de-Marne) de 1977 à 2002, conseiller général (1979-2004).**

Guy Pettenati naquit chez ses grands-parents paternels. Son père, Ricardo Pettenati, ouvrier marbrier, originaire de la Plaine du Pô quitta l'Émilie-Romagne en 1923 dans le contexte de l'affirmation du régime fasciste. Sa mère venait d'une famille espagnole immigrée en 1927. Guy Pettenati dit avait aimé ce mélange de cultures espagnole et italienne, d'antifranquisme et d'antifascisme, de communisme et de catholicisme. Son père fut résistant dans les rangs de la Maison d'œuvre immigrée (MOI). En dépit de l'anticléricalisme de son père, il rencontra la JOC pendant son apprentissage puis s'en éloigna au profit de la Jeunesse communiste, plus combative contre la guerre d'Algérie. Il garda cependant la foi et les manifesta y compris pendant ses périodes de responsabilités au Parti communiste.

Élève à l'école publique Montesquieu de Vitry-sur-Seine, titulaire du certificat d'études primaires, il entra au centre d'apprentissage Pierre Semard de Vitry où il apprit pendant trois ans la tôlerie et la chaudronnerie. Il

travailla ensuite comme OP1 puis comme OP3 dans des entreprises de Vitry-sur-Seine, d'Ivry-sur-Seine, de Choisy-le-Roi et de Paris.

Responsable des Jeunesses communistes locales, il participa aussi aux organismes nationaux. Après son service militaire en 1962-1963, il épousa le 29 juin 1963 Yvette Thuillier, vitriote comme lui. C'est d'ailleurs dans cette ville qu'ils vécurent avec leurs deux enfants nés en 1964 et 1973. Syndicaliste CGT actif, il fut appelé comme secrétaire parlementaire de Fernand Dupuy pour s'occuper des salariés au Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis à partir de mars 1969. Secrétaire de la section locale, responsable du journal *Le Travailleur de Rungis*, il participa à la séparation des deux sections, Chevilly et Rungis dont il assura le secrétariat.

Il s'installa avec sa famille à Chevilly-Larue en 1980. Malgré un échec aux élections municipales de 1971, il suivait la vie locale avec intensité, se battant en particulier pour que l'autoroute A89 ne traverse pas de part en part Chevilly. L'élection de sa liste en mars 1977 fut l'aboutissement de ces mobilisations. Après avoir succédé au maire de droite, Gabriel Chauvet, il lui ravit son mandat de conseiller général en mars 1979.

Sensible aux positions critiques de Fernand Dupuy depuis le début des années soixante-dix, il contesta fermement, en 1979, les déclarations de Georges Marchais approuvant l'intervention soviétique en Afghanistan. Le Parti communiste laissa cependant ce communiste « fondateur » poursuivre son implantation locale, tant les succès électoraux, dans une ville qui n'était pas traditionnellement de gauche, étaient marquants. En mars 1992, réélu au conseil général au premier tour, il devint vice-président du conseil général, chargé des collèges, et principalement des nombreuses constructions. Dernière candidature à une élection, il obtint 10,7 % des suffrages exprimés aux législatives de 2002. Il démissionna de ses mandats municipaux en janvier 2003 et ne se représenta pas au conseil général 2004, dans les deux cas au profit de Christian Hervy.

Forte personnalité, chrétien, humaniste et communiste, Guy Pettenati marqua tout particulièrement sa ville et son canton.

SOURCE : Renseignements communiqués par Marc Ellenberger en mars 2008, notamment un document du 26 mars 2008 auquel cette biographie doit tout. — Documents de Guy Pettenati. — Entretien filmé au camescope par Céline Barthonnat et Claude Pennetier, 2008.

Claude Pennetier

## **PINÇON Roger, Maurice**

**Né le 3 octobre 1906 à Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne) ; ouvrier métallurgiste ; militant communiste de banlieue parisienne ; conseiller municipal de Nogent-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) ; volontaire en Espagne républicaine, résistant, déporté.**

Fils d'un employé des PTT et d'une institutrice, qu'il décrivait respectivement comme sympathisant et militant communistes en 1947, Roger Pinçon était titulaire du certificat d'études primaires et suivit des études secondaires. Il indiquait avoir exercé différents métiers (chauffeur-livreur, forgeron, soudeur) et travailla après-guerre comme fraiseur-outilleur. Après son service militaire, effectué en Syrie comme maréchal des logis dans les spahis, entre 1926 et 1928, il adhéra à la CGTU en 1929. Il adhéra au Parti communiste en 1933 et fut membre du bureau de la section Nogent-sur-Marne en 1936 et eut également au sein de la FSGT entre 1933 et 1936. Volontaire en Espagne républicaine, il y séjourna durant plus de deux ans, jusqu'en novembre 1938. Il servit dans l'infanterie, dans les transports et travailla pour le Service d'information militaire (SIM). Il atteignit le grade de capitaine.

Mobilisé dans son usine en 1939, il accompagna le repli de celle-ci en province. Après l'exode, il rentra en contact avec Robert Mension\*, ancien secrétaire de la FSGT, avec qui il milita dans le mouvement clandestin Sport-libre. En mai 1942, il devint adjoint technique inter-FTP puis en juin responsable militaire régional FTP, sous l'autorité de Roger Linet\*. Arrêté par la BS2 le 13 décembre 1942 lors d'un rendez-vous à Clichy, il fut longuement interrogé et frappé par les policiers qui avaient trouvé sur lui une liste de paie des permanents de la région. Emprisonné à Fresnes, il fut déporté en juillet 1943 au camp du Natzweiler où il participa à l'organisation communiste clandestine avec Roger Linet. Avec ce dernier, il fut envoyé à Dachau, au kommando d'Allach, en septembre 1944, où il fut chargé de la solidarité inter-blocs. A la libération du camp, la direction communiste, informée de son expérience au SIM, le chargea d'organiser les enquêtes et l'épuration parmi les militants.

De retour à Nogent, il siégea au comité de la section communiste où il fut désigné comme responsable aux cadres. Il reprit le travail dans la métallurgie, à Nogent puis à Neuilly-Plaisance, il fut également trésorier du syndicat local des Métaux.

Roger Pinçon fut élu conseiller municipal de Nogent-sur-Marne en 1947.

SOURCES : Arch. de la Fédération PCF du Val-de-Marne.

## **PLISSONNIER Gaston, Désiré**

**Né le 11 juillet 1913 à Bantanges (Saône-et-Loire), mort le 16 mai 1995 ; artisan chaisier ; militant communiste, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti communiste français ; un des principaux responsables du Parti communiste dans les années soixante et soixante-dix.**

D'une vieille famille bressane, dont on retrouve les traces à Bantanges au XVI<sup>e</sup> siècle, son père, artisan chaisier, eut d'autant plus de mal à élever ses sept enfants que ceux-ci étaient, dès 1926, orphelins de leur mère, morte de la tuberculose. Le foyer manquant de ressources, Gaston Plissonnier fut retiré de l'école à douze ans et travailla comme chaisier chez son père. Parfois, faute de travail, il dut s'embaucher aux environs comme salarié, journalier. Et ceci jusqu'en 1939. Son père était « communiste de cœur ». Gaston Plissonnier assista tout jeune à des réunions publiques du Parti communiste et de la Jeunesse communiste. Il participa à sa première manifestation le 12 février 1934 au chef-lieu de canton. Il adhéra au Parti communiste français au début de 1935 et commença aussitôt à organiser des réunions dans la région de Louhans et dans son canton rural (Montpont, canton natal de Waldeck Rochet dont Gaston Plissonnier fut l'ami intime). Délégué au congrès national de la Jeunesse communiste en juillet 1937, il participa cette même année au congrès constitutif de l'Union des Jeunesses agricoles de France. Secrétaire adjoint de l'UJAF de Saône-et-Loire, Plissonnier contribua à créer de nombreux cercles dans le département. Après une « école paysanne » d'un mois, que dirigeait Bernard Paumier à Arcueil, en 1938, le parti lui demanda d'abandonner l'UJAF pour devenir secrétaire de la section communiste de Louhans (vingt-neuf adhérents dispersés) et siéger au Bureau régional, plus spécialement chargé de la commission paysanne. En janvier 1939, il fut délégué à la conférence nationale de Gennevilliers. Il fut désigné pour participer à une école centrale de six mois qui devait s'ouvrir le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Réformé, mais la police ayant perquisitionné chez ses parents, il dut se soustraire à la police pendant la drôle de guerre. Au début, sans contact avec les échelons supérieurs de la fédération, il participa avec quelques camarades à un travail de propagande clandestine. Après la débâcle, il s'attacha à rétablir, dès l'été 1940, les liaisons entre les communistes et à reconstituer l'organisation

illégal du parti, dans la partie non occupée de Saône-et-Loire. À partir du début de 1942, il exerça des activités d'importance croissante : membre du triangle de la direction de la région lyonnaise (chargé de la propagande et, très vite, des cadres), puis, durant quelques mois, membre de la direction de la région Allier-Cher-Indre. En mars 1943, il fut responsable des cadres pour l'inter-région du Sud-Ouest et, fin 1943, conjointement avec l'inter-région du Limousin et du Languedoc-Roussillon, et en mai-juin 1944, de l'inter-région Centre. Il participa ainsi à l'évasion des internés du camp de Saint-Sulpice-La-Pointe (Tarn), en juillet 1943, et joua un rôle très important dans la libération du Sud-Ouest, tout particulièrement de Toulouse, avec comme grade celui de commandant FTP (homologué capitaine FFI).

En septembre 1944, il continua à être permanent du parti. Il fut affecté d'abord à la section agraire du Comité central. Tout en animant le travail paysan des fédérations, il fut activement engagé dans le développement des Comités de défense et d'action paysanne nés dans la clandestinité et, aux côtés de Waldeck Rochet ainsi que d'autres militants agraires, dont Tanguy Prigent, ministre de l'Agriculture, il prit une part importante à la création de la Confédération générale de l'agriculture née au congrès de Paris en janvier 1945. Fin 1945, il se consacra à la section d'organisation, allant au nom du Comité central, aider les fédérations à régler leurs problèmes, notamment de direction. Désireux d'exercer une responsabilité plus personnelle, plus directe, il fut, de mai 1948 à novembre 1953, secrétaire de la Fédération communiste du Loir-et-Cher. Élu membre du Comité central en 1950, il fut secrétaire de la commission de contrôle politique du Parti communiste français de 1952 à 1954.

En 1954, la direction du Parti communiste français le fit revenir du Loir-et-Cher, officiellement pour devenir l'adjoint de Lecœur à l'organisation. Mais Jacques Duclos lui confia qu'une enquête était alors menée sur les activités de Lecœur, qu'on lui enlevait le « suivi » des fédérations, suivi assumé par Plissonnier qui devait en rendre compte directement au secrétariat. Désigné comme secrétaire administratif du Parti communiste français en juin 1954, il participa dès lors aux réunions du secrétariat et du Bureau politique. Il fut élu en 1956 au secrétariat du Comité central, puis en 1964 au Bureau politique. Il mena de front ou successivement plusieurs responsabilités : le travail paysan, les élections, les organisations de masse, la responsabilité des cadres. Après 1959, rapporteur de la commission politique des congrès (qui s'appela par la suite commission des candidatures), il annonça en 1964 le choix de Waldeck Rochet comme secrétaire général du PCF. Il participa à de très nombreux congrès de Partis communistes étrangers et

assuma la tâche de l'aide aux Partis communistes illégaux d'Europe (Portugal, Espagne, Grèce), de certains pays d'Afrique (Angola), d'Amérique latine et d'Asie (Iran). Il connut ainsi personnellement de très nombreux dirigeants du mouvement communiste mondial, ce qui explique son prestige international.

Gaston Plissonnier a été fait officier de la Légion d'honneur pour son rôle dans la Résistance.

Il quitta le secrétariat et le bureau politique, en raison de son âge, fin 1990. Affecté par la mort de sa femme, Juliette, au moment même où il abandonnait les responsabilités, frappé par un cancer, il fut jusqu'au bout l'homme qui veillait sur les archives et la mémoire.

SOURCES : G. Plissonnier, *Une vie pour lutter*, Messidor, 1984. — Olivier Wieviorka, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, 1993, Seuil. — Interview de l'intéressé, février 1989. — Parmi les articles publiés après son décès : *l'Humanité*, 17 mai 1995 ; *Le Monde*, 18 mai 1995.

Claude Willard

## POUSSY Guy

**Né le 4 janvier 1933 à Arcueil (Seine) ; métallurgiste ; militant communiste, membre du secrétariat de la fédération du Val-de-Marne, membre du comité central du PCF (1970-1994) ; conseiller général du Val-de-Marne (1976-1994), conseiller régional d'Île-de-France (1986-1992).**

Fils d'un ajusteur, sympathisant socialiste, et d'une mère, née en Corse, femme au foyer, Guy Poussy fréquenta l'école primaire Jean Macé de la cité-jardin d'Arcueil et fit deux années au lycée Turgot de Paris. En 1947, il entra en apprentissage dans l'usine d'aéronautique Voisin où travaillait déjà son père et obtint un CAP de tourneur.

Guy Poussy adhéra à la CGT en 1950 et au PCF en 1951 dans l'usine Voisin, marquée par le militantisme de Georges Marchais. Appelé à Montargis pour son service militaire en 1953, il servit comme deuxième classe dans les transmissions, rappelé en 1955, l'armée ne l'envoya pas en Algérie. À Issy-les-Moulineaux, membre du bureau du syndicat des Métaux CGT mais, licencié de l'usine Voisin, il vint travailler à Châtillon, chez Nord Aviation, puis comme tourneur dans l'entreprise de machines outils Huré à Bagneux où il fut délégué du personnel et secrétaire du comité d'entreprise et également membre de la commission exécutive du syndicat CGT des Métaux d'Arcueil-Bagneux. Le 7 novembre 1956, Guy Poussy fut blessé

en participant à la défense des locaux de *l'Humanité* attaqués par l'extrême-droite. En décembre suivant, la direction fédérale de Seine-Sud l'avait recommandé pour une école centrale d'un mois, en soulignant « ses grandes possibilités », et « ses qualités de dirigeant qui sont reconnues par les ouvriers de l'entreprise ». Il suivit cette formation en février 1957 et se distingua par ses qualités intellectuelles, apparaissant comme un cadre qui « mérite d'être particulièrement suivi ». Il se maria en 1957 à une secrétaire administrative.

Après son licenciement, en 1958, Albert Petit, maire de Bagneux, l'appela à son secrétariat, puis Henri Ravéra, alors premier adjoint, proposa qu'il devienne secrétaire de section. Guy Poussy devint permanent. Déjà envisagé pour entrer au comité fédéral de Seine-Sud en 1957, il fit directement son entrée au bureau fédéral en 1959, la direction considérant qu'il était « un militant d'avenir possédant de grandes qualités. » En 1961, il fut élu au secrétariat fédéral, sur recommandation de Roland Foucard, afin de l'assister dans le secteur de l'organisation. Il fut chargé de la propagande.

En juillet 1962, après le refus de Marcel Zaidner, Guy Poussy fut désigné pour suivre un cursus de six mois à l'École supérieure des sciences sociales du PCUS à Moscou. Il y séjourna à partir de septembre 1962 puis à Léningrad et en Ouzbekistan. Il appartenait au premier contingent depuis la reprise de cette forme de coopération. Après son retour, il devint secrétaire fédéral à l'organisation en 1964. Il succéda à Marcel Zaidner au poste de premier secrétaire de la fédération communiste du Val-de-Marne, de 1970 à 1982. Très proche de Georges Marchais, il siégea au comité central du PCF de 1970 à 1994, comme titulaire à partir de 1972. Il y fut chargé du suivi des fédérations du Lot, du Doubs, des Côtes-du-Nord, de l'Yonne et de l'activité à l'entreprise et parmi l'immigration avec Jean-Claude Gayssot et Claude Billard. Dans le cadre de la préparation du XXIIe congrès du PCF, il fut dans les colonnes de *l'Humanité*, l'un des défenseurs des positions sur la « morale » et ses valeurs.

Conseiller général du Val-de-Marne de 1976 à 1994, élu à Champigny-sur-Marne, où il s'opposa notamment au péage sur l'Autoroute A4, il fut conseiller régional de l'Île-de-France de 1986 à 1992.

Il créa en 1994 l'association « Co-développement avec le Tiers-monde » domicilié à Champigny, et en est toujours président en 2009.

Refusant la « mutation » en 2001, Guy Poussy avait quitté le Parti communiste et animait, avec Guy Martin, Guy Perlican et Guy Gibout, un courant communiste dissident.



SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne (Arch. départementales du Val-de-Marne). — Arch. Guy Poussy, notamment ses documents de l'école de Moscou. — *Combat communiste*, journal trimestriel publié par « Reconstruire le PCF ». — Entretiens avec Guy Poussy. — Entretien filmé par les Archives départementales du Val-de-Marne.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## POVINHA Serge

**Né le 17 septembre 1925 à Cardanha (Portugal) ; ajusteur outilleur ; militant communiste de Seine-Sud (Val-de-Marne) ; maire adjoint et conseiller général de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).**

Serge Povinha fut naturalisé Français avec ses parents en 1937. Il adhéra au Parti communiste en 1948 et suivit une école centrale communiste d'éducateurs l'année suivante et une école centrale d'un mois en 1952. En mars 1953, il fut élu membre du comité fédéral de la Seine.

Employé communal temporaire de Vitry-sur-Seine de février 1952 à avril 1953, il entra au conseil municipal en avril 1953 et y resta jusqu'en mars 1965. Élu deuxième adjoint, il devint premier adjoint après la mort de Lucien Français en novembre 1957 et collabora avec Clément Perrot. Il fut conseiller général de la Seine de 1959 à 1967. Le Parti communiste ne le présenta pas aux premières élections du conseil général du Val-de-Marne en 1967.

Il était secrétaire de la section communiste lorsqu'il entra au bureau fédéral de la Seine-Sud en décembre 1953. Lors de la conférence fédérale suivante, en mai 1954, il fut l'objet de vives critiques, venues notamment de Jeannette Vermeersch, à propos de son travail au bureau fédéral et dans sa section. Il fut ramené au comité fédéral, pour mieux se consacrer à la section de Vitry.

Il revint au bureau fédéral en 1956. À nouveau touché par les réserves de la direction fédérale, il ne fut pas réélu en 1961.

Serge Povinha se maria en octobre 1948 à Vitry avec Jeanine Honoré, militante du PCF et de l'UFF. Le couple se sépara en 1962 et divorça en 1970.

Serge Povinha quitta Vitry pour Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) en 1973.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne (Arch. Dép. du Val-de-Marne). — Arch. Com. Vitry. — Notes de Paul Boulland.

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

## PRUDHOMME Georges , Victor

**Né le 21 mai 1929 à Outreau (Pas-de-Calais), mort le 17 novembre 2 000 à Tremblay en France (Seine-Saint-Denis). Ouvrier ajusteur, militant communiste. Maire de Tremblay les Gonesse devenue Tremblay en France (1965–1991). Conseiller général de Seine-et-Oise, puis de Seine-Saint-Denis (1964–1998).**

Fils d'un employé des Chemins de fer, il était avec son frère jumeau Raymond, le dernier d'une famille de 5 enfants et tôt orphelin de mère, fut élevé en partie par sa sœur aînée. Il se maria le 16 juin 1951 à Aulnay sous Bois (Seine-et-Oise devenue Seine-Saint-Denis) avec Francine Simone Lucienne Henninot dont il eut trois enfants.

Il passa son enfance à Outreau, puis son père lui fit quitter cette ville rattachée à la zone interdite instituée par les occupants allemands. Il passa son certificat d'études à Sarzeau (Morbihan), puis s'établit à Aulnay sous Bois. Il fut employé à l'entreprise Westinghouse de Sevran (Seine-et-Oise devenue Seine-Saint-Denis) de 1943 à 1951, puis de 1951 à 1953 chez Rateau à la Courneuve (Seine devenue Seine-Saint-Denis) et entra en 1953 à la fonderie de radiateurs Idéal Standard d'Aulnay sous Bois.

D'abord militant de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), G. Prudhomme adhéra à la CGT, puis au PCF en 1955. En 1959, il était responsable syndical et secrétaire du comité d'établissement d'Idéal Standard et pratiquait activement le football à la fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). En 1960, il était secrétaire de la section communiste d'Aulnay sous Bois et en 1961 membre de la commission exécutive de l'Union locale CGT d'Aulnay, ainsi que secrétaire du syndicat des métaux de la région d'Aulnay. En 1954, il se présenta aux élections municipales d'Aulnay.

De 1959 à 1962, il siégea au comité fédéral de Seine-et-Oise du PCF et de 1962 à 1965 au bureau fédéral comme responsable de la région d'Aulnay, très vaste canton qui comptait alors 122 000 habitants.. Il avait suivi un stage éducatif du PCF d'un mois, puis un autre de 4 mois. A partir de 1965, il redevint membre du comité fédéral de Seine-et-Oise nord, puis de Seine-Saint-Denis.

Permanent en 1964, Georges Prudhomme, qui s'était installé à Tremblay en 1959, devenait le principal collaborateur du maire, Gilbert Berger qui allait se retirer. Il commençait alors une série de mandats électifs par celui de conseiller général de Seine-et-Oise en mars 1964 dans le canton de Sevran. Ces élections cantonales se déroulaient en prélude au découpage du département de Seine-et-Oise

qui passait de 41 à 67 cantons ; celui de Sevrans était détaché de celui d'Aulnay et comprenait les communes de Sevrans, Tremblay et Villepinte. En dix ans ces trois communes avaient connu une progression démographique de plus de 40% sur une zone à urbaniser en priorité (ZUP) organisée par le District de la Région parisienne. Une recomposition des forces politiques était en cours avec un rapprochement des partis de gauche qui s'unissaient pour le deuxième tour de ces élections dans la plupart des cantons de Seine-et-Oise, mais pas celui de Sevrans où le candidat socialiste André Toutain, maire de Sevrans, se maintenait. G. Prudhomme fut élu avec 54,72% des suffrages exprimés. L'année suivante, il était élu au premier tour sur la liste conduite par Gilbert Berger, avec 65,56% des suffrages exprimés et il devenait maire de Tremblay. Il fut réélu quatre fois, toujours au premier tour, sur des listes d'union de la gauche avec une forte majorité (de 59 à 73%). Il fut aussi réélu conseiller général de Seine-Saint-Denis dans le nouveau canton de Tremblay limité à cette commune. En 1967, au premier tour avec 65,15 % des suffrages exprimés, puis en 1970, 1976, 1982 et 1988. En 1970, G. Prudhomme était secrétaire questeur du conseil général et présidait le syndicat intercommunal des eaux.

Pendant ses mandats, la ville connut encore une forte croissance démographique, passant de 13 788 habitants en 1964 à 31 385 en 1990 (plus 127%). Aux lotissements pavillonnaires s'ajoutaient les grands ensembles. Le conseil municipal obtint une réduction de la ZUP prévue par le District (3 500 logements au lieu de 5 500) et surtout sauvegarda les espaces boisés du nouveau centre où fut inauguré en 1981 un très vaste hôtel de ville. Le patrimoine archéologique du Vieux Pays fut également préservé. La commune, il est vrai, bénéficia de la construction de l'aéroport Charles de Gaulle, commencée en 1965 et dont une partie se situe sur son territoire.

Après plus de quatre mandats de maire, Georges Prudhomme démissionna en 1991, laissant la place au député François Asensi.

Décoré de la Légion d'Honneur en 1992, il se retira en Dordogne où il est inhumé.

Sources : A.D. Seine-et-Oise et Yvelines : 1 W 1016, 1021, 1116, 1128, 1104 W 45 et 50 A.D. Seine-Saint-Denis : 16 W 1 et 24 Arch. com. Aulnay sous Bois : 1 W 527 Etat civil d'Outreau Arch. Comité national du PCF Le Monde 10 - 03 - 1970, 9 - 03 - 1976, 8 - 03 - 1983, 14 - 03 - 1989 Le Parisien 3 - 08 - 1988 93 Hebdo 15 et 22 - 03 - 1991 Tremblay Magazine février 1992 Madeleine Levreau - Fernandez : « Tremblay, je t'aime », Paris, Messidor 1985 Entretien avec Madame Dominique Prudhomme, septembre 2003.

## QUATREMAIRE Henri, Marcel

**Né le 30 mai 1899 à Rémalard (Orne), mort le 1er juillet 1982 à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) ; peintre en bâtiment ; maire communiste de Noisy-le-Sec.**

Fils d'un menuisier, Henri Quatremaire se maria le 18 février 1924 avec Germaine Buhce qui fut une active militante communiste. Peintre en bâtiment, domicilié en région parisienne depuis 1934, adhéra à la CGTU en juin 1935 et au Parti communiste en septembre. Il devint en 1937 secrétaire de la section communiste de Noisy-le-Sec (Seine) et l'année suivante membre du comité régional, comme responsable de la commission des cadres de la jeunesse.

Mobilisé le 27 août 1939 comme sergent, démobilisé le 19 août 1940 dans le Lot-et-Garonne, il revint à Noisy, mais trop connu, il eut un militantisme difficile. La police étant venu l'arrêter le 24 juin 1941, il se cacha et, avec sa femme Germaine, se mit au service du PC et fut permanent à partir de février 1942. On lui demanda de reconstituer la section touchée par la dissidence de Gitton et de faire des liaisons entre la zone occupée et la zone libre. Arrêté à Vierzon le 20 avril 1942, interné au camp de Saint-Sulpice-la Pointe, il s'évada le 11 juillet 1943, revint à Paris le 17, participa à la Résistance en zone nord notamment comme « responsable des camps (aide aux évasions) » et s'occupa de la population noisienne éprouvée par les bombardements. Son action le fit désigner comme président du comité local de Libération. Il aura la médaille du combattant volontaire de la résistance.

Devenu maire communiste le 16 octobre 1944, il conserva son écharpe le 13 mai 1945 et le perdit en 1947 au profit d'un RPF. Le bulletin de vote aux élections sénatoriales de 1946 le présente comme « dirigeant de la Fédération Paris-Est du PC pendant l'Occupation ». Conseiller général de la Libération à 1959 (battu à cette date par le socialiste Maurice Coutrot), il retrouva son fauteuil de maire le 15 mars 1959 et le 14 mars 1965. Ses rapports furent très difficiles avec Fernande Valignat, dirigeante communiste régionale, en 1957, à propos de la direction de la minorité communiste du conseil municipal.

Maire honoraire, Henri Quatremaire mourut le 1er juillet 1982 à Noisy-le-Sec. Il était père d'une fille, Jacqueline, dactylographe, Jacqueline alias Michèle Dambreville, qui assure la transmission des textes et des plaques de tirage dans le groupe Tintelin,

arrêtée en juin 1942 et morte le 15 juin 1943 à Auschwitz. Trente-six hommes arrêtés dans le cadre de l'affaire Tintelin sont fusillés au Mont-Valérien le 11 août 1942. Il convient d'y ajouter Maurice Grandcoing qui est arrêté en juillet à Bordeaux. Gaston Bussière est fusillé le 21 septembre. Dix-neuf femmes ont été déportées dans le convoi du 24 janvier 1943 vers Auschwitz, six seulement sont revenues.

SOURCES : Arch. Com. Noisy-le-Sec. — La Voix de l'Est. — Arch. Fédération communiste de Seine-Saint-Denis, notes de Paul Boulland. — Notes de Jean-Pierre Besse. — Philippe Nivet, Notices biographiques des conseillers généraux de la Seine-banlieue, 1935-1953, IHTP, 1995.

Claude Pennetier

## **QUATREMAIRE Renée, Claire [épouse KIPIENNE]**

**Née le 27 avril 1916 à Saint-Germer-de-Fly (Orne) ; secrétaire sténodactylo ; résistante à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) ; militante communiste.**

Fille d'un livreur-charretier à la brasserie Richard d'Ivry-sur-Seine, Renée Quatremaire perdit son père lors de la bataille de Verdun en 1916 puis son frère en 1917. Elle vivait avec sa mère qui trouva du travail comme femme de ménage à l'entreprise Joudrain du quartier du Petit-Ivry et se remaria en 1919 avec Victor Patron, machiniste aux Transports en communs de la région parisienne (TCRP), grand blessé de la guerre de 1914-1918. Renée Quatremaire fut influencée par cet homme, né dans une famille très pauvre, autodidacte épris de justice et de liberté. Elle travailla à partir de 1934 dans le quartier de la Madeleine à Paris comme secrétaire sténodactylo pour l'Union des entreprises des produits réfractaires qui regroupait vingt-sept entreprises. Elle vécut là les événements de juin 1936.

À la fin de l'année 1940, elle fut contactée par Pierre Doiret qui lui fit part des activités clandestines qu'il menait. Peu à peu, Renée Quatremaire, avec des jeunes de son quartier dont son demi-frère Roger Patron, s'engagea dans des actions de Résistance. Elle faisait partie d'un groupe organisé sur la commune du Kremlin-Bicêtre (Seine, Val-de-Marne) qui fut muté sur celle d'Ivry en 1943. Membre des Francs-tireurs et partisans (FTP) et du mouvement de Résistance « Front national », elle participa à de très nombreuses actions : manifestations, diffusions de tracts, inscriptions sur les affiches allemandes, transport d'armes, recrutement pour la Résistance, création de comités populaires d'usines, recherches de planques et collectes de fonds. Elle mit en relation les différents

mouvements de Résistance existants. Sa profession de dactylo lui permettait tout particulièrement de tirer de nombreux tracts. Elle tapa ainsi la retranscription de la dernière lettre de Robert Witchiz, un des 23 de l'Affiche rouge. Elle parvint à faire sortir du commissariat d'Ivry les fiches établies sur les militants d'Ivry et de Vitry (Seine, Val-de-Marne). Elle était l'adjointe d'André Gouny – dit commandant Martin – qui dirigea avec Yves Pellane la libération d'Ivry en août 1944. Elle prit particulièrement en charge le ravitaillement des membres des milices patriotiques qui s'étaient constituées sur la commune. Cette initiative allait la conduire à mettre sur pied et à gérer la cantine inter-entreprises et d'œuvres sociales d'Ivry (fermée en 1978).

Après la guerre, elle participa à la création de l'amicale des anciens Forces françaises de l'intérieur/Francs-tireurs et partisans (FFI/FTP) puis fut une des responsables de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR). Militante communiste à partir de 1944, elle était en 1951 responsable du travail parmi les femmes de la section d'Ivry, membre du secrétariat de la section entre 1952 et 1956. Elle fut élue en 1954 à la commission de contrôle financier de la fédération Seine-Sud du PCF et était alors signalée comme comptable. Elle y siégea jusqu'en 1961.

Trésorière de l'association pour la création d'un musée de la Résistance en 1965, elle s'engagea pour consigner la mémoire de cette période.

Renée Quatremaire s'était mariée le 11 mars 1933 à Ivry-sur-Seine avec Paul Kipienne.

SOURCES : Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Arch. du comité national du PCF — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne (Arch. dép. du Val-de-Marne) — Témoignage de Renée Quatremaire, 2004 — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault

## **ROSENBLATT Michel**

**Né le 21 novembre 1927 à Paris-12ème. Mécanicien en machines de bureau, puis journaliste. Maire communiste de Montfermeil : 1970 – 1978. Conseiller général de Seine-Saint Denis : 1967 – 1979.**

Le père de Michel Rosenblatt, ouvrier puis artisan tailleur pour hommes, était originaire d'une famille juive résidant dans une bourgade alors située dans l'empire austro-hongrois et qui appartint ensuite à la Pologne, puis à l'Ukraine. Il en émigra pour Berlin, puis Paris où il épousa la mère de Michel Rosenblatt,

issue elle aussi d'une famille juive de Pologne et Lituanie, mais née en France. Sténodactylo, elle cessa de travailler à la naissance de son second fils et milita dans les années trente au mouvement Amsterdam – Pleyel et après la guerre au PCF. Le père de M. Rosenblatt, sympathisant communiste, ne put obtenir la nationalité française malgré plusieurs demandes et quand il s'engagea en 1939 pour la guerre il fut versé dans l'armée polonaise du général Anders repliée en France. Michel Rosenblatt fut influencé dans son parcours militant par sa grand'mère maternelle qui l'emmena à sa première manifestation lorsqu'il avait huit ans.

La famille Rosenblatt résidait à Montfermeil depuis les années trente dans une maison qu'elle y fit construire. Michel Rosenblatt obtint son certificat d'études primaires en 1939 et prolongea sa scolarité d'une année au cours complémentaire. Puis, les persécutions antisémites le contraignirent avec sa famille à quitter Montfermeil et à se réfugier dans la clandestinité avec de faux papiers à la cité de la Butte rouge de Chatenay Malabry (Seine devenue Hauts- de- Seine). Après une année dans une école d'ajustage dans le quartier des Buttes Chaumont à Paris, il entra chez un artisan où il apprit le travail des métaux et devint mécanicien en machines de bureau. Il travailla surtout dans de petites entreprises sauf de 1950 à 1954 chez Remington d'où, membre du comité d'entreprise, il fut licencié avec tout le bureau syndical CGT à la suite d'une grève.

Michel Rosenblatt avait adhéré aux Jeunesses communistes à la fin de 1944 et au PCF en 1945. En 1950, il était secrétaire du cercle des J.C. de Montfermeil où il était revenu en 1949 (la maison familiale avait été pillée). Il fut alors arrêté à la suite d'une distribution mouvementée de tracts contre la guerre d'Indochine et resta emprisonné pendant six semaines.

Il se maria le 2 juin 1951 à Clichy sous Bois avec Jeanne Renée Goubeaux, secrétaire médicale à l'hôpital de Montfermeil et elle aussi militante. Ils ont eu deux filles.

En 1953, Michel Rosenblatt fut élu conseiller municipal de Montfermeil dont il devint premier adjoint en 1959 en même temps que secrétaire de la section du PCF. De 1962 à 1969, il fut membre du comité fédéral du PCF (de Seine-et-Oise, Seine-et-Oise nord, puis, en 1968, de Seine-Saint-Denis, au sein de la commission de contrôle financier).

En 1964, il devenait journaliste et permanent comme rédacteur, puis directeur de l'hebdomadaire départemental du PCF, la Renaissance de Seine-Saint-Denis et le resta jusqu'en 1970. Il avait suivi une école centrale du PCF pendant un mois.

En 1964, il se présentait aux élections cantonales, les dernières pour le département

de Seine-et-Oise avant sa partition, mais ne put battre le député UNR Raymond Valenet, très bien implanté. Michel Rosenblatt fut élu conseiller général de Seine-Saint-Denis en 1967 dans le nouveau canton de Montfermeil au deuxième tour avec 51,86% des suffrages exprimés face à deux candidats (Cinquième République et Centre démocrate).

Il devint maire de Montfermeil en janvier 1970 à la mort de son prédécesseur Henri Vidal et sa liste d'union de la gauche fut confirmée aux élections municipales de 1971 avec 51, 11% des suffrages exprimés. Il fut réélu en 1977.

Durant ses mandats municipaux, la ville connut une croissance démographique exceptionnelle de 156% (8 271 habitants en 1954, 21 178 en 1968). Elle changeait aussi de physionomie. A un habitat pavillonnaire se juxtaposait un ensemble de cités habitées par des populations de plus en plus déshéritées. En 1965 était bâti le grand ensemble des Bosquets de 1 500 logements et d'autres plus réduits. De plus, la zone pavillonnaire, lotie sur de grandes propriétés morcelées, s'accroissait. Michel Rosenblatt se souvient d'avoir accordé jusqu'à 120 permis de construire par an dans ce secteur. Les charges de la commune étaient donc très lourdes. En 1953, environ un tiers de sa superficie était encore sans adduction d'eau .Il fallait créer un réseau d'assainissement, inexistant jusqu'alors. C'est l'époque où virent le jour les autres équipements, notamment scolaires, sportifs, sanitaires indispensables à une population qui avait presque triplé. Il fallait aussi, en prévision de l'avenir, constituer rapidement un patrimoine foncier et résister aux appétits des promoteurs. Il fallait aussi créer les autres équipements notamment scolaires et sportifs pour cette population nouvelle. Mais surtout, Michel Rosenblatt estimait indispensable d'assurer des services sociaux, notamment cantines et colonies de vacances à des bénéficiaires de moins en moins solvables. Cela entraîna des tiraillements au sein de son bureau municipal avec ses camarades, surtout enseignants qui voulaient donner la priorité au confort de la ville. Il démissionna de son poste de maire en 1978 et ne se représenta pas aux élections cantonales de 1979. Il reprit alors sa profession de réparateur de machines de bureau jusqu'à sa retraite en 1988. Il devait ensuite ne pas reprendre sa carte du PCF , estimant que celui-ci s'éloignait de la classe ouvrière, mais en est resté très proche.

Sources : A.D. Seine-et-Oise et Yvelines : 1 W 431, 1021, 1116, 1128 1104 W 2, 45, 72 A.D. Seine-Saint-Denis : 16 W 1 et 24 Arch. du comité national du PCF Le Monde 16 – 03 – 1971, 2 – 10 – 1973 et 8 – 03 – 1983 Courrier de juin 2003 et entretien avec Michel Rosenblatt du 9 septembre 2003.

Nadia TENINE MICHEL



## **ROSETTE Marcel**

### **[ROSETTE Louis, Marcel]**

**Né le 3 décembre 1925 à Lyon (Rhône), mort le 19 novembre 2005 ; métallurgiste puis employé ; membre du comité central du Parti communiste ; maire de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1965 à 1977, sénateur (1977-1986).**

Originaire de l'Île Maurice, le père de Marcel Rosette était un descendant d'esclaves venus du Mozambique, devenu médecin après des études à Lyon (Rhône) où naquit son fils. Entre 1927 et 1932, Marcel Rosette vécut à Maurice où son père, proche des cercles intellectuels et littéraires créoles, avait une consultation à Saint-Julien. Après la mort de sa mère, en 1932, Marcel Rosette revint vivre en France, près de Bourg-en-Bresse (Ain), dans le village de Chavannes-sur-Suran (Ain) où son père établit son cabinet. Citoyen britannique naturalisé peu avant la guerre, le docteur Rosette fut privé du droit d'exercer la médecine par les décrets du gouvernement de Vichy mais la mobilisation de la population locale contraignit le préfet de l'Ain à le rétablir dans ses fonctions. Marcel Rosette entra peu après au lycée Lalande de Bourg-en-Bresse où il poursuivit ses études secondaires jusqu'au niveau du deuxième baccalauréat. Auditeur attentif de la BBC avec son père, Marcel Rosette participa à un petit groupe d'élèves qui improvisait la propagande gaulliste dans le lycée. Le petit groupe entra en liaison avec les mouvements de Résistance par l'intermédiaire de Paul Podia, puis constitua à l'automne 1942 un groupe du Front uni de la jeunesse (FUJ) avec des élèves de l'école normale repliés au lycée Lalande. Le 15 mars 1943, le groupe organisa une manifestation contre le STO à la gare de Bourg-en-Bresse. Avec son père, devenu le médecin des maquis, il participa à l'AS, notamment comme agent de liaison entre le maquis de Chavannes-sur-Suran et le colonel Romans, au cours de l'été 1943. Revenu au lycée, il intégra les FTP. Arrêté une première fois comme otage à Chavannes-sur-Suran, en avril 1944, il fut relâché en raison de son jeune âge. Recherché par la Milice pour son activité au FUJ, il fut à nouveau arrêté en juin 1944. Relâché faute de preuves, il passa dans la clandestinité. Il donna alors son adhésion au Parti communiste qui fut plus tard datée de 1942 ou 1943 par la commission des cadres. Marcel Rosette participa à la Libération au sein du 1er bataillon FTP puis fut affecté à l'école des cadres jusqu'à sa démobilisation en octobre 1945. Il était titulaire de la médaille de la Résistance.

A la Libération, Marcel Rosette reprit brièvement ses études, interrompues à nouveau par son activité militante. Secrétaire départemental des FFI-FTP de l'Ain de novembre 1946 à janvier 1948, il participait ce

titre au bureau de la fédération communiste. En septembre 1947, il fut encouragé par la direction du Parti communiste à s'orienter vers le monde ouvrier en suivant une formation professionnelle accélérée. Il entra à la Tréfilerie et Câblerie de Bourg (TCB) mais en fut licencié au bout de dix jours en raison de son activité militante. Il travailla ensuite comme ouvrier sur le chantier du barrage de Génissiat (Ain) pendant deux mois avant d'être envoyé à l'école centrale d'un mois du PCF en avril-mai 1948 où il fit forte impression sur les évaluateurs. De retour dans l'Ain, il fut, malgré son jeune âge, un des responsables de la fédération communiste, premier secrétaire jusqu'en 1955, aux côtés du député Henri Bourbon. Il participa à nouveau à une école centrale de quatre mois en 1951, interrompue par les élections législatives de juin.

En février 1954, Marcel Rosette fut chargé par le secrétariat du PCF de suivre la fédération du Doubs et d'accompagner la création de la fédération du Territoire de Belfort, comme instructeur d'organisation. En juin, il fut délégué au XIIIe congrès du PCF à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) et fit partie de la commission des mandats. A l'automne 1955, il fut nommé directeur adjoint de l'école centrale d'un mois « sur les problèmes du parti », puis comme directeur adjoint de l'école centrale de quatre mois, afin de se préparer à remplacer Paul Courtieu. Il quitta alors le secrétariat fédéral de l'Ain où il fut remplacé par Émile Machurat et rejoignit la région parisienne. En juillet 1956, il fut élu membre suppléant du comité central lors du XIVe congrès du PCF. Il ne fut pas reconduit en 1959, lors du congrès suivant. Lorsque l'école centrale s'établit à Choisy, en 1961, il intégra le comité fédéral de Seine-Sud puis à nouveau le comité central, cette fois comme titulaire. En juin 1962, sur la demande de la section de montée des cadres, il vint renforcer le bureau fédéral que quittaient Marie-Claude Vaillant-Couturier et Madeleine Vincent. Il s'y chargea du travail parmi les intellectuels.

Élu conseiller municipal communiste de Vitry-sur-Seine le 14 mars 1965, il succéda le 21 mars 1965 à Clément Perrot aux fonctions de maire. Il continua de siéger au bureau fédéral, puis à partir de 1966 au comité fédéral du Val-de-Marne, jusqu'à son retrait en 1971, à sa demande, pour se consacrer à son mandat de maire qui venait de lui être renouvelé. Avec Marcel Trigon, il défendit dès 1974, la création d'une association des élus communistes, proposition concrétisée en 1977 par la création de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), dont il devint président. Au sein de l'association et comme membre de la commission des élus du PCF, il fut l'un des principaux responsables communistes pour les questions de gestion municipale, auxquelles il consacra un ouvrage aux Éditions sociales. Passionné d'art contemporain, il fut à l'origine de la création,

en 1969, du prix international de peinture contemporaine de la ville de Vitry.

Suppléant de Georges Gosnat pour les élections législatives de 1967, 1968 et 1973 dans la 3e circonscription du Val-de-Marne, il démissionna de son mandat de maire en 1977, à la suite de son élection au Sénat où il fut président du groupe communiste. Deux autres Val-de-Marnais entrainent avec lui au Sénat : Charles Lederman et Hélène Luc. Paul Mercieca lui succéda à la première magistrature municipale. À l'issue de son mandat sénatorial, il ne se représenta pas en 1986.

Dans les années 1980, Marcel Rosette manifesta une distance croissante à l'égard de la direction du PCF. En 1987, il quitta la présidence de l'ANECR et le comité central. Engagé dans le courant « Refondations » jusqu'en 1993, il s'exprima dans les colonnes de *l'Humanité* en faveur des propositions de Charles Fiterman pour le XXVIIe congrès (décembre 1990) et se prononça pour un congrès extraordinaire après la tentative de putsch en Russie, en août 1991. En 2000, il ne reprit pas sa carte du PCF.

Marcel Rosette resta très attaché à l'île Maurice où il se rendait régulièrement et continuait de rencontrer les amis écrivains de son père. En mai 2001, quelques jours après le vote à l'Assemblée nationale d'une loi déclarant la traite négrière et l'esclavage crime contre l'Humanité, Marcel Rosette créa l'Association des descendants d'esclaves noirs (ADEN).

Marié le 12 mai 1953 à Villeneuve (Ain) avec Germaine Tortillet, sténo-dactylo, militante communiste. Divorcé en septembre 1974, il s'était remarié le 7 février 1975 à Paris (XVIIe arr.) avec Marcelle Michon, secrétaire de direction à *l'Humanité*.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1Mi 2426. — Arch. Com. Vitry. — Arch. comité national du PCF. — *l'Humanité* 13 novembre 1990 et 21 novembre 2005 — *Le Mauricien*, 13 janvier 2008 — G. Blanc-Césan, Les maires du Val-de-Marne, 1988. — État civil de Lyon Ier (extrait), 7 mai 2003. — Les 10000 dirigeants politiques français, 1977-1978 — *Histoires peu ordinaires de lycéens ordinaires*, Association Résistance Lycée Lalande, 1995.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## RULLIER Claude

**Né le 1er septembre 1928 ; cheminot ; militant communiste de la Seine [Seine-Saint-Denis].**

Claude Rullier devint mécanicien roulant à la SNCF, et adhéra au PCF en 1952. Secrétaire de cellule en 1958 et secrétaire de section

syndicale CGT, il intégra le comité de la section PCF de Drancy en 1961 avant de prendre la direction de la section Drancy-cheminots lors de sa création en 1964. Il siégea au comité fédéral PCF de la Seine-Nord-Est puis de Seine-Saint-Denis de 1965 à 1971. A cette date, il quitta également le secrétariat de la section Drancy-cheminots mais continua de siéger au bureau de section jusqu'au milieu des années 1970 au moins. Il avait suivi les cours d'une école centrale d'un mois du PCF.

SOURCE : Arch. du comité national du PCF - Arch. de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis.

Paul Boulland

## SIQUOIR Charles

**Né le 20 mai 1913 à Paris (XIIe arr.), mort le 11 janvier 2007 à Blois (Loir-et-Cher) ; employé dans un central télégraphique ; secrétaire de la section communiste de Brunoy (Seine-et-Oise) ; résistant ; membre du service de Georges Beyer jusqu'en 1947.**

Fils d'un ouvrier ébéniste, François Siquoir, lecteur de *l'Humanité* et de Jeanne Lemoine, ménagère, Charles Siquoir quitta l'école primaire à douze ans et demi avec le CEP. Il travailla comme apprenti dans une fabrique de chaise puis une usine de faux bronzes qu'il quitta pour deux raisons : son père lui avait dit de ne pas se laisser faire par les ouvriers qui porteraient la main sur lui, ayant reçu une gifle il menaça d'une chaise et partit ; dans l'autre entreprise il quitta en raison d'une maladie professionnelle qui l'avait atteint. Il entra en février 1926 au PTT comme "jeune facteur", en fait télégraphiste, et par concours devient employé des télégraphes. Son père l'avait incité ("obligé" dira-t-il) à se syndiquer en 1927.

Il adhéra aux Jeunesses communistes dans le XIe arr. de Paris en 1930 puis s'installa à Brunoy (Seine-et-Oise) prit la carte du Parti communiste en 1932 et créa une cellule. Il milita à la CGTU et à la Fédération des jeunes syndicalistes des PTT. Son action efficace dans la mise à l'écart des dissidents lui valut de devenir le secrétaire, mais sa mobilisation contre les décrets-loi entraîna sa révocation en avril 1934. Aidé par la caisse de solidarité syndicale, il ne fut repris qu'en janvier 1936.

Il fit son service militaire en 1934-1935 à Forbach tout en prenant contact avec le Parti communiste local et en vendant *l'Humanité*.

À son retour en 1935, il se maria avec Hélène Brasseur, auxiliaire au Central télégraphique, qui partageait ses idées. Ils eurent deux

enfants et se séparèrent dans les années 1940.

Secrétaire de la section communiste de Brunoy, il siégea au comité régional. Il était secrétaire adjoint du comité de Front populaire de Brunoy. En 1936, Siquoir avait déjà lu une douzaine de classiques du marxisme et du léninisme.

Mobilisé en septembre 1939 dans un régiment de réserve en raison de sa situation de famille, il constata qu'il était fiché PR (révolutionnaire) et fut envoyé dans l'active au 4e zouave de Tunis. Revenu en France pour les combats de mai 1940, il revint à son domicile de Brunoy en juillet 1940, travailla au Central téléphonique mais fut bientôt révoqué comme communiste. Il reconstitua une organisation clandestine dans sa localité. Arrêté en novembre 1940, il fut interné administrativement à Aincourt, puis à Voves en janvier 1942. Ouvrier électricien chargé de la direction des travaux il s'évada avec trois autres communistes en juillet 1942. Le PCF le nomma responsable clandestin dans l'Aisne. Sa fonction était de recruter des militants pour les FTP. Avec deux nouveaux FTP, il tenta d'incendier un bâtiment occupé par les Allemands. Ceux-ci l'arrêtèrent sans penser avoir à faire à un terroriste ; ils le confièrent à des gendarmes — il sut plus tard qu'ils étaient résistants — qui ne retinrent contre lui que la possession de tickets d'alimentation volés et l'évasion du camp. Un tribunal le condamna légèrement et il retourna à Voves. Il fit partie des quarante-deux évadés de la nuit du 4 au 5 juillet 1944, grâce à un tunnel de 120 m. Il se rendit dans la Nièvre où il fut responsable aux cadres, André Vieuguet étant responsable politique.

Lorsque la Parti reprit une vie légale, il fut affecté à la branche clandestine dirigée par Georges Beyer. Il s'agissait non seulement d'un secteur de la commission des cadres (commission dirigée par Jean Chaumeil, secteur appelé couramment le secteur " noir ") mais d'un prolongement d'activités du Service B (service de renseignement des FTP). Siquoir eut un bureau au 6e étage du 44 la rue de Chateaudun (Beyer était au 1er) puis rue de l'Université. Dans ce lieu était regroupé non seulement le service de Beyer mais un autre service intitulé CERES. Bien que le service soit fragmenté et imperméable, Siquoir garde le souvenir de son patron Georges Beyer, " un homme qui avait toujours une arrière-pensée ", de Madeleine Dubois et de quelques anciens du service B. Les missions étaient diverses : renseignement, action, il se souvient aussi être allé dans une région de production de minerai d'uranium dans le Massif Central pour recueillir des échantillons confiés aux Soviétiques.

Son nom apparaît dans le rapport de la commission d'enquête sur l'Affaire Désiré, en date du 9 janvier 1950. On apprend qu'il avait

chargé après la Libération de revoir cette affaire qui s'était terminée par l'exécution de Georges Désiré le 17 mars 1942. Siquoir aurait conclu à l'innocence de Désiré avant de se réviser au vu de documents de police, dirait-il. La commission d'enquête ne fut pas convaincue par ce changement d'opinion et sur la qualité de ces documents qui ne lui furent pas présentés.

Le service s'arrêta fin 1947. Siquoir travailla quelque temps à la ville d'Ivry puis en usine, avant d'être réintégré à la Poste.

Retraité à Blois, Charles Siquoir était en 2003 un témoin sensible et lucide de la vie du Parti communiste.

Il s'était marié le 14 octobre 1935 à Brunoy avec Hélène, Lucie Brasseur, mariage dissous en avril 1950, et remarié à Paris XVIIIe arr. le 15 mars 1961 avec Catherine, Louise Blois.

SOURCES : RGASPI, 495 270 3041, autobiographie du 4 février 1936 mais l'exemplaire conservé de commence qu'à la question 35 et est de ce fait difficilement exploitable. — Arch. comité national du PCF (son nom est parfois écrit, par erreur, Siquoire). — Témoignage de Charles Siquoir, Blois, octobre 2003. — Roger Faligot, Rémi Kauffer, *Service B*, Fayard, 1985 (pour le contexte, bien que Charles Siquoir ne soit pas nommé).

Claude Pennetier

## **SOTURA Pierre [SOTURA Théodore, Pierre].**

**Né le 18 juillet 1930 à Saint-Maurice (Seine) ; ébéniste puis métallurgiste ; membre du comité central du PCF ; secrétaire de la fédération Seine-Ouest puis Hauts-de-Seine ; trésorier du PCF ; maire d' Ile-Saint-Denis (1965-1971).**

Fils d'un coiffeur (Célédonio Sotura) et d'une commerçante (Julia Boucharel), Pierre Sotura avait deux frères (dont un fut ébéniste et communiste) et une sœur. Titulaire du CEP, il travailla comme ébéniste à la Maison Beligant 54 rue de Charonne et se syndiqua en 1945 au syndicat du bâtiment et bois. Il adhéra aux Jeunesses communistes en août 1944 et au PCF en janvier 1947.

Jusqu'en 1948, c'est à l'UJRF qu'il occupa des fonctions. Il suivit une école élémentaire communiste en novembre 1947 et une école fédérale en avril 1948 et entra à la commission éducation de la section d'Hispano. En effet, ayant perdu son travail, il avait été embauché comme OS machine à l'usine Hispano (Bois-Colombes). Lorsqu'il retrouva du travail dans son métier, il préféra, pour des raisons militantes, rester chez Hispano en

suivant " des cours à l'école de FPA pour devenir un ouvrier qualifié dans la métallurgie et obtenir en particulier chez Hispano l'autorité professionnelle que donne la qualification. "En 1953, il fut ainsi repéré par la direction fédérale de la Seine pour avoir constitué et dirigé un groupe UJRF de soixante membres à l'usine Hispano de Colombes.

Après son service militaire en Allemagne (1952) dans le Génie, comme maître ouvrier, le parti lui demanda, en 1954, de suivre une école centrale, et à l'issue de celle-ci de prendre un poste de permanent à *L'Avant-Garde*. Il hésita cependant à accepter car le salaire de permanent, beaucoup moins élevé que celui d'ouvrier chez Hispano, permettait difficilement faire vivre une famille de deux enfants, au moment où sa femme, Jeannette, fille d'un cheminot, sténo-dactylo, quittait ses fonctions de permanente à l'ARAC. Bien qu'il n'ait pas pu obtenir de son entreprise le congé nécessaire pour suivre l'école de formation des rédacteurs, il fut un temps journaliste dans le journal de l'UJRF, mais il retourna par la suite à la production, comme fraiseur chez Mécachrome, à Colombes.

Son passage à l'école centrale d'un mois (29 mai-25 juin 1955) fut remarqué : " très intelligent, à l'esprit vif et clair [...] Présente de grandes possibilités de développement ". Il fit un séjour en Pologne en 1956 et en URSS en 1957. Membre du comité national de l'UJCF, membre du bureau de la section Hispano (1954) et du comité fédéral Seine Ouest du PCF dès 1955, il quitta ce dernier pour mieux s'occuper des Jeunesses, puis y revint en 1961 et s'affirma comme un des hommes clés de la direction fédérale, rédacteur en chef de la *Voix populaire* et responsable de la presse d'entreprise. Il fut secrétaire à l'organisation de la fédération Seine-Ouest puis Hauts-de-Seine, à partir de 1962, au sein d'une équipe de direction rajeunie, aux côtés de Dominique Frelaut et Parfait Jans, sous l'autorité de Lucien Lanternier, premier secrétaire. L'épisode municipal de L'Île-Saint-Denis témoigne de son investissement prioritaire dans la direction fédérale. Suite au décès du maire communiste en juillet 1965, il était devenu premier édile de cette commune qui relevait de la région Seine-Ouest. Mais, avec la constitution de la Seine-Saint-Denis, la ville vit son destin s'éloigner de celui des nouvelles Hauts-de-Seine. Sotura choisit d'abandonner son mandat municipal en 1971, au profit de Josiane Andros, pour conserver sa place à la direction de la nouvelle fédération. Il en devint premier secrétaire lorsque Lucien Lanternier succéda à Waldeck L'Huillier à la mairie de Gennevilliers. Membre du comité central depuis 1970, il y siégea jusqu'en 1996 et occupa la fonction de trésorier du PCF vers 1982-1990.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. - Notes de Paul Boulland

## TALAMONI Louis

**Né le 19 décembre 1912 à Vezzani (Corse), mort le 30 avril 1975 à Coti-Chiavari (Corse) ; comptable ; militant JC puis communiste ; maire de Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne), sénateur de la Seine (1958-1959, 1963-1968) puis du Val-de-Marne (1968-1975) ; résistant FTP.**

Fils d'un « travailleur », Louis Talamoni, pupille de la Nation, aîné de huit enfants, fit des études primaires et devint secrétaire-comptable. Il adhéra aux Jeunesses communistes (JC) en 1929 et au Parti communiste en 1932 (ou 1934 selon les sources). Venu à Paris, il participa aux mobilisations du Front populaire et devint membre du comité régional de la Région parisienne des JC en 1936.

Venu s'installer à Champigny-sur-Marne en 1939, il participa à la vie locale, notamment au patronage laïc municipal. Louis Talamoni fut, en septembre 1939, mobilisé à Cherbourg (Manche) puis fait prisonnier en juin 1940, mais il s'évada et gagna la Corse. Arrêté par les autorités de Vichy, il fut mis en résidence surveillée. Il participa cependant à la Résistance et fut actif dans la libération de la Corse comme combattant des Francs-tireurs et partisans (FTP).

De retour à Champigny, Louis Talamoni fut élu en 1945 secrétaire de la section locale communiste et devint en 1947 premier adjoint au maire, chargé particulièrement des problèmes de l'enfance. En 1950, il succéda au maire, René Desvillettes et marqua durablement la vie municipale pendant vingt-cinq ans.

Sénateur de la Seine de 1958 à 1959, membre de la commission des lois, il revint au Sénat, en 1962 comme remplaçant de Waldeck L'Huillier lorsque ce dernier fut élu député. Il fut vice-président du groupe communiste au Sénat. Ses interventions nombreuses portèrent sur la Corse, sur l'administration de la région parisienne comme sur les grands sujets politiques.

Il était entré au comité fédéral de Seine-Sud en 1956, puis au bureau en 1957. En 1962, il n'était plus qu'au comité fédéral. Son nom disparut de la direction fédérale en 1964.

Il mourut prématurément en Corse à soixante-deux ans. Ses obsèques furent célébrées le 3 mai 1975 à Champigny-sur-Marne en présence de Georges Marchais qui habitait la commune et d'Alain Poher président du Sénat.



SOURCES : Arch. comité national du PCF. — *L'Humanité*, 2 mai 1975. — *Le Monde*, 3 mai 1975. — *Champigny notre ville*, mai 1975.

Claude Pennetier

## **THIANT Alexandre, Louis**

**Né le 29 septembre 1904 à Venette (Oise), mort le 24 mars 1955 à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) ; cimentier ; militant communiste ; conseiller municipal d'Orly (Seine, Val-de-Marne).**

Fils d'un mareyeur radical-socialiste, Alexandre Thiant eut une scolarité élémentaire. Cimentier à Villeneuve-le-Roi, syndiqué depuis 1930, domicilié dans une cité-jardin, il adhéra au Parti communiste en novembre 1934 à Orly et fut secrétaire de cellule en 1935. Il suivit une école de section à Choisy-le-Roi en 1937 et siégea au comité de section en 1938-1939.

Alexandre Thiant fut élu le 12 mai 1935 conseiller municipal communiste d'Orly sur la liste conduite par Fernand Dusserre. Il fut déchu de son mandat le 29 février 1940 par le conseil de préfecture pour appartenance au Parti communiste malgré une lettre du 7 février 1940 où il déclarait avoir cessé toute activité politique. Il reprit contact avec le Parti au printemps 1941 par Champion, de Choisy-le-Roi, organisa des groupes de trois et distribua des tracts. Perquisitionné en mai 1940 et juillet-août 1940, il fut arrêté le 24 septembre 1942 et interné à Pithiviers. Arrivé dans ce camp le 26 septembre 1942, il fut libéré le 20 novembre 1942, en signant le texte suivant : « Je m'engage sur l'honneur à ne pas mettre d'entrave à la politique du Maréchal Pétain. » Pour sa défense, il écrivit en 1947 : « Il est à noter que pendant les 58 jours de mon internement, le bruit circulait dans le camp que le fait de signer cette formule ne constituait pas pour les militants, un acte de malpropreté. Seuls ont été considérés comme tels les dénonciations de camarades, fourniture de renseignements, adhésion à des organisations pro-nazies. » Il reprit contact avec le Parti communiste par Champion et entra dans les FTPF à l'été 1943. Le Parti communiste le chargea de reconstituer la section d'Orly en juin 1944. À la Libération, il siégea au nom du PC comme membre du conseil municipal provisoire (arrêté du 27 octobre 1944).

Mais, en décembre 1944, il fut suspendu du PCF pour avoir signé un engagement à la sortie du camp d'internement. Cette sanction ne dura pas car on le retrouva, en avril 1947, au secrétariat de la section d'Orly. Il militait également à l'ARAC, au Secours populaire

français, à la FNDIRP et dans une association d'anciens FTPF.

Il s'était marié le 20 août 1927 avec Thérèse Dumont, ménagère, dont il eut sept enfants, puis le 26 janvier 1952 avec Suzanne Rivière à Orly.

SOURCES : Arch. Paris, DM3 ; vers. 10451/76/1 10441/64/2, n° 23. — Arch. fédération communiste du Val-de-Marne (notes de Paul Boulland).

Claude Pennetier

## **VACKER Francis**

**Né vers 1938 ; cheminot ; communiste de la Seine [Seine-Saint-Denis].**

Ajusteur à la SNCF, Francis Vacker adhéra au PCF en 1963 et fit l'école centrale communiste d'un mois. Secrétaire à l'organisation de la section de Pantin Noisy-cheminots en 1966-1968, il fut également membre de la commission fédérale de contrôle financier PCF de la Seine-Nord-Est (future Seine-Saint-Denis) en 1966, puis membre du comité fédéral en 1968.

SOURCE : Comités fédéraux du PCF.

## **VALBON Georges**

**Né le 8 août 1924 à Lunery (Cher), mort le 18 juillet 2009 ; lieutenant FTP ; maire de Bobigny (Seine-Saint-Denis) (1965-1996) ; membre du CC (1970-1996) ; président du conseil général de Seine-Saint-Denis (1968-1982 ; 1985-1993) ; président des Charbonnages de France (1982-1983).**

Le père de Georges Valbon, Pie-Julien Valbon, originaire du val d'Aoste, était de nationalité italienne. Fuyant le fascisme, il s'était installé à Bagnolet (Seine), où il avait épousé une ouvrière couturière, Cécile Morionnet. Souvent au chômage, Pie-Julien Valbon se fit un court moment embaucher dans une fabrique de Lunery, avant de se fixer comme artisan plombier-couvreur à Bagnolet.

Georges Valbon passa toute sa jeunesse à Bagnolet : après de très bonnes études primaires (certificat d'études avec mention Très bien), il passa avec succès en 1938 le concours d'entrée à l'École Chaix, où il fit quatre années d'apprentissage pour devenir typographe.

Dès 1941, bien qu'inorganisé, Georges Valbon tira des tracts antinazis sur les presses de Chaix. Avec les autres apprentis de son école, il fut requis par le STO en décembre 1942. En février 1944, il parvint à regagner la France à

l'aide de faux papiers de permission. Caché à Bobigny, David Rosenfeld (voir ce nom) le fit entrer dans la Résistance organisée, comme responsable local des Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP). Nommé lieutenant FTP au début de juillet 1944, il commanda un petit groupe armé de Bagnolet. A sa tête, il participa à la première prise de mairie en banlieue parisienne, celle des Lilas (17 août), contribua à la libération de Montreuil (18 août), des forts de Rosny et Romainville. Enfin, à Paris, il combattit pour chasser les Allemands de la caserne Prince-Eugène (place de la République).

Engagé volontaire en septembre 1944, affecté aux EOR de Fontainebleau (de l'hiver 1944 à l'été 1945), il refusa d'aller en Indochine et quitta l'armée, en avril 1946, avec le grade d'aspirant. Georges Valbon exerça peu de temps son métier de typographe, car il fut sanctionné par Chaix pour avoir constitué une cellule d'entreprise. Il devint successivement secrétaire de la section UJRF de Bagnolet, puis, au printemps 1947, secrétaire de la section PCF de la ville. En 1949, il suivit l'École centrale de quatre mois et fut élu au Comité fédéral de la Seine, responsable de la presse communiste. Lors de la décentralisation, en 1953, il fut élu au bureau fédéral de la nouvelle Fédération Seine nord-est, et, le 24 juin 1956, secrétaire fédéral chargé de la propagande et de l'éducation. Étant données ses tâches nouvelles, il fut déchargé de ce secrétariat en 1961, mais resta membre du bureau fédéral.

En mars-avril 1959, il fut en effet élu conseiller municipal adjoint (pour le logement et l'urbanisme) et conseiller général de Bobigny. En 1962, il fut désigné par le Conseil général de la Seine comme membre du Conseil de district de la Région parisienne. En mars 1965, il devint maire de Bobigny et, après le découpage de la Région parisienne en nouveaux départements, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, le 12 mai 1968. Bobigny, devenue ville-préfecture, entreprit, sous l'impulsion de Georges Valbon, de grands chantiers d'aménagement urbain, grâce notamment à une Société d'économie mixte (mise en place dès 1965).

Le 25 janvier 1970, au XIXe Congrès du PCF, Georges Valbon fut élu membre du CC. Il fut d'abord affecté au secteur commerce, artisanat, PME, travailla à la rédaction de Changer de cap et à l'élaboration du Programme commun. Sur décision du bureau politique, le 28 septembre 1979, il fut muté au secteur élections, collectivités locales (que dirigeait Madeleine Vincent), conséquence logique de ses responsabilités électives.

En janvier 1982, à l'issue d'une rencontre Mitterrand-Marchais, Georges Valbon fut nommé président des Charbonnages de France, poste dont il démissionna, en dépit des pressions du PCF, en octobre 1983. Il

redevint en 1985 président du conseil général, et ce jusqu'en 1993. Sur sa demande aussi, il quitta en 1996 la mairie de Bobigny (tout en restant conseiller municipal) et le conseil national du PCF.

Marié en 1949 avec Suzanne Noailles, ils eurent une fille (Francine) et un garçon (François). Séparés depuis 1956, divorcés en 1961, Georges Valbon se remaria en 1962 avec Catherine Aillaud. Ils eurent deux fils (Robert, Antoine) et une fille (Marie-Cécile)

SOURCES :Archives du CN du PCF- Interview réalisé en 1996

Claude Willard

## **VALIGNAT Fernande, Gilberte, Justine née COGNET Fernande**

**Née le 23 janvier 1906 à Montluçon (Allier), morte le 10 décembre 1993 au Perreux (Val-de-Marne) ; institutrice ; militante communiste de l'Allier puis de la banlieue nord-ouest de Paris ; membre du comité central du PCF.**

Fille d'un comptable très catholique, Fernande Cognet fit ses études dans un pensionnat religieux. Titulaire du brevet supérieur, elle devint institutrice et fit la connaissance de Pierre Valignat qu'elle épousa à Montluçon le 28 septembre 1926. Celui-ci la gagna aux idées communistes. Son adhésion au Parti communiste date de 1932 mais elle fut annoncée publiquement en 1934 pour renforcer la campagne de recrutement. En 1934, elle était en effet secrétaire des comités Amsterdam-Pleyel de l'Allier. A la suite d'un conflit avec Marx Dormoy, maire socialiste de Montluçon (Allier), elle fut déplacée. En mai 1935, elle était membre du bureau du rayon communiste de Montluçon. En juillet 1936, elle se rendit en Espagne, avec son mari.

Révoquée comme son mari début 1940, Fernande Valignat fut arrêtée à son domicile en septembre de la même année quelques jours après une prise de parole sur un marché. Internée à Brens dans le Tarn puis en Lozère et enfin emprisonnée à Toulouse, à la prison Saint-Michel, elle fut acquittée en juillet 1943 pour sa participation à un mouvement de rébellion puis envoyée au camp de Riaucrau (Lozère).

Séparée de son mari en 1946, divorcée en juillet 1960, domiciliée à Noisy-le-Sec (Seine), Fernande Valignat devint une des dirigeantes communistes de la banlieue nord-est de Paris et fut pendant quatorze ans secrétaire fédérale. En 1947, elle entra au comité central du PC comme suppléante, fonction qui fut renouvelée en 1950 et 1954. A partir du

congrès de 1956, elle fut membre titulaire et fut reconduite en 1959, 1961, 1964 et 1967.

Secrètement ébranlée par l'affaire Servin-Casanova en 1961, très critique par rapport à la politique d'union préconisée par Waldeck-Rochet et la politique de Programme commun, elle s'affirma de plus en plus hostile à la ligne du Parti communiste et à la personne de son secrétaire général.

Dans les années 1980, Fernande Valignat était membre du bureau de l'amicale des vétérans du PCF.

SOURCES : Notes de Claude Pannetier. — Renseignement sur les lieux d'internement communiqués par Denis Peschanski.

Claude Pannetier

## VAUTIER Louis, Gaston

**Né le 6 octobre 1904 à Mesnil-Clinchamps (Calvados), mort le 25 janvier 1981 à Pontault-Combault (Seine-et-Marne) ; ajusteur-outilleur ; dirigeant communiste de la Seine ; résistant.**

Fils d'un sous-chef de gare à La Ferté-Macé mort de la grippe espagnole en 1918, Louis Vautier obtint son Certificat d'études primaires puis suivit les cours de l'école professionnelle de Cherbourg. Marié à Romainville en 1926 avec la fille du militant communiste Alphonse Moreau (*voir* Alphonse Henri Moreau), il travailla quatre mois chez Renault en 1927 comme ajusteur-outilleur avant d'être licencié pour avoir fait la grève le 1er Mai. Il était déjà membre de la CGTU. Il se fit ensuite embaucher dans diverses usines métallurgiques, et chez Voisin à Issy-les-Moulineaux en 1927. Après un passage au dépôt des chemins de fer de Montrouge qu'il abandonna en raison du salaire trop modique, il revint chez Renault vers 1930. Il quitta le domicile de ses beaux-parents à Pontault-Combault pour s'installer à Boulogne-Billancourt en 1934. C'est là qu'il s'affirma comme militant syndicaliste et adhéra au Parti communiste. En 1936, il était délégué de l'atelier d'outillage central.

Après les grèves, Louis Vautier succéda à Ernest Balbot comme secrétaire général de la section communiste de Renault et entra au bureau fédéral de Paris-Ouest. En décembre 1936, le parti lui demanda de quitter l'usine pour suivre l'École centrale d'Arcueil puis de devenir permanent politique à Boulogne. Sa participation à l'école centrale avait été appréciée : « Gros effort. Progrès très sensibles. Très discipliné et bon esprit de Parti. Peut jouer un rôle dirigeant dans la région Paris-Ouest. » (RGASPI, Moscou, 517 1 1887).

Mobilisé puis affecté spécial à Romainville, Louis Vautier fut un des dirigeants

communistes clandestins de la région parisienne. Arrêté en 1942, emprisonné à la prison de la Santé, à Melun, puis à Châlons-sur-Marne, il fut déporté à Buchenwald en 1944. Il reçut la Médaille de la Résistance et la Croix de combattant volontaire.

Membre du bureau de la Fédération communiste de la Seine après 1945, il occupait l'importante fonction de responsable aux cadres. Louis Vautier n'aimait pas être au premier plan et avait peu de goût pour les interventions en public, mais les fonctions de confiance lui convenaient parfaitement. Il était membre du Comité national de Buchenwald-Dora et représenta Boulogne-Billancourt au conseil général de la Seine de 1945 à 1959 (membre de la commission du travail et du chômage et de la commission des immeubles départementaux et domaines, routes et chemins, eaux, assainissement, navigation). Il assura par la suite la direction du Mouvement de la paix dans la région parisienne puis le secrétariat de l'Association France-Roumanie.

SOURCES : J.-P. Depretto, *Les Communistes et les usines Renault de Billancourt (1920-1936)*, Mémoire de Maîtrise, Paris-IV, 1974. — R. Francotte, *Une Vie de militant communiste*, Le Pavillon-Roger Maria, 1973. — *Conseillers municipaux et généraux, 1871-1956*, Imprimerie municipale, Hôtel de ville, 1957. — Témoignage de sa femme.

Claude Pannetier

## VERGONZANE Gilbert

**Né le 4 novembre 1926 à Paris (XVe arr.), mort le 7 novembre 1981 à Villepinte (Seine-Saint-Denis) ; mouleur noyauteur ; militant communiste et syndicaliste de la Seine, secrétaire de l'USTM, dirigeant de la branche automobile.**

Ouvrier métallurgiste, Gilbert Vergonzane adhéra au Parti communiste en 1947 et connut une ascension rapide, dans le PCF et dans le mouvement syndical. Militant de la section d'Issy-les-Moulineaux, il fut élu au comité fédéral de la Seine en avril 1950 puis au bureau fédéral en décembre 1951. Syndicaliste CGT des Métaux, il fit partie de la nouvelle direction de l'USTM de la Seine mise en place au début des années 1950, sous l'égide d'André Lunet, secrétaire général, et dont firent également partie Georges Marchais et Henri Barreau.

Après une première proposition en mars 1951, il suivit une école centrale de quatre mois du PCF de novembre 1952 à mars 1953. Les évaluateurs soulignèrent son sérieux, son aisance dans les discussions et ses « qualités d'homme de masse ». Après la décentralisation de la fédération de la Seine, il

fut élu au bureau fédéral de Seine-Sud en décembre 1953. Lors de la conférence fédérale suivante, en mai 1954, il exprima le souhait de siéger uniquement au comité fédéral, pour se consacrer à ses tâches syndicales qui l'appelaient essentiellement en banlieue nord et ouest. Il fut toutefois reconduit au bureau.

Selon divers témoignages, à l'automne 1955, la direction du PCF souhaita amener au secrétariat de la fédération Seine-Sud l'un des dirigeants de l'USTM, Gilbert Vergonzane ou Georges Marchais. Ce dernier, soutenu notamment par André Lunet, fut finalement choisi. Gilbert Vergonzane demanda alors à être muté à Boulogne-Billancourt, afin de mieux pouvoir suivre les usines Renault dont il avait la charge sur le plan syndical. Après avoir présidé la commission des mandats lors de la conférence fédérale, il ne fut pas réélu et muté dans la fédération Seine-Ouest.

L'USTM se divisant en fonctions des branches industrielles, Gilbert Vergonzane devint secrétaire général de la branche auto, assisté durant un temps par Roger Linet, secrétaire du syndicat Renault. Il fut réélu au bureau fédéral de Seine-Ouest en 1957, membre du comité de section de Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine), affecté en 1959 à la section Chausson.

Au début des années 1960, les critiques de la direction du PCF contre l'USTM provoquèrent le départ d'André Lunet, suivi par Gilbert Vergonzane, qui quitta toutes ses responsabilités syndicales et politiques en mars 1962.

Devenu ouvrier chez Colgate-Palmolive à Bobigny, il y fut aussitôt délégué syndical jusqu'en 1968. A la fin de l'année 1968, il aurait, selon les archives de la Fédération communiste de Seine-Saint-Denis, souhaité reprendre son activité au parti et demandé à la fédération à créer une cellule d'entreprise. Toutefois, selon son fils, il ne donna pas suite à cette démarche et ne reprit pas sa carte. Travaillant ensuite chez SEDEC, il resta délégué CGT jusqu'en 1981.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne (Arch. dép. du Val-de-Marne). — Arch. de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis. — T. Hofnung, *Georges Marchais, l'inconnu du PCF*, Paris, l'Archipel, 2001. — N. Viet-Depaule, J.-M. Marzio, *La Mission de Paris : cinq prêtres insoumis témoignent*, Paris, Karthala, 2002. — Témoignage de Guy Vergonzane.

Jean-Pierre Besse, Paul Boulland, Claude Pennetier

**VERMEERSCH Maurice,  
Raymond**

**Né le 28 février 1913 à Lille (Nord), mort le 3 décembre 1982 à Créteil (Val-de-Marne) ; fumiste ; volontaire en Espagne républicaine ; secrétaire de la section communiste d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).**

Fils d'un maçon et d'une fileuse, Maurice Vermeersch appartenait à une famille de huit enfants domiciliée à La Madeleine (Nord). Frère aîné de Jeannette Vermeersch, il adhéra aux Jeunesses communistes en 1928. Militant de la CGT, il fut deux mois délégué de chantier. Fumiste de profession, il travaillait comme manœuvre chez Knockaert – fabricant de canalisations en ciment de Marcq-en-Baroeul (Nord) – selon des sources policières, ou se trouvait au chômage selon ses propres indications, lorsqu'il se porta volontaire en Espagne républicaine en octobre 1936. Il partit avec son frère, Désiré Vermeersch, du Nord de la France vers l'Espagne. Il fut affecté d'abord au Train de la 12e Brigade internationale (Garibaldi), puis fut nommé commissaire politique d'une compagnie du bataillon de fortification de la 45e Division. Il participa aux combats de l'Èbre et fut sur les fronts de Madrid et d'Aragon. Il fut rapatrié en novembre 1938.

Mobilisé en 1940, il se mit à la disposition de l'appareil technique clandestin du PCF dès son retour et passa dans la clandestinité après une série de perquisitions à son domicile. Il perdit le contact en 1942 et se réfugia dans le Pas-de-Calais où il participa à la Libération.

Après guerre, Maurice Vermeersch fut secrétaire de la section communiste d'Ivry-sur-Seine puis secrétaire de trois cellules d'entreprises. Adhérent de l'Étoile sportive du travail d'Ivry, il y fut professeur de boxe. Il travailla comme plâtrier sur le chantier de la cité Marat, puis participa au service de sécurité du PCF, notamment comme garde du corps de Jacques Duclos, avant d'être embauché par la ville d'Ivry jusqu'à sa retraite en 1978.

Résidant à Bruxelles (Belgique) dans les années soixante-dix, Maurice Vermeersch s'était marié à Ivry-sur-Seine en juin 1974.

SOURCES : Arch. Dép. Nord, M 149/35. — Arch. AVER. — Arch. RGASPI. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault

## **VIARD André, René**

**Né le 28 avril 1917 à Paris (XVIIIe arr.), chauffeur, menuisier-charpentier ; militant communiste et syndicaliste CGT ; membre du comité fédéral PCF de Seine-Nord-Est (1953-1956) ; résistant.**



Fils de militants communistes, André Viard était titulaire du brevet élémentaire et exerça les professions de chauffeur puis de menuisier-charpentier. Adhérent à la CGT à partir de 1934 et membre du Parti communiste à partir de 1936, il suivit une école régionale du PCF à Paris en 1937 ou 1938. Il fut secrétaire de cellule aux ateliers Championnet de la TCRP et membres du comité de section du XVIIIe. Responsable clandestin du parti dans l'arrondissement dès septembre 1939, il fut perquisitionné sans suites en février 1940, avant d'être arrêté le 20 mai 1940 à son travail, sur dénonciation administrative. Interné au camp de Baillet, il fut ensuite envoyé aux camps de l'Ile d'Yeu puis de Riom-ès-Montagne et de Saint-Paul-d'Eyjeaux, d'où il fut libéré le 22 février 1941. À nouveau en contact avec l'organisation communiste, il devint en 1943-1944, permanent de l'appareil technique de l'Union des syndicats de la région parisienne, sous le pseudonyme de Martin. Domicilié à Alfortville en 1946, il était alors secrétaire général du syndicat confédéré des Transports de la région parisienne.

Elu au comité de la fédération communiste de Seine-Nord-Est en décembre 1953, il à cette époque secrétaire de section syndicale CGT au dépôt RATP de Saint-Denis. En 1956, il fut écarté de ses responsabilités en raison de critiques contre son comportement .sur son lieu de travail.

SOURCES : Arch. du Comité national du PCF – Arch. de la Fédération PCF de Seine-Saint-Denis – Arch. de la Fédération PCF du Val-de-Marne.

Paul Boulland

## VIENS Gaston

**Né le 24 octobre 1924 à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ; ouvrier agricole, chauffeur de camions puis permanent ; membre du comité central du PCF (1950-1964) ; secrétaire général de l'Union des Jeunesses agricoles de France ; maire d'Orly (1965-2009) ; premier président du conseil général du Val-de-Marne (1967-1970).**

Fils de petits fermiers communistes (Célestin Viens et Suzanne Grolière) de Saint-Rémy-de-Provence, Mas de panière, Gaston Viens avait fait ses études à l'école communale de Cheval-Blanc jusqu'au certificat d'études primaires. Il débuta dans la vie professionnelle comme ouvrier agricole. Adhérent des Jeunesses communistes en 1942, responsable d'un groupe d'action, perquisitionné par la gendarmerie française le 14 juillet 1943 pour des inscriptions sur les murs, il nia appartenir aux Jeunesses communistes. Jugé le 16 février

1944, emprisonné à la prison d'Aix-en-Provence puis envoyé au camp d'internement de Saint-Sulpice-la-Pointe, les autorités françaises le livrèrent aux Allemands qui le déportèrent à Buchenwald (matricule 69295). Il entra en contact avec les communistes du camp quelques jours après son arrivée. La 3e armée américaine le libéra le 11 avril 1945. Dans le camp, il avait découvert la dureté de la détention mais aussi la solidarité organisée par les communistes. Il participa au Comité d'intérêt français et, avant la Libération, fut affecté à un groupe de combat.

À son retour, ouvrier agricole, maçon, chauffeur de poids lourds, il milita avec intensité à l'UJRF et au PCF à la section de Saint-Rémy-de-Provence.

Les grèves de novembre-décembre 1947 lui donnèrent l'occasion d'exercer ses qualités d'agitateur. De retour d'une délégation « de jeunes Marseillais » à Paris, il découvrit Saint-Rémy « relativement calme » et décrétant que « nous étions en retard sur la masse », il organisa un meeting malgré l'interdiction, fit débrayer plusieurs entreprises, empêcha le car d'Avignon de revenir... Le compte rendu détaillé de ce moment fort montre un jeune combatif et conscient de ses excès : « Nous avons employé quelquefois des méthodes un peu révolutionnaires et pas très démocratiques. Pour ma part, je pensais que c'était arrivé » (Arch. comité national du PCF). Il se battit avec les paysans pour la défense des productions régionales, gagnant une popularité qui lui permit de multiplier par deux les suffrages communistes lors des élections cantonales de 1949.

Son passage par l'école paysanne du Parti communiste en janvier 1949 suscita une appréciation élogieuse : « très intelligent et très éveillé. Esprit jeune et dynamique. Sympathique. A jouté de l'estime de tous. Forte personnalité. A fait des progrès sensibles. Susceptible de se développer rapidement. A suivre et certainement à pousser. » Il devint aussitôt permanent et secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, particulièrement chargé des questions paysannes.

Délégué au XIIe congrès du PCF à Gennevilliers, du 2 au 6 avril 1950, il entendit avec stupeur, au moment de l'annonce du comité central, son nom parmi les entrants. Il passa une nuit à réfléchir et conclut qu'il n'avait pas de légitimité pour être au comité central, d'autant que n'y figuraient ni Pierre Doize ni Jean Cristofol, deux dirigeants marseillais qu'il admirait. Les membres de sa délégation lui expliquèrent que c'était la volonté du parti et qu'il fallait s'y plier. Son horizon resta encore marseillais pour quatre ans.

En 1954, il se maria avec Yann Pasquario (voir Yann Viens), dirigeante de l'UJFF rencontrée

lors d'un bal de ce mouvement en soutien aux dockers. Elle eut une itinéraire politique marquant, siégeant au comité central du PCF de 1967 à 1987, avec - dit-elle - les encouragements de son mari. Ils allèrent vivre à Marseille mais, à peine arrivés, Waldeck Rochet fit appeler Gaston Viens aux fonctions de permanent à la Terre et à la section paysanne. Ils habitèrent dans une chambre prêtée par Jean Cristofol puis au Kremlin-Bicêtre (Seine, Val-de-Marne), dans une cité d'urgence avec des conditions de vie très difficiles, dans un appartement à Villejuif (Seine, Val-de-Marne), puis dans un HLM à Orly où Yann Viens travaillait comme collaboratrice du maire, François Boidron. Gaston Viens dut impressionner favorablement la direction du PCF : après avoir été reconduit comme suppléant au congrès d'Ivry (XIIIe 3-7 juin 1954), il fut élu titulaire au XIVE congrès (Havre, juillet 1956) et, surtout, se vit confier une mission supplémentaire, celle de secrétaire du comité central. La formule était nouvelle. Pour la première fois, ce type de fonction n'était pas confié à un membre du bureau politique. Le bureau de travail regroupait trois membres du comité central (Viens, Gaston Plissonnier et Guy Ducoloné) et trois membres du bureau politique (Maurice Thorez, Jacques Duclos, Marcel Servin). Plissonnier sut se rendre indispensable et commença à être l'homme de la confiance et des secrets. Gaston Viens fut écarté du secrétariat du comité central en juin 1959 (XVe congrès, Ivry) mais resta collaborateur de la section d'organisation du CC et s'affirma surtout comme secrétaire général de l'Union des jeunesses agricoles de France. À ce titre, il fut plusieurs fois invité au bureau politique lorsqu'il était question de la jeunesse. Son nom disparut du comité central lors du XVIIe congrès qui s'était tenu à Paris en mai 1964. Selon son témoignage, on voulait l'écarter du CC et il accepta de se laisser écarter. Il envisagea de retourner en Provence pour travailler avec ses frères.

En fait, une nouvelle vie militante s'ouvrait devant lui, loin des allées du pouvoir du PCF, avec son élection à la municipalité d'Orly, une petite ville de la banlieue sud-est en pleine expansion. Depuis 1962, Gaston Viens était très actif dans la vie politique locale. Il succéda donc à François Boidron en 1965, et se prit au jeu au point d'en être le maire pendant quarante-quatre. Petit homme jovial, généreux, il cachait derrière son sourire amical une volonté de fer qui lui fit franchir tous les obstacles administratifs, économiques, politiques pour faire progresser cette ville, notamment dans le domaine de l'urbanisme. Auparavant, la mise en place du conseil général du Val-de-Marne lui avait réservé une surprise en 1967. La gauche étant majoritaire, de justesse, et le groupe communiste étant le plus puissant, la présidence du conseil lui revenait. Gaston Viens fut choisi pour assurer cette fonction sans qu'il y ait été préparé. Il

fut actif dans le domaine culturel et dans celui du logement et maintint la cohésion avec les socialistes. Les trois budgets furent votés sans opposition à gauche. Cependant, celle-ci était en équilibre instable. Aux élections cantonales de 1970, les gaullistes conquièrent le Val-de-Marne. L'UDR Roland Nungesser devint président du conseil général à la place du communiste Gaston Viens. Lors de l'élection du président, sans que Viens en soit averti, Michel Germa devint le candidat communiste à la présidence. Même s'il joua la discipline de vote du groupe, Viens prit très mal la méthode. Trois ans plus tard, en 1976, lorsque la gauche redevint majoritaire, c'est Michel Germa qui conquiert la présidence du conseil général.

Gaston Viens se replia, contraint et forcé, sur sa ville, même s'il fut le président de l'Office public d'aménagement et de construction du Val-de-Marne de 1983-1988. Il envisagea la réhabilitation des grands ensembles qui avaient mal vieilli, en acceptant les nouvelles conventions que proposait l'Etat. Une nouvelle loi permettait d'obtenir des subventions mais obligeait les organismes HLM à participer financièrement, donc à accepter une augmentation de loyer. A ses yeux, celle-ci était compensée par l'Aide personnalisée au logement. Deux positions s'affrontaient : conventionner pour donner priorité aux travaux tout en critiquant la loi, ou s'opposer à l'application de la loi comme la proposait la direction fédérale communiste. Si cette question importante pour l'avenir des grands ensembles mit le feu aux rapports entre le PCF et Viens, c'est aussi l'orientation du parti depuis la rupture du programme commun qui accentua le conflit. Pendant les préparations des élections de 1981, une algarade l'avait opposé à Georges Marchais lors d'un comité fédéral, Viens l'ayant mis en garde contre son refus de prendre clairement position pour le désistement au second tour. Les rapports entre les deux hommes furent très mauvais. Le fossé se creusait de plus en plus. Le rapprochement entre différents maires et militants contestataires donna naissance au courant « reconstruteur » qui voulait agir au sein du Parti communiste pour le transformer. Finalement, Gaston Viens fut exclu en 1989 et le Parti communiste présenta une liste contre lui aux élections municipales, sans succès, ce qui était une première. Les « reconstruteurs communistes », qui ne croyaient plus au redressement du PCF, se transformèrent en Alternative, démocratie et socialisme (ADS), puis, par rapprochement avec les fondateurs proches de Charles Fiterman, en Convention pour une alternative progressiste (CAP). Gaston Viens réussit à passer tous les barrages électoraux jusqu'à sa démission choisie le 21 mars 2009 à quatre-vingt-trois ans. La menace avait été forte lorsqu'il perdit son mandat de conseiller général en 2001 au profit d'un divers gauche, et lorsqu'aux élections municipales cette même année il ne

gagna que de 77 voix. Où d'autres auraient renoncé, il trouva la force d'emporter à quatre-vingt-trois ans une nette victoire en 2008, lui permettant de laisser un an plus tard l'écharpe de maire à sa première adjointe Christine Janodet.

Père de deux enfants, Jean-Michel et Guy, Gaston Viens était commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du mérite pour son action pendant l'Occupation, sa déportation, mais aussi la qualité de ses réalisations urbanistiques à Orly. Issu du milieu paysan et l'assumant, Gaston Viens était aussi un autodidacte remarquable, amateur de culture, curieux d'histoire, apte à orienter les travaux des ingénieurs, architectes, urbanistes ou médecins.

ŒUVRE : Préface a Itinéraires orlysiens. Les militants de l'entre deux guerres, Les Editions de l'Atelier, 1994.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Claude Pennetier, Nathalie Viet-Depaule, *Itinéraires orlysiens. les militants de l'entre-deux-guerres*, préface de Gaston Viens, Les Éditions de l'Atelier, 1994. — Entretiens divers, dont plusieurs filmés par Bernard Baissat.

Claude Pennetier

## **VIENS Yann [née PASQUARIO Janine, Huguette, dite]**

**Née le 6 juin 1933 à La Tronche (Isère) ; employée de bureau ; dirigeante nationale de l'UJFF ; membre du secrétariat de la fédération Seine-Sud du PCF puis du Val-de-Marne (1964-1973) ; militante de Villejuif et d'Orly ; membre du comité central du PCF de 1967 à 1987 ; directrice adjointe du CERM ; rédactrice en chef de *La Pensée*.**

Le père de Janine Pasquario, Max Pasquario, chauffeur livreur, fut résistant et maquisard. Sa mère Charlotte, qui "n'était pas politique" (témoignage de Yann Viens), participa aux grèves de 1936 à Grenoble puis à la Résistance, pour des raisons patriotique et par des contacts avec des "Amis de la nature", sous les noms de guerre de Monique Berliet. Elle fut responsable des agents de liaison FTPF auprès du responsable militaire Marco Dylzic, fusillé par les nazis. Elle eut la croix de guerre pour son activité dans la Résistance.

Ses parents divorcèrent et sa mère devint, après-guerre, l'épouse de Jean Rolland, résistant, beau-frère de Marco Dylzic. Janine avait été placée dans un couvent de religieuses dans les Côtes du Nord. Lorsqu'elle

revint vivre avec sa mère, celle-ci était engagée dans les FFI et tenue à la discipline militaire ; elle refusa de faire une formation aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (commune de Guer, Morbihan) pour ne pas être à nouveau séparée de sa fille. Yann Viens dit avoir été toute sa vie « éblouie » par le courage de sa mère. Yann et sa mère suivirent Jean Rolland, inspecteur de la Jeunesse et des sports, à Marseille (Bouches-du-Rhône), puis la famille s'établit à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) lorsqu'il fut nommé professeur au lycée Charlemagne, à Paris (IVe arr.). Lycéenne à Saint-Germain-en-Laye, (Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) puis à Sophie Germain (Paris, IVe arr.) jusqu'en première, elle fut une militante de l'UJFF dans le XXe arr. de Paris et donna son adhésion au PCF dès 1951, à Nanterre.

Permanente à l'UJFF à partir de 1953, membre du bureau national, elle entra au comité de rédaction de *Filles de France*. Après une école centrale d'un mois de formation des rédacteurs en septembre-octobre 1954, au cours de laquelle elle avait « travaillé énormément » selon les évaluateurs, elle devint rédactrice en chef et rêva de devenir journaliste, les circonstances de son militantisme en décidèrent autrement. La même année, elle se maria avec le jeune dirigeant communiste de Provence Gaston Viens, rencontré lors d'un bal de l'UJFF en soutien aux dockers. L'idée de vivre à Marseille ne l'enthousiasmait pas, mais à peine arrivés ils retournèrent à Paris, où Gaston Viens était appelé à des fonctions de permanent à *la Terre*. Ils habitèrent dans une chambre louée à Paris par Jean Cristofol pour ses séjours à la Chambre des députés, au Kremlin-Bicêtre (Seine, Val-de-Marne) dans une cité d'urgence, dans un appartement à Villejuif (Seine, Val-de-Marne) puis dans un HLM à Orly (Seine, Val-de-Marne) où elle travaillait commune collaboratrice du maire, François Boidron.

Dirigeante de l'UJFF en banlieue sud où elle s'était « rapidement imposée par ses qualités » selon les responsables communistes, elle fut élue à ce titre au comité fédéral PCF de Seine-Sud en 1956. Elle était secrétaire fédérale de l'UJFF en 1957 et membre du secrétariat national en 1959 selon les listes de la commission des cadres, mais cette information est contestable car Yann Viens n'en a pas gardé souvenir. Membre du comité de la section de Villejuif en 1961, elle entra au bureau de la section d'Orly-ville en 1962 et au bureau fédéral de Seine-Sud en 1963 après avoir suivi une école centrale de quatre mois. Ses rapports avec Georges Marchais, furent alors excellents (« il me soutint dans toutes mes initiatives ») et même amicaux ; cette connaissance mutuelle lui permit par la suite de garder une certaine liberté de parole sans être mise à l'écart. Responsable du travail parmi les femmes au

bureau fédéral, puis des intellectuels y gagna un enrichissement personnel compensant un arrêt trop précoce de ses études. Elle devint en 1964 secrétaire à la propagande. Elle coopéra avec Liliane Garcia, responsable du travail parmi les femmes qui était entrée secrétariat fédéral en même tant qu'elle. Yann Viens trouva un grand plaisir à s'occuper de la propagande, surtout lorsqu'après 1968, le PCF ouvrit de grands débats publics. Excellente animatrice de réunions, elle fut à l'aise dans cette forme d'initiative qui rompait avec le meeting classique.

Élue au comité central du PCF, comme suppléante, en janvier 1967 (XVIII<sup>e</sup> congrès, Levallois), elle ne le quitta que vingt ans plus tard, en décembre 1987, au XXVI<sup>e</sup> congrès (Ile-Saint-Denis). Sa nomination lui avait posé un double problème : son mari avait été écarté du CC, mais celui-ci, loin de manifester du dépit l'encouragea ; Guy Poussy, secrétaire de la fédération du Val-de-Marne semblait tout désigné pour cette promotion. Elle travailla avec plaisir avec René Piquet et avec Mireille Bertrand, puis, suite à un moment d'extrême fatigue en 1973, elle fut déchargée du secrétariat fédéral du Val-de-Marne et orientée vers le CERM, alors dirigé par Guy Besse. Directrice adjointe, elle fut responsable des problèmes de société, notamment de la question des femmes. Elle travailla avec Nicolas Pasquarelli, secrétaire du CERM. Elle fut aussi rédactrice en chef de *La Pensée*. Elle dirigea le livre *La condition féminine*, publié aux Editions sociales grâce à Lucien Sèves : "Il s'agissait de faire entendre au parti la spécificité du combat féministe. Sa non subordination à la lutte de classe et de faire connaître plus largement la réflexion de chercheurs sur cette question." (lettre, février 2010). Elle fut invitée dans l'émission de Bernard Pivot mais, selon ses souvenirs, ce livre ne fut guère porté par le PCF.

Touchée par un cancer, après une période de soins, elle rejoignit en 1981 le secteur "Santé, urbanisme, environnement" dirigé tour à tour par Claude Poperen et Mireille Bertrand. elle organisa un colloque sur la « douleur » qui eut un certain succès, même s'il n'intéressa pas la direction du PCF.

Très favorable aux évolutions du PCF pendant la première période du secrétariat général de Georges Marchais, elle se sentit mal à l'aise au début des années 1980 même si Georges Marchais s'arrangeait pour qu'elle ne soit pas en difficulté. Elle finit par s'éloigner du PCF après 1987. C'est "sur un constat de désaccord qu'a lieu ma dernière discussion avec Georges Marchais avant ma décision de quitter le comité central".

Toujours domiciliée à Orly, elle se forma à l'audit dans les structures de santé et travailla dans divers hôpitaux.

ŒUVRE : Participe à l'ouvrage porté par le CERM *Les Femmes, aujourd'hui, demain* (Jean Bardouillet, Editions sociales, 1975) puis à l'ouvrage collectif *La condition féminine* (Éditions sociales, 1978) (« Avant-propos » et article « Femmes, politique et parti communiste français »).

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Entretien, octobre 2009.

Paul Boulland, Claude Pennetier

## **Zaidner Jeanine [née Rio Jeanine]**

**Née le 30 janvier 1932 à Paris (XI<sup>e</sup> arr.) ; sténodactylo-correspondancière, secrétaire, attachée de direction ; membre du bureau national de l'UJRF et du conseil national des JC (1953-1963), membre du comité puis du bureau fédéral PCF Seine-Sud puis du Val-de-Marne (1959-1975), membre du bureau puis du secrétariat national de l'UFF (1963-1983), directrice d'Heures claires jusqu'en 1983 ; conseillère municipale d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) de 1983 à 2001.**

Jeanine Rio était la seule enfant de Joseph Rio, brigadier à l'octroi de Paris mort en 1941, et d'Alphonsine Créte, fille de salle qui termina sa carrière comme surveillante en chef des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris. Tous deux furent partisans du Front populaire, et la mère de Jeanine Rio était acquise au féminisme. Evacuée en Loire-Inférieure (Loire-Atlantique) puis de retour à Paris en 1940, Jeanine Rio vécut la Libération dans les Basses-Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques) où elle passa un an (1944-1945) en préventorium. Elle y était membre des Eclairuses de France et ses cheftaines, employées du préventorium, étaient résistantes.

Elle obtint son brevet élémentaire en 1947 et suivit durant six mois une formation de sténodactylo-correspondancière chez Pigier. Elle commença à travailler en 1948 et fut accueillie à Ivry (Seine, Val-de-Marne) par la famille Laluque (voir Raymond Laluque et Raymonde Laluque), qui lui fit découvrir le communisme. Elle adhéra à l'UJRF en 1949 et au PCF en janvier 1952. Elle fut ensuite secrétaire, puis attachée de direction, dans plusieurs branches d'activités (alimentation, métallurgie-mécanique et BTP) puis aux œuvres des vacances populaires enfantines d'Ivry-sur-Seine et à la mairie de Villejuif (Seine, Val-de-Marne). En 1953, elle épousa Marcel Zaidner, maroquinier devenu fraiseur P2 à l'United, militant de l'UJRF puis du PCF,

qui fut premier secrétaire fédéral (Seine-Sud puis Val-de-Marne) durant la décennie 1960, membre du Comité central à partir de 1964 et responsable national aux cadres dans les années 1970. Ils eurent trois filles, nées en 1954, 1956 et 1964.

Jeanine Zaidner passa des Éclaireuses de France (1944-46) à l'UJRF puis à l'UJFF, de 1952 à 1963. Dans cette organisation, elle assura la direction locale puis départementale (1958), avant de devenir membre du Bureau national jusqu'en 1963 et, parallèlement, membre du Conseil national des Jeunesses communistes, jusqu'en 1963 également.

Membre de la CGT, elle n'y exerça pas de responsabilités particulières, s'investissant plutôt au PCF et à l'Union des femmes françaises. Membre du secrétariat du comité UFF d'Ivry de 1963 à 1970 environ, aux côtés de la secrétaire Liliane Tetard qui avait succédé vers 1960-1961 à Denise Millérioux partie à Berlin pour la Fédération démocratique internationale des femmes, Jeanine Zaidner fit aussi partie du Bureau national à partir de 1965. Elle devint secrétaire nationale durant la décennie 1970, et dirigea *Heures Claires*, revue de l'UFF. Elle participa à tous les congrès de 1963 à 1983, s'engagea pour l'abrogation de la loi interdisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et, en avril 1968, proposa d'intégrer dans le vocabulaire de l'UFF le mot « féminisme », en y adjoignant le qualificatif « populaire ». Elle fut remplacée en 1983 par Sylvie Jan, et assura alors, durant deux années, le secrétariat parlementaire de Georges Marchais.

Membre du comité fédéral Seine-Sud du PCF à partir de 1959, elle accéda au Bureau fédéral entre 1964 et 1968, puis siégea à nouveau au comité fédéral. Elle s'investit également sur la commune d'Ivry, dont elle fut maire-adjointe de 1983 à 1995, dans la municipalité de Jacques Laloë, puis conseillère municipale jusqu'en 2001.

ŒUVRE : préface de *Les modes de garde de la petite enfance*, actes d'un colloque qu'elle présidait, édité par le CERM.

SOURCES : Arch. comité national du PCF. — Arch. de la fédération PCF du Val-de-Marne. — Arch. Dép. Val-de-Marne. — Arch. nationales de l'UFF. — Entretien avec l'intéressée.

Paul Boulland, Dominique Loiseau

## ZAIDNER Marcel

Né le 9 août 1930 à Paris (XXe arr.) ; maroquinier puis fraiseur ; secrétaire administratif de la fédération UJRF de la Seine ; secrétaire de la fédération communiste de Seine-Sud puis du Val-de-Marne (1960-1970), membre du comité

**central du PCF (1964-1996), responsable aux cadres (1970-1979).**

Son père, Léon Zaidner, immigré juif polonais, s'était établi comme commerçant maroquinier. Son fils le décrivait comme communiste en 1955, tandis que sa mère, Thérèse, sans profession, était signalée comme sympathisante. La famille, qui avait pu bénéficier de la nationalité française par déclaration avant la guerre, se réfugia en Suisse en 1943, chez un membre de la famille. Revenu à Paris, Marcel Zaidner poursuivit sa scolarité à l'école primaire supérieure.

Marcel Zaidner adhéra à l'Union des jeunesses républicaines françaises (UJRF) en mai 1947 et au Parti communiste en février 1948. Il fut membre du comité puis du bureau de la section communiste du XIe arrondissement et suivit une école fédérale de la Seine en juin 1949. Il effectua son service militaire en Allemagne entre 1950 et 1952 et obtint le grade de maréchal des logis. Il se rendit peu après en République démocratique d'Allemagne (RDA) pour participer à un camp de jeunes. À son retour, il milita dans le XVIIIe arrondissement, où il fut membre du comité de section. Militant parallèlement à l'UJRF, il devint secrétaire administratif de la fédération de la Seine et vint à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) où il fut responsable du cercle local. Proposé une première fois au comité fédéral de Seine-Sud en 1955, Marcel Zaidner ne fut pas retenu en raison de son jeune âge. Après une formation professionnelle accélérée, il fut embauché comme fraiseur à l'usine United d'Ivry. Selon la direction fédérale, son activité permit rapidement de développer l'influence communiste dans l'usine et il fut élu membre du comité fédéral de Seine-Sud en 1955 et suivit une école centrale d'un mois en 1956. Il resta militant des organisations de jeunesse, comme secrétaire fédéral des Jeunesses communistes (JC) en Seine-Sud jusqu'en 1959.

Devenu ouvrier à l'usine SNCAN de Châtillon (Seine, Hauts-de-Seine), les responsables de la fédération soulignèrent son activité dans son entreprise et à Ivry, voyant en lui un militant qui « a déjà la trempe d'un dirigeant de la fédération ». Dès mai 1959, la direction de Seine-Sud envisageait son affectation comme secrétaire de la fédération. Il fut élu au bureau fédéral en juin et, libéré de ses responsabilités aux JC dans les mois suivants, il fut élu au secrétariat fédéral en janvier 1960, en remplacement de Louis Dolly. Proche de Georges Marchais, il lui succéda à la tête de la fédération en juin 1961, lorsque ce dernier fut promu secrétaire à l'organisation du PCF, en remplacement de Marcel Servin.

Lors de la conférence fédérale suivante, en juin 1962, la direction de Seine-Sud subit les foudres de Jeannette Vermeersch et Raymond



Guyot pour son retard à adopter les analyses de la direction après le référendum d'avril sur les accords d'Évian. Selon Marcel Zaidner, ces critiques étaient la conséquence de tensions au sein de la direction du PCF et visaient avant tout Georges Marchais. Marcel Zaidner fut contraint à l'autocritique mais garda la confiance de Georges Marchais, Maurice Thorez et Léon Mauvais. À cette même époque, la direction du PCF lui proposa de participer à l'École supérieure des sciences sociales du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) à Moscou. Ne pouvant s'y rendre pour des raisons familiales, il déclina, soutenu par Georges Marchais, et fut remplacé par Guy Poussy. Il suivit les cours de l'école centrale de quatre mois du PCF, en 1964. Cette même année, lors du XVII<sup>e</sup> congrès du PCF, il fut élu au comité central comme suppléant. Il devint membre titulaire à partir du congrès suivant, en 1967.

Au début de l'année 1970, Marcel Zaidner quitta le secrétariat fédéral du Val-de-Marne, remplacé par Guy Poussy. Son départ avait été préparé dans les mois précédents par Georges Marchais qui lui avait proposé de travailler au sein des éditions du PCF ou de la Section de montée des cadres. Ayant opté pour cette dernière, il remplaça Léon Feix à l'issue du XIX<sup>e</sup> congrès (février 1970). À la tête du service des cadres, devenu « Section d'aide à la promotion des militants », il apporta un certain nombre d'innovations visant à améliorer la connaissance de la composition sociale du parti et de ses directions, comme le traitement informatique des mandats lors du XX<sup>e</sup> congrès, et entama une tournée de l'ensemble des fédérations. En 1974, il fut également chargé de la mise en place d'un nouveau questionnaire biographique qui prit alors le nom de « Résumé d'activité militante ». Le titre comme l'abandon d'un certain nombre de questions obligatoires, marquait une rupture avec la contrainte biographique instaurée en 1931 et réactivée sous des formes adaptées en 1944. Peu après, le service passa sous l'égide de Gaston Plissonnier, Marcel Zaidner restant son adjoint. En 1979, il quitta cette responsabilité pour devenir adjoint de Charles Fiterman au secteur de la jeunesse et des sports.

Après son départ du comité central, à l'issue du XXIX<sup>e</sup> congrès du PCF, Marcel Zaidner continua de participer aux réflexions sur l'enfance et la jeunesse et il fut très présent dans les débats qui animèrent le PCF. Il s'engagea également dans la défense des sans-papiers, au titre du Parti communiste et au sein de l'association de soutien aux étrangers du Val-de-Marne (ASOUEVAM), question dans laquelle il trouvait un écho à sa propre histoire familiale. Responsable des archives de la fédération communiste du Val-de-Marne, il fut à l'initiative de leur ouverture et de leur dépôt aux archives départementales.

Son épouse, Jeannine Rio, née le 30 janvier 1932 à Paris (XII<sup>e</sup> arr.), travailla comme sténodactylo aux œuvres des vacances populaires enfantines d'Ivry puis à la mairie de Villejuif (Seine, Val-de-Marne). Elle adhéra à l'UJRF en janvier 1949 et au PCF en janvier 1952. Elle fut dirigeante nationale de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) puis de l'Union des femmes françaises (UFF) et siégea au comité fédéral de Seine-Sud à partir de 1959. Elle fut conseillère municipale dans la municipalité dirigée par Jacques Laloë de 1983 à 2001 et adjointe de 1983 à 1995. Ils eurent trois filles, nées en 1954, 1956 et 1964.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — Arch. de la fédération communiste du Val-de-Marne (Arch. Dép. Val-de-Marne). — Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Entretiens avec Marcel Zaidner.

Paul Boulland

## ZELLNER Maurice

**Né le 7 février 1942 à Paris (XIV<sup>e</sup> arr.) ; technicien ; militant communiste ; conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) de 1965 à 1995.**

Fils d'Émile Zellner et d'Yvonne Zellner, technicien, sportif de haut niveau dans la section hand-ball de l'Union sportive d'Ivry dont il fut le président (1987-1998), Maurice Zellner fut animateur et directeur de colonies municipales. Secrétaire de section à Ivry au début des années 1970, il siégea au comité fédéral PCF du Val-de-Marne à partir de 1971, en tant que permanent. Il fut en particulier chargé de la commission « sports » et de la diffusion de *France nouvelle*. Il avait suivi les cours d'une école centrale de quatre mois du PCF.

Maurice Zellner fut élu conseiller municipal communiste d'Ivry-sur-Seine de 1965 à 1995 dans l'équipe conduite par Jacques Laloë. Il fut désigné adjoint au maire chargé de la jeunesse en 1989. Au sein du Parti communiste, il exerça la responsabilité de président du groupe des élus communistes et républicains.

Ayant quitté Ivry-sur-Seine, il fut maire de Courpière (Puy-de-Dôme) de 2001 à 2008.

SOURCES : Arch. Dép. Val-de-Marne, 1 Mi 2426. — Arch. Com. Ivry-sur-Seine. — Arch. du comité national du PCF — Notes de Paul Boulland.

Michèle Rault

